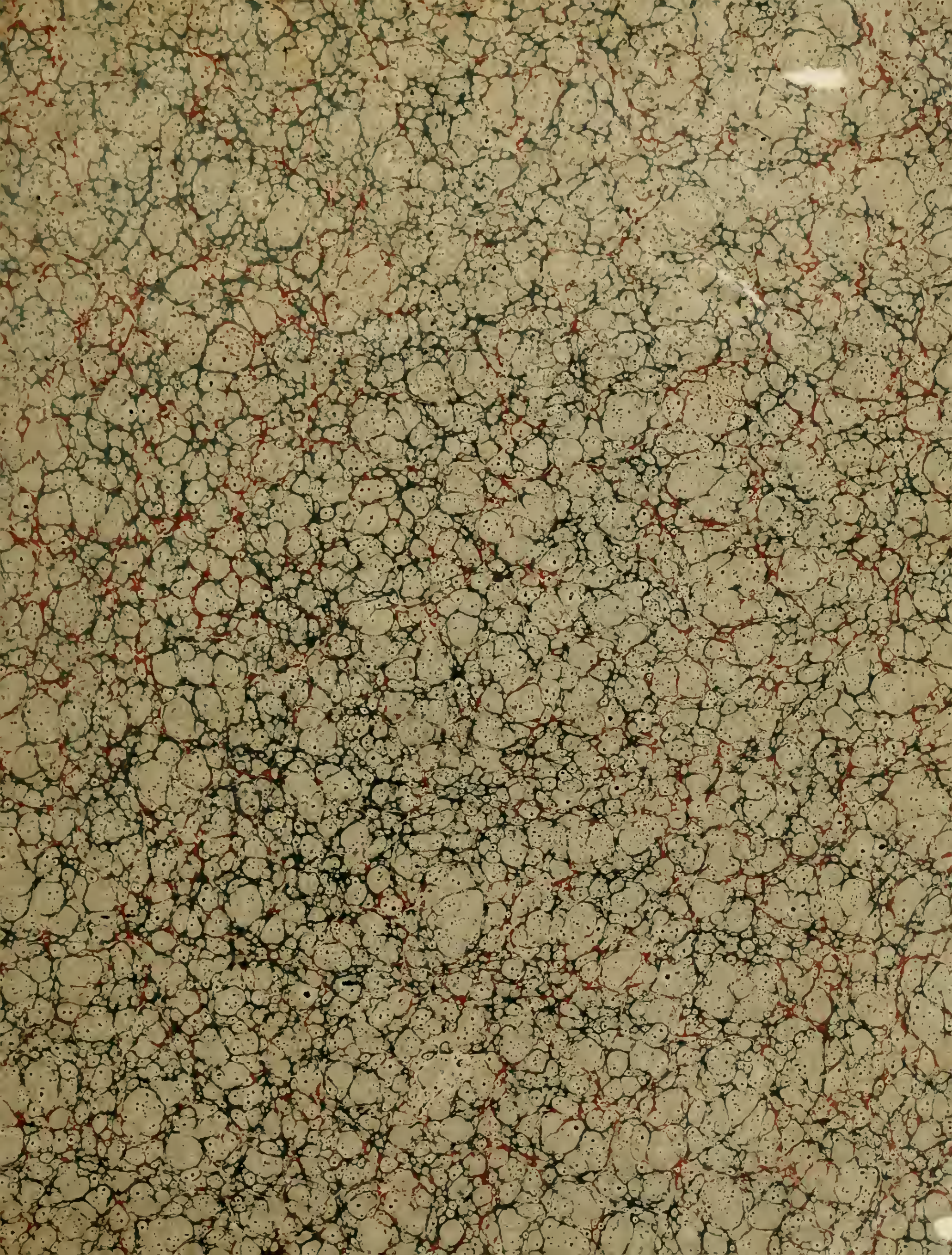






DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME ONZIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME ONZIÈME.





A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVII





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.


ABLONOWSKI, en Pologne : Maifon dont il eft parlé dans le *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, vol. II.

JOSEPH - ALEXANDRE, Prince DE JABLONOWSKI & de l'Empire, &c., né le 4 Février 1712, Chevalier des Ordres du Roi de France, &c., Colonel des Troupes du Roi & de la République de Pologne, a époufé, 1° le 1er Mai 1740, *Charlotte,* Princeffe *de Radziwil*, petite-fille d'une fœur du Roi JEAN SOBIESKI ; & 2° en 1766, *Françoife-Victoire-Korybuth,* Princeffe *Woroniecka*, née le 23 Décembre 1745. Du premier lit il eut :

1. THÉRÈSE-STREZISLAWE, née le 6 Août 1742, mariée, en 1763, avec le Prince *Jofeph de Sapieha ;*
2. ANNE-DOBROGNIEWA, née le 15 Mai 1745, mariée, en 1767, à *Mathieu*, Comte *de Brezé-Laukoronsky*, Palatin de Braclavie.

Et du fecond lit vint :

3. AUGUSTE-STANISLAS, né le 3 Août 1769.

Coufin germain du Prince :

DÉMÉTRIUS-HIPPOLYTE, Prince de JABLONOWSKI, né le 9 Avril 1706, qui a époufé en fecondes noces, en 1748, *Jofépbine,* Comteffe *de Mycielka*, née le 28 Avril 1732, dont :

1. CHARLES, né le 27 Septembre 1750 ;
2. JOSEPH, né le 15 Décembre 1755 ;
3. MATHIEU, né le 7 Juin 1757 ;
4. CHARLES, né le 3 Janvier 1768 ;
5. Et JEANNE, née le 3 Décembre 1753, mariée, le 27 Février 1772, à *Janus*, Prince *de Swiatopolk de Czetwertynski*, né le 6 Décembre 1754.

De cette Famille étoit N...., Prince DE JABLONOWSKI, qui eut pour enfans :

1. Stanislas-Vincent, qui fuit ;
2. Jean, Chevalier des Ordres de la Toifon-d'Or & de l'Aigle-Blanc, Grand d'Efpagne, Feld-Maréchal-Général des Armées de l'Empire, & Palatin de Braclavie ; marié en fecondes noces ;
3. Démétrius, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatinat du Rhin ; il eft marié en fecondes noces ;
4. Catherine-Dorothée, Princeffe Jablonowska, époufe de *Maximilien-François de Tennezin*, Duc *d'Offolinski*, Chevalier des Ordres du Roi de France, Grand Maître de la Maifon du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar ; elle mourut fans enfans, le 5 Janvier 1756 ;
5. Et Marie-Louise, Princeffe Jablonowska, qui avoit époufé, le 20 Octobre 1730, *Anne-Charles-Frédéric de la Trémoille*, Duc de Châtelleraut, Prince de Talmont, &c., mort le 29 Novembre 1759 ; & elle, le 20 Décembre 1773, dans fa 73e année. Le Roi a accordé, le 1er Janvier 1763, les grandes entrées à cette Princeffe, parente de la Reine, étant coufine germaine maternelle du Roi Stanislas.

Stanislas-Vincent, né Prince de Jablonowski & de l'Empire, des Princes de Pruffe, Palatin & Général de Rawa dans la grande Pologne, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, &c., Chevalier des Ordres du Roi de France du 2 Février 1750, eft mort le 24 Septembre 1754. Il avoit époufé 1° la Princeffe *Potocka* ; & 2° *Dorothée*, Princeffe *de Bronifzwona*. Du premier lit il a eu :

Une fille unique, morte en 1753, mariée au Prince *Lubomirski*.

Et du fecond lit vint, pour fils unique :

Antoine-Barnabé, qui fuit.

Antoine-Barnabé, Prince de Jablonowski, né le 27 Janvier 1732, eft veuf d'*Anne*, Princeffe *Sangufzka*, dont il eut :

1. Stanislas-Paul, né le 15 Février 1762 ;
2. Dorothée, née le 7 Février 1758, mariée, en 1774, au Comte *Branicki*, Grand Général de la Pologne ;
3. Et Thècle, née le 15 Février 1765.

Les deux illuftres Maifons de Jablonowski & d'Ossolinski, des premières de Pologne, font recommandables par l'ancienneté, l'illuftration & les grandes alliances, par lefquelles elles appartiennent, ou font unies, à prefque tous les Souverains de l'Europe.

JACHIER, en Bourgogne : Famille dont étoit Nicolas Jachier, fils d'un Confeiller au Parlement de Dijon. Il fut reçu Confeiller au Grand Confeil le 16 Mai 1687, mourut le 19 Juin 1726, & eft inhumé à St.-Roch. Il avoit époufé, en 1696, *Jeanne Péricard*, fille de *Nicolas*, Maire perpétuel de la ville de Troyes, & de *Marie Bablin*. (Nous ignorons s'il a laiffé poftérité.)

Les armes : *d'azur, à 2 billettes d'or, coupées à plomb, pofées en bande, l'une en chef, & l'autre en pointe*.

JACOB, Famille noble dont les armes font : *d'azur, au chevron ondé d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or*.

JACOMEL, en Picardie. Antoine Jacomel, Seigneur de Bien-Affife, où il réfidoit, & Nicolas Jacomel, Seigneur de Froyelles, demeurant à Campagne, tous deux dans le Gouvernement de Calais, juftifièrent leur nobleffe en 1693, depuis le 5 Août 1523, que vivoit François Jacomel, Ecuyer, Seigneur de Villars-Fouchart, leur bifaïeul. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 276.)

Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de vigne de finople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*.

JACQUELOT. De cette Famille étoit Adrien Jacquelot, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Confeiller au Parlement de Bretagne, qui avoit époufé *Lucrèce de Nouault*, dont il eut :

Philippe Jacquelot, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Confeiller au Parlement de Bretagne, qui s'eft marié avec *Marguerite Allaneau*, dont vinrent :

1. Jacquette, qui a époufé, par contrat paffé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronnie de Pouancé, le 7 Février 1652, *Philippe-Emmanuel d'Hardouin de la Girouardière*, Ecuyer, dont poftérité. Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE ;
2. Louise, qui s'eft mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guère & de la Rouaudière ;
3. Et Marquise, qui s'eft alliée à *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigotière en Bretagne.

Louis Jacquelot, Ecuyer, Confeiller au Parlement de Bretagne, & *Louife Jacquelot-de-Villereau*, étoient auffi de cette Famille.

JACQUEMAR, à Badonviller, dans le Comté de Salm.

Nicolas Jacquemar, Ecuyer, épousa *Anne Martin*, laquelle se remaria, le 10 Décembre 1595, à *Jean Danus*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-Sauvage. Elle eut du premier lit :

1. Jean, qui suit;
2. Anne, mariée à *Philippe de Choiseul*, Seigneur de Précigny;
3. Et Marie, morte en 1616. Elle avoit épousé, 1° en 1603, *Etienne Piétrequin*, Ecuyer, Seigneur du Mont, mort en 1610; & 2° en 1611, *Abraham du Puis*, Ecuyer. Elle eut de son premier mari : *Jean-Baptiste Piétrequin*, Seigneur du Mont; & du second: *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, se disant aussi Seigneur de Mont.

Jean Jacquemar, Ecuyer, Seigneur de Brazey, de Joiselle & de Tournay, vivant en 1640, avoit épousé *Marie Tardif*, dont pour fille unique,

Marie Jacquemar, dite *de Tournay*, mariée à *Guillaume Yonnet*, Chevalier, Seigneur de Brachay, Alal, Assize. Il étoit Avocat au Parlement en 1680, & eut pour fille : *Marie-Jeanne Yonnet*, mariée à *Louis-Emile d'Ernecourt*, Seigneur de Montreuil. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes de Jacquemar sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 3 gerbes d'or.*

JACQUEMIN. Cette Famille, quoiqu'originairement françoise, se prétend descendre des Jacquemin, cousins de *Jeanne d'Arc*, si connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*.

Ils sont, comme cette Famille, de l'Election de Chaumont-en-Bassigny, & furent anoblis avec les frères de ladite *Jeanne d'Arc*. Ayant été obligée de se retirer en Lorraine à cause de la religion, elle y fut confirmée dans sa noblesse, par Lettres Patentes du 15 Juillet 1681, exempte de toutes Finances ordinaires & extraordinaires, & enregistrée le 2 Septembre suivant en la Chambre des Comptes; mais les troubles ayant cessé, cette Famille revint en France. En 1690, elle fut appelée à l'arrière-ban de la Noblesse de Champagne, par Ordonnance du Comte de Bourlemont-Anglure, Duc titulaire d'Atry, pour lors Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin 1690. Il ne reste plus de cette Famille que

Clément-Antoine Jacquemin de Montigny, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Officier des Chasses de M. le Duc d'Orléans, qui a sept enfans, dont quatre garçons, & trois filles.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 croisettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe. L'écu timbré d'un lion d'or, tenant dans ses pattes une croix de gueules, & issant d'un casque d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

JACQUESSON, Famille noble de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de sable, à l'aigle d'or.*

JACQUIER, Famille originaire de Bourgogne, établie au pays Messin & en Champagne sur la fin du XVIe siècle.

I. Nicolas Jacquier étoit commissaire des Guerres dans la Province en 1580; il épousa, en 1585, *Nicole Waroquier*, fille de *Jean*, Contrôleur des guerres. De ce mariage il eut :

II. Claude Jacquier, chargé du soin des vivres dans la Province de Champagne, qui fut fait Trésorier Commissaire dans les trois Evêchés, & épousa *Anne Robillard*, fille d'un Trésorier de France à Châlons en Champagne, dont pour enfans :

1. François, qui suit;
2. Jean, Vidame de Vieils-Maisons, terre qu'il acquit en 1650, assez considérable, située en Brie, près de Château-Thierry & de Montmirail, grande route de Châlons en Champagne & de Metz, laquelle terre avoit été possédée pendant quatre siècles par la maison de *Conflans*; sa dénomination est de *Vieils-Maisons-le-Vidame*, pour la distinguer d'une autre terre de *Vieux-Maisons*, près de la Ferté-Gaucher; ce titre de Vidame ou de Vidamie lui fut donné par Isabelle de Châlons, qui, par son mariage avec Jean de Conflans, transféra le Vidamé de Châlons sur Vieils-Maisons, dont le nom est aussi écrit *Vieuxmaisons*, *Vielsmaisons*, & *Vieysmaisons*, suivant l'ancienne orthographe. Ledit Jean Jacquier fut fait Conseiller d'Etat par Lettres obtenues de Louis XIV à Fontainebleau le 9 Novembre 1661, dont il prêta serment le lendemain entre les mains de M. Séguier, Chancelier de France, & mourut en 1665;
3. Marie, mariée à *Nicolas de Morvilliers*, Seigneur de Nuisement;
4. Et Anne, mariée, en 1653, à *Nicolas de Bizemont*, Seigneur de Porte & de Chevannes.

III. François Jacquier, Seigneur de Belle-Affife, reçu Secrétaire du Roi, en 1643, eut le Gouvernement général des vivres & des armées, avant qu'ils fuffent en régie ; & depuis l'année 1650, tems où les Provinces en furent déchargées, il fut placé à la tête de cette adminiftration pour en être le chef fous les nom & titre de Commiffaire Général des vivres, jufqu'à fa mort arrivée en 1684. Des lettres du Grand Condé, du Cardinal Mazarin, de MM. de Turenne, de Luxembourg, des Miniftres, à lui adreffées & confervées dans la Famille, font les preuves de l'eftime fingulière qu'ils faifoient de fes talens & de fes connoiffances. M. de Turenne en faifoit un fi grand cas, & avoit tant de confiance en lui, que fouvent il le chargeoit de commiffions très-délicates & très-importantes ; ce Général le faifoit même entrer au Confeil de guerre pour avoir fon avis fur les projets qui lui étoient propofés. En 1675, deux jours après la mort du Maréchal-Vicomte de Turenne, l'armée étant en proie à la douleur, Jacquier vit faire quelques mouvemens à l'armée de Montecuculli pour s'emparer du pofte de Wilftet, qui étoit le magafin de l'armée : il courut en avertir les deux Généraux, pour leur dire qu'il étoit de toute néceffité d'envoyer fur-le-champ deux ou trois brigades pour fortifier ce pofte qui en avoit grand befoin, puifqu'il n'y avoit plus que 150 hommes dedans ; & en effet les brigades arrivèrent dans le même tems que l'ennemi fe préfenta, & ce confeil fut le falut de l'armée. Voy. *les Mémoires de Saint-Hilaire*, tom. I, & *la Vie du Grand Condé*, tom. IV. Il avoit époufé, en 1648, *Anne-Philippe de Châtillon*, fille de N... *de Châtillon*, & de N... *de Clozier de Juvigny*, d'une Famille noble & ancienne de Champagne, laquelle étoit nièce de *Claude de Châtillon*, femme de *Godet de Renneville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, tué en 1652 au combat de Charenton, dont :

1. François Jacquier de Vieils-Maisons, IIe du nom, reçu Confeiller au Parlement & Commiffaire aux Requêtes du Palais en 1680, mort en 1727, fans enfans de *Nicole de Rochereau de Hauteville*, fon époufe, fœur aînée de *Louife-Elifabeth*, femme du Préfident *Jean-Baptifte de la Michodière*, mère de l'Intendant de Lyon ;
2. Hugues-François Jacquier de Bobigny, ancien Officier de Dragons, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare en 1670, mort en 1744, fans poftérité de *Louife Robert de Septeuil*, qu'il avoit époufée en 1730, fille de *Pierre*, Préfident de la Chambre des Comptes ;
3. Philippe, qui fuit ;
4. Et Marie-Antoinette, mariée, le 25 Juin 1680, à *Jofeph d'Efpinay-Saint-Luc*, Marquis de Ligneris, Gouverneur & Lieutenant Général des Villes de Péronne, Montdidier & Roye, Maréchal des Camps & Armées, commandant les Troupes de la Maifon du Roi, tué à Nerwinde le 3 Août 1693. Elle eft décédée laiffant poftérité. Voy. ESPINAY-SAINT-LUC.

IV. Philippe Jacquier d'Hémécourt époufa, en 1698, *Thérèfe Herincx*, d'une Famille de Flandre, qui, en 1640, donna un Evêque d'Ypres, & de laquelle étoient : Demoifelle *Herincx*, époufe du Sieur *Heliot*, Confeiller de la Cour des Aides, morte en odeur de fainteté, & fa fœur *Catherine-Antoinette Herincx*, mère de MM. *Mandat*, l'un Maître des Requêtes, & l'autre Maître des Comptes. Il en eut :

1. Philippe-Guillaume, qui fuit ;
2. Marie Jacquier de Fontenay, mariée, en 1728, à *Jofeph de Sainte-Marie d'Agneaux*, d'une Famille noble & ancienne de Normandie, qui poffédoit, il a plus de 250 ans, les charges de Lieutenans Généraux de la Baffe-Normandie ; de ce mariage font fortis deux enfans. Voy. SAINTE-MARIE d'AGNEAUX ;
3. Elisabeth-Madeleine Jacquier de Sully, mariée, le 5 Septembre 1731, à *Jean-Baptifte de Magontier de Laubanie*, neveu du Lieutenant Général de ce nom, célèbre au commencement de ce fiècle par la belle défenfe de Landau, dont poftérité. Voy. MAGONTIER ;
4. Et une fille, morte fans avoir été mariée.

V. Philippe-Guillaume Jacquier, Vidame de Vieils-Maifons, Seigneur de Bobigny, Jouy, Villeblevin, Belle-Affife & autres Terres qui font dans la famille depuis 140 ans, reçu Confeiller au Parlement de Paris en 1732, & Confeiller de Grand'Chambre honoraire en 1762, a époufé, en 1736, *Renée-Louife-Madeleine Hattes*, fille de *René*, Greffier, Secrétaire des Confeils d'Etat & Privé, l'un des Fermiers Généraux de Sa Majefté, & a recueilli toutes les fucceffions de fes père, mère & oncle, en vertu d'une

donation entre vifs faite, en 1741, par Hugues-François Jacquier de Bobigny. Il n'étoit resté de son mariage qu'une fille unique,

Anne-Françoise-Céleste Jacquier de Vieils-Maisons, morte à Paris le 2 Juin 1760, dans la 16e année de son âge. Elle avoit épousé, le 14 Avril 1760, *Guy-André-Marie-Joseph*, Comte *de Laval*, fils aîné de *Guy-André-Pierre*, Duc *de Laval-Montmorency*, Chef du nom & des armes de la maison *de Laval*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortense de Bullion de Fervacques*, fille d'*Anne-Jacques*, Marquis *de Fervacques*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Maine, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté. (Extrait en partie du *Mercure de France*, de Juillet 1760, IIe vol.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 merlettes de sable, & en pointe d'une tête de bélier du même, accolée & clarinée d'or*, qui est de Jacquier ; *aux 2 & 3 d'azur, à 3 moulinets d'or*, qui est de Chatillon, en Champagne.

* JAGNOT, en Bourgogne. Claude de Jagnot, Gentilhomme ordinaire du Roi, obtint que la Seigneurie d'*Esbarres*, en Bourgogne, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregistrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643. Cette Terre est aujourd'hui possédée par MM. *de Berbis de Rancy*, dont nous donnerons la Généalogie à MAILLYS (les).

JAILLARD, en Poitou : ancienne Famille noble, qu'on croit originaire de Bretagne, dit un *Mémoire envoyé*. Elle ne s'est jamais mésalliée, & a des alliances avec les plus illustres du Royaume. Elle ne s'est occupée que de la profession des armes, & conserve des Lettres écrites par Henri IV & Louis XIV, qui sont des preuves des grands & importans services que plusieurs de ce nom ont rendus à l'Etat. La filiation commence à

I. Jean Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, qui rendit aveu, le 6 Mars 1391, à noble Jean de la Muce, de l'Hébergement noble de la Marronnière, Terre située près de la ville des Sables-d'Olonne en Bas-Poitou. Il eut de *Catherine Aymon*, son épouse,

II. Laurent Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, qui rendit aussi aveu, le 28 Juin 1442, à Guillaume de la Muce, Ecuyer, Seigneur de la Chaize & de la Chapelle-Hermier, de son Hôtel & Hébergement noble de la Marronnière. Il épousa *Françoise Barillon*, dont naquit :

III. Jean Jaillard, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, connu par le même hommage que firent son père & son aïeul ; le sien est du 4 Juin 1463. Il est aussi connu, par un contrat d'acquêt du 7 Octobre 1467, & eut de *Guillermine*, sa femme,

IV. Mathurin Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, de la Rambaudière, &c., qui rendit aveu à noble homme Gilles Milon, Ecuyer, à cause de la Seigneurie de la Ménardière, de la moitié de ce fief & de celui de la Foucaudière le 1er Mai 1479. Il rendit aussi hommage de la Rambaudière à la Baronnie du Poiroux le 13 Mai 1497. Il épousa *Catherine Barillot*, & ils se firent une donation mutuelle le 15 Juillet 1478. De ce mariage vint :

V. Charles Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière & de la Rambaudière, qui se maria, 1° le 28 Janvier 1500, à *Jeanne de Mairé*, morte sans enfans ; & 2° à *Jeanne Morin*, qu'on croit fille de *Pierre*, descendant de *Guillaume Morin*, de Loudon, qui avoit épousé Dame Marie de Dreux, petite-fille de Louis-*le-Gros*, dont les descendans se sont alliés avec la Maison *d'Assé de Montfaucon*, au Maine. Charles Jaillard fit une donation à François, son fils, qui suit, le 12 Février 1532.

VI. François Jaillard, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, rendit hommage à Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, Châtelain d'Aizenay, des fiefs de la Boussardière & de la Guibertière, & transigea le 12 Février 1532. Il fut exempté du ban, le 10 Mai 1574, par Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, en faveur du service de son fils sous ce Duc, & avoit épousé *Anne de la Touche*, dont :

VII. Jean Jaillard, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui rendit aveu à Daniel Poussart, le 9 Juin 1594. Il fut chargé, en qualité de Lieutenant de Charles Renaud, Gouverneur & Commandant en l'absence du Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, de pourvoir aux vivres de l'Armée du Roi, par commission du 12 Octobre 1569. Le 12 Décembre 1572, on lui confia la garde de la

tour de Moricq & du havre de Saint-Benoît-sur-Mer, en Poitou. HENRI IV lui écrivit, le 13 Mars 1585, au sujet de quelques associations, ligues & menées préjudiciables à son service, l'exhorta à s'y opposer & à ramener ceux qui s'y étoient engagés. Les services qu'il rendit à l'Etat lui méritèrent le Gouvernement de Talmont en Bas-Poitou, place pour lors très-forte & importante par sa situation au bord de la mer, & regardée comme une des clefs de la province. La commission lui en fut accordée par le Comte du Lude le 6 Février 1577. Il y fut maintenu par le Baron de Malicorne le 3 Janvier 1585, & le 7 Mai de la même année, HENRI IV lui témoigna, par une seconde lettre, le bon gré qu'il lui savoit de son attachement à son service. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1584, *Nicole de la Mermande*, dont :

VIII. LOUIS JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, la Rivoire & la Boursière, qui se maria, par contrat du 2 Octobre 1615, à *Céleste du Puy-du-Fou*, fille de *Gilbert*, & de Dame *Philippe de Champagne* & de Châteaubriand. Par ce mariage la famille de JAILLARD est alliée aux Maisons de *Beauvau*, de *Levis, la Rochefoucauld*, d'*Amboise*, de *Crussol*, de *Châteaubriand*, de *Rochechouart*, de *Beaumanoir* en Champagne, &c.

IX. LOUIS JAILLARD, IIe du nom, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, la Boursière, la Rivoire, &c., assista au ban convoqué en 1635. Louis XIV l'honora d'une lettre, écrite le 9 Décembre 1648, pour le remercier de ses bons services. Il avoit épousé, par contrat du 18 Novembre 1633, *Foy de Launay*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre. Par ce mariage les Terres de Bois-Catu & de la Grange sont entrées dans cette famille. Il eut de son épouse,

X. FRANÇOIS JAILLARD, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, de la Châtelainie, de la Grange, la Rivoire & la Boursière, qui épousa, par contrat du 11 Janvier 1669, *Jacquette de Saligné*, fille de *Paul-Pyrrhus*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent, Badiolle, Thorigné, le Bois-Belle-Femme, &c., dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PAUL, mort en faisant ses caravannes, après avoir fait les preuves les plus complètes de noblesse qu'exige l'Ordre de Malte, le 6 Novembre 1703.
3. Et AVOIE-THÉRÈSE JAILLARD DE LA MARRONNIÈRE, née le 28 Juillet 1678, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1688, & prouva sa noblesse, depuis l'an 1400, que vivoit LAURENT JAILLARD, Seigneur de la Marronnière, son huitième aïeul.

XI. LOUIS JAILLARD, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, a servi 20 ans Capitaine au Régiment de Royal-Cravates, & a épousé, le 17 Avril 1710, *Marie-Louise Aymon de Belleville*, fille de *Louis*, Baron de Belleville. De ce mariage est issu :

XII. FRANÇOIS-LOUIS JAILLARD, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, du Moiron, &c., qui a épousé, par contrat du 2 Mars 1745, *Françoise Ferron de la Ferronnays*, fille de *Pierre-Jacques-Louis-Auguste*, Marquis de la Ferronnays, Maréchal de Camp, & de *Françoise-Renée le Clerc*, dont :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot ;
2. CHARLES-VENCESLAS, dit *le Chevalier de la Marronnière*, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Autichamp ;
3. Et CANUT, encore en bas âge lors de l'envoi de ce *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à 3 tours d'or, 2 & 1*. Supports : *deux lions*.

* JALESNE, en Anjou : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1634, enregistrées le 6 Février 1635, en faveur de CHARLES, Seigneur DE JALESNE, qui d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, tante de *Claire-Clémence*, mariée au Prince *de Condé*, eut pour héritière ELÉONORE DE JALESNE, alliée, en 1634, à *Louis de Maillé*, dit *de la Tour-Landry*, du chef de sa trisaïeule, principale héritière de cette Maison. De ce mariage elle eut : *Charles de Maillé*, Marquis de Jalesne, père de *Georges-Henri*, chef du nom & des armes de *Maillé*, lequel épousa *Marie-Anne Frézeau de la Frézelière*. Voy. MAILLÉ.

JALLOT, Ecuyer, Comte de Beaumont, en Normandie, Election de Valognes : Noblesse distinguée & alliée aux *Bellefonds*, & à plusieurs autres Familles considérables, dont étoit N... DE JALLOT, Comte de Beaumont, chef de la principale branche qui subsiste.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 3 merlettes de sable, 1 & 2, & accompagné de 3 trèfles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT-CYR, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Mars 1641, par Jugement des Commissaires Généraux, députés par le Roi dans la Généralité d'Alençon. Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. I.

Jacques Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, d'Estrancourt & de la Coudre dans la Vicomté d'Orbec, épousa, en 1598, *Catherine le Hure*, dont :

François Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de la Coudre, qui servit, en 1635, dans la Compagnie du Sire de Matignon, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & son Lieutenant Général en Normandie ; c'est lui qui fut maintenu dans sa noblesse. Il épousa, 1° en 1640, *Barbe de Mailloc,* fille de *Philippe*, Sieur des Esteux ; & 2° *Marie de Mailloc*, fille de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur de la Rimeraye. Il eut du premier lit :

François, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, vivant en 1671 ; on ignore s'il a eu postérité.

Et du second lit vint :

Cyr, qui suit.

Cyr de Jambon, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Cyr, de la Coudre & d'Estrancourt, épousa, en 1674, *Elisabeth-Marie d'Avesgo*, dont cinq garçons, entr'autres :

Cyr-Yves de Jambon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & d'Estrancourt, lequel servit au siége de Saint-Venant en qualité d'Officier dans le Régiment de Saint-Évremont. Il fut ensuite Garde du Corps, puis Sous-Brigadier dans la Compagnie d'Harcourt, & Chevalier de Saint-Louis en 1737. Il a épousé, le 8 Août 1721, *Marie-Louise de la Haye,* fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Villauney, & de *Louise de Bocquensey*, dont :

1. Cyr-Nicolas, Ecuyer, baptisé le 31 Octobre 1723 ;
2. Charles-Auguste-César, baptisé le 30 Avril 1738 ;
3. Julitte-Marie, baptisée le 3 Décembre 1728 ;
4. Françoise-Thérèse, née le 12 Février 1729, reçue à Saint-Cyr en 1739 ;
5. Elisabeth-Rosalie, baptisée le 4 Septembre 1730 ;
6. Marie-Louise-Françoise, baptisée le 30 Septembre 1731 ;
7. Catherine-Agathe-Gabrielle, née le 5 Mai 1733 ;
8. Et Angélique-Élisabeth, baptisée le 27 Octobre 1734.

Les armes : *d'argent, à la plante de laurier de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or.*

JAMBOURG. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 276, qu'Antoine de Jambourg, Seigneur de Montrelet, Mousquetaire du Roi, & François de Jambourg, Lieutenant d'Infanterie, Seigneur de Maury, où ils demeuroient, Prévôté de Montdidier, firent preuve de noblesse en 1693, depuis le 16 Février 1519, que vivoit Lancelot de Jambourg, Ecuyer, Seigneur de Fouilloy, leur bisaïeul.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

JAMES, Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 303.

I. Pierre James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle en Bourbonnois, fut père de

II. François de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Saint-André, qui s'est marié, en 1528, avec *Perronnelle de Moncorbié,* dont il eut entr'autres enfans :

Gilbert, qui suit ;

Et Henri, qui a formé la branche des Seigneurs de *Montcombroux*, aujourd'hui éteinte.

III. Gilbert de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, de Montifaut, de la Tour en partie, eut entr'autres enfans de *Robine Odin*, sa seconde femme, qu'il épousa en 1568,

IV. Louis de James, Ecuyer, Seigneur de Quirielle & de la Tour, qui s'est marié, en 1600, avec *Jacquette Bonnin*, dont naquit :

V. Jean de James, Ecuyer, Seigneur de la Tour, maintenu dans sa noblesse en 1634, qui avoit épousé, 1° en 1626, *Jeanne de Poivre,* Dame de la Boissière ; & 2° en 1642, *Marguerite de la Laurencie*. De son premier mariage est issu pour fils unique,

VI. René de James, Ecuyer, Seigneur des Frénaudies, maintenu dans sa noblesse en 1669. Il épousa, en 1655, *Marie Prévost*, dont il eut :

VII. Elie de James, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, qui épousa, le 8 Janvier 1705, *Jeanne de Pons*, de laquelle sont issus :

Antoine, Ecuyer ;

Et Florence, née le 12 Avril 1721, reçue à Saint-Cyr, le 5 Juin 1731.

Les armes : *de gueules, au dauphin d'or, pâmé & couché.*

JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Mailleraye, en Normandie, Election de Falaise : autre Famille qui porte : *de sable, à la bande d'or, accompagnée de 6 coquilles du même, 1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JANART, Famille établie à Paris.

Jean-Jacques Janart, Seigneur de Lhuys, fils de Jacques, Substitut du Procureur Général du Parlement, fut Conseiller au Châtelet de Paris le 30 Avril 1661, puis au Grand Conseil le 18 Octobre 1665, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du 2 Décembre 1669, & mourut sans enfans le 16 Janvier 1712. Il avoit épousé 1° *Marie-Anne-Françoise-Radégonde le Challeux*, fille de *Jacques*, Auditeur des Comptes ; & 2° en Février 1685, *Hélène-Catherine de Gaumont*, morte le 16 Octobre 1715, fille d'*André*, Seigneur de Saussay & de Vaurichard, Avocat au Parlement, Conseiller d'État en 1655, mort en 1684, & de *Catherine du Chesne de Grandmaison* ; & sœur de *Jean-Baptiste de Gaumont*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Marie de Gaumont*, femme de *Pierre de Bragelongne*, Président aux Enquêtes du Parlement de Bretagne.

Les armes : *de gueules, à 2 cors de chasse d'or, adossés & suspendus, accompagnés en pointe d'une molette du même.*

Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 277, remonte cette Famille à Jean Janart, Avocat du Roi, à Château-Thierry, qui vivoit avec *Gillette Hennequin*, son épouse, en 1510. Jacques Janart, & son père, qui étoit Substitut du Procureur Général du Parlement, furent jugés nobles par Arrêt du Conseil du 19 Décembre 1669. (Haudicquer de Blancourt, dans son *Nobil. de Picardie*, donne à cette Famille pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cors de chasse du même.*)

JANILHAC (de), Famille ancienne qu'on trouve alliée avec celle de *Vion*, & de laquelle étoit

Guillaume de Janilhac, Ecuyer, Seigneur de Guitrancourt, qui avoit épousé *Perrette de Sailly*, morte le 31 Octobre 1512, dont il eut :

Marie, qui s'est mariée avec *Jean de Vion*, Ecuyer, Seigneur de Huauville & de Becheville, dont postérité. Voy. VION (de).

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un lion d'azur, & accompagnée de 6 molettes d'éperon d'or, 3 en chef & 3 en pointe.*

JANIN (de), noble & ancienne Famille en Lorraine, éteinte depuis près de 100 ans, dit un *Mémoire envoyé*.

I. Nicolas de Janin, Seigneur de Manoncourt, épousa, vers l'an 1430, *Marguerite d'Einville*, sœur de *Claude* & de *Jean*, Seigneurs *de Valhey*, Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, dont la Maison s'est fondue dans celles *des Porcellets de Maillane*, de *Colore de Linden* & de *Serrières*. Nicolas eut de son mariage :

II. Vautrin de Janin, Seigneur de Manoncourt, qui se maria avec *Hillouy de Symier*, fille de *Jean*, Maitre des Comptes de Lorraine en 1450, & de *Béatrix de Mélian* (petite-fille de *Thirion de Mélian*, Procureur Général de Lorraine dès la fin du XIVe siècle), & sœur de *Madeleine de Symier*, femme de *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de Remicourt, premier Camérier de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. Vautrin de Janin eut pour enfans :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Et Jean, Seigneur de Manoncourt, marié à *Jeanne de Bertrand*, Dame de Brin, des Barons *de Marimont*, fille de *Didier*, Seigneur de Brin, Trésorier Général des Finances du Duc Antoine, & d'*Anne-Marguerite de Küel*, d'une illustre Maison de Silésie. Elle mourut en 1596, & n'eut de son mariage que trois filles, savoir :
   1. Marie, morte en 1560, femme de *Bonaventure de Rennel*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qu'elle avoit épousé le 3 Août 1548, dont postérité ;
   2. Hillouy, mariée, en 1559, à *Nicolas de Rennel*, Seigneur du fief de Rennel à Delme, Maître d'Hôtel de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, dont des enfans. Voy. RENNEL ;
   3. Et Françoise, Dame de Brin & de Manoncourt, qui, en 1575, étoit veuve de N... *de la Neufville*, Lieutenant des

Gardes du Corps du Grand-Duc Charles. Elle étoit remariée, 2° en 1576, à *Francisque de Strozzy*, Gentilhomme de la Chambre de la Ducheſſe Douairière de Lorraine, mort, ſans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Elle épouſa, 3° *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Ducheſſe de Clèves, iſſu d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre, & elle mourut ſans enfans en 1611.

III. Nicolas de Janin, IIe du nom, épouſa, 1° *Marguerite des Fours*, morte le 28 Mars 1527; & 2° *Philippe de Paynet*, fille de *Nicolas*, Echanſon de la Reine de Sicile, & de *Marie de Servais*. Du premier lit il eut :

Claude, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

Marthe, mariée, en 1555, à *Thierry-Alix de Véroncourt*, Seigneur dudit lieu & de Forcelles, Miniſtre, Secrétaire d'Etat & Préſident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine, dont elle eut poſtérité. Voy. VÉRONCOURT.

IV. Claude de Janin épouſa *Eléonore de Gennetaire*, & en eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Jacqueline, mariée à *Claude d'Arbois*, Conſeiller d'Etat.

V. Claude de Janin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, eſt mort ſans enfans de ſa femme *Marguerite de Chaſtenay*.

Les armes : *loſangé d'or & de gueules; à la faſce d'azur, & une croix fleuronnée d'argent, brochante ſur le tout.*

JANIN DE GABRIAC, en Languedoc; Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à un arbre planté ſur une montagne d'argent, accompagné de 5 étoiles du même, 2, 2 & 1.*

JANNEL (de), en Bourgogne : ancienne Famille noble, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous donnons la généalogie, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux. Elle remonte à

I. Guiot de Jannel, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecourt, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, ſous Othe Cuens, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce Guiot de Jannel, de faire démolir la maiſon forte que Fouquet de Rigny avoit oſé faire conſtruire à Richecourt, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne ſont que le Vaſſal ne peut bâtir maiſon forte dans le domaine de ſon Seigneur, ſans ſa permiſſion. Cette Lettre eſt rapportée tout au long dans l'Inventaire du célèbre Bouin, dont l'original, cote 18, layette n° 93, fief de Bourgogne, année 1290, ſe trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce Guiot de Jannel épouſa *Gombeaud*, dont il eut :

II. Eudes de Jannel, qui ſuccéda à ſon père, comme il paroît par une reconnoiſſance de vaſſalité rendue, en 1339, aux Ducs de Bourgogne, en ſon Caſtel de Dijon, du petit fief de Sennecey en Bourgogne. Elle ſe trouve dans l'Inventaire du même Bouin, fief de Bourgogne, liaſſe 1027, layette 176, n° 17, année 1339. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

III. Jehan de Jannel, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Sennecey en Bourgogne, à Louis de Châlons, en préſence de le Bègue de Villaines, Nicole de Ligne & Enguerrand de Heſdin. Cet hommage ſe trouve dans la layette 142, n° 160, où il eſt dit tenir de Eudes, ſon père, *ni prou ni mieux que lui l'hommage lige qu'il rend à ſon Seigneur.* Il épouſa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platière*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comteſſe de Bourgogne. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres : Jehan, qui ſuit, le ſeul qui eut poſtérité.

IV. Jehan de Jannel, IIe du nom, fut Archer du Corps du Duc de Bourgogne, ſurnommé Jean-*ſans-peur*. Il eſt nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à cauſe de leur fidélité envers leur Souverain. Cet évènement eſt écrit au long dans les *Annales de Bourgogne*, par Paladin de Cuzeau, pag. 601 & 602. Ce Jehan, IIe du nom, épouſa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. Jacques de Jannel, Ier du nom, Officier du Duc Philippe de Bourgogne, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaune*, fille de *Pierre*, Chevalier, Docteur ès-Lois, & Maître des Requêtes du même Duc Philippe. Il en eut Guy, qui ſuit, qu'il laiſſa en minorité ſous la tutelle de *Pierrette le Goux*,

sa mère. (C'est ce qu'on voit par la reprise de fief de Sennecey, qu'elle fit au nom de son fils, layette 280, n° 2892, cote 55. Ceci est rapporté dans l'Inventaire de Bouin, & justifié dans l'Etat du Sieur *le Goux*, à la pag. 836 des *Annales de Bourgogne.*)

VI. Guy de Jannel, Seigneur de la Tour, passa au service de l'Empereur Charles-Quint, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de ses Armées. C'étoit l'*Archimède* de son tems, dit Strada. Il avoit poussé le Mécanisme aussi loin qu'il peut aller, ainsi que de nos jours le fameux Vaucanson. Il faisoit voler des oiseaux de bois, battre des armées, &, par son industrie, savoit amuser l'Empereur dans sa retraite de Saint-Just. Il poussa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monastère de Saint-Just le croyoit sorcier. On lit ces faits dans l'Histoire de Strada, guerres de Flandre, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolède, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolède, & dans un Livre intitulé *Morales Ambrosii Cremonensis de Descriptione*, plusieurs particularités sur son génie dans l'invention. Il se maria à Milan, mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut trois fils :

Deux s'établirent dans cette ville ;
Et le troisième fut

VII. Rollin de Jannel, lequel entra en France avec l'Amiral Chabot, qui le présenta à la Reine. Il servit avec distinction sous ce Général, qui, s'étant retiré dans son Château de Couchey, près de Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. François de Jannel, Co-Seigneur de Courchamp & de Pagney en Bourgogne, qui épousa *Perrette Boileau*, fille de noble *Jean*, Maire d'Auxonne, dont aussi pour fils unique :

IX. Pierre de Jannel, Seigneur de Courchamp, Billey, Villers-Rotin, près d'Auxonne, Lieutenant Général & Criminel de cette Ville, qui s'est marié, le 1er Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, nièce de noble *Hector de la Croix*, Conseiller d'Etat, Secrétaire de la Reine Catherine de Médicis, & des trois Rois, ses fils, François II, Charles IX, & Henri III. (C'est ce qui est prouvé par le testament d'*Hector de la Croix*, du 17 Mai 1611, passé à Paris devant les Notaires *Bergeons* & *Lybaut*, mort en cette ville, rue des Blancs-Manteaux.) Pierre de Jannel eut pour enfans :

1. Nicolas, Aumônier de Madame la Dauphine ;
2. Jacques, qui suit ;

Et deux filles, Religieuses.

X. Jacques de Jannel, IIe du nom, Seigneur de Billey, Villers-Rotin, qu'il reprit de fief, des Granges & Rosottes, Commissaire-Examinateur, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Losne, le 7 Septembre 1616, s'est rendu célèbre dans la défense de ce siège, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre suivant, par le Général Gallas. Cette ville fut investie, & sa prise pouvoit entraîner la perte de la France ; il n'y avoit qu'une petite garnison pour la défendre. Jacques de Jannel, IIe du nom, inspira cette fameuse délibération, *de mourir plutôt que se rendre* ; il parut d'abord sur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient sa petite troupe, courroit partout où le danger étoit pressant, à la tête des habitans, & y fit la plus généreuse défense ; son activité à commander sauva cette Ville, ses compatriotes & la France. C'est ce qui est rapporté par M. de Saint-Foix dans son 5e vol. des *Essais sur Paris*, & M. d'Ussieux a jugé cette belle défense digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment représenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand Condé & le Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de distinction à Jannel, pour avoir défendu si généreusement sa Patrie ; mais il les refusa, en disant : *que ses braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que suivre son inclination, & remplir le devoir de sa place.* Le Grand Condé, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir secourir cette ville, dit à Jannel les choses les plus flatteuses, l'appela son *ami* & son *bras droit* ; l'assura, qu'en mémoire de cet heureux évènement, il vouloit qu'il en restât des marques éternelles parmi les descendans de ses braves soldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il surmontât ses armes d'*une tour en ci-*

mier, d'où sort un dextrochère armé d'une épée flamboyante, avec ce cri d'armes : *J'ai en elle confiance*, & cette légende latine : GALLAS SUORUM STRAGE FUGATUR. Ayant été forcé de manger, avec les siens, pendant le siège, des rats & du cuir bouilli, il mourut peu de tems après, de la peste. Il avoit épousé 1° *Philiberte Bossuet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célèbre Evêque de Meaux, dont la mère étoit une *Languet*, & la grand'mère une *Rigoley*; & 2° le 26 Mai 1631, *Claudine Arnoux-de-Bellegarde*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Bellegarde. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. N.... DE JANNEL, Chevalier de Saint-Louis, assassiné, par son domestique, sur le chemin d'Auxonne;
3. Et JACQUES, rapporté après son frère aîné.

XI. PIERRE DE JANNEL, IIe du nom, Seigneur de Billey, Villers-Rotin, des Granges & Rosottes, fut Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Losne, sur la résignation de son père, le 13 Décembre 1630, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XII. ELÉONOR DE JANNEL, qui épousa une Demoiselle *Chesne*, laquelle le rendit père de

XIII. ROBERT DE JANNEL, Intendant Général des Postes & Relais de France, mort à 87 ans, sans avoir été marié, regretté de feu LOUIS XV, qui lui écrivit, trois heures avant sa mort, une Lettre de sa main, qu'on conserve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. JACQUES DE JANNEL, IIIe du nom, Seigneur de Billey, fils puîné de JACQUES II, & de *Claudine Arnoux-de-Bellegarde*, sa seconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le siège de Saint-Jean-de-Losne, & brisa ses armes d'un *chevron*. Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député desdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1er Janvier 1661; ce fut pour lui une commission des plus honorables. Il exerça sa charge pendant 48 ans, avec un applaudissement universel, ce qui fit, qu'annonçant sa mort au Parlement de Dijon, le Procureur Général dit aux Mercuriales, *que jamais la Cour n'avoit eu à réformer aucun de ses Jugemens*. Il eut de *Jeanne de Joliclerc*, son épouse, fille de *Jérôme*, Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639 :

1. JEAN-BERNARD, qui suit;
2. Et CLAUDE, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il se distingua par plusieurs belles actions, notamment à la bataille de Staffarde en Piémont, où, après avoir emporté un poste, il tomba criblé de coups.

XII. JEAN-BERNARD DE JANNEL, né en 1661, reçu Conseiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec dispense d'âge, ne prit que la qualité simple de *noble* JEAN-BERNARD DE JANNEL, sur quoi le Procureur Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de sa noblesse, celle de Chevalier, à quoi il répondit : *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en se faisant aimer & estimer.* Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grandes affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu d'un consentement unanime, de la charge de Grand Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y règne encore aujourd'hui. Il reçut plusieurs Lettres de M. le Chancelier d'Aguesseau, qui prouvent le cas que ce grand Magistrat faisoit de son mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il souhaite que son fils, marchant sur ses traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par sa retraite; & dans une autre, il le prie d'assister à la Compagnie dans toutes les occasions importantes. Il eut ses Lettres de Conseiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de services, scellé du sceau de la Compagnie, & signé par M. de Monnier, Premier Président. Ce certificat fut si glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée la même année, & laissa de sa femme, *Anne de Belhostel*, petite-fille de *Maximilien*, Capitaine dans le régiment de Vandy :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-BERNARD, Seigneur des Essards, le-

quel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une distinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec feu M. d'Armentières, pour une méprise faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le siège d'Anvers, il fut criblé de blessures, & resta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier de la Perrelle l'ayant reconnu parmi les morts, le secourut; mais il mourut d'une blessure qu'il recut à la cuisse l'année suivante, à la défense du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de postérité de son épouse *Rose de Beauvoisin*, laquelle se remaria au Comte *de Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine;
3. Anne, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761;
4. Et Philiberte, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune, dont des enfans. Voy. VIENOT.

XIII. Jacques de Jannel, IVe du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conseiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dôle, sur la résignation de son père, & reçu le 10 Décembre suivant, obtint aussi des Lettres d'Honoraire le 13 Août 1751, & épousa *Marie-Thérèse-Elisabeth Perrenot*, qui descend de *Nicolas Perrenot*, Conseiller au Parlement de Dôle en 1686, lequel assista au traité conclu entre le Roi de France & la Princesse d'Orange. De ce mariage sont issus:

1. Robert, qui suit;
2. Gabriel, dit *le Chevalier* de Jannel, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Custine;
3. Claudinette, mariée, en 1761, à *Jacques Perreney*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne;
4. Et Thérèse, non encore mariée.

XIV. Robert de Jannel, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Châtelier, né le 19 Juillet 1736, a servi dans le Génie, & n'est pas encore marié.

Les armes: *d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent*, 2 & 1; *l'écu surmonté d'une tour d'argent*, en cimier, *saillante de la couronne, d'où sort un dextrochère armé d'une épée flamboyante d'or*. Pour légende latine, comme on l'a dit: Gallas suorum strage fugatur.

* JANNIÈRE (la), en Bretagne: Seigneurie unie à celle de *la Coignardière*, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregistrées à Nantes, en Bretagne, le 14 Février 1645, en faveur de *Jacques Barrin*, Seigneur de la Galissonnière, Maître des Requêtes & Premier Président de la Chambre des Comptes de Nantes. Voy. BARRIN de la GALISSONNIÈRE.

* JANSON, en Provence. *Jean de la Terre*, Seigneur de Janson, donna la Sirerie de Janson à sa nièce, *Antoinette de la Terre*, mariée, en 1504, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Barben, père de *Gaspard* & aïeul de *Melchior*, en faveur duquel la Baronnie de *Villelaure* & les Seigneuries de *Janson*, de *Trèsemines*, & de *Saint-Estève*, furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de Janson, par Lettres du mois de Mai 1626. Voy. FORBIN.

JANSSEN, Famille noble & ancienne de Gueldre, qui vint s'établir en Angleterre sous le règne de Guillaume III, & dont étoit

Théodore Janssen, Chevalier, qui avoit été créé Baronnet le 11 Mars 1714, par Georges Ier; il fut choisi en 1720 pour être un des Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud. Il avoit épousé une fille du Chevalier *Robert Henley*, de qui descend le Comte *de Northington*, aujourd'hui Grand Chancelier de la Grande-Bretagne. Il a eu de son mariage:

1. Abraham, Chevalier, mort le 19 Février 1765;
2. Henri, qui suit;
3. Etienne-Théodore, Chambellan de Londres;
4. & 5. Guillaume & Robert.

Et trois filles, dont une a épousé le Lord *Baltimore*.

Henri Janssen, nouveau Chambellan de la ville de Londres, succéda à son frère aîné pour le titre de Baronnet, & fit sa résidence en France.

JAQUOT, en Bourgogne. De cette Famille étoit

Jacob-Paris Jaquot, Sieur de Neully, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, puis le 19 Novembre 1525, Avocat Général

au Parlement de la même ville, reçu le 4 Décembre suivant, ensuite Conseiller du même Parlement le 12 Novembre 1532; mais sa nomination n'ayant pas eu lieu, il fut pourvu, en 1535, de la charge de Conseiller au Grand Conseil, où il fut reçu le 15 Février. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JARDIN (DU) ou DUJARDIN, dans le Brabant: Famille dont étoit NICOLAS DU JARDIN, qui avoit épousé *Claire Collart*, de laquelle il eut:

PHILIPPE DU JARDIN, né à Tourcoing, près de Lille en Flandre, qui vint s'établir aux Pays-Bas. Il fut Substitut du Procureur Général, ensuite Chevalier, Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur & Conseiller au Parlement de Malines, par Lettres Patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706, ayant épousé *Caroline-Marguerite-Gratiane Bunnens*, morte le 8 Mars 1717, & enterrée à Saint-Pierre de Malines, sœur de *Catherine-Henriette Bunnens*, morte le 30 Janvier 1742, seconde femme de *Jean-Joseph Vecquemans*, premier Baron de la Verre. PHILIPPE DU JARDIN a eu de son mariage, entr'autres enfans:

JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit;
Et CONSTANCE-HYACINTHE-JOSÉPHINE, baptisée le 11 Octobre 1688, morte le 17 Décembre 1751, & enterrée à Sainte-Catherine de Malines, première femme, le 11 Août même année, d'*Henri-Joseph Gielis-d'Hujoël*, Avocat au Grand Conseil, mort sans hoirs le 18 Septembre 1753. Voy. GIELIS D'HUJOEL.

JOSEPH-AUGUSTIN DU JARDIN, Echevin, & ensuite Bourgmestre de Malines, mort au Monastère de Terbanck, près de Louvain, le 24 Avril 1742, & enterré dans l'Eglise Paroissiale d'Héverlé, près dudit Louvain, avoit épousé *Marie-Philippine-Françoise van der Meeren*, Dame van der Haeghen, née à Malines en 1694, Paroisse de Saint-Rombaud, morte au mois d'Août 1762, fille aînée de *Gaspard van der Meeren*, Secrétaire & Greffier du Parlement de Malines, & de *Marie-Josèphe Nys*, Dame de Terhaegen, dont:

1. JOSEPH-HONORÉ, Prêtre & Chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles, en 1748;
2. AUGUSTIN, Chanoine régulier à Hanswyck, près de Malines;
3. CHARLES-GASPARD-HYACINTHE, Seigneur de Terhaegen, Licencié es-Droits, Maître de Police de Malines, mort en 1759, non marié;
4. PHILIPPE, Officier d'Artillerie, au service de l'Impératrice-Reine;
5. RÉGINE, Religieuse à Terbanck, près de Louvain;
6. CAROLINE;
7. ANNE-LUCRÈCE, mariée, le 21 Septembre 1748, à *Joseph-Emmanuel-François Corten*, Baron de Thulden, Rumsdorp & Overwinden;
8. LOUISE, épouse, en 1763, de N... *Trigolt*, Capitaine d'Artillerie aux Pays-Bas;
9. 10. & 11. MARIE, FRANÇOISE-ANTOINETTE & ISABELLE.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile à 6 rais d'or.* (Mémoire envoyé.)

JARDINE (DE LA). C'est une ancienne Famille noble de la ville d'Asti en Piémont, laquelle, suivant une Enquête dressée de l'autorité des Magistrats de cette Ville en 1535, & le témoignage de César Nostradamus, dans son *Hist. de Provence*, part. III, p. 302, passa du Piémont en Provence, en 1446, sous le règne de RENÉ D'ANJOU, surnommé *le Bon*, & s'établit depuis dans le Bourg de Thor au Comtat Venaissin.

I. PERRIN DE LA JARDINE, Chevalier de la ville d'Asti en Piémont, est ainsi qualifié dans des actes passés par GEORGES DE LA JARDINE, son second fils. Ses enfans furent:

1. ANTOINE, qui continua la branche aînée en Piémont, dont on n'a nulle connoissance;
2. GEORGES, qui suit;
3. Et SEGOND, duquel on n'a que le nom.

II. GEORGES DE LA JARDINE, né à Asti, fut Maître d'Hôtel du Roi RENÉ par Lettres de l'an 1446, & Gentilhomme ordinaire de la Maison de ce Prince par d'autres Lettres de 1452. Il mérita la confiance & l'estime de la Reine ELISABETH DE LORRAINE, par les services importants qu'il rendit à cette Princesse pendant la prison du Roi son mari, suivant plusieurs Lettres que l'on conserve en original dans la Famille. Il épousa *Jeanne d'Amanzé*, en Bourgogne, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite de Semur*, qui lui donnèrent en dot 7000 florins d'or. Leurs enfans, chargés d'écarteler leurs armes de celles d'*Amanzé*, furent:

1. Ferdinand, mort en bas âge;
2. Milet, qui suit;
3. & 4. Jean & Alexandre, co-héritiers de leur père, & morts sans enfans.

III. Milet de la Jardine épousa 1° *Françoise de Pauli*, dont il n'eut point d'enfans; on ne sait de quelle Famille elle étoit; & 2° par contrat passé devant *Jean Femelli*, Notaire d'Avignon, en 1490, *Catherine de la Baye*, veuve de *Pierre Gérard*, Avignonois. (Les armes de *la Baye* sont : *écartelé*, *aux 1 & 4 d'azur*, *au pin d'or*, *soutenu par 2 lions du même; aux 2 & 3 d'argent*, *au chevron de sable*.) Du second lit, Milet eut pour fils :

IV. François de la Jardine, qui s'est marié, par contrat passé en 1524, devant *Joseph Borelli*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Novarin*, fille de *Barthélemy*, & d'*Argentine de Pascalis*, dont entr'autres enfans:

François, qui suit ;
Et Catherine, mariée, en 1553, avec *Gaspard d'Astriot*.

V. François de la Jardine, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Pape, & Gouverneur de Thor au Comtat Venaissin pendant les troubles des guerres civiles, par Lettres, du 21 Avril 1570, du Cardinal Georges d'Armagnac, Collègue du Cardinal de Bourbon en la légation d'Avignon, se porta dans toutes les occasions avec beaucoup de valeur & de zèle pour la défense des intérêts du Saint-Siège & du Roi. Il fut blessé dans plusieurs combats, & eut une jambe emportée d'un coup de canon. Ses services & ses talens pour l'art militaire lui acquirent la réputation d'un excellent homme de guerre. Marc-Antoine de Martinengue, Commandant en chef dans le Comtat Venaissin, reçut commission du Pape, en 1574, de l'armer *Chevalier*, ce qu'il exécuta le 13 Avril de l'année suivante. Il épousa, 1° par contrat passé, en 1559, devant *Fusati*, Notaire, *Anne de Verdelin*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne de Merles*; 2° *Gabrielle d'Alleman*, veuve d'*Antoine Comte*, dit *de Cabassole*, & fille *de Labeau*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Rebolis*; & 3° *Florie de Vassadel*, sœur de *Guillaume*, Grand Prieur de Toulouse, & Général des Galères de Malte, & fille de *Jean de Vassadel*, Seigneur de Vacqueyras, & de *Madeleine de Thesan de Venasque*. Du premier lit vint :

1. Marc-Antoine, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1535.

Du second lit sont issus :

2. Henri, légataire de son aïeul maternel en 1590, reçu Chevalier de Malte en 1594;
3. Marie, aussi légataire de son aïeul maternel la même année que son frère.

Et du troisième lit sortirent :

4. Guillaume, qui suit;
5. & 6. Thomas & Jean-Vincent, reçus Chevaliers de Malte, avec leur frère Henri, en 1594.

VI. Guillaume de la Jardine épousa *Marguerite de Péruzzi*, fille de *Raymond*, Chevalier de l'Ordre du Pape & de Saint-Etienne de Florence, & d'*Anne Gombert*, Dame d'Albaron-lès-Arles, dont :

1. Jean-François, qui suit;
2. & 3. Gaspard & Aimare, reçus Chevaliers de Malte en 1639.

VII. Jean-François de la Jardine épousa, 1° par contrat passé en 1650, devant *Fayard*, Notaire à l'Isle-en-Venaissin, *Gabrielle de la Forestie*, fille de *Jean-Libéral*, Baron de Beignet, & Co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de *Charlotte de Petri de Graville;* & 2° par contrat passé en 1651, *Gabrielle Tardon de Villemagne*, fille de *Charles*, & d'*Anne Guyard de Saint-Julien*. Il eut de cette seconde femme :

1. Joseph-François, qui suit;
2. & 3. Jean-François & Dominique; le premier, Religieux de Cluny; & le second, Recollet; tous deux vivans en 1736.

VIII. Joseph-François de la Jardine épousa, en 1680, par contrat passé devant *Plassani*, Notaire à Thor, *Gabrielle de Guillaumont*, fille de *Claude*, Seigneur de Miscon & de Fosseran, Gouverneur des Château & Viguerie de Roquemaure en Languedoc, & d'*Elisabeth de la Tour du Pin la Charce*, dont il n'a point laissé d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 vairé d'or & de sable*, qui est de la Jardine; *aux 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or*, qui est d'Amanzé. (*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. II, pag. 139.)

JARENTE. Voy. GÉRENTE.

* JARNAC, en Angoumois. Ce lieu est célèbre par la victoire qu'Henri, Duc d'Anjou, frère de Charles IX, depuis Roi Henri

III, y remporta ſur les Calviniſtes au mois de Mars 1569. La Seigneurie de JARNAC, érigée en *Comté*, eſt poſſédée par la branche de *Rohan-Chabot*. *Guy-Henri*, Seigneur, Comte DE JARNAC, Lieutenant Général au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, chef des nom & armes de *Chabot*, & dernier mâle de la branche aînée, a eu pour fille unique & héritière *Anne-Marie-Louiſe Chabot-de-Jarnac*, veuve de *Paul-Auguſte-Gaſton de la Rochefoucauld-Montendre*, l'un des cadets du feu Duc *de la Rochefoucauld*, mort ſans enfans le 19 Décembre 1714. Elle s'eſt remariée, le 19 Juin 1715, à *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, d'abord appelé *le Chevalier de Léon*, devenu Comte DE JARNAC par ſon mariage, ancien Colonel d'Infanterie, né le 14 Janvier 1687.

Un quint de la belle Terre et Seigneurie de JARNAC appartient, depuis 200 ans ou environ, à une des branches de l'ancienne Maiſon de *Galard*, repréſentée en 1774 par le Comte de *Béarn*. Ce quint lui eſt venu par N.... *de Chabot*, aïeul du Comte de *Béarn*. (*Diction. des Gaules*, tom. III, au mot JARNAC). Voy. CHABOT, en Poitou, & GALARD DE BRASSAC.

JARNAGE, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 305, & dont une branche, qui ſubſiſte en Bretagne, fut maintenue dans ſa nobleſſe en l'année 1670.

I. JEAN DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, demeuroit dans la Paroiſſe de Luçay en Berry, en 1513. Il eut pour fils,

II. JEAN DE JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Coignées, de la Jacquelinière, &c., qui comparut, avec les autres Gentilshommes du Bailliage de Blois, au ban et arrière-ban, convoqué pour le ſervice du Roi en 1534. Il avoit épouſé, en 1513, *Catherine de la Taille*, dont:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. LAURENT, Ecuyer, Seigneur des Coignées;
3. & 4. ANTOINE & GILES, Ecuyers.

III. FRANÇOIS DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, épouſa, le 16 Août 1563, *Antoinette Soret*, & en eut:

IV. JACQUES DE JARNAGE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de la Rochecadou & des Aubruns, allié, en 1594, avec *Louiſe de Cornouailles*, dont vinrent:

1. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de Larray, & de la Rochecadou, marié, en 1623, avec *Anne Duret*, dont naquit:
   CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, qui épouſa *Françoiſe de Cottereau*.
2. Et JACQUES, qui ſuit.

V. JACQUES DE JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, épouſa, le 24 Avril 1650, *Catherine Gaudrion*, dont il eut:

VI. FRANÇOIS DE JARNAGE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, déclaré *noble* & *iſſu d'extraction noble*, avec FRANÇOIS DE JARNAGE, ſon frère puîné, le 15 Mai 1710. De ſon mariage avec *Marguerite Renard* ſortit entr'autres enfans:

VII. FRANÇOIS DE JARNAGE, IIIe du nom né le 25 Novembre 1695, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & des Aubruns, qui a épouſé, le 27 Mars 1720, *Bonne de Quinemont*, dont il a eu entr'autres enfans:

JEANNE-BONNE, née le 21 Mars 1724, reçue à Saint-Cyr le 14 Août 1735.

Les armes: *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 croiſſans du même, & en pointe d'un ſcorpion d'or.*

JARRY, à Paris. ROBERT JARRY, Docteur en Droit, fut Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données au bois de Vincennes le 13 Mai 1527. Il prêta ferment entre les mains du Chancelier le 22, & au Grand Conſeil le 23 du même mois, & mourut en 1552, ſans alliance. Il étoit fils de ROBERT JARRY, Seigneur de Doueſnart, Maître des Comptes de RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & de *Philippe de Trepigné*.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'une tête de lévrier d'argent, colletée de gueules.*

JARS. Les Seigneurs de ce nom ſont un rameau de la branche de la Maiſon de *Rochechouart-Chandenier*, qui fut ſubdiviſé depuis en deux autres, dont le premier finit en 1649, dans la perſonne de *Gabriel de Rochechouart*, Seigneur de Jars, frère aîné de *François*, nommé *le Commandeur de* JARS, ſi célèbre par la perſécution du Cardinal de Richelieu. Voy. ROCHECHOUART.

JARSAILLON, noble & ancienne Fa-

mille, originaire de Bourgogne, issue de noble race & d'ancienne extraction ; elle a été maintenue dans sa Noblesse par Lettres Patentes données en forme de Charte, au mois de Novembre 1706, dûment enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Dijon ; nous allons en donner la Généalogie par filiation suivie, qui remonte à GUY, qui forme le 1[er] degré.

I. GUY DE JARSAILLON, Damoiseau *(Domicellus)*, étoit marié avec *Barbe de Rosey*, en 1497, de laquelle il eut :

II. HENRI DE JARSAILLON, Ecuyer, qui épousa *Catherine d'Illy* en 1539, dont :

III. PHILIPPE DE JARSAILLON, marié à *Hélène de Saint-Eusoge* en 1574, dont il a eu :

IV. COSME DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Crespy, Capitaine d'Infanterie sous le règne d'HENRY IV, qui épousa *Jeanne des Couleurs*, en 1611, duquel mariage sont sortis :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui épousa *Michelle Courtin*, & en eut une fille, nommée SUSANNE, mariée à *Jean de Monitot*.
2. PIERRE, qui suit ;
3. BALTHAZAR, mort Père de l'Oratoire
4. PAULINE, mariée à *Guillaume de Mas*, Ecuyer;
5. Et LUCRÈCE, mariée à *Antoine de Paluat*.

V. PIERRE DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Curgy & de Crespy, Capitaine de Cavalerie, épousa, en 1660, *Claude Simonnin*, veuve d'*Aubin de la Valade de Truffin*, mort en 1677, laissant pour enfans :

1. DENIS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JACQUES-IGNACE, mort jeune;
3. & 4. Deux filles, mortes en nourrice ;
5. JEANNE-MARGUERITE, mariée à *Pierre Bruneau*, Conseiller, Chevalier d'honneur au Chatelet ;
6. Et JEANNE-FRANÇOISE, morte sans alliance.

VI. DENIS-FRANÇOIS, Baron de JARSAILLON, Seigneur de Chigy-le-Monial, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Phélypeaux, puis Sous-Bigadier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse de race & d'ancienne extraction, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1706. *Veut Sa Majesté, que comme nobles de race & d'ancienne extraction, ils soient reconnus tels, tant en jugement que hors du jugement, & jouissent à ce titre de tous les honneurs, rangs, privilèges, exemptions, prérogatives & dignités attribuées aux anciens Gentilshommes du Royaume ; qu'ils puissent continuer à prendre la qualité d'Ecuyer, parvenir à tous degrés de Chevalerie, &c.* La Baronnie de *Villars*, au Bailliage de Bourbon-Lançy, qui lui appartenoit, fut érigée en son nom de Famille, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, & enregistrées le 15 Décembre suivant, en faveur de ses services; il se retira après la bataille de Malplaquet, avec une pension, & est mort en 1736. Il avoit épousé, en 1685, *Gilberte Blondat*, veuve de *Claude de Gayot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, dont il laissa :

1. & 2. PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, malheureusement écrasés par la chute d'une tour du Château de Chigy-le-Monial, en 1702 ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, mort en bas âge ;
4. MARGUERITE-GILBERT, Mousquetaire dans la première Compagnie, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chépy, mort sans alliance, en 1765 ;
5. DENIS, aussi Mousquetaire, puis Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort jeune & sans alliance ;
6. PIERRE-CLAUDE, qui suit ;
7. CLAUDE-MARIE, mariée, en 1717, à *Paul de Jacquinet-de-Cussy*, Lieutenant de Dragons, dont postérité ;
8. CLAUDE-MARGUERITE, morte jeune;
9. Et JEANNE-FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun ; elle y fut placée par brevet du Roi, qui a droit d'y placer une Religieuse, lorsqu'il nomme une Abbesse.

VII. PIERRE-CLAUDE, Baron de JARSAILLON, fut Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort en 1780; il avoit épousé, en 1748, *Jacqueline du Crest-de-Chigy*, de la branche de *du Crest-de-Chigy*, qui descend, par les femmes, de l'illustre Maison *de Semur*, dont étoit *Saint Hugues*, troisième Abbé de Cluny ; de l'illustre Maison *d'Aquin*, dont étoit *Saint Thomas d'Aquin* ; de celle *de Rolin*, dont étoit le Cardinal de ce nom, & de plusieurs autres grandes Maisons. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-MARGUERITE, qui suit;
2. FRANÇOIS-LAZARE, Seigneur de Franchesse & de Néty, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Beauvau, qui a épousé, en 1776, *Françoise-Catherine de Nourry-de-Thurigny*, Demoiselle, dont un fils, nommé

Pierre-Eugène, né le 2 Mai 1777.

3. Jean-Claude, Seigneur de Bigu, Lieutenant au Régiment de Champagne, puis Capitaine à la suite de l'Infanterie;
4. Louise-Pierrette, morte en bas âge;
5. & 6. Anne-Denise, & Françoise-Marguerite, Demoiselles.

VIII. Jacques-Marguerite, Baron de Jarsaillon, Seigneur de Brion, Saint-Syagre, Fontette & Aupont, Officier d'Artillerie, puis Capitaine à la suite du Régiment de Hainaut, Infanterie; reçu, d'après ses preuves, à la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, à la tenue des Etats de 1775, & à celle de 1778; fut Rapporteur des Requêtes de ladite Chambre. Il a épousé, en 1773, *Jeanne-Antoinette-Pierrette de la Goutte*, dont pour enfans:

1. Pierre-Jacques, né le 25 Août 1774;
2. Lazare-Marie, mort en nourrice;
3. & 4. Philiberte-Claudine-Josèphe, & Jeanne-Josèphe.

Les armes: *tiercé en fasce, au 1 de gueules, au lion passant d'or, armé & lampassé de gueules; au 2 d'or, à 3 trèfles de sinople; au 3 d'argent, à 3 bandes aussi de sinople.*

*JARZÉ, Seigneurie en Anjou, qui fut portée en mariage, en 1572, par *Renée de Bourré*, à *René du Plessis*, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis du Plessis*, Seigneur de la Roche-Pichemer. Cette Terre de *Jarzé* a été érigée en *Marquisat*, avec union de la Châtellenie de *Chemiré*, & du fief & Seigneurie des Pins, situé dans la ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregistrées le 16 Mars 1696. Ce *Marquisat*, par la mort de *René du Plessis*, IIIe du nom, Marquis de *Jarzé*, sans postérité, en 1723, a passé à *Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille Savary*, Comte de Brèves, du chef de sa bisaïeule, *Catherine du Plessis-Jarzé*, fille de *François*, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. La Terre de *Beauvau* est comprise dans le Marquisat de *Jarzé*. Voy. PLESSIS-de-la-ROCHE-PICHEMER (du).

JAS, en Bourbonnois. De cette Famille étoit

Gabrielle de Jas de Saint-Gérand, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, laquelle prouva qu'elle descendoit de Geoffroy de Jas, dont le contrat de mariage, avec *Agnès de Chazelles*, est du 6 Septembre 1396, & porte qu'il étoit issu de Ptolomée, Seigneur de Jas, auquel Renaud, Comte de Forez, fit une fondation au mois d'Avril de l'an 1260.

Les armes: *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée, membrée & couronnée de gueules.*

JASSAUD ou JASSAUDI, en Provence. Nous avons déja parlé de cette ancienne Noblesse, tom. V & VII de la prem. Edit. de cet Ouvrage; & nous allons répéter ce que nous en avons dit d'après des Mémoires qui nous furent fournis alors. L'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence* en fait aussi mention, tom. II, p. 27 & suiv.

Bien des gens, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé, pensent avec quelque fondement que la Famille de Jassaud, ou Jassaudi, est originaire de Normandie, & sur ce principe on la fait descendre d'un Normand de ce nom, qui étoit au service & vint s'établir en Provence; mais une tradition qui paroit plus fidèle porte qu'elle est issue d'Italie, ainsi que son ancien nom Jassaudi dans les actes Latins semble l'indiquer. Quoiqu'il en soit de son origine, elle est établie en Provence depuis le XIVe siècle au moins, & a toujours joui des qualités, honneurs & privilèges attachés à la plus ancienne noblesse, ce qui est justifié: 1° par les investitures, hommages & dénombremens des terres nobles que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des *Nobles*; 2° par les Arrêts de la noblesse ou décharges des droits des francs-fiefs qu'elle a obtenus contre les traitans; 3° par des Lettres Patentes des Rois, portant qualification de *Nobles* en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues; 4° par une possession de terres ou fiefs nobles, non interrompue depuis environ trois siècles, & dans les tems où les seuls Gentilshommes avoient droit d'en posséder; 5° & par les anciennes qualifications de *Noble*, d'*Ecuyer*, *Messire*, *Chevalier*, *Damoiseau*, en Latin *Miles*, *Domicellus*, &c., prises dans tous les documens, & prouvées successivement de père en fils, sans aucune interruption. C'est ce qu'on va succinctement démontrer dans la filiation que nous allons donner.

I. Hugues de Jassaud (*Nobilis Hugo Jas-*

ſaudi, Miles de Luco) fut choiſi, à cauſe de ſa ſageſſe, probité & nobleſſe diſtinguée, pour pacificateur d'une rixe ſurvenue entre les Seigneurs de Fos-de-Bormes, de Fos-de-la-Molle & la Chartreuſe de la Verne, près de Toulon. On paſſa, à ce ſujet, en 1416, une tranſaction qui eſt conſervée dans cette Chartreuſe. Il eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, & d'où deſcendent les branches de Jassaud, établies aujourd'hui en Provence & à Paris. Il étoit né dans le XIVe ſiècle, & s'établit au Luc, gros Bourg, près de la ville de Toulon, dans la Baſſe-Provence, comme on peut le voir dans deux différens actes, dont l'un eſt une tranſaction du 3 Octobre 1416, reçue par *Durand Fabry*, Notaire dudit lieu du Luc. Comme Hugues de Jassaud faiſoit profeſſion des armes, ainſi qu'il convenoit à ſa naiſſance, il fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila en Italie, que Louis d'Anjou, IIIe du nom, gagna ſur les Catalans. Sous les premiers deſcendans de ce Hugues, il arriva un évènement fatal à cette Maiſon, qui, ayant la jouiſſance de la Baronnie de Thorame-Baſſe, près de Digne en Provence, & ſes Vallées, ſur les frontières de Provence & de Savoie, y fit tranſporter tous ſes effets, titres & papiers, & s'y établit. Cet évènement, rapporté en gros dans *l'Hiſt. de Provence*, écrit par un médecin de Siſteron, a coupé le chainon par lequel on auroit remonté à une antiquité plus reculée. Il y avoit à Thorame une forte tour ou un clocher, dans lequel on avoit renfermé les effets les plus précieux & les papiers publics & particuliers; les ennemis, qui faiſoient une guerre cruelle, ne pouvant ſe rendre maîtres de ceux qui s'y étoient renfermés pour défendre ce lieu, y mirent le feu, & tout fut réduit en cendres. De plus, les guerres étrangères, civiles & de Religion qui ſont ſurvenues depuis, n'ont pas peu contribué à priver cette Famille des connoiſſances qu'elle auroit pu avoir ſur ſon ancienne origine. Il eut pour fils:

II. Paul de Jassaud, du Luc, qui eſt qualifié *Damoiſeau* dans ſon teſtament du 10 Juillet 1482, paſſé devant *Garnier*, Notaire de la ville de Colmars, & étoit mort la même année. Il laiſſa:

III. Jacques de Jassaud, Vice-Bailli & Capitaine pour le Roi de la ville de Toulon, ce qui eſt prouvé par une délibération de l'Hôtel de Ville, du 17 Juillet 1497. Il épouſa N... *de Clapiers du Puget*, de la ville d'Hyères, dont:

1. Monet, qui ſuit;
2. Et Clarette, mariée dans la Maiſon *de Clapiers du Puget*.

IV. Monet de Jassaud, Seigneur de la Mouthière, ainſi qualifié dans ſes contrats, ſe tranſplanta dans la Haute-Provence, où il poſſéda le fief de la Mouthière, & teſta devant *Antoine Garnier*, Notaire de la Ville de Colmars en Provence, le 25 Décembre 1506. Il avoit épouſé *Marthe de Tiran*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans entr'autres:

Georges, qui ſuit;
Barthélemy, Laurent & Jean, dont on ignore la deſtinée.

V. Georges de Jassaud, Seigneur de la Mouthière, teſta le 21 Mai 1582, devant *Antoine Luce*, Notaire de Thorame-Baſſe. Il avoit épouſé *Catherine de Saſſy*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Antoine, Lieutenant au ſiège de la ville de Digne, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne de Séguier-de-Pioſins*;
3. Esprit, marié à *Louiſe du Puget*, dont:
   Marc-Antoine, mort fort jeune au Collège de Riom.
4. Et Isnard, qui vint s'établir à Paris, & eſt auteur des branches qui s'y fixèrent, rapportées ci-après.

VI. Joseph de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de la Mouthière, Gentilhomme du Prince de Condé, par Lettres Patentes données à Rouen le 2 janvier 1597, épouſa *Marguerite d'Oraiſon*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Champagne en Picardie, marié, ſans enfans, à *Jeanne de Longuejoue*;
3. Honoré, Aumônier du Roi, qui fut pourvu d'un Canonicat dans l'Egliſe Métropolitaine de St.-Sauveur d'Aix, ſur la réſignation d'Isnard de Jassaud, ſon oncle, qui l'avoit eu avant d'aller s'établir à Paris;
4. Et Antoine, Religieux Minime, mort en odeur de Sainteté.

VII. Jean de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Baſſe, acquit, conjointement avec Honoré, ſon frère, une portion de la Terre & Seigneurie de Thorame-Baſſe; ils obtinrent du Roi, en conſidération de leurs ſervices, les don & remiſe du lot, & autres

droits dus à Sa Majesté, pour raison de leur acquisition, par Lettres Patentes signées & contresignées, portant qualification de *noble*, en leur faveur, données à Paris le 31 Janvier 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre suivant. Il fit son testament olographe le 26 Juillet 1630, & mourut de la peste le 13 Août suivant. Son testament fut vérifié & paraphé par verbal du 24 Septembre 1631, par le Lieutenant au siège de Digne. Il avoit épousé, le 2 Novembre 1601, *Jeanne de Genese*, dont :

1. Alexandre, qui suit;
2. Pierre, Capitaine dans les Chevaux-Légers du Chevalier de la Vieuville, tué au siège d'Etampes en 1652, âgé de 24 ans;
3. Jean, Prieur de la Chartreuse d'Aix, mort en odeur de sainteté ;
4. Antoine, Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix;
5. Honoré, mort garçon. Une autre Généalogie manuscrite le nomme François, & dit qu'il mourut Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
6. Marguerite, mariée à *Pierre de Rochi-de-Baras ;*
7. Et Isabeau, femme de *Melchior de Melingue*, de Riez.

VIII. Alexandre de Jassaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c., servit le Roi pendant les troubles de Provence, sous les ordres du Duc d'Angoulême. Il quitta le service, & mourut le 25 Octobre 1664. Il avoit épousé, 1° en 1633, un autre Mémoire dit le 1er Novembre 1639, *Marie de Castellane d'Aluys;* & 2° le 16 Novembre 1647, *Catherine de Bernoin*, de la ville de Carpentras. Il eut du premier lit :

1. Une fille, morte en bas âge.

Et du second lit vinrent :

2. Joseph, mort Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
3. Annibal, qui suit ;
4. Et François, mort âgé, retiré du service.

IX. Annibal de Jassaud, Chevalier, Baron de Thorame-Basse, né le 4 Novembre 1652, donna à Sa Majesté le dénombrement des biens & droits Seigneuriaux de sa Terre de Thorame, le 12 Novembre 1680; il étoit alors Chanoine-Clerc de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, & s'étant démis de son Canonicat en faveur de Joseph, son frère aîné, il épousa à Paris, *Anne-Elisabeth de Fabri*, par acte passé devant *Perichon* & *Doyen*, Notaires de ladite ville, le 26 Novembre 1698. Il avoit obtenu contre les traitans des droits des francs-fiefs, le 19 Décembre 1694, une Ordonnance de Noblesse, & Jugement en dernier ressort, rendu par M. le Bret, Intendant & Premier Président du Parlement de Provence; & le 2 Juin 1728, il fit rendre encore, pour le même sujet, une pareille Ordonnance, par M. le Bret, le fils, qui succéda à son père dans l'intendance de la première présidence du Parlement d'Aix. Il avoit rendu son hommage & prêté serment de fidélité au Roi, pour raison de sa Terre, le 14 Août 1719, testa devant *Martinat,* Notaire de la ville d'Aix, le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731. Il eut de son mariage :

Jean-Alexandre, qui suit ;

Et Pierre-Jacques, Lieutenant des Maréchaux de France, vivant garçon.

X. Jean-Alexandre de Jassaud, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse, né le 3 Septembre 1699, rendit hommage au Roi le 26 Août 1739, donna le dénombrement de ses biens & droits Seigneuriaux, & mourut le 22 Mars 1747, après avoir fait un testament solennel, qui fut ouvert le 15 Juin de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1724, *Madeleine d'Albert*, fille de *Jean-Baptiste*, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, dont :

1. Hippolyte, qui suit ;
2. Et Jean-Alexandre, Officier de Marine & Lieutenant des vaisseaux du Roi au département de Toulon.

XI. Hippolyte de Jassaud, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse & les Vallées, né le 8 Février 1726, a prêté hommage & serment de fidélité au Roi, & donné son dénombrement, pour raison de ladite Terre, les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il a épousé, 1° le 20 Février 1748, *Marie de Chaylan-de-Moriès*, fille de *Joseph*, IIe du nom, & d'*Isabeau Perrier*, dont deux fils, morts au berceau; & 2° le 25 Août 1757, *Marie-Ursule de Vocance*, du Dauphiné, fille de *Just-Antoine*, & de *Denise de Ferron*, & nièce de feu *Louis-Jacques-François de Vocance* Evêque & Seigneur de Senez.

BRANCHE établie à Paris.

VI. Isnard de Jassaud, quatrième fils de Georges, & de *Catherine de Sassy*, vint s'é-

tablir à Paris ſous le règne d'Henri IV; il fut premier Commis de M. de Geſvre, Secrétaire d'Etat, puis Secrétaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie du Palais de Paris le 23 Mai 1597, & mourut en 1605. Il avoit épouſé *Jeanne Triſtan*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes, & de N... *de Morelly*, dont :

1. Louis, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon, en Juillet 1661, & inhumé le 30 aux Blancs-Manteaux ;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Antoine, Prêtre de l'Oratoire;
4. Et Anne, mariée à N... *la Motte Boiſgras*, Gentilhomme de la Ville de Rouen.

VII. Nicolas de Jassaud, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupéreux, Saint-Dyé, Verneuil, Seigneur de Richebourg, de la Lande, Vicomte de la Borde, &c., Conſeiller au Parlement de Metz, le 17 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 20 Juin 1640, Secrétaire d'Etat, depuis le 28 Août 1670 juſqu'au 16 Mai 1674, mourut le 16 Décembre 1689, Conſeiller d'Etat, âgé de 78 ans, & fut inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avoit épouſé *Marie de Flandres*, morte en 1700, âgée de 84 ans, fille de *Guillaume*, Tréſorier des Parties Caſuelles & Deniers extraordinaires, dont:

1. Louis, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1673, mort ſans alliance le 3 Janvier 1681, & inhumé aux Blancs-Manteaux;
2. Jacques, qui ſuit, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après;
3. Guillaume, tige du ſecond rameau, mentionné enſuite;
4. André-Jean, ou André-Nicolas, Seigneur de Richebourg, d'abord Jéſuite, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Septembre 1694, Préſident en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1700, mort le 4 Juin 1717. Il avoit épouſé, le 16 Février 1702, *Marie-Anne-Madeleine Couſtard*, fille de *Gabriel*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Regnaud*, dont deux filles, ſavoir :
    1. Marie-Anne, née le 8 Mars 1703, mariée, le 25 Février 1719, à *Geoffroy-Macé Camus-de-Pontcarré*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, Premier Préſident au Parlement de Rouen. Elle eſt morte ſans enſans le 23 Janvier 1727, & eſt inhumée à Saint-Merry ;
    2. Et Angélique-Marguerite, née le 16 Octobre 1704, mariée 1° à *Thomas-Sybille*, Marquis *de Roncherolles*, Seigneur de Jouy, &c., dont poſtérité. Voy. RONCHEROLLES ; & 2° à *Pierre-Charles de Beaufort-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle eſt morte le 29 Novembre 1759, âgée de 55 ans.
5. Augustin-Nicolas, auteur du troiſième rameau, rapporté en ſon rang.
6. Et Marie, femme de *Nicolas-Joſeph Foucault-de-Magny*, Conſeiller d'Etat en 1704 ; morte le 25 Septembre 1731, âgée de 77 ans, laiſſant poſtérité. Voy. FOUCAULT.

PREMIER RAMEAU.

VIII. Jacques de Jassaud, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, Conſeiller en la Cour des Aides, & Maître des Requêtes le 3 Mai 1685, avoit épouſé *Louiſe Charlet*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Esbly, Conſeiller au Parlement, & de *Marie le Feulqueux*, ſa troiſième femme. Il en a eu :

1. Louis-Nicolas, qui ſuit ;
2. N... de Jassaud, mort ſans poſtérité ;
3. Louise, mariée, par contrat du 12 Mars 1700, à *Jean Thévenin*, Marquis de Courſan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, dont poſtérité. Voy. THÉVENIN ;
4. N.... de Jassaud, veuve du Comte *de Matha* ;
5. Et N.... de Jassaud, Supérieur d'un Couvent de Filles à Meaux.

IX. Louis-Nicolas de Jassaud, Marquis d'Arquinvilliers, &c., Exempt des Gardes du Corps du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, eſt mort ſans enſans de *Marie du May*, ſon épouſe.

SECOND RAMEAU.

VIII. Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Borde, Vernon & du Gué, troiſième fils de Nicolas, & de *Marie de Flandres*, fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 30 Avril 1681, & eſt mort le 6 Décembre 1718. Il avoit épouſé, 1° le 12 Mai 1683, *Anne Foucher*, morte ſans enfans, en 1699 ; & 2° le 20 Avril 1700, *Marie Nerét*, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermet, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Marie Couſinet*. Du ſecond lit il a eu :

1. Pierre-Guillaume, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Rigny ;

3. Charles-Etienne, Seigneur de Vaupéreux, Thiers, &c., Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, qui époufa *Anne Thévenin de Courfan*, morte en 1738, fille puînée de *Jean Thévenin*, Marquis de Courfan, & de *Louife de Jaffaud*, dont une fille, nommée

Anne-Charlotte, préfentée au Roi en 1771, qui s'eft mariée, 1° en 1761, à *André-Charles-Louis*, Marquis *de Chabenat*, Confeiller au Parlement; & 2° le 12 Avril 1769, à *Pierre-Louis*, Comte *d'Erlach*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant de la Compagnie Générale des Gardes Suiffes. Voy. CHABENAT, & ERLACH.

4. André-Nicolas, Seigneur de Saint-Dyé, Auditeur des Comptes;
5. Marie, morte Religieufe Carmélite;
6. & 7. Marie-Anne & Charlotte-Elisabeth.

IX. Pierre-Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c., Confeiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1722, a époufé *Michelle Auger*, de laquelle font iffus :

1. Pierre, qui fuit;
2. Ambroise-Augustin, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit de Montpellier;
3. André-Charles, Chevalier, Garde de la Marine au département de Toulon;
4. Marie-Michelle, femme de *Charles-Louis de Scarron*, Seigneur, Marquis de Dionne, &c.;
5. Marie-Jeanne, alliée, en 1767, avec N.... *Francini de Villepreux*;
6. & 7. Marie-Charlotte & Marie.

X. Pierre de Jassaud, Chevalier, Seigneur de Boifchantel, Bourneville, &c., veuf de *Marie-Anne-Thomas de Boifchantel*, qu'il avoit époufée en 1755, en a eu une fille, nommée

Marie-Alexandrine.

TROISIÈME RAMEAU, établi en Picardie.

VIII. Augustin-Nicolas de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, cinquième fils de Nicolas, & de *Marie de Flandres*, époufa, en Mai 1697, *Marie-Aimée Lotin*, fille de *Nicolas-Louis-François*, Comte de Charny, Préfident de la Cour des Aides, & de *Louife Larcher*. Il eft mort en Août 1728, laiffant :

1. Augustin-Guillaume, qui fuit;
2. Louis-André de Jassaud de Richebourg, mort fans poftérité de N.... *de Marquet*, fon époufe;
3. N... de Jassaud, dit *le Chevalier de la Lande*, mort fans alliance;
4. & 5. Deux filles, mortes;
6. Et N.... de Jassaud de Corsainville, vivante.

IX. Augustin-Guillaume de Jassaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, a époufé, à Péronne en Picardie, N.... *de Maupoint de Rainville*, de laquelle il a plufieurs enfans entr'autres :

1. N... de Jassaud, au fervice;
2. N... de Jassaud, Bénédictin;
3. & 4. Deux filles, l'une Religieufe, & l'autre non mariée en 1765. (Ils font leur demeure ordinaire à Soiffons.)

Les armes : *d'azur, au croiffant d'argent; au chef coufu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*.

JAUBERT (de), en Quercy : Famille maintenue dans fa Nobleffe par Arrêt du Confeil d'État du Roi, le 28 Novembre 1674, & par Jugement de M. le Gendre, Intendant de Montauban, rendu le 3 Septembre 1704. Elle fubfifte dans

Pierre-Jean-Baptiste de Jaubert, qui avoit époufé *Marie-Marthe de Cahors*, dont il eut :

1. Jean-Antoine, né le 9 Août 1738;
2. Louis;
3. 4. 5. & 6. Delphine-Josèphe, Marie-Rose, Marie-Madeleine & Françoise-Renée. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. I.)

Les armes: *écartelé, au 1 d'azur, à une fleur de lis d'or en chef, & une demi-fleur de lis du même, mouvante en pointe de la partition de l'écu; au 2 de gueules, à 3 palmes d'or, pofées l'une fur l'autre; au 3 de gueules, à une croix tréflée d'or; & au 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, rangées en pal.*

JAUBERT de BARRAULT, Famille noble dont étoit

Emery de Jaubert, Comte de Barrault, Baron de Blaignac, Ambaffadeur de Louis XIII en Efpagne auprès du Roi Philippe III; il eut de Dame *Guyonne de la Mothe*, fon époufe,

1. Antoine, qui fuit;
2. Et Jean de Jaubert de Barrault, Abbé de Saint-Pierre de Solignac au Diocèfe de

crit qui nous fut communiqué lors de la prem Edit. de ce *Dictionnaire*, en 1757, n'en commence la Généalogie qu'à

I. PIERRE, Ier du nom, Sire DE JAUCOURT, le premier dont il soit fait mention, qui étoit un grand Seigneur. On voit dans du Tillet, *Recueil des Rois de France*, Edit. de 1518, pag. 412, un don fait par le Comte Thibaut de Champagne, à Messire PIERRE DE JAUCOURT, de l office de Pannetier de Champagne à sa vie & hommage lige, le Dimanche avant la Saint-Pierre-aux-liens en 1224. Dans le même Recueil on voit aussi d'autres conventions, passées en 1230, entre Thibaut, Comte de Champagne & de Brie, & PIERRE, Sire DE JAUCOURT, touchant leurs hommages, qui ne pourront quitter ni passer l'un chez l'autre, &c. PIERRE DE JAUCOURT eut pour enfans :

1. ERARD, qui suit ;
2. PIERRE, qui, du chef de sa mère, fut Seigneur de *Dinteville*, & en prit le nom vers l'an 1255, en conservant les armes de JAUCOURT ; ainsi les Seigneurs de Dinteville sont sortis de la Maison de JAUCOURT. M. Camusat en rappelle la Généalogie dans ses *Mémoir. historiq*. JOACHIM DE DINTEVILLE, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, vérifia XI degrés, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1583. Il mourut, sans enfans, en 1607 ; sa sœur, RENÉE, Abbesse de Remiremont avant 1563, mourut, en 1581. JACQUES DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, a donné lieu à la Généalogie de cette branche, rapportée dans le P. Anselme, au tom. des Grands Veneurs de France & des Chevaliers du Saint-Esprit. Nous en avons parlé au mot DINTEVILLE ;
3. Et THOMAS, mort sans alliance.

II. ERARD, Ier du nom, Sire DE JAUCOURT, fut présent aux transactions que PIERRE DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, son frère puiné, passa aux mois d'Août & de Septembre 1255, avec ses parens. Cet ERARD, outre la Terre de JAUCOURT, possédoit les villes de Dolancourt, Arsonval, Argançon, Moutiers en l'Isle-de-France, & autres, dont il avoit hérité de son père. De sa femme, nommée *Agnès*, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et ALLAIS.

III. PIERRE, Sire de JAUCOURT, IIe du nom, est qualifié *Miles*, dans des Lettres Patentes de PHILIPPE-*le-Bel*, au Bailli de Chaumont-en-Bassigny, le 5 Juin 1297, qui l'exemptent des subsides qui se levoient pour la guerre de Flandre. Il eut de sa femme, nommée *Jeanne*, laquelle, dans une acquisition qu'elle fit avec son mari, par acte du mois de Novembre 1310, est qualifiée *Madame Jeanne*, & son mari de *noble homme*, *Monseigneur* PIERRE, *Chevalier*, *Seigneur* DE JAUCOURT :

1. ERARD, qui suit ;
2. POINCARD, mort sans postérité ;
3. Et RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Villarnoul*, rapportée ci-après.

IV. ERARD, IIe du nom, Chevalier, Sire DE JAUCOURT, eut dans les partages qu'il fit avec ses frères, pour son droit d'aînesse hors de part & d'avantages, les Château & Seigneurie de JAUCOURT, outre les villes d'Arsonval, Moutiers, Bossancourt & de Vauhonvilliers. Il mourut peu de tems avant la vente que sa fille unique, JEANNE, fit de la Terre de JAUCOURT, en 1307, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. *Marguerite d'Arc*, femme d'ÉRARD, IIe du nom, Sire DE JAUCOURT, ne lui survécut que peu d'années. Leur fille avoit épousé *Jean*, Seigneur *de Blézy*, dont la postérité s'est éteinte dans *Susanne de Blézy*, morte le 25 Novembre 1525, qui porta la Terre de *Blézy* dans la Maison de *Rochechouart*, par le mariage qu'elle contracta, en 1508, avec *Christophe de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, Javarzay, la Motte, mort en 1549, fils aîné de *François de Rochechouart*, Seigneur de la Roche-Rabaste & desdits lieux, mort le 4 Décembre 1530, & de *Blanche d'Aumont*, morte le 6 du même mois. Voy. ROCHECHOUART.

BRANCHE des Seigneurs de VILLARNOUL.

IV. RICHARD DE JAUCOURT, Seigneur de Villarnoul par sa femme, *Marie de Villarnoul*, qu'il avoit épousée en 1318, fille de *Guy (a)*, eut pour enfans :

(a) *Guy*, Seigneur *de Villarnoul*, frère de *Marguerite de Villarnoul*, mariée à Messire *Guyot Pioche*, dont vint *Huet Pioche*, eut quatre enfans, *Guillaume* & *Huguenin de Villarnoul*, qui moururent tous deux sans postérité & peut-être sans alliances ; *Marie* & *Agnès de Villarnoul*. L'aînée, *Marie*, partagea, avec sa cadette, tous les biens de la succession de ses père & mère, par acte de 1338. *Agnès de Villar-*

1. Philippe, qui fuit ;
2. Et Guy, Religieux, Prévôt du Monaſtère de Saint-Bénigne de Dijon.

V. Philippe de Jaucourt, Ier du nom, Seigneur d'Auxois, de Chaſſigny, Saint-Brancher, Villarnoul, &c., fut Enſeigne des Chevaliers du Corps du Duc de Bourgogne, dont Enguerrand de Coucy étoit Capitaine. Il fut auſſi Conſeiller du même Duc de Bourgogne, Gouverneur de ſon troiſième fils, Philippe, Comte de Nevers, & eut le Gouvernement du Nivernois & Donziois. On fixe ſa mort en 1392, du moins il fit alors ſon teſtament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens conſidérables. Il avoit épouſé, en 1370, *Iſabeau de Beauvoir de Chaſtellux*, veuve de Gérard de Bourbon, Seigneur de Montperroux, fille de *Jean de Beauvoir*, qui ſervoit en Picardie ſous Charles-le-Mauvais, en 1352, & de *Jacquette d'Autun*, dont :

1. Giraud, mort ſans poſtérité ;
2. Guy, qui ſuit ;
3. Et Philippe, mort ſans alliance.

VI. Guy de Jaucourt, devenu l'aîné de ſa Famille par la mort de ſon frère aîné, fut un des plus riches Seigneurs de ſon tems. Il étoit tout à la fois Seigneur de Villarnoul, de Marrault, de Quers, du Vault, de Logny, de Montmardelin, Villaines, Saint-Brancher, Saint-Léger-de-Foucherets, Beauvilliers, Rouvray, Comdoy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Georges-des-Carrières, Aulnay, la Coſte, Montjallin, &c., comme il paroît par ſon teſtament du 21 Janvier 1554, dans lequel il fit de grands dons à l'Egliſe collégiale d'Avallon. Le Duc de Bourgogne le fit ſon Conſeiller & Chambellan, le commit au Gouvernement des perſonnes, pays, Terres & Seigneuries des Comtes de Nevers & de Réthel, ſes enfans. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres que le Duc de Bourgogne eut à ſoutenir contre la France & d'autres Puiſſances, & mourut en 1462, comblé d'honneur, de biens, & dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé *Jeanne de Damas*, en Bourgogne, de laquelle il eut :

1. Philibert, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vault, &c., Conſeiller & Chambellan de Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de l'Auxerrois, qui ſe diſtingua à la bataille de Gavre en 1453, mort ſans poſtérité, en 1454, de ſon mariage contracté, le 15 Novembre 1438, avec *Agnès de la Trémoille*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron d'Ours. Olivier de la Marche parle de ce Philibert de Jaucourt, dans ſes *Mémoires* imprimés à Gand en 1560, p. 403, & l'auteur de la Généalogie de la Maiſon de *la Trémoille* dit qu'il étoit un des plus apparens de l'Armée de Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne ;
2. Philippe, fait Chevalier par le Seigneur de Croy, avec *Jean de la Trémoille*, en 1452, tué peu après ſans avoir été marié ;
3. Guillaume, qui ſuit ;
4. Et Antoinette, alliée à *Thibaut du Pleſſis*, Seigneur de Chevigny en Auxois, dont elle eut trois filles, ſavoir : 1. *Catherine du Pleſſis*, Dame de Chevigny, qui s'eſt mariée, le 1er Juillet 1479, à *Pierre de Choiſeul*, Seigneur de Doncourt & de Freſnoy, mort le 10 Février 1510. Elle en a eu une nombreuſe poſtérité. Voy. CHOISEUL & l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 847 ; — 2. *Jeanne du Pleſſis*, qui avoit épouſé *Ferry*, Seigneur *de Grancey*, & elle donna les Terres du Pleſſis & de Barbery à ſon neveu *Nicolas de Choiſeul*, duquel deſcendent les Ducs de ce nom ; — 3. & *Agnès du Pleſſis*, qui épouſa Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, dont nous allons parler ci-après.

VII. Guillaume de Jaucourt, ſans doute Seigneur des mêmes Terres que ſon père, ſe maria avec *Jeanne de Digoine*, dont il eut :

VIII. Jean de Jaucourt, dit *Digoine*, Capitaine de 100 Lances de Charles, Duc de Bourgogne, ſon Conſeiller & Chambellan. Il eut grande part à ſes ſecrets. Après la mort de ce Prince, arrivée le 6 Janvier 1476, Louis XI, Roi de France, l'engagea à ſon ſervice, le fit ſon Conſeiller, Chambellan, Bailli de Dijon, Gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres de penſion, à prendre ſur les Finances ordinaires & extraordinaires, dit Philippe de Commines, liv. IX, chap. 6. Marie de Bourgogne, fille de Charles, dernier Duc de Bourgogne, ayant épouſé, à Gand, Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, Jean de Jaucourt regarda Marie comme ſa Souveraine légitime, & rentra à ſon ſervice. Maximilien, qui le reçut avec joie, le fit ſon

noul avoit épouſé *Jean de Bar*, dont elle n'eut point d'enfans, & ils vendirent enſemble à Eudes, Duc de Bourgogne, la moitié de la Seigneurie de *Villarnoul*, que Philippe, Duc de Bourgogne, donna, par la ſuite, à Philippe de Jaucourt, fils dudit Richard.

Conseiller & Grand Maître de son Hôtel; mais LOUIS XI, irrité du changement de JEAN DE JAUCOURT, fit raser ses maisons & Châteaux à pont-levis, au nombre de 14, confisqua tous ses biens, fit arrêter sa femme & ses enfans, & les déclara tous criminels de Lèze-Majesté. MAXIMILIEN, en reconnoissance de la fidélité & des grands services de JEAN DE JAUCOURT, le créa Capitaine Général de ses Armées, par Lettres données à Nuremberg le 21 Juin 1491, avec plein pouvoir d'assembler & de lever en son nom & en celui de l'Archiduc son fils, autant de troupes que bon lui semblera, de les mener & conduire pour conquérir sur CHARLES VIII, le Duché de Bourgogne. Les troupes qu'il eut sous ses ordres surprirent, en 1492, Arras, Saint-Omer & autres places qui furent rendues à la paix. JEAN DE JAUCOURT fut compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1506. LOUIS XII, étant parvenu à la Couronne, l'avoit rétabli dans la jouissance de ses biens confisqués. Il eut d'*Agnès du Plessis*, son épouse,

1. AUBERT, qui suit;
2. Et HUGUES, Seigneur de Marrault, Migé, &c., lequel suivit toujours le parti du Roi des Romains, ce qui contraignit LOUIS XII de le déclarer, le 10 Juin 1513, criminel de Lèze-Majesté. Il épousa 1° *Louise de Roussillon* ; & 2° *Catherine de la Fayette*, veuve de *François de la Platière*, frère aîné du Maréchal de Bourdillon. Il eut du premier lit :
   1. ANNE, mariée avec *Philibert de la Platière*, IIe du nom, dont postérité. Voy. PLATIÈRE (DE LA).

   Et du second lit vinrent :

   2. MARIE, femme d'*André-Adrien de Veilhan*, Baron de Giry & autres lieux ;
   3. Et autre ANNE, mariée, en 1513, à *Gérard de la Guiche*, Seigneur de Martigny-le-Comte, troisième fils de *Claude*, Seigneur *de la Guiche*, & d'AGNÈS DE JAUCOURT, sa seconde femme. Ils eurent des enfans. Voy. GUICHE (DE LA).

IX. AUBERT DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, &c., ne voulut point profiter de la donation qui lui fut faite de tous les biens de ses père & mère, par les Rois LOUIS XI & LOUIS XII, au préjudice de son père & de son frère. Il mourut avant l'an 1527, & avoit épousé, en 1491, *Renée le Roux*, fille d'honneur d'ANNE, Duchesse de Bretagne, par l'entremise de *Hardy le Roux*, son oncle, qui étoit en grand crédit auprès du Roi. Elle étoit fille de *Louis le Roux*, & de *Jeanne d'Aubigny*, Dame de la Roche-des-Aubiers. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Villarnoul, &c., marié à *Vérine de Charnier*, dont pour fille unique,

   RENÉE, femme de *Pierre de Briquemault* Mestre de Camp en Piémont.

2. HARDY, Seigneur du Vault, Lieutenant, Général pour le Roi en Bourgogne, Gouverneur de Seurre & Bailli de Mâcon, &c., marié à *Françoise de Hamon*, Dame de Lucinières, Montigny, Soyaulx & la Martinière, en Bretagne, morte le 12 Février 1571, fille de *Gilles de Hamon*, & de *Guillemette Guibé*, nièce de *Pierre Landais*, Trésorier. Il en eut deux garçons :
   1. HUGUES, Seigneur du Vault, &c., qui épousa *Louise des Réaulx*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
   2. Et GUY, mort sans alliance, en 1564, d'un coup d'arquebuse.
3. JEAN, qui suit ;
4. JACQUES, Abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547 ;
5. ANTOINE, mort sans alliance ;
6. AIMONDE, mariée, en 1500, à *Claude de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Courtivron en Bourgogne ;
7. AGNÈS, mariée à *Claude de la Guiche*, fils de *Gérard*, & de *Marguerite de Pocquières*, dont elle fut la seconde femme. Ils eurent nombreuse postérité. Voy. GUICHE (DE LA) ;
8. BÉRAULDE, mariée à N... *Coustin*, Seigneur de Bourzolles en Périgord ;
9. Et ANNE, Abbesse du Puy.

X. JEAN DE JAUCOURT, IIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Rouvray, Ruère, Saint-Andeux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne des 100 Gentilshommes de sa maison, mourut en 1552, à l'Armée du Roi, portant son Enseigne. Il avoit épousé *Françoise de Bar*, Dame d'Etréchy, &c., fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guerche, Vicomte de Sauvigny, Maître d'Hôtel de la Maison du Roi, & de *Renée de Montberon*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suivit le parti de M. le Prince de Condé, & fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 10 Novembre 1567, sans

laisser d'enfans de *Louise-Edmée d'Anlezy*, son épouse;

2. Jean, mort sans alliance;
3. Jacques, mort sans enfans de son mariage, le 10 Mars 1584, avec *Nicole de Vienne;*
4. Louis, qui suit;
5. Bernard, Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes, tué à Port-de-Piles en 1569, sans avoir pris d'alliance;
6. Edme, aussi tué sans alliance, dans une rencontre près de Villarnoul, par des ligueurs de la garnison d'Espoisses en 1594;
7. Pierre, mort sans avoir été marié;
8. Louise, mariée, le 5 Décembre 1555, à *François de Courtenay*, Baron de Bontin, fils aîné de *Louis de Courtenay*, & de *Charlotte du Mesnil-Simon*, Dame de Morogues, dont postérité. Voy. COURTENAY;
9. Renée, mariée à *François d'Epernay*, Seigneur de Filloufe & de Chinay en Nivernois, dont elle eut deux filles : *Jeanne & Françoise d'Epernay;*
10. Anne, morte sans alliance;
11. Et Edmée, mariée, vers l'an 1571, à *Guillaume de Coussay*, Chevalier, Seigneur de Fresnay, dont des enfans.

XI. Louis de Jaucourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, 1° en 1570, *Elisabeth de la Trémoille*, Dame de Menétreux, &c., fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Brèche, & d'*Adrienne de Crécy*, de la Maison *de Venarey;* & 2° *Roberte de Haye* ou *Hay*, veuve de *Claude Stuart*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. Jean, qui suit;
2. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de *Menétreux*, rapportée ci-après;
3. Pierre, auteur de celle des Seigneurs d'*Espueilles*, mentionnée en son rang;
4. Gabriel, chef de celle des Seigneurs de *la Vaiserie*, rapportée après les précédentes;
5. Louis, Seigneur d'Etréchy, Capitaine dans le Régiment de Gaspard de Coligny, depuis Maréchal de France, mort sans enfans de *Régine de Chélandres;*
6. Zacharie, Seigneur d'Auxon, né en 1584, qui quitta sa patrie à l'âge de 15 ans, pour s'attacher à Frédéric V, Electeur Palatin, depuis Roi de Bohême en 1619, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre, & lui donna, dans la suite, le Gouvernement de son fils. Il suivit la malheureuse destinée de ce Prince, qui, après la bataille de Prague, donnée le 9 Novembre 1620, se vit dépouillé de sa Couronne Elective & de ses propres Etats héréditaires, & contraint de se retirer en Hollande. En 1621, ce Prince ayant voulu voir les Gallions d'Espagne, dont les Etats Généraux s'étoient emparés, monta, avec son fils, sur un Vaisseau, qui fut brisé par le choc imprévu d'un autre; mais le Prince Henri-Frédéric, son fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec Zacharie de Jaucourt, qui se jeta dans la mer pour le sauver. Zacharie avoit épousé, au Château Royal de Prague, par contrat passé le 20 Septembre 1620, *Louise de Mayern*, âgée de 29 ans, fille de *Louis-Torqua*, & de *Louise le Masson*, dont il n'eut point d'enfans;
7. Théophile, Seigneur de Saint-Andeux, Officier dans le Régiment de Châtillon, tué à l'entreprise faite sur la ville de Venloo contre les troupes de l'Archiduc, le 1er Octobre 1606;
8. Elisabeth, morte en 1666, veuve de *Roch de Maulmont*, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, décédé en 1642;
9. Et Renée, mariée à *Benjamin Auberi du Maurier*, Ambassadeur du Roi en Hollande.

XII. Jean de Jaucourt, IIIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa, par contrat du 8 Mars 1599, *Marthe de Mornay*, morte le 26 Mars 1633, fille aînée de *Philippe de Mornay*, Seigneur du Plessis-Marly, & de *Charlotte d'Arbaleste*, de la Maison de *Melun*. Elle étoit veuve de *Jean de Pas-de-Feuquières*, & eut de son second mari :

1. Philippe, qui suit;
2. Jean-Louis, auteur de la branche des Seigneurs *du Vault*, rapportée ci-après;
3. Catherine, mariée à *Pierre de Lisle*, Chevalier, Seigneur du Gast, d'Ollon, & de Conforgien au pays du Maine, dont *Louis de Lisle*, marié, le 18 Juin 1660, à Marthe de Jaucourt, sa cousine;
4. Bénigne, femme de *François Prévost*, Seigneur de la Boutalière en Poitou;
5. Françoise, mariée à *Louis de Guéribalde*, Chevalier, Seigneur des Chapelles;
6. Et Marthe, Dame de Saulx, morte sans alliance.

XIII. Philippe de Jaucourt, IIe du nom, Seigneur de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Sèvres, &c., mort dans son Château de la Forêt avant 1674, avoit épousé *Marguerite de Guéribalde*, fille de *Paul*, & de *Madeleine de Launay-Grave*, dont :

1. Jean-Philippe, qui suit;
2. Paul, lequel s'attacha au service de l'Elec-

teur de Brandebourg, qui lui donna un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693;

3. Jean-Louis, Seigneur de Bussières, qui quitta le Royaume en 1685. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Wurtemberg, à la même bataille de Nerwinde où il reçut plusieurs coups, & eut son cheval tué sous lui. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'Armée des Alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il est mort à Copenhague, Colonel réformé au service du Roi de Danemark;
4. François, Seigneur d'Auxon, lequel s'attacha au service de l'Electeur de Brandebourg, qui le nomma Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il devint Chevalier d'Honneur & premier Chambellan de l'Electrice de Brandebourg, lorsque cette Princesse eut le titre de *Reine de Prusse* en 1701. Il est mort sans alliance;
5. Benjamin, mort au service des Etats Généraux, après les avoir servi avec distinction à la tête du Régiment de Tilly, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles qui passèrent en Hollande avec *Marguerite de Guéribalde*, leur mère, du consentement du Roi. Elles sont mortes sans alliance, excepté Marthe, femme de *Jacques de Mauclerc*, Ecuyer, Seigneur de Marconnay en Poitou, dont la postérité subsiste.

XIV. Jean-Philippe de Jaucourt, Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Sèvres & autres Seigneuries, fut un des Commissaires du Roi pour les affaires du Calvinisme, & en cette qualité traita avec MM. de Marillac & de Basville, successivement Intendans en Poitou; mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il passa en Hollande en 1687, & mourut à la Haye. Il avoit épousé *Marie Gazeau*, riche héritière, de Famille noble, dont:

1. Philippe, qui suit;
2. René-Anne, lequel passa au service des Etats Généraux, & fut tué à Montjouy en Catalogne à la prise de cette place par les François;
3. Catherine-Renée, rapportée après son frère aîné;
4. Marguerite, morte sans alliance à Paris en 1739;
5. Et Marie-Bénigne, qui se retira en Hollande, & vivoit en 1757.

XV. Philippe de Jaucourt, IIIe du nom, Marquis de Villarnoul, fut employé par le Roi Guillaume, en Irlande, en qualité de Capitaine dans le Régiment Royal-Irlandois, & d'Aide de Camp du quartier Mestre-Général & Major de Brigade. Il passa ensuite en Hollande avec des troupes Angloises en qualité de Colonel, & mourut à la Haye le 20 Mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit épousé 1° *Marie van der Haven*; & 2° N... *Aerssen de Somelsdyck*, fille de *François*, Chevalier du Corps des Nobles de Hollande, Gouverneur de Surinam, Seigneur de Marcilly & de Châtillon en Nivernois, mort, à la Haye, Amiral de la République. Sa veuve, qui vivoit à la Haye en 1658, s'étoit remariée à un Seigneur du Corps des Nobles.

XV. Catherine-Renée de Jaucourt, Dame de Villarnoul, Baronne de la Forêt-sur-Sèvres, morte à Paris le 21 Avril 1724, avoit épousé *Charles*, Comte *du Bellay*, Seigneur de la Pallue, de Benest, du Buart, &c., fils de *Louis*, Comte *du Bellay*, & d'*Anne d'Acigné*, tante de la Duchesse *de Richelieu*, dont: 1. *Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay*, morte en 1721, sans avoir eu d'enfans de *Charles-François d'Estaing de Saillans*; 2. & *Catherine-Félicité du Bellay*, Dame de Villarnoul, morte à Paris, âgée de 19 ans, le 3 Juillet 1727, Dame d'honneur de Louise-Elisabeth d'Orléans, Reine Douairière d'Espagne. Elle avoit épousé, le 23 Décembre 1722, *Anne-Auguste de Montmorency*, Prince de Robecq, Comte d'Estaires, mort le 27 Octobre 1745, dont elle a laissé: 1. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, aujourd'hui Prince de Robecq, né le 11 Novembre 1724, marié, le 26 Février 1746, avec *Anne-Maurice de Montmorency*; 2. *Louis-Alexandre*; 3. & *Madeleine-Françoise-Anne-Félicité de Montmorency*, qui a pris le voile. Ainsi finit la branche de Jaucourt-Villarnoul, fondue, comme on vient de le voir, dans la Maison de *Montmorency*. Voy. ce mot.

BRANCHE des Seigneurs du Vault.

XIII. Jean-Louis de Jaucourt, second fils de Jean, IIIe du nom, Baron de Villarnoul & du Vault, & de *Marthe de Mornay*, épousa, par dispense du 5 Mars 1638, Françoise-Renée de Jaucourt, sa cousine germaine, fille de Pierre de Jaucourt, Chevalier de

l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espueilles & d'Hubans, & de *Françoise d'Anlezy*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Philippe, Seigneur de Brazey, marié à *Anne d'Angennes*, dont trois filles, passées en Prusse :

   L'aînée, morte sans alliance ;
   La seconde, nommée Judith, morte aussi sans alliance en 1757, ayant été Gouvernante des Princesses de Prusse, sœurs du Roi régnant ;
   Et la troisième a épousé N... *de l'Hôpital*, Général-Major au service de Prusse, & Commandant de Memel, dont elle n'a point eu d'enfans.

3. Marthe, mariée, par contrat du 18 Juin 1664, à *Louis de Lisle*, Chevalier, Seigneur d'Ollon, Baron de Conforgien, son cousin germain, dont elle eut des enfans ;
4. Françoise, mariée à Joachim de Jaucourt, son cousin, Seigneur de Saint-Andeux, rapporté ci-après ;
5. Et Catherine, morte sans alliance.

XIV. Jean de Jaucourt, Chevalier, Baron du Vault, &c., mourut peu d'années après son mariage. Il avoit épousé *Françoise d'Aumale*, sa cousine germaine, fille de *Philippe*, Chambellan & Gouverneur de M. le Prince, & de Madeleine de Jaucourt; elle se remaria à *François le Gentil*, Chevalier, Seigneur du Bessay, dont la postérité a fini à *Antoinette le Gentil*, veuve d'*Henri-Joseph Grognet de Vassé*, Mestre de Camp de Cavalerie, Enseigne des Chevaux-Légers de Bretagne, mort en 1733. Elle a eu de son premier mari,

XV. Jean-Louis de Jaucourt, IIe du nom, Baron du Vault, &c., qui fut nommé Alcade des Etats Généraux assemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épousé *Catherine Bourée*, dont :

XVI. Pierre-Lazare, dit *le Comte* de Jaucourt, Baron du Vault, né en 1688, qui fut Cornette dans le Régiment Royal, ensuite Capitaine de Dragons dans Beauffremont, &c. Il assista dans la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, tenus à Dijon en 1730, & fut assassiné la nuit du 8 au 9 Novembre 1734, sur le chemin qui mène de la petite ville d'Avallon au Château du Vault. Il avoit épousé, le 8 Décembre 1721, *Marie-Josèphe de Grave*, Dame de Villefargeau, morte âgée de 48 ans le 1er Août 1749, au Palais du Luxembourg, & inhumée à Saint-Sulpice. Elle étoit fille unique de *Jules*, Marquis *de Grave*, Seigneur de Villefargeau, premier Maître d'Hôtel de Monsieur, frère du Roi, & de *Josèphe le Duc*. De ce mariage sont issus :

1. Pierre-Armand, Comte de Jaucourt, Baron du Vault, &c., né le 19 Août 1725, qui a fait les Campagnes de 1742 & 1743, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ;
2. Et Jacques-Etienne, Comte de Jaucourt du Vault, né le 1er Septembre 1726, Officier réformé au Régiment de Bauffremont, mort à Paris le 4 Janvier 1774, dans la 47e année de son âge.

BRANCHE des Seigneurs de Menétreux.

XII. Jacques de Jaucourt, second fils de Louis, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, fut Seigneur de Rouvray, Menétreux, Saint-Andeux, &c., par partage du 5 Novembre 1609, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & mourut en Décembre 1637. Il avoit épousé 1° *Françoise de la Rivière*, fille aînée de *François*, Seigneur de Champremy, & d'*Anne de Veilhan*, qui étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de *Veilhan*, & de Marie de Jaucourt; 2° *Sylvie de Beauchamp*, de la Maison de *Bussard*, en Saintonge, morte en 1619. Elle avoit épousé en premières noces *François de Mathy*, Seigneur de la Saussaye, dont elle eut pour fille unique *Clorinde de Mathy*, mariée à Joachim de Jaucourt, dont on va parler ; & 3° *Renée du Plessis*, fille de N... *du Plessis*, Seigneur de la Vérine, morte sans postérité. Il eut du premier lit :

1. Joachim, qui suit ;
2. Jean, mort à Ratisbonne au service du Roi de Suède, des blessures qu'il reçut à la défense d'une place attaquée par le Duc de Saxe-Weimar ;
3. Louis, tué au siège de Maëstricht 1632 ;
4. Anne, femme de Jean de Jaucourt, son cousin germain, rapporté au XIIIe degré des Seigneurs de *la Vaiserie ;*
5. Françoise, morte sans alliance ;
6. Et Renée, femme du Seigneur *d'Aubonne*, en Champagne.

XIII. Joachim de Jaucourt, Ier du nom, Seigneur de Menétreux, épousa *Clorinde de Mathy*, fille unique de *Sylvie de Beauchamp*,

seconde femme de son père, & veuve de *François de Mathy*, Seigneur de la Saussaye & Gouverneur de Taillebourg, dont:

XIV. Joachim de Jaucourt, IIe du nom, Seigneur de Menétreux, &c., qui s'est marié à Françoise de Jaucourt, sa cousine, de laquelle il a eu pour fille unique,

Renée, morte jeune & sans alliance.

BRANCHE
des Seigneurs d'Espueilles *&* *Barons* d'Hubans.

XII. Pierre de Jaucourt, troisième fils de Louis, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, né en 1575, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, &, dans sa jeunesse, Enseigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Dauphin, épousa, par contrat du 23 Janvier 1601, *Françoise d'Anlezy*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espueilles, &c., & de *Bénigne de Rabutin*, Baronne d'Hubans. Cette *Françoise d'Anlezy* paroît issue de la Maison *de Bretagne*, de la branche *de Penthièvre*, dont elle portoit les armes, qu'on voit sculptées en pierre au Château d'Hubans. De ce mariage vinrent:

1. François, né en 1607, tué en 1629, au siège de Bois-le-Duc;
2. Pierre, qui suit;
3. Madeleine, mariée à *Philippe d'Aumale*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, morte en 1651;
4. Françoise-Renée, femme de Jean-Louis de Jaucourt, Baron du Vault, mentionné cidevant;
5. Anne-Louise, mariée, par contrat du 4 Février 1644, à *Charles de Coussay*;
6. Edmée, alliée, par contrat du 22 Juin 1647, à *Daniel Favre*, Seigneur de Châteauvieux, premier Syndic de la République de Genève;
7. Et Judith, femme, par contrat du 28 Avril 1668, de *Charles de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Tignonville & Jodainville en Beauce, tué en Catalogne, en 1676, étant major & Commandant du Régiment de Sultzbach, dont la postérité subsiste. Voy. PRUNELÉ.

XIII. Pierre de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Espueilles & d'Hubans, &c., épousa, par contrat du 4 Décembre 1647, *Madeleine du Faur*, fille de *Jean-Jacques* Chevalier, Seigneur, de Courcelles-le-Roi, & de N... *de Chandieu de la Noële*, dont:

1. Pierre-Antoine, qui suit;
2. Louise, née en 1654, morte à Grenoble le 2 Mai 1726, veuve d'*Antoine de Brunel*, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné;
3. Madeleine, née en 1656, morte à Paris, sans enfans, le 14 Mai 1717. Elle avoit épousé, en 1581, *Armand de Mormès*, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, par la démission de son père, en 1677, mort à Paris le 24 Novembre 1740, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Belle-Isle;
4. Et Edmée, née en 1658, mariée à *Guy de Morogues*, Chevalier, Seigneur de Fonfaye en Nivernois, Capitaine dans le Régiment de Langalerie.

XIV. Pierre-Antoine de Jaucourt, Ier du nom, Marquis d'Espueilles, Baron d'Hubans, &c., né le 8 Octobre 1658, mort le 10 Octobre 1736, avoit épousé, le 14 Septembre 1684, *Marie de Monginot*, morte le 27 Novembre 1732, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Salle. De ce mariage sont issus:

1. Pierre-Antoine, qui suit;
2. Etienne-Auguste, né à Paris le 3 Novembre 1688, Cornette des Carabiniers en 1709, Capitaine dans le même corps en 1723, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1735, après la guerre d'Italie, avec une pension du Roi, vivant sans alliance;
3. Louis, appelé *le Chevalier* de Jaucourt, célèbre dans la République des Lettres, non marié;
4. Marie-Josèphe, née le 6 Mai 1692, femme de *Jean de Carmichael*, d'une grande Maison d'Ecosse, mort à Dublin, Major de Dragons au service du Roi d'Angleterre;
5. Et Isabelle, née le 30 Avril 1703, non mariée.

XV. Pierre-Antoine de Jaucourt, IIe du nom, Baron d'Hubans en Nivernois, des Deux-Lions & de Vergnol en Berry, Marquis de Chantome en Dunois, &c., né à Paris le 26 Octobre 1687, entra de bonne heure au service en qualité de Capitaine de Cavalerie, & épousa, le 7 Janvier 1726, *Susanne-Marie de Vivans*, Dame de Noailhac, de Saint-Christaud, de Puch, Montluc, &c., alors sous la tutelle de *Louise de Meuves*, sa mère,

veuve de *Jean*, Marquis *de Vivans*, Lieutenant Général, mort le 7 Novembre 1719. Leurs enfans sont :

1. Louis-Pierre, qui suit ;
2. Etienne Vivans de Jaucourt, appelé le *Vicomte* de Jaucourt, né à Paris le 28 Octobre 1727, reçu Gentilhomme à Drapeau aux Gardes Françoises le 26 Mars 1742, Enseigne à la journée de Dettingen en 1743, Sous-Lieutenant en 1745, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Aide-Major en 1751, & Lieutenant en 1756. Il n'est point marié & a été nommé, en 1770, Colonel du Régiment de la Vieille-Marine, Infanterie;
3. Et Armand-Henri, né à Paris le 10 Août 1732, nommé Garde de la Marine à Rochefort en Mai 1751, & est depuis le 11 Octobre 1754 Enseigne de Vaisseau.

XVI. Louis-Pierre, dit *le Comte* de Jaucourt, Seigneur de la Baronnie d'Hubans, né à Paris le 26 Octobre 1726, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé, fut d'abord nommé Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillan le 5 Juillet 1741 ; a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne ; a été nommé Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois le 14 Décembre 1744 ; Mestre de Camp & Enseigne des Gendarmes Ecossois en Mars 1748, & Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1757 ; Brigadier en 1761 ; Maréchal de Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1772. Il a épousé, le 11 Juillet 1752, *Elisabeth-Sophie Gilly*, morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans, fille unique de *Simon Gilly*, ancien Député de la Province de Languedoc, Directeur de la Compagnie des Indes, &c., & de *Marie-Anne Harenc*, dont :

1. François-Arnail, dit *le Marquis* de Jaucourt, né à Paris le 14 Novembre 1757, baptisé à St.-Eustache, qui a été nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773 ;
2. Et Elisabeth-Susanne, née le 9 Octobre 1755, mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte *de Baschi du Cayla*, Colonel du Régiment de Béziers.

BRANCHE *des Seigneurs de* la Vaiserie.

XII. Gabriel de Jaucourt, Seigneur de Bussières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, &c., quatrième fils de Louis de Jaucourt, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, épousa, 1° par contrat du 24 Février 1599, *Claude de la Perrière*, Dame de la Vaiserie, fille unique de *Claude*, Lieutenant de Roi du Nivernois & du Donziois, & de *Sylvie d'Orléans* ; & 2° par contrat du 19 Février 1635, *Rachel de Bellanger*, Dame de Chamont, fille de *Simon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Elie, tige de la branche des Seigneurs de *Chazelles*, rapportée ci-après ;
3. Gabriel, auteur de celle des Seigneurs de *Bonnesson*, mentionnée ensuite ;
4. Et Pierre, Enseigne-Colonel du Régiment de Touraine, mort sans alliance.

XIII. Jean de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiserie, des Faveras, &c., s'attacha à Henri de Bourbon, Prince de Condé, étoit Capitaine & Sergent Major du Régiment d'Enghien lorsqu'il fut tué devant Fontarabie en 1638, âgé de 38 ans. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1627, Anne de Jaucourt, sa cousine germaine, fille de Jacques, Seigneur de Menétreux, & de *Françoise de la Rivière*, dont :

1. Philippe, qui suit ;
2. Zacharie, mort très-jeune ;
3. Jean-Louis, décédé sans alliance ;
4. Gabriel, marié à *Elisabeth du Faur*, dont il n'eut point d'enfans ;
5. François, tige de la branche des Seigneurs *des Faveras*, rapportée ci-après ;
6. Et Anne, morte sans enfans de son mariage avec *Antoine le Febvre de Cormont*, Chevalier, Seigneur des Bordes en Brie.

XIV. Philippe de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiserie, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine en 1655, Commissaire pour Sa Majesté au Synode provincial des Calvinistes, tenu à Sancerre, par Lettres Patentes données à Courtrai en 1662, épousa, par contrat du 16 Octobre 1659, *Marie de Courault*, fille unique de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Chevilly, & d'*Elisabeth de Vignault*, dont :

1. Charles, qui suit ;
2. Philippe, Seigneur de Plancy, né le 20 Février 1667, Major de l'Escadre de M. de Pointis, pour l'expédition de Carthagène, où il mourut sans avoir été marié ;
3. François, Enseigne de Vaisseau, noyé à l'entrée du Port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans ;
4. Marie, née en 1665, morte Religieuse ;

5 Catherine-Charlotte, née le 18 Juin 1670, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis ;
6 Catherine, née le 5 Avril 1672, Religieuse Carmelite à Pontoise, morte en 1737 ;
7. Et Edmée, née en 1679, mariée, en 1711, à N... *de Beauchesne*, mort Commandant du second bataillon du Régiment de Bassigny, dont des enfans.

XV. Charles, Marquis de Jaucourt, Seigneur de la Vaiserie, &c., Baron de Cernoy, né le 4 Août 1664, entra au service en 1682, fut nommé Colonel du Régiment de Montferrat en 1703, &, après la réforme de ce Régiment, en 1711, Colonel à la suite du Régiment Royal de la Marine; fut nommé par le Roi Gouverneur de Charles de Bourbon-Condé, Comte de Charolois, & le premier Gentilhomme de sa Chambre. Il s'est retiré à son Château de Cernoy en 1717, & y est mort en 1744. Il avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1706, *Anne-Bénigne du Faur-de-Pibrac*, fille de *Michel-Clériade*, Comte de Marigny, & de *Charlotte d'Arlay*. Leurs enfans sont :

Louis-Charles, qui suit ;
Et deux filles, Religieuses aux Dames de Saint-Dominique de Montargis.

XVI. Louis-Charles de Jaucourt, Seigneur, Baron de Cernoy, &c., né le 30 Octobre 1711, Capitaine au Régiment de la Marine en 1732, marié, en 1734, à *Elisabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Arconcey en Bourgogne, fille d'*Antoine-Elie*, Chevalier, Comte d'Arconcey, & d'*Elisabeth-Amélie de Belloy-Francières-Castillon*, celle-ci fille d'*Antoine*, & d'*Amicie de Courtenay*. Il a pour enfans :

1. Alexandre-Charles-Bénigne, né le 10 Juillet 1737, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie en 1752, Officier de Gendarmerie, depuis Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, qui a épousé N... *Chaponay* ;
2. Louis-Charles, né le 13 Mars 1741 ;
3. Jean ;
Et des filles. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE *des Seigneurs* des Faveras.

XIV. François de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, cinquième fils de Jean, & d'Anne de Jaucourt, épousa *Catherine le Pelletier*, dont :

François-Lancelot, qui suit ;
Et Marie-Anne, née à Tours le 9 Mai 1688, vivante, non mariée en 1758.

XV. François-Lancelot de Jaucourt, Chevalier, Seigneur des Faveras, né en 1686, Capitaine dans le Régiment de Sansay, Infanterie, mort en Décembre 1753, avoit épousé à Tours, par contrat du 9 Janvier 1712, *Catherine de Boisgautier*, de laquelle sont issus :

1. François, qui suit ;
2. François-Lancelot, né à Tours le 3 Septembre 1722, Chanoine de la Cathédrale de cette ville ;
3. Et Marie-Catherine, née à Tours en 1712, vivante en 1758.

XVI. François de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Faveras, né à Tours le 26 Novembre 1713, ancien capitaine dans le Régiment d'Anjou, a épousé, en 1753, N... *de la Place*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE *des Seigneurs* de Chazelles.

XIII. Elie de Jaucourt, Ier du nom, Chevalier, né le 24 Novembre 1604, second fils de Gabriel, & de *Claude de la Perrière*, sa première femme, fut Enseigne de la première Compagnie des Gendarmes du Duc de Luxembourg, & mourut le 6 Octobre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1625, *Anne de Loron*, morte en 1670, fille unique de *Lazare*, Chevalier, & de *Malchie de la Tournelle*. De ce mariage sortirent 23 enfans, dont le 22e & dernier fils, Elie, qui suit, a survécu à tous ses frères.

XIV. Elie de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chazelles, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, le 17 Avril 1718, avoit épousé *Marguerite-Françoise d'Anlezy*, morte à Paris en 1720, fille de *Jacques*, Seigneur de Chazelles, dont :

1. Etienne-Edme, qui suit ;
2. Anne-Françoise, née en 1688, Religieuse en Bourgogne ;
3. Et Catherine-Paul-Françoise, née le 8 Juillet 1696, mariée à Dijon, par contrat du 9 Juillet 1721, à *Laurent-Gabriel*, Marquis *de Montrichard*, Comte de Fontenay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

XV. Etienne-Edme de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de Chazelles, né le 4 Janvier 1695, fervit dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, & époufa, par contrat du 3 Août 1728, *Marie d'Arlay*, Dame de la Boulaye, fille de feu *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, près d'Autun, de la Verrière-le-Mont, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutière, dont :

1. Pierre, né le 11 Octobre 1732, mort à 13 ans en Italie, dans le Régiment de la Reine, Infanterie ;
2. Charles-Léopold, Chevalier de Malte de minorité, né le 15 Avril 1736, entré au fervice dans le Régiment de la Reine, Infanterie, en 1745, & Capitaine audit Régiment en 1754. Il obtint, en 1756, un bon du Roi, pour un Guidon de Gendarmerie ;
3. Pierre-Marie, né le 18 Septembre 1744 ;
4. Marie-Gabrielle, née le 22 Octobre 1729, mariée, le 10 Janvier 1752, à *Charles-Marie*, Comte *de Riécé*, Chevalier, Seigneur de Loife en Breffe ;
5. 6. & 7. Louise, née le 13 Avril 1734; Marie, née le 5 Août 1739, & Françoise-Charlotte, née le 27 Octobre 1740 ; toutes trois Chanoineffes.

BRANCHE
des Seigneurs de Bonnesson.

XIII. Gabriel de Jaucourt, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneffon, troifième fils de Gabriel, & de *Claude de la Perrière*, fa première femme, entra dans le parti du Prince de Condé, fous la minorité de Louis XIV, devint la malheureufe victime de la paix que le Prince fit avec le Cardinal Mazarin. Il eut la tête tranchée à Paris, le 13 Décembre 1659, & le Prince de Condé n'ayant pu le fauver, fit emporter le cadavre dans un de fes carroffes pour le faire inhumer. Il avoit époufé, 1° par contrat du 3 Août 1639, *Elifabeth Bellanger*; & 2° *Denife Vifinier*. Du premier lit vint :

Gabriel, qui fuit.

Et du fecond lit il eut :

Abraham, Seigneur de Chamont, marié à N.... *de Midou*, vivant fans poftérité en 1761.

XIV. Gabriel de Jaucourt, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneffon, époufa *Anne Pellault*, dont :

1. Gabriel, mort Commiffaire d'Artillerie en 1709, âgé d'environ 26 ans ;
2. Jacques, Seigneur de Bonneffon, Lieutenant Général d'Artillerie du 3 Juillet 1707, pourvu des Départemens d'Allemagne & de Flandre, mort à Paris le 6 Septembre 1729, fans avoir pris d'alliance ;
3. Marie-Anne, veuve, fans enfans, de *François-André de Clery*, Chevalier, Seigneur de Seran, ancien Capitaine de Grenadiers, mort à Paris, âgé de 80 ans ;
4. Et Michelle, morte Religieufe Carmélite à Metz en Lorraine.

Les armes de la Maifon de Jaucourt font : *de fable, à 2 lions léopardés d'or.*

Six des fils de Louis de Jaucourt, & d'*Elifabeth de la Trémoille*, convinrent entr'eux, fous le fcel privé, de mettre à l'avenir de la diftinction dans les Quartiers. C'eft peut-être de là que quelques-unes des branches de cette Maifon écartèlent fimplement de Bourgogne ancien, & d'autres, comme on le voit dans les Nobiliaires de la fin du fiècle paffé, portent : *au 1 d'hermine, à la bordure de gueules*, qui eft d'Anlezy; *au 2 de gueules, à 3 léopards d'or*, qui eft de Montal; *au 3* de France, *au bâton péri en barre; au 4 bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui eft de Bourgogne ancien; & fur le tout : *de fable, à 2 lions léopardés d'or*, qui eft de Jaucourt.

Les anciens Hiftoriens de France, comme Froiffard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Commines, &c., parlent de la Maifon de Jaucourt, & on trouve au tome VI de ce *Dictionnaire*, col. 893, & dans *l'Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, la branche de *Dinteville*. (Cette Généalogie que nous venons de donner, à quelques corrections près, telle qu'elle eft inférée dans le *Dictionnaire* de Moréri, Edit. de 1759, a été dreffée fur des Mémoires imprimés & manuscrits de cette Maifon, tirés des contrats de mariage, tranfactions, partages de famille, teftamens, &c., & l'Editeur de Moréri dit qu'il y en a un grand recueil dans le Cabinet des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Efprit.)

JAUSSAUD. N.... de Jaussaud fe retira à Genève, pour caufes de Religion, ce qui n'empécha pas fes quatre fils, qui fuivent, de fervir en France, dans des Régimens Suiffes, & de lever des Compagnies :

1. N.... de Jaussaud, qui fut Lieutenant-Colonel du Régiment Suiffe d'Arbonniez, aujoud'hui Aubonne; il fut bleffé au Combat de Varbourg, & s'étoit marié à N.... *de Péliffary*, dont il n'eut point de poftérité;

2. N.... de Jaussaud, Commandant de Bataillon, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie dans le même Régiment d'Aubonne, qui a fait toutes les Campagnes de Flandre & d'Allemagne, pendant les deux dernières guerres, fut père de

Isabelle, qui fut mariée 1° à N.... *de Bugnac*, Baron de Tarabel; & 2° à *Paul-Michel de Gallatin*, Conseiller d'Etat à Genève, dont une fille. Voy. GALLATIN.

3. N.... de Jaussaud, nommé *Monsieur de Glanières*, Capitaine dans un Régiment Suisse, qui fut tué au siège de Maëstricht;
4. Et N.... de Jaussaud, nommé *Monsieur de Rougeoles*, aussi Capitaine dans un Régiment Suisse. Il fut tué à la bataille de Bergues; (ces deux derniers n'ont point laissé de postérité.)

De cette Famille étoit aussi Claude de Jaussaud, Baron de Tarabel, qui avoit épousé *Isabeau de Juge*, dont il a eu

Esther, qui a épousé *Salomon d'Usson*, Marquis de Bonnac, &c., dont postérité. Voy. USSON (d').

JAUSSELIN (de), Famille noble qu'on croit originaire du Poitou, & établie en Guyenne depuis

Pierre de Jausselin, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*, dont:

Isaac de Jausselin, qui épousa, le 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassay*. Il eut:

1. Pierre, Seigneur de la Grange, & après de Caudère, par échange fait entre frères. Il s'allia à *Jacquette du Long*, & mourut sans enfans;
2. Jean, qui suit;
3. Jeanne, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Baroques, Aide de Camp Général des Armées du Roi;
4. Et Marthe, mariée à *Marc-Antoine de Baroques*, Ecuyer, Seigneur de Lassaubolle.

Jean de Jausselin, Seigneur de Brassay, institué héritier universel de *Tobie de Brassay*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, Seigneur & Baron de Samazan, son oncle maternel, par testament du 7 Mars 1630, à condition de porter en chef, lui & sa postérité, mâle & femelle, le nom de *Brassay*, c'est-à-dire avant celui de Jausselin, épousa, le 6 Mai 1636, *Madeleine de la Borde*. Il en eut postérité. Voy. BRASSAY-JAUSSELIN.

Les armes sont: *parti, au 1 de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, posées l'une en chef & l'autre en pointe; au 2 d'azur, au lion d'or, surmonté d'une étoile du même: l'écu timbré d'un casque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

* JAVON, dans le Comtat Venaissin, Diocèse de Carpentras. C'est un Fief avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut inféodé par le Pape Léon X, à noble *François de Baroncelli*, dont la postérité le possède encore actuellement, & jouit aussi, en 1769, de la Seigneurie de *Saze* en Languedoc.

JAY (le), Famille de Paris, de laquelle étoit

I. Jean le Jay, Secrétaire du Roi l'an 1552, qui eut de *Guillemette Hotman*, son épouse,

II. Nicolas le Jay, Seigneur de Bevilliers, &c., d'abord Secrétaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes à Paris l'an 1571. Il épousa *Madeleine Gront*, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly, & eut entr'autres enfans:

1. Nicolas, qui suit;
2. Louis, Chevalier de Malte;
3. Et Jacques, rapporté après son aîné.

III. Nicolas le Jay, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge & de Saint-Fargeau, Seigneur de Villiers, les Salles, Brétigny-sur-Mont, Malabry, Paray, Conflans & les Carrières, &c., fut Conseiller aux Requêtes du Palais en 1600, Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant-Civil. L'an 1610, il calma, par sa prudence, la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage après la mort funeste de Henri IV; fut reçu Président aux Enquêtes du Parlement en 1613, charge qu'il exerça 17 ans avec beaucoup de probité & de réputation; fut nommé par le Roi Louis XIII, en 1630, d'abord Président à Mortier, & 7 mois après premier Président, lors du décès de M. Bochard de Champigny; & fait Garde des Sceaux & Surintendant des deniers des Ordres du Roi, par Lettres du 27 Février 1636. Il mourut le 30 Décembre 1640, sans postérité de *Madeleine Marchand*, son épouse, décédée en 1625; mais il laissa plusieurs bâtards. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, où

l'on voit ſon épitaphe & ſa ſtatue que ſes neveux y ont fait dreſſer.

IV. Henri-François le Jay, petit-neveu de ce Premier Préſident, & fils de Henri-François le Jay de Bussy, après avoir ſervi quelques années dans les Mouſquetaires, eut la Lieutenance de la Meſtre de Camp du Régiment de Gadagne. Il paſſa en Angleterre, où il épouſa *Anne de Poolle,* Comteſſe de Newbourg, s'attacha au ſervice de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuiraſſiers : il ſe trouva à la défaite & à la priſe du Duc *de Montmouth,* & paſſa enſuite en Irlande avec Sa Majeſté Britannique, étant pour lors Lieutenant-Colonel. Le Roi, connoiſſant ſon mérite, l'honora de la charge d'Aide de Camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que S. M., pour récompenſer ſes ſervices, lui donna un régiment.

III. Jacques le Jay, fils puîné de Nicolas, & de *Madeleine Gront,* fut Gentilhomme du Roi & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Geneviève de Rubentel,* de laquelle il laiſſa :

Charles, qui ſuit ;
Et Henri, Abbé de Cherbourg, puis marié.

IV. Charles le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, de Saint-Fargeau & de Villiers-ſur-Seine, fut Conſeiller au Grand Conſeil le 20 Août 1638 ; Maître des Requêtes le 28 Février 1642 ; Intendant à Limoges en 1664 ; enſuite à Tours, à Bordeaux & en Lorraine, mourut en Novembre 1671, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épouſé, le 16 Février 1640, *Gabrielle de Leſrat,* fille de *Guillaume,* Seigneur de Lancrau, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Catherine Feydeau.* Elle mourut le 18 Juin 1686, laiſſant :

1. Nicolas, Baron de Tilly, de la Maiſon-Rouge, &c., Conſeiller au Parlement le 15 Mars 1669, mort le 26 Juin 1700, à 58 ans, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine de la Boutière,* fille de *Michel,* Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Sennecey ;*
2. Henri-Guillaume, Abbé de Cherbourg, Aumônier du Duc d'Orléans, Evêque de Cahors le 9 Mars 1680, mort le 22 Avril 1693 ;
3. Louis, Seigneur de Tilly, Lieutenant aux Gardes, tué à la bataille de Saint-Denis en 1678 ;
4. Jean, Seigneur des Salles, Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, mort au ſiège de Beſançon ;
5. Charles, Seigneur de Villiers, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, tué à Cambrai en 1677 ;
6. Gabriel-François, Jéſuite, qui fut longtems Profeſſeur d'Eloquence au Collège de Louis-le-Grand, où il eſt mort le 21 Février 1734, ſur la fin de ſa 77e année. Il a laiſſé, entr'autres ouvrages, une Traduction latine de l'*Hiſtoire de France,* écrite en françois par le P. Daniel, ſon confrère, & il l'a pouſſée juſqu'à Louis XII. Voy. Moréri ;
7. Claude-Joseph, qui ſuit ;
8. & 9. Marie & Elisabeth, Religieuſes de la Viſitation.

V. Claude-Joseph le Jay, Seigneur & Baron de la Maiſon-Rouge & de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers & les Salles, d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, puis Capitaine au Régiment des Gardes en 1691, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Ville, Fort & Château d'Aire en Artois, mort le 12 Novembre 1735, à 73 ans, avoit épouſé, le 8 Août 1703, *Anne-Marie Pajot,* fille de *Léon,* Comte d'Ons-en-Bray, Secrétaire du Roi, & Contrôleur Général des Poſtes de France, & de *Marie-Anne Rouillé,* dont une fille unique,

Marie-Anne, femme, le 9 Janvier 1730, de *Paul-Eſprit Feydeau,* Seigneur de Brou, Conſeiller d'Etat, morte à Paris le 11 Février 1740, laiſſant des enfans. Voy. FEYDEAU.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or, cantonnée de 4 aiglons du même, regardant un ſoleil d'or, placé au canton dextre.*

JAY, autre Famille, dont étoit

Jean le Jay, Seigneur de Barbery, Docteur en Médecine, qui de *Jeanne de Sévin,* ſon épouſe, eut :

Jean le Jay, Seigneur de Barbery, Abbé de la Couture du Mans, Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données à Paris le 29 Janvier 1578, & reçut le 17 ſuivant. Il prit le parti de la Ligue, fut rétabli dans les fonctions de ſa charge, par Lettres du 23 Mai 1591 ; fait Maître des Requêtes le 11 Mai 1594, mourut le 6 Janvier 1607, & fut enterré à Saint-Séverin. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 oiſeaux d'argent.*

*JAY DE FLEURIGNY (LE), Famille noble & ancienne, éteinte, que l'on préfume être une branche cadette de celle de LE JAY, féconde en grands hommes, & originaire de Paris.

On trouve, fuivant du Tillet & Blanchard, un JEAN LE JAY, Chevalier, Préfident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'an 1344, marié avec une parente, ou, felon d'autres, avec la fœur de *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, dont il eut :

PIERRE, Secrétaire du Roi & Prévôt des Marchands de Paris en 1380.

NICOLAS LE JAY, Secrétaire du Roi & Maître des Comptes, vivoit fous le règne de FRANÇOIS Ier, qui le choifit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT fur les frontières du Royaume, & l'accompagner jufques dans fes Etats de Flandre, l'an 1539 à 1540.

Quoi qu'il en foit du nom de LE JAY, il eft certain que

I. PIERRE LE JAY poffédoit, au commencement du XIIIe fiècle, la Terre & Seigneurie de *Fleurigny*, ainfi qu'il paroît par un compromis qu'il paffa au mois de Juillet 1276, avec le Curé de Fleurigny, par lequel, pour terminer à l'amiable les procès & différends qu'ils avoient entr'eux, ils choifirent, d'un commun accord, Gillon de Lixy, Chanoine de Saint-Jean en l'Eglife de Sens, à la Sentence arbitrale duquel ils promirent fe foumettre, à peine de 10 livres d'amende. Il fut père de

II. JEAN, dit LE JAY, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, qui échangea, par acte du 29 Juin 1307, avec l'Evêque de Chartres & Jean Piloé, Chanoine de Saint-Etienne de Troyes, ce qu'il avoit à Villaine, Paffy, Coandon, & à Saint-Benoît, foit hommes, femmes, cenfives, coutumes, bois, maifons, granges, places, dîmes, terres, prés, vignes, juftices, fours, feigneuries & moulins, &c., contre ce qu'ils avoient à Villiers-fur-Seine, finages & appartenances. Il fonda, en Octobre 1322, le Samedi après la Fête de Saint-Luc, Evangélifte, une Meffe par femaine, dans l'Eglife de Fleurigny, pour l'exécution de laquelle fondation, qui fut ratifiée & confirmée par Guillaume, Archevêque de Sens, en 1474, il fit donation à ladite Eglife, d'un demi-muid de grains, favoir : 20 bichets de froment, 20 bichets de feigle & 8 de tremois, à prendre à perpétuité par le Curé de Fleurigny, fur un muid de grains, qu'il avoit droit de percevoir, par chacun an, fur la Grange dîmereffe de Villiers-fur-Seine. Il avoit époufé Dame *Jeanne de Lefdeville*, avec laquelle il fonda, par acte paffé devant le Tabellion de Bray, le Mardi après la Nativité de Saint Jean-Baptifte 1341, conjointement avec Damoifelle Jeanne de Breanne, Dame de Pailly & de Breanne, la Chapelle du Château de Fleurigny, fous l'invocation de Saint Jean-Baptifte & de Saint Jean l'Evangélifte. Ils donnèrent à cette Chapelle les dîmes par moitié des menues dîmes feulement, tant de Villiers, de Villenauxe-la-Petite, de Villuis, & du Pleffs-du-Mée, dont l'amortiffement fut fait audit JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, par le Roi PHILIPPE, au mois d'Avril fuivant, moyennant 30 liv. avec l'agrément de nommer à perpétuité le Chapelain. Cette fondation fut accordée par JEANNE, Reine de France, le 12 Juillet 1342, & autorifée par Philippe de Melun, Archevêque de Sens, le 28 Août 1343, & par le Pape CLÉMENT VI, fuivant fa Bulle datée d'Avignon le 5 Août, l'an 8e de fon Pontificat, par laquelle il donne droit audit Chevalier & à fes héritiers & ayants caufe, de préfenter à perpétuité à ladite Chapelle. JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, laiffa de fon mariage:

1. ROBERT, Chevalier, Chambellan du Duc de Bourgogne, vivant en 1360. Il eft appelé dans quelques actes ROBINET DE FLEURIGNY, & affifta au contrat de mariage de PHILIPPE DE FLEURIGNY, fon frère, qu'il nomma exécuteur de fon teftament, en date du Jeudi après la Pentecôte, de l'an 1385, & qu'il inftitua fon héritier. Il avoit époufé *Agnès de Blaify*, dont il n'eut point d'enfans, morte après 1398;
2. & 3. GAILLEHAULT & GUYON ;
4. JEAN, qui avoit époufé une Dame nommée *Agnès*, comme il paroît par une Charte datée du bois de Vincennes, le 20 Septembre 1348, par laquelle le Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, qui le qualifie de *noble homme* & de *Chevalier*, lui fait don, & à fa femme, de 50 livres de bois, pour édifier, fuivant les Lettres vérifiées par les gens du fecret Confeil;
5. Et PHILIPPE, qui fuit;

III. PHILIPPE DE FLEURIGNY, Ier du nom,

Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc d'Orléans, tranſigea, comme héritier de ROBERT DE FLEURIGNY, ſon frère, ſur ſa ſucceſſion, avec *Agnès de Blaiſy*, ſa veuve, par acte paſſé devant Notaires à Sens, le 24 Avril 1398. Il avoit épouſé *Catherine le Drouais*, nièce de *Pierre*, Chevalier, décédé le 4 Mars 1388, époux de *Jeanne de Cloye*, en Dunois, & de *Jean de Vendôme*, Chevalier, Sire de la Ferté. Par le contrat de mariage, paſſé devant le Bailli de Chartres, le Vendredi 3 Juin 1379, ſigné : *Boulay*, M. le Comte de *la Marche-de-Vendôme* & de Caſtres, & ſon épouſe, s'obligent, envers ladite *Catherine le Drouais*, d'une ſomme de 346 livres de rente, dont ils promettent bailler titres bons & valables audit PHILIPPE DE FLEURIGNY, à ſa première demande, &c. Il eſt qualifié *Chambellan de* M. DE VALOIS, *Garde & Capitaine du Chaſtel & Tour d'Yenville-en-Beauce*, dans une quittance qu'il donna le 8 Juillet 1382, pour deux termes de ſes gages ; & ſuivant des Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, données à Orléans au mois d'Avril après Pâques 1388, ce Prince lui accorda, à la relation des Ducs de Berry & de Bourgogne, la permiſſion de rebâtir, fortifier, & emparer de nouveaux murs, pals & foſſés, comme bon lui ſembleroit, la Maiſon-Forte, terre & appartenances de *Pommereuil*, relevante de la Couronne, & ſiſe en la Vicomté & Châtellenie de *Breteuil*. Il eut de ſon mariage entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Février 1403, à *Jacques de Trie*, Chevalier, Seigneur de Roulleboiſe, mort le 5 Octobre 1432. Elle teſta le 25 Mai 1433, & laiſſa poſtérité de ſon mariage. Voy. TRIE.

IV. JEAN DE FLEURIGNY, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marguerite de Ferrières*. Ils ne vivoient plus en 1457, ſuivant le partage de leurs ſucceſſions, que firent entr'eux leurs enfans, le 20 Décembre de cettte même année, par acte ſigné *Pacte*, & paſſé à Chartres ledit jour, en préſence de noble homme Meſſire *Millet d'Illiers*, Doyen en l'Egliſe de Chartres, Conſeiller au Parlement de Paris, & parent des Parties. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et AGNÈS, première femme d'*Antoine de Hellande*, Seigneur de Montigny, Ecuyer Tranchant du Roi, Capitaine & Gouverneur de Reims, &c., qui épouſa, en ſeconde noces, *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auvillers, & de *Jeanne de Weſières*. Voy. HELLANDE.

V. PHILIPPE DE FLEURIGNY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Gourderas & la Gainière, Conſeiller & premier Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, obtint des Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, datées de Paris le 2 Mars 1406, & du règne de ce Prince le 27e, & contreſignées *Begon*, par leſquelles, eu égard au droit de haute, moyenne & baſſe juſtice, il lui fut accordé celui d'avoir juſtice levée & par eſpace, fourche ou gibet (ce qui n'appartenoit alors qu'aux Rois), dans l'étendue de la banlieue de Chartres. Il épouſa *Jacqueline de Boucherville*, ou *Bauchierville*, & mourut en Avril 1482, laiſſant de ce mariage, pour fille unique,

VI. JEANNE DE FLEURIGNY, Dame de Fleurigny, de Vallières, de la Chapelle-ſur-Oreuſe, de Sergines, de la Maiſon-Haute, de Pommereuil, de Saquainville, ou Tachainville, de Brettemarre, & du Fief de Gourdez. Elle fut mariée, 1° avec *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur & Baron du Lau en Armagnac, Grand Chambellan & Grand Bouteiller de France, Sénéchal de Guyenne, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant Général & Gouverneur des Comtés de Rouſſillon, de Cerdaigne & de la ville de Perpignan, & Baron de *Duras* en Agénois, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi *Louis* XI avoit confiſquées ſur *Gaillard de Durfort* & *Antoine de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainſi que les Terres de *Pierre* & de *Montferrand*, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de *Falaiſe*. Il rendit hommage au Roi, en la perſonne de ſon Chambrier, des Fiefs, Terres & Seigneuries de Saquainville ou Tachainville, du Fief de Brettemarre, relevant du Comté d'Evreux, à Tours le 17 Octobre 1482, ainſi que de la Seigneurie de Pommereuil & du Fief de Gourdez, le 15 Mars 1483, qui étoient du chef de ſon épouſe, & mourut peu de tems après. Elle en étoit veuve le 25 Août 1485, plaidoit en ladite qualité au Châtelet

le 15 Octobre ſuivant; & elle étoit remariée, 2° en 1492, avec *Jean*, Seigneur *de Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi, & Bailli d'Evreux, qui fut pourſuivi, à cauſe d'elle, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution teſtamentaire d'*Antoine de Châteauneuf*, ſon premier mari. JEANNE, devenue également veuve de ſon ſecond mari, ſe retira dans ſa Terre de Fleurigny, qu'elle avoit fait régir par M. *de Lyons*, bâtard de ſon ſecond mari, & qu'elle trouva conſidérablement expoliée dans les cenſives & droits Seigneuriaux; mais s'étant adreſſée au Roi, elle obtint des Lettres Royaux, en date du 14 Novembre 1505, par leſquelles il fut ordonné aux habitans de ſeſdites Terres & Seigneuries, de produire les titres en vertu deſquels ils jouiſſoient de leurs fonds, & à défaut de de ce faire, & d'en avoir de valables, il fut permis à ladite Dame de s'en mettre en poſſeſſion. Sur ces Lettres il en intervint d'autres de *mains confortatives*, ſignées par le Conſeil, *Morelot*, le 19 des mêmes mois & an, portant injonction au Bailli de Sens, &c. Cette Dame ſe voyant ſans enfans, vendit, avec donation de plus value, à *François le Clerc*, Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Beauvoir, Villebon, &c., Conſeiller & Chambellan du Roi, ſon couſin iſſu de germain, ſes terres de Fleurigny, Vallières, la Chapelle & Sergines, par acte du 16 Décembre 1513, & à la charge que *Charles le Clerc*, ſon fils aîné, porteroit le nom de *Fleurigny*, & les armes de cette Maiſon écartelées avec les ſiennes. Il prit poſſeſſion de la Terre de *Fleurigny* le 2 Janvier 1514, & y nomma des Officiers, & le 26 Décembre ſuivant de la Terre de Sergines & autres. VOY. CLERC DE FLEURIGNY. Au moyen de ces vente & donation, la Maiſon *de le Clerc* fut ſubſtituée aux noms, biens & armes de celle de LE JAY DE FLEURIGNY, qui s'eſt trouvée totalement éteinte, par la mort de ladite JEANNE, arrivée au mois d'Août 1517. Elle étoit la dernière de ſon nom, & avoit fait un teſtament le 21 Mai précédent.

Les armes de cette ancienne Famille étoient: *de ſinople, au chef d'or; au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

JEAN DE MONTJEAN, en Normandie, Election de Falaiſe: Famille dont les armes ſont: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'une colombe de ſinople, poſée ſur un rameau d'olivier du même, & accompagnée de 3 étoiles d'or*, 2 & 1.

JEAN DE VERSAINVILLE, autre Famille des mêmes Province & Election, qui porte: *d'azur, à 3 glands verſés d'or*, 2 & 1.

JEANÉ, Ecuyer, Seigneur du Rocher en Normandie, Élection de Falaiſe; Famille qui porte: *d'azur, à la montagne aléſée d'argent, ſurmontée en chef de 2 étoiles du même.*

JEANNIN, en Bourgogne: PIERRE JEANNIN, Seigneur de Montjeu, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, avoit épouſé *Anne Gueniot*, dont il eut:

CHARLOTTE, morte en 1640, qui s'eſt mariée avec *Pierre de Caſtille*, Seigneur de Blanc-Buiſſon, Contrôleur Général & Intendant des Finances, & Ambaſſadeur en Suiſſe, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. CASTILLE.

Les armes: *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une flamme d'or.*

JEHAN, en Baſſe-Bretagne, Evêché de Tréguier, Paroiſſe de Trégrom: Famille noble qui a pour auteur N... JÉHAN DE PENANGUER.

MICHEL JÉHAN, un de ſes deſcendans, eut pour fils:

1. JEAN, auquel le Roi FRANÇOIS Ier donna la charge de Conſeiller au Parlement de Bretagne, pour ſon ſavoir & ſon mérite, en 1532;
2. Et ROLLAND, duquel eſt deſcendu: HERVÉ JÉHAN, qui fit tous les actes conſtatant ſa nobleſſe en l'Evêché de Tréguier, y ayant ſervi au ban en 1568. De lui ſont deſcendus, entr'autres: ROLLAND & CHARLES; de ROLLAND ſont iſſus:
   1. PIERRE, maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation en Bretagne en 1670;
   2. Et LOUIS, duquel deſcend: YVES-MARIE JÉHAN, Sieur de Roſengaret, père de JOSEPH JÉHAN, Seigneur de Launay, &c.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 chouettes de ſable, becquées & membrées d'or*, 2 & 1.

JEHANNOT DE BARTILLAT, Famille noble dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Décembre 1748, p. 230.

Feu JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bartillat, Meſtre de Camp de Cavalerie, avoit épouſé *Marie-Françoiſe le Bel*,

morte le 30 Août 1748. De ce mariage font iffus :

1. Louis-Joachim, qui fuit;
2. Louis, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglife Cathédrale d'Evreux ;
3. François, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thann en Bavière, en 1742 ;
4. Antoine ;
5. Et Marie-Anne-Clotilde, femme de *Louis-Alexandre de Lombelon*, Chevalier, Marquis des Effarts & d'Avrilly, Seigneur & Patron de Cintray. Voy. LOMBELON des ESSARTS.

Louis-Joachim Jehannot, Chevalier, Marquis de Bartillat, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom, mort le 10 Septembre 1748, avoit époufé *Jeanne-Françoife Pouyvet de la Blinière*, dont il a laiffé quatre enfans.

C'eft ce que nous favons, faute de *Mémoire*, fur cette Famille, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

JERNINGHAM, Maifon exiftante en Angleterre de tems immémorial, & qui poffède des biens confidérables dans le Comté de Norfolk. Il y a eu un Ambaffadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N.... de Jerningham, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, fe trouve, par une fuite répétée d'alliances avec la Maifon *de Howard*, héritier de la Pairie de *Stafford*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a époufé *Françoife Dillon*, fille aînée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N.... de Jerningham, Chevalier de Malte, frère cadet du précédent, eft Colonel au fervice de France.

Les armes : *d'argent, à 3 fermeaux en lofange de gueules*, 2 & 1 ; *au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent.* Cimier : *un faucon iffant & efforant au naturel.* (Notice envoyée.)

JEUNE de CRÉQUY (le), Seigneurs de la Furjonnière, de Bonneveau, du Pleffis, &c., en Artois & en Anjou. C'eft une branche de la Maifon de *Créquy*, illuftre par fa haute antiquité, fes alliances & les dignités dont elle a été décorée. Il eft fait mention de cette branche dans le reg. V. part I, de l'*Armor. génér. de France,* qui lui donne pour chef

Tassart ou Eustache le Jeune, premier auteur connu des Seigneurs *de la Furjonnière,* qui fe trouva jeune, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa poftérité fubfifte au Xe degré dans

François le Jeune de Créquy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Furjonnière, Commiffaire de l'Artillerie de France, né le 5 Février 1699, qui a époufé *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer-de-Neuville*, Dame de la Beurellière & de la Bruyère. Il en a eu 14 enfans, favoir :

1. François-Martin le Jeune, appelé *le Comte de Créquy*, né le 31 Mai 1731, entré au fervice en 1746, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1755 ; dans la même qualité, Capitaine dans celui de Royal-Champagne, Cavalerie, en 1761 ; Aide-Maréchal-Général des Logis ès-Camps & Armées de Flandre en 1762, & en Février 1763, Chevalier de Saint-Louis ;
2. Charles-Pierre-Philibert-Louis, né le 10 Mai 1732, Lieutenant au Régiment de Navarre en 1746, qu'il quitta, en 1748, pour paffer dans celui d'Aunis, incorporé, à la paix, dans celui de Languedoc, qu'il fuivit au Canada, où il fut tué, en 1756, à l'affaire du Lac du Saint-Sacrement ;
3. N.... le Jeune, mort jeune, fans avoir été nommé ;
4. Gaspard-Henri-François dit *l'Abbé de Créquy*, né le 6 Août 1734, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire Général du Diocèfe de Lifieux ;
5. Pierre-Jean-Marie, Lieutenant au Régiment de Lemps, Infanterie ;
6. Charles-François-Emmanuel, né le 18 Avril 1740, mort en 17... ;
7. Godefroy-Philippe-François, né le 26 Décembre 1741, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie ;
8. Jean-Baptiste, né le 17 Février 1743, Lieutenant au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Boifgelin ;
9. Eustache, né le 17 Juillet 1744, Eccléfiaftique ;
10. François-Philibert, dit le *Chevalier de Créquy*, né le 12 Août 1748, Page du Roi dans fa Grande Ecurie en 1762 ;
11. Françoise-Lancelotte-Louise, née le 14 Mars 1736, Religieufe Profeffe dans l'Abbaye de Ronceray à Angers ;
12. Marie-Armande, née le 22 Mai 1737 ;
13. Louise, née le 17 Décembre 1745 ;
14. Et Marie-Perrine, née jumelle le 12 Août, 1748, avec François-Philibert, morte en 17...

Les armes : *de gueules, au créquier d'argent, la première feuille à dextre chargée d'un petit écusson aussi d'argent, à deux fasces de sable.* Cette branche a constamment conservé les armes de sa maison, dont elle a seulement changé les couleurs : *d'or, au créquier de gueules,* prenant *de gueules, au créquier d'argent,* à l'exemple d'un Enguerrand de Créquy, dit *le Bègue,* fils puîné de Jean II, Sire de Créquy, vivant en 1364, qui prit le *créquier de sable,* & des Créquy de Remmertenghes ou Rebretengues, qui, vers l'an 1376, portoient : *d'argent, au créquier de sinople, à la bordure engrelée de gueules.* Rien n'étoit plus fréquent anciennement que ce changement de couleur dans les armes, pour distinguer les cadets des aînés. C'étoit même, au rapport de Philippe-Jacques Spener, presque la seule manière de briser qui fut autrefois usitée en Flandre. Cet auteur dit que Gilles de Mailly, qui vivoit en 1209, ordonna à trois de ses fils puînés, qu'il avoit eus de Jeanne d'Amiens, sa femme, de briser leurs armes en changeant les couleurs, de peur de les défigurer ; les *maillets* étant toujours pour les Mailly, des armes parlantes de quelques couleurs qu'ils fussent, comme le *créquier* pour les Créquy. On ignore l'origine du petit écusson *d'argent, à 2 fasces de sable,* que les Seigneurs *de la Furjonnière* portent sur la *première feuille du créquier à dextre.* Seroit-ce en mémoire de quelque alliance illustre ? Palliot (*Science des Armoiries*, p. 327) donne en effet ces armes à la Maison d'*Isenbourg.*

JOANNIS, Famille qui fait sa demeure à Aix depuis plus de 300 ans, dit l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 38. Elle est issue de

I. Jean Joannis, Secrétaire des Commandemens du Roi Louis III d'Anjou, Comte de Provence, en 1433. Il fit plusieurs acquisitions à Aix & dans son Territoire, & fonda un *Obit* dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Madeleine, où il souhaita que lui & ses descendans fussent enterrés. Il avoit épousé, à Marseille, *Douce de Fournier*, dont :

II. Jean de Joannis, IIe du nom, Secrétaire du Roi René, & Avocat pour les pauvres. Il testa le 12 Janvier 1467, & laissa de *Jeanne de la Terre :*

Jean, qui suit ;

Et Odille.

III. Jean de Joannis, IIIe du nom, Viguier royal de Marseille en 1501, fit alliance avec *Madeleine de Forlivio-des-Dourbes,* sœur de *Pierre,* Evêque d'Apt, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Jean, Chevalier de Malte, mort Commandant de Comps ;
3. Jeanne, femme de *Michel de Begut,* de Majorque, Juge Royal de la ville d'Aix ;
4. Et Honorade.

IV. Pierre de Joannis, Lieutenant Général de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Eglise de Notre-Dame de la Seds à Aix, en 1522, & épousa 1° *Anne de Durand de Fuveau ;* & 2° *Marguerite de Villemurs.* Du premier lit vint :

V. Jean de Joannis, IVe du nom, célèbre Jurisconsulte, élu Assesseur d'Aix, & Procureur du Pays, aux années 1558 & 1578. Il fit acquisition des terres de Châteauneuf & de la Brillanne, & testa le 20 Avril 1579. Il eut de *Françoise de Becaris,* qu'il avoit épousée le 9 Juin 1553 :

1. Arnou, qui suit ;
2. Gaspard, tige de la branche des Seigneurs de *la Brillanne,* rapportée ci-après ;
3. Claude, reçu Chevalier de Malte ;
4. N... de Joannis, qui a épousé N... de Martin, à Marseille ;
5. Marguerite, mariée, en 1570, à *Joseph de Farges,* Seigneur de Mallignon, &c., Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont postérité. Voy. FARGES ou FARGIS ;
6. Jeanne, épouse, en 1577, d'*Esprit de Crose,* Seigneur de Saint-Martin, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. CROSE ;
7. N... de Joannis, mariée à N... *de Fabri-de-Fabrègues ;*
8. N... de Joannis, femme de N... *de Glandevès-du-Bignosc ;*
9. Et autre Marguerite, femme, le 2 Avril 1595, de *Jean Gautier,* Seigneur de Grambois, Viguier de Marseille & premier Consul d'Aix, dont des enfans. Voy. GAUTIER DE GRAMBOIS.

VI. Arnou de Joannis, Seigneur de Châteauneuf, élu Assesseur d'Aix, Procureur du pays, en 1584, Conseiller du Roi au Parlement de Provence en 1586, épousa, par contrat du 3 Février 1578, *Charlotte de Coriolis,* fille de *Louis,* Président à Mortier, & de *Marguerite des Rollands,* dont :

1. Jean, qui fuit;
2. 3. & 4. Paul, Louis & François, reçus Chevaliers de Malte;
5. Sibylle, qui a époufé le 17 Avril 1601, *Joachim Doria*, fils de *François*, & de *Marthe de Faure de Vercors*, dont des enfans. Voy. DORIA;
6. & 7. Et deux filles, mariées : la première, dans la maifon d'*Arbaud-Rognac*; & la feconde, dans celle de *Tabaret-du-Chaffaut*.

VII. Jean de Joannis, V^e du nom, Seigneur de Châteauneuf, reçu Confeiller au Parlement en 1625, époufa 1° *Anne de Laurens*, nièce de l'Archevêque d'Arles; & 2° le 26 Février 1619, *Sibylle de la Tour-du-Pin-Gouvernet*. Du premier lit il eut :

1. Arnou, mort jeune.

Et du fecond lit vinrent :

2. Gaspard, qui fuit;
3. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte;
4. Et Locuste, femme de *Jean de Barras*, Seigneur en partie de Melan.

VIII. Gaspard de Joannis, Seigneur de Châteauneuf, fervit en qualité de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Marine, & époufa, le 8 Avril 1650, *Marie de Demandols*, Dame de Clumanc, fille de *Claude*, & de *Madeleine de Tabaret*, dont :

1. Joseph, Seigneur de Châteauneuf, Page du Roi dans la Grande Ecurie, mort fans laiffer poftérité;
2. Charles, qui fuit;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maifons *de Bouvard* & *de Gaffaud-Beaurepaire*.

IX. Charles de Joannis, reçu Chevalier de Malte & Officier de Galères, quitta la Croix, & époufa, à Marfeille, *Françoife-Marquife de Lafcours*, fille de *Pierre*, de laquelle il a laiffé :

1. Charles, qui fuit;
2. Madeleine, mariée, fans enfans, avec fon coufin, François de Joannis-des-Aigalades;
3. Venerande, époufe d'*Elzéar de Liotard*, Capitaine d'Infanterie;
4. Et Françoise, mariée à *Jofeph de Chaylan*, Seigneur en partie de Moriès, dont poftérité: Voy. CHAYLAN.

X. Charles de Joannis-Chateauneuf, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Officier des Galères du Roi, fait fa réfidence à Manofque. Il a époufé 1° N.... *d'Arquier-Barbegal*, de la ville d'Arles, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° N... *de Gaffaud*, fa coufine germaine, dont des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de la Brillanne.

VI. Gaspard de Joannis, Seigneur de la Brillanne, fecond fils de Jean IV, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoife de Becaris*, époufa *Marguerite de Garnier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Galinière, & de *Madeleine de Ruffan-de-Rouffet*. Leurs enfans furent:

1. Boniface, qui fuit;
2. & 3. Gaspard-Alexandre, & Jean-Augustin, reçus Chevaliers de Malte aux années 1637 & 1639.

VII. Boniface de Joannis, Seigneur de la Brillanne & des Aigalades, reçu Avocat Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, en 1648, époufa *Ifabelle d'Amat*, fille d'*André*, Seigneur de la Coftegiraud & de Vivier, & de *Madeleine Flour-de-la-Palu*. De ce mariage naquirent :

1. André, qui fuit;
2. Charles, rapporté après fon aîné;
3. 4. 5. & 6. Quatre autres, reçus Chevaliers de Malte;
7. & 8. Et deux filles, dont N... de Joannis, Religieufe aux Dames de la Miféricorde d'Aix; & Anne, mariée à Draguignan, le 7 Mars 1686, avec *Jofeph de Brun-de-Boades*, IIe du nom, dont des enfans. Voy. BRUN, en Provence.

VIII. André de Joannis, Seigneur des Aigalades & de la Brillanne, laiffa de fon mariage, avec *Hortenfe de Perier*, de Flayofc :

1. François, qui n'a point d'enfans de Madeleine de Joannis-Chateauneuf, fa coufine;
2. Et N... de Joannis, mariée à N... *de Flour*, de Meaux.

VIII. Charles de Joannis, fecond fils de Boniface, Seigneur de la Brillanne, fut élu fecond Conful d'Aix en 1719, & époufa *Gabrielle de Demandols-la-Palu*, veuve du Marquis *de Villeneuve-la-Gaude*. Il a laiffé:

Louis de Joannis-la-Brillanne, qui n'étoit pas encore marié en 1759.

Les armes : *d'or, au lion de fable, armé & lampaffé d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* (On peut encore confulter, fur cette Famille, l'Abbé Robert de Briançon, dans fon *Etat de la Nobleffe de Provence*, tome II, pag. 237.)

JOANNIS, autre Famille sortie de Florence & établie à Pertuis, où elle a toujours vécu d'une manière fort honorable depuis son arrivée dans cette Ville.

ANDRÉ DE JOANNIS, fils de LOUIS, Juge de Pertuis, & de Dame d'*Arnaud*, fut Commissaire du Roi en Provence. Il s'établit à Aix, où il épousa *Elisabeth de Faudran*, le 17 Avril 1652. De ce mariage vinrent :

JOSEPH, qui suit;

Et ANDRÉ, Chevalier de Saint-Louis. Il avoit servi pendant longtems dans le Régiment de Normandie, fut Commandant pour le Roi de la ville de Mantoue, & est mort à Aix le 17 Décembre 1754.

JOSEPH DE JOANNIS, reçu Avocat Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 14 Octobre 1686, fut gratifié par le Roi d'une pension annuelle, en récompense de ses services, l'an 1714, & reçu Procureur Général en la même Cour le 23 Mai 1720. Il épousa *Claire de Glandevès*, dont:

TOUSSAINT DE JOANNIS, reçu dans la charge de Procureur Général, qu'il exerça conjointement avec son père, le 28 Mars 1726. Sa Majesté érigea en Fief, sous le nom de JOANNIS, un domaine considérable qu'il avoit à Pertuis, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1754. Il a eu de son mariage avec *Thérèse d'Allemand*,

ANDRÉ-MARC-ANTOINE DE JOANNIS, Seigneur de Joannis, reçu Procureur Général le 26 Mai 1755.

Il y a une seconde branche de cette Famille établie à Apt. Elle a donné plusieurs Officiers aux armées de nos Rois, & a aujourd'hui pour chef

FRANÇOIS-LOUIS DE JOANNIS, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, qui a obtenu du Roi des Lettres de relief de Noblesse le 24 Janvier 1710, enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 8 Août 1713. De *Rose de Bezaudin*, qu'il a épousée par contrat du 16 Août 1712, est issu :

FRANÇOIS DE JOANNIS, qui a servi en qualité d'Officier, & a épousé, le 12 Octobre 1742, *Marie d'Amalric-Briffan*. Son fils aîné,

N... DE JOANNIS, étoit Officier des Vaisseaux du Roi en 1759.

Les armes de cette Famille sont les mêmes que celles de la précédente. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 41.)

JOBELOT, Famille noble dont étoit JEAN-FERDINAND-JOBELOT, Premier Président du Parlement de Besançon, né à Gray en Franche-Comté. Il a passé par tous les degrés de la Robe, avec un applaudissement général de toute la Province; s'est appliqué particulièrement à maintenir dans ce Parlement la vigueur des Lois, l'observation des Ordonnances, l'exactitude & le bon ordre parmi ceux qui le composoient alors, & a eu la confiance & l'estime du Roi LOUIS XIV & de ses principaux Ministres. Comme il est mort, sans enfans, à l'âge de 82 ans, il a fait don de la plus grande partie de ses biens à l'Hôpital de Besançon, qui lui doit son principal établissement, le bon ordre & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus distingués du Royaume. Le Président JOBELOT a laissé trois neveux, savoir : CLAUDE-ANTOINE JOBELOT, Seigneur de Montureux (fils de son frère), ci-devant Président à Mortier au même Parlement de Besançon. Les deux autres (fils de sa sœur) sont : *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, ci-devant Conseiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté; & *Jean-Baptiste Baulard*, Baron de Rigny. (Moréri, Edit. de 1759.)

Selon Dubuisson, elle porte pour armes : *de sable, à la salamandre couronnée d'or, sur des flammes de gueules.*

* JODAINVILLE, Terre dans la Beauce, appartenant à la Maison de *Prunelé*, & dont une branche cadette a pris le nom. *François de Prunelé*, Seigneur de Jodainville, en partie, mourut vers l'an 1651, sans avoir été marié, & ses biens passèrent à ses sœurs. Voy. PRUNELÉ.

JOHANNE DE LA CARRE, Famille noble de la ville de Mauléon-Soule, dont les titres ont été brûlés dans deux incendies qui, dans le XVe siècle, consumèrent cette ville de Mauléon. Voici ce qu'on lit, sur cette Famille, dans le *Mercure de France* de Mai 1726, p. 1069.

III. ARNAUD DE JOHANNE DE LA CARRE, Ecuyer, Seigneur de Mauléon, de Saumery & des Landes, fut le premier de la Maison qui passa du Pays de Béarn, d'où elle étoit originaire, dans le Blaisois, sous le règne de HENRI III. Ce fut *Menaud de la Carre,* son oncle maternel, Seigneur de Saumery, Con-

ſeiller & Aumônier du même Roi Henri III, qui le fit venir dans le Blaiſois, & lui donna ſa Terre de Saumery. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard de Ruthie*, Abbé de Pontlevoy, & Grand Aumônier de France, ſon parent. Arnaud de Johanne fit pluſieurs acquiſitions qu'il joignità ſa Terre de Saumery, en 1586, & les années ſuivantes, & ſe maria en 1593, avec *Cyprienne Rouſſeau*, veuve de noble homme *Pierre Morin*, Seigneur de Ville-Cellier & de Montigny, Contrôleur Général Provincial ordinaire des Guerres, ès-Pays & Gouvernement d'Orléans, Berry, Blaiſois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou, & nièce de *Sébaſtien Mallier*, Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans, alors transférée à Blois. Ce fut en faveur d'Arnaud de Johanne que Henri IV fit expédier des Lettres Patentes le 4 Novembre 1598, par leſquelles Sa Majeſté déclare qu'Elle avoit *particulière connoiſſance de ſa Maiſon & Famille, & du lieu dont il eſt iſſu, même d'une bonne partie de ſes parens & prédéceſſeurs, qui ſont demeurans & habitués dans ſon Royaume de Navarre & pays de Baſque, n'étant auſſi raiſonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos Provinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & en laquelle il a toujours vécu; Elle veut & enjoint à ſes Commiſſaires, pour le règlement des Tailles en la Généralité d'Orléans, que ſi dans leurs procès-verbaux, ou ailleurs, ils ont déclaré icelui Sieur* de Saumery, *non taillable, à cauſe de ſes offices ſeulement, ils aient à l'en faire rayer & biffer, comme étant contre toute raiſon & juſtice, voulant ledit Sieur* de Saumery *être tenu, cenſé & réputé, tant par eux que par tous ceux du pays où il eſt habitué, pour* Gentilhomme iſſu de noble race & famille, *& qu'en cette qualité, lui, ſes enfans & poſtérité, jouiſſent de tous les privilèges des autres Gentilshommes du pays, &c.* Ces Lettres furent enregiſtrées au Bureau de la Commiſſion de l'Election de Blois, le 3 Février 1599. Arnaud de Johanne ne s'en tint pas ſeulement à ces Lettres, il fit faire une Enquête en 1613, à Mauléon-Soule, où furent entendus pluſieurs témoins, les uns de 90 ans, les autres de 80 & de 75, entr'autres Arnaud de Maytie, Evêque d'Oloron, par laquelle il paroît qu'Arnaud de Johanne, natif de Mauléon, y avoit ſa Maiſon noble, & domicile originaire paternel, dit *de Johanne & de Mauléon*, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle Maiſon de Johanne; qu'il étoit fils d'un autre Arnaud de Johanne, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Gratiane de la Carre*, que celui-ci étoit fils de feu Evenot, Sieur de Johanne, Ecuyer, &c., que tous les titres de ladite Maiſon noble de Johanne ont été brûlés deux fois, dans l'intervalle de 75 ans. Cet Arnaud de Johanne, mari de *Cyprienne Rouſſeau*, rendit des ſervices importans aux Rois Henri III, Henri IV & Louis XIII, remplit différentes charges, & fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat le 27 Avril 1616, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier de Sillery, le 29 du même mois, & mourut dans un âge très-avancé, en 1641. Il eut de ſon mariage:

IV. François de Johanne de la Carre, Chevalier, Seigneur de Saumery, premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, Capitaine des Chaſſes de ſon Comté de Blois, & Capitaine de ſes Château & Parc de Chambord. Il mourut en 1661, laiſſant de *Charlotte Martin*, ſon épouſe, fille de *Daniel*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Tréſorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres dans la Généralité d'Orléans,

V. Jacques de Johanne de la Carre, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, Capitaine des Château & Parc de Chambord, & Grand Maître des Eaux & Forêts au Département de l'Isle-de-France, mort le 4 Mai 1709, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé, le 26 Février 1650, *Catherine Charon*, fille d'*Iſaac*, dont :

Jacques-François, qui ſuit;
Et Jean-Baptiste, rapporté après ſon aîné.

VI. Jacques-François de Johanne de la Carre, Marquis de Saumery, Gouverneur & Capitaine du Château Royal de Chambord, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, Gouverneur des Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, dites de *Lerins*, Sous-Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, épouſa *Marguerite-Charlotte de Montleʒun-de-Beſmaux*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Alexandre, Evêque de Rieux en 1728, mort en 1747, âgé de 67 ans;

3. Et N.... de Johanne, Baron de Chamerolles.

VII. Jean-Baptiste de Johanne de la Carre, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Sous-Gouverneur de Sa Majeſté Louis XV, & Envoyé près de feu l'Electeur de Bavière, mort à Paris le 5 Mai 1726, âgé de 48 ans, avoit épouſé N.... de Lucé, fille de N.... *de Lucé*, Receveur Général des Finances de Bordeaux, & veuve de N...*de Chamillart-de-Villette*. De ce mariage eſt iſſu :

VIII. Louis-Georges de Johanne de la Carre, Chevalier, Marquis de Saumery, Seigneur de Piſfonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, & Gouverneur en ſurvivance du Château Royal de Chambord. Il a épouſé, le 2 Juin 1756, *Françoiſe-Henriette de Menou*, fille de *Louis-Joſeph*, Comte *de Menou*, Baron de Pont-Château, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feue *Louiſe-Marie de Charitte*, dont un garçon, né le 24 Décembre 1757.

VI. Jean-Baptiste de Johanne de la Carre, Comte de Saumery, ſecond fils de Jacques, & de *Catherine Charon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Lieutenant Général au Gouvernement de l'Orléanois, premier Maître d'Hôtel de la Ducheſſe de Berry, Gouverneur de Salins, dans le Comté de Bourgogne, avoit été premier Guidon de la Compagine des Gendarmes de la Garde du Roi, & mourut le 27 Août 1738, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, en Janvier 1683, *Marie-Madeleine de Liſſavide*, décédée le 9 Septembre 1723, âgée de 55 ans, fille de *Louis de Liſſavide*, Commiſſaire ordinaire des Guerres au Département de Dauphiné, & de *Deniſe Oudart*, dont entr'autres enfans :

1. Jean-Nicolas, dit *le Marquis* de Johanne, mort en Juin 1757, à Beuvardes, près de Château-Thierry, âgé de 53 ans;
2. Alexandre-François, dit *le Comte de Saumery*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi;
3. Et Alexandre, appelé *le Chevalier de Saumery*, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Meſtre de Camp de Cavalerie. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*).

Les armes: *écartelé*, *aux* 1 *&* 4 *de gueules, au lion d'or; aux* 2 *&* 3 *parti: d'azur, à* 3 *faſces d'or, & de ſable, à* 3 *coquilles d'argent.*

* JOIGNY, ville en Champagne, Diocèſe de Sens. Elle a eu ſes Comtes particuliers dès le Xe ſiècle. *Renaud*, Ier du nom, Comte de Sens fit bâtir le Château de Joigny, & mourut en 996. *Fromont*, IIIe Comte de Joigny, petit-fils de *Renaud* Ier, laiſſa ſon Comté de Joigny à ſa fille, *Mantfrède*, mariée à *Etienne*, dit *de Vaux*, fondateur de Joinville. D'eux deſcendoit, au IXe degré, *Jean* II, XVIe Comte de Joigny, vivant en 1324. *Jeanne*, ſa fille & ſon héritière, morte en 1336, avoit épouſé *Charles de Valois*, Comte d'Alençon, mort après ſa femme. En 1338, il avoit échangé le Comté de Joigny, pour pluſieurs Terres en Bourgogne, avec *Jean de Noyers*, Seigneur de Vandœuvre, qui fut par conſéquent le XVIIIe Comte de Joigny. *Louis de Noyers*, XXIIe Comte de Joigny, ſon arrière-petit-fils, mort en 1415, laiſſa le Comté de Joigny à *Marguerite*, ſa ſœur, mariée à *Guy de la Trémoille*, Seigneur des Huchons, mort en 1438. *Louis de la Trémoille*, IIe du nom, fils de *Guy*, mort en 1467, laiſſa le Comté de Joigny & ſes autres biens, au fils de *Jeanne*, ſa ſœur, morte en 1454. Elle avoit épouſé *Jean de Châlons*, Baron de Vitteaux, dont vint : *Charles de Châlons*, qui fut le XXVe Comte de Joigny. Celui-ci eut pour héritière ſa ſœur, *Charlotte de Châlons*, mariée à *Adrien de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle. Leur arrière-petit-fils, *Charles de Sainte-Maure*, XXIXe Comte de Joigny, mourut ſans poſtérité, en 1576. Il eut pour héritière ſa tante, *Louiſe de Sainte-Maure*, ſœur de ſon père, laquelle épouſa *Gilles de Laval*, dont le petit-fils, *Guy de Laval*, mort en 1590, fut le XXXIe Comte de Joigny. Il eut pour héritière *Anne de Laval*, ſa tante, ſœur de ſon père, alliée à *Claude de Chandio*, Seigneur de Buſſy. *René de Chandio*, leur fils, eut de la ſucceſſion de *Laval*, le Comté de Joigny, qui fut vendu ſur lui par décret, & acquis par *Philibert-Emmanuel de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, mort en 1662. Son fils, *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort en 1676, eut pour héritière ſa fille, *Paule-Marguerité-Françoiſe de Gondi*, morte le 21 Janvier 1716. Elle avoit épouſé *François-Emmanuel de Blanchefort-Cré-*

quy, Duc de Lefdiguières. Leur fils unique étant mort en 1703, *Paule-Marguerite-Françoife de Gondi*, fa mère, fit donation des Duchés de Lefdiguières & de Retz, & du Comté de Joigny, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, mort le 22 Avril 1734. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY. La Terre de Joigny, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, vaut au moins 60000 livres de rente.

JOIGNY de BELLEBRUNE. De cette Famille étoit Antoine de Joigny, dit *Blondel*, Seigneur & Baron de Bellebrune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui avoit époufé *Catherine de Caruel*, Dame de Boran, dont il eut: Pernelle de Joigny, qui s'eft mariée à *François de Vion*, Chevalier, Seigneur de Teffancourt, Gruyer de Saint-Germain-en-Laye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, dont des enfans. Voy. VION (de).

Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent.*

JOIGNY de PAMÈLE, originaire de France. Suivant un *Mémoire* envoyé, une branche, qui pourroit bien être de la Famille précédente, dont nous venons de donner une notice (du moins nous en jugeons par les armes), fubfifte dans la Flandre Autrichienne. Elle a pour auteur :

I. Adolphe de Joigny, Confeiller du Confeil Privé de l'Empereur Charles-Quint & du Roi Philippe, fon fils, qui époufa *Madeleine van den Heede*, fille du Vicomte *de Vive*, dont:

1. Guillaume, Chef & Préfident du Confeil Privé, mort le 21 Janvier 1592, fans poftérité de fon mariage avec *Anne Winoc ;*
2. Jacques, Archidiacre de Saint-Omer, dénommé Evêque de cette ville, mais mort avant d'être facré ;
3. Jean, qui fuit ;
4. Et Adolphe, rapporté après la poftérité de fon aîné.

II. Jean de Joigny de Pamèle fut Ecoutette de Bruges, & mourut en 1599. Il avoit époufé 1° *Jacqueline de Cauwenberghe;* & 2° *Françoife de Vlamincpoorte.* Du premier lit il eut:

1. Guillaume, Chanoine de Sainte-Waudru à Mons ;
2. Madeleine, morte en 1624, femme de *Simon de Grimaldi*, Secrétaire du Roi en fon Confeil Privé, duquel elle eut, entr'autres enfans, *Anne de Grimaldi*, mariée à *Ferdinand de Spoëlberch*, Seigneur de Lovenjoul ;
3. Et Anne, femme de *Joffe de Maldeghem*, Gouverneur de Landrecies. De cette alliance defcendent les Comtes *de Maldeghem* & *de Steenuffel* en Brabant.

II. Adolphe de Joigny de Pamèle, quatrième fils d'Adolphe & de *Madeleine van den Heede*, fut Seigneur de Gothem & Grand Bailli de Bailleul. Il époufa 1° *Anne de la Vieuville;* & 2° *Corneille de Courteville*, Dame de Linden. Il eut du fecond lit:

1. Jean, mort fans poftérité ;
2. Et Guislain, qui fuit.

III. Guislain de Joigny de Pamèle, Seigneur de Gothem, époufa *Catherine Heurlebout*, dont il eut entr'autres enfans :

IV. Pierre-François de Joigny de Pamèle, qui s'eft marié à *Barbe-Marie-Cécile de Courteville.* Il en eut entr'autres enfans:

V. Martin-François de Joigny de Pamèle, qui époufa *Anne-Marie-Gabrielle de Grutere*, Dame de Bierfelinge, dont:

1. Adolphe-Guillaume, qui fuit ;
2. Et Marie-Josèphe-Thérèse, morte en 1763, femme d'*Emmanuel-Jofeph-Rodrigue d'Evora y Vega*, Marquis du Pays de Rodes, Baron de Berleghem.

VI. Adolphe-Guillaume de Joigny de Pamèle, Seigneur de Linden, Gruterfale, a époufé *Catherine-Claire Winckelmann*, Dame de Steenwerck, dont:

1. Jean-Charles, qui fuit;
2. Et Marie-Françoise, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, femme de *Charles-Jofeph*, Comte *de Lichtervelde*, Chambellan actuel de Leurs M. I. & R.

VII. Jean-Charles de Joigny de Pamèle, Seigneur de Linden, a époufé *Marie-Ferdinande-Pélagie*, Baronne *de Steenhuys*, Comteffe Douairière de Beaufort-de-Croix, dont deux filles.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à l'aigle d'argent; aux* 2 *&* 3 *fafcé de* 6 *pièces de gueules & d'or.*

*JOINVILLE, petite ville en Champagne, érigée en *Principauté* pour la branche de *Lorraine-Guife*, & poffédée, depuis Monsieur, frère unique de Louis XIV, par la Maifon *d'Orléans*, comme on le verra ci-

après. Elle a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon depuis longtems éteinte. Ceux de ce nom poſſédoient héréditairement la charge de Sénéchal de Champagne, pendant qu'il y a eu des Comtes dans cette Province. Elle a donné un Maréchal de France dans ANSEL ou ANSEAU, Sire DE JOINVILLE & de Renel, qui vivoit encore en 1351, ſuivant un titre qui eſt au Tréſor des Chartes du Roi; un Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, après avoir occupé le Siège de Langres, dans la perſonne de GUILLAUME DE JOINVILLE, vivant dans le XIIIe ſiècle.

On prétend que les Sires de JOINVILLE deſcendoient d'EUSTACHE DE BOULOGNE, qui donna la Baronnie de JOINVILLE à GUILLAUME, ſon troiſième fils. Celui-ci eut pour fils:

ETIENNE, dit DE VAUX, Seigneur de Joinville, qui fit bâtir le Château de Joinville, ſelon Albéric, & qui donna commencement à la grandeur de cette Maiſon, par le mariage qu'il contracta avec *Marie*, Comteſſe *de Joigny*, fille unique & héritière de *Fromond*, IIIe du nom. Comte de Sens & de Joigny. De cette alliance vint:

GEOFFROY, Ier du nom, Comte de Joigny, Baron de Joinville, qui, en 1060, fonda le prieuré de Joigny, & mourut le 25 Janvier 1081.

GEOFFROY, IIe du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Joinville, vivoit en 1090, mourut en 1100, & eut pour ſucceſſeur,

ROGER, mort en 1130.

GEOFFROY III lui ſuccéda, & fut Sénéchal de Champagne. C'eſt lui qui fonda l'Abbaye de Jean Villiers, l'Egliſe Collégiale de Saint-Laurent de Joinville, & pluſieurs autres Egliſes.

GEOFFROY IV, ſon ſucceſſeur, Sénéchal de Champagne, mourut en 1191, & laiſſa pour enfant:

SIMON, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233, après avoir accordé au Chapitre de Saint-Laurent le droit de nommer aux prébendes dont il eſt compoſé.

JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, né en 1224, connu dans notre Hiſtoire ſous le nom de Sire DE JOINVILLE, s'attacha particulièrement au Roi SAINT LOUIS, & le ſervit également à la Cour & à l'Armée, & l'accompagna dans ſes expéditions militaires, dont il a décrit l'Hiſtoire avec beaucoup de fidélité. Ce Saint Roi ſe ſervit ſouvent de lui pour rendre juſtice à ſes ſujets. Ce JEAN, Sire DE JOINVILLE, épouſa 1° *Alix de Grand-Pré;* & 2° *Alix de Renel.* Il mourut en 1319, & laiſſa pour enfans :

1. ANSEAU ou ANSEL, qui ſuit;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaupré*, rapportée ci-après.

ANSEAU ou ANSEL, Sire DE JOINVILLE & de Renel, Sénéchal de Champagne, & Maréchal de France, marié 1° à *Laure de Sarrebruck*, & 2° à *Marguerite de Vaudemont*, dont il eut:

HENRI, Sire DE JOINVILLE, V^e du nom, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, qui ſervit le Roi JEAN contre les Anglois, & ſe diſtingua à la bataille de Poitiers, à laquelle il demeura priſonnier en 1356, & mourut en 1374. Il avoit épouſé *Marie de Luxembourg*, de laquelle vint :

MARGUERITE, Comteſſe de Vaudemont, Dame DE JOINVILLE, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montagu; 2° à *Pierre*, Comte *de Genève;* & 3° à *Ferry de Lorraine*, Seigneur de Rumigny, fils puîné du Duc *Jean de Lorraine*. Elle mourut en 1416, mère d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Seigneur de Rumigny & de Joinville, allié à *Marie d'Harcourt*, dont il eut:

Ferry de Lorraine, IIe du nom, Comte de Vaudemont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, Baron de Joinville, marié à *Yolande d'Anjou*, de laquelle ſortit :

René, Duc *de Lorraine* & de Bar, Baron de Joinville, qui épouſa *Philippotte de Gueldre*. Le dernier Baron DE JOINVILLE fut *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il s'allia avec ANTOINETTE DE BOURBON, & mourut le 22 Avril 1550.

François de Lorraine, Duc de Guiſe, eſt celui en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Baronnie de JOINVILLE en *Principauté* en 1552. Il avoit épouſé *Anne d'Eſte*, & fut tué devant Orléans, par Poltrot de Méré, le 29 Février 1562. *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, fut tué aux Etats de Blois, le 23 Décembre 1588; il avoit épouſé *Catherine de Clèves*. *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, épouſa, en 1612, *Henriette-Catherine de Joyeuſe*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, & mourut le 30 Septembre 1640. *François de Lorraine*, Prince de Joinville, mourut

ſans avoir été marié, le 7 Novembre 1639, âgé de 28 ans. *Louis de Lorraine*, ſon frère, Duc de Joyeuſe, Prince de Joinville, né le 11 Janvier 1622, mort le 27 Septembre 1654, avoit épouſé, à Toulon, le 3 Novembre 1649, *Françoiſe-Marie de Valois*, fille unique de *Louis - Emmanuel*, Duc d'Angoulême, & d'*Henriette de la Guiche*. *Louis-Joſeph*, Duc *de Guiſe* & de Joyeuſe, Prince de Joinville, né en 1650, mort de la petite-vérole le 30 Juillet 1671, avoit épouſé ELISABETH D'ORLÉANS, fille puînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*. *François-Joſeph de Lorraine*, Duc de Guiſe & Prince de Joinville, lui succéda. Il étoit né le 28 Août 1670, & mourut le 16 Mars 1675. Par ſa mort la Principauté de JOINVILLE paſſa à *Marie de Lorraine*, connue ſous le nom de *Mademoiſelle de Guiſe*, ſa tante maternelle. Celle-ci mourut en 1688, & Joinville paſſa à MADEMOISELLE, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Elle hérita de Joinville du chef d'*Henriette-Catherine de Joyeuſe*, Ducheſſe de Guiſe, ſa grand'-mère, & elle donna, par ſon teſtament, la Principauté de Joinville à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, & couſin germain de cette Princeſſe. On voit par le détail des Seigneurs qui ont poſſédé ſucceſſivement cette Seigneurie de Joinville, que cette *Principauté* eſt patrimoniale à la Maiſon d'Orléans, & qu'elle ne fait point partie des diverſes Seigneuries qui furent données en apanage à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV.

BRANCHE *des Seigneurs de* BEAUPRÉ.

ANDRÉ DE JOINVILLE, duquel ſont ſortis les Seigneurs de *Beaupré*, étoit fils de JEAN, Sire DE JOINVILLE, & d'*Alix de Renel*, ſa ſeconde femme. Il vivoit dans le XIVe ſiècle. Cette branche a donné trois degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne d'AUBERT ou ALBERT DE JOINVILLE, vivant en 1415.

BRANCHE *des Seigneurs de* VAUCOULEURS.

GEOFFROY DE JOINVILLE, fils puîné de SIMON, Sire DE JOINVILLE, & de *Blanche*, ſa ſeconde femme, eſt auteur de la branche des Seigneurs de *Vaucouleurs*, qui a fourni cinq degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de Lachy, vivant dans le XIVe ſiècle.

BRANCHE *des Seigneurs de* GEX.

SIMON DE JOINVILLE, fils de SIMON, Sire DE JOINVILLE, & de *Blanche* ou *Béatrix*, ſa ſeconde femme, a fait la branche des Seigneurs de *Gex*, par ſa femme *Lyonnette*, Dame *de Gex*, qui le lui apporta en dot. PIERRE DE JOINVILLE, ſon troiſième fils, a donné origine à la branche des Seigneurs de *Marnay*. Cette branche des Seigneurs de *Gex* a formé ſix degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de LOUIS DE JOINVILLE, Seigneur de Divonne & Bailli de Vaud, en 1397, mort ſans poſtérité.

BRANCHE *des Seigneurs de* SAILLY.

GUY DE JOINVILLE, Ier du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Sailly*, qui a donné quatre degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de Cheneſt, vivant en 1336, étoit fils puîné de GEOFFROY, IVe du nom, Sire DE JOINVILLE, & d'*Helvide de Dampierre*, vivant en 1208. SIMON DE JOINVILLE, ſon ſecond fils, à fait la branche des Seigneurs de *Donjeux*, qui a fourni trois degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de GUY DE JOINVILLE, IIe du nom.

On peut, ſur cette ancienne Maiſon éteinte, & qui a formé cinq branches, conſulter l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 692. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 broyes d'or, l'une ſur l'autre; au chef d'argent, chargé d'un lion iſſant de gueules.*

JOLIS (LE), Ecuyer, Sieur de Rochefort, Election de Carentan en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent*, 2 & 1.

JOLIVET D'ANDOUVILLE, Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 beſans d'or, & accompagné de 3 glands de gueules.*

JOLY, Famille qui a pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chef d'or; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une tête d'enfant de carnation, chevelée d'or, ſoutenue d'un croiſſant d'argent.*

JOLY DE CHOIN, en Bresse : Famille dont étoit

N.... Joly, Marquis de Choin, qui a eu de son épouse, *Marie-Olympe Poulletier*,

Marie Joly de Choin, qui a épousé N... *de Savalette de Magnanville*, ci-devant Intendant de Tours, & depuis Garde du Trésor Royal. Voy. SAVALETTE de MAGNANVILLE.

Les armes : *d'azur, au soleil d'or; au chef du même, chargé de 3 roses de gueules, posées* 2 & 1.

JOLY de FLEURY, Famille originaire du Duché de Bourgogne, où elle a occupé longtems, dans cette Province, les premières places du Parlement & de la Chambre des Comptes, lorsqu'une de ses branches vint s'établir à Paris sur la fin du XVIe siècle. Palliot, en son *Hist. du Parlement de Bourgogne*, & Moréri, édit. de 1725, parlent de cette Famille, & disent qu'elle est très-ancienne & illustre dès le tems des Ducs de Bourgogne. Au commencement du XVe siècle on trouve

I. Renaud Joly, Ecuyer, qui étoit Conseiller de Philippe-*le-bon*, Duc de Bourgogne, comme il paroît par les Lettres de provisions de cet emploi, données à Troyes le 22 Avril 1420, au Registre de la Chambre des Comptes de Dijon, coté d'une croix, fol. 146. Il eut pour enfant :

II. Henri Joly, qui fut père de

III. Jean Joly, qui, comme son ayeul, fut Conseiller du Duc de Bourgogne en 1462. Il eut pour fils :

IV. Barthélemy Joly, Ier du nom, qui eut deux fils, savoir :

Jacques, auteur de la première branche de laquelle descendent les Seigneurs de *Champlené*, dont il ne reste plus (en 1759) qu'Antoine-Bernard Joly, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Langres, & Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, fils de Jean-Barthélemy Joly, & d'*Antoinette d'Arlay*, issue d'une ancienne Noblesse d'Autun ;

Et Barthélemy, qui suit, auteur de la seconde branche.

V. Barthélemy Joly, IIe du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon, laissa de *Claude Ferrand*, son épouse,

1. Zacharie, dont descendent :

Hector-Bernard, Seigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans (en 1759) ;

Barthélemy, son frère, Seigneur de Drambon, la Borde, Heuilley, Montmançon, qui a épousé *Anne le Goux*, fille de *Germain*, Président à Mortier au Parlement de Dijon, dont il n'a qu'une fille,

Et Eugénie, Dame de Vélogny.

2. François, qui suit, tige des Seigneurs de *Fleury* ;
3. Edme, mort Maître des Comptes à Dijon, auteur d'une branche éteinte ;
4. Et Antoine, auteur de la branche des Barons de *Blaisy*, rapportée ci-après.

Trois branches de cette Famille étant éteintes, ou se terminant à des filles, elle ne se soutient aujourd'hui que dans la branche de Joly de Fleury, établie à Paris, & dont est auteur François Joly, dont nous allons parler.

VI. François Joly s'établit à Paris sur la fin du XVIe siècle. Il acquit la Terre de Fleury-Mérogis, près de Montlhéry, dont sa branche porte le nom, & les Terres des Grande & Petite-Mousse & de Briosne, pays du Maine. Il fut un Avocat célèbre au Parlement de Paris, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, chef du Conseil du Cardinal de Richelieu, & mourut le 22 Octobre 1635. Il avoit épousé *Charlotte Boudon*, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte le Lièvre*, dont :

1. François, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi & de ses Finances en 1651 ;
2. Jean, qui suit ;
3. Et Charlotte, femme de *Denis Bouteiller*, Seigneur de Rancé.

VII. Jean Joly, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1629, ensuite Conseiller au Grand Conseil le 24 Décembre 1631, mort le 30 Octobre 1649, & inhumé à Saint-André-des-Arcs, avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1634, *Charlotte Bourlon*, morte le 8 Avril 1667, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes à Paris, & de *Chrétienne Bailly*, petite-fille du Premier Président de la Chambre des Comptes, fait Chevalier par Henri II, Roi de France. Leurs enfans furent :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Jean-Mathieu, Chanoine de Soissons & d'Amiens, mort au Séminaire de Saint-Sulpice ;
3. Anne, mariée le 10 Juillet 1666, à *Fran-*

çois de Godet de Soudé, Maître des Requêtes, & mère de la Dame *de Villevault;*

4. Et Marie, née le 14 Mars 1647, Religieuſe à l'Aſſomption, enſuite Abbeſſe de la Barre le 25 Août 1702, morte le 4 Février 1711.

VIII. Jean-François Joly, Seigneur de Fleury, Avocat Général au Parlement de Metz le 6 Juillet 1660, Conſeiller au Parlement de Paris le 9 Février 1664, mort Conſeiller-Clerc de la Grand'Chambre le 11 Octobre 1702, avoit épouſé *Madeleine* ou *Anne Talon*, fille d'*Omer*, Avocat Général au Parlement, & de *Françoiſe Doujat*, dont:

1. Joseph-Omer, qui ſuit;
2. Guillaume-François, rapporté après ſon frère aîné;
3. Et Françoise-Madeleine, femme de *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville, Conſeiller au Parlement, morte le 7 Janvier 1717.

IX. Joseph-Omer Joly de Fleury, Lieutenant Général des Eaux & Forêts le 10 Mai 1694, Avocat Général au Parlement de Paris le 18 Avril 1697, mort le 5 Décembre 1704, avoit épouſé, le 6 Février 1698, *Louiſe Bérault*, morte le 31 Décembre 1738, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villermon, Grand Audiencier de France, & de *Louiſe le Manceau*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Omer, né en Janvier 1700, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1724, Abbé de Chézy le 9 Mai 1731, & d'Aumâle la même année, mort le 26 Novembre 1755;
2. Et Jeanne-Louise, morte le 23 Novembre 1717, qui s'eſt mariée, le 27 Avril 1717, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toiſon-d'Or, mort Maréchal de France. Voy. BIDAL-D'ASFELD.

IX. Guillaume-François Joly de Fleury, Chevalier, Seigneur des Grande & Petite-Mouſſe, de Grigny du Pleſſis-le-Comte, &c., né le 11 Novembre 1675, embraſſa d'abord l'Etat Eccléſiaſtique, qu'il quitta après la mort prématurée de Joseph-Omer, ſon frère, qui ne laiſſoit qu'un fils en bas âge, fut reçu au ſerment d'Avocat le 11 Août 1695, & fit bientôt briller dans cette profeſſion les talens ſupérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande diſtinction juſqu'au mois de Novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'Avocat Général de la Cour des Aides, où il fut reçu le 2 Décembre ſuivant, puis en l'office d'Avocat Général au Parlement (alors vacant par le décès de ſon frère), le 21 Janvier 1705. Il remplit cette fonction, tant en la Cour des Aides qu'au Parlement, pendant 17 ans, & partout il reçut les mêmes applaudiſſemens; fut nommé le 2, & reçu le 17 Février 1717, Procureur Général; ſe démit en 1746, & eſt mort à Paris le 25 Mars 1756. Son corps fut porté à Saint-Séverin ſa Paroiſſe, & de là tranſporté à Saint-André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la Chapelle de la Réſurrection, lieu de la ſépulture de ſa Famille. Voy. ſon éloge dans Moréri. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, morte le 1er Décembre 1759, à 83 ans, fille de N... *le Maiſtre*, Greffier en chef de la Cour des Aides, dont:

1. Guillaume-François-Louis, qui ſuit;
2. Omer, rapporté après ſon frère aîné;
3. Jean-François, né le 8 Juin 1718, Conſeiller au Parlement le 19 Décembre 1741; Maître des Requêtes le 15 Février 1743; Préſident au Grand Conſeil le 1er Janvier 1746; Intendant de Dijon en 1749, & Conſeiller d'Etat depuis 1760;
4. Louise-Françoise, mariée, le 21 Février 1726, à *Nicolas Megret*, Seigneur de Sérilly, Avocat Général en la Cour des Aides la même année; Maître des Requêtes en 1732; Intendant de Franche-Comté en 1744, d'Alſace en 1750, mort ſans enfans, en Octobre 1762;
5. Marie-Louise, femme de *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Conſeiller au Parlement, dont il n'a point d'enfans;
6. 7. & 8. Et trois filles, Religieuſes, dont une Abbeſſe de Beauvoir en 1758.

X. Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, né en 1710, Subſtitut en 1729, puis Avocat Général au Parlement de Paris en Septembre 1731; Procureur Général du même parlement en ſurvivance le 12 Décembre 1740, titulaire en Juillet 1746, a épouſé, le 16 Janvier 1747, *Marie-Renée le Lièvre de la Grange*, fille d'*Armand Joſeph*, Marquis de la Grange & de Fourilles, mort le 2 Juillet 1727, & de *Marie-Madeleine de Caſſan d'Auriac*, dont pour fille unique,

Marie-Renée, née le 30 Novembre 1747, mariée, le 23 Juillet 1770, à *Louis de Rémond de Montmort*, fils de *François*, Lieutenant Général, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & de *Marie-Geneviève-Mathurine Vidaud du Dognon*.

X. Omer Joly de Fleury, ſecond fils de Guillaume-François, & de *Marie-Françoiſe le Maiſtre*, né le 26 Octobre 1715,

Substitut du Procureur Général du Parlement en 1735; Avocat Général au Grand Conseil le 10 Juillet 1737, puis au Parlement le 16 Juillet 1746; Conseiller d'honneur au Grand Conseil le 9 des mêmes mois & an, & Président à Mortier le 23 Novembre 1768, a épousé, 1° le 31 Août 1740, *Madeleine-Geneviève Mélanie des Vieux*, morte le 5 Janvier 1747, âgée de 22 ans, fille de *Louis-Philippe*, Fermier Général, & de *Madeleine-Bonne le Couturier*; & 2° le 9 Septembre 1760, *Marie Françoise le Maistre*, sa cousine germaine, veuve de *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais, Seigneur de Montmirail au Perche-Goët. Elle est morte le 15 Juillet 1762, à 28 ans. Il a eu du premier lit:

1. Omer-Louis-François, qui suit;
2. Armand-Guillaume-Marie-Joseph, né le 7 Mars 1746, Conseiller au Parlement le 1er Juin 1767 & Avocat Général audit Parlement en 1775;
3. Françoise-Bonne-Geneviève, née le 5 Janvier 1742, mariée, le 17 Mai 1762, à *Louis*, Marquis *d'Estampes*.

Et du second lit vint:

4. N.... Joly de Fleury, née en Juillet 1762.

XI. Omer-Louis-François Joly de Fleury, né le 24 Avril 1743, Substitut du Procureur Général en 1762, reçu Avocat Général au Parlement le 28 Août 1767, & nommé Procureur Général du nouveau Parlement créé en 1771, a épousé, le 3 Février 1768, *Anne du Bois de Coural*, fille d'*Anne-Louis*, Conseiller au Parlement, & de *M.... Antoinette Chambon*. (Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il en a des enfans.)

BRANCHE des Barons de Blaisy.

VI. Antoine Joly, Baron de Blaisy & d'Ecutigny, Greffier en Chef du Parlement & des Etats de Bourgogne, quatrième fils de Barthélemy, IIe du nom, & de *Claude Ferrand*, acheta la Seigneurie de *Blaisy*, située dans le Bailliage de Châtillon. Il avoit épousé *Claude Jacquot*, de laquelle il eut:

1. Bénigne, qui suit;
2. Et Louise, qui s'est mariée, par contrat du 15 Août 1627, à *Pierre le Goux*, Chevalier, Seigneur de la Berchère, Boncourt, &c., Premier Président au Parlement de Dijon le 4 Juin 1631, puis à celui de Grenoble le 4 Août 1644, dont nombreuse postérité. Voy. GOUX (le).

VII. Bénigne, aussi Greffier en chef du même Parlement, laissa de *Catherine Bouhier*, son épouse,

1. Georges, qui suit;
2. Et Louise-Madeleine, mariée à *Etienne Brunet*, Seigneur de Montferrand, Conseiller au Parlement, substitué au nom de *Brunet*, & fils de *Pierre Durey*, dont est issue *Jeanne Madeleine*, femme de *Maximilien-Ernest le Vasseur de Guernonval*, Baron d'Esquelbecq, qui a laissé plusieurs enfans. Voy. VASSEUR de GUERNONVAL (le).

VIII. Georges Joly, Baron de Blaisy, Conseiller au Parlement de Bourgogne le 24 Mai 1631, & le 29 Décembre 1644, Président à Mortier, est décédé en Mars 1679. (Voy. l'éloge de cet insigne Magistrat dans Moréri.) Il avoit épousé *Elisabeth de Benardon*, dont il a laissé:

IX. Antoine Joly, Baron de Blaisy, Président au Grand Conseil, qui fut créé *Marquis de Blaisy*, au mois de Juin 1695, par Lettres Patentes enregistrées le 2 Août suivant en la Chambre des Comptes de Dijon. Son fils,

X. Guillaume Joly, Conseiller au Parlement de Dijon, avoit épousé *Marie-Anne de Théfut*, dont il eut:

XI. Antoine Joly, Marquis de Blaisy, vivant en 1759, qui a épousé, le 24 Janvier 1724, *Marie-Françoise le Compasseur de Courtivron*, née en 1700, fille de *Jean*, Marquis de Courtivron, Président à Mortier au Parlement de Dijon, & de Dame *Marie-Madeleine-Perrette-Françoise-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les anciennes armes de cette Maison étoient: *d'azur, au lis naturel d'argent; au chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable*. Les différentes branches qui la composoient ayant varié leurs armoiries, elles se réunirent pour en demander d'uniformes; & en conséquence des Lettres Patentes de Louis XIV, données à Paris au mois de Décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes: *aux 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules*.

JOLY de MAIZEROY, Famille noble du



pays Messin, une des plus anciennes de cette Province, dont elle paroît être originaire.

I. François Joly, Gentilhomme du Prince de Deux-Ponts en 1517, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

Jacques, qui suit ;
Et Françoise. (Par un acte de partage fait entre ledit Jacques & ladite Damoiselle Françoise, sa sœur, il est notoire que cette Famille étoit alors dans la classe de l'ancienne Noblesse.)

II. Jacques Joly, Seigneur de Gravelotte, épousa *Sara de Braconnier*, dont vint :

III. Pierre Joly, Ier du nom, Seigneur de Mont, Pange, &c., qui d'*Elisabeth de Mancourt*, son épouse, eut pour enfans :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Paul, père de Daniel, qui a eu pour fils, Paul Ier du nom, duquel est issu : Paul, IIe du nom, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bigorre, mort sans enfans en 1752.

IV. Pierre Joly, IIe du nom, Seigneur de Bionville, Maizeroy Pange, &c., fut établi Procureur Général des trois Evêchés par Henri IV, dont il s'étoit acquis la confiance par son intégrité & ses talens. Ce Monarque l'employa en diverses négociations, où il lui rendit d'importans services. Les droits régaliens dont les Evêques de Metz & de Verdun étoient en possession, furent réunis, par ses soins, à la Couronne. Attentif à veiller sur les mal-intentionnés qui tramoient des menées contraires aux intérêts du Roi, des ennemis secrets crurent pouvoir s'en défaire en l'accusant de trahison. Le Roi lui accorda des Lettres d'absolution, qui font l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occasion, de faire frapper des médailles, où il est représenté en buste avec cette légende : *cœlo tuta quies*. Les affaires sérieuses, dont il étoit chargé, ne l'empêchèrent point de s'appliquer à la littérature, & d'acquérir une célébrité parmi les savans. Il eut de Damoiselle *Sara de Busselot*, son épouse, trois enfans :

Pierre ; Paul, qui suit, & Judith.

V. De Paul Joly est issu :

VI. Autre Paul Joly, mort Doyen de la Noblesse de la Province, laissant deux fils, savoir :

1. Paul-Gédéon Joly de Maizeroy, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, connu par plusieurs ouvrages sur la guerre, très-estimés ;
2. Et Frédéric Joly, Seigneur de Maizeroy ; tous deux vivans en 1774.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

JONCY. C'est le nom donné à un fils naturel sorti de la Maison d'*Aumont*. *Louis*, légitimé d'*Aumont*, grand-oncle naturel du Duc d'*Aumont*, connu sous le nom de Sieur *de Joncy*, anobli en Décembre 1733, est mort Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur des Pages de la Petite Ecurie du Roi. Il est père d'un garçon & d'une fille. Voy. AUMONT.

JONVELLE, en Franche-Comté, Famille dont les armes sont : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'azur.*

* JONZAC, Seigneurie qui est entrée dans la Maison de *Bouchard d'Esparbez de Lussan*. *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, fille aînée d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & Marquis d'Ozillac en 1677, porta, en 1678, le Marquisat d'Ozillac & le Comté de Jonzac, à son mari, *Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan*, Chevalier du Saint-Esprit, le 3 Juin 1724. Il étoit petit-fils de *François d'Esparbez*, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France en 1620, par son second fils, *François*, Marquis d'*Aubeterre*, Lieutenant Général, qui épousa *Marie Pompadour*, & mourut le 28 Février 1683. La Comtesse de Jonzac fut mère, entr'autres enfans, de *Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan*, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, &c., Lieutenant Général en Saintonge & Angoumois, mort en Mai 1750, laissant de *Marie-Françoise Henaut*, son épouse, trois fils & deux filles. Voy. ESPARBEZ.

JORDY de CABANAC (du), Famille noble dont étoit

Melchior du Jordy de Cabanac, Seigneur de Grandchamp, près de Joigny, Ecuyer ordinaire du Roi, Ecuyer & Commandant sa Petite Ecurie. Il acheta, par contrat du 20 Mai 1695, cette Terre de Grandchamp, des Directeurs des créanciers de Charles le Maître, Seigneur dudit Grandchamp. Il avoit épousé *Marie Courtin*, dite *la Jeune*, dont :

1. Melchior, dit *le Chevalier de Cabanac*, mort sans alliance ;
2. Guy, qui suit ;
3. Et Marie-Angélique du Jordy de Cabanac de Grandchamp, alliée, le 3 Décembre 1718, avec *Jean-François de Fiſte*, IIe du nom, Marquis de Soucy (fils de *Jean-François*, Seigneur de Soucy, & de *Geneviève-Catherine Biet*), qui a toujours servi dans le Régiment Royal-Artillerie, où il est devenu Lieutenant-Colonel, puis Colonel & Brigadier des Armées du Roi.

Guy du Jordy de Cabanac, Marquis de Grandchamp, né le 30 Novembre 1685, Page de la Petite Ecurie en 1699, Ecuyer ordinaire du Roi en survivance de son père, le 23 Janvier 1703, fut gratifié, en 1709, de l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons, ayant acheté, en 1703, le Guidon des Gendarmes Dauphins, auquel il fut reçu le 20 Janvier 1704. Il épousa, par contrat du 13 Janvier 1732, *Marie-Anne Guérin-de-Bruslard*, née le 18 Juillet 1701, fille de *Robert-Jean*, Major de la ville de Dunkerque, mort le 28 Octobre 1708, & de *Marguerite-Madeleine de Courtenay*. Il n'a laissé qu'une fille unique, nommée

Anne-Marie-Madeleine du Jordy de Cabanac Dame de Grandchamp, qui s'est mariée, 1° à *Nicolas-René de Maſſougne*, Comte de la Tour, Chef d'une Brigade de Carabiniers, tué au service le 26 Juin 1758, laissant des enfans ; & 2° à *Eléonor-Charles Courtin de Tanqueux*, Comte de Laffémas, son cousin, Mousquetaire de la seconde Compagnie. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

JOSEL, en Normandie, Election de Caen, Famille noble qui porte : *d'argent, à 12 mouchetures de sable*, 4, 4 & 4.

JOSSAUD, Famille alliée aux Maisons de *Laudun*, d'*Aimini*, de *Sabatier*, d'*Aſtier* & autres, laquelle tire son origine de

Jean Jossaud, Conseiller au Parlement de Turin en 1538. Elle est divisée en deux branches, dont l'aînée fait sa demeure à Nîmes, lieu de son origine, & la cadette à Tarascon. Celle-ci fut maintenue dans sa noblesse par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 12 Octobre 1668. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 42. Il en est aussi parlé dans l'*Etat de la nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 241.)

Les armes : *d'azur, au lion naiſſant d'argent; au chef d'or, chargé de 3 loſanges de gueules.*

JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouse : ceux de ce nom ont eu des alliances avec plusieurs illustres Maisons, entr'autres avec celles de *Paulo*, qui a donné un Grand Maître de Malte en 1623, de *Buel* ou *Buellis*, ou *Sancerre*, qui a donné des Maréchaux de France & un Connétable, & de *Gout* ou *Goth*, qui a donné un Pape, connu sous le nom de Clément V.

Jossé-Lauvrains fut envoyé Ambassadeur en Angleterre par le Roi Saint Louis.

Arnaud de Jossé-Lauvrains fut Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de Philippe-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne.

Philippe de Jossé-Lauvrains eut la charge de Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & celle de Grand Maître de la Maison de ce Prince.

Jean-Baptiste de Jossé-Lauvrains eut celles de Premier Président au Parlement de Malines en Flandre, de Chancelier du Roi d'Espagne, & fut Chevalier de la Toison-d'Or. Depuis ce Jean-Baptiste, il y a eu dans cette Famille 9 Conseillers au Parlement de Toulouse, de père en fils, des Capitaines & des Chevaliers de Malte.

I. Jossé-Lauvrains, célèbre Jurisconsulte, enseigna le Droit à Toulouse, sa patrie, en 1231, dès le commencement de l'institution de l'Université de cette ville. (Voy. l'*Hiſt. de Toulouſe*, par Raynal, célèbre Avocat, pag. 331.) Saint Louis l'envoya en Ambassade en Angleterre, en 1243 ; il mourut âgé de 80 ans. Il fut marié avec *Anne d'Eſcalquens*, issue d'une illustre Maison, & fut père de

II. Guillaume de Jossé-Lauvrains, né en 1298, qui mourut en 1365. Il avoit épousé, en 1315, *Catherine de Carabordas*, fille de *Mathieu*, & de *Jeanne de Vignes*, & laissa :

1. Mathieu, mort sans postérité au service, sous le Connétable du Guesclin ;
2. Arnaud, qui suit ;
3. & 4. Et deux filles, l'une mariée à *Jean de Paulo*, & l'autre à *Jean de Buellis*, Sénéchal de Toulouse en 1330.

III. Arnaud de Jossé-Lauvrains, né en 1329, Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des

Lanciers de Philippe-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, fut, avec fon frère Mathieu, du nombre des Nobles du Languedoc, qui, comme volontaires, fuivirent Bertrand du Guefclin en 1366. Ce Connétable, à la tête des grandes Compagnies, alloit en Efpagne pour chaffer de ce Royaume Pierre, dit *le Cruel*, Prince qui avoit fait mourir fes frères, & s'étoit rendu auffi odieux par la mort violente de fa femme, Blanche de Bourbon, fœur de la femme du Roi Charles V, qu'il empoifonna pour fe livrer à Marie de Padilla, dont il étoit devenu éperdument amoureux. Arnaud de Jossé-Lauvrains, & Bertrand du Guefclin, fon bon ami, furent faits prifonniers enfemble à Bordeaux, & leur rançon étant payée, ils furent mis en liberté. Arnaud époufa, en 1350, *Agathe d'Aquin*, Dame de la Cour de Philippe-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, que ce Prince lui fit époufer. Il mourut à Dijon en 1368, laiffant de fon mariage:

IV. Philippe de Jossé-Lauvrains, né en 1356, tenu fur les fonts par Philippe-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & Grand Maître de fa Maifon. Ce Prince n'eut pas d'autre Confeil que lui, dans fes plus importantes affaires. Il époufa, en 1428, *Dauphine d'Auterive*, & mourut en 1445, ayant eu :

V. Jean-Baptiste de Josse-Lauvrains, Profeffeur en Droit en 1509, nommé par le Roi François Ier, Confeiller au Parlement de Touloufe en 1513, Premier Préfident du Parlement de Malines, par l'Empereur Charles-Quint, en 1516, Chevalier de la Toifon-d'Or, & Chancelier du Roi d'Efpagne, en Janvier 1519. Il décéda le 27 Février fuivant à Barcelone, & eut de fa femme *Jeanne Rouch :*

VI. Jean de Jossé-Lauvrains, IIe du nom, né en 1503, Capitoul de Touloufe en 1554, & donné pour adjoint aux Capitouls de l'année 1560, qui étoient foupçonnés d'héréfie, & mourut le 18 Novembre 1573. Il avoit époufé, en Mai 1538, *Catherine de Meilhac*, fille de *Pierre*, & de *Gauzide de Gout*, de la Maifon de *Goth*, qui a donné, comme on l'a déja dit, un Pape, fous le nom de Clément V, des Cardinaux, & une fille appelée *Régine de Gout*, mariée avec *Jean*, Comte *d'Armagnac*, d'où defcendent les Maifons d'*Albret*, de *Savoie*, de *Tourteville*, de *Berry*, d'*Alençon*, d'*Orléans*, de *Vendôme*, & plufieurs autres grandes & illuftres du Royaume, & pour tout dire, l'augufte Maifon de *France*. Il a eu de fon mariage:

VII. Michel de Jossé-Lauvreins, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui mourut le 8 Févier 1589, le lendemain du meurtre d'*Etienne Duranti*, Premier Préfident du Parlement de Touloufe & fon parent. Il laiffa de *Claire de Boufquet*, qu'il avoit époufée le 22 Février 1568, fille de N.... *de Boufquet*, Seigneur des Iffarts, & d'*Ifabelle de Péliffac*,

VIII. Jean de Jossé-Lauvreins, IIIe du nom, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui fut compris dans les Lettres Patentes du Roi Louis XIII, du 29 Novembre 1610, adreffées à cette Cour pour la confirmation de fes privilèges, & mourut le 10 Octobre 1642. Il avoit époufé, le 9 Juin 1598, *Jeanne d'Agret*, fille de *Géraud*, & eut pour fils :

IX. Urbain de Jossé-Lauvreins, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui mourut le 2 Octobre 1652. Il avoit époufé, le 8 Mars 1622, *Anne de Comere*, fille de *Géraud*, & de *Bathélemie d'Abatia*, & fut père de

X. Jean de Jossé-Lauvreins, IVe du nom, Seigneur de Barquil & du Garrouffal, Diocèfe de Touloufe, & Co-Seigneur des lieux du Vernet & de Colomiers, auffi dans le même Diocèfe, né en 1625, Confeiller au Parlement de cette ville; il mourut le 2 Avril 1691. Il époufa, le 1er Juillet 1558, *Louife de Saint-Latgier*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, du grand Collège, & de *Catherine d'Hauterive*. Ses enfans furent :

1. Jean-Baptiste, Confeiller au Parlement de Touloufe, mort fans alliance;
2. Pierre, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte d'Averne, décédé en 1694, âgé de 28 ans;
3. Charles, qui fuit;
4. Anne, femme de *Jean d'Albaricy*, Secrétaire du Roi;
5. Et Françoise, mariée avec *Jean de Fleires*, Tréforier Général de France, neveu de trois Evêques, l'un de Pamiers & deux de Saint-Pons.

XI. Charles de Jossé-Lauvreins, Seigneur de Barquil & du Garrouffal, de Colomiers & du Vernet, Terres fituées dans le Diocèfe de Touloufe, né en 1666, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, & après la mort de

son frère Pierre, Capitaine de Dragons, dans le Régiment du Comte d'Averne. Il quitta le service quelque tems après la mort de son frère, & épousa, le 10 Juillet 1697, *Anne de Layrac*, fille de *Georges*, Seigneur d'Auzeville & autres lieux, veuve de *Germain de l'Hôpital*, de la même Famille que le Maréchal *de l'Hôpital*. De ce mariage il a eu :

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Jean-Georges, Chevalier de Saint-Lazare;
3. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1732, décédé en 1757;
4. Et Gabrielle, Religieuse au Couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne à Toulouse. Elle fit ses vœux au mois de Mai 1724, & est morte le 14 Mars 1736, en odeur de sainteté.

XII. Jean-Baptiste de Jossé-Lauvrains, IIe du nom, né le 7 Février 1699, Seigneur de Barquil, Co-Seigneur de Colomiers, du Vernet, & autre lieux, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse, le 18 Décembre 1728, étoit, en 1762, de service à la Grand' Chambre. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1726, *Marie-Thérèse des Innocents*, fille de *Gabriel*, & de *Jeanne-Marie d'Hautpoul d'Aussillon*, d'une Famille noble, qui a donné nombre de Chevaliers & de Commandeurs à l'Ordre de Malte. Il a de son mariage :

1. Jean-Charles, qui suit;
2. Gabriel-Dominique, né le 7 Juillet 1731, mort le 8 Août 1750, à la veille d'être reçu Chevalier de Malte;
3. Et Jeanne-Catherine, née le 6 Décembre 1733.

XIII. Jean-Charles de Jossé-Lauvrains, né le 6 Décembre 1727, a été reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 17 Juin 1750. (On ignore s'il est marié.)

Les armes : *d'or, à un arbre de laurier, arraché de sinople, abaissé sous trois triangles, évidés de gueules, rangés en fasce, posés sur leurs pointes, appelées pierre de foudre, une flèche de sable traverse en barre le fût du laurier, le dard en bas; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent au milieu, accosté de deux étoiles d'or.* Devise, depuis 1400 : Fulmina, si cessant, me tamen urit amor. (Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, envoyé par M. de Jossé-Lauvrains, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouse.

JOUANNE. Il y a trois Familles nobles de ce nom en Normandie, savoir : Jouanne, Ecuyer, Seigneur de la Bonneterie, Election de Falaise, qui porte : *d'azur, au cœur d'argent, accompagné de 3 croix aléſées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Les deux autres sont de l'Election d'Alençon, & portent à-peu-près ces armes, ce qui fait présumer que ce n'est que la même Famille.

JOUBERT, Famille dont étoit

Louis Joubert, Trésorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, mort le 17 Juillet 1756, qui avoit épousé, le 9 Juin 1710, *Marie-Anne Dièvre*, dont il a eu :

1. Louis-Charles, né en 1711, Président, Trésorier de France, mort le 23 Janvier 1755;
2. Jean-Baptiste, qui suit;
3. Jean-François, né le 2 Juin 1719, Trésorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux;
4. Et Antoine, né en Mars 1722, Chevalier de Saint-Louis, Garde du Corps du Roi.

Jean-Baptiste Joubert, né en 1717, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, en 1756, N... *Perrié*, dont sont issus :

Jean-Baptiste, né en 1757;
Et Charles-Angélique, né le 30 Août 1759. (*Notice envoyée.*)

JOUBERT ou JAUBERT. Suivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 95, Raymond Joubert, Baron de Juvenie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1615, l'érection de la Terre de *Nantia* en *Vicomté*. Il étoit fils de Jean Joubert, Ecuyer, & d'*Irlande André*. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1606, *Henrie Foucault de Lardimalie*, qui testa en 1659. De ce mariage vint :

Jean Joubert, Seigneur de Nantia, qui s'est marié avec *Françoise Ricard de Gourdon*, dont :

Pierre Joubert, Comte de Nantia, qui épousa *Marie de Beaupoil*, sœur de *David de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, lequel avoit épousé Gabrielle Joubert de Nantia, dont est né *Charles de Beaupoil*, Evêque de Tarbes en 1751.

JOUBERT de la BASTIDE. Nous n'avons qu'une simple notice de cette Famille,

originaire de Provence, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Malte.

Annet Joubert de la Bastide, Seigneur de Cognac, avoit époufé, avant 1545, *Françoife d'Aubuffon*, fille de *Jean*, Seigneur de Villac, &c., & d'*Ifabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. Il eut pour petit-fils :

Annet Joubert de la Bastide, Baron de Château-Morand, qui époufa *Hélène de Jouffineau*, de laquelle il eut :

Charles Joubert de la Bastisde, Chevalier, Baron de Château-Morand & de Cognac, qui époufa *Jeanne de Lambertye*, fille de *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Ifabeau de Rochechouart-Mortemart*, dont vint :

Annet Joubert de la Bastide, Comte de Château-Morand, qui époufa *Françoife Côtentin de Tourville*, fille de *Céfar*, & de *Lucie de la Rochefoucauld*, dont :

1. N..... Joubert de la Bastide, Marquis de Château-Morand, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Vice-Roi de Saint-Domingue à la Martinique ;
2. Jean-François, qui fuit ;
3. N... Joubert de la Bastide, dit *l'Abbé de Château-Morand*, Seigneur de Corneville & d'Effonne ;
4. Et Charlotte, Abbeffe de l'Abbaye Royale de Maubuiffon, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèfe de Paris en 1709, dont elle donna fa démiffion en 1719, & qui mourut le 13 Mai 1740, dans le Monaftère des Religieufes du Précieux-Sang, rue de Vaugirard, à Paris, où elle s'étoit retirée.

Jean-François Joubert de la Bastide, Comte de Château-Morand, Cognac, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général le 30 Mars 1720, mourut fans enfans le 17 Avril 1727. Il avoit époufé, le 15 Octobre 1722, *Françoife-Judith de Lopriac de Coëtmadeuc*, morte le 17 Juin 1735, après s'être remariée, le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaines, appelé *le Comte de Champagne*, duquel elle n'eut point auffi d'enfans. Elle étoit fille de *René de Lopriac*, IIe du nom, Marquis de Coëtmadeuc, &c., & de *Judith-Hiéronime Rogon*. Voy. LOPRIAC.

D'une autre branche étoit N..... Joubert de la Bastide, qui laiffa :

1. Pierre-Sylvain, qui fuit ;
2. N... Joubert de la Bastide, dit *le Chevalier de Château-Morand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Colonelle Générale, & Chevalier de Saint-Louis, avec penfion ;
3. Un autre fils ;
4. N... Joubert de la Bastide, Abbeffe, depuis 1757, de l'Abbaye de Fontaine-Guérard, Ordre de Cîteaux, Diocèfe de Rouen ;
5. Et N.... Joubert de la Bastide, mariée à M. *de Sonnier*, Gentilhomme du Périgord.

Pierre-Sylvain Joubert de la Bastide, Marquis de Château-Morand, chef de fa Maifon & de fa branche, établie en Limoufin, a époufé *Marie Cofte de Champéron*, fille du Préfident de ce nom, dont :

Un fils, mort Officier de la Marine.

Les armes : *d'or, à 5 fufées de gueules, accolées & rangées en fafce.*

JOUENNE d'ESGRIGNY, en Normandie : Famille dont il eft parlé dans le *Mercure de France* de Novembre 1741, pag. 2549.

René Jouenne, Seigneur d'Efgrigny, du Mefnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Père, d'Herville & de Beauval, ancien Intendant des Armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant Capitaine au Régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. Il avoit époufé, le 17 Février 1681, *Barbe Gérard*, décédée à Paris le 9 Novembre 1741, âgée de 82 ans, laiffant :

1. Jean-René, qui fuit ;
2. Autre Jean-René, rapporté après fon frère ;
3. Barbe-Didier, femme de *François-Gédéon de Giffart*, Seigneur Châtelain de Hanneucourt, Gargenville, Nangiport & Percheville ;
4. Et Marie-Anne, veuve de *Louis le Tirant*, Comte de Villers, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme en Italie, le 29 Juin 1734.

Jean-René Jouenne d'Esgrigny, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Forez, mort le 30 Février 1734, âgé d'environ 51 ans, avoit époufé *Marie Quentin*, de laquelle il a laiffé un fils.

Jean-René Jouenne d'Esgrigny, dit *le*

jeune. Sieur d'Herville, fecond fils de René, & de *Barbe Gerard*, Capitaine dans le Régiment de Commiffaire-Général, Cavalerie, a époufé *Anne-Marie le Febvre*. (On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à 3 croifettes potencées & aléfées d'argent.*

JOUFFREI (de). Cette Famille, que l'Abbé Robert de Briançon, dans fon *Etat de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 243, fait defcendre de Jean Jouffrei, Chevalier, Seigneur de Vibrai en 1313, remonte beaucoup plus haut fon origine, & on doit la mettre au nombre des plus anciennes de la Province, dit l'auteur de l'*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 43.

On trouve dans les Chartes du Comté de Die, des XI[e] & XII[e] fiècles, que les Jouffrei étoient parens des Comtes Souverains de ce pays. — Guillaume Jouffrei eft préfent dans un acte d'inféodation que *Bertrand*, II[e] du nom, Comte *de Die*, fait, en 1242, en faveur de Jean Biofe, un de fes Barons. — On voit dans les Archives de Digne, que Jean Jouffrei étoit Gouverneur du Briançonnois en 1308. — Pierre Jouffrei, fon fils, lui fuccéda.

Guillaume Jouffrei fe trouve compris au rang des Nobles, dans une révifion des feux de la Paroiffe de Saint-Chaffrey, faite à Briançon le 15 Septembre 1434, & produite par extrait des Regiftres de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il tefta en 1447, & fut père de — Pierre Jouffrei, lequel fut fubftitué avec nobles Hugues & Armand, à Antoine Jouffrei, leur frère. Ledit Pierre Jouffrei fut aïeul d'Antoine, qui fuit.

IV. Antoine de Jouffrei, II[e] du nom, Confeiller & Lieutenant Particulier au Bailliage de Briançon en 1584, fut déclaré *noble & iffu de noble & ancienne Famille*, par un Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1603, & maintenu avec fa poftérité dans tous les privilèges de fa nobleffe, qu'il avoit juftifiée depuis 1352, & auffi dans la poffeffion de fes armoiries, telles qu'elles feront rapportées à la fin de cette Généalogie. Il tefta le 12 Janvier 1601, & eut de *Barbe-Aimée de Saint-Julien*, fa feconde femme,

V. Antoine de Jouffrei, III[e] du nom, Ecuyer, marié, le 18 Janvier 1584, avec *Marguerite de Garret*, fille de *Claude*, du lieu de Volonne, & de *Catherine de Bernard*. Il tefta le 4 Février 1611, en faveur de fon fils, qui fuit :

VI. Pierre de Jouffrei, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, Avocat au Parlement, & Procureur du Roi en la Ville & Viguerie de Sifteron, époufa, 1° en 1626, *Anne de Lombard*, fille de *Scipion*, Seigneur de Sainte-Cécile, & de *Louife de Laurens*; & 2° le 15 Décembre 1637, *Louife de Verdonney*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Grenoble, & de *Marie Girard*. Du premier lit il eut :

1. Pierre-Antoine, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. Paul, rapporté après fon aîné ;
3. Et Pierre, dont la branche ne fubfifte plus que dans Marie-Françoise de Jouffrei, fille de Pierre de Jouffrei de Chateaubon, de la Ville de Sifteron, & de *Juftine du Pilon*. Elle s'eft mariée, en 1732, à *Jean-Joachim de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Rouffet, &c., Confeiller au Parlement de Provence, dont des enfans. Voy. LAUGIER de BEAURECUEIL.

VII. Pierre-Antoine de Jouffrei, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, né le 6 Mars 1630, fut reçu Confeiller au Parlement d'Aix l'an 1660, & époufa *Claire Henricy*, dont :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et N... de Jouffrei, mariée, fans enfans, avec *François de Boniface*, cadet des Seigneurs de *Fombeton* & de *Peynier*, Confeiller en la même Cour.

VIII. Pierre de Jouffrei, II[e] du nom, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, a laiffé de fon mariage avec *Lucrèce de Cabanes*, des Barons *de Viens*, plufieurs enfans, entr'autres :

IX. N... de Jouffrei, qui a époufé, à Draguignan, *Anne de Camelin*, de la ville de Fréjus, de laquelle il a poftérité.

VII. Paul de Jouffrei, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, fils de Pierre, I[er] du nom, & de *Louife de Verdonney*, fa feconde femme, Infpecteur Général & Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Auxerrois, puis Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin en Dauphiné en 1696, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, avoit époufé, le 3 Février 1693,

Louife-Marguerite Cabaffole, fille d'*Antoine*, Seigneur de Charbourg en Provence, & de *Madeleine Poitevin-de-Valière*. Leurs enfans font :

1. & 2. Joseph-Paul-François & Pierre, Ecuyers ;
3. Et Louise-Madeleine, née le 29 Août 1697, reçue à Saint-Cyr le 2 Août 1706.

Les armes: *d'azur, au croiffant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles de fable*. Supports: *deux lions d'or*. Elles étoient ainfi repréfentées au-deffus d'une infcription qui s'étoit trouvée fur la porte de l'Auditoire de Juftice du Château-Dauphin. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 309.)

JOUFFROY ou JOFFROY, Maifon très-ancienne dans le Comté de Bourgogne. Suivant un Mémoire envoyé à l'auteur de la nouv. édit. de Moréri, par Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, Prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, on voit que ceux du nom de Joffroy, en 1356, étoient anciennement nobles, puifqu'ils poffédoient de ces grands fiefs dont d'autres fiefs relevoient. Ce fait eft reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme Meffire N... de Savigny, Chevalier, d'une part, & Henri, dit Borjois, de ce qu'il a dans la Terre & Fortereffe de Savigny, provenant de Catherine de Savigny, fa femme, contre d'autres biens que ledit Seigneur de Savigny, poffédoit dans les Terres de Thife, Amagney, &c., laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de N... Joffroy, à caufe de fa Terre & Seigneurie de Belein. Ce titre original, de 1356, prouve que la Famille de Joffroy poffédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, parce que les fiefs, dans ces tems-là, n'étoient poffédés que par des *nobles*. Suivant les *Annales de Befançon*, on trouve un Joffroy parmi les nobles, qui battirent les Anglois, Bretons & Gafcons, qui vinrent pour s'emparer de cette ville. — Bertrand Joffroy eft qualifié *noble & Ecuyer*, dans le teftament que *Catherine de Montmartin*, fon époufe, fit en 1398. — Etienne Joffroy, un de leur fils, fut Grand Chambrier de l'Abbaye de Baume en Franche-Comté, où l'on ne reçoit, ainfi qu'à Saint-Claude & à Gigny, que des perfonnes qui prouvent quatre quartiers paternels & maternels. Cette *Catherine de Montmartin*, femme de Bertrand Joffroy, étoit d'une des plus anciennes Maifons du Comté de Bourgogne, & dans ces tems-là, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'y allioit qu'avec une perfonne de qualité, & par le même principe, une fille de qualité n'époufoit pas un homme de baffe extraction. Les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté à effuyées, & les incendies qu'elle à fouffertes, ont détruit & confommé un nombre infini de Châteaux, Bourgs & Villages, ou on auroit trouvé beaucoup de monumens éclatans de bien des Maifons qui font aujourd'hui dans l'impoffibilité de juftifier leur nobleffe autrement que par la tradition où par les Chartes de différens Chapitres nobles, dans lefquels ces mêmes Maifons étoient reçues anciennement, de forte que les filiations par titres devinrent prefqu'impoffibles au delà de trois fiècles. Cependant celle de Joffroy, dont nous allons parler, date fa nobleffe depuis 450 ans au moins. Elle en a joui fans interruption & eft illuftrée par fes alliances. C'est ce qu'on va voir d'après le *Mémoire* ci-deffus mentionné.

I. Perrin Joffroy, Ecuyer, fans doute fils de N.... Joffroy, Seigneur de Belein, dont on a parlé dans l'échange de 1356, époufa 1° *Jeanne de Savigny* ; & 2° *Marguerite de Prie*, l'une & l'autre de très-ancienne Maifon. La preuve de cette filiation fe tire de la conformité des dates qui fe trouvent dans cet acte avec les fuivans, & mieux encore de l'alliance que fit Perrin avec *Jeanne de Savigny*. Il étoit mort en 1458, & eut de fa première femme :

1. Paris, qui fuit ;
2. Jean, né vers 1400, Prieur de Notre-Dame de Château-Salins, Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil, enfuite Abbé de Saint-Denis en France, puis envoyé en ambaffade par le Duc Philippe-*le-Bon*, auprès du Pape Nicolas V, & fait Evêque d'Arras. Le Pape Pie II, qui le fit Cardinal en 1461, & depuis Evêque d'Albi, le renvoya Légat en France. Le Pape Paul II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, Louis XI lui donna le Commandement de fon Armée contre Jean V, Comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Lectoure. Il mourut en 1473 ;
3. Et Henri, qualifié *Ecuyer*, dans une red-

dition de compte, paſſée à la Régalie de Beſançon, qui porte auſſi qu'il avoit épouſé *Iſabeau de Vaudrey*. Cet acte eſt de 1494, longtems après le décès de PERRIN, qui étoit déjà mort en 1458.

II. PARIS JOFFROY, Seigneur de Gonſans, Marchaux, Amagney & Villemoz, épouſa *Pierrette de Maillardet*, & fit ſon teſtament, publié à l'Officialité de Beſançon, le 1er Avril 1467, dans lequel ſes enfans ſont qualifiés de *Damoiſeaux*, en latin *Domicelli*. De ſon mariage vinrent :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, marié 1° à *Anne de Joux* ; & 2° à *Béatrix de Merceret*, fille du Grand Gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de JOFFROY-D'ABBANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ces faits ſont conſtatés par le teſtament de ladite Dame *de Maillardet*, en date du 17 Avril 1481, & par ſon codicille du mois de Novembre 1486. La Terre d'*Abbans* fut portée en dot par *Anne de Joux*, à ſon mari JACQUES JOFFROY. D'eux deſcendoit : CLAUDE-FRANÇOIS JOUFFROY, Seigneur de Villers-Saint-Georges, en faveur duquel les Terres & Seigneuries d'*Abbans*, *Bians*, *Villers-Saint-Georges*, & *Palantine*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JOUFFROY-D'ABBANS, par Lettres du mois de Mars 1707, regiſtrées à Beſançon & à Dôle. Le Marquis *d'Abbans* épouſa N... *de Battefort*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 838.)

III. GEOFFROY JOFFROY, Seigneur de Gonſans, qualifié *Chevalier*, dans l'un & l'autre de ces titres, l'eſt de même dans une repriſe de fief qu'il fait, & donne à Charles de Neufchâtel, tant en ſon nom que de celui de JACQUES, ſon frère, & en celui de *Pierrette de Maillardet*, ſa mère. Il mourut jeune, & avoit épouſé *Hélène de Bigny*, dont il eut : ADRIEN, qui ſuit. Ce fait eſt prouvé par le teſtament de ſa femme, dans lequel elle ſe dit veuve de GEOFFROY JOFFROY, Chevalier, & inſtitue ſon héritier univerſel ADRIEN, ſon fils ; cet acte eſt daté du 28 Avril 1482.

IV. ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſans, épouſa *Anne Despotots*, fille du Seigneur de Dampierre, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE, marié 1° à *Anne de Merceret* ; & 2° à *Claudine de la Tour-Saint-Quentin*, dont la poſtérité a formé la branche de JOUFFROY-GONSANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui ;
3. Et GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinée.

Ce fait eſt conſtaté par un partage que firent, le 25 Février 1547, LOUIS, PIERRE & GUILLAUME JOUFFROY, dans lequel ils ſont tous les trois dénommés fils de noble Seigneur ADRIEN DE JOUFFROY, Seigneur de Gonſans.

V. LOUIS DE JOUFFROY épouſa *Louiſe de Brancion*, ce qui ſe voit par une donation du 8 Janvier 1543, que lui fit Dame *Anne Deſpotot*, ſa mère, en faveur dudit mariage. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, mort ſans alliance ;
3. Et BONNE, mariée au Seigneur *de Raucourt*, ainſi qu'il ſe voit par une quittance qu'elle donna à FRANÇOIS DE JOUFFROY, du reſte de ſa dot & portion des biens à elle provenant, tant de LOUIS DE JOUFFROY, ſon père, que d'ANTOINE, leur frère.

VI. FRANÇOIS DE JOUFFROY prit alliance avec *Roſe de la Tour*, dont il eut :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS. (Leur mère ſe remaria à *Claude de Munans*, Chevalier ; & ETIENNE DE JOUFFROY, d'une autre branche, fut chargé de la tutelle de THOMAS & de JEAN-FRANÇOIS DE JOUFFROY dont il rendit compte, par acte paſſé à l'Officialité de Beſançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait eſt encore conſtaté par une donation que *Roſe de la Tour* fit à THOMAS DE JOUFFROY, ſon fils, en date du 21 Février 1631.)

VII. THOMAS DE JOUFFROY épouſa, par contrat du 2 Août 1612, *Jeanne Deſpotot*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY, qui s'eſt marié, 1° par contrat du 1er Mars 1646, à *Madeleine Desfourg* ; & 2° par contrat du 5 Février 1657 à *Louiſe de Lallemand*. Du premier lit il eut :

FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

CLAUDE-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOVILLARS eut pour femme *Marguerite de Veſoul*, dont :

X. THOMAS DE JOUFFROY-NOVILLARS, qui épouſa, par contrat du mois de Mai 1732, *Gabrielle de Breſley*. (Ce degré eſt prouvé par le teſtament réciproque de ſon père & de ſa mère, qui étoient morts avant ſon mariage.) C'eſt en faveur de ce THOMAS & de ſes deſ-

cendans mâles, que les Terres & Seigneuries de *Novillars*, d'*Amagney*, des *Longeau*, de *la Malmaifon* & dépendances, furent unies & érigées en *Marquifat*, fous le nom de JOUFFROY, par Lettres du 1er Août 1736, regiftrées à Dôle. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 838.) THOMAS a de fon mariage pour fils:

CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOVILLARS.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UXELLES, fecond fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Louife de Lallemand*, fa feconde femme, époufa, par contrat du 5 Juin 1686, *Béatrix-Africaine de Montagu*, dont :

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UXELLES, marié, par contrat du 4 Mars 1715, avec *Jeanne-Charlotte de Saint-Ignon*, de laquelle font iffus :

CLAUDE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de la Marine;
Et LOUIS-JOSEPH.

La Famille de JOUFFROY eft actuellement divifée en quatre branches : JOUFFROY-NOVILLARS, qui continue l'aînée; JOUFEROY-D'UXELLES, cadette de la première; JOUFFROY-GONSANS, qui s'en eft féparée environ l'an 1547, dans la poftérité d'ADRIEN JOUFFROY; & JOFFROY-D'ABBANS, anciennement formée par les defcendants de JACQUES JOFFROY, fecond fils de PARIS, marié, environ l'an 1460, avec *Anne de Joux*. Il y avoit encore une branche qu'on nommoit JOFFROY-MARCHAND ou MARCHAUX, qui eft éteinte; elle a foutenu par fes titres & fes alliances, la fplendeur de fa Maifon. Toutes ces branches ont donné des Chevaliers de Malte & des fujets à tous les Chapitres nobles de Franche-Comté.

Cette Famille n'a ceffé d'être dans le Gouvernement que lorfque la ville de Befançon a ceffé elle-même de choifir fes Gouverneurs, c'eft-à-dire en 1614, tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY pour Gouverneur.

Les armes : *fafcé de fable & d'or de 6 pièces, la première chargée de 3 croifettes d'argent*.

JOUHAN, Famille de Normandie, Election de Carentan, dont il eft parlé dans l'*Hift. de la Maifon d'Harcourt*, pag. 969 & fuiv.

HÉLIE JOUHAN eft compris entre les Chevaliers qui fervoient le Roi en Saintonge l'an 1337.

LOUIS JOUHAN, Ecuyer, rendit hommage de fes fiefs au Roi CHARLES VII, le 31 Août 1431.

HUE JOUHAN, Chevalier, avoit procès contre Guillaume le Tellier, Ecuyer, en 1448.

JEAN JOUHAN étoit Seigneur de la Place la même année.

MICHEL JOUHAN eft nommé en 1469.

ROBERT JOUHAN, l'an 1523, tenoit en la Vicomté de Valognes le huitième du fief de la Varengère, fitué à Picauville.

NICOLAS JOUHAN, Seigneur d'Amoinville, époufa *Elifabeth-Gillonne d'Harcourt d'Olonde*.

CHARLES JOUHAN, Seigneur de la Place, fit fes preuves de nobleffe en 1623, & M. JOUHAN, qui tenoit l'Académie, rue des Cannettes, étoit de cette Famille, laquelle eft alliée aux Seigneurs d'*Harcourt* & à ceux de *Thieuville*. (C'eft ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 6 rofes de gueules*, 3, 2 & 1. (La Roque ne met que 3 *rofes de gueules*.)

JOUMART, Maifon éteinte, dont les biens ont paffé dans celle d'*Achard*, par le mariage de JEANNE JOUMART, fœur d'AUDOUIN, Seigneur de Sufferte, qui époufa *Jacques Achard*. AUDOUIN JOUMART fubftitua à fa fœur JEANNE & à fon fils, tous fes biens, à la charge de porter le nom & les armes de JOUMART. En vertu de cette fubftitution, faite le 20 Décembre 1441, *Audouin Achard*, fils de *Jean*, & de JEANNE JOUMART, prit le nom de JOUMART. Voy. ACHARD.

Les armes de la Maifon de JOUMART font : *d'azur, à 3 befans d'or, 2 & 1*. Le Marquis *d'Argence* porte : *écartelé, aux 2 & 3 de* TISON D'ARGENCE, qui eft : *d'or, à 2 lions paffans de gueules, pofés l'un fur l'autre; au lambel de gueules, chargé de 3 pendans du même en chef*; & fur le tout D'ACHARD.

JOURDAIN. Voy. ISLE-JOURDAIN.

JOURDAIN, Famille du Poitou, dont il eft parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 310.

JEAN JOURDAIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost en Poitou, fut marié, avant 1459, avec *Denife Bonnin*.

I. PIERRE JOURDAIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost, étoit fous la fauvegarde de Sa Majefté, fuivant une Sentence

rendue en 1481, par Philippe de Comines, Chevalier, Seigneur d'Argenton, Conseiller, Chambellan du Roi & son Sénéchal en Poitou. Son fils.

II. Jean Jourdain, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost, épousa, en 1507, *Jeanne de Montfrenet*, dont naquit :

III. Gabriel Jourdain, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost, qui s'est marié, en 1551, avec *Jeanne Guyot-d'Asnieres*. Il en eut :

IV. Jean Jourdain, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost, qui épousa, le 27 Mars 1586, *Marguerite de la Rochefoucauld*, fille de *François*, Seigneur de Bayers & de la Bergerie, & d'*Isabeau de Lanes de la Rocheclabaut*. Elle se remaria le 2 Janvier 1597, avec *Jean de Brilhac*, Ecuyer, Seigneur de Bouillé, pere de *Florence de Brilhac*, mentionnée ci-après. *Marguerite de la Rochefoucauld* eut de son premier mari :

V. Gabriel Jourdain, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebost, qui épousa, en 1608, *Florence de Brilhac*, fille dudit *Jean de Brilhac*, & de *Renée de Parthenay*, sa premiere femme. De ce mariage est issu :

VI. Pierre Jourdain, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé & de Mallonais, maintenu dans sa noblesse en 1667. De *Françoise Prasseau*, qu'il épousa en 1644, naquirent :

Achille, qui suit ;

Et Barnabé, Ecuyer, Seigneur de Crissé, tous deux maintenus dans leur noblesse en 1667.

VII. Achille Jourdain, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé & de Mallonais épousa, le 26 Décembre 1671, *Marie Foucault*, dont il eut :

VIII. Achille Jourdain, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé & de Mallonais, Capitaine dans le Régiment de Nettancourt, allié le 2 Février 1700, avec *Marie Aubineau*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Pigné, de Montbrun, de la Grignonniere, &c., & de *Marie Pineau de Viennay*. De cette alliance est issu :

Achille-Nicolas Jourdain-de-Bouillé, né le 11 Mai 1701, maintenu dans sa noblesse le 18 Octobre 1717 & reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, le 18 Juin 1718.

Il y a une branche de même nom dans la Paroisse d'Auvers, Diocèse du Mans, qui subsiste dans la personne de Philippe Jourdain, Ecuyer, Seigneur de la Panne, au pays du Maine.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint-Antoine d'argent.*

JOURDAIN, Seigneur de Villemont, porte : *d'azur, à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or, & en pointe d'un daim d'argent.*

JOURDAIN ou JOURDAN, en Normandie, Ecuyer, Sieur de Saint-Sauveur, Election de Valognes, Famille dont les armes sont : *d'azur, à la masse posée en bande d'or, chargée d'une aigle du même.*

JOURDAIN ou JOURDAN, même Province, Election de Bayeux, autre Famille qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois flanchis d'argent, & accostée de 2 tourteaux d'azur.*

JOURDAN, Famille de Normandie, dont il est parlé dans le *Mercure de France*, du mois de Mars 1736, pag. 601.

René Jourdan, Seigneur de Launay & de la Bretonnière, Gentilhomme de Normandie, Gouverneur du Château de la Bastille à Paris, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épousé, en 1721, *Catherine-Charlotte Sévin-de-Quincy*, née le 17 Août 1699, & morte dans le Couvent de la Roquette, au Fauxbourg Saint-Antoine, sans laisser d'enfans, au mois de Mars 1736. Elle étoit fille unique de *Charles Sévin-de-Quincy*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève Pecquot de Saint-Maurice*.

JOURDEUL, en Champagne : Famille noble, dont est

Catherine Jourdeul, femme de *Nicolas André de Villeberny*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny. De cette alliance est issue : *Claudette-Adrienne-André* de *Villeberny*, qui s'est mariée, par contrat du 7 Mars 1770, passé devant *Dubois*, Notaire à Langres, avec *Claude-Joseph Girault*, IIe du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrieres, Belfond & du Vergillet, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voyez GIRAULT.

Les armes de Jourdeul sont : *de sable, au*

ſoleil d'argent; parti de L'AUMOSNE, qui eſt : *d'azur à 3 faſces d'or en feuilles de ſcies, ſurmontées de 3 roſes du même.*

JOURNET. De cette Famille eſt LOUIS JOURNET, Maître des Requêtes, qui a été nommé, le 11 Novembre 1767, Intendant d'Auch. Il s'eſt marié, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale à Compiègne, le 22 Août 1773, à *Françoiſe-Louiſe-Marie-Deniſe Paſquier de Franclieu*, née le 22 Février 1753.

JOUVENEL ou JUVENEL, ſurnommé DES URSINS, ancienne & illuſtre Famille de Champagne, qui s'étoit établie à Paris dans le XVᵉ ſiècle. Elle a donné un Chancelier de France & deux Archevêques de Reims, un Evêque de Tréguier, un Prévôt des Marchands de Paris, un Premier Préſident au Parlement de Rouen, un Gouverneur de Paris, & un Ambaſſadeur, & dont il reſte une branche établie à Pézénas, en Languedoc.

La plupart des Hiſtoriens qui ſont mention du Chancelier de France & des deux Archevêques de Reims, leur donne indifféremment le nom de JUVENEL, JOUVENEL, JOUVENAL, & ordinairement le ſurnom DES URSINS, parce qu'apparemment JEAN JOUVENEL, père des ſuſnommés, Prévôt des Marchands de Paris, obtint du Roi CHARLES VI, en récompenſe de ſon zèle & de ſa bonne conduite, l'Hôtel *des Urſins*, dont il prit le ſurnom. Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, aux Chapitres des Chanceliers de France, & des Archevêques de Reims. JACQUES JUVENEL, Archevêque de Reims, ſacra, en cette qualité, le Roi LOUIS XI, en 1461. Le malheur des guerres civiles a détruit les papiers de famille & anciens titres qui pourroient en prouver la deſcendance. Tout ce que l'on ſait, c'eſt que la branche qui ſubſiſte à Pézénas, rapportée plus loin, & dont ne parle pas l'*Hiſt. des Grands-Officiers de la Couronne*, ayant eu le malheur d'être entrainée dans les erreurs du Calviniſme, chercha une paiſible retraite juſqu'aux extrêmités du Royaume ; mais elle eſt entrée dans le ſein de l'Egliſe Catholique.

I. PIERRE JOUVENEL, natif de Troyes, vivoit en 1360. Son fils,

II. JEAN JOUVENEL, fut Conſeiller au Châtelet le 8 Janvier 1380, Avocat du Roi au Parlement de Paris en 1404, élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris en 1388. En reconnoiſſance de ſes ſervices, la ville de Paris lui donna l'Hôtel, dit *des Urſins*, dont il prit les armes, ſans l'*anguille*, quoiqu'ajoutée en peinture à la voûte de la Chapelle de Notre-Dame ; car c'était avant que le Comté d'Anguillara fut entré en la grande Maiſon des Urſins de Rome. Il étoit Seigneur de Mormant en Brie, le 16 Janvier 1404, Chancelier de LOUIS, Dauphin, Duc d'Aquitaine, en 1413, & mourut le 1ᵉʳ Avril 1431, laiſſant, entr'autres enfans, de *Michelle de Vitry*, ſon épouſe,

1. JEAN, Evêque de Beauvais, puis de Laon, & enfin Archevêque & Duc de Reims, Pair de France ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Baron de Trainel, Vicomte de Troyes, Seigneur de Marigny & de Saint-Briſſon, Capitaine, Lieutenant des Gendarmes de Charles, Dauphin de Viennois, Bailli de Sens, né à Paris le 15 Mars 1400 ; il fut pourvu d'une charge de Conſeiller lai, par Lettres du 20 Mars 1423 ; fait Chevalier en 1429, Chancelier de France, par Lettres données à Sarry, près de Châlons, le 16 Juin 1445, & eſt mort le 23 Juin 1472 ;
3. MICHEL, qui ſuit ;
4. Et JACQUES, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France.

III. MICHEL JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Bailli de Troyes, mort en 1480, avoit épouſé, le 25 Novembre 1446, *Yolande de Montberon*, Dame de Chevalon & d'Auzac, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon*, &c., & de *Louiſe de Clermont*, dont entr'autres enfans :

IV. JEAN JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Premier Préſident au Parlement de Rouen en 1539, qui eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Doyen de Paris en 1542, Evêque de Tréguier, mort en 1566 ;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Armentières*, rapportée ci-après ;

V. FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, Baron de Trainel, épouſa *Anne l'Orfèvre*, Dame d'Ermenonville, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, qui épouſa 1° *Guillaume de Lan-*

noy, Seigneur de la Boitlière ; & 2° *Charles d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Péronne, dont des enfans. Voy. ONGNIES.

VI. Christophe Jouvenel des Ursins, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, lors de l'institution en 1578, fut Gouverneur de Paris, & est mort en 1588. Il avoit épousé *Madeleine de Luxembourg*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Comte de Brienne, &c., Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, & de *Marguerite de Savoie*, dont il n'eut que

1. François, qui suit ;
2. Philippe, mort jeune ;
3. Catherine, mariée, en 1577, à *Claude de Harville*, Seigneur de Palaiseau, &c., Conseiller d'Etat, Chevalier des Ordres, & Vice-Amiral de France, dont postérité. Voyez HARVILLE ;

Et trois autres filles.

VII. François Jouvenel des Ursins, Marquis de Trainel, de Doué, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur à Rome & en Angleterre en 1619, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en Brie le 9 Octobre 1651, âgé de 81 ans. Il substitua son nom, ses armes & ses biens à *François de Harville*, son petit-neveu, car il n'eut de *Guillemette d'Orgemont*, son épouse, qu'une fille, morte jeune. Voy. HARVILLE.

BRANCHE
des Seigneurs d'Armentières.

V. Louis de Jouvenel des Ursins, fils de Jean, Premier Président au Parlement de Rouen, est auteur de cette branche, qui n'a formé que trois degrés, & à fini à Charlotte Jouvenel des Ursins, fille de Gilles, Seigneur d'Armentières, & de *Charlotte d'Arces*. Elle hérita de tous les biens de sa branche, & les porta en dot à *Eustache de Conflans*, IIe du nom, Vicomte d'Oulchy, &c., Chevalier des Ordres, Gouverneur de Saint-Quentin & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle est morte le 9 Juin 1628, laissant plusieurs enfans. Voyez BRIENNE, branche des Vicomtes d'*Oulchy*, &c.

La Maison de Jouvenel des Ursins porte pour armes: *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces, au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, boutonnée d'or, soutenue du même*, qui sont les armes des Ursins d'Italie.

BRANCHE
établie en Languedoc.

André Juvenel ou Jouvenel (car ce nom, de même que celui de tous ses descendants, se trouve écrit indifféremment de ces deux manières), fut le premier qui s'établit à Pézénas. Il y fut attiré vers l'an 1596, par le Connétable de Montmorency, dont il étoit particulièrement connu & fort aimé, & qui lui marquoit dans ses Lettres que, *quoi qu'il pût arriver, il ne changeoit ni ses affections, ni sa résolution de servir ses amis, au nombre desquels il tenoit un des premiers rangs.* Il épousa, en 1613, *Isabeau de la Roque*, fille de noble *Antoine*, & de *Miralde de Bompart*, dont :

1. Félix, qui suit;
2. Annibal, Lieutenant de la première Compagnie des Chevaux-Légers, & Aide des Camps & Armées du Roi, mort au service sans avoir été marié;

Et plusieurs filles, desquelles descendent les Familles de *Lupé*, de *Noé*, de *la Loge*, & le Comte *de Champagne*, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne.

Félix Juvenel, né en 1617, eut pour marraine la Princesse des Ursins, épouse du Duc de Montmorency, qui fut aussi son parrain. François Juvenel des Ursins, Marquis de Trainel, Chevalier des Ordres du Roi, &c., avoit épousé cette Princesse des Ursins, par procuration du Duc de Montmorency, passée sous le scel de la Prévôté de Paris, au mois de Décembre 1612. Félix Juvenel perdit son père à l'âge de 5 ans, passa les premières années de sa jeunesse au service, en qualité de Capitaine au Régiment de Saint-Aunés, & épousa, le 22 Décembre 1646, *Jeanne de Vaissière*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas, & d'*Isabeau de Guilleminet*. Il en eut :

1. Henri, qui suit;
2. François, tué au siège de Namur sans avoir été marié, étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges ;

Et plusieurs filles.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, &c., Mousquetaire, & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine, mort le 29 Avril 1681, à l'âge de 27 ans, avoit épousé, le 16 Novem-

bre 1678, *Marie de Grave*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne Apolit*, dont pour fils unique,

Félix Juvenel, IIe du nom, Seigneur de Carlencas, qui fe maria, le 9 Octobre 1704, avec *Anne de Michel*, furnommée *Martelli*, vivante en 1773, âgée de plus de 84 ans, fille de noble *Pierre de Michel-Martelli*, & de *Jeanne de Salelles*, de la ville de Pertuis en Provence. De ce mariage naquirent plufieurs enfans mâles, morts en bas âge, à l'exception d'Antoine-Henri, qui fuit.

Antoine-Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., époufa, le 27 Avril 1740, *Marie-Anne Grenier*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Confeiller du Roi, & de *Marie de Maintenon*, dont :

1. Félix-Antoine, qui fuit;
2. Henri, né le 7 Septembre 1747, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Auguftin, Congrégation de France;
3. Mathieu, né le 24 Novembre 1748, nommé *le Chevalier* de Juvenel, Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1774;
4. & 5. Anne & Marie : la première, née le 9 Novembre 1743 ; & la feconde, le 18 Janvier 1745.

Félix-Antoine Juvenel, né le 27 Avril 1741, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., a époufé, le 10 Avril 1769, *Antoinette-Catherine Magnol*, fille de *Pierre*, Préfident, Tréforier, & Grand Voyer de France, Intendant des Domaines en la Généralité de Montpellier, & des Gabelles du Languedoc, & de *Catherine d'Aché*. De ce mariage font fortis :

Pierre-Antoine, né le 16 Août 1772;
Et Jeanne-Françoise-Catherine-Antoinette, née le 8 Février 1770.

Les armes de cette branche font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles d'argent, 2 & 1; au chef auffi d'azur, chargé d'une demi-fafce d'or, furmontée de 3 étoiles d'or*. Supports : *deux ours*. Cimier : *un ours iffant*.

JOUVIN de la BLACHETTE, Famille noble dont étoit Claude-Alexandre, Comte de Jouvin de la Blachette, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, qui a été créé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 16 Avril 1767; il eft de Creft, en Dauphiné, & eft mort le 4 Octobre 1769, en fa terre de Moneftier-du-Percy, près de Grenoble, âgé d'environ 58 ans. (*Mercure de France* de Novembre 1769, pag. 225).

* JOUX, Terre dans le Comté de Bourgogne, laquelle a donné fon nom à une ancienne Nobleffe éteinte. Les Terres, dont elle jouiffoit, fituées dans une des extrêmités de cette Province, étoient confidérables par leur étendue. Quatre Châteaux en dépendoient, favoir : ceux de *Joux*, de *la Clufe*, de *Mireval* & d'*Ufies*. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur fituation dans les gorges du Mont-Jura. Le Château & la Terre de Joux pafferent dans la Maifon de *Vienne* fur la fin du XIVe fiècle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues de Blonay*, Seigneur de Joux, avec *Vautier de Vienne*. *Philippe de Hochberg*, Comte de Neufchâtel, en devint poffeffeur au fiècle fuivant, à caufe de *Marguerite de Vienne*, fa mère. Quelque tems après, les Souverains du Comté de Bourgogne, connoiffant l'importance de ce Château, en firent l'acquifition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la Maifon de Joux, éteintes dans les Maifons de *Montangon*, de *Jouffroy* & de *Grammont*.

Les armes de Joux font : *d'or, fretté de fable*.

*JOUY, Terre & Seigneurie dans l'Isle-de-France, près de Verfailles, érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1654, regiftrées au Parlement le 27 Février 1655, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1657, en faveur de *Charles d'Efcoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, frère de *François*, Cardinal *de Sourdis*, & d'*Henri*, Archevêque de Bourges.

Le Roi, par fes Lettres Patentes du mois de Février 1692, enregiftrées le 3 Mars fuivant, déclara que le Comté de Jouy ne feroit plus mouvant du Duché de *Chevreufe*, mais de Sa Majefté, & que les appellations des Jugemens des Officiers dudit *Comté* feroient portées devant le Prévôt de Paris.

Ce Comté fut acquis par *Antoine d'Aquin*, Confeiller d'Etat, premier Médecin du Roi, qui fe qualifia Comte *de Jouy*, & dont la fille unique, *Marie-Angélique d'Aquin*, porta ce Comté à fon premier mari, *Louis-Rol-*

lin Rouillé, Chevalier, Seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guérin, Maître des Requêtes, mort en 1712. Elle se remaria à *Jacques Thibaut*, Comte de la Carte, & mourut en 1751, laissant des enfans de son premier mari. Voy. ESCOUBLEAU & ROUILLÉ.

JOVYAC. Voy. HILAIRE DE JOVYAC.

* JOYEUSE, bourg dans le Vivarais, vers les frontières de Languedoc & de Gévaudan, qui a donné le nom à une branche de la Maison de *Châteauneuf-de-Randon*, dont nous avons parlé, tom. V de ce Dictionnaire, col. 389 & suiv. Ce bourg porta d'abord le titre de *Vicomté*, fut depuis érigé en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1581, avec quelques autres Seigneuries, en faveur D'ANNE DE JOYEUSE, Chambellan ordinaire & favori du Roi HENRI III, depuis Amiral de France, & en faveur de ses hoirs, successeurs & ayans-cause. Ce Duché passa dans la Maison de *Lorraine-Guise*, par le mariage d'HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse DE JOYEUSE, avec *Charles de Lorraine*, Duc de Guise. Elle étoit fille d'HENRI, Duc DE JOYEUSE, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, frère d'ANNE, premier Duc DE JOYEUSE. *François-Joseph de Lorraine*, Duc d'Alençon, de Guise & de Joyeuse, Pair de France, petit-fils d'HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse DE JOYEUSE, mourut sans enfans le 16 Mars 1675, & cette Pairie fut éteinte & réduite à son premier état de Vicomté. *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, en fit l'acquisition, & ce Comté fut de nouveau érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom DE JOYEUSE, en sa faveur, & pour ses enfans mâles en loyal mariage, au mois d'Octobre 1714. Il est mort sans enfans à Chantilly, le 31 Juillet 1724. Ce Duché a depuis passé au Prince *de Soubise*.

IV. GUY DE CHATEAUNEUF, chef de la Maison de JOYEUSE, qui est une branche, comme nous l'avons dit, de celle de *Châteauneuf-Randon*, formée au IVe degré, étoit le troisième fils de *Guillaume*, IIe du nom, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*. Il eut de son mariage avec *Assumens* :

1. GUILLAUME, mort avant l'an 1265, père de GUIGON, âgé de 25 ans, en 1265 ;
2. Et GUIGON, qui suit.

V. GUIGON DE CHATEAUNEUF partagea le Randonat avec GUIGON son neveu, par acte passé à Paris le 2 Avril 1265. Il étoit déjà marié en 1256, lorsqu'il rendit hommage à *Randon de Châteauneuf*, pour Laurac, Châteauvieux, Vernon & la Baume. Il avoit épousé *Randonne d'Anduze*, seconde fille de *Bernard*, Seigneur des Portes, & en partie d'Alais, & de *Vierne du Luc*, Dame dudit lieu, de Pradellert & de Joyeuse. Elle devint Dame DE JOYEUSE, après la mort de *Bernard*, son frère, arrivée en 1238, sans enfans de *Raymonde de Roquefeuil*. Ce fut elle qui fit mettre en possession, le 10 Décembre 1276, l'Evêque d'Uzès, des ville & forteresse de Saint-André-de-Cruzières. Ses enfans furent :

1. DRAGONET, qui suit ;
2. Et IRLANDE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Eslaing*, morte sans enfans avant l'an 1272.

VI. DRAGONET DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Joyeuse, de Laurac, de Châteauvieux, de Vernon, de la Baume, de Saint-André-de-Cruzières, rendit hommage à G..., Evêque d'Uzès, le 13 Décembre 1287, pour Châteauneuf, Cruzières & Saint-André. *Randonne de Montauban*, sa tante, fille de *Dragonet*, lui donna, par son codicille du 20 Octobre 1270, 5000 écus couronnés Provinciaux. Il avoit épousé *Béatrix de Roquefeuil*, fille de *Raymond*, & d'*Alausie de Châteauneuf-de-Tournel*. Elle testa le 9 Novembre 1287, en faveur d'*Arnaud de Roquefeuil*, son frère. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui suit ;
2. DRAGONET, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat, près de Narbonne, en 1345 ;
3. Et MIRALDE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Laudun*.

VII. BERNARD, Baron DE JOYEUSE, dont la postérité prit le surnom, servit aux guerres de Gascogne avec 10 Ecuyers, & comme Chevalier Banneret, en 1341. Il testa à Aigues-Mortes le 17 Septembre 1344, & avoit épousé, au Château de Beauregard, Diocèse de Mende, le 17 Novembre 1312, *Alexandre de Peyre*, fille d'*Astorgue*, Seigneur *de Peyre*, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Cheylane en Auvergne, dont :

1. RANDON, qui suit ;
2. GUÉRIN, Chanoine de Viviers en 1333 ;
3. & 4. GUIGUES & ROSTAING ;
5. 6. & 7. MARGUERITE, JEANNE, & RANDONNE ; la seconde, mariée, en 1343, à *Géraud d'Adhémar*, Seigneur de Monteil, Aymar & de

Grignan; & la troisième à *Raimond de Peyre*, Seigneur de Servières.

VIII. Randon, Ier du nom, Baron de Joyeuse, testa en 1363, & avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1346, *Flore de Quailus*, ou *Cailus*, fille de *Dieudonné*, IIIe du nom, Seigneur *de Cailus*, Château au Diocèse de Vabre en Rouergue, & d'*Alausie de Clermont-Lodève*. Il eut pour fils unique,

IX. Louis, Ier du nom, Baron de Joyeuse, qu'il institua pour son héritier universel. Il donna quittance sous son scel & sous celui de Loys de Jaucoze, Chevalier, à Guillaume d'Enfernet, Trésorier des guerres du Roi, de plusieurs sommes sur ses gages, d'un autre Chevalier & de 31 Ecuyers de sa Compagnie, desservis & à desservir en la campagne de M. de Bourbon, & sous le gouvernement du Duc de Berry, dans la chevauchée qu'il prétendoit faire en Flandre contre les Anglois, pour le fait de Bourbourg, les 25 Août, 10 Septembre, 28 Octobre & 30 Novembre 1383. Jean de France, Duc de Berry, lui donna Commission, par Lettres expédiées à Avignon en 1384, de faire des levées de plusieurs Compagnies de Gentilshommes, pour courir sus, & chasser de Languedoc la secte des *Tuchins*, qui opprimoient cette Province, ce qu'il exécuta courageusement. Désirant faire le voyage de la Terre Sainte, il fit son testament à Aigues-Mortes, le 27 Octobre 1390. Il avoit épousé, 1° le 8 Octobre 1367, *Marguerite de Chalençon*, fille de *Guillaume*, & de *Walpurge*, Dame *de Polignac*; & 2° le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame *de Saint-Didier*, la Mastre, Lapte & autres Terres qu'elle apporta en dot à son mari, à condition que lui & ses successeurs écarteléroient leurs armes de *Saint-Didier*. Il eut du premier lit :

1. Catherine, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Laudun*.

Et du second lit vinrent :

2. Randon, qui suit;
3. Et Claire, qui testa le 6 Juin 1401. Elle avoit épousé, le 8 Février 1399, *Robert* Vicomte *d'Uzès*, Seigneurs de Remoulins, fils d'*Alzias*, Vicomte *d'Uzès*, & de *Dauphine de la Roche*.

X. Randon, IIe du nom, Baron de Joyeuse & de Saint-Didier, Chevalier Banneret, Conseiller & Chambellan de Charles, Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de Charles V, fut Gouverneur de Dauphiné en 1424, suivant un acte du 10 Septembre de cette année. Il donna plusieurs quittances sous le nom de Randon, Seigneur de Joyeuse & de Saint-Didier, à Jean de la Barre, Trésorier du Dauphiné, sur ses gages de Chevalier Banneret, du Sire de Beaumont, Chevalier Bachelier, & de 18 Ecuyers de sa Compagnie, pour la recouvrance & garde desdits pays, des 21 Octobre, 16 Décembre 1418, 24 Janvier, 6 Mars 1419, & 30 Décembre 1421, scellées en cire rouge avec ses armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Joyeuse, qui est: *pallé d'or & d'azur de* 6 *pièces; au chef de gueules, chargée de* 3 *hydres d'or; & aux* 2 *&* 3 *d'azur, au lion d'argent; à la bordure de gueules, chargée de* 8 *fleurs de lis d'or*, qui est de Saint-Didier. Il avoit épousé *Catherine Aubert-de-Montel-de-Gelat*, dite *de Châlus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne Aubert*, Seigneur de Roche-d'Agout & de Montel-de-Gelat, & de *Marie de Châlus*, dont :

1. Louis, qui suit;
2. Jean, Chevalier de Rhodes;
3. Et Jeanne, mariée, le 15 Janvier 1423, au Château de Bothéon avec *Gilbert Mortier*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France, dont elle étoit veuve le 5 Décembre 1466, qu'elle transigea avec son aîné.

XI. Louis, IIe du nom, Baron, puis Vicomte de Joyeuse, servoit le Roi contre les Anglois, sous le Gouvernement de M. le Régent du Royaume, Dauphin de Viennois, du vivant de son père, & ne prenoit alors que la qualité d'*Ecuyer*, suivant la quittance qu'il donna le 30 Avril 1429, à Macé Héron, Trésorier des Guerres, pour ses gages d'un Chevalier Bachelier, & 26 Ecuyers de sa Compagnie, à raison de 100 livres par mois. Il demeura prisonnier à la journée de Crevant, l'an 1423, & le Roi, pour le récompenser de ses pertes & des services qu'il lui avoit rendus, lui donna 200 livres de pension, & le Château de Soulsac, pour en jouir sa vie durant & celle de sa femme. Le même Prince érigea ensuite sa Baronnie de Joyeuse en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1432. Il testa le 25 Mars 1441, & avoit épousé à Bourges, le 29 Mars 1419, *Jeanne Louvet*, fille d'honneur de Marie d'Anjou, femme du Roi Charles VII. Elle étoit sœur puî-

née de *Marie Louvet*, femme de *Jean*, bâtard *d'Orléans*, Comte de Dunois, & fille de *Jean Louvet*, Seigneur de Taix, de Salinière & de Mirandol, Président du Parlement de Provence. Leurs enfans furent :

1. TANNEGUY, qui suit ;
2. GUY, dont on ignore la destinée ;
3. JEANNE, mariée à *Guidon*, Seigneur *de Lestrange* & de Boulogne, au Diocèse de Viviers ;
4. LOUISE, femme de *Béraud de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal ;
5. Et MARGUERITE, mariée, 1° le 27 Septembre 1464, à *Jean le Forestier*, Seigneur de Vauvert, de Candiac & de Marguerittes, au Diocèse de Nîmes, qui lui apporta ces trois Terres qu'elle donna, le 25 Avril 1500, à *Gaillard de Montcalm*, Maître d'Hôtel des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, Baron de Marvéjols, Capitaine du Château de Grèzes, sixième fils de *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Véran, & de *Jeanne de Gozon-Melac*, petite-nièce de *Déodat de Gozon*, Grand Maître de Malte. MARGUERITE DE JOYEUSE épousa, 2° le 20 Janvier 1494, *Gaillard de Montcalm*, qui eut de grands procès à soutenir, pour les trois Terres qu'elle lui donna, contre Louis de Levis, Seigneur de la Voute, avec lequel il transigea le 8 Octobre 1515. La Terre de Candiac lui resta, & celles de Vauvert & de Marguerittes retournèrent à Louis de Levis, dont les auteurs les avoient engagées ou vendues à *Jean le Forestier*.

XII. TANNEGUY, Vicomte DE JOYEUSE, fait Chevalier de l'Ordre de Camail, ou Porc-épic, par le Duc d'Orléans en 1438, étoit Bailli de Mâcon, Sénéchal, Bailli & Capitaine de Lyon en 1460. Il commandoit 20 hommes d'armes & 60 hommes de trait pour le recouvrement des Ville & Seigneurie de Gennes, en 1461 ; transigea, le 20 Mars 1446, pour les Châteaux de Grospierres & de Becdejou, qui lui demeurèrent ; rendit hommage au Roi en 1465, pour Saint-Geniès-de-Malgoires, Saint-Bauzile & Montignargues, & testa à Joyeuse le 22 Mai 1486. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juin 1448, *Blanche de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Antoinette de la Roüe*. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. CHARLES, Abbé de Chambon, nommé Evêque de Saint-Flour, par le Pape SIXTE IV, le 10 Septembre 1483, & enterré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale ;
3. LOUIS, Seigneur de Bothéon, auteur de la branche des Comtes de *Grandpré*, rapportée ci-après ;
4. JEANNE femme de *Guy de la Baume*, Comte de Montrevel en Bresse ;
5. Et ANNE, mariée à *Thibaud de Budos*, Seigneur de Portes.

XIII. GUILLAUME, Ier du nom, Vicomte DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Didier, Conseiller & Chambellan du Duc de BOURBON, testa le 19 Mars 1493. Il avoit épousé, en 1472, *Anne de Balsac*, fille aînée de *Roffec*, IIe du nom, Chevalier Seigneur de Glisenove, Bensac, &c., Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Gouverneur de Pont-Saint-Esprit, & de *Jeanne d'Albon*, Dame de Châtillon-d'Azergues. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS, Evêque de Saint-Flour ;
3. GUILLAUME, Evêque d'Alet, & Abbé de Chambon en 1540 ;
4. JACQUES, Abbé de Saint-Antoine-de-Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy-en-Velay, mort le 27 Juin 1542 ;
5. THIBAUT, Chevalier de Rhodes ;
6. JEAN, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, mentionné après son frère aîné ;
7. ANNE, mariée à *François*, Seigneur *de Roussille* & de Leras,
8. Et FRANÇOISE, femme du Baron *de la Tourette*.

XIV. CHARLES, Vicomte DE JOYEUSE, étoit enfant d'honneur du Roi CHARLES VIII, avant 1497, & testa le 23 Juin 1532. Il avoit épousé, le 9 Décembre 1503, *Françoise de Grolée-Mévouillon*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Baron de Bressieux & de Ribiers, Lieutenant Général en Dauphiné, & d'*Hélène de Hangest-de-Genlis*, dont :

1. LOUIS, tué à la bataille de Pavie en 1524 ;
2. JACQUES, appelé *le Vicomte de Joyeuse*, qui testa le 21 Juillet 1540, & mourut la même année, âgé de 20 ans, instituant ses oncles pour héritiers ;
3. HÉLÈNE, mariée au Seigneur *de Brezons*, & de Montréal en Auvergne ;
4. Et JEANNE, épouse de *Gaspard d'Urfé*, Seigneur d'Aurouze, second fils de *Jean*, dit *Paillard*, Baron d'Aurouze, & d'*Isabeau de Langeac*.

XIV. JEAN DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, sixième fils de GUILLAUME, Ier du nom, & d'*Anne de Balsac*, succéda à JACQUES DE JOYEUSE, son neveu, au Vicomté de Joyeuse, fut Lieutenant Général

pour le Roi en Languedoc, sous le Connétable de Montmorency; Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Narbonne, suivant un don que le Roi lui fit le 11 Avril 1553. Il testa le 3 Février 1555, & avoit épousé, le 22 Novembre 1518, *Françoise de Voisins*, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert & de la Tour de Fenouillet, fille unique & héritière de *Jean Voisins*, Baron d'Arques, & de *Paule de Foix-Rabat*, dont :

1. Jean-Paul, Vicomte de Joyeuse, qui testa le 18 Janvier 1557, & mourut sans alliance;
2. Guillaume, qui suit;
3. Anne, mariée à *François de Bruyères*, Baron de Chalabre;
4. Paule, femme, par contrat du 3 Février 1544, de *François de Chaste*, Bailli du Velay, lequel testa le 4 Août 1554, & elle le 16 Juillet 1586;
5. Françoise, mariée, 1° à *Aimery de Narbonne*, Baron de Campendu, & 2° à *Antoine de Gaste*, Seigneur de Lupé;
6. Et Catherine, alliée, 1° par contrat du 18 Janvier 1553, à *Ennemond de Brancas*, Baron d'Oise & de Maubec en Provence, troisième fils de *Gaucher*, & d'*Isabeau de Montauban*; & 2° à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon & de Saint-Jean-de-Vassoues, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 7 Mai 1535, tué le 14 Juin 1574, Commandant l'Infanterie du Pape, & sa Compagnie des Gendarmes, dans un combat donné près de Menerbes, ville assiégée par les troupes commandées contre les Rasats de Provence, par Thadée de Baschi, Seigneur de Stoblon, qui vint au secours de cette place, & en fit lever le siège. Catherine de Joyeuse testa le 6 Avril 1608.

Jean de Joyeuse eut encore deux fils naturels de *Catherine de Montréal*, savoir :

François, Bâtard de Joyeuse, légitimé par Lettres du 14 Juillet 1582;
Et Jean, légitimé au mois de Février 1587.

XV. Guillaume, IIe du nom, Vicomte de Joyeuse, Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, Puyvert, Covissac, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de Saint-Michel, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit lors de son institution en 1578, Maréchal de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc en 1575, destiné d'abord à l'Eglise, posséda, du vivant de son frère aîné, l'Evêché d'Alet; mais n'étant pas encore engagé dans les Ordres sacrés, il le quitta pour lui succéder & prendre le parti des armes. Il mourut fort âgé au Château de Covissac, Diocèse d'Alet, au mois de Janvier 1592. Il avoit épousé, vers l'an 1560, *Marie de Batarnay*, née le 27 Août 1539, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabeau de Savoie-Villars*. Elle mourut à Toulouse le 24 Juillet 1592, & de ce mariage vinrent :

1. Anne, qui suit;
2. François, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne en 1582, créé Cardinal le 15 Décembre 1583, Protecteur des affaires de France en Cour de Rome sous le Roi Henri III, où il se rendit, ayant pour Secrétaire Arnaud d'Ossat, depuis Cardinal. Il fut ensuite pourvu de l'Archevêché de Toulouse, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1589; maintint le parti de la Ligue en Languedoc jusqu'à la conversion du Roi Henri IV, dont il sollicita l'absolution; assista à l'Election des Papes Léon XI & Paul V; tint sur les fonts au nom de ce dernier Pape le Roi Louis XIII; fut nommé, en 1604, Archevêque de Rouen; couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denis; sacra Louis XIII à Reims le 17 Octobre 1610; mourut à Avignon, Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, & fut inhumé dans l'Eglise des Jésuites de Pontoise, qu'il avoit fondée;
3. Henri, né à Toulouse en 1567, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Maître de la Garde-Robe, Gouverneur & Lieutenant Général des pays d'Anjou, du Maine & du Perche, ensuite de Languedoc pendant la Ligue. Il se fit Capucin après la mort de sa femme, le 4 Septembre 1587; y fit profession sous le nom de *P. Ange*; en sortit après la mort de son frère le Grand Prieur, pour se mettre à la tête de la Ligue; y rentra en 1599, mourut à Rivoli en réputation d'une grande vertu, le 8 Septembre 1608, fut enterré devant le grand Autel des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, sous un tombeau de marbre noir qu'on y voit encore. Il avoit épousé *Catherine de Nogaret de la Valette*, fille de *Jean*, Mestre de Camp de Cavalerie, Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, & de *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*. Elle mourut à Paris & fut inhumée, le 12 Août 1587, dans l'Eglise des Cordeliers, où se voit son tombeau derrière le Chœur. De ce mariage vint :

Henriette-Catherine, Duchesse de

Joyeuse, Comtesse du Bouchage, née au Louvre le 8 Janvier 1585, mariée, 1° en 1599, à Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, & 2° en 1611, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, auquel elle porta le Duché de Joyeuse. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, & est inhumée au Couvent des Capucines.

4. Antoine-Scipion, Chevalier de Malte, Grand Prieur de Toulouse, puis Duc de Joyeuse après son frère aîné : il se noya dans la rivière du Tarn dans sa retraite après le combat de Villemur, le 20 Octobre 1592, & fut enterré à Villemur ;
5. Georges, mort d'apoplexie à Paris, âgé de 16 à 17 ans, le 16 Avril 1584, avant la consommation de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1583, *Claude de Moy*, fille de *Charles*, Marquis *de Moy*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Vice-Amiral de Picardie, &c., & de *Catherine de Susanne;*
6. Honorat, mort jeune ;
7. Et Claude, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuse son frère aîné, à la bataille de Coutras en 1587, & enterré à Montrésor.

XVI. Anne, Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Normandie, fut tué de sang froid à Coutras, le 20 Octobre 1587 ; son corps fut porté dans l'Eglise Collégiale de Montrésor. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1581, *Marguerite de Lorraine,* sœur puînée de Louise, Reine de France, femme de Henri III, laquelle se remaria, le 31 Mars 1599, à *François de Luxembourg*, Duc de Piney. Elle mourut en 1625.

BRANCHE des Comtes de Grandpré.

XIII. Louis de Joyeuse, troisième fils de Tanneguy, Vicomte de Joyeuse, & de *Blanche de Tournon,* fut Seigneur de Bothéon en Forez, de Bansat, de Saint-Geniez, de Rochefort, de la Roche-sur-Yon & de Champigny, Comte de Chartres, Conseiller & Chambellan des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louis XII ; fut Lieutenant au Gouvernement de Paris, Isle-de-France, Senlis, Beauvoisis, Vermandois, Champagne & Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne. Le Roi Louis XI lui donna la Seigneurie de Marvejols en Languedoc, & celle de la Roche-sur-Yon. Il mourut au Château de Saint-Lambert en Réthélois, le 4 Mars 1498, & avoit été marié, 1° le 3 Février 1477, à Jeanne de Bourbon, Dame de Rochefort & de Saint-Geniez, que Louis XI lui fit épouser, fille aînée de Jean de Bourbon, Comte de Vendôme, IIe du nom, & d'*Isabelle de Beauvau.* Elle mourut en 1487 ; & 2° *Isabeau de Hallwin*, Comtesse de Grandpré, fille de *Jean*, Seigneur *de Hallwin*, & de *Jeanne de la Clite*, Dame de Commines. Du premier lit vinrent :

1. François, Seigneur de Bothéon & de Préaux, marié, le 5 Novembre 1504, à *Anne de Gaste*, Dame de la Barge, dont :

   Jeanne, Dame de Bothéon, mariée, 1° à *Claude*, Seigneur *de Saint-Chaumont;* & 2° à *François de Montmorin*, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne.

2. Anne, alliée, le 3 Octobre 1497, à *Gabriel de Levis*, Baron de Coursan, Bailli de Forez.

Et du second lit il eut :

3. Robert, qui suit ;
4. Jean, Abbé de la Honce & de Belval ;
5. Et Madeleine, femme de *Jean d'Illiers,* Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XIV. Robert de Joyeuse, Comte de Grandpré, vivant en 1556, avoit épousé, le 15 Juillet 1519, *Marguerite de Barbançon,* Dame de Montgobert, fille de *François*, & de *Françoise de Villers*, Dame de Montgobert, issue des anciens Comtes *de Grandpré*, dont :

1. Foucault, qui suit ;
2. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *Verpel*, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Abbé de Belval en 1556 ;
4. Et Isabeau, mariée, à *Robert d'Averhoult*, Seigneur de Guillaucourt, & 2° à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours.

XV. Foucaut de Joyeuse, Comte de Grandpré, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enseigne du Duc d'Anjou, épousa, 1° *Catherine de Harenge*, veuve de *Claude de Rivière*, Seigneur d'Esfey, Sénéchal de Lorraine, Capitaine-Prévôt de Dun ; & 2° par contrat du 24 Août 1547, *Anne d'Anglure*, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, & de *Françoise de Dinteville*. Du second lit vinrent :

1. Jean, tué à la bataille du Moncontour en 1569;
2. Robert, Comte de Grandpré, Mestre de Camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort en 1589, sans alliance;
3. Claude, qui suit;
4. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Lambert*, rapportée ci-après;
5. Françoise, mariée à *Robert d'Aiaumont*, Baron de Cernay;
6. Susanne, alliée, 1° à *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois; & 2° à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy;
7. Marguerite, femme de *Valentin*, Seigneur *de Sugny*, Bailli du Réthélois;
8. Philippe, épouse de *Charles de Roucy*, Seigneur de Manre;
9. Claude, marié, 1° à *Jean de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour, Ecuyer du Duc de Lorraine; 2° à *Humbert*, Seigneur *de Biloſtein*, Chambellan du Duc de Lorraine; & 3° à *Louis de Vigneul*, Seigneur du Mesnil;
10. Louise, femme de *René d'Aspremont*, Seigneur de Vandy;
11. Et Anne de Joyeuse, mariée à *Jean de Thomassin*, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand Gruyer de Lorraine.

XVI. Claude de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit en 1614, épousa, le 15 Février 1588, *Philiberte de Saulx*, fille unique de *Simon*, Baron de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise d'Anglure*. Ses enfans furent :

1. Pierre, Comte de Grandpré, tué au siège de Montauban en 1621, sans alliance;
2. Catherine, Religieuse à Avenay;
3. Henriette, femme de *Charles de Lenoncourt*, Seigneur de Gondrecourt;
4. Et Marguerite, Comtesse de Grandpré, mariée, 1° en 1612, à *Jean-Pencrace de Mylendonck*, Baron de Peth & de Bruyères; & 2° à Antoine-François de Joyeuse, son cousin, auquel elle porta le Comté de Grandpré.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Lambert.

XVI. Antoine de Joyeuse, quatrième fils de Foucaut de Joyeuse, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*, sa seconde femme, d'abord Abbé de Belval, puis Seigneur de Saint-Lambert, Gouverneur de Mézières, mourut le 26 Octobre 1611. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1594, *Henriette de la Viefville*, fille de *Robert*, Marquis *de la Viefville*, Baron de Rugles, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Grand Fauconnier de France, & de *Guillemette de Bossut*. Elle se remaria à *Jacques de Damas*, Baron de Chalancey, & eut de son premier lit :

1. Robert, qui suit;
2. Antoine-François, auteur de la branche des derniers Comtes de *Grandpré*;
3. Anne, née en 1598, mariée à *Henri de Haraucourt*, Seigneur d'Acraigne, Gouverneur de Nancy;
4. Et Catherine, née en 1599, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XVII. Robert de Joyeuse, Seigneur de Saint-Lambert, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Champagne, mort en 1660, avoit épousé, 1° le 2 Juillet 1619, *Anne Cauchon*, fille de *Charles*, Baron du Tour & de Maupas, & d'*Anne de Gondi*; & 2° par contrat du 6 Janvier 1650, *Nicole de Villers*, sa cousine au VIe degré, comme descendans tous deux de *Jacques de Grandpré*, Seigneur de Hans, fille de *Jean de Villers*, Seigneur de Barbaise, & de *Lucie de Bohan*. Etant veuve en 1660, & tutrice de son fils, elle se porta héritière bénéficiaire de son mari. Du premier lit vinrent :

1. Henriette-Charlotte, mariée à *Adrien-Pierre de Tiercelin*, Marquis de Brosses;
2. Anne-Louise;
3. Et Marguerite, Chanoinesse à Poussay en 1654.

Et du second lit sortit :

4. Jules-Charles, qui suit.

XVIII. Jules-Charles de Joyeuse, Baron de Saint-Lambert, Seigneur de Ville-sur-Tourbe, Vicomte de Warmeriville, Page de la Chambre du Roi en Avril 1667, épousa *Anne de Sahuguet*, fille de *Daniel*, Seigneur de Termes, Lieutenant de Roi à Sédan, & de *Gabrielle de Pouilly*, dont :

1. Daniel, qui suit;
2. Louis, Vicomte de Verpel;
3. Et Jean-Gédéon-André, rapporté après son frère aîné.

XIX. Daniel de Joyeuse, Chevalier, Marquis

de Joyeuse, Seigneur de Montgobert, &c., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, vivant en Novembre 1749, âgée de 68 ans, avoit épouſé 1° le 7 Février 1707, *Marie de Saint-André*, veuve de *Charles-Albert de Fuſſemberg*, Grand Maître des Eaux & Forêts au département de Metz, & fille de *Jean de Saint-André*, Secrétaire du Roi, & Fermier Général de Sa Majeſté, & de *Marie Courtin*, ſa ſeconde femme. Elle mourut à Paris le 24 Mars 1736, âgée de 97 ans. DANIEL DE JOYEUSE épouſa, 2° le 29 Mars 1736, *Aimée-Marie-Louiſe d'Alès de Rétheuil*, dont un fils, mort en bas âge. Voy. ALÈS DE CORBET.

XIX. JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, Seigneur DE JOYEUSE, de Chouvoy, Comte de Grandpré, par la donation de JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & par la tranſaction qu'il fit avec ſes frères aînés le 31 Mars 1712, ratifiée le 8 Février 1718, fut Lieutenant Général aux gouvernements de Champagne & de Brie, Bailliage de Reims, ſur la démiſſion de JULES DE JOYEUSE, ſon parent, ci-devant Meſtre de Camp du Régiment Royal des Cravates; & commanda, pendant la campagne de 1744, 12000 payſans armés ſur la frontière de Champagne, pour défendre cette Province contre les incurſions des Autrichiens, qui avoient paſſé le Rhin près de Philippsbourg, le 30 Juin de ladite année, ſous les ordres du Prince Charles de Lorraine, & qui menaçoient cette Province & la Lorraine. Il avoit épouſé, le 1er Décembre 1712, *Antoinette de Villers*, morte le 14 Mai 1757, en ſa 72e année, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rouſſeville & de Famechon, & de *Marguerite du Freſne-du-Cange*, dont :

1. N.... dit *le Marquis* DE JOYEUSE, né le 6 Mars 1714, Lieutenant au Régiment des Cravates, en Mai 1724, mort à Paris, de la petite-vérole, le 4 Juillet 1731;
2. NICOLAS, né le 3 Juin 1715, deſtiné à l'Ordre de Malte, qu'il quitta après la mort de ſon frère aîné. Il fut pourvu, au mois d'Avril 1738, du Régiment de Ponthieu, Infanterie, & eſt mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 14 Juin 1740;
3. JEAN-ARMAND, qui ſuit;
4. N.... DE JOYEUSE, d'abord Eccléſiaſtique, qui a pris enſuite la Croix de Malte, a été fait Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi en 1747, & a fait la campagne la même année en cette qualité;
5. THOMAS, né le 2 Mai 1725, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Symphorien de Metz;
6. Et HONORÉE, née le 9 Mai 1719, mariée, le 2 Juillet 1741, avec *Auguſtin-Louis Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, &c., reçu, en ſurvivance de ſon père, à la charge de Capitaine Général de la Vénerie des Toiles des Chaſſes, Tentes & Pavillons du Roi pour la chaſſe du Sanglier, &c., dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

XX. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, né le 24 Avril 1718, auſſi deſtiné Chevalier de Malte, *Marquis* DE JOYEUSE & de Ville-ſur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c., d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, eut, après la mort de ſon frère, le Régiment de Ponthieu, Infanterie en 1741; fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; le Régiment de Ponthieu ayant été ſupprimé & incorporé dans Provence le 1er Février 1749, il fut fait Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, & eut, en 1751, le Régiment de Montboiſſier, dont il ſe démit en 1755. Il eſt mort en ſon Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774. Il avoit épouſé, contrat ſigné le 10 & célébration le 13 Mars 1754, *Anne-Madeleine Delpech de Cailly*, fille unique de feu *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de Cailly, Préſident en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Pajot de Villers*, ſa veuve, dont un fils.

BRANCHE
des derniers Comtes de GRANDPRÉ.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & de *Henriette de la Viefville*, né en 1602, d'abord Abbé de Thenailles & de Belval, qu'il quitta pour ſuivre le parti des armes, fut Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, par proviſions du 6 Janvier 1633, & Comte de Grandpré par ſa femme; & tranſigea ſur ſon partage avec ſon frère, en préſence de ſa mère, le 4 Mai 1629. Il avoit épouſé, le 24 Juin 1623, MARGUERITE DE JOYEUSE, fille & héritière de CLAUDE, Comte de Grandpré, & de *Philiberte de Saulx*, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAUDE, Abbé de Mouzon & d'Elan en 1655, mort en 1710;
3. JEAN-ARMAND, Baron de Saint-Jean-ſur-

Tourbe, qui fit fes premières campagnes en 1648, & continua jufqu'à la conclufion de la paix en 1693 ; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz & des pays & Evêchés de Metz & Verdun, Maréchal de France en Mars 1693, & eft mort le 1er Juin 1710, fans enfans de fon mariage, contracté le 4 Juin 1658, avec MARGUERITE DE JOYEUSE, fa coufine, fille de MICHEL, Seigneur de Verpel, & de *Marie de Trumelet*. Elle eft morte le 22 Juin 1694;

4. ANNE-ROBERTE, femme de *Charles du Rouvre*, Baron de Cernay ;
5. CATHERINE-PHILIBERTE, mariée à *Claude de Saint-Vincent*, Baron d'Aulnoy;
6. HENRIETTE, Religieufe ;
7. Et MARIE-CATHERINE, née pofthume, morte jeune.

XVIII. CHARLES-FRANÇOIS DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Meftre de Camp de Cavalerie, & Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1680, avoit époufé 1° *Charlotte de Coucy*, fille de *Louis de Mailly*, dit *de Coucy*, Seigneur de Chémery & de Croy, & d'*Elifabeth-Claire-Eugénie de Croy* ; & 2° *Henriette-Louife de Comminges*, fille de *Louis*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle de Preuilly*, morte en 1678. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, mort Religieux Prémontré ;
2. JULES, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

3. ABRAHAM, mort par accident;
4. JEAN, dit *le Comte* DE JOYEUSE, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris le 25 Avril 1725, enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit époufé, le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire de Mérode*, dont :
   - JULES-ARMAND, né au mois d'Octobre 1694, mort avant fon père;
   - Et CLAUDE, née le 3 Septembre 1692, auffi mort avant fon père.
5. MICHEL, mort jeune fans alliance;
6. JOSEPH, Prieur des Saints-Geofmes ou Gemeaux, près de Langres, mort hors de France;
7. HENRIETTE-MARIE-BÉNÉDICTINE, Religieufe;
8. MARIE, décédée jeune ;
9. Et ANNE-FERDINANDINE, Marquife de Vervins, Demoifelle de Grandpré, héritière en partie de JEAN, fon frère, qui plaidoit, en 1729, contre JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ DE JOYEUSE DE SAINT-LAMBERT, mentionné au degré XIX de la branche précédente.

XIX. JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Stenay, Colonel d'Infanterie, né le 29 Mars 1655, traita, au mois de Mai 1698, de la charge de Lieutenant de Roi de Champagne, dont il prêta ferment entre les mains de Sa Majefté, le 21 du même mois; & fe voyant fans enfans, il fe détermina à donner le Comté de Grandpré à un de fes coufins, fils de JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, & cette Terre échut à JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, le puîné des trois, comme il a été dit ci-deffus. Il avoit époufé *Guillemette-Angélique de Réaulx*, fille de *René*, Seigneur *de Réaulx*, Lieutenant des Gardes du Corps, & Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Anne de Rochereau*.

BRANCHE des Seigneurs de VERPEL.

XV. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a pour auteur ANTOINE DE JOYEUSE, fecond fils de ROBERT, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il fut Seigneur de Montgobert, & de Verpel, & avoit époufé, par contrat du 14 Octobre 1572, *Madeleine de Lyons*, fille d'*Adolphe*, Seigneur d'Épaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Stenay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette de la Tafte*, Dame de Sy. Leurs enfans furent :

1. ADOLPHE, mort fans alliance ;
2. NICOLAS, Baron de Verpel, mort en 1586;
3. RENÉ, tué devant Neufchâteau en Lorraine en 1589 ;
4. ROBERT, qui fuit ;
5. Et CHARLES, Seigneur d'Épaux, Grand Louvetier de France, mort en 1614, fans enfans de *Louife de Prud'homme*, & de *Marguerite d'Audenfort*, fes deux femmes.

XVI. ROBERT DE JOYEUSE, Baron de Verpel & de Montgobert, obtint, avec fes frères, en 1588, mainlevée de la faifie des biens de fon père. Il fuccéda au Seigneur d'*Épaux*, fon frère, & fit hommage, le 20 Mai 1614, de ce qui lui étoit échu. Il avoit époufé *Judith Hennequin*, Dame de Mathaux & de Clichy, fille de N... *Hennequin*, & d'*Anne du Breuil*, dont :

1. MICHEL, qui fuit;

2. Ennemond, Jésuite ;
3. Alexandre, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Bethune, Bailli de Lens, mort sans enfans de *Marie de Fontaines*, qu'il avoit épousée le 6 Avril 1639, & qui mourut le 4 du même mois de l'an 1709, âgée de 82 ans ;
4. Robert, Lieutenant de la Compagnie du Comte *de Grandpré*, tué à la bataille de Sédan en 1642 ;
5. Judith-Anne, mariée, en 1639, à *François de Riencourt*, Seigneur de Parsondru ;
6. Et Aimée, morte jeune.

XVII. Michel de Joyeuse, Baron de Verpel, Seigneur de Montgobert, fit la foi & hommage de sa terre de Montgobert, au Duc d'Orléans, le 3 Décembre 1646. Il avoit épousé, en 1630, *Marie de Trumelet*, veuve de *François de Cussigny*, Baron de Vianges, fille de *Robert de Trumelet*, Seigneur de Gomeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jéronime de Rampont*, dont :

1. Robert, Baron de Verpel, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de *Grandpré*, son parent ;
2. Et Marguerite, Dame de Verpel, par le décès de son frère, mariée, par contrat du 4 Juin 1658, à Jean-Armand de Joyeuse, Baron de Saint-Jean, Seigneur de Ville-sur-Tourbe, Maréchal de France. Elle mourut à Paris le 22 Juin 1694, sans laisser d'enfans, & a été enterrée à St.-Sulpice.

Les armes : *pallé d'or & d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules, chargé de 3 hydres d'or.* (Extrait du tom. III de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, pag. 835 & suiv.)

JUBERT, en Normandie. Suivant l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, cette Famille paroît être plutôt originaire de Vernon que de Gisors. Guillaume Jubert, Ecuyer, passa un contrat, le 10 Janvier 1418, avec Ide de Beaussart, Dame de Blaru, & Ide de Sacquenville, Dame de Rosny. Il reçut, le 31 Octobre 1422, de Monseigneur Jean de Sacquenville, Chevalier, des biens en fief situés à Vernon & aux environs, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus. La filiation commence à

I. Guillaume Jubert, Ecuyer, Seigneur de Vesly en Vexin, Lieutenant Général à Gisors en 1470, puis Conseiller en l'Echiquier de Normandie en 1490. Il épousa *Catherine Daniel*, dont il eut :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Henri, auteur de la branche des Seigneurs de *Brécourt*, rapportée ci-après ;
3. Jeanne, mariée, en 1483, à *Guillaume le Roux*, Seigneur de Bouteroue, Maître des Comptes à Rouen ;
4. Et Paqueste, femme de *Guy Arvillot*, Secrétaire du Roi, puis Auditeur des Comptes, mort en 1496, & elle en 1505.

II. Guillaume Jubert, IIe du nom, né à Vernon, Seigneur de Vesly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1504, & Doyen en 1540, fut marié deux fois, & eut de *Catherine de Blancbâton*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1526,

1. Claude, Seigneur de Vesly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1543, mort le 6 Novembre 1559, laissant d'*Anne Raymond*, son épouse, fille de *Pierre*, Président au même Parlement, trois filles, savoir :
    1. Marie, Dame de Vesly, femme de *Georges du Bec*, Seigneur de Boury ;
    2. Anne ou Geneviève, femme, le 5 Août 1574, de *Jacques du Bosc*, Seigneur de Cocréaumont ;
    3. Et Madeleine, mariée, le 7 Février 1582, à *Jean du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen. Elle mourut le 15 Novembre 1613, & lui le 23 Novembre 1615, laissant postérité.
2. Guillaume, qui suit ;
3. Pierre, Seigneur du Merey, Verrier, puis de Soneuze ;
4. Autre Pierre, Seigneur de Comenere, mort sans alliance ;
5. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Thil*, rapportée ci-après ;
6. Anne, mariée à *Charles de Croismare*, dont des enfans. Voy. CROISMARE ;
7. N... Jubert, femme de N... *de Boislevêque* ;
8. Et Marguerite, mariée à N... *de Moncrif*, Seigneur d'Auvray-Mesnil.

III. Guillaume Jubert, IIIe du nom, Seigneur d'Harquency, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort le 11 Octobre 1600, avoit épousé *Marie de Civille*, fille unique d'*Alonce*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux, & de *Catherine de Hautot*. Leurs enfans furent :

1. Alonce, qui suit
2. Catherine, mariée à *Charles Gruchet*, Seigneur du Ménil, Conseiller au Parlement de Rouen ;

3. Marie, femme de *Henri le Pelletier*, Seigneur de Grainville, mort le 28 Avril 1586;
4. N... Jubert, époufe du Seigneur *de Gauville ;*
5. Et Judith, mariée à *Jacques de Croifmare*, Seigneur de Saint-Juft.

IV. Alonce Jubert, Seigneur d'Harquency, Vinemerville, Beuzevillette, Saint-Martin-aux-Buneaux, Bizy, Confeiller au Parlement de Rouen le 12 Juillet 1602, puis Préfident de la Cour des Aides en 1609, époufa *Françoife de Civille*, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c., fille de *Vincent*, Chevalier, Premier Préfident des Requêtes de Rouen, & de *Marthe Balue*, dont :

1. Alphonse, Chevalier, Seigneur de Bouville, Préfident de la Cour des Aides à Rouen, qui époufa *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Confeiller au même Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Anne Danès*, & dont la poftérité fubfifte aujourd'hui;
2. Jacques, qui fuit ;
3. Marie, femme de N... *de Gouville*, Préfident des Requêtes à Rouen ;
4. Autre Marie, époufe de *Daniel de Fumechon*, Préfident des Requêtes du même Parlement;
5. Françoise, mariée à N... *de Chéry;*
6. Et Madeleine, femme, le 20 Février 1647, de *Claude de Malortie*.

V. Jacques Jubert, Seigneur d'Harquency, de Bouville & de Saint-Martin-aux-Buneaux, Confeiller au Parlement de Rouen, le 7 Décembre 1637, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1647, mourut en Septembre 1656. Il avoit époufé *Catherine Potier*, fille d'*André*, Seigneur de Novion, Préfident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Catherine Cavelier*, dont :

VI. Michel-André Jubert, Seigneur de Bouville, Marquis de Bizy, Avocat Général en la Cour des Aides le 5 Avril 1664, Maître des Requêtes le 20 Mars 1674, Intendant d'Alençon, puis d'Orléans en Janvier 1677, Confeiller d'Etat en Octobre 1696, mort en Décembre 1720; il avoit acquis la Seigneurie de *Panilleufe* en Normandie, qui fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Mai 1651, enregiftrées au Parlement de Rouen, en faveur de René Preteval, Seigneur dudit lieu, & de fes hoirs mâles & femelles. Michel-André Jubert avoit époufé *Nicole-Françoife Defmarets*, tante du Maréchal *de Maillebois*, & fille de *Jean*, Tréforier de France, & de *Marie Colbert*, dont :

1. Louis-Guillaume, qui fuit ;
2. Alphonse, Chevalier, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom en 1702; Brigadier des Armées du Roi le 26 Mars 1710; Maréchal de Camp le 20 Février 1734; Gouverneur de Balaguères, mort le 28 Février 1762, dans fa 83ᵉ année. Il avoit époufé, le 9 Février 1713, *Louife-Henriette Goujon*, morte le 29 Août 1737, fille de *Jean*, Seigneur de Gafville, Receveur Général des Finances de Metz, mort en 1730, & de *Claude-Henriette Donneau de Vifé*, dont une fille unique, morte fans alliance;
3. N.... Jubert, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom après fon frère ;
4. Jean-Baptiste, Chanoine de Saint-Gilles d'Argence, Prieur de Beaumont-le-Roger, Grand Vicaire de l'Evêque d'Evreux, mort le 17 Juin 1724, à 39 ans;
5. Et Catherine, mariée, en Mars 1711, à *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Maître des Requêtes, dont poftérité. Voy. MAUPEOU.

VII. Louis-Guillaume Jubert-de-Bouville, Marquis de Panilleufe, Baron de Dangu, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux & de Vinemerville, Confeiller en la Cour des Aides le 13 Décembre 1699, Maître des Requêtes le 15 Février 1703, Intendant d'Alençon en 1708, puis d'Orléans en Février 1713, Confeiller d'Etat en Août 1731, mort le 20 Mai 1741, âgé de 63 ans, avoit époufé, en Avril 1697, *Marie-Gabrielle Martin*, morte le 3 Juillet 1742, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitoul de Touloufe, mort le 13 Mars 1710, & de *Marie-Madeleine Demas*. De ce mariage il a eu :

1. André, qui fuit ;
2. Louis-Nicolas, appelé *le Comte de Bouville*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons, fecond Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en Avril 1734, & premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins en Janvier 1739. Il eut Commiffion de Colonel le 24 Juin 1740; fut fait Brigadier le 20 Mars 1747; paffa en 1748 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Anglois, & fut créé Maréchal de Camp le 1ᵉʳ Mai 1758;
3. Augustin-Toussaint, fucceffivement Sous-Lieutenant, Lieutenant & Capitaine aux Gardes, Brigadier en Février 1759, Maré-

chal de Camp en 1762, mort à Port-Mort en Normandie, le 7 Novembre 1770;

4. Louis-Alphonse, Vicomte de Bouville, Capitaine des Vaisseaux du Roi le 7 Mai 1751, Chef d'Escadre en Octobre 1764, & Grand'Croix-Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a épousé, en Mars 1747, *Marie-Louise Poterat*, fille de *Pierre*, VI[e] du nom, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marie-Anne Levi*, dont:

 Louis-Thélesphore, Baron de Bouville, baptisé le 17 Février 1758.

5. Bernard-Marie-Gabrielle, Chanoine & Grand Vicaire de Chartres, Abbé de Maisse en 1759, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare;
6. Félicité, mariée, en Juillet 1733, à *Jean-François Guyot de Chenizot*, Receveur Général des Finances, morte le 16 Octobre 1735, âgée de 22 ans, dont une fille;
7. Et Jeanne-Nicole Jubert-de-Bouville, Religieuse & Abbesse de Saint-Loup en Avril 1731.

VIII. André Jubert, Marquis de Bouville, le 5 Juillet 1698, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 4 Janvier 1720, Maître des Requêtes en 1723, mort le 14 Septembre 1742, en son Château de Dangu, avoit épousé, en 1724, *Marie-Thérèse-Julie Guyot de Chenizot*, fille de *François*, Seigneur de Chenizot, Receveur Général des Finances & Secrétaire du Conseil, & de *Jeanne-Julie Berger*, dont:

N... Jubert, nommé *le Marquis de Bouville*, Baron de Dangu, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, duquel nous ignorons l'état actuel;

Et Marie-Catherine-Jeanne, mariée, le 3 Mai 1757, à *Jacques-François de Carvoisin*, dit *le Marquis d'Achey*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

BRANCHE des Seigneurs du Thil.

III. Jacques Jubert, Seigneur du Thil, cinquième fils de Guillaume, II[e] du nom, & de *Catherine de Blancbâton*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand Conseil le 7 Septembre 1566, Président des Requêtes à Rouen le 14 Novembre 1571, Maître des Requêtes le 22 Mars 1587, puis Conseiller d'Etat, & mourut le 14 Février 1600. Il avoit épousé, 1° le 15 Avril 1569, *Marie Guiffard*, fille de *Thomas*, Seigneur de Nonette, & de *Marie Quintanadoine*; & 2° le 18 Octobre 1588, *Nicole de Montholon*, morte le 20 Juin 1618, fille de *François*, I[er] du nom, Garde des Sceaux, & de *Marie Boudet*. Du premier lit naquirent:

1. Georges, qui suit;
2. Jacques, rapporté après son frère;
3. Geneviève, mariée à *Laurent de Restault*, Seigneur de Fortmoville;
4. Marie, femme de *Barthélemy Hallé*, II[e] du nom, Seigneur du Thuit, Maître des Requêtes;
5. Barbe, mariée à N... *de Bellehache*, Seigneur de Fontebosc, Maître des Comptes à Rouen;
6. Et Madeleine, femme, en 1618, d'*Adrien de Toustain*, III[e] du nom, Seigneur de Frontebosc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel d'un Régiment de 1000 hommes d'Infanterie, &c., dont postérité. Voy. TOUSTAIN de FRONTEBOSC.

IV. Georges Jubert, Seigneur de Bonne-Mare, Trésorier de France, mort le 16 Avril 1662, avoit épousé *Marie Marc de la Ferté*, fille de *Louis*, & d'*Anne Baudouin*, de laquelle il eut:

1. Louis, qui suit;
2. Alphonse, Seigneur de Garnache, Capitaine aux Gardes;
3. N... Jubert, Maître des Comptes à Rouen;
4. Catherine, femme de *Charles Puchot*, Seigneur du Plessis, Conseiller au Parlement de Rouen;
5. Et Madeleine, femme de *François de Thiboutot*, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, &c., dont des enfans. Voy. THIBOUTOT.

V. Louis Jubert, Seigneur de Bonne-Mare, Conseiller au Parlement de Rouen le 14 Décembre 1637, mort en 1713, avoit épousé *Marie Hébert*, dont:

VI. Georges Jubert, Premier Président du Parlement de Rouen en 1699, qui épousa *Marie-Madeleine-Susanne de Lesdo*, & en eut:

VII. Georges-Jean-Baptiste Jubert, mort sans postérité de son épouse *Marie-Louise-Georgette du Hamel*, dont il n'eut qu'une fille,

N... Jubert, morte au berceau.

IV. Jacques Jubert, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur du Thil, second fils de Jacques I[er], & de *Marie Guiffard*, sa première femme, fut Conseiller au Grand Conseil le 16 Juillet 1602, Conseiller de l'Hôtel de Paris en 1610, Maître des Requêtes le 16 Janvier 1613,

Préſident des Comptes à Paris le 15 Mars 1618 juſqu'en 1631, Conſeiller d'Etat, & mourut le 3 Décembre 1655. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1604, *Marie-Anne Danès*, fille de *Jacques*, Seigneur de Marly, Préſident des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont:

1. Georges, Maître de la Chapelle de Gaston, Duc d'Orléans;
2. Pierre, Capucin;
3. Henri, Capitaine aux Gardes en 1645;
4. Louis, Conſeiller de Ville en 1643;
5. Charles, Seigneur de la Gripière, marié à *Anne Marc de la Ferté*, dont:
   Anne, femme, le 27 Octobre 1633, de *Charles de Roquigny*.
6. Jacques, qui ſuit;
7. Nicolas, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631;
8. Françoise, femme de *Louis Brinon*, Conſeiller au Parlement de Rouen, morte le 17 Février 1705, dont des enfans;
9. Marie, Carmélite à Paris;
10. Isabelle, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains;
11. Et Anne, femme, 1° le 8 Octobre 1628, de *Pierre Dauvet*, Seigneur de Rieux; & 2° de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Marolles, Tréſorier de France à Paris.

V. Jacques Jubert, IIIe du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1632, Maître des Requêtes en 1637, Conſeiller d'Etat le 26 Décembre 1641, mort le 12 Mars 1696, avoit épouſé, le 20 Juillet 1637, *Marie Courtin*, morte le 29 Octobre 1661, fille de *René*, Seigneur de Villiers, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Françoiſe Bitaud*. Leurs enfans furent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Georges, né le 9 Mai 1649, Chevalier de Malte le 21 Août 1669, & Meſtre de Camp de Cavalerie;
3. Madeleine, femme, le 28 Février 1671, de *François d'Auxy*, dit *le Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy;
4. Anne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains;
5. Autre Anne, Prieure de Courville;
6. Marie, Religieuſe au Tréſor;
7. Et Françoise, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains.

VI. Jacques Jubert, IVe du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 2 Août 1676, *Olympe Vallot*, fille d'*Antoine*, premier Médecin du Roi, & de *Catherine Gayant*, dont:

1. François-Edouard, Brigadier des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures, au Fort d'Arleux, en Juillet 1711, ſans alliance;
2. Georges, qui ſuit;
3. Jacques-René, dit *l'Abbé du Thil*, Abbé de la Vernuce, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Bourges, mort à Paris le 15 Avril 1765, âgé de 82 ans;
4. Susanne, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains;
5. Et Catherine, femme, en 1699, de *Jean Doublet*, Seigneur de Montaigu, Contrôleur des Décimes à Coutances.

VII. Georges Jubert, Chevalier, Marquis du Thil, Seigneur de Magnan, Bourguignon, Bellezais, &c., Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp d'Infanterie, mort le 11 Novembre 1732, avoit épouſé, le 4 Juillet 1724, *Eliſabeth-Geneviève Couſinet*, morte le 1er Janvier 1738, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Boiſroger, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, & de *Geneviève-Marguerite le Moine*. De ce mariage eſt iſſue une fille unique, nommée

Olympe-Elisabeth Jubert-du-Thil, née le 5 Juillet 1725, mariée, le 1er Mars 1745, à *Céſar-François*, Marquis *de Chaſtelus*, Brigadier d'Infanterie, dont un fils. Voyez CHASTELUS.

BRANCHE
des Seigneurs de Brécourt.

II. Henri Jubert, Sieur de la Gripière & de Brécourt, ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Daniel*, fut Préſident de la Cour des Aides de Rouen en 1543; il épouſa, en 1532, *Marie le Goupil*, fille de *Pierre*, Sieur du Parquet, dont:

Henri, qui ſuit;
Et Isabelle, femme de N.... *Raymond*.

III. Henri Jubert, Sieur de Brécourt, Gentilhomme ordinaire le 15 Septembre 1577, épouſa *Claude de la Roſière*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, & de *Geneviève de Bois-l'Evêque*. Leurs enfans furent:

1. Jean qui ſuit;
2. Geneviève, femme de *Chriſtophe le Maſſon*;
3. Et Madeleine, Religieuſe à Villarceaux.

IV. Jean Jubert, Sieur de Brécourt & de Chailly, Conſeiller au Grand Conſeil en 1609, épouſa, le 5 Mars 1612, *Marie de l'Hôpital*, fille d'*Anne*, Seigneur de Sainte-Meſme, & de *Jacqueline Hurault*. Il teſta le 8 Janvier 1651, laiſſant entr'autres enfans:

1. Anne, qui ſuit ;
2. Henri, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631 ;
3. Charles, Sieur de Sainte-Péronne, Lieutenant aux Gardes ;
4. Louis, Sieur de Senoncourt, Conſeiller au Parlement de Rouen, marié, le 22 Avril 1652, à *Marguerite le Roux*, fille de *Louis*, Seigneur d'Inſreville, Conſeiller d'Etat & Intendant de la Marine, & de *Marguerite d'Anviray* ;
5. Claude, femme, le 7 Août 1639, de *Marc-Aurèle de Giverville de Saint-Maclou* ;
6. 7. 8. & 9. Geneviève, Anne, Marie & Marthe, Religieuſes.

V. Anne Jubert, Sieur de Brécourt, épouſa, le 6 Janvier 1652, *Marie Varin*, fille de *Jean*, Chef Général des Monnoies, & de *Jeanne des Jours*, de laquelle il eut :

Marie-Anne, femme, le 17 Août 1674, de *Jacques de Malortie*, dont elle a eu des enfans.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à la croix aléſée d'or ; & aux* 2 *&* 3 *d'azur, à* 5 *fers de pique d'argent, poſés* 3 *&* 2. Celles de la branche du Thil ſont : *écartelé, aux* 2 *&* 3 *d'azur, à* 5 *rocs d'échiquier d'argent*, 3 *&* 2.

JUBIN, en Bretagne, Famille noble qui porte : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de* 3 *quintefeuilles d'or*, 2 *&* 1.

JUGIE (de la). Cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à* 2 *lions affrontés d'or ; aux* 2 *&* 3 *d'argent, à la bande d'or, accompagnée de* 6 *roſes de gueules ; parti, d'azur à la faſce d'or* ; & ſur le tout : *d'or, au lis de* 3 *branches de gueules.*

JUHEY, Famille de Normandie, Election de Carentan, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *coquilles du même, poſées* 2 *&* 1.

* JUIGNÉ, Terre & Seigneurie au Maine, qui appartient à la Famille de *le Clerc de Juigné*. Voy. CLERC (le) de JUIGNÉ-VERDELLES, en Anjou.

JUIGNÉ (de), en Champagne, Seigneur de la Broſſinière, de Juigné, Laubinaye, &c. : ancienne nobleſſe qui remonte à

I. Geoffroy de Juigné, Seigneur dudit lieu (petite ville en Bretagne), mort en 1226, comme il paroît par ſon teſtament de la même année.

II. Olivier de Juigné, Seigneur dudit lieu, eſt qualifié *Vallet*, dans un contrat de vente qui lui fut fait en 1295. Ce contrat eſt en vieilles lettres gothiques.

III. Godefroy de Juigné, Seigneur dudit lieu, *Vallet*, eſt connu par le contrat de mariage de ſa fille Julienne, de l'an 1327, avec *Regnault*, Seigneur *de Saillons*.

IV. Louis de Juigné, Seigneur dudit lieu, épouſa *Jeanne de Laval-Guillaume*, de la Maiſon qui prit dans la ſuite le nom de *Laval-Bois-Dauphin*, fondue dans celle de *du Bois-de-la-Cour*. C'eſt ce qui paroît par une donation de l'an 1363, en parchemin, ſignée *le Bigot*, faite à Louis de Juigné, Ecuyer, & à *Jeanne*, ſa femme, par *Macé de Laval-Guillaume*, Seigneur dudit lieu. Ils eurent :

V. Jean de Juigné, Seigneur dudit lieu, de la Broſſinière, Brain & Laubinaye. Il épouſa *Jeanne de la Touche*, comme il eſt prouvé par le teſtament de ſa femme de l'an 1449, par lequel elle nomme pour ſon exécuteur ſon fils, qui ſuit :

VI. Jean de Juigné, IIe du nom, épouſa, 1° par contrat du 31 Décembre 1457, paſſé pardevant *la Barre*, Notaire en la Cour de Craon, *Marie Baraton*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Baraton & de Lisle ; & 2° par contrat du 1er Août 1470, paſſé pardevant *Poitevin*, Notaire en la Cour d'Angers, *Roberte de Coëſme*, de la Maiſon de *Lucé*, fille d'*Erard de Coëſme*, Seigneur de la Salle. Il eut de ce ſecond mariage,

VII. René de Juigné, Seigneur de la Broſſinière, allié, par contrat paſſé devant *Poiſſon & le Pelletier*, Notaires en la Cour de Craon, le 12 Mai 1500, à *Perotte de Poncé*, fille de *Jean*, dont le Marquis *de Bénéhard* étoit ſorti par ſon aïeul. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et René, Seigneur de Laubinaye, marié, par contrat paſſé à Angers le 7 Mars 1547, à *Avoie le Roy*, fille de noble *René*, & de *Jeanne Bochon*.

VIII. François de Juigné, Seigneur de la Broſſinière, épouſa, par contrat du 15 Septembre 1534, *Claude Pierre*, fille aînée de Meſſire *René*, Seigneur du Pleſſis-Baudouin, & d'*Antoinette des Hommes*. Ce contrat fut paſſé à la Cour de Gomart en Anjou. De ce mariage vinrent :

1. René, qui fuit ;
2. Et Jeanne, femme, par contrat du 28 Novembre 1561, d'*Amaury Amoureux*, Sieur des Aunais, fils d'*Alard* & de *Jeanne Chaperon*, Dame de Wermuſſon.

IX. René de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broſſinière & autres lieux, épouſa, contrat reçu par *Quentin*, Notaire à Angers, le 3 Octobre 1570, *Jeanne de Sainte-Mélaine*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Lisle*, dont deſcend le Marquis *de Sourdéac*, par les femmes. Il eut pour enfans :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de la Broſſinière ;
2. Paul, Ecuyer, Seigneur de Villemorge ;
3. Isaac, qui fuit ;
4. Daniel, Ecuyer, Seigneur de Molières, mort ſans poſtérité ;
5. René ;
6. Jeanne ;
7. Claude, mariée à *Pierre Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montorſier en Anjou ;
8. Et Esther, femme de *Pierre Rouſſeau*, Ecuyer, Seigneur de la Richaudaye.

X. Isaac de Juigné, Ecuyer, Seigneur de la Broſſinière & de Marault, épouſa, par contrat du 3 Juillet 1628 (paſſé devant *Jacquemin* & *d'Hauzanvillers*, Notaires en la Prévôté de Waſſy, & inſinué au Bailliage de Chaumont le 16 Décembre 1628), *Marie de Brabant*, fille d'*Abdemelec*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louviers*. De ce mariage ſortirent :

1. Isaac, Seigneur de la Broſſinière ;
2. 3. & 4. Louis, Anne & Marie. (C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire envoyé* dreſſé ſur pièces originales.)

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, ayant la tête d'or, armée & lampaſſé de gueules*.

*JUILLY-le-CHATEL, en Bourgogne, Diocèſe de Langres : ancienne *Châtellenie* qui fut unie à la Terre de *Vaux*, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1715, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 2 Juillet & 27 Août ſuivans, en faveur de *Jacques d'Aubeterre*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé *Gabrielle-Félicité Hennequin de Charmont*, dont poſtérité. Voy. AUBETERRE.

JULIANIS, JULLIANIS ou JULYANIS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. III, pag. 50. L'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, dit, à l'article Julianis, que c'eſt une Famille d'Aix, où elle paroît être venue de la Province de Languedoc, puiſqu'elle a, parmi ſes titres, un teſtament fait le 5 Octobre 1412, par noble Georges de Julianis, de la ville de Nîmes, fils de noble Gilles de Julianis, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, au tombeau où ſon aïeul étoit enſeveli.

I. Georges de Julianis épouſa *Raymonde de Sade*, ce qui ſe prouve par un acte de reconnoiſſance du 6 Février 1412, en faveur du Chapitre de Saint-Didier, par *Raymonde de Sade*, fille & héritière de *Jacques de Sade*, aſſiſtée & autoriſée de Georges de Julianis, ſon mari, & d'*Hugues de Sade*, ſon grand-père. De ce mariage naquit entr'autres enfans :

II. Laurent de Julianis, qui s'allia avec *Anne de Signier*, fille d'*Antoine*, laquelle étoit iſſue des Seigneurs *de Pioſin*. Il eut de ſon mariage :

1. François, qui fuit ;
2. Jean, Conſeiller du Roi, pourvu, en 1502, d'une charge d'Auditeur des Comptes, & Archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille, nommée

   Catherine, qui s'eſt mariée, en 1541, avec *Louis de Rogier*, fils de *Jean*, Seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix.

3. Et Antoinette, mariée avec *Jean de Thomas*, Seigneur de la Valette, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde. Un de ſes fils, ou petit-fils, épouſa *Iſabelle de Crillon*, ſœur de *Louis de Crillon*, ſurnommé *le Brave*.

III. François de Julianis, Ier du nom, fut Secrétaire de la Chambre rigoureuſe des Raiſons d'Aix, par Lettres de proviſions ſignées, le 19 Août 1525, à Avignon, par M. le Comte de Tende, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Provence. Il épouſa *Yolande de Caradet*, d'une Famille illuſtre de Marſeille, qui a donné pluſieurs Conſuls & Viguiers à ladite Ville. Les *Caradet* ont été Princes de Melfi & d'Achaïe, Comtes de Caſerte, & Seigneurs de pluſieurs Châteaux, dit l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus, p. 577, im-

primée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent :

1. Balthazar, qui suit, auteur de la branche établie à Avignon ;
2. Jacques, marié à *Jeanne de Barralier*, de laquelle il eut :

    Pierre & Jean, Ecuyers ;
    Et Aurianne, mariée, en 1575, avec *Pierre Passeri*, d'une Famille noble de Marseille.

3. François, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée ci-après;
4. Et Melchione, mariée, par contrat du 8 Avril 1548, avec noble *Jacques Roux*, de la ville d'Hyères.

BRANCHE
de Julianis, *établie à Avignon.*

IV. Balthazar de Julianis, fils aîné de François, Ier du nom, & d'*Yolande de Caradet*, fut Conseiller au Siège Présidial de Marseille en 1580, & épousa *Jeanne Pèbresse*, dont il eut :

1. Nicolas, baptisé le 15 Février 1557, & marié, le 10 Mars 1580, avec *Hortense de Beau*, fille d'*Elzéar*, & de *Louise d'Arles*, de la ville de Marseille ;
2. Et Arnoux, qui suit.

V. Arnoux de Julianis, baptisé le 19 Juillet 1560, vint étudier à Avignon, où il passa au grade de Docteur ès-Droits le 14 Janvier 1584, & le 3 Juillet de la même année, il épousa *Gillette Spere*, fille de *Louis*, & d'*Anne Alvarez*, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent :

1. François, qui suit ;
2. Et Jacques, que *Gillette Spere*, leur mère, après la mort de son mari, institua pour héritiers par son testament du 8 Juillet 1612, & par un codicille du 5 Janvier 1613.

VI. François de Julianis, IIe du nom, épousa, 1° par contrat du 30 Juillet 1617, *Etiennette Amblard*, de la ville de Nîmes, de laquelle il n'eut que des filles ; & 2° en 1631, *Françoise Belin*, dont une nombreuse postérité, entr'autres :

VII. Louis de Julianis, marié, 1° en 1684, avec *Félice d'Inguimbert*, de la ville de Menerbes ; & 2° en 1701, avec *Marguerite Tissaque*. Il a eu du premier lit sept garçons, entr'autres :

1. Jacques, Prêtre & Chanoine Hebdomadier du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon, auteur d'une Fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752, à Avignon, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & d'une seconde, donnée le 11 Janvier 1756, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Comte de Provence, dont les relations ont été imprimées & données au Public ;
2. Pierre, qui n'étoit pas marié en 1761.

Et du second lit est issu :

3. Joseph, Prêtre & Chanoine à la Paroisse de Saint-Geniez d'Avignon.

BRANCHE
de Julianis, *établie à Aix.*

IV. François de Julianis, troisième fils de François, Ier du nom, & d'*Yolande de Caradet*, se maria, le 11 ou le 14 Janvier 1558, à *Honorade de Gaufridy*, fille d'*Alexis*, Ecuyer, & premier Consul d'Aix, & de *Delphine Cathalan*, de laquelle vint :

V. Jacques de Julianis, qui s'est marié, en 1582, avec *Madeleine de Pena*, fille d'*André*, Conseiller au Parlement de Provence, dont il a eu :

VI. Gaspard de Julianis, Assesseur d'Aix en 1635, qui avoit épousé, en 1611, *Madeleine de Masargues*, dont :

1. Jean-Baptiste, mort Religieux de Saint-Dominique ;
2. François, marié, le 2 Mars 1641, à *Marguerite de Remusat*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Antonin, de laquelle il eut plusieurs enfans ;
3. Et Alexandre, qui suit.

VII. Alexandre de Julianis, Seigneur du Rouret, Capitaine de Cavalerie & Gouverneur de Brégançon, épousa, le 26 Septembre 1661, *Marguerite de Vivaud*, fille d'*Annibal*, Seigneur du Rouret, & de *Jeanne de Séguiran*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VIII. Jean-François de Julianis, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie au mois de Mai 1687, qui justifia sa noblesse jusqu'au sixième degré, & à la fin de ses preuves, il est fait mention d'un Arrêt du 1er Février 1669, rendu par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de la Noblesse en Provence, portant confirmation de la noblesse d'Alexandre de Julianis, Seigneur du Rouret, & de François de Julianis, son frère.

Les armes : *de sinople, au pal d'or, chargé*

d'un autre pal de gueules; au chef d'argent, chargé d'une épée de ſable, avec le timbre au-deſſus.

JULIEN, en Provence. Parmi ceux de cette Famille qui ſe ſont diſtingués dans le Barreau, Antoine Julien a laiſſé des Mémoires ſavans & très-eſtimés. Il mourut Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays en 1679. Voy. de Cormis, dans ſes *Conſultations*, tom. I, col. 1210.

Jean-Joseph Julien, Avocat au Parlement de Provence, a été anobli pour les ſervices rendus dans la charge d'Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays de Provence, par Lettres Patentes de Sa Majeſté, du mois de Mars 1748, vérifiées & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances, ſuivant l'Arrêt du 6 Juin de la même année; au Parlement, ſuivant l'Arrêt du 7 dudit mois, & au Bureau des Tréſoriers de France, ſuivant le jugement du 12 du même mois. Il a épouſé N.... *Meſſrein*, dont des enfans. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 48.)

Les armes: *de gueules, au ſautoir d'argent; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

JULIEN, Ecuyer, Sieur d'Arpentilly, en Normandie, Election de Valognes, porte: *d'azur, à 2 lions affrontés d'or, tenant chacun une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIEN ou JUILIEN de MONTAULIEU, dans le Comtat Venaiſſin. Cette Famille, qui poſſédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbonton, tire ſon origine de

Barthélemy de Julien, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiècle. Il eut de *Marguerite d'Aubert*, ſon épouſe: Pierre, qui ſuit, & Antoine; ils formèrent deux branches. Celle d'Antoine eſt éteinte, & les biens en ont paſſé, par les filles, dans la Maiſon de *Nanton*.

Pierre de Julien épouſa *Bertrone de Raymond de Chantemerle*, dont il eut: Guigues & Antoine, auteurs de pluſieurs branches. Celle de François, fils de Guigues, & de *Françoiſe de Chambaud*, eſt la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.

De la même Famille étoit Gaspard-François de Julien, qui épouſa *Roſe Béranger*, de laquelle ſont iſſus:

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Paul, Archidiacre de la Cathédrale de Vaiſon, Grand Vicaire & Official Général, bénéfice auquel il a ſuccédé à Esprit-Pierre de Julien, ſon Oncle, qui avoit auſſi été Grand Vicaire pendant plus de 50 ans;
3. Pierre, Chanoine de la Cathédrale de Vaiſon, auſſi Grand Vicaire;
4. Joseph, Prêtre & Official de Valréas;
5. Thérèse, Carmélite à Avignon;
6. Esprite, fille;
7. Marie-Thérèse-Rose, Urſuline à Valence;
8. Et Justine, mariée à *Jean-Jacques-Chriſtophe d'André de Ripert.*

François de Julien acquit, le 11 Juillet 1752, de François-Hélène de Caritat de Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blave & la Batie-Coſtechaude, ſituées dans les Baronnies du Buis, & en prêta hommage noble à la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 7 Mai 1758. De ſon mariage avec *Geneviève-Henriette de Bouvayron*, il a eu:

1. & 2. Joseph-François, & Jean-Paul;
3. & 4. Marie-Félicité-Henriette, & Marie-Gabrielle-Esprite. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, au chevron d'or; au chef coupé de gueules, par une bande d'argent, chargée d'une étoile d'or.*

JULIENNE (de), Famille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 314.

Feu Jean de Julienne, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en Décembre 1736, avoit épouſé, le 9 Mai 1720, *Marie-Louiſe de Brecey*, fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de la Semondière, & de *Françoiſe Bourdin*. De ce mariage ſont iſſus deux enfans, ſavoir:

François, Ecuyer, née le 23 Juillet 1722;
Et Marie-Françoise, née le 29 Janvier 1727, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 tiges de julienne d'argent, fleuries du même, tigées & feuillées de ſinople; l'écu timbré d'un caſque de profil.*

* JULIERS, petit pays d'Allemagne dans la Weſtphalie, autrefois avec titre de *Comté*, aujourd'hui avec celui de *Duché*.

Gérard, premier Comte de Juliers, vivoit en 933.

Guillaume, Duc de Juliers, vivoit en 1356, & mourut en 1361.

Marie, fille de Guillaume, Duc de Juliers & de Berg, mort en 1511, porta les Duchés de Berg & de Juliers, avec le Comté de Ravensberg, dans la Maison de la Marck par son mariage avec Jean, IIIe du nom, Duc de Clèves.

Le Duché de Juliers est à l'Electeur Palatin.

JULIOTE, en Normandie, Election d'Alençon, Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JULLIEN [illegible], au Duché de Bourgogne. Voici ce que nous apprend, sur cette Famille, un *Mémoire envoyé*, déjà employé dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce Dictionnaire.

Gérard de Jullien, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubuzin, vivoit en 1390.

Moine de Jullien, posséda les Seigneuries de Vaubuzin & de Frolois.

Huguenin de Jullien, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Recdaine & de Verrey, est qualifié *Capitaine de la Motte-Ternant & de Châteauneuf.*

Gérard de Jullien, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Recdaine & de Verrey, eut trois mâles, Jean, Guillaume, & Edme, qui suit.

Edme de Jullien, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, Clamerey, Montmerot & la Colme, étoit Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1516. De sa femme, qu'on ne connoît point, vinrent :

1. Etienne, qui suit,
2. Edme, mentionné ensuite ;
3, 4 & 5. Gérard, Jean & Bernard, dont on ignore les destinées ;
6. Et Emilian, rapporté ci-après.

Etienne de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1544, fut marié trois fois, & eut, de sa seconde femme, un fils du nom de François.

Edme de Jullien, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy & de Verrey, second fils d'Edme Ier, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1537, & pere de

Edme de Jullien, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchisy, reçu à la Chambre de Noblesse des Etats de Bourgogne en 1557, mort sans enfans mâles.

Emilian de Jullien, Seigneur de la Colme, d'Arcenay, Collonge & Marcilly, sixième fils d'Edme, Ier du nom, fut Avocat Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut sa postérité, on sait seulement qu'en 1560 & 1566, deux de ses cousins furent reçus à la Chambre de la Noblesse de ladite Province.

Nicolas de Jullien, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Recdaine, eut deux fils.

Edme de Jullien, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Recdaine & de la Chapelle-sous-Brancion, fut père de quatre fils :

Nicolas, Robert, Guillaume & Etienne.

Cette Famille a donné, dans les tems postérieurs, plusieurs Secrétaires en chef des Etats de Bourgogne : & il subsiste, dans la Province de Forez, une branche de la même Famille, & de laquelle est :

Antoine de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, qui épousa *Françoise-Virginie de Tremeolles de Barges*, de laquelle il eut :

Jacques-Etienne de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, né le 1er Juin 1698, veuf d'*Anne-Marie de Parchas de Saint-Marc*, qu'il avoit épousée le 26 Août 1725, fille unique de *Marcellin*, Ecuyer, & de *Claudine Tardy de Montravel*. Il eut pour enfans :

1. Claude-Marcellin, qui suit ;
2. Virginie, née le 30 Août 1731, qui a épousé, le 10 Janvier 1751, *Pierre-Joseph d'Arloz*, Comte d'Entremont, Baron de St.-Victor en Forez, veuf en premières noces de *Marie-Claire de Bostecon*, fille de *Maximilien*, Marquis du Puy-Saint-Gumier, &c., & de *Louise d'Aubusson*. Il étoit fils d'*Antoine d'Arloz*, Chevalier, Seigneur de la Serverte, &c., & de *Sibylle-Catherine-Laurence du Muret de la Collonge*. Voy. ARLOZ ;
3. Et Marie-Anne, née le 16 Octobre 1732, qui s'est mariée, le 2 Septembre 1755, à *Nicolas-François de Ville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Vaux & Villeurbanne, Chevalier de l'Ordre Militaire de Christ de Portugal, Lieutenant ordinaire de la Vénerie du Roi, ancien Ingénieur en chef à Lyon, fils d'*André-Nicolas de Ville*, Ecuyer, aussi Ingénieur en chef, auparavant Capitaine d'Infanterie, & de *Françoise-Gabrielle de Forget*.

Claude-Marcellin de Jullien, né le 12 Juin 1726, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Lieutenant des Maréchaux de France en Forez en 1765, a épousé, le 20 Janvier 1749, *Marguerite de Beget*, fille d'*Armand*,

Ecuyer, Seigneur de Flachat en Velay, & de *Françoise de Leyris d'Esponchès*.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules*. La branche établie en Forez a ajouté pour brisure: *de gueules, au pal d'argent*.

JULLYANIS. Voy. JULIANIS.

JUMEL DE LISORES (LE), en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Septembre 1588, de laquelle étoit

Pierre le Jumel, Seigneur de Lisores & de Pont-l'Evêque, reçu Conseiller au Grand Conseil le 14 Juin 1563, Grand Rapporteur en la Grande Chancellerie le 21 Octobre 1568, ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1571. Il résigna en 1597.

Nicolas le Jumel, Ecuyer, Seigneur de Lisores, probablement son fils, ou son frère, étoit Procureur Général au même Parlement la même année (en 1597). Il avoit épousé *Elisabeth de Vassy*, veuve d'*Antoine Erard le Gris*, Baron d'Echauffour. (Voy. l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, pag. 1007.)

L'*Hist. de Rouen* donne pour armes à cette Famille: *d'azur, à l'aigle éployée d'or; au chef d'argent, chargé de 3 quintefeuilles de gueules*. Et Louis Chevillard dit qu'elles sont: *de gueules, à l'aigle éployée d'argent; au chef de sinople, chargé de 3 molettes d'argent*.

* JUMELLES, en Picardie: Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 21 Mars 1681, en faveur d'*Henri le Roi*, Seigneur de Jumelles, Cobelet, Forestel & Estombes. Voy. ROI DE JUMELLES (LE).

* JUMILHAC, Terre considérable en Périgord, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris le 28 Mai 1657, en faveur de François Chapelle de Jumilhac, Seigneur dudit lieu & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, fils de Jacques Chapelle, Ecuyer, Seigneur de *Jumilhac* & de *Madeleine de Doucet*. Voy. CHAPELLE DE JUMILHAC.

JUMILLY, en Normandie, Election de Domfront; Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont: *d'or, à la rose de gueules en abîme, accompagnée de 3 trèfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe*.

JUNET, Famille originaire de la Rivière, & établie à Salins en Franche-Comté au commencement de ce siècle. Elle remonte à

Jean Junet de la Rivière, Procureur Général des Terres de la Maison de Châlons, au Comté de Bourgogne, auquel Philippe II, Roi d'Espagne, accorda des Lettres de noblesse, datées de Madrid le 27 Avril 1598, en récompense de ses services, de ceux de Pierre & de Philibert, ses fils, & de Gratian Junet, son père. Sa postérité subsiste dans

Pierre-François-Joseph Junet de Courbessein, Ecuyer, Seigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien Capitaine dans les Milices du Comté de Bourgogne. Il a épousé, le 20 Mai 1745, *Marie-Anne-Désirée Portier*, fille de *Jacques-François*, Seigneur d'Aiglepierre, ancien Capitaine au Régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolyte de Boutechoux*, dont:

1. Philibert-Marie, né le 2 Mars 1746;
2. Jacques-Antoine-François, né le 22 Octobre 1747;
3. Frédéric-François-Marguerite, né le 5 Janvier 1757;
4. Marie-Hippolyte-Désirée, née le 6 Janvier 1753;
5. Et Marie-Anne-Josèphe, née le 5 Juillet 1754.

Les armes: *d'hermine, à la fasce de gueules, chargée d'une quintefeuille d'or: l'écu timbré d'un Maure naissant, vêtu d'hermines*. (Voy. le *Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, p. 164 & suiv.)

* JUPILLES, Terre & Seigneurie ayant haute, moyenne & basse Justice, dans la Province du Maine, entre la ville de Fresnay, au Maine, & la ville d'Alençon en Normandie. Elle est située dans la Paroisse de Fyé, & relève à foi & hommage lige de Sa Majesté. Louis XIV l'érigea en *Vicomté*, par Lettres obtenues en Chancellerie au mois de Mars 1655, scellées du grand Sceau de cire verte. Les termes de cette Charte annoncent assez l'illustration & l'antiquité de la Maison, à laquelle elle a donné son nom, & dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* en forme probante, & légalisé par le Juge des lieux.

Dans l'enceinte du Château de Jupilles est

une Chapelle sous l'invocation de SAINT-LOUIS & de *Sainte-Catherine*, dont la présentation appartient au Seigneur DE JUPILLES; la fondation en est très-ancienne. Il y en a encore une pareille de ce nom dans la Province du Maine, près de Château-du-Loir, qui paroît avoir appartenu à cette Maison, & avoir été le partage du chef d'une branche éteinte, dans le détail de laquelle on ne peut entrer, ni dans celui des branches puînées qui se sont établies à Fains & aux Assarts en Beauce & en Aulenois, à Saint-Ouen, près de Morannes en Anjou, & à Sainte-Susanne en la même Province; branches éteintes, dont les auteurs & les filiations sont inconnus.

Il y a encore une Paroisse de JUPILLES en Lorraine, dans l'Evêché de Metz; & enfin une ville de ce nom dans le Brabant, entre Liège & Maëstricht, & une famille de JUPILLES, qui porte les mêmes armes que celle-ci; mais ne pouvant prouver les degrés de sanguinité, ni en quel tems, ni de quelle manière ces deux branches se sont divisées, ni quels en sont les aînés, on se borne à donner la filiation des JUPILLES du Maine, conformément aux titres & actes qui en sont foi. Le premier de cette Maison, depuis lequel la Généalogie paroît suivie, est

I. GUILLAUME DE JUPILLES, Chevalier, qui partagea en 1223, la Terre & Seigneurie de Vaux, située en la Paroisse de Gesnes au Maine, avec *Guillaume de Curialette*, aussi Chevalier, ce qui se justifie par acte expédié devant Geoffroy, Sénéchal de Beaumont, au mois de Janvier de l'an 1223. On ne voit pas le nom de sa femme, mais on présume qu'il avoit épousé la sœur dudit Sieur *de Curialette*, attendu que, par le partage de la Terre de Vaux, en 1228, il est dit que ce GUILLAUME DE JUPILLES partagea ladite Terre avec *Guillaume de Curialette*, à cause de la *Fraresche* (ou fraternité) de sa femme. Il eut pour fils :

II. RAOUL DE JUPILLES, en Latin *Radulphus*, Chevalier, Sire de Jupilles, qui céda ses droits sur ladite Terre de Vaux, à *Geoffroy de Curialette*, Chevalier, ainsi que cela est justifié par acte du mois de Mai 1261. Il fit échange avec SAINT LOUIS de certaines rentes de blé, chapons, avoine & argent qu'il prenoit sur la Châtellenie de la Ferté-Alais, appartenant audit Seigneur Roi, & qu'il avoit achetée de Jean Alainville & de Mathilde Labouvère, son épouse. Ledit RAOUL lui a abandonné, à lui & à ses successeurs, à perpétuité, le susdit revenu, pour 6 livres parisis de revenu annuel, à prendre, par chacun an, sur le domaine d'Alençon, à deux termes, savoir: moitié à la Saint-Remy, & l'autre moitié à la Nativité de N.S., qui lui seront payées par celui qui sera pour lors Receveur; lesquelles 6 livres, à la réquisition du Sieur RAOUL DE JUPILLES, seront réunies au domaine de la Chapelle de Jupilles. Cet échange se justifie par acte expédié à Rouen, au mois de Juillet 1269, scellé du grand sceau de cire verte, où est empreint une *fleur de lis*, & attaché en las de soie verte & rouge. Par cet acte le Roi donne à RAOUL DE JUPILLES, la qualité de *son chéri & fidèle serviteur*. La rente de 6 livres se perçoit encore annuellement par le Chapelain de la Chapelle de JUPILLES sur les domaines d'Alençon, conformément auxdites Lettres & Actes postérieurs, tant des Ducs d'Alençon, Chambres des Comptes de Rouen, Présidial d'Alençon, que de l'Arrêt du Conseil du 10 Avril 1703, & à l'état arrêté au Conseil le 24 Avril même année. RAOUL fit le voyage de la Terre Sainte avec GUILLAUME & GUITIER DE JUPILLES, ses fils, sous la conduite de SAINT LOUIS, ce qui se voit par les annotations imprimées en l'Histoire de ce Monarque, où les qualités de *Monsieur* & de *Chevalier* leur sont données, & où elles ne paroissent qu'aux personnes de considération. Il obtint de CHARLES, Roi de Sicile & de Naples, Vicaire Général de l'Empire Romain pour la Sainte Eglise, des Lettres pour rétablir & doter la Chapelle de Jupilles de 8 livres tournois de revenu annuel, ou de tout autre qu'il voudra. Ces Lettres, du 18 Mars, indiction XIV, l'an sixième de son règne, sont scellées du sceau de cire & soie rouge. Il épousa Damoiselle *Isabeau de Montreuil*, dont vinrent :

1. GUITIER, qui suit ;

2. Guillaume, Chevalier, lequel fit le voyage de la Terre Sainte, avec Raoul, ſon père, comme nous l'avons dit, ſous Saint Louis ;
3. & 4. Robert & Olivier, Ecuyer. Robert de Jupilles, Ecuyer, Sire des Aſſarts & de Fains en Beauce & Aulenois, épouſa Dame *Marie-Bellonne de Noëray*, veuve *de Guidebes*, Chevalier, & Dame de Noëray, ainſi qu'il paroît par ſon contrat de mariage paſſé en la Cour Royale de Saint-Mars, en date du 22 Août 1307, auquel aſſiſtèrent Olivier & Guitier de Jupilles, ſes frères. Par ce contrat, Robert donne à ſa femme 60 livres de rente tournois ſa vie durant, à prendre ſur ſes terres de Fains & des Aſſarts au pays de Beauce & d'Aulenois, de laquelle rente ſadite femme jouira, nonobſtant quelque coutume qui diſe que femme ne doit prendre que la tierce partie des héritages. Olivier de Jupilles, ſon frère, préſent au contrat, le cautionne pour ladite ſomme de 60 livres, qui étoit payable en deux termes, ſavoir à la Touſſaint & Pâques. En faveur de ce mariage, Meſſire Guitier de Jupilles abandonne tous ſes biens meubles & immeubles à Robert & Olivier, ſes frères, qu'il auroit pu prétendre en la ſucceſſion de Damoiſelle *Iſabeau de Montreuil*, leur mère, renonçant à y rien prétendre, à moins que ce ne fut par défaut d'hoirs, au moyen cependant de ce qu'ils lui feront, chacun an, 40 livres tournois de rente.

III. Guitier (en Latin *Guiterus*) de Jupilles, Chevalier, Sire de Jupilles, fit, comme nous l'avons dit, le voyage de la Terre Sainte avec Raoul, ſon père, où, étant reſté au ſervice du Roi de Jéruſalem, il obtint des Lettres en Chancellerie le Jeudi avant la Saint-Clément, l'an 1288, à fin de nommer des Procureurs pour gérer ſes affaires en ſon abſence, ce qu'il fit ès-perſonnes deſdits Robert & Olivier de Jupilles, ſes frères puînés, Olivier de Corbuſen, & Emeri de Coueſme, Ecuyers, comme il paroît par les Lettres du Garde-Sceau de la Prévôté de Paris, du Jeudi après la Saint-André, l'an 1288. On ne voit par aucun acte quelle fut ſa femme; mais il en eut :

Guillaume, qui ſuit ;
Et Alice, Religieuſe à l'Abbaye du Pré au Mans. (Guillaume, ſon frère, aſſiſta & fut préſent à ſa profeſſion, ainſi qu'il eſt marqué dans l'acte de Profeſſion, du Samedi avant la Saint-Clément, l'an 1305. Par cet acte, Guitier de Jupilles, leur père, donne à l'Abbaye 60 ſols tournois de rente, laquelle donation ſon fils aîné, Guillaume de Jupilles, ratifie.)

IV. Guillaume de Jupilles épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Ferrière*, fille de *Robert*, Chevalier, Sire d'Aunou, près de Séez en Normandie, ainſi qu'il eſt juſtifié par le contrat de vente de ladite Terre d'Aunou, du 23 Octobre 1460, où il paroît qu'il eut pour enfans :

Gervais, qui ſuit;
Et Jeanne, mariée à *Guillaume de Thouars*, au Maine, Chevalier, Sire de Thouars, Sénéchal du Mans.

V. Gervais de Jupilles, Ecuyer, épouſa Damoiſelle *Marie de Moyre*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Moyre, ainſi qu'il eſt juſtifié par contrat paſſé devant *Boukier*, Notaire à Beaumont, le Jeudi devant la Thyeuphanie (Epiphanie), l'an 1385; à ce contrat aſſiſta noble *Jean de Moyre*, père de ladite Damoiſelle, à laquelle il donne par héritage 40 livres tournois de rente, à prendre ſur ſes domaines, payables, chacun an, à la fête de Saint-Jean-Baptiſte, & 80 livres tournois en argent, payables lors de ſon mariage; il ſe charge de faire les noces, & en outre de vêtir ſa fille ſuivant ſon état. Ledit Gervais de Jupilles fit, le 26 Mai 1385, nouvelle reconnoiſſance de la rente de 60 ſols tournois, donnée à l'Abbaye du Pré, par feu Guitier de Jupilles, ſon aïeul, ainſi qu'il ſe juſtifie par le dit acte de reconnoiſſance. Ses enfans furent :

1. Raoul, qui ſuit;
2. Jean, Ecuyer, Capitaine & Gouverneur des Ville & Châtellenie de Gençais en Poitou. Il fonda une Chapelle dans l'Egliſe de Notre-Dame de Gençais, & deux Prébendes dans celle de Saint-Maurice dudit Gençais, ainſi qu'il eſt juſtifié par ſon teſtament paſſé à Tours le 19 Octobre 1450; il mourut ſans être marié, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fondée;
3. Et Guillemette, auſſi morte ſans alliance.

VI. Raoul, ou Raoulet de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut tué à Séez, en l'Abbaye ou Monastère de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars 1433, par les Anglois, répandus pour lors dans la Province de Normandie, qui lui avoient dressé une embuche, ainsi qu'à d'autres armés, tenant le parti de la France. Il fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale dudit Séez, ce qui se justifie par l'acte d'une fondation faite par Guillaume, son fils aîné, le 23 Octobre 1460, d'un service solennel à son intention, chacun an, à perpétuité, le troisième jour de Mars. Il avoit épousé *Catherine de Saint-Agnan*, comme il est prouvé par les partages de la succession de ladite *Catherine*, faits après la mort de son mari, le 18 Juin 1472, entre ses enfans, savoir :

Guillaume, qui suit;
Et Ambroise, mariée à *Jean des Peignes*, Ecuyer, Seigneur des Peignes, ainsi qu'il paroît par les partages qu'elle fit avec Guillaume de Jupilles son frère, de la succession de *Catherine de Saint-Agnan*, leur mère, le 18 Juin 1472.

VII. Guillaume de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, vendit la Terre & Seigneurie d'Aunou, sise en la paroisse d'Aunou, avec tous les droits en dépendans (laquelle est mouvante à foi & hommage lige du Roi, à cause de la Châtellenie d'Essai), aux Prieur & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour les prix & somme de 2518 écus dix francs, spécifiés dans l'acte passé devant *Blanchet Rifaut*, Clerc, Garde des Sceaux de la Châtellenie d'Essai, le 23 Octobre 1460, en présence de Jean le Boucher, Promoteur de Séez, Robert la Fosse, Curé d'Essai, & Jean le Rasle, Secrétaire de l'Evêque de Séez. Il fonda le même jour, par acte passé devant le Notaire du Chapitre de Séez, un Service solennel par chacun an, en l'Eglise de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars, pour le repos & salut de l'âme de défunt Raoul de Jupilles, son père, tué par les Anglois le 3 Mars 1433, comme il a été dit, dans le Monastère de Saint-Martin de Séez, ainsi que pour lui & ses successeurs ; à l'effet de quoi il donne par ledit acte, auxdits Chanoines, en aumônes & pour la fondation, 500 écus d'or au coin du Roi, de valeur de 30 sols tournois, qu'il déclare vouloir être employés en fond d'héritages de suffisante valeur, pour être, chaque année, distribués aux Chanoines présents audit Anniversaire dans cette Eglise, laquelle somme de 500 écus d'or lesdits Chanoines reconnoissent avoir reçue. Dans cet acte il est spécifié qu'au cas que Guillaume de Jupilles veuille assister ledit jour 3 Mars à la célébration de ce service, lesdits Chanoines s'obligent de le recevoir dans leur maison, avec cinq personnes & leurs chevaux, & s'il n'y venoit pas en personne, de distribuer aux pauvres la portion de deux Religieux Chanoines de ladite Eglise, consistant en pain, viande & boire ; & après le décès dudit Guillaume de Jupilles, ils s'obligent également, eux & leurs successeurs, de distribuer à perpétuité la même aumône. Cet acte est scellé du sceau du Chapitre, & souscrit de Me *Jean Garnier*, Promoteur de la Cour Episcopale de Séez, de Jean Paigné, Avocat à la même Cour, & autres soussignés. Il acquit de *Pierre de Tragin*, Seigneur de Saint-Georges, la Terre & Seigneurie d'Oisseau, ayant haute, moyenne & basse justice, & le fief du Boulay-Juhas, par contrat du 29 Septembre 1461, pour les prix & somme de 6216 écus d'or, à la charge de les relever à foi & hommage de la Châtellenie d'Assé-le-Boisne. Il épousa *Marie du Bailleul*, fille de Messire *Jean*, Seigneur de Gorron & de Messé, & de Dame *Jeanne de Matheflon*. C'est ce qui se justifie par les partages faits de la succession dudit défunt Sieur *de Gorron*, entre noble homme *Joachim du Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Gorron & de Messé, & Guillaume de Jupilles, époux de Demoiselle *Marie du Bailleul*, sa sœur, en date du 18 Juillet 1461. De cette alliance vinrent :

1. Joachim, qui suit;
2. Jean, marié à Damoiselle *Perrine de Saint-Remy*, qu'il laissa veuve & sans enfans. Elle épousa, 2° *Jean de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur de Neuvillete. Ces deux mariages se justifient par des procédures faites au Siège du Mans, entre Joachim de Jupilles & le Sieur *de Clinchamp*, à cause du douaire

de Damoiselle *Perrine de Saint-Remy*, veuve de noble Jean de Jupilles, de l'an 1516;

3. Renée, morte fille, & inhumée dans la Chapelle du Château de Jupilles, comme il paroît par l'infcription appofée fur fa tombe;
4. Anne, morte fans enfans de fon mariage avec *François de Thieulin*, Ecuyer, Seigneur de Rofay;
5. Et Guillemette, femme de *Marguerin de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Beaudet & de la Bunache, ce qui eft juftifié par les partages de la fucceffion de défunts noble homme Guillaume de Jupilles & de *Marie du Bailleul*, faits entre Joachim de Jupilles & *Marguerin de Villiers*, comme ayant époufé Guillemette de Jupilles, fille dudit Guillaume, & fœur dudit Joachim.

VIII. Joachim, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut Echanfon de René, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche & Vicomte de Beaumont, ainfi qu'il eft juftifié par les Lettres du 21 Mai 1484. Il fut admis, pour lui & fes fucceffeurs à perpétuité, aux prières & fuffrages des Frères Mineurs, comme il paroît par Lettres du R. P. Binet, Général de l'Ordre, en date du 8 Mai 1514, fcellées du fceau dudit Ordre; & eft inhumé près de fon époufe dans la Chapelle de Jupilles, ainfi qu'il eft juftifié par l'infcription qui eft fur fa tombe. Il avoit époufé, par contrat du 28 Juin 1506, *Jacquine du Pré*, fille de Meffire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Moulins, & de Dame *Marie du Reffort*. Il eut pour fils unique & héritier,

IX. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, qui fut maintenu dans fa nobleffe par Sentence du 30 Décembre 1540, rendue alors par le Commiffaire pour le Roi, départi dans la Province pour la recherche des ufurpateurs de nobleffe. Il avoit époufé *Gillon de Launay*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Champagnère, & de *Guionne de Grafménil*. En faveur de ce mariage, *Jeanne de Launay*, fa tante, veuve de *Jean de Cordouan*, Seigneur de Mimbré, donna la Terre des Defais, fituée dans la Paroiffe de Saint-Germain-d'Anxure, près de Laval, par acte du 28 Mars 1538. De ce mariage vinrent beaucoup d'enfans, plufieurs moururent en bas âge. Jean, Balthazar, Guillaume, Jacques & Galois, décédèrent grands & fans poftérité. Jean fut inhumé dans la Chapelle de Jupilles au bout de la tombe de Jacques, fon père. Les autres enfans furent :

Gilles, qui fuit;
Jeanne, mariée à *Hector de la Favière*, Écuyer, Seigneur de Logrierre, dont une fille, morte en bas âge;
Et Françoise, femme de *Jean de Marcouville*, Ecuyer, Seigneur de Montgoubert, dont : *Sufanne de Marcouville*, mariée à *Jacques de Bellehache*, Ecuyer, Seigneur de Bienville, près de Caen, ce qui eft juftifié par le partage du 9 Avril 1579.

X. Gilles de Jupilles, aîné des enfans de Jacques, tranfigea le 9 Février 1556, affifté de Jacques de Jupilles, fon frère, de *Guillaume de Villiers*, curateur ordonné par juftice de Balthazar, fon autre frère, & de Françoise de Jupilles, fa fœur, avec *Gillon de Launay*, fa mère, laquelle eut fon douaire fur les biens de défunt fon mari. Le même Gilles de Jupilles tranfigea encore le 19 Avril 1579, avec *Jean de Marcouville*, Seigneur de Montgoubert, fon beau-frère, mari de Françoise, fa fœur, au fujet de plufieurs fucceffions & entr'autres de celle de *Gillon de Launay*, fa mère; & il époufa le 15 Janvier 1588, *Efther de Beauvau*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Ternay & de Tigny, & de *Marguerite de Bigot*. Sa femme fe remaria à *Jacques du Sevroy*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Vidame de Chartres. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de cette feconde alliance; mais du premier lit vinrent :

René, qui fuit;
Et Esther, laquelle partagea avec fon frère le 2 Avril 1618, & fe maria avec *Gilles de Broffet*, Ecuyer, Seigneur de Cuiffai & de la Chaux.

XI. René de Jupilles, Écuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles & Oiffeau, Capitaine

de 100 hommes d'armes au Régiment de Normandie, fut émancipé le 14 Juillet 1612, par Sentence du Bailliage de Fresnay, du consentement de *Jacques du Sevroy*, son curateur, second mari d'*Esther de Beauvau*, sa mère. partagea, le 2 Avril 1613, la succession de son père, avec *Gilles de Brosset*, Seigneur de Cuissai, mari d'Esther de Jupilles, sa sœur; & transigea conjointement avec ledit *Gilles de Brosset*, le 20 Avril 1617, avec *Esther de Beauvau*, femme en secondes noces de *Jacques du Sevroy*, tant pour la demande de son douaire sur les biens de son premier mari, que sur le remplacement de ses deniers dotaux. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Sentence rendue le 4 Juin 1641, par Jean Guillon, Ecuyer, Seigneur de Valbray, Conseiller du Roi & Commissaire de Sa Majesté en cette partie. Il épousa, 1° par contrat du 1er Février 1613, *Marie le Boyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siège Présidial d'Alençon, & de *Marthe Durand*; 2° par contrat du 28 Décembre 1616, *Marie de Louet*, fille de *Christophe*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de la Grange, Fyé, Villette, Brétignolles, la Ravoire & Plessis-Raymond, & de *Marie de Saint-Denis*: & 3° par contrat du 10 Février 1629, *Gabrielle de Turpin*, veuve de *François*, Seigneur de Montplacé, fille de *Charles de Turpin*, IIe du nom, Chevalier, Comte de Crissé, & d'*Eléonore de Crevant*. Du premier lit il eut :

1. Marthe, mariée à *Charles de Montplacé*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qu'il se voit par les partages du 5 Novembre 1658;
2. Marie, femme de *François de Loisel*, Écuyer, Seigneur du Plessis, comme il est justifié par autre partage du 28 Décembre 1658.

Du second lit vinrent :

3. Christophe, qui suit;
4. Jacques, dont on ignore la destinée;
5. Renée, mariée à *Etienne d'Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Champrond;

Et quelques autres, morts en bas âge.

Et du troisième lit sont issus :

Emeric, mort à l'armée, comme il paroît par le contrat de mariage de son père;

Et Jacques, aussi mort à l'armée.

XII. Christophe de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles, Oisseau & autres lieux, par la démission que son père lui fit de tous ses biens, le 17 Avril 1643, épousa, par contrat du 11 Avril 1647, *Marie du Goué*, fille de *Massé*, Ecuyer, Seigneur de Laugrumière, & de *Françoise le Faucheux*. De ce mariage il eut 12 enfans, savoir :

1. Léonor, qui suit;
2. Michel-François, auteur de la branche des Seigneurs de *Moulins*, &c., rapportée ci-après;
3. Louis-Christophe;
4. 5. & 6. Renée-Marie-Madeleine, Marguerite-Françoise, & Marthe;

Et six autres, morts en bas âge. (Ils partagèrent, le 3 Septembre 1683, la succession de leurs père & mère communs, qui consistoit dans les Terres, Fiefs & Seigneuries de Moulins, de Jupilles, d'Oisseau, le Fief de la Rosière, la Seigneurie de Montguérin & plusieurs autres Terres & biens.)

XIII. Léonor de Jupilles, Ecuyer, Seigneur de Jupilles & d'Oisseau, est mort en 1720, & est inhumé dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale d'Oisseau, à côté de sa femme. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mars 1678, *Marie de Montesson*, morte en 1690, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, du Désert, Douillet, &c., & d'*Elisabeth Picart*, dont il a eu :

1. Alexandre-Léonor, qui suit;
2. Christophe-Joseph, Chevalier;
3. Marie-Françoise-Renée, femme d'*Antoine Ronnay*, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Roullet, Durcet, Beaulandais, &c.;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts au berceau.

XIV. Alexandre-Léonor de Jupilles, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oisseau, &c., mort au Château de Jupilles, le 6 Avril 1742, & inhumé dans la Chapelle dudit lieu, avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1726, *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, fille

de Meſſire *René-Gilbert*, Marquis de Levaré, Chevalier, Seigneur des Terres, Fiefs & Seigneuries des Vaux, Levaré, Hercé, Saint-Berthevin, Vieuvy, & de *Marie-Thérèſe Caille du Fournil*. De ce mariage ſont iſſus :

1. CHRISTOPHE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. BONNE-JOSÈPHE-LÉONORE-THÉRÈSE, née le 22 Mai 1728, mariée, par contrat du 15 Décembre 1747, à ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, ſon couſin germain, dont il ſera parlé à la branche ſuivante ;
3. ANGÉLIQUE-RENÉE-FRANÇOISE, née le 18 Août 1737, mariée, par contrat du 1er Février 1767, à *François-Auguſtin de Carrey de Bellemare*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de la Couronne ;
4. Et MARIE-ANGÉLIQUE-LÉONORE, née le 21 Avril 1738, Religieuſe à l'Abbaye-Royale de Montfort à Alençon.

XV. CHRISTOPHE-JOSEPH DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Brétignolles, la Miltière, &c., Capitaine au Régiment de Vivarais, a épouſé *Marie-Jeanne Guymont*, dont il n'a point eu d'enfans, & eſt mort le 24 Juin 1744, au Château de Jupilles. Il a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe d'Oiſſeau, ainſi que ſon épouſe, décédée le 23 Septembre même année.

BRANCHE des Seigneurs de MOULINS.

XIII. MICHEL-FRANÇOIS DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, &c., ſecond fils de CHRISTOPHE, & de *Marie du Goué*, a épouſé *Marthe de Bonvouſt*, veuve de Meſſire *Antoine de la Fournerie*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS-CHRISTOPHE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Montroy, Cavalerie, mort à l'armée, ainſi qu'il ſe juſtifie par le certificat du 16 Septembre 1691, de M. de Champfleur, Lieutenant-Colonel dudit Régiment ;
3. RENÉE, Religieuſe au Couvent du Calvaire à Mayenne ;
4. MARTHE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Alençon ;
5. MARIE-MADELEINE, qui partagea la ſucceſſion de ſes père & mère, le 20 Décembre 1694, & épouſa *René-Antoine le Féron*, Ecuyer, Seigneur du Rochet ;
6. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, femme de *René le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Charbon, ſuivant le partage des biens de ſes père & mère, fait entr'elle, ſon frère & ſa ſœur.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, Montfort, &c., épouſa, 1° en 1728, *Marie le Boucher*; & 2° *Charlotte de Pannard de Champis*, dont il n'a point eu d'enſans. Ceux du premier lit ſont :

1. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. MARIE-ANNE-JOACHIM, allié avec *Marie Amiot*, veuve de Meſſire *de Malaſſaigne*, dont il n'y a point d'enfans. Il a eu en partage la Terre, Fief & Seigneurie de Moulins, fort conſidérable par ſon étendue & par les droits & privilèges dont elle jouit ; il en eſt le ſeul Seigneur ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-AMÉDÉE, Demoiſelle.

XV. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Douetée, Montfort, la Sauvagère, &c., a épouſé, par contrat du 15 Décembre 1747, BONNE-JOSÈPHE-LÉONORE-THÉRÈSE DE JUPILLES, ſa couſine germaine, fille & principale héritière d'ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, Seigneur DE JUPILLES, Oiſſeau, Montguérin, la Roſière, le Champ-à-la-Louve, &c., & de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, laquelle lui a apporté tous les biens de ſa branche. De cette alliance ſont nés :

1. ALEXANDRE-BON, Chevalier, né le 9 Novembre 1748, Lieutenant au Régiment de Metz, Artillerie en 1772 ;
2. ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, né le 24 Février 1760;
3. Une fille, née le 15 Novembre 1749, ondoyée & décédée le même jour, & inhumée dans l'Egliſe d'Oiſſeau le lendemain ;
4. BONNE-ANGÉLIQUE-JOSÈPHE, née le 21 Juin 1753, morte au mois de Mai 1759, & inhumée à Sainte-Marguerite, Faubourg Saint-Antoine à Paris ;
5. Et BONNE-ANGÉLIQUE, née le 22 Mai 1762,

décédée le 5 Mai 1763, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le même jour.

Cette Maison possède encore aujourd'hui la Terre & Vicomté de Jupilles; les Fief & Seigneurie de la Paroisse d'Oisseau; les Terre, Fief & Seigneurie de Brétignolles, situés dans la Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Lonné dans la Paroisse d'Oisseau; la Terre, Fief & Seigneurie de Montguérin, Paroisse de Fyé; la Terre, Fief & Seigneurie de la Miltière, même Paroisse; le Fief de la Rosière, Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Longuemisière, Paroisse d'Oisseau, & le Fief du Champ-à-la-Louve, Paroisse de Gesnes.

Par le mariage de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, avec Alexandre-Léonor de Jupilles, est venue par succession du côté de cette Dame, la Terre, Fief & Châtellenie des Vaux; elle est fort étendue, a de très-beaux fiefs; le Seigneur *des Vaux* l'est aussi de la Paroisse de Champéon. Il présente à la Chapelle du Manoir des Vaux, qui est fort ancienne & de la valeur de plus de 1000 livres, & est située à deux lieues de la Mayenne. Enfin la Maison de Jupilles, par cette héritière de celle *des Vaux*, possède encore la Terre, Fief & Seigneurie du Bois-Brault dans la Paroisse de Gorron, & la Terre, Fief & Seigneurie du Manoir, dans la Paroisse de Lebois.

Les armes : *parti-émanché d'hermine & de gueules*. Cimier: *un cygne essorant d'argent, becqué de sable*. Supports : *deux sauvages au naturel, tenant l'écu d'une main, de l'autre une massue de gueules*. Devise : Utinam virtus tenet Juncta nobili animo mente.

JUSSAC, Famille noble du Berry, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & qui porte pour armes : *fascé, enté & ondé d'argent & de gueules de 6 pièces; au chef d'argent, chargé d'un lambel d'azur, à 3 pendans, mouvans du chef de l'écu*.

JUSTINIANI, & mieux GIUSTINIANI, Maison illustre à Venise, à Gênes, au Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans celle de Chio, ou Scio. Les diverses branches de cette Maison ont toutes été fécondes en grands hommes, & ont donné des Doges aux Républiques de Venise & de Gênes, des Cardinaux à l'Eglise romaine, & des Evêques. (Voy. Moréri.)

Le Prince *de Chio*, Chevalier né de l'Ordre du Christ, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, fils du Prince Giustiniani, a reçu, le 14 Octobre 1772, de l'Evêque de Glandevès, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, les cérémonies du Baptême, a eu pour parrain & marraine l'Electeur & l'Electrice de Bavière. L'Electeur a été présenté par le Comte d'Eyck, son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice par la Comtesse d'Eyck. Il a été nommé Maximilien-Joseph-Marie-Anne-Pierre-Michel-François-Ferdinand-Auguste. Le Prince Giustiniani, son père, est petit-fils de Vincent Giustiniani, l'un des Princes souverains de l'Isle de Chio, qui fut attiré en France par le Roi Charles IX, après la perte de cette Isle. Ce fait & cette descendance sont prouvés par les Lettres Patentes de Louis XIV, données au mois de Mars 1688. Le Prince *de Chio*, qui avoit été ondoyé à sa naissance & à qui l'on vient de suppléer les cérémonies du Baptême en Octobre 1772, est âgé de 19 ans. (Extr. de la *Gazette de France*, nº 85., art. Paris, année 1772.)

JUVENEL ou JUVENAL, surnommé des URSINS. Voy. JOUVENEL.

JUVIGNY, Ecuyer, Sieur de Saint-Nicolas-des-Bois, en Normandie, Election de Coutances; Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à la croix ancrée d'azur*.

JUVRECOURT, dans le pays Messin: Famille noble, dont étoit

I. Jean, Seigneur de Juvrecourt, Maréchal des Logis d'Antoine, Duc de Lorraine, qui s'est marié à *Jeanne de Raville*, d'une des plus illustres Maisons du Duché de Luxembourg, dont il eut :

II. Jean, IIe du nom, Seigneur de Juvre-

court, de Raville & Hénaménil, Gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit épousé *Françoise de Puthegney*, fille de *Jean*, Seigneur de Puthegney. De ce mariage vint:

III. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Juvrecourt, Raville, &c., Gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575. Il mourut en 1611, laissant d'*Alix le Gallant*, son épouse,

IV. Siméon, Seigneur de Juvrecourt, Pair de l'Evêché de Metz, qui eut de son mariage avec *Anne de Praillon :*

1. Jacques, qui suit ;
2. Elisabeth, mariée, en 1631, à *Gabriel de Nettancourt*, Baron de Châtillon ;
3. Et Anne, alliée, en 1634, à *Louis*, Seigneur *de Silly*, Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Duc Charles IV, & Gouverneur d'Arches.

V. Jacques, Seigneur de Juvrecourt, Bathelémont, Hénaménil, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat du Duc Charles IV, Sergent Général de Bataille de ses Armées, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, pour son service, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, avoit épousé, le 25 Juin 1628, *Marie-Dieudonnée de Rennel,* fille unique de *Simon,* Seigneur d'Art-sur-Meurthe & de Xoudailles, & de *Nicole de Chavenel*, de laquelle il eut :

VI. Charles-Henri de Juvrecourt, Seigneur de Bathelémont, Hénaménil & Art-sur-Meurthe, Commandant les Mousquetaires de la Garde du Duc Chales IV. Il épousa, en 1692, *Marie-Françoise de Rennel,* fille de *François*, & *d'Antoinette le Febvre-d'Ancy*, dont est issu :

VII. Claude-Joseph, ou Joseph-Claude de Juvrecourt, Chambellan de l'Empereur, Colonel du Régiment de ses Gardes & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane. Il fut élevé à la dignité de *Comte*, pour lui & ses descendans, par Lettres du 28 Décembre 1734, registrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & en la Cour Souveraine de Nancy, les 9 & 15 Février 1735. Il est mort à Florence le 18 Octobre 1750, sans enfans, & le dernier de son nom. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 885.)

JUYÉ. De cette Famille étoit

Isaac de Juyé, Seigneur de Moricq, fils de Pierre de Juyé, Seigneur de Forges, Président à la Rochelle. Il fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 30 Avril 1607, Conseiller de l'Hôtel de Ville de Paris en 1615, Maître des Requêtes le 16 Juillet 1616, Intendant en Touraine, Poitou, Berry & Guyenne, Conseiller d'Etat en 1632; mourut Doyen le 25 Septembre 1651, à 68 ans, & est inhumé à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épousé 1° *Madeleine de Champrond,* fille de *Jacques*, Président aux Enquêtes, & de *Madeleine de Montmirail;* & 2° *Françoise Giroult*, fille de *Claude*, Trésorier de France à Soissons, & de *Marie Targas*. Il a eu du premier lit:

Catherine, femme de *Hervé de Carbonnel*, Marquis de Canisy, Maréchal de Camp & Gouverneur d'Avranches;

Et Geneviève, morte jeune.

Les armes, suivant l'*Armor. général de France*, sont: *d'azur, à la montagne d'or, surmontée en chef d'une épée d'argent, la poignée d'or ;* & selon d'autres: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de 3 croissans d'argent*, 1 & 2; *au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

JUYS, en Dombes : ancienne Noblesse dont étoient

Guillaume de Juys, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1260.

Etienne de Juys, Chevalier, probablement son fils, qui fit hommage à Humbert, IVe du nom, Sire de Thoire & de Villars en 1291.

Philippe de Juys, Seigneur de Belvoir, épousa *Marguerite de Salagny*, d'une Maison noble du Beaujolois, dont il eut :

Henri de Juys, Seigneur de Belvoir en Dombes, marié à *Louise de Franchelins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Bastie-en-Dombes, & de *Catherine de Talaru*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui suit;
2. Et Marguerite, mariée à *Claude du Saix*, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice

Conseiller & Maître d'Hôtel de S. A. de Savoie, & fils de *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*.

Henri de Juys, Seigneur de Belvoir & de la Bastie-en-Dombes, épousa *Béraude du Saix*, sœur de son beau-frère, & fille du même *Josserand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*, dont :

1. Antoine, qui suit;
2. Pierre, Chanoine & Comte de Lyon en 1425;
3. Et Louise, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Escrilles* en Comté.

Antoine de Juys, Seigneur de Belvoir & de la Bastie, s'allia avec *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aimar*, Seigneur de Mépieu, & de *Catherine du Quart*, sa première femme, dont pour fille unique :

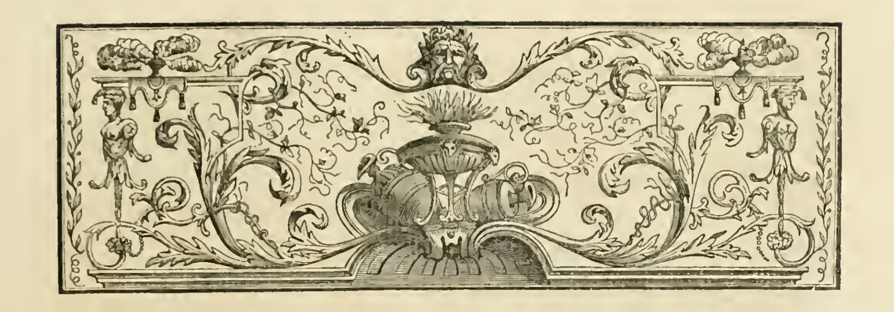
Claudine, mariée, le 20 Juin 1447, à *Jean du Saix*, Seigneur de Rignat & de la Roche, fils de *Boniface du Saix*, Seigneur des mêmes lieux.

Jean de Juys est le dernier de la branche aînée; il ne laissa qu'une fille,

Eléonore, Dame de Juys, & femme, en 1337, de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bouligneux, fils de *Hugues*, Seigneur de Bouligneux, & de *Françoise de Grolée*, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. PALU (de la).

Les armes de cette ancienne Noblesse ne nous sont pas connues, & nous ignorons aussi si elle subsiste dans les branches cadettes; mais il y avoit un Pierre de Juys, Evêque de Mâcon, sur la fin du XIIIe siècle, qui étoit de la même Famille.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



KADOT, Ancienne Maison de Normandie, alliée aux *Gigault de Bellefonds*, aux *Davy*, & à beaucoup d'autres des meilleures de cette Provence. Elle eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de *Sebbeville*.

De cette Maiſon étoit la dernière Abbeſſe de Montivilliers, qui joignoit à beaucoup d'eſprit une piété ſupérieure. Elle a gouverné pendant plus de cinquante ans cette célèbre Abbaye, avec une ſageſſe, une prudence & une édification qui doivent y rendre à jamais ſa mémoire reſpectable. Nous avons parlé au tome IV de ce *Dictionnaire*, col. 560 & ſuiv. de cette ancienne Maiſon, qui porte pour armes: *de gueules, à 3 roſes d'or*, 2 *&* 1, *accompagnées en cœur d'une hure de ſanglier de ſable allumée, défendue d'argent, & couronnée d'or*. Voy. CADOT.

KAER. C'eſt une ancienne Famille noble de Bretagne, originaire de Vannes, qui portoit: *de gueules, à une croix d'hermine, gringolée d'or*. Elle s'eſt fondue dans la Maiſon de *Maleſtroit*, dit Guy le Borgne, Auteur de l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691.

KAERBOUT (DE), en Bretagne, anciennement ESCARBOT. Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 315,

I. JEAN D'ESCARBOT, Ier du nom, Seigneur de Gemaſſe, eut pour femme *Jeanne de la Teilaye*, dont entr'autres enfans:

II. ANTOINE D'ESCARBOT, IIe du nom, Seigneur de Gemaſſe, marié à *Jaqueline de Roſin*. Il en eut:

III. ANTOINE D'ESCARBOT, Seigneur de Gemaſſe, de Couléon, de Launay, &c., qui épouſa *Adrienne de Blavette*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. LANCELOT, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE. (Ils partagèrent les biens de leur père en 1575.)

IV. LANCELOT DE KAERBOUT, nommé dans pluſieurs actes ESCARBOT, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe, de Couléon, de Boiſmauclerc, de la Cruche, de la Beſnière, des Aunais, &c., s'allia avec *Lucrèce de Houdon*, & en eut :

1. LANCELOT, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe, qui fit un partage, le 22 Mai 1608, avec LOUIS, ſon frère puîné. LANCELOT étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & obtint, au mois de Juin 1618, l'érections en *Baronnie* de ſes terres de *Bailleau-le-Pin* & d'*Ormoy*, ſituées au pays Chartrain.
2. Et LOUIS, qui ſuit.

V. LOUIS DE KAERBOUT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cruche, épouſa, le 5 Juillet 1609, *Judith des Loges*, fille unique de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Louye. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, mort à l'armée;
3. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Harengère;
4. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Gourdinière en 1667;
5. Et ANNE, femme de *Jacques du Bois*, Ecuyer, Sieur du Bois-de-la-Motte en Normandie.

VI. LOUIS DE KAERBOUT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, épouſa, le 28 Octobre 1645, *Marie de Vallée*, dont :

VII. JACQUES DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, maintenu dans ſa nobleſſe en 1698, mort en Décembre 1713. Il laiſſa de *Marie de Fontenay*, ſa femme, pour fils aîné,

VIII. FRANÇOIS-RENÉ DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé, de la Cruche, de Boiſmauclerc, &c., qui a épouſé, le 8 Janvier 1719, *Marie-Madeleine-Charlotte du Bois*, fille de *Jean-Charles*, Ecuyer, Sieur *du Bois-Teſſelin*, & de *Marie-Charlotte des Rotours*. Il en a eu, entr'autres enfans :

MARIE-MADELEINE, née le 16 Janvier 1724.

Les armes : *de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'argent, poſées* 2 & 1.

KAERNEVOI ou CARNAVALET, en Bretagne. Voy. KERNÉVÉNOY.

* KAMBOURG. Voy. KERAMBOURG.

KARNAZET, en Bretagne. Voy. KERNAZRET.

KAUNITZ. N... Prince DE KAUNITZ, Comte de Rietberg, eut pour enfans :

1. VENCESLAS-ANTOINE, qui ſuit;
2. MARIE-ANTOINETTE, née le 5 Juin 1708, Douairière du Comte *Jean-Adam de Queſtenberg*;
3. Et MARIE-ELÉONORE, née le 8 Avril 1713, Douairière du Comte *Rodolphe de Palffy*.

VENCESLAS-ANTOINE, Prince DE KAUNITZ, Comte de Rietberg, Miniſtre d'Etat de L. M. I. & R., nommé Ambaſſadeur auprès du Roi d'Eſpagne en 1780, né le 2 Février 1711, veuf de *Marie-Erneſtine*, Comteſſe *de Staremberg*, de laquelle il a eu :

1. ERNEST-CHRISTOPHE, qui ſuit;
2. DOMINIQUE-ANDRÉ, rapporté après ſon frère;
3. FRANÇOIS-VENCESLAS, né le 2 Juillet 1742, Chambellan & Général-Major de l'Impératrice-Reine;
4. JOSEPH-CLÉMENT, Chambellan de L. M. I & R., né le 22 Novembre 1743.

ERNEST-CHRISTOPHE, Prince de KAUNITZ, Comte de Rietberg, né le 6 Juin 1737, Conſeiller intime de L. M. I. & R., a épouſé, le 12 Janvier 1761, *Marie-Léopoldine*, Princeſſe *d'Œttingen Spielberg*, née le 28 Novembre 1741, dont il a eu :

MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Avril 1773.

DOMINIQUE-ANDRÉ, Prince DE KAUNITZ, Comte de Rietberg, Chambellan de L. M. I. & R., & du Conſeil Aulique, né le 2 Juin 1739, s'eſt marié, le 10 Janvier 1762, avec *Bernardine*, Comteſſe *de Plettenberg*, née le 24 Mars 1743, dont un garçon & une fille :

1. ALLOIS, né le 20 Juin 1774;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 3 Février 1763.

KEANDALE. Voy. ANSTRUDE.

KEINGIAERT, Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magiſtrat de Bruges & d'Ypres, & alliée aux meilleures Maiſons de Flandre.

CHARLES-PHILIPPE KEINGIAERT mourut en 1733, âgé de 88 ans, étant Lieutenant du

Grand Bailli de la noble Cour de Caſſel. Cette Juridiction eſt compoſée d'un Grand Bailli, d'un Lieutenant & de ſix Gentilshommes que le Roi nomme tous les ans. Sa fille,

Anne-Françoise-Scholastique-Abondance Keingiaert, eſt morte à Lille en Flandre, le 24 Juin 1740, ſans laiſſer d'enfans de *Guillaume-Armand de Châteauvieux*, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, qu'elle avoit épouſé le 10 Février 1736. (*Mercure de France* de Juin 1740, p. 1466.)

KERAENNECH, en Bretagne. Voy. KERNEC'H.

KERALY (de), Famille noble de la même Province, dont les armes ſont : *d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

* KERAMBOURG, Terre & Châtellenie conſidérable en Baſſe-Bretagne, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1551, confirmées avec celles de l'érection de la Châtellenie de *Kaer* en *Baronnie*, du mois de Septembre 1552, par d'autres Lettres du 4 Décembre 1553, enregiſtrées dans la juridiction de Ploërmel, en faveur de *Claude de Maleſtroit*, Seigneur duditlieu. Cette Vicomté fut acquiſe avec la Châtellenie de *Laval-Tancarville* & pluſieurs autres Terres, par *Jean de Robien*, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, ſecond fils de *Chriſtophe de Robien*, Vicomte de Plaintel, &c., & de *Catherine de Bourgneuf de Cucé*. Son petit-fils, *Thomas de Robien de Kerambourg*, Préſident au Parlement de Bretagne, a eu pour fille unique, *Julienne-Andrée-Françoiſe de Robien*, qui a porté la Vicomté de *Kérambourg*, la Baronnie de Lanvaux, la Châtellenie de Laval-Tancarville, &c., dans la branche aînée de ſa Famille, en épouſant *Chriſtophe-Paul de Robien*, Préſident au Parlement de Bretagne, ſon couſin au IVe degré. Voy. GAUTRON.

KERAMPUIL (de), en Bretagne, autrefois Saisy. Cette Famille, par alluſion à ſon nom & à ſa valeur, prit pour deviſe *qui eſt* Saisy, *eſt fort*. Le premier dont on ait connoiſſance eſt

I. Alain Saisy, Seigneur de Kerampuil, auquel le Roi Charles V donna, & à *Alain de Kerlouët*, ſon compagnon d'armes, 1000 francs d'or, pour récompenſe de leurs ſervices, par Lettres du 22 Avril 1376. Il eut pour fils :

II. Alain Saisy, IIe du nom, Seigneur de Kerampuil, qui s'eſt marié, en 1433, à *Méance de Trémédern*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Bannet en Bretagne, & de *Jeanne du Pleſſix*. Il en eut :

III. Guillaume Saisy, Seigneur de Kerampuil, qui s'allia avec *Fleurie le Scaff*, fille de *Charles*, Seigneur de Dreor, des Vaux, Chateaudacy & Pellineuc, dont :

IV. Pierre Saisy, Seigneur de Kerampuil, qui ſe maria avec *Marguerite Rinquier*, fille d'*Yon*, Seigneur du Poulguinan, & de *Catherine du Fou*. De cette alliance vint :

V. Pierre Saisy, IIe du nom, Seigneur de Kerampuil, qui quitta le nom de Saisy, pour porter celui de Kerampuil, & ſe maria avec *Germaine de Kernennec*, fille unique de *Maurice*, Seigneur de Bigodo, près de Morlaix, & de *Marguerite Denin*. D'eux ſortirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hervé, Religieux, puis Abbé de Saint-Maurice;
3. Et Jeanne, femme d'*Yves de Kergoec*, Seigneur de Runelle, & de Kerdanaon.

VI. Jean, Seigneur de Kerampuil, épouſa *Marie de Kerprigent*, fille & héritière d'*Yvon*, Seigneur de Goazannot, & de *Jeanne de Beaucours*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Kerampuil, marié à *Jeanne de Bothon*, Dame de Brenolou, dont :

Michel, Seigneur de Brenolou, qui épouſa *Catherine Botherel*, de la Maiſon *de la Ville-Geffroy*, dont pour fille unique:

Blaise, Dame de Brenolou, femme de *Bernard le Bihan*, Seigneur de Kerouzlac, & mère de *Jeanne le Bihan*, Dame de Brenolou, mariée à *Maurice de la Rivière*, Seigneur de Saint-Gerneon.

VII. Jean, Seigneur de Kerampuil, ſe maria, le 2 Octobre 1540, avec *Suſanne du Rufflay*, Dame de Boiſnou, fille de *Pierre*, Seigneur *du Rufflay*, & de *Perrine de Languéouëz*, dont entr'autres enfans :

VIII. Henri, Seigneur de Kerampuil, qui s'eſt marié, le 12 Avril, 1600, à *Jeanne Euzénou*, fille de *Louis*, Seigneur de Kerſalaun, & de *Jeanne de Kerſaudy*. Il en eut :

IX. Pierre, Seigneur de Kerampuil, qui s'eſt marié, 1° en 1625, avec *Jeanne de Kergriſt*; & 2° en 1628, avec *Françoiſe le Borgne*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Leſquifſiou, & de *Jeanne de Lanuzouarn*. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria avec *Guy Autret*, Seigneur de Miſſirien, veuf, ſans enfans, de *Blanche de Lohéac*. Du premier lit vinrent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Jean, mort en 1652, laiſſant de *Renée Mocain*, ſon épouſe, fille de *René*, Seigneur de Perennou, Sénéchal de Quimper, & d'*Urbaine de la Boiſſière*, deux fils mineurs, ſavoir :

   Sébastien & Henri.

Et du ſecond lit il eut :

3. Marie-Josèphe, mariée, 1° en 1647, à *Guy Autret*, Seigneur de Leſouazle, fils d'*Yves*, Seigneur du même lieu, & de *Marie du Ménez*; & 2° en 1653, à *Philippe du Diſquay*, Seigneur de Kervent, fils de *Claude du Diſquay*, Seigneur de Bodiliau, Préſident au Préſidial de Quimper, & de *Françoiſe de Lezodevez*, ſa première femme.

X. Henri, IIe du nom, Seigneur de Kerampuil, épouſa *Catherine le Vayer*, fille de *Claude*, Seigneur du Ster, & de *Suſanne de Penancoët*, de la maiſon *de Kerouazle*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

Guillaume & René, dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes : *de gueules, à 3 colombes d'argent, 2 & 1.*

* KERAVÉON, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Georges de Talhouët*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par Lettres du mois de Septembre 1636, enregiſtrées le 25 Septembre 1637.

KERBÉRIO, branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coëtlogon*, en Bretagne, qui a eu pour auteur *Vincent de Coëtlogon*, Seigneur de Kerbério, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV. Voy. COETLOGON.

KERBOUDEL (de), Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 317.

I. Thomas de Kerboudel, Seigneur de la Villeguénéal & de la Vallée, épouſa *Jeanne de Chateautro*, & en eut :

Jean ;
Et Yves, qui ſuit.

II. Yves de Kerboudel, Seigneur de la Ville-au-Voyer & de Leſperan, reçut comme Juveigneur, en 1528, ſon partage des biens de ſon père, de Jean de Kerboudel, ſon frère aîné. De *Jacquette Bonnet*, ſa femme, naquit entr'autres enfans :

III. René de Kerboudel, Seigneur de la Courpéan, de Port-de-Roche, &c., qui s'eſt marié, en 1546, avec *Jeanne de la Grée*, dont pour fils aîné,

IV. Jacques de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, Prévôt des Maréchaux de Bretagne, & Commandant en l'abſence du Duc de Mercœur, dans les Ville & Château de Châteaubriant, où il fut enſuite aſſaſſiné. De *Louiſe des Ridellières*, ſon épouſe, il laiſſa :

V. Claude de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan & de la Lande, qui fut marié avec *Julienne de Quélen*, dont :

Pierre ;
Et Jean, qui ſuit.

VI. Jean de Kerboudel, Seigneur de la Courpéan, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1644, avoit épouſé, en 1625, *Anne de Caradeuc*. Il en eut pour fils aîné,

VII. Anne de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, de la Morivière & de la Motte-au-Chancelier, qui s'eſt marié, en 1665, avec *Jeanne Collobel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Bot, de Kervallon & de Roche, &c.

VIII. Jacques-Sébastien de Kerboudel, leur fils aîné, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, épouſa, en 1708, *Jacquette Gardin*, veuve alors de *Nicolas de Saint-Genys*, Seigneur des Hommeaux, dont eſt iſſu :

IX. Jean-Marie de Kerboudel, Ecuyer, Seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 22 Septembre 1734.

Les armes : *de ſable, à deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas.*

KERCABUS (de), en Bretagne, porte : *d'argent, fretté de ſable de 6 pièces ; une croix pleine, aléſée de gueules en abîme.*

* KERCADO. Voy. CARCADO.

KERC'HOENT. On trouve dans l'*Armo-*

rial Breton, par Guy le Borgne, imprimé à Rennes en 1681, une Famille de ce nom, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, briſé d'une faſce en deviſe de gueules.* (Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.)

KERDANIEL (DE), en Bretagne : *d'argent, à 2 vautours de ſable, adoſſés du corps, & affrontés par leurs têtes, dévorant un cœur de gueules.*

KERÉMAR (DE), même Province : *d'argent, à 3 chouettes de ſable, 2 & 1, armées, membrées & becquées de gueules.*

KEREMPUIL. Voy. KERAMPUIL.

KERÉNOR, de Bretagne, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au paon rouant de ſable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 coquilles de gueules, & un croiſſant montant du même en abîme.*

* KERFILY, Terre & Seigneurie poſſédée par la Maiſon de *Serent*, l'une des plus ancienne de Bretagne. Voy. SERENT.

KERGOET (DE), de Bretagne : *d'argent, à 5 fuſées rangées & accolées de gueules, accompagnées en chef de 4 roſes du même.*

KERGOET (DE), autre Famille de la même Province, dont les armes ſont : *d'azur, au léopard d'or, chargé ſur l'épaule d'un croiſſant montant de gueules.*

KERGORLAY (DE), auſſi de Bretagne : *vairé d'or & de gueules.*

KERGOURNADEC'H, (DE), Maiſon des plus anciennes de Bretagne, dans le Diocèſe de Léon. On prétend même que le droit qu'avoient les Seigneurs de KERGOURNADEC'H, d'entrer dans l'Egliſe de Léon, *bottés & éperonnés, & l'épée au côté*, avoit été accordé par Saint-Paul-Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la Paroiſſe de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorſque toute la Nobleſſe & le peuple l'avoient abandonné, à la vue d'un Serpent qui déſoloit le pays; & que ce Chevalier, Seigneur de KERGOURNADEC'H, s'offrit de tuer ce monſtreux animal. Cette Maiſon s'eſt éteinte dans la perſonne D'OLIVIER, Seigneur DE KERGOURNADEC'H, mort ſans poſtérité. Il étoit fils de FRANÇOIS, Seigneur DE KERGOURNADEC'H, de Coëtquelven & de *Françoiſe de Kerſauſon.* JEANNE DE KERGOURNADEC'H, ſa ſœur aînée, hérita de ſes biens & les porta en dot à *Alain de Kercoënt* (aujourd'hui *Kerhoënt*), qui fut obligé de faire quitter à ſon fils aîné les armes de ſa Maiſon, quoique gardant le nom, pour prendre celles de de KERGOURNADEC'H.

Les armes : *échiqueté d'or & de gueules.*

KERGROAS (DE), de Bretagne : *d'azur, à la croix tréflée d'argent.*

KERGU (DE), même Province : *d'argent, à l'épervier eſſorant de ſable, armé, becqué, longé et grilleté d'or.*

KERGUÉLEN (DE), auſſi en Bretagne : *d'argent, à 3 faſces de gueules, ſurmontées de 4 mouchetures d'hermine de ſable.*

KERGUIZIAU (DE), en Bretagne : *d'azur, à 3 têtes d'aigle* (aliàs *d'épervier*), *arrachées d'or, 2 & 1.*

KERHALLIC ou KERGALLIC, de Bretagne : *d'argent, à la faſce d'azur, ſurmontée d'une merlette du même.*

KERHOENT (DE), anciennement KERCOENT, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 318. C'eſt une ancienne & illuſtre Maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom du Château de KERHOENT, à préſent poſſédé par les Seigneurs *de Coëtanſcours*, auxquels il eſt venu de la Maiſon de *Kerjean*, qui l'avoit eu par ſuccéſſion, depuis le mariage d'ISABEAU, héritière DE KERHOENT, avec *Henri de Névet*, contracté le 16 Février 1452. Le premier de la Maiſon DE KERHOENT, dont on faſſe mention, eſt PAUL, Seigneur DE KERHOENT, qui vivoit en 1105. Les Seigneurs *de Kergoulenraven*, branche de cette Maiſon, ont fini au XIII[e] degré. Ils avoient pour tige VINCENT DE KERHOENT, mort en 1261.

FRANÇOIS, II[e] du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, Dame *de Botigneau*, deux filles, ſavoir :

- RENÉE, héritière *de Kergournadec'h*, mariée, le 30 Avril 1616, à *Sébaſtien*, II[e] du nom, Marquis *de Roſmadec* ;
- Et CLAUDE, mariée à *François*, Sire *de Kergroadez*, Chevalier, Baron de Kerlec'h, mort ſans enfans.

Les Marquis *de Coëtenfao* ſont devenus les aînés de la Maiſon de KERHOENT. Ils ont commencé à

I. CHARLES DE KERHOENT DE KERGOURNADEC'H, ſecond fils d'OLIVIER DE KERHOENT, Si-

re de Kergournadec'h, & de *Marie Ploeuc*. Il partagea les biens de sa mère avec son frère aîné, le 6 Mai 1586, &, après la mort de leur père, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598; mais s'étant pourvu en Justice contre cet acte, son frère lui céda par transaction. du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtenfao. Il mourut avant le 5 Août 1509. Il avoit épousé *Isabelle de Crec'hquérault*, fille & héritière de *François*, Chevalier, Seigneur *de Crec'hquérault*, & de *Marie de Penhoët* (*a*). Cette Dame avoit apporté à son mari, entr'autres Terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les Marquis *de Coëtenfao* sont les seuls Seigneurs qui aient une Chapelle fermée ou prohibitive dans l'Eglise de Saint-Pol-de-Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët plusieurs Bénéfices & Chapellenies, qui se desservent dans cette Cathédrale. CHARLES eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. HERVÉ, Seigneur de Kerautret ;
3. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Locmaria*, rapportée ci-après.

II. FRANÇOIS DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao & de Kerautret, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mort le 2 Août 1642, avoit épousé *Anne de Kerouzéré*, fille aînée & principale héritière de *Vincent de Kerouzéré*, Seigneur de Kerandraon, de Kerasquer, de Morisur, de Chef-du-Bois, &c., & de *Claude de Percevaux*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui suit;
2. 3. & 4 TOUSSAINT, RENÉ & JOSEPH ;
5. Et RENÉE, femme de *Rolland de Caloët*, Seigneur de Lanidy.

III. SÉBASTIEN DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, Crec'hquérault, Mescouin, &c., épousa, le 20 Mars 1654, *Marie-Renée de Kergoët*, fille aînée & principale héritière de *François*, Seigneur du Guilly, de Coëtgallou & de Kerézérec, Président au Siège Présidial de Quimper-Corantin. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui suit;
2. ROLLAND-FRANÇOIS, mort en 1719, Evêque d'Avranches ;
3. MAURICE-SÉBASTIEN, reçu Page du Roi en 1690, tué à la bataille de Ramillies étant Capitaine de Cavalerie;
4. Et JEAN-SÉBASTIEN, rapporté après son frère aîné.

IV. FRANÇOIS-TOUSSAINT DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, Mescouin, &c., Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant Général des Armées du Roi, épousa, le 24 Juin 1696, *Marie-Françoise Bertault*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Fréauville & de Courcelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie de la Garde*.

V. JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, frère du précédent, Chevalier, Marquis de Coëtenfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, &c., reçu Page du Roi le 30 Mai 1690, Brigadier de ses Armées en 1710, Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie par Brevet de 1712, nommé Major Général des 16 Compagnies de ce Corps en 1719, & déja Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en Bretagne, fut pourvu, le 19 Février 1723, de l'office de Gouverneur de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff & Isle-de-Batz. Il épousa, en 1729, *Innocente-Catherine de Rougé*, fille de *Jean-Gilles*, Seigneur du Plessis-Bellière, & de *Florimonde-Renée de Lantivy de Crosco*. Elle s'est mariée en secondes noces au feu Duc d'Elbeuf, *Emmanuel-Maurice de Lorraine*, mort sans postérité en 1763, âgé de 86 ans. Après la mort, sans postérité de JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, le Marquisat de Coëtenfao a passé à son neveu, *Toussaint-Sébastien le Vicomte*, Comte de Rumen.

BRANCHE des Seigneurs de LOCMARIA.

II. CLAUDE DE KERHOENT-COETENFAO, second fils de CHARLES DE KERHOENT, & d'*Isabelle de Crec'hquérault*, épousa, le 24 Octobre 1644, suivant l'*Armor. génér. de France*, *Marie de Chebri*, & suivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 80, *Anne de Chevri*, dont il eut:

III. BERTRAND-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de Locmaria, allié avec *Marie Guiller*, de laquelle vint :

IV. LOUIS-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de Locmaria, Capitaine de Dragons, mort en Mars 1723. Il avoit épousé, le 3 A-

(*a*) *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit, par l'héritière de la branche aînée *de Penhoët*, ce Comté, qui appartient au Marquis *de Coëtenfao*. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de *Penhoët-Gié*.

vril 1717, *Marie de Rumeau*, nommée dans l'*Armor. génér. de France, Marie-Thérèſe de Rameru*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur des Cheſnays, & de *Louiſe Chauvel*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph-Marie, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie le 26 Février 1734 ;
2. Louis-Joseph, qui ſuit ;
3. Et N... de Kerhoent.

V. Louis-Joseph, Comte de Kerhoent, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, a obtenu, par Lettres de 1742, l'érection en *Comté* des Seigneuries de Montoir en Vermandois & autres, ſous le nom de Kerhoent. Il a épouſé, le 15 Juin 1752, *Félicité de Lopriac*, fille de *Guy-Marie*, Comte de Donges. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

Les Seigneurs de *Herlan* & de *Boiſruault* ſont encore une branche de la Maiſon de Kerhoent. Ils ont pour auteur Tanneguy de Kerhoent, mort en 1322, ſecond fils de Tanneguy de Kerhoent, IIe du nom, & de *Guyomarde de Botguignen*.

Jacques de Kerhoent, Chevalier, Seigneur de Herlan & du Squiriou, eut un grand procès à ſoutenir contre Renée de Kerhoent, ſa ſœur, pour la ſucceſſion collatérale qui étoit tombée dans leur Maiſon, des grands biens de celle de *Huon*. Par la dépoſition des témoins, il fut prouvé que la Maiſon de Kerhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & nobles du Minihy de Saint-Pol, où le Château de Kerhoënt eſt ſitué, & que ceux de cette Maiſon avoient coutume de partager leur ſucceſſion l'un & chacun d'eux noblement, ainſi que font les autres Nobles iſſus d'ancienne Chevalerie du Pays, ſavoir les deux tiers à l'aîné, l'autre tiers au puîné. La même Enquête prouve que la Seigneurie de Herlan avoit été un démembrement de celle de *Léon*, donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon de Léon*, & que ces Seigneurs de Herlan avoient briſé les armes de Léon, qui ſont : *d'or, au lion de ſable ; à la faſce de gueules, brochante ſur le lion*. Cette Enquête fit gagner le procès à Jacques de Kerhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573, ne laiſſant de *Marie de Kergournadec'h*, qu'une fille,

Françoise de Kerhoent, qui porta la ſucceſſion de ſon père en mariage à *Charles de la Foreſt*, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle paſſa, par leur fille unique, aux Seigneurs de *Leſardo du Parc-Locmaria*.

Robert de Kerhoent, frère puîné de Jacques, auteur des Seigneurs de *Boiſruault*, eut pour ſon partage la Terre de Boiſruault, ſiſe dans l'Evêché de Saint-Mâlo, du chef de ſon aïeule, *Gillette le Preſtre*, de la Maiſon de *Lohière*. Sa poſtérité ſubſiſte près de Ploërmel en Bretagne.

Les armes de Kerhoent ſont : *loſangé d'argent & de ſable*. Les Marquis *de Coëtenfao* écarteloient *aux 1 & 4* de Kergournadec'h, qui eſt : *échiqueté d'or & de gueules ; aux 2 & 3* de Coetenfao, qui eſt : *d'azur, à la fleur de lis d'or, côtoyée en pointe de 2 macles du même ;* & ſur le tout de Kerhoent.

KERHUEL, branche de la Maiſon de *Coëtlogon*, en Bretagne. Les Seigneurs de Kerhuel ont commencé à *Jean de Coëtlogon*, Seigneur de Kerhuel, &c. Cette branche eſt éteinte. Voy. COETLOGON.

KERIMEL ou KERRIMEL, ancienne Nobleſſe qui, ſelon l'*Amorial Breton*, par Guy le Borgne, a donné un Maréchal de Bretagne dans Geoffroy de Kerimel, partiſan & aſſocié de Bertrand du Gueſclin, vaillant Chef de guerre, en la plupart de ſes exploits militaires.

I. Alain, Seigneur de Kerimel, vivant en 1363, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

II. Pierre, Seigneur de Kerimel, qui s'eſt marié, en 1392, avec *Marguerite*, Dame *de Coëtinizan*, fille de *Rolland*, Seigneur *de Coëtinizan*, & de *Jeanne de Goudelin*. Ils tranſigèrent, le 2 Avril 1421, avec *Mahotte de Coëtinizan*, leur ſœur, & *Pierre de Coëtmohan*, ſon mari. Pierre eut pour enfans:

Rolland, qui ſuit;
Et Yves, Chevalier, auquel le Duc de Bretagne donna les biens de *Guillaume*, Seigneur *de Goudelin*, ſon parent, qu'il avoit confiſqués, l'an 1422. Il mourut ſans enfans.

III. Rolland, Seigneur de Kerimel & de Coëtinizan, épouſa *Pleſon de Quélen*, fille d'*Eon*, Seigneur de Quélen, & d'*Aliette de Vieux-Chatel*. Il en eut entr'autres enfans :

IV. Yves de Kerimel, Seigneur de Coëtinizan, & de Goudelin, qui s'allia avec *Jean-*

ne de Bouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Kerrat, & de *Marie de Launay*, dont :

V. Jean de Kerimel, Chevalier, Seigneur de Coëtinizan, de Goudelin & de Kerrat, Chambellan du Duc de Bretagne. Il épousa *Jeanne de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur du Bois-de-la-Motte, & de *Matheline Goyon*, de laquelle il laissa :

VI. Jacques de Kerimel, Chevalier, Seigneur de Coëtinizan, de Goudelin & de Kerrat, marié avec *Jeanne du Chastel*, fille de *Thomas*, Seigneur de Coëtlès, & de *Marguerite de Coëteven*. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui suit;
2. Marguerite, femme de *Vincent du Dresnay*, Seigneur de Kerradennec ;
3. Et Jeanne, mariée à *Jean de Kerguézay*, Seigneur de Kergomar.

VII. Jean de Kerimel, Seigneur de Coëtinizan, Goudelin, Kerrat & Coëtlès, épousa *Marie de Kerouzéré*, fille de *Jean*, Seigneur *de Kerouzéré*, & de *Jeanne de Rosmadec*, dont vint une fille unique :

Marie, Dame de Coëtinizan, &c., femme de *Pierre*, Seigneur *de Bois-Eon*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Bois-Eon*, & de *Perronnelle de Chef-du-Bois*.

Les armes de Kerimel étoient : *d'argent, à 3 fasces de sable*.

* KERJEAN ou KERJAN, dans le Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne, Terre, Seigneurie & Châtellenie considérable, unie à celles de Languen, Rodalvez, Kerbiquet & Trocurum, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1618, en faveur de

René le Barbier, Seigneur de Kerjean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tant en considération de son ancienne noblesse, qu'en récompense de ses services & de ceux de ses aïeux. Ce René le Barbier, Marquis de Kerjean, avoit épousé *Françoise de Parcevaux*, Dame d'honneur de la Reine, dont pour fils aîné,

François, qui suit. (Sébastien le Barbier, l'un de ses juveigneurs, fut élu par la Noblesse du Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, pour en être le Major.)

François le Barbier, élu à la pluralité des voix de la Noblesse du même Diocèse pour le service du Roi, en tems de guerre, pour en être le Colonel, & le Commandant en chef, avoit épousé, en Novembre 1619, *Catherine de Goësbriand*, sœur du bisaïeul du Comte *de Goësbriand*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. De cette alliance vint :

Marie le Barbier de Kerjean, qui s'allia 1° à *Jean*, Seigneur *de Penhoadic*, & 2° à *Vincent du Louet*, Seigneur de Coëtjunval, dont elle fut la troisième femme.

Cette Noblesse a produit un Amiral de l'Escadre de Bretagne, des Colonels & autres Officiers supérieurs dans les troupes de terre, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, de Malte, &c. Elle est aujourd'hui réduite à une seule branche, dont le chef est

Claude-Alain le Barbier, Comte de Lescoët. Il a quitté le service à la paix de 1748, & s'est retiré dans son Château de Kernas, près de Brest. De son mariage avec *Françoise-Perrine le Borgne de Lesquiffiou*, il lui reste six fils, dont le dernier est Ecclésiastique, & a fait ses preuves pour les Comtes de Lyon. Des cinq autres, qui sont tous au service, il y en a trois qui sont Chevaliers de Malte.

Les armes de le Barbier sont : *d'argent, à 2 fasces de sable*. Devise : sur ma vie. Voy. BARBIER (le), Seigneur de Kerjean, &c.

KERJEAN de KERVENNEC (de), en Bretagne : *d'argent, à la tour couverte de sable*.

KERLÉAU, de Bretagne : *d'azur, au cerf d'or*.

* KERLEC'H ou QUERLEC, en Bretagne. N... de Kerlec'h obtint, en Décembre 1576, des Lettres de création de *Baronnie* & de *Châtellenie*, lesquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578. Nous ignorons si cette ancienne Noblesse subsiste. Elle est originaire de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, & ses armes sont : *d'azur, à 10 grillets ou sonnettes d'argent, 4, 3, 2 & 1*.

KERLOAGUEN, de Bretagne : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, membrée & becquée de gueules*.

KERMADEC (de), en Bretagne : *d'azur, à la coupe d'or, accompagnée en chef d'un trèfle du même*.

* KERMAN, Terre & Seigneurie en Bretagne, dont nous avons parlé au mot Carmen. Les Marquis de Kerman, Seigneurs de

l'Islette, font une branche cadette de l'ancienne & illuftre Maifon de *Maillé*. Voy. CARMEN & MAILLÉ.

KERMEL, Famille de Bretagne, dont il eft parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 320.

I. JEAN DE KERMEL époufa *Marie de Coëtnévénoy*, dont :

II. N.... DE KERMEL, lequel eut pour enfans :

PRIGENT, qui fuit ;
Et OLIVIER. (Ils partagèrent les biens nobles de leurs aïeul & aïeule.

III. PRIGENT DE KERMEL époufa *Marguerite de Kerefpertz*, de laquelle vint pour fils aîné :

IV. GILLES DE KERMEL, Ecuyer, Sieur de Kermézen, qui s'eft marié, en 1544, à *Jeanne de Rofmar*, dont entr'autres enfans :

V. LOUIS DE KERMEL, Sieur de Tuoulan, allié, en 1584, avec *Louife de Botloy*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur du Val & du Billo, dont pour fils aîné :

VI. HENRI DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kermézen & de Kervégant, qui s'eft marié, en 1619, avec *Françoife de la Noë*, Dame de Kerthepaut, dont :

LOUIS, qui fuit ;
Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Kermadec.

VII. LOUIS DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kervégan, de Kermézen, &c., époufa, le 24 Janvier 1643, *Madeleine de Kergaradan*, fille unique de *François*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Kerléan*, dont :

LOUIS, qui fuit ;
Et JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Kervégant.

VIII. LOUIS DE KERMEL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, fut déclaré iffu *d'extraction noble*, & maintenu dans fa qualité d'*Ecuyer* le 22 Juin 1669. Il époufa, en 1694, ELISABETH DE KERMEL, Dame de Kermel, dont pour fils aîné,

IX. YVES-PIERRE-LOUIS DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, qui a époufé, le 6 Juin 1715, *Marie de Coëtrieux*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Coëtrieux & de Kerguillé, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & de *Jeanne-Françoife d'Acigné*, dont :

X. OLIVIER-JEAN-MARIE DE KERMEL, né le 17 Avril 1716, Page du Roi dans fa Grande Ecurie, le 18 Février 1734. (C'eft ce que nous favons de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à la fafce d'argent, accompagnée de 2 léopards d'or, pofés 1 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

*KERMÉNO, en Bretagne. Les Seigneuries de KERMÉNO & de *Baud*, dans le Diocèfe de Vannes, furent érigées en *Marquifat*, en faveur de RENÉ DE KERMÉNO, Seigneur dudit lieu, du Garo & de Lannouan, Confeiller au Parlement de Rennes. C'eft ce que nous favons de cette Famille, dont les armes font : *de gueules, à 3 macles d'argent, 2 & 1.*

KERMENOU, Famille de la même Province, qui porte : *fafcé ondé d'or & d'azur de 6 pièces.*

KERMESSET, autre Famille de Bretagne, dont les armes font : *d'or, à la fafce de gueules, accompagnée de 3 molettes du même, 2 & 1.*

KERMEUR, KERMUR ou GUERMEUR (DE), auffi en Bretagne : *de gueules, à 3 lofanges d'argent, rangées & accolées en fafce, accompagnées de 6 annelets du même, 3 en chef & 3 en pointe, rangés 2 & 1.*

KERMOYSAN (DE), même Province, porte : *de gueules, à 7 coquilles d'argent, 3, 3 & 1.*

KERNAZRET ou KARNAZET, en Bretagne : Famille noble, dont nous avons déjà parlé tom. VII de la 1re édit. de ce *Dictionnaire*, pag. 296 & fuiv. Elle tire fon nom de la Terre de KERNAZRET, en la Paroiffe de Loc-Brévalaire, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur SALOMON DE KERNAZRET, vivant en 1355. Ses Armes font les mêmes que celles que porte fa poftérité établie en Beauce.

I. YVES DE KERNAZRET, Seigneur de Lardy, fur la rivière d'Etampes, dont il bâtit & fonda l'Eglife, & où il eft inhumé, rendit aveu de cette Terre, au Roi, en 1446. Il fut un des Chevaliers qui accompagnèrent le Comte du Maine, pour l'union de la Bretagne, en 1418 ; fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs Archers de CHARLES VII, & mourut le 13 Octobre 1462. Il avoit époufé *Marguerite Bureau*, fille de

Gaſpard, Grand Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Montſermeil, Capitaine de Poiſſy, & de *Richarde de Vérine*. Elle accepta la garde de ſes enfans le 14 Juillet 1464. Elle ſe remaria à *Charles le Buſſe*, & mourut en 1499. Elle eſt inhumée, avec ſon mari, dans l'Égliſe de Lardy. On ne connoît de ſes enfans du premier lit, que

II. René de Kernazret, né en 1450, Chevalier, Seigneur de Lardy, Limours & Saint-Vrain, Gouverneur de Longjumeau & de Chailly en 1478, qui fonda l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, en la Paroiſſe de Saint-Vrain, & mourut en 1523. Il laiſſa de *Marie de Mornay*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne de la Vieuville*, dite *la Brune*:

1. Guillaume, Seigneur de Lardy, Edeville Billy, Grandval, &c., mort en 1523, ne laiſſant de *Madeleine de Suze*, fille de *Philippe*, Seigneur de Laverſine, que deux filles :
   1. Jeanne, femme de *Nicolas de Champgirault*, Seigneur de Germonville ;
   2. Et Catherine, mariée avec *Adam de Champgirault*, Ecuyer, Seigneur du Verger.
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Antoinette, qui partagea avec ſes frères, en 1514, & céda, en 1522, à Antoine, ſon frère, les droits qu'elle avoit ſur les Terres de Brazeux & de Montaubert. Elle épouſa 1° *Charles de Beaumotte*, Ecuyer ; 2° *François d'Auquoy*, Seigneur de Courcelles en Soiſſonnois ; & 3° *Jean de Bombelle*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1532.

III. Antoine de Kernazret, Chevalier, Seigneur de Brazeux, Maître d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552, avoit épouſé le 16 Décembre 1521, *Marguerite de Brillac*, morte en 1584, fille de *Charles*, Seigneur d'Argy, & de *Louiſe de Balſac*, dont :

1. François, Seigneur de Brazeux, Capitaine de 100 hommes d'armes, préſent à la réformation de la Coutume d'Etampes, mort en 1568, laiſſant deux garçons, morts ſans poſtérité, de *Jacqueline de Prunelé*, ſon épouſe, morte en 1560, veuve de *Jean de Perey*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Prunelé*, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette de Nacelles* ;
2. Adam, qui ſuit ;
3. Louis, Seigneur de Braſſeux ou Brazeux, Grigny, Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou. Il teſta en 1587, & mourut en 1588. Il avoit épouſé, en 1570, *Antoinette d'Anglebermer*, veuve de *Guy d'Aumale*, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny, & d'*Iſabeau de Bucourt* ;
4. Anne, Dame de Brazeux, femme en 1544, de *François Gouffier*, le *jeune* ;
5. Marie, épouſe de *Ludovic de Cappo*, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin ;
6. Jeanne, morte Abbeſſe de Gif en 1584 ;
7. Et une autre fille, Religieuſe à Faremoutiers.

IV. Adam de Kernazret, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon, mort en 1584, avoit épouſé *Françoiſe de Mouſtiers*, Dame de Roſay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Il en eut :

V. Antoine de Kernazret, IIe du nom, né en 1576, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625. Il avoit épouſé, en 1593, *Marie de Carvoiſin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Freſne, Villepoix, &c., & de *Marguerite de l'Isle-Adam de Marivaux*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Antoine ; Henri-Marc, & Jean, morts jeunes ;
5. Jeanne, mariée 1° en 1618, à *Paul de Villereau*, Chevalier, Seigneur de Fains & de Fontenay-ſur-Conie ; & 2° à *Claude d'Eſtoré*, Ecuyer, Seigneur de Villegontart, dont des enfans des deux lits ;
6. Jacqueline, née en 1600, femme, en 1633, d'*Henri de Thienne*, Chevalier, Seigneur du Châtenier & de Mordèſe, en Touraine ;
7. 8. & 9. Marguerite, Susanne & Marie, Religieuſes ;
10. Et Marie, dite *la Jeune*, femme, en 1645, d'*Antoine de Lanier*, Chevalier, Seigneur d'Omécourt & de Bautuvaut, en Beauvoiſis, dont des enfans.

VI. François de Kernazret, né en 1602, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, rendit hommage de cette Terre au Chapitre de Chartres, le 24 Juillet 1629, & mourut en 1657. Il avoit épouſé, 1° en 1624, *Anne de Campremy*, fille de *Pierre*, Seigneur de

Montaquoi, & de *Marguerite le Maréchal*, dont il n'eut point d'enfans; 2° *Geneviève du Noyer*, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Geneviève d'Alexandre*; & 3° en 1653, *Marie Lombard*, fille de *Pierre*, Secrétaire des Finances du Duc d'Orléans, & de *Catherine Cartier*. Du fecond lit il eut :

1. Alexandre, né en 1640, maintenu dans fa nobleffe par Arrêt du Confeil du 29 Avril 1671, qui a laiffé des enfans de fes deux femmes, *Louife Bonton* & *Anne de Villereau*.

Et du troifième lit fortirent :

2. Pierre, qui fuit ;
3. Jacques, mort en 1704. Il avoit époufé, le 31 Mars 1683, *Madeleine Lunel*, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître d'Hôtel du Prince de Condé ;
4. Et Marie, qui a été mariée dans l'Isle de Madagafcar.

VII. Pierre de Kernazret, né en 1654, maintenu noble par Arrêt du 7 Avril 1674, époufa par contrat paffé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1682, *Françoife Durant*, & en eut :

Pierre-Michel, qui fuit ;
Et Guillaume, rapporté après fon frère aîné.

VIII. Pierre-Michel de Kernazret, né en 1684, Chevalier, Seigneur de Grand-Fontaine-Maffon, Capitaine d'Infanterie en 1706, époufa, 1° en 1712, *Louife-Gabrielle de Clinchamps*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, & de *Gabrielle Pavée*, dont deux enfans, morts jeunes ; & 2° en 1715, *Claire Davy*, fa parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée Fournigault*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. Guillaume de Kernazret, né en 1685, fils puîné de Pierre, & de *Françoife Durant*, juftifia de fa nobleffe par titres, en l'Election de Châteaudun, le 23 Février 1717, & laiffa de *Marie Ménager*, fa femme, fille de *Pierre*, & de *Madeleine Nion*, entr'autres enfans :

IX. Pierre-Guillaume de Kernazret, né en 1712, Chevalier, Seigneur de Brouffy, maintenu noble par Arrêt de la Cour des Aides, le 23 Juin 1742, qui a époufé, le 11 Juillet 1729, *Geneviève de Méfange*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Montdouat. De ce mariage font iffus :

1. Pierre-Guillaume, né le 14 Juin 1730 ;
2. Louise-Charlotte, née le 25 Juillet 1732 ;
3. Marie-Geneviève, née le 20 Mars 1734 ;
4. Renée-Perrette, née le 26 Mai 1735 ;
5. Et Marie-Anne-Thérèse, née le 8 Juin 1740.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules, à une grive de finople brochant fur le tout, accompagnée de trois herfes d'or; à la bordure componée d'argent & de gueules de dix pièces.*

KERNEC'H ou KERANEC'H, en Bretagne, porte : *d'argent, au pin de finople chargé d'une pie au naturel.*

KERVÉNÉNOY, KERNAVANOIS, KAERNEVOY ou CARNAVALET, même Province : ancienne Nobleffe dont les armes font : *vairé d'or & de gueules, au franc-canton d'argent, chargé de 5 hermines en fautoir*, 2, 1 & 2.

KEROUARTZ. Ce nom eft remarquable entre les Nobles de la Province de Bretagne, par fon ancienneté & fes alliances.

Paul - François - Xavier de Kerouartz, Seigneur dudit lieu, un des defcendans de cette Maifon, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, eut de *Louife-Anne Dauvet de Rieux*, fa feconde femme :

1. Sébastien-Louis, qui fuit ;
2. « Achile-Paul, Chevalier de Malte de minorité, mort Chevalier profès dudit Ordre & Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie ;
3. Achille-Charles-Paul-Alexis, auffi Chevalier de Malte, Capitaine au même Régiment d'Orléans, retiré du fervice avec commiffion de Lieutenant-Colonel, Commandeur de la Commanderie de Théval, mort à Paris le 15 Février 1775, dans la 69e année de fon âge ; »
4. Et Marie-Anne-Louise, mariée à Paris, le 26 Janvier 1729, à *Georges-Louis de Phélypeaux*, Comte d'Herbault, Chevalier, Seigneur de Neuvy, Braceux, Beauffy, &c., Confeiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant de Roi du Pays Blaifois ; elle eft morte le 11 Décembre 1745, ayant eu poftérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

Sébastien-Louis, Marquis de Kerouartz, époufa *Jeanne-Françoife de Kergroadez*, feule héritière des Terre & Châtellenie de Kergroadez, & dernière de ce nom. De ce mariage font iffues :

1. Marie-Jeanne-Georgette-Toussaint, mariée à Paris, le 20 Août 1754, à *Jean-Joseph-Anne-Marie*, Marquis *de Houchin*, fils de *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte *de Houchin*, Vicomte d'Haubourdin, Seigneur de Longaſtre, Emmerin, Annezin, &c., iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de l'Artois, reçu dans tous les Chapitres Nobles des Pays-Bas, & de *Marie-Andrée-Joſèphe de Berghes* ;
2. Et Marie-Jeanne-Louise-Charlotte-Toussaint, mariée à Paris, au mois de Juillet 1760, à François-Jacques de Kerouartz, devenu chef des noms & Armes de ſa Maiſon, & par cette alliance, poſſeſſeur de la Terre de ſon nom, Seigneur, Marquis de Kerouartz, mort audit Château le 5 Août 1775, ayant laiſſé pluſieurs enfans. Il étoit fils aîné de Jacques-Joseph-René de Kerouartz, Chevalier, Seigneur de Lézérazien, Comte de Penhoët-Gié, Preſident au Parlement de Bretagne, mort le 5 Mars 1778, & de Dame *Mathurine-Joſèphe-Reine de Kergoët*, héritière & dernière du nom, « fille de *François-Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur du Guilly, & de *Marie-Joſèphe du Chaſtel-Kerlec'h*, &c. »

Les armes : *d'argent, à la roue de ſable, accompagnée, de 3 croiſettes du même.*

KEROUZÉRÉ, ancienne Maiſon éteinte de la même Province.

Vincent, Chevalier, Seigneur de Kerouzéré, de Kerandraon, de Keraſquer, &c., avoit épouſé *Claude de Percevaux*, & ne laiſſa que des filles, l'aîné, nommé

Anne de Kerouzéré, épouſa *François de Kerhoënt*, ſurnommé *de Kergournadec'h*, Seigneur de Coëtenfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mort le 2 Août 1642, duquel elle eut poſtérité. Voy. KERHOENT.

Un Seigneur de cette Maiſon, dit Guy le Borgne, auteur de l'*Armorial Breton*, en conſidération des bons & fidèles ſervices rendus par ſon père & par lui, qui contribua à redonner la liberté au Duc Jean, détenu dans la Forteresse de Palluau en Poitou, avec Richard, ſon frère, obtint à titre de viage & de bienfait, en 1420, de ce Seigneur Duc, 50 livres de rente ſur la Terre de Châtelaudren.

Les armes : *de pourpre, au lion d'argent.* Deviſe : List, List.

KERPOISSON, même Province, porte : *d'or, au lion de gueules, la queue paſſée entre les jambes & remontant.*

KERRIMEL. Voy. KERIMEL.

KERSAINT GILLY, dans l'Evêché de Léon : ancienne Nobleſſe, qui a donné des Chevaliers de Rhodes & de Malte, & dont les armes ſont : *de ſable, à 6 trèfles d'argent, 3, 2 & 1.*

KERSAUSON, Famille de Bretagne dans l'Evêché de Léon : c'eſt une des bonnes & anciennes Nobleſſes du pays, que l'on tient prendre ſa première origine & étymologie d'Angleterre.

Les armes : *de gueules, à une boucle ronde* ou *fermail d'argent, hardillonné du même.*

KERSAUSON, autre Famille du même nom en Bretagne, dans l'Evêché de Tréguier, & qui a donné deux Sénéchaux Royaux de Tréguier conſécutifs.

Elle portoit : *de ſable, au château d'or, ſommé de 3 tourillons du même.*

KERSIMON ou KERSYMON, en Bas-Léon. De cette Famille il y eut un Capitaine & Gouverneur de Breſt, qui, en l'an 1558, avec aſſez peu de ſecours, repouſſa généreuſement plus de 10000 Anglois, qui, ayant deſcendus en la côte de Léon, brûlèrent & pillèrent le bourg du Conquet & autres circonvoiſins, faiſant un grand ravage ſur le plat pays.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.* (*Armorial Breton.*)

KERSULGUEN, Famille l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée, de tout tems, à ce qu'il y a de plus conſidérable.

Joseph-Hyacinthe de Kersulguen, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerlozrec, fut élu deux fois, d'une voix unanime Préſident de l'Aſſemblée des Etats de 1731, en l'abſence du Duc de la Trémoille, & eſt mort le 19 Janvier 1734, laiſſant deux fils :

L'aîné, N... de Kersulguen, Marquis de Kerlozrec, s'eſt diſtingué dans le ſervice de la Marine, & eſt Chevalier de Saint-Louis ;

Et le cadet, N... de Kersulguen, dit *le Chevalier de Kerlozrec*, Lieutenant des Vaiſſeaux & Chevalier de Saint-Louis, eſt auſſi fort connu par ſes ſervices & ſon mérite perſonnel. C'eſt ce que nous ſavons, faute

de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Janvier 1734, pag. 192 & ſuiv.

Les armes: *d'or, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'azur; au franc-canton écartelé d'or & de gueules.*

KERSYMON, en Bas-Léon. Voy. KERSIMON.

KERVASY, de Bretagne, porte : *de gueules, à 8 beſans d'or*, 2, 3 *&* 3, *au franc-canton d'hermines.*

KERVEN, Famille noble de Baſſe-Bretagne, dont étoit N... DE KERVEN, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il fut père de

FRANÇOISE-JEANNE DE KERVEN, qui s'eſt mariée, le 3 Avril 1688, à *Louis-Hyacinthe Caſtel*, Comte de Saint-Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Ducheſſe Douairière D'ORLÉANS, & ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Elle eſt morte à Paris le 27 Février 1740, dans la 71e année de ſon âge, laiſſant deux fils & une fille. (*Mercure de France*, de Mars 1740, pag. 608.)

Les armes, ſelon l'*Armorial Breton*, par Guy le Borgne, ſont : *d'azur, à une croix potencée d'argent, portée ſur un chevron de même, accompagné de 3 coquilles auſſi d'argent*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

KERVÉNO, en Bretagne, Famille qui porte: *d'azur, à* 10 *étoiles d'argent*, 4, 3, 2 *&* 1.

KERVÉNO DE LA ROCHE, autre Famille, de la même Province, qui a pour armes : *d'or, à 3 coquilles de gueules.*

KETTLER DE COURLANDE, Maiſon qui a été inveſtie du Duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562, par SIGISMOND, Roi de Pologne, en la perſonne de GOTHARD KETTLER, Gentilhomme du Duché de Berg, & dernier Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, biſaïeul du Duc FERDINAND, rapporté ci-après.

JACQUES KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682, avoit épouſé *Louiſe-Charlotte de Brandebourg*, morte le 29 Août 1676, laiſſant quatre garçons, entr'autres, pour fils aîné,

FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Courlande, mort le 22 Janvier 1698 ;

Et FERDINAND, qui ſuit.

FERDINAND KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, né le 2 Novembre 1655, mort à Dantzick le 4 Mai 1737, avoit embraſſé la Religion Catholique en 1698; il avoit été autrefois Lieutenant d'Artillerie des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & enſuite du Roi de Pologne. Il eut, après la mort de ſon frère aîné, la Régence & l'Adminiſtration du Duché de Courlande, juſqu'en 1710, pendant la minorité du Duc FRÉDÉRIC-GUILLAUME KETTLER, ſon neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être ſon ſucceſſeur; étant le ſeul mâle qui reſtât dans ſa maiſon; mais ANNE IWANOWNA, veuve de ſon neveu, quoique ſans enſans, garda ſes Etats juſqu'en 1730, qu'elle fut appelée au Trône de Ruſſie, en ſorte qu'il ne reçut l'inveſtiture du Duché de Courlande & de ſes dépendances, du Roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1730, *Jeanne-Madeleine de Saxe*, née le 17 Mars 1708, fille de feu *Jean-Georges*, Duc *de Saxe-Weiſſenfels*, & de *Frédérique-Eliſabeth de Saxe-Eiſenach.* Il n'en a point eu d'enſans, de ſorte qu'en lui finit la Maiſon de KETTLER. (*Mercure de France* de Juin 1737, pag. 1227.)

Le prince *Charles de Saxe*, frère de Madame la Dauphine, a été inveſti du Duché de Courlande, & il en a pris poſſeſſion le 29 Mars 1759.

*KHEVENHULLER-METSCH, en Allemagne. N..., Prince DE KHEVENHULLER, eut pour enſans :

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
2. Et JEAN-LÉOPOLD, Chanoine de Salzbourg & d'Eichſtaedt, né le 2 Mars 1710.

JEAN-JOSEPH, Prince DE KHEVENHULLER, Grand Maître de la Cour de l'Impératrice-Reine, né le 3 Juillet 1706, avoit épouſé, le 22 Novembre 1728, *Caroline-Marie-Auguſte*, Comteſſe *de Metſch*, née le 26 Janvier 1709, dont il a eu :

1. FRÉDÉRIC-SIGISMOND, qui ſuit ;
2. MARIE-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 30 Mars 1733, Général-Major au ſervice de l'Impératrice-Reine, qui s'eſt mariée, le 25 Avril 1774, avec *Joſèphe*, Comteſſe *de Schrattenpach*, née le 10 Juillet 1750.
3. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 3 Juillet 1737, Conſeiller intime actuel de L. M. I. & R. Il a épouſé, le 19 Mai 1763, *Thérèſe*, Comteſſe *de Rotthal*, dont il a eu;
   1. JEAN-JOSEPH, né le 9 Avril 1765;

2. Marie-Caroline, né le 14 Mai 1767;
3. Et Anne-Joseph, née le 19 Novembre 1770.

4. Jean-Emmanuel, né le 22 Avril 1751, qui a épousé *Marie-Josèphe*, Comtesse *de Mezabarba;*
5. Marie-Josèphe, née le 9 Décembre 1729, Douairière de *Gabriel*, Vicomte *de Bethlem;*
6. Marie-Thérèse, née le 4 Janvier 1741, qui s'est mariée à N...., Comte de *Kolowrath;*
7. Et Marie-Anne, née le 3 Avril 1747, qui a épousé le Comte *Charles de Salm-Neubourg.*

Frédéric-Sigismond, Prince de Khevenhuller, né le 22 Février 1733, Conseiller intime actuel de Leurs M. I. & R., s'est marié, le 25 Février 1754, à *Marie-Amélie de Lichtenstein*, & a eu pour enfans :

1. Jean-Joseph, né le 17 Juin 1755;
2. Charles-Marie, né le 26 Novembre 1756;
3. Antoine-Marie, né le 10 Avril 1759;
4. François, né le 7 Avril 1762;
5. Marie-Christine, né le 27 Septembre 1763;
6. Marie-Caroline, née le 23 Septembre 1764;
7. Et Marie-Léopoldine, née le 22 Août 1767.

* KINSKY, en Allemagne. N..., Prince de Kinsky a eu pour enfans :

1. François-Ulrich, qui suit;
2. Joseph, né le 1er Mai 1734, Chambellan de L. M. I. & R., qui s'est marié, le 25 Avril 1758, avec *Thérèse*, Princesse *d'Auersperg*, née le 22 Mars 1735, dont sont issus :
   1. Jean-Joseph, né le 14 Avril 1767;
   2. Et Marie-Françoise, née le 11 Avril 1760.
3. Marie-Thérèse, née le 24 Avril 1730, qui s'est mariée au Comte *Othon-Philippe de Hachenfeld;*
4. Et Marie-Antoinette, née le 2 Février 1732, mariée au Comte *Christophe d'Erdody.*

François-Ulrich, Prince de Kinsky, né le 23 Juillet 1726, Conseiller intime actuel de L. M. I. & R., a épousé, le 14 Avril 1749, *Marie-Sidoine de Hohenzollern*, née le 14 Février 1720, dont il a eu :

1. Joseph, né le 12 Janvier 1751, Chambellan de L. M. I. & R.;
2. Et Marie-Anne, née le 26 Novembre 1754.

KIRIASSE ou CIRIASSE. On trouve Guillaume Kiriasse ou Ciriasse, qui fut pourvu de la charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 12 Septembre 1417.

KLASTEN, ancienne Noblesse d'Allemagne, suiv. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, pag. 321.

I. Ernest de Klasten, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterstorf & de Liebenthal, fut créé *Comte de l'Empire*, par Lettres de l'Empereur Frédéric III, en 1349, avec permission d'orner ses armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de Comte*. Il épousa, en 1455, *Catherine de Felden*, dont :

II. Jean de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterstorf, &c., qui épousa, en 1498, *Anne-Marie de Wedel*. De ce mariage vint :

III. Henri de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, de Ruckenwald, &c., qui s'est allié, en 1579, à *Catherine-Elisabeth de Mitzelbach*, dont entr'autres enfans :

IV. Jacques de Klasten, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Arensheim & de Weissenfels, qui épousa, en 1616, *Ursule de Czarnekow*, & en eut :

V. Jacques-Casimir, Comte de Klasten, naturalisé François, par Lettres du Roi Louis XIV, du mois d'Avril 1672. Il épousa, le 19 Novembre de la même année, *Marguerite Laudier*, dont :

VI. Jean-Gilbert de Klasten, Ecuyer, Seigneur de Cohon & de Lignerote, établi à Alençon en Normandie, qui a épousé, le 21 Août 1705, *Madeleine Darot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Clermont, & de *Madeleine Ferreur*. De ce mariage sont issus :

1. Gaspard-Jean, Ecuyer;
2. & 3. Jacques-Casimir, & Pierre-Michel;
4. 5. 6. 7. & 8. Madeleine; Catherine, née le 9 Mars 1711; Marie-Madeleine, née le 2 Janvier 1721; Marie-Geneviève, & Anne Sophie, née le 20 Mars 1724, & reçue à Saint-Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, couronné du même; aux 2 & 3 de pourpre, à une licorne d'argent, sortant à demi-corps d'une rivière du même;* & sur le tout : *d'or, à l'aigle de sable, à deux têtes, les ailes étendues.*

KLINGLIN ou KLINGHIN, Famille originaire d'Alsace, constamment attachée au service du Roi, depuis la réunion de cette

Province à la Couronne, & de laquelle eſt N.... DE KLINGLIN, qui fut pourvu, en 1662, d'une charge de Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, & fut depuis employé en différentes occaſions importantes. Il eut pour fils :

JEAN-BAPTISTE DE KLINGLIN, qui fut Conſeiller d'Etat, Prêteur Royal de Strasbourg, & Membre du Corps de la Nobleſſe d'Alſace. Il s'étoit acquis une grande conſidération par les ſervices eſſentiels qu'il avoit rendus au Roi, & qui lui méritèrent la diſtinction particulière d'orner l'écu de ſes armes de *trois fleurs de lis*. Ses enfans furent entr'autres :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. MARIE-URSULE, morte en ſon Château de l'Isle-Jard, près de Strasbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans. Elle avoit épouſé *Walter de Lutzelbourg*, Seigneur d'Altorf, mort en 1736, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, & en a eu poſtérité. Voy. LUTZELBOURG ;
3. Et PAULINE, qui s'eſt mariée à *Antoine-Joſeph*, Comte *de Lutzelbourg-d'Imling*. Meſtre de Cavalerie en 1759, duquel elle n'a eu que deux filles. Voy. LUTZELBOURG.

CHRISTOPHE DE KLINGLIN, Chevalier, Premier Préſident du Conſeil Souverain d'Alſace, avoit été reçu, en 1716, Conſeiller au même Conſeil, & avoit ſuccédé, en 1719, à ſon oncle, dans la charge de ſecond Préſident. Il a épouſé, en 1725, *Marie-Anne*, Comteſſe *de Montjoye*, morte le 12 Octobre 1778, en ſon Château d'Orberck en Alſace dans la 83e année de ſon âge, fille de *Jean-François-Ignace*, Comte *de Montjoye*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Jeanne*, ſeconde Comteſſe *de Reichenſtein*. De leur mariage il reſte deux garçons & une fille.

Les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or*, 2 & 1. Dubuiſſon, dans ſon *Armorial*, dit : *d'argent, à la faſce de gueules*, au lieu *d'azur, à la faſce d'argent*.

KLOGUEN, en Bretagne : Famille, qui a donné deux Préſidens à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1426 & 1447, dans MAURICE DE KLOGUEN, père & fils. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

KNYPHAUSEN, en Pruſſe. De cette Famille eſt DODON-HENRI, né Baron DE KNYPHAUSEN, Conſeiller privé de Sa Majeſté Pruſſienne, ci-devant Conſeiller d'Ambaſſade en France. Il a été nommé, en 1754, ſon Miniſtre Plénipotentiaire en la même Cour, & n'étoit pas alors marié.

KOENIGSEGG ou KOENIGSECK, Maiſon noble d'Allemagne.

ALBERT-EUSÈBE, Comte DE KOENIGSEGG-ROTHENFELS, épouſa *Claire-Philippine-Marie-Félicité*, fille de *Valentin-Erneſt*, Comte *de Manderſcheid-Blanckenheim*, de laquelle ſont iſſus entr'autres enfans :

1. CHARLES-FERDINAND, qui ſuit ;
2. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, né le 13 Mai 1708, ci-devant Grand Doyen du Chapitre de Cologne, Capitulaire & Camérier de la Cathédrale de Strasbourg & Coadjuteur de la Prévôté du Chapitre de Saint-Géron, élu le 26 Avril 1761, ſacré le 16 Août ſuivant, Archevêque & Electeur de Cologne, eſt, par cette promotion, Archi-Chancelier du Saint-Empire Romain en Italie. Il a été encore élu, le 16 Septembre 1762, Evêque de Munſter, Légat né du Saint-Siège Apoſtolique & Duc de Weſtphalie & d'Angrie ;
3. Et MARIE-CHRISTINE-JOSÈPHE, Doyenne du Chapitre d'Elten, morte le 7 Juin 1762, au Château de Bruhl, âgée de 59 ans.

CHARLES-FERDINAND, Comte DE KOENIGSEGG, né le 1er Octobre 1696, a épouſé, en 1720, *Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèſe de Boiſchotte*, fille de *Charles-Erneſt-François*, dernier Comte d'Erps, & d'*Adrienne-Florence de Lannoy*; elle lui apporta les Comté d'Erps & Baronnie de Saventhem, à condition de porter les nom & armes de *Boiſchotte*, qu'il écartèle de celles de KOENIGSEGG. De ce mariage vinrent :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 29 Août 1723 ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE, née le 27 Décembre 1724, qui s'eſt mariée, le 6 Août 1744, à *Jean*, Comte *de Scherotin*.

* KŒURS, ancienne Châtellenie dans le Duché de Bar, Diocèſe de Toul, qui fut donnée en apanage, par le Duc ANTOINE, à ſon fils puîné, NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont. Son petit-fils, HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, légua ſes biens à *Charles-Lamoral de Ligne*, ſecond fils de LOUISE DE LORRAINE, ſa ſœur, & de *Florent de Ligne*. Ce légataire vendit, vers l'an 1707, la Terre & Châtellenie de KŒURS, à *François de Barrois*, Baron de Manonville, Conſeiller

d'Etat du Duc LÉOPOLD, & ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, qui l'érigea, en ſa faveur, en *Comté*, par Lettres du 24 Août 1717.

* KREBS. Le Roi LOUIS XIV céda en toute propriété, & en toute jouiſſance, la Seigneurie de *Wittersheim*, en Alſace, à N..... DE KREBS DE BACK, Chancelier du Margrave de Bade, & l'érigea, pour lui & ſes deſcendans, en *Baronnie*, par Lettres Patentes du mois de Mai 1662, enregiſtrées au Conſeil Souverain d'Alſace au mois de Septembre 1680, tant en conſidération du zèle qu'il avoit montré à la concluſion de la paix de Weſtphalie, que pour le dédommager des trois villages de Wingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la Prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdus, par la ceſſion de l'Alſace à la France, au Traité de Munſter. *(Tablettes généal.*, part. VII, pag. 349.)





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



AAS. C'eſt une des 6 petites Baronnies du Béarn, poſſédée, en 1760, par N... *de Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de N..... *de Jaſſe*, ſon épouſe.

LABARRE (DE). Voy. BARRE (DE LA).

LABARTHE. Voy. BARTHE (DE LA).

LABASTIDE. Voy. LEIGONYE.

LABAY DE VIELA, Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis longtems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands ſervices au pays, & ſe ſont ſignalés dans des occaſions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Religion, comme il eſt juſtifié par les Regiſtres des Etats de la Province & par les titres de cette Famille. Elle a donné pluſieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a poſſédé les Baronnies de Doumy (Terre depuis vendue, vers 1680, à Dominique d'Eſclaux de Meſplez, Evêque de Leſcar), de Gerdereſt, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, l'Herm, Braſſempouy, Hourſſarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances ſont avec les Maiſons les plus conſidérables, comme celles de *Béarn*, de *Mioſſens*, d'*Albret*, de *Gaſſion*, de *Mauléon*, de *Gramont-d'Aſter*, de *Nays-de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boiſſe*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Catherine de Béarn porta la Baronnie de *Viela* à ſon mari, JACOB DE LABAY, fils de

JEAN, Baron de Doumy, par l'acquiſition qu'il en avoit faite d'*Antoine de Béarn*. La Terre de *Viela* fut érigée en *Comté*, en faveur de LOUIS DE LABAY, par Lettres du mois de Mars 1725. Il avoit épouſé N.... *de Hitton*, de laquelle il a eu JACOB-JOACHIM, qui fuit, & en qui cette Famille ſubſiſte.

JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, s'eſt marié, le 9 Janvier 1744, à *Thérèſe-Charlotte de Noé*, fille de *Marc-Roger*, Marquis *de Noé*, Baron de l'Isle & Sénéchal-Gouverneur du pays des Quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte Colbert de Saint-Mars*. De ce mariage ſont iſſus :

LOUIS-PIERRE-CHARLES, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744, Capitaine de Carabiniers ;

Et quatre autres enfans. (*Notice* dreſſée ſur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.)

Les armes : *écartelé, au* 1 DE NOÉ, qui eſt : *loſangé d'or & de gueules ; au* 2 *de gueules, au lion d'or rampant*, qui eſt DE HITTON ; *au* 3 DE ROCHEFORT-THÉOBON, qui eſt : *de gueules, à* 2 *faſces d'or ; au* 4 DE BÉARN, qui eſt : *d'or, à* 2 *vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur ;* & ſur le tout DE LABAY, qui eſt : *d'or, à* 2 *fangliers de ſable*.

LABBÉ, Famille noble du Berry, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *d'argent, à* 3 *faſces de gueules, au lion d'or, couronné du même, armé & lampaſſé de gueules, brochant ſur le tout*.

LABBÉ ou L'ABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à* 4 *fuſées de gueules, rangées & accolées en faſce*.

LABBÉ, en Lorraine : Famille noble de laquelle étoit

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Beaufremont, Surintendant des Poſtes & Meſſageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Miniſtre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, qui a laiſſé de *Marguerite Diez*, Dame de Couſſey, de Forcelles-St.-Gorgon, Liffol-le-Grand, la Neuvelotte & Villouxel, qu'il avoit épouſée en 1646, entr'autres enfans :

SIMON-MELCHIOR, qui fuit ;

Et JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de *Maximilien de Choiſeul*, IIe du nom, Marquis de Meuſe, &c., mort en 1701, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand Bailli de Saint-Mihiel, duquel elle eut pluſieurs enfans. Voy. CHOISEUL, branche des Marquis *de Meuſe*.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conſeil d'Etat du Duc de Lorraine, eſt mort en 1755 âgé de 90 ans. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie *de Couſſey*, a été érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épouſé *Henriette de Jacqueſſon*, dont :

1. N... LABBÉ, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Bezonvaux, Barville & Seraumont, Miniſtre & Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon père, ſous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démiſſion volontaire de ſon père, en 1735. Il avoit épouſé N.... *de Bourcier*, fille de *Jean-Léonard*, Baron de Montureux, Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, & d'*Anne Boulet*, de laquelle il lui eſt reſté pour fille unique :

   N... LABBÉ-DE-COUSSEY, qui s'eſt mariée, en Mars 1749, à N..., Comte *d'Apremont-de-Linden* & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Huſſards, &c.

2. JEAN-CHARLES LABBÉ-DE-ROUVROY, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conſeiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1° en 1726, à *Marie-Marthe Olivier*, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738, fille de *Charles-Joſeph Olivier d'Hadonviller*, Baron de Méligny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Charlotte-Louiſe de Bérauville de Villandré*, ſa ſeconde femme ; & 2° en Mars 1739, à *Thérèſe de Gauvain*, fille d'*Henri*, Seigneur de Champey & de Lixières, & de Dame *Marguerite Huraut de Moranville*, tante de *Barbe Huraut de Moranville*, femme de *Camille*, Comte *de Lambertye*, ſubſtitué au nom de *Tornielle*. Du premier lit ſont iſſues deux filles, & autant du ſecond ;

3. Et JEANNE-ANTOINETTE LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée à *Charles-François Durand-de-Silly*, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, puis Capitaine Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feue la Du-

cheffe Douairière de Lorraine, Princeffe Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoife de Mazerules*. (C'eft ce que nous favons de cette Famille, dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Lorraine*, p. 428.)

LABBEY. Il y a en Normandie, & autres Provinces du Royaume, plufieurs Familles du nom de Labbey, Labbé ou de Labbeï. Celle dont nous allons parler eft ancienne & *noble de race & d'extraction*. Elle a toujours bien fervi dans les guerres, & eft alliée aux Maifons d'*Eftampes*; de *la Rochefoucauld*; de *Rouxel-Médavy*, Comte de Grancey, & de *Hautemer de Fervacques*. L'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne* fait mention de ces différentes alliances; on y lit entr'autres, tom. IV, p. 457, & tom. VII, p. 545, que *Gédéon de la Rochefoucauld*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudière, s'allia avec N... Labbey, & enfuite avec une fille de la Maifon de *Hautemer de Fervacques*; & qu'*Alifon d'Eftampes* époufa un Robert Labbey, Seigneur de Hérouffart.

Il y a eu un Lieutenant Général des Armées du Roi qui portoit le nom de Labbey, & l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne* parle d'un Labbey, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne; ce Labbey fut envoyé, en qualité d'Ambaffadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princeffe, fille du Roi, pour fon fils; & l'on voit qu'un Jean Labbey, avec plufieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, Bertrand VII, Baron de Briquebec & de Roncheville, dans fon ambaffade vers Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur Henri VII, Roi de Bohême. L'*Hift. de Normandie*, par Maffeville, fait mention d'un Brice Labbey, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnèrent le Duc Guillaume-*le-Conquérant*, à la prife du Mont-Saint-Michel; & La Roque, dans fon *Traité du ban & de l'arrière-ban* & dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, parle de plufieurs Chevaliers ou Ecuyers Normans de ce nom. Mais fans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on découvre une filiation bien fuivie, eft

I. Colin ou Nicolas Labbey, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuyer du Connétable du Guefclin. Il étoit de fa folde, n'en prenant gages que comme perfonne noble, & fuivoit les guerres dans fa Compagnie, felon un Arrêt du 27 Septembre 1470, dont il fera parlé ci-après. Il époufa *Ifabelle de Victot*, fille de *Jean*, Ecuyer, frère puîné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Victot, dont:

Raoul, qui fuit;
Et Jean, marié en Bretagne par le Connétable du Guefclin.

II. Raoul Labbey époufa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. Colin, qui fuit;
2. Etienne, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
3. Jean Labbey;
4. Et une fille, nommée Robine.

III. Colin Labbey s'allia avec *Denife Goffe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & fut père de

IV. Pierre Labbey, qui de fa femme, dont le nom eft ignoré, eut:

V. Nicolas ou Colin Labbey, qui fut confirmé dans fa nobleffe d'*ancienne extraction*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux, Confeillers du Roi Louis XI, tenant la Cour des Aides à Rouen; les Paroiffiens de Hotot, où il demeuroit, la lui avoient contefté. Il laiffa des enfans qui continuèrent cette branche aînée, éteinte dans N.... Labbey, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. Etienne Labbey, Seigneur d'Ecots, près de Saint-Pierre-fur-Dives, & d'Héricourt, fecond fils de Raoul, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de Michelle Duffy, veuve de Jean Goffe, la Terre & Seigneurie de Hérouffart, fituée dans la Vicomté d'Auge, Paroiffe de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Bénerville-fur-Mer, près de Pont-l'Evêque, de Jean de Grente, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, &c. Il époufa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boiffey*, dont vinrent:

1. Jacques, qui fuit;
2. Marie, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boiffey;
3. Et N... Labbey, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & époufa *Jean Coftard*.

IV. Jacques Labbey, Seigneur d'Ecots,

d'Héricourt, de Hérouflart & de Bénerville, épousa 1° *Jeanne de Bigars*; & 2° *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second sortirent :

1. Jean, qui suit ;
2. Guillaume, Seigneur d'Ecots, mort sans postérité ;
3. Et Jeanne, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudray, situé dans la Paroisse de Faverolles.

V. Jean Labbey, Seigneur de Héroussart, &c., épousa *Marie le Gris*, fille du Baron *d'Echauffour*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. & 3. Jacques, Seigneur d'Auvillars ; & Christophe, Seigneur de Lombelon ; tous deux morts sans postérité.

VI. Jean Labbey, Seigneur de Héroussart, &c., épousa *Catherine Baignard*, fille de N... *Baignard*, Seigneur de la Roque-Baignard & d'Auvillars. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Jacques, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. Et Marie, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-sur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. Jean Labbey, Seigneur de la Roque-Baignard, épousa *Ambroise de Lombelon*, fille du Baron *des Essarts*, & en eut :

1. Baptiste, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour ;
2. François, qui suit ;
3. Robert, Seigneur de Faverolles ;
4. Et Marie, femme de *Malfillastre*, Seigneur de Montreuil, représenté aujourd'hui par M. *de Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. *de Grieu*.

VIII. François Labbey fit bâtir, en 1577, un Château à la Roque-Baignard, dont il subsiste encore aujourd'hui une petite partie, & épousa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut :

1. Philippe, mort sans postérité ;
2. Jean, qui suit ;
3. M...-Esme, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen. Il se maria & fut chef d'une branche, qui est tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés ;
4. Et Geneviève, mariée à N...*de Mathan*.

IX. Jean Labbey, Seigneur de la Roque-Baignard, épousa, en 1628, *Elisabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs *de Langey* au Maine, dont :

1. François, Seigneur de la Roque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée

   Anne, Dame de la Roque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapenty ; M. *de Vauborel*, Seigneur d'Auvillars en est le petit-fils.

2. Et Pierre, qui suit.

X. Pierre Labbey, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, rentra dans la Terre de la Roque, & eut de son mariage, contracté en 1676, avec *Madeleine Cretté*,

1. Jean, Seigneur de la Roque, mort sans postérité ;
2. Pierre, qui suit ;
3. Et Madeleine, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torquesne, grand-père de celui d'aujourd'hui.

XI. Pierre Labbey, IIe du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Roque, épousa *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont :

1. Jean-Baptiste-Pierre, qui suit ;
2. Marie-Madeleine-Jeanne-Catherine, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maisoncelles de Frévent*, Seigneur de Tourville & d'Heudreville, d'une Famille originaire de Picardie ;
3. Marie-Charlotte, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Mesnil-Simon, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie ;
4. Et Madeleine-Adrienne, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Désir, près de Lisieux.

XII. Jean-Baptiste-Pierre Labbey, Chevalier, Seigneur de la Boissière & de la Roque-Baignard, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louise-Gabrielle-Jeanne Filleul*, seconde fille d'*Olivier-Joseph*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, des Chesnets, & de *Marie-Madeleine-Jeanne de la Hogue*. Elle est héritière, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croisy, de son oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Chesnets, le der-

nier mâle de sa Famille, mort en Juillet 1763. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, & est mort Commandeur de Castres. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LABBEY a eu de son mariage :

1. PIERRE-ELIE, Seigneur de la Roque-Baignard, chef de toute sa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mousquetaire dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772;
2. Et LOUIS-MARIE-VICTOR, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, aussi inscrit dans la même Compagnie des Mousquetaires du Roi.

TROISIÈME BRANCHE,
dite de HÉROUSSART *&* D'USSY, *près de Falaise.*

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maisons d'*Harcourt, Matignon, Maillé-Brezé, Bouthillier-Chavigny, le Veneur* (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Lisieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand Aumônier de France, qui vivoit en 1533), *Saint-Germain, d'Espinay*, de la branche des Marquis *de Saint-Luc; Longaulnay, Thémines, Pontaillier, Dinteville, Cantiers, Vienne, Vipart, Chabannes, Rochechouart, Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche, qui a produit plusieurs rameaux, dont on se contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef,

VII. JACQUES LABBEY, second fils de JEAN, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour son partage la Terre de Héroussart. Il épousa *Marguerite du Busc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Sémerville, dont :

VIII. JEAN LABBEY, Seigneur de Héroussart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritière en partie de *Rolland*, Seigneur d'Ussy, Saumont, Olendon, Percy, Estrées, la Chapelle-Haute-Grue, &c., & de *Jacqueline le Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX. ROLLAND LABBEY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Ussy & de Héroussart, qui épousa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoise d'Oilliamson*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, & de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte d'Harcourt*. Il y a un certificat du Duc de Longueville, de l'an 1635, comme ROLLAND LABBEY avoit été près de Sa Majesté, pour son service au voyage de Lorraine, avec attestation de son décès à Verdun, revenant dudit lieu ; la même année sa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & mainlevée lui fut accordée de la saisie des Fiefs de Héroussart & d'Ussy, en faveur de ses enfans mineurs, savoir :

1. TANNEGUY, qui suit;
2. JACQUES, lequel eut pour son partage la Terre de Héroussart. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen. Il se maria & forma une branche dont est héritière MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Héroussart, qui vient d'épouser MICHEL-JOSEPH LABBEY, IIe du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, son cousin au IVe degré, comme on le verra ci-après;
3. Et autre JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Druval*, mentionnée en son rang.

X. TANNEGUY LABBEY, Seigneur d'Ussy & de Héroussart, épousa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1er Février 1640, *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, au Diocèse de Sées. Il en eut :

1. JACQUES, dont la postérité subsiste au même Diocèse, Paroisse de Saint-Martin-des-Moutiers;
2. TOME-PIERRE, qui suit;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

XI. TOME-PIERRE LABBEY, Seigneur du Moutier, dans le Diocèse de Lisieux, épousa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Susanne-Françoise Dandel*, dont :

XII. JACQUES LABBEY, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumoncel, Gonneville, Lanney & de Saint-Vaast, qui a hérité, en 1750, du Marquis de Bénéhard, de la Maison de Maillé; & en 1757, il a partagé cette succession avec les Comtes de Lauraguais-Brancas & de Montboissier. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte de Lauraguais-Brancas un herbage, nommé *la Butte-des-Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glèbe de la Seigneurie de Bénerville, dite *de la Haule-Bavent*, possédée au-

trefois par Etienne Labbey, Seigneur d'Ecots, qui l'avoit acquise, le 22 Octobre 1453, de Jean de Grente, mentionné ci-devant à la seconde branche, degré III. Jacques Labbey, vivant en 1774, avoit épousé, le 9 Août 1725, *Anne-Charlotte de Livet*; il eut de son mariage:

1. Louis-Jacques-Armand, qui suit;
2. Jean-Prosper, Sieur de Saint-Vaast, non encore marié en 1774;
3. Et Anne-Susanne-Françoise-Charlotte, femme, 1° de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoult & des Mottes; & 2° de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle, près de Caen. De ce second mariage est issu un fils, nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgée de 11 ans en 1778.

XIII. Louis-Jacques-Armand Labbey, Seigneur de Villerville & Gonneville, a épousé, le 18 Septembre 1752, *Madeleine-Elisabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont:

1. Louis-Charles-Armand, Sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754, Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774;
2. Et Elisabeth-Victoire.

XI. François de Labbey, Sieur de Punelay, troisième fils de Tanneguy, & de *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, épousa *Catherine du Buisson*, & en eut:

1. Charles qui suit;
2. Et François-Christophe, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. Charles de Labbey a épousé *Françoise de Bosc*, dont il a eu:

François-Charles, qui suit;
Et deux filles, mariées.

XIII. François-Charles de Labbey, Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoise d'Oilliamson*, morte sans enfans, quelques mois après, fille de *François-Hardouin*, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibeuf, &c., & de *Gabrielle-Françoise d'Oilliamson*.

BRANCHE
des Seigneurs de Druval.

X. Jacques Labbey, troisième fils de Rolland, & de *Françoise d'Oilliamson*, fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ses preuves. Il se fit relever de ses vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Uſſy*, qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de *Pouſſendre*, sous lequel M. Barrin de la Galissonnière le maintint dans sa noblesse le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épousé *Barbe d'Auge*, dont plusieurs enfans entr'autres:

XI. Jacques Labbey, Seigneur de Druval, au Diocèse de Lisieux, qui de *Marie d'Auge*, son épouse, eut:

XII. Michel-Joseph Labbey, Seigneur de Druval, qui s'est allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle sont issus:

1. Charles-Louis, qui suit;
2. Michel-Joseph, rapporté après son frère;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. Charles-Louis Labbey, Seigneur de Druval, a épousé, 1° par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madeleine-Gabrielle le Gouesſlier de Montcarel de Putot*; & 2° par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoise du Mont*, de laquelle il a:

Charles-Joseph Labbey;
Et trois filles.

XIII. Michel-Joseph Labbey, IIe du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, frère du précédent, a épousé, en 17.., Marie-Anne-Catherine Labbey, Dame de Hérouſlart, sa cousine au IVe degré, comme on l'a dit ci-dessus.

Les armes de Labbey sont: *d'argent, au sautoir de sinople.* Supports: *deux levrettes.* Timbre: *un heaume* ou *casque ayant 5 grilles, taré en profil, avec ses lambrequins d'argent & de sinople, & son bourlet du même de 6 pièces.* Cimier: *un col de levrette paroissant sortir derrière le heaume.* (Généalogie dressée sur un extrait des archives du Grand Prieuré de France, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & sur un *Mémoire envoyé*, soutenu de titres originaux.)

LABORDE (de) ou de la BORDE de BIELLE, en Béarn. Cette Famille étoit composée de deux frères & de plusieurs sœurs, le cadet étoit père de

Jean-Joseph de la Borde, Banquier du Roi,

qui s'eſt marié, le 9 Septembre 1760, à *Roſalie-Claire de Nettine*, fille de N... *de Nettine*, Banquier de la Cour de Vienne à Bruxelles; elle a pour frère le Vicomte *de Nettine*, & trois ſœurs : l'aînée, mariée à M. *Walckiers*, Baron de Tronchiennes, & Conſeiller d'Etat de l'Impératrice-Reine; la ſeconde, à N... *Micault d'Harvelay*, Garde du Tréſor Royal; & la troiſième, à N... *de la Live*, Introducteur des Ambaſſadeurs. Jean-Joseph de la Borde a de ſon mariage :

1. François-Louis-Jean-Joseph, né le 6 Juin 1761;
2. Edmond-Jean-Joseph, né le 24 Juin 1762 ;
3. Ange-Marie-Chrétien-Joseph, né le 16 Décembre 1764 ;
4. Et Pauline-Louise-Joséphine, née le 28 Septembre 1766. Voy. BORDE (de la).

LABOULAYE (de) ou de la BOULAYE, Famille noble qui tire ſon origine de Bretagne, & eſt établie en Bourbonnois depuis environ 200 ans. Elle eſt diſtinguée par ſon ancienneté & les ſervices qu'elle a rendus à l'Etat, les dignités qu'elle a poſſédées & les belles alliances qu'elle a contractées, par titres, contrats de mariage, procès-verbaux, Lettres d'Etat, de maintenue, & autres Lettres accordées par les Rois en l'an 1301. Elle remonte à Pierre-Hercule, le premier connu, qui ſuit.

I. Pierre-Hercule, Sire de la Boulaye, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne, marié à *Mabille de Rivoalen de Coëtquen*, Dame de Dinan, dont eſt iſſu :

II. Jean-Alain, Ier du nom, Sire de la Boulaye, dénommé Chambrier du Duc de Bretagne, qui épouſa, par acte du 2 Mai 1301, *Sylvie du Cambout*, fille de *Godefroy*, Sire de Coislin, & eut pour fils :

III. Charles-Arthus, Sire de la Boulaye, Lieutenant des Gendarmes de Melun, & Tréſorier des Chartes du Duc de Bretagne, qui ſe maria avec *Pétronille d'Eſpinay*, fille de *Charles-Hercule*, & d'*Aliote de Malvin*, par acte du 12 Janvier 1342, dont il eut pour fils :

IV. Julien, Sire de la Boulaye, Chambellan du Duc de Bretagne, & Tréſorier de ſes Chartes, qui avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1374, *Mabille du Chaſtellier*, fille de Noble Homme *Robert du Chaſtellier*. De ce mariage eſt iſſu :

V. Pierre, Sire de la Boulaye, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne, qui ſe maria, par acte du 4 Mai 1419, à *Perronne de Villiers*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Pierre*, Ecuyer, Sire de l'Isle-Adam, & de Puiſſante Dame N... *de Châtillon*, dont eſt iſſu :

VI. Jacques-Alain de la Boulaye, Capitaine de 100 hommes d'armes du Régiment de Mouchy, qui ſe maria, par acte du 6 Janvier 1459, avec *Marie-Hélène de Kermellec*, fille d'*Armand de Kermellec*, & *de Keranraiz*, & de *Charlotte de Coëtivy* ; de ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Benjamin ;
3. Et Antoinette.

VII. Charles-François, Sire de la Boulaye, Chevalier, épouſa, par acte du 6 Mai 1500, *Iſabelle de Saint-Chamont*, fille de Noble Homme *Antoine*, & d'*Antoinette de Saint-Julien*, dont eſt iſſu :

VIII. Jacques de la Boulaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Jarrier, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui fut bleſſé à la bataille de Moncontour, & épouſa, par acte du 24 Janvier 1543, *Françoiſe de Bonnevie*, autoriſée par *Claire d'Ardes*, ſa mère, veuve de *Gabriel de Bonnevie*, Ecuyer. De ce mariage eſt iſſu :

IX. Nicolas de la Boulaye, Chevalier, Seigneur du Jarrier, Gouverneur du Comté de Lauraguais, préſenté à la Reine Catherine de Médicis au mois de Janvier 1581. Il fut nommé à ce Gouvernement par lettres & proviſions du Roi, portant en outre 4000 livres de penſion, du 1er Mai 1584. Il avoit épouſé, par acte du 19 Janvier 1570, *Marie de Harlay*, fille de *Robert*, Seigneur de Sancy, & de *Jacqueline de Morvilliers*. (Il eſt parlé de ce mariage dans Moréri, au mot Harlay.) Il en eſt ſorti :

X. Jacques de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Nuncq, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Commandant du Duché de Montpenſier, Ville & Château d'Aigueperſe, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, & Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint, le 20 Décembre 1604, par brevet ſigné du Roi, l'entrée de la Chambre & des Carroſſes de Sa Majeſté; l'enquête & les preuves furent faites, ſuivant le procès-verbal des Sieurs Brulau & Ruzé, Conſeillers d'Etat, en date du 3 Mars 1604,

& il obtint du Roi 4000 livres de penſion par brevet du 2 Mai 1620. Il avoit épouſé, par acte du 24 Janvier 1598, *Madeleine de Marillac*, fille de *Charles*, Ecuyer, Conſeiller, Maître d'Hôtel du Roi, & de Noble Dame *Marie de Chalvon*. (Voy. le P. Anſelme, tom. VI, pag. 555.) De ce mariage vinrent :

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Montgeorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec *Madeleine de la Souche*, mort ſans poſtérité ;
2. Charles-François, qui ſuit ;
3. Valence, mariée à *Gilbert Audier ;*
4. Et Jeanne, mariée à Meſſire *de Rouſſillac.*

XI. Charles-François de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Relac, Enſeigne au Régiment des Gardes, obtint, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1668, maintenue de ſa nobleſſe & confirmation de l'entrée de la Chambre & des Carroſſes du Roi. Il avoit épouſé, par acte du 3 Janvier 1654, *Chriſtine de la Croix*, fille de *Claude*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Morvilliers, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Antoine, mort ſans poſtérité ;
3. Et Marguerite, mariée à *Chriſtophe de Sadron*, Ecuyer, morte auſſi ſans poſtérité.

XII. François de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Bierre, comparut au ban du Bourbonnois, ſuivant le bordereau du 1er Avril 1692 ; ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment de Piémont, Infanterie. Il avoit épouſé, par acte du 21 Octobre 1688, *Marie de Saint-Julien*, fille de feu *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Chaſſaigne, & de *Marie de Rochefort*, dont ſont iſſus :

1. Gilbert, qui ſuit ;
2. Nicolas, marié à N... *du Buiſſon de Chaumarty*, fille d'*Alexandre*, & de *Dominique de Baud*, dont poſtérité dans la perſonne d'Ambroise de la Boulaye, Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, & petit-fils de Nicolas.

XIII. Gilbert de la Boulaye a été Lieutenant au Régiment de Brie, Infanterie, ſuivant ſon brevet du 18 Juillet 1711. « Il vendit une dîme inféodée en blé, par tranſaction paſſée à Aigueperſe, le 25 Août 1751, à S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans ; tranſigea, le 20 Septembre 1759, avec François de Fontanges, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Poitou, ſous l'autorité de ſon épouſe, & teſta le 20 Juin 1762, par acte paſſé devant *Deleau*, Notaire Royal à Charron ; il y eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Bierre ;* il y nomme ſon épouſe tutrice de leurs enfans, & pour curateur le Sieur *du Buiſſon*, Comte de Douzon. » Il avoit épouſé, par acte du 6 Janvier 1737, *Marguerite-Perrine de Vernoy*, fille de Meſſire *Louis*, Ecuyer, & de *Gilberte Lucron*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Joseph-Nicolas, qui ſuit ;
2. Marie-Anne, mariée, en 1759, à *Sébaſtien de Chauvigny de Blot*, dont poſtérité ;
3. Madeleine, qui vit ſans alliance ;
4. Et Marie, mariée, par contrat inſinué à Clermont-Ferrand, le 7 Mai 1774, à Meſſire *Etienne*, Vicomte *d'Uſſon de Poiſſon*, Chevalier, Seigneur de Broglet, ancien Officier de Marine, dont poſtérité.

XIV. Charles-Joseph-Nicolas de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Bierre & de Marillac, « baptiſé le 26 Décembre 1743, » retiré en 1775, avec commiſſion de Capitaine au Régiment de Guyenne, entré la même année aux Chevaux-Légers, où il ſert encore, a épouſé, le 20 Février 1770, par acte reçu par *François*, notaire, *Jeanne-Geneviève-Françoiſe le Turcq*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, & de noble *Perronne-Françoiſe le Mahieu*, autoriſée par *François le Mahieu*, Chevalier, ſon oncle. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-Charles, né à Calais, Diocèſe de Boulogne, le 1er Août 1771, excorporé dudit Diocèſe le 20 Novembre 1780, incorporé dans celui d'Autun les mêmes mois & an, & tonſuré le 5 Décembre de la dite année ;
2. Pierre-Paul-Rémy-Séraphin, né le 11 Novembre 1773 ;
3. Hugues-Jacques-Marcien, né le 17 Février 1775 ;
4. Pierre-Charles-Marie, né le 11 Février 1776 ;
5. Charles-François, né le 24 Février 1782.
6. Marie-Eugénie, née le 31 Mai 1778 ;
7. Sophie-Julie-Monique-Valence, née le 4 Juin 1779 ;
8. Et Victoire-Pauline, née en 1781 ;

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, poſées 2 & 1 ; les 2 du chef ſoutenues chacune d'une moucheture d'hermine d'argent ;* comme on les voit ſculptées en marbre ſur le mauſolée de Jacques de la Boulaye, Gouverneur des

Ville, Château & Duché de Montpensier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, &c., dans la Chapelle des Dames Clariftes, à Aigueperfe, & ailleurs.

LABOULIE, en Provence: Famille dont il eft parlé dans l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 49.

LIBÉRAL DE LABOULIE, Secrétaire du Roi en Grande Chancellerie, époufa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Efpréaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, enfuite Commandant dans la ville de Calais, où il fe maria.

JEAN-FRANÇOIS DE LABOULIE, Seigneur des Aigalades, reçu Confeiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolyte de Pifani de Saint-Laurent*, de laquelle eft iffu:

PIERRE DE LABOULIE, reçu dans la charge de fon père en 1738, qui avoit époufé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont:

PIERRE-JOSEPH, Ecuyer. (Nous ignorons les armes de cette Famille, ainfi que fon état actuel.)

* LABOURD (LE), Pays de Gafcogne, dont Bayonne eft la Capitale. De la domination des *Romains* il paffa fous celles des *Wifigoths*, & enfuite fous celle des *François*. C'eft une des premières contrées où les Gafcons s'établirent. Les Sarrafins y firent auffi quelque féjour, &, après qu'ils eurent été chaffés du Royaume, le LABOURD fut foumis aux Ducs de Gafcogne & fuivi le fort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 jufqu'en 1205, que JEAN-*fans-Terre*, Roi d'Angletere & Duc de Guyenne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, CHARLES VII expulfa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à fon Domaine. Depuis ce tems, tout le pays du LABOURD s'eft fignalé par une fidélité conftante pour la France.

LABRETESCHE (DE) Voy. BRETESCHE (DE LA).

LABRIFFE (DE). Voy. BRIFFE (DE LA).

LABROUE (DE) & mieux DE LA BROUE, en Poitou. Cette Famille eft plus connue aujourd'hui fous le nom de VAREILLES. Elle fubfifte en plufieurs rameaux, & remonte à

I. JEAN DE LA BROUE, qualifié *noble* & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèfe de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans:

FRANÇOIS, qui fuit;
Et AMAURY, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arrière-ban de la Nobleffe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. FRANÇOIS DE LA BROUE époufa, le 22 Octobre 1458, noble *Allunguette de Pellegrin*, dite *de Valfergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèfe de Cahors. De ce mariage vint:

III. PHILIPPE DE LA BROUE, qui d'*Huberte de Lefcars*, fa femme, eut pour fils:

IV. OLIVIER DE LA BROUE, qui s'eft marié à *Sufanne du Montois*, dont:

1. SALVY, qui fuit;
2. Et MARTIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Goudelon*, établie en Languedoc. Voy. BROUE (DE LA), tom. IV, col. 328 & fuiv. de ce *Dictionnaire*, où cette branche eft rapportée.

V. SALVY DE LA BROUE, Seigneur de Boiffet, époufa *Antoinette de Coftaing*. Leurs enfans furent:

1. GASPARD, qui fuit;
2. & 3. HENRI, Seigneur de Villefreto, & PIERRE;
4. Et LOUISE, Religieufe à l'*Ave-Maria* de Touloufe.

VI. GASPARD DE LA BROUE, Seigneur de Boiffet, époufa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume*, Confeiller au Parlement de Touloufe. Il en eut:

SALOMON, qui fuit;
Et FRANÇOISE.

VII. SALOMON, Seigneur DE LA BROUE & de Pouyaud, Châtelain de Rochereau & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi HENRI IV, & Ecuyer du Duc d'Epernon, époufa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrière & de Fontenille, & d'*Antoinette Paute*. Cette *Jeanne Guy* fe remaria à *Jean de Ruftaing*, Seigneur de Clain. De fon premier lit elle eut:

1. JEAN-LOUIS, Seigneur DE LA BROUE, de Dignac & de Pouyaud, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epernon, au fiège de Montauban en 1625. Il fervit dans la Brigade de la Nobleffe d'Angoumois, au ban convo-

qué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte de Nançay en 1636;
2. Bernard, qui suit;
3. Luce, mariée, en 1618, à *Charles Desmier*, Seigneur du Roc, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs *du Roc*, de *la Remigère*, *du Montet*, de *la Carrelière*, &c.;
4. Et Marie, femme de *Jean-Louis Desmier*, Seigneur de Nutin. Sa postérité s'est éteinte à *Gaspard Desmier*, Seigneur de Montenat, mort sans enfans en 1751.

VIII. Bernard de la Broue, Seigneur de Pouyaud, épousa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Exempt de ses Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autesa, & de *Marguerite d'Aloue*. Leurs enfans furent:
1. François, qui suit;
2. Pierre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
3. André, Seigneur de la Broue, des Verrières & de Pouyaud, Major du Régiment Royal des Cravates, Gouverneur de Bastogne, Chevalier des Ordres Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épousa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique:
   Marie-Monique, laquelle épousa, le 25 Mars 1698, Louis de la Broue, son cousin. Etant devenue veuve, elle se fit Carmélite à Poitiers en 1733, & mourut Sous-Prieure des Carmélites de Niort en 1737.
4. René, Seigneur de Bouesse & de la Mothe-d'Autesa, Lieutenant au Régiment de Rennel, marié en Franche-Comté. Il eut postérité, mais elle ne s'est pas fait connoître;
5. Luce-Marguerite, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaise & de Gorce. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs de *Reyrac*, de *Malbert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucourt-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Montbron* descendent chacun d'une *Laurent*, fille de Luce-Marguerite de la Broue;
6. Et Jacquette, Prieure des Bénédictines de Civray;

IX. François de la Broue, Seigneur de Vareilles & de Pouyaud, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épousé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerite Hélyes de la Roche-Aynard*, fille de *Jean*, Comte de la Roche-Aynard, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Monpipeau*. De cette alliance il a eu:
1. Louis, qui suit;
2. Marguerite, mariée, 1° le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Baron de Mons; & 2° à *François Chardebœuf*, Seigneur d'Etruchats. Elle est morte sans enfans en 1738;
3. Louise, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734;
4. Et Catherine-Françoise, Religieuse à Fontevrault, morte en 1702.

X. Louis de la Broue, appelé *le Marquis de Vareilles*, née en 1664, Seigneur, Baron de Sommières, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autesa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épousé, le 25 Mars 1698, Marie-Monique de la Broue, sa cousine, mentionnée ci-dessus, fille d'André, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage sont issus:
1. Jean-François, qui suit;
2. Jean-Marie, rapporté après son aîné;
3. François, né le 15 Octobre 1714, appelé *le Baron* de la Broue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a servi dans les trois Escadrons de la Noblesse du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, qu'il a épousée le 21 Septembre 1743, fille d'*Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villesèche, la Bonnardelière & Cerzé, & de *Marie des Gittons-de-Cerzé*, il a cinq filles, savoir:
   1. Charlotte-Céleste-Françoise-Julie, appelée *Mademoiselle* de la Broue, née le 13 Avril 1745;
   2. Elisabeth-Marguerite, appelée *Mademoiselle d'Exireuil*, née le 14 Mars 1746;
   3. Anne-Marie-Félicité, appelée *Mademoiselle d'Aubigny*, née le 13 Avril 1747;
   4. Jeanne-Adelaïde, appelée *Mademoiselle de Faye*, née le 10 Août 1748;
   5. Et Marie-Joséphine-Rosalie, appelée *Mademoiselle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750.
4. Louise-Antonine, née le 18 Novembre 1712, appelée *Mademoiselle de Vareilles*,

Religieuse Supérieure de l'Abbaye de Fontevrault, & Secrétaire de l'Ordre;

5. Et Charlotte-Louise, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joseph de Villedon*, Seigneur de la Chevrelière, Gournay, la Seguinière & des Plats, dont des enfans. Voy. VILLEDON.

XI. Jean-François de la Broue, appelé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Assais, terres qu'il a cédées à son fils aîné, a servi dans le second Escadron de la Noblesse du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épousé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Assais*. Leurs enfans sont :

1. Auguste-Jean-François-Antoine, qui suit;
2. François-Henri, appelé l'*Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire Général du Diocèse de Metz, Trésorier & Chanoine de la Cathédrale;
3. Joseph, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommières*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly en 1761 ;
4. Marie-Anne-Françoise, dite *Mademoiselle* de la Broue, née le 29 Novembre 1739, Religieuse à Fontevrault ;
5. Marie-Marguerite, dite *Mademoiselle de Vareilles-Sommières*, née le 10 Novembre 1740 ;
6. Et Marie-Henriette, appelée *Mademoiselle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. Auguste-Jean-François-Antoine de la Broue, appelé *le Baron de Vareilles-Sommières*, né le 1er Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Assais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Couilly, de Gérême, du Briais, &c., en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 jusqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Cassel en 1761 & 1762, & servoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps Royal d'Artillerie en 1765. Il a épousé, le 6 Juin 1763, *Elisabeth de la Barre de Martigny*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtières, des Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gérême & du Briais, Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélène de Lauzières-de-Cardaillac*, Comtesse de Thémines. De ce mariage sont issus :

1. Louis-Félix-Jean-François-Antoine, né le 10 Août 1765 ;
2. Victor-Charles-Jean-François-René, né le 26 Juillet 1766;
3. Et Hortense-Guyonne-Elisabeth-Radégonde, née le 12 Septembre 1764.

XI. Jean-Marie de la Broue, appelé *le Comte de Vareilles*, second fils de Louis, & de Marie-Monique de la Broue, sa cousine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autesa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, mort le 1er Octobre 1764, avoit épousé, le 9 Novembre 1731 *Radégonde de Marcillac*, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laissé de son mariage :

1. Nicolas-Marie, qui suit ;
2. Thibaut, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine;
3. Et Anne-Marie-Jeanne, appelée *la Vicomtesse de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... *de Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. Nicolas-Marie de la Broue, appelé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autesa, la Moye, &c., en Poitou, de Montry, &c., en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a épousé, le 10 Septembre 1759, *Louise-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comtesse du Saint-Empire Romain, dont sont issus :

1. N... de la Broue, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain ;
2. Et une fille, née le 13 Janvier 1764, Comtesse du Saint-Empire Romain.

Jean de la Broue, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable*, 2 & 1.

François, en 1458, les quitta, en épousant une *Valsergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet du même, renversé en pointe*, avec la devise : In manibus Domini sors mea.

Bernard, en 1624, y ajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui est : *d'argent, à 3 fermeaux*, ou *boucles de sable en fasce*, & mit *une main*, au lieu *du gantelet*.

Louis, en 1680, ôta le chef de la Famille de *Guy*, & fixa les armes de la sienne, comme elle les porte encore aujourd'hui, savoir : *écartelé, aux 1 & 4, burelé d'argent & de gueules, aux fusées de sable sans nombre, rangées en fasce, brochantes sur le tout*, qui est de Hélyes de la Roche-Aynard; *aux 2 & 3 fascé, nébulé d'argent & de gueules*, qui est de Rochechouart; & sur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main du même en pointe, posée en pal*, qui est de la Broue. Couronne Ducale (la branche aînée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Devise : In manibus Domini sors mea. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du surtout de l'écu, indifféremment assis dans un nuage, ou debout, soutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun desquels est écrit le cri d'armes :* cum virtute nobilitas.

Cette Famille est alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maison de *Sassenage*; par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puyrobert*; par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbezières*, de *la Tour-Girard* & d'*Aloue*; par *Gabrielle-Emerite Hélyes de la Roche-Aynard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart, Saulx-Tavannes, la Baume-Montrevel, Laval-Montmorency, la Rochefoucauld, Aumont, Luxembourg, Montalembert, Turpin de Crissé, Neuchèze*, &c. (*Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VII, pag. 299 & suiv.)

LAC (du), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un Bernard du Lac, qui servoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

Bertrand du Lac, Chevalier, Seigneur de Neuville, acquit les terres de Chamerolles & des Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il est auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa première femme fut N... *de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit *de la Tour de Mornay*, dont descend la première branche des Seigneurs *d'Ouville*. Sa seconde femme fut *Pernette de la Lande*, fille du Seigneur *de Mont-Poulain*, de laquelle sortit :

Lancelot du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536, qui avoit épousé 1° *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1519, *Louise de Coligny*, veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'Huisseau, près de Melun, de laquelle il eut :

Claude, qui suit;

Et Marie, femme d'*Antoine de Cugnac*, aïeul du Cordon Bleu.

Claude du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de son père, épousa *Louise de Juvigny*, dont :

Lancelot du Lac, IIe du nom, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622, qui avoit épousé, 1° en 16.., *Marie Pot*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chemeault, & de *Georgette de Balsac*; & 2° *Catherine du Puy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de d'Ouarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit vint :

1. Gaspard, qui suit;

Et du second lit il eut :

2. N... du Lac, qui ne laissa point d'enfans de *Claude de Villebrune*;
3. Et Louise, Dame de Châteauvieux & de Courbanton, morte sans laisser d'enfans de son mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de Claireau, dans la Forêt d'Orléans.

Gaspard du Lac, Seigneur du Coudray, se maria avec *Charlotte du Puy*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Prunelé*, dont :

Lancelot du Lac, IIIe du nom, Seigneur de Chamerolles, qui n'eut de *Louise Remond*, sa seconde femme, morte en 1636, qu'une fille,

Charlotte, Dame de Chamerolles, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Malot* & *Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de*

Brafchoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fils de *Triftan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Efther de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de MONTEREAU, *&c.*

Cette branche fubfifte dans la poftérité de CLAUDE DU LAC, Seigneur de Montereau, qui, étant obligé de fe retirer en Lorraine, laiffa fa Terre à AUGUSTIN DU LAC, fon frère puîné, qui la vendit à *Jean Delpech*, Seigneur de Méréville, Confeiller de Grand'Chambre, fous la réferve d'une penfion viagère, dont il jouit jufqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit époufé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné,

LAURENT-MARIE DU LAC, qui s'eft marié, à Nancy, le 15 Février 1688, à *Louife-Françoife Michelet*. Il en eut :

1. LOUIS-LAURENT, qui fuit;
2. NICOLAS-LAURENT, dit *Montereau*, marié, le 1er Mai 1728, à *Elifabeth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744;
3. PIERRE-CHARLES, marié, à Capoue, à *Marie-Angèle Ombriani*, fille de *Patrice*, dont pour fille unique,
   ELISABETH, née à Crémone, baptifée par l'Evêque du lieu.
4. N... DU LAC, morte fans alliance, âgée de 24 ans;
5. Et une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec fa mère, à Lay-Saint-Chriftophe, près de Nancy.

LOUIS-LAURENT DU LAC, dit *Montereau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince Charles de Lorraine, pour le fervice de la Reine de Hongrie, a époufé *Anne du Moulin*, dont il a laiffé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été fous la tutelle de N... LAURENT, leur oncle, favoir :

1. JEAN-BAPTISTE, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine;
2. Et PAUL, né en 1729.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 rofes d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri du même.*

LAC (DU), Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

LUCRÈCE DU LAC DE MONTVERT, née le 2 Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'ARNAUD, Seigneur DU LAC, qui vivoit en 1398, étoit fon fixième aïeul.

JACQUES DU LAC-VIVIER, Docteur en Droit, ci-devant Juge Mage de Foix, fut Confeiller au Grand Confeil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, fous la réfignation de François Séguier, prêta ferment entre les mains du Chancelier, le 1er Mars 1560, & au Grand Confeil à Melun le 11 du même mois.

Les armes : *de gueules, à l'écuffon d'argent.*

* LACANORGUE ou LA CANORGUE, Fief avec haute, moyenne & baffe Juftice, au Comtat Venaiffin, Diocèfe d'Apt, érigé en *Comté*, par Bref du Pape BENOÎT XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Jofeph de Meri*, IIIe du nom, Comte de *la Canorgue*, enregiftré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. Voy. MERI.

* LACÉPÈDE, Terre & Seigneurie en Agénois, érigée, au mois d'Octobre 1653, en faveur de *Marc-Antoine de Las-de-Lacépède*, Seigneur de *Lacépède* & de Gayon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Confeiller d'Etat & Commandant en chef en la Province de Guyenne. Elle paffa, par hérédité, à fon petit-neveu, *Jean-Jofeph-Médard*, Comte *de la Ville-fur-Illon*, Seigneur de *Lacépède*, Coupat, Plaifance, Cadillac, & autres lieux, qui, de fon mariage avec *Marie de Lafont*, Dame de Maleden, &c., eut pour fils unique, *Bernard-Germain-Etienne*, Comte *de la Ville*, appelé *le Comte de Lacépède*, né le 26 Décembre 1756, Membre de plufieurs Académies, Colonel des Troupes de l'Empire, &c., non marié. Voy. VILLE (DE LA).

LACS (DES) ou LAC (DU). Ce nom, qui eft connue en Guyenne, dès le XIIe fiècle, fe trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'eft une ancienne Nobleffe qui a poffédé dans cette Province, ainfi que dans l'Agénois & le Quercy, des Terres & Seigneuries confidérables. Elle eft alliée aux meilleures Maifons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au fervice de nos Rois, & a donné plufieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres, actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336 cette Famille possédoit la Seigneurie *des Lacs*, à laquelle on ne fait si elle a donné son nom, où si elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boësse & du Quérut. Dans ce siècle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Quercy, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent plusieurs attaques à soutenir contre les Anglois, maîtres de presque tous le Pays; ils prirent ce Château & le brûlèrent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des vestiges de l'antiquité de cette Noblesse dans des manuscrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il est fait mention de 5 ou 600 arrentemens, hommages & reconnoissances, rendus à la Maison DES LACS, par leurs vassaux. Ces manuscrits sont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en soit de son antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoissance, & dont l'existence est prouvée, & sa postérité, par contrats de mariage, testamens & autres titres, est

I. THOMAS DES LACS, qui est qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Bousquet & d'Arcambal*, dans son contrat de mariage (écrit en latin, où il est nommé *Nobilis, Miles*, DE LACUBUS, *de Bosqueto Dominus*, &c.), retenu par *Jean Senbuazel*, Notaire de Flaugnac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiselle N... *de Beaufort*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on aperçoit dans le nom & dont les armes, semblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit son nom de la Terre & Seigneurie *des Lacs*, l'une des premières & des plus considérables *Baronnies* de cette Province, dès le Xe siècle; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Quercy, où cette Famille possédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Bousquet ou Bosquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Justice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter bannière. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui se dit son fils, dans son testament de l'an 1318, par lequel il institue pour héritier son fils, qui suit.

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épousa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montsaran*, fille de noble *Archambaud*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. & 2. GUILLAUME, qui suit; & RAMOND, Chevaliers. Ils fondèrent ensemble les Chapellenies de Toussaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*, à Lauzerte en Quercy. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, l'an 1463, est qualifié de *noble Chevalier*, & de *Seigneur du Bousquet*, sur son tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, Ier du nom, Chevalier, se maria, par contrat du 12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble N... *Dejean*, Baron de Saint-Projet, descendant de celui qui avait accompagné le Roi SAINT LOUIS en Terre Sainte. Il en eut :

1 GUILLAUME, qui suit ;
2. AMADOUR, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en présence de plusieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes ; dota HÉLÈNE & JEANNE DES LACS, ses deux nièces, de 490 moutons d'or, & fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, au tombeau de ses ancêtres ;
3. JEAN, Official & Grand Vicaire de Cahors;
4. Et SOUBIRANE ou SOUVERAINE, morte, à ce que l'on croit, sans alliance.

Depuis GUILLAUME Ier, toute la filiation des branches de la Maison DES LACS, connues sous les noms de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Bousquet*, *des Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, est prouvée par les contrats de mariage, testamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre presque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont souvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domestique* fourni.

V. GUILLAUME DES LACS, IIe du nom, Chevalier, épousa noble *Comtesse de Rouzet*, issue de la Maison de *Montsarat-d'Orgueil*, fille unique & héritière de noble *Armand*, Comte *de Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritière aussi de cette illustre Maison, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guansida de Santo-Jorio*.

Bertrand Dadoul donna en mariage à fa fille la Terre du Poujoulat, & légua enfuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce GUILLAUME, qui eut de fon mariage :

1. RAMOND, qui fuit;
2. ANTOINE, Seigneur DES LACS, Protonotaire Apoftolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la nobleffe la plus confidérable. Il eft qualifié *noble & puiffant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à GILBERT DES LACS, fon neveu, Seigneur du Repaire-des-Lacs;
3. JEAN, Gouverneur de Navarre;
4. HÉLÈNE, que l'on croit morte fille;
5. Et JEANNE, mariée à noble & puiffant Chevalier *Iffon de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélène de Roquefeuil*, fa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins qui venoient de la Terre Sainte, au lieu appelé depuis *l'Hofpitalet*, en Quercy. Elle eft nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, *de Lacu*, &c.

VI. RAMOND DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., parle de noble *Cécile de Tautaureffe*, fa femme, dans le teftament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de fon fils aîné, qu'il inftitue fon héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à fes autres enfans. De fon mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINE, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, qui fut tué avec PIERRE & SICARD DES LACS, fes neveux, auffi Chevaliers du même Ordre, au fameux fiège de Rhodes fait par les Turcs;
3. GILBERT, Chevalier, mort jeune;
4. Et HÉLÈNE, mariée, lors du teftament de fon père, avec N... *de Folmont*, Sénéchal du Quercy, de l'Agénois & de Gafcogne.

VII. JEAN DES LACS, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., furnommé *Lou Capitani*, fervit avec diftinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugnac, qu'il avoit eu commiffion d'attaquer, & obtint des certificats de M. de Savoie, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les fignalés fervices qu'il rendit au Roi. Il époufa 1° *Hélène de Folmont*; & 2° *Finette du Rozet*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui fuit;
2. MARIE, femme de noble *Aroux de Sézenbal*.

Et du fecond lit vinrent :

3. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après;
4. PIERRE, dit *l'aîné*, Evêque de Montauban;
5. & 6. Autre PIERRE, dit *le jeune*; & SICARD, Chevaliers de Saint-Jean de Jérufalem, tués au fiège de Rhodes, fait par les Turcs, avec ANTOINE DES LACS, leur oncle.

VIII. JEAN DES LACS, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, fervit avec diftinction, comme il fe voit par les certificats de M. de Savoie, Amiral de France, & du Duc de Villars, fon parent. S'étant emparé du Château de Flaugnac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commiffion du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin fuivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Névèges, de faire guet & garde dans fes Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit fon teftament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit époufé, par contrat paffé devant *Luffaffeau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble N... *de Rozières*, fille de N... *de Rozières*, Baron des Craux, Jefpactes, &c., dont vint:

IX. BARAS DES LACS, Chevalier, qui obtint du Marquis de Montpezat, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvelé le droit qui lui avoit été accordé, ainfi qu'à fon père, de faire faire guet & garde dans fes Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Névèges. Le 28 Mars 1601, il fut auffi rendu en fa faveur un Arrêt du Parlement de Touloufe, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Touffaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit fon teftament au Château de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que fon corps fut tranfporté dans l'Eglife de fon Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble JEAN DES LACS, fon père. Il avoit époufé, par contrat reçu par *Caftelly*, Notaire Royal (dans lequel il fe qualifie de *noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur des Lacs*, de *Brettes*, *&c*. Ce contrat eft figné par Noble Pierre de Parazols, Seigneur dudit lieu; Renaud de Douvierque, Seigneur de Carratier; *de la Peyrière*, Seigneur de la Baftide, de Luftrac, &c.), noble *Gabrielle de la Peyrière*, fille de noble *Vincent*, Seigneur

de la Baſtide, & de noble N... *de Luſtrac*. Ses enfans furent :

1. Vincent, qui ſuit ;
2. Pierre, dont on ignore le ſort ;
3. Anne, Religieuſe au Couvent du Puget ;
4. Jeanne, mariée à *Guyon d'Aragny* ;
5. Et Antoinette, mariée à *Jean de Domergue*, Seigneur de Montbel, frère d'*Armand*, Seigneur de Salavel.

X. Vincent des Lacs, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permiſſion de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1620, noble N... *de Ramond*, fille de noble *Joſué*, Seigneur d'Auty, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, en préſence de *Pierre de la Peyrière*, Seigneur de la Baſtide; de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu, & autres proches parens dudit noble des Lacs, lequel eut pour enfans :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jacques, appelé *le Chevalier* des Lacs, Capitaine d'Artillerie, par commiſſion de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la ſuite de ſes bleſſures ;
3. Et Guillaume, appelé *le Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambault, tué au ſervice du Roi.

XI. Pierre des Lacs, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, &c., ſervit le Roi avec diſtinction, & fut maintenu dans tous les privilèges de ſon *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1633, noble *Marguerite de la Garde*, & fit ſon teſtament devant *Nozière*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua pour héritier principal & noble. Ses enfans furent :

1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ;
2. Autre Pierre, dit *le jeune*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique ;
3. Marc, auteur de la branche des Seigneurs de *Caſtanet*, rapportée ci-après ;
4. Pierre-Paul, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix ;
5. Et Gabrielle, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. Pierre des Lacs, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, de Cadillac, obtint le 22 Août 1699, un Arrêt des Commiſſaires députés par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, par lequel ils le déclarèrent *d'une nobleſſe ſi ancienne, qu'il n'eſt mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, qu'ils ſupplient d'y avoir égard*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine de Roaldez*; & 2° en 1690, N... *de Jougla-de-Montagut*. Il eut du premier lit :

1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ;
2. Gabriel, Capitaine de Fuſiliers ;
3. Jean, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiège de Landau ;
4. Marc, mort jeune ;
5. Isabeau, dont on ignore la deſtinée.

Et du ſecond lit vinrent :

6. Vincent, auteur de la branche des Seigneurs de *Cadillac*, rapportée ci-après ;
7. Autre Pierre, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur des Villottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épouſé, en 1745, noble N.... *de Gatignol*, Dame de Plagnes, dont il n'a point d'enfans ;
8. Honoré, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy ;
9. Et autre Gabriel, Eccléſiaſtique.

XIII. Pierre des Lacs, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, épouſa, en 1700, *Françoiſe de Regourd*, dont :

1. & 2. Marc & Ambroise, morts en bas âge ;
3. Marc-Antoine, qui ſuit ;
4. Isabeau, morte ;
5. Et Françoise, Dame de Brettes, vivante, ſans alliance.

XIV. Marc-Antoine des Lacs, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été bleſſé dangereuſement à la bataille de Guaſtalla, fut obligé de quitter le ſervice. Il a épouſé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange-de-la-Coſte*, dont il a :

1. Françoise, mariée à *Louis le Franc*, Ecuyer ;
2. Et Jacquette, appelée *Mademoiſelle de Saint-Benoît*, non encore mariée en 1765.

BRANCHE
des Seigneurs de Cadillac.

XIII. Vincent des Lacs, Chevalier, Sei-

gneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, IIe du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de N... *de Jougla-de-Montagut*, fa feconde femme, fe maria à Lizac en Quercy, l'an 1729, avec *Marie-Anne de Molinet*, & fit fon teftament en 1730, en faveur de fon fils aîné, qu'il inftitua pour héritier principal & noble. Ses enfans font :

PIERRE, qui fuit ;
Et THÉRÈSE, Religieufe au Puget en Quercy.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a époufé, en 1745, noble *Madeleine de Vignals de la Tour*, dont il a eu :

HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ;
Et JEANNE, Demoifelle.

BRANCHE
des Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caftanet, troifième fils de PIERRE, Ier du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, fe maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Paignot, & de *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, fœur de noble *Godon de Loupiac*, & en eut :

1. VINCENT, qui fuit ;
2. Et N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caftanet, de la Bonandie, a été Lieutenant des Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le fervice, ayant été réformé. Il a époufé, par contrat paffé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Rofe de la Combe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de noble Dame N... *de Genton-de-Villefranche*, dont :

1. & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas âge :
3. JACQUES-BÉNIGNE, Eccléfiaftique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appelé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèfe d'Albi ;
4. MARIE-JEANNE, vivante ; on ignore fi elle eft mariée ;
5. MARIE-GENEVIÈVE-RADÉGONDE, morte en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, fa feconde femme, fervit avec diftinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le fervice du Roi, par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy, il fut bleffé dangereufement à un combat qui fe donna près de cette Ville, & mourut à Agen, où il fit fon teftament, le 17 Septembre 1536. Il avoit époufé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Boufquet*, ou *du Bofquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble N... *du Boufquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de N... *de Marville*. Elle étoit de la même famille que *Bertrand du Boufquet*, Archevêque de Naples, créé Cardinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Eglife Paroiffiale du Boufquet, aux voûtes de laquelle on voit fes armes (qui étoient : *d'or, à la croix de gueules, vidée, cléchée & fleurdelifée*, avec *des lions* pour fupports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368 ; & en 1371, le Collège de Périgord à Touloufe. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance :

PHILIBERT ;
Et FRANÇOIS, qui fuit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, Ier du nom, Seigneur de Pern, du Chantre, de Lou-Poujoulat, Baron du Boufquet & d'Arcambal, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi le 1er Mai 1570, avec le Baron de Luzech, & le Seigneur de Théron, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors par Lettres de provifions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebufiers, fuivant la montre faite alors. Il fit fon teftament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de fon premier mariage, & inftiftua pour héritier JEAN, fon fils aîné, & légua tous fes autres enfans, préfens & à venir, avec fubftitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé devant *Mibiole*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillac*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auffandre, dernier de fon nom, & d'*Andrée de Lille* ; & 2° *Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine*, Baron de Saint-Projet, la Baftide-Marnhac, Montefquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de fa première femme, dont la Maifon illuftre a pro-

duit dans 4 frères un Pape, fous le nom de Clément V, dans la perfonne de *Bertrand Goth*; un Connétable de France, mort fans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth*; un Cardinal dans celle de *Raymond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axifes Goth*, auteur de la dernière branche de cette ancienne Maifon :

1. Jean, tué au fiège de la Rochelle, contre les Calviniftes, fans avoir été marié;
2. Gilbert, qui fuit;
3. & 4. Marie & Marguerite, mortes fans alliance.

Et du fecond lit vinrent :

5. François, auteur de la feconde branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après;
6. Jacques, mort garçon;
7. Et Catherine, mariée à *Gafpard de Gaulejac*, Seigneur de Piac.

X. Gilbert des Lacs, Chevalier, Seigneur & Baron du Boufquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint, par grâce particulière, d'être relevé de fes vœux, ainfi qu'il paroît par une Bulle du Pape Clément VII, laquelle fut préfentée en original, en 1663, aux Commiffaires députés par l'Affemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand Prieuré de Touloufe, le 1er Décembre de cette année, pour recevoir les preuves de François, fon arrière-petit-fils. Il époufa, par contrat paffé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *Marguerite de Gautier de Savignac*, & fit fon teftament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de fes enfans, favoir :

Gilbert, mort fans être marié;
Et François, qui fuit.

XI. François des Lacs, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoulat, Baron de Pern, du Boufquet, d'Arcambal, & autres lieux, tefta le 4 Mai 1662, fit des legs à fes enfans, nomma fon époufe pour héritière, à la charge de rendre fon hérédité à fon fils aîné. Il époufa par contrat paffé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélène de Montratier*, fille de *François*, Seigneur de Favols, & d'*Hélène de Mondenard*. Lors dudit mariage, Gilbert, fon frère aîné, lui fit donation de tous fes biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Boufquet*, fon oncle, à la charge, par ledit François, Seigneur du Poujoulat, de porter le nom & les armes de la Maifon *du Boufquet*, avec celles de des Lacs. Il eut pour enfans :

Jean, qui fuit;
Et François, mort fans être marié, à la bataille de Lérida.

XII. Jean des Lacs, Seigneur & Baron du Boufquet, d'Arcambal, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis de Guebré, s'allia, par contrat paffé devant *Cabries*, Notaire, avec N... *des Vignes*, fille de *François des Vignes*, Seigneur de la Baftide, Puy-la-Roque, Belmont, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénélon*, & fit fon teftament le 31 Décembre 1686, en faveur de fes enfans, favoir :

1. Jean-François, dit *l'aîné*, qui fuccéda à fon père dans fa Compagnie de Cavalerie. Il fut bleffé à l'armée que commandoit le Maréchal de Luxembourg, en Allemagne, & mourut des fuites de fes bleffures à Landau, en 1636, fans avoir été marié;
2. Jean-François, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de Bagnères, de la fuite de fes bleffures;
3. Henri, auffi tué au fervice, fans avoir été marié;
4. Jean-Guy, Capitaine au Régiment de Champagne, qui fervit outre-mer, & mourut auffi fans alliance;
5. Et François, qui fuit.

XIII. François des Lacs, IIIe du nom, Seigneur & Baron du Boufquet, d'Arcambal, &c., d'abord reçu Chevalier de Malte le 1er Décembre 1663, fur fes preuves faites le 9 Mai précédent, fut Capitaine au Régiment de Champagne, Aide de Camp du Maréchal de Vivonne, & quitta la croix pour fe marier, après la mort de fes frères. Il époufa, 1° par contrat paffé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brouffe*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par acte paffé le 17 Novembre 1711, Elisabeth des Lacs, fa coufine au 3e degré, fille de François, Seigneur de Pern, & de Dame *Elifabeth de Beaumont*, dont il eut :

1. François-Antoine-Claude, qui fuit;
2. François-Jacques, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèfe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appelé *M. l'Abbé du Boufquet*;
3. François-Joseph, appelé *le Chevalier du Boufquet*, Colonel Général du Régiment de Rouergue en 1765

4. & 5. Marie-Ursule, & Françoise-Antoinette, reçues, l'une & l'autre, Dames de Justice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Quercy.

XIV. François-Antoine-Claude des Lacs, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bousquet, de Pasturac, de la Galessie, &c., d'abord Mousquetaire du Roi, a quitté le service, & a épousé *Marie-Victoire de Chevaille-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a:

XV. Marie-Victoire-Françoise des Lacs, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

SECONDE BRANCHE des Seigneurs de Pern.

X. François des Lacs, Ier du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de François, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bousquet & d'Arcambal, & d'*Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, sa seconde femme, se maria, par contrat passé devant *Cuquet*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec N.... *de Dayrac-de-Cantemerle*, dont:

1. Jacques, qui suit;
2. Georges, tué au siège de Fontarabie;
3. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *la Nauze* & *d'Audebran*, rapportée ci-après.

XI. Jacques des Lacs, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épousa *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut:

XII. François des Lacs, IIe du nom, Seigneur de Pern, qui se maria avec *Elisabeth de Beaumont*, dont:

Jacques, qui suit;

Et Elisabeth, seconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble François des Lacs, IIIe du nom, Chevalier, Baron du Bousquet & d'Arcambal, son cousin au 3e degré, mentionné ci-dessus.

XIII. Jacques des Lacs, IIe du nom, Seigneur de Pern, a épousé *Jeanne d'Escayrac*, fille de N... *d'Escayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriech, dont il n'a eu pour fille unique que

XIV. Françoise des Lacs, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriech, qui s'est mariée, par contrat passé au Château de Pern, le 30 Janvier 1744, avec *Arnaud-Sylvestre de Pellegrue*, Seigneur de Montagudet, ancien Capitaine au Régiment d'Eu & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. PELLEGRUE.

BRANCHE des Seigneurs de la Nauze & d'Audebran.

XI. Jean des Lacs, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c., troisième fils de François, Seigneur de Pern, & de N... *de Dayrac-de-Cantemerle*, épousa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayssac*, héritière de la Maison de *Jagot*, près de Caussade, dont il eut:

XII. François des Lacs, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui se maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Caussade), avec *Marguerite de la Combe*. Il en eut:

XIII. Jacques des Lacs, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui a épousé, par contrat passé devant *Boussac*, Notaire, noble *Jeanne de Beccais*, de laquelle sont issus:

Pierre-Jean, Ecclésiastique, appelé *l'Abbé de la Nauze*;

Et Marguerite, Demoiselle.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à* 3 *fasces de gueules; aux* 2 *&* 3 *de gueules, à la tour donjonnée d'argent; à la bordure d'azur, chargée de* 5 *fleurs de lis & de* 5 *besans d'or, alternés*. (*Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, tom. VII, pag. 505 & suiv.)

LADVOCAT, l'ADVOCAT ou LAVOCAT, en Bretagne; Famille noble qui porte: *d'azur, à la bande dentelée d'argent, accostée de* 3 *coquilles d'or*, 2 *&* 1.

LADVOCAT. C'est une Famille anoblie, dont étoit

Nicolas, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laissant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691,

Jean-Antoine Ladvocat, reçu Conseiller au Grand Conseil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier; il mourut sans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Eustache.

Louis Ladvocat, Seigneur de Sauveterre, fils de Louis-François, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Madeleine Dauphin*, fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épousé 1° *Marguerite de Rizaucourt*, morte

en Août 1702; & 2° *Marie-Anne des Croisettes*, morte le 21 Juillet 1763, fille de *Pierre*, Seigneur de Grandville, & de N... *Witasse*. Il a eu de ce second mariage:

Louis-François Ladvocat, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conseiller au Grand Conseil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758.

C'est ce que nous savons de cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 croissans, rangés d'or, & en pointe d'un lion léopardé du même, armé & lampassé de gueules.*

* LAERNE, Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1673, en faveur de *Gérard van Vilsteren*, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troisième Commissaire au renouvellement des Magistrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord: cette Noblesse est ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Ciriac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illustre, fit une donation entre vifs à *Guillierme* ou *Guillemette de Vins*, sa fille, femme d'Alexandre de Lafaye, laquelle donation fut acceptée par François de Lafaye, leur fils, qui suit, & petit-fils du donateur *Ciriac de Vins-de-Montignac*.

II. François de Lafaye étoit Maître d'Hôtel d'Ammanion ou d'Amanjeu, Cardinal d'Albret, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de provisions de Capitaine de ses Château, Terre & Juridiction de Montignac-le-Comte, Gouvernement vacant par la résignation de Messire de Caumont, Seigneur de Lauzun, de la Maison de la Force. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne se donnoit qu'à des personnes de distinction. Son père, Alexandre de Lafaye, lui constitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épousa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubusson*, fille de *Jean*, Seigneur de Miremont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternels & maternels, & d'*Isabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. De cette alliance vinrent:

1. Ammanion ou Amanjeu, qui suit;
2. Gabriel, auquel son frère aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert;
3. Et Guillemette, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sonnier*, Ecuyer, Sieur de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de sa dot.

III. Ammanion de Lafaye épousa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Pellissier*, fille de *Pierre*, & fit son testament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de son mariage:

1. Antoine, qui suit;
2. & 3. Catherine & Susanne, à chacune desquelles il veut qu'il soit payé 8000 livres, somme considérable dans ce tems-là, & que sa femme jouisse de tous ses biens, à la charge de les remettre à Antoine, son fils, lorsqu'il aura 25 ans.

IV. Antoine de Lafaye, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que Charles IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac; & Henri III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal de Matignon. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur de Campagnac de la Vassaldie, qui en mourut, & le Roi Louis XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grâce. Il fit son testament le 2 Janvier 1619, vécut longtems après, & voulut en faire exécuter les dispositions de son vivant. Il avoit épousé, 1° le 2 Février 1610, *Françoise de Sanaux*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Lissac*, Dame de Sanaux, qui la dotèrent de 4500 livres; & 2° *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit:

1. Pierre, qui suit;

Et du second lit vinrent:

2. François, qui eut pour son partage la Terre de Puygaulfier & Villac;
3. Gabriel, partagé du fief de Baubreuil & de la Terre d'Auriac;
4. Et Catherine, à laquelle Gabriel, son frère, fut chargé de payer 1500 livres pour sa dot. Dès 1609, Antoine de Lafaye, leur père, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commissaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, situé en la Paroisse d'Auriac, du fief de la Motte, de Villac & dépendances, Paroisse & Juridiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroisse de Saint-Crépin,

Juridiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cause du Comté de Périgord, & des dîmes de Milhac, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les dispositions de son testament. Il passa devant *Jalimier,* Notaire Royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec Pierre, son fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de sa mère *Françoise de Sanaux*. Ils les liquidèrent à 4500 livres, & Antoine paya à Pierre, son fils, 1500 liv. comptant; promit de lui payer le surplus, & fixa sa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. Pierre lui donna une quittance générale devant *Bacibe*, Notaire à la Sauvetat en Agénois, le 4 Juillet 1645.

V. Pierre de Lafaye épousa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y est qualifié *noble* Pierre de Lafaye, Ecuyer, fils à noble Antoine de Lafaye, dûment émancipé, & de feue *Françoise de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que son père ne le dota qu'en argent, & qu'il dissipa tout son bien. Il mourut 5 ans après son mariage, laissant trois enfans, savoir :

1. Cyrille, qui suit;
2. & 3. Etienne & François.

VI. Cyrille de Lafaye, Ecuyer, se maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec *Susanne Rigal,* dont :

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. 3. & 4. Anne, Isabeau & Marie, dont nous ignorons la destinée.

VII. Jean-Baptiste de Lafaye, Ecuyer, passa aux Isles de la Martinique, & y épousa, par contrat du 15 Avril 1724, *Marie-Rose le Curieux*. De ce mariage sont issus cinq fils & une fille, savoir :

L'aîné des garçons, nommé Lafaye-Bordon, est mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine;
Le second est Capitaine d'Artillerie;
Les troisième & quatrième, nommés Lafaye-de-Guerre & Lafaye-Baubrun, sont Lieutenans d'Infanterie, par commission de Sa Majesté;
Le cinquième, nommé Lafaye-Dufon, est Lieutenant en 1773, dans le Régiment Royal-Marine;
Et la fille s'est mariée à N... *de la Tour du Pin-Mautauban*.

Un certificat du Comte *d'Hemery,* ancien Gouverneur des Isles du Vent, du 11 Mars 1772, prouve que cette Famille de Lafaye vit noblement à la Martinique, qu'elle y est dans une grande considération, & qu'ils sont tous au service du Roi.

Un autre certificat du Chevalier de la Vallière, Gouverneur, Lieutenant Général des Isles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve aussi que les Messieurs de Lafaye se sont toujours distingués pour le service du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent sur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans du même.* (Généalogie rédigée & extraite sur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez Cailleau, rue Saint-Séverin, remplie de fautes d'impression, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la suite de laquelle se trouve plusieurs contrats de mariage, des testamens, transactions, les Lettres Patentes de Charles IX & de Henri III, dont on a parlé; l'hommage de la Terre de Lafaye, faite au Roi par Antoine de Lafaye, les Lettres de grâce de Louis XIII à lui accordées, &c.; ce qui prouve la filiation suivie de cette Famille.)

LAFITE (de) & mieux de la FITE de PELLEPORC, ancienne Noblesse établie en Champagne & à Toulouse, dont nous avons déjà parlé dans la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 305 & suiv.

Pierre de la Fite de Pelleporc, Seigneur de Goussaincourt, Prévôté de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la première branche, ayant été assigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Noblesse, produisit les preuves de la sienne depuis 1225, par 12 générations sans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conseil du 12 Février 1665, au rapport de M. Colbert, & maintenu par un autre du 12 Mars 1670.

I. Pierre de la Fite est qualifié *Damoiseau* l'an 1275, dans la Charte de franchise, retenue par *Guillaume Guillemin,* Notaire à Toulouse, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit Co-Seigneur. Il eut pour enfans :

1. Gérard, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline;*
2. Et Gaillard, qui suit.

II. Gaillard de la Fite, Damoiseau, épousa, par contrat du 1er Avril 1308 (reçu par *Guillaume Clavel* & *Bertrand de Plussan*, No-

taires de Launac), *Marquise de Baulac*, dont vinrent :

Gérard, & Jean, qui fuit ;

III. Jean de la Fite, Damoifeau, Co-Seigneur de Pelleporc, époufa 1° *Honorée de Caylus;* 2° *Gérarde de Saubole;* & 3° *Cébélie de Folquier*. Du premier lit il eut plufieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. Fortanier de la Fite, Damoifeau, Seigneur de Pelleporc, inftitué héritier univerfel par Jean, fon père, l'an 1371, qui laiffa de fa femme, qu'on ne connoît point :

Bernard, qui fuit ;
Et Philippe, veuve de *Sance de la Mante*, Seigneur d'Aulhac.

V. Bernard de la Fite, Damoifeau, Seigneur de Pelleporc, époufa, par contrat du 8 Juin 1464 (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Touloufe), *Marguerite de Rouffiac*, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Jacquette, femme de *Pons d'Arpajon ;*
3. Et Bertrande, mariée à *Bernard de Dieupentale.*

VI. Jean de la Fite, IIe du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galiane*, des Comtes de l'*Isle-Jourdain*, fon époufe :

Antoine, & Odet, qui fuit ;

VII. Odet de la Fite, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Touloufe, & Maréchal des Logis de la Compagnie de 50 Lances du Maréchal de Montpezat, l'an 1544, laiffa de fa femme *Belhette de Verdufan :*

1. Balthazar, qui fuit ;
2. Pierre, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et Catherine, mariée à *Mathias*, Seigneur *de Florian.*

VIII. Balthazar de la Fite, Seigneur de Pelleporc, époufa *Jeanne de Tanes*, en préfence de *François de Tanes*, fon oncle, Commandeur de Burgaud. Il en eut :

Jean-François, Seigneur de Lacenat ;
Et Jean-Pierre, qui fuit.

IX. Jean-Pierre de la Fite, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577 (reçu par *Chaneault*, Notaire de Thil, en Gafcogne), avec *Gabrielle de Gramont*, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoife de Léaumont*. De ce mariage vint :

X. Jean-François de la Fite, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maifon de la Reine Marguerite, puis Gentilhomme fervant ordinaire du Roi. Il époufa, 1° par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforeft*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, & de *Françoife de Malenfant;* 2° *Françoife de Séguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 3° par contrat du 5 Juin 1629, *Ifabeau de Bazon*. Du premier lit il eut :

Jean qui fuit ;

Et du troifième vinrent beaucoup d'enfans, entr'autres :

1. Pierre de la Fite l'aîné, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouffaincourt*, Prévôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Il avoit époufé *Anne de Chaftenoy*, Dame de Gouffaincourt, dont il eut :

   Antoine, qui n'a laiffé qu'une fille, nommée

      Anne, mariée à *Victor-Amé*, Marquis *de Choifeul-Lanques*, Meftre de Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, duquel elle eut poftérité. Voyez CHOISEUL, branche des Barons & Marquis de *Lanques*.

2. Et autre Pierre, auteur de la branche établie en Guyenne.

XI. Jean de la Fite, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sédan, fous le Maréchal *de Fabert*, fon beau-frère, qui en étoit Gouverneur, époufa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard de Clevant*, fœur de *Claudine*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clevant, & d'*Anne Maillet*, dont :

XII. Abraham de la Fite, Marquis de Pelleporc, Seigneur de Pagny & de Chevillon, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Montlouis, qui époufa *Marie-Barbe d'Izarn de Villefort de Montjeu*, fille de *Jacques-Jofeph*, Seigneur d'Hauffy, &c., Gouverneur de Valenciennes & de Mons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Sufanne de Valicourt*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont plufieurs enfans, entr'autres :

XIII. René de la Fite, dit *le Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épousé N... *de Chabrignac de Condé*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres:

Gédéon de la Fite de Pelleporc.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Pierre de la Fite de Pelleporc épouſa, par contrat du 11 Avril 1562 (reçu par *Dujouclar*, Notaire du Burgaud en Gaſcogne), *Marie de Pechepody*, dont vint :

IX. Bertrand de la Fite, qui prit le ſurnom *de Gourdas*. Il ſe maria (par acte retenu le 6 Février 1594, par *Saux-la-Banſe*, Notaire de Puigaſquié en Gaſcogne), avec *Claire de Lautrec d'Augnax*, ſœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur d'Augnax, dont :

X. Antoine de la Fite, qui épouſa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoiſe de Romecourt*, ſœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poiſſons & Meſſey. Ils avoient pour mère *Blanche de Courtenay*. Ils eurent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Meric, donataire de ſa mère de 3000 livres le 30 Octobre 1668;
3. & 4. François, Seigneur de Mayné, & Arnaud-Meric;
5. Et Catherine.

XI. Louis de la Fite épouſa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre ſuivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaiſe*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Suſanne de Faudoas*, d'une Maiſon diſtinguée en Gaſcogne. Il en eut :

XII. Annet de la Fite, né en Février 1670, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1698, par M. Sanſon, Intendant de Montauban. Il épouſa, le 2 Juillet ſuivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans, l'aîné, nommé

XIII. Jean-Jacques de la Fite, qui s'établit à Toulouſe, & épouſa, par contrat du 10 Juillet 1721 (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouſe, célébration le 3 Janvier 1722), Isabeau de la Fite, ſa parente, légataire de 20000 livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, ſuivant ſon teſtament du 8 Novembre 1711. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. Gilles de la Fite, qui a épouſé, le 3 Janvier 1742, *Louiſe-Lucrèce de Laſſerre*, dont:

1. Jean-Bernard-Tristan;
2. 3. & 4. Durand-Maurice; Joseph-René, & Théodore;
5. & 6. Félicie & Claire-Justine. (Nous ignorons l'état actuel de ces enſans.)

Les alliances de la Fite de Pelleporc ſont avec les Maiſons de *Gramont*, de *Choiſeul*, *Séguier*, *l'Isle-Jourdain*, *Arpajon*, *Baulac*, *Saubole*, *Dieupentale*, *Izarn de Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte depuis 600 ans, & a toujours ſervit le Roi dans les emplois les plus diſtingués, juſqu'au grade de Lieutenant Général.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, couronné d'argent, armé & lampaſſé de gueules; à la bordure d'or, chargée de* 11 *merlettes affrontées de ſable*. La couronne ceintrée de 7 *merlettes affrontées en orle, & une ſoutenant celle du milieu.*

LAFOENS, en Portugal. Les Ducs de ce nom ſont ſortis de Don Michel, légitimé de Portugal, fils naturel du Roi Don Pèdre, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épouſé, en 1715, Dona *Louiſe-Caſimire de Ligne-Souſa*, héritière d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont:

1. Don Pèdre-Henri de Bragance-Sousa, né le 19 Janvier 1718, créé Duc de Lafoens le 5 Décembre ſuivant;
2. Don Jean de Bragance-Sousa & Ligne, né le 6 Mars 1719;
3. Et Dona Jeanne-Françoise-Antoinette-Perpétue, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Caſtro*, quatrième fils de *Caſcaëf*.

LAGADEC (le), ancienne Nobleſſe de Bretagne dont les armes ſont : *d'argent, à 3 trèfles d'azur*, 2 *&* 1. (*L'Armorial Breton* en fait mention.)

LAGARRIGUE, ou la GARRIGUE, Nobleſſe originaire de la ville de Thèze en Béarn. On trouve dans les titres Lagarrigue, Lagarigue & Laguarigue. Cette Famille eſt différente de celle de Garrigues de la Devèze, en Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. I, & que nous n'avons fait qu'indiquer. (Voy. ce nom.) Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation ſuivie, à

I. Jean de Lagarrigue, chef commun des différentes branches, qui ſervit en Hollande

en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de fon courage, ce qu'il lui fit obtenir du Roi HENRI IV une Compagnie. Il ne ceffa de donner des preuves de fa valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Tafque contre les Ligueurs, pour fon Roi, qui lui donna en récompenfe de fes fervices une portion de Terre fituée près de la ville de Thèze. Il avoit pour frère puiné autre JEAN, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après. Les enfans de JEAN, Ier du nom, furent :

1. PIERRE, qui fuit :
2. JEAN, Sergent de la Meftre de Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves fignalées de fon courage en préfence de LOUIS XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de fes Moufquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des perfonnes, qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci eft rapporté dans les *Caufes célèbres*, tom. XIII, p. 149, & dans un acte de reconnoiffance de MM. DE LAGARRIGUE, de Thèfe, paffé à Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal;
3. Et JACQUES, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné.

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, Ier du nom, héritier de la valeur de fon père, alla, avec fa Compagnie, défendre la ville de Caftelnau en Armagnac, où le Capitaine Viela commandoit; & fe trouva enfuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine Brau, au fiège d'Aire. Il époufa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Auga & de *Bernuche*, Dame *d'Efpès*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. Et JEAN, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui fubfifle aujourd'hui (1774), dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal de Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, IIe du nom, fut employé en qualité de Lieutenant fous les ordres de M. de Gondrin, dans la Compagnie de Simpceus; fervit à Saint-Jean-Pied-de-Port; fe trouva au fiège de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de fa Maifon, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, fous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregiftrées au Parlement de Paris, le 21 Mai 1654, tant en confidération de fes fervices, que de ceux de fes prédéceffeurs. Il obtint auffi, par les mêmes Lettres, l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, féance & voix délibérative, & tous droits, honneurs & prérogatives dont jouiffent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de fa première femme; mais de fa feconde, *Marie Melet*, vinrent :

1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui fuit ;
2. Et ABRAHAM, lequel s'établit dans la ville de Thèze, en 1660 ou environ. Il y époufa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Triftan*, Seigneur d'*Auga*, dont il eut :

   THIBAUD, qui fervit en Efpagne. Par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE NAY, fon parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec poftérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN-PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé Lai de Meillac, d'abord Lieutenant Général, puis Sénéchal de Morlàas, & Confeiller au Parlement de Navarre, paffa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, fon frère puiné, en préfence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, de *Jean de la Pomadère de Séby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEYE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous fes droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il époufa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre*, Seigneur de Péré, & de *Sauvade de Marca*, dont :

1. PIERRE, qui fuit;
2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE LEMBEYE, fon parent. Lui ayant enfuite témoigné qu'il étoit appelé à l'état Eccléfiaftique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maifon *de Marca*, une prébende dans cette Eglife. Il fut nommé Curé de la Paroiffe de Lemedou & enfuite Archiprêtre de Thèze;
3. Et FRANÇOISE, mariée à noble *François de Fanget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Caftetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, IIIe du nom, Maire de la ville de Thèze, époufa, en 1697, *Marie de la Caffaigne*, fille de *Martin*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont :

VI. Jacques de Lagarrigue, Abbé Lai de Meillac, qui se maria, 1° avec *Anne de Casemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 14 Avril 1742, à *Marie Bizanos*, fille de *Jacques* & de N.... *de Montlaur de Préchacq*. De ce second mariage sont issus :

1. Jacques, âgé de 27 ans en 1773 ;
2. François-Guillaume-Marie, âgé de 19 ans;
3. Marie, morte le 3 Janvier 1773 ;
4. Et Catherine, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. Jacques de Lagarrigue, troisième fils de Jean Ier, vint s'établir à Lembeye vers l'an 1590, & fut Ministre de l'Eglise de ce lieu. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

Abraham, qui suit;
Et deux autres garçons, morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. Abraham de Lagarrigue servit, comme ses frères, dans le Régiment de Navailles, & se maria, par contrat du 3 Décembre 1640; le nom de sa femme est aussi ignoré, mais ses enfans furent :

Jean, qui suit;
Et un autre fils, mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. Jean de Lagarrigue, Capitaine de Vaisseau, épousa *Jeanne-Marie de Lussan*, dont :

Armand-Henri, qui suit;
Et deux autres garçons, qui ont servi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. Arnaud-Henri de Lagarrigue passa aux Isles & revint ensuite s'établir à Paris. (On ignore s'il a laissé postérité.)

SECONDE BRANCHE.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant sur mer que sur terre & dans les Colonies, dont il y en a 11 qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur

I. Jean de Lagarrigue, Seigneur de Vianne, & Co-Seigneur de Miramont, ou Miraumont, frère puîné de Jean Ier, par lequel commence cette Généalogie. Il épousa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miraumont*, sa parente, du Diocèse d'Auch, dont :

II. Pierre de Lagarrigue, qui servit en France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut ensuite Maréchal de Bataille de l'Infanterie Françoise, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-sur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de Lagarrigue & celui de *Miraumont*, sous lequel il est connu dans l'*Histoire de la Ligue*, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. de Praslin. Il épousa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau-Faut-Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent :

Jean, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, sans avoir pris d'alliance;
Et Savinien, qui suit.

III. Savinien de Lagarrigue, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au service. Il avoit épousé, en 1623, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

IV. Jean de Lagarrigue, qui, après avoir servi en France, & voyant ses Terres de la Tournerie & de Lailly décretées, prit le parti de passer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Isle de Saint-Christophe en Amérique. Il y fut blessé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui possédoient la moitié de cette Isle. De son mariage, contracté en 1656, avec *Elisabeth Rossignol*, il eut :

1. Jean, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort laissant deux garçons : l'aîné, mort Major de Milice; & le cadet, Enseigne des Vaisseaux;
2. Jacques-Antoine, qui suit;
3. Savinien-Michel, rapporté après son aîné;
4. Claude, mentionné après ses deux frères;
5. Charles, mort Garde de la Marine;
6. Et Philippe de Lagarrigue-Rocourt, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, blessé en 1666, & mort sans postérité.

V. Jacques-Antoine de Lagarrigue de la Tournerie, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Colonel des Milices aux Isles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laissé six garçons, tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé

VI. Jacques de Lagarrigue de la Tournerie, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, qui avoit épousé *Louise-Angélique Faure*, dont est issu :

VII. Jean-Jacques-Mélanie de Lagarri-

GUE DE LA TOURNERIE, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, retiré du service, qui a de *Susanne-Anne-Sarry de la Chaume*, son épouse, plusieurs enfans.

V. SAVINIEN-MICHEL DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Chevalier de Saint-Louis, troisiéme fils de JEAN, & d'*Elisabeth Rossignol*, est mort Lieutenant de Roi à la Guadeloupe, & a laissé de *Catherine Pinel*, sa femme, cinq garçons, tous au service, savoir :

1. JEAN-SAVINIEN, Lieutenant d'Infanterie, mort sans postérité ;
2. MICHEL-GUILLAUME DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, sans postérité de *Marie-Anne du Pont* ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie ;
4. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées Navales & Capitaine de Vaisseaux à Rochefort, marié à *Susanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marsault*, dont une fille :

   ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770.

5. Et CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Il avoit épousé, en 1764, *Marie-Victoire de la Ville*, née à Rochefort, dont une fille,

   MARIE-ARMANDE-VICTOIRE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrième fils de JEAN, & d'*Elisabeth Rossignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle de la Martinique, & ensuite Colonel des Milices, a épousé *Luce de la Salle*, dont :

1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit sans postérité ;
2. Autre CLAUDE, qui a laissé deux garçons ;
3. Et CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madeleine le Blanc*, son épouse,

1. 2. 3. 4. & 5. CHARLES-JEAN-BAPTISTE ; JACQUES-VINCENT ; JACQUES-MARIE ; RENÉ-ROBERT, & JEAN-JACQUES-PHILIPPE. (Généalogie dressée sur des Lettres Patentes de LOUIS XIII, & autres pièces originales qui nous ont été communiquées.)

Les armes : *de gueules, à 3 têtes de lion d'or, 2 & 1.*

LAGE, LAAGE ou L'AGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par Guillaume Béon de Villaunel, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ier du nom. Ce GUILLAUME II fut père de

II. HÉLIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte passé, en 1343, sous le Scel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, qui rendit hommage par acte passé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charroux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hébergement de Volude, sis dans la Paroisse d'Alloue, qui lui appartenoit, à cause de *Jeanne Rabaud*, son épouse, héritière de feu *Geoffroy de Volude*. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, qui est qualifié *noble & puissant homme*, dans un hommage du samedi avant la fête de Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, Jean Boër, de la Paroisse d'Alloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, qui acheta le 27 Mars 1430, par acte passé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Asnières*, Ecuyer, son beau-père, & par *Marguerite de Varèze*, sa femme, à Catherine Herbert, veuve de Pierre d'Yse. Il eut de *Catherine d'Asnières*, son épouse,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du Vieux-Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame Catherine Chenin, veuve de feu Messire Nicolas de la Chambre, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit aussi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemie, mouvant du Château de Charroux, à Jacques d'Armagnac, Comte de la Marche, & Seigneur de Charroux. Il eut de son mariage,

JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à Jeanne de Confolens, Dame de la Villatte en Basse-Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDRY qui lui appartenoit, ainsi qu'à son frère LOUIS, qui suit, de la succession de leur père.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de son père, le 11 Février 1469, la Seigneurie de

Lileau, & époufa, par contrat paffé le 18 Janvier 1484, devant *le Roy*, Notaire à Saint-Jean-d'Angély, *Jeanne du Couret*, fille de feu *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Genouillé, en Angoumois, & de *Marguerite Prévoft de Sanfac*. De ce mariage vint :

VIII. René de Lage, Ecuyer, qui rendit hommage lige, le 3 Janvier 1525, de l'Hôtel de Volude & de celui de Villemie, à Pierre Châteigner, Abbé de Charroux. Il époufa *Françoife de Chapperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feue *Marie Bouinette*, à laquelle fon père donna pour fa dot fa Seigneurie de la Roche. Il en eut :

1. Léon, qui fuit ;
2. Et Pierre, lequel partagea, avec fon frère, le 18 Février 1550, les biens de la fucceffion de leurs père & mère ; ce partage fut ratifié, par acte paffé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Alloue.

IX. Léon de Lage-Landry, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, époufa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier* & *Bladu*, Notaires au lieu de Saujon en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madeleine Videaud*, Dame de Chaillonnay, Paroiffe de Saint-Martin-de-Saujon. Léon de Lage rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volude & de Villemie, à René de Daillon, Evêque de Luçon & Abbé de Charroux, au Diocèfe de Poitiers, & eut pour enfans :

1. René, qui fuit ;
2. & 3. Renaud & Clément, Ecuyers. Ils tranfigèrent, le 22 Décembre 1579, par acte paffé devant *Bouiffent*, Notaire en la Cour d'Alloue en la Marche, Diocèfe de Poitiers, fur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs père & mère.

X. René de Lage, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Volude, époufa, par contrat du 15 Octobre 1570 (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrocher en Limoufin), *Françoife de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Cros en Limoufin, & de feue *Anne des Roches*. Leurs enfans furent :

1. Paul, qui fuit ;
2. Et Hélie, Ecuyer. Ils partagèrent noblement, par acte du 28 Juin 1620, paffé devant *Biard*, Notaire à Hennebont, les biens de la fucceffion de leurs père & mère.

XI. Paul de Lage, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, époufa, par contrat du 20 Janvier 1610, paffé devant *le Rouzic*, notaire au lieu de Kérigomarc'h, Evêché de Vannes, *Marie Bizien*, fille de Noble *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Kérigomarc'h, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouaudais*. De ce mariage vint :

XII. Jacques de Lage, Chevalier, Baron de la Châtre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigomarc'h, Paroiffe d'Arzano, de Kergueneven & de Villeneuve, qui eut Commiffion d'Enfeigne-Colonel au Régiment de Briffac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en fa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Leftiala, qui lui appartenoit à caufe de *Jeanne du Heuc*, fa femme, fille & héritière principale de *Charles du Heuc*, Seigneur de Leftiala, Lezongar, Penfo, Lezeguer, Leftudoré, Kéreven & Tréguenec, du reffort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolain*, qu'il époufa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage fortirent :

1. Sébastien-François, baptifé le 12 Septembre 1662, dans la Paroiffe de Saint-Jean de Rennes, par Simon, Curé de cette Eglife ;
2. Et René, qui fit fes preuves au Grand Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiftres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Nobleffe en Bretagne, figné *Malefcot*, porte maintenue de nobleffe, accordée le 29 Novembre 1668, à Jacques de Lage, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Juridiction Royale de Ploërmel, fur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commiffaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de gueules, becquée & membrée d'azur*. Cafque furmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois : Terre & Seigneurie, avec le titre de *Marquifat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur *de la Buffière*.

* LAGNY, autre Terre, qui eft une *Ba-*

ronnie, ſituée dans l'Evêché de Noyon, actuellement poſſédée par le Marquis *d'Herbouville*. Voy. LONGUEVAL.

LAGORCE. Voy. GORCE (LA).

LAGUILLE, Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules.*

LAIDET. On lit dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 253, que le nom de LAIDET eſt ancien & illuſtre, puiſque l'Hiſtoire & les titres apprennent que BERTRAND DE LAIDET, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'ALAUSIE DE LAIDET, qui, par divers degrés en étoit iſſue, épouſa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hyères, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut ſavoir, dit l'Auteur, ſi la Famille de LAIDET, qui ſubſiſte en Provence, deſcend de cette ancienne ſouche. Elle ſe réduit à deux branches : celle des Seigneurs de *Sigoyer*, & celle des Seigneurs de *Vaumeil*. Chacune de ſes branches prouve ſa deſcendance ſous le nom DE LAIDET, au-delà de plus de 200 ans, ſavoir : celle des Seigneurs de *Vaumeil* & de *Jarjayes*, depuis ANTOINE LAIDET, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac & d'Entrepierres, dont le fils, FRANÇOIS LAIDET, épouſa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs de *Sigoyer*, qui a fait pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche de *Vaumeil*, qui a toujours porté le nom DE LAIDET, elle en a formé trois principales : celle des Seigneurs de *Fombeton*; celle des Seigneurs de *Vaumeil*, & celle des Seigneurs de *Jarjayes*. La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de GASPARD LAIDET, Seigneur de Fombeton, Conſeiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis*. — L'aîné LOUIS DE LAIDET, Seigneur de Fombeton, reçu, en 1619, Conſeiller au Parlement, ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barben*, ſon épouſe. — LUCRÈCE DE LAIDET, ſa ſœur, porta les biens de ſa branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de Peynier, ſon mari.

Les autres branches, Seigneurs de *Jarjayes* & de *Vaumeil*, maintenues dans leur nobleſſe lors de la recherche faite en Provence en 1668, y ſubſiſtent encore, dit l'Abbé Robert de Briançon.

Quant à la branche des Seigneurs de *Sigoyer*, elle en a formé trois autres, ſavoir : celles de *Sigoyer*, de *Califfanne* & de *Montfort*. Cette dernière a donné pluſieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Mais les Seigneurs de *Sigoyer*, dit l'Auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de LAIDET, que par la diſpoſition teſtamentaire de MABILLE DE LAIDET, Dame de Sigoyer, du 7 Novembre 1452, laquelle fit ſon héritier *Jacques de Fos*, ſon fils, à condition de porter ſon nom & ſes armes, ce qui a été exécuté par ſes deſcendans.

Voici comme en parle l'Auteur de l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 49 & ſuiv. Cette Famille de LAIDET eſt ſans contredit, une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Province.

PONS, qui en eſt la tige, étoit réputé fils d'autre PONS, Vicomte de Marſeille, & frère de GUILLAUME, autre Vicomte de cette ville, qui ſe diſtingua par ſa bravoure dans les guerres du XIe ſiècle. Il fut père de GUY DE FOS, lequel eut PONS, IIIe du nom, père d'AMIEL, qui ſuit, & de ROSTAING DE FOS, Archevêque d'Aix.

AMIEL DE FOS épouſa, 1° en 1060, *Guitarde*, ſans enfans; & 2° *Belielſe*, dont il eut :

1. PONS, qui ſuit;
2. BERTRAND, père d'AMIEL II, & aïeul de GUY II, marié ſans enfans, avec *Guillemette de Blacas*;
3. Et GEOFFROY, père de GUY, Archevêque d'Aix, & de PONS, dont le fils, RAYMOND-GEOFFROY, eut de *Sibylle*, ſa femme, ROSTAING, & GUILLEMETTE, mariée à *Aubert*, Comte *de Vintimille*.

PONS DE FOS, IVe du nom, ſurnommé *de Peynier*, Vicomte de Marſeille, eut de *Gueirarde*, ſon épouſe,

PONS, V^e du nom, Co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hyères, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ſes femmes. De la première vint :

AMIEL, qui ſuit.

Et de la ſeconde ſortirent :

Quatre garçons, morts ſans lignée.

AMIEL DE FOS, Seigneur Souverain d'Hyères, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ſes Etats par Ildefonſe, Comte de Provence;

mais il se défendit avec beaucoup de valeur, & obligea son ennemi à se retirer. Il épousa *Alausie de Laidet,* Dame de Lavena, de laquelle il eut :

1. Raymond-Geoffroy, Marquis de Fos, mort sans enfans ;
2. Guillaume-*le-Grand,* lequel n'eut pas de postérité ;
3. Roger, qui suit ;
4. Bertrand, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec Charles Ier, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu ;
5. Et Mabille, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agoult.*

Roger de Fos fut contraint, l'an 1257, de céder sa ville d'Hyères à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épousé *Tiburgette des Baux,* fille de *Guillaume,* Prince d'Orange, de laquelle il eut :

1. Guillaume, tige de la Branche des Barons de *Bormes,* de *la Molle* & de *Collobrières,* qui prouve par des pièces très-authentiques (dit l'Auteur de l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*), sa filiation jusqu'à Jacques de Fos, ci-après, par lequel nous la commençons ;
2. Philippe, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *Briançon ;*
3. Et Bellette, femme de *Boniface de Castellane.*

II. Jacques de Fos, fils d'Albert, Ier du nom, & de *Mabille de Laidet,* dont il prit le nom & les armes, fit son testament le 25 Novembre 1468. Il épousa 1° *Anne de Laidet-de-Fos,* fille de *Jean,* dit *Lavena,* Co-Seigneur de Sigoyer ; & 2° *Louise de Laidet-de-Fos,* fille d'*Honoré,* autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit :

1. Barthélemy, qui suit.

Et du second lit il eut :

2. Libert, auteur d'une branche éteinte ;
3. Et Antoine, rapporté après son frère aîné.

III. Barthélemy de Fos, dit Laidet, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

IV. François de Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui, ayant embrassé la Religion Prétendue Réformée, se trouva obligé de sortir du Royaume. Il se retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans, après avoir fait son testament en faveur de ses parens du nom de *Fos.*

III. Antoine de Laidet, fils puîné de Jacques de Fos, & de *Louise de Laidet-de-Fos,* sa seconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Alix de Grolée-Bressieux,* dont il laissa :

IV. Jean de Laidet, Seigneur en partie de Sigoyer, qui testa le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margaillan-Mirabel,* son épouse, pour fils unique,

V. Jean-Louis de Laidet, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1586, qui épousa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf,* fille aînée de *Charles,* Seigneur de Gassin, Conseiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agoult.* Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Calissanne,* rapportée ci-après ;
3. Louis, auteur de celle des Marquis de *Sigoyer,* mentionnée ensuite ;
4. Susanne, épouse de *Michel de Grimaldi,* Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis *de Régusse ;*
5. Et Anne, femme d'*Henri d'Armand,* Trésorier Général de France.

VI. Jean de Laidet, Seigneur de Sigoyer & Conseiller au Parlement, mort en 1666, avoit épousé, en 1623, *Marguerite de Cormis-Beaurecueil,* d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Joseph, Chevalier de Malte ;
3. Et Louise, femme d'*Honoré de Rascas,* Conseiller au Parlement.

VII. Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, Conseiller en la même Cour, épousa 1° *Jeanne de Rascas du Canet,* & 2° *Clarisse de Villeneuve-Trans,* de laquelle il laissa, entr'autres enfans :

Pierre, qui suit ;
Et Clarisse, mariée à son cousin N.... de Laidet, Seigneur du Bignosc, mentionné plus loin.

VIII. Pierre de Laidet, IIe du nom, Baron de Barrême, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

BRANCHE des Seigneurs de Calissanne.

VI. Pierre de Laidet, Seigneur de Calis-

ſanne, ſecond fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Préſident aux Enquêtes, & enſuite Conſeiller au Parlement. Il épouſa *Lucrèce de Châteauneuf*, ſa couſine, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. JOSEPH & JACQUES, reçus tous deux Chevaliers de Malte ; le dernier eſt mort Commandeur ;
4. CHARLES, Seigneur du Sambuc, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1681 ;
5. JEAN, Seigneur de Saint-Lambert, marié ſans enfans, avec N... *d'Archy*, de la ville d'Etampes ;
6. Et JEANNE, épouſe de *Gaſpard de Morel-Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Conſeiller au Parlement

VII. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Merveille, & de Caliſſanne, Conſeiller au Parlement, mourut en 1712, laiſſant de *Louiſe des Porcellets*, ſa femme,

JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
Et N... DE LAIDET, mariée, à Draguignan, avec noble *Joſeph de Raffelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. JEAN-JOSEPH DE LAIDET, Seigneur de Caliſſanne, reçu en l'office de ſes pére & aïeux, eſt veuf ſans lignée de *Gabrielle de Guérin*, ſon épouſe.

BRANCHE
des Marquis de SIGOYER.

VI. LOUIS DE LAIDET, troiſième fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Siſteron, avec N... *de Sigoin*, Dame de Beaulieu, de laquelle il eut :

JEAN, qui ſuit ;
CATHERINE, qui épouſa, le 26 Mars 1667, *Jean-Antoine de Micaëlis*, Seigneur du Bignoſc, ſecond Conſul d'Aix, duquel elle eut poſtérité. Voy. MICAELIS ;
Et N... DE LAIDET, qui s'eſt alliée à N.... *de Boniface-Fombeton*.

VII. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Montfort & du Bignoſc, épouſa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut de Tiſati*, Seigneur de Sannes, & de Dame *Françoiſe des Martins de Puyloubier*, dont il laiſſa pour fils unique,

VIII. N... DE LAIDET, Seigneur du Bignoſc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui épouſa CLAIRE DE LAIDET, ſa couſine, fille de PIERRE, Seigneur de Sigoyer, & de *Clariſſe de Villeneuve-Trans*, ſa ſeconde femme, d'où ſont iſſus :

PIERRE, qui ſuit ;
Deux Chevaliers de Malte ;
Et une fille, mariée au Sieur *de Lombard-Châteaurieux*.

IX. PIERRE DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, a laiſſé de ſon alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritière de noble *Auguſtin*, Seigneur de Roumoules :

PIERRE-JOSEPH, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Roumoules ;
Et une fille, mariée dans la Maiſon *de Thomas de Pierreſeu*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à une tour ronde, pavillonnée d'or*.

LAIGLE. Voy. AIGLE (L').

LAIGLE ou L'AIGLE DE LA MONTAGNE, en Champagne : Famille noble qui porte pour armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent*.

LAIGLE HOUX, *aliàs* LAIGLOUX. De cette Famille étoit

PAUL DE LAIGLE HOUX, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne de Rambert*, ſa mère. Il épouſa, le 5 Juillet 1566, *Suſanne Colas du Coudray*, dont :

PAUL DE LAIGLE HOUX, IIe du nom, Seigneur de Goinville, qui s'eſt marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélène de la Foreſt*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut :

JACQUES DE LAIGLE HOUX, Seigneur de Saugeville & de Vaugouin, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1636, paſſé devant *Bonvalet*, Notaire à Beaugency, *Marie de Gratte-Meſnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugouin & Montrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampaſſé du même*.

LAIGNEAU, Famille qui porte : *de gueules, au poiſſon d'or, ſurmonté d'un lambel du même*.

LAIGUE, en Dauphiné : Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de gueules, à la pluie d'argent*, ou

semé de gouttes d'eau d'argent, à 3 trangles ondées du même en chef.

LAILLET, Famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 7 Février 1767.

RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cussy, épousa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — JEAN LAILLET fut choisi pour servir à l'arrière-ban au nom de RAOUL LAILLET, Ecuyer, Seigneur de Cussy, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ses titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faisant voir son *extraction de noblesse*, dont étoient issus, en droite ligne & succession, nobles personnes RAOUL LAILLET, Ecuyer, Sieur de Cussy, ANTOINE, JEAN & LAURENT, dits LAILLET, Ecuyers. (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1445, 1508, & tom, III, p. 1057.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (DE). C'est le même nom, ainsi que le prouvent des monumens publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. (Voy. l'*Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 1345, année 1327.)

Dans les tems reculés, les signatures des Parties ne se mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'est ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la manière d'écrire le même nom ; ceux de RICHARD DE LAILLIER & de MICHEL DE LAILLIER, qui sont le sujet de cet article, se trouvent écrits dans les *Registres du Parlement* 1422, cote 13, fol. 260, R° & dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, reg. *Genut*, fol. 129, art. 105, DE LAILLIER, LALLIER, DE LAILLER, LASLIER, LALIER, DE LALLIE. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faisant écrire aux uns leur nom indifféremment des autres. LAILLER DE PRAVILLE & LAILLIER DE VIGNY ont écrit leur nom LALLIER ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été LAILLIER. C'est ainsi qu'il se trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les *Listes de la Noblesse militaire* qui existoit sous PHILIPPE DE VALOIS ; ce sont deux volumes qui se trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les LAILLIER ayant donné leur nom à plusieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui LAILLIER, tel que *Montigny-Laillier*, près de Gandelu, de laquelle Terre de Gandelu les LAILLIER étoient Seigneurs en 1495. Voy. le *Procès-verbal de la Coutume de Paris*, p. 280, lig. 12. Idem la *Coutume de Vitry-en-Perthois*, pag. 577 & 581.

La Terre de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, dans la Paroisse de Vouvray en Touraine, a été possédée par PIERRE DE LAILLIER en 1460. Voy. les *Registres du Parlement* 21 Mai 1472, Vulson de la Colombière & Palliot. — Une autre Terre de LALLIER, près de Champdeniers, Diocèse de Poitiers, étoit possédée, en 1530, par N... DE LAILLIER. — Il y a aussi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de LAILLIÉ. D'Argentré & les *Mémoires de Bretagne* font mention des Seigneurs de LAILLIER. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, livre coté 1856, 62e cahier, art. 8 & suiv., GUILLAUME DE LAILLIER avoit épousé *Guillemette de Craon*. Le père de ce GUILLAUME DE LAILLIER possédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette ville, par Théobald de Rochefort.

Enfin il y a encore en Normandie, près de Pont-Audemer, entre cette ville & le Pont-Authou, la Paroisse de *Saint-Etienne-Lallier*, du nom de la Famille des LAILLIER, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en soit, il est certain que N... DE LAILLIER possédoit, en 1300, des biens considérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, savoir :

RICHARD, GILLES, JEAN, GUILLAUME ; THOMASE, & PERRETTE.

RICHARD DE LAILLIER fut attaché au Roi CHARLES V, comme on le voit dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, par les faveurs que RICHARD & les siens reçurent de ce Monarque. — GUILLAUME fut Conseiller au Parlement en 1409. — GILLES & JEAN servirent dans les Armées ; mais nous en ignorons la postérité, ainsi que les alliances de THOMASE & DE PERRETTE. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'est écrit, dès l'origine, LAILLIER, & qu'elle est d'une noblesse ancienne. Nous allons faire voir son attachement pour nos Rois, pendant plusieurs siècles, & ses services rendus à l'Etat.

RICHARD DE LAILLIER, noble homme, E-

cuyer hérita, en Normandie, des biens de son pere. Celui-ci avoit deux freres, l'un Conseiller du Roi & son Avocat en la Vicomté de Valognes; l'autre, appelé PIERRE, alla s'établir à Gannat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1382. Il est auteur de la branche de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, en Touraine &, suivant quelques-uns, des LAILLIER, Seigneur du Favel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par les mâles.

I. Quant à noble homme RICHARD DE LAILLIER, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le sujet de cet article, il demeuroit à Paris en 1366, &, suivant les registres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel, près de Saint-Germain-l'Auxerrois, & mourut en cette Paroisse en 1402. Par son testament, du 6 Juillet de la même année, il légua ses biens de Normandie à GILLES & JEAN, ses deux freres, qui étoient au service; ordonna sa sépulture dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois, laissa 40 francs d'or pour ses obsèques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; assigna un revenu suffisant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Messe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à plusieurs Eglises & Monasteres de Paris: légua au Trésorier de l'Eglise Saint-Laurent du Bourgtheroulde, une somme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que sa Famille avoit dans cette Eglise, & nomma pour exécuteurs de son testament, MICHEL, son fils aîné, Jean de Châtillon & Germain Vivien, Général des Monnoies. Son testament fut fait en présence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de *Jacques Hesselin*, son gendre, & de Nicolas de Grandrue. Suivant une Généalogie de cette Famille, déposée à la Bibliothèque du Roi, il eut de *Jeanne de Saclay*, son épouse, Dame d'Aubervilliers :

1. MICHEL, qui suit;
2. JACQUES;
3. CATHERINE, mariée à *Jacques Hesselin*, dont *Germaine Hesselin*, mariée, suiv. l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 1065, à *Jean Bureau*, Chevalier, Seigneur, de Montglas, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent: *Isabeau Bureau*, femme de *Geoffroy Cœur*, Chevalier, Seigneur de la Chaussée, dont descendent les *Lhuillier* & les *de Harlay*; & *Philippette Bureau*, mariée à *Nicolas de la Balue*, Seigneur de Villepreux, dont *Etiennette de la Balue*, femme de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Egrenay, Maître des Requêtes, dont sortent les *le Cocq*, Sieurs de Corbeville & du Porchenon;
4. Et N... LAILLIER, dont on ignore la postérité.

II. Messire MICHEL DE LAILLIER, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de son attachement aux Rois CHARLES V, CHARLES VI & CHARLES VII; fut exécuteur testamentaire de CHARLES VI, & rendit de grands services à l'Etat. Le plus signalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de disposer de la Milice de Paris, de se mettre à la tête & de chasser les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis longtems. *Les anciennes Chroniques de France* (année 1436), & un de nos meilleurs Historiens (*Recherches de Pasquier*, ancienne Edit. p. 456; Villaret, *Hist. de France*, tome XV, pag. 214), rapportent qu'il falloit une prudence consommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours sur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarteler & noyer plusieurs concitoyens, accusés de conspiration; aussi les *Registres du Parlement* de ce tems témoignent que MICHEL LAILLER s'exposa à la perte de son corps & de ses biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entreprise fut rapidement exécutée. *Le jour même*, dit la Chronique, *Messire* MICHEL DE LAILLIER, *sur le pont Notre-Dame, présenta au Connétable un étendard aux armes de France. Le Connétable embrassa ce généreux citoyen, & dit à ceux qui l'environnoient: Mes bons amis, le Roi* CHARLES *vous remercie cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle & la principale ville de son Royaume. &c.* MICHEL DE LAILLIER fut aussi grand politique que Négociateur habile. On voit, par les actes de Rymer (vol. X, p. 758, année 1440), qu'il fut envoyé plusieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septem-

bre de la même année. Il avoit épousé *Guillemette Jourdain*, fille de N... *Jourdain*, Conseiller au Parlement, dont :

Michel, qui suit ;
Et Jeanne, mariée à *Pierre l'Orfèvre*, Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville ; elle en eut postérité. Voy. ORFÈVRE (l').

III. Michel de Laillier, IIe du nom, Seigneur de Bertrand-Fosse, reçu Conseiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de son office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épousé *Catherine de Cambray*, fille de Messire *Adam*, Premier Président au Parlement de Paris, & laissa :

1. Jean, qui suit :
2. Léon :
3. Et Andrée. (Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient sous la tutelle de *Denis Hesselin*, & selon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambray*, leur aïeul.) Andrée épousa 1° *Guillaume de Sabrevois* ; & 2° Messire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourray & de Naxiene. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Épinay en Beauce, qu'elle donna à Nicolas de Laillier, son neveu.

IV. Jean de Laillier, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelu, embrassa le parti des armes dès sa jeunesse, fut Maréchal des Logis de Louis XI, puis Valet de Chambre des Rois Charles VIII & Louis XII. Il épousa *Anne le Maitre*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Antoine ;
3. Et Barbe. (On n'a point les titres sur les alliances d'Antoine & de Barbe.)

V. Nicolas de Laillier, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, épousa, par contrat du 29 Janvier 1530, passé devant *Gastineau*, Notaire à Denonville, *Anne de Hemard*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Fresnières*, fille de *Jean*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut :

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épousé *Aimée de Guerchy*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles, savoir :
   Anne, alliée, par contrat passé en 1601, devant *Briquet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarsay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Épinay ;
   Et Léonore, morte Religieuse.
2. Et autre Jacques, qui suit.

VI. Jacques de Laillier, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, servit dès sa première jeunesse dans les guerres du tems. Il épousa, 1° vers l'an 1564, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Mauny*, sa mère, & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce second mariage ; mais suivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs ; & 2° par contrat du 21 Février 1588, passé devant *Charles Fardeau*, Notaire au Châtelet de Paris, *Louise de Paviot*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Sec, & de Dame *Jeanne de Brisay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier,

VII. Jacques de Laillier, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, baptisé à Saint-Pierre de Merinville le 31 Mars 1593. Il resta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boissy-le-Sec ses parens. Après avoir servi longtems comme son père, il fut tué en Août 1639. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1627, passé devant *la Biche*, Notaire Royal à Bainville-le-Comte, en Beauce, *Jacqueline de Croix*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Rossay, morte au mois de Janvier 1639, laissant :

1. Jean, qui mourut sans alliance, à l'âge de majorité. Lui & Charles-Etienne, avoient traité de leurs droits successifs avec Pierre de Laillier, leur frère. L'acte passé devant *Belechere*, Notaire Royal à Villeconin, est du 4 Juin 1659 :
2. Pierre, qui suit ;
3. Charles-Etienne, rapporté après son frère aîné ;
4. Et Jacques.

VIII. Pierre de Laillier, Ier du nom, au-

teur de la branche des Seigneurs de *Praville*, épousa, par contrat du 14 Octobre 1658, passé devant *Doléant*, Notaire de la Baronnie du Puiset en Beauce, *Marie de Croix*, sa cousine, fille d'*Ezéchiel*, Ecuyer, Sieur de Senive, de laquelle vint pour fils unique,

IX. PIERRE DE LAILLIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Praville, qui resta mineur sous la tutelle de sa mère. Etant parvenu à l'âge de majorité, il épousa, par contrat passé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Janville, *Catherine-Judith de Meaussé*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort sans alliance, en 1750;
2. LOUIS, Curé d'Écrosnes, mort en 1765 ;
3. LOUIS-FLORENT, Curé de Francourville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773 ;
4. 5. 6. & 7. CATHERINE; MARIE-ANTOINETTE; MARIE-MADELEINE, & MARIE-ANNE, élevées à Saint-Cyr, & mortes sans alliances;
8. Et JEANNE-RENÉE, aussi élevée à Saint-Cyr, & Religieuse au Couvent de la Congrégation de N.-D. de Châteaudun.

VIII. CHARLES-ETIENNE DE LAILLIER, troisième fils de JACQUES, IVe du nom, Ecuyer, & de *Jacqueline de Croix*, est nommé CHARLES-ETIENNE dans son extrait de baptême du 3 Janvier 1636, tiré des Registres de l'Eglise de la Chapelle-d'Aunainville en Beauce, & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de CHARLES. Il eut pour parrain Messire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Sec, & pour marraine *Angélique de Fresnières*, ses cousin & cousine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il servit dans l'arrière-ban. On trouve son nom dans les Listes de ce tems. (*Traité du ban & arrière-ban*, par Jacques de la Lande, imprimé à Orléans chez Hotot, en 1675.) Il traita, comme nous l'avons dit, de ses droits successifs avec PIERRE, son frère, & du produit de cette vente, il fit l'acquisition du Fief de Meserette, Paroisse de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat est du 18 Juin 1659, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il épousa *Louise de Frétard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rocheux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Registre de la Paroisse de Montiers en Beauce, est du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'enfans dont on a les actes de baptême, tirés des Registres de la Paroisse de Pithiviers-le-Vieil:

Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroît être FRANÇOIS, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrain JEAN DE LAILLIER, Ecuyer, & pour marraine *Anne de Guy ;*

Le second, MARIE, née le 12 Septembre 1661; elle eut pour parrain *César de Paviot*, Ecuyer, & pour marraine *Aimée de Frétard;*

Le troisième, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrain Messire Thomas de la Cour, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & pour marraine *Anne-Marie de Boulard ;*

Le quatrième, FRANÇOIS, né le 3 Juin 1665, eut pour parrain Messire François Dubois, Maître d'Hôtel du Roi, & pour marraine Dame Anne Descures;

Le cinquième, FRANÇOISE-LOUISE, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrain Messire François Toustain, Chevalier, Seigneur d'Escrennes, & pour marraine Hélène d'Essiez;

Le sixième, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrain Jean-Baptiste Guillard, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marraine *Elisabeth d'Avignon*, Dame de Javersy ;

Le septième, PHILIPPE-CHARLES, né le 19 Juillet 1670, eut pour parrain Jacques Staburet, Curé d'Engenville, & pour marraine Marthe Gédoyn ;

Le huitième, FRANÇOISE-MARIE, née le 1er Juin 1672, eut pour parrain Henri de Barville, & pour marraine *Marie de Paviot;*

Et le neuvième, CHARLES-BORROMÉE, né le 22 Mars 1677, eut pour parrain Charles de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javersy, & pour marraine *Jacqueline de Frétard ;*

La Terre de *Meserette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & ses enfans demeurèrent sans aucun bien. *Louise de Frétard*, leur mère, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetière de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui survéquit pas longtems; accablé d'année & de pauvreté il se retira chez une Dame de condition de ses amies, sur la Paroisse de Guignonville, Diocèse d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Eglise de cette Paroisse, le 1er Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte son extrait mortuaire, mais à-peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différens endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la postérité subsiste; & MARIE

de Laillier, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne sommes pas assez instruits sur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce sujet pour continuer cette Généalogie. On doit aussi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de Laillier, qui ont possédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armes primitives des Seigneurs de Laillier sont : *d'azur, à 7 losanges d'argent, mises en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*. Elles paroissent ainsi sur le sceau de Guillaume de Laillier, frère de Richard, & sur le sceau de Michel de Laillier, son fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes sont gravées de même dans l'*Armor. des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris*.

Le sceau de Guillaume de Laillier est encore apposé au bas d'un titre de 1418, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, & nous avons eu sous les yeux le sceau de Michel de Laillier au bas d'un autre titre original de 1413.

C'est pourquoi nous pensons que ceux qui ont donné à Michel de Laillier, Maître des Comptes, pour armes : 7 *losanges d'argent, rangées* 3, 3 *&* 1, *sur l'écu de gueules*, se sont trompés ; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les 7 *losanges d'argent rangées* 3, 3 *&* 1, écartelées dans les armes de Michel de Laillier, IIe du nom, Conseiller au Parlement, qui est qualifié dans son acte de réception, rapporté par Blanchard, Seigneur de Bertrand-Fosse, portant pour armes : *sept losanges d'argent, rangées* 3, 3 *&* 1.

Jean de Laillier, son fils, Seigneur de Gandelu, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampassé*. Nous ignorons les raisons de ces brisures qui ont été occasionnées sans doute par des alliances qui nous sont inconnues.

Nicolas de Laillier, fils de Jean, Seigneur de Gandelu & sa postérité ont porté les mêmes armes que ci-dessus jusqu'à Pierre de Laillier, Ier du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion* seul, *lampassé & armé de gueules*.

La branche des Laillier de Praville a continué de les porter ainsi ; mais Charles-Etienne & sa postérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire des cadets des anciennes Maisons changent ou brisent leurs armes suivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquièrent, ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru nécessaire ce que nous venons de dire pour éviter que la différence des armes dans une même Famille ne paroisse une contradiction, & pour ne laisser aucun doute à ce sujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelu, contenant la description des armoiries de Jean de Laillier, jadis Seigneur dudit lieu. Il est énoncé qu'elles sont écartelées, comme il est dit ci-devant, & qu'elles sont en bas-relief sur les pilliers, & peintes sur les vitraux de l'Eglise de Gandelu, bâtie par les Laillier. Ce procès-verbal est signé du Curé de la Paroisse, du Seigneur de Givry, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant *Parichaud*, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierry, à la résidence de Gandelu, qui en a la minute.

Les Laillier ont eu des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles *de Jouvenel des Ursins*, *Vandétare*, *Cambray*, *Baillet*, *de Harlay*, *Lhuillier*, *le Cocq*, *le Maître*, &c., & avec des Familles nobles d'Epée, comme *l'Hôpital*, *Rabodanges*, *Brisay*, *Denonville*, *Silly*, *Sabrevois*, *Guerchy*, *Barbançois*, *Prunelay*, *d'Allonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. de Laillier, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes, issu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le *Supplément à l'Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, pag. 76, cette Famille noble tire son nom de la Terre de Laincel ou Lincel, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocèse de Sisteron, comme le remarque l'Abbé Robert de Briançon dans son *Etat de la Provence*, tom. II, pag. 256, où il observe que, dès l'année 1061, cette Famille étoit en possession de cette Terre, qu'elle est une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a possédé successivement les Seigneuries de Roumoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hospitalet, de Mouriès, de Thorame, du Brusquet, de Moustiers, du Mousteiret &

autres, & qu'elle eſt des plus illuſtres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & pluſieurs Chevaliers de Malte. Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, eſt

I. LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenait le parti du Comte de Provence contre la Princeſſe Etiennette des Baux & ſes enfans. Il fut père de

II. LAMBERT DE LAINCEL, II° du nom, qui, avec GUIBERT, ſont dits frères, dans un acte d'accord, daté du 6 Avril 1191, portant rémiſſion entr'eux des Terres & Seigneuries y mentionnées. LAMBERT eut pour fils :

III. GAUFREDY DE LAINCEL, qui vivoit en 1222, & fut père de

IV. LAMBERT, III° du nom, Seigneur DE LAINCEL & de Saint-Martin-de-Renacas, lequel vivoit encore en 1241, & eut pour fils :

V. LAMBERT, IV° du nom, Seigneur DE LAINCEL, qui épouſa *Tiburge d'Allamanon*, & en eut :

1. BÉRENGER, qui ſuit;
2. Et GAUFREDY. Il eſt fait mention dans un inſtrument en parchemin de l'érection d'une chapelle dans l'Égliſe paroiſſiale de Laincel, par ledit Meſſire GAUFREDY, Evêque de GAP, ſous la donation y mentionnée en date du 5 Avril 1297.

VI. BÉRENGER DE LAINCEL eſt qualifié *noble & fils de* LAMBERT, IV° du nom, dans ſon extrait de mariage du 15 Février 1279, avec *Raibaude d'Ongles*, dont il eut :

VII. BÉRENGER, II° du nom, Seigneur DE LAINCEL, qui, de N.... DE BOULBON, ſa femme, eut :

VIII. LAMBERT DE LAINCEL, V° du nom, qui épouſa *Sibylle de Puimichel*, de laquelle vint GAUFREDY ou GEOFFROY, qui ſuit.

On trouve un GEORGES DE LAINCEL, fils d'un GAUFREDY, lequel eſt attiré de ſa qualité de noble dans une quittance par lui concédée de partie de la dot d'*Auguſta-Aſturgia de Maſſot*, ſon épouſe, du 11 Juin 1340.

IX. GAUFREDY OU GEOFFROY DE LAINCEL épouſa *Mabille de Caſtillon*, dont vint :

X. BÉRENGER DE LAINCEL, III° du nom, qui s'eſt marié avec *Bérengère de Venel*, dont il eut :

XI BÉRENGER DE LAINCEL, IV° du nom, qui eſt qualifié *noble* dans ſon extrait de mariage avec *Sance ou Saure d'Aube*, du 3 Octobre 1362, de laquelle il eut :

XII. BÉRENGER DE LAINCEL, V° du nom, qui épouſa *Catherine de Barras*, dont :

1. BÉRENGER, qui ſuit;
2. Et LOUISE, qui a la qualité de *noble* dans un inſtrument en latin, dans lequel mention eſt faite de la dot de BELLEGUISE, ſa fille, du 6 Septembre 1420. Il eſt pareillement qualifié *noble* dans pluſieurs autres titres, ainſi que dans : 1° les Lettres Patentes qu'il obtint de LOUIS D'ANJOU, Roi de Jéruſalem & Comte de Provence, portant permiſſion audit noble LOUIS DE LAINCEL de faire rebâtir le Château de Laincel, du 14 Juin 1426; 2° une Quittance de quelques droits dus par lui comme héritier de *Guigone de Rietz*; 3° une Donation à lui faite par ſon épouſe, *Sibylle de Series*, dans laquelle il eſt attitré de *Noble Sire* DE LAINCEL *& de Roumoules*, du 2 Décembre 1460; & 4° un Bail de la Terre de Thorame paſſé par les y dénommés, en faveur dudit LOUIS, qualifié Seigneur DE LAINCEL, Co-Seigneur de Thorame-Baſſe & de Roumoules, du 28 Août 1468.

XIII. BÉRENGER DE LAINCEL, VI° du nom, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa *Conſtance d'Allamanon*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

XIV. CLAUDE DE LAINCEL, qui eſt qualifié noble Ecuyer dans ſon extrait de mariage avec CONSTANCE DE LAINCEL, ainſi que dans les autres actes qui le concernent, comme dans un hommage paſſé par ledit CLAUDE DE LAINCEL, à CHARLES D'ANJOU, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Comte de Provence, des Terres de Laincel, Roumoules & Saint-Martin, du 4 Octobre 1480; dans un autre hommage prêté au même Roi par ledit CLAUDE, en qualité de mari de CONSTANCE DE LAINCEL, de ladite Terre de Roumoules, leſdits jour & an; dans un extrait de convention & accord paſſé entre ledit noble CLAUDE, & JEAN DE LAINCEL, ſon frère, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Commandeur de Beaulieu, du 5 Décembre 1487; & dans une donation faite par ledit JEAN, Commandeur de Beaulieu, des droits qu'il avoit à prendre de ſa maiſon, en faveur de GASPARD DE LAINCEL, ſon neveu, qui ſuit, fils dudit CLAUDE, du 4 Juin 1487.

XV. GASPARD DE LAINCEL épouſa *Catherine de Villeneuve*, ainſi qu'il paroît par la donation faite de la terre de Roumoules en faveur d'ANTOINE, ſon fils, du 11 Mai 1524, & par le teſtament dudit GASPARD, par lequel il

institue fondit fils, pour héritier, du 10 Mars 1530, dans lequel le testateur est qualifié noble & généreux Seigneur de Laincel, de Saint-Martin-de-Renacas & de Masseve, & encore Seigneur de Roumoules. Ses enfans furent :

Antoine, qui suit ; & Louis.

XVI. Antoine de Laincel est aussi qualifié noble, ainsi que son frère Louis, dans un extrait de transaction passée entr'eux, du 30 Janvier 1534, ainsi que dans un hommage par lui prêté au Roi François Ier, desdites Terres de Laincel, de Roumoules & de Saint-Martin, du 27 Avril 1537. Il avoit épousé en 1524, *Catherine de Rascas*, dont vinrent :

Antoine, qui suit ;

Et François, rapporté après son aîné ;

XVII. Antoine de Laincel, IIe du nom, devint, étant encore au berceau, sourd & muet, & fut deshérité, quoique l'aîné, par son père, qui fit pour héritier, François, son cadet ; il eut pour ses droits la Seigneurie de Saint-Martin-de-Renacas. Il épousa *Jeanne de Castellane*, des Seigneurs de Pierrerue, dont il eut :

XVIII. Hubert de Laincel, Seigneur de Saint-Martin, qui épousa, en 1599, *Louise de Laurens*, fille d'*Honoré*, Avocat Général au Parlement d'Aix, & d'*Anne d'Ulme*, dont :

XIX Joseph de Laincel, Seigneur de Saint-Martin, qui de *Madeleine de Lombard*, sa femme, à laissé plusieurs enfans qui habitent Manosque.

XVII. François de Laincel, second fils d'Antoine, & de *Catherine de Rascas*, épousa, *Anne de Pontevès*, le 12 Mai 1560, & en eut :

XVIII. Louis de Laincel, qui, dans son contrat de mariage est qualifié *noble* Louis de Laincel, *Seigneur dudit Laincel & de Roumoules*. Il avoit épousé, le 25 Avril 1593, *Françoise du Bousquet*, Dame dudit lieu, laquelle fit son testament le 15 Juillet 1634, par lequel, entr'autres, elle institua pour héritier noble Scipion de Laincel, son fils, qui suit. *Esprit du Bousquet*, père de ladite Dame, ordonna, dans son testament que ses petits-fils ajoutassent à leur nom de Laincel celui de *du Bousquet*, & leur laissa la Terre du Buisson, située dans le Comtat Venaissin, l'ayant substitué à tous les Laincel descendant de la Maison de Laincel.

XIX. Scipion de Laincel, Seigneur dudit lieu & de Roumoules, épousa, le 12 Novembre 1635, *Susanne d'Isoard*, laquelle, après la mort de son mari, vendit, en 1665, l'ancienne Terre de Laincel, à Jean de Crose, Conseiller à la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix, dont les enfans ont pris, depuis ce tems-là, le nom de Laincel. Elle se retira avec sa Famille à Forcalquier, où presque tous ses enfans moururent. Elle avoit eu :

1. 2. 3. & 4. Louis, Jacques, Paul & Scipion, morts sans alliance à Forcalquier ;
5. François-Anne, qui suit ;

Et deux filles, mortes à Aix, vers l'an 1720. (Tous ces enfans furent maintenus dans leur noblesse & déclarés nobles & issus de noble race & lignée, par Arrêt de la Commission à Aix, le 22 Mars 1668.)

XX. François-Anne de Laincel, se voyant cadet d'une nombreuse famille, entra, par le moyen de ses amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il servit avec distinction. Il se retira à la sollicitation de ses sœurs, qui trouvèrent une substitution en sa faveur, faite par *Esprit du Bousquet*, son aïeul, de la Terre *du Buisson*, & de ses autres biens, situés dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où François-Anne de Laincel obtint gain de cause. Il se maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoise Savone de Beauvezer de Fontanille*, dont entr'autres enfans :

XXI. Noble Victor-Antoine-Louis de Laincel du Bousquet, qui s'est marié, 1° en 1745, à noble *Antoinette du Loin*, de la ville de Nîmes ; & 2° en 1760, avec noble *Claire-Elisabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Joseph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *Depierre-Desport*. Du premier lit est issu :

Louis-François, né le 20 Mars 1747, d'abord Page du Prince de Conti, & actuellement Officier dans son Régiment de Cavalerie.

Et du second lit vint :

Charles-Paul-Victor.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande, la pointe en haut.*

LAIRE (de), Famille qui a donné 4 Présidents à la Cour de Clermont. Jean de Laire l'a été le 6 Octobre 1632 ; autre Jean de Laire, le 26 Mai 1665 ; Jean-Baptiste de Laire, son fils, le 17 Janvier 1689 ; & Jacques de Laire, fils de ce dernier, le 13 Juin 1729.

LAIRE. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 278, de son *Nobiliaire de Picardie*, Charles de Laire, Seigneur d'Ecordal, demeurant à Nampret, avec Charles de Laire, son fils, & Claude de Laire, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550.

Simon de Laire étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. d'Humières, Gouverneur de Péronne, ainsi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, p. 279, que

I. Jacques Laisné, Prévôt Royal de Cognac, fut anobli par Lettres du Roi Charles VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le 31 Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Odeau*, dont :

II. Clément Laisné, Seigneur d'Aumont, qui épousa *Marie de Voyon*. Il en eut :

III. Cibard Laisné, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut père de

IV. Elie Laisné, Seigneur des mêmes lieux, successivement Conseiller au Parlement de Paris; Maître des Requêtes en 1617; Intendant de Poitou & de Touraine; Président en la Chambre des Comptes; Premier Président du Parlement d'Aix en 1631, puis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épousé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pontcarré, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, Premier Président du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

V. Louis Laisné, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conseiller au Grand Conseil le 12 Octobre 1635 ; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644; Intendant en Guyenne, Languedoc, Normandie & Bourgogne ; ensuite Premier Président au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 jusqu'en 1657 ; puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation ; Conseiller d'Etat ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmélites du Marais. Il avoit épousé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de *Marguerite l'Huillier d'Intreville*. Il en eut :

- Michel, qui suit ;
- Et Henri, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

VI. Michel Laisné, Seigneur de la Marguerie & de Plassac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épousé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Trésorier de France, & de N... *Courtin*. Elle se remaria à *Bon-André de Broé*, Seigneur de la Guette, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle est morte en Février 1709, ayant eu de son premier lit :

- Le Père Laisné, Jésuite ;
- Et Anne, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Rouen, mort le 9 Décembre 1724, dont elle fut la quatrième femme, & n'en eut point d'enfans.

Selon Haudicquer de Blancourt, les Sieurs de *la Barde*, de *Francherville*, de *Nanclas*, de *Chardonneau*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont justifié descendre du même Jacques Laisné, anobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 molettes d'éperon du même, 2 en chef et 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchamp, Election de Domfront en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croissant du même.*

LAISNÉ DE PARVILLY, Famille établie à Paris & dans l'Isle-de-France, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Antoine Laisné, Ier du nom, Ecuyer (petit-fils de Gratian Laisné, Ecuyer, ainsi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Eglise Royale & Collégiale de la ville de Dreux), fut pourvu, en 1660, de l'office de Conseiller du Roi en la Chambre des Eaux & Forêts au siège général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer les fonctions de Procureur Général de la Chambre de l'Arsenal, & mourut Conseiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de

82 ans. Il avoit époufé, en 1663, *Simonne de Moncheny*, dont :

MATHURIN, qui fuit ;
Et ANTOINE, rapporté après fon aîné.

MATHURIN LAISNÉ, Ier du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit époufé *Anne Loyer*, fille de *Jean*, Confeiller du Roi, Commiffaire & Contrôleur Ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent :

PIERRE-LOUIS, Confeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauffée & Siège Préfidial de Lyon, né en 1694 ;
Et ANTOINE, qui fuit.

ANTOINE LAISNÉ, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Parvilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, époufa, en 1717, *Marie-Madeleine le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Lunézy, & de *Madeleine Ricard*, dont :

1. Et MATHURIN, née le 1er Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740 ;
2. ANNE, née le 10 Septembre 1724 ;
3. MADELEINE-LOUISE, née le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, fecond fils d'ANTOINE, Ier du nom, & de *Simonne de Moncheny*, Confeiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, époufa, en 1708, *Françoife-Madeleine le Fèvre*, fille de *François*, Ecuyer, Tréforier des Gardes du Corps du Roi, dont il a eu :

1. ANTOINE, mort jeune ;
2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au service du Roi de Sardaigne ;
3. MADELEINE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c., Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart, dont des enfans. Voy. GAYARDON DE GRESOLLES ;
4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710 ;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715 ;
6. MARIE-MADELEINE, née le 17 Janvier 1720, Religieufe au Couvent de l'Annonciade à Popincourt ;
7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieufe à Montbrifon ;
8. & 9. CLAUDINE & ANTOINETE ; la première, née le 23 Août 1723 ; la feconde, le 25 Décembre 1724.

Les armes : *d'azur, à la croix aléfée d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISTRE (DE), en Picardie. NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BAPTISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuifement, demeurant à Monlibault, Election de Château-Thierry, produifirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. (*Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 280.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, & furmonté d'un croiffant d'argent.*

LAIZER DE SIOUGEAT (DE), en Auvergne & en Artois : Maifon dont nous avons déjà parlé tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 380 & fuiv. Elle eft une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également diftinguée par fes fervices militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances font avec les Maifons d'*Apchier*, *Alègre de Tourzel*, *Veyffière*, *Landouze*, *de la Tour-d'Oliergues* & *du Gripel*, *la Guesle*, *Saulx-Tavannes* en Bourgogne, *Oradour*, *Beffe de la Richardie*, *des Rofiers de Moncelet*, *la Châtre* en Berry, *Efchallard de la Boulaye*, Comte de la Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tana* en Piémont, *Pons-Tollendre*, *Becket* en Angleterre, *Miremont-Védrines*, *Efpinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom eft GUILLAUME DE LAIZER, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 ; l'Acte en eft aux Chartes du Roi, chap. 2.

JEAN DE LAIZER eft qualifié *Chevalier* dans un acte paffé en 1295, dépofé à la Bibliothèque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

ROLLAND DE LAIZER fervoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, favoir : de Chambon, de Veyffière, de Monroy, de Malefcot, de Liénard, de Péruffe, Chobert & autres.

JEAN DE LAIZER, IIe du nom, eft du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, fuivant la montre d'Armand Caramin, Chevalier, qui eft un manufcrit dépofé à Paris, dans la Bibliothèque du Roi, dont copie collationnée.

AMBLADON DE LAIZER eft dans la lifte des Gentilshommes convoqués au ban de Lille,

le 16 Octobre 1386, suivant la montre de Louis de Montboiſſier, Chevalier. AMBLADON fut encore convoqué, en 1387, au ban, ſuivant la montre d'Aubert Dupuy, commandée par Guillaume de Naillac. On ne connoît point les alliances des ci-deſſus nommés.

I. YVES DE LAIZER vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, ſon épouſe, fille de N... *d'Apchier*, & de *Claudine d'Alègre de Tourzel*, & petite-fille d'*Iſabeau de la Trémoille*, & arrière-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, leſquels avoient pour père *Aſſali*, troiſième Seigneur *de Tourzel*, & pour mère *Marguerite d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beſſe. (Ceci eſt prouvé par une donation & une reconnoiſſance au profit de l'Abbaye de Mergemont, près de Chidrac, du 15 Septembre 1370, & dont le titre ſe trouve dans les Archives de cette Abbaye.) YVES DE LAIZER eut de ſon mariage :

II. RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, qui épouſa *Marguerite de Veyſſière*, Dame de la Montagne-de-Veyſſeyras, d'une Maiſon des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. PIERRE, mort ſans alliance;
3. ANTOINETTE, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du Cendre;
4. Et ELISABETH, Religieuſe à l'Abbaye de Mergemont, près de Chidrac.

Ce degré eſt prouvé, 1° par un acte, en latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de JEAN DE BOURBON (fils de JACQUES DE BOURBON, & de *Jeanne de Châtillon-Saint-Pol*), Comte de Ponthieu, de la Marche & de Montagu; 2° par une quittance de dot d'ANTOINETTE DE LAIZER; 3° par un autre acte de 1415; & 4° par une tranſaction de 1428, entre GEORGES, PIERRE & ANTOINETTE, enfans de RENAUD DE LAIZER & de *Marguerite de Veyſſière*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, ſa femme, d'autre part.

III. GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur de Chidrac, épouſa, en 1440, *Marguerite de Landouze*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélène de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494;
3. Et CÉCILE, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la Martre, le 15 Mars 1485.

Ce degré eſt prouvé, 1° par une tranſaction paſſée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de GEORGES DE LAIZER, Damoiſeau, & JACQUES, ſon fils, au ſujet de la Montagne-de-Veyſſeyras, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyſſière*, femme de RENAUD DE LAIZER, Damoiſeau, d'une part, & Draguinet de Lallie, Chevalier, d'autre part; 2° par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de GEORGES DE LAIZER, par Pierre de Murat, Damoiſeau, & pour noble Dame *Antoinette d'Alègre*; & 3° par une reconnoiſſance au profit du Commandeur de la Ronzière, paſſée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, Seigneur de Siougeat, de Chidrac, Maître d'Hôtel, en 1484, de JEAN DE BOURBON, IIe du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & Bailli du Comté d'Auvergne en 1494, épouſa, le 1er Août 1460, *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur du Gripel-les-Olierguès, & de *Jeanne de Vernet-de-la-Gueſle*, dont :

FAUCONET, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort ſans avoir été marié.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, avec *Antoinette de la Tour*, en date du 1er Août 1460; 2° par les Lettres Patentes de Maître d'Hôtel de JEAN DE BOURBON, Comte de Boulogne & d'Auvergne, le 26 Octobre 1494; 3° par un acte d'aſſociation entre JACQUES & FRANÇOIS DE LAIZER, frères germains, paſſé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482; & 4° par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cauſe de ſa Juſtice d'Iſſoire, en 1470 & 1478.

V. FAUCONET DE LAIZER, Seigneur de Chidrac & de Siougeat, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut enſuite ſon Maître d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épouſa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Gueſle*, fille de *Jean*, Seigneur *de la Gueſle* (Maiſon connue par ſon ancienneté & ſes alliances, & qui a donné des

Gouverneurs de la Province, un Maître d'Hôtel de la Reine de MÉDICIS, & autres perſonnes illuſtres), & d'*Iſabelle de Neyreux*. De ce mariage vinrent :

JACQUES, qui ſuit ;
Et MARTIN, qui fut d'Egliſe.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de FAUCONET DE LAIZER, avec *Jeanne de la Gueſle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire; 2° par le brevet de retenue de la charge de Maître d'Hôtel ; & 3° par des actes d'échange, ventes, tranſport, &c., reçus par *Blaiſe Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, II[e] du nom, Seigneur de Siougeat, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, ſœur du Roi, épouſa, le 28 Décembre 1530, *Hippolyte d'Oradour*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Gervazy & Beteil, & d'*Antoinette de Torſiac*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, Maître d'Hôtel de MADAME, ſœur du Roi, mort ſans poſtérité ;
2. MARTIN, qui ſuit ;
3. MADELEINE, mariée avec *Gabriel* Seigneur *du Monteil*, près de Saint-Alban en Gévaudan.
4. Et ANTOINETTE, mariée, le 18 Septembre 1572, à *Michel de Baron*.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, II[e] du nom, avec *Hippolyte d'Oradour*, du 28 Décembre 1530; 2° par celui de MADELEINE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel du Monteil*, Seigneur dudit lieu ; 3° par les Lettres de proviſion de la charge de Maître d'Hôtel; 4° par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenant les Grands Jours, en 1530; & 5° par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, II[e] du nom, & d'*Hippolyte d'Oradour*, ſa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, 1° le 4 Août 1572, *Claudine du Monteil*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 27 Août 1578, *Anne de Douhet de Marlat*, fille de N.... *de Douhet*, Seigneur de Marlat, Boudes & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent :

1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Beſſe*, Dame de la Richardie & de Puy-de-Celle, de laquelle il n'eut que deux filles, ſavoir :
   1. LOUISE, épouſe de *Jean-Baptiſte de Saignes*, qui n'eut qu'une fille, N... *de Saignes*, mariée à *François des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Moncecelet ;
   2. Et MARIE, femme de *Philibert de Chauderaſſe*, Baron, Seigneur de Creſtes, Lain, Moulin-Neuf & Solignac.
2. JULIEN, qui ſuit ;
3. JEANNE, mariée à *Claude de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur du Plaix, en Berry, dont poſtérité. Voy. CHASTRE ;
4. Et N... DE LAIZER, Religieuſe à l'Abbaye de Lavène.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet de Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578; 2° par ſon teſtament, reçu par *Chauchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il inſtitue pour héritier JÉRÔME DE LAIZER, ſon fils aîné, & dote JULIEN, ſon fils puîné, & JEANNE ſa fille; & 3° par le contrat de mariage de cette JEANNE, de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ſes deux nièces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat & autres lieux, épouſa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritière de *Jean*, & d'*Anne de Binazat*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer de la Grande Ecurie de LOUIS XIII, Lieutenant Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide de Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frère du Roi. Il fut gratifié d'une penſion de 2000 livres, & fut tué au premier ſiège de Gravelines, en reprenant une demi-lune ſur les ennemis ;
3. AMABLE-JOSEPH, Capucin & célèbre Prédicateur de ſon Ordre ;
4. Et GASPARDE, mariée à *Jean d'Héraudi*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diéry, Montplaiſir, Solignac, Ludeſſe, &c. Elle n'eut que deux filles, ſavoir : N... *d'Héraudi*, mariée à N... *Eſchallard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jametz & de Fleurange ; & N... *d'Héraudi*, épouſe de N... *de Canillac-de-Montboiſſier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1° à *Frédéric*, Comte *de Tana*, Piémontois ; & 2° à *Jérôme*, Comte *de Broglie ;*
5. Et LOUISE, mariée à *Jean de Digons*, Seigneur de la Chaumette, &c.

Ce degré eſt prouvé par le contrat de mariage de JULIEN DE LAIZER, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un

brevet de penſion de 2000 livres, accordé à François de Laizer, Aide de Camp de Gaston, Duc d'Orléans, & par les proviſions d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi Louis XIII, dudit Sieur de Laizer; par la quittance de dot de Gasparde de Laizer, femme de *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, paſſée à Clermont le 22 Novembre 1645; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, paſſée à Paris le 25 Août 1654.

IX. Jean de Laizer, Seigneur de Siougeat, Châteaugay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi Louis XIII, en même tems que François, ſon frère, épouſa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bonafos de Belinay*, fille de *François*, Seigneur de la Peyre, d'Alluiſy & de Beſſe, & de Dame *Anne de Pelamourgues*. Leurs enfans furent :

1. Jean, dit *le Comte de Brion*, Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié;
2. François, qui ſuit;
3. Autre Jean, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enſeigne aux Gardes Françoiſes, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Ryſwick en 1697; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704; eut peu après le Régiment d'Oléron, réformé à la paix de 1714; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn; fut créé Maréchal de Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril ſuivant, & eſt mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles :
   1. N.... de Laizer, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiège de Fribourg;
   2. Anne-Perette-Gabrielle, mariée à *Jean-François de Rivière*, ſans enfans;
   3. Et Louise, morte à l'âge de 16 ans.
4. Hugues, marié à N.... *de Beaufort-Canillac*, dont :
   1. N.... de Laizer, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons;
   2. Gilberte, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzances & de Circoux, dont des enfans;
   3. Et Anne, mariée à *Joſeph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a eu des enfans.
5. Et N.... de Laizer, morte en odeur de ſainteté, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Clermont.

Ce degré eſt prouvé, 1° par le contrat de mariage dudit Jean, avec *Jeanne de Bonafos de Belinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648; 2° par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, ſigné le Baron *de Saint-Diéry*, *Jérôme*, Comte *de Broglie*, & *Jacques d'Oradour*, tous trois couſins germains du côté paternel; 3° par les titres de proviſions de la charge d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi; & 4° par la ſubſtitution des biens dudit Jean, inſinuée au Bailliage de Montpenſier le 13 Octobre 1671, en faveur de ſon fils aîné, & des fils aînés de ſes deſcendans, &c.

X. François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, fut, après la mort de Jean, ſon frère aîné, non marié, à cauſe de la ſubſtitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Lyonnois, Chevalier de Saint-Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le ſervice, à cauſe de ſes bleſſures, il fut gratifié de 3000 livres de penſion, réverſible à ſes enfans. Il épouſa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Thérèſe-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe*, Capitaine-Commandant au ſervice d'Eſpagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluſe dans le Brabant, pour l'Eſpagne, & d'*Anne-Thierry*. (La famille de *Becket* eſt très-ancienne & illuſtrée en Angleterre. La branche dont eſt iſſue *Marie-Thérèſe-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouailles.) François de Laizer a eu de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Joseph-François-Félix, Vicaire Général de Sens, Abbé Commandataire des Abbayes d'Honnecourt, Diocèſe de Cambrai en 1762, & de Manglieu, Aumônier par quartier de feue Madame la Dauphine & de Madame la Comteſſe de Provence, depuis ſon mariage;
3. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
4. Charles, titré *Comte* de Laizer de Siou-

GEAT, par Lettres Patentes du 9 Novembre 1769, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françoifes, Colonel réformé à la fuite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hofpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Député à la Cour en 1761 pour le corps de la Nobleffe des Etats d'Artois. Il a époufé, à Offin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoife de Valicourt*, fille unique & héritière de *Charles-Albert*, Seigneur de Ricamez, Offin, Ecquemicourt, &c., & de *Marie-Jofèphe de la Rüe*, dont un garçon, mort jeune ;

5. Gilberte, morte âgée de 22 ans ;
6. Louise, Religieufe à Notre-Dame de Brioude ;
7. Anne, Religieufe dans le même Couvent ;
8. Et Antoinette, Abbeffe de l'Abbaye Royale du Lys, près de Melun, ci-devant Religieufe à l'Abbaye de l'Efclache ;

Et quatre autres enfans, morts jeunes.

Ce degré eft prouvé, 1° par le contrat de mariage de François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois; 2° par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, figné le Marquis *de Tana, des Rofiers*, Seigneur de Vichel & de Moncelet, le Marquis *de Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel; & 3° par l'ordonnance de penfion de 3000 livres.

XI. Jean de Laizer, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louife de Miremont*, qu'il avoit époufée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritière de N... *de Miremont*, Seigneur de Védrines, le Fayet, la Chapelle-Laurent, Couteuges, Capitaine de Cavalerie, & de *Louife de l'Efpinaffe*, dont un fils pofthume, nommé

Jean-Charles, qui fuit.

C'eft ce qui eft prouvé, 1° par le contrat de mariage de ce Jean de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre, 1733; 2° par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, figné, par procuration, le Marquis *de Siougeat*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel; *Frédéric*, Marquis *de Tana*; *Charles des Rofiers de Moncelet*; *Antoine de Bourdeilles de Couzances*, tous trois coufins germains du côté paternel.

XII. Jean-Charles de Laizer, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigut-le-Blanc, &c., dit *le Comte de Brion*, né en 1734, Capitaine de Dragons, a époufé, en 1753, *Louife-Françoife d'Efpinchal*, préfentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Jofeph-Thomas*, Marquis d'*Efpinchal*, Seigneur de Maffiac, Dunières, Saint-Marcellin, du Vernet & Vieillefpeffe, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salfes en Rouffillon, & de *Marie-Anne-Jofèphe de Chavagnac*, dont :

Louis-Gilbert, Page de la Petite Ecurie du Roi en 1774;

Et Joseph-François, au Collège du Pleffis à Paris.

Les armes : *de fable, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une rofe du même, & en pointe d'une rofe & d'une étoile d'argent.* L'écu furmonté d'une *Couronne de Comte à 9 perles.* (Voy. le *Nobiliaire d'Auvergne* de M. de Fortia; l'*Armor. génér. de France*, & le *Mercure de France* de Juin 1743.) C'eft ainfi que les portoit Jacques de Laizer, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolyte d'Oradour*, lequel les fit infcrire en la Chambre des Comptes de Riom, en 1520.

LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas : Maifon illuftre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire.*

Antoine de Lalaing, Seigneur de Montigny, époufa, en fecondes noces, *Elifabeth de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hooghftraeten & de Borfelle. Charles Ier, Roi d'Efpagne, érigea en fa faveur *Hooghftraeten* en *Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de la Toifon d'Or, Confeiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant Général de fes Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté paffa à fon neveu qui fuit.

Philippe de Lalaing, époufa *Anne de Rennebourg*, dont il eut :

Antoine de Lalaing, IIe du nom, Comte de Hooghftraeten, qui s'eft marié à *Eléonore de Montmorency*, mère, entr'autres enfans, de

Charles de Lalaing, Comte de Hooghſtraeten, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, qui fut père de

Albert-François de Lalaing, qui, de ſa ſeconde femme, *Iſabelle de Ligne-Arenberg*, eut :

François-Paul de Lalaing, Comte de Hooghſtraeten. Il eut pour héritier,

Nicolas-Léopold, aujourd'hui Prince *de Salm*.

Philippe de Lalaing, Seigneur de la Mouillerie & de Maſſle, fut Maître d'Hôtel de la Princeſſe Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambaſſadeur de l'Empereur Charles V, en France. Il épouſa *Florence de Rechem*, Vicomteſſe d'Oudenarde, dont il eut :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, de Maſſle, &c., qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair, &c. Il en eut :

Charles de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, qui s'eſt marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

Ferry de Lalaing, Seigneur de Santberghe, qui épouſa *Marie van der Noot*. De ce mariage naquit :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, qui s'eſt allié avec *Marie-Thérèſe Rym*. Ils eurent pour fils :

Maximilien-Joseph de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, qui fut créé *Comte* de Lalaing, par Lettres de l'Empereur Charles VI, du 7 Avril 1719, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendans de porter le titre de *Comte* de Lalaing, applicable ſur telle Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques; il fut auſſi Comte de Thildonck, par ſa première femme; Conſeiller d'Etat intime actuel de L. M. I., Conſeiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand Bailli des villes & diſtrict de Bruges, & du pays & terroire de Franck. Il eſt mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans. Il avoit épouſé, 1° le 31 Janvier 1703, *Marie-Catherine l'Archier*, morte le 25 Juin 1709; & 2° en Mars 1726, *Digne van Hove*, Douairière du Comte *de Winterfeldt*, Gouverneur de Termonde, de laquelle il n'eut point d'enfans; elle étoit fille de *Jean*, Bourgmeſtre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Rooſe*. Cette ſeconde femme eſt morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte de Lalaing a fait un legs de 40000 livres au jeune M. Lambert, ſon parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de N... *Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrilland, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte de Lalaing a eu de ſa première femme :

1. Charles, Comte de Lalaing;
2. & 3. Hélène-Jacqueline, & Charlotte.

On lit dans la *Gazette de France*, du 28 Novembre 1774, n° 95, que Maximilien-Joseph-Demphna, Comte de Lalaing-d'Oudenarde, Capitaine au Régiment de Saint-Ignon, Dragons, eſt mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

Les armes : *de gueules, à* 10 *loſanges d'argent, poſées* 3, 3, 3 *&* 1.

* LALEU, Baronnie, ſituée en Baſſe-Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez.

LALEU, Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au lion couronné d'or, accompagné en chef de* 2 *étoiles d'argent*.

LALLEMAN ou ALLEMAND, ancienne Maiſon du Dauphiné, qui tire ſon origine des anciens Barons *de Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit ſorti le célèbre Cardinal d'Arles, Préſident du Concile de Bâle, & la mère du Chevalier *Bayard*.

Charlotte Allemand épouſa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493 : elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il ſuccéda à Jean Allemand, IIe du nom, ſon beau-père. La mère de Charlotte Allemand étoit *Bonne de Chalant*, d'une Maiſon illuſtre de Savoie, ſur laquelle on peut conſulter *Guichenon*. Voy. ALLEMAND.

LALLEMAND ou LALEMAN de VAITES, ancienne Maiſon du Comté de Bourgogne.

Hugues de Lallemand, Chevalier, eſt nommé dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux, de l'an 1222.

I. Pons de Lallemand, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chaſſaigne, eut pour fils :

II. Poncelin de Lallemand, Ecuyer, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chaſſaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il poſſédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Beſançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il eſt fait mention de Pons de Lallemand, ſon père. Il eut pour enfans :

Thomas, tué à la bataille de Poitiers en 1356;
Et Rodolphe, qui ſuit.

III. Rodolphe de Lallemand fut père de

IV. Jean de Lallemand, Ecuyer Tranchant d'Othon, Comte de Bourgogne. Il eut pour fils :

V. Jacques de Lallemand, Seigneur de Dombeſt, qui épouſa *Jeanne de Salins*, & en eut :

Gérard, qui ſuit;
Et Jeanne, dont le teſtament fut publié à l'Officialité de Beſançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ſes père & mère.

VI. Gérard de Lallemand, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle Jean, Duc de Bourgogne, entra dans Paris en 1407, avoit épouſé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. Hugues de Lallemand, Seigneur de Grozon, qui fut créé *Chevalier*, par Philippe, Duc de Bourgogne, & Tribun des Soldats lors de la priſe de la ville de Liège en 1408. Il eut de ſon mariage avec *Bonne de Plaine :*

VIII. Pierre de Lallemand, Conſeiller du Conſeil ſecret de Charles, Duc de Bourgogne, qui fut tué à la bataille de Morat, laiſſant de ſa femme, *Louiſe de Roſey*,

IX. Etienne de Lallemand, Seigneur de Grozon, qui s'eſt marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. Guillaume de Lallemand, Ecuyer, Seigneur de Grozon, qui épouſa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. Guillaume de Lallemand, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Grozon & d'Augerans, qui s'eſt marié à *Catherine de Boudier*, Dame de Montmirey, dont :

XII. Jean de Lallemand, IIe du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Vaîtes, Longepierre, Tavaux, Nancuiſe, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Côte-Brune, Cormaillon, Roulans, Douvot, Châtelot, Rantſire, Nancray, Saint-Cyr, Choiſel, Criſſey, Nans, Champvans, Fontain, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux de l'Empereur Charles-Quint, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Inſpecteur Général des Royaumes d'Aragon & des Deux-Siciles, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi François Ier, & qu'il ſigna au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il teſta le 26 Août 1560, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Hanneton*, Comteſſe d'Aſcot, Dame de Bayette, Caſſy & Labaux. Elle teſta le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit ſon mauſolée & celui de ſon mari, ſur lequel ſont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent :

1. Jean, Comte de Lallemand, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, tué en 1565, ſans enfans d'*Anne de Dugny*, ſa femme;
2. Charles, Baron de Vaîtes, mort ſans poſtérité légitime. Il eut pluſieurs enfans de *Marie de Louvrein*, Flamande, qui ont fait ſouche en Flandre;
3. Pierre, Baron de Montigny, créé Chevalier par Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort Tayllant*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, ſavoir :

   Nicole, mariée à *Adrien de Roſières*, Seigneur de Sorans;
   Et Dorothée, femme d'*Henri de Pierrefontaine*, Seigneur de Voillans.

4. Guillaume, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe II, qui le créa *Chevalier;* il mourut ſans enfans;
5. Claude, qui ſuit;
6. Nicolas, Seigneur de Criſſey, Choiſel, Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, marié à *Ève de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir :

   Françoise, femme de *Guillaume de Falletans*, Seigneur de Melin, Commiſſaire Général de la Cavalerie au ſervice d'Eſpagne, dont des enfans. Voy. FALLETANS;
   Et Anne, épouſe d'*Antoine d'Orſans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois.

7. Claudine, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine;
8. Mencie, alliée, 1° à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre; & 2° à *Pierre de Gra-*

chaux, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dôle;

9. Et Catherine, femme de *Pierre de Saubiz*, Seigneur de Montrond.

XIII. Claude, Comte de Lallemand, Seigneur de Belmont, tué devant Maëstricht, étant Enseigne-Colonel du Comte de Vergy. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaspard*, Baron d'Ecot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie*, fille d'*Aimare de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*. De ce mariage vinrent :

François, qui suit;

Et Henri-Denis, père par sa femme *Catherine d'Andelot*, de

Françoise, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de la Résie & de Chaumersem.

XIV. François, Comte de Lallemand, Chevalier, Baron de Vaîtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, Belmont, Augerans, Châtelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc Albert, du 26 Avril 1608, tant en considération de la Noblesse de *son extraction*, que des importantes commissions dans lesquelles il avoit réussi pour le bien de l'Etat & de la Province; fut reçu Chevalier de la Confrérie de St.-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épousé 1° *Catherine de Montrichard*; & 2° par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chaffoy*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munans & Danjoux, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, & de *Bonne de Scey*, fille de *Claude*, Seigneur de Buthiers, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromarey*. Du premier lit vinrent deux filles :

1. N... de Lallemand, Chanoinesse à Migette;
2. Et Etiennette, femme de N... *de Pillot*, Seigneur de la Motte.

Et du second lit il eut :

3. Henri, qui suit;
4. Et Adrien, tige de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

XV. Henri, Comte de Lallemand, Baron de Vaîtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Espagne du 27 Septembre 1623, avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoise d'Oiselet*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigney, & de *Claudine d'Oiselet*. Elle testa le 11 Mars 1632 & eut pour enfans :

1. Claude-François, qui suit;
2. Jacques-François, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny;
3. Jean-Baptiste-Clériadus, Religieux à St-Claude;
4. Claudine, femme d'*Hermenfroy d'Hennezel*, morte sans enfans;
5. Claudine-Bénigne, Abbesse des Bernardines de Dôle;
6. Et Louise, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la seconde femme. D'eux descendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. Claude-François, Comte de Lallemand, Baron de Vaîtes & de Lavigney, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, l'Ecouvotte & la Bertinière, fut reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuirassiers avec Brevet de Mestre de Camp au service d'Espagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigney* fut érigée en sa faveur en *Baronnie*, par Lettres de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 26 Novembre 1663. Il testa le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épousé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointot*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Châteauvert, & de *Marguerite de Chaffoy*, dont :

1. François-Alexandre, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, sans alliance;
2. Frédéric, Grand Chambrier de Saint-Claude, Coadjuteur du Cardinal de Polignac, pour l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, Abbé Commendataire de Saint-Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721;
3. Thomas, Grand Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chastel;
4. Jacques-François-Adrien, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de son frère;
5. Charles-Baptiste, qui suit;
6. Et une fille, dite *Madame de Lavigney*, Chanoinesse de Migette.

XVII. Charles-Baptiste, Comte de Lallemand, Chevalier, Baron de Vaîtes & de La-

vigney, Seigneur de Côte-Brune, Cormaillon, l'Essey, la Bertinière, l'Écouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrérie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épousa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olympie-Hippolyte*, Comtesse *d'Arberg-Valengin*, & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Trévillers, Roye, la Côte, & d'*Anne-Théodore*, Comtesse *de Daun*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Esloo, Dame de Safenem, Keit, Soleuvre & de Chiflange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte *d'Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olympe-Thérèse-Marguerite de Gavre*, née Comtesse de Fresin, Baronne d'Esloo, fille de *Pierre-Ernest de Gavre*, Comte de Fresin, Baron d'Inchy & d'Esloo, Gouverneur du Quesnoy, & d'*Elisabeth-Catherine*, Comtesse *de la Marck*, fille de *Philippe*, Comte *de la Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comtesse *de Manderscheidt*. Le Comte DE LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres Patentes de LOUIS XIV, qui lui confirmèrent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur, CHARLES-QUINT. Ces Lettres, qui rappellent l'ancienneté de sa Maison, furent enregistrées au Parlement. Il eut de son mariage :

1. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, qui suit;
2. NICOLAS, Chevalier de la Confrérie de St-Georges, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen, sans alliance;
3. THOMAS, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint-Claude, mort jeune;
4. Et THÉODORE-GABRIELLE, Chanoinesse de Migette, puis mariée, 1° à *Edmond*, Comte *de Bressey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen; & 2° au Baron *de Malsaigne*.

XVIII. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaîtes & de Lavigney, Seigneur de Cormaillon, l'Essey, Côte-Brune, Glamondans, Vauchamps, Champlitte, Mathay & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra ensuite au service de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges. Il est mort le 9 Mars 1773, & avoit épousé *Françoise d'Esterno*, fille de *Lambert*, Comte *d'Esterno*, Seigneur de Refranche, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de France, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames & la Herbellerie, Mayeur de Saint-Omer, & d'*Anne-Marie-Jeanne*, Baronne *de Winterfeldt*, sœur des Marquis & Comte *de Winterfeldt*, Lieutenans Généraux des Armées d'Espagne. De ce mariage sont nés :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, qui suit;
2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & ensuite Aide Major du Régiment de Bauffremont, Dragons;
3. ANTOINE-EMMANUEL, dit *le Baron de Vaîtes;*
4. Et GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte *de Jouffroy*, Seigneur de Gonsans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, Comte DE LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Vaîtes, Seigneur de Côte-Brune, Cormaillon, l'Essey, Champlitte, Glamondans, Vauchamps, Mathay, & Mandeure, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, & fut Chanoine de Baume sur ses preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de son frère il prit le parti des armes; fut fait, le 1er Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belsunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il est Capitaine au Régiment de Flandre, & a été reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1767. Il a épousé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, dite *Mademoiselle de Moreuil*, Comtesse *de Rennel*, fille de *Nicolas-François*, Comte *de Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Ministre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madeleine*, Comtesse *de Pons-de-Rennepont*. Voy. RENNEL & PONS. De cette alliance il a eu :

GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXINA, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768;
Et HENRIETTE-ALEXINA-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

BRANCHE des Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chaffoy*, sa seconde

femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Châtelot, reçu à la Confrérie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au service d'Espagne avant 1619, fut Adjudant Général de la Cavalerie, & successivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dôle, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épousé, 1° par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Elisabeth de Choiseul*, fille de *François*, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2° *Anne de Fauche*, fille de *Nicolas*, Avocat Général au Parlement de Dôle, & nièce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Besançon. Il eut du premier lit :

1. Claude-Bénigne, Religieux à Saint-Claude;
2. Claude-Françoise, mariée à *François Baptiste d'Aubanne*, Seigneur de Tieffrans.

Et du second lit vinrent :

3. Gaspard-Bonaventure, qui suit;
4. 5. & 6. Jacques-Adrien, Claude, & Charles-Albert, morts sans alliance.

XVI. Gaspard-Bonaventure, Comte de Lallemand, Chevalier, Seigneur de Belmont, épousa *Anne de Rohan*, dont il eut :

Bernardine-Joséphine, marié à *Paul-François*, Marquis *de Saint-Mauris-Chastenoy*,

Les armes de Lallemand de Vaîtes sont : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*. (Mémoire envoyé.)

LALLEMANT, en Berry. De cette Famille étoit

Etienne Lallemant, Seigneur de Marmagne & de Vouzay, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puîné,

Etienne Lallemant, IIe du nom, Seigneur de Vouzay, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 16 Septembre 1551, Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épousé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphin*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une seule fille,

Anne, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conseiller au Parlement & Président des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent*.

LALLEMANT, Seigneur de Lestrée, en Champagne, porte : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même; celle de la pointe, surmontée d'un bezant, aussi d'or*.

LALLEMANT de MACQUELINES. Cette Famille est originaire de Châlons en Champagne, où elle est connue, entre les plus considérables, il y a plus de 200 ans.

Charles-Louis Lallemant, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macquelines & d'Ormoy-le-Davien, Receveur Général des Finances de Soissons, & Fermier Général, est mort le 18 Février 1730, laissant de *Catherine-Charlotte Troisdames*, décédée le 2 Septembre 1740,

1. Louis-François, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726; il est marié & a deux enfans;
2. Jacques-Charles-Alexandre, Evêque de Séez, mort le 6 Avril 1740;
3. Michel-Joseph-Hyacinthe Lallemant de Betz, Seigneur de Nanteau, Fermier Général, qui a épousé *Marie-Marguerite Maillet de Batilly*, dont il a eu :
   1. Marie-Charlotte, qui fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1774, l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne; depuis la mort de cette Princesse, elle remplit la même place auprès de la Princesse de Saxe, seconde Dauphine, mère de Louis XVI. Elle s'est mariée, le 16 Février 1736, à *Charles-Philippe de Pons*, Seigneur de Saint-Maurice, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. PONS de SAINT-MAURICE;
   2. Et Marie-Françoise, qui s'est alliée le 17 Février 1749, à *Marie-Gabriel-Florent de Choiseul*, appelé *le Comte de Choiseul-Beaupré*, Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, &c., mort le 6 Septembre 1753, dont des enfans. Voy. CHOISEUL, branche des Seigneurs de *Daillecourt*.
4. Etienne-Charles-Félix Lallemant de Nantouillet, Fermier Général & Receveur Général des Finances de Soissons, a épousé *Marie Boutin*, & en a eu :

   Charles-Marie-Lallemant de Nantouillet, Seigneur de Marly-la-Ville, qui a épousé, le 22 Novembre 1755, *Marie-Adélaïde de Damas-Crux*, fille

de *Louis-Alexandre*, dit *le Comte de Damas*, & de *Marie-Louise de Menou*.

5. Alexis, qui suit;
6. N.... Lallemant, première femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes;
7. Charlotte-Marie, mariée, le 6 Novembre 1719, à *Félix-Claude le Pelletier de la Houssaye*, Seigneur de Signy, Intendant des Finances, &c., dont des enfans. Voy. PELLETIER de la HOUSSAYE (le).
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie à Paris.

Alexis Lallemant de Macquelines, Ecuyer ordinaire du Roi, a épousé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louise le Cocq*, sa cousine germaine, fille de feu *Jean-Baptiste*, Marquis de Goupillières, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1er Avril 1737, & de *Geneviève-Marguerite d'Azy*, sa seconde femme, dont il a eu un fils & une fille. (*Mercure de France* de Février 1740, pag. 392, & de Novembre 1743, pag. 2534.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or*.

LA LOUPTIÈRE, en Champagne, Diocèse de Sens. Voy. LOUPTIÈRE (la).

LALYE, Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoient

Nicolas & Charles de Lalye, qui parurent à l'arrière-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udressier* & de *Patornay*, par les mariages de Barbe de Lalye, avec *Philippe d'Udressier*, Ecuyer; & d'Anne de Lalye, avec *Nithier de Patornay*, aussi Ecuyer.

Cette Famille portoit : *d'argent, à 3 aiglettes éployées de sable*. (*Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 169.)

* LAMBALLE, Comté en Bretagne, qui appartient au Duc *de Penthièvre*, dont le feu fils, Louis-Alexandre-Stanislas de Bourbon, étoit titré *Prince de Lamballe*.

LAMBERG, en Allemagne. Le Prince Jean-Frédéric de Lamberg, Chambellan de L. M. I. & R., né le 24 Février 1737, qui s'est marié, le 5 Janvier 1761, avec *Marie-Anne*, Princesse *de Trautson*, née le 6 Janvier 1743, a pour sœurs : 1. Aloise de Lamberg, née le 13 Juin 1718, mariée au Comte *François de Plettenberg*; 2. Rose de Lamberg, née en 1728, mariée au Comte *Joseph de Neuhaus*; 3. & Elisabeth de Lamberg, née en 1734, Chanoinesse à Vienne, en Autriche.

LAMBERT, Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II. L'ancienne noblesse des Seigneurs *de Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis *de Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs *de la Mazardie*, en Périgord, tous du surnom de Lambert, se prouve par 7 titres latins originaux : le premier, de l'an 1276; le second, de 1288; le troisième, de 1302; le quatrième, de 1310; le cinquième, de 1313; le sixième, de 1318, & le septième, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. Pierre de Lambert, Damoiseau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en latin *de Lamorato*, ou *del Amorato*), de la Mazardie & de la Roussie, épousa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont entr'autres enfans :

II. Raymond de Lambert, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c., déclaré à Périgueux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arrière-bans des Nobles de la Sénéchaussée de Périgord. De *Marie Chasserel*, sa femme, il eut :

III. Jacques de Lambert, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c., qui épousa *Marguerite-Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent :

Bertrand, qui suit;
Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouziers*, de *la Mazardie*, &c., rapportée ci-après.

IV. Bertrand de Lambert, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de son premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne du Lau de la Coste-d'Allemans*, entr'autres enfans :

V. Jean de Lambert, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Écuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, Henri IV, depuis Roi de France, continua de servir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, lors de son avènement à la Couronne. Il étoit Maître d'Hôtel de sa Maison en 1591, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il épousa, en 1576, *Marguerite Robinet de la Serve*, dont naquirent :

1. Gaston, Page du Roi Henri-*le-Grand*, successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince Henri de Nassau, en 1618, mort sans postérité en 1622 ;
2. François, Seigneur de Lamourat, Mestre de Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au siège de Montauban en 1621, sans alliance ;
3. Henri, filleul du Roi Henri IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Gros-Bos, ou Gros-Bois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de la Haute-Fontaine, Diocèse de Châlons en Champagne ;
4. Jean, qui suit ;
5. & 6. Et deux filles, mariées : l'aînée, en 1601, à N.... *de Champagne*, Seigneur du Mas en Périgord ; & la seconde, en 1612, à N.... *Denard*, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. Jean de Lambert, II[e] du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Écuyers, &c., d'abord Page du Roi Henri-*le-Grand*, fit ensuite ses premières armes en Hollande, sous le Prince Maurice de Nassau. De retour en France, il servit dans toutes les guerres qui agitèrent le Royaume, & fut fait Maréchal de Camp en 1635. Louis XIII lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Messin, vacant par la mort du Cardinal de la Valette. Il se trouva, en 1644, au siège de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'État un service très-signalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la division qui étoit dans l'armée Françoise, provenue d'une dispute entre les Maréchaux de la Meilleraie & de Gassion, dans la tranchée, qui s'étoient emportés jusqu'à appeler, chacun de son côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déja prêts à se charger, & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occasion, leurs généraux. Il fut nommé Lieutenant Général en 1648, & chargé de conduire le secours qu'on envoyoit à Naples : cet ordre n'eut point son exécution, l'envoi ayant été arrêté par la prise du Duc de Guise. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti opposé lui offrît. Sa Majesté, satisfaite de sa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à son insu, le 21 Novembre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquisat* au mois de Mars 1619, pour Charles de Coligny, Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregistrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin suivant, en faveur dudit Jean de Lambert, Baron de Chitry. De son mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres :

1. Henri, qui suit ;
2. N... de Lambert, mariée au Comte *d'Apremont*, en Lorraine;
3. Et une autre fille, Abbesse du Perray en Anjou.

VII. Henri de Lambert, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épousé, en 1666, *Anne le Marguenat*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont :

Henri-François, qui suit;
Et Monique-Thérèse, mariée, en 1703, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. Henri-François de Lambert, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu sous le nom de *Marquis* de Lambert, d'abord Mousquetaire dans la première Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commission du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général des Armées du Roi, le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, est mort le 21 Avril 1754, en sa 78[e] année. Il avoit épousé, 1° le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte sans postérité en 1736, fille de *Jean-Baptiste de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Madeleine Courtin*; & 2° le 26 Février 1740,

Louiſe Thérèſe de Menou, morte le 28 Février 1766, en ſa 52e année, fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, &c., Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandière de Meurcé*. Le Marquis DE LAMBERT a eu de ce ſecond mariage un fils & une fille, morts en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de ROUZIERS, *de* LAMOURAT *& de* LA MAZARDIE, *en Périgord.*

IV. PIERRE DE LAMBERT, Ier du nom, Seigneur de Rouziers, de Lamourat, & de la Mazardie, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Lamourat, &c., & de *Marguerite Arnal-de-la Faye*, fut, ſelon un titre du 11 Mai 1564, Conſeiller de la Reine de Navarre, mère du Roi HENRI IV, ſon Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en Périgord & en Limouſin. De ſa première femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. BERNARD DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, qui épouſa *Catherine de Cieurac*, dont :

VI. PIERRE DE LAMBERT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouziers & de la Mazardie, qui s'eſt marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut père de

VII. MARC DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Rouziers, qui épouſa, 1° en 1615, *Marguerite Texier*; & 2° en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, IIIe du nom, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. Il épouſa *Françoiſe des Ecuyers-de-Grandillac*, & n'en laiſſa qu'une fille,

    N... DE LAMBERT, mariée, en 1698, avec le Seigneur *du Clapier*, en Saintonge.

Et du ſecond lit vinrent :

2. HENRI, Seigneur du Change, en Périgord, Lieutenant de Roi des Ville & Cidatelle de Saintes en 1676, marié à *Catherine Guiot-du Doignon*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir :

    MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, femme de N... *Maſſan*, Seigneur de Puiſeux ;

    Et CATHERINE, épouſe de N.... *de la Taſte*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal de Camp.

3. Et GUILLAUME, qui fuit.

VIII. GUILLAUME DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Saint-Antoine en Périgord, Co-Seigneur du Change, &c., épouſa, en 1685, *Catherine de Glane*. De ce mariage eſt iſſu :

IX. HENRI DE LAMBERT, Seigneur de la Mazardie, &c., Mouſquetaire du Roi en 1711, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chabrilland, ci-devant la Tour. Il a épouſé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guiſchard*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Auxey, de Guéperoux, du Moulinet, &c., & de *Marie-Françoiſe de la Cervelle*. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.)

Les armes : *coupé, émanché de gueules de 3 pièces, ſur deux & deux demi-pièces d'argent.*

LAMBERT, Famille qui porte : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, accompagné de 3 roſes de gueules, feuillées de ſinople.*

LAMBERT, en Normandie : Famille des Diocèſe & Election de Bayeux, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 croiſſans d'or, & en pointe d'une étoile du même.*

LAMBERT, même Province : Famille dont étoit MARIE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE LAMBERT DE LONDE, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1685, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN LAMBERT, Ecuyer, qui, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe par les habitans de la Paroiſſe de Heugueville, fit preuve ſuffiſante, & y fut maintenu le 23 Février 1324.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes de ſable.*

* LAMBERT, Famille originaire du pays de France, dont le commencement de ſa nobleſſe n'eſt point connu, mais elle eſt extrêmement ancienne, non-ſeulement tous les titres de cette Famille portent que, de tradition immémoriale, elle a toujours été noble, ou, ſuivant l'expreſſion de l'un de ſes titres anciens, que MM. LAMBERT ſont iſſus d'ancienne & noble race, & ont toujours pris le titre de nobles, par tous les titres, chartres & renſeignemens, de tous tems & ancienneté, ou, comme s'exprime un autre titre ancien, que de tous les tems leur nobleſſe n'a été révoquée en doute, ayant toujours joui d'icelle,

ſans doute ni contredit; mais de plus, une enquête faite judiciairement, il y a 200 ans, qui conſtate que cette Famille eſt originaire de France, où elle avoit beaucoup de biens, & y vivoit noblement, & qu'enſuite elle s'eſt habituée en Normandie, près de Cherbourg, où elle a poſſédé pluſieurs fiefs notamment le fief de Rouville; qu'elle eſt enſuite revenue à Paris, où l'un d'iceux fut pourvu en l'état de Conſeiller en la Cour de Parlement, ou autre Cour; que poſtérieurement encore un puîné de cette Famille, nommé Thomas Lambert, fut s'établir en Normandie, en la Paroiſſe de Tourlaville, & y vécut noblement.

Cette Famille ne poſſède que ces notions hiſtoriques, mais judiciairement conſtatée en 1573, ſur ſon ancien état, ſoit dans la première époque de ſon origine françaiſe, ſoit dans ſa première tranſmigration en Normandie, & ſes acquiſitions des fiefs de Rouville & autres, ſoit dans ſon retour en France, & ſon entrée dans les charges. Il en réſulte clairement qu'elle tenoit un rang diſtingué longtems avant l'exiſtence de Thomas Lambert, puîné de cette Famille, qui retourna en Normandie, & qui eſt l'auteur de MM. Lambert d'aujourd'hui, exiſtant à Paris. Nous allons en donner la filiation ſuivie, qui eſt prouvée par l'Enquête de 1573.

I. Thomas Lambert, nommé dans l'enquête de 1573, que nous venons de citer, vivoit en 1422; il fit l'acquiſition d'un fief conſiſtant en pluſieurs pièces de terres, cens & rentes en la paroiſſe de Tourlaville, en Normandie, par acte paſſé le 21 Décembre de la même année 1422. Il eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres que poſſède cette famille, les plus anciens n'étant pas entre les mains de ce Thomas Lambert (puiſqu'il étoit puîné). Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. Robin Lambert, demeurant à Tourlaville, qui paſſa auſſi pluſieurs actes (reſtés à MM. Lambert), les 27 Juillet 1460, 7 Septembre 1476, 17 Octobre 1478, dans leſquels il eſt toujours qualifié Ecuyer. Pluſieurs de ces actes prouvent que Robin Lambert poſſédoit pluſieurs fiefs, entr'autres celui appelé *les métiers*, fief de Digoville & du cenſif de la forêt, fief mouvant du Roi, à cauſe de la ſeigneurie de Valognes, qui donnoit droit d'inſpection ſur la forêt du Roi, & de ſéance avec les Officiers de Sa Majeſté, pour juger les affaires relatives à la forêt, & à raiſon de ſes fonctions, le titre de Voyeur de Tourlaville. Ce fief donnoit de beaux droits & même pluſieurs vaſſaux, comme le prouve un dénombrement rendu au Roi pour ce fief, par un des deſcendans de Robin Lambert, le 19 Septembre 1541. Le ſervice dont nous venons de parler étoit au reſte compatible avec celui des armes, que MM. Lambert profeſſoient alors avec diſtinction, comme le conſtate encore la même enquête de 1573. Robin Lambert eut pour fils:

III. Thomas Lambert, II° du nom, qui ſuivit les guerres dès ſon jeune âge, eut au ſervice du Roi, la garde des ville & château de Cherbourg, où il s'étoit retiré en ſa vieilleſſe, après avoir été en pluſieurs guerres, eſtimé le plus vieux Gendarme du pays. Il étoit bien honoré des autres Gentilshommes qui étoient en ladite garniſon, pour l'expérience des armes qu'il avoit pratiquée & ſuivie en ſon jeune âge; enfin, qu'il étoit noble & venu de noble lignée; il eut entr'autres enfans, Ancel Lambert, qui ſuit. Cette filiation eſt conſtatée par une procédure faite le 5 Octobre 1576, à la requête de Guillaume Lambert, lors encore Voyeur de Tourlaville, qui énonce que Robin Lambert étoit ſon triſaïeul, & Thomas Lambert, ſon biſaïeul; ce qui eſt conſtaté par les dépoſitions unanimes de 12 témoins entendus dans l'enquête de 1573.

IV. Ancel Lambert fut marié, par contrat du 1er Août 1498, avec *Guillemette Cabart*, fille de *Jean*, Sieur d'Henneville & des Eſſarts, homme d'armes de la garniſon de Cherbourg, lequel n'eût donné ſa fille en mariage audit Voyeur, s'il n'eût été connu & réputé noble (ce ſont les termes de l'enquête), ce qui conſtate qu'il étoit fils de Thomas Lambert. Ce degré de filiation eſt conſtaté auſſi par pluſieurs autres actes, & par le partage de la ſucceſſion de Thomas Lambert, entre Ancel Lambert, & ſes frères, tous qualifiés Ecuyers en date du 30 Novembre 1521, par lequel Ancel Lambert partagea noblement comme aîné. L'enquête de 1573 conſtate auſſi qu'Ancel Lambert porta les armes, qu'il poſſédoit le fief qui lui donnoit le titre de Voyeur de Tourlaville, & qu'il vivoit noblement. Il mourut en 1535, & laiſſa de ſon mariage trois enfans, ſavoir:

1. Gratien, qui ſuit;

2. Robert, Chanoine de Coutances, & Aumônier du Roi ;
3. Et Hubert, Médecin ordinaire de la Reine Eléonore d'Autriche, feconde femme de François Ier. (La même enquête de 1573 conftate que ces trois frères vivoient noblement, &, difoit-on, qu'à l'exemple de leurs prédéceffeurs (prédéceffeurs eft employé en nombre d'endroits de cette enquête, pour fignifier ancêtres), ils fuivoient la Cour, & étoient tenus & réputés nobles, avoient beaucoup de Gentilshommes leurs parens, qui étoient riches & avoient de grands biens, demeurant au pays de France, & ils étoient beaucoup eftimés en celui de Normandie, par tous les Gentilshommes, de la plupart defquels ils étoient alliés.)

V. Gratien Lambert, Ecuyer, qui conferva le fief de l'état de Voyeur, & rendit aveu & dénombrement au Roi le 19 Décembre 1541 (que MM. Lambert ont entre les mains), tant pour le fief des Métiers, fief de Digoville & les cenfives de la forêt, que pour différens autres fiefs qu'il poffédoit dans la mouvance immédiate du Roi, à caufe de fa feigneurie de Valognes, Gratien Lambert y eft qualifié d'Ecuyer, & fils d'Ancel Lambert, auffi Ecuyer ; il mourut en 1579, & laiffa deux fils, favoir :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Et Jean, qui a formé la feconde branche, rapportée ci-après.

VI. Guillaume Lambert, Ecuyer, fut encore Voyeur de Tourlaville en 1572, (*a*) maintenu en l'état de nobleffe & immunités d'icelle. Il fuivit les guerres & la Cour comme fes ancêtres, & fut en bonne réputation, au pays de Normandie, de tous les Gentilshommes qui y étoient, la plupart defquels étoient fes parens ou fes alliés, & fut Gouverneur du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, près de Valognes. Il époufa N... *du Temple*, de l'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays Chartrain, de laquelle il n'eut que deux filles, favoir :

Marie, qui époufa *Jacques Poirier*, Baron d'Amfréville, commandant une Compagnie

(*a*) Des Commiffaires pour le règlement des tailles de la paroiffe de Tourlaville ayant fait affigner devant eux tous ceux qui fe prétendoient exempts, pour en juftifier ; Guillaume Lambert n'ayant pas répondu à l'affignation, ces Commiffaires décernèrent un mandement pour le faire employer fur le rôle. Guillaume Lambert fe pourvut auffitôt à l'élection de Valognes, où comparurent, le 4 Novembre 1572, les Collecteurs de la paroiffe & le corps des paroiffiens. Guillaume Lambert allégua qu'il étoit noble & iffu de noble & ancienne lignée ; que fa nobleffe étoit notoire, tant auxdits habitans qu'à tous autres du pays. A quoi fut répondu, par le corps des paroiffiens, qu'ils n'avoient jamais douté de la nobleffe dudit Lambert, ni de celle de fes prédéceffeurs, & ne l'avoient mis de gré & volonté au rôle de leurs tailles ; mais ayant reçu mandement de MM. les Commiffaires députés pour le règlement des tailles, d'affeoir ledit Lambert, faute d'avoir devant eux comparu à l'affignation qui lui avoit été donnée pour faire apparoir de fa nobleffe, lefdits paroiffiens, après avoir eu fur ce l'avis du Procureur du Roi, qu'il falloit obéir au commandement defdits Sieurs Commiffaires, l'ont véritablement affis, par proteftation qu'ils ne feroient refponfables de ladite affiette, & par ledit Sieur Procureur du Roi, a été dit que l'on a toujours tenu ledit Sieur Lambert & fes prédéceffeurs pour nobles en ce pays ; & puifqu'il y a ordonnance defdits Commiffaires, il lui femble que ledit Sieur Lambert doit être renvoyé devant eux, pour en ordonner. Mais Guillaume Lambert ayant infifté pour être préfentement rayé du rôle ; parties ouïes, par l'opinion uniforme des affiftans ; vu les déclarations & confentement des paroiffiens & Procureur du Roi, il fut ordonné que ledit Lambert feroit rayé dudit rôle, & au furplus fe pourvoiroit par devers lefdits Commiffaires, ainfi qu'il avifera. Guillaume Lambert fe pourvut en effet devant lefdits Commiffaires. Par une requête du 7 Octobre 1576, il expofa qu'il étoit noble, iffu d'ancêtres nobles, & tel tenu & réputé au pays par ceux qui connoiffoient fa lignée ; qu'il étoit en poffeffion & jouiffance de nobleffe, fans avoir jamais contribué aux tailles des roturiers, & en tous actes & inftrumens s'étoit dit & arrêté tel, ayant fuivi les armes, & fait plufieurs fervices à Sa Majefté, comme domeftique & commenfal, & outre, ayant fes prédéceffeurs fait plufieurs fervices aux Rois, & fuivi les armes, fans qu'aucun d'iceux ait dérogé à l'état de nobleffe, conféquemment y doit être maintenu ; que de tout tems fa nobleffe n'a été révoquée en doute, & ne la pourroit juftifier par lettres, ayant tous fes prédéceffeurs joui d'icelle fans doute ou contredit. En conféquence il fut fait, de l'ordonnance de ces Commiffaires, par le Lieutenant Général de Valognes, le 10 Octobre 1573, une enquête compofée de douze témoins, âgés de 70, 75, 80 & 90 ans, qui tous dépofent de tous les tems de leur connoiffance & de tradition immémoriale de leurs pères, connoître MM. Lambert pour nobles de tout tems ; & ils rendirent un compte uniforme des faits relatifs à l'ancienne origine noble de cette Famille, même des faits antérieurs à tous les actes & à tous les degrés de filiation que connoiffent aujourd'hui MM. Lambert. Guillaume-Lambert fut en conféquence maintenu en l'état de nobleffe & immunités d'icelle.

de Gendarmes sous le règne d'Henri IV, & depuis Président à Mortier au Parlement de Rouen;

Et Anne, qui épousa *Julien Poirier d'Amfréville*, frère de *Jacques*; les descendans de l'une & de l'autre ont donné plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Rouen, & se sont enfin fondues par des filles dans la Maison d'*Harcourt*.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jean Lambert, Ecuyer, second fils de Gratien Lambert, vint s'établir à Paris, il y fut reçu le 15 Janvier 1587, dans la charge de Procureur du Roi au siège général de l'Amirauté de France, établie en la table de marbre du Palais à Paris; trois ans après il suivit Henri IV à Tours, & à Bordeaux; abandonna sa maison & ses biens pour demeurer fidèle au Roi & aller à Tours y continuer l'exercice de sa charge; ce fait honorable est atesté en ces termes par un arrêt du Conseil du 31 Mars 1590, concernant le paiement de ses gages à Tours. Il épousa, en 1581, *Marie Barat*, de laquelle il eut neuf enfans, dont le huitième a seul continué la postérité, & est nommé Guillaume, qui suit.

VII. Guillaume Lambert, Ecuyer, né le 26 Juin 1603, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 1er Février 1632, puis Maître des Comptes à Paris, le 15 Juillet 1655; il avoit épousé, en Juin 1638, *Marie de Montchal*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne Bochasson*; ce mariage a formé les alliances avec MM. d'*Argouges*, *Bignon*, *Mérault*, *Barbin de Broyes*, *Barentin*, &c. Guillaume Lambert est mort le 25 Mai 1684; il a laissé de son épouse dix enfans, tous décédés en bas âge, excepté

Jean-Pierre, qui suit;

Et Joseph, né le 28 Octobre 1654, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Palaiseau, mort le 31 Janvier 1722.

VIII. Jean-Pierre Lambert, né le 14 Février 1642, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Avril 1683; il épousa, le 1er Juillet 1692, *Marie-Catherine Pépin*, fille de *Claude*, Correcteur des Comptes. Ce mariage a donné les alliances avec MM. *Séguier*, *le Lièvre*, *de Mauroy*, &c.; il est mort le 18 Février 1728, laissant deux enfans, savoir :

1. Claude-Guillaume, qui suit;
2. Et Jean-Baptiste-Pierre, tige de la troisième branche, rapportée ci-après.

IX. Claude-Guillaume Lambert, né le 9 Novembre 1694, fut reçu Conseiller au Grand Conseil, le 29 Janvier 1718, depuis Doyen du Sémestre d'été de cette compagnie le 4 Janvier 1756. Il a épousé, le 28 Mai 1724, *Catherine-Thérèse Patu*, fille de *Philippe*, Conseiller en la cour des Aides de Paris, & de *Louise-Claude de Launay*. Ce mariage a formé les alliances avec MM. *de Murard*, *le Féron*, *Tartarin*, *de Fourqueux*, *Coignet*, *le Grant de Vaux*, &c. Il est mort le 29 Novembre 1774, après son épouse, qui étoit décédée le 20 Octobre de la même année. Ils eurent de leur mariage:

Claude-Guillaume, qui suit;

Jean-Baptiste-Pierre, né le 11 Mars 1728, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 3 Mai 1763. Il a épousé, le 7 Mai 1765, *Anne-Louise Guignace de Villeneuve*, fille de « *Jean-Pierre-Guy*, » Conseiller au Grand Conseil, & d'*Anne le Maître*; il n'a point eu d'enfans;

« Et deux filles, mortes. »

X. Claude-Guillaume Lambert, IIe du nom, né le 9 Août 1726, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1748, puis Maître des Requêtes, le 18 Novembre 1767, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, le 22 Juillet 1768, nommé Conseiller d'Etat, le 9 Mai 1778, & reçu le 5 Octobre suivant. Il a épousé 1° le 1er Septembre 1756, *Marie-Madeleine du Beissier*, fille d'*Augustin du Beissier de Pisany*, Maître des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Marguerite Gaultier*, décédée le 12 Juin 1772; & 2° le 4 Mai 1774, *Anne-Henriette Guignace de Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre-Guy*, Conseiller au Grand Conseil, & d'*Anne le Maître*; elle est décédée le 2 Mars 1783. Dn premier lit il a eu huit enfans, dont quatre vivans à la mort de leur mère, savoir :

1. Augustin-Charles-Pascal, qui suit;
2. Paul-Augustin-Joseph, né le 8 Août 1764, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 24 Mars 1784;
3. Claude-Guillaume, IIIe du nom, né le 24 Septembre 1768, nommé Sous-Lieutenant au Régiment des Chasseurs des Pyrénées, le 21 Septembre 1784;
4. Augustin-Louis, né le 24 Décembre 1769.

Et du second lit vinrent :

Trois enfans, dont une fille, nommée Arman-

DE-FÉLICITÉ, née le 10 Novembre 1781, qui a furvécu à fa mère.

XI. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL LAMBERT, né le 16 Décembre 1761, reçu Confeiller au Parlement de Paris, le 3 Juillet 1782.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LAMBERT, fecond fils de JEAN-PIERRE, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Catherine Pépin*, né le 27 Décembre 1696, reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, en Novembre 1718, a époufé, en Février 1725, *Marie-Geneviève Lefchaffier-Defchamps-de-Morel*, fille de *Chriftophe-Nicolas*, Confeiller en la Cour des Aides, & de *Charlotte-Geneviève Soufflot*, décédée en Juillet 1749, & fon mari le 31 Janvier 1763; il a laiffé trois enfans, favoir :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, qui fuit;
2. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH, rapporté après fon aîné;
3. Et AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après fes deux frères.

X. JEAN-BAPTISTE-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, né le 26 Janvier 1734, reçu Confeiller en la Cour des Aides de Paris, le 16 Mai 1757, puis Confeiller au Parlement de Paris le 21 Mars 1763, reçu Confeiller honoraire en la Cour des Aides, le 30 Juillet 1766, s'eft marié, le 16 Mai 1763, à *Marie-Thérèfe Maffon de Vernon*, fille de *Pierre-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Vernon, & de *Marie-Anne Jogues de Villery*; ladite Dame LAMBERT, eft décédée le 4 Avril 1779, laiffant :

1. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né le 25 Juin 1770;
2. Et ANTOINE-CHARLES, né le 16 Avril 1774.

X. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, fecond fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Geneviève Lefchaffier-Defchamps-de-Morel*, né le 23 Février 1738, reçu Auditeur des Comptes en Janvier 1761, s'eft marié le 29 Janvier 1771, à *Henriette-Madeleine Lefchaffier*, fille d'*Etienne-Robert*, Confeiller en la Cour des Aides, & de *Marie-Henriette Thoré*, dont :

1. ANNE-NICOLAS, né le 13 Juin 1779;
2. Et AUGUSTE-LOUIS, né le 10 Août 1781.

X. AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, troifième fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Geneviève Lefchaffier-Defchamps-de-Morel*, né le 11 Juin 1739, reçu Auditeur des Comptes, le 11 Juillet 1761, s'eft marié en Février 1771, à *Catherine-Marguerite de Villiers*, fille de *Prudent de Villiers de la Noue*, Confeiller au Châtelet, & de *Françoife-Marguerite Grégoire*, dont trois enfans, favoir :

1. AUGUSTIN-CLAUDE, né le 18 Décembre 1771;
2. AUGUSTIN-PRUDENT, né le 5 Juillet 1773;
3. Et THÉRÈSE, née le 25 Juin 1780.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiffans, montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché de finople, chargé de glands d'or.*

LAMBERT D'HERBIGNY, auffi en Normandie : Famille de laquelle étoit

I. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen, au fiège de Pont-l'Evêque, qui avoit époufé *Jeanne Amedieu*, dont il eut :

II. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, qui fut reçu Confeiller au Grand Confeil le 16 Juin 1614, Confeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il réfigna, en 1628, & fut Confeiller d'Etat ordinaire. Il époufa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Mefmes*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Roiffy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Groffaine*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi;
3. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648;
4. JEANNE-MARIE-ANGÉLIQUE, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouquefolles, Colonel d'un Régiment d'Infanterie;
5. Et ANTOINETTE, Religieufe à Reims.

III. HENRI LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Confeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Confeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit époufé *Elifabeth Rouillé*, fille de *Jacques*, Receveur Général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laiffant :

1. Henri-François, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Grand Conseil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort sans alliance le 29 Juillet 1704;
2. Pierre-Charles, qui suit;
3. Elisabeth, Religieuse à Reims;
4. Et Angélique, Religieuse Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

IV. Pierre-Charles Lambert, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conseiller d'Etat le 1er Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épousé, le 28 Novembre 1703, *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Estrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, sa seconde femme, dont :

1. Henri, qui suit;
2. Pierre-Armand, né le 26 Février 1712, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort sans hoirs le 15 Septembre à 28 ans;
3. Elisabeth, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris ;
4. Louise, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens de Folleville*, Procureur Général en la Chambre des Comptes de Rouen ;
5. Marie-Armande, née le 8 Avril 1708 ;
6. Et Marie-Angélique, née le 22 Décembre 1709.

V. Henri Lambert d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Mestre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épousé, le 10 Décembre 1731, *Louise-Elisabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis*, Seigneur de Montigny, & d'*Elisabeth de Cugnac*, dont il n'a point eu d'enfans. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont il est parlé dans le *Mercure de France*, de Septembre 1736, pag. 2052.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

LAMBERT de la ROCHE, en Dauphiné, dont les armes sont : *d'azur, à la Croix d'argent.*

·LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dressé sur titres & travaillé avec la dernière exactitude, nous apprend que cette Maison est ancienne & illustre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné son nom à un Château très-considérable, rebâti pour la troisième fois. Il fut brûlé par les Anglois sous le règne du Roi Charles VI, & une seconde fois par l'Amiral de Coligny, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie consuma tous les titres qui se trouvèrent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Mellet, de Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Vassoux & les Plassons, biens appartenant à François de Lambertye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors absent avec ses enfans, pour le service du Roi. Tous ces faits sont reconnus par les Lettres Patentes que le Roi Charles IX lui accorda le 21 Mai 1571, par lesquelles ce Prince ordonne à son Sénéchal de Périgueux & autres, de se transporter sur les lieux, de dresser procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur de Lambertye, dont les Censitaires vouloient se soustraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits en conséquence de ces Lettres Patentes, par ordre de Sa Majesté, se trouvent aux Archives du Château de Lambertye, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Eglise, où l'on distingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en *Comté*, par Lettres du 1er Juin 1644, signées Louis, la Reine Régente présente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour Gabriel de Lambertye, Baron de Montbrun, mentionné ci-après, degré VI de la première branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en *Marquisat*, en faveur de Nicolas-François, Comte de Lambertye, Colonel des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Bailli de Lunéville & Lieutenant Général des Armées du

Roi. Voy. le degré IX de la seconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquisat* plusieurs Lettres de Charles IX & de ses successeurs, adressées à MM. de Lambertye, lesquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la distinction de leurs services & de leur naissance. Ils ont, dès le commencement du XVe siècle, pris les qualifications de *hauts & puissans Seigneurs, Barons, Comtes*, &c. Depuis 1600, une branche de cette Maison a occupé les premières places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands Baillis de Nancy & de Lunéville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Ambassadeur en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes du Corps de Sa Majesté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom de Lambertye ont été tués au service.

Cette Maison a donné un Lieutenant Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Mestres de Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux blancs, de 100 hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie; deux Enseignes; deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; plusieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jametz & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maison à la Bibliothèque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanais & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

Bérenger de Lamberti, établi dans un Plaids, tenu en Bas-Languedoc avec Bernard d'Anduze & Ponce de Pomerol, en 1119. Il reçut les paroles de Bernard IV, Comte de Melguel, avec Guillaume VI, Comte de Montpellier, pour un nouvel accord en 1129; servit de témoin avec Raymond d'Anduze, Ponce de Montlaur & autres, à l'accord fait entre Raymond, Comte de Provence, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1135; fut présent avec Raymond & Bernard de Lamberti & autres, à l'accord fait entre Béatrix, Comtesse de Melguel, Bernard Pelet, son mari, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1146; & encore présent avec Raymond de Castres, Bertrand de Narbonne & autres, à la donation faite par le Seigneur de Lunel, au Comte de Montpellier, en 1152.

Raymond de Lamberti signa le traité de paix entre Guillaume VII, Comte de Montpellier, & les Seigneurs de Pignan, dont il étoit arbitre, avec Pierre de Narbonne, Guy d'Anduze, & autres, en 1162.

Ponce de Lamberti est établi avec Guillaume de Sabran, Pierre de Montferrand, Bertrand de Montlaur & autres, comme témoins du serment mutuel de Raymond V, Comte de Toulouse, & de Guillaume VII, Seigneur de Montpellier, en 1164.

On trouve un Raymond de Lamberti, nommé comme témoin au testament de Guillaume VII, Comte de Montpellier, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

Bernard de Lamberti est nommé comme témoin de la donation du Comté de Melguel, par la Comtesse Béatrix au Comte de Toulouse, avec Pierre de Tarascon, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut présent à la publication du testament d'Ermezinde, Comtesse de Melguel, en 1176.

Bérenger Lamberti, *Miles*, & Pierre Lamberti, aussi qualifié *Miles* (Chevalier), sont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom Estiennot, Bénédictin; la première, du 5 Juin 1175, est tirée du volume intitulé : *Antiquitatum in Septimaniâ seu Occutannia Benedictinorum*, part. I, N° 557; la seconde, en date du 7 Juillet 1196, est aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé : *Antiquitatum Lemovicencii Benedictinorum*, part. III, pag. 199.

Geoffroy de Lamberti, *Miles*, fut témoin à un acte passé à l'Abbaye de Dalon en 1207.

Amanieu Lamberti, *Miles*, est établi comme père d'Arnaud, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ses biens sous la protection du Roi d'Angleterre.

Pierre & Raphael de Lamberti sont nom-

més dans un acte passé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres sont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve aussi Pierre de Lamberti, qui épousa *Mathilde*, fille de *Bernard d'Escossan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

Erard de Lamberti fut témoin d'un hommage rendu à Hélie de Talleyrand, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il servit encore de témoin à un acte passé en 1285, entre Guichard, fils de Falcon de Vend, & son frère, où il prend le titre de *Miles;* & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commission d'Edouard Ier, Roi d'Angleterre, où il prend aussi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

Guillaume de Lamberti, Damoiseau, servit de témoin à un acte passé en 1303, & rendit la veille de l'Ascension, en 1312, deux hommages à Archambaud, Comte de Périgord, pour ses maison & dîmes de Lambertie, & pour les dîmes qu'il possédoit aussi dans la Paroisse de Davanceins. (*Nota*. C'est ici que l'on voit pour la première fois *e* ajouté au mot de Lamberti, pour la Maison seulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la suite.)

Ranulfe de Lamberti, Damoiseau, consentit à un vente en faveur de Jean Vaully, en la paroisse de Lastours, le 14 des Calendes de Juin 1317.

Hélie de Lamberti, Damoiseau, consentit aussi à une vente en faveur de Jean Bavelly, en la paroisse de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maison de *Chasteignier* un titre de l'année 1390, où il est fait mention de Jean de Lambertie, Grand Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il est père de Pierre, qui suit, & fils d'Hélie; & que ce dernier est fils de Ranulfe, petit-fils de Guillaume, & arrière-petit-fils d'Erard de Lamberti, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent qu'une Demoiselle de la Maison de *Pérusse-d'Escars* est entrée dans celle de Lambertie, & que sa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Coussière, consistant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages, qui sont encore réunis au Comté de Lambertye, & dont on rend hommage aux Seigneurs *de la Vauguyon* & *de la Coussière.* L'époque de cette réunion feroit croire que cette Demoiselle *de Pérusse* seroit femme de Jean de Lambertie, & mère de

I. Pierre de Lambertye, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertye, de Mellet & des fiefs de Vassoux, de Baronnie, paroisse de Saint-Pierre-de-Frugie; de Domphon, paroisse de Maissonay; de Mouton, paroisse de Samathie; & d'un autre fief, paroisse de Pressignac. Il avoit pour sœur Jeanne de Lambertye, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madaillan*, IIIe du nom, Sire de Lesparre. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes sont encore. D'eux descendent les Marquis *de Lassay*, les Duc & Comte *de Lauraguais*, & la Marquise *de Coligny*. Pierre de Lambertye épousa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raymond*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses aïeules étoient des Maisons de *Lomagne*, *Hautefort*, *Bruzat*, *Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour son fils, du fief de Domphon au Seigneur de la Vauguyon; & le 1er Décembre de la même année, à Jean de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, du chef de Catherine de Thouars, sa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroisse de Pressignac, au nom & comme tutrice de ses enfans, savoir :

Jean, qui suit;
Et trois filles : Cécile, Marguerite & Jeanne.

II. Jean de Lambertye, Seigneur, Châtelain de Lambertye, de Mellet, de Vassoux, de Domphon, de la Brousse, des Barreaux, de Baronnie, de Mouton, paroisse de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Echallat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de sa femme, rendit sept hommages: le premier, le 25 Avril 1441, à Jehan de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Châlus, Chabrouille, Maumont, Courbesy, Abjat, Savignac & dans la Baronnie de Nontron; le second, le 15 Avril 1445, au Seigneur de la Vauguyon, pour le fief du Domphon; le troisième, à Jehan de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroisse de Pressignac, dans lequel il est énoncé fils & principal héritier de noble homme Pierre de

Lambertie, Damoiſeau, Seigneur de Lambertie; le quatrième, le 27 Mars 1473, à Jehan, Vicomte de Rochechouart, ſans déſignation des lieux; le cinquième & le ſixième, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Péruſſe*, Seigneur de la Vauguyon & de la Couſſière, l'un pour une partie de la Terre de Lambertye, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le ſeptième hommage, le 22 Mars 1483, à Jehan, Baron de Montbrun, pour les fiefs de la Brouſſe & des Barreaux. Jean de Lambertye reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiſelle, ſa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiſeau, dans la paroiſſe de Buſtière-Galant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec Pierre de Maulmont. Il avoit ſervi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raymond de Salignac* & d'*Alix de Péruſſe*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Teſſieux. Il parut le troiſième dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'Alain d'Albret, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec ſon Courtilleur*, tous les deux armés d'un corſet, épée & javeline. Dans la même montre ſont compris Louis de Caumont, le Baron de Biron, Antoine de Salignac ou Salagnac, le Sieur d'Hautefort, Arnoul de Bourdeille, Pierre de Saint-Gelais, Jean de Saint-Aſtier, Triſtan de Turenne, & autres. Il y a aux Archives du Château de Connezac pluſieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 juſqu'en 1483. Il épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiſeau, deſcendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maiſons de *Boiſſe*, *d'Aubuſſon*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Comborn*, *Pierre-Buffière*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rocheſoucauld*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit;
2. Guy, Seigneur de Vaſſoux, mort ſans poſtérité. Il y a au Château de Connezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues;
3. Raymond, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphaël;
4. Jean, homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Périgord, mort ſans poſtérité;
5. Et Agnès, qui, de N... *de Meſnard*, eut pour fils, noble *Antoine de Meſnard*, Damoiſeau.

III. François, Seigneur Châtelain de Lambertye, de Mellet, Vaſſoux, Domphon, Noyre, d'Echallat, la Soupèze, la Brouſſe, Baronnie, Chelitrac & Saint-Paul-la-Roche, eſt compris au nombre des hommes d'armes qui ſe trouvèrent à la montre & à la revue faite à Leuvolin en Baſſe-Bretagne, le 15 Juin 1491. Il eſt auſſi compris, en qualité d'homme d'armes, ainſi que Guyon & Jacques de Lambertie, dans la montre de la Compagnie du Comte de Laval, dont la revue ſe fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à Jacques de Vendôme, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il poſſédoit paroiſſe de Preſſignac, Juridiction de Chabanais; & un ſecond, au Comte de Périgord, en 1515. Il avoit partagé avec ſes frères le 8 Septembre 1508, & teſta le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Connezac 53 déclarations de rentes rendues à François de Lambertye, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il eſt dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de Jean, Ecuyer, Seigneur de Lambertye. Il avoit épouſé, vers l'an 1480, *Marguerite*, fille d'*Antoine de Maulmont*, Baron de Saint-Vitte, & de *Catherine de Pierre-Buffière*. Leurs enfans furent :

1. Raymond, qui ſuit;
2. François, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Autre François, Prêtre, Bachelier en Droit;
4. Agnette, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts;
5. Elie, femme de *Guillaume de Calvo*, Seigneur de Lozellerie;
6. Catherine, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flamenc*, Ecuyer, Seigneur de Béluſſière;
7. Françoise, épouſe de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord;
8. Louise, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Couſtin*, Seigneur du Mas-Nadaud, & d'*Iſabeau de Fougera;*
9. Marguerite, mariée à *Henri de Talmont*, Seigneur de Vallaſſiez;

10. & 11. Médard & Marie, non mariés.

IV. Raymond de Lambertye, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertye, de Mellet, de Vaſſoux, de Noyre, d'Echallat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte de Périgord en 1540, pour les biens qu'il poſſédoit à Savignac & à Nontron. Il ſervit avec diſtinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Prince de Navar-

re, & du Seigneur de la Vauguyon, & reçut plusieurs blessures; c'est ce qui se lit sur son tombeau. Il testa le 15 Janvier 1559, & avoit épousé, par contrat passé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie*, fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piégut, Douginiac, Bourdet, &c., & de *Jeanne de Flamenc*. Cette branche de la Maison d'*Hélie* est cadette de celle d'*Hélie-de-Pompadour*, qui, ainsi que celle de *Flamenc*, est des plus illustres, des plus anciennes & des mieux alliées du Périgord. De ce mariage vinrent :

1. François, qui suit ;
2. Jeanne, alliée 1° à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans, *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meillars*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; & 2° au Seigneur *de la Guyonnie*:
3. Catherine, femme de *François-Texier*, Seigneur de Javerlhac ;
4. Autre Catherine, mariée à *Jean Aimery*, Seigneur du Chatain ;
5. Et Françoise.

V. François de Lambertye, IIe du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Mellet, Vassoux, Plassons, d'Echallat, de la Soupèze, de la Brousse, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, servit avec la plus grande distinction; contribua à la reprise de la ville de Périgueux sur les ennemis du Roi; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guyenne, Périgord & Limousin, l'attachement & la fidélité de ses compatriotes pour le service de L. M. Charles IX, Henri III & Henri IV. La confiance dont ces Princes l'honorèrent est prouvée par plusieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conservées aux Archives du Marquisat de la Grandville. Dans l'une, Charles IX lui accorde le Collier de son Ordre en faveur de sa naissance & de ses services; dans les autres, Henri III l'invite à l'aider de ses services & de ceux de ses Vassaux pour reprendre la ville de Périgueux ; à le servir de tout son crédit & autorité pour maintenir ses sujets dans la fidélité & l'obéissance qu'ils lui doivent, & à employer ses soins pour faire revenir ceux qui se sont *fourvoyés* de leur devoir. Dans une cinquième lettre, il l'instruit des évènemens qui se sont passés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire régner la paix dans son Royaume & le bonheur de ses sujets. Dans une sixième, il l'invite à donner du secours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur de Chambéry, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme si c'étoit lui-même. Dans une septième, il s'adresse à lui, comme à un des plus apparens de sa Noblesse de Guyenne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en son nom, le Duc d'Epernon en son Gouvernement de Limousin; Henri IV l'honora aussi de sa confiance : ce Monarque, dans une première lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ses services, de sa fidélité & de son attachement, l'instruit des événemens qui peuvent le plus concourir au bien de ses sujets; dans une seconde, il y témoigne sa satisfaction des services que ses enfans lui ont rendus, l'assurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troisième, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ses amis & de ses vassaux, dans son pays de Lyonnois, pour s'opposer aux forces que ses ennemis y font descendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ses fils & un de ses petits-fils. Il avoit épousé, contrat passé au Château de Ladouze en Limousin, par *Castaing*, Notaire, le 1er Juillet 1571, *Jeanne d'Abzac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Ladouze, de Veillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vieille-Ville & de Puyramond, descendue d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monastère de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. De ce mariage vinrent :

1. Gabriel, qui suit ;
2. Louis, successivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Mestre de Camp de 16 Enseignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal de Camp ;
3. Autre Gabriel, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. Jean, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602 ;
5. François, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz;
6. Georges, Capitaine au Régiment de Lambertye, tué à l'armée ;
7. Autre François, Commandant dans les Ville & Citadelle de Furnes ;
8. Un troisième Gabriel, Capitaine au Régiment de Lambertye, aussi tué à l'armée;
9. Catherine, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Bost ;
10. Charlotte, alliée à N.... *Vassogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte;

11. Gabrielle, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugie, dont defcendent MM. *de Chapt-de-Raftignac*;
12. Isabeau, époufe de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.;
13. Henriette, non mariée;
14. Françoise, femme de N.... *Texier*, Seigneur de Javerlhac;
15. Et Catherine, mariée à *Rolland de la Vergne*, Seigneur d'Eftivaux.

VI. Gabriel, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaffoux, &c., fucceffivement Capitaine de Chevaux-Légers, Meftre de Camp de 12, de 16 & de 20 Enfeignes à Drapeaux Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majefté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre poffeffion des Villes & Citadelles de Jametz, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garnifon; fut dangereufement bleffé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, fous les ordres du Duc de Hallwin; eut commiffion du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes deftinées à la défenfe de Neufchâteau; fut honoré de plufieurs Lettres des Rois Henri IV & Louis XIII, où ils lui témoignèrent la plus grande fatisfaction de fes fervices & de ceux de fon frère. C'eft en fa faveur que la Châtellenie de Lambertye, celles & Juftices de *Miallet* & *Penfol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du 1er Juin 1644. Il eft dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a fervi pendant 50 ans avec la plus grande diftinction, que fon père, deux de fes frères & un de fes fils, ont été tués au fervice des Rois de France, auxquels eux & leurs aïeux ont toujours été fidèles; qu'ils ont poffédé & porté le nom de Lambertye depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illuftres Maifons du Périgord, & qu'ils fe font alliés aux meilleures du Royaume. Il époufa, par contrat paffé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Ifabeau*, fille de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madeleine de Bouillé*, fille de *René*, Comte de Créans, & de *Jacqueline d'Eftouteville*. Cette alliance rendoit le Comte de Lambertye parent, du IVe au Ve degré, aux Rois Henri III, Henri IV; aux Rois d'Efpagne, d'Angleterre, à l'Empereur; aux Ducs *de Lorraine*, *de Savoie*, *de Bavière*, *de Mantoue*, *de Médicis*, &c. (Voy. ROCHECHOUART.) Le Comte de Lambertye eut de fon mariage :

1. Jean-François, qui fuit;
2. Jean, auteur de la feconde branche, établie en Lorraine, rapportée ci-après;
3. Georges, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort fans poftérité;
4. François, Capitaine au Régiment de Lambertye, tué à l'armée;
5. Catherine, femme de *Gafpard de Gentil*, Seigneur de Villebranges;
6. Et Jeanne, mariée à *Charles de la Baftide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Château-Morand, & d'*Hélène de Jouffineau*.

VII. Jean-François, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penfol, Noyre, d'Echallat, Saint-Paul-la-Roche, Echillais, Charente, Marillac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurnien, Marillac-le-Franc, la Robinière & le Breuil, époufa 1° *Jeanne de Noffay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paffé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerite de Nefmond*, fille de *Jean*, Baron de Chézac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*. De ce mariage fortirent :

1. Jean-François, qui fuit;
2. Isabeau, mariée à *Martial de Verthamon*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc d'Anjou;
3. Marie, alliée à *François de Maulmont*, dont defcendent les Comtes *de Cagnac*, *de Connan* & *de Vigneras*;
4. Et autre Marie, époufe 1° de *Jacques Viroulaud*, Chevalier, Seigneur de Marillac, dont defcendent les Barons *du Chateigner*, *du Lindois*, & MM. *d'Haumont* & *de la Rochefoucauld-Magnac*; & 2° de *Robert d'Enjobert*, Chevalier, Seigneur de Martillac, Major Général des Dragons.

VIII. Jean-François, IIe du nom, Comte de Lambertye, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, &c., époufa, par contrat du 1er Octobre 1654, *Marie d'Aydie*, fille d'*Armand*, Comte *d'Aydie de Ribérac*, Seigneur des Bernardies, & de *Charlotte de Belcier*, fille

de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Nesmond*. La Maison *d'Aydie* est alliée à celles de *Comminges, Pons, Châteauneuf, Salagnac, Talleyrand, la Tour-d'Auvergne, Gontaut, Caumont, Bretagne, Bourdeille*, &c. De ce mariage sortit :

IX. MARIE, née Comtesse DE LAMBERTYE, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis *de Choiseul-Chevigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, lequel, après la mort de sa femme, se remaria avec *Henriette-Louise de Beauvau*; c'est de lui que descend le Duc *de Praslin*, Chevalier des Ordres, & ancien Ministre de la Marine. Voy. CHOISEUL.

Le Comté de LAMBERTYE appartient, par droit de succession, au Marquis *de Chapt de Laxion*, & la Baronnie de Montbrun, au Comte *de Connan*.

SECONDE BRANCHE,

en Lorraine, dite de LA GRANDVILLE *&* DE GERBÉVILLER, *divisée en deux.*

VII. JEAN DE LAMBERTYE, second fils de GABRIEL, & d'*Isabeau de Rochechouart*, Baron de Saint-Paul & de Cons-la Grandville, Seigneur de Bioncourt, d'Arret, de la Tour-en-Voëvre, & de toutes les Terres domaniales de la Prévôté de Longwy, fut successivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de son père, Mestre de Camp de 16 Enseignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de Metz & de Nancy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy. En reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulièrement au siège de Longwy, dont le succès fut dû à son intelligence & à sa valeur; & en considération des blessures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Justice, prés, bois & moulins dépendant de la Prévôté de Longwy. Il fut honoré de plusieurs Lettres de LOUIS XIV, & de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, qui prouvent la distinction avec laquelle il servoit. Il fut fait prisonnier & dangereusement blessé à la bataille de Boulinghem. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Dujean* & *Bostel*, Notaires, le 1er Janvier 1641, *Marguerite de Custine*, Abbesse de l'illustre Chapitre des Dames Chanoinesses de Bouxières, fille de *Jean de Custine*, Baron de Cons-la-Grandville, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & de *Dorothée de Lignivile*. On voit dans l'Eglise des Bénédictines de Cons-la-Grandville, le Mausolée de JEAN DE LAMBERTYE & de son épouse, élevé le 13 Février 1689, où sont, avec les armes de LAMBERTYE, celles de *Rochechouart, Abzac, Hélie-de-Pompadour, Vielleville, Tournon, Bouillé, Estouteville, Lignivile, Guermange, Epinal, Liocourt, Conty, des Armoises, de Cazaty* & *Danemark*. Leurs enfans furent :

1. GEORGES, qui suit ;
2. HENRI-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, femme de *Louis-René*, Comte *de Ficquelmont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont *Catherine-Louise de Ficquelmont*, Chanoinesse à Remiremont en 1690, qui a été mariée, le 10 Juillet 1703, à *François*, IIe du nom, Marquis *des Salles*. Voy. SALLES (DES), en Lorraine.

VIII. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Cons-la-Grandville & de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Arret, de Drouville, Réchicourt, Grand & Petit-Failly, fut successivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conseiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, Maréchal de Lorraine & Barrois, Grand Bailli & Gouverneur de Nancy. Suivant un certificat du Maréchal de Schomberg, il reçut plusieurs blessures au service de Sa Majesté, dont il obtint la permission d'aller à Montpellier pour se faire traiter. Il épousa 1° par contrat passé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à Norroy, Bailliage de Saint-Mihiel, *Christiane*, fille de *François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, Grand Bailli de Clermont, Maréchal de Camp & Général des Armées de Lorraine, & de *Madeleine de Braubach*, sœur de la trisaïeule du Duc *de Choiseul*; & 2° *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnaud-Saladin*, & de *Christine du Châtelet*, dont la sœur se maria au Duc *de Durfort-de-Randan*. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* se maria, en secondes noces, au Maréchal *de Beauvau*. *Christiane de Lenoncourt* donne à la Maison de LAMBERTYE plus de dix alliances avec les Maisons de FRANCE & de BOURBON, & cinq avec celle de LORRAINE. Le Comte de LAMBERTYE eut du premier lit :

1. Nicolas-François, qui suit;
2. André-Louis, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc Léopold, mort sans postérité;
3. Jeanne-Marguerite, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre des Dames de Bouxières, mariée, le 1er Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean-Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Maillet;*
4. Antoinette-Louise, alliée, le 9 Août 1700, à *André-Joseph,* Comte *de Tornielle*, Marquis de Gerbéviller, Comte de Brionne, Baron de Beaufremont, Grand Maître de la Garde-Robe de S. A. R., fils d'*Henri*, Comte *de Tornielle* & de Solarol, Marquis de Gerbéviller, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite de Tiercelin;*
5. Françoise-Christophorine, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozet*, Comte de Grunne, & de *Claude de Fleurange de Copin*, dont des filles, Chanoinesses à Remiremont; l'une est mariée au Comte de *Warté;* & quatre fils, dont un est Général, & les autres, Colonels au service de l'Empereur;
6. 7. 8. 9. & 10. Et cinq autres filles, Religieuses à Nancy & à Verdun.

IX. Nicolas-François de Lambertye, Marquis de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Arret, de Drouville, Réchicourt, d'Ainville-au-Jard, Hanviller, des Grand & Petit-Failly, &c., a été successivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen, premier Ecuyer, Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. le Duc Léopold de Lorraine, son Envoyé extraordinaire en France, en Angleterre, à Cologne, Trèves, Mayence & Manheim; Grand Bailli de Lunéville; Colonel des deux Compagnies des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, lesquelles furent réunies en sa faveur; & Lieutenant Général des Armées au service de France. C'est en considération de son illustre naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres, que la Baronnie de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquisat;* & c'est par les mêmes égards que le Duc Léopold lui donna les Terres domaniales, prés, bois, rentes & moulins d'Ainville-au-Jard, Bourlemont, &c. Il épousa, par contrat passé devant *Richard*, Notaire à Nancy, le 23 Novembre 1705, & signé des Princes & Princesses de Lorraine, *Elisabeth de Ligniville*, née Comtesse *de Tumejus*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Chevalier, Seigneur de Lironcourt, Gironcourt, Bessoncourt, les Thays-sous-Montfort, &c., Chambellan de S. A. R., Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. De ce mariage sont issus:

1. Antoine-François, qui suit;
2. André-Louis, Chambellan de S. A. R. le Duc de Lorraine, & Capitaine au Régiment du Général *de Ligniville,* son oncle; il a été tué en Corse;
3. Joseph, Chevalier de Malte;
4. Charles-Philippe, aussi Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Abbé Commandataire de Bouzonville & Prieur du Romont;
5. Camille, rapporté après son frère aîné;
6. Charles-Alexandre, tenu sur les fonts de Baptême par le Prince Charles de Lorraine, frère de feu l'Empereur, & par la Princesse *de Lorraine-Lixing*, sa cousine germaine, le 24 Mai 1725; Capitaine au Régiment d'Harcourt, Dragons, successivement Chambellan du Roi de Pologne, & Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de celui d'Angleterre. Il a épousé, par contrat passé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à Troyes, *Angadrème du Puget*, Dame d'honneur de S. A. S. la Princesse de *Conti*, dont:

   Marie-Stanislas, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Paris.

7. Catherine-Antoinette, Chanoinesse du Chapitre de Mons, mariée à *Jean-Baptiste-François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, Grand Maître de la Garde-Robe de S. A. R. le Duc Léopold, & Guidon de Gendarmerie, dont postérité. Voy. LENONCOURT;
8. Thérèse, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre de Remiremont, ensuite mariée à *Christophe-Charles du Bost,* Marquis du Pont-d'Oye, Comte de Sel, Président aux Etats de la Noblesse du pays de Luxembourg, dont plusieurs enfans;
9. Béatrix, Chanoinesse-Comtesse de Remiremont, morte sans postérité de son mariage avec N..., Marquis *des Armoises;*
10. Et Angélique, aussi Chanoinesse-Comtesse de Remiremont, mariée 1° à *François Hourier,* Comte de Viarmes, sans enfans; & 2° à *Pierre-François de Lopès de la Villanova,* Marquis de la Fare, dont elle a un fils & une fille.

X. Antoine-François, Marquis de Lambertye & de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Cosnes, Flaveuville, Rhuty, Chenevières, &c., tenu sur les Fonts de Baptême, le 22 Octobre 1718, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur, & par la Princesse aînée de Lorraine; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc François, & ensuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1° avec *Marie-Anne de Custine*, morte sans postérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xavière d'Arnoult*, Baronne de Meisenbourg; 2° le 1er Juillet 1736, N..., dont il n'a point eu aussi d'enfans; mais de la troisième vint un fils, né en 1772.

X. Camille, Comte de Lambertye, tenu sur les Fonts par le Prince Camille de Lorraine, & la Maréchale *de Ligniville*, son aïeule, cinquième fils de Nicolas-François, & d'*Elisabeth de Ligniville*, substitué aux nom & armes de *Tornielle*, Marquis de Gerbéviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Villerupt, d'Audun, &c., a été successivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, Chambellan de l'Empereur, Grand Maître du Vautray du Prince Charles de Lorraine, frère de l'Empereur dernier mort, Grand Louvetier, en survivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, est mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour épouser, par contrat passé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut de Moranville*, fille de *François-Joseph*, Conseiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Villerupt, &c., dont:

1. Camille-Nicolas-François, qui suit;
2. Louise-Antoinette-Gabrielle, mariée à Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, mentionné au degré IX de la dernière branche;
3. Et Louise-Françoise-Antoinette, non mariée.

XI. Camille-Nicolas-François, Comte de Lambertye, successivement Capitaine au Régiment Mestre-de-Camp, Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, est, depuis la mort de son père, en possession du Marquisat de Gerbéviller & du Comté de Raumont.

TROISIÈME BRANCHE dont la Marquise de Taillefer *est héritière en partie.*

VI. Gabriel de Lambertye, troisième fils de François, IIe du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valousse & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, épousa, par contrat passé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut:

Jean, qui suit;
Et Jeanne, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Sanzillon* & de Doulhac, grand-mère de N.... *de Sanzillon*, épouse du Marquis *de Taillefer*, Seigneur de Roussille, &c.

VII. Jean de Lambertye, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valousse, épousa, par contrat passé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoise de Carbonnières*, fille d'*Annet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., & de *Françoise de Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoise de Châtenier*. Jean de Lambertye eut de son mariage quatre fils: l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrième, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au service du Roi. Leur succession a passé à la Marquise *de Taillefer*, leur cousine issue de germaine, & à MM. *de Sanzillon-de-Doulhac*.

QUATRIÈME BRANCHE, dite de Menet *& de* Saint-Sornin.

IV. François de Lambertye, Chevalier, Seigneur de Menet, Perry & du Coureau, second fils de François, Seigneur Châtelain de Lambertye, de Noyre, d'Echallat, de Baronnie, de la Brousse, de Mellet, Vassoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maulmont*, seconde Baronne du Limousin, est compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le 29 Août 1538, contrat passé par *Baylle*, Notaire, avec noble Raymond de Lambertye, Baron de Montbrun, son frère aîné, les biens de feu Guyon de Lambertye, Ecuyer, Seigneur de Vassoux, Pa-

roiſſe de Saint-Pierre-de-Frugie, leur oncle, & épouſa, par contrat paſſé devant *de Chierres* & *Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maiſon de *la Faye* poſſédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Boſt de Ceris*, IIe du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. FRANÇOIS DE LAMBERTYE fit ſon teſtament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de ſa femme,

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Boyraux & de la Rouſſerie, lequel eut quatre enfans bâtards, ſavoir : de *Marguerite des Bordes* il eut :
   1. 2. & 3. NADAUD, LÉONARD & PIERRE.

   Et de *Marguerite Gauthier* vint :

   4. LÉONARD-FRANÇOIS. (Ces enfans furent anoblis par Lettres de légitimation du Roi HENRI IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre ſuivant; il eſt dit, dans ces Lettres, qu'ils ont ſervi, ainſi que leur père, avec grande diſtinction, ſous la conduite des Sieurs de la Vauguyon, de Bourdeille & d'Eſcars.)
3. Autre JEAN, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, épouſe de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuillade;
5. LOUISE, alliée avec *Mathieu de Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont ſont iſſues les Marquiſes *de Sainte-Hermine;*
6. MARIE, femme de *Jean de Maulmont*, Seigneur de Maulmont;
7. & 8. Autre MARIE, & JEANNE, qui épouſa *François du Rouſſeau;*
9. Et CHRISTINE, mariée à *François de Barbyères*, Seigneur de Latrie, fils d'*Aimeric*, & de N... *de Maulmont*.

V. RAYMOND DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry, de Chapt & du Coureau, ſervit avec la plus grande diſtinction, & reçut pluſieurs bleſſures, ce qui ſe lit ſur le Mauſolée qu'on lui a élevé dans l'Egliſe de la ville de Montbron en Angoumois. Il épouſa 1° en 1574, *Louiſe de la Marthonie*, fille de *Geoffroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil;* & 2° par contrat paſſé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madeleine*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Claud, Château-Renaud & Montaumard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madeleine de Ceris* deſcendoit de *Boſt de Ceris*, Ier du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Roffignac* épouſa la ſœur de *Madeleine de Ceris*, & la Comteſſe *d'Eſtiſſac-de-la-Rochefoucauld* ſigna ſon contrat de mariage, comme parente, ainſi que MM. *de Villars*, *du Lau*, *de la Porte*, *Vaſſogne* & *Montalembert*. RAYMOND DE LAMBERTYE eut du premier lit :

1. ANNE, mariée à *Jean de Crozant*, Seigneur de Rivière;
2. FRANÇOISE, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre.

Et du ſecond lit vinrent :

3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. Et JEANNE, non mariée.

VI. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Menet, Perry, Chapt, du Coureau, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épouſa 1° par contrat paſſé à Angoulême devant *Valère* & *Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Nitrat & de Vancarte, & de Dame *Marguerite de Rippe;* & 2° par contrat paſſé devant *du Rouſſeau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquiſe*, fille de *Gabriel de Roffignac*, Seigneur de Sannat, du Cros & de Balledent, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maiſon alliée à celles de *Noailles*, *Maulmont*, *Hélie-de-Pompadour*, *Saint-Exupéry*, &c.), & de *Renée l'Eveſque*. Les Maiſons de *Roffignac* & de l'*Eveſque* ſont très-anciennes, & tiennent un rang diſtingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand Maître de Malte de la dernière. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, IIe du nom, par ſon teſtament du 7 Juillet 1648, ſigné *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, ſa première femme,

1. JEAN, qui ſuit;
2. JOSEPH, Seigneur du Bois, Capitaine de Fuſiliers au Régiment de Teſſé, tué au ſiège de Chivas, ſans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Eſther du Haumont;*
3. MARIE, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beauſrand, fils de *Jean*, Seigneur

de Gouvencies, & de *Madeleine Arlot de Frugie*;

4. Autre Marie, reſtée fille.

Et de la ſeconde femme vinrent :

5. Gabriel, Seigneur de Grignols, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de Lambertye, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne*, fille d'*Abraham Lériget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Eſther de Boiſſeul*. Il eſt auteur de la ſeptième branche de Lambertye, dite *des Seigneurs de la Brouſſe, de Grignols & de Montecaille*, qui ſubſiſte aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées;
6. Marie, femme de N... *de Beaufran*, Seigneur de Soumagnac;
7. & 8. Jacquette & Anne.

Dans la repréſentation des titres de François de Lambertye, pardevant les Juges de la Nobleſſe, il produiſit trois hommages rendus par François de Lambertye aux Seigneurs *de la Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même François, chef des nom & armes de Lambertye, & Guyon, ſon frère, le 1er Mars 1482.

VII. Jean de Lambertye, Seigneur de Menet, de Perry, du Bois, du Coureau & de Germanas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, épouſa, par contrat paſſé au Château de Lambertye devant *Albert*, Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite*, fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonzac, & d'Isabeau, fille de François de Lambertye, Baron de Montbrun, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, & de *Jeanne d'Abzac*. *Jeanne* & *Marguerite de la Faye* deſcendoient d'*Arnaud de la Faye*, Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de Jean de Lambertye vinrent :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean, Aide Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiège de Valence;
3. Et Joseph, Capitaine au Régiment de Teſſé, tué à celui de Chivas.

VIII. Jean-François de Lambertye, Seigneur de Menet, Perry, de Rouſſine, du Bois, du Coureau & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, par contrat paſſé à Varaignes, le 1er Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume de Maſacrez*, Seigneur de la Bregemont, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent :

1. N... de Lambertye, Officier au Régiment de Teſſé, tué à l'armée;
2. Jean-François, qui ſuit;
3. Léon, rapporté après ſon frère aîné;
4. Louis, Cornette au Régiment du Colonel Général, tué à l'armée;
5. Marie, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize;
6. Et Marguerite, non mariée.

IX. Jean-François de Lambertye, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Rouſſine, Perry & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Teſſé, épouſa, par contrat paſſé le 4 Mars 1717, devant *Bécharde & la Lande*, Notaires, *Eliſabeth de Vidal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Suſanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Léon, Capitaine au Régiment de Lyonnois, & Chevalier de Saint-Louis;

Et deux filles, non mariées.

X. Pierre, Comte de Lambertye, Seigneur de Menet, de Perry & de la Feneſtre, a épouſé, par contrat paſſé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoiſe de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis *de Fayolle*, Seigneur du Mas-Poitevin, de Tocane, de Bellet, & de *Françoiſe du Barry*. De ce mariage ſont iſſus trois fils & une fille.

IX. Léon de Lambertye, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troiſième fils de Jean-François, Seigneur de Menet, &c., & de *Marie de la Croix*, épouſa, le 7 Janvier 1733, *Marie-Radégonde*, fille de *Jean-Pierre de Naulin*, Seigneur de Fonfais, & de *Catherine Regnier*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, chef de la ſixième branche;
2. Jean-François, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, ſon épouſe, fille de *Jean Thibaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles : l'une étoit auprès de feue S. A. S. Madame de Vermandois, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de Condé; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770;
3. Et Joseph, qui ſuit.

X. Joseph de Lambertye, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel

du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, le 1er Septembre 1772 (contrat paffé devant *Baron*, Notaire, & figné par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoife de Redon*, fille de *François*, Commandant aux Ances, Isle Saint-Domingue, & d'*Anne de Caftel*.

HUITIÈME BRANCHE, dite de MARVAL *& de* MONTLUÇON, *qui fubfifte.*

V. JEAN DE LAMBERTYE, fecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Menet, de Perry, du Coureau, & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lépinaffie, Milhaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, époufa, par contrat paffé le 22 Novembre 1577, au Château de Laftours, devant *Martial Limofin*, Notaire, *Catherine de Montfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouffes*. La Maifon de *Montfrebœuf* eft connue, dit *le Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitième fiècle, & elle fubfifte. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monaftère de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. JEAN DE LAMBERTYE eut de fon mariage :

1. JEAN, qui fuit;
2. & 3. LÉONARD & autre JEAN, morts fans poftérité ;
4. GABRIEL, chef de la dernière branche, établie en Poitou, rapportée ci-après ;
5. Autre LÉONARD, mort Eccléfiaftique ;
6. JEANNE, mariée, 1° en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maulmont, & de *Marguerite d'Abzac* ; & 2° à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac;
7. Autre JEANNE, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Pulcheny, & de *Léonarde de la Roderie:*
8. Et HENRIETTE, femme de *Bertrand de Maulmont*, Seigneur de la Trie.

VI. JEAN DE LAMBERTYE, IIe du nom de fa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, des Roberts & de Pérignac, époufa, contrat paffé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Couftin*, fille de *Jean*, Seigneur du Maf-Nadaud & du Maf-Gontier, & de *Françoife de Juffac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent :

1. LÉONARD, qui fuit ;
2. ANNE, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaizac ;
3. Et RENÉE, mariée, le 25 Janvier 1640, à *Jean d'Abzac*, Seigneur de Villard, Saint-Pardoux-la-Rivière, &c., dont poftérité. Voy. ABZAC, quatrième branche.

VII. LÉONARD DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, la Chapelle-Saint-Robert, Souffrignac, Milhaguet & Pérignac, époufa, par contrat paffé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fontlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraiffe & du Châtelard. La Famille de *Fontlebon* eft ancienne & illuftre, & alliée, dès le XIIe fiècle, à la Maifon de *Rochechouart*, avec laquelle elle paffa un acte de partage, qui fe trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle eft auffi alliée aux Maifons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de *la Boiffière*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, d'abord Page du Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, fans poftérité, à *Rofe de Boiffon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Juffac, de Clain, du Roulet & de Rochereau, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, belle-fœur du Marquis *de Galard de Braffac de Béarn ;*
2. JACQUES, qui fuit ;
3. LÉONARD, Page du Roi, enfuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au fiège de Valence ;
4. Et ANNE, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice-de-Lyon, Saint-Laurent & de Céris, & d'*Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles fe font alliées aux Seigneurs *de la Ramière, de la Sourdière, de Chauveron & de la Raille.*

VIII. JACQUES, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, du Fraiffe, de Chey, du Châtelard, la Chapelle-Saint-Robert, Souffrignac, Fompatour, &c., Major & Capitaine du Régiment de Tulle, époufa, par contrat paffé à Bordeaux devant *Lhomme* & *Periffon*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoife de la Rochefoucauld*, fille de *Cafimir*, Seigneur de Fompatour, de Chey, des Fontaines, & de *Françoife de Mazière*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Elifabeth de Sainte-Hermine*. Leurs enfans font :

1. PIERRE, Marquis DE LAMBERTYE, non marié ;
2. JEAN, qui fuit ;

3. Emmanuel, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de son épouse, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David de Laflours*;
4. & 5. Deux garçons, morts aux Isles;
6. Et une fille, morte sans alliance.

IX. Jean, Comte de Lambertye, IVe du nom de sa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinssaines & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, 1° en 1740, *Françoise de Lestrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelot, Seigneur de la Cousse, des Bordes, Préfilly, &c., & d'*Elisabeth de Poussy*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° par contrat passé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Elisabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Alamargot-de-Fontbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinssaines & Château-Vieux, & de *Madeleine de Tiffandier*. De ce mariage sont nés:

1. Pierre-Michel, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, & actuellement (1774) Capitaine au Régiment de Custine, Dragons;
2. Gilbert-Emmanuel, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie;
3. Et Claire-Madeleine, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Elisabeth Geoffroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Mesnil, d'Ordoux, de la Heuze, de Meunière & de la Châtellenie de Quinssaines, du chef de sa femme.

DERNIÈRE BRANCHE, établie en Poitou.

VI. Gabriel de Lambertye, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puy-de-Mont, quatrième fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Prun, &c., & de *Catherine de Montfrebœuf*, fut successivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeille, de Lambertye & de Pons, & fut tué dans ce dernier Régiment pour le service du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Juillet 1630, à Chaniers, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille d'*Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chaniers, & d'*Henriette de Pons*. *Claude du Lau* épousa en secondes noces, par contrat du 1er Juin 1643, *Desse d'Aubusson*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de St.-Priest, & de *Gabrielle de Trompodon*. Elle en eut la Vicomtesse *de Campagnac* & autres enfans. De son premier lit vint:

VII. Jean, Marquis de Lambertye, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puy-de-Mont, Lartimache, la Fougerais, le Plessis-Bars, Rongis, Saurais, &c., Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, & épousa, par contrat passé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhière* & *Bellaud*, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'Atours de S. A. R. Madame, & Dame d'honneur de S. A. R. Isabelle-d'Orléans, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Deffants, & de *Marie-Françoise de Mechinet*, Dame d'honneur de S. A. R. Madame. Elle fut envoyée, par Louis XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toscane & la Princesse, son épouse, cousine germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit aïeules de la Maison de France, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle *d'Albret*. Voy. RAYNIER (du). Elle épousa, en secondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bissy, sans postérité, fils de *Tobie*, IIe du nom, & de *Madeleine de Jousserant*. Du premier lit vinrent:

1. Joseph-Emmanuel, Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoise du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puycheny, de la Grange, &c., & de *Marie-Anne de Nesmond*;
2. Cosme, qui suit;
3. Marie-Anne, femme de *François de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, dont une fille, *Marie-Anne de Vivonne*, épouse de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromières. D'eux sont issus le Marquis *de Cromières*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte de Provence; le Comte *de Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & plusieurs autres enfans;
4. Et N... de Lambertye, mariée à N... *du Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, sans enfans.

VIII. Cosme, Comte de Lambertye, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Usson, la Corbière, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu sur les Fonts de

baptême par S. A. R. Isabelle d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince Cosme de Médicis, Grand-Duc de Toſcane; Meſtre de Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, ſervit pendant 45 ans avec la plus grande diſtinction, ſe trouva à pluſieurs batailles, où il reçut plus de 15 bleſſures, notamment à celles de Luzzara & de Santa-Vittoria. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 20 Mai 1718, *Marie-Angélique du Breuil-Helion*, fille de *Louis*, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Uſſon, & de *Suſanne de Breugnon*. De ce mariage ſont nés :

Emmanuel-François, qui ſuit ;

Et Marie-Anne-Susanne, épouſe de *Louis de Brilhac*, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à *Charles*, Chevalier, Seigneur *de la Coindardière*, Baron de la Frappinière.

IX. Emmanuel-François. Marquis de Lambertye, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, la Grande et Petite-Epine, la Cour-d'Uſſon, Beſſé, &c., ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi de ſa ſeconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Meſtre de Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, le 26 Mai 1767, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1° par contrat paſſé le 24 Novembre 1747, devant *Bourbau*, Notaire, *Marie-Jeanne*, fille de *Louis Danché*, Seigneur de Beſſé, Magné, Touchabran & le Châtenet, & d'*Aimerie de Volvire* ; & 2° par contrat paſſé devant *Tronchet*, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, Louise-Antoinette-Gabrielle de Lambertye, fille de Camille, Comte de Lambertye, de Tornielle, de Raumont, Marquis de Gerbéviller, Seigneur de Villerupt & d'Audun, & de *Barbe Huraut de Moranville*. A ce contrat de mariage ſont établis les Princes & Princeſſes *de Beauvau-Craon, de Henin, de Chimay*; la Maréchale *de Mirepoix*; les Marquiſes *de Lenoncourt, du Pont-d'Oye, de la Fare, Montrevel, Boufflers, Baſſompierre, Ligniville, Choiſeul, Bielle*; les Ducheſſes *de Capoue* & *de Calabretto*, grand'-tantes, & les autres tantes, couſins & couſines germaines. Du premier lit ſont nés :

1. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, qui ſuit ;
2. Marie-Angélique-Mélanie-Adélaïde-Félicité, alliée, le 28 Juin 1771, avec *Pierre-Louis*, Comte *de Beaucorps*, Seigneur de Cigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c., Capitaine de Dragons des Volontaires, ci-devant de Clermont, Prince, & fils de *Louis-Charles*, Marquis *de Beaucorps*, Seigneur de la Baſtière, & de *Henriette-Sylvie de Roquefeuil*.

Et du ſecond lit ſont ſorties :

3. Marie-Angélique-Louise-Gabrielle, née le 29 Novembre 1759, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par *Antoine-François de Matharel*, Comte du Saint-Empire, & Grand Vicaire du Diocèſe de Liſieux, avec *Auguſte-Joſeph-Félicité*, Marquis *de Matharel-Fiennes*, ſubſtitué aux nom & armes *de Fiennes*, ſervant dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. Voy. MATHAREL ;
4. Et Camille-Louise-Françoise-Sophronie, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Pouſſay en Lorraine, ſur ſes preuves faites le 10 Mai 1772.

X. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, Comte de Lambertye, ſucceſſivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enſeigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Meſtre de Camp de Cavalerie, n'eſt pas encore marié en 1778.

La Maiſon de Lambertye, indépendamment de diverſes alliances directes avec les Maiſons de France, *d'Albret*, de *Lorraine*, de *Savoie*, &c., en a pluſieurs autres particulières, avec tous les Princes du Sang, par les Maiſons de *Beauvau*. de *Montmorency*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Rohan*, de *Maillé*, *du Pleſſis-Richelieu*, &c., dont elle eſt deſcendue.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

* LAMBESC, Ville, avec titre de *Principauté*, en Provence, qui appartient à *Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gaſcogne, Prince de Lambeſc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, &c. *Charles*, né

Prince *de Lorraine*, fils unique du Comte *de Brionne*, né le 28 Septembre 1751, est appelé *Prince de Lambesc*. Voy. LORRAINE, branche des Comtes d'*Armagnac*, &c.

LAMBILLY (DE), ancienne Famille noble de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. GUILLAUME, Seigneur DE LAMBILLY en 1379, qualifié *Monseigneur*, suivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épousa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritière principale & noble de sa Maison, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. JEAN, Seigneur DE LAMBILLY, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte *de Montfort*. Il suivit le parti de ce dernier, & Jean V, Duc de Bretagne, l'honora de la dignité de Grand Chambellan & premier Gentilhomme de sa Chambre & de sa Maison, par Lettres du 16 Décembre 1415. De son épouse *Olive de la Soraye*, héritière principale & noble de la Maison de *la Soraye*, il eut :

III. JEAN DE LAMBILLY, IIe du nom, qui s'est marié avec *Isabelle de Castel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

IV. ROBERT DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly, Capitaine Général des Francs Archers & élus de Vannes, suivant des Lettres de François, Duc de Bretagne, datées du 28 Mai 1484, par lesquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ses sujets qui s'étoient révoltés. On ignore le nom de sa femme, mais son fils fut :

V. YVON DE LAMBILLY, qui s'est marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert*, Seigneur du Fail, dont :

VI. RENÉ DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui épousa *Rollande du Houx*, & en eut entr'autres enfans:

VII. CLAUDE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui s'est marié avec *Anne Bréhault*, de laquelle naquit :

VIII. FRANÇOIS DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur desdits lieux & de Quengo-Briend, mort le 6 Janvier 1632, laissant de son mariage, accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauguais,

IX. GUILLAUME DE LAMBILLY, Chevalier, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la Ville-des-Nachés, qui fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres Patentes du mois de Novembre, registrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permission d'établir au Bourg de Remungol, Evêché de Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque semaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril, & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant soulevés, quelques années après, en plusieurs endroits de cette Province, il signala en cette occasion son zèle & sa fidélité pour le service du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant assemblés en la ville de Saint-Brieuc en 1687, l'Ordre de la Noblesse le choisit pour son Président. Il avoit épousé, en 1644, *Susanne Rogier*, fille unique & héritière de *Pierre*, Seigneur du Crevy, dont pour fils aîné,

X. PIERRE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la Ville-des-Nachés, qui fut reconnu, avec son père, comme *noble & issu d'ancienne extraction noble*, dès l'année 1380, par Arrêt des Commissaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique et héritière principale de *Thomas*, Seigneur de la Moinerie. De ce mariage vint :

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, du Broutay & de la Ville-des-Nachés, né en 1679, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conseiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épousé, en 1701, *Hélène-Céleste Magon*, fille de *Jean*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu :

1. PIERRE-LAURENT, qui suit ;
2. MARIE-JEAN-LOUIS DE LAMBILLY DU BROUTAY, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françoises;
3. CHARLES-HYACINTHE, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes;
4. JEANNE-CÉLESTE, mariée à *Jacques le Pennec*, Chevalier, Seigneur du Bois-Jollan ;
5. Et HÉLÈNE-MODESTE, femme de N.... *de Ruellan*, Seigneur de Tiercent.

XII. Pierre-Laurent de Lambilly, Seigneur de Lambilly, épousa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thérèse Magon*, dont est issu :

Pierre-Laurent-Marie, né le 21 Novembre 1735.

Les armes : *d'azur, à six quintefeuilles d'argent, posées* 3, 2 & 1.

LAMBRÉ, Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *fermoirs en losanges aussi d'or.*

LAMESAN (de), Famille noble de Lorraine.

I. Noble homme Mathieu de Lamesan, Seigneur de Lamesan & d'Ambax au Diocèse de Lombez, testa le 2 Avril 1485. Il avoit épousé noble *Agnès d'Arros*, & en eut :

1. Bernard, institué héritier universel par le testament de son père, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439, signée *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de son mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin;*
2. Et Isarn, qui suit.

II. Isarn de Lamesan, Seigneur de Juncet, fut légataire par le testament de son père, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 14 Juillet 1483. Il épousa, par contrat du jour précédent, reçu *Augéry*, Notaire à Villefranche, près de Toulouse, noble *Cébélie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagoursan ;* & fit son testament le 24 Novembre 1516, reçu *de Lubia*, Notaire à Saint-Frajou en Comminges, par lequel il laisse à sa femme l'usufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent :

1. Arnaud-Guilhem, qui suit;
2. & 3. Bernard & Jean, légataires par le testament de leur père.

III. Arnaud-Guilhem de Lamesan, Seigneur de Juncet, institué héritier universel par son père, donna au Comte de Toulouse, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Juridictions de Château-Gaillard, d'Agassac et de Mauvezin, au Comté de Comminges. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1520, reçu *Marcha*, Notaire à Auch, noble *Catherine de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vint :

IV. Bernard, Seigneur de Juncet, qui fit son testament le 29 Juillet 1593, reçu par *Barneire*, Notaire à Ambax en Comminges, par lequel il fait pour légataires ses trois neveux, & institue pour héritier universel son fils. Il avoit épousé, par contrat du 6 Avril 1553, reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges, *Françoise de Polastron*, dont :

1. & 2. Bernard & Baptiste, qui suit.

V. Baptiste de Lamesan, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges, à *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger*, Seigneur de Noaillan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans :

1. & 2. Oger & François;
3. Et Jean-Baptiste, qui suit.

VI. Jean-Baptiste de Lamesan, né le 22 Janvier, & baptisé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1er Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Epinal. De sa femme, *Apolline de Simons*, naquit :

VII. François de Lamesan, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèse de Lombez, qui épousa, par contrat du 19 Janvier 1665, reçu par *le Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine, *Madeleine de Salins*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salins*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le service du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marsal, & de Dame *Louise de Baillivy*, dont pour fils :

VIII. Michel de Lamesan, baptisé le 10 Novembre 1666, ainsi qu'il appert de l'extrait du registre des baptêmes de la Paroisse de Dommartin, au Diocèse de Metz, signé *Bainville*, Curé de cette Eglise. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une main d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or.* L'écu surmonté *d'un casque couronné d'un cercle de Baron.*

LAMETH ou LAMET. C'est une des plus illustres Noblesses de Picardie, laquelle a donné plusieurs Officiers marquans. On lit dans Moréri, tom. IV, édit. de 1759, au mot de

Delamet, qu'elle sort d'un cadet de la Maison de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de Lameth, située dans les Pays-Bas. Il en prit le nom suivant l'usage de ce tems-là, & le transmit à sa postérité, ayant néanmoins conservé les armes de son origine. On trouve un Seigneur de Lameth, qui se croisa contre les infidèles en 1096, sous Godefroy de Bouillon. C'est de ce Seigneur qu'est descendu par divers degrés

I. Robert, Seigneur de Lameth, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, & Empereur de Constantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Bossut*, dont :

II. Enguerrand, Seigneur de Lameth, mort en 1248 au siège de Damas en Syrie, qui avoit épousé *Marie de Guéret*, fille de *Heuchin*, Chevalier, & en eut :

III. Ancelin, Seigneur de Lameth, Conseiller & Chambellan de Guy, Comte de Flandre, qui s'est marié avec *Françoise de Luxembourg*, dont :

IV. Enguerrand, IIe du nom, Seigneur de Lameth, Ecuyer de Robert II, Comte d'Artois, avec lequel il se trouva à la bataille de Courtrai en 1302. Il avoit épousé *Marie de Saint-Omer*. Leur fils fut :

V. Thibaut, Seigneur de Lameth & de Saint-Martin en Artois, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maison de *Neuville*, selon Monstrelet; ce qui confirme que celle de Lameth en est sortie, comme on l'a dit. Il avoit épousé *Jeanne d'Aspremont*, & en eut :

VI. Pierre, Seigneur de Lameth & de Saint-Martin, qui s'est marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent :

- Antoine, qui suit ;
- Et Jeanne, mariée, le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linières*, Seigneur de Domfront.

VII. Antoine de Lameth, Ier du nom, Seigneur de Lameth, de Saint-Martin, & du Plessier, chef de toutes les branches rapportées par la Morlière, fut premier Ecuyer de Charles, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au service du Roi Louis XI, qui le fit son Conseiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Montcenis en Bourgogne, Capitaine des ville & grosse Tour de Bourges. Ce prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape Alexandre VI, à cause des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à sa décision, & il contenta les deux partis. Charles VIII, successeur de Louis XI, le continua dans ses mêmes charges à cause des services qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de la Terre du Plessier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épousé, en 1460, *Jacqueline de Hennencourt* ou *Hennecourt*, selon Moréri, héritière de sa Maison, sœur d'*Adrien*, Doyen de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, & fille de N..., Seigneur *de Hennencourt*, & de N... *de Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par Jacques, leur fils aîné. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Bussy*, rapportée ci-après ;
3. Et Claude, Seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, qui fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meung-sur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied ; & servit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il est aïeul de Louis de Lameth, Chevalier de Malte, & bisaïeul d'Augustin de Lameth, Baron de Baulle & de Blanc-Fossé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Doullens, qui fit preuve de noblesse le 15 Septembre 1513. Il avoit épousé *Madeleine Gilor*, dont il eut :

   Catherine, morte le 12 Novembre 1713, âgée de 51 ans, et enterrée au Feuillans à Paris, qui avoit épousé, le 27 Mars 1692, *Armand de Béthune*, Duc de Charost, Pair de France, Baron d'Ancenis, ancien Baron, Pair & Président de la Noblesse aux Etats de Bretagne, Gouverneur de la personne du Roi Louis XV, Lieutenant Général des Armées de S. M., &c., dont elle fut la seconde femme, et dont elle eut postérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Ducs de *Charost*.

VIII. Jacques de Lameth, dit *de Hennencourt*, héritier de la grande succession de sa mère, Gouverneur de Corbie, mort le 14 Juin 1541, est enterré dans l'Eglise de Hennen-

court, où l'on voit son épitaphe. De lui sont descendus les Seigneurs de *Hennencourt*, de *Bournonville* & de *Coudeville*, &c. Il eut pour fils :

IX. Philippe de Lameth de Hennencourt, lequel avoit épousé, en 1541, *Anne de Bournonville*, héritière de cette Terre. Il en eut:

X. Adrien de Lameth-Bournonville, qui s'est marié avec *Anne d'Estourmel*, dont vint:

XI. Jean de Lameth, Seigneur de Bournonville, qui avoit épousé, le 17 Janvier 1600, *Marguerite de l'Isle-Marivaux*, Dame de Troissereux & de Blecquencourt. Il est bisaïeul de

XIV. Henri-Louis, Marquis de Lameth, Ecuyer, Seigneur de Hennencourt, qui s'est marié, le 13 Décembre 1722, à *Josèphe-Françoise le Fournier de Wargemont*, & en a eu :

1. Louis-Charles, qui suit ;
2. Et Marie-Angélique, qui s'est alliée, le 3 Janvier 1750, à *Charles-Louis-Joseph*, Marquis *de Clermont*, Comte de Thoury, &c., dont plusieurs enfans. Voy. *CLERMONT, en Dauphiné.

XV. Louis-Charles, Marquis de Lameth, Mestre de Camp d'un Régiment de son nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal de Camp le 20 Février 1761, est mort à Francfort le 12 Mars de la même année. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1751, *Marie-Thérèse de Broglie*, née le 11 Mai 1732, fille de feu *François-Marie*, Duc *de Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Thérèse-Gillette Locquet de Grandville*, dont deux enfans.

BRANCHE des Seigneurs de Bussy.

VIII. Antoine de Lameth, IIe du nom, second fils d'Antoine Ier, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just & de Saint-Remy-en-l'Eau, Conseiller & Maître d'Hôtel de François Ier, seul Général de ses Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & son Ambassadeur en Suisse en 1522, avoit épousé, le 29 Janvier 1498, *Michelle de Biche-Cléry*, Dame de Pinon, Bussy & Anizy-le-Château, Vicomtesse de Laon, fille de *Jean de Biche*, dit *Cléry*, & de *Jeanne de Crèvecœur*. De ce mariage vint pour fils unique,

IX. Christophe de Lameth, Vicomte de Laon, Seigneur de Pinon, &c., mort en 1572, qui avoit épousé *Isabeau de Bayencourt*, héritière de la Maison *de Bouchavesnes*, dont entr'autres enfans :

X. Charles de Lameth, leur fils aîné, Seigneur de Pinon & de Bussy, Vicomte de Laon, qui laissa de *Louise de Lannoy*, sa femme,

1. Louis, qui suit ;
2. Et Charles, rapporté après son aîné.

XI. Louis, Comte de Lameth, Vicomte de Laon, Seigneur de Pinon, Bailli & Gouverneur de Coucy, avoit épousé 1° *Madeleine de Faudoas-Averton*; & 2° *Marie le Sénéchal*, dont il eut entr'autres enfans :

XII. François de Lameth, Seigneur de Pinon, Election de Soissons, qui produisit, en 1620, ses titres authentiques, par lesquels il justifia sa noblesse avec sa qualité de *Chevalier*. Il épousa Françoise de Lameth-Bussy, sa cousine, dont entr'autres enfans :

XIII. Claude-François de Lameth, Comte de Lameth & Baron de Ressons, qui s'allia avec *Henriette de Roucy-Sissonne*, & fut père de

1. Louis-René, Comte de Bussy ;
2. Et Claude-François, son frère consanguin, qui suit ;

XIV. Claude-François de Lameth, Comte de Bussy, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince souverain de Dombes, est veuf du 24 Septembre 1740, de *Marie-Elisabeth Maron*, qu'il avoit épousée le 15 Février 1738. Il en a eu :

Louis-Claude-Mathieu, né le 21 Septembre 1739, en la Maison noble & Seigneurie de Bussy en Poitou, Paroisse de Saint-Secondin, Diocèse de Poitiers.

XI. Charles de Lameth, IIe du nom, second fils de Charles, & de *Louise de Lannoy*, est le célèbre *Bussy-Lameth*, Comte de Bussy, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières; il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il signala sa valeur à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite; soutint ensuite le siège de Coblentz & celui de Hermenstein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de secours, de vivres &

de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'estime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit destinée pour le secours de la Capelle, & il y fut tué pendant le siège, en Septembre 1637, dans le tems que le Roi alloit lui envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majesté le déclara. Il avoit épousé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoise Bouton*. Leurs enfans furent :

Antoine-François, qui suit ;
Et N... de Lameth, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

XII. Antoine-François de Lameth, Chevalier, Comte de Bussy, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épousé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. Marie, morte le 20 Août 1676, épouse, en 1669, de *Louis-Charles*, Prince *de Courtenay*, Comte de Césy, &c., dont postérité. Voy. COURTENAY;
2. Et Catherine, morte le 24 Novembre 1675, qui s'est mariée, le 25 Novembre 1672, à *Charles*, Marquis *du Châtelet* & de Cirey, mort à cette Terre, & inhumé le 18 Février 1693. (Leurs postérités étant éteintes, la mère du Comte *de Mainville* en a hérité.)

C'est ce que nous pouvons dire sur cette Maison, d'après le *Mercure de France* de Juillet 1752, pag. 196, & ce qu'en dit le *Dictionnaire* de Moréri, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroisettées au pied fiché du même, mises en orle*. L'Auteur du *Nobiliaire de Picardie*, Haudicquer de Blancourt, les écartèle de Neuville, qui est : *d'or, fretté de gueules, brisé d'un franc-canton d'or, à une étoile à 6 rais d'azur*.

LAMI ou LAMY, en Touraine : Famille noble & ancienne, dont étoit

Philippe Lami, Chevalier, Seigneur de Loury qui de sa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut :

Charles Lami, Chevalier, Seigneur de Loury, & de Bourgneuf, qui s'est marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Boissellerie, Grée & Saint-Benoît, & de Dame *Anne du Réau*. Leurs enfans furent :

1. Marc, qui suit ;
2. & 3. Et deux autres fils : l'un, Cornette de Chevaux-Légers ; & l'autre, Capitaine de gens de pied.

Marc Lami, Chevalier, Seigneur de Loury, épousa *Anne Baraton*, Dame d'Achères, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Achères, dont :

1. N... Lami, qui eut le commandement d'une Enseigne de 50 hommes d'armes sous la charge de M. le Comte de Graville, dit *de Dunes ;*
2. Et Susanne, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Mesnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une harpie d'or, la tête de carnation*. Supports : *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules*. Cimier : *une harpie comme celle de l'écu*.

LAMIERS, Seigneur de Montarnaud, Famille qui porte : *d'azur, à une jambe de lion d'or, traversée d'une épée d'argent en bande ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, entre deux coquilles du même*.

LAMIRAULT, ancienne Noblesse établie dans l'Orléanois & le Soissonnois, qui a formé plusieurs branches. (Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. IV.) Celle établie dans le Soissonnois fut maintenue dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, sur la représentation des titres qui remontent à

Jean Lamirault, Ecuyer, trisaïeul de

François Lamirault, Ecuyer, Sieur de la Lande & des Wattines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De son mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de N... *de Brodart*, Ecuyer, Sieur de Grattepierre & des Wattines, il eut :

Jean-Baptiste Lamirault, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Étréaupont, &c., Gouverneur d'Aubenton, Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guise, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'imposition de la capitation de la Noblesse de l'Election de Guise, conjoin-

-tement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons, mort en 1743. Il avoit épouſé, 1° le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges*; & 2° le 27 Octobre 1705, *Louiſe de Préſeau*. Du premier lit ſont nés trois garçons & une fille, Religieuſe Carmélite; & du ſecond, deux garçons, l'un deſquels eſt

JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
Et trois-filles.

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, II° du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, du Thuel, d'Étréaupont en partie, de Foifdettré & de Saint-Lazare-Neuvillette, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 8 Janvier 1725; Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743; a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1736, *Eliſabeth-Suſanne de Lancry*, fille de *Louis*, Seigneur de Pronleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 6 Octobre 1738;
2. JOSIAS, né le 9 Janvier 1740;
3. JOSEPH-HENRI, né le 2 Décembre même année;
4. LOUIS-FRANÇOIS, né le 6 Avril 1743;
5. ANNE-LOUISE, née le 25 Février 1737;
6. Et MARIE-JOSÈPHE-ALBERTINE, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

BRANCHE
établie dans l'Orléanois.

HERVÉ LAMIRAULT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Langlochère, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Pliſſay, Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épouſa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. HERVÉ, auteur de la branche des Sieurs de *Marchais-Lambert*, rapportée ci-après;
3. Et CHARLES, tige de celle des Sieurs de *la Saugerie*, mentionnée enſuite.

JACQUES LAMIRAULT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francſbois, de Pliſſay, de la Touche, des Grand & Petit-Mouillerant, de Lezeau, de Mantelon, de Champ-Carré & de Cheminiers, Tréſorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épouſa *Marie l'Hoſte*, dont vint :

ETIENNE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Pliſſay, qualifié, en 1669, *l'un des Gendarmes de la Garde du Roi, & Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Nobleſſe du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arrière-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal de Turenne. Il fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie Duchon*, ſa femme, ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ruys* & de *Cottinville*, rapportée ci-après.

JACQUES LAMIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Pliſſay & de Chauſſy, Prévôt Royal & Juge de Police de la ville d'Orléans, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madeleine le Rebours*, fille de *François-de-Paule*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy & de la Fontaine, & de *Françoiſe Cardinet*, dont il a eu :

1. JACQUES-JOSEPH, baptiſé le 1er Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien;
2. FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit;
3. Et MARIE-MADELEINE LAMIRAULT DE CHAUSSY.

FRANÇOIS-DE-PAULE LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy, né le 15 Août 1700, épouſa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madeleine Beſançon*, fille de *Jean-François Beſançon-de-Soulers*, Ecuyer, Tréſorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. (On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Seigneurs de RUYS *& de* COTTINVILLE.

ANTOINE LAMIRAULT, fils puîné d'ETIENNE, & de *Marie Duchon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épouſa, en 1704, *Marie-Madeleine du Coing*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné;
3. Et MARIE, alliée, le 11 Avril 1727, avec

François d'Orléans, Seigneur de Tracy, fon coufin germain.

Antoine Lamirault, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, époufa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolède*, fille de *Charles-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de l'Orme, de Halopin, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut. (On ignore s'il en a des enfans.)

Louis-François Lamirault, Ecuyer, Seigneur du Gué-du-Roi, né le 20 Septembre 1711, fils puîné d'Antoine, Ier du nom, & de *Marie-Madeleine du Coing*, fut Aide Major dans le Régiment de Nivernois, Infanterie, le 11 Janvier 1742, eut commiffion pour tenir rang de Capitaine dans le même Régiment. Il a époufé, par contrat du 7 Février 1746, *Madeleine-Thérèfe Sinfon de Séveftreville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Belair.

BRANCHE
des Sieurs de Marchais-Lambert.

Hervé Lamirault, Ecuyer, fecond fils d'Hervé, Ier du nom, & d'*Anne Amanjon*, Sieur de Pliffay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefitte & de Lormoy, acquit par décret, le 9 Décembre 1622, la Terre de Pierrefitte. De fon mariage, accordé en 1613, avec *Madeleine Colas*, naquit entr'autres enfans :

Jacques Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert & de Port-Morant, qui fut maintenu dans fa nobleffe, le 18 Août 1649, par Sentence des Elus d'Orléans, & le 14 Juillet 1663, par Arrêt du Confeil d'Etat. Il avoit époufé, en 1648, *Marie Gueffronneau*, dont vinrent fix enfans, l'aîné fut

Jean-Baptiste Lamirault, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert, baptifé en 1650. De *Marie Luillier*, fa femme, il eut :

1. Jean-Claude, qui fuit;
2. Jacques, Ecuyer, Sieur de Lormoy;
3. 4. & 5. Marie, Claude & Anne.

Jean-Claude-Lamirault, Ecuyer, baptifé en 1683, époufa, 1° le 10 Avril 1709, *Marie-Madeleine Tourtier*; & 2° le 28 Février 1724, *Claude Bardin d'Origny*.

BRANCHE
des Sieurs de la Saugerie.

Charles Lamirault, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Buiffon, troifième fils d'Hervé, Ier du nom, & d'*Anne Amanjon*, fut Tréforier de France à Orléans en 1627. De *Marie Nouel*, fa femme, il eut dix enfans, l'aîné fut

Charles Lamirault, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Courtois, qui époufa, le 29 Janvier 1663, *Marie du Val*, dont vint :

Jean-François Lamirault, Ecuyer, baptifé le 9 Septembre 1665, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, qui fe maria avec *Jeanne-Florentine Charpentier*. Leurs enfans furent :

1. Jean-François, qui fuit;
2. & 3. Marie & Jeanne-Florentine.

Jean-François Lamirault, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie, né le 24 Mars 1713, époufa, le 22 Juillet 1738, *Marie-Anne de Tullières*, fille d'*Hector*, Ecuyer, Sieur de la Guimonnière, & d'*Eve-Marie de Paris*. De ce mariage font iffus :

1. Jean-Marie-Pierre Lamirault de la Saugerie, Ecuyer, né le 22 Juillet 1742;
2. Marie-Léonore-Sébastienne, née le 20 Janvier 1741;
3. Et Marie-Madeleine, née le 22 Juillet 1744.

Les armes : *d'or, à une rofe de gueules; au chef du même.*

LAMIRÉ, famille en Picardie, dont étoient Claude de Lamiré, Seigneur de Nouvion; Robert de Lamiré, Seigneur de Bachimont, Capitaine d'Infanterie; Jean de Lamiré, Seigneur de Caumont & d'Epagne; & François de Lamiré, Seigneur de la Retz, tous de la Sénéchauffée de Ponthieu, qui firent preuve de nobleffe le 13 Décembre 1534. Gilles Lamiré, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Nouvion, & *Nicole de la Garde-Behen*, étoient leurs trifaïeuls. (Il y a beaucoup de fervices militaires dans cette Famille.)

Gilles Lamiré, Seigneur de Nouvion, aïeul de Claude, en confidération de fes fervices, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Charles IX.

Les armes : *d'argent, à la bande de fable, accompagnée de 6 billettes du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

LAMIRÉ, autre Famille de la même Province, & de laquelle étoit

Gabriel de Lamiré ou Lamyré, Seigneur de la Mothe-Sterpigneulle, Prévôté de Péronne, qui fut déclaré *noble* par Arrêt du Con-

ſeil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'azur, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules.* (*Nobiliaire de Picardie*, p. 283 & 284.)

LAMOIGNON, Maiſon l'une des plus anciennes du Nivernois, diſtinguée, depuis près de deux ſiècles, dans les premières charges de la Magiſtrature qu'elle a occupées, & dans les Conſeils du Roi. Moréri, que nous ſuivons, dit qu'elle tire ſon nom du fief de Lamoignon, ſitué dans le Faubourg de Donzy, dont elle jouit depuis le XIIIe ſiècle, & qui eſt encore poſſédé par le chef de la branche de *Baſville*. La plus grande partie de la ville de Donzy & ſon Faubourg ſont mouvans de ce Fief. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

I. Guillaume de Lamoignon, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannay, Chaſnay & Nannay, trois Seigneuries ſituées en Nivernois, qui vivoit ſous les règnes de Saint Louis, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, Chevalier, ainſi qualifié dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix, ſa femme, la maiſon forte de Pomay en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent :

Pierre, qui ſuit ;
Et Jean, Ecuyer, qui, le Vendredi avant la Réſurrection de N.-S. 1292, acquit de Geoffroy Broſſeau, Chevalier, un tènement en la Juſtice du Prieuré de Saiſy.

II. Pierre, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, Pomay, Mannay, Chaſnay & de Nannay, acquit avec Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, pluſieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard, ſon fils. Il fut père de

III. Charles de Lamoignon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomay, &c., qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, IIe du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques (8 Avril) 1323 ; le premier pour ſa maiſon forte de Pomay, dans lequel il eſt dit fils de *noble homme Monſieur* Pierre, dit Lamoignon, *Seigneur de Pomay* ; le ſecond, au nom de ſa première femme, pour trois parties, dont les cinq ſont le tout, de la haute & baſſe Juſtice du Champ de Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le Samedi après les Octaves de la Fête de Saint-Jean-Baptiſte 1327, & le Lundi après la Fête de Saint-Martin d'hiver (13 Novembre 1335). Il ſervit le Roi Philippe de Valois, dans l'Oſt de Bouvines, ayant en ſa Compagnie un autre Chevalier & 8 Ecuyers, depuis le 22 Juin juſqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte Jean du Cange, Tréſorier des Guerres ; fit ſon teſtament le Samedi après les Octaves du Corps de Chriſt (4 Juin) 1345, & mourut avant le ſecond Dimanche de Carême 1356. Il avoit épouſé, 1° avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezy*, Dame en partie du Champ de Sancy, fille de *Guillaume*, Chevalier (iſſu des Seigneurs *de Chazelles* en Bourgogne, qui portoient : *d'hermine, à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit, par cette briſure, cadets de la Maiſon de *Bretagne*) ; & 2° *Agnès de Saiſy*. Du premier lit vinrent :

1. Plamon, qui ſuit ;
2. Michel, auteur de la branche des Seigneurs de *Vielmanay*, de *Grand-Pré*, &c., rapportée ci-après ;
3. Jeanne, mariée à N... *Dreux de Méry*, Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon père, qui la rappela à ſa ſucceſſion, pour prendre telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par ſon contrat de mariage ;
4. N... de Lamoignon, mariée à N.... *Thevenet de Chazault*, nommée dans une tranſaction du Lundi après le Dimanche *Reminiſcere* (ſecond Dimanche de Carême), 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de Plamon de Lamoignon, Seigneur de Pomay.

Et du ſecond lit ſortit :

5. Perrin, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359, qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. Plamon de Lamoignon, Seigneur de Pomay, tranſigea, en préſence de *Jean d'Anlezy*, ſon oncle, avec *Agnès de Saiſy*, ſa belle-mère, veuve de Charles de Lamoignon,

ſon père, le Lundi d'après le ſecond Dimanche de Carême 1346. Il fut père de

V. Pierre de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve, *Jeanne de Mornay*, ſe remaria à *Odet de Senac*, Damoiſeau. Ils contractèrent enſemble le Mardi après la Fête Saint-Laurent (15 Août) 1386, avec Philippe des Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit :

Jean de Lamoignon, Damoiſeau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contrat de 1386; il mourut ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Vielmanay, de Grand-Pré, *&c.*

IV. Michel de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannay & Nannay, fils puîné de Charles, Seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne d'Anlezy*, ſa première femme, prit, en mémoire de ſa mère, un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330 (6 Janvier 1331, ſuivant le calcul préſent), l'autre du Dimanche *Lœtare*, qui eſt le quatrième de Carême (26 Mars) 1348, vieux ſtyle; & le troiſième du Mardi devant la Fête Saint-Vincent (19 Janvier) 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre d'Huban, ſiſe en la Paroiſſe de Champlemy, au Val-de-Bargis. Le premier à Raoul de Brienne, Ier du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme, Jeanne de Mello, le Vendredi après la Fête Saint-André (4 Décembre) 1338; le ſecond, à la même Dame, pour lors veuve en 1345; le troiſième, après la Purification 1349; & le quatrième, à Jeanne de Brienne, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athènes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Sylvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le Dimanche avant les *Brandons* (c'eſt-à-dire le Dimanche de la *Quinquageſime*, 27 Février) 1350, vieux ſtyle. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

V. Guillaume, Damoiſeau, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, Nannay, Laleuf & d'Arthel en partie, qui fit aveu, en 1371, pour la Seigneurie de Mannay, mouvante de Château-Neuf, au Val-de-Bargis; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiſte (21 Juin) 1376, à Louis, IIIe du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maiſon d'Arthel, mouvante de la Châtellenie de Montenoiſon. Il en avoit fait un autre à Louis, IIe du nom, Duc de Bourbonnois, le Mercredi devant la Madeleine (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Ainay. Il fit ſon teſtament au mois d'Avril 1388, & ſa veuve *Jeanne de Trouſſebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le ſien le Jeudi après la Fête de N.-D. de la mi-Août (19 de ce mois) 1389. Tous les deux ſont inhumés en l'Egliſe de Mannay, ſuivant leurs teſtamens. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Renaud, Seigneur de Nannay, de Chaſnay, de Montiſaut & de Champdevis, nommé avec Pierre, ſon frère aîné, exécuteur des teſtamens de ſes père & mère. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montiſaut, en cédant en échange la dîme des blés de la Paroiſſe de Chaſnay, par contrat du 26 Mars 1420; conſtitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des mêmes mois & an par *Marguerite du Deffand*, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume*, & de *Collette de Fougeray*. Le 28 des mêmes mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenay* & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de ſon mari;
3. Jeanne, femme de *Pierre de Baugy*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugy*, mentionnée au teſtament de ſon aïeule maternelle en 1389;
4. Et Philippe, Dame d'Arthel en partie, mariée à *Jean de Prenay*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la maiſon forte d'Arthel. Leur fils, *Miles de Prenay*, fut héritier en partie de Renaud de Lamoignon, ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité ſubſiſtoit en la perſonne de *Pierre de Prenay*, ſon petit-fils, le 29 Janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, Vielmanay, Rivière, Laleuf & en partie d'Arthel, eſt nommé comme

aîné dans les teſtamens de ſes père & mère. Il fut homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Oſt du Roi au pays de Berry, le 14 Juin ſuivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit ſon teſtament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de N.-D. de l'Epeau-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniverſaires ſolennels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux Egliſes de Saint-Caradeuc de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannay, de Bagneaux, de Viz & de Chaſnay, nommant pour exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînés & Renaud de Lamoignon, ſon frère. Il avoit épouſé *Marguerite de Fougeray*, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, & d'*Iſabeau*, ſa femme. De ce mariage vinrent :

1. Guyot, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Baſville*, rapportée ci-après;
3. Et Louis, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau*, ſon aïeule maternelle, légua, par ſon teſtament du Mercredi avant la Fête de Saint-Valentin (7 Février) 1419, vieux ſtyle, 100 ſols de rente, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. Guyot, Seigneur de Lamoignon, de Rivière, Mannay, Vielmanay, la Chaſtière, Montifaut, Villorgot, Bretignelles, Grand-Pré & en partie de Thurigny, fut nommé, par ſon père, exécuteur de ſon teſtament avec ſon frère Jean, & ils le confirmèrent en préſence de leur oncle Renaud de Lamoignon, Seigneur de Nannay, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenay*, ſon couſin germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Ce fut au nom de ſa femme qu'il fit aveu, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thurigny. Il fut inhumé avec ſes père & mère au Prieuré de l'Epeau, le 17 Avril 1457, & avoit épouſé *Alexandra* ou *Alixand de Maiſonconte*, fille de *Triſtan*, Ecuyer, Seigneur de Villorgot, Bretignelles & Thurigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De ſon mariage il eut quatre enfans, ſavoir :

1. Robert, qui ſuit;
2. Charles, rapporté après ſon aîné;
3. Pierre, Sieur de Murlin, de la Chaſtière & de Montifaut, Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mère, lorſque l'on fit, avec ſes frères & ſœur, le partage des biens de feu leur père, le 1er Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chaſtière & de Montifaut lui échurent avec une partie des dîmes inféodées de la Paroiſſe de Chaſnay, pour leſquelles il eut procès avec Charles de Lamoignon, Sieur de Rivière, ſon frère, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entr'eux le 9 Février 1477 (vieux ſtyle), dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtière, à Louis, Ier du nom, Sire de la Trémoille, Seigneur de Suilly. On propoſa de le marier à *Jeanne Baſtard;* & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, ſon frère aîné, lui donna, par contrat du 1er Août 1481, une maiſon dans la ville de Donzy; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épouſa, 1° par contrat du 11 Mai 1484, *Marie des Champs*, morte en 1493, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette d'Ourouer;* & 2° *Marguerite de Marry*. Il mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent :
   1. Françoiſe, à laquelle *Alexandra de Maiſonconte*, mère de Pierre, ſon père, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès-Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles;
   2. Jeanne, mariée à *Charles Chauvin*, Ecuyer, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux, le 18 Août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marry*, tuteur de ſes frères & ſœurs du ſecond lit de ſon père;
   3. Jeanne, dite *la jeune*, Dame de la Chaſtière & de Montifaut, mariée à *Guillaume Davy*, Sieur de la Brûlerie, dont entr'autres enfans : *Jean Davy*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

   Les enfans du ſecond lit furent :

   4. Jean, Sieur de la Chaſtière, nommé ès-Lettres Royaux obtenues par Jeanne, l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort ſans alliance;

5. Guillaume, Sieur de Montifaut, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, aussi decédé sans alliance;
6. Anne, qui n'est pas nommée dans le partage de 1537;
7. Madeleine, mariée, 1° par contrat du 4 Janvier 1517, vieux style, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer; & 2° à *Erard du Coudray*, Ecuyer. Ils donnèrent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thurigny en 1535, & tous deux sont nommés dans le partage de 1537;
8. Et Cécile, nommée avec ses frères & sœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512.

4. Et Jeanne, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Trucy-l'Orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont la postérité, dit Moréri, est rapportée par François Blanchard, en son *Hist. des Présidens du Parlement de Paris*.

VIII. Robert, Seigneur de Lamoignon, de Villorgot, de Bretignelles, & en partie de Vielmanay, fut condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Epeau, 12 bichets de froment par chacun an, que Pierre de Lamoignon, son aïeul, y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses frères & sœur le 1er Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu Guyot de Lamoignon, leur père, avoit laissées; & le fief de Lamoignon, avec la Seigneurie de Vielmanay, lui échurent. Il succéda à celles de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de sa mère, & testa le 8 Février 1500 (vieux style), élisant sa sépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniversaire solennel & une Messe basse de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de son trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobstant la ruine de cette Eglise, où il étoit représenté armé de toutes pièces, avec ses armoiries *losangées au franc-quartier d'hermines*. Il ne fut point marié, & laissa seulement une fille naturelle,

Jeanne, bâtarde de Lamoignon, nommée dans le testament de son père, & mariée à *Guillaume Mathery*.

VIII. Charles de Lamoignon, second fils de Guyot, & d'*Alexandra de Maisonconte*, fut Seigneur de Rivière, & en partie de Vielmanay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de Robert, son frère. Il en fit hommage à Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit son testament le 27 Janvier 1516 (vieux style), ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres, au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniversaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, son épouse, nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519, entre ses enfans, tous mentionnés dans son testament, savoir :

1. Blaise, qui suit;
2. Etienne, rapporté après la postérité de son aîné;
3. Perrette, mariée, du vivant de son père, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la succession de son père, qui ordonna, par son testament, que cette renonciation auroit lieu; son frère, Blaise, lui fit un legs par son testament du 30 Décembre 1541;
4. Marie, aussi alliée par son père, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe de Poiseux*, Sieur de Chasnay, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle passa une transaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poiseux*, Sieur de Chasnay, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poiseux* mourut sans enfans, & eut pour héritiers Blaise, Edme & Marie de Lamoigmon, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 Août 1561;
5. Jeanne, Dame de Champromain, mariée 1° à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle est nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519, elle en eut trois fils & une fille, *Jeanne de la Barre*, à laquelle son oncle Blaise de Lamoignon fit un legs; & 2° à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit son testament le 5 Mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieuré de l'Epeau, auquel elle légua un setier de blé froment par chacun an;
6. Et autre Jeanne, dite *la jeune*, Dame en partie de Vielmanay, femme 1° d'*André de Châteauvieux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle est nommée dans la transaction du 4 Septembre 1519: elle en eut deux fils; & 2° de *Claude Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyots.

IX. Blaise, Sieur de Lamoignon, de Vielmanay, de Rivière, de la Brosse, des Aduits, &c., Ecuyer d'Ecurie de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comtesse douairière de Nevers, eut pour sa part, dans

la fucceffion de fon père, la Seigneurie de Rivière, partie de celle de Vielmanay, & la moitié du fief de Lamoignon. Il acquit, depuis, l'autre moité d'Etienne, fon frère, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit époufé, avant 1505, *Jeanne de la Veine*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Broffe & des Aduits, & de *Dauphine Brechard*. Il donna fa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il poffédoit la Terre & Seigneurie de la Broffe en la Paroiffe de N.-D.-du-Pré, le fief de Lamoignon, fis à Donzy & ès-environs, la Seigneurie de Rivière, & les deux tiers de celle de Mannay; fit fon teftament le 30 Décembre 1541, & ordonna fa fépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniverfaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechard*, fa belle-mère, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Eglife des Récollets de Nevers, où fe voit fon épitaphe. De fon mariage vinrent :

1. François, mort, avant fes père & mère, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Eglife Saint-Laurent de la ville d'Eu, fous une tombe, fur laquelle eft gravée fon épitaphe ;
2. André, Seigneur de la Broffe, des Aduits, de Champromain, de Vielmanay en partie, &c., nommé dans le teftament de fon père. Il obtint des Lettres Royaux, le 11 Septembre 1546, pour être reftitué contre un acte qu'il avoit paffé le 4 Mars 1544 (vieux ftyle), par lequel il s'étoit défifté de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par fon père des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de *Pierre de la Barre;* & l'autre par *Jeanne de la Veine*, fa mère, des biens de *Pierre de la Veine*, fon frère. André de Lamoignon & Etienne, fon frère, fournirent un aveu à Louis de Lorraine, Cardinal de Guife, Abbé de Saint-Germain, d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vielmanay, qui leur étoient échus par la mort d'Hellouin de Lamoignon, leur frère. Il mourut fans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit époufée par contrat du 5 Février 1557 (vieux ftyle), fille de *Pantaléon*, Seigneur *de Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce;*
3. Etienne, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Biry & de Romilly, lequel fut préfent, le 8 Février 1557, à la quittance que fon frère André donna d'une partie de la dot qui avoit été promife à *Marguerite de Vieuxbourg*, fa femme. Il hérita en partie de fon frère Hellouin, & eut enfuite toute la fucceffion de fon frère aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit poffédées; il vivoit encore en 1573;
4. Hellouin, Sieur de Rivière, de la Broffe, près de Donzy, & en partie de Vielmanay, Gentilhomme ordinaire de François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nivernois, qui le choifit, comme un des plus adroits Gentilshommes de fon tems, pour l'accompagner en un tournois célèbre qui fe fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit époufer *Françoife de Clèves*, fille naturelle de *François*, Abbé du Tréport, fon oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Broffe, près de Donzy; mais il mourut, fans enfans, en 1555, & elle fe remaria à *Antoine*, Sieur *de Pernay;*
5. Et Claude, qui furvéquit à fes frères & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur *de Maumigny* & de la Boue, dont elle laiffa poftérité.

IX. Etienne de Lamoignon, Seigneur de Vielmanay & de Grand-Pré, Capitaine, Concierge & Garde du Château de Donzy, fecond fils de Charles, & de *Claude d'Auroux*, fut inftitué par fon père pour un de fes héritiers. Il vendit à Blaise, fon frère aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon, par contrat du 16 Juin 1520. Jeanne, fa fœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un fetier de blé froment de rente annuelle à perpétuité, par fon teftament de 1530. Blaise, fon frère, le nomma pour exécuteur teftamentaire en 1541, & il fut préfent au partage des biens de fondit frère, fait le 14 Mars 1547 (vieux ftyle). Il avoit époufé 1° *Jeanne d'Anlezy*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent :

1. Blaise, Seigneur de Vielmanay, & de Chafnay, héritier des biens maternels de *Louis de Poifeux*, Seigneur de Chafnay, fon coufin germain, fils de *Philippe de Poifeux*, & de Marie de Lamoignon, Dame de Chafnay; il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, fans avoir été marié ;
2. Edme, qui fuit ;
3. Et Marie, héritière, pour fa part, de *Louis de Poifeux*, fon coufin, étant, comme fes frères, fous la tutelle de Jean Olivier, lequel tranfigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poifeux*, par acte du 19 Août 1561.

X. Edme de Lamoignon, Sieur de Vielmanay, de Chafnay, de Grand-Pré & de Metz, héritier, pour fon tiers, de *Louis de Poifeux*,

ſon couſin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens des 9 Juin 1586 & 9 Mars 1599. Il épouſa, par contrat paſſé à Saint-Sauveur-en-Puiſaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anceau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Metz, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent:

1. Loup, qui ſuit;
2. Gilbert, rapporté après ſon aîné;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Metz* & de *la Bouille*, mentionnée ci-après;
4. Jean, baptiſé à Marcy le 22 Octobre 1589, Enſeigne de la Compagnie du Baron de Joux. Il fut préſent, en 1615, au contrat de mariage de Gilbert, ſon frère;
5. Claude, Sieur de Belleroche, baptiſée le 11 Mars 1597, qui fut préſent au ſecond contrat de mariage de Loup, ſon frère, en 1644. De ſon épouſe, *Antoinette Fadelle*, il eut:
    1. Toussaint, inhumé le 16 Janvier 1645;
    2. & 3. Louis & Loup, morts en bas âge;
    4. Gilberte, baptiſée à Marcy le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin;*
    5. Louise, mariée à *Louis Defreau;*
    6. Et Edmée, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Colliou*.
6. Adrien, mort garçon;
7. François, tué au ſiège de la Rochelle en 1628, ſans avoir été marié;
8. Et Edmée, femme de *Thibaut Farnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, fut préſent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de Gilbert, ſon neveu, & parrain, le 16 Janvier 1627, de Loup, fils de ſon frère Claude de Lamoignon, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Election de Clamecy, du 20 Juin 1634; repréſenta ſes titres de nobleſſe avec Gilbert, Louis & Claude de Lamoignon, ſes frères, le 5 Mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Tréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640; fut préſent, en 1642, au contrat de mariage de Gilbert de Lamoignon, Sieur de Beaulieu, ſon neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Mulor*, morte, ſans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller*; & 2° par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leurault*, qui ſe remaria à *Antoine de Viry*, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 Mai 1652. Elle étoit fille de *Charles de Leurault*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnut, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au IIIe degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migny, le 6 Mars 1646. De cette ſeconde alliance vinrent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Mathurin, né le 7 Janvier 1646;
3. François, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Champuit*, ſa femme,

    Edme, baptiſé à Marcy le 28 Septembre 1664.
4. Jean-Léonard, né le 28 Février 1650;
5. Et Marie, née le 19 Avril 1648.

XII. Charles de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemy. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1664, Françoise de Lamoignon, ſa couſine du IIe au IIIe degré, fille de Gilbert, Seigneur de Beaulieu, IIe du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmay, ayant eu

Marie, baptiſée le 4 Octobre 1685.

XI. Gilbert de Lamoignon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, ſecond fils d'Edme, Sieur de Vielmanay, Chaſnay, Grand-Pré, &c., & d'*Anne Anceau*, fut maintenu, avec ſon frère Loup, dans l'exemption des tailles en 1634; il préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contrat de mariage de ſondit frère en 1644. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madeleine de Sargines*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de ſon fils, qui ſuit.

XII. Gilbert de Lamoignon, IIe du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, baptiſé à Marcy le 23 Octobre 1618, fut préſent, avec ſon père, au contrat de mariage de Loup de Lamoignon, ſon oncle, en 1644; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en

fief de lui audit Changy. Il avoit époufé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & fa veuve fut tutrice de fes enfans, favoir :

1. EUGIN, mort le 7 Septembre 1644;
2. GILBERT-CHARLES, mort jeune, avant fon père ;
3. JEAN, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait fes preuves le 18 Juin 1676 ; il mourut à Malte ;
4. HILAIRE, baptifée à Varzy le 9 Avril 1647, morte avant fon père ;
5. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Grand-Pré, coufin germain de fon père;
6. & 7. MARIE & CATHERINE, nées jumelles, baptifées à Varzy le 3 Mai 1648, mortes avant leur père;
8. Autre FRANÇOISE, baptifée à Marcy le 12 Novembre 1652, morte auffi avant fon père ;
9. Et CHARLOTTE, née le 26 Décembre 1656, qui refta fous la tutelle de fa mère, & mourut Religieufe à l'Abbaye du Ronceray.

BRANCHE
des Seigneurs de METZ *& de* LA BOUILLE.

XI. LOUIS DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur de Metz, & en partie de Vielmanay, troifième fils d'EDME, Sieur de Grand-Pré, & d'*Anne Anceau*, fut préfent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, fon neveu, & inhumé à Marcy le 6 Mars 1645. Il avoit époufé N.... *Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils, favoir :

1. N.... DE LAMOIGNON, mort jeune ;
2. 3. 4. 5. & 6. LOUP, ETIENNE, CLAUDE, HUBERT & JEAN, rapportés les uns après les autres.

XII. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Cruzy, époufa 1° *Jeanne du Bois*; & 2° par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vannay, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, baptifée à Vouzy, le 3 Août 1649.

Et du fecond lit vinrent:

2. & 3. RENÉ & JACQUES, morts au berceau;
4. PAUL, né le 1er Avril 1670, Seigneur de Cruzy, & de Vannay, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724;
5. Et ANNE, mariée 1° à *Achille Philippes*; & 2° à *Pierre de Vaujolly*.

XII. ETIENNE DE LAMOIGNON, troifième fils de LOUIS, Ecuyer du Roi, époufa *Jeanne de Veilhan*, feconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine-Ragny*, dont :

1. GILBERT, né le 19 Mai 1655 ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 21 Décembre 1667;
3. EDMÉE, née le 16 Mars 1659 ;
4. Et ANNE, née le 20 Août 1661.

XII. CLAUDE DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrième fils de LOUIS, & de N.... *Guinault*, époufa *Edmée Billard*, dont il eut :

JEAN, qui fuit;
Et GILBERT, né le 4 Mai 1661.

XIII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, baptifé à Varzy le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit époufé *Edmée Colleffon*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Colleffon*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent :

JEAN, Ecuyer;
Et CLAUDE, né le 4 Juillet 1682.

XII. HUBERT DE LAMOIGNON, Sieur de la Bourdonnière & des Ruiffeaux, cinquième fils de LOUIS, & de N.... *Guinault*, fut baptifé à Marcy en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il époufa 1° *Urbaine de Pont-Saint-Pierre*; & 2° par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Creffanville*. Du premier lit il eut :

1. YRIEZ, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. CHARLES, né le 8 Juin 1664;
3. BAPTISTE-DOMINIQUE, né le 16 Mars 1666, mort jeune;
4. Et JEAN, né le 20 Avril 1670.

XIII. YRIEZ DE LAMOIGNON, Ecuyer, baptifé à Orcufe le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit époufé *Marie Boullé*, de laquelle il laiffa :

1. HUBERT, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722 ;
2. CLAUDE, né le 26 Août 1695;

3. Jean, né posthume le 28 Novembre 1705;
4. Et une fille.

XII. Jean de Lamoignon, dernier fils de Louis, Seigneur de Metz, & de N.... *de Guinault*, fut présent, en 1664, au contrat de mariage de Charles de Lamoignon, Sieur de Grand-Pré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de Gilbert de Lamoignon, IIe du nom, Sieur de Beaulieu. Il épousa *Jeanne de Violaine*, dont:

Daniel, né le 29 Mai 1664;
Et Claude, baptisé à Marcy le 11 Septembre 1665.

BRANCHE des Seigneurs de Basville.

VII. Jean de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthel en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, second fils de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, & de *Marguerite de Fougeray*, épousa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume*, ce qui s'apprend par un contrat de sa fille. Leurs enfans furent:

Jean, qui suit;
Et Huguette, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. (Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maison sise dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ses deux neveux.)

VIII. Jean de Lamoignon, IIe du nom, Seigneur d'Arthel & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c., est nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épousa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Lestang*, morte le 17 Mai 1482, dont:

François, qui suit;
Et Jean, né le 6 Novembre 1481, Conseiller de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Duchesse de Berry, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabottière, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Austrille, de la ville de Bourges. (Sa postérité est éteinte.)

IX. François de Lamoignon, Seigneur d'Arthel, de Graté & de Marigny, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de Françoise d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, contresigna, en qualité de Secrétaire de cette Duchesse, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par Charles de Lamoignon, son oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgot & de Bretignelles. Il épousa à Donzy, en présence de la Duchesse, le 14 Janvier 1509 (vieux style), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent*, Sieur de Graté & de Marigny, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent:

1. Charles, qui suit;
2. Hellouin, Abbé de Bellevaux, Prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier, qui eut un fils naturel, nommé
   Louis, Procureur au Bailliage & Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier.
3. Françoise, née le 23 Février 1510, suivant l'ancien style, tenue sur les Fonts de Baptême par Françoise d'Albret, Duchesse Douairière de Brabant, Comtesse de Nevers, & mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, dont postérité;
4. Et Marie, femme, 1° de *François du Broc* Seigneur de Noizay; & 2° de *Louis-Olivier*, Seigneur d'Ouvrault & de Surpalis. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. Charles de Lamoignon, Seigneur de Basville, Launay-Courson, la Folleville, les Tuileries, né le 1er Juin 1514, filleul de Charles de Lamoignon, Sieur de Rivière, oncle de son père, à la mode de Bretagne, fut le premier de son nom, qui embrassa la profession de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris se faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année suivante; parut avec éclat dans le Barreau; se fit recevoir Conseiller en la Juridiction des Eaux et Forêts au Siège de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems; reprit celles d'Avocat; fut établi chef du Conseil de François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1er Février 1552 (vieux style), la Terre & Seigneurie de Launay-Courson, près de Montlhéry, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France, le 13 du même mois; eut des provisions de Conseiller au Parlement de Paris le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre suivant; fut nommé exécuteur testamentaire le 26 Octobre 1561, de François de Clèves, Duc de Nivernois; pourvu par le Roi Charles IX d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564; nommé un des Commissaires pour l'Ins-

pection des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin pourvu d'un Office de Conseiller au Conseil d'Etat, dont il prêta serment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre suivant, dans sa maison de Paris, sur la Paroisse des SS. Cosme & Damien, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit épousé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Besançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de ses enfans au nombre de 20, savoir :

1. Charles, né & mort le 16 Mars 1548;
2. Autre Charles, né le 25 Juillet 1552;
3. Pierre, né le 27 Août 1554, Seigneur de Basville, de Launay-Courson & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèse d'Auxerre, l'un des plus savans de son temps, qui testa le 27 Juillet 1584, en faveur de sa mère, & mourut le 14 Août suivant;
4. Nicolas, né le 25 Fevrier 1555;
5. Charles, né le 18 Juillet 1558;
6. Autre Charles, né le 23 Décembre 1559;
7. Antoine, né & mort le 9 Avril 1560;
8. Barthélemy, né le 6 Mars 1562, vieux style;
9. Autre Charles, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Maisse, près de Melun, le 28 Septembre 1590;
10. Chrétien, qui suit;
11. Jean, né le 19 Février 1569;
12. François, né le 19 Mai 1570;
13. Autre François, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572;
14. Charlotte, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Hargnies, Maître des Requêtes, dont postérité;
15. Marguerite, née le 24 Juillet 1550, tenue sur les Fonts de Baptême par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois;
16. Madeleine, née le 25 Août 1551, mariée le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conseiller au Parlement, dont postérité;
17. Jeanne, née le 5 Octobre 1553;
18. Marie, née le 26 Février 1556, vieux style, Religieuse Professe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574;
19. Henriette, née le 3 Février 1564 (filleule d'Henriette de Clèves, Duchesse de Nivernois), mariée, 1° le 2 Juillet 1591, à *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2° à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conseiller au Siège des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3° à N... *de Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637;
20. Et Louise, née le 9 Janvier 1566, Religieuse Professe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle passa, en 1624, à Port-Royal-des-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxède*, & fut une des discrètes du Monastère de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, né le 22 Août 1567, Seigneur de Basville, de Launay-Courson, la Folleville, les Tuileries, Breuilpont & de Lorey, pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Président aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Premier Président au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & son cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit épousé, le 10 Juin 1597, *Marie des Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, né le 19 Août 1603, mort à Basville le 9 Octobre 1605;
2. Autre Guillaume, qui suit;
3. Marie, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609;
4. Anne, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Nesmond*, Seigneur de Saint-Dizant, depuis Président au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts sans postérité;
5. Elisabeth, née le 24 Avril 1608, Religieuse Professe le 4 Avril 1630, au Monastère de la Visitation Sainte-Marie, au Faubourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658;
6. Et Madeleine, née le 18 Septembre 1609, morte sans alliance le 14 Avril 1687, après avoir passé sa vie dans la pratique des vertus, & surtout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, né le 23

Octobre 1617, Marquis de Basville, Comte de Launay-Courson, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 Décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de Premier Président le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ses Terres & Seigneuries de *Basville* & de *Boissy* en *Marquisat* en sa faveur, & de ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, regillrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671, & de celles de *Cincehour* & de *Launay-Courson*, en *Comté*, sous le nom de *Launay-Courson*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, aussi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, registrées ès-mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février suivant. Il rendit foi & hommage au Roi, pour raison de ses Marquisat & Comté, entre les mains du Chancelier Séguier, le 31 Janvier 1671; & au mois de Juillet suivant, il obtint d'autres Lettres par lesquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à son *Comté*. Elles furent registrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1er Septembre suivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de sa Famille, en l'Eglise des Cordeliers. C'étoit un Magistrat distingué par sa piété, sa sagesse, sa douceur, son affabilité, & son amour pour les Sciences. M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes, prononça son Oraison funèbre dans l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madeleine Potier*, sa cousine au IVe dégré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, IVe du nom, Seigneur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont:

1. Chrétien-André, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643;
2. Chrétien-Augustin, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644;
3. Chrétien-François, qui suit;
4. René, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652;
5. Nicolas, auteur de la branche des Comtes de *Launay-Courson*, &c., rapportée ci-après;
6. Marie, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88e année de son âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, depuis Maréchal de France;
7. Madeleine, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains, près de Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Eustache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épousé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Seigneur de Gros-Bois, depuis Premier Président du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712;
8. Elisabeth, née le 30 Juin 1650, Religieuse Professe aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667;
9. Anne, née le 8 Mars 1654, qui fit profession au même Monastère le 13 Décembre 1670;
10. Et Christine, née le 18 Février 1657, & morte le 1er Février 1659.

XIII. Chrétien-François de Lamoignon, né le 26 Juin 1644, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blanc-Mesnil, du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, fut Conseiller au Parlement en 1666, Avocat Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens; Président à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1704, Président de cette Compagnie en 1705; se démit, en 1707, de sa charge de Président à Mortier, en faveur de son fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. (Voy. son éloge dans *Moréri*.) Il avoit épousé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voisin*, morte le 1er Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voisin*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cerisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont:

1. Chrétien, qui suit;
2. Guillaume, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679;
3. Autre Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Blanc-Mesnil*, rapportée ci-après;
4. Charles-François, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain;
5. Armand, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691;
6. Marie-Madeleine, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, sans postérité de son mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maisons, Président au Parlement;
7. Françoise-Elisabeth, née le 15 Novem-

bre 1678, morte le 27 Avril 1733, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymare Nicolaï*, Marquis de Goussainville, Premier Président de la Chambre des Comptes;

8. Jeanne-Christine, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joseph-Gaspard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c., Conseiller au Parlement de Toulouse, & Premier Président au même Parlement, dont il prêta serment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721;
9. Et Susanne-Léonine, née le 24 Juillet 1688, Religieuse Professe le 17 Mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

XIV. Chrétien de Lamoignon, né le 14 Mars 1676, Marquis de Basville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, du Broc, de Bergonne, Gignat, Auterive, Saint-Yvoine, la Queuille & Bois-Jardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conseiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Président à Mortier au Parlement, en survivance de son père, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur Greffier des Ordres de Sa Majesté, dont il prêta serment le 13 Décembre 1713, & dont il se démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1729. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louise Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur du Broc, Bergonne, Gignat & la Queuille, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudesolles-d'Auterive*, dont:

1. Chrétien-Guillaume, qui suit;
2. Et Catherine-Louise, née le 16 Novembre 1715, mariée 1° le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Marquis des Mareft, &c., Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort le 26 Avril 1748; & 2° le 27 Avril 1750, à *Louis-Auguste d'Estourmel du Fretoy*, dit *le Marquis du Fretoy*, puis *le Marquis d'Estourmel*, Maréchal de Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi, (& non pas au Marquis d'Estouteville, comme dit Moréri, car il n'y en a plus de cette grande Maison de Normandie, fondue dans la Maison Royale de Bourbon), dont un fils, né en 1762.

XV. Chrétien-Guillaume de Lamoignon, né le 1er Octobre 1712, Marquis de Basville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c., d'abord Conseiller au Parlement, ensuite reçu Commissaire aux Requêtes le 7 Juillet 1730, puis Président à Mortier le 19 du même mois, à la place de son père; il s'est démis de cette charge en Avril 1747, & a été nommé Président honoraire dudit Parlement; Grand'Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, est mort le 23 Mai 1759. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1732, *Louise-Madeleine-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Surintendant des Finances de la Reine, & d'*Elisabeth-Olive-Louise Frotier de la Coste-Messelière*, dont:

1. Chrétien-François, qui suit;
2. Catherine-Luce, née le 1er Février 1738, morte au berceau;
3. Olive-Claire, née le 2 Décembre 1738, mariée, en Mai 1756, à *Armand-Guillaume-François de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., son cousin, Président à Mortier;
4. Et N... de Lamoignon, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. Chrétien-François de Lamoignon, IIe du nom, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Basville, Baron de Saint-Yon, &c., d'abord reçu Conseiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Président à Mortier en Avril 1758, a épousé, les mêmes mois & an, *Marie-Elisabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berrier*, Lieutenant Général de Police, & ensuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France, & de *Catherine-Madeleine Jorte-de-Fribois*. Ils eurent:

1. N... de Lamoignon, né en Juin 1765;
2. Marie-Catherine, née le 3 Mars 1759, mariée, le 18 Janvier 1775, à *Henri-Cardin-Jean-Baptiste d'Aguesseau de Frêne*, Avocat Général au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. AGUESSEAU;
3. Et Marie-Gabrielle-Olive, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 8 Décembre 1778, à *Charles-Henri Feydeau*, Marquis de Brou, Maître des Requêtes, Intendant de Bourges en 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de Blanc-Mesnil *& de* Malesherbes.

XIV. Guillaume de Lamoignon, né le 6

Mars 1683, Seigneur de Blanc-Mesnil, de Malesherbes, de Cerisay, troisième fils de CHRÉTIEN-FRANÇOIS, Ier du nom, Marquis de Basville, & de *Marie-Jeanne Voisin*, fut Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, ensuite Conseiller le 4 Juin 1704, Avocat Général le 2 Juin 1707, reçu Président à Mortier le 20 Décembre 1723, Premier Président de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & est mort en 1772. Il avoit épousé, 1° le 1er Septembre 1711, *Madeleine-Louise d'Aligre*, née le 23 Juillet 1697, fille d'*Etienne*, IVe du nom, Seigneur de la Rivière, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madeleine le Pelletier*, sa première femme; & 2° le 4 Mars 1715, *Anne-Elisabeth Roujault*, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43e année de son âge, fille de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berry, Hainaut, Poitou & Normandie, & Conseiller du Commerce, & de *Barbe-Madeleine Mainon*. Du premier lit il eut:

1. CHRÉTIEN-ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719;
2. N... DE LAMOIGNON, mort en naissant, le 24 Septembre 1713, sans avoir été nommé.

Et du second lit sortirent :

3. Un garçon, aussi mort en naissant le 23 Septembre 1720, sans avoir été nommé;
4. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui suit;
5. MARIE-ELISABETH, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec *César-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758;
6. BARBE-NICOLE, née le 25 Juin 1717;
7. ANNE-NICOLE, née le 6 Juin 1718, mariée, en Février 1735, à *Jean-Antoine Olivier de Sénozan*, ci-devant Premier Président de la quatrième Chambre des Enquêtes, ensuite Conseiller d'Etat, dont postérité. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN;
8. MARIE-LOUISE, née le 7 Juillet 1719, mariée à *Guillaume Castanier-d'Auriac*, Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feue la Reine, & Premier Président du Grand Conseil, dont un fils. Voy. CASTANIER;
9. Et AGATHE-FRANÇOISE, née le 4 Février 1723, Religieuse à la Visitation du Faubourg Saint-Jacques à Paris.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, né le 6 Décembre 1721, Substitut du Procureur Général en 1741, Conseiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en survivance de la charge de Premier Président de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Maison du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & ensuite de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, a épousé, le 4 Février 1749, *Françoise-Thérèse Grimod*, fille de *Gaspard*, Seigneur de la Reynière, de Clichy-la-Garenne, &c., Fermier Général, & de *Marie-Madeleine Mazade*, laquelle devenue veuve, a épousé, en secondes noces, *Charles de Masso*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, en 1758, & Lieutenant Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLAUME a eu de son mariage :

1. MARGUERITE, née le 6 Février 1756, qui a épousé, le 30 Mai 1769, *Louis le Pelletier*, IVe du nom, Seigneur de Rosambo, Conseiller, puis Président à Mortier au Parlement de Paris;
2. Et FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758, qui s'est mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, à N..., Baron *de Montboissier-Beaufort-Canillac*, Mestre de Camp du Régiment d'Orléans, Dragons.

BRANCHE des Comtes de LAUNAY-COURSON, *&c.*

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevault, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquième fils de GUILLAUME, Premier Président du Parlement, & de *Madeleine Potier*, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Epée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, Capitaine des Chasses & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres Patentes du 11 Septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682 & de Languedoc en 1685, Conseiller d'Etat de sémestre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois

de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuſe*, à ſon Comté de *Launay-Courſon*. Sa Majeſté érigea, au mois d'Octobre 1700, ſa Terre & Seigneurie de *la Mothe* en *Marquiſat*, par Lettres enregiſtrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louiſe Bonnin-du-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis du Chalucet, Meſſignac, Comte & Vicomte des Grand & Petit-Montrevault, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vaude-Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maillé-Brezé*. De ce mariage il a eu :

1. Guillaume-Urbain, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ;
2. Urbain-Guillaume, qui fuit ;
3. Nicolas-Chrétien, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ;
4. Charles, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ;
5. Marie-Louise, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ;
6. Jeanne-Louise, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ;
7. Louise, morte peu après ſa naiſſance en 1683 ;
8. Et Marie-Madeleine, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire au Conſeil Royal des Finances, & Miniſtre d'Etat, dont poſtérité. Voy. PELLETIER (le), au Mans.

XIV. Urbain-Guillaume de Lamoignon, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courſon & de Montrevault, &c., Bailli d'Epée, Gouverneur, Capitaine des Chaſſes & Gruyer des Comté & Château de Limours, ſoutint ſes thèſes pour être admis au degré de Licencié en l'Univerſité de Montpellier le 14 Juillet 1692, en préſence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Danemark; des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta ſerment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août ſuivant ; fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commiſſaire des Requêtes le 3 Septembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709; Conſeiller d'Etat en Novembre 1716, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoiſe Meliand*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Chrétien-Nicolas, Sieur de Bournand, né le 25 Décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort ſans alliance le 25 Août 1733 ;
3. Félix-Urbain, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ;
4. Anne-Victoire, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyères, ancien Premier Préſident du Parlement ;
5. Marie-Françoise, née le 3 Octobre 1699, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques ;
6. Marie-Charlotte, née le 2 Août 1701, morte le 26 Mars 1708 ;
7. Elisabeth-Henriette, née le 10 Janvier 1710, morte au mois d'Octobre 1711 ;
8. Louise-Claire, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., Conſeiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743, dont poſtérité. Voy: GOURGUE ;
9. Et Anne-Louise, mariée à *Antoine-Jean Gagne de Périgny*, Maître des Requêtes.

XV. Guillaume de Lamoignon, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevault, reçu Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718, Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Préſident à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'eſt démis en 1758, en faveur de M. *de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aulnay, a épouſé, le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratien, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *loſangé d'argent & de ſable, au franc-quartier d'hermine.*

LAMOTHE. Voy. MOTHE (DE LA).

LAMOUREUX DE LA JAVELIÈRE, Famille noble, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Novembre 1753, p. 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelière en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, eſt mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles, Religieuſes à Saint-Paul-lès-Beauvais, & deux autres mariées, ſavoir:

1. MARGUERITE-SÉBASTIENNE, qui a épouſé, le 10 Septembre 1739, *Charles-Céſar de Favier de Lancry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au ſiège du Château de Rheinfels en Briſgau, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laiſſant un fils & une fille ;
2. Et GENEVIÈVE-FRANÇOISE, femme, du 4 Mars 1745, de *François-Denis*, Marquis *de Mauroy*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Tarafcon, dont poſtérité. Voy. MAUROY.

Les armes de LAMOUREUX ſont : *gironné d'argent & de gueules de 10 pièces*.

LAMOUROUS, de Montpellier. FRANÇOIS DE LAMOUROUS, mort âgé de 72 ans, le 19 Novembre 1753, Tréſorier des Etats de Languedoc, s'eſt marié deux fois. Du premier lit il eut :

Un fils;

Et deux filles : l'aînée, ſeconde femme de M. *Selle*, Conſeiller au Parlement, Seigneur du Meſnil-lez-Chevreuſe, dont un fils ; & la ſeconde, mariée à N... *Olivier*, Receveur Général de Lyon.

Et du ſecond lit eſt iſſu

Un fils.

LAMPÉRIÈRE DE MONTIGNY, Famille de Normandie, qui ſubſiſte, poſſédant le fief de Montigny, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen*. De cette Famille étoit

CHARLES DE LAMPÉRIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord Cadet dans les Gardes du Corps, d'où il ſortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut enſuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrième, par ordre du Marquis de Louvois, en 1670, pour former le Régiment des Fuſiliers, appelé depuis Royal-Artillerie, & à la tête duquel il a ſervi l'eſpace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commiſſion de Colonel ; ſe trouva pendant la guerre de Hollande à la priſe de 40 Villes ou Places fortes & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant ſous M. le Prince de Condé, que ſous le Vicomte de Turenne & autres Généraux ; ſervit, en 1673, au ſiège de Maëſtricht; reçut, en 1674, au combat de Senef, un coup de Mouſquet au travers du corps, qui fut ſi conſidérable, qu'il rendoit ſes excrémens par la plaie; ſe trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis, près de Mons ; en 1688, aux ſièges de Philippsbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Frankenthal & autres places en Allemagne; en 1689, à l'affaire de Walcourt, & les années ſuivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steenkerke, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95e année de ſon âge. (*Mercure de France*, de Février 1735, p. 399, & de Mars, p. 612.)

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion léopardé d'or*.

LAMY DE BEZANGE, Famille originaire de Lorraine, dont la ſeule branche qui reſte eſt établie à Metz depuis pluſieurs ſiècles.

N..... LAMY DE BEZANGE obtint du Duc LÉOPOLD pour récompenſe de ſes ſervices, des Lettres Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ſes enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de ſa nobleſſe eſt rappelée dans ces Lettres Patentes, & on y lit que pluſieurs de ſes ancêtres ont ſucceſſivement poſſédé, dès le XVe ſiècle, les emplois de Chambellan au ſervice des Princes de Lorraine. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majeſté LOUIS XV, enregiſtrées & entérinées ſur ſon Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en ſautoir, entortillées de 2 ſerpens d'or*. On les voit gravées en relief avec le caſque ou-

vert & en face, fur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui conftate l'époque du tems qu'elle fe gouvernoit par les 13 Officiers qui en repréfentoient pour lors la fouveraineté. (C'eft ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LAMY DE LA PERRIÈRE : *d'azur, à 3 lézards d'argent, mis en pal, 2 & 1.*

LANCE, Famille dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 284.

DANIEL DE LANCE, Seigneur de Chevrefis-lès-Dame, demeurant à Richecourt; & la veuve & les héritiers de feu FRANÇOIS DE LANCE, demeurant à Eppes, Élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547.

Les armes : *d'azur, à un pal d'or, accofté de 7 coquilles du même.*

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Poulinière en Normandie, Election d'Avranches, dont nous ne connoiffons que les armes, qui font : *d'argent, à 3 tourteaux d'azur, 2 & 1.*

LANCHALS ou LANCKHALS, ancienne Nobleffe militaire du Brabant, de laquelle étoit iffu

MAXIMILIEN DE LANCHALS, Ecuyer, Seigneur d'Olfene, Exaerde, Denterghem, Gotthem, qui obtint en fa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Exaerde* en Flandre, en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregiftrées à Lille.

LANCHY, en Picardie. On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par Haudicquer de Blancourt, que LOUIS DE LANCHY, Seigneur de Marquay, demeurant à Eftrées, près de Péronne, fit preuve depuis l'an 1467, que vivoit JEAN DE LANCHY, Ecuyer, fon bifaïeul.

Les armes : *de gueules, à la fafce d'argent, accompagnée de 3 lances du même, pofées en pal.*

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Election d'Avranches, Famille qui porte : *d'argent, à 3 canettes de fable, becquées & membrées de gueules, 2 & 1.*

* LANCOME ou LANCOSME, Terre & Seigneurie dans le Vendômois, poffédée, depuis plus de 400 ans, par la Maifon de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du mois de Février 1631, confirmées en 1705, & enfuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morandière & du Gué-Roffignol, & les Fiefs & dîmes de Monjouant, Rouablé & Saint-Lactencin, & les Juftices qui en dépendent; & érigée en *Marquifat*, par d'autres Lettres Patentes du mois de Juin 1738, regiftrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancôme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en confidération, tant de fon ancienne nobleffe, que de fes fervices & de ceux de fes ancêtres envers les Rois, prédéceffeurs de Sa Majefté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambaffadeurs, de Gouverneurs de places, & de Lieutenans Généraux de leurs Armées. Le Marquis *de Lancôme* eft mort le 12 Juin 1755, laiffant poftérité. Voy. SAVARY DE LANCOME.

LANCRAU, Famille noble d'Anjou, dont il eft parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de fa femme, *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans :

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraye, qui s'eft marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont :

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui époufa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut :

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraye, qui s'eft marié, en 1504, avec *Ambroife Boutier*. Leur fils fut :

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui époufa, en 1532, *Françoife de Porfal*, de laquelle fortit :

VI. JEAN DE LANCRAU, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui eut de fa première femme, *Françoife de la Boueffière*,

VII. JEAN DE LANCRAU, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, du Tertre, de la Haute-Porée, de la Prévôté, &c., qui fut maintenu dans fa nobleffe en 1635, avec JACQUES, fon fils, qui fuit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur defdits lieux, époufa, 1° le 13 Avril 1622, *Claude de Salles*; & 2° le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du fecond lit vinrent :

1. ALEXIS, qui suit;
2. Et HENRI, maintenu dans sa noblesse avec son frère en 1667.

IX. ALEXIS DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Péan, de la Motte-Boisroyer, de la Grand'Maison, épousa, en 1686, *Françoise-Marie de Bréon*, dont:

X. MARC-ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, qui s'est marié, le 6 Avril 1714, à *Louise-Sophie le Chat*, fille d'*Henri*, Seigneur de Vernée, Conseiller au Parlement de Rennes, & de *Louise-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu:

XI. ALEXIS-MARC-ANTOINE DE LANCRAU DE CHANTEIL, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 30 Août 1730, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules, boutonnées d'or, posées* 2 *&* 1.

LANCRY. Voici ce qu'on trouve sur cette Famille, dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 284:

LOUIS DE LANCRY, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Montdidier, justifia sa noblesse depuis l'an 1548, que vivoit JEAN DE LANCRY, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, son bisaïeul.

ANTOINE DE LANCRY, Seigneur de la Berlière, Prévôté de Roye; CHARLES DE LANCRY, Seigneur du Carouge-Riverolles, résident à Fontaine-sous-Montdidier, & MICHEL DE LANCRY, Seigneur de Béthencourt, demeurant à la Chaussée-du-Bois, Prévôté de Montdidier, prouvèrent qu'ils étoient des mêmes Maison & armes.

CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boulogne, fils puîné de JEAN, épousa *Diane de la Porte*, fille de *François*, Seigneur d'Autreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, son Ambassadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc de Montmorency, & de *Claude de Sainte-Christine*, sa première femme. De ce mariage vinrent:

1. ISAAC, Seigneur de Bains & de Boulogne, qui servit longtems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie;
2. & 3. HENRI & CHARLES, morts Chevalier de Malte;
4. Et MARIE, qui fut Fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & se fit ensuite Carmélite.

Les armes: *d'or, à* 3 *ancres de sable*.

LANCY, dans le Laonnois: Famille noble, divisée en trois branches, qui fut maintenue dans sa noblesse par jugement de MM. les Commissaires Généraux du Conseil, du 30 Novembre 1697. Elle remonte à

I. JEAN DE LANCY, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de sa femme qu'on ne connoît point:

II. CHARLES DE LANCY, Ier du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cause de plusieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original est en parchemin. Il avoit épousé *Madeleine de Villiers*, dont il eut:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche des Seigneurs de *Raray*, rapportée ci-après, selon l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

III. CHARLES DE LANCY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagea avec son frère CHRISTOPHE, le 15 Mars 1535, & avoit épousé, le 15 Avril 1534, *Isabeau Branche*, de laquelle vinrent:

1. CHARLES, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May*;
2. Et CLAUDE, qui suit.

IV. CLAUDE DE LANCY, Seigneur de Charly, épousa, du consentement de son père, le 5 Février 1577, *Marguerite Brisset*, fille de *Robert*, & d'*Isabeau d'Ailly*, par contrat passé devant *Malbeste*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. CHARLES, Conseiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Elisabeth Marcilly*, qui resta veuve & tutrice de ses enfans, suivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec JEAN DE LANCY, son beau-frère;
3. Et ANTOINETTE, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conseiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

V. JEAN DE LANCY, Conseiller du Roi, élu en l'Election de Laon, épousa, par contrat du 24 Novembre 1625, passé devant *Thourie*, Notaire à Hautvillers, Bailliage de Vitry,

Madeleine Martin, fille de *Jean*, Seigneur de Signy-le-Petit, dont :

VI. Charles de Lancy, Avocat au siège Préfidial de Laon, qui s'eft marié, en 1653, avec *Elifabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Ravaux*. Il en eut :

VII. Louis de Lancy, Seigneur du Bois-de-Cabaret, Commandant du fecond bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir fervi pendant 47 ans fous Louis XIV & Louis XV. Il avoit époufé, par contrat du 1er Avril 1723, paffé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Thérèfe Pofchet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Pofchet*. Elle fut tutrice de fes enfans mineurs, qui font :

1. Louis-Charles, né & baptifé le 13 Décembre 1726;
2. Nicolas-Charles-Gabriel, né le 10 Septembre 1731, & baptifé le 12 du même mois;
3. Et Marie-Madeleine-Françoise, née le 1er Janvier 1725, & baptifée le 4 du même mois.

Sur la Requête préfentée au Roi en fon Confeil par la veuve de ce Louis de Lancy, Sa Majefté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de nobleffe du 30 Novembre 1697, accordée à Charles-Ambroise de Lancy, commune avec Louis-Charles, Nicolas-Charles-Gabriel, & Marie-Madeleine-Françoise de Lancy, enfans dudit Louis de Lancy, & de *Marie-Thérèfe Pofchet*, fa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majefté veut que nonobftant l'omiffion de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes paffés aux noms des père, aïeul & bifaïeul, de laquelle Sa Majefté les a relevé & relève en confidération des fervices de feu leur père & de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs defcendans nés & à naître en légitime mariage, foient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels ils jouiffent enfemble, ainfi que ladite Dame veuve leur mère, tant qu'elle demeurera en viduité, des privilèges attribués à la nobleffe, qu'ils foient infcrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries foient enregiftrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défenfe à toutes perfonnes de les inquiéter fur le fait de leur nobleffe, tant qu'eux, leurs enfans & leurs defcendans ne feront aucun acte de dérogeance.

BRANCHE
des Seigneurs de Raray.

III. Christophe de Lancy, Ecuyer, Sieur de Nouvion, fecond fils de Charles, Ier du nom, & de *Madeleine de Villiers*, eut de fa femme, dont on ignore le nom,

IV. Nicolas de Lancy, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Tréforier Général de la Maifon de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit époufé *Lucrèce de Lancife*, fille de *Barthélemy*, citoyen Florentin, & de *Madeleine d'Agueffeau*, tante du Premier Préfident du Parlement de Bordeaux, aïeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans :

V. Henri de Lancy, Baron de Raray, Seigneur de Néry, de Faverolles, de Vérines & d'Haramont, Châtelain héréditaire de Béthizy & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Monsieur, Duc d'Orléans, & Gouverneur de Brefcou en Languedoc. Il époufa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont:

1. Gaston-Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Charles, tué au fiège de Lille en 1667;
3. Et Marie-Charlotte, mariée à *Louis des Acres de l'Aigle*, Baron du Lac.

VI. Gaston-Jean-Baptiste de Lancy, Marquis de Raray, Seigneur de Néry & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meute pour le Chevreuil, époufa, en 1660, *Marie-Luce Aubery de Vatan*, fille de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vatan, dont vinrent :

1. Charles-Henri, Page du Roi dans fa Grande Ecurie, le 6 Juillet 1679;
2. Gaston-Jean-Baptiste;

Et cinq filles: la quatrième, Marie-Lucie, héritière de Lancy & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, duquel elle eut poftérité. Voy. CONTE de NONANT (le).

Il y a une branche, qui eft l'aînée, & dont eft auteur Pierre de Lancy, Seigneur de Nivillers, fur laquelle nous n'avons point de connoiffance, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de fable, becquée & membrée de gueules, chargée fur l'eftomac d'un écuffon d'azur, à 3 lances d'or, pofées en pal, les pointes en haut; à la bordure auffi d'or*.

LANDAIS, Famille noble originaire de Touraine, où elle est connue, par titres, depuis le XII[e] siècle, & établie depuis en Bretagne.

François de Landais, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils :

Etienne de Landais, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué aux assaut & prise de Berg-op-Zoom, s'étant avancé & emporté par son courage presque seul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laissé qu'un frère, jeune alors. (*Mercure de France*, d'Octobre 1747, p. 153.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à la fasce aléſée & échancrée, accompagnée en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, couronné du même.*

LANDAS, dans les Pays-Bas : Famille noble, dont nous n'avons qu'une simple notice.

Nicolas de Landas, Chevalier, Seigneur de Heule, fils de Walerand, & d'*Antoinette de Bethencourt*, épousa *Chrétienne de Ferrare*, fille de *Jean-Baptiste*, & d'*Yolande de Haynin*, dont :

1. Jacques, Seigneur de Louvignies, Bierghes, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épousé *Marie Lesquillon;*
2. Lamoral, Seigneur de Heule, Larbion & Florival, marié à *Adrienne de Beaufort*, fille de N... *de Beaufort*, Seigneur de Cohem, & de *Claude de Hallwin*.

Le Comte *de Louvignies* descendant de Lamoral de Landas, & le fils du Baron de Graincourt, possèdent la Terre de *Louvignies* avec le titre de *Comte* par le retrait qu'en ont fait les descendans de Jacques de Landas, frère aîné de Lamoral.

LANDAULT de BEAUFORT, Famille originaire du Poitou, où est situé le fief de Beaufort, représentée par deux frères: l'un appelé N... Landault, qui est au service; & l'autre, Landault de *Saint-Utin*, & une sœur unique, Angélique Landault de Beaufort, élevée à Saint-Cyr, Religieuse Bernardine à la Fontaine-Guérard, Diocèse de Rouen.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de 6 merlettes du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

LANDE (de la), Famille de la Basse-Marche & du Poitou, laquelle justifie sa noblesse, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

Perrot de la Lande, Seigneur de Lavau, mari d'*Hélène du Plessis*.

Robert de la Lande, Seigneur de Saint-Etienne, épousa, le 20 Février 1628, *Renée Frotier de la Messelière*, fille de *Gaspard*, Seigneur de la Messelière, &c., Mestre de Camp d'Infanterie, & d'*Elisabeth de la Rochefoucauld-Bayers*. Ce Robert de la Lande étoit un Gentilhomme d'un mérite si généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvu de la charge de Sous-Gouverneur de Louis XIV. Ses provisions portent que ce fut en considération des longs services qu'il avoit rendus à la guerre, & dans plusieurs autres emplois importans, où sa générosité & sa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres sont signées au bas LOUIS, & sur le repli, par le Roi, *la Reine Régente présente*, de Guénégaud, & scellées. Robert eut pour fils :

Jean de la Lande, qui s'est marié à *Françoise Filleau*, dont sont sorties :

Marie-Anne, née en 1673 ;
Et Jeanne, née en 1678. (Toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.)

De la branche établie en Poitou, est descendue Renée de la Lande de Lavau, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé sa noblesse depuis Nicolas de la Lande, Seigneur de Lavau, marié, en 1543, à *Jeanne de Razès*, ses quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *écartelé d'azur & d'or.*

LANDE (de la) en Normandie, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Election de Lisieux, Famille dont les armes sont : *de sable, à 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

LANDE (de la), autre Famille de la même Province, Election de Conches, qui porte : *d'argent, au sautoir de gueules.*

LANDE (de la), aussi en Normandie, Ecuyer, Sieur des Costils, Election de Vire, qui porte aussi : *d'argent, au sautoir de gueules.*

LANDE (de la), Ecuyer, Sieur de Saint-

Jean-du-Corail, aussi en Normandie, Election d'Avranches; Famille dont les armes sont : *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES (DES), Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DES LANDES, noble Génois, vint s'établir en France sous le règne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville, près de Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la sœur, MARIE DES LANDES, épousa *Nicolas Raulin*, Chancelier de Bourgogne sous PHILIPPE-*le-Bon*, & fut mère du Cardinal *Jean Raulin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'est, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la personne de GUILLAUME DES LANDES, Seigneur de Sagy & de Magnanville, mort Doyen des Conseillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que son cœur fut mis aux pieds de la Dame sa mère, en l'Eglise de Saint-Leu-Saint-Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dresser, & qui mérite la curiosité des connoisseurs, sera un monument éternel de la charité de la mère envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mère. De *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, il ne laissa que deux filles :

1. MARIE, née le 28 Septembre 1576, qui épousa, en l'Eglise de Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Président au Parlement, dixième fils de *Charles*, Seigneur de Basville, Launay-Courson, &c., & de *Charlotte de Besançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651; son cœur fut mis aux Cordeliers; mais son corps, qu'elle avoit ordonné être porté aux Récollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Eglise de Saint-Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa Famille, par les pauvres de cette Paroisse, où *Guillaume de Lamoignon*, Premier Président, son second fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon, Sculpteur, avec une épitaphe latine. Voy. LAMOIGNON;
2. Et ANNE, qui épousa *François Briçonnet*, IIe du nom, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siècles dans celle de DES LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu plusieurs emplois militaires de distinction. Elle eut postérité. Voy. BRIÇONNET.

FRANÇOIS DES LANDES, Seigneur d'Houville (grande Terre au pays Chartrain, acquise par JEAN DES LANDES, son aïeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c., au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, près d'Etampes, le dernier mâle de sa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour sœur CATHERINE DES LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, sans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre des Mazis*. Ce FRANÇOIS DES LANDES avoit épousé 1° *Marie Mesnard*, morte en 1738; & 2° le 4 Nai 1739, *Cécile-Thérèse Lévi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth Hallé*. Il a laissé de sa première femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DES LANDES D'HOUVILLE, qui s'est mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conseiller au Parlement de Paris, duquel elle eut postérité. Voy. BARILLON. (*Mercure de France*, de Février 1727 & de Septembre 1739.)

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie : Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans l'Histoire de cette Province, par du Moulin, Curé de Manneville. Elle a pour auteur

JEAN DES LANDES, Ier du nom, Banneret & Guidon de la Noblesse de Vire, à la Croisade de 1096, sous ROBERT, dit *de Courteheuse*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES possédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui sont encore dans sa Famille, aujourd'hui divisée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui épousa *Anne des Roches*, dont :

II. ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui s'est marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damienne Chauvin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roque. Il en eut :

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, lequel épousa, en présence de son père, par contrat du 20 Février 1534, *Guillelmine Morel*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Fresne ; ce qui est justifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de

Paris, par les Sieurs Néel & de la Bigne, du recouvrement par eux fait ſur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixième de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en ôtages en Eſpagne, dans lequel ils font recette de la ſomme de 8 livres, payée par Robert des Landes, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & Marguerin, ſon fils. Ce dernier fut père de

IV. Jean des Landes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui tranſigea avec Jean de Sers, le 4 Mars 1559, & ſe maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Michel, lequel ſervit, pour ſon père, au Camp devant Avranches, où il fut tué, ſuivant ſon certificat de ſervice, du 3 Janvier 1591, ſigné, de Saint-Denis-Maillot, &c. ;
3. Et Marie, alliée, le 1er Mars 1599, à *Guillaume Caillot*, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière.

V. Jean des Landes, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, eſt prouvé fils de Jean II, dans une aſſemblée de parens, pour délibération de ſon mariage, contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoiſe des Monts*: & par deux ordonnances rendues & ſignées par François de Bourbon, Duc de Montpenſier, les 6 & 12 Mars 1591, ſur la Requête qui fut préſentée par ledit Jean des Landes, IIIe du nom, au ſujet de l'empriſonnement fait de la perſonne de ſon père, par le Capitaine des Monts, comme *prétendu rebelle au Roi*, & du pillage de tous ſes biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rebelle au Roi, l'ayant toujours fidèlement ſervi & ſes ancêtres*, fut remis en liberté & ſes biens reſtitués. Jean des Landes, IIIe du nom, eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Bertrand, qui partagea, avec Jean & Georges, ſes frères, les ſucceſſions de leurs père & mère, par acte du 13 Février 1631 ;
3. Et Georges, déchargé du droit de francs-fiefs, comme *noble*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à reſtitution. (Ces trois frères furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt des Commiſſaires Généraux de la Cour des Aides de Rouen, du 12 Mai de l'année ſuivante 1657, dans lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-deſſus cités, ſont énoncés.)

VI. Jean des Landes, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſe maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Suſanne du Bourg*, dont :

VII. Michel des Landes, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuſerie, lequel épouſa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble *Ambroiſe de Rallu*. Leurs enfans furent :

1. Michel, Ecuyer, qui ſervit à l'arrière-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Nobleſſe d'Alençon & de Domfront, ſous les ordres du Sire de Goyon de Matignon ;
2. Et Jean, qui ſuit.

VIII. Jean des Landes, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſervit dans la Maiſon du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Bauville-de-Ronfeugerai*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laiſſa :

IX. Louis des Landes, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Saint-Melaine, de Presles, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madeleine-Charlotte-Eliſabeth le Foreſtier*, fille unique & héritière de *Touſſaint-Armand*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin, d'Eſtaville (lequel eſt d'une ancienne Nobleſſe originaire de Flandre, dont fait mention Louis Guichardin, dans ſon Hiſtoire de cette Province; elle a pour auteur Lyderic de Harlebeke, Comte de Flandre, & elle porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules, la fourche de la queue du même*), & de *Charlotte Bellot*. Du mariage de Louis des Landes ſont iſſus :

1. Louis-Charles-Armand, Ecuyer, né en 1750, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie ;
2. Et Marie-Madeleine-Charlotte-Auguſtine, née en 1757, non mariée.

La ſeconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*),

dès le tems de la Ducheſſe Anne, a donné deux Evêques de Tréguier, un Préſident aux Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & un Conſeiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. (Voy. la *Gazette de France*, numéro 9.)

Et la troiſième branche, ſucceſſivement établie en Poitou & en Anjou, & enſuite en Bretagne, depuis près de 120 ans, ne ſubſiſte plus que dans un ſeul rejeton, établi à Paris, où il avoit épouſé, en 1723, noble *Marie Vata*, d'une ancienne Famille diſtinguée en Normandie, & alliée à celles *de Malherbe* & *de la Luzerne*. De ce mariage ſont nés, outre pluſieurs fils, morts au ſervice,

1. Robert-Noel, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, en 1762. Voici ce qu'en dit le Supplément du *Courrier de Francfort*, du 25 Mai 1762 : *à l'âge de 31 ans & quelques mois*, Robert des Landes de Lancelot, *Conſeiller du Roi, Commiſſaire provincial & Ordonnateur des guerres, eſt mort ici dans la nuit du Samedi au Dimanche, & a été enterré hier à 8 heures du matin dans l'Égliſe Cathédrale de cette ville avec tous les honneurs militaires. Ses talens ſupérieurs, ſes manières affables, ſon véritable patriotiſme & ſurtout ſon exacte probité laiſſent, ſur cette mort prématurée, des regrets qui ne finiront pas ſitôt. Son éloge eſt dans le cœur de ceux qui le connoiſſoient, & dans l'empreſſement que chacun avoit de le connoître, &c.* Ses ſervices importans ayant été repréſentés au Roi par M. le Duc de Choiſeul, Miniſtre de la Guerre, Sa Majeſté a eu la bonté d'accorder une penſion honorable, ſur l'Extraordinaire des Guerres, au père & à la mère, reverſible en partie ſur leurs quatre filles;
2. Alexandre-Jules, qui ſuit;

Et quatre filles.

Alexandre-Jules des Landes, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a ſuccédé à ſon frère Robert-Noel, en 1762, dans l'office de Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Bretagne, s'eſt marié, en Janvier 1765, avec *Marie le Gros*, laquelle étant veuve, & avant ſon ſecond mariage, a été nourrice de M. le Comte de Provence. De ce mariage vinrent deux garçons : l'aîné, nommé

Louis-Xavier-Pierre-Marie des Landes, auquel les cérémonies du baptême ont été ſuppléées, le 8 Septembre 1767, dans l'Egliſe de Saint-Louis de Verſailles, à l'âge de 22 mois, a eu pour parrain M. le Comte de Provence, & pour marraine Madame Adélaïde, repréſentés par le Duc de la Vauguyon, & la Ducheſſe de Beauvilliers; il a été préſenté le lendemain à M. le Comte de Provence, en préſence de M. le Dauphin, de M. le Comte d'Artois, de Madame Adélaïde, & de Meſdames Victoire, Sophie & Louise.

Ces trois branches de la Maiſon des Landes ont toujours conſtamment porté & portent pour armes : *d'azur, au chevron d'or*, leſquelles ſe voient encore peintes & ſculptées en pluſieurs Egliſes, Chapelles & monumens anciens, & qui ſont celles que portoit Jean des Landes, Ier du nom, lors de la Croiſade de 1096. (*Mémoire envoyé* & certifié dreſſé ſur les titres.)

LANDES (des), autre Famille de Normandie, Election de Vire, citée dans les Recherches de Chamillart, & confondue, par un Généalogiſte, avec l'ancienne Nobleſſe des Landes, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été anoblie en 1642, dans la perſonne de Michel des Landes, d'autres ſont reſtées roturières & exiſtent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle anoblie ont ſervi dans la Maiſon du Roi. De cette Famille eſt N... des Landes, Seigneur de Touville, & ſa ſœur, N..... des Landes, qui s'eſt mariée, auprès de Mayenne, à N... *Pinſon*, Ecuyer, petit-fils du Tréſorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or*. (Notice envoyée.)

LANDO, Famille noble & ancienne de Veniſe, qui a donné de grands hommes à cette République.

Pierre Lando, Doge de Veniſe en 1539, mourut en 1645.

Marc Lando fut élu Evêque de Veniſe l'an 1401, & mourut en 1417.

Jerôme Lando fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis 1474 jusqu'en 1485.

Augustin Lando, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre Pierre-Louis Farnèſe, Duc de Parme, l'an 1547.

Et Marc-Antoine Lando fut tué à la bataille de Lépante en 1571. (Moréri.)

LANDOIS d'HÉROUVILLE (le), Famille noble de Normandie.

M. Huet, dans ses *Origines de la ville de Caen*, pag. 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris son nom des Seigneurs nommés le Landois, qui avoient une maison tout près de cet endroit, & que Guillaume le Landois, Ecuyer, Seigneur de Venoix, possédoit une maison tout près de là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie Colin le Landois, Ecuyer, Seigneur de Venoix, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal*. Cette Famille, dit encore M. Huet, pag. 44, a possédé, jusqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville, près de Caen.

Pierre le Landois, Ecuyer, héritier de Colin le Landois, vivoit en 1462, dit la Roque, dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre la Mouche & le Landois, pour le fief d'Hérouville. (Voy. le *Traité de la Noblesse*, p. 34.)

Jean le Landois, qui possédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui sont : *de gueules, à 2 jumelles d'or; au chef du même*. Voy. le *Traité des Noms*, p. 55. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LANDRES (de). Jean de Landres, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conseiller, Chambellan du Roi de Sicile, d'une ancienne Noblesse de nom & d'armes, dans la Châtellenie de Briey, épousa, sur la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haraucourt*.

Les armes : *d'or, à 3 pals de gueules*.

LANDREVILLE. Voy. MAILLART de LANDREVILLE.

LANDRY. De cette Famille étoit Marie-Marthe Landry, morte à Paris le 1er Octobre 1755, âgée de 21 ans, troisième épouse de *Pierre-Guy-Balthazar Emé de Guiffrey*, de substitution *de Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté. Elle a eu un frère, & avoit été mariée le 3 Juillet 1753. Son père, Clair-Louis Landry, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, & feu le Marquis *de Verneuil*, Introducteur, étoient enfans de cousines germaines. M. Landry a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, sœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudau*, aussi Fermier Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorien*, *de la Haye des Fosses*, & *Thiroux de Montsaugé*.

Les armes de Landry sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croissans d'argent, 2 & 1, & surmonté d'une divise d'azur, chargée de 3 trèfles d'argent; au chef d'or*.

LANDWING, en Suisse : ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle possédoit autrefois les Terres nobles de Wulfflingen, de Lussy & d'Adelsmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, sans interruption, des sujets au Conseil d'Etat, qui y ont rempli, avec distinction, les premières charges de *Landamman*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conseil d'Etat est aujourd'hui Jean-François-Fidèle de Landwing-Lussy, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine Général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Noblesse possède une Compagnie de père en fils en France, dont est Capitaine en pied Jean-Georges de Landwing, & elle est alliée aux premières Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle*, *Kolr*, *Zurlauben*, *Pfyffer*, *d'Altishoffen*, &c. (Nous attendons un Mémoire dressé sur titres.)

LANERY. On trouve dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 286, Charles de Lanery, Seigneur de Rimberlieu, Election de Compiègne, déclaré *noble*, par Arrêt du Conseil du mois de Janvier 1668.

LANFERNANT. Deux Familles portent ce nom en Normandie, savoir : l'une dans l'Election de Verneuil, & l'autre en celle de Mortagne. Elles ont les mêmes armes, qui sont : *d'azur, à 3 losanges d'or, 2 & 1*.

LANFERNAT ou l'ENFERNAT (de),

ancienne Nobleſſe originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore ſubſiſtantes.

N... DE LANFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le triſaïeul de LOUISE-MARIE DE LANFERNAT, née le 4 Décembre 1663, qui épouſa *François de l'Aumoſne*, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit ſavante dans l'Hiſtoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a compoſés, & qui ſont manuſcrits, il y a une *Hiſt. du Monaſtère de la Chaiſe-Dieu* (*Caſa Dei*), de l'Ordre de Fontevrault, fondé dans le XIIe ſiècle par l'ancienne Maiſon de l'Aigle. C'eſt en cette Dame que s'eſt éteinte la branche de LANFERNAT, établie en Perche. (*Mercure de France*, de Février 1731.)

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

OUDON DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épouſa, en 1430, *Jeanne Beaucaire*, petite-fille de *Richard*, Bailli de Senlis, & ſœur de *Richard Beaucaire*, Abbé de la Paliſſe, près de Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LANFERNAT, marié, en 1456, à N... *de Pouilly*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaigné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur de Mormant, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LANFERNAT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaigné en Brie & de Villiers au Perche, Conſeiller d'Etat ſous LOUIS XI. Il épouſa *Louiſe d'Aſſé*, fille de *Guy*, Seigneur de Montfaucon, & de *Jacquine de Maridor*, Dame de la Grère, Horengeau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LANFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prénois*.

JEAN DE LANFERNAT, IIIe du nom, épouſa, en 1530, *Michelle d'Aſſigny*.

On voit dang l'Egliſe de Souzy en Brie, à dix lieux de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LANFERNAT, en ſon vivant, Seigneur de Souzy, & premier homme d'armes de M. le Prince de la Roche-ſur-Yon, décédé le 1er Octobre 1556.

GEORGES DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Tholon, Ponceaux, &c., épouſa, en 1556, *Françoiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, iſſue de la Maiſon de *Marigny* en Picardie, dont :

ARTHUS, qui ſuit ;

Et JACQUES-FRANÇOIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, en 1572.

ARTHUS DE LANFERNAT épouſa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phalle*.

JACQUES DE LANFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, DUC D'ANJOU, frère du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur de la Ferté-Imbault, épouſa, en 1615, *Madeleine de Courtenay*, fille de *François*, Seigneur de Bleneau, &c., Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & d'*Hélène de Quinquet*.

CHARLES DE LANFERNAT, fils de CHARLES, épouſa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleſſis-Liancourt*.

EDME DE LANFERNAT, Seigneur de la Jacqueminière, Aſnières, la Grange-Rouge, Villars, &c., épouſa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LANFERNAT, Seigneur d'Aſnières, Villars, la Grange-Rouge, Croteau & du Marquiſat de Tavers, épouſa, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume de Marſangis*.

GASTON-JOSEPH DE LANFERNAT s'eſt marié, au mois d'Avril 1741, à *Perrette-Marie d'Avignon*.

C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à 3 loſanges d'or, 2 & 1, accompagnées d'un caſque de front*. Supports : *un Ange & un Sauvage*. Cri & Deviſe : QUI FAIT BIEN, L'ENFER N'A.

LANGAN DU BOISFÉVRIER (DE), Maiſon comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

I. SIMON DE LANGAN avoit épouſé *Perronnelle des Portes*, dont il eut :

II. GEOFFROY DE LANGAN, mort en 1415, qui s'eſt marié avec *Jeanne du Perrier de Quintin*, dont vint :

III. SIMON DE LANGAN, IIe du nom, Ecuyer, qui a épouſé *Iſabeau Février*, laquelle lui porta en mariage, en 1431, la Seigneurie du *Boisfévrier* ou *Bois-Février* en Bretagne. Ils eurent :

IV. ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya

en Ambassade auprès d'Anne de Bretagne. De *Julienne du Bouschet du Mur*, son épouse, il eut :

V. Guyon de Langan, Seigneur du Boisfévrier, décédé en 1545, lequel avoit épousé *Marguerite d'Orenges de la Feillée*, dont :

VI. Tristan de Langan, Baron du Boisfévrier, Panetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1569. Il avoit épousé, en 1540, *Jeanne de la Ferrière*, Dame de Pascoux. Elle fut mère de

VII. René de Langan, Baron du Boisfévrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chambellan du Duc d'Anjou en 1571. De *Susanne de la Voue*, Dame de la Voue au Perche, de Saint-Agil & de Saint-Vandrille au Maine, qu'il épousa en 1572, naquit :

VIII. Pierre de Langan, Baron du Boisfévrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui s'est marié, en 1619, avec *Sainte le Febvre des Roussières*. Il en eut :

IX. César de Langan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1640, *Charlotte Constantin de la Fraudière*, dont :

X. Gabriel de Langan, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumière, du Breil, de la Chaussée & de Bressain, furent unies à la Baronnie du *Boisfévrier*, & érigées en *Marquisat*, par Lettres de 1674, enregistrées le 13 Juillet suivant. Le Marquis *du Boisfévrier* avoit épousé, 1° en 1666, *Claude-Hippolyte de Visdelou* ou *Vis-de-Loup de Bienassis*; & 2° en 1672, *Jeanne-Andrée-Charlotte Brulart-de-Sillery*. Du premier lit il laissa :

XI. Charles-Pierre-François de Langan, Marquis du Boisfévrier, qui épousa, le 1er Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puisaye de la Mesnière*, dont :

1. Louis-Charles, qui suit ;
2. Pierre-Hercule, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728 ;
3. Et une fille.

XII. Louis-Charles de Langan, Seigneur du Boisfévrier, de la Voue, d'Aulnay & de Montbrault, épousa 1° *Louise de Montgommery*; & 2° le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur de Pont-Farcy, Conseiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie Molant*. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de sable, au léopard d'argent, armé, lampassé & couronné de gueules.*

LANGE, Famille noble du Lyonnois, de laquelle étoit

Humbert de Lange, Seigneur de l'Écheneau, qui s'est marié, en 1500, avec *Odille de Maugis*.

Arnaud de Lange, Seigneur de Villemenant, épousa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Arquian, & de *Marie de Cambray*.

Louise de Lange, petite-fille d'Arnaud, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile du même.*

* LANGEAC ou LANGHEAC, ancienne Baronnie, capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gévaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conservé ses Coutumes particulières. Cette Baronnie a donné son nom à une Maison également illustre par ses alliances & son origine, dont les anciens Cartulaires conservent les monumens. La tradition veut que *Saint Allyre*, Evêque de Clermont, vivant dans le IVe siècle, en soit issu. Il est vrai que la Maison de Langeac jouit de plusieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte *de Gévaudan* & de Forez, Seigneur de Langeac en 1010, donna, à l'Eglise de Saint-Julien de Brioude, Langeac, avec ses dîmes & appartenances, comme partie de son patrimoine héréditaire. Le premier, dont la filiation est certaine, est

I. Bernard, Seigneur de Langeac & de Brassac, qui eut de sa femme *Luce*, morte, suivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

II. Bernard, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Brassac, décédé en 1190, qui avoit épousé *Toutlingue de Mercœur*, dont :

III. Guillaume, Seigneur de Langeac & de Brassac, qui se maria avec *Turgabize d'Arlenc*. De cette alliance vint :

IV. Bernard, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Brassac. De sa femme, dont le nom est ignoré, naquit :

V. Bompar, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac, qui s'eſt marié, en 1280, avec *Agnès d'Alègre*. Il en eut :

VI. Armand, Chevalier, Seigneur de Langeac, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Aſtorg*, Vicomte *d'Aurillac*, & de *Douce de Thémines*. Ils eurent pour fils :

VII. Pons, Chevalier, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maiſon), qui épouſa, en 1338, *Iſabelle de Polignac*, de laquelle naquit entr'autres enfans :

VIII. Pons, II[e] du nom, Seigneur de Langeac & de Braſſac après ſes frères aînés, qui, de ſa ſeconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut :

IX. Jean, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi Charles VII, lequel épouſa, en 1421, *Marie Gouge*, dite *de Charpagne*, nièce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maiſon éteinte. Leurs enfans furent :

Jacques, qui ſuit;
Et Pons, auteur de la branche des Seigneurs de *Dalet*, rapportée ci-après.

X. Jacques, Seigneur de Langeac & de Braſſac, Vicomte de la Mothe, épouſa *Iſabelle*, fille de *Triſtan de Clermont*, des Comtes *de Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibylle de Baux des Urſins*, alliance qui le rendit beau-frère de *Ferdinand d'Aragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs *de Venoza* & *d'Andria*, des Maiſons de *Baux* & de *Saint-Séverin*. De Jacques deſcend au IV[e] degré

Françoise, héritière de la Terre de Langeac, fille de Jean, Seigneur de Langeac, & de *Marie de Chabannes*. Elle porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucauld*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail de Chambourcy*. Sa poſtérité a pris le nom de la *Rochefoucauld-Langeac*, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont l'aînée, dite de *Laſcaris-d'Urfé*, a encore en ſa poſſeſſion la Seigneurie de Langeac. Voy. ROCHEFOUCAULD (la).

BRANCHE des Seigneurs de Dalet.

On trouve Jean de Langeac, troiſième fils de Tristan, Seigneur de Langeac, & d'*Anne d'Alègre*, Seigneur de Bonnabaud, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-des-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conſeiller au Grand Conſeil en 1516, après avoir rempli pluſieurs ambaſſades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecoſſe, Angleterre, Veniſe, Suiſſe & à Rome. Il fut confirmé dans ſon office de Maître des Requêtes par Lettres Patentes du 8 Décembre 1527, étant déjà Evêque d'Avranches; fut enſuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533, & mourut le 27 Juillet 1541. Il eſt inhumé dans la Cathédrale de cette dernière Ville. Il avoit pour neveux Antoine de Langeac, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, & François de Langeac, Abbé de Saint-Pierre de Chézy, tous deux frères, vivans en 1535.

X. Pons de Langeac dit Ponchot, ſecond fils de Jean, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ſes père & mère, par tranſaction du 26 Mars 1450. Il épouſa 1° *Marie*, fille d'*Atton-Jean*, Seigneur *de Bellenave*, & de *Blanche le Loup*, dite *de Beauvoir*; & 2° *Alix*, héritière *de Dalet*, iſſue de la Maiſon dont étoit *Saint Allyre*, quatrième Evêque de Clermont, vivant dans le IV[e] ſiècle. (C'eſt en vertu de cette alliance que leurs deſcendans jouiſſent de pluſieurs beaux droits dans l'Abbaye de Saint-Allyre-lès-Clermont.) De ce ſecond mariage vint :

XI. Allyre de Langeac, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épouſa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboiſe*. Il en eut :

XII. Gilbert-Allyre de Langeac, Seigneur de Dalet, qui s'eſt allié, le 26 Août 1525, à *Anne de Rochefort-Théobon*, dont:

XIII. Gilbert-Allyre de Langeac, II[e] du nom, Seigneur de Dalet, qui épouſa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

XIV. Gilbert-Allyre de Langeac, III[e] du nom, leur troiſième fils, fut Seigneur de Dalet, Malintrat, Ciſternes, Pérignat, Merdogne & d'Eſcolore, par don de Gabriel de Langeac, ſon grand-oncle, à cauſe de ſon mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras-de-Pin*, dite *de la Courtine*, veuve de *François de la Roche-Aymon*, ſur lequel elle reprit les Baronnies du Creſt & de Juilhat, qu'elle porta à ſon ſecond mari, duquel elle eut pour fils aîné,

XV. Gilbert-Allyre de Langeac, IVe du nom, Comte de Dalet, qui épousa, le 11 Septembre 1607, *Anne le Loup*, dite *de Beauvoir*, fille unique & héritière de *Gaspard*, Comte de Montfand, Seigneur de Préchonnet, &c., & de *Charlotte de Montboissier*. D'eux naquit :

XVI. Gilbert-Allyre de Langeac, Ve du nom, Comte de Dalet, qui s'est marié, 1° en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Cressia*; & 2 en 1645, à *Gilberte d'Estaing*. Du premier lit il eut :

1. Gilbert-Allyre, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. Claude-Gilbert-Allyre, rapporté après son aîné :
3. Et Louis, Chanoine, Comte de Brioude.

XVII. Gilbert-Allyre de Langeac, VIe du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au siège de Condé en 1676, laissa de sa femme *Louise-Françoise de Rabutin de Bussy*, fille aînée du Comte *de Bussy*,

XVIII. Marie-Roger, dit *le Comte* de Langeac, qui mourut à Avignon en 1746. De son mariage avec *Jeanne-Diane-Marie Palatin de Dio de Montpeiroux*, morte le 7 Novembre 1733, âgée de 55 ans, il n'est resté que six filles, savoir :

1. Louise-Eléonore, suivant le Mercure, ou Marie-Louise-Eléonore de Langeac, d'abord Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Claude-Elisabeth*, Marquis *de la Guiche*, Comte de Sévignon, &c., mort, & que ses blessures, reçues à Malplaquet, avoient forcé de quitter le service. Elle est décédée le 16 Février 1772, à Rouane, dans la 72e année de son âge, ayant eu postérité. Voy. GUICHE (de la);
2. Françoise-Charlotte, mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Baptiste-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, &c, Mestre de Camp de Cavalerie, dont des enfans. Voy. CUGNAC;
3. N... de Langeac, Abbesse de Saint-Julien à Dijon;
4. 5. & 6. Et trois autres filles, Religieuses à Prâlon.

XVII. Claude-Gilbert-Allyre de Langeac, fils de Gilbert-Allyre, Ve du nom, & de *Gilberte d'Estaing*, sa seconde femme, fut Seigneur de Préchonnet; & après la mort de *Madeleine de Montanier*, son épouse, Dame de Franc-Séjour, &c., & de celle de Louis de Langeac, Chanoine, Comte de Brioude, son frère, il recueillit, en se faisant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnabaud, éteinte sur lui, & qui subsistoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maison de Langeac, qui s'engageroient dans les Ordres. Claude-Gilbert-Allyre eut de son mariage :

XVIII. Gilbert-Allyre-Antoine, dit *le Marquis* de Langeac, Seigneur de Préchonnet, Bonnabaud, Commeaux, Palport, Baron du Crest & de Juilhat, Sénéchal d'Auvergne, qui épousa 1° *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2° le 5 Mai 1742, *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Epinoy. Du premier lit il a eu :

1. Jean-Gilbert-Allyre, qui suit;
2. Catherine, Abbesse de Sainte-Claire de Clermont;
3. & 4. Deux autres filles, Religieuses.

Et du second lit sont issues :

5. 6. & 7. Louise-Elisabeth; Anne-Louise, Pensionnaire à Bellechasse, à Paris; & Adélaïde-Louise-Victoire.

XIX. Jean-Gilbert-Allyre, dit *le Comte* de Langeac, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Conti, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude*, Comte de Pramenoux, & d'*Anne de Chabannes*. Elle est morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage sont issus :

1. Antoine-Gilbert-Allyre, qui suit;
2. N... de Langeac, destiné à l'état Ecclésiastique;
3. Et Jean-Madeleine-Gilbert-Allyre, dit *le Vicomte* de Langeac, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

XX. Antoine-Gilbert-Allyre, dit *le Marquis* de Langeac, Mestre de Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'est marié, contrat signé le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Christine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a postérité.)

Les armes de la Maison de Langeac sont : *d'or, à 3 pals de vair*.

LANGELÉ, Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Langelé, Secrétaire du Roi, qui épou-

ſa *Hélène Touſtain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laiſſant :

Louis-Jacques Langelé, né le 8 Mars 1701, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 10 Février 1720, qui avoit épouſé, en Septembre 1730, *Louiſe-Marie des Eſcures*, morte le 1er Avril 1767, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de N.... *Chaulce de Chazelles*, dont.

1. Louise-Hélène, née en 1735;
2. Marie-Louise ;
3. Marthe-Elisabeth, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouries*, Tréſorier de France à Montauban;
4. Et Marie-Pierrette.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au lion contourné d'or.*

* LANGERON, en Nivernois : Terre & Seigneurie poſſédée, dès le XVIe ſiècle, par *Geoffroy Andrault*, Ecuyer, qui épouſa, en 1532, *Gabrielle Raquiet*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, regiſtrées au Parlement le 30 Juillet 1660, en faveur de leur arrière-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c., Maréchal de Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page. Voy. ANDRAULT.

LANGES, à Orange & à Genève. Selon l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. IV, p. 494, cette Famille remonte à

I. Jean de Langes, Conſul & Aſſeſſeur de la ville d'Orange, qui fut député, avec Laurent Chabert, Viguier de cette ville, au Prince d'Orange, pour ſolliciter la punition des partiſans de Montbrun, l'un des Chefs des Calviniſtes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ſes compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permiſſion d'avoir des radeaux ſur le Rhône, & eut une pareille commiſſion auprès du Roi, au ſujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Juſque-là il ſe rendit recommandable dans ſa patrie par ſon zèle, la religion de ſes pères & le bien public; mais dans la ſuite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenſeurs. Auſſi fut-il marqué au coin de la proſcription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y maſſacrèrent les Calviniſtes la nuit du 2 Février 1571. Jean périt dans cette barbare entrepriſe avec deux de ſes enfans, Pierre, ſon frère, & François, ſon neveu.

II. Louis de Langes, Seigneur de Montmiral & de Martignan, Viguier & Conſeiller au Parlement d'Orange, fils aîné de Jean, échappa du maſſacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que ſon père. Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, l'anoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année ſuivante, *ſur le fondement que dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion des armes, & depuis avoit été employé dans les premières charges de la ville, même en celle de Viguier.* Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme ſervant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans ſa nobleſſe, par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvelées avec anobliſſement *en tant que de beſoin*, par le Roi Louis XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de préſumer que Louis étoit attaché à Leſdiguières, & qu'il le ſuivit dans les guerres de Piémont & de Savoie, car il fut envoyé de ſa part, au mois de Mai 1593, au Connétable de Montmorency, pour lui demander du ſecours contre le Duc de Savoie qui aſſiégeoit Exilles, & qui prit cette place ſur le Sieur de Blacons. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs de Chabert, Guillaumont & Servant, pour aſſiſter à la conférence indiquée à Grenoble, devant Leſdiguières, au ſujet de ce même Blacons, uſurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta ferment de fidélité, avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince Frédéric-Henri de Naſſau, le 15 Mars 1625. Il fit ſon teſtament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de ſon épouſe, *Françoiſe de Colla*, fille d'*Antoine*, Premier Préſident du Parlement d'Orange, & de *Claudine de Gianis-de-la-Roche*. Voy. COLLA de PRADINE. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. Frédéric, qui ſuit;
2. André, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marie, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaëſc de Loriol* en Dauphiné.

III. Frédéric de Langes, Seigneur de Mont-

miral, de Lubières, Saint-Sauveur & du Villars, Conſeiller au Parlement d'Orange, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. Louise de Langes, Dame de Montmiral, &c., qui s'eſt mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beaufin & de Pipet en Dauphiné, dont la poſtérité prit le nom de Langes. De cette alliance vinrent :

1. Frédéric Bérenger de Langes, Baron de Violès, Seigneur de Beaufin, Pipet, Montmiral & Martignan, Procureur Général au Parlement d'Orange, mort, ne laiſſant qu'un fils naturel,

   Henri de Montmiral, vivant en 1725.
2. Amélie Bérenger de Langes, femme de *Jean de Raynaud*, Seigneur de la Tour à Orange ;
3. Et Rose Bérenger de Langes, mariée, en préſence de ſes frère & ſœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur *de Galliffet*, au Comtat Venaiſſin.

Une branche des Seigneurs *de Beaufin* paſſa en Pruſſe après la révocation de l'édit de Nantes.

III. André de Langes, ſecond fils de Louis, & de *Françoiſe de Colla*, légataire de ſon père, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. de Sève, Intendant du Dauphiné & Commiſſaire du Conſeil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madeleine Mathieu*, ſon épouſe,

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et autre Claude, Officier au Régiment de Normandie.

IV. Claude de Langes, baptiſé dans l'Egliſe réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. Dugué, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il ſuivit la profeſſion d'Avocat, & ſe maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *Céſar*, d'une Famille ancienne de Genève. Il refuſa un office de Conſeiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occaſion de rentrer dans la Religion Catholique, & ſe retira à Genève avec ſa femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut eſtimé dans cette ville à cauſe de ſon érudition & de la douceur de ſes mœurs, & mourut à Genève en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de Langes à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, ſortie de Daniel de Langes ; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'anobliſſement accordées à Jean de Langes, fils de Daniel, père de Gédéon & d'Hector, par Philippe-Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes : *de gueules, au cerf aîlé & élancé d'or.*

LANGES, ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte. Voici ce que nous apprend une ſimple notice que nous en avons.

Benoît de Langes, Evêque de Belley, vivoit en 1208.

Girard de Langes étoit Bailli du Bugey en 1269.

Thomas de Langes étoit Prieur d'Innimont en 1364.

Louis, Seigneur de Langes, vivoit en 1393, avec *Henriette*, Dame *de Saint-Sulpis*, ſon épouſe, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de *Saint-Sulpis*.

Louis de Langes, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut père de

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, qui ſe maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon*.

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, épouſa *Claudine de Malaval*, dont il eut :

Antoinette, Dame de Langes, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de la Tonnière*, Seigneur de Sernigna, frère de *Claudine de la Tonnière*, ci-deſſus ; & 2° en 1533, à *Jean de Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay*.

On trouve encore Philibert de Langes, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont ſortit :

Claudine, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre*, & de *Jeanne de la Salle*.

LANGEVIN, en Normandie, Election de Carentan ; Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 8 molettes d'argent.*

LANGHEAC. Voy. LANGEAC.

LANGLADE, en Languedoc, Famille

dont les armes font : *de finople, au fautoir d'argent, cantonné de 4 coqs du même.*

LANGLADE du CHAYLA. Voy. ANGLADE de l'ANGLADE.

LANGLAIS, LANGLOIS ou l'ANGLOIS, de Bretagne, porte : *d'argent, à 3 rofes de gueules, 2 & 1.*

LANGLE, en Normandie : Famille dont il eft parlé dans l'*Armor. génér. de France, reg.* II, part. II.

Mathieu de Langle, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Mauny & de Dardez ou Dardée, Receveur des tailles de l'Election d'Évreux, fut anobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Efpagne ; mais tous les anobliffemens expédiés depuis le 1er Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non feulement en confidération de fon zèle pour le fervice du Roi, mais encore de celui de plufieurs de fa Famille, particulièrement de François de Langle, Sieur du Roncenay, l'un des Gentilshommes fervans ordinaires de fa Majefté, qui fervit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. du Hallier, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la fuite de la même Compagnie. Ledit Mathieu eut de fa femme dont on ignore le nom,

1. René, qui fuit;
2. François, Sieur du Pleffis, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Cathédrale d'Evreux, Protonotaire du Saint Siège ;
3. Pierre, Abbé de Saint-Lo, facré Evêque de Boulogne-fur-Mer le 14 Décembre 1698;
4. Et Mathieu, rapporté après la poftérité de fon aîné.

René de Langle, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Fontaine-fous-Jouy, de Launay & de Conches, Confeiller au Bailliage & Siège Préfidial d'Evreux, fut maintenu dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commiffaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De fon mariage, accordé en 1666, avec Catherine de Langle, fa coufine, il eut :

Mathieu-Claude de Langle, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-fous-Jouy, de Launay, de Conches & de Mauny, qui époufa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Geneviève Giraud.* Leurs enfans font :

1. Taurin-François, né le 3 Mars 1728;
2. & 3. Claude & Mathieu-René, nés jumeaux, le 13 Septembre 1729;
4. Antoine-Armand, né le 23 Juin 1736;
5. Et Louis-Antoine, né le 11 Septembre 1737.

Mathieu de Langle, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Mauny, quatrième fils de Mathieu, Ier du nom, fut Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, & fournit au Duc de Bouillon, Comte d'Evreux, en 1682, fon aveu du fief de Dardez. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom,

1. Mathieu, qui fuit;
2. Et Esprit, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Touloufe, marié à *Françoife de Varftat,* dont il a laiffé un fils, nommé

   Esprit-Mathieu, Seigneur de la Ronce.

Mathieu de Langle, IIIe du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Mauny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, époufa, en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu :

1. Pierre, né le 3 Octobre 1730;
2. Et Mathieu, né le 25 Avril 1736.

C'eft ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes font : *d'azur, à la fafce d'or, accompagnée en chef de 2 glands du même, tigés & feuillés chacun d'une feule feuille de finople, & en pointe d'une rofe d'or.*

* LANGLES, Vicomté qui eft entrée dans la Maifon *de Créquy*, & qui fut le partage de *François de Créquy*, auteur de la branche des Seigneurs de *Langles*, fils de *Charles*, Seigneur de Rouverel, & de *Jeanne, de Vrolant.* Voy. CRÉQUY.

LANGLOIS, en Normandie, Election d'Avranches, Famille qui a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 aigles d'or en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

LANGLOIS, autre Famille de la même Province, Election de Caen, dont les armes font : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coffes de pois de finople, 2 & 1.*

LANGLOIS, Seigneur de la Métairie &

de Jouy-du-Bois, aussi en Normandie, Election de Falaise, Famille qui porte : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 3 roses du même, & en pointe de 3 cœurs aussi de gueules*, 2 & 1.

LANGLOIS, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, autre Famille de la même Province, Election d'Argentan : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles du même, & en pointe d'un croissant aussi d'or*.

LANGLOIS, en Picardie, Famille dont étoit JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, qui produisit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 286.)

Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 trèfles d'or*.

LANGLOIS D'ESTAINTOT, ancienne Noblesse de Normandie, qui ne subsiste plus que dans deux branches : de la première il ne reste plus que deux filles. Le chef actuel de la branche cadette est

Messire RENÉ-JEAN LANGLOIS, Chevalier, Seigneur de Langlois, d'Estaintot, &c., qui a épousé, par contrat du mois de Mai 1755, *Marie-Anne de Livet d'Arrantot*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE-RENÉ-ELOI LANGLOIS, né le 24 Juin 1756, qui a été fait Lieutenant d'Infanterie en Mai 1772, puis Capitaine de Canonniers Garde-Côtes, en Mars 1779.

Les armes : *d'azur, à 2 croix d'or, accompagnées de 3 molettes d'éperon d'argent*, 2 & 1.

LANGLOIS DE LA FORTELLE, Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle, en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Président en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épousé 1° *Sophie-Geneviève de Cheré*; & 2° en Mai 1741, *Louise-Marguerite de Castille-Chenoise*. Il a eu du premier lit :

ANDRÉ-FRANÇOIS, qui suit;

ET ANNE-REMIETTE-SOPHIE, qui s'est mariée, le 2 Décembre 1739, à *André Potier*, Marquis de Novion, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, dont elle a été la première femme. Elle est morte sans enfans le 26 Janvier 1741.

ANDRÉ-FRANÇOIS LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances en 1764; s'est marié avec *Marguerite-Julie Derbais*, dont il n'a pas d'enfans vivans.

Le feu Président *de la Fortelle* avoit pour frère l'Abbé N... LANGLOIS, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon du même*, 2 & 1.

Nous trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guérard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand Audiencier de France, & de *Louise Sandrier*, sa seconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conseiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand Audiencier de France en survivance, ensuite reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épousé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoise Touzard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Baptiste*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud*.

LANGLOIS DE MOTTEVILLE, en Normandie : Famille noble distinguée dans la Robe.

I. N.... LANGLOIS eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. GEORGES, qui suit;
2. Et NICOLAS, Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

II. GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Ier du nom, Seigneur de Pleinbosc, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & Premier Président des Trésoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils :

III. GEORGES LANGLOIS, IIe du nom, Seigneur de Pleinbosc, Président des Trésoriers de France à Rouen 1612, qui épousa *Marie Aubert*, dont :

IV. GEORGES LANGLOIS, IIIe du nom, Seigneur de Pleinbosc, d'Etoutteville & de Motteville, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 2 Septembre 1634, Premier Président en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conseiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom *de Motteville*, en 1658, en conséquence des Lettres Patentes

qu'il obtint. Il épousa, 1° par contrat du 23 Décembre 1635, *Madeleine de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madeleine Aubourg*; 2° *Angélique le Charon*, fille d'*Antoine*, Baron des Ormeilles, & de *Madeleine de Vieuvre*; & 3° par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Montecler*, fille d'*André*, Seigneur de Fouilloux-le-Tremblay, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Flèche*. Il eut du premier lit :

1. MARIE LANGLOIS, femme de *François*, Marquis *de Montecler*.

Du second lit vinrent :

2. MARIE-MADELEINE, alliée, 1° le 26 Avril 1665, avec *Louis Olivier, d'Anzeray* Seigneur de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen; & 2° avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet.

Et du troisième lit sont issus :

3. FRANÇOIS-MARIE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Bois-Guilbert, Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen;
4. BRUNO-EMMANUEL, qui suit;
5. GEORGES-MICHEL, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699;
6. Et EMMANUEL-BRUNO, qui partagea, en 1702, avec ses frères la succession de leur mère.

V. BRUNO-EMMANUEL LANGLOIS, Comte de Motteville, d'abord Conseiller au Parlement de Rouen, puis Premier Président de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de son frère aîné, ensuite Président à Mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en sa faveur l'érection de sa Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1718, enregistrées au Parlement de Rouen. Il avoit épousé, en Août 1689, *Françoise-Anne du Fay*, fille de *Louis*, Baron de la Haye-du-Puits, Président à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magneville*, dont :

1. MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL, qui suit;
2. Et PIERRE-GEORGES, Seigneur de la Haye-du-Puits, Conseiller au Parlement de Rouen en 1720.

VI. MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL LANGLOIS, Seigneur de Motteville, Conseiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Président à Mortier le 20 Novembre 1723, par résignation de son père, épousa, le 2 Août 1717, *Claudine-Louise le Peigné-d'Osmesnil* ou *d'Ouxménil*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argeville*, dont :

1. MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE, qui suit;
2. BRUNO-GILLES, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739;
3. Et PIERRE, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

VII. MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Pleinbosc, Baron de la Haye-du-Puits, Conseiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épousé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviève-Rose-Ursule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de feue *Geneviève-Françoise de Verforis*. Elle s'est remariée à *Jacques de Flesselles*, Maître des Requêtes.

I. D'une autre branche étoit NICOLAS LANGLOIS, Seigneur de Colmoulins, Conseiller au Grand Conseil, puis Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conseils d'Etat & Privé, & Directions des Finances. Il avoit épousé *Marguerite Restout*, & en eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et GEORGES, reçu Conseiller au Grand Conseil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoise Fraguier*.

II. JEAN-BAPTISTE LANGLOIS, Seigneur de Colmoulins & de Canteleu, Conseiller au Grand Conseil le 21 Janvier 1642, en la place de GEORGES LANGLOIS, Seigneur de Pleinbosc, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épousé *Gabrielle de Maupeou*, morte le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Président de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, sa seconde femme, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. RENÉ, Baron de la Croix-Cardanville, Trésorier de la Maison de MONSIEUR, mort le 1er Juillet 1698 sans enfans, & inhumé à Saint-Eustache;
3. Et GABRIELLE, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conseiller au Parlement de Rouen.

III. Nicolas Langlois, Seigneur de Colmoulins & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épousé, 1° *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Françoise Jubert du Thil*; 2° le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Lescoux*; 3° le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoise de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillières*; & 4° en 1710, *Elisabeth-Geneviève de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie de Fresnel*. Il a eu du premier lit :

Cécile, qui s'est mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conseiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : *d'or, à 2 lions léopardés de gueules : au chef d'azur, chargé de 3 besans d'or.*

* LANGON, dans le Blaisois, Diocèse de Bourges : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregistrées le 23 Août suivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale*.

LANGON (de), ancienne Noblesse originaire de Guyenne, qui a passé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble Gaillard de Langon, Ier du nom, qui, le 12 Mars 1262, s'obligea sous peine de 50 marcs Sterlings envers noble Henri Amoussenk, Baron, Seigneur de Cuzance, Sénéchal de Gascogne, de faire tenir les conventions passées entre les Seigneurs & Dames de Navailles, à cause du Château de Saulces & autres places, & envers Edouard, Duc de Guyenne, fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Cet acte est en vieux langage Gascon, extrait du livre coté C, du Bureau des Trésoriers de France de Guyenne. Ce Gaillard y est qualifié *Seigneur* de Langon. Le nom de sa femme est ignoré, mais ses enfans, nommés dans un hommage, furent :

1. Gaillard, auteur d'une branche établie en Gascogne, à présent éteinte ;
2. Perrot ou Pierre, qui suit ;
3. Jean ;
4. Vital, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de son Ordre, situés dans le Diocèse de Bazas. (Ceci est conforme à un extrait du Registre du Bureau des Trésoriers de France, coté F. fol. 63 ;)
5. Et Géralde.

II. Perrot ou Pierre de Langon, IIe du nom, issu des Seigneurs de Langon en Guyenne fut, suivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnèrent Edouard, Roi d'Angleterre, lors de la huitième croisade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de Saint Louis, qui faisoit le siège de la ville de Tunis; ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gascons. Au retour de cette croisade, ils prirent différens partis. Pour Perrot de Langon, en passant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de Jean, Ier du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guyenne, avec ses frères & sœur pour tout ce qu'ils possédoient dans la Paroisse de Saint-Pey (*Sancti Luperci*), paya au Roi à ce sujet des chaussures rouges d'écarlate ; & s'engagea de le suivre à l'armée avec ses gens. Perrot ou Pierre & ses frères ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondàm fortis Gaillardi de Langonis*. Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puissant Seigneur*. L'acte est en Latin & extrait du Registre coté C, déposé dans les Archives du Bureau des Trésoriers de France de Guyenne. Il épousa en Dauphiné, le 20 Juin 1281 (contrat reçu par *Julliani*, Notaire), *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume*, dont il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Denis, blessé à la bataille de Varey en 1325, & tué à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346 ;
3. Et François, vivant en 1349.

III. Pierre de Langon, IIe du nom, épousa (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort* & *Villard*, Notaires), *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Geoffroy, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
3. Ainard, marié avec *Anstrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers* ;
4. Aimery, héritier de son frère Ainard, qui,

comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à sa belle-sœur, *Anstrude de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370;

5. Et CLAUDINE, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. JEAN DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, épousa, le 22 Juin 1361 (acte reçu par *Ferrand* & *Meyères*, Notaires), *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clérieux*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit;
Et JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1385.

V. PIERRE DE LANGON, IIIe du nom, Chevalier, se maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Rafanel*, Notaire, *Béatrix de Buissière*, fille de noble *Didier de Buissière*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buissière*, son beau-frère, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commissaire à ce Député, les hommes, les cens, &c., qu'il avoit dans le Mandement de St.-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui est extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit son testament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle sa femme & ses enfans, savoir :

JEAN, qui suit;
Et ANTOINE, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine.

VI. JEAN DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405, entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commissaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & servis, ainsi que son père l'avoit fait en 1383. Il est qualifié *noble* JEAN DE LANGON, fils de noble PIERRE DE LANGON, & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray*, *Guigy* & *Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise Bachasson*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arrière-ban de 1436, furent :

1. DIDIER, qui suit;
2. PIERRE, lequel fut père de JEAN & de JOFFREY, qui transigèrent conjointement avec FRANÇOIS & ETIENNE, leurs cousins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi. JOFFREY n'eut point d'enfans, & JEAN n'eut qu'une fille, nommée PHILIPPA, qui s'est mariée à noble *Gérenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540;
3. LOUIS, marié à la fille du Vicomte *de Chareavedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince d'Orange;
4. Et PERRETTE, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbort* & *Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Méerie*.

VII. DIDIER DE LANGON, Chevalier, partagea avec PIERRE, son frère, le 8 Janvier 1457, la succession de JEAN, leur père. Ils sont l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une révision des feux, du 14 Février 1431. DIDIER DE LANGON prêta, les 1er Mars 1440, & 1er Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, servis & hommes, qu'avoient rendus son père & son grand-père. Il avoit épousé, 1° le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Rolland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre*, & de N... *de Joffroy*. La Maison de *Revel*, à présent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élu en 1260, & mort en 1278; & 2° le 4 Janvier 1458, acte reçu par *Petinot*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton*, & de *Marguerite Chambaud*. Il testa, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru* & *Bolini*, Notaires; fit héritier par moitié FRANÇOIS, son fils aîné, & ETIENNE, fils de sa seconde femme, laquelle, veuve de lui, fit aussi, le 5 Août 1482, pour héritiers par égales portions FRANÇOIS & ETIENNE DE LANGON. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PONÇON, marié avec N... *de Montmère*, Dame de Querrière & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Montlhéry en 1465;
3. LOUIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1468.

Et du second lit sortirent :

4. ETIENNE, qui eut un fils & une fille, nommés

   JEAN, mort sans postérité masculine;
   Et FRANÇOISE, mariée à noble *Jean Sorel*.

5. FRANÇOISE, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire;
6. ANTOINETTE, mariée, le 16 Février 1476

(acte reçu par *Gonetr*, Notaire), à noble *Arthaud de Theïs*, demeurant à Mantouin ;
7. Et GONETTE, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Decembre 1491, de ses hommes & servis, suivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. FRANÇOIS DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ses propriétés au Roi Dauphin, que ses prédécesseurs avoient rendus, & fut présent à une transaction passée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épousé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aimare*, & il donna quittance de sa dot passée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aimare du Rivail*, frères de son épouse. De ce mariage vint :

IX. NICOLAS DE LANGON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en présence, de l'autorité & du consentement de FRANÇOIS DE LANGON, son père, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, à *Jeanne de Fassion*, fille de noble *Falcos*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & FRANÇOIS, son père, d'une part, & ETIENNE DE LANGON, son oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ses pères, le 31 Août 1540, le dénombrement de ses propriétés, & fit son testament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ses enfans, savoir :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINETTE, Religieuse à Laval-Bressieux ; la quittance de sa dot est du 12 Avril 1530 ;
3. ISABEAU, Religieuse à Sainte-Colombe de Vienne ; la quittance de sa dot est du 3 Juin 1543 ;
4. CLAUDE, mariée, par contrat passé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Salesti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel ;
5. CATHERINE, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier* ;
6. LOUISE, femme, du 1er Juin 1533 (acte reçu par *le Bruin*, Notaire), de noble *Arnaud Bechat*, Seigneur de Rencurel ;
7. JEANNE, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivoley* ;
8. FRANÇOISE, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble *Jean de la Meyrie*, Seigneur de la Jassaudière ;
9. Et HÉLÈNE, femme (acte reçu par *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558), de noble *Pierre de Grasse*.

X. FRANÇOIS DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, se trouva à la bataille de Cérisoles le 14 Avril 1544, où il fut blessé. Il épousa, 1° acte reçu par *Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Bresson, & d'*Antoinette de Fugières*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu* & *Heurard*, Notaires, *Isabeau de Revel*, fille de *Gaspard*, & d'*Isabeau de Sassenage*. Il testa le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ses enfans vivans, plusieurs étant morts en bas âge, savoir :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. GASPARD, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, passé devant *Noël*, Notaire, *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain*, & d'*Imberte Bruyère*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Député de son Ordre. Il avoit fait ses preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604 ;
4. Et FLORIE, mariée, 1° à *Guillaume de Leusse*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut un fils, nommé *Hippolyte*, mort jeune ; & 2° en 1629 (acte reçu par *Chenevier*, Notaire), avec noble *Gaspard de Chaponay*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. NICOLAS DE LANGON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Arthemonay, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, hommagea au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634 ; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Noblesse ; rendit un second hommage de sa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646 ; testa le 30 Avril 1650, & fit son second fils héritier. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Marius*, Seigneur de la Pierre & de Theïs, & de *Joachime Cot*, dont :

1. CLAUDE, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment du Roure, mort de ses blessures en Flandre, sans avoir été marié ;

2. François, qui ſuit;
3. Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide de Camp de M. le Duc de Modène, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ſes bleſſures reçues en Italie en 1657;
4. Marie, alliée, 1° (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Châtelard*, Seigneur de la Béraudière & du Bouchet; & 2° par contrat du 6 Juin 1655 (reçu *Bocon*, Notaire), à *Jean-Baptiſte de Montchenu*, Seigneur de Montchenu & de Châteauneuf-de-Galaure;
5. Marguerite, Religieuſe à Tournon;
6. Et Isabeau, Religieuſe à Saint-Juſt.

XII. François de Langon, IIIe du nom Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffard, Arthemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcouſſe, épouſa, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire), *Thérèſe de Boffin*, fille de *Felicien*, Seigneur de Revel, Avocat Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrières*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thérèſe de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit ſon teſtament le 28 Mars de la même année (reçu par *Paſquier*, Notaire), dans lequel il nomme ſes enfans, ſavoir :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Claude, Capitaine de Frégate ſur les Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis;
3. Joseph, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut le commandement de 100 Gentilshommes Gardes de la Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompenſe des ſervices qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaiſſeaux du Roi le 1er Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permiſſion de la Cour, qui lui conſerva ſon rang dans la Marine de France, commander un des Vaiſſeaux de ſon Ordre; introduiſit, en 1707, avec ſon ſeul Vaiſſeau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, paſſant au travers des ſept plus gros Vaiſſeaux d'Alger, & en préſence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & eſſuya le feu de leur mouſqueterie & de leurs canons pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant Général des Eſcadres de ſon Ordre, & en commandant les Vaiſſeaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaiſſeau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à ſa ſuite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de ſon monde, les Turcs aimèrent mieux mettre le feu à leurs vaiſſeaux & à leurs barques que de ſe rendre. On pêcha 300 hommes, au nombre deſquels étoit le Capitaine Bacha de Tripoli, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, ſur les côtes d'Eſpagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fusil, tiré après que le vaiſſeau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagène, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine Marie de Savoie dit, en apprenant ſa mort, qu'*il y avoit des perſonnes qui ne devroient jamais mourir*. Le Grand Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre ſépulcrale dans l'Egliſe de Malte, avec une épitaphe où ſont détaillées ſes actions. Il y a auſſi un Mauſolée à Carthagène avec pareille épitaphe;
4. François, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marfaille en 1693, ayant reçu 9 bleſſures de fer & 4 de feu;
5. Pierre, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1688, puis Commandeur de Maiſonniſſes & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eſpinay, Dragons, en 1705;
6. Adrien, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1697, ſucceſſivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puiſſaubrant & Limoges. Il commença de bonne heure à ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre; fut fait Capitaine de vaiſſeau en 1708, attaqua, en 1712, avec ſon ſeul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, ſix vaiſſeaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portoient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laiſſa à la diſcrétion des autres vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient en arrière, & continua le combat contre les autres juſqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, ſur les côtes d'Eſpagne, un vaiſſeau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, ſur les côtes de Provence, avec ſon ſeul vaiſſeau de 52 canons

& 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algerien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens esclaves, dont il n'en put sauver que deux & sept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant Général de ses Escadres, & le choisit pour commander cinq vaisseaux de guerre qu'il envoyoit au secours des Vénitiens contre les Turcs, qui assiégeoient Corfou. Sa Sainteté & le Grand Maître le firent alors de grâce Grand'Croix. En 1720 il fut créé Général des Galères & Ambassadeur de son Ordre en Sicile; prit dans le passage deux demi-galères de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaisseaux de l'Ordre; prit aussi, en 1721, sur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaisseau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Isle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une descente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand-Seigneur, il fut chargé, par le Conseil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut si bien que les Turcs n'osèrent rien entreprendre;

7. Ferdinand, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1700. Il commença de servir sur les vaisseaux du Roi, d'où il passa au service de son Ordre, & fut Capitaine de vaisseau en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand Maître lui donna de grâce la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'est trouvé dans tous les combats que ses frères ont livrés;
8. Christine, Religieuse à Montfleury;
9. & 10. Angélique & Marie, Religieuses à Saint-Geoire;
11. Thérèse, Religieuse à Saint-Just à Romans;
12. Et Isabeau, Abbesse de Vernaison, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. Nicolas de Langon, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, Co-Seigneur, avec Sa Majesté, de Seissens, Seissinet, Saint-Nizier, Pariset, Seigneur d'autre Montrigaud en Grésivaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Tessé en 1688, rendit hommage de toutes ses Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit son testament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire), où il nomme ses enfans. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire), *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude*, & d'*Anne de Pellisson*, de laquelle il a eu :

1. François-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Espinay en 1710, & en 1716, Major Général d'une Escadre de cinq vaisseaux du Pape au combat de Passava. Il est mort à Toulon au retour de la campagne;
2. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi;
3. Hugues, qui suit;
4. Augustin, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray & Montbarrois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, Aide de Camp de M. le Maréchal de Coigny en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & Commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman;
5. Et Catherine, Religieuse à Sainte-Marie.

XIV. Hugues de Langon, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Rives & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, & Capitaine en second d'un vaisseau du Grand Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ses Terres en sa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épousé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madeleine de Gallien de Chabons*, fille de Messire *Achille*, Seigneur de Montmeillien, Procureur Général au Parlement du Dauphiné, & d'*Elisabeth de Roux de Champfleury*, & petite-fille de Messire *Jean-Baptiste de Gallien de Chabons*, Procureur Général au même Parlement. De ce mariage sont issus :

1. Nicolas-François, qui suit;
2. Et Marie-Françoise, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Messire *Isidore de Marnais*.

XV. Nicolas-François de Langon, Chevalier, né le 5 Mars 1742, appelé *le Marquis de Langon*, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Baron d'Uriage, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), *Anne-Marie-Josèphe de Prunier de Saint-André*, fille de Messire *Renée-Ismidon-Nicolas*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Buf-

ſière, Marquis de Virieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponay*, dont il a :

1. Hugues-Alexandre ;
2. Pierre, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 18 Octobre 1775 ;
3. & 4. Madeleine-Jeanne, & Marie-Françoise-Augustine.

Les armes : *de gueules, à la tour d'argent, crénelée de 4 pièces du même, maçonnée, ajourée & portillée de ſable.* (Généalogie dreſſée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiſte des Ordres.)

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Aſſemblée des Etats, que cette Maiſon, diviſée en pluſieurs branches, eſt de la plus grande antiquité, & qu'elle tient ſon nom d'un Château ſitué dans l'Evêché de Saint-Brieuc; pluſieurs Paroiſſes relèvent de ce Château. Les Fiefs ſont de *haubert*, &, en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Juſtice y eſt exercée par les Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent-Bannier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs de Langourla ont des droits ſeigneuriaux ſur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maiſon a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle paſſe pour telle en la Province.

Une Bonaventure de Langourla, devenue héritière du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à ſon mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens paſſèrent dans la ſuite dans la Maiſon de la Ducheſſe d'Elbeuf.

MM. de Langourla prétendent tirer leur origine des Comtes *de Porhoët*, primitifs du ſang des Rois de Bretagne, ainſi que les Princes de la Maiſon de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait paſſer, rendoient viſite aux Seigneur de Langourla, les appeloient *couſins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appelés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'Hiſtoire du pays qu'un Pierre de Langourla fut choiſi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à ſon couronnement, & Henri IV, venant en Bretagne, écrivit à Jean de Langourla, l'appela *ſon couſin*, & lui demanda ſon amitié. L'Hiſtoire donne à ceux de ce nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugrénieux*, Terre qui n'eſt plus dans la Maiſon.

Le ſeul de ce nom que nous connoiſſons eſt Marie-Auguste de Langourla, Seigneur de la Cheſnelays, de pluſieurs autres Terres & Paroiſſes, veuf d'*Anne-Renée Jouneaux-de-Breilhouſſoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épouſée le 3 Mars 1740. Il en a eu :

Un garçon, mort enfant ;
Et une fille, nommée Marie-Sainte, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle eſt morte, ainſi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de Langourla ſont avec les Maiſons de *Rohan*, *Châteaubriand*, *Avaugour*, *la Mouſſaye*, *Bréfeillac*, *la Houſſaye*, *Poulain de Mauny*, *Talvas*, *Bourdon*, *du Bourblanc*, *Goyon de Matignon*, *du Chaſtellier*, *Mauléon*, *Jocet*, *Conen*, *la Bouexière*, &c.

Les armes : *d'azur à 3 bandes d'or ; & écartelé de* Rohan, Chateaubriand & d'Avaugour. Supports : *deux lions.*

*LANGRES, Ville ſituée ſur une montagne, près de la ſource de la rivière la Marne dans le Baſſigny, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, eſt Duc & Pair de France. Pluſieurs Auteurs ont cru que c'étoit en conſidération de *Bruno de Rouſſy*, Evêque de Langres, que Hugues-Capet avoit attribué à ſon Egliſe la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57e Evêque de Langres, parut comme Pair Eccléſiaſtique au ſacre de Philippe-Auguste, en 1179. Voy. la liſte des Evêques de Langres dans le P. Anſelme, tom. II. *Gilbert de Montmorin*, frère du feu Marquis *de Montmorin*, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gaſcogne, en Juin 1722 ; a été ſacré Evêque titulaire de Sidon le 7 Novembre 1733, eſt devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour; a été nommé Evêque, Duc de

Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, le 1er Janvier 1742, & reçu le 2 Février suivant. Il est mort en 1770, & *César-Guillaume de la Luzerne* est son successeur. Voy. MONTMORIN.

LANGUEDOC. Le Fameux Canal de ce nom est un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & construit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arrière-petit-fils de noble *Reynier Riquet*, d'une branche de la Maison de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toscane dans le XIVe siècle. C'est en sa faveur que Louis XIV, par son Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ses Lettres Patentes du 7 des mêmes mois & an, dûment enregistrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ses bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & basse Justice dans toute son étendue, sur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Justice y est administrée par un premier Juge-Châtelain, six Lieutenans principaux & six Procureurs juridictionnels. L'appel des Sentences de cette Juridiction va directement à la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crénelées, pour y placer le chef-lieu de leur Justice. Le Propriétaire & ses héritiers & ayant cause, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, sans que cet effet puisse jamais être réputé Domanial, ni sujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas possédé, & la construction, ainsi que la propriété incommutable, étant inséparables; c'est là la première condition de l'entreprise, ainsi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laissa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ses enfans. Il appartient présentement à *Victor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riuqet*, Marquis de Caraman, Mestre de Camp, Commandant le Régiment Colonel-Général des Dragons; l'un & l'autre arrières-petits-fils de *Pierre-Paul*, Ier du nom, & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, son petit-fils. Voy. RIQUET. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. III, aux Additions, pag. 892.)

LANGUEDOUE, ancienne Famille noble, originaire du pays Chartrain en Beauce, & dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. Nous n'en rapportons la filiation que depuis qu'elle est appuyée de titres authentiques.

I. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, épousa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chasnay & Nannay en Nivernois. Il est fait mention de ladite *Olive* & de son époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquisitions faites en 1334 & 1345. Il eut pour fils :

II. JEAN DE LANGUEDOUE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Paroisse de Réclainville en Beauce, « vivant en 1284, » qui, suivant plusieurs actes & aveux, épousa *Perrenelle de Corbeil*, dont vint :

III. JEAN DE LANGUEDOUE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Bezègne, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, qui se maria avec *Catherine Chenard*, d'une illustre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Vieuville & du Bois, & de *Jeanne de Préasle*, du pays du Maine; c'est ce qui est prouvé par le partage « du 15 Mai 1358, qu'il fit de la succession de feu son père, » & par un autre partage passé devant *Pierre David*, Prévôt de Janville, le 15 Mai 1358, avec sa belle-sœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chassonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent :

1. RENAUD, qui suit;
2. JEANNE, mariée à *Jean des Loges*, ou *de Loges*, suivant un acte du 27 Août 1383, déposé aux Archives de Louville;
3. Et OLIVE, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier de l'Ordre du Roi, « fils de *Claude*, Grand Ecuyer de France, Gentilhomme de la Chambre du Roi, » dont elle eut *Marguerite de Gouffier*, Dame de Réclain-

ville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, sa grand'-mère), à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille.

IV. Renaud de Languedoue, « Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue & d'Oisonville, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, » partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1398, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la fucceffion de fes père & mère, avec fes fœurs & fes beaux-frères; les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, fon beau-frère, eut la Terre de Réclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. « Il reçut deux aveux dudit *Renaud de Gouffier*, les 8 Juillet & 20 Août de ladite année 1398. » Il avoit époufé *Marguerite de Beaune*, de la Province de Touraine, dont il eut :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. « Jean, mentionné dans un acte de 1458; »
3. Et Jeanne, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier, Seigneur des Carneaux & de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont defcend, par divers degrés, la Marquife du Roure, Dame de Louville.

V. Guillaume de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Epincy, Moutiers, Puffay, Beaubigny & Chavannes, tranfigea avec fon beau-frère, *Pierre d'Allonville*, devant *Ifambert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il époufa *Michelle de Richebourg*, fille *de Jean*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Crofne*, ou *d'Efcrones*, Dame d'Oifonville & de Puffay, fille d'*Adam de Crofne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, nièce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit *le Cardinal de Rambouillet*. Il partagea la fucceffion des père & mère de fa femme, devant *Michel Prévoft*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec fa belle-fœur *Bertrane de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita auffi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & fon beau-frère *Charles d'Allonville*, pour raifon des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Guillaume, rapporté après fon frère aîné ;
3. Laurent, Seigneur de Beaubigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit époufé *Claude de Billy*, « Dame de Léveville, » morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivors, & de *Louife de Vieuxpont;* celle-ci fille de *Louis de Vieuxpont*, & de *Jacqueline de Drouillard*, fœur utérine de *Guillaume*, Baron *de Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont*, & de *Blanche d'Harcourt*, petite-nièce de Catherine de Bourbon, belle-fœur du Roi Charles V. Laurent eut de fon mariage :
   - Laurent, mort le 30 Mai 1520;
   - Anne-Marie & Jeanne ; celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean*, & de *Catherine de Brichanteau-Nangis*.
4. Et Marguerite, mariée, en 1509, à *Pierre Defmazis*, Seigneur de Brières-les-Scellés, dont poftérité. Voy. DESMAZIS.

VI. Louis de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Bezègne, dont il donna aveu à Ouarville le 2 Mai 1490, époufa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Chevalier Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hièbes*, dont :

1. François, Seigneur de Quémonville, Moutiers, mort fans enfans de fon mariage, contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean*, & de *Louife de Moelaert de Congerville ;*
2. Madeleine, mariée à *Guillaume Defmazis*, Seigneur de Marchais ;
3. Jeanne, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la poftérité fubfifte dans les *Villereau-Launay*, *Villereau-Genonville*, *de Cofne*, *de la Taille-Efclenville* & de *Challet-Chanceville ;*
4. Et Agathe, morte fille, laquelle fit pour légataire univerfel François de Languedoue, fon frère. (Tous ces enfans partagèrent la fucceffion de leurs père & mère, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boifville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage : *Pierre Defmazis*, Claude de Languedoue-de-Pussay, *Antoine de Villereau*, *Paquier de Cofne-du-Houffay*, *Jean de Reviers-de-Souzy*, tous parens & amis.)

VI. Guillaume de Languedoue, Chevalier, Seigneur de « Villeneuve-Languedoue » & de Puffay, en Beauce, « partagea avec fes frères & fœur, le 23 Novembre 1484, devant *Etienne Langlois*, Notaire à Boifville-la-

Saint-Père; » rendit aveu au Château d'Etampes, suivant les *Antiquités d'Etampes & d'Orléans*, au Roi, de ces Terres, qui relèvent de la Tour d'Etampes, le 1er Juillet 1485; « vivoit encore en 1511, & fut enterré dans l'Eglise de Puffay. » Il avoit épousé, par contrat passé devant *Denis Marchandeau* & *Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard*, & de *Catherine Quentin*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui suit ;
2. Nicolas, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près de Montfort-l'Amaury. Il épousa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont :
   1. Hector, mort garçon ;
   2. Jean, décédé sans postérité de son mariage avec *Anne de Hallot ;*
   3. Et autre Jean, marié, 1° à N... *de Cléry* : & 2° à *Hélène du Coudray*, dont :
      1. & 2. Charles & Nicolas.
      3. Autre Charles, qui se maria au pays du Maine avec N... *le Mosnier*, dont il eut :

         Jean, qui fut père de

         N... de Languedoue, le dernier de cette branche, lequel n'a point d'enfans de son mariage avec N... *de Courchamps*.
      4. Et Marie, filleule de Marie de Médicis, Reine de France, & femme d'Henri IV. (Ces quatre enfans restèrent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever.)
3. Et Florentine, morte fille.

VII. Claude de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puffay & de Berchères en Brie, épousa, par contrat passé devant *Girault* & *Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Etampes, le 3 Octobre 1508, *Charlotte de Châtillon* (de l'illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, plusieurs fois alliée directement à la Maison Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe), fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, &c., « Prévôt de Château-Thierry, » & de *Marguerite de Thuillières-de-Château-Renaud*. Elle étoit veuve de ses enfans mineurs, lorsque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde-noble, & porta foi & hommage au Roi en son Château d'Etampes, & en l'Abbaye de Marigny, le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Puffay, qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Gallardon*, suivant un partage passé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Août 1579, devant *Hannony*, ou *Hannonyn*, Tabellion à Puffay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Antoine, Chevalier & Co-Seigneur de Puffay, qui reçut l'hommage d'Etienne de la Planche, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épousé, 1° *Anne des Ligneris*, fille de *René*, Seigneur d'Azay, Echanson de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villequoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, suivant le partage de la succession de cette *Anne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527 ; & 2° *Anne de Bombelles*, dont il n'eut point aussi d'enfans ;
3. Louis, Chevalier, mort au Hâvre-de-Grâce en 1561, des blessures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, sans laisser de postérité. Sa succession & celle de son frère Antoine, furent partagés devant *Baudier*, Notaire à Puffay, le 4 Octobre 1566 ;
4. François, qui suit ;
5. Claude, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ouarville*, &c., rapportée ci-après ;
6. Jeanne, femme de *Gabriel des Prez*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près de Mantes, dont postérité ;
7. Charlotte, mariée, par contrat passé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Emery de la Chabrienne*, Seigneur de Neuville ;
8. Claudine, alliée, 1° à *René des Prez ;* & 2° par contrat passé devant *Pierre Thibaut*, sous *Claude Saillard*, Tabellion juré à Etampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle-d'Aunainville ;
9. Et Marguerite, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. François de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puffay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, suivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut ensuite Gouverneur & Capitaine d'Avesnes en 1570. Charles IX & Henri III lui écrivirent plusieurs lettres sur

les blessures qu'il reçut en diverses occasions & sur la mort de sa mère. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le siège de la ville d'Etampes, assiégée par le Prince de Condé. Le Duc du Maine l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Etampes, & François d'Isy, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville; après y avoir soutenu un siège meurtrier, la Ville fut prise d'assaut le 23 du même mois; il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1595, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Pussay, où l'on voit son épitaphe. François épousa, 1° par contrat passé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulommiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier, de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre & Seigneur de Pommeuse, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat passé devant d'*Arbonne* & *Croissy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1er Juin 1580, *Louise de Rivaude*, morte le 4 Mai 1710, fille de *Guillaume*, «Seigneur de Rivaude, au pays de Sologne. » Leurs enfans furent :

1. Louis, mort sans alliance avant 1644 ;
2. Jean, qui suit ;
3. Françoise, mariée, par contrat passé devant *Simphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Valade*, Seigneur de Hanches, près d'Epernon, fils d'*Alexandre*, & de *Françoise de Noncellas*, dont *Marguerite de la Valade*, femme de *Pierre Hotman*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-sur-Conie, suivant son contrat de mariage passé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut sans enfans à Chartres, en Février 1684, & sa succession fut partagée par acte passé devant *le Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687 ;
4. Elisabeth, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine des Bravards d'Eyssat*, Seigneur des Fermes, près de Riom en Auvergne, dont la postérité subsiste (en 1774) dans *Jean-Baptiste des Bravards d'Eyssat*, demeurant en son Château des Salles, près de Billom en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a plusieurs enfans ;
5. Charlotte, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Plux, dans la Châtellenie de Chantelle, pays du Bourbonnois, dont la postérité subsiste dans les Maisons de *Chambon*, *Marcillac*, de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne ;
6. Et Jeanne, femme de N... *des Prez*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près de Montfort-l'Amaury, dont postérité.

IX. Jean de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Pussay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis de Bussy; &, suivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au service du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins sous le Duc d'Epernon. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Moufle* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louise du Coudrier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoise de Baudouin;* celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Autels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Baptiste-Gaston, Capitaine au Régiment de Havart, tué au service du Roi ;
2. Louis, Capitaine au Régiment de Meigneux, aussi tué au service ;
3. François, qui suit ;
4. Françoise, morte sans alliance à Paris en 1613 ;
5. & 6. Louise & N.... de Languedoue, Religieuses au Val-de-Grâce à Paris ;
7. Et Charlotte, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Lessay, demeurant dans la Paroisse de Garancières. Elle mourut sans laisser de postérité.

X. François de Languedoue, Seigneur de Pussay, donataire de *Jean de Rivaude-de-Villegomblin*, suivant l'acte de donation entre vifs, du 5 Avril 1670; & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaude & de Bausy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Condé, & commanda l'arrière-ban de la Noblesse d'Etampes, aux gages de 3600 livres. Il épousa, 1° par contrat passé devant *du Pré*, Notaire Royal à Etampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochelois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallin*. Elle testa en faveur de son mari, qui, par acte passé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, transigea, au sujet de la succession de sa femme, morte sans enfans,

avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, *de Bouette*, *de Chavernay*, Mesdames *Desmazis de Brières*, & *de Morifet*, frères & sœurs de la défunte, sous l'arbitrage de MM. *de Brisay*, *de Denonville* & *de la Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis ; François épousa, 2° par contrat du 25 Juillet 1666, passé devant *Guillard*, Notaire à Sours, près de Chartres, *Hélène de Compans-Becquet*, fille de *Louis*, Seigneur de Brichanteau, &c., & de feue *Jacqueline-Angélique de Havart-de-Senantes*. Il eurent plusieurs enfans, dont la postérité subsiste dans *Ambroise-Compiègne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille *d'Archambault*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Ouarville, *&c.*

VIII. Claude de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puffay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquième fils de Claude, & de *Charlotte de Châtillon*, épousa, par contrat passé devant *le Barbier*, Notaire en la Châtellenie de Guillerval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban*, Seigneur de Guillerval & de Saint-Aignan, &c., & de *Jeanne-Françoise des Ligneris*, dont :

1. Charles, qui fuit ;
2. Alexandre, Seigneur de Saint-Aignan, « de Puffay en partie & de Dommerville, » mort garçon ;
3. Anne, morte fille à Méréville ;
4. Charlotte, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'Oisonville ;
5. Et Jeanne, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des Ecuries & des Loges. (Ces enfans partagèrent la succession de leurs père & mère, par acte passé devant *le Boucher*, Notaire à Angerville-la-Gaste, le 15 Février 1604.

IX. Charles de Languedoue, Chevalier, Seigneur de Puffay, Dommerville & de Saint-Aignan, épousa, par contrat passé devant *du Tartre*, Tabellion à Bonnelles, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles*, Seigneur de Bonnelles, Bissy & Orgot, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de N... *de Nosselle*, Dame de Dommerville. « Par acte du 9 Janvier 1612, passé devant *Jacques Peteau*, Lieutenant Général d'Etampes, elle fut élue tutrice de ses enfans, » qui, suivant le partage ci-dessus, furent :

1. « Henri, auquel *Henri de la Villeneuve*, son oncle, Maître en la Chambre des Comptes de Paris & Conseiller d'Etat, donna, par son testament du 15 Avril 1645, dont M. le Premier Président *de Lamoignon* fut nommé exécuteur, tous ses biens, & spécialement sa Terre & Seigneurie d'Ouarville, avec substitution de mâle en mâle, à condition qu'il porterait le nom & les armes de la Famille *de la Villeneuve*. Il obtint, à cet effet, des Lettres Patentes de Commutation de nom, au mois de Janvier 1656, scellées du grand Sceau de cire verte lesquelles furent enregistrées au Parlement, le 11 Mai 1663. Il mourut sans alliance ; »
2. Claude, qui fuit ;
3. & 4. Louis & Eustache ;
5. Gabriel, Seigneur de Lalun, mort au Château de Puffay en 1638. Son décès occasionna de longs & disgracieux procès, qui ne furent assoupis que par les transactions passées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès-années 1720, 1724 & 1726, entre MM. de Languedoue-d'Archambault, & d'*Allonville*, Marquis de Louville. Il avoit épousé, 1° en 1629, *Marie de Cafardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1633, *Susanne de Baudart-d'Hérouville*, de laquelle naquirent deux filles, savoir :

   Jacqueline, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de Cottainville, dont postérité ;

   Et Gabrielle, femme de *François l'Escalopier*, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, Major des Mousquetaires du Roi.
6. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Dommerville* & de *Saint-Léger*, mentionnée ci-après ;
7. Et Marguerite, « âgée de 4 ans, lors de l'acte de tutelle du 9 Janvier 1612. »

X. Claude de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, Baron d'Ouarville, Enfonville, Ossonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi, épousa, par contrat passé devant *Chevré*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, « laquelle fut élue tutrice, le 3 Décembre 1646, de ses enfans mineurs, » qui sont :

1. « Alexandre ; »
2. Claude, qui fuit ;
3. & 4. « Louis & Jean ;
5. Et Marie. »

XI. Claude de Languedoue de la Villeneuve, IIIe du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enfonville, Ossonville & Moulineux, « en rendit hommage

le 26 Juillet 1653, fut Chancelier ou Exempt ordinaire du Roi, sur la démiſſion faite en ſa faveur par Louis de Machault, le 10 Mars 1654. » Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne de Briſay-de-Denonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Denonville, &c., & de *Louiſe d'Alès de Corbet*, dont il eut :

1. Henri-Guillaume, qui ſuit;
2. Louis-Bernard-Léonard de la Villeneuve, Chanoine Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Abbé de Notre-Dame-de-Longuay en Champagne;
3. Claude, Seigneur d'Offonville, Chef de Brigade des Gardes du Corps. Il eut de ſa femme, dont nous ignorons le nom : un fils, ſucceſſivement Page du Roi & Officier aux Gardes Françoiſes, mort ſans laiſſer de poſtérité; & pluſieurs filles, Religieuſes à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près d'Angers;
4. « Jean-Philippe; »
5. 6. & 7. Anne, Françoise, « & Marie, » Religieuſes en l'Abbaye de l'Eau, près de Chartres.

XII. Henri-Guillaume de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, « Brigadier des Armées du Roi, Chef de Brigade des Gardes du Corps, obtint un paſſeport du Maréchal d'Humières, du 26 Octobre 1689. » Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 6 Mai 1685, devant *Bru* & *Guyot*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Madeleine d'Alègre*, fille de feu *Jean*, Seigneur de Florac, & d'*Anne de Veillart*, dont vinrent :

1. Chrétien, qui ſuit;
2. « Marie, morte ſans alliance, en 1728, au Château de Réclainville, en Beauce; »
3. Et Henriette-Adelaïde, mariée avec *Louis-Alexandre de la Barre*, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groslieu, &c., dont poſtérité Voy. BARRE (de la).

XIII. Chrétien de Languedoue de la Villeneuve, « Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enfonville, Offonville & de la Chauverie, au Perche, » élevé Page du Roi, vendit ſa terre d'Ouarville, fut Seigneur de Luigny, au Perche, & épouſa, 1° « *Marguerite-Eliſabeth* » *Gitton-Carré-de-Mont-Giron*; 2° « par contrat paſſé, le 7 Mai 1722, devant *Daudoin*, & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Julie Voiſin de Saint-Paul*, morte au Château de la Chauverie; & 3° « le 20 Juin 1728, *Marie-Henriette de Souchais*, fille du Seigneur de la Faucherie. Du premier lit il a eu :

Claude, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent entre pluſieurs enfans morts :

« N... de Languedoue de la Villeneuve, Garde du Corps du Roi, mort à Romorantin en Sologne. »

Et du troiſième lit ſortirent :

« Trois garçons, l'aîné eſt marié au Perche; le ſecond eſt mort au ſervice; » & le troiſième, nommé Henri-Guillaume, a été Lieutenant au Régiment de Penthièvre, Infanterie;

Marie de Languedoue de Luigny, mariée à N... d'*Orlange de la Groſardière*, dont deux garçons;

Et N... de Languedoue, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue.

XIV. Claude de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, Seigneur de Luigny au Perche, & de Mont-Giron au pays de Sologne, ancien officier au Régiment Dauphin, Infanterie, a épouſé, « par contrat paſſé au Château de Princé, en 1752, devant *Luçon* & ſon confrère, Notaires à Beaufort-en-Vallée, dans l'Anjou, » *Louiſe-Henriette le Gros de Princé*, ſa couſine, « fille de *Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, & de *Marie Hurault de l'Hôpital*, dont :

1. Claude, qui ſuit;
2. N. dit *le Chevalier de Languedoue*, Officier au Régiment de Picardie;
3. Et une fille, Penſionnaire au Couvent de Baugé, en Anjou.

XV. Claude de Languedoue de la Villeneuve, Chevalier, a épouſé, en 1776, N... *de Sainſon*, de la ville d'Orléans. « Nous ignorons s'il a eu des enfans. »

BRANCHE des Seigneurs de Dommerville *& de* Saint-Léger, *en Artois.*

X. Charles de Languedoue, Chevalier, ſixième fils de Charles, & de *Marie de la Villeneuve*, Seigneur de Dommerville, Saint-Aignan, « & de Puſſay en partie, mort le 6 Avril 1688, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dommerville, en Beauce, Diocèſe de Chartres, » avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1644, paſſé devant *Venard*, Notaire à Ormoy-la-Rivière, « ſous le Tabellionage de la Châtellenie de Meſnil-Girault, Bailliage &

Duché d'Etampes », *Marie de Mofnier-de-la-Geneffie*, fille de N... *de Mofnier*, Chevalier, Seigneur de la Geneffie, de Marolles, & Ormoy-la-Rivière, près d'Etampes, & de « *Marie de Pillois*. Elle mourut le 21 Janvier 1689, » ayant eu de fon mariage :

1. « François, né le 14 Août 1645 ;
2. Autre François, né le 21 Juin 1647 ;
3. Charles, né le 7 Octobre 1650 ; »
4. Claude, qui fuit ;
5. « Renaud, né le 9 Juillet 1659 ;
6. Henri-François, né le 3 Avril 1661 ;
7. Marie, née le 18 Juillet 1646 ;
8. Louise, née le 8 Juillet 1648 ;
9. Anne-Louise, née le 11 Juin 1649 ;
10. Et Angélique, née le 21 Septembre 1656. »

XI. Claude de Languedoue, Chevalier, « né le 22 Décembre 1655, » Seigneur de Dommerville, du Pleffis-Saint-Benoît & de Saint-Aignan, époufa 1° par contrat du 31 Décembre 1681, paffé devant *Nicolas Vacherot*, Notaire à Auneau, en Beauce, *Elifabeth-Sufanne de Chartres*, morte fans enfans, fille d'*Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Châtenay & Villeray, « & d'*Anne de Goth ;* » & 2° par contrat du 12 Février 1689, paffé devant *Morlon* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, le Bouchet & Chappe, Grand Bailli de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, « dont le fils a été Commiffaire-Provincial & Ordonnateur des guerres en Bretagne, & le petit-fils a occupé la même place, & s'eft retiré avec la Croix de Saint-Louis. » De cette feconde femme il a eu :

1. Claude, mort au Pleffis-Saint-Benoît en 1715 ;
2. Claude-Charles, Lieutenant au Régiment d'Efclainvillers, Cavalerie, mort à Hazebrouck, près de Lille en Flandre, en 1760 ;
3. Adrien-Bernard, qui fuit ;
4. Jean-Baptiste-Henri, dit l'*Abbé* de Languedoue, né le 12 Février 1704, Prêtre & Chanoine de l'Eglife de Nantes, en 1725, Prieur Commandataire du Prieuré d'Oizé, au Maine, le 10 Février 1749 ;
5. Louis-Alexandre, rapporté après fon aîné ;
6. Et Marie-Anne, aînée de fes trois derniers frères, mariée à Meffire *Jean-Jacques Langlois*, Seigneur de Cifery, qui ont laiffé pour fils, N... *Langlois*, né à Auxerre en 1728, Ingénieur à Wiffembourg, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1761.

XII. Adrien-Bernard de Languedoue, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi, depuis Aide Major de Bapaume, en Artois, & enfuite de Cambrai, où il eft mort en Juin 1753, avoit époufé *Marie-Thérèse de Boniface*, dont il a laiffé deux filles, favoir :

Marie-Henriette, Penfionnaire du Roi, « mariée, en 1775, à N... *de Dédalle*, Chevalier, Seigneur de Primat, en Champagne, Major d'Artillerie, retiré du fervice : »

Et « Marie-Marguerite-Sophie, » auffi Penfionnaire du Roi, élevée à S. Cyr, « d'où elle eft fortie le 27 Février 1763, mariée, en Octobre 1775, à Varennes-en-Argonne, avec *François de Prud'homme*, Chevalier, Seigneur du Roc, ancien Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du fervice, dont poftérité. Voy. PRUD'HOMME. »

XII. Louis-Alexandre de Languedoue, né le 17 Janvier 1706, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger en Artois, frère puîné du précédent, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, retiré du fervice en 1759, titré *Marquis de Languedoue*, par Lettres Patentes de Sa Majefté, tant en confidération de fon ancienne nobleffe & de fes bons fervices, que de ceux de fes ancêtres, enregiftrées au Confeil fouverain d'Artois en 1761, & a été reçu pour entrer aux Etats de ladite Province en 1762. » Il avoit époufé, « le 10 Février 1760 dans la paroiffe St.-Sulpice, à Paris, contrat paffé le 11 Février 1759, » devant *des Mures* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Marie-Reine-Anne de la Rofière*, veuve d'*Euftache*, Marquis d'*Aouft*, « Seigneur de Cuincy-Prévôt, Baudoin, Fontaine, Saint-Léger & Houazier en Artois. » Elle eft morte fans enfans de fon fecond mariage.

Les armes : *d'or, à 8 coquilles de fable*, 3, 2 & 3, *féparées par 2 bandes de gueules ; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus baffe.*

LANGUET de GERGY, en Auxois : Famille qui a produit de grands hommes.

Lambert Languet vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur-en-Auxois, où Jean de Montagu, pour l'engager à y refter, lui accorda de grands privilèges en 1373.

Hubert Languet, Miniftre d'Etat d'Augufte, Electeur de Saxe, fe rendit recommandable par fon efprit dans le XVI[e] fiècle.

Germain Languet, ami de Philippe Mélanchthon, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui l'employa en pluſieurs négociations & ambaſſades. Il étoit, pour ſa ſeconde fois, ſon Envoyé en France, lors de la ſanglante journée de la Saint-Barthélemy.

Jean-Claude Languet, Seigneur de Saint-Coſme, un des frères d'Hubert, eut une des premières charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis. S'étant retiré de la Cour, il épouſa, en Bourgogne, *Marguerite Pivert*. Son petit-fils,

Denis Languet, Comte de Rochefort, Baron de Saffres, de Gergy, Saint-Coſme, la Villeneuve, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Rouen & Procureur Général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare*, Baron de Saffres, ſecond Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffres, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon ;
2. Jacques-Vincent, qui ſuit ;
3. Pierre-Bénigne, Baron de Montigny-ſur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wurtemberg, Grand Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Bavière, Maréchal de Camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wurtemberg, ſon Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majeſté avoit fait rendre à ce Prince, lorſqu'il avoit paſſé par ſes Etats pour aller prendre poſſeſſion de la Principauté de Montbéliard. Il eſt mort dans ſon Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans. On trouve ſon éloge hiſtorique dans le *Mercure de France* du mois d'Avril de la même année ;
4. Jean-Baptiste-Joseph, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans ſon Abbaye de Bernay en Normandie. (Voy. ſon éloge dans Moréri ;)
5. Lazare, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimont en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur Général de ſon Ordre, & mort en l'Abbaye de la Roſière au Comté de Bourgogne, durant le cours de ſes viſites, le 20 Janvier 1736 ;
6. Jean-Joseph, Docteur de la Maiſon de Navarre, Abbé de Coëtmagoër en 1729, de Saint-Juſt en 1723, ci-devant Aumônier de feue Madame la Dauphine, puis ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Françoiſe en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731 ; mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76e année de ſon âge. Ce Prélat s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au ſujet de la fameuſe Bulle *Unigenitus*, dont il s'eſt montré zélé défenſeur ;
7. Et Thérèse, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon.

Jacques-Vincent Languet, baptiſé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchenu, Aunay, Raconnay, Bougerot, & des quatre Villeneuve, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choiſi par Louis XIV, au mois de Novembre 1697, pour ſon Envoyé extraordinaire à Stuttgart auprès du Duc de Wurtemberg ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour paſſer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs de Mantoue & de Parme ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc de Mantoue, au mois de Décembre 1704, & fit ſon entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour paſſer en la même qualité auprès du Grand-Duc de Toſcane, & il fit ſon entrée à Florence le 1er Octobre 1710 ; il y réſida juſqu'en 1715, qu'il fut nommé, au mois de Janvier, Envoyé extraordinaire à la Diète de Ratiſbonne. Il occupoit encore ce poſte, lorſqu'il fut, en 1721, Ambaſſadeur de Veniſe, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit ſon entrée publique le 4 Novembre 1726. Il eſt mort le 17 Novembre 1734. (Voy. le *Mercure de France* de ce mois & de la même année, p. 2536.) C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquiſe de M. le Prince de Condé, par Auguste Languet, Aumônier du Roi, ſon grand-oncle, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1706, enregiſtrées au Parlement de Dijon, en récompenſe de tous ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, ſœur puînée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean-Baptiſte*, ci-devant Tréſorier Général des Galères de France, & de *Marie-Anne le Large-*

du-Moulon. Il n'a laiſſé d'elle que des filles, entr'autres :

ANTOINETTE-BARBONNE-THÉRÈSE, héritière du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, qui a été mariée, le 10 Juin 1737, par ſon oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevac*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur de Heſdin, Ambaſſadeur de France en Suède, dont des enfans. Voy. CARDEVAC D'HAVRINCOURT.

On lit dans Moréri, que M. d'Hozier a donné, dans ſon *Armor. génér*, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dreſſé & compoſé par M. l'Abbé d'Eſtrées, Prieur de Neufville, connu par d'autres écrits. On parle auſſi, dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par feu l'Abbé Papillon, d'HUBERT LANGUET & de ſes ouvrages, & de pluſieurs autres de cette Famille, entr'autres de CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Coſme, neveu d'HUBERT, né à Châlon ; de JEAN LANGUET, & de *Jeanne de Loiſy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-verſé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & des Saints Pères, & que ſon zèle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec FRANÇOISE LANGUET, ſa ſœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laiſſé beaucoup de monumens de ſa piété.

Les armes de LANGUET ſont : *d'azur, au triangle cléché & renverſé d'or, chargé ſur les angles de 3 molettes de gueules*.

LANGUSSEL, ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

GUIRAUD DE LANGUSSEL acheta, vers l'an 1285, de Guillaume Bululi, Panetier du Roi, Aubais, Paroiſſe & Château conſidérable dans le Diocèſe de Nimes, avec les lieux de Nages & Soulorges. GUIRAUD DE LANGUSSEL fut père de BERTRAND I, & biſaïeul de BERTRAND II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritière ſa ſœur, MARIE DE LANGUSSEL, qui s'eſt mariée, en 1359, avec *Raymond Pelet*, qui teſta en 1374, & ne laiſſa qu'une fille, *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, &c., qui ſe maria, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Cayla*. Voy. AUBAIS.

LANJAMET DE VAUCOULEURS, Famille noble de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable*.

* LANNE, Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, ſon fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Meſtre de Camp & Brigadier de Cavalerie.

LANNION, Maiſon de Bretagne, qui tire ſon nom de la Ville de LANNION. Elle a toujours été conſidérée dans cette Province comme une des plus diſtinguées parmi la meilleure Nobleſſe. Voici ce qu'en dit Moréri :

I. On voit par une tranſaction, paſſée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Rolland de Dinan s'engagea à dédommager GUIOMARD DE LANNION, d'un retour de partage ſur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conſervés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que GUIOMARD étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. BRIANT DE LANNION, Ier du nom, qui épouſa *Adeline de Kergorlay*, dont vint :

III. BRIANT DE LANNION, IIe du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de Bertrand du Gueſclin. A la priſe de Nantes il fit priſonnier Logier d'Orgeſſin, fils de Jean, Seigneur de Sainte-Meſme & Grand Veneur de France, qui s'étoit jeté dans le parti Anglois. BRIANT II reçut pluſieurs gratifications du Roi CHARLES V ; il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances ; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la ſucceſſion à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort, contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend ; fut enſuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi CHARLES VI, pour lui demander l'honneur de ſes bonnes grâces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il paſſa en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur, & l'an 1383, il ſigna à la fondation de l'Egliſe de Saint-Michel, près d'Auray, où eſt maintenant une célèbre Chartreuſe. Il avoit épouſé *Marguerite de Cruguil*, de laquelle ſortit :

IV. JEAN DE LANNION, Ier du nom, qui s'eſt marié avec *Anne de Languéouëz*. Il fut père de

V. Rolland de Lannion, lequel époufa *Guyonne de Grézy*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit ;
2. & 3. Olivier & Yves, honorés, par le Duc d'Orléans, de fon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne ; Yves fut auffi Maître d'Hôtel du Duc de Bretagne.

VI. Jean de Lannion, IIe du nom, eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, dont il fut Chambellan & Maître d'Hôtel. Il fut auffi Gouverneur des Villes de Dol, de Guérande & du Croific. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Champtoceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthièvre, & il fut arrêté avec lui. Après fa délivrance, & fur un Ordre du Duc, il pourfuivit jufqu'en Hainaut les Penthièvre, qui s'y étoient retirés, & prit fur eux Avefnes, dont il traita avec le Duc de Bavière. De fon mariage avec *Hélène de Cliffon* il eut :

VII. François de Lannion, Ier du nom, qui époufa *Françoife Lots*, dont vint :

VIII. François de Lannion, IIe du nom, lequel s'enferma dans Metz avec le Duc de Guife, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'affembler & de Commander la Nobleffe, pour la défenfe des côtes de Bretagne. Il époufa *Julienne Pinart*, fœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maifon de *Goulaine*. Leurs enfans furent :

Claude, qui fuit ;
Et Jean, Seigneur des Aubrays, dont la branche eft éteinte, & a porté de grands biens dans la Maifon de *Pontcallec*.

IX. Claude de Lannion, Ier du nom, époufa *Renée de Quélen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils :

X. Pierre de Lannion, Ier du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans fervices à fon parti. Il fe remit enfin à l'obéiffance d'Henri IV, de qui il obtint plufieurs faveurs confidérables. Il époufa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritière de *René*, Seigneur d'Aradon, Quinipily & Camors, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint :

XI. Claude, IIe du nom, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipily, Camors & autres lieux, Baron de Maleftroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arrière-ban du Diocèfe de Vannes, & des côtes & rades du Morbihan & de Quiberon. Il époufa, 1° en 1643, *Thérèfe Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de fon frère, le dernier de la branche aînée; cette Famille ne fubfifte plus qu'en Albigeois. Voy. HUTEAU; & 2° *Jeanne-Françoife de Beringhen*. Du premier lit il eut :

1. Pierre, qui fuit ;
2. N... de Lannion, appelé l'*Abbé* de Lannion ;
3. N... de Lannion, dit le *Chevalier* de Lannion, Capitaine de Vaiffeau, tué au combat de Malaga en 1704;
4. Louise-Renée, mariée, le 31 Janvier 1674, à *Barthélemy-Hyacinthe-Anne le Sénéchal*, Marquis *de Kercado*, &c., dont poftérité. Voy. SÉNÉCHAL de KERCADO (le).

Cinq autres filles, Religieufes.

Et du fecond lit vint :

10. François-Armel, Marquis du Crenan, tué, avec fon frère le Chevalier de Lannion, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. Pierre de Lannion, IIe du nom, fuccéda à tous les titres de fon père ; fervit dès fa première jeuneffe; fit fa première campagne en Hongrie, fous le Comte de Coligny; fut fait Capitaine de Cavalerie, enfuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Meftre de Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Brigadier des Armées du Roi en 1688, Maréchal de Camp en 1693, & Lieutenant Général en 1702. Entre plufieurs commandemens importans dont il fut honoré, il eut la conduite de l'arrière-garde de l'armée que le Roi envoya au fecours du Duc de Bavière. S'étant diftingué dans les deux batailles d'Hochftett, Sa Majefté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par fes Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit époufé *Françoife Efchallard-de-la-Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine,

& morte, le 27 Avril 1726, dans la 76e année de son âge. De ce mariage sont issus :

1. Anne-Bretagne, qui suit ;
2. Jean-Baptiste-Pierre-Joseph, rapporté après son aîné :
3. Hyacinthe-François, Vicomte de Malestroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, sans alliance, le 25 Février 1738 ;
4. Isabelle-Julie, mariée à *Charles-Félix-Hyacinthe de Galléan des Issards*, Marquis du Castellet, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armés du Roi, mort le 10 Novembre 1719, dont un fils, mort peu de mois après sa naissance. Voy. GALLÉAN :
5. Et Eléonore, Chanoinesse-Comtesse de Munster-Bilsen.

XIII. Anne-Bretagne, Marquis de Lannion, fut fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704. après l'avoir été d'un nouveau Régiment de son nom. depuis le 23 Juillet 1702, Brigadier le 29 Mars 1710. Maréchal de Camp le 1er Février 1719, Lieutenant Général le 1er Août 1734; fut blessé le 19 Septembre suivant à la bataille de Guastalla. & transporté dans cette ville, où il mourut de sa blessure. le 28 Décembre de la même année, à 52 ans. Il avoit épousé, en Janvier 1708, *Gaëtane de Mornay*, morte en son Château du Boisgeffroy, près de Rennes, en Décembre 1764. fille unique de *Gaston-Jean-Baptiste de Mornay*, Comte de Mont-Chevreuil, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. & de *Perrine Barrin du Boisgeffroy*. Il a laissé entr'autres enfans :

XIV. Hyacinthe de Lannion. Vicomte de Rennes. Baron de Malestroit & des Etats de la Province, né en 1719. appelé *le Comte de Lannion*. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment de Médoc le 14 mars 1739, puis de Lyonnois en 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1er Mai de la même année, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, Lieutenant Général le 17 Décembre 1759, & ci-devant Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762. Il avoit épousé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, morte le 16 Novembre 1774, fille de *Philippe-Ainard*, Comte de Clermont & de Tonnerre. &c., Grand Maître héréditaire de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, & de *Geneviève-Armande de la Rochefoucauld-de-Roye*, dont vinrent :

1. Félicité-Sophie, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, à *François-Alexandre-Frédéric de la Rochefoucauld*, Duc de Liancourt. Voy. ROCHEFOUCAULD (de la) ;
2. Et Pulchérie-Tranquille, née le 14 Janvier 1747, mariée, le 1er Février 1766, à *Charles-Armand-Augustin*, Marquis *de Pons*, Capitaine de Cavalerie. Voy. PONS.

XIII. Jean-Baptiste-Pierre-Joseph, Chevalier, puis Vicomte & ensuite Marquis de Lannion, après la mort de son frère aîné, Anne-Bretagne, fut Colonel d'un Régiment de son nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou, Brigadier le 1er Février 1719, & Maréchal de Camp le 1er Août 1734. Il épousa *Marthe de Kersulguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne, le 17 Mars 1764. De ce mariage est issue :

Marie-Anne, qui s'est mariée, le 27 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult*, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Baron & Marquis d'Ollières, dont postérité. Voy. AGOULT. (C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.*

* LANNOY, gros Bourg en Flandre, autrefois sous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèse de Tournai; ce fut Charles de Lannoy, Prince de Solmona. Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toison d'Or. qui obtint le titre de *Comte* de Lannoy & de l'empire, par Diplôme de l'Empereur Charles-Quint, donné à Tolède le 10 Février 1526. On trouve, dans l'*Hist. de Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 71 & suiv.; dans Moréri, la Généalogie de cette Maison; & aussi dans le *Diction. des Gaules*, par Expilly, au mot Lannoy; nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte. La Maison de Lannoy, dit-il. a pour auteur un Chevalier, nommé

I. Jean, qui vint en Flandre au commencement du XIVe siècle, où il épousa, en 1312, *Mahaut*, Dame *de Lannoy* & de Lys, héritière de l'ancienne & illustre Maison de Lannoy, laquelle tiroit son nom du Bourg dont

on vient de parler. On ignore ſi ce Chevalier étoit de la Maiſon d'*Allery* en Picardie, ou de celle de *Franchimont* au pays de Liège. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que HUGUES, ſon fils, qui ſuit, & ſa poſtérité continua de porter le nom de LANNOY.

II. HUGUES, Seigneur DE LANNOY, mourut en 1349, laiſſant de *Marguerite*, Dame *de Maingoval* :

1. HUGUES, qui ſuit;
2. Et GUIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Santes* & de *Molembais*, &c., rapportée ci-après.

III. HUGUES, IIe du nom, Seigneur DE LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Berlaimont*, ſon épouſe,

IV. JEAN DE LANNOY, IIe du nom, qui s'eſt allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, rapporté après ſon aîné.

V. JEAN, IIIe du nom, Seigneur DE LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambaſſadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épouſé 1° *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeux; & 2° *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit :

JEANNE, femme de *Philippe de Hornes*, Ier du nom, Seigneur de Gaesbeeck, Baucignies, &c., Grand Chambellan du Duc de Bourgogne, & Général de ſes armées, dont des enfans. Voy. HORNES, branche des Comtes *de Houtekercke*, &c.

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans :

BONNE, Dame DE LANNOY, mariée avec ſon couſin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

V. ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, IIe du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épouſa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Audregnies, & de *Jeanne*, Dame *de Sanzelles*, dont :

VI. JEAN DE LANNOY, IVe du nom, mort en 1498, qui avoit épouſé 1° *Catherine de Neuville*; & 2° *Philippotte de Lalaing*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. CHARLES, Seigneur de *Sanzelles*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, qui fut Chevalier de la Toiſon d'Or en 1516, Gouverneur de Tournai en 1521, Vice-Roi de Naples en 1522. Il mourut en la ville de Gaëte l'an 1527, & fut enterré à Naples. L'Empereur CHARLES V lui donna la Principauté de Solmona. Ce fut lui qui fit priſonnier le Roi FRANÇOIS Ier à la bataille de Pavie en 1524. Il laiſſa entr'autres enfans trois fils, morts ſans enfans, & dont deux furent Chevaliers de la Toiſon d'Or. Cette branche des Seigneurs de *Sanzelles* eſt, à ce que nous croyons, actuellement éteinte dans

CHARLES, Comte DE LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie, Gouverneur, après ſon père, des Villes, Châteaux & Comté d'Eu, & du Tréport-ſur-Mer; il eſt mort en ſon Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, au mois de Septembre 1738, fils de CHARLES, Comte DE LANNOY, Gouverneur des Ville, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louiſe de Furstenberg*, ſeconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave de Baar, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il a eu pour fille,

N... DE LANNOY, qui s'eſt mariée avec *Jacques-François d'Eſpinoy*, Ecuyer, Seigneur de Chongy, dont poſtérité. Voy. ESPINOY (D'), en Champagne.

VII. JEAN DE LANNOY, V^e du nom, Seigneur de Maingoval & d'Audregnies, épouſa 1° *Marguerite de Flandres*, dite *de Praët*; & 2° *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit :

LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Revel*.

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans :

PHILIPPE, qui ſuit.

VIII. PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Solmona, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſe maria avec *Iſabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Veſpaſien Colonna*, & de *Béatrix Appia*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, créé Comte DE LANNOY & de l'Empire en 1526;
2. PROSPER, mort ſans poſtérité;
3. HORACE, Prince de Solmona après ſon frère, & Chevalier de la Toiſon d'Or, décédé

fans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonse*, Marquis de Pescaire, & de *Marie d'Aragon :*

4. Béatrix, femme d'*Alphonse de Guevara*, Comte de Potenza ;
5. Marie, Religieuse ;
6. Et Victoire, epouse d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

BRANCHE
des Seigneurs de Santes, *de* Molembais, *&c.*

III. Guibert de Lannoy, second fils de Hugues, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, épousa *Catherine,* Dame *de Molembais*, dont il eut :

1. Hugues, Maître des Arbalêtriers de France & Chevalier de la Toison d'Or, mort sans enfans en 1456. (Voy. son article dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.)
2. Gilbert, Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, son Ambassadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toison d'Or, qui fut trisaïeul de

   Françoise, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollencourt & de Boulers, à son mari *Maximilien d'Egmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toison d'Or.

3. Baudouin, dit *le Bègue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut trisaïeul de

   Marie, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à Yolande de Lannoy, sœur consanguine de son père, & femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy, dans la postérité duquel ces Terres sont encore.

4. Et Jean, qui suit.

IV. Jean de Lannoy, dit Percheval, Seigneur de la Motterie & d'Orchimont, épousa *Marie de Cordes-de-Wattripont*, dont :

V. Jean de Lannoy, qui s'est marié à *Isabelle du Mez*, dite *de Croix*. Il en eut :

1. Robert, dont la postérité ne subsiste plus ;
2. Antoine, qui suit;
3. Et Pierre, Seigneur d'Hardiplacque, tige des branches de *Lesdain*, *des Marets* & d'*Herpinghien*, d'*Hardiplacque & du Haupont,* aujourd'hui toutes éteintes.

   Antoine, Seigneur de Lesdain, un des descendans de Pierre au sixième degré, épousa *Adrienne de Berghes*, dont il eut des enfans.

VI. Antoine de Lannoy, Seigneur de la Motterie, épousa *Philippotte Abonnel de Gros*, de laquelle vint :

VII. Antoine de Lannoy, IIe du nom, qui s'est allié à *Jacqueline du Bois-de-Hove*, dont :

VIII. Louis de Lannoy, Seigneur de la Motterie, qui épousa *Michele d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Estrées, & d'*Anne de Prant de Blaesvelt*. De ce mariage sortit :

IX. Jacques de Lannoy, Seigneur de la Motterie, mort en 1587, qui avoit épousé *Susanne de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans :

1. Adrien, qui suit;
2. Claude, tige de la branche des Comtes de *la Motterie*, rapportée ci-après;
3. Valentin, dont la postérité est éteinte :
4. Et Adrienne, Chanoinesse de Nivelle.

X. Adrien de Lannoy, Seigneur de Wasmes, Toufflers, &c., épousa 1° *Honorine le Baudain*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mauville; & 2° *Catherine du Mez*, dite *de Croix*, fille de N.... *du Mez*, Seigneur de Dadizeele. Du premier lit vint entr'autres enfans :

XI. François de Lannoy, Baron de Wasmes, Toufflers & d'Etterbeek, Gouverneur de Bourbourg (suivant le *Diction. des Gaules,* au mot Lannoy), qui épousa *Mechtilde de Bergh*, Chanoinesse de Munster-Bilsen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne de Pallant*, dont :

1. François, qui suit;
2. Et Adrienne-Philippine-Thérèse, Comtesse du Saint-Empire, Fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel, &c., dit *le Comte de Brancion*, Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (de la).

XII. François, IIe du nom, dit *le Comte* de Lannoy, eut de sa seconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Regnauville & d'Estrées (nous ignorons le nom de sa première),

1. Pierre-Maximilien, qui suit ;
2. Charles-François, rapporté après son aîné;
3. Et Marc, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Léopold, qui épousa *Claire-*

Hippolyte, Comtesse *de Stahrenberg*, dont :

1. Marie-Françoise, Comtesse de Lannoy & de l'Empire, qui fut épouse d'*Adam-Maximilien*, Comte *de Stahrenberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur ;
2. Et Ernestine, qui s'est alliée à N..., Comte *de Herberstein*.

XIII. Pierre-Maximilien, Comte de Lannoy & d'Annappes, Baron de Wasmes, Seigneur de Regnauville, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, mort le 10 Septembre 1749, avoit épousé *Marie-Françoise-Eléonore d'Angeville*, de laquelle sont issus :

1. François-Ferdinand, qui suit ;
2. Marie-Thérèse-Robertine, née le 22 Novembre 1729, mariée, le 23 Décembre 1754, à Ignace-Godefroy, Comte de Lannoy de Beaurepaire, mentionné plus loin ;
3. Marie-Françoise, dite *Mademoiselle de Regnauville ;*
4. Et Marie-Albertine, dite *Mademoiselle de Lannoy*, née en 1737.

XIV. François-Ferdinand, Comte de Lannoy & d'Annappes, Baron de Wasmes, chef de toute la Maison de Lannoy, né le 3 Février 1732, a été nommé, en Août 1758, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France. Il s'est marié, le 4 Novembre 1756, avec *Marie-Françoise Constance-Antoinette d'Assignies*, née en 1741, fille unique & héritière de *Charles-François-Florent*, Marquis *d'Assignies*, Seigneur d'Allouagne, &c., mort en 1753, & de *Marie-Madeleine-Josèphe-Alexandrine de Tramecourt*, dont :

N..... de Lannoy, née en Août 1758.

XIII. Charles-François, Ier du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, second fils de François, IIe du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, sa seconde femme, Comte de Wattignies, Seigneur de Renneval, &c., a servi dans le Régiment du Prince de Croy-Solre, ensuite dans celui de la Vallière, qu'il quitta après 30 ans de service, étant Capitaine, & est mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épousé, 1° *Honorine-Caroline le Prince*, dite *du Châtel*, fille de *Josse le Prince du Châtel*, & de *Michelle d'Amman de Wernoisse ;* elle est morte sans enfans à Tournai en 1739, inhumée dans l'Eglise Saint-Brice ; & 2° par contrat du 13 Juin 1740, à Tournai, Dame *Marie-Charlotte-Françoise Clément-du-Vaulx*, née en 1703, sa parente par sa première femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraule, dont :

1. Charles-François, qui suit ;
2. Augustin-François, rapporté ci-après ;
3. Et Charlotte-Marie-Joséphine, née Comtesse de Lannoy, le 14 Septembre 1744, dite *Mademoiselle de Wattignies*, qui fut reçue Chanoinesse de Denain le 3 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

XIV. Charles-François, IIe du nom, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournai le 25 Mars 1741, est entré au service dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant, puis Capitaine, & a épousé, le 28 Mars 1762, dans l'Eglise paroissiale de la Madeleine à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née à Gand, le 23 Mars 1738, Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joseph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, &c., & de *Marie-Anne-Françoise de Preud'homme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, dont :

1. N... de Lannoy, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 dudit mois sans avoir été nommé ;
2. N... de Lannoy, né & baptisé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet suivant ;
3. Alexandrine-Françoise-Marie-Josèphe-Charlotte-Colette, née & baptisée à Wattignies le 23 Septembre 1762 ;
4. Marie-Ferdinande-Livine-Josèphe-Colette, née & baptisée à Wattignies le 12 Novembre 1765 ;
5. Et Marie-Colette-Josèphe, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

XIV. Augustin-François, Comte de Lannoy & du Saint-Empire, Seigneur de la Chaussée, né le 7 Mai 1743, frère du précédent, est entré au service en 1757, & a aussi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournai, *Ferdinande-Dorothée-Josèphe de Franeau de Hyon*, née Vicomtesse van der Burch, fille puînée de *Jacques-Adrien-Joseph*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Josèphe-Placide-Camille*, Comtesse *van der Burch*, dont :

1. Jacques-Adrien-François, né à Tournai le 10 Janvier 1769 ;
2. Et Ferdinand-Joseph, aussi né à Tournai le 1er Juin 1772, inscrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

BRANCHE
des Comtes de la MOTTERIE.

X. CLAUDE DE LANNOY, fecond fils de JACQUES, & de *Sufanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toifon d'Or, Gouverneur de Maëftricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par PHILIPPE IV, Roi d'Efpagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Meftre de Camp de l'Armée Efpagnole au Pays-Bas. Sa première femme fut, felon l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, *Marie-Françoife le Vaffeur*, dite *de Guernonval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval & de Rofemont, Gouverneur & Capitaine Général de la Ville & du Château de Gravelines, & de *Livine de Nieuwenhuife*; & fuivant le *Diction. des Gaules*, *Marie le Quieu*, Dame de Conteville, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, Baron d'Equelbecq, ce qui nous paroît être la même ; & 2° *Claudine*. Baronne *d'Eltz* & de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille & héritière de *Godefroy*, & d'*Elifabeth de Heu*. Du premier lit il eut :

1. PHILIPPE, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. ALBERT, auteur de la branche des Comtes de *Clervaux*, rapportée ci-après;
3. Et MADELEINE-THÉRÈSE, mariée à *Albert*, Baron *de Merode* & de l'Empire, Comte de Waroux, &c.

XI. PHILIPPE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Seigneur de Conteville, Meftre de Camp d'un terce d'Infanterie Wallone, Maitre d'Hôtel des Archiducs LÉOPOLD & Don JUAN D'AUTRICHE, fut tué à la bataille des Dunes, près de Dunkerque, en 1658. Il avoit époufé, 1° *Anne de Davre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Louife-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, Baronne de Sombreffe, Chanoineffe de Mons, dont vinrent entr'autres :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui fuit ;
2. Et IGNACE-PHILIPPE, auteur de la branche des Comtes de *Beaurepaire*, rapportée ci-après.

XII. FRANÇOIS-HYACINTHE DE LAMNOY, Comte de la Motterie, Baron de Sombreffe, dit *le Comte de Lannoy*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Efpagne, & plufieurs fois Député de la Nobleffe des Etats du Brabant, mourut à Nivelle en Février 1725, âgé de 77 ans, laiffant d'*Anne-Françoife de Gavre d'Aifeau*, fon époufe,

1. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE, qui fuit ;
2. ALBERT-ERNEST, Comte DE LANNOY, Chambellan de l'Impératrice-Reine à la Cour de Bruxelles, mort en 1752. Il époufa *Cornélie de Leefdale*, veuve en premières noces de *Jean de Cottereau*, Marquis d'Affche ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, en 1716, à *Jofeph-Lothaire*, Comte *de Koenigfegg*, Chevalier de la Toifon d'Or, Maréchal & Grand Chambellan de l'Empereur, & fon Ambaffadeur en Angleterre.

XIII. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE DE LANNOY & de la Motterie, Colonel d'un des Régimens nationaux des Pays-Bas, Grand Maréchal de la Cour de Bruxelles, & le feizième de fa maifon, Chevalier de la Toifon d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées de LL. M. I. & R., & Gouverneur de Bruxelles, eft mort à Bruxelles en 1755. Il avoit époufé *Lambertine-Lamoraldine-Thérèfe du Faing*, Comteffe d'Haffelt, Baronne de Jamoigne, dont :

CHRISTIAN, Comte DE LANNOY, de la Motterie & de Liberchies, Baron de Sombreffe, Chambellan de S. M. I. & R. à la Cour de Bruxelles, qui vivoit fans alliance en 1756.

BRANCHE
des Comtes de BEAUREPAIRE.

XII. IGNACE-PHILIPPE DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, fecond fils de PHILIPPE, & de *Louife-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, époufa *Francoife de Colonna*, fille de *François*, Baron de Bornhem, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte DE LANNOY, mort fans enfans de *Marguerite-Madeleine de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit époufée en Mai 1720 ;
2. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, qui fuit ;
3. Et ELÉONORE-ALDEGONDE, veuve de *Baudry-Adelbert*, Comte *de Marnix*, Baron de Rollencourt, qu'elle avoit époufé en 1718.

XIII. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, Comte DE LANNOY & de Beaurepaire, & du Saint-Empire, Seigneur de Caucourt, Député général & ordinaire de la Nobleffe des Etats d'Artois, mourut le 10 Octobre 1752. Il avoit époufé, en 1719. *Alix-Barbe-Guye-Françoife de Saint-Vaaft*, née en 1700, fille & héritière de *Gafton-François*, Baron & Mar-

quis d'Honnecourt, Seigneur de Courchelettes, &c., & de *Marie-Madeleine de Beauffort de Laſſus*. De ce mariage ſont nés :

1. IGNACE-GODEFROY, Comte DE LANNOY & de Beaurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à MARIE-THÉRÈSE-ROBERTINE DE LANNOY DE WASMES, ſa couſine, dont il a eu :
   1. MARIE-JOSÈPHE-ADRIENNE, née le 15 Janvier 1757 ;
   2. Et MARIE-ALEXANDRINE-FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 2 Février 1761.
2. N...., appelé *le Chevalier de* LANNOY, né en 1724, Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones en Eſpagne;
3. EMMANUEL-JOSEPH, appelé l'Abbé DE LANNOY, ci-devant Prévôt de la Collégiale de Saint-Géry à Cambrai, à préſent Chanoine de la Métropole de Cambrai ;
4. ALEXIS-BON-HENRI, appelé *le Chevalier* DE LANNOY, Capitaine au Régiment du Roi ;
5. 6. & 7. Trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Sainte-Marie à Amiens ;
8. MARIE-JOÈSPHE-CLAUDINE, née le 2 Avril 1731, Religieuſe de la noble Abbaye d'Eſtrun-lès-Arras ;
9. Et FERDINANDE, reçue Chanoineſſe à Denain, le 10 Juillet 1752.

BRANCHE des Comtes de CLERVAUX.

XI. ALBERT DE LANNOY, fils de CLAUDE, & de *Claudine*, Baronne *d'Eltz*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerange, Ambaſſadeur de CHARLES II, en différentes Cours, épouſa *Anne-Marguerite*, Baronne *de Reede de Sasfeld*, Dame de Boulan, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui ſuit ;
2. Et MAXIMILIEN, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

XII. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte DE LANNOY, épouſa *Anne-Apolline*, Baronne *van der Horſt*, Dame de Hamme, dont :

ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, qui ſuit ;
Et deux filles, Chanoineſſes à Nivelle en 1740.

XIII. ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, Comte DE LANNOY & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épouſé *Aldegonde-Louiſe-Françoiſe*, Baronne *de Warnant*, de laquelle ſont nés :

1. N.... DE LANNOY, qui ſuit;
2. ADRIENNE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, née en 1728, Chanoineſſe à Nivelle en 1750, appelée *Mademoiſelle* DE LANNOY ;
3. N.... DE LANNOY, Chanoineſſe de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte *d'Oultremont ;*
4. Et N... DE LANNOY, auſſi Chanoineſſe de Maubeuge.

XIV. N..., Comte DE LANNOY, de Clervaux & de l'Empire, a épouſé N... *de Wignacourt*, Chanoineſſe de Maubeuge, fille de *Balthazar-Pierre-Félix*, Comte de Vleteren, Grand Bailli de Caſſel, & de *Conſtance-Caroline de Ghiſtelles-Saint-Floris*, dont il y a des enfans.

(On peut conſulter pour un plus long détail l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, & Moréri ; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maiſon.)

Les armes : *d'argent, à 3 lions de ſinople, armés & lampaſſés de gueules, couronnés d'or,* 2 & 1.

LANNOY DE DAMERAUCOURT, en Picardie : Famille à laquelle Chaſot de Nantigny, dans ſes *Tablet. hiſtoriq.*, part. VI, donne pour armes : *échiqueté d'or & d'azur, de 4 tires.*

LANOY ou LAUNOY, ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maiſon DE LANNOY, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes BENOÎT DE LANOY, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echiquiers de Normandie de l'an 1453, parlent auſſi de Jean le Sens, Atourne, & de JEAN DE LANOY, Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de GUILLAUME DE LANOY, Atourne, de BENOÎT DE LANOY, & de JEAN DE LANOY, Adminiſtrateur des Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gratien de Caen. — En 1497, JEAN & GILLES DE LANOY plaidoient contre Jean de Boislichauſſe, Ecuyer, & Pierre Moges, Procureur de JEAN DE LANOY & de GUILLAUME DE LANOY, Seigneur de Cricqueville, pareillement contre Guillaume de Beuville, Ecuyer.

La preuve de nobleſſe de cette Famille de LANOY fut faite en 1540, par CHARLES DE LANOY, Seigneur de Cricqueville & de Clermont; ROBERT DE LANOY, Seigneur de Bray, & LAURENT DE LANOY, ſes couſins, comme auſſi par GUILLAUME, MICHEL, LAURENT & THOMAS DE LANOY, ayant tous pour auteur celui qui ſuit.

I. Benoît de Lanoy, dénommé dans un titre de l'an 1466, épousa *Marie de Parfouru*, dont :

1. Richard, qui suit ;
2. Guillaume, Seigneur de Cricqueville, rapporté ci-après ;
3. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Clermont*, mentionnée ensuite ;
4. Jeanne, femme de *Michel Dievavant*, Seigneur du Fossé, fils de *Michel Dievavant*, Seigneur de Montenay, & de *Jeanne Hamon*.

II. Richard de Lanoy, Ier du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils :

III. Richard de Lanoy, IIe du nom, Seigneur de Livet, lequel fut père de

IV. Jean de Lanoy, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la descendance.

II. Guillaume de Lanoy, Seigneur de Cricqueville, second fils de Benoît de Lanoy & de *Marie de Parfouru*, est dénommé avec Richard & Jean de Lanoy, ses frères, dans un titre de l'an 1488. Il épousa *Jeanne de Bétheville*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Bêtheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent :

1. Robert, qui suit ;
2. Charles, Seigneur de Petite-Ville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillère ; &, d'une Maîtresse, quelques autres enfans qu'il fit légitimer ;
3. Et Françoise, femme de *Guillaume de Saffray*, Seigneur de Vimont.

III. Robert de Lanoy, Seigneur de Cricqueville & de Lullay, épousa *Marguerite Richard*, Dame d'Hérouvillette & de Ranville, dont il eut :

IV. Tanneguy de Lanoy, Seigneur de Cricqueville, Conseiller au Grand Conseil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Président à Mortier au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, qui mourut en 1650, sans enfans de son mariage avec *Anne Vialart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix*, Seigneur de la Herse, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*.

BRANCHE
des Seigneurs de Clermont.

II. Jean de Lanoy, troisième fils de Benoît, & de *Marie de Parfouru*, épousa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut :

1. Henri, qui suit ;
2. 3. & 4. Thomas, Jean & Guillaume.

III. Henri de Lanoy, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont :

Michel, qui suit ;
Et Marie, femme de *Gabriel d'Harcourt*, Batard de *Tilly*, fils de *Jacques d'Harcourt*, Baron de Beuvron, &c. Voy. HARCOURT.

IV. Michel de Lanoy, Seigneur de Clermont, épousa, le 19 Octobre 1539, *Guillelmine de Rupierre*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Robert, marié à *Isabeau Rennier*, de laquelle il eut trois fils, savoir :
   1. Guillaume ;
   2. Jacques, allié avec *Françoise le Comte* ;
   3. Et Robert. Ils sont tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

V. Jacques de Lanoy, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, sa femme,

1. Jacques, qui suit ;
2. Robert ;
3. Et une fille, nommée Anne.

VI. Jacques de Lanoy, IIe du nom, Seigneur de Clermont, épousa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. (On ignore s'il en eut postérité, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable*.

*LANQUES, dans le Bassigny en Champagne : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Isabelle*, fille & héritière de *Jean*, Baron *de Lanques*, & d'*Isabelle de Bessey*, à *Louis de Choiseul*, Baron de Clémont. Voy. CHOISEUL.

Vers la fin du XVIe siècle, la Baronnie de *Lanques* fut acquise par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Isches en partie ; & N... *de Berman*, Baronne de Lanques, Dame d'Offroicourt, fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de Lanques, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Elisabeth de Serocourt*, l'a portée à son mari, Claude-Godefroy de Chandon, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : N... de Chandon-de-Briaille, Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance ; & N... de Chandon de Briaille, Baron de Lanques, qui épousa N... *Segro*, dont il a eu : 1. N.... de Chandon, dit *le Comte de Briaille*, Baron de Lanques ; 2. & N... de Chandon, dit *le Chevalier de Briaille*. (Voy. les *Tablet. généal. & histor.*, part. VIII, page 360.)

LANSALUT. Voy. GAC DE LANSALUT (LE).

· LANSÈGUE, Terre noble à une lieue & demie de Toulouse, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit *de Carbonnières*, compris autrefois dans la fameuse Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-*le-Bel*, au Sieur de Voisins, en échange des Terres qu'il possédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut possédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle passa ensuite dans la Maison *de Lauret*, qui a produit des Premiers Présidens au Parlement de Toulouse, & elle appartient actuellement à MM. *de Bardy*, dont le père est Président à Mortier du même Parlement. Ils descendent d'une Maison souveraine d'Italie, ainsi que nous l'apprend l'Auteur de *La Toscanne françoise*.

Dans des tems de troubles, les BARDI, ou BARDY, perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils essuyèrent les portèrent à s'expatrier. Ils étoient trois frères : l'aîné d'entr'eux, duquel descendent les BARDY qui sont en France, vint s'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDY, Viguier d'Angles en 1417.

Le sixième aïeul de M. le Marquis DE LANSÈGUE étoit Capitaine de Dragons, & possédoit dans les Cévennes la Terre de Monségou & plusieurs Fiefs que, s'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. DE BARDY, père de

N.... DE BARDY, Président, Trésorier Général de France, lequel eut de son mariage avec N.... *de Magnol*,

Messire N.... DE BARDY, qui suit ;
Et une fille, morte en bas âge.

Messire N... DE BARDY, d'abord Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouse, aujourd'hui Président à Mortier du même Parlement, a épousé, en 1743, *Catherine-Cécile de Campistron*, fille de feu Messire *Jean-Galbert*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c., cher à la République des Lettres, par les différens ouvrages qu'il nous a laissés, & de *Marie de Maniban*, mariée depuis en secondes noces à *Charles de Rochechouart*, dit *le Comte de Clermont*. Cette *Catherine-Cécile de Campistron* comptoit parmi ses plus proches parens, les *du Faur de Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit nièce de feu Messire N.... de *Maniban*, Premier Président au Parlement de Toulouse, & de feu Messire *François-Honoré de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. De ce mariage est né :

Messire JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, Marquis de Lansègue, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 6 Juillet 1766, qui a été marié le 15 Septembre 1769, à N.... *de Fizes*, riche héritière par M. de Durfort, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Besançon.

Il y a eu d'une branche de la Maison de BARDY, encore existante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les BARDY portent pour armes : *d'azur, à un arbre d'argent, accosté de 2 chevreuils affrontés d'or, rampant contre l'arbre; au chef d'or, chargé de 3 châtaignes de sinople.* (Article qui nous a été fourni & désavoué par M. DE BARDY, Président, Trésorier Général de France, père de JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, connu sous le nom *du Marquis de Lansègue*.)

LANTAGE, Famille de Champagne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE & de N... *Davoust*, épousa *Elisabeth de Bretel*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo, près de de Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Eglise paroissiale du même lieu ;
3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Castiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du second escadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, son aîné; il fut enterré dans l'Eglise de Medoli;
4. ELISABETH, Chanoinesse de Bouxières, près de Nancy en Lorraine ;
5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joseph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Juzanvigny, Bailliage de Chaumont-en-Bassigny, fils de *François-Joseph*, & de *Françoise de Menardeau*, dont une fille, morte au berceau ;
6. Et BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

JEAN DE LANTAGE, Lieutenant-Colonel

d'un Régiment de Cavalerie, épousa, le 13 Juin 1695, *Marie-Elisabeth Achard*, fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juvigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté. Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Geneviève de Frébourg*. De ce mariage vinrent :

1. Omer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienbourg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24e année de son âge, & enterré dans l'Eglise paroissiale de ce lieu ;
2. Jean-Louis-Cyr, Lieutenant de Cavalerie ;
3. Françoise-Edmée, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Denis de Sézanne en Brie ;
4. & 5. Elisabeth-Anne, & Marie-Geneviève, dont nous ignorons la destinée.

Nous trouvons encore, suivant une notice de feu Piganiol de la Force, auteur de la *Description histor. de la France*, & de celle de Paris, &c., & de plusieurs autres Ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte de Toulouse, qu'Edme de Lantage eut pour fils Nicolas, Antoine & Jean ; il n'y eut qu'Antoine qui se maria. Jean de Lantage eut de N... *Renaud* un fils naturel, nommé François.

Ce François de Lantage, fort bien élevé par son père, devint Sécrétaire de M. de Pomponne Bellièvre, Premier Président du Parlement de Paris. Il le servit dans ses Ambassades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, se maria & eut pour enfans :

1. Pomponne, qui suit ;
2. François, qui a laissé une nombreuse postérité que nous ignorons ;
3. Et une fille, mariée à N... *de Favincourt*, Maréchal des Logis des Mousquetaires du Roi.

Pomponne de Lantage a été Avocat Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu :

N..... de Lantage de Sélicourt, Fermier Général en 1726 ;

Et une fille, mariée à N... *Broutin*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix d'or ; aux 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent.*

* LANTENAY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Président au Grand Conseil. Ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1678. Voy. BOUHIER.

LANTENNE, Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de sable, à la croix d'argent.*

LANTI della ROVERE, Maison d'Italie, sur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 294.

Hippolyte Lanti della Rovere, Duc de Bonmars, eut de *Christine d'Altemps*, son épouse, morte en 1712,

Antoine Lanti della Rovere, Duc de Bonmars, Prince de Belmonte, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1696, sur ses preuves admises, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épousé, en Novembre 1682, *Louise-Angélique de la Trémoille*, sœur de la Princesse *des Ursins*, & fille de *Louis de la Trémoille*, Duc de Noirmoustier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut :

1. Louis, qui suit ;
2. Alexandre, Prince de la Roche-Sinibalde ;
3. Frédéric, Chevalier ;
4. Et Marie-Anne-Césarine, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Baptiste-Joseph de Croy*, Duc d'Havré.

Louis Lanti della Rovere, Prince de Belmonte, a épousé *Anne Vaini*, veuve de N.., Comte *de Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, couronnées d'or.*

LANTIN, en Bourgogne : Famille distinguée dans la Robe, & dont plusieurs de ce nom se sont rendus célèbres dans la République des Lettres, surtout

Jean-Baptiste Lantin, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de Jean-Baptiste Lantin, Conseiller au Parlement de Bourgogne, né à Châlon-sur-Saône, le 13 Décembre 1572, qui eut plusieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, son épouse, fille de *Bénigne*, Conseiller au Parlement, & qui lui résigna sa charge. (Voy. Moréri, au mot Lantin.)

Les armes : *d'azur, à la bisse d'argent en pal ; au chef d'or.*

LANTIVY ou LENTIVI, Noblesse l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la

Bretagne, où elle eſt connue dès le XIIIe siècle. Elle a produit ſes titres dans les differens tems de la Recherche de la Nobleſſe, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoiſſent l'ancienneté de ſon extraction. On prétend qu'elle eſt originaire d'Angleterre où des perſonnes diſtinguées, portant ce nom, y réſident encore, & que deux frères paſſèrent de ce Royaume en Bretagne, où ils ſe fixèrent par des mariages avantageux.

L'aîné, Jean de Lantivy, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes, n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart*, & de *Françoiſe de Cramezel*, dite *de Queramezel*, ſes deux femmes.

I. Le cadet, nommé Pierre de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Saint-Urien, & de Vaudemont, étant devenu veuf, ſans enfans, d'*Aliénor de Lanvaux*, des anciens Barons *de Lanvaux*, ſe remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritière de *Guillaume*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvaux*. Il eut de cette ſeconde femme pour fils aîné, Raoul, qui ſuit. (On rapporte que ce Pierre avoit le don ſingulier de guérir, par le toucher, d'une eſpèce de mal, appelé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses deſcendans ſe vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur ſont préſentés.)

II. Raoul de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Kernuzel, Saint-Urien, Kerveno, Kervily, &c., épouſa 1° *Alliette de Lannouan*; 2° *Aliénor de Kerfau*, de laquelle il n'eut point de poſtérité; & 3° *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit;
2. Olivier, lequel ratifia la paix de Guérande entre le Roi & le Duc de Bretagne, comme il ſe voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieuc, ſcellé du ſceau dudit Lantivy. Cet acte eſt dépoſé à Paris, chez M. *Dupuis*, Garde des Chartes de France.

Et du troiſième lit vint entr'autres enfans pour fils aîné :

3. Eon, auteur de la branche des Seigneurs *de Croſco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitième génération, dans
   Claude-François, Seigneur de Croſco, lequel, de ſon mariage avec N... *l'Eveſque*, laiſſa pour fille unique,
      Florimonde, riche héritière, mariée à N... *de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Bellière, père d'*Innocente-Luce de Rougé-de-Bellière*, Ducheſſe d'Elbeuf.

III. Jean de Lantivy, Ier du nom, Seigneur de Kernuzel, Kerveno, Kenars, Kerlan, Keraudrenou, Kervily, &c., épouſa 1° *Marion de Maleſtroit*; & 2° *Marguerite Hilary*. Il eut pour fils aîné,

IV. Jean de Lantivy, IIe du nom, Seigneur de Kernuzel, &c., qui s'eſt marié avec *Catherine Phélippot*, dont pour fils aîné,

V. Guillaume de Lantivy, Seigneur de Kernuzel, &c., qui épouſa *Louiſe de Kerboutier*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. Alain, dont la fille unique,
   Blanche, épouſa Guillaume de Lantivy, cadet de la branche des Seigneurs *de Croſco*.
2. François, qui ſuit ;
3. Et Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *la Lande*, rapportée ci-après.

VI. François de Lantivy, auteur des Seigneurs de *Talhouët*, eut en partage de ſon père, en Juveignerie, la Terre de Keraudrenou, par acte du 14 Août 1516, & acquit, conjointement avec ſa femme, *Noelle de Quillien*, la Seigneurie de Talhouët. Leur fils aîné,

VII. Raoul de Lantivy, Seigneur de Talhouët, épouſa, le 1er Mai 1525, *Marie de Buléon*, de laquelle il eut :

VIII. Jacques de Lantivy, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Talhouët, Gouverneur de Pontivy, qu'il défendit contre le Duc de Mercœur, un des chefs de la Ligue. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite le Tenours*; & 2° *Perrine le Douarain*. Du premier lit vint :

Michel, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut:

Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du *Reſt* & de *Kermeur*, mentionnée plus loin.

IX. Michel de Lantivy, Seigneur de Talhouët, partagea, en 1604, avec ſon frère, & épouſa « par contrat du 20 Juin 1610, » *Anne de Guervaſic-de-Maleſtroit*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et « Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Kergo* & de *Trédion*, rapportée ci-après. »

X. Jean de Lantivy, IIIe du nom, Seigneur de Talhouët, marié avec *Françoiſe de Trégouët*, eut pour fils aîné:

XI. Louis de Lantivy, Seigneur de Talhouët, qui fut aſſaſſiné le 25 Février 1673, à Quimper-Corantin, laiſſant de *Gillette Alibant*, Dame de Quéjou, ſa femme,

XII. Hervé de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Talhouët, qui s'eſt mariée avec *Jeanne le Bondoul*, Dame de Bonhervo, morte à Hennebont en 1777. De ce mariage vinrent :

1. Vincent-Louis, qui ſuit;
2. Clément, marié à N.... *de Lâge*, morte en 1778, de laquelle il a eu deux filles, dites *Meſdemoiſelles du Beaudory*: l'aînée a été mariée, au mois de Février 1779, au Chevalier *de Cadeville*, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, réſidant à Morlaix; & la cadette n'eſt point mariée;
3. Pierre, Chevalier, réſidant à Vannes, marié à N.... *de Coué de Salarun*, veuve en premières noces de N.... *de Guervazic*. Il a trois enfans vivans, ſavoir :

   Deux fils, l'un Sous-Lieutenant au Régiment de Hainaut; & l'autre Sous-Lieutenant au Régiment d'Agénois ;

   Et une fille, non mariée.
4. Et Louise, veuve, en 1778, d'*Alexandre du Bouëxic de Campel*, dont elle a eu :

   Un garçon, Mouſquetaire réformé, non marié ;

   Et une fille, mariée, en 1768, à N.... *le Mintier*, Seigneur des Aulnais, qui a ſervi dans les Mouſquetaires du Roi. Ils ont pluſieurs enfans.

XIII. Vincent-Louis de Lantivy de Talhouet, Chevalier, Seigneur de Talhouët, près de Pontivy, où il réſide, a épouſé, 1° *Claudine Robert*, morte ſans enfans, en 1761, fille de l'Intendant de la Marine au Département de Breſt; & 2° en 1763, à N.... *d'Argy*, dont il a eu :

Un garçon, né en 1764, Penſionnaire au Collège de Tiron, en 1779 ;

Et une fille, née en 1773.

BRANCHE
des Seigneurs de Kergo *& de* Trédion.

X. « Louis de Lantivy, fils de Michel, & d'*Anne de Guervazic de Maleſtroit*, Seigneur de Kergo, ainſi qu'il eſt prouvé par l'induction fournie à la Chambre de la réformation de la Nobleſſe, en Bretagne, le 6 Novembre 1668, fut maintenu en la qualité d'Ecuyer, concurremment avec Louis, fils de Jean, Seigneur de Talhouët, ſon couſin, par Arrêt de ladite Chambre, rendu le 17 du même mois, commun pour toutes les branches de cette Maiſon. Par un ſecond Arrêt du 24 Mars 1671, MM. de Lantivy ſe firent autoriſer à prendre la qualité de Chevalier. Ledit Louis, Seigneur de Kergo, avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1650, *Françoiſe Ruaud*, fille de *Pierre*, Seigneur de Kermel & du Ratian, & de *Jeanne Georget*, ſa première femme. Il en eut :

XI. Hyacinthe de Lantivy, Chevalier, Seigneur de Kergo, baptiſé le 6 Novembre 1674, qui ſervit d'abord dans la Marine, & étoit Capitaine d'Infanterie au Régiment de Laubanie, lorſqu'il épouſa, par contrat du 21 Février 1709, *Sylvie Fouquet*, Dame de Trédion, fille unique de *Charles Rolland* (cadet de la branche des *Fouquet-Chalain*, qui l'eſt elle-même des *Fouquet-Belle-Isle*), Seigneur de la Ferronnière, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare & de Saint-Jean de Jéruſalem, Aide de Camp du frère de Louis XIV, & de *Marguerite Sapient*. Elle porta en dot à ſon mari la Seigneurie & Vicomté de Trédion, que ſon père avoit acquiſe, en 1676, du Duc d'Elbeuf. De ce mariage ils ont eu :

XII. Guy-Joseph-Joachim de Lantivy, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion. baptiſé le 3 Décembre 1713, mort le 13 Janvier 1751, qui avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1737, *Marie-Françoiſe-Xavière-Laurent de Kergadiou*, fille de feu *Jean-François-Laurent*, Maire en titre de la ville de Vannes, &c., & de *Marie Hardy*, dont eſt iſſu »

XIII. Jean-Louis de Lantivy, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion, né le 14 Avril 1743, qui a épouſé, par contrat du 1er Février 1765, *Marie-Françoiſe Tuault de la Bouverie*, fille de feu *François-Marie*, Conſeiller du Roi, & Sénéchal des Juridiction & Barre Royale de Ploërmel, & de *Françoiſe-Marie-Joſèphe Ceſſon*. Leurs enfans ſont :

1. Mathurin, Chevalier, baptiſé le 31 Mai 1773 ;
2. René-Joseph, baptiſé le 14 Juin 1776 ;
3. Et Marie-Françoise-Josèphe de Lantivy de Trédion, baptiſée le 15 Août 1770, aînée de ſes frères.

« La deſcendance directe de cette branche eſt ſurabondamment prouvée par les actes de

tutelle & décret de mariage de JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Seigneur, Vicomte de Trédion, auxquels ont comparu & donné voix en l'Estoc LANTIVY, les Seigneurs de *Talhouët* & *du Reſt*, de la même Maiſon; & par l'Arrêt contradictoire obtenu au Parlement de Rennes, le 10 Mai 1771, par la Maiſon de LANTIVY, contre des bâtards qui avoient uſurpé ſes nom & Armes, dans lequel Arrêt eſt compris ledit JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Seigneur de Trédion, en concurrence avec la branche de *Talhouët*, ſon aînée, & celle *du Reſt*, ſa cadette. »

BRANCHE
des Seigneurs du REST *& de* KERMEUR, *&c.*

IX. JACQUES DE LANTIVY, IIe du nom, fils de JACQUES Ier, & de *Perrine le Douarain*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 8 Janvier 1604, ſur la ſucceſſion paternelle, & s'établit au Reſt, Paroiſſe de Noyal, Evêché de Vannes. Il épouſa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François*, Ecuyer, Seigneur de Kernon, dont entr'autres enfans :

1. BERNARD, qui ſuit;
2. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Et FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Cheſnaye-du-Belliquet*, dont il a eu :
   1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Kerlogoden, ſans enfans de *Julienne Gueſpin*, ſa femme ;
   2. Et JOSEPH-MAURICE, Seigneur de Livery, dont la veuve, *Marie-Joſèphe de Cramezel*, fille unique de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Kergérault, s'eſt remariée avec N... *de Gouvello*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Reſt & de Kermeur, ſe maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Ménardeau de Maubreuil*, de laquelle il a eu :

1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, alliée à *Hilarion-Eléonor de Forſanz*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conſeiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Reſt & de Kermeur, Conſeiller honoraire au Parlement de Bretagne, réſidant en ſon Château du Reſt, Paroiſſe de Noyal, près de Pontivy, a épouſé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoiſe-Pélagie Robert de la Bellangeraye*, dont pour enfans vivans :

1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, dit *le Chevalier de Lantivy*, premier Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, qui a été Cornette de Dragons dans le régiment d'Harcourt, & étoit Chevau-Léger en 1757, Chevalier de Saint-Louis en 1775, retiré du ſervice en 1779, réſidant à Vannes, non marié ;
3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Eccléſiaſtique;
4. GUYONNE-CLAIRE, Religieuſe hoſpitalière à Vannes;
5. & 6. Et deux autres filles, non mariées.

XII. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LANTIVY, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes en 1750, réſidant en ſon Château de la Porte-Camus, Evêché de Vannes, a épouſé N.... *de Guervazic*, morte en 1770, dont il a eu :

Trois garçons : l'aîné eſt Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Cavalerie; le ſecond, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn; & le troiſième, Chevalier de Malte, a été reçu Garde de la Marine au Département de Breſt en 1778;
Et une fille, née en 1769.

X. JACQUES DE LANTIVY, IIIe du nom, Seigneur de Kerlan, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

XI. JOSEPH DE LANTIVY, Seigneur de Pennanec'h, marié à N.... *de Chefdubois de Kerguiomarc'h*, dont eſt iſſu pour fils unique,

XII. JACQUES DE LANTIVY, né en 1736, Chevalier, Seigneur de Pennanec'h, réſidant à Pontivy, qui eſt Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Aquitaine, retiré du ſervice en 1770; il a épouſé, la même année, N.... *du Matz de Kermouel*, & en a eu pluſieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de LA LANDE, *&c., établie dans le Craonnois, en Anjou*, dont ſont ſortis deux Conſeillers au Parlement de Bretagne.

VI. GUILLAUME DE LANTIVY, fils de GUILLAUME, Ier du nom, & de *Louiſe de Kerboutier*, vivoit encore le 5 Juin 1538, avec *Iſabeau de Muido*, ſon épouſe, ſœur & noble héritière de la Haye-Dréan. Cette branche a pour

chef N.... DE LANTIVY, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-ANDRÉ, qui fuit ;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Juillet 1746, à Meffire *Henri-Auguftin du Verdier de Genouillac*, Seigneur de la Grüe, de Cellières, Ecuyer, Confeiller au Parlement de Bretagne, dont poftérité.

LOUIS-ANDRÉ DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Bouchamps, &c., Patron & Fondateur de la Paroiffe de Niafle, Seigneur de la Lande, l'Isle-Tizon, Bouche-d'Uzure, &c., a fait les deux campagnes de Bavière & de Bohême avec le Régiment de Fouquet, Cavalerie, ayant eu l'agrément de lever une Compagnie pour la formation d'un troifième Efcadron dudit Régiment, & a quitté le fervice à la mort de fon frère cadet, reftant fils unique; il a époufé, 1° par contrat du 11 Février 1749, *Marie-Marthe-Henriette de Milon*, morte au mois de Juillet 1752, coufine de feu *Alexandre de Milon*, Evêque, Comte de Valence, Prince de Soyons; & 2° par contrat du 1er Février 1754, *Charlotte-Hyacinthe-Claudine-Jofèphe de Montecler*, fille de Meffire *Jofeph-François*, Marquis *de Montecler*, Chevalier, Seigneur des Paroiffes de Saint-Chriftophe-du-Luat, de Chartres, Saint-Léger-en-Charny, &c., & de Dame *Hyacinthe de Menou de Turbilly*, Marquife de la Rongère, Baronne de Villiers-Charlemagne, &c. Du premier lit il refte

1. MARIE-INNOCENTE-JEANNE-BAPTISTE, née le 13 Août 1750, qui s'eft mariée, le 4 Octobre 1769, à Meffire *Pierre le Roi*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, &c., dont des enfans. Voy. ROI DE LA POTHERIE (LE).

Et du fecond lit fortirent :

2. LOUIS-ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, fait, par Lettres du 31 Janvier 1774, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Montecler, dont étoit Meftre de Camp Meffire *Henri-François de Montecler*, fon oncle, Chevalier de Malte, mort Brigadier des Armées du Roi en 1774; ce Régiment porte aujourd'hui le nom de MONSIEUR, frère du Roi, auquel il a paffé;
3. LOUIS-GEORGES-MAURICE, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Novembre 1763, Garde de la Marine par Lettres du 17 Avril 1778;
4. LOUISE-HYACINTHE, non mariée;
5. Et LOUISE-CHARLOTTE-JULIE, mariée, le 25 Janvier 1775, à Meffire *Charles-Jérôme de Maurey*, Chevalier, Seigneur de Maurey, Saint-Arnoult, &c., établi à Exmes en Normandie, fils de Meffire *Louis-Alexis*, Chevalier, & de noble Dame *Louife de Rupière*, d'une ancienne Nobleffe de Normandie. Elle a de fon mariage *Louis-Remy de Maurey*, né à Exmes le 1er Octobre 1775.

Le chef de la branche des Seigneur de *Kerveno* eft N.... DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kerveno, qui s'eft marié à N.... *le Limonier de la Marche*, de laquelle il a eu quatre garçons, dont un vient d'être reçu Chevalier de Malte, & deux filles. Il a de plus deux fœurs : l'aînée n'eft pas mariée, & la cadette a époufé, en 1775, N.... *du Bot*, Gentilhomme de Morlaix.

La branche de *Bernac*, qui doit être cadette de celle de *Kerveno*, ne fubfifte plus que dans une fille, Supérieure des Demoifelles de la Retraite à Vannes. La Terre de *Bernac*, qui, depuis plus de 600 ans, appartenoit à la Maifon DE LANTIVY, eft poffédée aujourd'hui par M. *de Francheville-Pleslin*, du chef de fa mère, qui étoit une LANTIVY.

PIERRE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kerlan & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urien, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Ségur en Guyenne. (*Mercure de France*, de Septembre, pag. 205.)

Suivant l'*Armor. Breton*, pag. 72, cette Famille porte pour armes : *d'azur, à 8 billettes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc-canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas*. Devife : QUI DÉSIRE, N'A DE REPOS.

* LAON, Ville ancienne, Capitale du Laonnois, dont l'Evêque eft Duc & Pair de France. On prétend que ce fut HUGUES CAPET qui fit Duc & Pair de France *Adalbéron*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, le dernier des Princes de la race Carlovingienne. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faifoit partie du Diocèfe de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint Remy, qui mit à Laon *Saint Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal *de Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, eft le 80e. Il eft porté dans une Charte, de l'an 1225, que LOUIS *le Gros*, Roi de France, donna à *Barthélemy de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé* & *Prévôté* du

Laonnois, à condition que lui & ses successeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les séparer de leur Eglise; mais après la mort de ce Prince, *Barthélemy de Vir*, peu jaloux de sa promesse, conféra le *Vidamé* du Laonnois à un Seigneur du pays, nommé *Gérard de Clacy*, enterré dans le Cimetière de Saint-Vincent de Laon. Il eut d'*Adeline*, son épouse, une fille unique, nommée *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes et la terre de Clacy, ainsi que le Vidamé de Laon à un Chevalier appelé *Hector*. De ce mariage vinrent : *Gérard* & *Raoul de Clacy*. *Gérard*, II[e] du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonnois, épousa une Demoiselle, nommée *Mahaut*, de laquelle il eut : *Gobert* & *Gérard de Clacy*, l'un après l'autre Seigneurs de Clacy, & Vidames de Laonnois. *Gérard*, III[e] du nom, Seigneur *de Clacy*, & Vidame de Laonnois, eut de *Marie*, son épouse, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gérard de Clacy*, IV[e] du nom, Vidame de Laonnois, qui mourut sans enfans. *Baudouin*, I[er] du nom, laissa de sa femme qu'on ne connoît point : *Baudouin* & *Marie*. *Baudouin*, II[e] du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonnois, vivoit en 1301 & 1327. Il laissa une fille unique, nommée *Marie de Clacy*, héritière de tous ses biens qu'elle porta à son mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Rosoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcien, Connétable de France, & d'Isabelle de France. Depuis la dernière entrée solennelle que, fit, le 11 Juin 1621, Benjamin de Brichanteau, Evêque & Duc de Laon, le Vidamé de Laonnois a été réuni à l'Eglise de Laon, de laquelle il avoit été séparé.

Du tems de la seconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IX[e] & X[e] siècles, elle devint une des plus considérables places du Royaume, non-seulement par sa situation, mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois Charles *le simple*, Louis *d'Outremer*, Lothaire, Louis V, & Hugues Capet. Leur Palais est occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels Saint Louis le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPARRA de FIEUX, en Auvergne. Famille dont étoit

Claude de Laparra, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac, en Auvergne, qui épousa *Marie de la Ronce*, dont il eut :

1. Louis, qui suit;
2. Et Marguerite, qui s'est mariée, par contrat du 29 Juin 1673, avec *Amable de Méalet*, Baron de Fargues, Seigneur de Rossiac & autres lieux, dont postérité. Voy. MÉALET.

Louis de Laparra, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, est mort, en 1706, des blessures qu'il avoit reçues devant Montjouy, près de Barcelone.

Les armes . *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de 3 lions léopardés d'or, & accompagnée en pointe d'un pélican avec sa piété de gueules.*

LAPORTE, ancienne Noblesse du Quercy, originaire de Figeac, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en est, que l'écusson de ses armes se trouve sur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée, Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Quercy, s'est éteinte en 1758. Il ne subsiste plus que la branche des Seigneurs *de Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

I. Guillaume de Laporte, issu de la branche aînée, qui laissa de noble *Marie de Ferrier*, son épouse, entr'autres enfans :

II. Pierre de Laporte, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquisition de la Terre & Baronnie de Larnagol, dont dépendent les Paroisses de Saint-Chels & de Sauffac. Il épousa, le 15 Février 1643, *Isabelle de Saugnac-de-Belcastel*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Berganty, & de *Françoise de Peyronencq-de-Saint-Chamarand*, dont :

III. Félix de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, Seigneur de Saint-Chels, Sauffac, le Poujol, né à Figeac le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Calvo en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban en 1709, lors de la création desdites charges. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguier*, fille de Messire *Jean de Viguier-de-Fraust*, Seigneur de Souillols & de Giniez, Président en la Cour des Aides & Finances de Guyenne, & d'*Antoinette de Dinety*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Antoine, Capitaine d'Infanterie, blessé au siège de Turin, & mort sans postérité;

3. Et Marie-Madeleine, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joseph de Cornely*, Seigneur de Camboulit, de Cambes & de Bouſſac.

IV. Jean de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épouſa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy-Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Treſpoux, & de *Marguerite Baudus*, dont :

1. Jean-Joseph, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort ſans avoir été marié;
2. Etienne-Alexandre, qui ſuit;
3. Joseph-Antoine, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie;
4. Et Madeleine, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Cremps & Bonnac.

V. Etienne-Alexandre de Laporte, Seigneur, Baron de Larnagol, Saint-Chels, Sauſſac & le Poujol, né le 3 Août 1722, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, ſur ſes preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France, M. d'Hozier, Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épouſé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Joſèphe de Lantrom*, fille de feu Meſſire *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyères, &c., & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : *d'azur, à la croix* de *Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & ſoutenue par 2 poteaux auſſi d'or, poſés en forme de chevron : au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, poſé entre 2 étoiles d'or.*

LARA. Voy. NARBONNE-LARA.

LARBOUILLARD du PLESSIS, Famille noble, dont étoit

Louis-François Larbouillard du Plessis, Meſtre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bac, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du ſervice le 1er Juillet précédent & avoit été récompenſé d'une penſion de 15 liv. & d'une ſomme de 30000 liv. (*Mercure de France*, d'Octobre 1738, pag. 2302.)

LARCHER, ou L'ARCHER, ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems ſervi avec diſtinction les Ducs, leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, pluſieurs ſont morts à ſon ſervice, & en commandant les troupes Françoiſes. Suivant les Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Nobleſſe du Pays & Duché de Bretagne, ſa nobleſſe remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Regiſtres des Paroiſſes, les actes civils, les preuves de nobleſſe conſignées dans les dépôts publics, des perſonnes du nom de Larcher ou l'Archer, qui faiſoient profeſſion des armes.

On trouve, en 1171, un Pierre Larcher, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, ſous le règne de Conan IV, Duc de Bretagne, dit *le Petit*, tué en défendant la ville de Fougères contre les Anglois. (L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, ſe perd dans l'obſcurité des tems.)

Jean Larcher, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

Pierre Larcher, père d'un autre Pierre Larcher, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ſes ſœurs.

Olivier & Jean Larcher, ainſi qu'Abel & Rose Larcher, vivoient en 1430.

Pierre Larcher, vivant en 1473, eut pour femme *Perrine de Bellouan*, de la Maiſon *d'Avaugour*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

Olivier, qui ſuit ;
Et Guillaume, qui partagea, avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de *Perrine de Bellouan*, leur mère.

Olivier Larcher, Chevalier, obtint du Roi Louis XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des ſervices que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épouſa *Marie du Boiſglé*, dont :

Guillaume & Françoise.

François Larcher, Chevalier, épouſa *Françoiſe le Preſtre*. Ils laiſſèrent en bas âge,

François Larcher, dont Guillaume Larcher, Seigneur de la Touche-Bourdin, ſon

oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

François Larcher, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de Mathurin, son neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la seconde communauté de *Roberte de Trébuan*, sa mère, laquelle se remaria à Sire *Jean du Lieu*. Il épousa *Flavie de Quéhéon*, après le décès de Jean & de Julien, ses aînés, & partagea, comme aîné, la succession de ses père & mère, avec François, son frère, & Françoise, sa sœur.

Jean Larcher, Seigneur de Tréjogat, fils aîné de François Larcher, & de *Françoise Blondeau*, épousa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madeleine Riou de Branbuan*, Dame des Gravelles & autres lieux, dont il eut :

Jean-François, né le 19 Janvier 1645;
Et Jean-Baptiste-Pierre, né le 24 Juin 1646.

Jean Larcher comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, avec Barthélemy Larcher, *Barbe de Lesvet*, Dame de Chirsel, veuve de Guillaume Larcher, mère & tutrice de Joseph & de Jean Larcher; & sur les degrés de leurs aieux qu'ils produisirent, ils furent maintenus dans leur noblesse, & reconnus pour être d'*ancienne & noble extraction*.

Barthélemy Larcher, frère aîné de Guillaume, se présenta encore pour lui, pour Joseph & Jean Larcher, enfans mineurs de feu Guillaume, & testa le 12 Mai 1672. Jean Larcher, qui avoit le titre de Colonel de Dragons, fut tué à la bataille de Villa-Viciosa.

François Larcher eut de son mariage avec *Thérèse Mérel*, qui, après la mort de son mari, partagea sa succession, le 9 Avril 1712, avec ses enfans, qui sont :

1. Pierre, Seigneur du Bois-du-Loup;
2. Gratien, Recteur & Prieur de Moncontour;
3. Isidore, qui suit;
4. Et Joseph-Marie.

Isidore Larcher, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épousa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont :

Jean-Chrysostôme Larcher, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de Saint-Louis, & Mestre de Camp de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Prince de Condé. Il a épousé, 1° le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoise le Douarain*, d'une Maison de Bretagne, alliée aux Maisons de *Rohan* & de *Rieux*; & 2° le 6 Février 1759, *Marguerite-Louise Patiot*, fille de *Jean-Baptiste*, ancien Trésorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larminat*. Du premier lit il a eu :

1. Isidore-François, né le 12 Mai 1740, tué en 1759, sur la Frégate *la Calypso*, étant employé en qualité d'Enseigne de Vaisseau, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la rivière de Brest;
2. Joseph-Jean-Chrysostôme, né le 24 Avril 1741, Enseigne des Vaisseaux du Roi;
3. Marie-Françoise-Emilie, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747.

Et du second lit vinrent :

4. Louis-Joseph-Antoine, né le 2 Octobre 1760, tenu sur les Fonts de baptême par S. A. R. M. le Prince de Condé;
5. Et Louis-Esprit-Juvénal, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit signé du 8 Janvier 1749, ont attesté que Jean Chrysostôme Larcher, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Noblesses de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille sont déposés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maison *de Langan du Boisfévrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille de Larcher est tombée en quenouille. (Tout ceci est encore certifié par le Juge d'armes de France.)

Les armes : *de gueules, à 3 flèches tombantes d'argent.*

LARCHER, autre Famille, originaire de Paris, qui a fait plusieurs belles alliances, & s'est distinguée par les différentes places honorables qu'elle a occupées successivement dans la Magistrature; elle remonte, dans Moréri, par filiation suivie, à

I. N... Larcher, qui, sous le règne de Charles VII, étoit Lieutenant de Simon Morhier, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut père de

II. Pierre Larcher, Ier du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils :

III. Simon Larcher, Conseiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de sa femme, dont le nom est aussi ignoré,

1. Benoît, qui suit;
2. Et Gervais, aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, père de
   Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madeleine Hennequin*, son épouse,
   Guillaume & Jeanne, morts sans postérité.

IV. Benoît Larcher, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épousa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise Brinon*, dont :

1. Michel, qui suit;
2. Claude, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.
3. Marie, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551;
4. Et Françoise, femme d'*Eustache Allegrain*, Seigneur d'Herblay-sur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. Michel Larcher, Ier du nom, Seigneur d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, &c., reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conseiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Surintendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des Registres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer sa mémoire (& en considération de ses grands services & de la généreuse mort de Claude Larcher, son frère), se trouva en corps à son service, & par son épitaphe en l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa Famille. Michel Larcher avoit épousé *Madeleine de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette Olivier*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui suit;
2. François, tige de la branche des Seigneurs de *Boujacourt* & de *Pocancy*, rapportée ci-après;
3. Marthe, mariée à *Guillaume Gouffault*, Seigneur du Chêne, Conseiller au Parlement en 1580;
4. Et Madeleine, femme, le 23 Mai 1588, de *Germain Texier*, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. Pierre Larcher, IIe du nom, Seigneur d'Olizy, &c., Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, le 12 Août 1623, avoit épousé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. Michel Larcher, IIe du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Réveillon, la Fortelle, d'Olizy, Boujacourt, &c., qui fut reçu Conseiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1623, Président de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, le 10 Novembre 1629. Il épousa, 1° *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Marie Mérault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Fossée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montauglan*. Du second lit vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Germain, Prieur de Saint-Gond en Champagne, Conseiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1658;
3. Michel, Marquis d'Olizy, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enseigne des Gendarmes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand Bailli d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chasses en Champagne le 28 Février 1667. Il est mort le 15 Novembre 1709, sans enfans de *Françoise Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ses deux femmes;
4. Marie, morte en Février 1686, épouse de *Nicolas le Camus*, Procureur Général & depuis Premier Président de la Cour des Aides en 1672, dont des enfans. Voy. CAMUS DE LA GRANGE-BLIGNY;
5. Et Geneviève, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, &c., premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant Général des bâtimens du Roi. Elle est morte le 17 Avril 1712, ayant eu postérité. Voy. COLBERT.

VIII. Pierre Larcher, IIIe du nom, Mar-

quis d'Esternay, Baron de Réveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., reçu Conseiller au Grand Conseil en Mars 1652, Président de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, est mort le 14 Novembre 1712. Il avoit épousé, le 15 Juin 1654, *Françoise Mangot*, morte le 18 Décembre 1662, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conseiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phélypeaux*. De ce mariage il eut :

1. Michel, qui suit;
2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682 ;
3. Et Marie-Anne, épouse de *Jacques Pollart*, Seigneur de Villequoy, &c., Conseiller au Parlement le 4 Septembre 1671; morte en Janvier 1688.

IX. Michel Larcher, IIIe du nom, Marquis d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., Conseiller au Grand Conseil le 24 Septembre 1681, Grand Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682, Maître des Requêtes le 23 Février 1687, Commissaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Justice aux Grands Jours le 11 Août 1688, Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Président en la Chambre des Comptes, sur la démission de son père, le 17 Février 1700, est mort le 9 Avril 1715. Il avoit épousé, 1° par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Douilly*, Cursay, Estouy, &c., & de *Marie Métayer*, depuis remariée à *François*, Marquis *de l'Hôpital*, Gouverneur de Toul; & 2° *Marguerite le Cornier*, sans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas âge; les deux autres sont :

Pierre, qui suit;

Et Marie-Louise, alliée, en 1712, à *Antoine-Galliot*, Marquis *de Saint-Chamans*, de Mézières & de Montaiguillon, Comte du Pécher, Mestre de Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Puy-Laurens, & Grand Bailli d'épée de Sézanne; il est mort en 1731, & sa veuve le 5 Décembre 1751, dans son Château de Villenauxe en Champagne. De ce mariage sont issus plusieurs enfans. Voy. SAINT-CHAMANS.

X. Pierre Larcher, IVe du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conseiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand Bailli d'épée de Vermandois après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Olizy, son grand-oncle, en 1710, Conseiller au Parlement de Paris en 1712, Président de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit épousé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Crosnes & de Noisy-le-Petit, & de *Marguerite de la Live*, dont :

1. Michel, qui suit;
2. Pierre-Martial, né le 19 Juillet 1716, mort en bas âge;
3. Et Marie-Marguerite, née le 2 Décembre 1721, mariée en 1740, à *François des Montiers*, Chevalier, Comte de Mérinville, Seigneur de la Livinière & Ferrals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Mestre de Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie. Voy. MONTIERS (des.)

XI. Michel Larcher, IVe du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conseiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a épousé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude*, Seigneur d'Ouarville & Villemesle, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu :

1. Pierre, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742 ;
2. Marie-Louis-Michel, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739 ;
3. Pierre-Nicolas, né en Octobre 1742, mort en Février 1750 ;
4. Michel-François-Louis, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773 ;
5. Anne-Adélaïde, née en Février 1744, morte en Juillet même année ;
6. Et Marie-Philiberte, morte en Juillet 1750, trois jours après sa naissance.

BRANCHE

des Seigneurs de Boujacourt *& de* Pocancy.

VI. François Larcher, fils puîné de Mi-

chel, Ier du nom, & de *Madeleine de Barillon*, Seigneur de Boujacourt, &c., fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épousa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de *François*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont :

1. Edouard, qui suit ;
2. N... Larcher, Abbesse de Crisenon en Bourgogne ;
3. Madeleine, mariée à *Louis le Clerc*, dit *Coctier*, Marquis d'Aunay, &c., dont postérité. Voy. CLERC du TREMBLAY (le) ;
4. Et Marie, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, IVe du nom, Marquis de Vayres, &c., Président à Mortier du Parlement de Bordeaux, dont des enfans. Voy. GOURGUE.

VII. Edouard Larcher, Seigneur de Boujacourt & de Pocancy, reçu Conseiller au Grand Conseil le 4 Septembre 1636, épousa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Jean, Seigneur de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, mort sans postérité ;
3. Et Marie, Abbesse de Vinets, à Châlons en Champagne.

VIII. Jean-Baptiste Larcher, Seigneur de Pocancy, &c., Conseiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laissa de *Marie le Clerc*, son épouse,

1. Pierre, qui suit ;
2. Marie-Madeleine, mariée, sans enfans, à *Charles-Joseph de Fortia*, Seigneur de Chailly, Conseiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conseiller d'honneur, & Premier Président du Grand Conseil ;
3. Et Marie, Abbesse de Vinets.

IX. Pierre Larcher, Seigneur de Pocancy, reçu Conseiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épousé, le 27 Avril 1705, *Anne-Thérèse Hébert*, fille d'*André-Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoise le Gendre*. Elle s'est remariée, le 23 Novembre 1718, à *Antoine-François Talon*, Colonel d'Infanterie, ancien Capitaine aux Gardes Françoises, & est morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laissant de son premier mari,

X. Anne Larcher, née posthume le 6 Mars 1706, morte à Paris le 14 Avril 1754, qui s'est mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenson, lors Maître des Requêtes, depuis Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. Voy. VOYER de PAULMY (de).

TROISIÈME BRANCHE.

V. Claude Larcher, Ier du nom, second fils de Benoît, & de *Marthe Gilbert*, reçu Conseiller de la Cour des Aides, ensuite Conseiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conseiller de Grand'Chambre, fut, à l'âge de près de 70 ans, victime de sa fidélité pour son Roi & sa Patrie, ayant été honteusement exécuté pendant la Ligue, par la faction des Seize, au commencement du règne d'Henri IV, avec Barnabé de Brisson, Président du Parlement, & Jean Tardif, Conseiller au Châtelet, le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Rose, & d'*Anne le Cirier*, dont :

1. Claude, qui suit ;
2. André, Conseiller au Parlement, mort sans enfans ;
3. Michelle, mariée à *Jérôme Crespin*, Conseiller au Parlement, & depuis Président des Enquêtes le 26 Mai 1596 ;
4. Et Marie, femme d'*Antoine d'Espinoy*, Conseiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. Claude Larcher, IIe du nom, Conseiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épousa *Marie le Picard*, fille de *Jean*, & de *Louise Brebart*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Louise, mariée à *Barthélemy de Mascrani*, Lieutenant Général de la Maison de Gaston de France, Duc d'Orléans.

VII. Jean Larcher, Maître d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de Madame, Duchesse d'Orléans, avoit épousé *Anne Foullé*, fille de *Jacques*, Seigneur de Prunevaux, Maître des Requêtes, & de *Marie Charon*, dont :

André & Edmée, morts sans enfans ;
Et Louise, femme de *Nicolas-Louis-François Lotin*, Comte de Charny, Seigneur de Saint Péravy, &c., Président de la Cour des Aides le 31 Août 1675, dont postérité. Voy. LOTIN de CHARNY.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent & en pointe d'une croix patriarchale du même.*

LARCHIER ou L'ARCHIER, Famille ancienne de Normandie, divisée en plusieurs branches, connues sous les noms de *Maltot*, de *Camprond*, des *Authieux*, de *Gonneville*, de *Martainville*, éteintes; & actuellement sous ceux de *Courcelles* & du *Brèvedent*. Elle a été reconnue noble par Raymond de Montfaut en 1463, &c.

De la branche de *Courcelles* est chef Louis-Nicolas Larchier, Chevalier, Seigneur de Courcelles, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, veuf en 1774 de *Susanne Carette de Sommereux*, qui étoit seule & unique héritière de l'ancienne & illustre Maison des Barons de *Clère* & de *Panilleuse*, dont:

1. François-Charles-Nicolas, connu sous le nom de *Baron de Larchier*, Lieutenant des Maréchaux de France, & Officier de Cavalerie au Régiment de Bourgogne;
2. Et Marie-Louis-Joseph, appelé *le Chevalier de Courcelles*, Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Lorraine.

Oncle du père : Claude Larchier, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, vivant en 1778, âgé de 84 ans, fils de Georges-Antoine, Chevalier, Seigneur de Gonneville, & d'*Elisabeth de Briçonnet*.

De la branche du *Brèvedent* est chef N.... Larchier, Chevalier, Seigneur du Brévedent, ancien Mousquetaire du Roi, qui s'est marié à N.... *de Rocquigny*, de laquelle sont issus plusieurs enfans encore en bas âge; l'aîné est actuellement Page du Roi.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de sable*.

LARDIER, Famille dont étoit Messire Jean de Lardier, Chevalier, Echevin de Liège, qui avoit épousé N... *de la Cange*, fille de *Gilles*, & de N... *d'Ochain*. Voy. OCHAIN.

Les armes de Lardier sont : *d'or, au sautoir de gueules, chargé d'une fleur d'argent*.

LARÉ ou LAREY. Voy. LARREY.

§ LARGE (le), Famille originaire du Réthelois, anoblie par Lettres Patentes de Louis XIV, au mois de Décembre 1652, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 26 Mars 1659, & à la Cour des Aides le 3 Septembre suivant.

Arrêt qui confirme & maintient Nicolas le Large, Sieur de la Plante, en l'anoblissement à lui accordé par ses Lettres Patentes de 1652; jugement de l'Intendant de la Province de Champagne, qui ordonne que ledit Sieur de la Plante sera inscrit sur le rôle des nobles de ladite Province, du 16 Décembre 1669, & dont la teneur suit :

Sur la requête à nous présentée par Nicolas le Large, *Ecuyer, Sieur de la Plante, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en pied, pour le service de Sa Majesté, demeurant à Coegny, Election de Réthel, tendante à ce qu'il nous plût le comprendre dans l'état qui sera par nous dressé, & envoyé à Sa Majesté, pour être inscrit dans le catalogue des véritables Gentilshommes du Royaume; vu ladite Requête*, signée le Large; *l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du* 1er *Juillet* 1669, *par lequel Sa Majeste a maintenu & confirmé le Suppliant, en l'anoblissement à lui accordé par les Lettres Patentes du mois de Décembre* 1652, *nonobstant la révocation des anoblissemens, portée par l'Edit du mois de Septembre* 1664, *dont en considération de ses services, Sa Majesté l'a excepté & excepte, ce faisant, ordonne qu'il jouira, ensemble ses successeurs, enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage, des privilèges & exemptions dont jouissent les autres Gentilshommes du Royaume, tant qu'ils vivroient noblement, & ne feroient aucun acte de dérogeance, avec défense à toutes personnes de les y troubler ni empêcher, à peine de* 1000 *livres d'amende, dépens, dommages & intérêts, & que ledit Suppliant seroit inscrit & employé dans l'état & catalogue des Gentilshommes, qui sera arrêté au Conseil, & envoyé dans les Bailliages & Elections du Royaume, ledit arrêt* signé *le Tellier, & scellé. Nous avons renvoyé le Suppliant de l'assignation à lui donnée pardevant Nous, à la requête de M*e Jacques Duret, *& en conséquence dudit arrêt, ordonné qu'il sera inscrit & employé dans le rôle des nobles de la Province de Champagne, qui sera envoyé à Sa Majesté. Fait à Rennes le* 16 *Décembre* 1669, *& sera signifié à* Duret. Signé le Febvre de Caumartin, & plus bas, *par Monseigneur, Bernard, au bout duquel est la signification faite audit* Duret, *par* Vaillant, *Sergent, le* 20 *du même mois de Décembre*.

Lettres Patentes qui confirment & maintiennent ledit Sieur de la Plante en son ano-

bliffement de 1652, en date du mois de Juillet 1659, dans lefquelles Lettres d'anobliffement, on y lit ce qui fuit : Louis, *par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre, &c. Par la confidération des bons & recommandables fervices que notre cher & bien amé* Nicolas le Large, *Sieur de la Plante, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, au Régiment du Maréchal* de la Ferté-Senneterre, *a rendu au feu Roi, notre honoré Seigneur & père, de glorieufe mémoire, & à nous depuis notre avènement à cette Couronne, depuis 21 ans & plus, en divers emplois & charges de guerre, ayant fervi 18 mois dans le Régiment de Touraine; deux années, en la même qualité de Cavalier, dans le Régiment de cavalerie étrangère de Carquois; 8 années en ladite qualité de Cavalier ou en celle de Maréchal des Logis dans le Régiment de la Clavière, Cavalerie; deux années en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie, commandé par le Maréchal* de Grand-Pré; *trois années en qualité de Cornette d'une Compagnie de Cavalerie dudit Comte* de Grand-Pré, *& trois années en qualité de Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, s'étant trouvé aux fièges de Vic, Moyenvic, de Trèves, Secours & d'Heidelberg, où il fut bleffé d'un coup de moufquet à la cuiffe; à la retraite de Mayence; premier fiège de la Motte; fiège de Saint-Omer, où il fut bleffé d'un coup de piftolet au bras gauche, & fon cheval tué fous lui; fièges d'Arras, d'Aire, où il fut bleffé d'un coup de canon à l'épaule; à la bataille d'Honnecourt; à celle de Rocroy, où il eut un cheval tué fous lui; au fiège de Thionville, où il eut la cuiffe percée de trois balles, & un cheval tué fous lui; à la bataille de la Vallée, contre l'armée Lorraine, commandée par le Comte* de Ligniville; *en la bataille de Sougy (a), & en plufieurs autres occafions de guerre qui fe font préfentées, ayant paffé par tous les degrés qui peuvent élever la vraie nobleffe, nous avons eftimé le devoir gratifier de quelques marques d'honneur, dignes de fa générofité & de fon affection, afin de l'exciter par cette reconnoiffance & fa poftérité à nous fervir de bien en mieux; favoir faifons, que nous, pour ces caufes, & autres bonnes confidérations à ce nous mouvans, avons, de notre grâce fpéciale, pleine puiffance & autorité Royale, ledit* le Large, *avec fa femme, fes enfans, & poftérité, nés & à naître en loyal mariage, anoblis & anobliffons, & du titre & qualité de Gentilhomme, décoré & décorons par ces préfentes, fignées de notre main; voulons & nous plaît qu'en tous actes & endroits, foit en jugement & dehors, ils foient tenus & repréfentés pour Gentilshommes & nobles, & que, comme tels, ils puiffent porter le titre d'Ecuyer, jouir & ufer des honneurs, privilèges, franchifes, exemptions, prérogatives & prééminences dont jouiffent & accoutumés de jouir les autres nobles de notre Royaume, acquérir & poffèder tous fiefs & feigneuries, tout ainfi que s'ils étoient nés nobles & ancienne race; permettons & octroyons en outre audit Sieur* le Large, *& à fesdits enfans & poftérité, de porter dorénavant leurs armoiries timbrées & figurées, les faire mettre & élever en toutes leurs maifons, terres & feigneuries nobles, fans que, pour raifon de notre préfente grâce, ils foient tenus nous payer, ni aux Rois, nos fucceffeurs, aucunes finances ou indemnité, defquelles à quelques fommes qu'elles puiffent fe monter, nous leur avons fait & faifons don par ces préfentes. (b)*

Louis XIV, par fa déclaration du mois de Février 1661, avoit taxé les nouveaux anoblis, depuis 1634, au paiement de la fomme

(a) *Il étoit pour lors Capitaine au Régiment des Cravates. Le 12 Février 1650, la même faute qu'avoit commife dans Dainvillers,* la Rochefoucauld, la Mouffaye *la fit dans Clermont, où il commandoit ainfi qu'à Stenay, & elle eut les mêmes réfultats; il avoit gardé les foldats, & même quelques vieux Officiers de l'ancienne garnifon, & entr'autres un Capitaine nommé* la Plante, *attaché de tout tems à* la Ferté-Senneterre, *Gouverneur de Lorraine, & qui l'avoit été de Clermont;* la Plante, *faififfant le moment, gagne la plus grande partie des foldats, il écrit à* Senneterre, *& s'avance, ce qu'il fait précéder d'un détachement de 1500 hommes de pied, commandés, & fuivant lui-même avec quelques cavaliers;* la Plante *averti de fon approche, trouve le moyen de s'introduire dans la citadelle; on crie vive le Roi, & tout ce qui n'eft pas du complot, voyant l'inutilité de la défenfe, fe rend prifonnier de guerre.* (Extrait de l'*Hift. de la Fronde*, tom. III, pag. 365.)

(b) Louis XIV, demeurant pour lors à Saint-Germain-en-Laye, étant à fon balcon avec fes courtifans, aperçut dans fon jardin un foldat

de 1500 livres ; NICOLAS LE LARGE, qui avoit refufé de les payer à M. de Loménie, alla trouver LOUIS XIV, & lui dit : que s'il étoit digne de la grâce que Sa Majeſté lui avoit accordée de l'anoblir, il ne devoit rien payer; en conſéquence, le Roi le déchargea de cette taxe, par autre Lettres de confirmation de nobleſſe, du mois de Juillet 1669, dans leſquelles on lit : *tant en conſidération deſdits ſervices de* NICOLAS LE LARGE, *que de ceux qu'il nous a rendus depuis l'expédition de noſdites Lettres d'anobliſſement, ſavoir : en l'année* 1652 *au combat du faubourg Saint-Antoine de Paris, & aux ſiéges de Bar & de Ligny, Château-Porcien & Vervins, en qualité de Capitaine au Régiment de Cavalerie du Maréchal* de la Ferté. *En* 1653, *aux ſièges de Réthel, Mouzon & Sainte-Menehould. En* 1654 *&* 1655 *au ſecours & à la défaite des ennemis, devant Arras, où il eut un cheval tué ſous lui, & un autre la cuiſſe percée d'un coup de mouſquet; & aux ſièges du Queſnoy, de Condé* & *Saint-Guiſlain* (*a*). *En* 1656, *au ſiège de Valenciennes, & enſuite à celui de la Capelle, où ayant été commandé avec* 60 *Cavaliers &* 40 *Mouſquetaires, pour conduire un convoi à Saint-Guiſlain, il fut attaqué par* 150 *chevaux des ennemis qui s'étoient mis en embuſcade à deſſein d'enlever ledit convoi; mais il ſe défendit ſi vigoureuſement, qu'il donna le tems à la Cavalerie, qui étoit à Saint-Guiſlain, de venir à ſon ſecours, ce qu'ayant obligé les ennemis de prendre la fuite; il les chargea en queue, de ſorte, qu'outre le grand nombre qu'il en tua, il fit priſonnier de guerre le Maréchal des Logis, qui commandoit l'arrière-garde, avec les cavaliers d'icelle, & reprit ſur eux cinq chariots, ayant, en cette occaſion, reçu un grand coup de ſabre ſur le bras gauche, & ſon cheval trois coups de piſtolet ou de mouſqueton. En* 1657 *&* 1658, *il s'eſt trouvé aux ſièges de Montmédy, Saint-Venant, au ſecours d'Ardres, & au ſiège de Gravelines, & enſuite dans toutes les occaſions qui ſe ſont offertes juſqu'à la publication de la paix des Pyrénées, à l'occaſion de laquelle, ſa Compagnie fut réformée en* 1667 ; *étant entré en Flandre à la tête de notre armée, ledit Sieur* DE LA PLANTE *y ſervit volontairement, s'étant trouvé aux ſièges & priſes de Charleroi, Douai, Oudenarde, Tournai, Ath, Lille, & au combat donné contre les troupes commandées par* Marſin, *ce qui nous engagea à le rétablir en ladite compagnie du Régiment Royal-Cravates, dans lequel il continue de nous ſervir journellement à notre entière ſatisfaction, &c., &c.*

I. NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, comblé des bienfaits du Roi, & regretté de ſes Officiers Généraux, lorſque ſes bleſſures & ſon grand âge l'obligèrent à demander ſa retraite, ayant ſervi pendant 40 campagnes ſans perdre une ſeule occaſion ; il ſe retira à Coegny dans ſon Château, où, peu de tems après, il eut une maladie ſi conſidérable, qu'elle lui en fit tourner la tête, & vécut encore près de cinq ans dans la dernière démence, & mourut en 1683. Il fut enterré à Chaffelly, ſa Paroiſſe; il étoit Seigneur de Coegny, du Sart, Séry, & autres lieux. Il avoit épouſé *Iſabeau Drouet*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;
3. & 4. Et deux filles.

II. NICOLAS LE LARGE, IIᵉ du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vallière-de-Varennes, mourut avec penſion en ſon Château de Coegny, près de Réthel, en Champagne. Il avoit épouſé *Perrette Watelet*, de laquelle vinrent trois enfans, entr'autres :

III. PONCE LE LARGE, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, retiré du ſervice avec penſion ; il eſt mort ſans poſtérité en 1770.

II. LOUIS-FRANÇOIS LE LARGE, Ecuyer, Sieur du Sart, ſecond fils de NICOLAS, Iᵉʳ du nom, & d'*Iſabeau Drouet*, Garde du Corps du Roi, en la Compagnie du Duc de Lorges, & enſuite Porte-Etendard, retiré avec une Compagnie aux Invalides, avec penſion, où il eſt mort en 1720, & la moitié de ſa penſion

tout tremblant, qui ſe préſentoit à lui, pour le remercier des Lettres de nobleſſe qu'il venoit de lui accorder, dit à ſes courtiſans : *Voyez donc ce pauvre ſoldat comme il tremble ;* LE LARGE, dit *la Plante*, l'ayant entendu : *oui, Sire*, répondit-il, *je tremble devant vous, mais vous ne m'avez pas vu trembler devant vos ennemis.*

(*a*) C'eſt après l'affaire de Saint-Guiſlain qu'on lui fit cette chanſon : *Vous avez raiſon, la Plante, il eſt bon ſur ce ton-là*, &c.

a resté à *Catherine de Granet*, sa veuve, jusqu'à sa mort; il a laissé pour enfans:

III. Louis-Charles le Large, Sieur du Sart, Lieutenant au Régiment de Chartres, Infanterie, qui fut envoyé lors de la peste à Marseille, en 1720, pour former la chaîne; il s'est trouvé à plusieurs batailles, a eu son fusil emporté d'entre ses bras, par un boulet de canon, & dont la commotion lui fit avoir un tremblement qu'il a toujours gardé; il est mort à Paris en la Paroisse Saint-Sulpice en 1750. Il avoit épousé *Françoise Bronval*, dont:

1. Joseph, qui suit;
2. Jacques, Ecuyer, Sieur du Sart, que des malheurs arrivés dans son enfance ont mis hors d'état de servir le Roi;
3. & 4. Et deux filles.

IV. Joseph le Large, Ecuyer, Sieur du Sart, mort en 1784, avoit épousé *Marguerite Fillion*, dont il a eu:

V. Jean-Baptiste le Large, Sieur du Sart, Ecuyer, qui a servi sept ans en qualité de Volontaire, tant dans le Régiment de Condé, que dans la même légion. Il a épousé, en 1781, *Françoise-Eléonore Breton*, & a eu un fils, nommé

François, Ecuyer, Sieur du Sart.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au lion d'or, surmonté de* 3 *coquilles d'argent en fasce; & aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 3 *pattes de griffon d'or*, 2 *&* 1. C'est ainsi qu'elles sont enregistrées dans l'*Armor. génér. de France*, reg. coté *Champagne*. (Article dressé suivant les Lettres Patentes en original, & celles de confirmation de noblesse, dont partie est ici extraite.)

LARGE (le), Ecuyer, Sieur de Goustranville, Election de Caen, en Normandie, qui porte: *d'argent, à l'aigle de sable*.

LARGENTIER, en Champagne: Famille noble, dont les armes sont: *d'azur, à 3 chandeliers d'Eglise d'or*.

* LARGEZ (du), dans la Haute-Bretagne: Baronnie de toute antiquité, toujours connue sous le nom de Gael ou Hael, qui, en langue Bretonne, signifie Largez. Elle est située dans la Paroisse du Largez, Diocèse de Saint-Malo, aussi de tout tems connue sous le nom de Gael, & a donné son nom, ou le tient d'une très-ancienne Noblesse de cette Province, dont la Terre du Largez, en Basse-Bretagne, située dans la Paroisse de Louargat, Diocèse de Tréguier, tire son origine. Cette Maison, comme beaucoup d'autres, suivant des Procès-Verbaux du 22 Mai 1649 & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ses titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés; mais Dom Morice & tous les anciens Historiens de Bretagne, font mention de ce nom.

Méen, Even, Guillaume, Carion, & Trescand du Largez (père de Robert), enfans de Raoul du Largez, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de Conan, IIIe du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. Raoul du Largez eut de Guillaume, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume d'Estanglie, qui comprenoit les Comtés de Norfolk & de Suffolk, en récompense de la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplu à ce Prince, ses Comtés furent confisqués, & il passa en Bretagne, où il se révolta contre son Duc; mais ses armes ne furent pas plus heureuses.

Un autre Raoul du Largez & Alain, son fils, & Juhael, père de Bardol du Largez, se croisèrent avec le Duc Alain en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, Raoul du Largez vivoit en 1096.

Suivant une autre Charte de celle de Redon, Robert du Largez, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112; & Even du Largez, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIIIe siècle Georges & Thomas du Largez, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln; — Robert & Pierre du Largez, Seigneurs de Thoessithois; — Pierre, Richard & Christophe, Seigneurs de Wasconie & Walcotie; — Robert du Largez & *Jouhanne*, son épouse, Seigneur & Dame de Thaisgarth; Walter & Witme du Largez, Seigneur de Sowthférébi; & enfin Jouhan du Largez & *Jouhanne de Legs*, son épouse, Seigneur & Dame de Westhalthon, père & mère de Richarde, & d'Elisabeth du Largez. Tous ces dénommés sont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre scellé de deux sceaux des armes de la Famille, passé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIVe siècle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier Bachelier, Gendarme d'ARTHUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc de Guyenne, fils de France, & ROLLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Etampes, & Gentilhomme de sa Chambre, qui servoit dans la Compagnie du Seigneur de la Hunaudaye, qu'il avoit suivi dans les guerres, sous les ordres des Connétables Bertrand du Guesclin & Olivier de Clisson. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte d'Aunay, ensuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes, Infanterie, que Suisses, Gouverneur & Commandant en second des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'assaut, le 24 Août 1488, le Château du Plessis-Bertrand, sur un Seigneur du Guesclin, qu'il fit prisonnier avec tous ses gens.

I. La filiation suivie de cette ancienne Noblesse, prouvée par titres, ne remonte qu'à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ses preuves lors de la réformation de la Noblesse, en 1427. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épousa 1° *Plézou de Keranrais*; & 2° *Anne de Coëtvoult*. Du premier lit il eut, entr'autres :

1. JEHAN, fils aîné, principal & présomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoult*, Seigneur de Coëtvoult en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Avesnes, Co-adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en son Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Eglise, est couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de sa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Eglises de Daoulas, Belle-Isle-en-Terre, Botlezan, Lannéven, Quemperven, Louargat, & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ses parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en son tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Isle-en-Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de Vannes. C'est peut-être ce RÉNÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes est du 15 Février 1525, & le second du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frère germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Bégard, donna, le 21 Janvier 1527, à sa nièce MARGUERITE, fille de son frère germain, CHARLES DU LARGEZ, une tasse armoriée de ses armes, de 38 écus d'or sol, & le domaine de Kerellou avec ses appartenances & dépendances, en faveur de son mariage. Le père de cette MARGUERITE comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroisse de Belle-Isle-en-Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, salade, gorgeline, arcs & trousses, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & dûment armé & monté.

Et du second lit vinrent :

2. Autre JEHAN, qui suit;
3. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. JEHAN DU LARGEZ, IIe du nom, se trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, & y ayant été sans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, salade, bannière, gorgeline, arcs & trousses, bien & dûment montés. Il avoit épousé, en 1480, *Jouhanne du Cleusiou* (de la Maison *du Cleusiou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de N..... *du Cleusiou*, & de *Denise le Long*, & petite-fille de *Guillemette de Gouëre*. Leurs enfans furent :

1. ROLLAND, qui suit;
2. Et HERVÉ, rapporté après la postérité de son frère.

IV. ROLLAND DU LARGEZ épousa *Catherine des Isles-de-Penamprat*, & en eut pour fils aîné,

V. GUILLAUME DU LARGEZ, qui s'est marié à *Jouhanne de Thuomelin*, dont :

LOUISE, Dame & héritière de Guerdénolé, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kerguézay*, Seigneur de Guermorvan, arrière-petit-fils de MARIE DU LARGEZ, Dame de Kergouriou, morte sans hoirs. Elle institua son héritier VINCENT DU LARGEZ, mentionné ci-après.

IV. HERVÉ DU LARGEZ, Seigneur de Guermorvan, second fils de JEHAN II, & de *Jou-*

hanne du Cleuſiou, épouſa 1° *Françoiſe de Carantez*; & 2° *Jouhanne de Kerméno.* Il eut du premier lit, entr'autres enfans, pour fils aîné,

GUILLAUME, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint entr'autres :

JEHAN, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Taillard du Reſtolles*, dont un garçon & deux filles, ſavoir :

1. JEHAN, duquel on ne ſait rien;
2. MARIE, Dame de *Kezperk*, femme de *Vincent de Coëtriou*, Seigneur de Kerdérien;
3. Et CATHERINE, mariée à *Chriſtophe des Isles*, Seigneur de Penamprat.

V. GUILLAUME DU LARGEZ, II° du nom, Seigneur de Kerantrech, fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation de 1535, & épouſa *Anne de Suaſſe*, de la Maiſon de *Correc*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. VINCENT DU LARGEZ, qui eſt devenu chef de ces nom & armes, par la mort de LOUISE DU LARGEZ, Dame de Guerdénolé. Il épouſa 1° *Claudine de Kerſaliou du Réchou*, fille de *Marie le Boſſec*, & petite-fille d'*Adéliſe de Coatarel*; & 2° *Marie de la Bouëxière de Kerouc'hant*, Dame de Kervéno, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Quélen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit :

1. VINCENT, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. FRANÇOISE, mariée à *François le Blonſart*, Seigneur du Bois-de-la-Roche;
3. Et MARGUERITE, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. VINCENT DU LARGEZ, II° du nom, Seigneur de Kermathéman, ſe trouva au ban & arrière-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1er Décembre 1639 & 2 Avril 1660; fit déclaration au Roi de tous ſes biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & épouſa *Suſanne le Mignot de Kerlan*, fille de N... *le Mignot de Kerlan*, & de *Françoiſe de Guillaume*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoiſe Fleſchart de Ferraud*, de laquelle il eut pour fille unique,

MARIE-ANNE, morte ſans hoirs de ſon mariage contracté avec *Charles-René-Joſeph le Rouge*, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laiſſa pour ſon héritier JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, mentionné plus loin.

3. Et FRANÇOISE, Dame de Rubriant, morte ſans hoirs.

VIII. LOUIS DU LARGEZ, Seigneur dudit lieu, de Kermathéman & autres Terres & Seigneuries, comparut avec ſes frère & ſœur, & avec RENÉ & YVES DU LARGEZ, Seigneurs de Portzancoz & du Parcoz, dont il ſera parlé à la branche ſuivante; & ils furent maintenus dans leurs qualités de *nobles d'ancienne extraction*, lors de la réformation de la Nobleſſe de 1670. Ce LOUIS DU LARGEZ mourut ſans hoirs.

SECONDE BRANCHE.

III. PHILIPPE DU LARGEZ, IIe du nom, fils puîné de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoult*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Portzancoz, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, ſalade, bannière, arcs & trouſſes, bien & dûment monté & armé. Il épouſa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné,

IV. YVES DU LARGEZ, qui ſe maria avec *Anne de Loz de Kergoanton*, & en eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. MARIE, femme de *Pierre de Kerouallan*, Seigneur de Kerprigent;
3. Et CEILLEINE, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Liſquildry*, Seigneur de Keramprat.

V. PHILIPPE DU LARGEZ, IIIe du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défenſe du Port-Blanc, & épouſa *Jeanne le Mignot de Roſſalic*, dont pour fils aîné,

VI. JEHAN DU LARGEZ, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi HENRI IV, lequel épouſa, 1° *Françoiſe de la Boueſſière de la Fontaine-Plate*, iſſue, du côté maternel, des Maiſons *du Droniou, Cléauroux, Jourdain, Botillio, Pleſſis-Baliſſon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illuſtre Maiſon de *Rohan*); & 2° *Marie du Hezou.* Du premier lit il eut :

1. HENRI, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. René, Seigneur du Parcoz, Gendarme de M. de Kergomar, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en second des ville & pays de Guingamp;
3. Marie, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maisonfort;
4. Et Anne, mariée à *Yves du Drefnay*, Seigneur du Pontélory.

VII. Henri du Largez, Seigneur de Portzancoz, époufa *Françoife de Rofmar-de-Kergroas*, fille de N... *de Rofmar*, Seigneur de Kergroas, & de *Catherine Rogier*, de la Maifon Comtale de *la Vieuville*. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui fuit;
2. Louise, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve;
3. Catherine, mariée à *Claude le Page*, Seigneur de Kervaftou;
4. Et Anne, époufe d'*Olivier Geslin*, Seigneur des Barrières, le Prédavy & de la Villeneuve.

VIII. Charles du Largez, Seigneur de l'Isle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec fon père, aux Commiffaires du Roi un état de ses Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arrière-ban de 1503. Il époufa, 1° *Jeanne du Drefnay de Kerroué*, fille de N... *du Drefnay*, Seigneur de Kerroué, & de *Claudine de Rofmar*; petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arrière-petite-fille de *Françoife de Bénerven*; & 2° *Marguerite de Clévéder*, de la Maifon du *Porzou-l'Isle-Kernoval*, fille de *Claudine de Kerfaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne de Quellenec*. Du premier lit il eut :

1. René, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. Vincent, dont on ne fait rien;
3. Yves, Seigneur de l'Isle-Belle, qui, de *Catherine de Geffroy*, fa femme, eut pour fils aîné,

    Yves-Jean, Seigneur de l'Isle-Kerbafquiou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maifon Baroniale de *Coételeʒ*, iffue du côté maternel des Maifons de *Thuomelin*, *Keranflec'h*, *Kergournadec'h*, *Kerven*, *Tournemine*, *Kérouallan*, *Treffily*, & de *Coételeʒ*.

4. Et Marie, Dame de Lannouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Kerftang.

IX. René du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Coat-Cannoz, époufa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaucours*, petite-fille de *Françoife du Drefnay*, & arrière-petite-fille de *Marguerite le Chaponnier*. Ils eurent pour fils puîné,

X. Vincent du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Kerbalanec, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la defcente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il époufa *Catherine de Trolong de Coadélay*, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie du Merdy*, & arrière-petite-fille de *Renée du Halegoët*, fille de *Luʒuron*, iffue du côté maternel des Maifons de *Kercabin*, *du Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage eft iffu

XI. Joseph-Jean-Marie du Largez, Chevalier, Seigneur de Kerbalanec, &c., né le 24 Juin 1711, héritier principal & préfomptif de Marie-Anne du Largez. Il a époufé, le 15 Septembre 1744, *Marie de Kerautret*, fille de *Catherine le Dourguy de Lambeʒre*, en Léon (qui avoit pour mère *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Rofpiec*, & arrière-petite-fille d'*Anne de Tréouret*. Leurs enfans font :

Pierre-François, Chevalier, appelé *le Comte du Largez*, né le 28 Juillet 1745, Capitaine Garde-Côtes du 15 Juin 1778;

Et Louis-Gabriel, Curé de Ploumilliau, près de Lannion, né le 14 Février 1748, fucceffivement recteur de Trézélan & de Pleumeur-Bodou, & Député du Clergé de Tréguier.

On trouve une Amice du Largez, femme de *François de l'Isle*, & un Yves du Largez, Seigneur du Parcoz, marié, en 1578, à *Egidie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Nobleffe, dont l'origine fe perd dans l'obfcurité des tems, eft alliée aux Maifons de *Rohan*, de *Duras*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de fable, armé, lampaffé & couronné de gueules*; & auffi *d'argent, au lion de finople, armé, lampaffé de gueules & couronné d'or*. C'eft ainfi que les portoit le Cardinal du Largez, comme elle fe voient au Château du Porzou. On les trouve auffi dans une infinité d'Eglifes, comme dans celles de Louargat, Trégrom, Cuburien, le Folgoët, Daoulas & à la Cathé-

drale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé & couronné de gueules ; au chef du même.*

LARLAN DE KERCADIO, Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

VINCENT-EXUPÈRE DE LARLAN DE KERCADIO, Seigneur de la Nitré & de Rochefort, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Bretagne, qui s'eſt marié à *Renée de Kerouartz*, dont :

JEAN-BAPTISTE DE LARLAN, Seigneur de Kercadio, & de Rochefort, Conſeiller au Grand Conſeil, le 18 Avril 1685, puis Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692, qui épouſa *Marie-Madeleine Courtin*, fille d'*Honoré*, Comte des Menus, Maitre des Requêtes, & de *Marie-Eliſabeth le Gras*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-JULIEN, qui ſuit;
2. MARIE-RENÉE-ANGÉLIQUE, femme, 1° de *Louis-François du Parc*, Marquis de Locmaria, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées du Roi ; & 2° le 10 Janvier 1725, d'*Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre ; elle eſt morte le 3 Mai 1736. Voy. PARC DE LOCMARIA (DU), & LAMBERT, en Angoumois, &c. ;
3. Et N... DE LARLAN, troiſième femme de N...., Comte *d'Acigné*.

FRANÇOIS-JULIEN DE LARLAN, Conſeiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Préſident à Mortier le 25 Septembre 1717, épouſa *Marie-Thérèſe Bonnier de la Coquerie*, dont :

JEAN-ANNE-VINCENT DE LARLAN DE KERCADIO, Marquis de la Dobiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, qui s'eſt allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérèſe de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereſte*, dit *le Marquis de Brancas*, Lieutenant Général, Chevalier de la Toiſon d'Or, Ambaſſadeur en Eſpagne, Maréchal de France, &c., & d'*Eliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable, chargée de 9 macles d'argent.*

* LARNAGOL, Terre & Baronnie ſituée en Quercy, ſur la rivière du Lot, hommagée & dénombrée depuis pluſieurs ſiècles, de laquelle dépendent les Paroiſſes de Saint-Chels & de Sauſſac. Cette Terre appartient à *Etienne-Alexandre de Laporte*, Baron de Larnagol. Voy. LAPORTE.

LARRALDE (DE), ou DE LARRARD, en Guyenne : Famille diviſée en deux branches :

De la première eſt ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquiſat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthélemy, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes.

De la ſeconde branche eſt JACQUES DE LARRARD DE MELAC, Ecuyer, d'abord Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, où il a ſervi pendant ſix ans avec diſtinction, enſuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a paſſé au ſervice de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épouſé, le 21 Janvier 1741, *Gratienne de Geres de Camarſac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Baqué, & d'*Iſabeau de Chaufour*, dont il a deux filles :

BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742 ;
Et JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 coquilles de ſable, poſées 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 têtes de loup d'argent; au 2 d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 merlettes de ſable, & en pointe d'un pin de ſinople.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* LARREY, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet ſuivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sédan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ſes enfans mâles & femelles. Voy. FABERT. Le Marquiſat *de Fabert* ayant été vendu, a repris ſon premier nom de LARREY. Il eſt poſſédé actuellement par la Maiſon *de Condé*, & feu M. *le Duc* en

a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en se réservant la Seigneurie.

* LARREY, LAREY, LARRÉ ou LARÉ, Terre & Seigneurie située dans le Bailliage d'Alençon, & qui a passé dans la Maison d'*Aché*, par le mariage d'ALIX, Dame DE LARRÉ, fille de THOMAS, Seigneur DE LARRÉ & d'Escures, & de *Jeanne de Silly*, avec *Pierre*, Seigneur *d'Aché*, fils de *Jean*, Seigneur d'Aché, dit *le Galois*, & d'*Isabeau d'Harcourt*. Cette Terre a donné son nom à une ancienne Noblesse, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de St-Martin de Séez, qu'OLIVIER, Seigneur DE LARRÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monastère le patronage de Semallé, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N.-D.-de-Bouillon & de Saint-Germain-du-Marché de Séez, donation qui fut confirmée, en 1207, par Sylvestre, Evêque de Séez. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLLAND ou ROULLAND DE LARRÉ, Chevalier. — Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel est employé OLIVIER DE LARRÉ, possédant des biens avec Robert de Courcy, & Nicolas de Mallemains, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers est employé ROBERT DE LARRÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS DE LARRÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec *Agnès de Grainville*, son épouse, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR DE LARRÉ étoit Maître d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN DE LARREY, Seigneur du Mesnil-Guérard, eut de *Perrette de Tournebu*, son épouse, Dame de Franqueville, une fille, mariée à *Jean de Longaulnay*, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE DE LARREY, veuve de *Jean de Longaulnay*, & Robert Seran, Ecuyer. Un rôle des Nobles tenant fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES DE LARREY, Ecuyer, Seigneur des Quatre-Favrils, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Eglise de ce nom. Il avoit aussi un quart de fief, nommé *le Mesnil-Guérard*, situé dans la Paroisse de Trun, mouvant par parage du fief de LARREY, situé dans la Châtellenie d'Alençon. — JEAN DE LARRÉ, Seigneur des Quatre-Favrils, eut un fils, aussi nommé JEAN, mort sans hoirs; & deux filles, ISABEAU & CHARLOTTE. La dernière mariée à *Gilles de Bailleul*, Seigneur de Beauvais. — Il y a une vérification de dénombrement, donnée par Marie de Saint-Denis, en 1552, & en conséquence de la Déclaration du Roi pour l'arrière-ban en 1557, on voit que ROBERT DE LARREY étoit enrôlé dans la Compagnie de M. de Mouy. — *Bonaventure de Guerpel*, fils de *Guillaume*, Docteur ès-Lois, & de *Jeanne Malart*, Dame de Montchauveau, épousa FLORENCE DE LARREY, Dame du Mesnil de Trun.

ANTOINE DE LARREY, qualifié *noble personne*, Seigneur de Flouville, de Moyaux & de Pistrat, fut présent aux articles de mariage de ROBERT DE LARREY, avec *Catherine le Poigneur*, datés du 25 Janvier 1561.

I. Ce ROBERT DE LARREY, Ecuyer, Seigneur de Vausouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, est appelé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par Jean d'Estouteville, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, ROBERT DE LARREY, *Ecuyer, Seigneur de Vausouquet, Lieutenant commandant la garnison d'Harfleur*. Il fut père de

II. JEAN DE LARREY, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, qui épousa *Marguerite Aprix*, dont :

JEAN, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs d'*Hainneville*, de laquelle nous n'avons pas la filiation;

Et JACQUES, qui suit.

III. JACQUES DE LARREY, Ecuyer, épousa *Sara Missant*, & en eut :

IV. ISAAC DE LARREY, né le 25 Janvier 1639, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, qui s'attacha à l'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, & en reçut de grands bienfaits. Dans son testament du 16 Mars 1719, il se qualifioit *Conseiller de Cour & d'Ambassade de ce Prince*. Il eut de son mariage avec *Anne Eudes*,

V. HENRI DE LARREY, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre

1739, un Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en forme de Lettres Patentes, par lequel S. M. I. le créa, & tous ses enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs descendans, *Comtes du Saint-Empire*. Son fils,

VI. THOMAS-ISAAC DE LARREY, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand Sénéchal du Comté de Kniphausen, Ministre de leurs hautes Puissances les Etats-Généraux auprès du Roi de France, épousa, le 8 Juin 1732, *Joachime-Julie-Louise de Weltzien*, fille aînée d'*Ulric-Frédéric*, Grand Sénéchal de Kniphausen, & de N..., Baronne *de Lilienburg*. De ce mariage sont sortis:

1. ANTOINE, né le 27 Février 1735;
2. CHARLES-HENRI, né le 3 Septembre 1742;
3. CHARLES-EDOUARD, né le 19 Novembre 1743;
4. Et WILHELMINE-MARIE, née le 14 Mai 1733.

Les armes : *d'or, à 9 losanges accolées & aboutées d'azur, posées en pal*, 3, 3 & 3.

Nous croyons aussi qu'il y a une branche de cette Maison établie au Maine, qui sont les Seigneurs *de Bellemare*, dont le chef, JEAN DE LARREY (car c'est ainsi que ceux-ci écrivent leur nom) passa en Angleterre avec ROBERT, son fils, en 1166, à la suite de GUILLAUME *le Conquérant*. C'est ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen; ils y fixèrent leur séjour. D'eux sont issus les Barons *d'Husdon* & les Comtes *de Fernineſt*.

I. NICOLAS LARREY, un des descendans de JEAN, Grand Ecuyer d'Angleterre, y eut la tête tranchée. Son fils,

II. PIERRE LARREY, ayant trempé dans la conspiration contre la Reine MARIE, fille d'HENRI VIII, se retira en Normandie sur la fin du règne d'HENRI II, Roi de France, avec un de ses fils, & se cacha entre Rouen & Lisieux.

III. JEAN LARREY, un de ses trois fils, se maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont :

NICOLAS;
JEAN, qui suit; & N.... LARREY, qui entretinrent des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile.

IV. JEAN LARREY, commanda une des portes de Rouen, & rendit, avec son frère, quelques services au Roi HENRI III, ce qui les fit connoître de ce Prince, & comme ils ne pouvoient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confisqués à cause de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de noblesse en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouissent les anciens Nobles du Royaume. Mais HENRI IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas anoblis, mais maintenus dans leur noblesse d'*ancienne extraction*. Ce JEAN DE LARREY eut pour fils :

V. NICOLAS DE LARREY, qui épousa *Marie Baudouin du Basset*, fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LARREY, qui s'est marié avec *Antoinette Costard*, de la Famille de MM. *de Bursard*, en Normandie, près de Séez. Il en eut :

PIERRE, qui suit;
Et N... DE LARREY, Chanoine de Lisieux. (On voit son tombeau dans la Chapelle du Cimetière des pauvres de cette ville.)

VII. PIERRE DE LARREY épousa *Anne-Marie du Bois de Courceliers*, fille de *Claude*, Seigneur de Courceliers & des Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Plessis*. De ce mariage naquit :

VIII. GUILLAUME DE LARREY, qui s'est marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Crochardière, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont :

IX. PIERRE-FRANÇOIS DE LARREY, qui épousa *Marguerite Bondonnet de Parence*, fille de N... *Bondonnet de Parence*, Conseiller du Roi, & son Avocat au Présidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre*. Leur fils,

X. PIERRE-GUILLAUME-NICOLAS DE LARREY, fut reçu d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, passa ensuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épousa *Jacqueline-Françoise de Renusson*, fille de *Pierre*, Conseiller honoraire au Présidial du Mans, & de *Françoise-Marguerite Olivier*, dont:

PIERRE-GASPARD-GABRIEL.

Une autre branche est établie en Normandie, & subsiste dans trois frères, dont l'aîné possède la Terre de Bellemare; le second n'a qu'une fille, & le troisième vit sans postérité.

LARRINVILLE, en Beauce : de cette Famille noble étoit

Pierre de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'Adam de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Baudreville, Paroiſſe d'Arceville en Beauce, qui, ſuivant un acte paſſé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. Pierre épouſa *Catherine*, aliàs *Bertrande de la Valignière*, de laquelle vint :

Guillaume de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, qui, d'*Antoinette des Echelles*, ſa femme, eut pour fille unique,

Claude de Larrinville, Dame de Montguignard, qui s'eſt mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la poſtérité poſſède actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

LART (de). Cette Famille noble, du Diocèſe d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pu recouvrer ſes titres anciens, qui ſont dans celle de Lart de Rigoulières, ne remonte, par filiation, que juſqu'à l'an 1506.

I. Arnaud de Lart, Seigneur de Rigoulières, épouſa *Bernarde de Luſtrac*, dont :

1. Bertrand, qui fuit ;
2. François, marié à *Marguerite de Beaupuy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord ;
3. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Garouſſet*, qui ſubſiſte dans N... de Lart du Garousset, marié au Port-Sainte-Marie en Agénois, avec l'héritière de Madame *de Méſanger*. Cette branche a donné, dans N... de Lart de la Boulbène, un Capitaine de 100 hommes d'armes.

Ces trois frères, Bertrand, François & Jacques de Lart, tranſigèrent, par acte du 25 Avril 1506, paſſé devant *de Gardies*, Notaire Royal, ſur la ſucceſſion d'Arnaud de Lart & de *Bernarde de Luſtrac*, dont il ſont dits fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis cette époque, la branche *de Rigoulières* a toujours ſubſiſté dans ce lieu juſqu'à préſent qu'elle eſt tombée en quenouille par deux filles : l'aînée, N... de Lart, a épouſé N... *de Raffin d'Auterive*; & la cadette, le Baron *des Junies*. Leur mère vivoit encore en 1769. — N... de Lart, frère cadet de leur père, s'eſt marié près de Villeréal, & a eu trois garçons : l'aîné, N... de Lart, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'eſt retiré à l'Hôtel Royal des Invalides ; & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le ſervice. — Il y a encore une autre branche, ſortie de celle *de Rigoulières*, établie à Caudecoſte en Armagnac.

II. Bertrand de Lart, Seigneur de Rigoulières & de Montagnac, épouſa, par contrat paſſé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Monflanquin en Agénois, *Catherine de Colonges*, & en eut :

III. Jean de Lart, Seigneur de la Mothe, de Calignac & de Fieux, qui épouſa, par contrat du mois de Juin 1601, paſſé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Bauger*, dont vinrent :

Daniel, qui ſuit ;

Et Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *Bordeneuve*, rapportée ci-après.

IV. Daniel de Lart, Seigneur de Laſcombes, s'établit à Eauze en Armagnac. Il épouſa, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut :

V. Pierre de Lart, Seigneur de Laſcombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec *Marie de Vilhères*, de laquelle ſortit :

VI. Jean-Charles de Lart, Seigneur de Cazaux, qui fut reçu oppoſant au Jugement de forcluſion de M. Pellot, Intendant de la Province ; déchargé de l'aſſignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ſes enfans & ſa poſtérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des privilèges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de ſa poſtérité vivroient noblement & ne feroient acte de dérogeance à nobleſſe. Ce faiſant, il fut inſéré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par délibéré du 24 Juillet 1716, ſigné *Catallacoture*, Procureur du Roi ; & fut maintenu à Auch le 11 Août de la même année, par M. le Gendre, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1688, paſſé devant *Sabatier*, Notaire, *Madeleine de Cours*, dont il a eu :

VII. Joseph de Lart, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laiſſant de *Marie de Lacaſſin*, qu'il avoit épouſée par contrat du 13 Juin 1731,

1. Pierre, qui ſuit ;

2. Joseph, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroiſſes d'Eauze, Diocèſe d'Auch;
3. Et Jacques, marié, en 1771, avec N... *de Larrendat.*

VIII. Pierre de Lart de Labarthe-Massey, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernède, établi à Eauze, a épouſé, en 1766, *Huguette Marſolier de Gaujac*, fille de N... *Marſolier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 bandes d'argent; au 2 d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé du même; & au 3 d'argent, à 3 épieux de ſable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc-canton de ſinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raiſon (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait paſſer) eſt que Bertrand de Lart de Rigoulières, Chevalier, permit à Jean de Lart, de faire bâtir ſur une de ſes Terres une maiſon ſeigneuriale, où ſeroient ſes armes : *briſées d'une barre ſur le côté*: mais à condition qu'il lui feroit hommage d'un fer de pique doré. Cette tranſaction fut paſſée pardevant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle eſt conçue en ces termes : *Meſſire* Bertrand de Lart, *Chevalier, Seigneur de Rigoulières & de Montagnac, permet à* Jean de Lart, *Seigneur de Calignac, ſon bon parent & notable ami, que tous les biens qu'il poſſède en la Seigneurie de Montagnac ſoient tirés des cadaſtres, terriers & lièves de ladite Seigneurie; & pour l'affection qu'il a envers ledit* de Lart, *il entend & déclare que lui dit* de Lart *porte les armes ruſtiques & marques dudit Seigneur, y mettant une* barre de travers tendant ſur la main droite, *deſquelles ledit* de Lart *pourra uſer, &c.*

BRANCHE
des Seigneurs de Bordeneuve.

IV. Bertrand de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, ſecond fils de Jean, & de *Marie de Bauger*, épouſa, ſuivant ſes articles de mariage dreſſés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, *Françoiſe de Coquet*, dont :

V. Antoine de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui ſe maria, par contrat du 19 Septembre 1678, paſſé devant *de Forès*, Notaire de Marmande, aſſiſté de Bertrand, ſon père, *Eliſabeth de Sacriſte*, dont il eut :

VI. Jean de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, ſuivant ſon contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carrière*, Notaire de Villeneuve, épouſa *Jeanne de Baratet*. Leurs enfans ſont :

Jean-Jacques, qui ſuit;
Et N... de Lart, appelé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. Jean-Jacques de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, teſta le 16 Janvier 1752 (*Jean-Baptiſte Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Breuil en Agénois). Il avoit épouſé *Jeanne d'Albert*, dont eſt iſſu :

VIII. Charles de Lart, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dreſſer un Procès-Verbal de la filiation de ſa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magiſtrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroiſſe & Juridiction du Temple du Breuil en Agénois, le 1er Juillet 1769. Cette filiation eſt ſignée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce Charles de Lart a de ſa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

Jean-Charles.

Cette Famille de Lart poſſédoit beaucoup de biens au Duché d'Albret, comme il conſte par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre ſous la date du 8 Octobre 1538, au fol. 19 des Archives du Chateau de Nérac, ſous la cote 4 Z, 2e liaſſe, où il eſt dit que noble homme Antoine de Lart, Ecuyer, Seigneur de Birac, d'Aubiac & de Beaulens, Seigneur foncier des rentes appelées de Saint-Étienne de Cabugières en Durance & de Baillard Caparibet en Lauſignan, a préſenté le dénombrement, &c., & une maiſon dans ladite Ville appelée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIÈRE, Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE. Il y a deux Terres de ce nom, l'une ſituée dans le Diocèſe d'Auch, qui a donné ſon nom à une des plus ancien-

nes Nobleſſes du pays; & l'autre en Chaloſſe.

Le nom de Lartigue eſt connu depuis l'an 1174, ſuivant les *Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch*, imprimées à Toulouſe en 1746. L'Hiſtoire fait mention de pluſieurs perſonnes de ce nom, illuſtres par le rang qu'elles tenoient, & par les terres & les fiefs qu'elles poſſédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne nobleſſe. L'*Hiſt. de Béarn*, par M. de Marca, parle de différens Seigneurs de Lartigue, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, Guillaume de Langlade, *pro Caſalâ* de Langlade, & Vital de Lartigue, avec Guillaume, ſon neveu, *pro Caſalâ de Lartiguâ*, firent hommage à Edouard, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Nobleſſe de Guyenne & de Languedoc, puiſqu'en ce même tems Armand & Benoît de Lartigue, Vicomtes & frères, ſouſcrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes paſſés en 1163 & 1181, par Raymond, Comte de Toulouſe, avec l'Abbé de la Garde-de-Dieu, & Pierre, Abbé d'Aurillac en Quercy & Rouergue, ce qui eſt rapporté plus au long dans la *Gallia Chriſtiana*, tom. I, de la lettre E, ſeconde colonne & ſuiv.

Les auteurs qui ont parlé des ſervices militaires de cette Maiſon, ſont MM. de Thou & Davila; Girard, dans la *Vie du Duc d'Epernon;* Jean de Serre, dans ſon *Inventaire génér. de la France*; Scipion Dupleix; Guillaume & Martin du Bellay; l'Abbé Fleury, dans ſon *Hiſt. Eccléſiaſtique*, ſous l'anée 1522; Jean-Louis Chevillard, Hiſtoriographe & Généalogiſte de France; & le Bret, dans ſon *Hiſt. & ſiège de Montauban*, &c. La filiation de cette ancienne Nobleſſe, dans Moréri, commence à

I. Arnoul, Seigneur de Liſſe & de Lartigue, qui fut, en 1236, ſous le Roi Saint Louis, du nombre des Seigneurs de Guyenne, convoqués à Saint-Germain-en-Laye, comme on le voit dans la Roque, pag. 55 & 56. On croit que ſes enfans furent :

1. Arnoul, qui ſuit;
2. Et Philippe; ce qui eſt confirmé dans la liſte des Seigneurs hommagés de Guyenne, d'Edouard Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, où Arnoul & Philippe de Lartigue rendirent hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Liſſe en Gaſcogne.

II. Arnoul, Seigneur de Lartigue, IIe du nom, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré,

Amanieu, qui ſuit;
Et N... de Lartigue, rapporté après ſon aîné.

III. Amanieu, Seigneur de Lartigue, Damoiſeau, l'un des grands Capitaines de ſon tems, vivoit dans le XIVe ſiècle. Il fut un de ceux qui eſſuyèrent le plus les vexations de Louis, Duc d'Anjou, enſuite Roi de Naples, & qui, en l'abſence du Roi Jean, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligèrent Amanieu de Lartigue de ſe joindre à Pierre de Savoie, à Nolli & à Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'Edouard II, alors encore Duc de Guyenne. Ces quatre Capitaines ravagèrent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montolieu, au Diocèſe de Carcaſſonne, & de Pomérols, au Diocèſe d'Agde. Il rentrèrent en grâce, en 1358, avec Louis d'Anjou; mais ayant été de nouveau accuſés, en 1360, d'avoir conſpiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à Edouard, Louis d'Anjou les défit avec ſon armée, les fit priſonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit ſur-le-champ trancher la tête dans Toulouſe à Pierre de Savoie, Amanieu de Lartigue, & fit pendre Nolli & Pavaillon, une partie de leurs troupes, & noyer le reſte. Ces faits ſont rapportés par Dom Vaiſſette, Religieux Bénédictin, dans ſon *Hiſt. du Languedoc*, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Conſulaire, qui eſt manuſcrite, à l'Hôtel de Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la Ville, & en celle de Paris.

III. N...., Seigneur de Lartigue, frère puîné d'Amanieu, eut deux fils :

1. N.., Seigneur de Lartigue, qui fut père de

   Charles, lequel ſe rendit illuſtre ſous pluſieurs Rois par ſon courage, ſes emplois militaires, & les ſervices qu'il rendit en différentes rencontres à ſon Prince. Il commença à porter les armes ſur mer ſous Louis XI, fut fait, vers 1470, Chef d'Eſcadre, donna des preuves de ſa valeur ſous Charles VIII & Louis XII. En 1513, étant Commandant Général des Armées Navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloiſe ſur les côtes

de Bretagne, disent Ferron & Dupleix, tua leur Amiral, & prit leurs Vaisseaux, ce qui sauva la Bretagne & la France de l'invasion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne sous FRANÇOIS I[er], & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée Navale, que ce dernier Prince envoyoit à Fontarabie, assiégée par les Espagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & sans alliance.

2. Et ANTOINE, qui suit.

IV. ANTOINE DE LARTIGUE, I[er] du nom, Ecuyer & Damoiseau, épousa, en 1410, une Demoiselle *de Montcassin*, branche de la Maison *de Montlezun*, & laissa de son mariage plusieurs fils, dont les branches, dans la suite des tems, se sont éteintes, & il ne resta qu'un cadet, qui suit.

V. Ce cadet, Seigneur DE LARTIGUE, quitta la Chalosse sur la fin du XV[e] siècle, & vint se marier, dans le Condomois, avec *Françoise de Baultian*, fille unique & riche héritière du Seigneur *de Baltian-Roussanne*, ou *Loussanne de Montela*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. JEAN, auteur de la troisième branche, mentionnée ensuite ;
4. Et BERNARD, qui fut longtems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit épousé la fille du Seigneur du *Bouzet-Poudenas*, d'une branche de *Roquépine* & du *Marin*, & dont la postérité a fini vers 1678, en la personne de BERTRAND DE LARTIGUE, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. (C'est ce qu'on peut voir dans le *Mercure historiq. & militaire* de ce tems.)

Pendant que ces quatre frères étoient au service, leurs Châteaux & Maisons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chassés; de là vient en partie la décadence de cette Maison, au dire de plusieurs auteurs, comme Blaise de Montluc, Maréchal de France, dans ses *Mémoires*, impression de Paris, 1746, tom. III, pag. 397.

VI. PIERRE DE LARTIGUE, Ecuyer, surnommé *d'Eup*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ses frères, des biens de *Françoise de Baultian*, leur mère, fut en son tems un grand Capitaine. Il commença à porter les armes sous le Seigneur DE LARTIGUE, Vice-Amiral, son cousin, puis servit sur terre, & fut ensuite Capitaine de 500 hommes ; contribua, avec sa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral Chabot l'envoya en 1536. En 1537, le Maréchal d'Humières le chargea, avec un de ses frères, de la garde de Turin, capitale du Piémont; fut ensuite envoyé par ce Maréchal, avec Jules des Ursins & Pierre Strozzi (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui composoient l'armée du Comte de Busançois, sous M. le Dauphin, & il conduisit sa troupe sous ses Enseignes; fut depuis de l'armée commandée sous M. le Dauphin, par le Grand Maître de Montmorency ; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine Ratdeforces, aussi Gascon, commandant alors l'aile gauche; fut le premier à sauter au-dessus du bastion gauche, qui étoit le plus fortifié, & commanda au Capitaine Gabaret, son Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'il s'en rendirent maîtres, de même que de la place; il taillèrent en pièces tous ceux qui osèrent se présenter les armes à la main, chassèrent & mirent le reste en suite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand Maître de Montmorency, & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre espérance de cette entreprise. PIERRE DE LARTIGUE D'EUP s'étoit signalé dans d'autres rencontres, où il reçut plusieurs blessures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebusade à la cuisse, ce qui lui fit recevoir plusieurs bienfaits de FRANÇOIS I[er], de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de sa personne, & ne l'appeloit jamais que son *Moureau*, à cause qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le seul théâtre sur lequel PIERRE DE LARTIGUE D'EUP se distingua. Il se signala encore dans différentes occasions après la mort de FRANÇOIS I[er], & porta les armes sous HENRI II, qui l'envoya avec sa Compagnie à Metz. Il contribua au siège & à la prise de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le siège de cette place qu'ils vouloient reprendre, & se trouva encore à la bataille de Renty que le Duc de Guise gagna sur les ennemis en 1553. HENRI II ayant fait, en 1558,

ſa paix avec l'Eſpagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits PIERRE DE LARTIGUE D'EUP, celui-ci, couvert de bleſſures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le ſervice & de ſe retirer en Gaſcogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & ſa faveur auroient pu lui procurer, il y conſomma ſon patrimoine; car il ne lui reſta, lors de ſa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à ſon retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ſes équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & reſpecté de toute la Nobleſſe, qui le prioit ſans ceſſe de lui ſervir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épouſé la fille du Seigneur *d'Eſtignos*, d'une Maiſon noble & ancienne de Navarre, de laquelle naquirent :

1. GUY, qui ſuit;
2. ANTOINE, mort ſans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mauvoiſin;

Et ſix filles.

VII. GUY DE LARTIGUE ſe trouvant d'une faible complexion, demeura auprès de ſon père, qui mourut, comme on vient de le dire, ſans biens, mais comblé de gloire; c'eſt ce qui fit que ſon fils épouſa une riche héritière, fille d'un gros Marchand, & embraſſa le commerce après la mort de ſon beau-père, parce qu'il ſe trouva alors chargé de ſept filles & de deux fils. L'aîné fut :

VIII. GUY DE LARTIGUE, IIe du nom, appelé par d'autres GASSION DE LARTIGUE, qui laiſſa de ſon mariage,

IX. GÉRAUD DE LARTIGUE, Ecuyer, Seigneur de Capliſſe, qui porta toute ſa vie glorieuſement les armes pour ſon Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur; c'eſt en cette qualité qu'il fut appelé à Bordeaux au ſecours de cette place, où, ſe trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ſes ſervices, pluſieurs bienfaits, & la faveur de LOUIS XIII. Ce Prince, en conſidération de ſon ancienne & noble extraction, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être iſſu de noble PIERRE DE LARTIGUE D'EUP, ſon biſaïeul. Ce relief de nobleſſe, en connoiſſance de cauſe, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, ſcellé de cire jaune, ſigné LOUIS, & plus bas PHÉLYPEAUX. En conſéquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guyenne, ſéante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commiſſaire, Robert de Mellet-de-Fondelin, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1er Juin de la même année 1634, & entendit dix dépoſans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous dépoſèrent en faveur de GÉRAUD DE LARTIGUE, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir ouï dire par leurs aïeux & biſaïeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de père en fils, que la Maiſon de LARTIGUE étoit *noble d'ancienne extraction*. GÉRAUD eut de ſon mariage :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Capliſſe, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où ſon mérite & ſes ouvrages l'avoient attiré, enſuite Hiſtoriographe de France, mort après 1680;
3. BERNARD, mort ſans alliance, étant Gendarme de la Garde du Roi;
4. JEAN-ARNAUD, tué avec ſon couſin ſur le Pont de Maubeuge, ſans avoir pris d'alliance;
5. Et LOUIS, marié à Gabarret en Condomois, où il poſſéda des fiefs & des directes. Il laiſſa deux enfans, ſavoir :
    1. JOSEPH, connu ſous le nom de Seigneur *d'Agneſcous*, mort ſans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie;
    2. Et ARNAUD, Officier de mérite & de diſtinction, ſoit par ſes emplois, ſoit par ſes différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Belfort en Alſace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles : la cadette, reçue Chanoineſſe à Maubeuge; & l'aînée, qui vivoit veuve du Seigneur *de la Vergne*, à Veſoul en Franche-Comté.

X. JEAN-JACQUES DE LARTIGUE, Ecuyer,

épousa *Françoise de Jaubert de Barrault-Paron*, cousine de *Jean de Jaubert de Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Président des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils d'*Emery de Jaubert de Barrault*, Seigneur de Paron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & son Ambassadeur en Espagne. JEAN-JACQUES eut pour fils :

XI. FRANÇOIS-ANNIBAL DE LARTIGUE, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laissé de son mariage :

XII. ARNAUD-GERVAIS DE LARTIGUE, qui fut longtems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De son mariage contracté avec *Marie des Champs*, il a eu :

1. JACQUES, Prêtre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny à Mezin ;
2. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de Montboissier, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux sièges de Lille & de Berg-op-Zoom ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui a toujours servi avec son frère, & étoit, en 1759, Lieutenant de sa Compagnie.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE LARTIGUÉ, Damoiseau (frère puîné de PIERRE DE LARTIGUE D'EUP), Seigneur de Loubès, Bessabat, Romas, la Salle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & juridiction de Mezin en Condomois (fief qui appartenoit, en 1759, à Mademoiselle de Saint-Marc), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & distingué par sa valeur & sa fidélité pour son Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de son frère, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; commanda ensuite une Cornette à Saint-Jean-de-Luz ; donna divers ordres à Montluc, depuis Maréchal de France; se trouva avec ce Seigneur au combat qui se donna, en 1523, à Saint-Jean-de-Luz ; plaça M. de Montluc dans un poste avec 80 Arquebusiers; devint Colonel de 5 Enseignes Gasconnes, avec lesquelles il se distingua contre Don Pedro de Navarre ; fut du nombre des Seigneurs qui s'opposérent à la descente de ce Prince qui alloit par mer au secours de l'armée Espagnole; donna des preuves éclatantes de sa valeur au siège de Naples, & dans un Château voisin, en repoussant les ennemis qui vouloient faire une sortie par un poste où ils avoient déjà gagné du terrain, & en les forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vif de la part des assiégeans & des assiégés. LARTIGUE y fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres, de contribuer à la retraite de Don Pedro, & de se signaler par son courage dans un second combat qui s'y livra, où l'armée Françoise, obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation ; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. Ceci est tiré des *Mémoires de Montluc*. ANTOINE DE LARTIGUE, comme son frère aîné, PIERRE, consomma une partie de son bien au service, & mourut vers l'an 1578, âgé de près de 93 ans. Il avoit épousé, 1° en 1530, *Françoise de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur *de Lupé*, morte en 1540; & 2° en 1545, contrat passé en Condomois par *Castera & la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Du premier lit il eut :

1. & 2. ARNAUD & BERTRAND, tués au service, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal de Bellegarde. Tout le monde sait, que par les Ordonnances de CHARLES VIII, FRANÇOIS Ier, HENRI II, & HENRI III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & *Gentilhomme de race*, ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes.

Et du second lit sortirent :

3. FRANÇOIS, Seigneur de la Salle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le Roi; donna, en différentes occasions, des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die;
4. BOMPART, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne se distingua pas moins que son frère. Il avoit été blessé en diverses rencontres, & fut tué, sans alliance, en 1626, au siège de Montauban, étant presqu'à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis longtems Capitaine; c'est ce qu'on peut voir dans l'*Hist. du Siège de Montauban*, par le Bret, Chanoine & Prévôt de Montauban;
5. DANIEL, qui suit;
6. Et MARIE, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Bessabat & de Romas, se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidélité en-

vers ſon Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en pluſieurs rencontres; aſſiſta aux guerres de Béarn & de Bigorre; ſe trouva au ſiège de Rabaſteins, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'artillerie, afin de battre en brèche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pouſſer les ouvrages; eut enſuite ordre avec Salles de Béars, & leurs Compagnies, pour garder ſeuls la brèche; & furent les premiers commandés pour monter à l'aſſaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. d'Ambleville, qui allèrent au ſecours du Duc d'Angoulême auprès du Duc d'Epernon, pour appaiſer les troubles & la ſédition cauſée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & ſe faiſir de la perſonne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. Daniel de Lartigue & le Seigneur d'Ambleville ſe ſaiſirent de la porte du Château, y entrèrent & taillèrent en pièces tous les conjurés, à la réſerve d'un Conſul, ce qui fit mériter au Seigneur de Lartigue, & aux autres, une amitié particulière de la part des Seigneurs d'Epernon & de la Valette. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de ſurprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit conſtruire un pont, qui porte encore ſon nom. Il ſe maria avec *Madeleine de Noaillan*, fille & héritière d'*Henri*, Seigneur d'Eſpayroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne d'Apat de Vaquedanno*, Maiſon noble & ancienne de Navarre, petite-fille du Seigneur *de Vaquedanno*, Sénéchal de Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, père de *Madeleine*, s'étant marié en ſecondes noces avec *Françoiſe de Jaubert de Barrault-Paron*, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer ſa fille du premier lit, de ſes droits portés par le contrat de mariage. En conſéquence il attaqua ſon contrat de mariage, & Daniel de Lartigue, qui l'accuſoit de crime de rapt. Daniel mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux caſſèrent le mariage, condamnèrent Daniel de Lartigue à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite *Madeleine*, ſon épouſe, à revenir auprès de ſon père & lui demander pardon; mais Henri IV ayant ordonné deux Enquêtes à l'égard des Familles *de Noaillan* & de Lartigue, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à Daniel de Lartigue des Lettres de grâce & d'abolition en tant que beſoin ſeroit, & caſſa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, père, nonobſtant ces Lettres du Roi, s'oppoſa à l'entérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nérac, où étoit alors la Chambre, & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du Sieur *de Noaillan* avec la faveur de ſa femme ne lui avoient rien fourni à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du Seigneur de Lartigue, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'entérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Edit de Guyenne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nérac. Daniel de Lartigue, Seigneur de Beſſabat, &c., eut de ſon mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Daniel, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Catherine, femme, en 1640, du Seigneur *de la Barthe*;
4. Marie;
5. Et Madeleine-Marie, alliée, en 1628, à *Barthélemy de Montgaillard*, par contrat paſſé à Salzfolz, en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. Pierre de Lartigue de Bessabat, Seigneur de Romas, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la Terre de Beſſabat eſt ſituée; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha ſur les traces de ſes ancêtres; mais ſon courage fut arrêté preſqu'au milieu de ſa courſe. Le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par Piccolomini avec 8000 hommes, Pierre de Lartigue, Enſeigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes Gardes par le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette, pour aller chaſſer les ennemis de deſſus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'eſt ce que fit glorieuſement de Lartigue, il battit Piccolomini, tailla en pièces ſon armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut plu-

ſieurs bleſſures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec ſon couſin, JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épouſé, en 1623, *Anne-Louiſe de Montleʒun*, fille de *Bernard*, Seigneur de Ligardes, la Briffe, &c., & de *Jeanne de Balſac d'Entragues;* ſœur de *François de Montleʒun*, Seigneur de Ligardes, & iſſue de *Bertrand de Montleʒun* & de *Françoiſe de Roquelaure*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN-BOMPART, qui ſuit;
2. CHARLES, mort ſans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boiſſe-Pardaillan;
3. Et ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur *de Gajan*, Gentilhomme d'Armagnac.

IX. JEAN-BOMPART DE LARTIGUE DE BESSABAT entra, en 1650, dans les Mouſquetaires de la Garde du Roi; fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont; fit pluſieurs campagnes en Flandre & ailleurs ſous LOUIS XIV, qui d'abord lui donna une penſion de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 juſqu'à 1000 francs : il la conſerva juſqu'à ſa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par ſa naiſſance, ſon courage & ſa force extraordinaires; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut ſans alliance dans ſa majorité en 1699, & avoit fait ſon teſtament à Paris, chez *le Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laiſſa à ſes couſins germains, JOSEPH-HERMAN, RENAUD & FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dont il ſera parlé ci-après, la jouiſſance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés ſur l'Hôtel de Ville de Paris, ſeul bien qui lui reſtoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & diſſipés au ſervice; & par le même teſtament il donna ce fond, après la mort du dernier ſurvivant de ſes couſins germains, à Notre-Dame de Lannes, juridiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle deſſervie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une meſſe de *Requiem*, pour le repos de ſon âme & de celle de ſes ancêtres, & d'autres ſes parens, à la réſerve du Samedi, où elle ſera dite à l'Invocation du Saint-Eſprit & de la Sainte-Vierge, & le Dimanche, ſelon l'uſage du Diocèſe. Il veut auſſi que tous les Dimanches les Marguilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Egliſe, publient à haute voix à la Meſſe de Paroiſſe le nom du fondateur & ſes intentions; & laiſſe la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. DANIEL DE LARTIGUE, IIe du nom, ſecond fils de DANIEL, & de *Madeleine de Noaillan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorſqu'il tua en duel le Chevalier *de Saurin*, ſon couſin, ce qui l'obligea de vendre une partie de ſon patrimoine & de paſſer quelques années dans le pays étranger; mais ayant obtenu ſa grâce en 1632, il revint en France, & fut remis en poſſeſſion du bien qui lui reſtoit. Il ſervit avec diſtinction dans l'armée du Rouſſillon, commandée par HENRI DE BOURBON en 1639, & joignit quelques années après l'armée compoſée de la Nobleſſe du pays, & commandée par le Marquis de Fimarcon. Il donna des preuves de ſa valeur & de ſon attachement pour ſon Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province ſous l'obéiſſance du Roi, comme il paroît par une lettre que le Duc d'Epernon, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle eſt rapportée en abrégé dans Moréri. Il fut du nombre de la haute nobleſſe parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Eſprit & deux Capitaines des Gardes qui aſſiſtèrent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur de Mauvezin, avec Françoiſe de Bezolles. Il épouſa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agénois, *Jeanne de Ménoire*, fille unique & héritière de *Jean-Jacques de Ménoire de Feuillade*, Ecuyer, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH-HERMAN, qui ſuit;
2. MICHEL-JOACHIM, rapporté après ſon aîné;
3. RENAUD, mentionné après ſes deux frères;
4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui a continué la poſtérité;
5. ANNE, mère du Sieur *de Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Baſſigny, enſuite de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis;
6. JEANNE, veuve du Sieur *de Montplaiſir*;
7. Et MARIE, femme de *Guillaume Dupleix de Villamade*, Ecuyer.

IX. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BESSABAT entra, en 1662, dans les Chevaux-Lé-

gers de la Garde, en fortit en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes du Corps, fut enfuite Capitaine, puis Aide Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de penfion. Il avoit affifté à nombre de batailles & fièges fous Louis XIV, en Allemagne & en Flandre; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, fous M. de Bellefonds, en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuiffe, qui le fit boiter le refte de fa vie; avoit été de l'embarquement avec fon Régiment pour l'Irlande, en faveur de Jacques II, Roi d'Angleterre, fous les ordres du Comte de Lauzun & de Tyrconel, & avoit affifté aux batailles qui s'y donnèrent en 1690, contre les Princes d'Orange & Maréchal de Schomberg à la Boyne; & en 1692 à celle de Drogheda, fous les ordres du Comte de Lanfac, à qui le Comte de Lauzun, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. Joseph-Herman fut fort aimé & eftimé du Comte de Lauzun, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les pourfuites de la Juftice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs de Malvin de Montazet, y ayant été dangereufement bleffé, & quoiqu'il eut tué deux de fes adverfaires. Il mourut de fes bleffures à Rocroy, fans alliance, en 1700.

IX. Michel-Joachim de Lartigue, frère du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut enfuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690, & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de penfion. Il fit toutes les campagnes avec fon frère, & pendant celle de Flandre, en 1697, ayant été appelé en duel par le Chevalier Bardelle, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de fon frère, que de Lartigue avoit tué en duel, ils fe tuèrent tous les deux. Le Seigneur de Lartigue fut généralement regretté de l'Armée & du Prince de Condé, qui honora alors fon frère de fa vifite. Michel-Joachim mourut auffi fans alliance.

IX. Renaud de Lartigue de Bessabat, puîné des deux précédens, fervit quelque tems avec fes frères en qualité de Volontaire, fut enfuite Lieutenant; s'embarqua avec fes frères pour l'Irlande; affifta aux batailles qui s'y donnèrent; s'attira l'eftime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofooffolrs, & obtint en même tems de Louis XIV une penfion de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, Renaud de Lartigue, accablé de goutte & de pefanteur par la groffeur de fon corps, fe retira en Province, & fe maria, par contrat paffé dans le Château de Montfégur en Agénois en 1704, avec *Marguerite de Fumel*, fille de *Jean*, Baron de Montfégur & de l'Isle en Périgord, & de *Marie de Choify de Moléry*; il mourut fans poftérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agénois.

IX. François-Martial de Lartigue, dit *le Chevalier de Beffabat*, quatrième fils de Daniel, & de *Jeanne de Ménoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec fes frères (dont étoit Colonel le Seigneur de Biron, depuis Maréchal de France), enfuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en fortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de penfion. Il fe trouva à une grande partie des guerres de Louis XIV, tant en Flandre qu'en Allemagne, ainfi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de Louis-Auguste de Bourbon, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant prefque perclus de la goutte, il fe retira chez lui, où il eut l'eftime des Evêques & des Commandans de la Province. Il époufa, 1° en 1701, *Anne*, héritière & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut fans enfans & fit fon mari pour héritier; & 2° à Sainte-Livrade en Agénois en 1708, *Elifabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce fecond mariage vinrent:

1. Renaud, qui fuit;
2. Jean, dit *le Chevalier de Beffabat*, né en 1713, mort jeune;
3. Jeanne, auffi morte jeune;
4. Autre Jeanne, née en 1711, Religieufe au Couvent de Sainte-Urfule à Sainte-Livrade;
5. Marie, femme du Seigneur *Gaillard*;
6. Marguerite, née en 1715, Religieufe avec fa fœur en 1742;
7. Françoise, née en 1717, Religieufe à Cahors en 1738;
8. Et autre Marie, née en 1719, Religieufe, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agénois.

X. Renaud de Lartigue de Bessabat, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au Collège des Pères de l'Oratoire, ensuite, en 1725, à Pontlevoy, près de Blois, au Collège des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal de Biron dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais ces Compagnies ayant été dans le même tems supprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites consécutives à Heilbron, du Prince Eugène, Général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirèrent après quelques légères escarmouches, après quoi il fit faire le siège de Philippsbourg, où, ayant perdu un œil, il faillit en perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de passer deux ans à Paris entre les mains des Oculistes qui lui conseillèrent de quitter le service & de se retirer dans son pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, sur la question d'Etat en faveur de sa noblesse; un second le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16e feuille hebdomadaire; & un troisième, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cause du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il est fait mention de ses services, de ceux de ses ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui consuma, avec tous ses effets, une partie de ses titres, suivant les différentes attestations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, des Curé, Maire, Consul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épousé, 1° en cette ville dans l'Agénois, en 1737, *Marthe Dangeroux de Castelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joseph*, Seigneur de Castelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & d'*Henriette Poujade*; & 2° à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu :

1. & 2. Jean & François, morts jeunes;
3. François-Martial-Jean-Antoine, qui suit;
4. Pierre-Antoine, dit *le Chevalier de Bessabat*, né le 27 Octobre 1745;
5. Elisabeth, morte jeune;
6. Jeanne;
7. Et autre Jeanne, destinée pour la Maison de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis sur les preuves faitse par son père, qui est venu à Paris en 1747, muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa Maison, des services de ses ancêtres & des siens, signé des quatre plus grands Seigneurs de la Noblesse de l'Agénois. (Feu M. d'Hozier, Juge d'armes de France, auquel il porta ses titres, a dressé sa généalogie tirée sur les originaux, dont il en a rapporté avec ses titres un certificat de son ancienne noblesse signé de lui, le 18 Janvier 1747.)

XI. François-Martial-Jean-Antoine de Lartigue, Seigneur des Hébrars, né le 17 Juillet 1744, instruit dans une pension à Bordeaux, où l'on élève la plupart de la Noblesse de cette ville & des environs, entra, pour marcher sur les traces de ses ancêtres, dans le Régiment de Soissonnois, en qualité d'Enseigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte de Narbonne-Lara en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une descente des Anglois, le jeune de Lartigue, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal de Richelieu, Gouverneur de la Province, pour prendre en conséquence ses ordres, il suivit son Régiment dans l'Isle de Ré, qui y resta en garnison jusqu'à sa réforme faite à la Rochelle en 1763. Il est entré ensuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'est pas encore marié en 1774.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Jean de Lartigue, Ier du nom, troisième fils de N.... de Lartigue, & de *Françoise de Baultian*, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Bellegarde, ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine Marguerite l'attacha à son service, & le fit Gentilhomme de sa Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta serment entre les mains de Michel de Bouzet, Sieur de Marin, son premier Maître d'Hôtel, duquel descend le Seigneur du Bouzet, Marquis de Marin. Il étoit défendu par Henri III, aux Etats de Blois, en 1588, art. 259, & par Henri IV en 1600, art. 58, comme il l'avoit été par les précédens Rois, de possé-

der des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de ſa Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race*. JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épouſé, 1° en 1540, la fille du Marquis *de Roquepine*, branche du *Bouzet de Marin* & *Podenas*; & 2° en 1565, *Jeanne de Patras*, de la même branche que les Seigneurs à préſent de *Campaigno* & *de Ligardes*. De ce dernier mariage vint :

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, &c., en Condomois, qui aſſiſta aux Etats, ayant été député de la Nobleſſe de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de ſon courage en différentes rencontres dans la Province & au ſiége de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc d'Epernon, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épouſa, le 2 Mai 1610, *Madeleine de Goth* ou *de Gout*, couſine de *Cécile de Gout*, femme de *Jean de Roquelaure*, Ier du nom, de la même Maiſon que les Seigneurs *de Goth* ou *de Gout*, d'*Aubèze*, & de *Maleche*, Maiſon qui a donné dans *Bertrand de Goth* ou *de Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu ſous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut :

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, du Hillet & de Courrèges, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & enſuite Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, en 1639. Il aſſiſta, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651, aux Etats, en qualité de Député de la Nobleſſe du Condomois. JEAN-CHARLES fut maintenu dans ſa nobleſſe, le 1er Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux, rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. Pellot, alors Intendant de la Province, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épouſa, en 1649, *Charlotte de Noaillan*, de la même Maiſon dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons :

1. N... DE LARTIGUE, qui n'a laiſſé que deux filles, la première eſt mariée près de Nérac, avec le Chevalier *du Vernet*;
2. Et N... DE LARTIGUE, qui a auſſi été marié, & a laiſſé un fils, Seigneur du Petit-Goualard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épouſé N... *d'Arod*, & en a des enfans. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne nobleſſe, en parti d'après Moréri & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adreſſés.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Couronne de Marquis. Supports : *deux léopards*. Ce ſont celles des anciens Comtes de Rouergue ſouverains, & ſuivant la tradition, la Maiſon DE LARTIGUE pourroit en deſcendre; mais les ténèbres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domeſtiques, ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maiſon de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, ſavoir : avec celles de *Lorraine*, *Rohan*, *Narbonne-Pelet Narbonne-Lara*, *Cayla*, *Baſchi d'Aubais*, *Belſunce*, *Roquelaure*, *Pons-de-Pons*, *Gramont*. *Groſſoles-de-Flamarens*, *Balſac*, *d'Argenſon*, *Goth*, *du Bouzet-Podenas de Marin & de Roquepine*, *d'Eſtignos*, *Patras*, *Mélignan de Trignan*, *Noaillan*, *Montlezun*, *Fumel*, *Dangeroux de Caſtelgaillard*, &c., & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois, Famille noble, dont les armes ſont : *de ſable, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1*.

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'hiſtoire abrégée & généalogique de la Maiſon Impériale de LASCARIS, & de celle des Comtes ſouverains de VINTIMILLE (iſſus au Ve degré des Rois d'Italie, régnant en 870), à dater ſeulement, pour la première, de ſon avènement à l'Empire; & pour la ſeconde, depuis ſon alliance avec la Maiſon de LASCARIS : le tout d'après l'*Hiſt. de la Maiſon Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne*; Guichenon, Hiſtorien de la Maiſon de Savoie; Moréri, Edit. de 1759; Noſtradamus, Hiſtorien de Provence; l'Abbé Robert de Briançon (*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de* VINTIMILLE); MM. de Sainte-Marthe; l'Auteur de la *Généalogie de la Maiſon de Graſſe*; le Comte de Gubernatis; Laurent Echard, & autres Hiſtoriens des plus accrédités. Pour ce Mémoire hiſtorique & généalogique que nous allons donner, en commen-

çant à Louis Lascaris, frère puîné de Guillaume-Pierre, auteur des Comtes souverains *de Tende*, arrière-petits-fils du Comte Guillaume-Pierre de Vintimille, & de la Princesse Eudoxia Lascaris, nous avons encore consulté les titres originaux, & les propres minutes qui se trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Registres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maison de Lascaris est des plus anciennes & des plus illustres de la Grèce, où elle possédoit la souveraineté de Céphalonie; elle s'est encore rendue bien plus célèbre sur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient. L'Abbé Robert de Briançon dit que ses véritables armes étoient un *lion* : c'est ce qu'on voit en effet sur un sceau attaché à un titre de Jean Lascaris, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les Lascaris furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Constantinople; armes que leur postérité a conservées, & qui sont : *de gueules, à l'aigle d'or à deux têtes, couronnées & diadémées du même*; au lieu que les armes de l'Empire d'Occident sont : *d'or, à l'aigle à deux têtes de sable, diadémées de gueules*.

Sans nous arrêter à l'histoire des Empereurs du nom de Lascaris, écrite par tant d'Auteurs fameux, & consacrée par tant de monumens respectables; sans rappeler encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curiosité du Lecteur, dans ce genre, nous allons seulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguste descendance par ordre de filiation.

Théodore Lascaris, après la mort de son beau-père, Alexis-Ange Comnène, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses succès le firent regarder comme le fondateur de la seconde Monarchie des Grecs. Georges Acropolite dit que la Nation n'en fut redevable qu'à sa sagesse, à son courage & à son habileté; il régna jusqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épousé 1° Anne Comnène, fille d'Alexis-Ange, laquelle comptoit plusieurs Empereurs dans sa Famille. Etant veuf, il épousa 2° la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouser, en troisièmes noces, Marie de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, le troisième des Empereurs François à Constantinople. Ce Pierre de Courtenay étoit fils de Pierre de France, & d'*Isabelle*, Dame *de Courtenay*, & petit-fils du Roi Louis *le Gros*, & d'une Princesse *de Savoie*, & cousin germain de Philippe-Auguste, alors régnant. Théodore Lascaris eut de sa première femme, Anne Comnène, un fils, qui devoit lui succéder à la couronne; mais l'Empire éprouvoit de si grandes révolutions, & les affaires étoient en si mauvais état au moment de sa mort, qu'il consulta plutôt les intérêts de sa Patrie que ceux de sa Famille. Ce fils, au rapport de Laurent Echard, n'étant âgé que de 8 ans, Théodore, Ier du nom, craignit qu'une minorité n'occasionnât la perte absolue de l'Empire, déjà attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à son gendre Jean Ducas, surnommé *Vatace*, dont la très-illustre Famille avoit occupé le Trône, même avant les Comnène. Ce Jean Ducas mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithinie, âgé de 62 ans. Il avoit épousé 1° Irène Lascaris, fille aînée de l'Empereur Théodore Ier, veuve d'*Andronic Paléologue*, Despote de l'Empire; & 2° Anne, fille de l'Empereur Frédéric II; mais Alexis & Isaac Lascaris, frères de l'Empereur Théodore, irrités de voir passer la couronne Impériale dans une Maison étrangère, quittèrent la Cour & se retirèrent à Constantinople, où faisant valoir leurs droits & prétentions sur cet Empire Grec, ils se liguèrent, avec Robert de Courtenay, Empereur de Constantinople, contre Jean Ducas, Empereur Grec, gendre de leur frère aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits prisonniers, & dans la suite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés. (On donne encore pour frère à Théodore Ier, Manuel Lascaris). Ce fait est rapporté par Laurent Echard, tom. IV. Théodore Lascaris Ier eut encore d'Anne Comnène, sa première femme, plusieurs enfans, parmi lesquels on compte Marie Lascaris, fille puînée, mariée, par son père, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princesse qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

Théodore Lascaris, IIe du nom, dit *le jeune Ducas* & *Constantin*, second successeur de Théodore Ier, naquit l'an du couronnement de son père, fut couronné lui-même en

1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Asie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monastère de Sozandre, à côté de celui de son père. Il avoit établi, par son testament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, son fils, alors âgé de 6 ans, Georges Muzalon, Grand Maître de sa Garde-Robe, & le Patriarche de Constantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THÉODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de son nom, & eut de son mariage, contracté avec HÉLÈNE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puissans Monarques Orientaux, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. Et EUDOXIA, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne régna pas longtems. MICHEL PALÉOLOGUE conspira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les soldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné Muzalon, qu'ils massacrèrent avec toute sa famille, ses amis & ses partisans, avec autant d'injustice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince causa ensuite les plus grands troubles; tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit Laurent Echard, représentant leurs services rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur noblesse; ceux-ci se faisant un droit des bonnes grâces de l'Empereur régnant, qui les favorisoient ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur; ils vouloient même qu'on suivit la disposition des Lois à leur égard. Ce fut par cette voie que l'usurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner sa conspiration, contre l'Empereur JEAN LARCARIS, neveu de sa femme, & par ses intrigues, ses cabales & ses séductions, il l'emporta en effet au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois sous cette promesse solennelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, son neveu & son Maître. Mais quand il eut affermi son autorité & accru ses forces, il fit entendre qu'un double règne étoit une source de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il se détermina à se défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet barbare qu'il exécuta le jour de Noël, en faisant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyse, sur le bord de la mer. C'est ainsi que la Maison DE LASCARIS se vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les sœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, I[er] du nom, Comte DE VINTIMILLE (*a*), attiré de Gênes à Constantinople par les révolutions de cet Empire, épousa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & sœur de l'Empereur JEAN, détrôné. On sait que cette ancienne & illustre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il suffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maison de VINTIMILLE descend de celle des Marquis *d'Ivrée*, Rois d'Italie. GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, traita aves les Génois, ennemis de sa Maison, & en partie usurpateurs de ses biens, le 31 Juillet 1249; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, passés entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, son frère. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ses fils: JEAN, qui suit; & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de son mariage avec la Princesse EUDOXIA LASCARIS), & ses deux neveux, *Pierre Balbs* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux sont déposés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premières entreprises des Génois, les Comtes DE VINTIMILLE avoient paisiblement joui de leurs Etats jusqu'en 1222; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ses forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, I[er] du nom, se vit contraint de sortir, par capitulation, de sa Ville capitale, après une résistance longue & presque incroyable, &, peut-être, sans l'abandon du Comte EMMANUEL, son frère, la Maison de VINTIMILLE jouiroit-elle encore de son ancien lustre.

(*a*) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIII[e] degré, à compter des Rois d'Italie, régnant l'an 870.

XIV. Jean Lascaris (Ier du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de sa mère, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit sur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de son Comté de Tende, en 1285, à Charles II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la possession du Castellar & du Château de Gorbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ses Consuls à son gré. Le Comte Jean Lascaris fit un traité de paix, conjointement avec le Comte Guillaume-Pierre, son père, le 21 Janvier 1285, par lequel, désirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes de Vintimille & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles causoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage lige de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils possédoient dans le Comté de Vintimille, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. Jean, Ier du nom, eut deux garçons & deux filles, savoir :

1. Guillaume-Pierre, qui suit, tige des Comtes souverains de *Tende*, & des Seigneurs Barons de *Châteauneuf-lès-Grasse*, en Provence, transplantés en Languedoc l'an 1593;
2. Manuel Lascaris, qu'on croit avoir eu le Castellar en partage, & être la tige des Seihneurs de Lascaris du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un Pierre Lascaris. Ne pouvant articuler sur ces faits, dont nous n'avons point de connoissance, nous observons seulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Castellar qu'en partie tout au plus, puisque nous voyons, par acte publics & contemporains, cette Terre du Castellar, avec le Château de Gorbio, possédée par Guidon Lascaris, & Louis, son fils, mentionnés dans les deux & troisième degrés, après celui de Guillaume-Pierre II, leur grand-père & bisaïeul. Le Comte Manuel Lascaris, l'un de ceux de sa Maison qui furent si fort persécutés par les Génois, eut aussi de grands démêlés avec le Comte *de Tende*, son frère, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353;
3. Renée, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épousa *Louis de Caretto*, Marquis de Finale, d'une Maison illustre & considérable;
4. Et Eudoxie Lascaris, &c., mariée à *Guillaume de Gueidan*, IIIe du nom, des Comtes *de Forcalquier*. Ce Seigneur se croisa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi Saint Louis. Voy. GUEIDAN.

XV. Guillaume-Pierre Lascaris, IIe du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue, &c., fit un traité de paix avec la Reine Jeanne, Comtesse de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, suivant l'ancien traité fait par *Pierre Balbs*, Comte de Vintimille, son grand-oncle, en 1285. Le P. Anselme, Auteur de la Généalogie de la Maison de France, rapporte que ce Guillaume-Pierre, *dans ses Lettres, datées de Paris le* 10 *Février* 1306, *en faveur des très-illustres* Philippe *&* Pierre Rubbini, *ses cousins, se qualifie Comte de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiasch, & de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les déchargeant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ses autres Vassaux*. Le Comte Guillaume-Pierre II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte Guillaume-Pierre, Ier du nom, qui fut la tige de tous les Vintimille, du nom de Lascaris, quelle que soit la contradiction des Historiens sur les auteurs de leurs différentes branches, particulièrement sur celle des Seigneurs de Lascaris du Comté de Nice.

Premièrement, des Lascaris, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maison de Vintimille, fondue dans la Maison Royale de Savoie, par le mariage d'Anne Lascaris (des Comtes de Vintimille, Comtesse Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquise de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maison de Grimaldi, d'Antibes, de Cagnes & de plusieurs autres Places, nommément sur la côte ou rivière de Gênes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à succéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, IIe du nom, Duc *de Savoie*, son frère, viendroit à mourir sans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maison de Vintimille sont passés par différentes héritières, de la Maison de *Savoie*, successivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Rochefoucault-Langeac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne est possesseur de ce

Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par Renée de Savoie-Lascaris, Marquise d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'Honoré de Savoie-Lascaris, IIe du nom.

Secondement, des Lascaris, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Graffe, en Provence, tranfplantés en Languedoc vers la fin du XVIe fiècle, dans cette partie appelée *le Minervois*, Diocèfe de Narbonne. Louis Lascaris, auquel la Reine Jeanne donna le commandement de fes armées, fut auteur de cette branche, puînée de celle des Comtes *de Tende*.

Troifièmement, des Lascaris, qui habitent le Comté de Nice, divifés en plufieurs branches, fous les noms du *Caftellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation eft rapportée par le P. Anfelme, auteur de l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*. Comme nous n'en avons pas vu les titres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainfi que nous l'aurions défiré, en faire une mention exacte; ce que nous favons, c'eft qu'ils ont occupé les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte Joseph-Vincent Lascaris, Miniftre des Affaires Etrangères, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre fuprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, forti d'une de ces branches, eft marié avec Mademoifelle *de la Cofte*, de Nice.

Ce font ces Lascaris qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand Maître Jean-Paul Lascaris, homme d'un mérite diftingué; nous rapporterons fon épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand Maître fubfifte dans Jean-Paul-Augustin Lascaris, Comte de Peille, marié à *Thérèfe de Galléan*. Il fait fon féjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à fa Maifon par ce Grand Maître. Le Comte Alexandre Lascaris, Evêque de Toulon, defcend auffi d'une des branches de ces Lascaris; ce Prélat a deux neveux, dont l'un eft marié à Mademoifelle *de Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand Chantre dans l'Abbaye de Figeac. L'Evêque de Toulon a encore un troifième neveu dans le Comte *de la Brigue*, appelé Diplo Lascaris, parce qu'il eft Lascaris du côté paternel & maternel, fa mère étant fœur de cet Evêque. Il fert dans le Régiment Royal-Italien, où, par fon application & fon zèle, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces Lascaris établie en Flandre, vers la fin du XVIIe fiècle, éteinte dans la perfonne du Comte Jules-César Lascaris, qui n'a eu de fon mariage avec Mademoifelle *du Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis *de Fiennes*. Il avoit pour fœur Julie Lascaris, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, père de plufieurs enfans qui font au fervice, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de Lascaris, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoifelle *de Roubion*, fille de l'Ambaffadeur de ce nom. Il a laiffé deux fils: l'aîné n'eft point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte. Une fœur du baron de Lascaris époufa le Baron *de Grimaldi* (de la branche *d'Antibes*), dont elle eut trois garçons, placés au fervice, à Malte & dans l'Eglife.

Le Comte Guillaume-Pierre, IIe du nom, mentionné ci-devant, a laiffé pour fils & fucceffeurs :

1. Guillaume-Pierre Lascaris, IIIe du nom, auteur de la branche des Comtes *de Tende*, éteinte dans le XVe fiècle, & repréfentée par la poftérité de *René de Savoie*, & fucceffivement par les héritiers de la Maifon *d'Urfé*, comme on le verra ci-après ;
2. Pierre Lascaris, furnommé *Balbs*, que quelques Hiftoriens difent mort fans poftérité, & que d'autres croient auteur des Seigneurs de Lascaris, dont nous venons de parler dans la divifion que nous avons faite des Lascaris, établis dans le Comté de Nice ;
3. Et Louis Lascaris, Ier du nom, auteur de la branche des Lascaris, Seigneurs, Barons de *Châteauneuf-lès-Graffe*, &c., rapportée ci-après.

Le nom de *Balbs* étoit déjà ancien dans la Maifon de Vintimille. L'Abbé Robert de Briançon croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de Guillaume Ier, Comte de Vintimille, avec cette ancienne Maifon *des Balbs*. Voici les propres expreffions de cet auteur : *La femme du Comte Guillaume étoit apparemment de l'ancienne Maifon des Balbs, puifque fes defcendans portèrent fouvent le nom de Balbs, & c'étoit affez l'ufage an-*

ciennement de porter le nom des mères, particulièrement lorsqu'elles étoient d'une Maiſon illuſtre, telle qu'étoit celle de Balbs, laquelle tire ſon origine de Bertilion proche parent, & quelques-uns diſent frère de Hugues, Roi d'Italie.

La filiation de Louis Lascaris, Ier du nom, tige des Vintimille-Lascaris, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, tranſplantés en Languedoc depuis 1593, eſt prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puiſés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de Lascaris-Vintimille, ſeuls rejetons de cette branche, à moins que celui de Tibère, dont on parlera aux degrés d'Honoré ſon père, & de Claude ſon frère, ne ſe ſoit perpétué ſur la côte de Gênes, & enfin chez pluſieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'eſt ſur cette branche de Lascaris-Vintimille, & ſur ſa deſcendance, que nous allons nous arrêter plus particulièrement, vu qu'il nous paroît qu'elle a été trop négligée dans ſes détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit ſur cette Maiſon. Les détails où nous allons entrer, avec connoiſſance de cauſe, intéreſſent eſſentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majeſté, & ſur leſquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généalogiſte des Ordres du Roi (M. de Beaujon).

BRANCHE
des Lascaris, *Comtes de Tende, de la Maiſon de* Vintimille.

XVI. Guillaume Pierre Lascaris, IIIe du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine Jeanne de Sicile & de Naples, Comteſſe de Provence, &c., avec Pierre Balbs & Louis Lascaris, Ier du nom, ſes frères, le 23 Février 1369, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Guillaume-Pierre, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée au célèbre *Jean de Fieſque*, Comte de Lavagne, d'une des quatre principales Maiſons de Gênes, & des plus illuſtres d'Italie. On y compte deux Papes, Innocent IV & Adrien VI, ſix Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Pluſieurs de ſes filles ont épouſé des Princes Souverains, comme les Comtes de Savoie, les Marquis *de Montferrat*, les Comtes de Vintimille, ceux *de Tende*, les *Viſconti*, Ducs de Milan, &c. Elle a donné dans *Jean-Louis de Fieſque*, Comte de Lavagne, un perſonnage que ſon ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célèbre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités néceſſaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les eſprits, voyant avec peine l'élévation de la Maiſon de Doria, réſolut de ſe rendre maître de Gênes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réuſſir dans ſon entrepriſe; & il dit à ſa femme, qui le conjuroit, en verſant des larmes, de ne pas le ſuivre: *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gênes toutes choſes au-deſſous de vous.* L'alternative lui fut funeſte, ſes gens remplirent ſi bien ſes ordres, que ſe voyant maître de *la Darcenne*, lieu où les Génois tiennent leurs Galères, il voulut entrer dans une; mais la planche ſur laquelle il paſſoit fut rompue, & l'infortuné & courageux *de Fieſque* tomba dans la mer, avec deux ou trois ſoldats qui le ſuivoient. Pour laiſſer à la poſtérité un exemple mémorable de cette entrepriſe, les Génois firent raſer l'ancien magnifique Palais que la Maiſon *de Fieſque* avoit dans Gênes. Le Comte *de Fieſque*, ſon frère, ſe jeta dans la Forteresse, où on le fit mourir; & ſes deux autres frères, qui furent bannis, ſe réfugièrent à Rome.

XVII. Guillaume-Pierre Lascaris, IVe du nom, ou Jean, ſurnommé *Lucain*, Comte de Vintimille & de Tende, &c., eut pour enfans:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Marc, Evêque de Riez en 1466, qui fut fait Cardinal;
3. Marie, alliée avec *Honoré Grimaldi*, Seigneur d'Antibes;
4. Et Béatrix, mariée, 1° au Prince *de Pavie*; 2° au Duc *de Milan*, de la Maiſon de *Viſconti*, qui eut la cruauté de lui faire trancher la tête en 1447, pour avoir été innocemment accuſée du crime d'adultère. Elle s'eſt éteinte dans ce Duc: on rapporte à cette mort de la Ducheſſe de Milan, l'extinction de la branche Ducale de la Maiſon *de Viſconti*. Sa ſœur, *Valentine Viſconti*, belle-ſœur de Béatrix Lascaris, & fille de *Jean-Galéas Viſconti*, épouſa Louis de France, Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi Charles V, & de Jeanne de Bourbon; ce qui fait que la Maiſon de

LASCARIS a l'honneur d'appartenir à la Maison Royale. C'eſt cette *Valentine Viſconti* qui a donné le droit que les Rois de France ont eu ſur le Duché de Milan. Elle eut de ſon mariage, contracté en 1389, entr'autres enfans: CHARLES, Duc D'ORLÉANS, père du Roi LOUIS XII; & JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, donné en ôtage par ſon frère, CHARLES, Duc D'ORLÉANS, aux Anglois, en 1422, qui ne le rendirent qu'en 1444. Il fut enterré en 1467, dans l'Egliſe Cathédrale d'Angoulême. Cette ville fut priſe en 1562, durant la fureur des guerres civiles; les Huguenots déchirèrent le reſte du corps de ce Prince, mort en odeur de ſainteté. Il avoit épouſé, en 1449, *Marguerite de Rohan*, fille d'*Alain* IX, dont il eut: CHARLES, Comte d'Angoulême, père du Roi FRANÇOIS Ier, ce qui donne une ſeconde alliance aux VINTIMILLE-LASCARIS, avec la Maiſon de France. Le Roi FRANÇOIS Ier, dans pluſieurs titres conſervés dans les Archives de S. M. à la Chambre des Comptes d'Aix, des années 1512, 1515, 1517, 1520, 1528, 1529, &c., qualifie du titre glorieux de *ſa très-chère & amée tante*, ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, mentionnée ci-après, laquelle avoit pour beau-frère ſon couſin, de même ſang & de même branche, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & de Coni en Albenga, grand-père d'ANTOINE LASCARIS, auteur de la tranſmigration en Languedoc, dont il ſera auſſi parlé ci-après en ſon rang.

XVIII. ANTOINE LASCARIS, Ier du nom, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c., devint feudataire du Duc DE SAVOIE, par l'échange du Comté de Nice entre ce Prince, le Roi & la Reine de Sicile & de Naples, Comteſſe de Provence, conclu le 15 Octobre 1419. Il épouſa *Françoiſe de Bouliers*, fille du Marquis *de Centallo* en Piémont, & en eut:

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. 3. & 4. GUILLAUME, PIERRE & GEORGES, Religieux Chartreux, qui furent élevés aux dignités de leur Ordre;
5. Autre PIERRE, marié avec *Catherine Grimaldi*, fille de *Georges*, Co-Seigneur d'Antibes, Gouverneur de Graſſe & de Saint-Paul. On lit dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'il laiſſa de ſon mariage:

   HONORÉ & LOUIS, morts ſans poſtérité; ils avoient inſtitué pour leur héritier HONORÉ LASCARIS, leur oncle paternel, dans tous les biens qu'*Honoré Grimaldi*, leur oncle maternel, leur avoit légués, & dont la Seigneurie de Villeneuve faiſoit partie.

6. MARC, Prévôt de Veſou, Diocèſe de Caſal, Prieur de Sainte-Marie, nommé Evêque de Riez, le 6 Octobre 1466. Il fut Conſeiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples & Comte de Provence, & en conſidération de ſon attachement pour lui & ſes prédéceſſeurs, ce Prince lui fit don des droits Régaliens avec toute Juridiction dans les Terres dépendantes de l'Evêché de Riez, par Lettres du 12 Octobre 1472. Ce Prélat, qui mourut en 1492, s'étoit démis de ſa Prévôté & de ſon Evêché;
7. THOMAS, Seigneur de la moitié de Châteauneuf-lès-Graſſe, par l'acquiſition que ſon frère aîné, HONORÉ, en fit de JEAN LASCARIS, IIe du nom, ſon couſin de même branche, rapporté dans la ſuivante, degré XIX. Il fut auſſi Co-Seigneur de la ville de Riez, où il vint s'établir après ſon ſéjour à Châteauneuf, pendant l'Epiſcopat de MARC, ſon frère, & il paſſa quantité d'actes, tant en ſon nom, qu'en celui de ſon frère aîné avec ſon couſin au IIIe degré, JEAN LASCARIS, IIe du nom, au ſujet de la Terre de Châteauneuf qui leur appartenoit en commun. Il ſe maria avec *Simonette Adorno*, d'une des plus grandes Maiſons de Gênes, laquelle eſt nommée dans pluſieurs actes conſervés dans les Regiſtres des Notaires de Châteauneuf & de la ville de Graſſe. Il en eut:

   1. ANTOINE, qui ſuccéda à l'Evêché & aux autres bénéfices de MARC LASCARIS DE TENDE, ſon oncle, par la démiſſion qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de ſa ſœur YOLANDE, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Egliſe de Riez à cette époque;
   2. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & Seigneur auſſi en partie de la ville de Riez. Il eſt appelé *Jean* dans les Regiſtres de la Terre de Châteauneuf; & dans quelques autres Actes, ſelon le P. Anſelme, JEAN-ANTOINE ou ANTOINE; il eſt qualifié dans quelques Lettres *M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apoſtolique, & obtint des Bulles expectatives ſur la Prévôté de Riez; mais ſa vocation changea en faveur du mariage, &

conjointement avec l'Evêque ANTOINE, fon frère, il conftitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à THOMAS-INNOCENT LASCARIS DE TENDE, leur frère naturel, qui obtint difpenfe du Pape JULES II, fur le défaut de fa naiffance, pour pouvoir pofféder des Bénéfices. Ce THOMAS-INNOCENT LASCARIS, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand Vicaire de l'Evêque ANTOINE, fon coufin germain, auquel il fuccéda à fon Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea Pierre Fabrice de Mazan & Maximin de Caftellane, Co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir inftitué pour héritier ANTOINE, fon coufin germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte JEAN ou JEAN-ANTOINE LASCARIS s'allia avec *Catherine de Caftellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaffe de la Barge*. Etant devenu veuf, il embraffa une feconde fois l'état Eccléfiaftique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Evêque ANTOINE, fon frère, l'inftitua pour héritier, conjointement avec *Gafpard de Vintimille*, des Comtes de Marfeille, leur neveu. Il eut de fon mariage deux filles :

La première, nommée CLAUDE ou CLAUDINE, époufa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par sa femme, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graffe, & paffa en cette qualité plufieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf;

Et la feconde, nommée HONORADE ou HONORATE LASCARIS, époufa 1° *Mayme* ou *Maxime de Caftellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majaftre, qui tefta le 1er Mai 1525; 2° le 3 Janvier 1526, *Gafpard de Caftellane*, Seigneur d'Efparron, de Saint-Julien & de Reguffe, qui tefta le 10 Octobre 1547. Ces dates font tirées de la Généalogie de *Caftellane*, où elle eft nommée fille de JEAN LASCARIS DE TENDE, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Caftellane;* 3° *Honoré de Caftellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaffin. Voy. CASTELLANE; & 4° *Jean-Jacques de Gribaldi*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle tefta le 9 Février 1569, & ordonna fa fépulture devant le maître Autel de l'Eglife de Riez, au tombeau de Monfeigneur *de Châteauneuf*, fon père.

3. HONORÉ LASCARIS, Chanoine de Riez;
4. Et YOLANDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec BERTRAND DE VINTIMILLE, VIIe du nom, des Comtes de Marfeille, fon coufin, defcendu d'EMMANUEL, frère puîné de GUILLAUME & d'HENRI, tous les trois Comtes DE VINTIMILLE. (Ces trois frères ont été les auteurs de tout ce qui eft connu, tant du nom de VINTIMILLE-LASCARIS, que de celui de VINTIMILLE, foit en Italie, foit en France, foit en Sicile. Il feroit poffible qu'il exiftât encore des LASCARIS-LASCARIS; quelques-uns le croient, & l'Auteur du *Mémoire* que nous rédigeons, marque en avoir quelques probabilités.)

ANTOINE LASCARIS, Ier du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoife de Bouliers*, fon époufe,

8. & 9. CATHERINE, mariée au Seigneur *de Solaire*, en Piémont; & MARGUERITE, alliée, par contrat du 30 Juillet 1450, avec *Gafpard Grimaldi*, Co-Seigneur d'Antibes, &c., mort en 1466, laiffant poftérité. Voy. GRIMALDI.

XIX. HONORÉ LASCARIS, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, Chambellan & Confeiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de fes coufins confanguins, une partie du Comté de Vintimille qu'il réunit à celui de Tende, favoir : Buffon dans le Royaume de Sicile; Marro, Préla & autres places dans le Diofèce d'Albenga en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Graffe de fon coufin JEAN LASCARIS, IIe du nom. Raymond de Puget, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en préfence d'illuftre Jean Coffa, Comte de Troyes, Lieutenant Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *fpectabilis Miles, Dominus Honoratus Lafcaris, Comes Vintimilii & Tendæ*. Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de fon coufin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobilis & generofus*

vir, Johannes Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro mediá parte de Castro novo. Le Roi René fit don à Honoré Lascaris, en vertu de ses services multipliés des droits de Lods du *Trezin* & autres, par Lettres Patentes signées de ce Monarque, le 16 Août 1453, & contresignées de *Charles de Castillon* & de *Vital de Chabannes*, Seigneur (en Latin) *de Podiecardi.* Ces Lettres sont conçues dans les termes suivans : Renatus, Dei gratia, Jerusalem et Siciliæ Rex, *Endegaviæ & Barri Dux, Provinciæ Forcalquerii & Pedemontis Comes, Senescallo & Thesaurario, &c., necnon Magistris rationalibus & nationalibus Regii nostri Archiviis Aquensis, &c., Consiliariis & fidelibus nostris, &c., gratiam & bonam voluntatem significamus vobis quod consideratis servitiis plurimis per magnificum virum* Honoratum Lascaris, *Comitem Tendæ, Cambellanum & Consiliarium nostrum, fidelem dilectum, nobis prestitis & impensis & in futurum prestituris esperamus necnon fide quam erga nos gerit, &c., eidem Comite &c., Laudimium & Trezenum nobis & nostræ Curiæ debita ex causa emptionis meditatis Castri novi, &c. De nostra sientia, &c. relaxamus, &c. expresse mandamus ne ex causá emptionis Comitem prædictum aut suos inquietetis, turbetis, &c., presentes Litteras nostro secretto sigillo & manus propriæ suscriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c., datum in Curisco Astensi, die 16 Augusti* 1453, René. *Domino Episcopo Massilien; Guidone de Lavalle; Domino de Loue; Carolo de Castillon; Domino de Albanea, & Vitalis de Chabannes; Domino de Podiecardi & Judice majori Provinciæ presentibus.* Honoré Lascaris fut fait Viguier de Marseille & d'Arles, places alors de distinction, qui ne se donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut surnommé *le grand*, à cause de sa valeur, & s'allia avec *Marguerite de Caretto*, des Marquis *de Finale,* proche parente du Grand Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractérise le vrai courage lorsqu'il est séparé cependant de l'injustice & de la violence. Avide d'étendre ses domaines & d'accroître sa juridiction, plusieurs du sang de son mari éprouvèrent sa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en son pouvoir, de leurs biens, & surtout de leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonstances la favorisèrent. La Duchesse de Gênes, alors régnante, étoit sa fille, & ce fut en vain que les Lascaris, Comtes de Vintimille, qu'elle persécutoit, eurent recours à cette République. Honoré Lascaris eut de son mariage :

1. Jean-Antoine, qui suit ;
2. Antoine, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. (*Nota.* Cet Antoine est dit fils d'Honoré, par MM. de Sainte-Marthe ; mais Honoré, dont ils parlent, est le même que l'Evêque de Riez, fils de Thomas, conséquemment neveu d'Honoré, qui fait le XIX[e] degré, & non pas son fils ;)
3. Rodolphe, Religieux Chartreux ;
4. Guillaume, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de son père & de son frère aîné ;
5. Madeleine, mariée avec *Augustin Adorno*, Duc & Arbitre souverain de la République de Gênes. (Voy. Moréri, pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes ;)
6. Marguerite, mariée à *François*, des Comtes *de Valpergue;*
7. Et Françoise, mariée à *Odon de la Rovère.*

Nota. On lit dans l'Histoire de Nostradamus, exacte sur quelques points, mais peu fidèle dans d'autres, qu'Honoré ou Honorat Lascaris fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : *Et parce que de ce tems* Marguerite Cossa, *femme de grand & illustre courage, de bon & virile sens, femme du Seigneur* Honorat de Lascaris, *Maison qui a produit des Empereurs Grecs* (*a*), *Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitainesse & Gouvernante des Ville & Château de Castellanne, il est bon à voir que le Roi* René, *sans avoir égard que les Lois excluent de toutes charges importantes & publiques l'imperfection de ce sexe, voulut bien laisser à la postérité, comme chose rare*

(*a*) C'est une erreur de Nostradamus. La Maison d'Honorat ou Honoré Lascaris n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Grèce, elle a seulement eu celui d'en épouser une héritière, & de relever, à cause des droits de cette Princesse, le nom & les armes de cet Empire. Voy. le degré de Jean, fils de l'Empereur Théodore Lascaris, II[e] du nom.

& mémorable, que de son règne & en son Etat, il avoit eu des Amazones excellentes, & des femmes illustres & généreuses, capables de rompre les barrières des Lois civiles, & de bien & courageusement commander. Cette *Marguerite Cossa* étoit fille d'illustre *Jean Cossa*, Comte de Troyes, Grand Sénéchal & Lieutenant Général des Etats du Roi René, ainsi qualifié dans le testament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte souverain de Tende, & dernier mâle des Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prela, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Cagnes, conjointement avec Nicolas Grimaldi, & Louis, des Marquis de Sève, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de son tems. Il s'allia avec *Isabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin*, Baron d'Etoges, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Il ordonna, par son testament, qu'Anne Lascaris feroit choix d'un mari parmi les races les plus illustres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de son mariage, prendroit le nom & les armes de Lascaris. Jamais volonté de testateur n'a été mieux remplie; car la postérité d'Anne Lascaris, sa fille, tant par mâles que par femmes, s'est appropriée le même droit. On trouve son testament & quantité d'actes qui le concernent, déposés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Etauges ou d'Etoges, selon l'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'*Isabeau d'Anglure* avoit apportée à son mari, fut réunie avec plusieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, son père, par la libéralité de René, dit *le bon*, Roi de Sicile, dont il étoit Conseiller, Chambellan & Chevalier de son Ordre du Croissant. *Jeanne de Neufchâtel* porta aussi à son mari la Vicomté de Blagny. Jean-Antoine Lascaris eut de son mariage :

1. Anne Lascaris, Comtesse de Tende, qui suit;
2. Et Catherine, mariée à son cousin de même sang, Honoré Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Grasse, de Clermont & autres places en Provence & de Coni en Albenga, sur la rivière de Gênes, Marquisat de Marro.

Le Comte Jean-Antoine mourut en 1509, après avoir marié en secondes noces la Comtesse *de Tende*, sa fille aînée, sa donataire & son héritière universelle. Ces faits sont constatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes, aux héritiers du susdit Comte *de Tende*, de l'an 1510, déposé dans les Archives de MM. de Lascaris du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le testament énoncé ci-devant à la fin de cette Généalogie.

Nous observerons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire son origine) doive être flatté qu'un autre Gentilhomme porte son nom & ses armes, il peut survenir des cas qui renversent l'ordre de cette opinion. En le supposant, nous sommes de cet avis que les Vintimille-Lascaris seroient fondés à s'opposer que leur nom fut plus longtems transmis dans des Maisons étrangères, depuis l'extinction masculine de cette branche de l'illustre Maison de Savoie. On verra dans l'acte d'hommage, ci-dessus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celle de Vintimille de prendre le nom de Lascaris, & d'écarteler ses armes avec la Maison de Savoie. Voy. les blasons dans un Auteur (autre que le P. Anselme) des Grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritière de cette même branche de Savoie ait transmis le même droit à la Maison *d'Urfé* (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes), soit que cette Maison *d'Urfé* se le soit appropriée depuis son alliance avec Renée de Savoie-Lascaris, héritière, par l'extinction des mâles, de toute la succession qu'Anne Lascaris apporta à René de Savoie, quelques-uns de la race mettent en question si la Maison *d'Urfé* a le droit incontestable de le transmettre dans une autre sans le consentement de la Maison de Vintimille, & expressément de la branche des Lascaris: malgré, toutefois (selon le propre langage de ces Seigneurs), l'honneur que leur fait une aussi grande & illustre race que celle des *d'Urfé*.

Nous observerons encore ci-après, au degré d'Honoré de Savoie-Lascaris : que Renée de Savoie-Lascaris, sa sœur & son héritière, femme de *Jacques*, Marquis *d'Urfé*, céda, par échange, tous ses biens & tous ses droits au Prince régnant de sa Maison; ce qui prouveroit, d'une manière assez invinci-

ble, qu'elle ne put pas les porter dans celle *d'Urfé*, & que cette Maison *d'Urfé*, ou ses héritiers, ne peuvent pas, à plus forte raison, faire passer dans une autre le nom de Lascaris.

XXI. Anne Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, Marquise de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places possédées par le Comte Jean-Antoine, son père (sauf la place de Coni qu'il donna sans doute pour dot à Catherine, sa fille), épousa, 1° à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Néboufan, Seigneur de Clermont, fils de *Tristan de Clermont-Lodève*, chef de sa Maison & Vicomte desdites places, & de *Catherine d'Amboise*; & 2° le Prince René de Savoie, déclaré légitime successeur aux Etats de cette Couronne, dans le cas où son frère, Philibert, II[e] du nom, Duc de Savoie, viendroit à mourir sans postérité masculine, laquelle déclaration fut confirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de Philibert I[er] Duc de Savoie, & de *Bonne de Romagnan*. René de Savoie fut investi par le Duc, son frère, du Marquisat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gourdan, dans le Duché de Bresse. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il possédoit du chef de sa femme, Anne Lascaris, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipières, de la Bastie, d'Arbeneys, de Verrive, &c., Comte de Sommariva, par sa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de sa sœur, Louise de Savoie, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi François I[er] son fils. Le Prince René, doué de la valeur la plus signalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc de Savoie, son frère, le fit Lieutenant Général de tous ses Etats. Quelque tems après, le Duc s'étant marié à Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, & veuve de Don Jean, fils unique de Ferdinand, Roi d'Espagne, la nouvelle Duchesse de Savoie (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi Charles VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouser), prit René de Savoie en aversion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement & une estime toute particulière; mais ce Prince se voyant une ennemie aussi puissante que sa belle-sœur, prit le parti de se retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi Louis XII ayant reconnu son mérite, l'attacha à son service. Il accompagna ce Monarque à l'entrée solennelle qu'il fit à Gênes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompense de ses services. Après la mort de Louis XII, le crédit du Prince René augmenta considérablement à la Cour de France, par l'appui de sa sœur, Louise de Savoie, mère du nouveau Roi François I[er]. Il assista, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboise, à l'occasion du baptême de François II, Dauphin de France; signala son courage à la bataille de Marignan; combattit toujours à côté de la personne du Roi; commanda l'armée que François I[er] envoya au secours des Vénitiens en 1519; fut fait Grand Maître de France, & envoyé en Suisse en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir Sa Majesté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit, au degré XVII de Guillaume-Pierre Lascaris, IV[e] du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maison de France, du chef de *Valentine Visconti-de-Milan*, belle-sœur de Béatrix de Vintimille-Lascaris, Duchesse de Milan, & femme de Louis de France, Duc d'Orléans, bisaïeul du Roi François I[er].

René de Savoie, second mari d'Anne Lascaris, Comtesse de Tende, &c., avoit, dans le voyage qu'il fit en Suisse, 500 chevaux à sa suite; se distingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523; leva 16000 Suisses, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec; assista, en qualité de Grand Maître de France, à plusieurs Conseils tenus à Paris, par son neveu le Roi François I[er], contre l'Empereur Charles-Quint & le Connétable de Bourbon; alla en Bourbonnois, où il réduisit les meilleures places sous l'obéissance du Roi; fut fait prisonnier avec François I[er], à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des blessures qu'il y reçut. De son mariage avec la Comtesse de Tende, René de Savoie eut :

1. Claude de Savoie-Lascaris, qui suit;
2. Honoré, Comte de Sommariva & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guyenne & de Provence, Grand Sénéchal & Chevalier de

l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la générosité de son père, après avoir fait plusieurs campagnes avec le Roi, alla à Augsbourg pour une importante négociation avec Maurice, Duc de Saxe; fut blessé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Françoise, eut ordre de Sa Majesté de se jeter dans la ville de Laon, avec le Prince de Condé & le Seigneur de Montmorency; suivit CHARLES IX à son voyage de Bayonne; assista à l'Assemblée des Grands du Royaume; soumit à l'obéissance du Roi différentes villes du Quercy, prises sur les Huguenots; signala sa vie par plusieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épousé *Jeanne de Foix*, fille d'*Alain*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoise de Montpezat*, dont il eut pour fille unique,

HENRIETTE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1° à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont: *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaspard de Pontevès*, Comte de Carcès, Grand Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence; & 2° à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ses frères, le Duc *de Guise*, & le Cardinal *de Lorraine*, tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples; mais, après avoir longtems résisté aux forces d'HENRI IV, il se soumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui resta fidèle. Ce Duc étoit fort gros & fort gras; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de lassitude. Un jour HENRI IV se plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice qui ne plaisoit pas au Duc, HENRI IV lui dit: *Mon cousin, c'est là toute la vengeance que je veux tirer de vous.* Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Este*, mourut à Soissons en 1611. Voy. LORRAINE, branche des Ducs de *Mayenne*.

3. MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi FRANÇOIS Ier, avec toute sa Cour, assista à ce mariage de MADELEINE DE SAVOIE, sa cousine germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé de 80 ans. Voy. MONTMORENCY, & son éloge, dans les Poësies de Ronsard:
4. MARGUERITE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, à Crémieu en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant Général de Picardie, & au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & de *Charlotte d'Estouteville*. Il mourut en 1557, laissant postérité. Voy. LUXEMBOURG;
5. Et ISABEAU DE SAVOIE-LACARIS, qui s'allia, an 1527, avec *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, Seigneur de Montrésor, dont des enfans. Voy. BATARNAY.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suisses, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Registre de cette dernière année, on lit: *Pro illustri Domino* CLAUDIO SABAUDIÆ, *Comite Tendæ, magno Senescallo, locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ Regiæ declarationis suæ autoritatis, potestatis & facultatis, undè Litteras missivas.* Dans le Registre Elephantis ann. 1552, on lit: *Pro generosa Domina* FRANCISCA DE FOIX, *Comitissa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium & actionum confiscatorum, per Arrestum Curiæ Parlamenti Provinciæ, quæ fuerunt* Honorati de Grimaldo, *Domini de Monaco.* Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix: *Pro illustrissimo* CLAUDIO DE SABAUDIA, *Comite Tendæ, &* FRANCISCA DE FOIX, *ejus consorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Castrorum, &c.* On voit dans le Registre de 1554, qu'il avoit de grands droits sur toutes les prises de mer; dans celui de 1556, on lit: *Pro illustribus* CLAUDIO SABAUDIÆ, *Comite Tendæ, &* HONORATO DE SABAUDIA, *filio suo, Litteræ Regiæ ad superviventiam* CLAUDII, *patris sui.* CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de plusieurs de ses charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS Ier. Il les posséda toutes en 1521, par la démission du Prince RENÉ, son père, & en jouit pendant plus de 40 ans, sous les règnes de FRANÇOIS Ier, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX; fut Comte de Beaufort, ainsi que son père, par la

libéralité & l'amitié de LOUISE DE SAVOIE, ſa tante, & mère de FRANÇOIS I[er]. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de ſon domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands ſervices au Roi FRANÇOIS I[er], contre CHARLES-QUINT; fut fait priſonnier, avec ſon père, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, ſon père. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, 1° *Marie de Chabannes,* fille de *Jacques*, Seigneur de la Paliſſe, Grand Maître & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2° *Françoiſe de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la ſeconde race de ce nom), Vicomte de Meilles, Seigneur de Gurſon, & d'*Anne de Villeneuve-Trans.* Les enfans du premier lit furent :

1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui fuit ;
2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices ;
3. ANNIBAL, connu ſous le nom *de Tende.* Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en ſe faiſant deſcendre dans une grande caiſſe attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit enſuite ſous l'obéiſſance du Roi. La Sainte-Baume eſt ce roc admirable où Sainte Madeleine fit pénitence pendant 30 ans, ſuivant l'Hiſtoire ; il eſt ſitué entre Aix, Marſeille & Toulon, ſur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue;
4. RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urfé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maiſons du Royaume, dont nous aurons encore occaſion de parler ci-après. Le P. Anſelme dit que les enfans de RENÉE DE SAVOIE, petite-fille d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, ayant hérité de ſes trois oncles maternels, morts ſans poſtérité, prirent le ſurnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maiſon *de Mailly*, il fut ſtipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de LASCARIS.

Et du ſecond lit vint.

5. ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'eſt mariée, 1° avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Gardé; 2° avec *Antoine de Clermont-d'Amboiſe,* Marquis de Renel ; & 3° avec *Georges de Clermont-Gallerande*, I[er] du nom.

CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de TENDE, eut encore un fils naturel, dont les deſcendans ont pris le nom *de Tende,* ſous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au ſervice de France.

XXIII. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende & de Sommariva, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épouſa, 1° *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le ſervice d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galères & Maréchal de France, & de LAUDIMIE DE MÉDICIS; & 2° *Madeleine de la Tour d'Auvergne,* fille de *François*, III[e] du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS. Il mourut ſans enfans de ces deux mariages, & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, veuve du Marquis *d'Urfé*, hérita de tous ſes droits, & recueillit ſa ſucceſſion, qu'elle céda aux Princes de ſa Maiſon, comme on va le voir.

CHARLES III, Duc DE SAVOIE, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un règne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi FRANÇOIS I[er], ſon neveu, & de CHARLES-QUINT, ſon beau-frère, il ſe vit accablé de tous côtés; ſon pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puiſſans Princes de la Chrétienté vengèrent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut ſenſible au point d'en tomber malade; mourut d'une fièvre lente, âgé de 66 ans, en 1553, après en avoir régné 49, & laiſſa ſes Etats dans le plus grand déſordre. Son fils EMMANUEL-PHILIBERT lui ſuccéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince paſſa en Allemagne. L'Empereur CHARLES-QUINT le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général de l'Armée Impériale; il ſuivit le Roi d'Eſpagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. La paix ayant été conclue en 1559, il épouſa MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi FRANÇOIS I[er]; par ce mariage il recouvra preſque tous ſes Etats, & déſirant les aggrandir encore & d'y régner ſeul, il propoſa à ſa parente, RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, veuve du Marquis *d'Urfé,* un échange auquel elle conſentit. Ils paſſèrent en conſéquence un accord le 16 Novembre 1575, par

lequel *Renée*, Marquise *d'Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle possédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquisat*, pour elle & sa postérité, & d'autres Terres & Châteaux, en se réservant les droits de souveraineté. Le Baugé appartenoit à la Maison de ce nom, & passa dans celle de Savoie, aussi bien que la Bresse en 1272, par le mariage de *Sibylle de Baugé*, avec Amé V, Comte de Savoie. Malgré la cession de la Marquise *d'Urfé*, faite au Duc de Savoie, elle retint pour sa postérité le nom de Lascaris, qui en effet a été porté jusqu'ici par les Seigneurs *d'Urfé*. Elle eut de son mari douze enfans :

1. Anne d'Urfé, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Château-Morand, Seigneur de la Bastie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas seulement illustre par sa naissance, mais encore par son esprit & son mérite. Il succéda à toutes les charges de son père, & composa, à Marignan, en 1573, *la Diane* en 140 sonnets, & *la Hiérosolime*, imitée du Poëme du Torquato Tasso. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut Comte de Lyon, & céda son droit d'aînesse avec sa succession à son frère puîné ;
2. Jacques, qui suit ;
3. Claude, mort jeune ;
4. Christophe, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte *de la Chambre*, & d'*Aimée de la Baume ;*
5. Honoré, Comte de Châteauneuf, auteur de *l'Astrée*, le plus ingénieux de tous les Ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célèbre dans le XVIIe siècle. Il étoit né à Marseille en 1567, & passa à Malte;
6. Antoine, Abbé de la Chaise-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1565;
7. Françoise, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de la Valette;
8. Gabrielle, morte sans alliance;
9. Diane, Abbesse de Cusset, puis Religieuse à Soissons;
10. Catherine, mariée, 1° à *Jean du Planet*, & 2° à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagut ;
11. Marguerite, femme d'*Antoine de Broon ;*
12. Et Madeleine d'Urfé, qui s'allia avec *Paul-Camille de Cavalque*, que le P. Anselme dit être Gentilhomme Parmésan.

XXIV. Jacques d'Urfé de Savoie-Lascaris, IIe du nom, surnommé *le Paillard* (surnom qui avoit été apporté dans la Maison *d'Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de *l'Astrée*, son frère), fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, Grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épousa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont :

1. Charles-Emmanuel, qui suit;
2. Geneviève, mariée, 1° à *Charles-Alexandre*, Duc *de Croy;* 2° avec *Guy d'Harcourt*, Baron de Cirey ; & 3° à *Jean*, Baron *de Mailly ;*
3. 4. & 5. Anne-Marie, Gabrielle, & Isabelle-Aimée d'Urfé, Religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XXV. Charles-Emmanuel Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommariva & de Saint-Just, Seigneur de la Bastie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alègre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laissant :

1. Louis Lascaris, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul; mais il renonça à tous les avantages & de son droit d'aînesse & de son éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu désirer, aidé de sa naissance. Il entra au Séminaire de Saint-Sulpice ; fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté, le 1er Juillet 1695, & fut enterré dans la Chapelle de son Séminaire sous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement ;
2. François, Abbé d'Uzerche, mort en 1701 ;
3. Claude-Yves d'Urfé, Visiteur de l'Oratoire ;
4. Emmanuel, Doyen de l'Eglise de Notre-Dame du Puy-en-Velay ;
5. Charles-Maurice-Bonaventure, Comte de Sommariva, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans ;
6. Joseph-Marie, qui suit ;
7. Et Marie-Françoise Lascaris-d'Urfé, alliée à *Jean de la Rochefoucauld*, Marquis de Langeac.

XXVI. Joseph-Marie Lascaris, Marquis d'Urfé & de Baugé, Grand Bailli de Forez, Enseigne des Gardes du Roi, Lieutenant Général du Limousin, épousa, le 13 Septembre 1684, *Louise de Gontaut*, dite *Mademoiselle de Biron*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant Général des Ar-

mées du Roi, & d'*Elifabeth de Coffé*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princeffe de Conti, Douairière. De cette alliance naquit :

XXVII. LOUIS-CHRISTOPHE LASCARIS, Marquis d'Urfé, &c., mort le 7 Janvier 1734. Il avoit époufé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Premier Préfident du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, favoir :

ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRÈSE D'URFÉ, qui fuit;
Et AGNÈS-MARIE LASCARIS, alliée avec le Marquis *de Colbert*, Duc d'Eftouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après fon veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laiffant point d'enfans.

XXVIII. ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRÈSE D'URFÉ-LASCARIS, née le 6 Août 1727, Marquife de Baugé, la Baftie, Langeac, Baronne des Effars, époufa, le 7 Mai 1754, *Alexis-Jean*, Marquis *du Chaftellet-Frenières*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maifon *d'Urfé* paffa dans celle *de la Rochefoucauld*, du chef de MARIE-FRANÇOISE D'URFÉ-LASCARIS, fœur de JOSEPH-MARIE, arrière-petit-fils de RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS-TENDE. Madame *du Chaftellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de fon mari, dont elle a eu deux fils, qui font morts en 1756 & 1757. Voy. CHASTELLET.

BRANCHE *des* LASCARIS, *Seigneurs*, *Barons de* CHATEAUNEUF-LÈS-GRASSE, *puînés des Comtes de Tende*, *de la Maifon de* VINTIMILLE.

XVI. LOUIS LASCARIS, Ier du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec fes deux frères, comme il eft dit ci-devant, degré XVI, à JEANNE, Comteffe de Provence & de Piémont. Cette Princeffe lui ayant donné le commandement de fes armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & fuivit cette Princeffe dans fes Etats de Sicile. Il ne fe rendit pas moins célèbre par fon génie, que par fa valeur & fes exploits. On a de lui plufieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laiffa de fon mariage avec la fœur d'*Ifnard de Glandevès*, dit *le Grand*, plufieurs enfans, entr'autres: GUY, ou GUIDON, qui fuit, fon aîné, qu'on trouve dans quelques actes de fon tems, fous les noms de *Vintimille* & du *Caftellar*.

XVII. GUY, ou GUIDON LASCARIS, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par EUDOXIA LASCARIS, fa trifaïeule, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Caftellar, près de Nice & de Gorbio, Diocèfe de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Graffe*, Dame de Châteauneuf-lès-Graffe, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur dudit Châteauneuf, iffu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voy. CHATEAUNEUF, en Provence. Ce GUIDON rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de fa femme, en 1399, en préfence du Roi. Il en rendit auffi un autre pour fes Terres du Caftellar & de Gorbs, en Italien Gorbio, le 19 Avril 1406; ces actes fe trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve auffi, dans les anciens Regiftres des Notaires de la ville de Graffe & de Châteauneuf, plufieurs actes concernant le Comte GUIDON, fa femme & fes enfans, où il eft qualifié *magnificus, potens & generofus Miles*. Il tefta en 1431, en faveur de fes enfans, qui furent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. HENRI, Seigneur en partie du Caftellar;
3. GUILLAUME, père d'ANTOINE & de BARTHÉLEMY. (Ces deux frères furent Seigneurs de Gorbs; mais on n'a pas encore pu découvrir leur poftérité, ni celle d'HENRI, leur oncle. On préfume cependant, en attendant qu'on puiffe en faire la vérification, qu'elle s'eft perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de LASCARIS. La préfomption eft d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un BARTHÉLEMY;)
4. Et MESSALINE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou *de Lucerne*, en Latin *de Lucerna*. Elle en eut : *Annette de la Lucerne*, qui ftipula avec JEAN LASCARIS, IIe du nom, fon coufin germain, fils de LOUIS, IIe du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, paffé à Nice, à l'occafion de la dot que *Jean de Lucerne*, fon père, avoit reçue du Comte GUIDON, père de MESSALINE.

XVIII. LOUIS LASCARIS, IIe du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur

du Castellar & de Gorbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde en Provence, passa différens actes ès-années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui sont conservés dans les Regîtres des anciens Notaires de Grasse & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il stipula, avec ses deux frères, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & usage de *Marguerite de Grasse*, sa mère. Il y est qualifié *magnificus & potens* LUDOVICUS LASCARIS, *ex Comitibus Vintimilii, ac Tendæ, Dominus Castrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini* GUIDONIS LASCARIS, *ex dictis Comitibus, Domini de Gorbio & con-Domini de Castellario, Diœcesis Vintimiliensis, & magnificæ Dominæ Marguaritæ de Grassâ, filiæ Domini de Cabris*, &c. Il épousa PHILIPPE, des Comtes DE VINTIMILLE, sa parente (de la branche des VINTIMILLE de Gênes), dont vinrent plusieurs enfans, savoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUY, ou GUIDON, lequel testa en faveur de sa mère, par acte retenu à Antibes ;
3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Isles de Saint-Honorat & de Lérins. Il parvint aux dignités de son Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maison de VINTIMILLE comme sa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il conste par un acte conservé dans un Registre couvert de bazanne verte, coté *Grasse*, N° 4, fol. 43, *Arm. j*, Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indiction XIIe, contracté par GUY DE VINTIMILLE, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Lausane, Marquis des Alpes Maritimes*, &c. Comme cet acte est propre à intéresser la curiosité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Registre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie;
4. MANUEL ou EMMANUEL, Prieur de Saint-Hilaire ;
5. LUQUINE LASCARIS, mariée au Seigneur *de Thodon*, de la Maison de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle est qualifiée *nobilem Domicellam* LUQUINAM, *filiam quondàm magnifici viri*, LUDOVICI LASCARIS, *ex Comitibus Vintimilii, Domini de Castronovo atque de Gardâ* ;
6. MESSALINE, morte *ab intestat*, pour la succession de laquelle il survint quelques différends entre ses frères ;
7. Et MARIONNE, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de toute sa Vallée.

Deux des fils de LOUIS LASCARIS, IIe du nom, passèrent un compromis à l'occasion de son testament, par la médiation d'OTHON & de BARTHÉLEMY, des Comtes de Vintimille, leurs cousins germains, Seigneurs en partie du Castellar & de Gorbs. (Ses deux fils étoient JEAN & HONORÉ.)

XIX. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, IIe du nom, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde, paroît être le premier qui se fixa d'une manière plus stable dans sa Terre de Châteauneuf. Il ne possédoit plus celle du Castellar, ni celle de Gorbs. On voit que ses deux oncles les transmirent sans partage à leurs descendans. JEAN LASCARIS, IIe du nom, stipule dans quantité d'actes avec OTHON, BARTHÉLEMY, GARNIER, OTTOSIEN & autres LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ses cousins germains, tous qualifiés *Seigneurs du Castellar & de Gorbs*, ou *Gorbio*, d'où il est naturel de présumer que tous les LASCARIS du Comté de Nice qui possèdent ces deux Terres, sont descendus de ces cousins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maison de France & de celle de Vintimille, & autres, qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les LASCARIS du Languedoc à éclaircir ce fait. Le Comte JEAN, IIe du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à EMMANUEL LASCARIS, son frère germain, de recueillir la succession qui lui étoit échue du chef d'*Elzéar de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de LOUIS LASCARIS, IIe du nom, en faveur duquel *Elzéar de Podio* avoit testé. LOUIS LASCARIS est dit dans ce testament neveu dudit *Elzéar de Podio*. JEAN, IIe du nom, vendit, dans ladite année 1459, à Florent de Castellane, sa juridiction & tout ce qui lui appartenoit sur la ville de Riez, ainsi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de son grand-oncle, *Elzéar de Podio* ; & le 5 Avril 1461, il fit une cession sur ledit Florent de Castellane, son débiteur, à EMMANUEL, son frère, pour le remplir du Légat de LOUIS LASCARIS, son père. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de sa Terre de Châteauneuf, à son cousin HONORÉ LASCARIS, Comte de Tende, comme nous

l'avons dit ci-devant. Dans la divifion qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1er Mai 1459, ils font qualifiés *puiffans*, *magnifiques & illuftres Chevaliers & Seigneurs*, *coufins de même fang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte Jean vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte Honoré, fa terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèfe de Graffe, ou de Vence, & même les biens que fon père lui avoit laiffés fur la ville de Nice, & probablement fes droits fur les terres du Caftellar & de Gorbs, dont fon père étoit Co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il eft vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établiffent les vrais motifs de la fin de cette dernière poffeffion : elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales. Quoi qu'il en foit, par la vente de tous ces biens & par le partage que fes enfans furent obligés de faire entr'eux de fa fucceffion, cette branche perdit beaucoup de fon éclat, en perdant autant de fa fortune. On trouve quantité d'actes, dans lefquels Jean ftipule avec Honoré & Thomas, des Comtes *de Vintimille* & *de Tende*, l'un des frères dudit Honoré, dont ii hérita fans doute, puifqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la tranfmit à fes defcendans. Ce fut ce Thomas Lascaris, qui rapprocha les Vintimille-Marseille des Vintimille-Lascaris, tous de même fang (mais dont les branches font féparées depuis plufieurs fiècles), par le mariage d'Yolande, fa fille, avec Bertrand de Vintimille-Marseille, mentionné au degré d'Antoine, quatrième fils de Thomas, & de *Simonette Adorno*. Ce fut encore ce même Thomas qui fit la feconde branche de fa Maifon, fous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les Vintimille-Lascaris, Seigneurs de Châteauneuf, aux Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette feconde branche de Châteauneuf fut encore diftinguée par le nom de *Riez*, parce que Thomas avoit quelque droit de Juridiction fur cette ville, où il alla faire fon féjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Epifcopat de fon frère. On a auffi vu que cette même branche fondit: 1° dans celle des Vintimille-Marseille, par Yolande Lascaris de Tende, fille de Thomas, 2° enfuite dans la Maifon de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par Claude ou Claudine Lascaris de Tende, petite-fille de Thomas, & fille de Jean Lascaris-Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf, de la feconde branche de ce nom; & 3° cette branche s'eft fondue dans la Maifon de *Caftellane*, par le mariage d'Honorade Lascaris, fœur de Claudine, filles de Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Caftellane-Allemagne*, avec trois *Caftellane*, mentionnés au degré XVIII de la branche aînée.

Le Comte Jean Lascaris, IIe du nom, reçut hommage de fes Vaffaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec fon coufin le Comte *de Tende*, en préfence de *Balthazar de Graffe*, Seigneur de Cabris, fon beau-frère, & d'*Efparron de Villeneuve*, des Seigneurs *de Tourrettes-lès-Vence*; & il paffa un compromis à l'occafion d'un bail donné par Louis, fon père, le 5 Juin 1470, par l'entremife de Nicolas, des Comtes *de Vintimille,* Prieur de Seillans & de Valbonne. Il époufa, par contrat de l'an 1452, *Louife de Brandis*, d'une des plus anciennes Maifons du Comté de Nice. Etant veuve elle tefta le 13 Mai 1505, & inftitua pour héritières particulières fes filles; une de fes belles-filles; une de fes petites-filles; & pour fes héritiers univerfels fes trois fils. De fon mariage vinrent fix enfans, favoir :

1. Louis, qui fuit;
2. Pierre Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf, qui s'eft marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur*, Seigneur dudit la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut fept enfans :
    1. Quintin, Viguier de Marfeille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illuftres Maifons de Provence, dont il n'eut point d'enfans;
    2. Jean, en faveur duquel Quintin tefta;
    3. Jacques, qui tefta en faveur de Quintin, fon aîné. (Ces trois frères moururent fans poftérité) ;
    4. 5. & 6. Annette, Charlotte, Sibylle;
    7. Et Antoinette Lascaris, des Comtes de Vintimille, qui époufa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous fes biens, & dont vinrent: *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier univerfel de Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, fon on-

cle paternel, suivant son testament du 3 Avril 1572, par lequel il est obligé de prendre ses surnoms & armes avec cette devise GRATIA DEI; & *Jean de Villeneuve-Lascaris*, qui fut la cause de la transmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant passé dans sa Commanderie, dont le principal Château étoit situé à Peyriac-Minervoi, Diocèse de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Perrette d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mère du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-sœur de *Saint-François de Régis*, le Commandeur *de Villeneuve*, que l'on appeloit vulgairement son *oncle*, le maria avec cette jeune veuve, en 1593, dans son Château de Peyriac, où sa race masculine s'est perpétuée jusqu'à nos jours, comme on va le voir dans la suite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louise de Brandis*, épousa *Lucrèce de Berre*, nièce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-dessus mentionné. Il en eut : *Alexandre*, dont on va parler ci-après; *Jean de Villeneuve-Lascaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; & *Honorade de Villeneuve-Lascaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, son parent consanguin, dont est issu l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marseille, Vicaire Général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Lascaris, fils aîné d'*Honoré*, dit LASCARIS, & de *Lucrèce de Berre*, épousa *Marguerite de Grasse*, de la branche de *Cabris*, dont naquit : *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chasteuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chasteuil & de Merveille, & de *Philippe d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritière du nom de LASCARIS, on verra que la Maison *de Puget*, des Barons *de Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de la Maison DE VINTIMILLE.

3. BARTHÉLEMY, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ses frères LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marseille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il testa le 17 Juillet 1494. en faveur de PIERRE, auquel il substitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louise de Brandis*, sa mère, à BARTHÉLEMY LASCARIS, & à *Brigide* & *Marguerite*, ses neveu & nièces. On ignore le nom de sa femme, dont il n'eut que des filles, l'une desquelles épousa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre testament, & substitua à ce beau-fils, QUINTIN, son neveu, fils de PIERRE, & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, son neveu, fils de LOUIS, son frère aîné;
4. HONORÉE;
5. MARGUERITE, femme d'*André Isoard* de Barcelonne;
6. Et ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthélemy de Flotte*, Co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maisons de Provence. De cette alliance vint : *Honoré de Flotte*, qui donna quittance, le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, son oncle maternel, à l'occasion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, sa mère. Une des branches de la Maison de *Flotte* fut obligée de prendre le nom *d'Agoult*, dont la postérité a fini de nos jours dans la Maison de *Villeneuve*, par la branche de *Bargemont;* mais un rameau de cette même branche qui prit le nom *d'Agoult*, en vertu du testament de *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans MM. *de Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait son séjour en cette Terre avec ses sœurs, & l'autre à Toulon, où il est Capitaine des Vaisseaux du Roi. Nous aurons encore sujet d'en parler à l'occasion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raymond d'Agoult*. (*Nota.*) C'est par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raymond d'Agoult*, au mot AGOULT; il en eut sept & un fils.

XX. Louis Lascaris, IIIe du nom, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, de Clermont, Opio & autres places, conjointement avec Pierre & Barthélemy, ses frères, tous les trois fils & héritiers de Jean II, & de *Louise de Brandis*, fut choisi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur testamentaire de *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de sa Vallée, son oncle maternel par sa femme Marionne Lascaris. Par acte du 13 Septembre 1496, il transigea avec la Communauté de la Brigue, conjointement avec ses frères & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes-lès-Vence; ledit *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de sa Vallée; *François de Requiston*, Seigneur d'Escragnolles, & *Vincent de Castellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les division & partage de la succession de son père, & nommément de la Terre de Châteauneuf, avec Pierre & Barthélemy Lascaris, ses frères, & les héritiers de Thomas Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, son cousin; & le 14 Septembre 1510, il dota Anne Lascaris, sa nièce, fille de Pierre, & assista à son mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes. Louis Lascaris, IIIe du nom, stipula dans quantité d'autres actes avec Pierre & Barthélemy, ses frères, avec *Louise de Brandis*, sa mère, avec Jean Lascaris de Tende, son cousin, fils de Thomas, & de *Simonette Adorno*, avec autre Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille, aussi son cousin, fils de Garnier Lascaris, Co-Seigneur de Gorbs, auquel Barthélemy Lascaris avoit vendu partie de sa portion de Juridiction sur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit réservée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce Jean, fils de Garnier, Co-Seigneur de Gorbs, & à Pierre, son frère, à raison de la grande amitié (selon les propres expressions de l'acte) qu'ils avoient pour l'un & pour l'autre. Ce Louis stipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, sa belle-sœur, avec Quintin, son neveu, fils de Pierre, & de ladite Dame *de la Mothe*, & avec Honoré, son fils. Louis Lascaris, IIIe du nom, se maria sur la Côte de Gênes, & fit son testament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Registres se trouvent chez *André Isnard*, Notaire de Grasse par lequel il institue pour héritier universel Honoré Lascaris, sans doute son fils unique, qui suit, puisqu'il ne nomme que lui dans ce testament, & qu'aucun de ses autres actes, qui sont en grand nombre, ne fait mention que de cet Honoré ou Honorat. *Gratia* (ainsi s'exprime ce testament) *scienter & sponte in omnibus & singulis aliis suis bonis, &c., Jurisdictionibus, Juribus, actionibus, &c., quibuscumque, qualiacumque, quantacumque, &c., hæredem suum universalem & in solidum fecit & ordinavit, & ex ore suo proprio nominavit, &c., nobilissimum generosissimum & scutiferum* Honnoratum Lascaris, *ex Comitibus Vintimilii, suum dilectum filium legitimum & naturalem*, &c.

XXI. Honoré Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Grasse, d'Opio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Coni, dans le Marquisat de Marro en Albenga, fils unique de Louis, IIIe du nom, & son héritier universel, par acte de l'an 1511, faisoit son séjour dans son Château de Coni, sur la rivière de Gênes, comme il appert par acte du 30 Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec Catherine Lascaris, sœur de la Comtesse *de Tende*, & fille de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de Lascaris, sa parente consanguine au Ve degré. Cette Catherine Lascaris fit son testament dans le lieu *di Ponto di Parnassio*, retenu par le Notaire *Morq*. Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi François Ier, puisque René de Savoie, frère de Louise de Savoie, mère de ce Monarque, & Honoré Lascaris, épousèrent les deux sœurs. François Ier, dans toutes ses Lettres Patentes, transactions, dons & privilèges en faveur de René de Savoie & d'Anne de Vintimille-Lascaris, les qualifie *notre très-cher & bien amé oncle*, & Anne Lascaris, *notre très-chère & bien amée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, se voient aux Archives du Roi à Aix. Hororé Lascaris, en qualité d'héritier universel de Louis, son père, fut chargé de payer à la Dame *Louise de Brandis*, sa grand'mère paternelle, les pensions & légats que Jean, IIe du nom, son mari, & Louis, IIIe du nom, Pierre & Barthélemy, ses enfans, lui firent dans leurs testamens ou actes de donation, dont il reçut quittance fi-

nale de ladite Dame *Louiſe de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta ſerment de fidélité au Roi Louis XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ſes biens de Châteauneuf, d'Opio & de Clermont; tranſigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon couſin, avec Pierre Lascaris, ſon oncle paternel, à l'occaſion de quelques différends entre ledit Pierre & Louis Lascaris, IIIe du nom, ſon père; donna à Barthélemy Lascaris, ſon oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ſes droits & de percevoir tous ſes revenus de Provence; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec ſon couſin Jean Lascaris, fils de Thomas & ledit Barthélemy Lascaris. Le Comte Honoré Lascaris teſta le 3 Octobre 1546 (acte retenu par *Conrad*, Notaire de Caravonica), & inſtitua ſes trois fils pour héritiers univerſels par égales portions, en les ſubſtituant les uns aux autres, ſuivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût ſans enfans mâles. De ſon mariage vinrent :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;
2. Tibère, rapporté après ſon aîné;
3. Claude, qui a continué la poſtérité, mentionné après ſes deux frères ;

Le Comte Honoré Lascaris eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, ſans doute, ſur la côte de Gênes (où leur père réſidoit, & où il mourut dans ſon Château de Coni), & que nous n'avons pas la connoiſſance que nous aurons un jour (dit l'auteur de ce Mémoire), de tous les titres & actes paſſés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuſcrit de feu Piganiol de la Force, que *Claude de Lyobard*, le jeune, Seigneur du Châtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glanne*, Panetier ordinaire du Roi François Ier, & Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, Isabeau de Chateauneuf-Lascaris, fille d'Eléonor, aliàs Honoré, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, iſſu des Comtes *de Vintimille*, & de Catherine Lascaris. Voy. LYOBARD.

XXII. Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, fut Seigneur en partie de Coni, qu'il eut en partage avec ſon frère Tibère, & dont il reçut l'inveſtiture à Turin le 5 Septembre 1581, de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie. Il paſſa un bail à Châteauneuf au nom d'Honoré, ſon père, le 14 Octobre 1538, & ſe maria ſur la côte de Gênes, où il demeuroit. De ſa femme, qui n'eſt connue dans les actes que ſous le nom de *Catin* ou *Catherine*, & que l'on croit de la Maiſon de *Caretto*, mais que d'autres diſent être de la même Maiſon que ſon mari, il laiſſa : Isabelle; Julie, & Barbara Lascaris, qu'il inſtitua ſes héritières univerſelles, & leur nomma pour tuteur, par ſon teſtament, Claude Lascaris, ſon frère, & ſa femme qu'il laiſſa jeune; mais Claude ſubſtitua dans ſa charge de tuteur, *Honoré de Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce Claude lui ſuccéda dans la poſſeſſion du fief de Coni en Albenga, & eut un procès avec Louis & Honoré, ſes neveux, fils de Tibère, touchant cette ſucceſſion, en vertu du teſtament d'Honoré Lascaris, père de Claude, & grand-père de Louis & d'Honoré. Ils le terminèrent à l'amiable, par une tranſaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainſi : *Attendu que le feu magnifique Seigneur* Honoré, *des Comtes* de Vintimille, *& des Co-Seigneurs de Coni & de Châteauneuf en Provence, dans ſon dernier teſtament, paſſé par feu M*e Conrad des Conrads, *Notaire, le* 3 *Octobre* 1546, *entr'autres diſpoſitions, eut laiſſé pour ſes héritiers à égales portions, les Seigneurs* Jean-Antoine, Tibère *&* Claude, *ſes enfans légitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs dudit lieu de Coni & de Châteauneuf, ſinon entr'eux frères & héritiers, & avec ſubſtitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir ſans enfans légitimes, ces frères ſe ſuccéderoient l'un à l'autre par degrés, comme il eſt pleinement ſpécifié par ledit teſtament.* On ſait, par relation, qu'on trouve à Marro, Coni, Albenga, &c., pluſieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit Honoré, Catherine, ſa femme, avec leur poſtérité, ſavoir : Jean-Antoine, leur aîné; Claude, leur troiſième fils; *Perrette d'Agoult*, ſa femme; Augustin & Antoine, frères & fils de Claude Lascaris, & de *Perrette d'Agoult* ; Tibère, fils puîné d'Honoré; Louis & Honoré, frères & fils dudit Ti-

bère, coufins germains d'Augustin & d'Antoine Lascaris, lequel Antoine étoit déjà paffé en Languedoc à cette époque; car Augustin, fon aîné, ftipule en fon nom dans cette tranfaction de 1593, & fe porte caution pour lui faire ratifier toutes les claufes qu'elle contient ; on trouve dans ce même acte, outre ces quatre coufins germains, Guidon & Roger, des Comtes *de Vintimille*, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. Tibère Lascaris, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Coni avec fon frère, Jean-Antoine, fe maria fur la côte de Gênes; fon père confentit, en fa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut père de Louis & d'Honoré Lascaris, qui tranfigèrent avec Augustin & Antoine, leurs coufins germains. On ne connoît point par titres leur poftérité; mais on a des connoiffances particulières qu'elle s'eft perpétuée jufqu'à nos jours, & qu'elle eft fur le point de s'éteindre : c'eft ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte Paul Lascaris, par un defcendant, par femmes, des Comtes *de Vintimille*, qui vit fur les mêmes lieux, où ce rameau de la Maifon de Vintimille a fait fon féjour.

XXIII. Louis & Honoré Lascaris, fils de Tibère, reçurent l'inveftiture de leur portion de la place de Coni, les mêmes jour, mois & an, que Jean-Antoine, leur oncle, par Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, comme il confte de fes Lettres Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une feconde à Louis perfonnellement, ftipulant à Turin au nom d'Honoré Lascaris, fon frère puîné, enfans dudit Tibère, par autres Lettres fignées du 17 Mars 1588. Ce Louis Lascaris, Ier du nom de cette branche, fut père de

Gérente, de Tibère II, & de Louis II, qui fuit.

XXIV. Louis Lascaris, IIe du nom, eut pour enfans :

Tibère, qui fuit;
Honoré II, & Roger.

XXV. Tibère Lascaris, IIIe du nom, fut père de

1. Louis III, qui fut prêtre;
2. Honoré III;
3. Jean-Baptiste, qui fuit :
4. Et Pierre-Antoine.

XXVI. Jean-Baptiste Lascaris eut pour fils :

XXVII. Le Comte Tibère-César Lascaris, qui époufa *Blanche-Lombarde de Faggia*, qu'on dit être d'une bonne Maifon d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique (felon ce même *Mémoire*), que des lettres particulières nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finiffoit dans la perfonne du Comte Tibère-César, parce que nous ne croyons pas que fa femme foit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne fe remariât.

On peut obferver ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la poftérité de Tibère Ier, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales ; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'eft point permis, fur des matières auffi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer fans connoiffance de caufe. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, *que la lignée mafculine de* Tibère Lascaris *ne s'eft pas perpétuée jufqu'à nos jours*, ce font les intérêts de la Maifon *de Gubernatis*, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maifon de Vintimille, comme nous l'avons déjà remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des Lascaris, dont il s'agit ici. Il eft au moins aifé de le conclure fur le raifonnement que fit au Comte François-Paul Lascaris, dans fon voyage à Nice en 1770, le Comte *de Gubernatis*, homme, dit-on, de beaucoup d'efprit, & verfé dans la partie des Généalogies. Voici fon raifonnement : *S'ils étoient* Lascaris *par mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom de* Vintimille. Si M. *de Gubernatis* prenoit la peine de bien confulter les faits, il verroit que ces Lascaris, de la côte de Gênes, qu'il fuppofe faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant fans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec fes droits, puifque c'eft par une des branches, du nom purement de Vintimille, qu'il les a acquis, & que les Lascaris, dont il eft ici queftion, fortent de la branche des Vintimille-Lascaris-Tende, quoique tous du même fang & des mêmes armes, aux brifures près,

bien différens les uns des autres. Le Comte *de Gubernatis* finit par dire au Comte François-Paul, que les Lascaris Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre nom. C'est à eux à faire leurs preuves. Il est toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point souffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les dissiper que de les mépriser.

Par l'extinction du Comte Tibère-César Lascaris (en supposant son existence jusqu'ici), le Comte Jean-Paul Lascaris, fils aîné du Comte Paul, né Baron de Puichéric en Languedoc, est le seul chef & le seul représentant des nom & armes de tous les Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, & de tous les Vintimille-Lascaris, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Castellar & de Gorbs. Nous disons le seul représentant par mâles; car on a vu dans la première branche, que les Comtes *de Tende* sont représentés par la Marquise *du Chastellet*, fille du Marquis *d'Urfé*, & les Seigneurs *de Châteauneuf*, par le Baron *de Châteauneuf*, de la Maison *de Puget*, & par les Marquis de Vintimille, Comte du Luc & Marquis du Luc, du surnom de Marseille, qui descendent, savoir : Madame *du Chastellet*, d'Anne Lascaris, par la Maison de Savoie; M. *de Châteauneuf*, de Marguerite Lascaris, Dame de Châteauneuf; & MM. de Vintimille & du Luc, d'Yolande, fille de Thomas Lascaris de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. Claude Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., Co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la succession d'Honoré, son père, auquel il procéda avec Jean-Antoine & Tibère, ses frères, par acte du 29 Août 1547, y est qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* Jean-Antoine, Tibère & Claude Lascaris, *frères*, *fils & héritiers du Seigneur*, *noble* Honorat Lascaris, *des Comtes de Vintimille, leur père, en son vivant*, *Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de Coni, diocèse d'Albenga*. Il fut élevé à la charge de Viguier de Marseille en 1553, mis en possession de Coni par Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, dans la personne d'Augustin, son fils aîné, par Lettres Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette d'Agoult*, fille puînée de magnifique *Raymond*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antorone*, *Antouronne* ou *Antoinette de Raymond*, de la branche des Seigneurs *d'Eoux*, dont la mère étoit née Lascaris. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, son oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce Jean, qui adopta pour héritier *Honoré de Villeneuve*, son neveu, en l'obligeant de prendre ses nom & armes, en qualité de fils de Pierre Lascaris, cité au degré de Jean II, son père. Le 22 Février 1562, Claude fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur Jean Lascaris, son oncle; *Honoré* & *Charles de Grasse*, Ecuyers, de Briançon; *Auban d'Agoult*, son beau-frère, Ecuyer, de Saint-Auban; *Honoré de Grasse*, Seigneur de Cabris; *Claude de Grasse*, Seigneur d'Auribeau; le Seigneur *de Moriez*; le Seigneur *d'Angles*; & le Seigneur *de Rognes*, tous parens & amis de Claude & de Jean Lascaris, *aux fins*, dit cet acte, *de se présenter devant Monseigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occasion du ban & arrière-ban*. Le Comte Claude Lascaris reçut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de sa femme, consentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raymond*, au nom de son père, sur les biens, place & Seigneurie d'Eoux; & par acte du 21 des même mois & an, son beau-père ratifia la cession qu'*Auban d'Agoult*, son beau-frère, lui avoit faite. Le même Claude Lascaris, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à son beau-père, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de sa femme; lui & Jean, son oncle, par acte du 6 Mai 1577, instituèrent un Juge pour leur justice dans la Terre de Châteauneuf; & le 30 Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frère dudit Claude Lascaris, le nomma son exécuteur testamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Villevieille. *Perrette d'Agoult*, femme de Claude, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration Augustin Lascaris, son fils aîné, & Joseph de Foulques, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raymond*, Dame de Saint-Auban, sa mère & usufruitière testamentaire

du Seigneur *de Saint-Auban*, ſon mari. Claude Lascaris vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, ſitués à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, par la ſucceſſion de *Raymond*, ſon père; ſtipula le 9 du même mois, dans un acte de ſentence, ſur les biens laiſſés en partage par *Raymond d'Agoult*, à ſes ſept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même ſucceſſion, tant avec ledit *Raymond*, ſon beau-père; *Auban d'Agoult*, ſon beau-frère; *Marguerite de Villeneuve*, ſa belle-ſœur, femme d'*Auban*; qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raymond d'Agoult*; & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à Augustin Lascaris, ſon fils aîné, de ſe tranſporter à Coni, pour donner à ferme tous les biens, droits & juridictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de Jean-Antoine, ſon frère aîné, mort ſans enfans mâles; par le même acte il lui donna auſſi pouvoir de prêter ſerment de fidélité à S. A. le Duc de Savoie. Par un autre acte, du 21 Juillet de ladite année 1586, il révoqua une procuration en ces termes : *Le Seigneur* Claude Lascaris, *des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, de Clermont & d'Opio-lès-Graſſe, tuteur & adminiſtrateur, conjointement avec ſa belle-ſœur (en vertu du teſtament de feu* Jean-Antoine Lascaris, *des Comtes de Vintimille, ſon Frère, Seigneur, en ſon vivant, de Coni), des perſonnes & biens des Demoiſelles* Isabelle, Julie & Barbara, *filles & héritières univerſelles dudit* Jean-Antoine, *révoque la procuration donnée à noble* Auguſtin d'Urbec, *du lieu d'Oneglia, & en charge noble* Honoré de Caretto, *des Seigneurs* de Lavine, *procheparent deſdites Demoiſelles* Lascaris. Dans un autre acte cet *Honoré de Caretto* eſt dit neveu de Claude Lascaris, qui paſſa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par ſon teſtament du 10 Février 1568 (où ſes quatre fils & ſes trois filles ſont nommés, à l'exception de la dernière, qui naquit après l'époque de ce teſtament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, ordonne qu'Augustin, ſon fils aîné, paye à ſes frères leur légitime, dès qu'ils ſeront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent :

1. Augustin, qui ſuit;
2. Auban, mort ſans poſtérité;
3. Gilly, baptiſé le 28 Avril 1564, mort ſans alliance;
4. Antoine, rapporté après ſon aîné; il a continué la poſtérité : c'eſt la ſeule de cette branche de la Maiſon de Vintimille qui ſe ſoit perpétuée juſqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons aſſez obſervé) que celle de Tibère Lascaris, ſon oncle, n'exiſte encore ſur la côte de Gênes;
5. & 6. Marguerite & Perrette Lascaris, des Comtes de Vintimille; on ignore ſi elles ont été mariées;
7. Et Jeanne, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur *de Valbonne*, en préſence & du conſentement de *Perrette d'Agoult*, ſa mère; d'Augustin & d'Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, ſes frères.

XXIII. Augustin Lascaris, héritier univerſel de Claude, ſon père, épouſa, en premières noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Claude, rapporté après ſon aîné;
3. Et une fille, mariée au Seigneur *de Cheiron*, Terre ſituée près de Caſtellanne.

XXIV. Guillaume Lascaris, &c., héritier univerſel de ſon père, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleilhas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. de Fortis, Conſeiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta longtems le nom de cette dernière Terre, ſuivant quantité d'actes ſignés de lui ſous ce nom. Il épouſa *Jeanne de Graſſe*, fille du Seigneur de Mouans, & en eut :

1. César, mort jeune;
2. Marguerite, dont on va parler;
3. Françoise, Religieuſe à Caſtellanne;
4. Et Isabeau, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Gaudes, de la Penne, &c., en Provence, qui laiſſa poſtérité.

XXV. Marguerite Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritière univerſelle de ſes père & mère, dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui repréſente une très-belle femme), épouſa, 1° *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère unique de Louis XIV, fils d'*Henri de Villeneuve*, & de *Conſtance de Fernande*, Dame de Mons; & 2° *Marc-Antoine de Puget*, des

Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils d'*Hubert de Puget*, Seigneur de Chasteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de MARGUERITE LASCARIS avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF passèrent dans les Maisons *de Villeneuve* & *de Puget*.

On trouve une Lettre de cette MARGUERITE LASCARIS, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de JEAN LASCARIS, IIIe du nom, son cousin issu de germain, c'est-à-dire petit-fils d'ANTOINE, conséquemment petit-neveu d'AUGUSTIN Ier, grand-père de cette Dame. Elle est conçue en ces termes : *Il est venu ycy un honest homme de la part d'un de nos parens, qui est habité en Languedoc, &c., & comme c'est un cadet de notre Maison, il a recours à nous pour avoir les titres qui justifient sa noublesse. Il lui est nécessaire d'avoir le mariage de* CLAUDE LASCARIS, *Seigneur de ce lieu, avec* Perrette d'Agoult, *fille de Monsieur* de Saint-Auban, *de l'année* 1550, *&c. J'escripts la même Lettre à M.* Roubaud, *Procureur au siège ; vous me fairés grand plaisir de travailler de concert, car c'est affaire me touche très-sensiblement, & de me croire véritablement votre très-humble Servante.* M. DE LASCARIS.

Nota. Il est à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle est signée, ainsi que dans cette Lettre, purement de son propre nom. Cette Lettre est une pièce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une transmigration.

Cette MARGUERITE LASCARIS eut plusieurs enfans de son mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça plusieurs dans l'Ordre de Malte & au service. *Antoine*, qui suit, continua la postérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de son mariage, entr'autres enfans : *Louis*, qui suit. Une des sœurs d'*Antoine* fut mère d'*Antoine*, Chevalier *de Villeneuve*, de la branche de Vence, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis *de Villeneuve*, Seigneur de Mouans, Senanon & autres lieux, Sénéchal de Grasse. Ils font leur séjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chasteuil & de Merveille, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lès-Grasse, épousa sa cousine germaine, de même nom & de même sang, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Jean-Paul de Puget, des Barons *de Saint-Marc*, &c., dit *le Baron de Châteauneuf*, qui possède en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maison de *Grasse* jusqu'au XIVe siècle, & que les VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, sortis du Castellar, ont possédée pendant trois siècles ou environ ; ils l'ont perdue par les deux héritières ci-dessus nommées, contre le droit, peut-être incontestable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'HONORÉ LASCARIS & de CLAUDE, son fils, manifestée dans leur testament. *Jean-Paul de Puget*, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait son séjour à Grasse, & n'a point encore d'enfans de son mariage avec la sœur du Marquis *de Tourrettes*.

XXIV. CLAUDE LASCARIS, second fils d'AUGUSTIN, & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de son père qu'une foible légitime, & alla s'établir à Marseille, où il épousa *Claire de Laurens*, fille du Seigneur *de Septèmes*, dont :

AUGUSTIN, qui suit ;
Et BALTHAZAR, mort sans postérité.

XXV. AUGUSTIN LASCARIS, IIe du nom, épousa à Marseille *Anne de Brunet*, & en eut :

THÉODORE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. (On dit qu'elle laissa tous ses biens à MM. de Chrétien, Famille anoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi FRANÇOIS Ier.) Cette THÉODORE LASCARIS eut de grands démêlés, & suivit de grands procès avec MARGUERITE, sa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'AUGUSTIN II, son père, & de BALTHAZAR, son oncle, sur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c., baptisé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de CLAUDE, & de *Perrette d'Agoult*, passa en Languedoc avec *Jean de Villeneuve*, dit LASCARIS (attendu qu'il étoit fils, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, d'ANTOINETTE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF,

& d'*Honoré de Villeneuve-Tourrettes-près-Vence*, conséquemment son grand-oncle à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château est situé à Peyriac-Minervois, Diocèse de Narbonne. Il y devint amoureux (selon la tradition de famille), de Madame *de Regis*, belle-sœur, comme nous l'avons dit, de *Saint François de Regis*. Après la mort de son père, & du consentement de la Dame *d'Agoult*, sa mère, manifesté par sa procuration, retenue par Me *Elhias Joseph*, Notaire de Châteauneuf, il épousa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en présence de son oncle, le Commandeur *de Villeneuve*, comme il conste de l'acte de célébration de son mariage, conçu en ces propres termes : *L'an 1593, & le huitième jour du mois de Novembre, a été administré le Sacrement de Mariage à noble* Antoine Lascaris, *cadet de la Maison de* Châteauneuf-lès-Grasse *en Provence, fils légitime & naturel de feu noble* Claude, *des Comtes* de Vintimille, *Co-Seigneur dudit Châteauneuf-lès-Grasse & autres lieux, & de Damoiselle Perrette d'Agoult, fille du Seigneur de Saint-Auban, aussi en Provence, mariés, & à Damoiselle Claire de Molet, veuve du Capitaine de Regis, fille de Messire Marc de Molet & de Dame Françoise de Caussat-la-Bastide, sa femme, en présence de noble frère Jean de Villeneuve, Seigneur, Commandeur de Douzens & du présent lieu, oncle du conjoint, dudit Messire Marc de Molet, & de MM. les Comtes de Rieux, de Grave & de la Bastide, & autres parens & amis.* On trouve dans les Regîtres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'Antoine Lascaris tint sur les Fonts Baptismaux avec *Perrette d'Agoult*, sa mère, Demoiselle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, son frère aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'est-à-dire le lendemain), il contracta une seconde obligation en faveur de sondit frère aîné, qualifié *magnifique* Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ses droits légitimaires avec son frère. Nous allons rapporter succinctement la teneur de cet acte. *L'an 1598, le neuvième jour du mois de Février, &c., noble* Antoine Lascaris, *des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur* Claude, *en son vivant, Seigneur du présent lieu de Châteauneuf, d'Opio & de Coni en Albenga, lequel, de son bon gré, &c., confesse avoir reçu d'*Augustin Lascaris, *des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu* Claude, *Seigneur en partie dudit Châteauneuf, son frère présent, &c., savoir est la somme de 410 écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent appartenir sur l'héritage, tant dudit feu Seigneur* Claude, *son père, que de feue Dame Perrette d'Agoult, sa mère, que pour tous & chacuns ses droits de légitime qui lui peuvent appartenir sur lesdits héritages desdits feu Seigneur* Claude *& Dame Perrette d'Agoult, ses père & mère, &c.* Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration son beau-frère, pour percevoir toutes les sommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de sa transmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut son sort, & on n'a pas pu découvrir son testament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par sa femme, où elle est qualifiée *de veuve dudit* Antoine, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, sur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle consentit une procuration en faveur de Dame *Françoise de Caussat*, sa mère. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occasion de l'entretien de Jean-Pierre Lascaris, son fils, pendant le tems de ses pensions ; & fit enfin, par acte du 26 desdits mois & an, un accord & transaction, en qualité de mère & tutrice de Marc Lascaris. Elle se maria, 3° par contrat passé à Grasse, en présence de *noble & magnifique* Augustin Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, son beau-frère, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, son mari, seroit chargé de l'entretien général des Seigneurs Marc & Jean-Pierre Lascaris, fils, à feu noble Antoine Lascaris, cadet de la Maison *de Châteauneuf*, des Comtes *de Vintimille*, & de ladite *Claire de Molet*, sa femme. Nous pourrions citer plusieurs autres actes passés

par ledit Seigneur ANTOINE & *Claire*, sa femme, tant à Châteauneuf, Grasse & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcassonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc; mais nous croyons en avoir rapporté assez pour convaincre le lecteur de son existence, & établir sa transmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainsi que de plusieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention. Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec *Claire de Molet*, vinrent :

1. MARC, qui suit ;
2. Autre MARC, mort jeune;
3. Et JEAN-PIERRE, baptisé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrain Jean-Pierre de Comminges, & pour marraine la Comtesse de Rieux. Il prit, dans quelques actes, le titre de *Chevalier de Châteauneuf*.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier universel de sa mère, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, son frère, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut baptisé à Peyriac le 11 Août 1594. Il stipula, par acte du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame *de Molet*, sa mère, avec Dame *Françoise de Caussat*, sa grand'mère maternelle, agissant en cette qualité & comme légitime administratrice de la personne & des biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier aussi de *Claire de Molet;* ratifia, par acte du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, son frère, une vente faite par leur mère, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf; & passa un acte, le 21 Novembre 1627, avec nobles *Antoine* & *Pierre de Caussat*, frères & Seigneurs de la Bastide-Esparbairenque & de la Fayolle, &c., & le Seigneur de Paulignan, en vertu de la dot de la Dame *de Caussat*. On trouve encore quantité d'autres actes sur ce degré. MARC LASCARIS épousa, le 21 Septembre 1632, *Anne de Pochelon*, fille de *Marc*, & d'*Isabeau de Roussiac*, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait son testament. Il fut inhumé dans sa Chapelle de Villelisses, dont il avoit hérité par son grand-père maternel, & qui, depuis cette époque, a servi de sépulture à cette branche de la Maison de VINTIMILLE, transplantée en Languedoc. On y voit ses armes & différentes épitaphes. La concession en fut faite à *Marc de Molet*, par *Guillaume de Saix*, Seigneur de Paulignan, son ami & son parent. Cette race *de Saix* étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de son mariage,

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUES, dit *le Chevalier* DE LASCARIS, héritier particulier de son père, & donataire de tous les biens de sa mère, par acte du 13 Janvier 1666. Son père l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de son cousin de même sang, par sa Bulle Magistrale du 11 Novembre 1656, & lui accorda le privilège de se marier sans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut aussi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute sa vie les armes au service de son Prince ; fait Capitaine en chef dans le Régiment de Silly ; successivement dans celui de Castelnau ; Commandant du Régiment de Bourbonnois, où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au siège de Maëstricht, à laquelle il suppléa par une autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olympe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Roussillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par acte du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, son frère aîné, qui le fit héritier universel de tous ses biens, à la charge de remettre sa succession à BLAISE, son fils, s'il savoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laissoit fort jeune, & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'Augustin de Rambaud, Conseiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcassonne, & mourut dans son Gouvernement, le 28 Avril 1698, où LOUIS XIV l'avoit honoré de plusieurs de ses Lettres. Nous donnerons son Epitaphe après le degré de JEAN-PAUL, son arrière-petit-neveu. Il avoit épousé *Antoinette de Chaume* ou *de la Chaulne*, Dame de Poussan, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Paul de Rambaud*, Co-Seigneur de Peyriac. Elle testa en faveur de sa mère & de ses frères, par acte du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du siège de Maëstricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'absence de JEAN & JACQUES LASCARIS, frères. Il leur fit une sommation de produire leurs titres de noblesse, à quoi ils ne

purent répondre, étant alors au ſervice; mais un Arrêt du Conſeil rendu, le 7 Avril 1681, ſur la production que ces deux frères firent de leurs titres au Roi & à ſon Conſeil, Sa Majeſté y étant préſente, les maintint dans leur *nobleſſe d'extraction*, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Expoſans dans leur nobleſſe d'origine. Il intervint enſuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant & déchargea les Expoſans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la ſommation de produire leurs titres, ſuivant l'Edit.

XXV. Jean Lascaris, IIIe du nom (à dater de l'alliance de la Maiſon de Vintimille avec celle de Lascaris), baptiſé le 21 Août 1633, ſervit quelques années, en qualité de Capitaine dans le Régiment de Silly (devenu *Bourbonnois*, depuis que le Chevalier de Lascaris, ſon frère, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de Louis XIV), & ſe retira dans ſa Province. Il y ſtipula un acte le 11 Avril 1665, en vertu d'un accord paſſé par *Claire de Molet*, ſon aïeule; il en contracta encore quantité d'autres; teſta le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier Lascaris, ſon frère puîné, pour les motifs énoncés ci-deſſus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épouſé, 1° le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comminges*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mallac*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans; mais on ne voit pas qu'ils aient vécu. De ſa première femme il en eut auſſi pluſieurs; mais le ſeul qui reſta fut

XXVI. Blaise Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puichéric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier Lascaris, ſon oncle, dont il recueillit toute la ſucceſſion, tant de ſes biens perſonnels que de ceux du Comte Jean, ſon père. Il fut baptiſé le 10 Février 1664, & eut pour parrain & marraine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Saix*, ſon épouſe. Il entra jeune au ſervice, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint enſuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steenkerke, & reçut deux bleſſures dangereuſes, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit dépoſé au Tréſor Royal : cet accident le mit hors d'état de continuer ſes ſervices; fut fait Chevalier de Saint-Louis; ſe retira avec une penſion, dont il ne toucha que la première année; fut chargé, de la part du Chevalier Lascaris, ſon oncle, de porter à Louis XIV, 20000 écus, que ce Monarque lui donna, en lui faiſant l'honneur de lui dire: *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier* de Lascaris; *je ſuis ſi content de ſes ſervices & des vôtres, que ſi vous avez quelque grâce à me demander, je vous l'accorderai avec plaiſir.* Le Comte Blaise, qui jouiſſoit alors d'une très-jolie fortune & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, ſe contenta de répondre à Sa Majeſté: *que ſe voyant hors d'état de lui rendre aucun ſervice militaire, & satisfait de la récompenſe qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des ſujets auſſi fidèles que lui;* & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuſe poſtérité; mais il n'a vécu que ſept enfans. Le Comte Blaise eſt mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ſes pères en Languedoc; c'étoit un des beaux hommes de la Cour de Louis XIV. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Auguſtin*, & de *Françoiſe de Villa*, dont:

1. Jacques, baptiſé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698;
2. Guillaume-Pierre, baptiſé le 24 Novembre 1696;
3. Paul, qui ſuit;
4. Jacques, baptiſé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700;
5. Blaise, baptiſé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après;
6. Jean-Jacques-Paul, baptiſé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702;
7. Marc-Blaise, baptiſé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705;
8. François-Paul, baptiſé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu ſous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, ſans enfans, d'*Anne de Schmidlin*, d'Alſace. Il a relevé le nom *de Tende*, en vertu du droit réel que ſa branche a de le porter, puiſqu'elle en eſt deſcendue, & que la branche aînée eſt tombée en quenouille. (Il ne faut pas confondre ce Comte *de Tende*, avec un autre Comte *de Tende*, deſcendu d'un fils naturel de Claude de Savoie-Lascaris, Comte de Tende;)
9. Marc-Antoine, baptiſé le 1er Mai 1709;

10. Louis, IVe du nom, baptisé le 13 Février 1711, connu sous le nom de *Chevalier* DE LASCARIS, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Massal*, dont il n'a point eu d'enfans;
11. MARC-BLAISE, baptisé le 22 Octobre 1715, tué au siège de Prague, âgé de 17 ans;
12. ESPRIT-AUGUSTIN, baptisé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717;
13. LOUIS-CÉSAR-AUGUSTE, baptisé le 4 Juillet 1718;
14. CLÉMENT-JOSEPH-AUGUSTE, baptisé le 16 Janvier 1720;
15. JEAN-PAUL, baptisé le 24 Octobre 1724;
16. ANTOINETTE, baptisée le 3 Juin 1697;
17. MARIE-FRANÇOISE, baptisée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois;
18. MARIE, baptisée le 29 Septembre 1707, qui fait son séjour à Peyriac-Minervois, en Languedoc, avec sa Famille, ou dans le Château de Violet;
19. FRANÇOISE-CHARLOTTE, baptisée le 20 Août 1708, morte Religieuse à l'Abbaye d'Azille en Languedoc;
20. Et ANNE, baptisée le 26 Novembre 1713, morte, sans alliance, à Roubia, Diocèse de Narbonne en Languedoc.

XXVII. PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné par la mort de ses deux frères, baptisé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervois, servit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaisois, où il fut attiré par le Marquis de la Mothe, ancien ami de son père, qui en étoit Colonel; mais il fut forcé de quitter le service en 1730, à cause des infirmités de son père, qui se trouvoit dans l'impossibilité de vaquer à ses affaires domestiques, & surtout à des procès que les funestes suites du systême lui avoient attirés. PAUL LASCARIS ne fut pas plus heureux que lui dans la poursuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vu la grande dépense que son père fut encore obligé de faire au service, de se voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir; car il étoit né avec la perspective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, jusqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal de Fleury, & M. le Comte d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, rendit des services utiles au Roi & à l'Etat, & manifesta son zèle, tant sous les ordres du Maréchal de Saxe, que sous ceux du Maréchal de Löwendal, devant Berg-op-Zoom, comme il paroit par une Lettre que le Roi chargea M. d'Argenson d'écrire au Comte PAUL, pour lui marquer sa satisfaction, avec ordre de trouver l'occasion de l'en récompenser; mais le Comte PAUL, à l'exemple de ses ancêtres, trouva sa récompense dans le bonheur d'avoir servi son Prince. Il épousa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Cazes*, fille puînée de feu *Jean*, & de *Françoise de Sers*. Il passa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de sa procuration consentie, en faveur de sa femme, entre lui & Madame de Riquet, épouse du Président au Parlement de Toulouse, pour fixer la légitime de ses frères & sœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit consenti une déclaration, en faveur de *Françoise de Sers*, sa belle-mère. Cette Famille *de Sers* a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. Voy. SERS (DE).

Le Comte PAUL voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y réclamer des droits négligés par ses derniers pères, s'arrêta à Nice, le berceau de sa Famille; en partit pour se rendre à Aix au devant de son fils aîné qu'il attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. *de Laurens*, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66e année de son âge, après une maladie de 3 mois, qu'il souffrit avec résignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de sa sépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par Me *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut assigné par le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur, où assistèrent différens Corps. La cérémonie funèbre fut faite par l'Archidiacre, le Capiscol, & un troisième dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie son épitaphe que l'on voit dans ladite Eglise de Saint-Joachim, en face du caveau où il est déposé, en la Chapelle de St.-Déodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte PAUL, avec droit de sépulture pour tous ceux de leur Maison, tant mâles que femelles nés ou à naitre. Le motif de son élection de sépulture est exprimé dans l'acte énoncé ci-dessus, & dont voici la teneur : *L'an 1763 & le 15 du mois de Janvier, &c., pardevant le Notaire Royal à Aix & témoins, fut présent haut & puissant Seigneur Messire* PAUL LASCARIS, *des Comtes de Vintimille & de Tende, déte-*

nu dans le lit malade par indiſpoſition corporelle, néanmoins libre de ſes ſens, vue, mémoire & entendement, & ferme parole; lequel a élu la ſépulture de ſon corps, décédant dans cette ville d'Aix, dans l'Egliſe de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être faites ſes funérailles, à la diſpoſition de M. de Laurens, ſon couſin, où il eſt logé, parce qu'il aura toujours des prières, ainſi qu'il nous l'a déclaré & déclare; de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hôtel dudit Meſſire de Laurens, Grand Prévôt de Provence, &c. Le Comte Paul a laiſſé de ſon mariage :

1. Jean-Paul, qui ſuit ;
2. François-Paul de Vintimille-Lascaris, nommé par feu Louis XV, en 1772, Grand Chantre de la Primatie de Lorraine ;
3. Françoise, morte à l'âge de 9 ans, des ſuites d'une chute ;
4. Et Marie, qui, au décès de ſa mère, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, eſt entrée Penſionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquiſe du Barail, ſon intime & reſpectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte François-Paul, ſon frère, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majeſté. Ces quatre enfans ſont nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où ſe maria leur père, & ont été baptiſés en l'Egliſe Collégiale.

XXVIII. Jean-Paul Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, &, par ſa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c., chef de ſes nom & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de ſon père. Après ſa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui a toujours été une prérogative attachée à tous ceux de ſa Maiſon, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il eſt entré fort jeune au ſervice en qualité de Cornette dans le Régiment de Conti, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme conſidérable qui ſe fit. M. le Comte de Langeac, qui l'aimoit beaucoup, & déſiroit de le conſerver, obtint pour lui, de M. le Prince de Conti, dont la protection particulière pour la haute Nobleſſe n'a jamais manqué de ſe montrer, l'agrément d'une Compagnie; mais la réforme d'un nouvel eſcadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte Jean-Paul des bontés dont ce Prince, toujours bienfaiſant, l'avoit comblé, lorſqu'il eut l'honneur de lui être préſenté par ſon Colonel, pour le remercier de la grâce qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement abſolu des affaires de ſon père, malgré tout ſon déſir & ſon zèle, ne lui a pas permis de rentrer au ſervice. Il a épouſé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoiſe-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée *d'Antoine*, Marquis de Caſtelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothée de Buiſſon de Beauvoir*. Nous aurons occaſion dans la ſuite de parler de la Maiſon *de Bar*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Languedoc.

Quoique nous nous propoſions de parler de la Maiſon de Vintimille à la lettre V, nous dirons cependant ici qu'elle ſe diviſe en trois branches principales, ſavoir : 1° la branche des Vintimille-Lascaris; 2° la branche des Vintimille-Marseille; 3° & la branche des Vintimille-Jeraci, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit pluſieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus conſidérables ſont connues en France, en Italie, en Sicile, &c. :

Premièrement ſous le nom de *Tende*, éteinte dans le XV[e] ſiècle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maiſon de Savoie, ſucceſſivement dans celle *d'Urfé*, & par une de ſes branches cadettes dans celle des Vintimille-Marseille.

Secondement, ſous le nom de *Châteauneuf* en Provence, ſortie de celle *du Caſtellar*, tranſplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conſéquemment branche aînée de ſa Maiſon.

Le rameau qui s'établit à Marſeille eſt éteint. Il en exiſte encore un ſur la côte de Gênes, dans le Marquiſat de Marro, ſi la poſtérité de Tibère (frère de Claude & de Jean-Antoine), s'eſt perpétuée, ſuivant les différentes obſervations que nous avons faites.

Troiſièmement, ſous le nom *du Caſtellar & de la Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit pluſieurs rameaux, comme celui des Comtes *de Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont eſt ſorti le Grand Maître Jean-Paul Lascaris, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatrièmement, ſous celui de *Seyſſons* en Provence, branche aînée parmi les Vintimil-

le-Marseille, sortie des Seigneurs d'*Ollioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la personne du Marquis de Vintimille, Seigneur de Figanières & de Vidauban, &c., Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois, qui a épousé, le 7 Février 1765, *Marie-Madeleine-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (personne n'ignore la grandeur de cette illustre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la personne du Chevalier de Vintimille, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, & dans celle de l'Abbé de Vintimille, Prieur de Sorbonne (*a*).

Cinquièmement, sous le nom du Luc, aussi en Provence, descendue ainsi que celle *de Seyssons*, des Seigneurs *d'Ollioules*, également transplantée à Paris dans la personne du Comte du Luc, Lieutenant Général des Armées du Roi; & dans le Marquis du Luc, Colonel du Régiment Royal de Corse, Gouverneur des Isles de Porquerolles & connu jusqu'à son mariage avec Mademoiselle *de Castellane*, sous le nom de *Comte de Marseille*. Cette branche du Luc est une de celles qui ont le plus illustré leur race; elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Eglise; elle a donné, dans un Comte du Luc, un Ambassadeur en Suisse, fait Cordon Bleu en 1724, &c., & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Esprit, que nous rapporterons en leur rang, au mot Vintimille. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occasions, l'appui de plusieurs des branches des Lascaris. M. le Marquis du Luc n'a point dégénéré de ses pères dans des qualités aussi honorables dans les Familles. M. l'Abbé Lascaris, pour consacrer à jamais sa reconnoissance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de sa générosité & de son amitié, à l'époque de la première grâce qu'il obtint de Sa Majesté. Pour prouver encore que cette branche du Luc a été une des plus distinguées de sa race, nous transférirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Epitre dédicatoire de Robert de Briançon, à l'ancien Evêque de Toulon, sorti de cette branche des Vintimille du Luc. Charles-Emmanuel-Marie-Madelon, Marquis de Vintimille du Luc a eu de son mariage avec *Marie-Marguerite-Madeleine-Adelaïde de Castellane*, morte le 29 Mars 1770, qu'il avoit épousée le 18 Novembre 1764, un fils, appelé *le Comte* Charles, & deux filles.

Sixièmement, des Princes *de Belmonte*, Grands d'Espagne, &c., branche illustre & puissante, dont nous parlerons aussi en son rang, lettre V.

Il y a encore des Lascaris en Pologne. Le Comte Théodore Lascaris, neveu du Comte Lascaris, Patriarche de Jérusalem, qui fait son séjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épousant la Comtesse *Zabiello*. Le Patriarche Lascaris entretient une relation de parenté avec MM. Lascaris, en France; mais nous ignorons si c'est en qualité de Lascaris-Lascaris, ou de Vintimille-Lascaris. Sa Lettre du 19 Février de la présente année 1774, au Comte Jean-Paul Lascaris, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur: *Permettez, Monsieur, que je vous fasse part du mariage que mon unique neveu, le Comte* Théodore Lascaris, *vient de conclure avec Mademoiselle la Comtesse* Zabiello, *fille du Grand Veneur du Grand-Duché de Lithuanie, & Chevalier de l'Ordre Royal de l'Aigle Blanc de Pologne : alliance qui lui attire une très-nombreuse & très-distinguée parenté dans ce pays, où il a été naturalisé & où il a acquis des possessions. Il sert dans l'Armée du Roi & de la République dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colonel en second du Régiment du Grand Général de Lithuanie; ce mariage doit être célébré le* 13 *du passé, & j'en attends, à chaque poste, la nouvelle précise. Comme vous prenez, Monsieur, beaucoup de part, avec Madame la Comtesse votre épouse, ainsi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma personne & ma branche, j'espère que vous aurez la bonté de ne pas désapprouver cette alliance, qui à l'aide de Dieu vous produira de nouveaux parens & serviteurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIII*[e] *siècle*

(*a*) C'est par erreur que nous avons dit, d'après un *Mémoire*, à l'article Figanières, au degré de Gaspard-François-Joseph de Vintimille, des Comtes de Marseille, qu'il étoit chef des nom & armes de sa Maison en France. Tout le monde sait (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs), que partout où il y a des Vintimille-Lascaris, ceux-ci sont les aînés de leur Maison.

avoit donné à Boleslas *pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une propre nièce de* Théodore II, *Empereur des Grecs, procréée de fa propre fille, la Reine de Hongrie, & femme de* Bela IVe. *Et ce fut l'occafion que du tems de l'ufurpation de* Paléologue *quelque* Lascaris, *parent de ladite Reine, vénérée comme Sainte en Pologne fous le nom de* Sainte Cunégonde, *fe retira dans ce Royaume, & propagea le nom & la Famille* Lascaris, *qui fubfifte encore; mais fous des noms pris des Villes & Terres que fes fucceffeurs y acquirent, ou qu'ils y fondèrent, jouiffant de tous les honneurs & plus grandes dignités tant féculières qu'Eccléfiaftiques du pays.*

On a connu encore à Paris (porte le *Mémoire*), il y a peu d'années, un Comte Lascaris, du furnom de *Jonas*, qui eft établi à Saint-Domingue; il fe dit de la Maifon de Vintimille, de la branche des Lascaris, en donna verbalement tous les renfeignemens; & promit qu'il reviendroit dans quelques années fe faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé Lascaris, vers l'an 1770, que fi la gloire & la délicateffe de noms auffi confidérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, fans balancer, à l'expofé du Comte Lascaris, dit *Jonas*, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de fes prétentions; mais ni dans les branches Vintimille-Lascaris, ni dans les branches purement Vintimille, on n'a jamais entendu dire qu'il fe fût faite aucune tranfmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant fur ces mêmes matières généalogiques, il eft auffi de la gloire & de la délicateffe des grandes Maifons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, eft auffi étendue & qu'elle eft déchue de fon ancien rang, de fon ancienne fortune & de fes anciennes prérogatives, autant que le font, en grande partie, les branches de la Maifon de Vintimille, il n'y auroit rien de furprenant quand il en exifteroit d'inconnues à celles qui font les plus puiffantes ou le plus en évidence; c'eft ce qui peut arriver, foit par des tranfmigrations éloignées, foit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes relations ou du moins de relations fuivies, & trop fouvent encore par ignorance de foi-même, ou par infouciance de caractère (le perfonnel, dans ces cas-là, fait beaucoup): ces derniers motifs font très-blâmables & très-répréhenfibles. On ne fe foutient mutuellement que par l'union & les rapports, & qui n'eft bon qu'à foi n'eft bon à rien; *vis unita fit fortior*. Sans un amour propre mal entendu, l'on peut & l'on doit fentir fon état & s'y maintenir.

Les Lascaris fe qualifient en général, quand ils ne fimplifient pas leurs droits (ce qui eft quelquefois très-nuifible, à moins qu'on ne conferve fes biens avec fon nom), *des Comtes Souverains* de Vintimille *& de Tende, & des Empereurs d'Orient.* Ils portent pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or, à deux têtes couronnées du même* (qui eft Lascaris, Empereurs de Conftantinople); *aux 2 & 3 auffi de gueules, au chef d'or* (armes fimples de la Maifon de Vintimille), *avec le bonnet impérial.*

Les *Marfeille* fe qualifient *des Comtes de Marfeille*, & portent pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chef d'or* (qui eft de Vintimille); *aux 2 & 3 auffi de gueules, au lion d'or, couronné du même* (armes des anciens Vicomtes *de Marfeille*), *avec la couronne de Souverain.*

Les *Jeraci* fe qualifient *des Comtes de Vintimille, Princes de Caftel-Buono & de Belmonte, Grands d'Efpagne, &c.*, & leurs armes font: *écartelé, aux 1 & 4* de Vintimille, comme ci-deffus; *& aux 2 & 3* de Jeraci, qui eft: *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules (a).*

La Maifon de Vintimille prend pour devife: Præ millibus unus. René-*le-Bon*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une feconde à cette Maifon, ce fut celle de Constance. Il eut en vue (dit Robert de Briançon, pag. 15, de fon *Hift. de la Maifon de* Vintimille), fa fidélité au fervice de fes Maîtres, & fa fermeté dans fes malheurs, qui l'ont fait defcendre au rang de fimples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieil Imprimé la-

(a) Nous croyons que le Prince de Vintimille, Grand Maître actuel de la Maifon du Roi de Naples, eft chef de fes nom & armes en Sicile.

tin pour les Lascaris-Lascaris, dont la filiation est conduite jusqu'au XVIIe siècle, nec me fulgura.

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Eglise de Saint-Jean, un magnifique mausolée, dressé en l'honneur du Grand Maître Jean-Paul Lascaris (dont il a été parlé au degré XV de cette histoire), où l'on lit l'épitaphe suivante :

D. O. M.

Hic jacet Joannes-Paulus Lascaris-Castellar, *M. Magister & melitæ Princeps, qui nascendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Consiliis fecit amplissimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga subditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentissimus, septima triremi quam annuis redditibus stabilivit, nova Commenda quam instituit; aliis atque aliis quæ construxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris soli Deo semper affixus obiit die decimâ-quartâ Augusti anno Domini* 1657, *ætatis suæ* 97.

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac-Minervois, diocèse de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des Lascaris, transplantée dans cette province, l'inscription suivante, en l'honneur de Jacques Lascaris (mentionné ci-devant, degré XXIV), reçu Chevalier de Malte par son cousin Jean-Paul, Grand Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler :

A LA MÉMOIRE

De Messire Jacques de Lascaris, *Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, issu des Comtes de* Vintimille *& de* Tende, *dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Constantinople, & de notre tems des Grands Maitres à Malte, Gouverneur du Fort des Bains de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Roussillon, mort dans son gouvernement le* 29 *Avril* 1698, *enterré dans l'Eglise abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame* Antoinette de la Chaulne de Poussan, *son épouse, qui lui a fait dresser ce petit monument pour marquer sa douleur & son amour. Passans, priez pour lui.*

Nota. Cette *Antoinette de la Chaulne* a partagé aussi l'erreur de quelques Historiens (comme nous l'avons remarqué ailleurs), & autres personnes même du sang de son mari. Elle devoit dire, dont la Famille représente les droits des anciens Empereurs de Constantinople, du nom de Lascaris (*a*).

Voici l'épitaphe du même Jacques Lascaris (frère puîné de Jean III), qu'on lit sur son tombeau à Arles :

Hic jacet nobilis Jacobus Lascaris, *illustris melitæ relioginis summo Magistro sobrino suo decoratus, regiique & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques dignissimus, Castri Balneorum de Avulis Gubernator meritissimus; obiit die* 28 *Aprilis ann.* 1698. *Anima ejus bona æterna possideat.*

On lit à Aix en Provence, dans la seconde Chapelle de l'Eglise de Saint-Joachim, l'épitaphe suivante de Paul Lascaris, petit-neveu de Jacques, gravée sur une Pierre de marbre blanc, enchassée dans le mur, en face du caveau, où reposent ses cendres :

D. O. M.

Sub hoc marmore jacet illustrissimus Dominus Comes Paulus Lascaris, *ex summis Comitibus Vintimilii & Tendæ (masculis) Imperatoribusque Orientis (fœminis), oriundus, stirpis Castrinovi Grassæ in Provinciæ provincia caput; Peyriac-Minervensis, Narbonensis Diœcesis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis suæ LXV, pietate atque morum suavitate religioni & naturæ ornamentum suorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna possideat.*

On voit dans la même Chapelle de Peyriac-Minervois, sur une plaque de bronze, enchassée dans le mur, près de l'Autel, sur laquelle sont gravées les armes des Vintimille-Lascaris, l'épitaphe ci-dessus du Comte Paul, après laquelle est écrit ce qui suit : *On lit à Aix en Provence, dans l'Eglise de Saint-Joachim, l'épitaphe ci-dessus gravée sur le tombeau de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur le Comte* Paul Lascaris, *qui lui fut élevée par ses enfans,* Jean-Paul, *chef du nom & des armes de cette branche de la Maison souveraine de* Vinti-

(*a*). On trouve la même erreur dans l'*Hist. de la Maison de Montmorency,* par M. Desormeaux, tom. I, degré XVII, pag. 81.

MILLE & *de Tende* (*transplantée à Peyriac-Minervois, Province du Languedoc, l'an* 1593, *par* ANTOINE, *dernier fils de* CLAUDE, *Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & de Dame* Perrette d'Agoult, *fille du Seigneur* de Saint-Auban); FRANÇOIS, PAUL & MARIE, *tous les trois nés de Dame* Germaine de Cazes; *foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui.*

Dans l'Eglise de Saint-Nicolas de Nancy, en Lorraine, on voit un fort beau mausolée, où sont représentés un homme & deux femmes, avec l'épitaphe suivante, au milieu de deux écussons :

Credo videre bona Domini in terra viventium, Psal. XXVI.

Prospere ades huc, lector.

D. O. M.

Quis hic jaceam quæris? Prospere ille sum ex antiquissima Familia VINTIMILIENSIUM *Comitum* PALEOLOGORUM & LASCARENORUM *Impp : affinitate de stemmate illustrissima Familia in Italia oriundus, qui in Gallia forisque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addictissimus, stirpi ipsi Lotharenæ Domus Serenissimo* HENRICO II, *inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatisque Consiliis optante illustrissimo, atque excellentissimo Principe Comite* VADEMONTANO, *lectissimis ejus filiis ac spei publicæ flori gemino* CAROLO VADEMONTANO, *hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci* FRANCISCO NICOLAO, *Principi* VADEMONTANO, *appositus moderator, qui eorum adolescentiam piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domestica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac spectabili hæroïna Claudia, Cornilionæ in concordissima vitæ societate nullis ex ea susceptis liberis* YOLANDAM *ejus, è priore toro, filiam natu minimam propriam gentilitii stemmatis ac nominis sui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vides prosperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis orate; obiit anno Domini M, DCXXVII, die* 11 *Februarii, ætatis LVII.*

Testament, portant acte de donation, par le Comte GUY DE VINTIMILLE, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Isles de Lérins (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans), tel qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregistré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF, article d'HONORÉ LASCARIS, troisième fils de LOUIS LASCARIS, II[e] du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., & de PHILIPPE, des Comtes de VINTIMILLE, sa parente de même sang (*a*). Voici mot pour mot le contenu de ce testament.

Pro eodem Monasterio beati Honorati Lerinensis, registratio & archivatio donationis Oliveti & Castri de sepulcro, de quibus in eisdem.

Anno Nativitatis Domini, millesimo quingentesimo trigesimo secundo, & die vigesima quarta mensis Februarii præsentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monasterii Beati Honorati Lerinensis parte, instrumento valdè antiquo in pargameno descripto tenoris subsequentis, sigilloque plombeo impendenti sigillato, ligato filo levico, esculto ab una parte imagine hominis equestris tenentis ensem in manû dextrâ, in quo scripta & esculta sunt atque apparent verba hæc : GUIDO, Comes VINTIMILII, & Lausanæ; *ab aliâ verò parte est escultum animal solitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis escultis &* Marchio Alpinæ Maritimæ, *ad fines ac perpetuam rei memoriam in eisdem Regiis Archiviis ac in hoc libro registrandum & archivandum fuit eadem die; eodem instrumento prius viso, beneque palpato, sano, integro in nullaque sui parte suspecto invento registratum & archivatum in eodem presenti libro ejusdem Monasterii parte alias confecto in eisdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Grassæ conservato per me, Honoratum* Dinhe, *Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali instrumento debitè collationato prout subsequitur.*

IN CHRISTI NOMINE *amen. Ego* GUIDO, Imperialis Comes VINTIMILII & Lausanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ, *proficissens*

(*a*) Elle est appelée, dans le P. Anselme, tom. II, p. 291, ADRIENNE, fille de PIERRE-ANTOINE, celui-ci fils, selon du Cange, de GUILLAUME, Comte DE VINTIMILLE, qui donna le lieu de Curio, Cunio ou Coni, à la République de Gênes.

contra perfidos Sarafenos in fubfidium illuftris Domini Ildephonfi, Regis Hifpaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, prefide honoris imperialis in Pedemonte & Alpinæ Marchione & Bonafio Comite Sabaudiæ, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reoumundo, Marchione Montisferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, fecundo nato meo, futuro Marchione Alpinæ Maritimæ, & Rolando, poftremo nato meo futuro Comite in Laufana & montibus Carfanhanæ & Vivaldo de Caftello, cum Bonabella & Odone Cravefana & Carlo Targanigra Domino fepelegi & Errole judice Balbo, Domino de Branchis & Sarfonne, commilitonibus meis, divinum judicium timens & mortis incertitudinem expavefcens, de confilio fupradictorum, ordino, difpono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, fepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus conftrui fecit in oliveto fuo apud Vintimilium; quam Capellam cum hofpitio & oliveto juxta pofito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ funt a porta Burgilactus fubtus Vintimilianum ufque ad podium fupradictum olivetum & fequendo altiora colla dicti podii ufque apium & defcendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro verfus prata Roulini & ad dictam portam lactus equatur, cum omnibus aqueductibus dicti fluminis Rodoro, a dicta porta lactus ufque Benevam & caftrum de fepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, ficut incipit a collâ crucis & defcendit per vallonum vallis Roganæ & Malafini, & progreditur infima Gallium ufque ad paffum de Lona, & de dicto paffo afcenditur ad Rocam fcuram. Super Sepelegum & ex alia parte ficut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio exiftentium ufque ad montem Nigoni & defcenditur per vallonum dicti montis ufque ad paffum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam fcuram; quæ fupra dicta funt proprii juris mei, dono, lego pro fepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honnorato & Alberto Alberti & fratribus Monafterii Sancti Honorati infulæ Lerinenfis, fub expreffa conditione quod dictam Capellam neque dictum caftrum de fepulcro poffint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinenfi habitantibus ibidem; quod fi fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monafterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis fucceffloribus, ut poffint quandiu in Vintimilio fuerint & hofpitium non conftruxerint cum dictis Fratribus hofpitari ibidem ligna falem, aquam & mapas cum uftenfilibus ad coquinam tantum ab ipfis Fratribus accipiendo, injungens Corrado, *primogenito meo, & fuis fucceffloribus fe hoc nequiverint adimplere ut ante fepulcrum meum in dicta Capella conftrui faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hofpitale pro infirmis Sancti Antonii, quibus ipfi Fratres ferviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Cameræ confcribi & prænominatis teftibus fignari, & bulla mea figillari ad perpetuam memoriam; ego* Guido, *qui fupra Comes imperialis Vintimilii & Laufanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ prædicta omnia fupra per me donata approbo :*

Ego Antonius, *Marchio* Alpinæ.	*Ego* Berengarius, *Comes* Valentini.
Ego Corradus.	*Ego* Vivaldus de Castello.
Ego Odo.	*Ego* Bonabella.
Ego Rollandus.	*Ego* Odo de Cravesana.
Ego Bonasius, *Comes* Sabaudiæ,	*Ego* Carlo Targanigra.
Ego Reoumundus, *Marchio* Montisferati.	*Ego* Judex Balbus.
	Ego Sayso.

Actum, &c. In Municipio Varageti & fcriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Laufanæ, & Marchionis Alpinæ Maritimæ præcepto & meo figno, fignatum illuftri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongentefimo quinquagefimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indictione duodecimâ, datum & atteftatum & fignatum.

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes aux héritiers de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c., mentionné au degré XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de Lascaris du Langue-

doc, dont nous allons rapporter la partie probante :

In nomine Domini nostri, *&c., anno Nativitatis* 1510, *& die decima octava mensis Februarii, regnante christianissimo Principe & Domino nostro, Domino* Ludovico, *Dei gratiâ Francorum Rege, &c.*

Noverint universi, &c., ex mandato magnificorum Dominorum Castri de Cagna, &c., in presentia illustris & potentis Domini Renati, *&c., ac illustris & potentis Dominæ* Annæ *conjugum, &c., quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illustrem Dominum Renatum Sabaudiæ Comitem Comitatuum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & dictione Sabaudiæ, Sommœripæ de Bosco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq : Sancti Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Bastitæ de Albanastorium sub dictione illustrissimi Principis Domini Ducis Sabaudiæ, fratris, & Domini metuendissimi dicti illustris Domini* Renati *existentium & illustrem & potentem Dominam* Annam, *filiam & hæredem universalem ac donatariam illustris & potentis bonæ memoriæ Domini* Joannis-Antonii Lascaris, *ex Comitibus Vintimilii & Comitis Tendæ, Domini Limoni, Alvernati ultrà montes, Marri, Petralatæ & totius districtus in Ripia Ganuæ, Villenovæ & con-Domini de Antipoli & de Cagna, dederit & donaverit idem quondàm illustris Dominus* Joannes-Antonius Lascaris, *Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c., prædictum Comitatum una cum Villis & Castris mero & mixto Imperio, alta & bassa Juridictione, hommagia, terras, jura, actiones, &c., quæ & quas habebat in & super Comitatu, Villis, Castris & terris prædictis cum pacto & lege quod primus nasciturus ex eisdem illustrissimis Domino* Renato *&* Anna, *jugalibus, masculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipsius illustris Domini Comitis Tendæ, constante de præmissis instrumentis publicis super hoc sumptis per egregios & nobiles viros* Andream Renoire *&* Michaelem Rascassi, *Ducales Secretarios & Magistrum* Joannem Cota, *Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini* 1501, *& die vigesima quinta mensis Januarii, cum quidem de anno proxime lapso, & die decima-tertia mensis Augusti proxime lapsi, prædictus illustris Dominus Comes Tendæ suos dies clauserit extremos, relictis prænominatis illustribus Domino* Renato *&* Anna, *jugalibus, una cum Domicello* Claudio Sabaudiæ, *filio ex eisdem jugalibus, nato & superstite; & propterea dictam donationem & legitimam successionem prædicti illustris Domini Comitis Tendæ, &c., ut eisdem illustrissimis Dominis jugalibus tanquam con-Dominis pro duabus partibus medietatis dicti loci de Cagna, tam ex dictis donatione quam legitima successione prestare habeant hommagium ligium & fidelitatis debitæ sacramentum, &c. qui quidem sindici & alii particulares respondendo dixerunt, quod sunt parati facere & adimplere ea omnia & singula quæ quilibet verus & fidelis subditus suo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellecta intimatione & præcepto facto, existentes in præfatorum illustrium Dominorum* Renati *&* Annæ *conjugum, præsentia dicti Sindici nomine Sindicario universitatis & singularum personarum, &c., seriatim descripti, genibus flexis, capite discoperto, tenentes ambas manus suprà Librum Missale & suprà Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dicto loco de Cagna infrà Ecclesiam Parochialem ante majus altare ; presentibus ibidem spectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis,* Dominico Spinola, *&c., Petro ex Dominis* de la Langueilla, *Casanovæ Domus,* Augustino, *ex Comitibus* Vintimilii, Bartholomeo de Caravonica, *ex Comitibus* Vintimilii, Gasparino de Lascaro *primo de Ripia Ganuæ, &c. &c., & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Grassæ, Notario publico, &c., qui ex omnia vidi, audivi & notam sumpsi, &c.*

Lettre ou Epître dédicatoire de Robert de Briançon (citée, pag. 70, art. 5, sur la branche du Luc).

A Monseigneur l'Illustrissime & Révérendissime Jean, *des Comtes de Vintimille de Marseille du Luc, Evêque de Toulon.*

Monseigneur,

Ce petit ouvrage (*a*) *vous appartient avec*

(*a*) Généalogie de sa Maison.

tant de droit, que je ne puis le présenter sans injustice à autre qu'à vous; il vous appartient, puisque c'est l'Histoire de votre illustre Maison, & je ne dois le présenter qu'à vous, puisque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monseigneur, j'ai reçu de V. G. des marques si particulières de cette bonté qui vous est si naturelle, que je ne puis me dispenser de vous donner quelque preuve publique de ma reconnoissance, & je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fussent plus chères qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus considérable dans la vie de vos ancêtres. Je me persuade, Monseigneur, que vous ne me saurez pas mauvais gré du soin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu jusqu'ici que des connoissances fort confuses, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieusement dans la mémoire des hommes; j'espère même de me faire un mérite auprès du public, en lui donnant le détail d'une Maison si considérable, & par son ancienneté, & par la noblesse de son origine, & par la grandeur de ses emplois & de ses alliances. On apprendra avec plaisir, Monseigneur, que votre Maison a une origine des plus illustres, puisque vous descendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains de Vintimille, *issus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour aïeuls les Vicomtes de Marseille, issus des anciens Comtes de Provence; on admirera ensuite sa grande ancienneté, puisqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 siècles, par le moyen desquels, depuis les anciens Comtes* de Vintimille, *on peut, sans interruption, en continuer la suite jusqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monseigneur, est de voir que cet illustre sang ait conservé toute sa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cause de si grandes altérations en toutes choses, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des descendans ait toujours soutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera aussi Monseigneur, que votre Maison a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Eglise, des Pères à la Patrie, des Ambassadeurs aux plus grandes Puissances du monde, des Généraux d'armée, des Grands Amiraux, des Grands Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, sous nos anciens Comtes de Provence, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquables en ceux de votre Maison, c'est leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zèle & de leur fidélité, qui les ont obligés d'exposer, non-seulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le service de leurs Princes légitimes; & sans aller bien loin, Monseigneur, chercher parmi vos aïeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Messieurs vos frères mourir dans le service, l'un ayant été tué au siège de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuse bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves signalées de leur valeur; deux de vos neveux, marchant sur les traces de leurs oncles, ont suivi leur destinée, ayant été tués aussi dans le service, l'un à la descente de nos troupes à Gigery en Afrique, & l'autre ces dernières années, dans l'armée du Roi en Flandre, étant pour lors Page de Sa Majesté. Enfin M. le Comte* du Luc, *qui se trouve à présent l'aîné des deux neveux qui vous restent, & qui doit être le soutien de sa Maison, combattant en la journée de Montcassel, à côté de M. le Commandeur* de Forbin, *dans les Mousquetaires du Roi, après s'être distingué dans cette sanglante occasion, y perdit un bras, & faillit en perdre la vie de cette dangereuse blessure; on ne s'étonnera pas après cela si notre grand Monarque, instruit de toutes ces vérités, a des considérations si particulières pour la Maison* du Luc, *& s'il a reconnu, en diverses occasions, l'importance de ses services; c'est pour ce sujet, Monseigneur, & pour montrer aussi l'estime particulière qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverses dignités ecclésiastiques que vous avez si dignement occupées, car ces dignités ne sont pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maison en général, qu'une preuve éclatante de l'estime particulière que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'est cette vertu & ce mérite, Monseigneur, qui doit faire le principal sujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la noblesse de vos ancêtres sont des motifs généraux de gloire pour votre Mai-*

son, qui vous est commune avec tous ceux de votre sang, d'être issu d'une illustre race; c'est un avantage que plusieurs Gentilshommes du Royaume ont aussi bien que vous; mais d'être considéré comme vous êtes, d'un Prince si éclairé dans le discernement des personnes, c'est ce qui fait, en votre particulier, la matière d'un grand éloge; c'est aussi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluisent en votre personne; ainsi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété solide envers Dieu, *de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires; enfin, de cette résidence continuelle que vous faites dans le Diocèse qui vous a été commis, & de ce grand zèle pour la doctrine orthodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre si obligeante du Souverain Pontife; toutes ces choses fourniroient assez de matière pour un grand Panégyrique; mais outre que j'appréhenderois de blesser votre modestie, n'ayant pas d'ailleurs assez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous assurer que je suis avec un parfait attachement & un profond respect,*

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéissant Serviteur.

F. Dominique Robert.

La tige des Vintimille-Lascaris, Comtes de Tende, & des Comtes *de Tende*, a donné quatre Evêques à l'Eglise de Riez: l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les Lascaris & les Vintimille des autres branches en ont aussi donné à plusieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c., particulièrement à Beauvais, dans la personne d'Antoine Lascaris, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; à Aix, à Limoges, dont le siège fut encore occupé par un Lascaris-Savoie-d'Urfé; à Marseille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours); à Vintimille, à Aoste, Evêché suffragant de Tarentaise; à Messine, Archevêché en Sicile, &c. (Cette ville de Messine est dite la plus célèbre de ce Royaume & la plus agréable: elle est bâtie en partie sur les collines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu est le port; son canal est le passage de tous les Vaisseaux qui viennent du Levant.)

LAS CASES, en Espagnol LAS CASAS, ancienne Noblesse, originaire de l'Andalousie en Espagne, où il y a encore des Las Cases, laquelle s'est établie en Languedoc, en Agénois & en Quercy; nous en avons déjà parlé dans le tom. V, p. 405 & suiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

Charles de Las Cases fut un des Seigneurs nommés pour accompagner Blanche, fille du Roi de Castille, qui vint en France en 1200, pour épouser Louis VIII, dit *le jeune*, fils aîné de Philippe-Auguste. Il obtint permission du Roi de Castille de rester en France, & servit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquisition, en 1224, des Terres & Seigneuries de Belvèze, Césseras, & ensuite de celle de la Bellouidère. Un de ses descendans, nommé

Noble Pierre de Las Cases, Damoiseau, Seigneur de Cesseras & de Belvèze, ayant éprouvé des troubles, occasionnés par les guerres, obtint main-levée, en conséquence de Lettres Patentes accordées par Philippe de Valois, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en possession desdites Terres de Belvèze & de Cesseras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcassonne de la même année. Ces Terres restèrent dans cette Maison jusqu'en 1594, qu'Antoine de Las Cases, Chevalier, les vendit à noble Antoine de Saint-Jean, Seigneur de la Cortelle, & fit acquisition de celles de la Caussade & de Lamerie, que le Marquis de Las Cases, un de ses descendans, possède encore aujourd'hui.

Guillaume de Las Cases, Seigneur de Belvèze, Cesseras & la Bellouidère, épousa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudamie & de la Tour, Co-Dame de Camboulit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans: l'aîné resta en Languedoc sur les Terres de son père; & le cadet s'établit en Quercy, sur celles de sa mère. Cette Dame, devenue aussi veuve de son second mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouse, pour rentrer dans ses Terres du Quercy, que les guer-

res l'avoient forcée d'abandonner. Son fils cadet,

BERTRAND DE LAS CASES, Seigneur, Baron de Roquefort & de la Bellouidère, Co-Seigneur de Camboulit, reçut de sa mère différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455 & du 5 Décembre 1458. Il épousa, de son consentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madeleine de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Beduer, de Grialou, &c. Il fit son testament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de substitutions faites en faveur de ses enfans, il y rappelle son neveu, noble PIERRE DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur de Belvèze, Cesseras, &c., & institue pour héritier universel, noble DIEUDONNÉ DE LAS CASES.

Cette ancienne Noblesse est divisée en trois branches : l'aînée est établie au Diocèse de Lavaur dans le Haut-Languedoc ; la seconde, dans l'Agénois ; & la troisième, dans le Quercy.

PREMIÈRE BRANCHE.

MARC-ANTOINE, Marquis DE LAS CASES, Seigneur de Belvèze eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et autre JEAN, mort sans avoir été marié.

JEAN DE LAS CASES, Seigneur de la Nauze, épousa, le 3 Octobre 1647, *Marie de Besset*, dont il eut :

1. MARC, qui suit ;
2. Et PIERRE, marié.

MARC DE LAS CASES, Seigneur de la Caussade & de Lamerie, épousa *Marie de Poitevin*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, mort Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon en l'année 1749. Il avoit épousé N... *de l'Hostelle*, de laquelle il a eu trois garçons, l'un d'eux, nommé

   LOUIS, est Chanoine-Comte du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

JEAN DE LAS CASES, né le 9 Mars 1687, Seigneur de la Caussade & de Lamerie, Capitaine dans le Régiment du Maine, mort le 10 Septembre 1758, a eu d'*Elisabeth-Marque Tallon*, fille de *Florimond*, & d'*Elisabeth Tallon*, sa cousine, huit enfans, dont cinq sont morts en bas âge ; les autres sont :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit ;
2. MARIE-ANNE, née le 2 Juin 1727, Religieuse Maltoise, qui a été élevée à Saint-Cyr ;
3. Et JEANNE-MARQUE, née le 22 Mai 1739, Marquise DE LAS CASES, Pensionnaire, en 1761, aux Dames Religieuses de Saint-Antoine à Paris ; elle s'est mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernetz*, Marquis de Berny, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de St.-Maurice. Sur production de ses titres, il a été reconnu par ceux du nom *de Bernetz*, qui restent en Piémont, pour être de leur ancienne & illustre Maison, & reconnu pareillement par le Marquis, *Joseph-César de Bernetz*, Seigneur du Bout-du-Bois, & par son fils, ainsi qu'il nous est apparu. Leurs enfans sont : *Etienne-Charles-Gabriel*, & *Emmanuel-Armand-Charles-Constant*, Chevaliers de Malte. Voy. BERNETZ.

FRANÇOIS-HYACINTHE, Marquis DE LAS CASES, Seigneur de la Caussade, Lamerie & autres lieux, né le 1er Janvier 1733, Capitaine des Grenadiers Royaux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c., commandoit le Bataillon d'Albi, au Mont-Dauphin, en 1759, &c., a épousé, en 1765, *Jeanne Naves de Ranchin*, dont il a eu :

MARIE-JOSEPH-EMMANUEL-AUGUSTE-DIEUDONNÉ, né le 21 Juin 1766 ;
Et deux autres enfans, en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE-JEAN DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, Cambes, Boussac, &c., se maria, par contrat du 12 Avril 1698, à *Marie-Anne du Bouzet de Podenas*, fille de feu *Jean*, Seigneur, Comte de Podenas, & de *Marie de Ségur*, dont :

PIERRE GASTON DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, &c., qui a vendu la Terre de *Roquefort* à Jacques Delfau, Seigneur de Bouillac, Trésorier de France en la Généralité de Montauban, par contrat passé à Figeac en Quercy, le 28 Janvier 1736 ; & il a acquis les Terres & Seigneuries du Péré & de Mézières en Agénois, où il est établi. Il a épousé, par contrat passé à Bordeaux, *Anne-Jeanne d'Abadie*, parente du Gouverneur de la Bastille, morte à la fin de Décembre 1759. Il en a eu :

1. PIERRE-JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée, en 1771, à N... *d'Abadie*, Lieutenant de Vaisseau.

Pierre-Jean, Marquis de Las Cases-Beauvoir, Seigneur du Péré & de Mézières en Agénois, élevé Page du feu Roi dans fa Petite Ecurie.

TROISIÈME BRANCHE.

Louis de Las Cases s'eft marié avec *Françoife de Roquemaurel;* il en a eu :

1. Louis, mort fans poftérité;
2. Et Jean-Paul, qui fuit.

Jean-Paul de Las Cases s'eft marié, 1° le 16 Octobre 1660; & 2° avec N... *des Mouceaux de Reignac,* dont :

Louis de Las Cases, qui a époufé, par contrat du 26 Avril 1699, *Catherine de Loftanges,* dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui fuit;
2. N... de Las Cases, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1758, à *Françoife de Corn de Queyffac*, ci-devant veuve de N... *de Cardaillac.* Ils n'ont point eu d'enfans;
3. N... de Las Cases, Chevalier de St-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, mort fans alliance;
4. & 5. Et deux filles, Religieufes Maltoifes à Beaulieu en Quercy.

Jean-Pierre de Las Cases de Saint-Pol, Chevalier de Saint-Louis, a époufé N... *de Choppin*, née à Paris, dont il n'a point eu d'enfans.

L'Abbé de Beauvoir, du nom de Las Cases, a fait fes preuves il y a quelques années, devant le Juge d'Armes de France, pour faire entrer à Saint-Cyr, Mademoifelle *de Vaffal de Bafte*, fa nièce, dont la mère eft la fœur dudit Abbé.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur; à la bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS ou LASCOTS. C'eft une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à caufe de fon Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1er Juillet 1669, Jean d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, fon époufe. Voy. ASTORG ou ASTORGUE.

LASNIER ou LANIER, Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré du Papillay, près de cette Ville.

I. Jean Lasnier, Seigneur de Monternaut & de l'Effretière, fut Maître d'Hôtel de la Reine Anne, & Echevin de la ville d'Angers en 1505. Il époufa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemmes, & en eut :

Guy, qui fuit;
Et François, célèbre jurifconfulte, Profeffeur en Droit.

II. Guy Lasnier, Ier du nom, Seigneur de Ste-Gemmes, de l'Effretière & de Monternaut, Confeiller au Préfidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, fe maria avec *Ifabeau Collin,* dont :

III. Guy Lasnier, IIe du nom, Confeiller au Grand Confeil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet fuivant. Il compofa un *Traité des Libertés de l'Eglife Gallicane*, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Eglife de Saint-Julien, fa Paroiffe. Il étoit oncle de François Lasnier, rapporté ci-après, & avoit époufé *Charlotte le Lièvre,* de laquelle vinrent :

Guillaume, qui fuit;
Et Elisabeth, femme d'*Antoine de la Brunetière*, Seigneur du Pleffis, de Gefté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfans.

IV. Guillaume Lasnier, Seigneur de l'Effretière, d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Confeil le 23 Décembre 1608, Confeiller honoraire le 15 Septembre 1643, & Doyen des Confeillers d'Etat, époufa *Lucrèce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, & Lieutenant Particulier au Préfidial d'Angers, & de *Lucrèce Thevin.* De ce mariage fortit :

V. Guillaume Lasnier, IIe du nom, Seigneur de Baubigné, Confeiller au Grand Confeil en 1643, qui s'eft marié à *Marthe le Fèvre-de-la-Faluère,* fœur de *René le Fèvre-de-la-Faluère*, Préfident aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Etant devenue veuve peu de tems après fon mariage, elle fe retira aux Urfulines, où elle demeura 50 ans, jufqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de fainteté.

IV. François Lasnier, Seigneur de Sainte-Gemmes, neveu de Guy Lasnier, IIe du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant Général & Préfident au Préfidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il époufa *Angélique Davy de la Fautrière*, & en eut :

V. François Lasnier, IIe du nom, Seigneur de la Ferrière, Baron de Sainte-Gemmes-fur-Loire, qui fut Confeiller au Grand Confeil en

1625, Grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maitre des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il résigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandre, Picardie & Anjou, Commissaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Justice de l'Arsenal, ensuite Ambassadeur en Suisse, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épousa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Maison-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maitre des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & de *Jeanne-Gourreau de la Proustière*, dont plusieurs enfans.

De cette famille étoit René Lasnier, Avocat Général au Grand Conseil, mort en 1609. Il avoit épousé *Marie Frubert*, laquelle se remaria à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand Conseil, mort en 1641. De son premier lit elle eut :

Marie Lasnier, qui s'est alliée, le 11 Février 1625, à *Guy-François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Avocat au Parlement, & Conseiller d'Etat par Brevet, mort Doyen des Avocats, dont elle eut postérité. Voy. MONTHOLON. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au sautoir losangé d'or, accompagné de 4 laniers éployés*, ou *de 4 aiglettes du même*.

* LASSAY, Ville, avec titre de *Marquisat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend sur 30 Paroisses.

* LASSAY est une autre Seigneurie dans le Blaisois, qui est entrée, avec plusieurs Terres, dans la Maison de *Madaillan*, par le mariage de *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Lesparre*, Seigneur de Montataire & de Montviel, issu d'une ancienne Famille noble de l'Agénois, en faveur duquel la Seigneurie de Lassay fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, registrées le 7 Septembre 1649. Voy. MADAILLAN.

LASTIC, en Auvergne : suivant un *Mémoire* dressé sur titres originaux par M. Clabault, Archiviste & Généalogiste, cette Maison remonte à

I. Hugues de Lastic, Chevalier, issu d'un puiné de la Maison de *Mercœur*. Il étoit déja créé *Chevalier*, lorsqu'en l'an 1211, il donna le conseil à Simon, dit le Macchabée, Comte de Montfort, Général des Croisés contre les Albigeois, commandés par Raymond, Comte de Toulouse, de ne pas l'attendre, & de se jeter dans Castelnaudary, pour l'arrêter dans sa marche; avis que le Comte de Montfort suivit, malgré l'opposition de quelques-uns des siens. (*Hist. génér. du Languedoc*, tom. III, pag. 216). Il vivoit encore en 1225, qu'il fit, avec sa femme, diverses fondations en l'Eglise de Brioude, & eut sans doute pour frère, ou pour oncle, Etienne de Lastic, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par Odile de Chambon, aussi Chanoine de Brioude, de l'Eglise du Pont de la Bajasse, où ce dernier avoit déjà fait construire un Hôpital pour des lépreux. Cet Etienne de Lastic vivoit encore en 1200, qu'il fut aussi présent à une transaction passée entre le Chapitre de Brioude & Odile de Mercœur. (Archives de Brioude.) Hugues de Lastic avoit épousé *Ermengarde*, dont le nom de famille est ignoré, laquelle consentit aux fondations par lui faites à l'Eglise de Brioude en 1225. Leurs enfans furent :

1. Bompar, ou Bonpar (*sive Boniparis*), qui suit ;
2. Et Guillaume, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pébrac, ensuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une transaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre Odile de Chambon, aussi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajasse, touchant le droit de patronage, qui fut conservé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorsqu'il fut élu Abbé de Pébrac, vers 1225; transigea alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant sa prébende qu'il se réserva ; & ayant gouverné son Abbaye de Pébrac pendant deux ans, il la résigna, en 1227, à Pierre de Chavagnac, qui mourut deux ans après. Guillaume de Lastic, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par Robert, Comte de Clermont, en 1231 ; transigea, en qualité d'Abbé de Pébrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234 ; reçut, au mois de Septembre 1238, la Terre de la Ro-

che, d'Odillon de Mercœur, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné son Abbaye pendant 12 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1240, & avoir été fait Archiprêtre de Brioude & de Langeac, il abdiqua de nouveau l'Abbaye de Pébrac, en faveur de Jean de Paulhac, qui s'en démit aussi deux ans après, en 1242. Hugues, Evêque de Clermont, reçut de lui la foi & hommage, & le serment de fidélité (*eum absolvit & quittavit*) en qualité d'Archiprêtre de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, suivant une Charte, dans laquelle il est aussi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude*. (*Gallia Christiana*, tom. III, col. 277, A, & 460, C. D. E.)

II. Bompar, Seigneur de Lastic & de Valeilles, Chevalier, est le même que le Sire de Lastic, qui, ainsi que plusieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, transigea, en 1254, avec Alphonse, Comte de Poitiers (frère du Roi Saint Louis), Seigneur de ce qu'on appeloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au sujet des franchises & immunités de la Noblesse de cette Province, enfreintes en plusieurs choses par les Officiers d'Alphonse, auquel ces Seigneurs en avoient adressé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que sa femme & Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles : c'est ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N° 85. Il est rappelé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par Antoine de Leotoing & Bernard de Charey, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Eglise, touchant les fondations faites en la même Eglise, & où, à l'article des Messes, il s'en trouve une annotée pour Bompar de Lastic, Chevalier; ce qui prouve que de son vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épousé *Alix*, Dame *de Valeilles*, laquelle étant veuve, fournit, pour la première fois, avec Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, son fils, à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un aleu noble & indépendant; ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que sondit fils se porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur de Paulhac. Bompar eut de son mariage :

1. Bertrand Bompar, qui suit;
2. Guillaume, Chanoine, Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce Guillaume Bompar (*a*), Abbé de Saint-André de Mégemont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. (*Gall. Christ.*, tom. II, col. 411, E.) Il fut présent, avec Pierre & Etienne de Lastic, aussi Chanoines de Brioude, ses frères, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'investiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des séculiers pour leur usage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prébendiers, & n'étant pas permis, y est-il dit, de disposer ainsi du patrimoine de *Jésus-Christ*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'âme de ses oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ses dîmes de Mazeyrat, de Montchassela, de Biroc, & leurs appartenances, sauf le domaine utile & la propriété des mêmes dîmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, sous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André; & pour raison de quoi il fit de suite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ses héritiers & successeurs, du consentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de Pierre de Lastic, Chanoine de Brioude, son frère, & de *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ses neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le sceau de Guillaume de Lastic, pendant à cette Charte, est *une fasce*. Il fut présent, avec autre Guillaume Bompar, son neveu, à une transaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & Ithiers de Rochefort, Doyen de la même Eglise, à l'occasion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. (*Gall. Christ.* tom. II, col. 145, E. instrum.) Il vivoit encore en 1280, qu'il fut aussi présent, au traité passé entre ce Chapitre & Béraud, Sire de Mercœur. Dans cet acte il prend le nom de Bompar, *aliàs* de Lastic. (Archives de Brioude ;)
3. Pierre, Chanoine, Comte de Brioude & Bailli de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec Guillaume, son frère, à la Charte de l'an 1256, ci-dessus mentionnée. Il est dit

---

(*a*) C'est-à-dire Guillaume, fils de Bompar : première époque où l'on trouve le nom de Bompar adopté par lui & son frère aîné, en mémoire de Bompar, Seigneur de Lastic, leur père.

frère du même Guillaume de Lastic, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Eglise au mois de Juillet de l'an 1261, & que Pierre de Lastic approuva. Il eſt encore dit frère de Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Paulhac; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut auſſi, comme témoin, à la réſignation faite par Bernard d'Auriole, de ſa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête de Saint-Michel;

4. Etienne, Chanoine, Comte de Brioude & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut auſſi préſent, avec Guillaume & Pierre de Lastic, ſes frères, au réglement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Egliſe de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers; & eſt dit frère de Bertrand Bompar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Paulhac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta ſerment d'obéiſſance à Guy de la Tour, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. (*Gall. Chriſt.*, tom. II, col. 389. D.;)

5. Et Louise, ſans doute la même qui fut mariée à *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, lequel, avec ſes trois enfans *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par Guillaume de Lastic, Chanoine de la même Egliſe, qui dans cet acte appelle *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, & les dit fils de *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de ce dernier, pendant à cette charte, étoit un écu chargé de *quatre pals*.

III. Bertrand Bompar (*a*), Sire de Lastic, de Valeilles & de Paulhac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec *Alix*, Dame *de Valeilles*, ſa mère, pour raiſon des Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils fournirent pour la première fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant, comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems aveu de tout ce qu'ils poſſédoient à Saint-Flour. Bertrand Bompar accorda, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à Bernard du Vernet, Archiprêtre de Saint-Flour, & Prieur de l'Egliſe de Paulhac, par charte du Jeudi après la fête de la réſurrection de *N.-S.* 1262, le droit de lever la dîme dans toute l'étendue de ſa Terre de Paulhac au nom de cette Egliſe, tant ſur ſes terres que ſur celles de ſes feudataires; & il promit de faire garantir cette donation par *Alix*, ſa mère, Pierre & Etienne de Lastic ſes frères. Il prenoit encore la qualité de *Sire* de Lastic en 1263 & 1270, qu'il mourut ſuivant le Nécrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épouſé *Aude*, que des *Mémoires* ſurnomment *d'Aurillac*, laquelle eſt rappelée dans le teſtament de Pierre Bompar, Seigneur de Lastic, ſon fils, de l'an 1299. Ils laiſſèrent de leur mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Bertrand, lequel eut un différend avec Etienne de Lastic, que l'on croit ſon neveu, concernant ſes droits héréditaires. Il intervint entr'eux, le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ſes prétentions ſur le Château de Valeilles, dans laquelle il eſt dit qu'Etienne de Lastic pourroit ſeul exercer toute juſtice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide auſſi que les 8 deniers que Bertrand de Lastic avoit droit de percevoir au Mas de Laſtours, paroiſſe de Cuſſac de la Juridiction d'Etienne de Lastic, ainſi que le droit que ledit Bertrand avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont juſqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à Etienne de Lastic, ſans que Bertrand de Lastic & les ſiens puiſſent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce Bertrand peut avoir eu pour enfans:
   1. Garin, qui comparut comme témoin au teſtament de *Maragde de Paulhac*, femme de Pierre, dit Bayard, Seigneur de Lastic, de l'an 1316;
   2. Dracon, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut préſent à une obligation de la ſomme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Egliſe, au profit de Guillaume & Pierre-Bernard, frères;
   3. Et Etienne, qui fit, étant ſimple

(*a*). C'eſt-à-dire Bertrand, fils de Bompar. M. de Marca, dans ſon *Hiſt. de Béarn*, liv. 3, chap. 5, p. 207 & 208, obſerve que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de Baptême du fils, celui du père ou de l'aïeul; & que l'on trouve cet uſage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République

Clerc, hommage de ses Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345.

3. Guy, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête de Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à Jean Collabier, & à Etienne Boyer, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne révoqueroit pas cette permission. (*Gall. Christ.* tom. II, col. 389. E.;)

4. Et Guillaume, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine, Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre Guillaume de Lastic, son oncle, à une transaction faite entre le Chapitre de Brioude & Etienne de Rochefort, Doyen de cette Eglise, à l'occasion d'une mine d'argent qu'on espéroit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après Etienne, qui gouvernoit encore cette Eglise en 1293, & ensuite Abbé de Saint-Amable de Riom après son frère Guy, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux successeurs. Il mourut fort âgé en 1326, suivant son épitaphe. Le nom de Bompar ou de Lastic, que lui & son oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maison. Il est prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui se nommoient collectivement ou simplement Bompar-Bompar ou Lastic, portoient les mêmes armes.

IV. Pierre Bompar, Ier du nom, Sire de Lastic & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour sa Terre de Valeilles, que Bertrand, Seigneur de Lastic, son père, & *Alix*, Dame *de Valeilles*, son aïeule paternelle avoient soumise à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à Godefroy, Prieur du Couvent de Saint-Flour, pour raison d'un certain Courtil, sis à Cussac, nommé *li Chaminada;* de son mas de Snaurat, Paroisse de Cussac & ses appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompense des dîmes qu'il avoit données au même Monastère dans ses Terres de Cussac, Paulhac, Cezens, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainsi que pour raison de la forteresse qu'il devoit édifier à Cussac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorsque la troisième partie de la tour de cet édifice seroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi Philippe-*le-Hardi*, à cause de ses Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince Alphonse, frère de Saint Louis, pour raison de sa Terre de Lastic; & transigea le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Souveraine de Pierrefort*, femme d'Etienne Bompar, son fils aîné, au sujet de la dot à elle assignée par *Gilbert*, Seigneur *de Pierrefort*. Chevalier, son père, sur le mas de Paulhaguet, de laquelle dot il avoit vendu partie à Jean d'Ussel. Par cet acte il donna en indemnité à *Souveraine de Pierrefort*, sa bru, 10 livres de rente à prendre sur le mas d'Obax & ses appartenances, & sur le fief du Puy assis en la Paroisse de Cezens. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiseau*, vivoit encore le Dimanche après la Toussaint de l'an 1310, qu'il fut présent au contrat de mariage d'Alausie de Lastic, sa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiseau, comme il est prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de Saint-Clément, Pape, de l'an 1371, dans lesquelles, ainsi que dans une transaction faite entre ses enfans, pour raison de sa succession, dès le Samedi après la Fête de Sainte-Foy, de l'an 1323, il est rappelé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait son testament en 1299, par lequel il choisit sa sépulture au Cimetière du Prieuré de Rochefort, voisin de sa Terre de Lastic; dispose de 50 livres tournois pour le repos de l'âme d'*Aude*, sa mère, & de celle de *Julienne*, son épouse, en faveur de diverses Eglises; fit un legs aux pauvres filles de sa Terre de Lastic & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit plusieurs autres legs pieux, dont un de 5 sols tournois à l'Hôpital du Val-Rouade. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'Etienne Bompar, son fils, avoit déjà disposé du Château de Lastic en faveur de Pierre, dit Bayard, fils de ce dernier. Il avoit épousé *Julienne*, Dame *de Valeilles* (*a*),

(*a*) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles:* le supérieur ou suzerain étoit tenu par les Seigneurs de Lastic, avant l'an 1256; l'inférieur, dont il est ici question, appartenoit, dans le XIVe siècle, à Bernard de Racher, Damoi-

que l'on croit avoir été fille de *Guillaume de Bec*, & sœur de *Robert* & de *Béralde de Bec*. Cette opinion est fondée sur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde de Bec*, autre fille du même *Guillaume de Bec*, à ETIENNE BOMPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, fils de PIERRE BOMPAR, de tous les droits & actions sur le mas & territoire de Valeilles, Paroisse de Neuvéglise, pour raison de son partage & légitime paternelle & maternelle, & de la succession directe de *Robert de Bec*, son frère défunt; termes qui prouveroient en effet que *Julienne* étoit de la Maison *de Bec*. Quoi qu'il en soit, elle ne vivoit plus lors du testament de son mari, en 1299, dans lequel elle est rappelée. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE BOMPAR, qui suit;
2. PIERRE BOMPAR, Chanoine, Comte de Brioude, rappelé dans le testament de son père, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de Valeilles, avec pouvoir de disposer de cette somme jusqu'à 10 livres tournois. Il transigea avec son frère aîné, par acte du Jeudi après l'Assomption de N.-D. 1321; étoit mort lors du testament d'un autre PIERRE DE LASTIC, son neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, suivant son testament, à Brioude, devant la porte de la Chapelle Sainte-Marie-Madeleine;
3. GUY BOMPAR, nommé dans le testament de son père, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre sur la Terre de Valeilles, & le mit sous la tutelle de PIERRE, son frère;
4. MARQUISE, aussi rappelée dans le testament de son père, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Turc de Meyronne*;
5. Et GALLIENNE, Dame de Montsuc, dite femme de *Guillaume de Taillac*, Damoiseau, Seigneur dudit lieu. Son père lui donna, par son testament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en espèces. ALAUSIE DE LASTIC, sa nièce, & *Dracon de Châteauneuf*, son mari, firent cession à *Guillaume de Taillac*, par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux constituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compensation.

seau; & le troisième, également inférieur, étoit possédé par une Maison de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochegonde*.

V. ETIENNE BOMPAR, I[er] du nom, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, &c., Chevalier, est nommé dans une charte de l'Eglise de Pébrac de l'an 1290 *aliàs* 1296. Son père, par son testament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits de son mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiseau*. Il fut présent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de sa femme, par PIERRE BOMPAR, Seigneur DE LASTIC, son père, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la Saint-Pierre-aux-Liens, PIERRE BOMPAR, son fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiseau*, & celui de *haut & puissant Seigneur* & *Chevalier*, dans plusieurs autres. Il testa, avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, le 10 Juin 1334; élut sa sépulture au Prieuré de Rochefort, au tombeau de ses ancêtres; fit divers legs pieux; institua pour héritier universel ETIENNE DE LASTIC, son second fils; établit une substitution graduelle entre tous ses enfans; assigna un douaire à sa femme; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de sa Terre de Valeilles, & 12 pauvres filles de sa Terre de Lastic; légua à Guillaume de la Fage de Chaslin, son écuyer, 50 liv. tournois de rente viagère; fit pour exécuteurs testamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez, & son frère *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, son fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut présent au contrat de mariage d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, son fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, suivant une transaction de ce jour, dans laquelle il est rappelé. Il avoit épousé, avant l'an 1299, *Souveraine de Pierrefort*, fille de *Gilbert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, & sœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez. Elle vivoit encore lors du testament de son mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui assigne pour douaire, durant sa

vie, son domaine de Stors avec tous ses droits, & 100 livres de cens à prendre sur sa Terre & Paroisse de Cezens, & étoit morte au mois d'Août 1243. Leurs enfans furent :

1. Pierre Bompar, qui suit ;
2. Etienne Bompar, rapporté après son aîné ;
3. Autre Pierre, Chanoine de Brioude, ainsi qualifié dans son testament du 18 Mars 1327, par lequel il élut sa sépulture au Cimetière de l'Eglise de Brioude, à côté de Pierre de Lastic, aussi Chanoine de Brioude, son oncle ; institua pour héritier universel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle son *très-cher frère*, & fit plusieurs legs pieux ;
4. Adelbert, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut. comme témoin, à l'émancipation, en 1332, de Catherine de Lastic, sa nièce, & à celle d'Etienne, son frère, en 1333. Il est rappelé dans le testament de son père, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagère, avec les jouissance & usufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles ; & le substitua à Etienne de Lastic, son frère, au mariage duquel il assista en 1336 ;
5. Gilbert, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorsqu'en 1332 il fut présent, avec Adelbert, son frère, à l'émancipation de Catherine de Lastic, leur nièce ; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le testament de son père, par lequel il lui légua aussi 45 livres de rente, avec la jouissance du Château de Valeilles, & le substitua à ses frères. Il comparut encore, comme témoin, à une transaction faite entre Etienne, son frère & Aliénor de Lastic, leur nièce, en 1343 ;
6. Alausie, mariée, en présence de son père & de son aïeul, par contrat du Dimanche après la Toussaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre sur le village de Seftrières. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la transaction faite le Dimanche, Fête de Saint Clément, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, Jean Bompar, Chevalier, Seigneur de Lastic, & *Guillaume de Taillac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au sujet des droits d'Alausie de Lastic, mère de *Louis de Châteauneuf*;
7. N.... de Lastic, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que Pierre de Lastic, Chanoine de Brioude, appelle son très-cher frère (*dilectum & cariſſimum fratrem meum*), dans son testament du 18 Mars 1327;
8. Guillarde, rappelée dans le testament de son frère, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la somme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier ;
9. Bompar, Religieuse au Monastère de Lavaudieu, *aliàs* Comps, lors du testament de son père, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une pension de 10 livres ;
10. Ade, aussi Religieuse dans le même Monastère, mentionnée dans le testament de son père, qui lui légua aussi une pension de 10 livres ;
11. Smaragde, dite, dans le testament de son père, Religieuse au Monastère de Beaumont, à laquelle il donna une pension annuelle de 12 livres ;
12. Et Dauphine, Religieuse au même Monastère, à laquelle son père légua une pareille pension qu'à sa sœur.

VI. Pierre Bompar, IIe du nom, dit Bayard, pour le distinguer de Pierre, Chanoine de Brioude, son frère, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Paulhac, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, la Chaumette, Valeilles, Laquérie, la Barmhella, Bosbovic, &c., émancipé par son père, comme on l'a dit, en 1312, passa, avec lui, plusieurs transactions, rendit hommage de sa Terre de Paulhac au Chapitre de Brioude, & est qualifié *Chevalier* dans plusieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du testament de son père, du 10 Juin 1334. Il avoit épousé, 1° vers la fin du mois d'Août 1312, *Smaragde*, Dame *de Paulhac*, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c., fille d'*Hérald de Paulhac*, & de N.... *de Langeac*. Elle hérita d'*Hérald de Paulhac*, son frère, & apporta dans la Maison de Lastic de grands biens. Elle testa le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut sa sépulture au cimetière du Prieuré de Rochefort, Diocèse de Clermont, au tombeau des ancêtres d'Etienne, Seigneur de Lastic ; institua pour héritier universel l'enfant dont elle étoit enceinte, si c'étoit un garçon, sinon ses deux filles, auxquelles elle substitua Pierre de Lastic, son mari, & ordonna que son héritier seroit tenu d'envoyer un serviteur à pied & armé suffisamment, au premier passage d'Outre-mer pour le subside de la Terre Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que se firent les accords du mariage de ses deux filles. Pierre Bompar avoit

époufé, 2° par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Baptifte en 1332, *Béatrix de Bofchant*. Etant veuve, elle fe remaria à *Jean*, dit *Lochard Syrot;* elle eut procès pour fon douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant fa vie, ainfi qu'il étoit porté dans fes conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut contefté, c'eft que lors de fon mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la mort de fon premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans; mais il fut convenu qu'il lui feroit payé pour fon douaire la fomme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit:

1. Catherine, Dame de Paulhac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c. Elle époufa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raymond de Moftuéjouls*, fils émancipé d'*Emery de Moftuéjouls*, Damoifeau. Il lui fut affigné en dot & pour fa part, dans l'hérédité de *Smaragde de Paulhac*, fa mère, l'hôtel ou aufpice de Paulhac, fitué en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Bofchant, fife devant le Château des Vernières & fes appartenances, & tout ce que fa mère avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à fon père, en cas qu'elle mourût fans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que fon mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Paulhac. De cette alliance vint *Marie de Moftuéjouls*, qui porta, par fon mariage, la Terre de Paulhac dans la Maifon *de Rochefort d'Aurouse;*
2. Eléonore, Dame de Chabreugeol, &c., fubftituée à Catherine de Lastic, fa fœur, par le teftament de *Smaragde de Paulhac*, leur mère. Elle fut promife en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chirac*, Seigneur de Caffagnes, Damoifeau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabreugeol, près de Brioude, avec les mas du Bofchet & de Racolas, & la dîme des blés & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Diéry, avec haute & baffe juftice, & tout ce que *Smaragde de Paulhac*, fa mère, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champetières, fauf le domaine de la Chaumette; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle époufa, 1° noble & puiffant *Guy de Chaftel (de Caftro)*, Seigneur de Bofchant, Damoifeau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Baptifte 1332, en préfence d'Etienne & de Pierre Bompar, fes aïeul & père, qui lui affignèrent en dot le Château de Chabreugeol, 120 livres tournois de rente, avec haute & baffe juftice, favoir 90 livres, fur la Châtellenie de Chabreugeol & le lieu voifin, 30 livres fur la Châtellenie de la Garde, avec la fomme de 1000 livres tournois; & fon mari lui conftitua pour douaire la jouiffance de tous fes biens, préfens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verduzan*, Chevalier, lors de fon teftament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Eglife de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de fon décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Eglife, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Proceffion qui fe feroit enfuite, & un troifième denier à la Meffe des Morts; légua auffi, à l'école de la même Eglife de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Meffe des Morts, & nomma pour fes exécuteurs teftamentaires Etienne Bompar, Seigneur de Lastic, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verduzan*, fon mari, Chevaliers, qu'elle appelle fes chers amis (*cariffimos amicos meos*). Elle ne vivoit plus, ni fon mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de fon teftament;
3. Et N... de Lastic, enfant, dont *Smaragde de Paulhac* déclara être enceinte lors de fon teftament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur *d'Alcaze* dans la tranfaction faite le 6 Avril 1340, entre Etienne II, Seigneur de Lastic, & fes frères, & *Beatrix de Bofchant*, feconde femme de Pierre Bompar de Lastic, à l'occafion du douaire de cette dernière.

VI. Etienne-Bompar, II° du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Lastic & de Valeilles, &c., fecond fils d'Etienne Bompar Ier & de *Souveraine de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par fon père, tranfigea, en 1343, avec Aliénor Bompar de Lastic, Dame de Chabreugeol, fa nièce. Il a dans plufieurs titres la qualité de *noble & puiffant Seigneur*, & de *Chevalier*, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour fa Terre de Valeilles; fe trouva à la bataille de Poitiers en 1356; fervit dans toutes les guerres contre les Anglois, fous les règnes des Rois Jean & Charles V; fit don à Jean, fon fils aîné, le 12 Octobre 1358, de fes Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût foutenir plus dignement fon rang; affifta à fon contrat de mariage paffé en 1358; fut un

des exécuteurs testamentaires d'Eléonore de Lastic, sa nièce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte Dauphin, Seigneur, Baron de Mercœur, de ses Château & Terre de Lastic, de ses Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de Saint Clément, Pape, de l'an 1371. Il avoit épousé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de Saint Jean-Baptiste 1336, *Alix de Montaigu*, Dame de Champex, de Lodene, &c., fille de noble & puissant Seigneur *Pierre de Montaigu*, & de feue *Isabelle*, Dauphine *d'Auvergne*; celle-ci fille de *Robert III*, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à son mari de grands biens, provenant tant du côté paternel que maternel, & son mari lui assigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagère, sur le Château de Lastic. Ils eurent pour enfans :

1. Jean Bompar, qui suit;
2. Bayard, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Tourette. Il paroît être le même à qui le Roi Charles V fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis sous son obéissance. Il servit en qualité de Chevalier Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, ès-années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défense des Pays d'Auvergne, sous le commandement de Poncet de Lansac, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ses gages & ceux de 9 Ecuyers de sa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte d'Armagnac, pour la délivrance de son frère, alors fait prisonnier de guerre. Une de ces lettres est conçue en ces termes, rapportée par Baluze, tom. II, aux Preuves, pag. 779 : *Cher Sire, il est ainsi que le Seigneur* de Lastic, *frère du porteur des présentes, est prisonnier à Aleuze, si vous prie, cher Sire, tant chèrement que je puis, qu'il vous plaise de le avoir pour recommandé & lui aidier, s'il vous plaît, à sa délivrance, & à soutenir son bon droit; car il avoit sauf-conduit des Anglois. Si vous prie, que en ce ne me feuilliez faillir, car votre parole lui voudra moult, & vueillez savoir, cher Sire, que ledit Seigneur* de Lastic *est du lignage de Monsieur* (a); *& par ce je vous en écry plus affectueusement*. Il fut présent, en 1392, au partage fait entre Etienne, Seigneur de Lastic, & Bayard, dit Bertrand de Lastic, frères, ses neveux, touchant la succession de leur père;
3. Pons, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Montchamp & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Eglise de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, suivant une transaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montchamp;*
4. Et peut-être Dracon, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Eglise, depuis l'an 1385 jusqu'en 1388.

VII. Jean Bompar de Lastic, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c., qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait prisonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ses enfans partagèrent sa succession. Il avoit fait deux testamens, comme on le voit par une transaction du 21 Juillet 1395, & avoit épousé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête de Saint-Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Hélis de Montcellès*, Dame d'Unsac & de Ségonzat, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trolhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de N... *de Montcellès*, Seigneur d'Unsac & de Ségonzat, & de *Dalmasie*...... Elle porta à son mari les Terres d'Unsac & de Ségonzat, avec tous leurs droits & revenus, circonstances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la succession de son père, ainsi que tout ce qui pouvoit lui écheoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête de Saint-Luc de l'an 1408. De son premier mariage vint une fille, morte avant elle; & du second lit sortirent :

1. Etienne Bompar, qui suit;
2. Bayard, dit Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs *d'Unsac* & de *Ségonzat*, rapportée ci-après;
3. Autre Etienne Bompar, Damoiseau, Clerc Bachelier en décret, qui fit avec Etienne, son frère aîné, le 20 Mars 1395 (vieux style), une transaction sur le procès élevé entr'eux au sujet des successions de Jean, leur père, & d'Etienne, leur aïeul. Il lui fut assigné 50 liv. de rente sur les terres de Lastic & de Boscharat, avec la somme de 100

(a) *Alix de Montaigu*, mère de Jean, Seigneur de Lastic, étoit en effet fille d'*Isabelle*, Dauphine *d'Auvergne*.

liv. tournois une fois payée. Il transigea encore pour le même sujet avec son frère, en 1399, parce qu'il se proposoit de faire ses études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'ETIENNE, son aîné, lui payeroit une pension annuelle & viagère de 50 liv. tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puissant Seigneur* & de *Damoiseau*. Il rendit foi & hommage à JEAN DE FRANCE, Duc de Berry & d'Auvergne, pour raison de ce qu'il possédoit dans la Châtellenie de Belinay, par acte du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en decret le 8 Septembre 1414, lorsqu'il intervint un Arrêt du Parlement sur de nouveaux différends qui s'élevèrent entre lui, ETIENNE, son aîné, & BERTRAND, dit BAYARD, son autre frère, à l'occasion de leurs droits respectifs dans la succession de leur père, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Boscharat, dont BERTRAND, son frère, étoit en possession depuis longtems;

4. JEAN-BOMPAR, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après le 21 Juillet 1395, Grand Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montchamp, qui servit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait prisonnier avec son père en 1385. Il étoit absent de l'Isle de Rhodes, lorsque sa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de succéder à Antoine Fluvian, Maître de son Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand Maître*. On le regarde comme un des héros de son Ordre. Il soutint vaillamment, en 1444, le second siège de Rhodes contre toute la puissance de MAHOMET, qui, tant qu'il vécut, n'osa plus l'attaquer, dit l'Abbé de Vertot dans son *Hist. de Malte*, tom. II, p. 234;
5. Et BÉRAUD, Damoiseau, qui comparut comme témoin au partage fait entre ETIENNE & BERTRAND, dit BAYARD DE LASTIC, frères, le 26 Février 1392. Il est cru leur frère avec d'autant plus de raison, que dans une transaction du 21 Juillet 1395, entre ETIENNE & JEAN BOMPAR DE LASTIC, frères, il est dit que ce dernier prétendoit un quart dans la succession de leur père; & ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, y observe qu'ils étoient quatre frères vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au surplus sa destinée.

VIII. ETIENNE BOMPAR DE LASTIC, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c., homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne (Béraud II, dit le Grand), ès-années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, son aveu & dénombrement à Henri, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de son Evêché; testa le 7 Août 1426; élut sa sépulture au Mont de Rochefort; fit des legs en faveur de ses enfans & de ses parens; fonda un *Obit* dans la Paroisse de Neuvéglise, pour le 18 Août de chaque année, suivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Eglise, à LOUIS, Seigneur DE LASTIC, son petit-fils. Il avoit épousé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Taillac*, Dame de Montsuc, fille de feu noble & puissant *Astorg de Taillac*, Damoiseau, & d'*Hélis de Vissac*, sa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du testament de son mari du 7 Août 1426; car il n'y est fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent:

1. DRAGUINET, qui suit;
2. PONS, rapporté après son aîné;
3. LOUIS, rappelé dans le testament de son père, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie seulement, qu'il substitua à PONS DE LASTIC, son frère, aussi substitué à DRAGUINET, son aîné;
4. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de son Ordre, mentionné dans le testament de son père, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorsque pour pénétrer les desseins des Infidèles, JEAN DE LASTIC, alors Grand Maître de la Religion de Rhodes, son oncle, l'envoya avec deux vaisseaux vers les côtes d'Égypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles services dans les emplois que ce Grand Maître lui commit;
5. JEAN, Religieux Hospitalier de la Chaise-Dieu, ainsi qualifié dans le testament de son père, qui lui fit un legs à vie seulement;
6. HÉLIS, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Géraud Bastet*, Seigneur de Crussol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèse de Saint-Flour, avec ses dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la succession de ses père & mère. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Hélis de Vissac*, son aïeule maternelle;
7. AGNÈS, Religieuse au Monastère des Chazes, nommée en cette qualité dans le tes-

tament de ſon père, qui lui légua une penſion viagère de 20 livres ;

8. Et GABRIELLE, auſſi rappelée dans le teſtament de ſon père, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par Robert, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, ſon frère aîné, faiſant pour DRAGUINET, à *Jean de Murols*, de la Maiſon *d'Apchon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'épouſa au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons, & une fille, nommée *Dauphine de Murols*, alliée à *Annet d'Aubières*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une tranſaction paſſée le 2 Août 1491.

IX. DRAGUINET, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, de Montſuc, &c., Conſeiller, Chambellan de LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, puis Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand Maître d'Hôtel de la Reine, &c., ſervit en qualité de Chevalier Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commiſſaires ordinaires pour le Roi pour l'impoſition de l'Aide de 18000 livres octroyée à S. M. par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorſque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide; & acquit, en 1443, de Jacques de Montmorin, Seigneur de Chas & de Rillac, moyennant la ſomme de 800 réaux, bon or, tous les cens & rentes en blé & en argent & autres à lui appartenant aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chaſſaiguemoret & du Brolliet, &c., ſitués dans les Juridictions & Paroiſſes de Valeilles, de Cezens & de Cuſſac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux prédéceſſeurs de Jacques de Montmorin, par ceux de DRAGUINET DE LASTIC. Il rendit foi & hommage des Terres de LASTIC & de Valeilles, tant à LOUIS DE BOURBON, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur, qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains; confirma les donations qu'il avoit faites aux Frères Mineurs de Clermont & à d'autres Couvents d'Ordres mendians ; releva tous ſes Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur ferment, voulant qu'ils obéiſſent à PONS DE LASTIC, ſon frère, & à ſes enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, ſuivant une tranſaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voûte, ſelon la fondation faite en ce Prieuré par PONS DE LASTIC, en 1484. Il avoit épouſé *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diéry, de Langlade, &c., fille de *Pierre de Peyrols*, & d'*Alix de Saillans*, dite *de Langlade*, Dame de Saint-Diéry. Elle fit don en préſence de ſon mari, par acte du 30 Juin 1468, des Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente ſeigneuriale, ſauf l'uſufruit, à *Robinet de Murols*, Chevalier, lors de ſon mariage avec *Gabrielle de Saint-Quentin-Beaufort*, ſa nièce. Cette *Marie de Peyrols* eſt encore rappelée avec ſa mère dans une tranſaction du 11 Mars 1473 (vieux ſtyle), & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laiſſa de ſon mariage :

1. GABRIELLE, Dame de Saint-Diéry, &c., mariée, par contrat du 1er Juin 1454, à noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Alègre, de Livradois, Meilhaud, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juéry, nommé *le Châtel-Souverain*, avec 250 livres de rente, la ſomme de 5000 écus d'or & autres biens & droits ; & étoit morte lors de la tranſaction du 11 Mars 1473, entre ANNE DE LASTIC, ſa fœur puînée, & PONS DE LASTIC, leur oncle ; ſon mari étoit mort le 15 Septembre 1490 ;
2. Et ANNE, mariée à *Léonard de Saint-Prieſt*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de ſa procuration Jean, bâtard de Saint-Ennemond, aliàs Saint-Chamond, pour tranſiger en ſon nom, au ſujet de ſes droits, avec PONS DE LASTIC, ſon oncle, tranſaction qui fut en effet paſſée le 11 Mars ſuivant, & qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. PONS DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Laſtic & de Rochegonde, *aliàs* Valeilles, Seigneur de Montſuc, de Cuſſac, &c., ſecond fils d'ETIENNE BOMPAR, IIIe du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut ſubſtitué à DRAGUINET, ſon frère aîné, par le teſtament de ſon père. Il étoit un des Commiſſaires du Roi ſur le fait des Aides ordonnées par Sa Majeſté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la ſomme de 60

liv. tournois, pour avoir vaqué à cette imposition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445, au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la somme de 120 livres en qualité d'Elu par le Roi, savoir 100 liv. tournois pour ses gages ordinaires, & 20 liv. tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en son nom qu'en celui de sa femme avec Draguinet, Seigneur de Lastic, son aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nectaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, sur le fait des Aides, le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à Antoine de Léotoing-de-Montgon, Evêque de Saint-Flour, pour raison de sa Terre de Cussac avec tout droit de justice, haute & basse, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cause de son Eglise. Il a les qualités de *magnifique & puissant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482, par lesquelles il émancipa Antoine, Louis, Draguinet & Jean de Lastic, ses enfans, à qui il fit divers dons; & se réserva la somme de 1500 liv. tournois tant pour sa sépulture qu'autrement, qui seroit payée par Antoine & Louis de Lastic, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de Draguinet de Lastic, Chevalier, son frère, de l'avis de Louis & de Jean, ses enfans, deux Messes de *Requiem* en l'Eglise du Prieuré conventuel de la Voûte, où il élut sa sépulture, & ne vivoit plus le 1er Février, que l'on comptoit encore 1488, suivant une quittance de ce jour, dans laquelle Louis de Lastic, son fils, prend la qualité de son héritier universel. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Jeanne de Saint-Nectaire*, fille & héritière de feu noble & puissant *Armand de Saint-Nectaire*, & de noble & puissante Dame *Algaye de Montmorin*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*, son frère, lui constitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la somme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'Anne de Lastic, sa petite-fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laissérent :

1. Antoine, Damoiseau, Seigneur de Lastic & de Montsuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1482, *Christine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle se remaria, le 28 Février 1489, à *Jean de Chapelu*, dit *de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de son premier mari,

   Anne, Dame *de Montchodat*, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur *de Saillant*, dont elle eut deux fils : *Jean* & *Antoine de Saillant*.

2. Louis, qui suit ;
3. Draguinet, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484 ;
4. Jean, Protonotaire du Saint-Siège & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523 ;
5. Et Marguerite, mariée, du vivant de son père, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Sarran, d'Ambiers, &c. Il mourut en 1496, & sa veuve reconnut avoir reçu plusieurs sommes de Louis de Lastic, son frère, en déduction de sa dot. Elle eut un fils de son mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. Louis, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, Baron de Rochegonde, Montsuc, &c., fut présent à la fondation faite par Pons, son père, en l'Eglise de la Voûte, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, suivant une sommation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur *de la Fayette*, à l'occasion de la dot de sa femme, & mourut peu après, suivant une transaction du 12 Novembre 1522, où il est décédé depuis deux ans. Il avoit épousé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Gilbert*, IVe du nom, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibaut, Montel-de-Gelat, Saint-Romain, Roche-d'Agoux, & d'*Isabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la somme de 7700 liv. tournois à son mari, qui lui assigna pour douaire, en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1er Juin 1543, que *Jean* & *Gaspard Soureau*, père & fils, lui donnèrent quittance de la somme de 300 liv. qu'elle avoit assignée en dot à Madeleine de Lastic, fille légitime & naturelle, de son mariage

avec le même *Gafpard Soureau*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Montfuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec LOUIS & PHILIPPE DE LASTIC, fes frères. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voûte, pour 400 liv. tournois, la dime de blé qui lui appartenoit aux lieux de Malfraize & de la Veffière, & 14 fetiers de feigle qu'il avoit droit de prendre fur la dîme de Védrines ; fit fon teftament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut fa fépulture au Prieuré de la Voûte, dans la Chapelle de Saint-Odile ; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle, & diverfes autres difpofitions ;
2. CHRISTOPHE, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut préfent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & THIBAUT DE LASTIC, frères, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappelé avec fes frères dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523 (c'eft tout ce qu'on fait de lui) ;
3. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine de l'Eglife & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui tranfigea, ainfi que plufieurs de fes frères, avec le Chapitre de Saint-Flour, au fujet de divers cens & rentes fis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Saint-Flour*, eft qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la tranfaction qu'il fit, ainfi que tous fes frères & fœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, au fujet de fon douaire. Il obtint, le 14 Novembre fuivant, des provifions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour;
4. PHILIPPE, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem. Il tranfigea pour fa légitime, le 7 Août 1522, avec JACQUES, fon frère aîné, qu'il tint quitte moyennant la fomme de 600 livres; & il eft qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem*, dans l'acte de tranfaction paffée entre fes frères & fœurs avec leur mère ;
5. CLAUDE, qui fuit ;
6. JEAN, né le 29 Octobre 1504, Prieur de Thérondels, rappelé dans le teftament de JACQUES, fon frère aîné, & dans la tranfaction faite entre LOUIS & THIBAUT, fes autres frères, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui réferve 100 liv. tournois jufqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices eccléfiaftiques, de la valeur de 400 livres de rente ;
7. LOUIS, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blandès, de Montchamp, de Salins, de la Vaufranche, de Verrières, de Lureuil, Grand Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi & Gentilhomme ordinaire de fa Chambre. Il fit fes preuves au Grand Prieuré d'Auvergne & fut reçu le 12 Mai 1523. Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chau en Vau dans le Prieuré d'Auvergne. Claude des Angles, Grand Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de Pierre des Roches, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555 ; lui accorda l'ancienneté avant tous les autres, & lui affura le Grand Prieuré d'Auvergne après la mort d'Imbert de Murinais ; il le poffédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religionnaires fous le règne du Roi CHARLES IX ; & aidé du Vicomte de Polignac, des Seigneurs d'Apchier, de Leftrange & autres, ramaffa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais; & le mois de Septembre fuivant, il alla joindre le Comte de Suze & le Duc de Joyeufe, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéiffance du Roi les Places que Baudiner, Chef des Religionnaires, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Meffine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand'Croix de différentes Langues de fon Ordre, dans l'efpérance d'y trouver des Vaiffeaux qui les portaffent à Malte, affiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui, défefpérés de la lenteur de Garcias de Tolède, Vice-Roi de Sicile, mêlèrent les reproches à leurs prières ; de forte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier : *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte affez à tems pour fecourir la Religion, je vous traiterai avec plaifir d'*EXCELLENCE, *d'*ALTESSE, *& même,*

si vous le voulez, de MAJESTÉ. Le Vice-Roi ne fit que sourire à ce discours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illustre naissance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que, par considération pour sa qualité & son mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui & lui faire savoir ses intentions. Il servit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569; & reçut deux brefs du Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de se rendre avec armes par devers lui; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de se tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576;

8. GEORGES, Ecuyer, Seigneur DE LASTIC & de Montsuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 18 Février 1510, rappelé avec ses frères dans la transaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ses Vassaux de Lastic, de Rochegonde & de Montsuc; transigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ses frères, à l'occasion de leur partage (vieux style), que LOUIS & THIBAUT DE LASTIC, ses frères, étoient déjà en possession des biens de la Maison de LASTIC;

9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Rochegonde, &c., né vers 1514, nommé le dernier de ses frères dans la transaction ci-dessus énoncée. Il est qualifié *Baron* DE LASTIC dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religionnaires, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant passé la Loire au Pont de Saint-Lambert, &, après avoir traversé la forêt, s'étant rendus à Gannat sur les frontières de l'Auvergne, & passé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron DE LASTIC & plusieurs autres Seigneurs rassemblèrent aussitôt un corps de troupes le Mardi suivant, jour des Rois; formèrent une armée supérieure en Cavalerie à celle des Religionnaires, & marchèrent à leur rencontre pour leur couper le passage entre Gannat & le village de Cognat. (*Hist. génér. du Languedoc*, tom. V, pag. 283). Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans les articles de mariage de sa fille de 1568; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, suivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sénéchaux du Carladez; a aussi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, son fils, du 26 Mars 1578; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1542, *Anne d'Ancezune*, Dame de Caderousse, fille de feu magnifique & puissant Seigneur *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Caderousse, & de *Marie de Crussol*. Par le partage fait avec *Françoise d'Ancezune*, veuve de *Gaspard de Brancas*, Baron de Céreste, & *Louise d'Ancezune*, femme de *Christophe*, Baron *de Saint-Chamond*, ses sœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Caderousse. Etant veuve le 30 Décembre 1582, elle fit donation à LOUIS DE LASTIC, son fils, de tous ses biens, à la réserve de l'usufruit & de la somme de 2000 écus pour en disposer à sa volonté. Elle eut de son mariage :

1. LOUIS, IIe du nom, Seigneur, Baron de LASTIC, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de LOUIS DE LASTIC, son oncle, Grand Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ses gages, ainsi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 26 Mars 1578, par THIBAUT, son père, avec lequel il transigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587;
2. Et FRANÇOISE, Dame DE LASTIC, après son frère, mariée, 1° par contrat du 30 Janvier 1569, à *Joseph de Foix*, Seigneur, Baron de Mardogne, Moissac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581, dont postérité. Voy. FOIX; & 2° vers le mois de Mai 1582, suivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à LOUIS DE LASTIC, son frère, avec *Jean de la Guiche*, Seigneur, Baron de Bournoncles, fait Chambellan ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, frère unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (*a*), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi & de Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté* dans des Lettres Royaux, obtenues par sa femme les 27 Septembre 1588 & 29 Août

(*a*) *Jean de la Guiche* a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur, Baron de Bournoncles;* ainsi il y a erreur dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 44, où il est énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

1590, ainsi que dans plusieurs autres actes. Elle fit son testament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut sa sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, en l'Eglise de Rochegonde, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage proposés, le 15 Avril 1604, entre *Louise de la Guiche*, sa fille du second lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perrière; mais il n'eut point lieu. Voy. GUICHE (DE LA).

10. GILBERTE, née le 27 Janvier 1493, Religieuse de Mergemont, Ordre de Cîteaux, lors du testament de JACQUES, Seigneur DE LASTIC, son frère aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres;
11. ISABEAU, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron *de Pierrefort*, suivant une transaction de cette date, passée entre JACQUES & PHILIPPE DE LASTIC, ses frères, où ledit JACQUES déclare être chargé de payer sa dot; & est dite femme de *Monseigneur de Bouzigues*, dans le testament du même JACQUES DE LASTIC, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus;
12. GABRIELLE, née le 3 Avril 1497;
13. FRANÇOISE, née le 17 Août 1508;
14. MARIE, née le 6 Septembre 1509;
15. Et MADELEINE, vivante, sans alliance, lors de la transaction qu'elle & ses frères firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, à l'occasion de son douaire.

XI. CLAUDE DE LASTIC, Chevalier, Seigneur de Montsuc, de Sieujac, &c, né le 26 Avril 1503, fut présent à l'acte de prise de possession de la Terre de Rochegonde, par *Anne de la Fayette*, sa mère, du 29 Juillet 1522, & a la qualité de *puissant Seigneur*, dans l'accord sur partage qu'il fit avec LOUIS & GEORGES DE LASTIC, ses frères, le 10 Avril 1537. Il fit son testament le 11 Mars 1545, par lequel il élut sa sépulture en l'Eglise de Rochegonde, au tombeau de ses prédécesseurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuvéglise, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Messe haute de *Quinque plagis*; institua pour héritier universel JEAN DE LASTIC, son fils aîné; fit divers legs à ses autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite de Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre de Farges*, Seigneur de Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne de Neuvéglise*, sœur de *Guérin*, Seigneur *de Neuvéglise*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à son mari, qui lui assigna pour douaire, tant qu'elle resteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ses enfans, par son testament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de sa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en secondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut présente au contrat de mariage de son fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ses enfans partagèrent sa succession. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jal*, &c., rapportée ci-après;
3. Et ANTOINE, aussi nommé dans le testament de son père, qui lui légua 500 livres, dont son frère aîné seroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. JEAN DE LASTIC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuvéglise, la Trémoulière, du Buisson, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladez, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine MARGUERITE, fut institué héritier universel par le testament de son père, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de LOUIS DE LASTIC, Grand Prieur d'Auvergne, son oncle, en 1568 & 1569. Le Roi FRANÇOIS II, par ses Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & signées de sa main *votre bon ami* FRANÇOIS, le pria d'avoir soin que Longueville, l'un des Secrétaires de S. M., fut satisfait de ce qui lui étoit dû par le défunt Vice-Bailli du haut pays d'Auvergne; & Charles de Lorraine, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, signées *votre anciennement meilleur ami*, CHARLES DE LORRAINE, *l'assura que sur tous les amis qu'il avoit, il devoit & le prioit de faire état de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie*, continue ce Prince, *de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne occasion où je me pourai employer, qui sera si suffisante, que vous serez dutout asseuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore*. Le Roi

Henri III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'estime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ses *bons serviteurs & fidèles sujets.* Elle est conçue en ces termes : *Monsieur de Sieughac, encore que je vous estime, tant zélateur de mon service que du repos de ce Royaume, que je m'asseure n'estre besoing de vous exciter à y rendre l'office que je peus attendre d'un Gentilhomme de votre qualité, si est-ce que faisant état de vous entre mes bons serviteurs & fidèles sujets, je n'ay voulu laisser à vous écrire pour vous prier qu'aux occasions qui s'offriront, vous vouliés de plus en plus faire paroître l'affection que vous avés au service de votre Roy & conservation de votre Patrie, assuré que je n'oublierai le bon devoir que vous fairés, priant Dieu, Monsieur de Sieughac, vous avoir en sa sainte garde. Signé* Henry. Il servoit en qualité d'homme d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. de la Fayette, le 15 Juin suivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ses gages. Jean de Beaufort-Montboissier, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuirassiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conservation du pays d'Auvergne. Henri III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour assister & favoriser, autant qu'il lui seroit possible, le Maréchal d'Aumont, afin de purger les pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des désordres qui s'y commettoient par les ennemis; & le 27 Août suivant, Anne, Duc de Joyeuse, Lieutenant Général pour le Roi en son Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantèlement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvéjols, en l'absence d'Antoine de la Tour, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi au même pays. Il rendit aussi de grands services à Henri IV dans ses guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes : *Monsieur de Syoughat, après l'heureuse issue qu'il a plu à Dieu me donner du siège de ma ville de Laon, j'ai advisé, pour le bien de mon service, avant que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui est nécessaire pour la fureté de nos frontières de Picardie & Champagne, ce que j'espère avoir fait dans peu de jours, & aussitôt m'acheminer dans mon pays de Lyonnois, pour, avec mon armée, empêcher les desseins de mes ennemys sur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour cest effaict, à tous mes Serviteurs des Provinces de-delà, de se tenir prest pour me venir trouver, en faisant état que serez de ce nombre, je vous fais la présente pour vous faire entendre ma vollunté, & vous dire que s'offrant cest occasion, je veux croire que ne la vouldrez laisser passer, sans me faire paroistre l'affection qu'avez à mon service : tenez-vous donc prest pour me venir trouver, avec ce que vous pourrez assembler de vos amis, pour me joindre sur mon passage, qui sera incontinent, vous assurant que j'auray très-agréable votre service, lequel je sçauray bien reconnoître en toutes les occasions qui s'offriront pour votre contentement, à quoy m'asseurant que ne ferez faulte. Je prieray Dieu vous avoir, Monf. de Syoughat, en sa sainte garde. Signé* Henry. Jean de Lastic fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raison de sa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majesté, à cause de sa Vicomté de Murat; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ses biens situés en pays Coutumier de la Haute-Auvergne; des Seigneuries de Sieujac, Neuvéglise & autres, à Philibert de Lastic, son fils. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madeleine d'Espinchal,* Dame ordinaire de Marguerite, Reine de France, fille de feu *Pierre,* Seigneur *d'Espinchal,* & de *Jeanne de Léotoing-de-Montgon.* Elle lui apporta en dot 2666 écus sol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à Philibert de Lastic, son fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de son mariage :

1. Philibert, qui suit ;
2. Jeanne, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg,* Seigneur, Baron de Saillans, qui donna quittance de la somme de 1000 écus sol, en déduction de la dot de sa femme, à Jean de Lastic, son beau-père, le 24 Février 1499 ;

3. Catherine, nommée dans le premier teſtament de ſon père, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus ſol ;
4. Et Marguerite, auſſi rappelée dans ce premier teſtament de ſon père, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus ſol ; & dans ſon ſecond du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la ſomme de 5000 liv. qu'il avoit chargé Philibert, ſon fils, de lui payer quand elle ſe marieroit. Elle épouſa, par contrat du 21 Novembre 1619, *Jacques*, Seigneur *de Sévérac*, Baron de la Garde, &c., auquel elle porta en dot la ſomme de 30000 livres. Elle étoit morte, ſans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. Philibert de Lastic, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvégliſe, la Trémoulière, Alleuze, du Buiſſon, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, inſtitué héritier univerſel par ſon père, obtint de Marie, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit poſſeſſion le 18 Décembre ſuivant. Il teſta le 13 Juillet 1637, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Georges; fonda une Meſſe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Meſſe des Morts tous les Lundis; fit divers legs à ſes enfans, & inſtitua pour héritier univerſel François, ſon fils. Il étoit mort le 5 Août ſuivant, que ſa femme prenoit la qualité de tutrice de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1620, *Marguerite de Beaufort-de-Canillac-de-Montboiſſier*, fille de feu *Jean-Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant Général, pour Sa Majeſté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte de la Mothe, de Canillac, &c., & de *Gabrielle de Dienne*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari tous ſes droits paternels, avec une ſomme de 5000 livres pour ſes droits maternels. Il lui fut aſſigné, pour ſon douaire, une ſomme de 1200 livres de rente ſur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle reſteroit en viduité, ſinon 600 livres ſeulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Egliſe de Saint-Pierre de Bredon, de la ſomme de 94 liv. tournois, pour une Meſſe haute à perpétuité, devant l'Autel du Roſaire, le jour de Notre-Dame d'Août; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de ſon mariage :

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Antoine, Seigneur, Abbé de Bredon, mort en 1709 ;
3. Gabrielle, nommée dans le teſtament de ſon père, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la ſomme de 15000 livres. Elle fut mariée à *Louis-Timoléon d'Oradour*, Seigneur de Sarlan, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. *Marguerite de Beaufort-de-Canillac*, ſa mère, dans la donation qu'elle fit de tous ſes biens à François de Lastic, ſon fils aîné, en réſerva 2500 livres en faveur des enfans de Gabrielle, ſa fille, comme un témoignage d'amitié ſeulement, ayant été avantageuſement dotée ;
4. Et Gabrielle, dite *la jeune*, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappelée dans le teſtament de ſon père, qui lui légua auſſi 15000 livres.

XIV. François de Lastic, Ier du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvégliſe, Alleuze, du Buiſſon, la Trémoulière, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc de Candale, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, obtint, après ſa mort, par Proviſions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta ſerment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en poſſeſſion par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut bleſſé au combat de Salſonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc de Candale. Sa mère lui fit don de tous ſes biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, ſauf l'uſufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour ſervir, en ſa place, à la convocation du ban; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la ſomme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prières pour l'âme de ſa défunte femme; eut ordre, le 18 Avril 1693, de ſe rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai ſuivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par Louis XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une con-

noissance particulière de la Noblesse du Bailliage de Saint-Flour, avec M. d'Ableiges, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Versailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation sur la Noblesse, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. d'Ormesson, Commissaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louise de Peyronencq de Saint-Chamarand*, fille de feu *Antoine*, Seigneur de Marcenac, Livinhac, &c., Maître d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de S. M., Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignols*, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari 30000 livres pour ses droits paternels, & 10000 liv. pour ses droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une pension annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à sa qualité, & une litière. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que son mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Eglise du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage :

1. François, qui suit;
2. Claire, mariée, en 1696, à *François de Malras*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Auteyrac, la Fouillouse, Beaulieu, Entraigues, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Mestre de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, mort en 1727, & sa femme en 1742;
3. Et Marguerite, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont en Auvergne, aussi morte en 1742.

XV. François de Lastic, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuze, de Saint-Georges, &c., dit *le Marquis de Sieujac*, ondoyé le 8 Novembre 1680, baptisé le 27 Mai 1692, Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épousé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, fille de *Renaud-Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte *de la Roche-Aymon*, Mainsat, Lavaud, Hume, Saunat, Thosny, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c., Capitaine dans le Régiment de Beauvilliers, Cavalerie, & de *Françoise-Geneviève de Baudry de Biencourt*. De cette alliance sont issus :

1. François, qui suit;
2. Antoine, d'abord Prieur d'Allanche, Abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, puis Evêque de Comminges, sacré en 1740, nommé ensuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-sur-Marne en 1763, mort la même année;
3. Charles-Antoine Renaud, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc de Penthièvre, dit le *Chevalier* de Lastic, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ses preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728, & est mort en 1763;
4. Et Marie-Elisabeth, mariée, en 1732, à *Joseph-Bonaventure d'Escars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, &c., dit *le Marquis d'Escars*, chef de cette Maison, dont deux garçons. Voy. ESCARS (d').

XVI. François de Lastic, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c., dit *le Marquis* de Lastic, né en 1706, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Chef de Brigade des Gardes du Corps du Roi, Compagnie Ecossoise, mort en 1772, avoit épousé, en 1726, *Madeleine-Hélène Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, Premier Président au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne*, morte en 1765. Leurs enfans sont :

1. François, qui suit;
2. Charles-Henri, mort en bas âge;
3. Marie-Nicole, née le 18 Octobre 1727, Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges, Ordre de Saint-Benoît, depuis 1761;
4. Et Jeanne-Antoinette, mariée, en 1755, à N...., Comte *de Montagnac-Linières*, dont un fils & deux filles.

XVII. François de Lastic, IVe du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Lastic, né le 13 Juillet 1729, Mousquetaire de la seconde Compagnie le 1er Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie

de son nom, ensuite Beaujolois, aujourd'hui Lamballe, en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal de Camp en 1770. Il a épousé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Ménars*, Dame de Mesdames *de France*, VICTOIRE & SOPHIE, depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Baptiste Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Ménars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine des Chasses de la Capitainerie de Blois, & Gouverneur de ladite ville, mort en 1739, & d'*Anne de Castéra-de-la-Rivière*. De ce mariage sont issus :

1. ANNET-FRANÇOIS, qui suit;
2. ALEXANDRE-ESPRIT-JEAN-FRANÇOIS, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité;
3. Et MADELEINE-ANTOINETTE-HÉLÈNE, née en 1765.

XVIII. ANNET-FRANÇOIS DE LASTIC, Chevalier, né en 1759, Capitaine de Cavalerie, s'est marié le 31 Janvier 1779, contrat signé par L. M. & la Famille Royale, avec N..... *de Montesquiou*

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JAL, *&c.*

XII. JEAN DE LASTIC, fils puîné de CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Montsuc, &c., & de *Marguerite de Farges*, est rappelé dans le testament de son père, par lequel il le substitua à son frère aîné; lui fit un legs de 500 livres, qui lui feroit payé lors de sa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, son aîné lui succéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raison de ses droits héréditaires; & moyennant la somme de 500 livres, qui lui fut assignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvait prétendre dans la Seigneurie de Sieujac & autres biens paternels.

A cette branche appartient JEAN-MARIE DE LASTIC-SAINT-JAL, qui a été nommé, en 1752, Abbé de l'Abbaye Séculière de Gaillac, Diocèse d'Albi, neveu à la mode de Bretagne de feu l'Evêque de Castres, du Comte *de Saint-Jal*, Lieutenant Général, père de Madame *de Hacqueville*. qui est oncle à la mode de Bretagne de N.... *de Lastic*, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Nice, lequel a trois sœurs, Religieuses, & une fille, qui n'est pas mariée.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*UNSAC *& de* SÉGONSAT.

VIII. BERTRAND, dit BAYARD DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unsac, Ségonzat, Boscharat, la Chaumette, &c., second fils de JEAN, Ier du nom, Seigneur DE LASTIC, & d'*Hélis de Montcellès*, Dame d'Unsac & de Ségonzat, servit en qualité de Chevalier Bachelier à la garde & défense du pays d'Auvergne, sous le commandement de Poncet de Lansac, Ecuyer, en 1380, & transigea, le 29 Février 1392, avec ETIENNE DE LASTIC, son frère aîné, touchant le partage de la succession de leur père, & d'*Alix de Montaigu*, leur aïeule paternelle. Il est mentionné comme mort avec ROBERT BOMPAR, son fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épousé *Jeanne de Montlaur*, sœur de *François de Montlaur*, Chevalier, lequel comparut au contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa petite-nièce, avec *Claude de Solignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, qui suit;
2. JEAN, duquel sont descendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, *de Vergnettes*, *Vigouroux*, *Lescure*, dont est M. l'Evêque de Rieux & autres; & les Seigneurs *de Saon* en Dauphiné;
3. Et ADHÉMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui servit à la défense de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de BERTRAND DE LASTIC, Seigneur d'Unsac.

IX. ROBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unsac, Ségonsat, Boscharat, Lodières, Clémensat, Enval, &c., né après 1407, est qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa fille, du 10 Février 1487, ainsi que dans l'accord fait entre BARTHÉLEMY & HECTOR DE LASTIC, ses enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il consentit; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épousé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut :

1. BARTHÉLEMY, qui fit don à son frère HECTOR de tous ses droits & prétentions sur la succession de leur mère, moyennant une pension annuelle & viagère de 200 liv. tournois, laquelle cesseroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices ecclésiastiques jusqu'à la valeur de 350 liv. tournois de rente;

2. Hector, qui fuit;
3. Et Marguerite, mariée en préfence de fes père & mère, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac*, Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la fucceffion future de fes père & mère la fomme de 4000 liv. tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de fon mariage: *Jean*; *Jeanne*, alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roucoules; & *Marguerite de Solignac*, Religieufe à l'Abbaye de Blesle.

X. Hector de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unfac, de Ségonzat, Bofcharat, &c., né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raifon de fes Terres de Bofcharat & d'Enval, à Antoine, Duc de Calabre & de Lorraine. Il avoit époufé, vers l'an 1497, *Germaine d'Efpagne*, fille d'*Arnaud*, IVe du nom, Seigneur de Montefpan, & de *Madeleine d'Aure*, des Vicomtes *de Larbouft*. Elle fe maria en fecondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Saffenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita enfuite pour caufe de fa mauvaife conduite envers elle, par fon teftament du 1er Septembre 1547. Elle étoit morte fans poftérité de fon fecond mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Efpagne*, Baron de Montefpan, fon frère, plaidoit avec *Louis de Saffenage*, fon fecond mari: & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'Hector de Lastic, dans lefquelles il eft dit que ce dernier, lors de fon mariage avec *Germaine d'Efpagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Efpagne* & Thibaut de Lastic plaidoient encore à ce fujet, le 9 Mai 1554. Hector de Lastic eut pour fille naturelle,

Jeanne de Lastic, Dame de Lodières, mariée en préfence de fon père, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Broffadol. Elle apporta en dot à fon mari la Seigneurie de Lodeyre, *aliàs* Lodières en la paroiffe de Montchamp avec toute Juftice, haute, moyenne & baffe. Il rendit aveu, à caufe d'elle, au Duc de Lorraine, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raifon de ladite Terre de Lodières, le 1er Septembre 1538; & étoit mort le 26 Août 1561, que Jeanne de Lastic, fa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raifon de cette Terre de Lodières.

Les armes : *de gueules, à la fafce d'argent.*

LASTIC, en Languedoc, dont les armes font : *d'or, au cœur de gueules.*

LASTOURS, ancienne Maifon du Limoufin, qui a poffédé, dès le commencement du XIe fiècle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par fon étendue, que par le nombre de vaffaux qui en relèvent, & par une ancienne Forterelfe qui y a longtems exifté.

Guy, poffeffeur de cette Terre, poffédoit en même tems les Châtellenies de Lastours & de Terraffon. Une ancienne Chronique met ce Guy au rang des Princes du pays Limoufin, c'eft-à-dire dans la claffe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en francaleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de fimple formalité. Voy. HAUTEFORT. Guy ne laiffa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimare-Comtour de Laron*. De ce mariage fortit un fils, nommé Guy, qui fuccéda à tous les biens de fa mère, & prit le nom de Lastours. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois portèrent comme lui le nom propre de Lastours, l'un nommé Golfier de Lastours, Chevalier très-célèbre dans les guerres de la Paleftine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il poffédoit en 1126 & vers 1140; mais Olivier de Lastours, fon fils & fon fucceffeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laiffé qu'une fille, nommée Agnès de Lastours, la Terre de Hautefort paffa dans la Maifon *de Born*, par le mariage de cette Agnès de Lastours avec *Conftantin de Born*, qu'elle fit père d'un fils, nommé Golfier de Lastours, & Seigneur de Hautefort, après elle. Voy. BORN.

Les armes de Lastours font : *de gueules, au dextrochère d'or, tenant une épée nue d'argent en pal, garnie d'or.*

LASTRES en Artois. Voy. LATTRE d'AYETTE.

LATENAY, ci-devant à Béziers en Languedoc, actuellement à Bize, près de Narbonne, même Province. Cette Famille, originaire de la Grèce, établie en France depuis plufieurs fiècles, a formé différentes branches. L'on voit une infcription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroiffe de Saint-Félix à Béziers, qui dit qu'elle eft ancienne & illuftre, & a des alliances avec des

Maiſons très-nobles. Les armes ſont au haut de cette inſcription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans François de Latenay, Chevalier, Seigneur de Corneilhan, Co-Seigneur de la ville de Béziers, allié avec *Marthe de la Coſte*, qui n'a eu qu'une fille, nommée Françoise, laquelle fut mariée avec *Louis Hébert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître d'Hôtel du Roi, & mourut ſans enfans en 1626.

Les autres branches ſont auſſi éteintes; il n'en reſte qu'une de Simon de Latenay, Seigneur de Pouzolles. Il épouſa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart*, Comte de Lodève & du Boſc. Cette ancienne Maiſon a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal *de Clermont-Caſtelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

Jean de Latenay ſe maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymiſſon*, dont la ſœur, *Anne de Puymiſſon*, fut mariée à *Jean*, Seigneur *de Lauzières*, de Thémines, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, qui eut poſtérité. Voy. LAUZIÈRES.

Un autre Jean de Latenay, Seigneur de Liſſac, épouſa *Claire d'Arnaud*, fille du Seigneur *de Neffiès*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, dans laquelle la Maiſon *de Roſſet*, Duc de Fleury, a pris alliance.

Simon de Latenay, Sieur de la Coſte, ſe maria, 1° en 1660, avec *Anne de Bouſquat*; & 2° en 1664, avec Anne de Latenay, ſa couſine germaine, dont la mère étoit de la Maiſon de *Roquefeuil*, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier. Anne de Latenay avoit pour frère Simon-François, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands Carmes, Aſſiſtant Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office & Conſulteur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en 1701, pour accompagner le Duc d'Anjou, Roi d'Eſpagne, à Madrid, où il demeura pluſieurs années, & retourna en France avec le Cardinal d'Eſtrées, qui le demanda pour être ſon Théologien. Il mourut à Paris en 1730, regretté des Grands & des Savans. Simon de Latenay, marié avec ſa couſine germaine, a eu pour enfans:

1. Joseph, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué fort jeune au ſervice de Sa Majeſté;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Catherine, morte ſans alliance.

Antoine de Latenay, Sieur de Liſſac, marié, en 1702, avec *Catherine de Barrès*, fille de N... *de Barrès*, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conſervateur du pays Nivernois, a eu pour enfans:

1. Simon, dit l'*Abbé* de Latenay, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, Co-Seigneur de ladite ville, mort en 1742;
2. Charles-Blaise, qui ſuit;
3. Et Simon-François, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant des ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

Charles-Blaise de Latenay, Sieur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandre, retiré du ſervice en 1762 avec une penſion de 800 livres, a épouſé, à Bize, en 1752, *Anne de Page*, dont:

Anne-Charles-Blaise de Latenay, né en 1754, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1764.

La nobleſſe de cette Famille fut vérifiée & confirmée en 1669, par Monſieur Bazin de Bezons, Maître des Requêtes & Intendant de Languedoc, nommé Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe de ladite Province. (Voy. le *Catalogue de la Nobleſſe de Languedoc* de 1676, pag. 41.)

Les armes ſont: *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de ſable, accoſtée d'une épée d'argent, poſée en pal, la pointe en bas, & d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

LATIER ou LATTIER (de), ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déjà parlé dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, pag. 407 & ſuiv. Son ſéjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourey. S'étant diviſée en pluſieurs branches, elle a paſſé dans le Valentinois où elle eſt encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & du Temple, qu'elle a eus preſque ſans interruption, ſont une marque certaine de ſon ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec pluſieurs des plus illuſtres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, ſont encore une preuve de la conſidération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement: *trois lacs d'amour d'argent, ſur un fond d'azur*. Deviſe: Pour

TROIS. Depuis environ deux ſiècles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la briſure des branches cadettes. Le premier connu de ce nom eſt

I. JACQUES DE LATIER, qui hommagea des Terres au Dauphin, l'an 1290. Il eut pour fils :

II. JEAN, qui vivoit en 1320, & reconnut les mêmes terres au Dauphin ; ſes enfans furent :

1. JACQUEMET, mort ſans poſtérité ;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE DE LATIER vivoit en 1350. Il fut père de

1. BERTRAND, qui ſuit ;
2. Et HUGUES, Chevalier de l'Ordre du Temple en 1370, qui fit une tranſaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourey.

IV. BERTRAND DE LATIER eut pour fils :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et GUIGONNE, laquelle, en 1417, fit une donation en faveur des Frères Prêcheurs de Grenoble.

V. FRANÇOIS DE LATIER vivoit en 1380, & eut pour enfans :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE.

VI. HUGUES DE LATIER, IIe du nom, vivoit en 1415, & fut père de

1. GEORGES, qui ſuit ;
2. Et GUIGUES.

VII. GEORGES DE LATIER, Capitaine d'une Compagnie de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin LOUIS VIII, pour une maiſon forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il teſta en 1468, & eut de *Jeanne de Faſſion*, ſon épouſe,

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne ;
3. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui ſe maria, & n'eut que trois filles ;
4. JEAN, auteur de la branche de *Latier-Charpey*, rapportée ci-après ;
5. Autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble ;
6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert ;
7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ;
8. Et HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

VIII. CLAUDE DE LATIER fut d'abord Juge Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, enſuite Conſeiller & Avocat Général au Parlement de Grenoble. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & teſta le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit ;
2. CLAUDINE, Religieuſe à Montfleury ;
3. Et MARTHE, mariée.

IX. GEORGES DE LATIER, IIe du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Armuet*, ſon épouſe,

1. FRANÇOIS, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de Montmorency ;
2. & 3. Et deux filles, mariées.

BRANCHE
de LATIER-CHARPEY.

VIII. JEAN DE LATIER, quatrième fils de GEORGES Ier, & de *Jeanne de Faſſion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers des Ordonnances du Roi, Gouverneur du Comté de Rouſſillon, de Perpignan & de la Cerdagne. Il épouſa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & teſta en 1518. De ſon mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche de *Latier-Bayanne*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infidèles ;
4. & 5. Deux filles, mariées.

IX. PIERRE DE LATIER, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva à la bataille de Marignan contre les Suiſſes en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épouſé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur *de la Tourette* en Vivarais, dont il eut :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et deux filles, mariées.

X. CLAUDE DE LATIER, Ier du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, épouſa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illuſtre Maiſon du Dauphiné. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche de *Latier-Saint-Vincent*, rapportée ci-après;
3. Et Anne, mariée deux fois.

XI. Claude de Latier, IIe du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Meſtre de Camp. Louis XIII lui donna une penſion de 3000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 1er Janvier 1582, *Françoiſe Bertrand*, fille d'*Imbert*, Co-Seigneur de Vatillieu. Il teſta en 1605, & ne laiſſa que deux filles, mariées.

BRANCHE
de Latier-Saint-Vincent.

XI. Pierre de Latier, fils puîné de Claude, Ier du nom, & d'*Honorade d'Urre*, prit alliance dans la Maiſon *de Montaigu-Frémigière;* on ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut :

XII. Louis de Latier, qui ſe maria, avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont vinrent:

1. Charles, mort jeune, au ſervice, étant Cornette de Cavalerie;
2. Et une fille, mariée à N... *de Rochepierre*, en Vivarais.

BRANCHE
de Latier-Bayanne.

IX. Louis de Latier, ſecond fils de Jean, & d'*Antoinette de Vilheu*, tranſigea avec Pierre de Latier, ſon frère, en 1524; eut une Compagnie de gens à cheval; ſervit avec diſtinction ſous les règnes de François Ier & d'Henri II; ſe trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte de Saint-Paul, contre le Duc de Brunſwick; teſta le 11 Juillet 1569, & eut de ſon épouſe, *Alix de Brottin*, Dame de Souſpierre,

1. Pierre, Seigneur de Bayanne, marié, le 25 Février 1582, à *Françoiſe d'Iſeran*, fille de *Philibert*, & de *Francoiſe des Lemps*, mort ſans poſtérité, étant Capitaine d'Infanterie;
2. Charles, qui ſuit;
3. Georges, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante;
4. Autre Pierre, auſſi Chevalier de Malte & Commandeur de Poët-Laval;
5. Jean, tué au ſiège de Livron;
6. Jean-Denis, Capitaine d'Infanterie, mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1584, *Françoiſe de Murinais*, fille de *François*, & de *Françoiſe du Motet;*
7. Et une fille, mariée.

X. Charles de Latier, Seigneur de Souſpierre & d'Orcinas, porta les armes pendant 24 ans; ſervit en Piémont ſous le Maréchal de Briſſac, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commiſſion du 26 Mai 1577; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commiſſion du 14 Juin 1579, & fut enſuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarot, Cavalerie, par commiſſion du 24 Juin 1580. Il épouſa, le 20 Janvier 1582, *Louiſe de Moreton de Chabrillan*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. André, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
3. Jean, auteur de la branche de *Latier-Souſpierre*, rapportée ci-après;
4. Gaspard, auteur de celle de *Latier-Burlet*, mentionnée enſuite;
5. 6. & 7. Et trois filles.

XI. Antoine de Latier, Seigneur d'Orcinas & de Bayanne, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, ſe ſignala en pluſieurs occaſions, & épouſa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas*, & de *Marguerite de Theïs*, dont :

XII. Charles-Antoine de Latier, qui ſervit également avec diſtinction, & épouſa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont :

Antoine-Marie, qui ſuit;
Et deux filles.

XIII. Antoine-Marie de Latier ſervit auſſi avec honneur, & ſe diſtingua à la priſe de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, ſa femme,

1. & 2. Claude & Charles, Capitaines au Régiment Royal, morts au ſervice;
3. Louis, qui ſuit;
4. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis.

XIV. Louis de Latier, Marquis de Bayanne, Seigneur d'Orcinas, &c., Capitaine de Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France, épouſa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeud*, fille d'*Hercule*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferréol, Gouverneur des ville & citadelle de Die, dont :

1. Louis, qui fuit ;
2. Armand, Chevalier de Malte, d'abord Enseigne des Vaiſſeaux du Roi, puis Major du Régiment Provincial de Valence en 1770;
3. Et Alphonse-Hubert, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire Général du Diocèſe de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Déſert, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Rhodez, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Cardinal *de Luynes;*

Et trois filles, Religieuſes de la Viſitation à Grenoble.

XV. Louis de Latier, appelé *le Marquis* de Latier, Capitaine de Cavalerie, enſuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, employé dans l'Etat-Major, de la Province de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 10 Octobre 1767, *Angélique-Adrienne-Eliſabeth-Joſéphine de la Porte.*

BRANCHE
de Latier-Souspierre.

XI. Jean de Latier, troiſième fils de Charles, & de *Louiſe de Moreton de Chabrillan,* Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre,* dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Charles, Chevalier de Malte ;
3. Adrien, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
4. & 5. Et deux filles, mariées.

XII. Pierre de Latier, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souſpierre, épouſa, le 15 Février 1652, *Iſabeau de Belin-de-Marcel,* & en eut :

1, Louis, qui ſuit ;
2. Claude, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval ;
3. Laurent, mort Capitaine de Dragons ;
4. Joseph, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochſtett ;
5. Et une fille, mariée à *André de Pays,* d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

XIII. Louis de Latier épouſa, le 10 Juillet 1697, *Victoire-Agnès de Blégiers de Taulignan* (*a*), dont :

1. Joseph, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois ;
2. Joseph-Joachim, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madeleine-Gabrielle de Vervins ;*
3. Pierre, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis ;
4. Jean, Chevalier de Malte ;
5. Jean-François, auſſi Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lawfeld ;
6. Françoise-Flaviane-Thérèse, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes,* dont une fille unique, appelée *Madeleine-Charlotte ;*
7. Marie-Elisabeth, fille ;
8. Et Madeleine, mariée avec *Charles de Genton-de-Loſtal.*

XII. Adrien de Latier, troiſième fils de Jean, & de *Marguerite d'Urre,* épouſa, 1° *Jeanne de Veſc-de-Beconne;* & 2° *Jeanne d'Arzac.* Du premier lit il eut :

1. Une fille, mariée à N... *d'Urre,* Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Montélimar.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Charles-Antoine, mort ſans poſtérité ;
3. Adrien, Prêtre ;
4. Et Jérôme, qui ſuit.

XIII. Jérôme de Latier épouſa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette du Puy de Montbrun,* dont ſont iſſues :

1. Justine-Agathe, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois ;*
2. Laurence-Antoinette, mariée avec *Joſeph-Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle,* Marquis de la Roque ;
3. Et Susanne-Thérèse, fille.

BRANCHE.
de Latier-Burlet.

XI. Gaspard de Latier, quatrième fils de Charles, & de *Louiſe de Moreton de Chabrillan,* Capitaine d'Infanterie, épouſa *Iſabeau de Villette,* fille d'*Etienne,* & d'*Iſabeau du Pont.* Il teſta le 12 Janvier 1665, & laiſſa de ſon mariage :

1. Charles-Antoine, qui ſuit ;

(*a*) Elle avoit deux tantes : l'une, nommée *Marthe-Urſule de Blégiers de Taulignan,* épouſe de *Joſeph d'Orléans de la Motte,* d'où ſont ſortis pluſieurs enfans. Voy. ORLEANS de la MOTTE; & l'autre, nommée *Madeleine de Blégiers de Taulignan,* a épouſé *Balthazar de Gérente-de-la-Bruyère,* & eſt aïeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices. Voy. GÉRENTE.

2. Antoine, Religieux d'Ordre de Saint-Antoine;
3. Et Françoise-Louise, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à Valence.

XII. Charles-Antoine de Latier, Sieur de Burlet, fut un excellent Officier: il servit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Meſtre de Camp au Régiment du Comte de la Guiche, il ſe ſignala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte de Merle, Lieutenant Général de l'armée ennemie, qui mourut de ſes bleſſures dans ſa tente. Il ſe fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut près de lui que ſon Meſtre de Camp fut bleſſé à mort. Le Vicomte de Turenne l'eſtima à cauſe de ſa valeur. Il mourut ſans poſtérité, & avoit épouſé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de N.... *du Claux*, Seigneur de l'Etoile, & de *Marguerite de Saint-Georges*.

Les armes : *d'azur, fretté d'argent; au chef du même*.

LATIL (de), en Provence. *L'Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 53, dit que, dans la dernière recherche des titres de nobleſſe, cette Famille prouva la ſienne depuis

I. Noble Louis de Latil, qui vivoit au commencement du XVe ſiècle. Il fit une fondation dans l'Egliſe Paroiſſiale de Mées, & eut pour fils :

II. André de Latil, qui teſta en 1552. Il laiſſa de noble *Claudine de Gaillard de Bellaffaire*, ſa femme,

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée, en 1558, à *Bernard d'Albiſſe*, de la ville de Taraſcon, Ecuyer.

III. Louis de Latil, IIe du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villoſc, aux années 1599 & 1600, & fit ſon teſtament le 16 Août 1601. Il avoit épouſé *Sillette de Roquefeuil de Converti*, de laquelle naquirent :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Gaspard, rapporté après ſon aîné;
3. Henri, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puimoiſſon, mort Bailli de Manoſque en 1655;
4. Et Madeleine, mariée à *Joſeph de Thomaſſin*, Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat Général en la Cour des Comptes.

IV. Joseph de Latil, Seigneur d'Entraigues, épouſa *Gabrielle de Bardel*, dont :

V. Charles de Latil, Seigneur d'Entraigues & de Villoſc, qui s'eſt marié avec *Suſanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. Gaspard de Latil, ſecond fils de Louis, IIe du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épouſa *Lucrèce de Bardel*, dont :

V. Manaud de Latil, Seigneur de Converti, qui s'eſt marié avec Dame *Lucrèce de Villeneuve*, dont on ignore la poſtérité. (Cette Famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 28 Février 1668.) L'Abbé Robert de Briançon en parle dans ſon *Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 264.

Les armes : *d'azur, à ſix loſanges d'or, poſées* 3, 2 & 1.

LATRE-DOBY. Voy. LATTRE-DOBY.

LATTAIGNANT. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 286 & ſuiv., de ſon Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. Jean de Lattaignant, qui ſervoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

III. Pierre de Lattaignant, ſon petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épouſa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier* (d'une ancienne Famille originaire du Cambréſis, dont une branche puînée s'établit, en 1568, dans le pays de Breſſe), fille de *Guy Carbonnier*, Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Eſtourmel*, deſquels ils partagèrent la ſucceſſion, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier*, Seigneur de la Mothe & du Fournel; *Jacques*, Seigneur de Brucourt; *Pierre*, Seigneur de la Foſſe, & *Jean*, Chanoine de Thérouanne, frères de ladite *Jeanne Carbonnier*. Elle eut de ſon mariage :

IV. Jean de Lattaignant, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vaſſeur*, de laquelle vint :

V. Alphonse de Lattaignant, Ier du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Acheu*, ſa femme. Leurs enfans furent :

Alphonse, IIe du nom, Seigneur du Vivier, mort ſans alliance;
Et Gabriel, qui ſuit.

VI. Gabriel de Lattaignant, Seigneur du Vivier après ſon frère, ſervit longtems les

Rois Charles VIII & Louis XII, & fut tué au combat de Guinegatte, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit épousé, dès l'an 1484, *Jeanne Rouſſel-de-Miannay*, dont il eut entr'autres :

Pierre, qui fuit;

Et Gabriel, Seigneur de Blengues, lequel servit longtems le Roi François Ier, dans ses Compagnies d'Ordonnances.

VII. Pierre de Lattaignant, Seigneur du Vivier, rendit de notables ſervices au même Prince, qui l'honora de ſa bienveillance, & fut tué au ſiége de Heſdin en 1537, après y avoir donné des preuves de ſon courage. Il avoit épouſé, en 1518, *Marguerite le Maupin*, des Seigneurs *de Bouvaque*, du conſentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault*, Sieur des Forges, comme il paroît par ſon teſtament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault*, décédée ſans enfans en 1560. Il tranſigea pour ſa ſucceſſion, le 4 Août 1561, avec *Antoine* & *Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ſes beaux-frères, & mourut en 1574;
2. Alphonse, qui ſuit;
3. Gabriel, auteur de la branche des Seigneurs *de Blengues*, *du Gallet* & de *Beuſſingue*, rapportée ci-après;
4. & 5. Robert & Marguerite.

VIII. Alphonse de Lattaignant, IIIe du nom, Seigneur du Vivier, épouſa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il conſtitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut :

Pierre, Seigneur du Vivier, mort ſans poſtérité, après 1575;

Et Marguerite, qui ſuit.

IX. Marguerite de Lattaignant fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Cloſratel. Ils rachetèrent la rente ci-deſſus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, aïeul de l'auteur du *Nobiliaire de Picardie*.

BRANCHE
des Seigneurs de Blengues, *du* Gallet *& de* Beussingue.

VIII. Gabriel de Lattaignant, Seigneur de Blengues, troiſième fils de Pierre, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Maupin*, épouſa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & ſœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maiſon de Breteuil. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Robert, qui ſuit;
2. Gabriel, rapporté après ſon frère;
3. Et Hélène, mariée, par ſes père & mère, le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, aïeuls de *Catherine de Lattre*, mère de l'auteur cité.

IX. Robert de Lattaignant, Seigneur de Blengues, épouſa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils :

X. Alphonse de Lattaignant, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhoſte*, dont :

Catherine, reſtée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de ſon Conſeil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voy. PECQUOT de SAINT-MAURICE.

IX. Gabriel de Lattaignant, IIe du nom de cette branche, Seigneur du Gallet & de Beuſſingue, près de Calais, fils puîné de Gabriel, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut préſent au contrat de mariage d'Hélène, ſa ſœur, en 1575, & épouſa *Marie Raoul*, dont il eut :

1. Gabriel, Sieur du Gallet, décédé jeune;
2. Autre Gabriel, qui ſuit;
3. Catherine, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Conſeiller d'Etat ordinaire;
4. Elisabeth, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne;
5. Et Marie, épouſe de *David du Boiſſel*, Avocat Général de la Reine.

X. Gabriel de Lattaignant, Seigneur du Gallet & de Beuſſingue, fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand'Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit épouſé *Jeanne de Monteſcot*, fille de *François*, Maître des

Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent :

1. Alexandre, qui fuit;
2. Gabriel, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Hélène Lallemant-de-Lestrée*, morte en couches en 1686, mère d'un feul fils;
3. Et Louis, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Buffy-le-Roi, Diocèfe d'Orléans.

XI. Alexandre de Lattaignant, Seigneur du Gallet & de Beuffingue, reçu Confeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, époufa *Marie-Marthe-Gabrielle de Bragelongne*, fille de *Jacques*, Intendant de la Maifon de Gaston de France, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679 (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne, où ils ont longtems poffédé la Terre de ce nom), & de *Marie de Saint-Mefmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille eft Jérôme-Alexandre de Lattaignant, Seigneur de Baronville, &c., au pays Chartrain, Confeiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris en Juillet 1750, qui s'eft marié, le 28 Août 1714, à *Claude-Brigitte Miotte*, fœur de *Louis*, Grand Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, dont naquirent :

1. François-Louis, Seigneur de Bainville, &c., au pays Chartrain, Chevalier & Tréforier de N.-D. du Mont-Carmel, né le 6 Septembre 1717;
2. Et Pierre, Confeiller-Clerc au Parlement de Paris le 27 Février 1750, qui eft né le 30 Novembre 1718.

Gabriel-Charles de Lattaignant, appelé *l'Abbé* de Lattaignant, Chanoine de l'Eglife de Reims, & Confeiller Commiffaire du même Diocèfe, en la Chambre du Clergé de France à Paris, eft connu dans la République des Lettres par fes Poéfies légères.

Les armes : *d'azur, à 3 coqs d'or*.

LATTIER. Voy. LATIER.

LATTRE d'AYETTE ou LASTRES, ancienne & illuftre Famille d'Artois.

I. Jacques de Lattre époufa *Marie Morel-Tangry*, dont il eut :

II. Adrien de Lattre, Seigneur d'Ayette, qui époufa *Philippine de France*, de laquelle vint:

III. Adrien de Lattre, IIe du nom, Seigneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne*.

IV. Jean-Philippe de Lattre, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayette, le Rutoir, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c., époufa *Valentine-Marie-Madeleine de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit :

V. Christophe-François de Lattre, Chevalier, Seigneur d'Ayette, en faveur duquel & de fon ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en *Comté*, avec union des Fiefs & Seigneuries de Sailly & d'Ayette, par Lettres Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit époufé, en Août 1693, *Marie-Anne-Françoife de Brias*, fille de *Louis-Jofeph*, Comte *de Brias*, & de fa première femme *Marie-Alexandrine Bernard*. Il a eu pour fils :

VI. Charles-Valentin de Lattre, Comte de Neuville, qui a laiffé de fon mariage avec *Marie-Elifabeth de Bochart de Champigny* :

1. Théodore-Charles-Antoine, Comte de Neuville, qui a été Moufquetaire de la Garde du Roi dans fa feconde Compagnie ;
2. Et Valentine-Adrienne-Elisabeth.

LATTRE-DOBY, Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liége, dont étoit

Pierre-François de Lattre-Doby, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de Dominique-François de Lattre-Doby, Contrôleur des grande & petite Chancelleries de France, & d'*Anne de Vellète*, fa première femme. Il a été Subftitut du Procureur Général du Grand Confeil, le 29 Février 1720, reçu Avocat Général audit Confeil le 9 Novembre 1722, & eft mort, fans alliance, le 10 Mars 1729.

Les armes : *coupé d'azur & d'or, à trois écuffons de l'un en l'autre*.

La *Gazette de France* de l'année 1773 parle de Marc-Antoine de Lattre, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. (Nous ignorons de quelle Famille il étoit.)

LAU (du), ancienne & illuftre Nobleffe, qui a des alliances avec les Maifons *de Pons*, *la Porte*, *Beaupoil-Saint-Aulaire* & *de Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

Claude du Lau, fille d'Henri, Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chaniers, & d'*Henriette de Pons* (fille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, sortie d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, Seigneur du Bouchet, &c. Voy. LAMBERTYE. Elle épousa en secondes noces, par contrat du 1er Juin 1643, *Desse d'Aubusson*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Gabrielle de Trompodon*, dont elle eut la Vicomteſſe *de Campagnac*, & autres enfans.

Jean-Louis du Lau, Marquis d'Allemans, héritier le 17 Juin 1761, de *Marc-Antoine-Front de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, Seigneur de Milly, d'Angerville, eſt frère du Curé de Saint-Sulpice, et veuf de *Marie-Madeleine le Coigneux de Bélabre* avec quatre enfans, dont un, nommé le Comte *du Lau*, eſt Colonel au Corps des Grenadiers de France.

LAUBANIE. Voy. MAGONTIER de LAUBANIE.

* LAUBÉPIN, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par Barbe, fille unique de Claude de Laubépin, à *Léonel de Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, dont le père, *Jean de Mouchet*, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, Tréſorier Général de Bourgogne, & Ambaſſadeur de l'Empereur Charles-Quint, en Suiſſe, avoit épouſé *Louiſe*, fille unique de *Léonel de Battefort*, Baron de Tramelay. Barbe de Mouchet de Battefort fut mère de Claude, Baron de Tramelay & de Laubépin, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Jacques en Eſpagne, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, qui épouſa *Anne de Harlay de Beaumont*, dont il eut Charles-Achille de Mouchet de Battefort, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au ſervice d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & premier Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, en faveur duquel le Roi d'Eſpagne érigea la Seigneurie de Laubépin en Comté, par Lettres du 17 Mars 1649. Voy. MOUCHET DE LAUBEPIN, & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LAUBÉPIN.

Les armes de Laubépin ſont : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de 4 billettes du même.*

LAUBERIE (de), en Normandie, Election de Bayeux : Jacques de Lauberie, confirmé dans ſa Nobleſſe aux francs-fiefs, ſe fit autoriſer, en 1603, à changer ſon nom de *Miette* en celui de *Lauberie.*

Les armes : *de gueules, à trois moutons paſſans d'or*, 2 & 1.

LAUBESPINE ou AUBESPINE, Famille dont étoit

Claude de Laubespine, Sieur d'Erdeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conſeiller & Echevin de ladite ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbillière,

1. Claude, Secrétaire d'Etat. Voy. AUBEPINE;
2. Sébastien, mort Evêque de Limoges;
3. Et François, qui ſuit.

François de Laubespine, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbillière, Lieutenant Général de la ville de Bourges en 1547, Préſident de la Juſtice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épouſa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gérard*, ou de *Nicol Cotton*, Préſident de la Juſtice à Metz, ſuivant la Thaumaſſière, & de *Madeleine*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, ſelon les Mémoires de Caſtelnau, & la Thaumaſſière. De ce mariage vint :

Claude de Laubespine, Dame de la Corbillière & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Merry de Barbezières*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maréchal des Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laiſſé d'enfans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 billettes du même*, au lieu *de gueules, à 3 aubépines d'argent*, que les prédéceſſeurs de François de Laubespine avaient portées; *aux 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent*, qui eſt *Berruyer.*

LAUDERDALE, Maiſon diſtinguée d'Ecoſſe. Le Comte de Lauderdale, un des 16 Pairs d'Ecoſſe, avoit un fils unique, nommé Lord Maitland, décédé en Septembre 1754, à Hatton.

LAUDUN, en Languedoc : Famille no-

ble, qui porte : *d'azur, au sautoir d'or, surmonté d'un lambel de gueules.*

LAUENBOURG ou LAWENBOURG. Les Ducs de Basse-Saxe, ou de Lauenbourg, ont commencé à

Jean Ier, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort sans postérité masculine de Jules-François, Duc de Lauenbourg, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur *de Saxe*, les Ducs de *Brunswick-Lunebourg* & les Princes d'*Anhalt*, formèrent chacun des prétentions sur ce Duché, dont le séquestre a été donné à la Maison de *Brunswick*; & le suffrage de la diète a été suspendu.

LAUGIER, en Provence : Maison ancienne & illustre, dont une branche s'est établie en Lorraine sur la fin du dernier siècle.

I. Raymond, Baron de Laugier, Chevalier, est mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, suivirent le parti de Bérenger, Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit à la Maison de Baux; il est placé le huitième Baron dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons au Comte Raymond-Bérenger, dans la ville de Tarascon, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans :

Pierre, qui suit ;
Et Raymond, Evêque de Nice en 1166.

II. Pierre de Laugier est nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêtèrent hommage à Raymond, dit le jeune, Comte de Provence, à l'assemblée des Etats tenus à Aix en 1173. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. Guillaume, qui suit ;
2. & 3. Bertrand & Raymond.

III. Guillaume de Laugier, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fut choisi parmi les Barons de Provence avec Pierre de Lambesc, pour être garant du traité de mariage entre Alfonse, Comte de Provence, & Garsinde de Forcalquier, en 1193 ; & se trouva présent avec ses deux frères à l'hommage que Guillaume, Comte de Forcalquier rendit au Comte de Toulouse en 1194. Les mêmes furent aussi présens à plusieurs autres actes conservés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épousé *Faydide d'Agoult*, des Comtes *de Sault*, & fut nommé par le Comte Raymond-Bérenger, tuteur des enfans de *Raymond d'Agoult*, son parent. Il eut de son mariage :

1. Isnard, qui suit ;
2. Et Mathieu, qualifié *Chevalier d'Aurel*, Terre située dans le Comté de Sault. Il est mentionné dans une transaction passée à Carpentras au Palais Episcopal en 1254, entre *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce Mathieu fut père d'Hélène de Laugier, mariée à Guillaume, Baron de Laugier, son cousin.

IV. Isnard, Baron de Laugier, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fit transport à *Raymond d'Agoult*, son cousin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, Charles d'Anjou, Comte de Provence, lorsque ce Prince fut avec le Roi Saint Louis, son frère, dans la Palestine. De *Françoise de Pontevès*, son épouse, il eut :

V. Bertrand, Baron de Laugier, qui suivit le même Charles d'Anjou en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa *Anne de Laincel*, dont vint :

VI. Guillaume de Laugier, IIe du nom, qui fut présent à l'hommage que rendit le grand Isnard d'Agoult d'Entrevennes, à Charles d'Anjou pour sa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi Robert, qui alloit prendre possession du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ses Terres d'Aurel & d'Esparron. Il épousa sa cousine Hélène de Laugier, avec laquelle il fit une fondation en l'Eglise Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés. Leur fils

VII. Raymond de Laugier, IIe du nom, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence, à une nombreuse armée que Foulquet d'Agoult, Grand Sénéchal de Provence, fit assembler pour aller attaquer Robert de Durazzo, qui occupoit le Château de Baux. Il épousa *Décane de Rémusat*, sœur de *Pons*, Seigneur de Rousset, & fille de *Renommée de Sabran*, dont :

Elzéar, qui suit ;
Et Louis, auteur d'une branche éteinte dans la personne de Huguette de Laugier, morte sans postérité.

VIII. Elzéar, Baron de Laugier, transigea, le 7 Octobre 1378, avec Louis, son frère,

d'une part, & *Pons de Rémusat*, Seigneur de Rousset, d'autre part, à cause de la succession de la Dame *de Sabran*, leur aïeule maternelle. Il se joignit, en 1382, au Seigneur de Sault, avec quelques autres qui marchèrent à la tête de leurs Vassaux au-devant de Louis d'Anjou, héritier de la Reine Jeanne, pour aller combattre Charles de Durazzo, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épousa *Lucrèce de Servières*, fille de *Jean*, Ecuyer de la ville de Digne, & en eut :

IX. Jean, Baron de Laugier, Seigneur en partie de Thoard, Quinson, Collobrières, & Saint-Paul-le-Fougassier. Foulquet d'Agoult & Fanette, son épouse, lui firent transport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte de Provence le même jour, & la même Fanette d'Agoult lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougassier en 1405. Il épousa *Auguste* ou *Huguette de Costa*, fille de *Bertrand*, dont :

1. Louis, qui suit;
2. Et André, auteur de la branche des Seigneurs de *Collobrières*, de laquelle étoit Antoine de Laugier, reçu Avocat Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles est fondue dans la Maison *de Margalet*.

X. Louis, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, servit René d'Anjou dans ses guerres d'Italie, & épousa, en 1429, *Catherine de Guiramand*, des Seigneurs de *la Penne* & de *Lagremuse*. Il rendit hommage au Roi René en 1454, pour ses Terres de Provence, & eut de son mariage :

XI. Antoine, Baron de Laugier, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Beaucouse & de Barras, du chef de sa femme. Il accompagna le Roi René dans toutes ses expéditions, prêta hommage pour ses Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permission de faire construire des tours & fossés à son Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de secours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, morte en 1512, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut :

Pierre, qui suit;
Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaucouse*, rapportée ci-après.

XII. Pierre, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à Charles d'Anjou, Comte de Provence, en 1480; partagea avec son frère, le 14 Janvier 1508, la succession de leur père, & avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richière*, des Barons *de Montjardin* en Dauphiné, & en eut :

Louis, qui suit;
Et Antoine, qui servit le Roi Louis XII dans ses guerres d'Italie, & fut père, par sa femme, *Catherine de Laincel*, de

Gaspard, mort sans postérité;
Melchior, Chevalier de Rhodes;
Et Françoise, mariée, en 1545, avec *Melchior d'Arbaud*, dont postérité. Voy. ARBAUD.

XIII. Louis, Baron de Laugier, IIe du nom, Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdaches & la Javie, &c., épousa, par contrat du 26 Avril 1537, *Françoise*, fille d'*Antoine de Pontis*, & de *Catherine de Raffé*, dont pour fils unique,

XIV. Jacques, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdaches & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucrèce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur *de Verdillon*. Il en eut :

XV. Jean, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré*, des Marquis *de la Pérusse* & *de Courbons*, dont:

XVI. Honoré, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Villars, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, 1° par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Isabeau du Puget*, des Barons de *Châteauneuf* & de *Saint-Marc*, fille de *Hubert*, & de *Marguerite de Villeneuve*; & 2° à *Marguerite de Raffélis*. Les enfans du premier lit furent :

1. Hubert, qui suit;
2. Jean-François, Prieur de Colmars;
3. Marc-Antoine, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux;
4. Et Louis-Maxime, aussi tué au service étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. Hubert, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdaches & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme,

ſuivit le Duc de Beaufort au ſiège de Candie, & épouſa, en 1679, *Eliſabeth*, fille de *Charles de Caſtellane*, Seigneur de Majaſtre & d'Alanc, & de *Renée de Guilhem de Salla-de-Montjuſtin*, dont pour fils unique,

XVIII. Honoré, IIe du nom, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui, après avoir ſervi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandre, s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures avec commiſſion de Lieutenant-Colonel & une penſion. Il a enſuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épouſé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigault*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont :

1. Jean-François-Hippolyte, qui ſuit;
2. Louis-Antoine, Abbé de N.-D.-du-Temple à Nice;
3. Et une fille.

XIX. Jean-François-Hippolyte, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'eſt perpétué dans ſa Maiſon depuis plus de 600 ans, & a épouſé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Eliſabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

BRANCHE des Seigneurs de Beaucouse.

XII. Louis de Laugier, IIe du nom, fils puîné d'Antoine, & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Beaucouſe & de Thoard en partie. Il épouſa *Jacqueline de Guiramand*, des Seigneurs *de Lagremuſe* & *de la Penne*, dont :

XIII. Pierre de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & en partie de Thoard, qui ſervit dans les guerres d'Italie ſous François Ier. Il épouſa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs *de Sillans*, & en eut :

XIV. Elzéar de Laugier, Seigneur de Beaucouſe & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au ſervice du Roi Henri II. Il ſe maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valérienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont :

Jean-Sébastien, qui ſuit :

Et Vincent, auteur de la branche des Seigneurs *du Puy*, rapportée ci-après.

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, ſervit ſous les Rois François II, Charles IX, Henri III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épouſa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean de Giraud*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & en eut :

XVI. Louis de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, qui s'eſt marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonenche*, fille de *Gaſpard*, Baron *de Bardonenche* en Dauphiné, dont :

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Beaucouſe, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au ſervice du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucrèce de Chaix*, de laquelle vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Alexandre, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux;
3. Antoine, Docteur de Sorbonne;

Et trois filles, mariées dans les Maiſons *de Barras* & *de Baſchi*.

XVIII. Louis de Laugier, IVe du nom, Seigneur de Beaucouſe & Co-Seigneur de Thoard, né avec un génie ſublime pour les accommodemens les plus importans, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur & autres affaires entre la Nobleſſe de Provence, par Lettres Patentes du 1er Juillet 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaſpard de Barras*, Seigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres :

1. Joseph, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sanſais, mort au ſiège de Toulon en 1707, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Seyne;
2. Pierre, Major du même Régiment, tué au ſiège de Liège en 1705;
3. & 4. Charles & Jean-Louis, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du ſervice avec penſion, à cauſe de leurs bleſſures;
5. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douai en 1759;
6. Louis-François, qui ſuit;
7. & 8. Deux garçons, Eccléſiaſtiques;

Et trois autres, morts en bas âge.

XIX. Louis-François de Laugier, Seigneur de Beaucouse & de Thoard en partie, a servi sur les Vaisseaux du Roi, & s'est retiré avec pension & la Croix de Saint-Louis. Il a épousé, le 4 Septembre 1709, *Isabeau de Bertet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Cluc, & de *Madeleine de Sabran*, des Marquis *de Baudinard*. De ce mariage sont nés 14 enfans, entr'autres :

1. Louis-Joseph, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marseille ;
2. Jean-François, Chanoine Sacristain au Chapitre Royal de Tarascon ;
3. Jean-Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux du Roi à Toulon ;
4. Gaspard, aussi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la blessure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, sur le vaisseau du Roi *le Content*, de l'Escadre commandée par le Comte de la Gallissonnière, Lieutenant Général des Armées navales ;
5. Charles-Gaspard, qui suit ;
6. N... de Laugier, mort en bas âge;

Et plusieurs filles, Religieuses.

XX. Charles-Gaspard de Laugier, Seigneur de Beaucouse & de Thoard en partie, a commencé à servir dès l'âge de 10 ans, a été successivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & est Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat passé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marseille, *Marie-Marguerite-Claire d'Estelle-Daren*, morte en 1761, fille d'*André-Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, & de *Madeleine Carraud*, dont :

1. Joseph-Charles, né le 21 Septembre 1755;
2. Jean-Baptiste-Louis, né en Juillet 1758;
3. Marie-Elisabeth, née le 25 Mars 1757;
4. Et Anne-Louise-Henriette, née en Janvier 1760.

BRANCHE
des Seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, fils puîné d'Elzéar, & de *Valérienne des Ferres*, naquit le 25 Décembre 1550. Son père le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à Louis de Laugier, son neveu, de la somme de 400 écus d'or, pour raison des droits qui lui revenoient sur les héritages de ses père & mère, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoise de Laurenci*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne d'Aimoneti*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir sur ses vieux jours, en la maison de ses ancêtres, qui lui échut par succession. Il y décéda, & fut inhumé, avec sa femme, dans l'ancien tombeau de sa Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Eglise Cathédrale. De leur mariage vinrent :

Esprit, qui suit;
Et Françoise, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, Seigneur du Puy, servit en sa jeunesse dans le Régiment de Saulx. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à Alexandre de Laugier, Seigneur de Beaucouse, son cousin germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre sur la succession d'Elzéar, son aïeul, & testa en 1644. Il avoit épousé, 1° *Madeleine de la Pierre*, sœur de son beau-frère, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers, où il sont inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre*; & 2° par contrat du 12 Février 1626, avec *Madeleine de Rians*, fille de *Joseph*, & de *Sibylle d'Etienne de Villemus*. Elle testa en 1643, & eut pour enfans :

1. Jean, qui suit;
2. Marc-Antoine, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commission du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortense de Piolle*, veuve du Seigneur *de Reillanne*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
3. Joseph, Prêtre de la Doctrine Chrétienne;
4. Et Marie, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. Jean de Laugier, Seigneur du Puy, entra dès sa jeunesse au service de Charles-Emmanuel, IIe du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choisies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il épousa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Susanne de Bély*, dont :

1. Jean-Joseph, qui suit;
2. Marc-Antoine, tué à la bataille de Steenkerke, en 1592, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. Louis XIV, en récompense de ses ser-

vices, lui avoit fait préfent d'une très-belle épée ;

3. François, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes Cadets établie à Metz, dès fa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au fiège de Verue, étant Major du Régiment ;
4. Jean-Baptiste-André, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
5. Dominique, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de moufquet pendant le fiège de Tortofe en Efpagne. Il inftitua pour héritier le fils de fon frère établi en Lorraine ;
6. Une fille, Religieufe de la Vifitation à Apt ;
7. Et N... de Laugier, femme de *Jofeph-Antoine de Boyeri.*

XVIII. Jean-Joseph, Baron de Laugier, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec penfion, fit fa première campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que fon oncle, Marc-Antoine de Laugier, commandoit ; fe trouva au paffage de l'Yffel, à la prife du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit fur les Hollandois ; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de fon oncle, enfuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marfan, Dragons ; & enfin Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit époufé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert,* dont :

1. Pierre-François, qui fuit ;
2. N... de Laugier, mariée à *Pierre de Saporta,* Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de fa première couche ;
3. N... de Laugier, femme d'*Ignace de Vérot ;*
4. Et N... de Laugier, alliée avec *Augufte de la Tour-du-Pin*, des Marquis *de Gouvernet.*

XIX. Pierre-François de Laugier, Seigneur du Puy, a fait plufieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'eft trouvé aux prifes de Pizzighettone, Novare & Tortone.

BRANCHE
établie en Lorraine.

XVIII. Jean-Baptiste-André, Baron de Laugier, Chevalier, quatrième fils de Jean, & de *Blanche de Ripert* fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarrelouis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en fortit l'année fuivante pour paffer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc ; fut enfuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le fecond bataillon, & fut tué à la bataille d'Hochftett en 1704. Il avoit époufé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennel,* fille de *Charles-Jean,* Comte *de Rennel,* Seigneur d'Andilly, Confeiller d'Etat du Duc Léopold, & de *Thérèfe-Françoife de Rouffelot.* Il en a eu :

Charles, qui fuit ;
Et François-de-Paule, Eccléfiaftique.

XIX. Charles, Comte de Laugier, Chevalier, Seigneur de la Rappe, d'abord Page du Duc Léopold, vint fervir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & enfuite Chambellan. Il fervit auffi l'Empereur en qualité de fon Chambellan. Il a époufé *Marguerite de Bry d'Arcy,* fille de *Louis-Céfar,* Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet,* dont :

1. N... de Laugier, Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine ;
2. Louis-André, qui fuit ;
3. Léopold, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Tofcane ;
4. Louis-Gabriel, Chanoine de la Métropolitaine de Florence ;
5. André-Remy, Capitaine au Régiment de Koenigfegg ;
6. César-Lucien, Officier dans la Marine de Tofcane ;
7. Charlotte-Françoise, élevée à Saint-Cyr, puis Fille d'honneur de la Ducheffe de Wurtemberg ;
8. Et Julie, née le 23 Novembre 1743.

XX. Louis-André, Comte de Laugier, ancien Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine, a époufé à Nancy, le 7 Septembre 1768, N... *du Ménil,* fille de *Louis,* ancien Capitaine au Régiment de Limoufin, & de *Marie-Elifabeth de Frefnoy,* Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux ; celle-ci fille de *Nicolas,* Marquis *de Frefnoy,* & de *Louife-Alexandre de Coligny,* fœur puînée de la Marquife *de Nesle,* & du dernier mâle de l'illuftre Maifon *de Coligny.*

Les armes de Laugier font : *d'argent, à*

un lion de gueules, armé & lampassé du même. Supports : *deux lions.* Devise : NON FORTIOR ALTER.

LAUGIER DE BEAURECUEIL, Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, & qui remonte sa filiation à

CLAUDE-JOACHIM LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Rousset & Roques-Hautes, Trésorier Général de France en la Généralité de Provence. Il eut de son épouse, *Marie-Catherine Barlatier*, des Seigneurs *de Mas.*

1. JEAN-JOACHIM, qui suit ;
2. PAUL-JOACHIM, Seigneur de Roques-Hautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Ostende dans la guerre terminée en 1749 ;
3. CHARLES-BERNARDIN, Curé de la Paroisse Sainte-Marguerite à Paris ;
4. FRANÇOIS-ETIENNE-MARTIN, ancien Chanoine & Vicaire Général à Senez ;
5. MARIE-ANNE, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix ;
6. Et THÉRÈSE, mariée à *Balthazar de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades, dont postérité. Voy. FAUDRAN.

JEAN-JOACHIM DE LAUGIER, Seigneur de Beaurecueil, Roques-Hautes & Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une pension du Roi de 1000 livres. Il a épousé, en 1732, *Marie-Françoise de Jouffrey*, fille de *Pierre de Jouffrey de Châteaubon*, de la ville de Sisteron, & de *Justine du Pilon*. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans :

1. JOACHIM-FRANÇOIS SERGE, qui étoit Enseigne à Piquet des Gardes Françoises en 1759 ;
2. JOSEPH-PIERRE-PAUL-EMILE, Garde de la Marine, mort au retour de la prise de Port-Mahon ;
3. Et ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joseph-Louis-Marie de Buffévant*, Seigneur de Vatilion, Miridoie & la Cerrière.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 demi-vols d'argent.*

LAUGIER DE MONTBLANC, Famille dont il est parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, qui est connue à Arles, où elle fait sa résidence. Elle jouissoit des privilèges accordés aux Nobles dès le XVIe siècle.

CHARLES DE LAUGIER, Ier du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Beaux, le 4 Avril 1570, & épousa *Raymonde de Achard*, fille de *Jacques*, dont :

HONORÉ DE LAUGIER, Capitaine pour le Roi de la ville des Beaux, qui testa le 24 Septembre 1634. Il avoit épousé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madeleine de Barrême*, & en eut :

CHARLES, qui suit ;
Et MARIE-ANNE, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran-Lacetta*, Seigneur de Nans.

CHARLES DE LAUGIER, IIe du nom, Seigneur de Montblanc & de la Garde, eut permission du Prince de Monaco d'établir des Officiers au lieu de Montblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Conseiller aux Requêtes du Parlement d'Aix en 1641, & au sémestre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonsine de Glandevès*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Ruffan*, Dame de Rousset. De ce mariage naquirent :

CHARLES, qui suit ;
Et MADELEINE, mariée avec *François de Cays*, dont postérité. Voy. CAYS.

CHARLES DE LAUGIER, IIIe du nom, Seigneur de Montblanc, Lieutenant Principal aux siège & ressort d'Arles, a laissé des enfans dont les descendans continuent leur noblesse à Arles.

Les armes : *d'argent, à la croix de Lorraine de sable.*

LAUGIER DE SAINT-ANDRÉ, à Aix : Famille, qui porte les mêmes armes que LAUGIER, col. 669, & se dit sortie du même tronc. L'auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence* dit qu'elle ne lui est pas assez connue pour fixer au juste son origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Misericordia*, arm. 6, fol. 285 : Lettres Patentes données en Janvier 1728, obtenues par ANTOINE LAUGIER, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregistrées le 21 Mai suivant, par lesquelles le Roi maintient & confirme ledit LAUGIER, ensemble ses enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la noblesse de leurs ancêtres, sans que les actes dérogeans à no-

blesse, contractés par Pons Laugier, aïeul dudit Antoine, puissent lui nuire, & ordonne en conséquence qu'ils jouiront de tous les droits, privilèges & franchises dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenses à toutes personnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de Pons Laugier jouissoient des privilèges accordés aux Maisons nobles : mais comme l'auteur de l'Histoire citée n'a pas vu les pièces originales qui regardent cette Famille, il se contente seulement de dire que Pons eut deux fils, savoir :

Antoine, qui suit :

Et Joseph, Conseiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, père de

Antoine, aussi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique,

Ursule-Félicité-Elisabeth, a épousé *Charles-Alexandre de Mazenod*, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont des enfans. Voy. MAZENOD.

Antoine de Laugier, reçu Conseiller du Roi & Correcteur en la Cour des Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épousa, le 18 Janvier 1677, *Anne de Théric*, des Seigneurs *de Cabardeaux*. Il fut reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

Antoine de Laugier, IIe du nom, Seigneur de Saint-André, qui s'est marié, le 18 Février 1704, avec *Marie-Rose de Sauvaire*, après avoir été reçu dans la charge de son père, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent :

1. Antoine-Louis-Roch, qui suit ;
2. Thérèse-Angélique, mariée, en 1730, dans la Famille *de Bonnaud de la Galinière* ;
3. Marguerite, qui vit sans alliance ;
4. Et Elisabeth, femme de *Claude d'Archias*, Seigneur de Rustrel & du Clos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandre.

Antoine-Louis-Roch de Laugier, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épousé, le 24 Juin 1754, *Françoise-Gabrielle de Bonet-de-Costefred*, fille de *Philippe-Ignace-André*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite d'Arbaud de Jouques*, dont :

Antoine-Ignace-Justin & Julie-Josèphe, qui étoient en bas âge en 1759.

LAUMONIER ou L'AUMOSNIER. On trouve dans l'*Hist. de Cambrai*, par Carpentier, Laumosnier ou Aulmosnier. Cette Famille est connue parmi les Patrices de la ville de Cambrai, dès l'an 1340.

Jean Laumonier, surnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorsque Renaud, Sire de Haucourt, jura de garder fidèlement & de défendre avec ses soldats la ville de Cambrai. Il laissa un fils, nommé

Jean Laumonier, qui eut d'*Agnès Pingré*,

1. Jean, Chanoine de Saint-Aubert de Cambrai ;
2. Hugues, marié à *Jeanne le Mahieu* ;
3. Pierre, qui suit ;
4. Et une fille.

Pierre Laumonier épousa *Guillemette de Wingles*, de laquelle sortirent :

Jean, Jacquemart & Guy Laumonier. Ce dernier fut franc-fieffé de l'Evêché de Cambrai, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Yolande Rosel*. Il en eut une nombreuse postérité, dont aucuns, pour mieux subsister, s'engagèrent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbesse de ce nom. Cette postérité s'est dispersée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambrai, un Martin Laumonier, homme de fief de cette Eglise.

Thomas, Jean, Nicolas & Pierre, furent nommés Echevins de la ville de Cambrai dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Eglise de Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, l'épitaphe en vers François de Pierre Laumonier, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appelé *l'Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magistrat qui administroit cet Hôpital.

Ceux du nom de Laumonier établis en Champagne, Seigneurs de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, sur la production de leurs titres, maintenus dans leur noblesse, au mois de Février 1670, par M. de Caumartin, Intendant de Champagne. La Filiation suivie de cette Famille commence à

I. Jean Laumonier, Trésorier de la Prin-

cesse Marie de Luxembourg, Duchesse Douairière de Vendômois, Comtesse de Saint-Paul & de Marle, qui obtint des Lettres d'anoblissement, au mois de Novembre 1526, du Roi François Ier, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur du Tournevelle & de Travecy, près de la Fère, & laissa de *Marie le Fèvre*, son épouse,

1. Jean, qui suit ;
2. François, Chanoine des Eglises de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon ;
3. Antoinette, femme de *Jean Pigache*, Seigneur de Marcy ;
4. Louise, mariée à *Claude Denuet*, Seigneur de Membercourt ;
5. Et Madeleine, épouse de *Jean Grouchet*, Bailli de Chauny en Picardie.

II. Jean Laumonier, IIe du nom, Receveur Général des Finances de Marie de Luxembourg, Duchesse Douairière de Vendômois, &c., partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ses père & mère, avec son frère François & ses sœurs, & rendit foi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raison des Fiefs, Terres & Seigneuries du Tournevelle & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à haute & puissante Princesse la Duchesse Douairière de Vendôme. Il épousa *Marie de Feret*, dont :

1. Adrien, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le service du Roi ;
2. Claude, qui suit ;
3. 4. 5. 6. & 7. Pierre, François, Jean, Rolland, Ecuyer, Seigneur de Levry ; & autre Jean, desquels nous ignorons la destinée ;
8. Et Antoinette, mariée à *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sommette.

III. Claude Laumonier, Ecuyer, passa bail avec sa mère, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres du Tournevelle & de Travecy, à Antoine Garidroit, Laboureur, demeurant à Travecy, & transigea, le 6 Juin 1571, pardevant *le Preux* & *Dartois*, Notaires Royaux de Noyon, avec son beau-frère *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sommette, & Lieutenant Général de Noyon. Il épousa, par contrat passé, le 30 Juin 1571, devant *Peron* & *Gaudicher*, Notaires au Châtelet de Paris, assisté de son frère Rolland, *Catherine*, fille de *Jean Anjorrant*, Seigneur de Claye & de Souilly, Président au Parlement de Paris, & de *Catherine Budé*. Leurs enfans furent :

1. Isaac, Ecuyer, Seigneur du Tournevelle, qui obtint un Arrêt confirmatif de Noblesse de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épousa *Marie de Proisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*, Dame d'Houval ;
2. Louis, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris ;
3. Et Henri, qui suit.

IV. Henri Laumonier, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commission de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince de Condé, pour faire & composer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier siège de la Motte, en conduisant le fourneau, qu'il fit jouer si heureusement, que cette place se rendit. Il avoit épousé, 1° par contrat du 16 Octobre 1608, *Susanne de Proisy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens* : & 2° par contrat du 18 Juillet 1619, *Marthe*, fille de *Salomon de Brosse*, Architecte du Roi, Seigneur du Plessis, &c., & de *Florence de Métivier*. Il eut du premier lit :

Henri & Jacques, qui suit.

V. Jacques Laumonier, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commission du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompensé d'une pension annuelle de 1500 livres, en considération de ses longs services, le 9 Décembre 1643, Commandant dans Spire le 10 Août 1645, eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'armée en Allemagne, le long du Rhin ; fut fait Maréchal de Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654, & eut commission, le 16 Juin 1655, en l'absence du Vicomte de Turenne & du Marquis de Castelnau, de commander l'Armée de Flandre en qualité de Lieutenant Général. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1638, *Marthe du Fay*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. David, rapporté après son frère ;

3. Et MADELEINE, mariée à LOUIS LAUMONIER, fon coufin, Seigneur de Travecy.

VI. JACQUES LAUMONIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, époufa, par contrat paffé devant *Olry* & *Mariniel*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madeleine de Pas de Feuquières*.

VI. DAVID LAUMONIER, Chevalier, Seigneur d'Euville, fecond fils de JACQUES Ier, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de fa femme, dont on ignore le nom,

VII. LOUIS LAUMONIER, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte de Turenne, qui a laiffé pour fils :

VIII. JACQUES LAUMONIER-DE-LA-FERTÉ-ST-MARC, Ecuyer, lequel, felon fes certificats, fervit auprès de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de fes Gardes pendant 42 ans. Il fuivit ce Prince dans toutes fes campagnes; fervit encore, comme Volontaire, avec fes chevaux, armes & bagages, depuis 1670 jufqu'en 1678; &, le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandé pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourrages qui fe trouvoient dans les Villages à la proximité de Maëftricht, dont LOUIS XIV vouloit former le fiège. Il y fut bleffé au bras & au côté droit, fervant alors à fes frais avec chevaux, armes & bagages, & mourut âgé de 82 ans. Il avoit époufé *Marie Tarteret*, dont :

1. LOUIS, qui fuit;
2. & 3. ANNE & MARIE, mortes filles.

IX. LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Ecuyer, a fervi plus de 40 ans, favoir : 14 ans 11 mois en qualité de Moufquetaire du Roi dans fa feconde Compagnie, & enfuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoife de Porteau*, fon époufe,

X. FRANÇOIS-JEAN-LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Chevalier, Moufquetaire du Roi en fa feconde Compagnie, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir fervi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme Surnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a laiffé, de *Marie-Charlotte Gallois*, fon époufe,

XI. LOUIS-CHARLES-JEAN LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Officier, en 1773, au Régiment de Penthièvre.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or*, telles qu'elles fe trouvent dans l'*Hiftoire de Cambrai*, par Carpentier. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289, porte qu'elles font : *d'or, à 3 hures de fanglier de fable*. Devife : LE PAUVRE DÉSIRE LAUMONIER. Cimier : *un lion iffant* d'une couronne de Comte. (Généalogie dreffée fur des copies collationnées en bonne forme.)

LAUMOY, Seigneur de Gironville-fous-Bunon.

I. EUSTACHE DE LAUMOY, fils de GUILLAUME, Seigneur du fief de Luigny, fis à Gironville, & de *Jeanne Bourfier*, eft qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans fon contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut :

1. TRISTAN, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoife de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans;
2. JEAN, qui fuit;
3. & 4. LOUISE & CHARLOTTE;
5. Et PÉTRONILLE, femme, en 1545, de *Jacques de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. JEAN DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur de Courances, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit époufé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmières, Paroiffe de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louife du Mouftier*, dont :

1. ANDRÉ, qui fit la foi à Courances, pour lui & CHARLES, fon frère, le 12 Juillet 1583, mort fans alliance;
2. CHARLES, qui fuit;
3. & 4. Et deux filles, mariées à Sédan & en Normandie.

III. CHARLES DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmières, &c., paya les profits qu'il devoit pour Gironville à Pierre Clauffe, Seigneur de Courances, qui lui en donna quittance fous feing-privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit Courances, le 29 Avril 1624. Il avoit époufé, par contrat paffé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madeleine Cauchon*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Condé, & de *Madeleine Brulart*. Leurs enfans furent :

1. Théodore, qui suit ;
2. Claude, mort en 1633 ;
3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Larmières*, rapportée ci-après ;
4. Marie, femme, le 28 Juin 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel ;
5. Et Madeleine, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. Théodore de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit le fief de Monclard, situé à Gironville, de Gaspard de la Chapelle, qui étoit au lieu de Claude de Monclard, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Brière, en la Châtellenie de Lorris en Gâtinois, & épousa, le 15 Novembre 1632, *Louise de Crèvecœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet;* ladite *Crèvecœur* étoit veuve & tutrice de ses enfans, pour lesquels elle demanda souffrance au Seigneur de Courances, devant *Chartier*, Notaire à Melun, le 9 Mai 1651, savoir :

1. Louis, qui suit ;
2. Et Charles, fondé de la procuration de sa mère, dans la souffrance du 19 Mai 1651, mort sans postérité.

V. Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Elisabeth-Madeleine du Hamel*, morte en 174., fille du Seigneur de Denainvilliers, près de Pithiviers, dont :

1. Alexandre-Louis, qui suit ;
2. Joseph-Charles, Seigneur de Luigny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1734, *Josèphe-Christophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1[er] Janvier 1753, & de *Louise-Susanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, savoir :
   1. Joseph-Théodore, né le 15 Décembre 1736 ;
   2. Athanase, né le 30 Novembre 1740 ;
   3. Et Marguerite-Angélique, née le 14 Septembre 1750.
3. Henri-Théodore, dit *le Chevalier* de Laumoy, Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ;
4. Et Madeleine, femme, le 15 Décembre 1718, de *Christophe d'Estrés-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il reste aujourd'hui *Elisabeth-Madeleine d'Estrés*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Féra*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. Alexandre-Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux, l'Humery, &c., ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1713, *Marie-Madeleine Hémart ;* & 2° en vertu d'une dispense de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Isidore de Foyal*, Dame de Formaville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c., né en 1663, mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formaville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du premier lit vint :

Félicité, née en 1722, femme le 28 Décembre 1749, de *Joseph-Paul-Augustin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Brégançon, Conseiller, Doyen du Parlement de Provence, & de *Madeleine du Thibault*, dont des enfans.

Et du second lit est issue :

Angélique-Isidore, Dame de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux, l'Humery & Formaville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Victor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes Françoises, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans. Voy. BIZEMONT.

BRANCHE des Seigneurs de Larmières.

IV. Charles de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Larmières, &c., Capitaine au Régiment de Touraine, épousa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziau*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont entr'autres enfans :

1. Charles, Chevalier de Saint-Lazare, mort sans alliance ;
2. Alexis, qui suit ;
3. Et Madeleine, femme de *Louis-Joseph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Corneille.

V. Alexis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Cofferay & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Cham-*

pagne, son épouse, plusieurs enfans, dont le dernier est

VI. Claude de Laumoy, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, qui s'est marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans sont :

1. Alexis-Charles-Augustin, né en Septembre 1745 ;
2. Et Marie-Perrine-Adélaïde, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 croissans de gueules.* (Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis de Prunelé, & déjà imprimés dans le tom V. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.)

LAUNAY ou LAUNEY, Ecuyer, Seigneur de Villarmoy, Election de Vire en Normandie, qui porte : *d'hermine, à trois pots de gueules*, 2 & 1.

LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de Cochard, même Province, Election d'Alençon, porte : *fascé de vair & de gueules ; à la champagne d'argent.*

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois, Famille dont étoit

François de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de sa seconde femme, *Marie Besnard*, veuve de *Salomon de Fouville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Besnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Cléry*,

Pierre de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, qui s'est marié, par contrat du 18 Décembre 1645, présent *le Dagre*, Notaire à Beaugency, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la postérité.

Les armes : *de sable, à 7 roses d'argent, mises en orle.*

LAUNAY, en Sologne. N... de Launay, Seigneur de la Prévôtière, dont il rendit aveu en 1518, épousa, 1° le 19 Avril 1528, *Louise de Trossy* ; & 2° présent *Garçonnet*, Notaire à Beaugency, *Catherine Joulain*. Il eut des enfans de ces deux femmes.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte : *d'hermine, au chevron d'azur.*

* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, Isle-de-France, Diocèse de Paris : Terre & Seigneurie, près de Montlhéry, que François de Clèves, Duc de Nevers, donna le 1er Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Basville, chef de son Conseil, depuis Maître des Requêtes, & aïeul de *Guillaume*, Premier Président du Parlement de Paris, en faveur duquel *Basville* fut érigé en *Marquisat*, & *Launay-Courson* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à son second fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut, pendant 33 ans, Intendant en Languedoc, & mourut Conseiller d'Etat, le 17 Mai 1724. Voy. LAMOIGNON.

LAUNOY, en Champagne : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à 3 pals de gueules, accostés de 14 mouchetures d'hermine, posées 4, 3, 3 & 4.*

§ LAUNOY (de), ancienne Famille noble, établie à Epinal, en Lorraine.

Charles IV, Duc de Lorraine, pour récompenser les longs & fidèles services d'*Antoine de Ranfain*, Gentilhomme servant, issu de cette Famille, lui accorda, en 1660, la permission de faire porter à l'un de ses fils le nom & les armes de la Maison de Launoy, assez connue dans ses Etats, & lui en conféra les rangs, honneurs & avantages.

La guerre, la famine & la peste, qui désolèrent cette Province, dans le XVIIe siècle, ne nous permettent d'en donner la filiation que depuis Jean, qui suit, quoiqu'elle ait des titres d'illustration bien antérieurs. La célèbre fondatrice du Refuge, *Elisabeth de Ranfain*, a pris naissance dans le sein de cette famille.

I. Jean de Launoy, Ecuyer, fit reprise, à Nancy le 16 Juin 1495, de tout ce qu'il avoit, mouvant en fief, au Comté de Vaudemont. René, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, la fit recevoir par Messire Thomas de Pfaffenhoffen, Chevalier, Sénéchal de Lorraine. Il avoit épousé *Jeanne de Thiaucourt*, d'une Maison ancienne, sœur de *Didier de Thiaucourt*, Ecuyer, & en eut :

II. Claude de Launoy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Fresnoy & Villars-sur-Port, qui s'est marié, par contrat du 11 Juin 1529, avec *Henrie de Poiresson*,

fille & unique héritière de noble *Claude de Poireſſon*, de laquelle vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Guillaume, François & Simon, Ecuyers, morts ſans poſtérité ;
5. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Freſnoy & Villars-ſur-Port, Archer des Gardes de S. A. de Lorraine, rappelé avec Claude & Simon, ſes frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, & dans un acte de vente, du 2 Décembre 1598. Il épouſa *Jeanne de Moroges*, mentionnée dans un contrat d'échange du 25 Avril 1600, paſſé entre ſon mari & Claude de Launoy, Ecuyer, ſon frère, demeurant audit Battigny. Elle en étoit veuve ſuivant un acte d'acquêt du 17 Janvier 1615, auquel elle renonça le 2 Avril ſuivant, en faveur de ſes deux fils, & fonda deux obits, l'un en la Paroiſſe de Battigny, le 27 Juillet 1619. Elle eut de ſon mariage :
   1. Louis, Ecuyer, qui rendit ſes foi & hommage au Duc Henri de Lorraine, le 8 Avril 1612, pour tout ce qu'il tenoit en fief dans le Comté de Vaudemont. Il épouſa *Claudine Breſſon*, laquelle étant veuve fit faire en ſon nom ſes foi & hommage au Duc Charles IV, le 16 Novembre 1626, par *Léonard Ranfain*, ſon fondé de procuration, pour tout ce qu'elle tenoit auſſi en fief dans ledit Comté de Vaudemont ;
   2. Jacques, Ecuyer, rappelé dans le teſtament de ſa ſœur Françoise, & mort ſans poſtérité ;
   3. Françoise, qui, par ſon teſtament du 16 Février 1617, fit des legs & donation à Marie de Launoy, ſa ſœur, & à nobles Ecuyers Louis & Jacques de Launoy, ci-deſſus, ſes frères ;
   4. Et Marie, femme de *Léonard de Ranfain*, fils de *Simon*. Ils ſont biſaïeux d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, veuve du Baron *de Seccaty* ; de *Claude-Antoine de Lavaulx*, Comte de Saint-Ouen, ſon frère, & d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, Chanoineſſe de Pouſſay, comme elle l'a prouvé par ſes lignes, à ſon entrée dans ce Chapitre.

III. Claude de Launoy, IIe du nom, Ecuyer, eſt mentionné avec Simon & Jean, ſes frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, à ſon profit. Se faiſant fort de *Catherine Petitgont*, ſa femme, il vendit, de concert avec Simon & Jean de Launoy, Ecuyers, ſes frères, par acte du 2 Décembre 1598, en faveur de François Guérin, demeurant à Vézeliſe, une maiſon ſiſe ſur la place, du côté de la porte Notre-Dame, laquelle lui étoit échue par le décès d'*Henrie de Poireſſon*, ſa mère, épouſe de feu Claude de Launoy, Ecuyer, ſon père. Il eut de ſon mariage :

IV. Claude de Launoy, IIIe du nom, Ecuyer, demeurant à Vicherey, qui étoit mort le 23 Décembre 1643, date d'un contrat de vente fait par Jacques Guérin, du lieu de Vézeliſe, au profit de *Marie de Raincourt*, veuve dudit Claude de Launoy, Ecuyer, d'une maiſon ſiſe à Vézeliſe, provenant d'acquêt fait le 2 Décembre 1598, par feu François Guérin, père du vendeur. Ladite de *Raincourt* fit un contrat de donation entre-vifs, pardevant *Cornullier*, Tabellion à Nancy, le 10 Janvier 1650, en faveur de Nicolas de Launoy, Ecuyer, ſon filleul & petit-fils, d'une conſtitution de rente de 200 francs, monnoie de Lorraine. De ſon mariage vint :

V. Claude de Launoy, IVe du nom, Ecuyer, qui épouſa *Catherine de Calais*, avec laquelle il vivoit le 10 Janvier 1650, date du contrat de donation ci-deſſus, où ils ſont mentionnés. Il en eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jean, Curé d'Aroſſe ;
3. Claude ;
4. & 5. Pierre & Christophe, morts ſans poſtérité, en 1673, & enterrés dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Epinal, où eſt leur mauſolée, ſur lequel on voit leurs noms & Armes, & celles de *Catherine de Calais*, leur mère ;
6. & 7. Barbe & Françoise, auſſi décédées ſans poſtérité.

VI. Nicolas de Launoy, Ecuyer, donataire de *Marie de Raincourt*, ſon aïeule & ſa marraine, le 10 Janvier 1650, épouſa, par acte de célébration en la Paroiſſe Saint-Paul, Diocèſe de Toul, le 9 Février 1682, *Jeanne Vanneſſon*, fille de *Claude Vanneſſon*, de Commercy, dont :

VII. Claude-François de Launoy, Ecuyer, baptiſé en la Paroiſſe Saint-Remy du Bourg de Vicherey, le 3 Avril 1685, Avocat à la Cour Souveraine & Lieutenant Général de Police de Mirecourt, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1709, *Marie Pirot*, fille de *Thomas*, & de *Gabrielle Aubertaut*, Dame de Frénois, de laquelle il eut :

1. Claude-Thomas, qui ſuit ;

2. François, mort fans poſtérité au ſervice d'Eſpagne, Capitaine au Régiment de Flandre, Wallon;
3. Et Jean-Nicolas, né le 25 Décembre 1712, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, vivant fans alliance.

VIII. Claude-Thomas de Launoy, Ecuyer, né le 18 Décembre 1710, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, fut maintenu dans ſa nobleſſe, ainſi que ſon frère, comme iſſus de Jean de Launoy, qualifié Ecuyer, en 1495, ſur la production de leurs titres ci-devant rapportés, & relevés, en tant que beſoin, des omiſſions de qualifications de Noble, faites par eux, & Claude-François de Launoy, leur père, par Arrêt du Conſeil d'Etat de Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, rendu à Lunéville, le 7 Janvier 1755, qui ordonne que tant leſdits Claude-Thomas & Jean-Nicolas de Launoy, que leurs enfans, poſtérité née & à naître, en légitime mariage, jouiront de tous les honneurs, privilèges, franchiſes & exemptions, dont jouiſſent les anciens nobles de ſes Etats, avec défenſe à toutes perſonnes de les y troubler, ni inquiéter, tant & ſi longtems qu'ils vivroient noblement, à peine de nullité, & de tous dépens, dommages & intérêts; leur permet, & à tous leurs deſcendans, de ſe qualifier Ecuyers en tous actes, tant en Jugement que dehors, & de continuer de porter, ainſi que leurs ancêtres ont fait d'ancienneté, les Armes ci-après expliquées, énoncées avec les Titres dans ledit Arrêt, enregiſtré en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en la Chambre des Comptes de Nancy, le 22 Janvier 1755, & en l'Hôtel de Ville d'Epinal, le 24 deſdits mois & an. Cette précaution, de la part de Claude-Thomas, & de Jean-Nicolas de Launoy, parce que Claude-François, leur père, avoit omis de ſe qualifier noble, eſt au moins exceſſive: 1° cette omiſſion n'avoit pas duré aſſez longtems pour nuire; 2° parce que Claude-François étant pourvu d'un Office de Judicature, il ne pouvoit être réputé de dérogeance, par Edit ou Arrêt du 4 Juin 1668; enfin, parce que leurs titres établiſſent, de la manière la plus invincible, leur filiation depuis Jean de Launoy, qualifié Ecuyer, en 1495. Claude-Thomas de Launoy eſt mort le 23 Janvier 1763; il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1740, *Barbe Ebaudy*, fille de *Charles-Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bricon & autres lieux, & de laquelle il a laiſſé:

1. Claude-Charles-Nicolas, qui ſuit;
2. Anne-Antoinette, mariée, par contrat du 23 Mars 1772, à *Charles-Joſeph de la Salle*, Ecuyer, Gouverneur de la ville de Dompaire;
3. Et Marie-Barbe-Charlotte, mariée, par contrat du 20 Juin 1777, à *Charles-Robert de Chambon*, Seigneur de Trouſſeauville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Artois, Dragons.

IX. Claude-Charles-Nicolas de Launoy, Ecuyer, né le 15 Août 1748, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, par proviſions du 12 Avril 1769, a épouſé, par contrat du 30 Août 1764, *Marie-Anne-Gabrielle de la Salle*, fille de *Joſeph-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur en partie de Mortagne & autres lieux, & de feue *Marguerite*, Baronne *de Redouté*, dont:

Marie-Barbe-Gabrielle, née le 30 Septembre 1776.

Les armes: *parti, au 1 faſcé de gueules & d'argent de 8 pièces; & au 2 bandé de gueules & d'or auſſi de 8 pièces.* Cimier: *un caſque ouvert orné de ſes lambrequins, aux métaux & couleurs de l'écu.*

LAUR, noble & ancienne Famille du Béarn.

I. Suivant la production des titres de nobleſſe en 1669, Arnaud, Seigneur de Laur, teſta en 1485, & eut pour fils:

II. Arnaud, IIe du nom, Seigneur de Laur, qui ſe maria, en 1506, avec *Antonine de Momas*, de laquelle ſortit:

III. Esteven, Seigneur de Laur, qui fut père de

IV. Vincent de Laur, qui s'eſt marié à *Bertrande de Mora*, dont vint:

V. Gabriel de Laur, qui teſta le 24 Octobre 1553, & laiſſa de *Françoiſe de Véhic*, ſon épouſe,

VI. Gabriel de Laur, IIe du nom, qui s'eſt marié, le 13 Juin 1567, avec *Iſabeau de Gachiſſans*, de laquelle naquit:

VII. Jacques de Laur, Gouverneur des villes & citadelle de Navarrenx, père, par ſa femme, *Madeleine de Moreuil*, de

VIII. Jacques de Laur, IIe du nom, qui

teſta le 10 Avril 1663. Il avoit épouſé *Jeanne de Lons*. Leur fils,

IX. Philippe de Laur, Baron de Leſcun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthez, ſe maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Forgue-Souge*, & mourut en 1705, laiſſant pluſieurs enfans, l'aîné deſquels fut

X. Charles-César de Laur, Baron de Leſcun, qui épouſa, en 1712, *Marthe de Faget*. Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans ſont :

1. Charles-Daniel, Eccléſiaſtique ;
2. Alexandre, Baron de Leſcun, &c. ;
3. Et Jeanne-Marie, alliée, en 1736, à *Joſeph d'Arrac*, Baron de Sault & de Vignes.

La Baronnie de *Leſcun*, l'une des douze premières du Béarn, eſt poſſédée par la famille de Laur depuis 100 ans. (*Tabl. généalog.*, part. V, pag. 318.)

Les armes : *écartelé, au* 1 *d'argent, à la tour d'azur, ſurmontée d'un croiſſant de gueules; aux* 2 *&* 3 de Lons; *au* 4 *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'or; au lion du même brochant;* & ſur le tout, *coupé, au* 1 *d'or au rameau de laurier de ſinople, mouvant du flanc ſéneſtre de l'écu*, qui eſt de Laur; *au* 2 *de gueules, au cœur d'or*, qui eſt de Lescun.

* LAURAGUAIS, petit pays de France, ſitué en la Province de Languedoc, aux environs de Caſtelnaudary, qui en eſt la capitale, tire ſon nom du Château de Laurac, dont il ne reſte que des ruines, & qui eſt proprement dans le Toulouſain. L'an 1258, Jacques, Roi d'Aragon, céda au Roi Saint Louis tout le droit qu'il avoit ſur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne juſqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, Louis XI l'érigea en *Comté* pour *Bertrand de la Tour*, IIe du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit ſaiſi après la mort de Charles-*le-Téméraire*, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, IIIe du nom, père d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albany, & de *Madeleine de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbin. La première mourut ſans enfans, & eut pour héritière la Reine Catherine de Médicis, ſa nièce. Ce fut en faveur de cette Princeſſe que le Roi Henri II, ſon mari, établit, en 1553, un Préſidial à Caſtelnaudary pour le Lauraguais. Charles de Valois, fils naturel du Roi Charles IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation; mais il en fut dépoſſédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis, du 27 Octobre 1533, portoit ſubſtitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, qui les remit, par donation entrevifs, au Dauphin, depuis Louis XIII, à condition qu'il les uniroit inſéparablement à la Couronne. Le Comté de *Lauraguais* étoit poſſédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis de Brancas*, IIe du nom, a porté le titre de *Duc de Lauraguais*. *Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit *le Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc *de Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, en 1749, a épouſé, le 11 Janvier 1755, *Eliſabeth-Pauline de Gand de Merode-de-Montmorency*, fille du Comte de Middelbourg. (*Tabl. généalog. & hiſtoriq.*, part. VII, pag. 130.) Voy. BRANCAS.

LAURE, ancienne Nobleſſe du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

Jacques Laure, Chevalier, ſurnommé *le Buſle*, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour ſœur Matheline Laure, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arloz*, Seigneur de la Servette, dont poſtérité. Voy. ARLOZ.

Jacques Laure, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épouſé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrières, & d'*Eléonore de Saint-Prieſt*, ſa troiſième femme. De ce mariage vint :

Béatrix, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, d'*Imbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, &c., Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446, dont des enfans. Voy. GROLÉE.

Aimar Laure, Seigneur de Brotel, vivant

en 1455, épousa *Claudine de Buenc,* fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut :

Gabriel Laure, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Claude-Louise de la Baulme,* son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Baulme*, & de *Françoise de la Balme,* Dame de Morterey. De cette alliance vint :

Louis, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE (de la), ou, selon l'orthographe de quelques titres, de la LAURANCYE, & de la LORANCYE, Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. II, & que nous avons déjà insérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire,* p. 532 & suiv. Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume, c'est-à-dire une Terre du nom de Laurencie, des alliances illustres, la possession des qualités de *noble & puissant*, & de *haut & puissant Seigneur*, depuis un tems où l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter son origine au-dessus du septième aïeul.

I. Louis de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. François de la Laurencie, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, qui fut accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à sa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainsi François de la Laurencie, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres Patentes en forme de Charte, par lesquelles François Ier créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par semaine, Sa Majesté, selon l'expression même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en considération de ses bons & agréables services.* Il passa un acte, le 27 Juillet 1528, avec Jacques de la Chambre, Seigneur de Champagne & de Melleran, où l'un & l'autre sont qualifiés *noble & puissant Seigneur.* Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, son épouse, testa le 22 Août 1541, élut sa sépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puisque ce jour-là elle fit insinuer elle-même son testament au Greffe des insinuations d'Angoulême. Elle eut de son mariage :

1. René, Ecclésiastique, Protonotaire du St.-Siège Apostolique, Prieur de Charras & Curé de Massignac;
2. Et Christophe, qui suit.

Ces deux frères, le jour du décès de leur père, convinrent entr'eux, par acte passé au Château noble de la Laurencie, devant les Notaires d'Angoulême, du consentement de leur mère & de *Louis de Lerissé* leur cousin, Ecuyer, Seigneur de la Coust, que le premier ayant cédé son droit d'aînesse à son puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de la Laurencie avec ses dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la succession de leurs père & mère, que dans celles des feues Françoise & Louise de la Laurencie.

III. Christophe de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, de Charras & de Claix, eut, suivant le testament de sa mère tous & un chacun de ses biens meubles, acquêts, immeubles présens & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fussent situés, tant en Angoumois, Poitou que partout ailleurs; & pour ôter tout sujet de discussion entre lui & son frère aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, seroit exécuté de point en point. Il avoit épousé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre,* fille de *noble & puissant Seigneur* Messire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne, de Melleran, de Villeneuve-la-Comtesse, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucauld.* Cette *Marie de la Chambre* étoit sœur germaine de *Jacques de la Chambre,* Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de son mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la succession de leurs feu père & mère, frères & sœurs, les Château & Châtel-

lenie de Villeneuve-la-Comteſſe, ſes appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majeſté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Philippe, tige de la branche des Seigneurs de *Charras*, rapportée ci-après.

IV. François de la Laurencie, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comteſſe, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'Arnaud d'Eſtiſſac, Docteur ès-Droits, Abbé de Celles, pour ſon Hôtel ou Manoir de la Croix-Comteſſe, mouvant de ſa Terre de Villeneuve. Il épouſa, 1° par contrat paſſé au Château d'Orſeuille dans la Paroiſſe de Priſſé, reſſort de Niort, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Oſtz & de Prahec, & de *Catherine de Matheſelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle eſt nommée dans une tranſaction du 10 Septembre de la même année; & 2° *Jeanne Frotier de la Meſſelière*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Foreſt*, Ecuyer, Seigneur de Malveau & de la Roche-Montbaut. Pendant les troubles qui agitèrent le Royaume dans les Provinces du Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, il paroît par deux Lettres d'Henri III, l'une du mois de Novembre 1585, & l'autre du 24 Novembre 1588, écrites à François de la Laurencie, qu'il n'abandonna ni la créance de ſes pères, ni le ſervice de ſes Souverains. Il eut de ſa première femme :

Catherine, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des Granges.

Et de ſa ſeconde vint :

Gabriel, qui ſuit.

V. Gabriel de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612, mourut peu d'années après. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Migré, le 11 Février 1603, du conſentement de ſa mère, & de *Gaſpard Frotier*, ſon couſin germain, *Catherine Cheſnel*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Migré-lès-Groyes & de la Flamenicherie, & d'*Amice de Polignac*, ſœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Ecoyeux, &c., dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, mort ſans poſtérité le 3 Août 1660;
3. Et Gabriel, Seigneur de Moulières, à qui le Maréchal de la Force donna, du Camp de Bioncourt, un certificat de ſervices le 13 Novembre 1635. Il fit à ſon frère aîné, le 2 Mars 1640, une ceſſion de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les ſucceſſions de leurs père & mère. Cependant depuis cette ceſſion, il ſe maria avec *Madeleine Girault*, & en eut :

Bénigne, qui s'eſt alliée avec Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, dont il ſera parlé ci-après.

VI. Charles de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, donna, le 21 Avril 1623, un dénombrement de ſa Terre tel qu'il avoit été donné en 1612 par ſon père, & antérieurement par ſes autres auteurs, poſſeſſeurs de cette Terre. Il eut du Roi, le 11 Septembre 1627, commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonſac; fut pourvu, le 31 Décembre 1633, d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices; & le 6 Juillet de l'année ſuivante, il obtint en l'élection de Niort une Sentence portant qu'en conſéquence des titres qu'il avoit produits, il ſeroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivroit noblement & ne feroit acte dérogeant à nobleſſe. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au lieu de Dœuil, reſſort de Saint-Jean-d'Angély, en préſence de *Jean Cheſnel*, ſon oncle maternel, le 8 Juillet 1624, *Luce de Montberon*, ſœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, & de *Françoiſe de Francœur*, nommée *Françoiſe de Faucœur* dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom VII, p. 28, de la Généalogie de *Montberon*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Charles, Seigneur de Beaulieu-Saint-Méard, dans la paroiſſe d'Aulnay, marié avec Bénigne de la Laurencie, ſa couſine germaine, dont :

   Henri-Charles, Seigneur de Beaulieu, allié avec une fille d'Henri de la Laurencie, ſon oncle ;

3. & 4. Marie & Françoise, l'une mariée à *Jean Aubert*, Ecuyer, Seigneur du Petit-

Mont & de Sallebœuf, & l'autre à *Bernard d'Allégret-d'Aulède*, Seigneur de Servanches en Périgord.

VII. Henri de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité dans laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ſes préciput & avantages nobles ſuivant la coutume, & partagea avec ſon frère le 21 Juin 1664. Il avoit épouſé, le 3 Août 1660, *Marie de Caſtello*, fille de *Pierre*, Seigneur de Teſſon, dans la paroiſſe de Saint-Jean de Priſſé, & de *Marie de Béchillon*; à ce contrat de mariage aſſiſtèrent : Charles de la Laurencie, ſon frère, Louis & Gabriel, ſes oncles, & pluſieurs parens tant de ſon côté que de celui de ſa femme. Cette *Marie de Caſtello* avoit pour ſœur *Renée*, l'une & l'autre héritière dans la ſucceſſion de *Renée d'Albène*, leur aïeule maternelle, par repréſentation de *Claude de Béchillon*, leur mère; & *Marie de Caſtello*, qui étoit l'aînée, exerça ſes droits d'aîneſſe dans cette ſucceſſion. Henri de la Laurencie, ſon mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laiſſa pour enfans :

1. Pierre-Henri, qui ſuit;
2. Pierre, nommé avec ſon aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697;
3. Louise, mariée avec Henri-Charles de la Laurencie, ſon couſin germain, Seigneur de Beaulieu;
4. Catherine, femme de *Léon Jourdain*, Seigneur *de Chantecourt*;
5. 6. & 7. Bénigne, Elisabeth & Marie-Anne; les deux premières, Religieuſes Carmélites à Niort, & la troiſième aux Urſulines de la même ville.

VIII. Pierre-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguyon, des Vallées, &c., fut aſſigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Nobleſſe, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans ſa nobleſſe après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1685, paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champniers, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand*, Seigneur de Champniers en Périgord, & de *Marie-Sibylle Jaubert de Saint-Gelais*, dont :

1. Charles-Henri, qui ſuit;
2. François, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand Maître, le 24 Décembre 1699, ſur ſes preuves tant paternelles que maternelles faites au Grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, Jacques de Ferrières de Champigny, Commandeur d'Auſigné, & Gabriel Thibaut de la Carte, Commandeur des Epaux, Commiſſaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remy & de Lavauſſeau;
3. Jean-Baptiste, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux;
4. & 5. Marie-Anne & Catherine.

IX. Charles-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe de la Croix-Comteſſe, &c., né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1729, en conſidération de ſes ſervices dans ce Régiment, ſoit pendant qu'il portoit le nom d'Aubuſſon, ſoit quand il portoit celui de Cayeux. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1728, Marie-Anne de la Laurencie, ſa couſine, de la branche des Seigneurs de *Charras*, dont nous allons parler. De ce mariage ſont iſſus :

1. Bernard-Henri, dit *le Comte* de la Laurencie, né le 30 Novembre 1731;
2. François, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
3. Jean-Henri, né le 22 Octobre 1736, auſſi Chevalier de Malte;
4. Autre François, né le 5 Mars 1738, appelé *l'Abbé* de la Laurencie;
5. Jacques, né le 18 Avril 1739;
6. Jeanne-Marie, née le 3 Août 1733.

BRANCHE
des Seigneurs de Charras.

IV. Philippe de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c., ſecond fils de Christophe, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec ſon frère aîné le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la Terre de Villeneuve-la-Comteſſe & ſur celle de Claix. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Leriſſé*, fille & héritière de *Clau-*

de, Ecuyer, Seigneur de la Couft dans la Vicomté de Rochechouart, en Poitou, & de *Louife du Guéroir* ou *Guéroulhet*, *Guérouher*, *Guéroulx*, fuivant les titres. Il la laiffa veuve de bonne heure avec un fils, Jean, qui fuit; elle fe remaria deux fois : la première, avec *Mondot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils, nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la feconde, à *Arnaud Lefperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une tranfaction faite entr'elle & fon fils du premier lit pour fon douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. Jean de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, époufa, le 5 Juin 1595, *Sufanne de la Garde*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par fon contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion fouffrit en Poitou, il ne confervoit pas la croyance de fes pères auffi fidèlement que la branche aînée de fa Famille; car fuivant les articles de fon mariage il devoit fe faire dans l'Eglife Réformée. Au refte Henri IV, par fes Lettres Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par François Ier, en faveur de François de la Laurencie, fon bifaïeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit ceffion de fa Terre de Charras à l'aîné de fes enfans, favoir :

1. Bertrand, qui fuit;
2. Guy, Seigneur de Mongélias ou Montguillard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougères, par commiffion donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Septembre 1627;
3. Et Jérôme, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. Bertrand de la Laurencie, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguiniac, embraffa le parti de la Reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII, & eut de cette Princeffe, le 20 Juillet 1620, commiffion de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre contre les infolens favoris qui obfédoient le Roi fon fils, fous les ordres du Duc d'Epernon. Cette guerre fut prefqu'auffitôt éteinte qu'allumée, par la défaite des troupes de la Reine aux Ponts-de-Cé, le 7 Août de la même année 1620. (Voy. les *Mémoires* de ce tems.) Bertrand, affigné devant M. d'Agueffeau, Maître des Requêtes, Préfident au Grand Confeil & Commiffaire départi pour l'exécution des Ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Election de Saintonge & de Cognac, juftifia fa defcendance depuis François de la Laurencie, fon trifaïeul, mari de *Jaquine de la Rochefoucauld*, & obtint fa maintenue de Nobleffe le 22 Décembre 1666. Il avoit époufé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, fœur de *Marguerite*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de la Bernardière, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Montchenil, dans la paroiffe de Saint-Martial-de-Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, Seigneur de Charras & de Jumillac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louife de Doucet*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à fon puîné par une donation fpéciale qu'il lui fit, & de tous fes droits en juftice haute, moyenne & baffe, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, foit du fonds de la Terre, foit acquis par lui-même;
2. Et Armand, qui fuit.

VII. Armand de la Laurencie, Seigneur de Mongélias ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudières, eut ces trois dernières Terres dès fon contrat de mariage paffé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel de Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin), & de *Catherine Duffieux*. Ceux-ci donnèrent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages fitués dans la paroiffe de Rodas, de Magnac, de Juillac & de Marfac; enfemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant fur le bourg que fur les habitans de Rodas; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur fucceffion, étant mort fans poftérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre defquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudières dans la même paroiffe de Chadurie. Armand tefta conjointement avec fon époufe, le 11 Décembre 1704, & ne furvécut pas beaucoup

à cette époque. Ils eurent plufieurs enfans, entr'autres :

1. Bertrand, qui fuit ;
2. Et François, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, de Chez, &c., fuivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année fuivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de fon frère. Il époufa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Confeiller du Roi, Doyen du Siège Préfidial & Sénéchauffée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage :

Bertrand, Seigneur de Chadurie, qui a époufé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madeleine Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boifmuret & du Frayffe, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

Et une fille, nommée Françoise.

VIII. Bertrand de la Laurencie, IIe du nom, Seigneur de Charras, de Neuvicq, de Surville, le Seure en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la feconde Compagnie des Moufquetaires du Roi, où il refta jufqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de paffer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, fous le Marquis de Livarot, Meftre de Camp de ce Régiment. Il y fervit pendant 13 ans avec diftinction fuivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte de la Baume, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il fe retira du fervice, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une penfion de 1500 livres, fuivant une Lettre de M. le Blanc, Secrétaire d'Etat & Miniftre de la guerre; il fe démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit époufé, 1° le 12 Février 1700, *Anne Arnaud-du-Méré*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, du Méré, d'Enclave, de Gurat, de Breuil, d'Edignac, &c., Confeiller du Roi, Lieutenant Particulier au Préfidial d'Angoumois, & de *Jeanne Dexmier*; & 2° *Marie de Chazeau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs des Riffauds, de Bourlaveau, dans la paroiffe de Ruelle, & des Grimaudières, Confeiller du Roi, Maître des Eaux & Fôrets d'Angoumois. Il a eu du premier lit :

1. Noël-Bertrand, qui fuit ;
2. François, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui fon père, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour fa légitime, la Terre & Châtellenie du Seure avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances ;
3. Et Marie-Anne, femme de Charles-Henri de la Laurencie Seigneur de Villeneuve-la-Comteffe, mentionné plus haut.

IX. Noel-Bertrand de la Laurencie, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Neuvicq, Baron du Seure, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Macqueville, Herpes, &c., Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean-d'Angély & de Cognac, a époufé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chazeau*, dont :

1. Bertrand-Jean, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754;
2. François, né le 22 Février 1741, dit *le Baron* de la Laurencie, puis *Marquis de Charras*, après la mort de fon frère aîné, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764;
3. Bertrand, né le 13 Juillet 1743, appelé *le Chevalier de Charras*, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi ;
4. Marc-René, né le 1er Avril 1744, appelé *l'Abbé de Charras* ;
5. Charles-César, né le 26 Août 1745, dit *le Chevalier de Charras*, Capitaine-Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie;
6. Jean-Bertrand, né le 16 Février 1748, dit *le Chevalier de Neuvicq*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la dernière campagne en qualité de Volontaire dans celui d'Auvergne ;
7. & 8. Noel-François & Bertrand : le premier, né le 5 Juillet 1749; & le fecond, le 3 Septembre 1751 ; ils étoient tous deux aux études en 1765 ;
9. Marie, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur *de Vouzan* & de la Bergerie, dont un fils & une fille ;

10. Marie-Anne, née en 17.., appelée *Mademoiselle* de la Laurencie ;
11. Autre Marie-Anne née, le 4 Janvier 1747 appelée *Mademoiselle de Neuvicq ;*
12. Marie, née le 18 Juillet 1760, appelée *Mademoiselle du Seure;*
13. Marie-Anne, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appelée *Mademoiselle du Breuil ;*
14. Et autre Marie, née le 11 Août 1754, appelée *Mademoiselle des Riffauds.*

IX. Bertrand de la Laurencie, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, &c., né en 1709, que nous croyons fils de Bertrand II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas d'Authon*, dont :

1. Antoine, né le 20 Mai 1742, Seigneur de Chadurie, & Garde de la Marine ;
2. Charles-Joseph, né le 7 Septembre 1744, appelé *le Chevalier* de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
3. Bertrand-Jean-Baptiste, né le 28 Septembre 1745, appelé *le Chevalier des Thibaudières ;*
4. Arnaud, né le 17 Janvier 1748, appelé *le Chevalier du Breuil;*
5. Marie-Thérèse, née le 15 Octobre 1747;
6. Et Anne, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles : François de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Yrieix en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou; & Charles de la Laurencie, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755, avec *Thérèse Bourlon*, fille de *Pierre,* Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont :

Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaissé d'argent*, pour la branche aînée. Les autres portent : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription, ou plutôt une épitaphe fort ancienne des Laurentin, dont on croit que descendent les Laurencin d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des Laurencin, noble & ancienne, tire son origine ; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. Paradin, en son *Hist. de Lyon*, imprimée le 15 Mars 1575, parle, liv. 3, fol. 264, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XIIe siècle. Sa première alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangères, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances sont, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise*, *Talaru de Chalmazel*, *Foudras*, *Senneterre*, *Choiseul de Traves*, *Rochefort d'Ally*, *Lucinge*, *la Tour d'Auvergne*, *d'Amanzé*, *Mont-d'Or*, *Meynier de la Salle*, *Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. Nicolas de Laurencin, qui, selon son testament, avoit pour sœur Jeanne de Laurencin, mariée à *Martin de Jaux de Gorrevaux*, Seigneur de Crusille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. Etienne de Laurencin, marié à *Catherine de Chalant*, de laquelle il eut :

1. Claude, qui suit ;
2. Pierre, mort jeune;
3. Jean, Sacristain de Saint-Just de Lyon ;
4. Jeanne, mariée à *Jean de Salagny ;*
5. Munde, femme de *Jacques du Fenoyl ;*
6. Et Catherine, épouse de *Claude du Blé d'Uxelles.*

III. Claude de Laurencin, Ier du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Châtelus, Fontaney & les Mazoyers, épousa *Sibylle d'Amboise*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui suit ;
2. Jean, Trésorier de Rhodes, Commandeur

du Ramier de Morges & de Châlon-fur-Saône, Abbé de Valbenoîte, où il mourut le 18 Décembre 1547;

3. Etienne, Prieur de Saint-Irénée-de-Thalny;
4. Pontus, Grand Prieur de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyères en Berry, de Montelidon, de N.-D. de Chazelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536;
5. Barthélemy, premier Aumônier de François Ier;
6. François, homme de guerre, mort fans alliance;
7. Pierre, dont on ignore la deftinée;
8. Bonne, mariée à *Jean de Bothéon;*
9. Françoise, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maifon du Roi;
10. Et Jeanne, Prieure de la Bruyère.

IV. Claude de Laurencin, IIe du nom, Baron de Riverie, Châtelus & Fontaney, époufa *Marie Buatier*, dont :

1. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Prapin*, éteinte;
2. François, Précepteur & premier Aumônier de Monsieur, frère du Roi, & Prieur de Saint-Irénée;
3. Jean, Prieur de Narge en la Marche;
4. Autre Jean, Chanoine de Saint-Paul à Lyon;
5. Antoine, mort jeune;
6. René, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Buffière* en Bourgogne;
7. Jacquette, mariée à *Jean de la Tour;*
8. Emeraude, Religieufe à l'Abbaye de la Déferte à Lyon;
9. Bonne, Religieufe à la même Abbaye;
10. Et Françoise, Prieure de Sales en Beaujolois.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bussière.

V. René de Laurencin époufa *Marguerite de Paffy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Buffière, de Néronde, de Cleppé, &c., dont :

1. Philippe, qui fuit;
2. Jean, Prieur de Saint-Irénée de Lyon;
3. Georges, dont la poftérité nous eft inconnue;
4. François, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny;
5. Toussaint, Capitaine d'Infanterie, mort au fervice;
6. Marguerite, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Château-Thiers, dont poftérité. Voy. FOUDRAS;
7. Marie, femme du Baron *de Saint-Léger*, en Beaujolois;
8. Et Constance, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaifon, dont poftérité.

VI. Philippe de Laurencin, Seigneur & Baron de la Buffière, la Garde, Defchalas, & Bailli de la Nobleffe du Mâconnois, époufa, 1° *Jeanne*, fœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur de Château-Thiers, & de *Jeanne* (fille d'*Antoine de Choifeul de Traves*, & de *Renée-Girarde de Bafoges*); & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madeleine de Senneterre;* & 2° *Marthe de Chape de Chandieu*, nièce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poule* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

Jean, qui fuit;
Et Raymond, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaufort* en Comté, rapportée ci-après.

VII. Jean de Laurencin, Seigneur & Baron de la Buffière, époufa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritière de *Laurent*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambaffadeur de Sa Majefté dans la Valachie & à Conftantinople, Baron de Chanzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont :

1. Charles, tué au fiège d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal;
2. Pierre, qui fuit;
3. Et François, dont on ignore la poftérité.

VIII. Pierre de Laurencin, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buffière, la Garde, Curis, Saint-Léger, Trambly, d'Arcy, Mont-Preffeton, &c., époufa, *Marie-Anne-Françoife de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Sénaret, Gouverneur de Saint-Jean-de-Lofne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *Claude de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, fille d'*Antoine*, Grand Maître de

10. MARIE-ANNE, née en 17.., appelée *Mademoiselle* DE LA LAURENCIE;
11. Autre MARIE-ANNE née, le 4 Janvier 1747 appelée *Mademoiselle de Neuvicq ;*
12. MARIE, née le 18 Juillet 1760, appelée *Mademoiselle du Seure;*
13. MARIE-ANNE, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appelée *Mademoiselle du Breuil ;*
14. Et autre MARIE, née le 11 Août 1754, appelée *Mademoiselle des Riffauds.*

IX. BERTRAND DE LA LAURENCIE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, &c., né en 1709, que nous croyons fils de BERTRAND II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas d'Authon*, dont:

1. ANTOINE, né le 20 Mai 1742, Seigneur de Chadurie, & Garde de la Marine;
2. CHARLES-JOSEPH, né le 7 Septembre 1744, appelé *le Chevalier* DE LA LAURENCIE, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie;
3. BERTRAND-JEAN-BAPTISTE, né le 28 Septembre 1745, appelé *le Chevalier des Thibaudières ;*
4. ARNAUD, né le 17 Janvier 1748, appelé *le Chevalier du Breuil;*
5. MARIE-THÉRÈSE, née le 15 Octobre 1747;
6. Et ANNE, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles : FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Prêtre, Doyen de Saint-Yrieix en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou; & CHARLES DE LA LAURENCIE, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755, avec *Thérèse Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont :

PAUL-PIERRE DE LA LAURENCIE, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaissé d'argent*, pour la branche aînée. Les autres portent : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription, ou plutôt une épitaphe fort ancienne des LAURENTIN, dont on croit que descendent les LAURENCIN d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des LAURENCIN, noble & ancienne, tire son origine; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. Paradin, en son *Hist. de Lyon*, imprimée le 15 Mars 1575, parle, liv. 3, fol. 264, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XIIe siècle. Sa première alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangères, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances sont, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise*, *Talaru de Chalmazel*, *Foudras*, *Senneterre*, *Choiseul de Traves*, *Rochefort d'Ally*, *Lucinge*, *la Tour d'Auvergne*, *d'Amanzé*, *Mont-d'Or*, *Meynier de la Salle*, *Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. NICOLAS DE LAURENCIN, qui, selon son testament, avoit pour sœur JEANNE DE LAURENCIN, mariée à *Martin de Jaux de Gorrevaux*, Seigneur de Crusille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. ETIENNE DE LAURENCIN, marié à *Catherine de Chalant*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, qui suit;
2. PIERRE, mort jeune;
3. JEAN, Sacristain de Saint-Just de Lyon;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Salagny ;*
5. MUNDE, femme de *Jacques du Fenoyl ;*
6. Et CATHERINE, épouse de *Claude du Blé d'Uxelles.*

III. CLAUDE DE LAURENCIN, Ier du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Châtelus, Fontaney & les Mazoyers, épousa *Sibylle d'Amboise*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, Trésorier de Rhodes, Commandeur

du Ramier de Morges & de Châlon-sur-Saône, Abbé de Valbenoîte, où il mourut le 18 Décembre 1547;

3. Etienne, Prieur de Saint-Irénée-de-Thalny;
4. Pontus, Grand Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyères en Berry, de Montelidon, de N.-D. de Chazelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536;
5. Barthélemy, premier Aumônier de François Ier;
6. François, homme de guerre, mort sans alliance;
7. Pierre, dont on ignore la destinée;
8. Bonne, mariée à *Jean de Bothéon;*
9. Françoise, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maison du Roi;
10. Et Jeanne, Prieure de la Bruyère.

IV. Claude de Laurencin, IIe du nom, Baron de Riverie, Châtelus & Fontaney, épousa *Marie Buatier*, dont :

1. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Prapin*, éteinte;
2. François, Précepteur & premier Aumônier de Monsieur, frère du Roi, & Prieur de Saint-Irénée;
3. Jean, Prieur de Narge en la Marche;
4. Autre Jean, Chanoine de Saint-Paul à Lyon;
5. Antoine, mort jeune;
6. René, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Bussière* en Bourgogne;
7. Jacquette, mariée à *Jean de la Tour;*
8. Emeraude, Religieuse à l'Abbaye de la Déserte à Lyon;
9. Bonne, Religieuse à la même Abbaye;
10. Et Françoise, Prieure de Sales en Beaujolois.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bussière.

V. René de Laurencin épousa *Marguerite de Passy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Bussière, de Néronde, de Cleppé, &c., dont :

1. Philippe, qui fuit;
2. Jean, Prieur de Saint-Irénée de Lyon;
3. Georges, dont la postérité nous est inconnue;
4. François, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny;
5. Toussaint, Capitaine d'Infanterie, mort au service;
6. Marguerite, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Château-Thiers, dont postérité. Voy. FOUDRAS;
7. Marie, femme du Baron *de Saint-Léger*, en Beaujolois;
8. Et Constance, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaison, dont postérité.

VI. Philippe de Laurencin, Seigneur & Baron de la Bussière, la Garde, Deschalas, & Bailli de la Noblesse du Mâconnois, épousa, 1° *Jeanne*, sœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur de Château-Thiers, & de *Jeanne* (fille d'*Antoine de Choiseul de Traves*, & de *Renée-Girarde de Basoges*); & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madeleine de Senneterre;* & 2° *Marthe de Chape de Chandieu*, nièce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poule* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

Jean, qui fuit;
Et Raymond, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaufort* en Comté, rapportée ci-après.

VII. Jean de Laurencin, Seigneur & Baron de la Bussière, épousa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritière de *Laurent*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambassadeur de Sa Majesté dans la Valachie & à Constantinople, Baron de Chanzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont :

1. Charles, tué au siège d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal;
2. Pierre, qui fuit;
3. Et François, dont on ignore la postérité.

VIII. Pierre de Laurencin, Chevalier, Seigneur & Baron de la Bussière, la Garde, Curis, Saint-Léger, Trambly, d'Arcy, Mont-Presseton, &c., épousa, *Marie-Anne-Françoise de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Sénaret, Gouverneur de Saint-Jean-de-Losne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *Claude de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, fille d'*Antoine*, Grand Maître de

l'Artillerie de France. PIERRE DE LAURENCIN eut de fon mariage :

1. JEAN-ALEXANDRE, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE ;
3. MARIE-ARTÉMISE, alliée avec JEAN DE LAURENCIN, Seigneur d'Avenas & du Péage, fon oncle à la mode de Bretagne, dont des enfans;
4. Et MARIE-HIPPOLYTE, morte Religieufe à l'Abbaye Royale de Marcigny-fur-Loire.

IX. JEAN-ALEXANDRE DE LAURENCIN, Chevalier, Marquis de la Buffière, appelé *le Baron d'Ormont*, Colonel au fervice de l'Empereur, Caftellan du Château de Triefte dans la Pouille, fur la mer Adriatique, Gouverneur en furvivance de Brundufe & de Barletta, dans le Royaume de Naples, avoit époufé *Marie-Anne de Melefer*, Allemande, Demoifelle de l'Impératrice régnante, dont il eft veuf, avec un fils & une fille, favoir :

LÉOPOLD-JOSEPH-IGNACE, & THÉODORE DE LAURENCIN, qui font tige en Allemagne.

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUFORT, *en Comté.*

VII. RAYMOND DE LAURENCIN, Chevalier, fecond fils de PHILIPPE, Baron de la Buffière, & de *Jeanne de Foudras*, fa première femme, époufa *Jeanne de Kropet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, tranfportée à Lyon, fille de N... *de Kropet*, & de *Madeleine d'Amanzé*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Chanoine d'Ainay à Lyon ;
2. & 3. PIERRE & JEAN, dont on ignore la deftinée ;
4. ANTOINE, qui fuit ;
5. CHARLES, mort fans alliance ;
6. N... DE LAURENCIN, Religieux à l'Abbaye de Savigny ;
7. JEANNE, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier ;
8. FRANÇOISE, femme de N... *la Porte*, fans enfans ;
9. Et ISABEAU, alliée à N... *Garbaud*, dont poftérité.

VIII. ANTOINE DE LAURENCIN DE PERSANGES, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, époufa *Françoife de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie, lequel, de N... *de Glane*, fon époufe, eut :
   MARC-ANTOINE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie.
3. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, rapporté après fon aîné ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre ; il eft marié, & a un fils, âgé de 24 ans ;
5. JEANNE-MARIE, époufe *de Claude-Louis*, Baron *de Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. ;
6. MARIE-ARTÉMISE, Chanoineffe au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, près de Mâcon ;
7. JEANNE-MARIE, femme de *Marc-Jofeph de la Porte de la Boiffière* ;
8. Et ANTOINETTE-MARIE, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. PHILIPPE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crèvecœur, &c., a époufé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gafpard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c., & de N... *de Hénin-Liétard*, dont fix enfans, entr'autres :

N... DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berry ;
Et une fille, mariée à N... *de Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, Comte DE LAURENCIN DE PERSANGES, troifième fils d'ANTOINE, & de *Françoife de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalfbourg en Alface, a époufé *Françoife-Gabrielle de Pargaud de Rouffel*, fille de Meffire *Georges*, héritier & fubftitué aux nom & armes, pour lui & fa poftérité, de MM. *de Rouffel*, l'un Maréchal de Camp, & l'autre, Colonel au fervice des Empereurs RODOLPHE & LÉOPOLD, comme on peut le voir par les Lettres Patentes de ces deux Empereurs, enregiftrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS a eu de fon mariage :

1. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE LAURENCIN DE MAYNAL, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Isle-de-France ;
2. Et FRANÇOIS-ALEXIS, qui fuit.

X. FRANÇOIS-ALEXIS, Comte DE LAURENCIN, Capitaine au Régiment de Normandie, a

épousé *Louise-Françoise-Catherine de Meynier de la Salle*, fille de *Joseph*, Seigneur de Publy, &c., & de *Catherine de la Tour de Manse*. Elle est nièce, par sa grand'mère, de Madame *de Béthisy*, Abbesse de Panthemont, cousine d'*Eugène*, Comte *de Béthisy*, Colonel du Régiment de Poitou; & par là alliée à Madame la Comtesse *de Brionne* & Madame la Princesse *de Ligne*. De ce mariage est né

Charles-Marie, qui a eu pour marraine Madame l'Abbesse de Panthemont, & pour parrain M. le Prince de Soubise.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1*. Supports : *deux lions*. Devise : Lux in tenebris, et post tenebras spero lucem.

LAURENS, Famille noble d'Anjou.

I. Philippe de Laurens, Seigneur de la Crillouère, marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritière de feu *René Savary*, Seigneur de la Crillouère, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au sujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître Morillon Genaut, Sieur de l'Orchière, dont le père Guillaume Genaut, ou Geraut, avoit fait décréter les biens de la succession de feu Lézin Garnier, duquel *René Savary*, beau-père de Philippe de Laurens, étoit héritier en ligne paternelle. Philippe eut pour enfans :

1. Claude, Ecuyer, Sieur de Joreau;
2. Gilles, qui suit;
3. Et Catherine. (C'est ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur père Philippe, Charlotte Gouffier, veuve de René de Cossé, Chevalier, Seigneur de Brissac; Charles de Cossé, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Arthus de Cossé, ses enfans, sur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la Crillouère, criée sur feu *René Savary*, père d'*Anne Savary*, au profit de René de Cossé, dans la jouissance de laquelle ledit Philippe de Laurens & sa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.)

II. Gilles & Claude de Laurens, Ecuyers, Sieurs de Joreau, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant Général du Sénéchal d'Anjou, sur l'entérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs père & mère. Gilles de Laurens épousa, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de Sarré, ressort de Saumur, *Françoise Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bournan*, Seigneur de Champd'oiseau & de Sarré. De ce mariage vinrent :

François, qui suit;

Et Renée, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroisse de Saint-Sauveur-de-Flée. Elle partagea la succession de ses père & mère avec son frère, par acte passé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

III. François de Laurens, Seigneur de Joreau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa, par contrat passé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de Villaines en Touraine, *Madeleine Rouxellé*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Treille, & de *René Savary*, Dame de Saché. Il en eut :

IV. Jean-Baptiste de Laurens, Ecuyer, Seigneur de Joreau, qui fut condamné, à cause de ses fiefs, pour sa contribution, au ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de Saumur, dont il avoit été élu chef pour la Noblesse; mais sa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de Saumur, le 24 Septembre 1639. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1631, par contrat passé devant *du Chesne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Hermitage, du Breuil, de Malassis, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en sa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent :

1. Urbain, qui suit;
2. 3. & 4. Louis, Hilaire, & César;
5. 6. 7. & 8. Alix, Marie, Jeanne & Charlotte;
9. Bonne, femme de *Jacques Boison*, Ecuyer, Sieur de la Guerche;
10. Et Madeleine, mariée à *Augustin de Gennes*, Ecuyer, Sieur de la Rouillière. (Tous ces enfans obtinrent, sur le partage des biens de leurs père & mère, un Arrêt du Parlement, signé *du Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.)

V. Urbain de Laurens, Chevalier, Seigneur de Joreau, épousa, par contrat passé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean*, Ecuyer,

Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

VI. Jean-Urbain de Laurens, baptifé le 4 Mai 1666, dans l'Eglife de Saint-Maurice d'Angers, par le Gendre, Curé de cette Paroiffe.

C'eft ce que nous favons, faute de *Mémoire*, fur cette Famille, qui porte : *coupé d'azur & d'argent, au lion de l'un à l'autre.* Supports : *deux lions d'or*. Timbre : *un cafque de front.*

LAURENS, en Baffe-Marche : Famille dont font fortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

Guillaume Laurens, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il refte encore de cette famille Jean Laurens, Ecuyer, appelé *M. de Lezignac*, demeurant à Prefſac, marié à N... *du Theil*; il eft fils de feu Antoine Laurens, Ecuyer, qui portoit auffi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert*. (Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

LAURENS, Nobleffe des plus anciennes du Languedoc, mife, par *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuftré le Capitoulat dès le XIIIe fiècle, tems auquel elle poffédoit la Terre de Soupex & le Fief du Caftelet-lès-Puginier. La première de ces Terres n'eft fortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVIe fiècle; & l'autre eft encore poffédée par les Seigneurs de ce nom. Cette poffeffion, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu fervi à établir la filiation depuis cette ancienne époque jufqu'à nous, ayant eu recours aux actes feigneuriaux, lorfque la perte des titres, fi commune dans prefque toutes les Familles, occafionnoit un dérangement dans la defcendance. Cette filiation remonte à

I. Raymond Laurens, Seigneur de Soupex, & Co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entr'autres, deux fils, favoir :

Imbert, qui fuit;
Et Pierre, tuteur des enfans de fon frère.

II. Imbert Laurens, Seigneur de Soupex eut, de légitime mariage, trois enfans :

1. Pierre, qui fuit;
2. & 3. Raymond & Imbert, lefquels, à fa mort, procédèrent au partage de fes biens, par acte du 3 Novembre 1282, paffé devant *Andufe*, Notaire, fous les aufpices de Pierre, leur oncle.

III. Pierre Laurens, Seigneur de Soupex, fut, conjointement avec Pierre, fon oncle, & Géraud Laurens, fon coufin, maintenu dans la Juftice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Touloufe rendue en 1316. Ledit Géraud avoit en partage un domaine noble, appelé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le poffède encore. Les enfans de Pierre furent :

1. Guillaume, qui fuit;
2. & 3. Cyrille & Foulques, lefquels paffèrent tous trois, avec leur père, & Pierre, leur grand-oncle, un accord, en 1323, fur les droits & biens dont ils jouiffoient;
4. Jeanne, époufe de *Philippe de Rofiers;*
5. Anne, alliée à *Emerit de Kiriès;*
6. Et Guillemette, mariée à *Pons de la Paffe*. (Ces trois filles cédèrent enfemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs *de Soupex*, par acte de 1327, paffé devant *Rofandi*, Notaire.)

IV. Guillaume Laurens, Damoifeau, Seigneur de Soupex, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, font de 1333. Il eut pour fils :

V. Raymond Laurens ou Laurent, Damoifeau, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il paffa plufieurs actes en ces qualités, jufqu'en 1349, la plupart retenus par *Rofandi*, Notaire de Soupex, & laiffa fes biens à Bertrand, qui fuit, & des fiefs à Hugues, qu'on croit fils cadet dudit Raymond.

VI. Bertrand Laurens ou Laurent, Damoifeau, fut Co-Seigneur de Soupex & de Puginier jufqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Biftan, Gayraud* & *Defcouffes*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. Bertrand Laurens, IIe du nom, Co-Seigneur de Soupex & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Defcouffes, Clavel, Hugonis, Rofandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnut, par acte, du 16 Avril 1411, paffé devant *Ruffé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de fa femme, *Bienne de Plagnole*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne*. De fon mariage vint :

VIII. Jean Laurens, Ier du nom, qualifié

noble & puissant Seigneur, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, qui rendit ses hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. Bertrand, qui suit;
2. Guillaume, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Catherine, alliée, en 1482, à *Jean des Casses*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Noblesse éteinte;
4. Et Isabeau, mariée à *Rigaud de Blanzac de Cambiac*, laquelle, en présence des Seigneurs *de Plagnole-Saint-Germier*, *de Varagne de Bélesta*, *de la Tour de Juges*, *d'Astorg-Esclaupont*, *de Villeneuve-la-Croisille*, *de Castelnau-Vareilles*, *de Peytes-Saint-Paulet*, *de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maisons, & ses alliés, céda des droits en faveur dudit Bertrand, son frère, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Caraman.

IX. Bertrand Laurens, IIIe du nom, Seigneur de Soupex en 1478, fit ses dénombremens, & rendit ses hommages en 1492; traita, en 1505, avec Guillaume, son frère, sur ses droits légitimaires, & lui céda les Endibats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut :

1. Jean, qui suit;
2. Simon, lequel traita, en 1508, avec son frère, sur ses droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il testa en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur;
3. Pierre, Religieux de Saint-Benoît, Capiscol de Saint-Papoul;
4. Claire, mariée à N... *de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine;
5. Jeanne, épouse de *Mathieu des Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ses droits en 1496;
6. Et Antoinette, mariée à *Jean de*.... Elle donna quittance à son frère en 1508, *Caussidières*, Notaire de Castelnau.

X. Jean de Laurens, IIe du nom, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, rendit son hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrième partie lui appartenoit. C'est à cause de ce partage que ses descendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Castelet*, chef-lieu de la portion qui fut adjugée alors audit Jean. Il avoit épousé, en 1511, *Isabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lisle-du-Bosc. Ce *Bertrand* descendoit de *Géraud*, qui, en 1270, partagea avec *Assieu*, IIe du nom, son frère aîné, les biens d'*Assieu* Ier, Sire *de Galard*, son père, & fut la tige des Seigneurs *de Galard de Lisle*, éteints en la personne de *Jean*, Grand Sénéchal d'Armagnac, frère de ladite *Isabeau de Galard*, lequel testa en faveur d'Amanieu de Laurens, son neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ses nom & armes. Le contrat de mariage d'*Isabeau de Galard* fut passé en présence des parens respectifs, tous de la meilleure noblesse. Jean de Laurens, IIe du nom, fit son testament en 1538, & un codicille l'année suivante; & sa femme testa en 1568. Leurs enfans furent :

1. Balthazar, qui suit;
2. Claire, mariée 1° à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2° avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De son premier lit elle eut : 1. *François-Louis de Beauville*, qui eut des contestations avec les Laurens-Endibats, sur la succession de Claire, sa mère; 2. *Isabeau de Beauville-de-Laurens*, épouse 1° de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2° de *François*, Comte *d'Escars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général de Guyenne. Ladite *Isabeau* termina le grand procès mû entre Claire, sa mère, & les Laurens-Endibats, au sujet de la succession de la branche aînée; 3. & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Castanet;
3. Et Charlotte, mariée 1° à *Achille de Bonne*, Sieur de Marguerittes; & 2° avec N..., Seigneur *de Gorade*.

XI. Balthazar de Laurens, Seigneur de Soupex & de Puginier, d'abord Page d'Henri de Navarre, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux de Montpezat & de Melphes, fut fait prisonnier avec le Duc d'Aumale, blessé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit testé en 1553, & acquis la Terre de Souillanets, de la Reine Marguerite, en 1554. Il avoit épousé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont:

François-Joseph, qui servit longtems, & testa en faveur de son frère Amanieu, n'ayant point eu d'enfans d'*Isabeau de Rigaud-Vaudreuil*, son épouse;

Et Amanieu, institué héritier par *Jean de Ga-*

lard, Grand Sénéchal d'Armagnac, son grand-oncle : il mourut sans lignée. A son décès, Claire de Laurens, sa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs *des Endibats*, pour la succession des biens de son neveu, en qui finit la branche aînée.

BRANCHE
des Endibats *&* *du* Castelet.

IX. Guillaume de Laurens, fils puîné de *noble & puissant Seigneur* Jean, Ier du nom, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, eut en partage les Endibats, & testa, en 1519, devant *Bocqueri*, Notaire de Montmaur. Il épousa *Yolande de Vital,* fille de *Jean,* de laquelle il laissa :

1. Gaillard, qui suit ;
2. Gelis, Religieux ;
3. Et Antoinette, qu'on croit épouse du Seigneur *de Roquefort*.

X. Gaillard de Laurens, Sieur des Endibats, déclaré *noble* en 1531, fit ses dénombremens en 1542 & 1552, & épousa *Isabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs *du Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Brest, & d'*Isabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ses enfans, en 1566, & permit à son épouse d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Antoine, Sieur de la Peyre, d'abord Religieux de Boulbonne. Il se fit relever de ses vœux, & mourut sans lignée ;
3. François, lequel donna quittance de ses droits devant *Labay*, Notaire ;
4. Adrien, Sieur de la Rivière, qui traita sur ses droits avec Jacques, son aîné, en 1576 & 1587, & décéda, sans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée Antoinette, mariée à *Jean Scargueil de Saint-Pons ;*
5. Autre Antoine, Religieux, donataire de ses père & mère ;
6. Catherine, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Cruzy, père de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de sa femme, en 1549 ;
7. Jacqueline, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Boucher*, Sieur de la Roque ;
8. Et Isabeau, Religieuse.

XI. Jacques Laurens, Sieur des Endibats, commença le grand procès pour la succession de la branche aînée. Il en eut le fief de Puginier, dit *du Castelet*, dont il fut mis en possession en 1578, & transigea définitivement, en 1584, avec *Isabeau de Beauville-de-Laurens*, Comtesse *d'Escars*. Il avoit épousé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillars*, sa cousine, fille de *Thomas*, Seigneur de Sausens, & de *Catherine de Plagnole*. Leur contrat fut retenu par *Jounou*, Notaire de Bourg-Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans :

1. Antoine, qui suit :
2. Marc-Antoine, lequel donna quittance de ses droits par plusieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606 ;
3. Et Anne, mariée à *Olivier de Peytes*. Il transigea, en 1603 & 1604, avec Antoine Laurens, son beau-frère, pour les droits légitimaires de sa femme, en présence des Seigneurs *de Montagut* & *de Tréville*, ses parens ; & eut une partie des Endibats.

XII. Antoine Laurens, Seigneur des Endibats & du Castelet, vendit les Endibats sous faculté de rachat, à Yolande de Durfort. Il épousa, en 1585, *Marguerite de Villeneuve,* fille de *Jacques,* Seigneur de la Croisille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve testa en 1608, ratifia la vente des Endibats, & décéda en 1615, laissant :

1. Jacques, Seigneur de Puginier & du Castelet, qui revendit les Endibats, aussi sous faculté de rachat, à Jean de la Faille, qui les céda au Seigneur de Folcarde, duquel ledit Jacques Laurens les retira dans la suite. Etant mort sans lignée, vers 1613, ses biens passèrent à ses frères, en vertu des substitutions ;
2. Marc-Antoine, mort jeune ;
3. Jean-Georges, qui quitta le Monastère de Sorèse, pour recueillir la succession de Jacques, son frère. Il fut Seigneur du Castelet, donna son dénombrement en 1615, & mourut sans alliance ;
4. Olivier, qui suit ;
5. Et Anne, Religieuse aux Casses.

XIII. Olivier de Laurens, Seigneur du Castelet, succéda à Jean-Georges, en vertu des anciennes substitutions, rendit son hommage en 1625, & servit longtems. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement du 20 Décembre 1638, & transigea avec *Jean Scargueil de Saint-Pons,* mari d'Antoinette Laurens, fille naturelle d'Adrien, mentionné ci-devant. Olivier testa le 27 Janvier 1665, & avoit épousé *Isabeau de Brassac*, fille d'*Olivier,* Sieur de Cruzy, & de *Marthe de Soubiran*. Elle testa en 1672, & eut pour enfans :

1. Marc-Antoine, Seigneur du Castelet, maintenu, par les Commissaires du Roi, dans sa noblesse, avec tous ses frères, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombremens en 1672 & 1680, & mourut sans alliance;
2. Barthélemy, qui suit;
3. Jean-Jacques, lequel transigea, en 1693, avec son frère, pour ses droits légitimaires. Il servit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes du Corps; fut successivement nommé Aide-Major de Salses & Major de Prats-de-Mollo, & mourut sans lignée;
4. François, mort jeune;
5. Alexandre, mort au service en 1670, sans postérité;
6. Scipion, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne;
7. Martial, mort en 1685, après avoir servi dans les Gardes du Corps;
8. Augustin, Garde du Corps du Roi, mort de ses blessures en 1674;
9. Eléonore, épouse, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauléon de Narbonne*, Seigneur de Nébias. Elle transigea avec son frère Barthélemy, pour ses droits légitimaires;
10. Hélène, Religieuse aux Casses;
11. Et Delphine, donataire de *Marc-Antoine de Brassac*, Sieur de la Raiserie, morte sans alliance.

XIV. Barthélemy de Laurens, Seigneur du Castelet, d'abord Bénéficier à Puy-Laurens, embrassa ensuite le parti des armes, & fut Garde du Corps de Sa Majesté. Il transigea avec la plupart de ses frères & sœurs, & épousa, en 1679, *Susanne de Soubiran-d'Arifat*, qui testa le 11 Mars 1681, laissant pour fils unique,

XV. Alexandre de Laurens, Seigneur du Castelet, donataire de *Françoise de Soubiran*, sa tante. Il épousa, 1° en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée; & 2° par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Couffin*, des Seigneurs *du Valès*. Il décéda peu après, laissant:

1. Charles-Paul, Seigneur du Castelet, Co-Seigneur de Puginier, qui s'est marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Russon de Roquevias*, morte sans postérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, Co-Seigneur direct de Marseillette, & de *Marguerite de Russon*;
2. Grégoire-Alexandre, qui suit;
3. Et Gabrielle, vivante sans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneur de Biez & du Castelet, Co-Seigneur de Puginier, a épousé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens de Verdalle*, fille d'*Henri-François*, Marquis de Verdalle, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans sont:

1. Francois-Alexandre, né le 28 Janvier 1770;
2. Gabriel-Louis-Frédéric, né le 25 Juillet 1773;
3. Charlotte-Marie-Antoinette, née le 3 Janvier 1771;
4. Et Gabrielle-Joséphine, née le 25 Mai 1772.

Les armes: *de gueules, à 3 coquilles d'argent, rayées de sable, 2 & 1*. Supports: *deux Sauvages armés chacun d'un arc bandé*. (Mémoire envoyé, dressé sur les titres originaux.)

LAURENS, autre Famille du Languedoc, dont les armes sont: *d'argent, à un arbre de sinople, chargé d'une bande de gueules*.

LAURENS. Cette Famille, originaire du Duché de Toscane, est connue en Provence depuis le XIVe siècle.

I. Noble Jean de Laurens étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curiæ Regiæ Castri Draguignanensis*.

II. Noble Antoine de Laurens, son fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'est ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conservé aux Archives du Roi en Provence, où il est qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurensius, de Florentiâ*. Son fils,

III. Hugues de Laurens épousa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec sa sœur *Alix*, un Anniversaire dans l'Eglise de Fréjus. Elle est qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurensii*.

IV. Georges de Laurens fut marié avec *Camille de Castellane*. Ils sont rappelés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. Scipion de Laurens, qui épousa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut:

VI. Bernard de Laurens, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & testa le 19 Mai 1566. Il avoit épousé, le 12 Mars 1527, *Anne de Ber-*

tatis, fille de *Jean-Antoine*, Co-Seigneur de Tourettes & de Mauvans. De ce mariage vint :

VII. Jean de Laurens, IIe du nom, qui épousa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille *d'Elzéar*, des Barons *de Thoard*, & de *Jeannette de Castellane*. Il en eut :

VIII. Pierre de Laurens, Ier du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madeleine d'Albertas*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Villecroze, & de *Claudine de Blacas-d'Aulps*, dont il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Jean-Antoine, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commission du 10 Mai 1655 ;
3. Antoine, Capitaine au même Régiment;
4. Et Jacques (*a*), Seigneur de Vaugrenier, marié, en 1625, avec *Anne de Grasse*, fille de *René*, des Seigneurs *de Saint-Tropez*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut :
   - René, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commission du 20 Juillet 1660, tué au siège de Grave ;
   - Et trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués aussi au service du Roi.

IX. Pierre de Laurens, IIe du nom, fixa sa demeure à Aix, où il fut reçu Conseiller au Parlement en 1623. Il épousa, le 1er Février même année, *Jeanne de Séguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, alors Président au Parlement, & depuis Premier Président de la Chambre des Comptes d'Aix. Il fit ériger, en 1665, sa Terre de *Saint-Martin-de-Pallières*, en *Marquisat*. Il en fit hommage au Roi en 1672, & testa le 30 Septembre même année. Il eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres :

1. Henri, qui suit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Peyrolles*, rapportée ci-après ;
3. Et Susanne, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubières*.

X. Henri de Laurens, Marquis de Saint-Martin & de Brue, Seigneur de Tourtour, Conseiller au Parlement de Provence en 1654, fut marié, le 1er Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthélemy*, Conseiller au même Parlement, & d'*Isabeau de Toron*. Il testa le 18 Septembre 1693, & eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres :

1. Pierre-Joseph, qui suit ;
2. Et N... de Laurens, Prévôt de l'Eglise de Barjols.

XI. Pierre-Joseph de Laurens, Ier du nom, Marquis de Saint-Martin & de Brue, &c., successivement Conseiller, Procureur Général & Président à Mortier au Parlement de Provence, épousa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille d'*Henri*, Baron d'Oppède, Premier Président du Parlement de Provence, & de *Marie-Thérèse de Pontevès*. Il fit son testament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans :

1. Pierre-Joseph, qui suit ;
2. Jean-Baptiste, mort chef d'Escadre des Armées Navales du Roi ;
3. Renaud, Prévôt de l'Eglise de Barjols ;
4. Et Vincent, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment d'Anjou, tué au service du Roi à la prise d'Asti en Piémont en 1702.

XII. Pierre-Joseph de Laurens, IIe du nom, Marquis de Saint-Martin & de Brue, &c., Président à Mortier au Parlement de Provence, eut de son mariage avec *Gabrielle de la Rocque*, fille du Président de ce nom,

1. François, qui suit ;
2. François-Bernard de Laurens-Vaugrenier ;
3. Pierre-François-Gabriel, Chanoine de l'Eglise d'Aix ;
4. Aymare-Thérèse-Henriette, mariée le 3 Août 1726, à *Jean-François d'Honorati de Jonquerette*, IIe du nom, Capitaine d'Infanterie, dont postérité. Voy. HONORATI ;
5. 6. & 7. Et trois filles, Religieuses : l'une au Couvent des Ursulines ; les deux autres au Couvent de la Miséricorde d'Aix.

XIII. François de Laurens, Marquis de Brue & de Saint-Martin, Seigneur de Sault, de Vaugrenier, de la Braisse, &c., a épousé à Paris, le 29 Août 1734, *Louise-Antoinette-Thérèse de Melun*, née le 21 Janvier 1710, baptisée par le Cardinal de Noailles, qui la nomma avec la Duchesse de Richelieu. Il n'a eu de ce mariage que

Marie-Marguerite, qui s'est mariée, en 1752, avec Pierre de Laurens, Seigneur de Peyrolles, alors Avocat Général au Parlement de Provence, ensuite Président à Mortier au même Parlement.

(*a*) La branche que Jacques forma s'est terminée en plusieurs filles mariées dans les Maisons de *Pontevès-Bargême*, de *Micaëlis du Bignosc* & de *Guidi*.

BRANCHE
des Seigneurs de PEYROLLES.

X. ANTOINE DE LAURENS, Ier du nom, Seigneur de Peyrolles, fecond fils de PIERRE II, Marquis de Saint-Martin, Confeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Séguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, paffa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut Grand Prévôt de Provence. Il époufa, en 1658, *Françoife d'Anjou*, dont il eut plufieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et BALTHAZAR, rapporté après la poftérité de fon aîné.

XI. PIERRE DE LAURENS, IIIe du nom, Seigneur de Peyrolles, Confeiller au Parlement de Provence en 1686, époufa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut :

1. HENRI, qui fuit;
2. ANTOINE ;
3. ANNE, mariée à *Jofeph-Geoffroy d'Entrechaux-d'Arenne*, Confeiller au Parlement de Provence;
4. Et CLAIRE, mariée à *Jofeph de Croze*, des Seigneurs *de Montlaux*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde à Marfeille, dont des enfans. Voy. CROZE.

XII. HENRI DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, époufa, en 1723, *Thérèfe de Raimondis*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JOSEPH, Capitaine de Frégate ;
3. Et CLAIRE, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Eftienne-Chauffegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. PIERRE DE LAURENS, IVe du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat Général au Parlement de Provence, enfuite reçu Préfident à Mortier au même Parlement en 1766, époufa, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, & de *Louife-Antoinette-Thérèfe de Melun*.

XI. BALTHAZAR DE LAURENS, fecond fils d'ANTOINE II, & de *Françoife d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & époufa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert-d'Efcragnolles*, dont il a eu entr'autres enfans :

XII. JACQUES DE LAURENS, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Meftre de Camp de Cavalerie, Infpecteur Général des Maréchauffées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffeuil*.

Cette Famille de LAURENS, diftinguée en Provence par l'ancienneté de fa Nobleffe & par fes alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de finople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*. Supports : *un cerf à dextre, & un loup à féneftre*. Cimier : *un cerf naiffant*.

LAURENS, Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & fubfiftoit à Arles fur la fin du fiècle paffé, dit l'Abbé Robert de Briançon, dans fon *Etat de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 270.

LOUIS DU LAURENS eut de *Louife de Caftellane* une nombreufe poftérité, favoir :

1. HONORÉ, qui exerça pendant plufieurs années la charge d'Avocat Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme* (*de Ulmo*), fille de *François*, Seigneur de Montravail & Premier Avocat Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il fe fit d'Eglife, fut nommé à l'Archevêché d'Embrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de fon mariage :
    JEAN-BAPTISTE, mort Abbé de Sinanque;
    Et LOUISE, mariée, en 1599, avec *Hubert de Laincel*, Seigneur de Saint-Martin.
2. RICHARD, qui fuit;
3. ANDRÉ, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrières en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, fon époufe, des Seigneurs *de Livry*, un fils, Seigneur de Ferrières, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laiffa point de poftérité;
4. JEAN, Capucin, fous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de fa Province, refufa les Archevêchés donnés à fes frères, & fut noyé dans la mer, revenant de fa vifite des Martigues;
5. JULIEN, Théologal de l'Eglife de Saint-Trophime à Arles, qui y mourut de la pefte, s'étant expofé pour fecourir ceux qui en étoient affligés;
6. ANTOINE, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi ;
7. Et GASPARD, Archevêque d'Arles en 1603.

RICHARD DU LAURENS, Seigneur de Chivry, époufa la fille d'*Anne Robert*, célèbre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut

quatre fils & plusieurs filles : trois des garçons ont été successivement Conseillers au Parlement de Paris ; un a été marié & n'a point laissé d'enfans ; le quatrième, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Belley ; une des filles, Louise du Laurens, a été mariée à *Jean Baltazard*, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Maître des Requêtes. Les autres ont été Religieuses à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poissy.

Les armes : *d'argent, au laurier de sinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS, troisième Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il est parlé dans l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, & dans l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 67. Elle remonte à

I. Barthélemy de Laurens, qualifié *noble* & *Ecuyer* dans un acte d'achat passé devant *Bontosi*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1477, & eut pour fils, Pons, qui suit, ainsi qu'il conste par son testament du 10 Août 1500.

II. Pons de Laurens épousa *Elisabeth de Damians*, & testa devant *Vilardi*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De son mariage vint :

III. Bernardin de Laurens, allié à *Anne Morelly*, par contrat passé devant *Laurenci*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape Paul IV l'année d'après. Il laissa de son mariage :

IV. Marc-Antoine de Laurens, Ier du nom, qui épousa, le 6 Janvier 1607, par contrat passé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucrèce de Candiac*, fille de *Philippe*, & de *Françoise de Vani*, dont :

V. Marc-Antoine de Laurens, IIe du nom, marié, 1° à *Claudine de Blancheti*, par acte passé devant *Rémon*, Notaire à Avignon, le 1er Août 1632 ; & 2° le 19 Mai 1643, à *Françoise de Maris*, par acte passé devant *Escofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Consul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1667. Il eut de sa seconde femme :

VI. François de Laurens, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Bossi*, Notaire à Béziers, à *Marguerite de Bonnet de Maureillan*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Maureillan, & d'*Elisabeth de la Roque-Bouillac de Saint-Géry*. Leur fils fut :

VII. Marc-Antoine de Laurens, IIIe du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épousa, par acte passé devant *Léotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, N... *du Long*, dont :

VIII. Charles-François de Laurens, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, marié, par contrat passé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Thérèse du Roure*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Capitaine, Viguier pour Sa Majesté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyran d'Ubaye*. Leurs enfans sont :

1. Henri, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759 ; nous ignorons s'il est marié ;
2. Jacques, dit *le Chevalier de Beaujeu*, Sous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 jusqu'en 1764, avec rang de Mestre de Camp de Cavalerie ;
3. Et Jean-Baptiste, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

Les armes : *parti, au 1 d'or, à la croix pattée de gueules ; au 2 d'or, à 3 bandes de gueules.*

LAURENTS (des), quelquefois dits Laurenti, a Laurentiis & de Laurentiis, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de Laurans, est une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit distinguée dès le XIIIe siècle, selon l'Auteur du *Nobiliaire du Comtat Venaissin*, tom. II, p. 177. Elle passa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon sur la fin du XVe siècle. On trouve en effet, dans le *Traité des diverses espèces de Noblesse*, du P. Menestrier, p. 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c., parmi les Nobles de la ville de Saruces. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le Nobiliaire ci-dessus cité.

I. Othon Laurenti, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maison de Savoie, vers l'an 1380, & épousa, par acte passé devant *Joseph Angelo*, Notaire de la ville d'Asti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philippini*, dont entr'autres enfans :

II. Louis ou Aloïsio Laurenti, qui servit

avec son père dans les troupes de Savoie, & épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulso*, Notaire à Milan, *Thérèse Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut :

MONETO, qui suit;

Et CLARISSE, mariée avec *Antoine des Rollands*, d'Avignon.

III. MONETO LAURENTI servit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que Louis, Duc de Savoie, envoya dans le Milanois, après la mort de Philippe-Marie, leur dernier Duc, de la Maison des Visconti, sous les ordres des Seigneurs de Compeys & de Varax, en 1449. MONET, ou MONETO LAURENTI, servit aussi en la même qualité dans l'armée d'Amédée IX, Duc de Savoie, sous les ordres de Philippe de Savoie, Comte de Bresse, contre Guillaume, Marquis de Montferrat, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine ou Gouverneur du Château de Nice, par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épousé, par contrat passé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Gonizi*, Notaire à Turin, *Louise Sabionelli*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. GUILLAUME, lequel continua la postérité dans la ville d'Asti, où OTHON LAURENTI, son bisaïeul, avoit établi sa famille en 1392. Il y épousa *Andrivette de Campanelli*, qui se remaria, par contrat passé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Panisse*, Gentilhomme de la ville d'Asti;
3. Et NICOLAS, qui quitta le service du Duc de Savoie, & accompagna son frère aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi FRANÇOIS I[er] envoya en Italie sous la conduite du Vicomte de Lautrec en 1528. L'armée Françoise ayant été dissipée par les maladies, NICOLAS LAURENTI se retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancône, & s'y maria avec la nièce du célèbre Jurisconsulte *Antonini*, Professeur en l'Université de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicosie. Cette branche subsistoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancône, appelée *la Ripatronsone*, dans la personne de FRANÇOIS LAURENTI, fils de RODOMONT.

IV. LOUIS LAURENTI, II[e] du nom, élevé à Nice par son père dans la profession des armes, passa à Avignon avec son frère NICOLAS. Peu après son mariage, il quitta le parti de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande considération à Avignon; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épousé, par contrat passé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Caranza* ou *Carence*, sœur de *Jeanne de Carence*, Abbesse de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes sont : *d'or, au chevron de sable, accompagné de 3 bouquets de garence de......*) De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit;
2. JEAN, Grand Prieur de Cluny, Administrateur du Collège de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apostoliques de cette ville, dont il étoit Conseiller dans le tems des troubles causés par les Calvinistes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ;
3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *Hugues Gazari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes *de Forcalquier*.

V. JÉRÔME DES LAURENTS, Comte aux Lois, admis dans la première classe de la Noblesse d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de Rote de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes PIE IV & V, dont il obtint des franchises & des privilèges pour les habitans de Pernes & de Menerbes au Comtat Venaissin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois HENRI II & HENRI III, à leur avènement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Eglises de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des âmes de ses père & mère, en 1557 & 1588. Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Isabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des Marquis de *Brantes*, rapportée ci-après ;
3. Et GUILLAUME, qui assista au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, sa cousine, avec *Antoine d'Alleman*, Co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. FRANÇOIS DES LAURENTS, Auditeur de Rote après son père, par Bref du Pape CLÉMENT VIII de l'an 1599, épousa, par contrat passé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélène de*

Serres, fille de *Raymond*, Capitaine Châtelain de la Roque-sur-Pernes, & d'*Eléonore de Benoît*. Leurs enfans furent :

1. Barthélemy, qui suit ;
2. Isabelle, femme de *Loup de Ribère*, à Avignon ;
3. Et Françoise-Marie, morte Abbesse de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. Barthélemy des Laurents, Auditeur de Rote d'Avignon, en survivance de son père, auquel il succéda en 1622, se maria, en 1625, par contrat passé devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape à Avignon, & de *Marguerite Filleul de la Madelène*, Dame de Remuzat, sa seconde femme. Il en eut :

VIII. Antoine-Balthazar des Laurents, qui s'est marié, par contrat passé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyronnet*, dont :

IX. Antoine-Jean-Baptiste des Laurents, Seigneur de Champfort, qui épousa, par contrat passé en 1699, devant *Esprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poule*, de laquelle il a eu :

1. Joseph-Balthazar, qui suit ;
2. Claude-Ignace, appelé *le Chevalier* des Laurents, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1719 ;
3. Antoine-Joseph, dit *l'Abbé* des Laurents ;
4. Et Diane-Lucrèce, Religieuse au Monastère du Verbe Incarné à Avignon.

X. Joseph-Balthazar des Laurents, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, Co-Seigneur de Montagut & de Carsan, reçu Page de la Duchesse de Berry, depuis Officier de Dragons, a épousé, le 6 Avril 1744, *Claude-Madeleine Ferrand d'Escotay*, fille de *François*, Baron d'Avernes, Gouverneur du Navarrins & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Marguerite de Flecelles de Brégy*, Dame de Flecelles, dont pour fille unique :

Eléonore-Joséphine-Pulchérie, née à Avignon le 18 Mars 1745, qui s'est mariée, le 11 Février 1765, avec *Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Duc héréditaire, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, & Capitaine des Gardes du Corps de S. M., dont elle a été la troisième femme. Voy. MONTMORENCY.

BRANCHE des Marquis de Brantes, *à Avignon & à Paris.*

VI. Jean des Laurents, fils puîné de Jérôme, & d'*Isabelle de Lopès*, épousa, par contrat passé devant *François Marez*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucrèce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur Général de la Légation d'Avignon, sous le Cardinal Georges d'Armagnac, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont :

1. Antoine, marié à *Françoise de Bellis*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Georges, qui embrassa le Calvinisme & se maria dans la ville de Montélimar avec *Françoise de Bérenger*, Dame de Puygiron dans le Valentinois, dont un fils, mort au service, & deux filles, Religieuses ;
3. Henri, qui suit ;
4. Louis, Sieur de l'Olive, Gentilhomme servant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Eglise de Suresnes-lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Fresne*, dont :
   1. Charles, qui servit dans différens Régimens, & se maria dans l'Eglise Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bonvalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, savoir :
      - Jeanne, vivante sans alliance en 1741 ;
      - Et Françoise-Louise, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec François-Louis des Laurents, Baron de Beaumont & de Montferein, son cousin issu de germain, mentionné ci-après.
   2. Marie-Louise, femme, en 1671, de *Jacques de Polastron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
   3. Catherine, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berry, & Capitaine au Régiment des Gardes.
5. Et Françoise, mariée avec *Annibal de la Cépède*.

VII. Henri des Laurents, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rote en 1632, épousa, par contrat passé le 4 Novembre

1636, devant *Félix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Féraudy*, dont :

1. Georges-Dominique, qui fuit ;
2. Joseph-François, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs *de Jonquairoles*, dont il ne restoit qu'une fille, non mariée en 1749 ;
3. Thomas, mort fans alliance;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, Religieufes à Avignon.

VIII. Georges-Dominique des Laurents, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de Brantes, au Comtat Venaiffin, dont il obtint l'érection en *Marquifat*, par Bulles du Pape Clément X, données au Palais de Sainte-Marie-Majeure le 13 Juillet 1674, époufa, par contrat paffé le 15 Janvier 1675, à Lambefc en Provence devant *Boffe*, Notaire de cette ville, & *Flaffani*, Notaire du Thor, *Louife-Thérèfe de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montferein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillades & de Valbonnette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au paffage du Rhin, & de *Françoife de Caftellane de la Verdière*, fa feconde femme. Leurs enfans furent :

1. François, dit *l'Abbé de Brantes;*
2. Jean-Dominique, Marquis de Brantes;
3. Hyacinthe-Dominique, titré *Marquis des Laurents*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 20 Octobre 1724, par contrat paffé devant *Baudouin* & fon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Eftrées de Lauzières-Thémines*, fille de *François-Annibal*, III[e] du nom, Duc *d'Eftrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Madeleine de Lionne*, fa première femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient coufins au IV[e] degré, par *Julienne-Hippolyte d'Eftrées*, Ducheffe de Brancas, bifaïeule maternelle du Marquis *des Laurents;* & fon époufe l'inftitua fon héritier, à condition de porter le nom & les armes *d'Eftrées;*
4. Louis-Joseph, appelé *le Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Meftre de Camp Général, Chevalier de St-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1° le 1[er] Juillet 1719, avec *Conftance-Léonore d'Eftrées*, fœur aînée de la précédente ; & 2° le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupière*, veuve du Vicomte *de Choupes*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de N... *le Blond*, Sieur de la Joupière, Confeiller au Confeil Suprême de St.-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages;
5. & 6. Esprit & François, dont on ignore la deftinée ;
7. François-Louis, qui fuit;
8. Jean-Dominique, dit *le Chevalier des Laurents*, Capitaine dans le Régiment de Nieuperg au fervice de la Maifon d'Autriche ;
9. Et Marie-Thérèse, Religieufe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. François-Louis des Laurents, Baron de Montferein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commiffion du 15 Septembre 1710, époufa, par contrat paffé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, Françoise-Louise des Laurents, fa coufine, dont il a été parlé ci-deffus. De ce mariage font fortis :

1. Joseph-Jean des Laurents de Montserein, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandre;
2. Joseph-Marthe ;
3. Hyacinthe-Dominique ;
4. Françoise-Martine-Eléonore, dite *Mademoifelle de Montferein ;*
5. Louise-Elisabeth ;
6. Rose-Josèphe ;
7. Et Louise-Adélaïde, tenue fur les fonts de Baptême par feu M. le Duc d'Orléans, premier Prince du fang, & feue Madame d'Orléans, ancienne Abbeffe de Chelles.

Les armes : *d'or, à 2 palmes de finople, adoffées & pofées en pal.* (Il eft auffi parlé de cette Famille dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Pour le Marquifat de *Brantes*, dont fit acquifition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Infpecteur des troupes d'Avignon, voy. BRANTES.

LAURÈS (de), en Guyenne. Les filiations fuivies de cette Famille, juftifiées devant le Juge d'armes de France, foit en original, ou par expéditions délivrées fur les minutes en forme authentique, foit par l'Ordonnance de maintenue de nobleffe, rendue le 20 Septembre 1715, par M. de Lamoignon, Intendant en Guyenne, en faveur de noble Geoffroy

de Laurès-de-la-Devèse, remontent à Béraud de Laurès, Conseiller au Parlement de Pau.

Depuis ce Béraud, cette Famille a formé cinq degrés jusqu'à ce jour, & porte pour armes : *d'or, à 3 branches de laurier de sinople en pal, posées 2 & 1; au chef de gueules, chargé de 3 foudres d'argent.* Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

LAURIERE, Noblesse l'une des plus anciennes de la Province du Limousin, dont sont issus les Seigneurs & Barons *de Moncaut*, en Gascogne.

I. Bertrand de Laurière, Seigneur d'Andas, fils puîné de Jean, Baron de Laurière, & de *Bertrande de Durfort*, épousa, 1° *Anne de Lomagne*, dont il n'eut point de postérité; & 2° en 1550, *Antoinette de Mondenard*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de *Catherine de Foudras*. De ce mariage vint :

II. Blaise de Laurière, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Pesserre, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur des ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en sa présence. Ce Prince le fit transporter dans la ville de Tonneins, & inhumer au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & assista à ses funérailles, avec plusieurs personnes de sa suite & de son armée, comme il est rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occasion en 1580. Il avoit épousé *Catherine de Coutures*, Baronne de Sarrazin & de St.-Loubert, au pays de la Chalosse, & Dame d'Atours de la Reine Jeanne de Navarre. Il en eut :

III. Blaise de Laurière, IIe du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, qui épousa, le 28 Juin 1597, *Marie de Fabas*, fille de Messire *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Castels, Andaure, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal de Camp des Armées Françoises, Gouverneur pour Sa Majesté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

IV. Joseph de Laurière, Baron de Moncaut, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec *Marie de Lusignan*, fille de *haut & puissant Seigneur François de Lusignan*, Marquis dudit lieu, Galapian, Monbalen, Saint-Surin, Goux, &c., de laquelle il eut :

V. Louis de Laurière, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'est marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec *Françoise de Boudon*, fille de feu *Henri*, & de *Charlotte de Catus*. De cette alliance vint :

VI. Blaise de Laurière, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épousa, en 1687, *Marguerite de Sarrau*, fille de *Jacob*, Seigneur d'Arras, & de *Constance de Goudal*. Il eut entr'autres enfans :

VII. Claude de Laurière, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'est marié, en 1718, avec *Antoinette de Bessière*, fille de *Joseph*, Conseiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont :

VIII. Joseph de Laurière. Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, en 1755, *Marie-Anne de Sarrau*, & est mort en 1765, laissant :

Claude, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1er Janvier 1766. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampassé & couronné du même.* Supports : *deux lions.*

* LAURIS, en Provence, ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée pendant plus de 500 ans, ce qui est prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons de Lauris. L'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 276; l'Abbé Pithon-Curt, dans son *Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. II, pag. 186; & l'Auteur de l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marseille est le vrai lieu de son origine, du moins la première époque de son existence semble-t-elle l'indiquer, puisque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre Charles d'Anjou, Comte de Provence, son Souverain, elle députa à Barral de Baux, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'assiéger, Colomb de Pierre-Sainte, son Podes-

tat, accompagné des principaux Citoyens, parmi lesquels étoit un Guillaume de Lauris, pour fléchir la colère de ce Prince, & implorer sa clémence; cela prouve que dès-lors la Maison de Lauris étoit une des premières de la ville de Marseille. On trouve dans le même siècle & dans le suivant, plusieurs Gentilshommes de ce nom, tels que Hugues de Lauris, Damoiseau de Valbonnette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de sa Seigneurie. — Un Chevalier, Alfant de Lauris, qui fut du nombre de ceux que Charles d'Anjou, Ier du nom, Comte de Provence, avoit choisis pour le fameux duel de 100 contre 100, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre Pierre, Roi d'Aragon, au sujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Aragonois. — Et un autre Guillaume de Lauris, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain Bertrand de Lauris, demeurant à Mallemort, Diocèse de Marseille.

I. Vers ce tems vivoit aussi, dans le même lieu, Hugues de Lauris, Damoiseau, Co-Seigneur de Valbonnette, ainsi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas* (*Saint-Amant*), lui donna tout ce qu'il possédoit à Lauris, à Piévert, à Villelaure, à Cadenet & à Mérindolles, terres situées en Provence, ce qui fait présumer qu'il étoit son parent. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

Montolin, qui suit;
Et Alayonne, mariée, avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. Montolin, ou Montolien de Lauris, Damoiseau, Co-Seigneur de Valbonnette, épousa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambesc, fille de *Pierre*, issu d'une ancienne Famille de Provence, qui possédoit les Seigneuries de Lambesc, de Rognes & d'Aureille, dès le commencement du XIIIe siècle. De ce mariage vint:

III. Elzéar de Lauris, qui obtint un délai d'un an pour la prestation de l'hommage qu'il devoit au Roi René, Comte de Provence, pour raison de ses Seigneuries de Lambesc & de Valbonnette en 1454. Il eut pour fils:

IV. Jouvenceau-Frédéric de Lauris, Co-Seigneur de Lambesc, que Louis d'Orléans, Marquis de Rothelin, Grand Sénéchal de Provence, dispensa de payer au Domaine du Comte de Provence, les subsides qu'il devoit à ce Prince, à cause de ses biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, savant Jurisconsulte du lieu de Cuers, au Diocèse de Toulon, & de *Louise de Cuers*. De ces douze enfans, sept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, séant à Rhodes. On n'en connoît que deux, savoir:

Honoré, qui suit;
Et Antoinette, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Dauvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant Général des Galères de France. Il avoit été le premier Ambassadeur de Malte à la Cour de France. Voy. FORBIN.

V. Honoré de Lauris, Co-Seigneur de Lambesc en Provence, & de Taillades au Comtat Venaissin, épousa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux* (*Ruffi*), fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, Co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte de la Roche*, de la ville de Salon. Il testa le 29 Août 1562, en faveur de ses enfans:

1. Esprit, qui suit;
2. Melchior, surnommé l'*Ecuyer de Tailla-des*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calvinistes, en 1562, &c. Il se trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au secours du Château de Sorgues, assiégé par les Huguenots, & qui les chassèrent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de servir dans les guerres du Comtat, & assista aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs de Beaujeu, d'Oyse, de Croze & de la Barben, & autres ligueurs, le 28 Avril 1592. Il épousa *Louise de Castellane*, dont il n'eut point d'enfans, & disposa de ses biens en faveur de son neveu, par son testament de l'an 1595;
3. Catherine, mariée à *Saturnin de Chapus*, de la ville de Lambesc, dont postérité. Voy. CHAPUS;
4. Lucrèce, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguilles, au Diocèse d'Aix;

5. Et Anne, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de Lambesc.

On trouve en 1565 un Claude de Lauris, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siège de Malte.

VI. Esprit de Lauris, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, nommé Viguier de Marseille, après Antoine de Rizzo, par provisions du 1er Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernègues, & de *Gillette d'Andréa*, dont :

1. François, héritier de son oncle, & mort sans enfans ;
2. Jean, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625 ;
3. Et Claude, qui suit.

VII. Claude de Lauris, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposèrent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frère aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madeleine de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Maingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut :

VIII. Emery de Lauris, Marquis de Valbonnette & de Taillades, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1° *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, nièce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant; & 2° en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille d'*Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars;* & sœur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galères, auprès de Gênes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent :

Thérèse, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barben & de la Goye ;
Et quelques autres filles, Religieuses.

Et du second lit il eut :

1. Joseph-Mathias, qui suit ;
2. Jean-Charles, reçu Chevalier de Malte en 1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729 ;
3. Louise-Thérèse, Dame de Beaumont & de Montferein au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673 (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675 ; laquelle de ces deux dates croire ?), de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon ;
4. Et Marie, Religieuse Professe au Monastère de Sainte-Praxède à Avignon.

IX. Joseph-Mathias de Lauris de Castellane & des Gérards, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villehaute, de Taillades, de Valbonnette & de Lagnerose, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassadel*, fille & héritière d'*Alexandre*, Seigneur de Vacqueyras, ou Vaquéras, au Comtat Venaissin, dont :

Alexandre, qui suit ;
Et Marie-Louise-Thérèse, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Montcalm*, dit *de Gozon*, Marquis de Saint-Véran en Languedoc.

X. Alexandre de Lauris Castellane, Marquis d'Ampus, &c., né en 1689, épousa *Antoinette du Deffand*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisach, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Angélique Amelot de Bisseuil*, dont :

Louis-Joseph-François, qui suit ;
Et une fille, morte sans alliance à Roquemaure en Languedoc, auprès de la Dame *de Vaux*, sa parente.

XI. Louis-Joseph-François de Lauris de Castellane, Marquis d'Ampus, &c., élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec N... *de Rivière de Brueix*, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Marie*, ou *Madeleine-Thérèse de Rahisse*, & en a eu :

XII. Louis-Joseph-Marie-André-Gabriel de Lauris, né à Avignon le 30 Novembre 1738, qui a épousé à Paris, *Julie de Porlier de Rubelles*, dont deux garçons & une fille.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes, dont celle du milieu de sinople, & les deux autres de gueules.*

LAUTHIER, Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

Philippe de Lauthier, Préſident des Monnoies, mort en 1450 ; & Anne de Lauthier, Dame de Chambaudoin.

Charles de Lauthier, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1755, avoit ſervi d'abord en Eſpagne, où il fut Gouverneur des Isles de Majorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne, il quitta le ſervice de celle-ci pour entrer au ſervice de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre ſon Prince. Il avoit trois frères, qui ſont morts au ſervice, étant Capitaines en pied.

LAUTHONNYE (de), Famille noble & originaire du Limouſin, illuſtre par ſon antiquité, ſes alliances & ſes ſervices militaires. L'ancienne tradition du pays en fait remonter la nobleſſe à des tems reculés; mais un incendie qu'elle éprouva, dont l'acte authentique eſt de 1445, & les preuves qui ont été faites judiciairement le 17 Juin 1758, pardevant M. Charles-Blaiſe-Léon Milon, Conſeiller du Roi en ſon Châtelet de Paris, certifiés véritables par Louis d'Hozier, Juge d'Armes de France, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ne permettent d'en remonter la Généalogie par titres originaux, qu'à

I. Jean de Lauthonnye, Ier du nom, qui eſt qualifié noble dans une tranſaction qu'il paſſa le 16 Novembre 1339, devant *Cœuille*, Notaire Royal, avec Dame Marie de Tulle, pour raiſon de la Juſtice du fief de la Farge, qui appartenoit audit Jean de Lauthonnye. Cette tranſaction eſt énoncée dans un inventaire des titres & effets de la Famille, du 28 Juin 1619, & du fief de la Farge, ainſi que de la terre de la Lauthonnye, & autres fiefs, dont Jean étoit propriétaire, & qui ſont encore aujourd'hui, depuis ce tems, toujours poſſédés par ſes deſcendans. Du mariage de Jean de Lauthonnye, Ier du nom, avec N... *de Chanac* (*a*), vint :

II. N... de Lauthonnye, qui probablement mourut jeune, & laiſſa de ſon mariage

III. Jean de Lauthonnye, IIe du nom, qui eut pour tuteur noble *Guillaume de Chanac*, ſon aïeul maternel, ainſi qu'il eſt juſtifié par un acte paſſé devant Notaire & témoins, le 1er Février 1365, dans lequel Jean de Lauthonnye eſt qualifié petit-fils de *Guillaume de Chanac (ejus nepotis)*. Ce tuteur donna pouvoir à noble Hugues de la Francie, Bernard Rebuffie, Damoiſeaux, & autres, de faire le recouvrement des ſommes dues à ſon pupille, & de régir & adminiſtrer ſes biens mobiliers & immobiliers. Par cet acte on voit que deux Gentilshommes furent chargés par le Seigneur *de Chanac* de l'adminiſtration de ce pupille, ſon petit-fils. Jean de Lauthonnye, IIe du nom, Damoiſeau, préſenta une Requête, en 1392, au Sénéchal du Limouſin, dans laquelle il expoſa, que quoiqu'héritier de ſon père, ayant droit de jouir de ſes biens, cens & rentes par lui délaiſſés, les emphytéotes ou cenſitaires refuſoient néanmoins de lui payer les droits ſeigneuriaux, ſous prétexte qu'il n'en avoit pas pris poſſeſſion judiciaire, ce qu'il n'avoit pu faire, à cauſe de ſon bas âge, & enſuite à cauſe de ſes longues abſences, cauſées par ſes ſervices militaires. Le Sénéchal du Limouſin commit ſur cette Requête *Jean de Cœuille*, Notaire Royal, à l'effet de mettre en poſſeſſion ledit Jean de Lauthonnye, des biens délaiſſés par ſon père, ce qu'exécuta ledit Notaire Royal, le 13 Juillet 1392, en le mettant en poſſeſſion de la Juſtice, des cens, des tènemens du Mas, du Plos, de la Bergerie, Paroiſſe de Fargès, du Soul & autres. Jean de Lauthonnye, IIe du nom, eſt qualifié *Noble & Damoiſeau*, dans l'hommage qu'il rendit devant le même *Cœuille*, Notaire Royal, le 2 Mai 1397, à noble Aymard de la Garde, au ſujet de quelques fiefs ſitués à la Garde, dans lequel il eſt qualifié noble, ainſi que dans le dénombrement fourni par Guillaume de la Garde, au Maréchal de Boucicaut, Vicomte de Turenne, le 20 Février 1414. La qualité de Damoiſeau lui fut auſſi donnée dans une reconnaiſſance que les emphytéotes paſſèrent à ſon profit, le 25

(*a*) La Maiſon *de Chanac* a donné à l'Egliſe deux Cardinaux, des Patriarches, un Archevêque de Bourges, deux Evêques de Paris & d'autres Prélats. Cette Maiſon s'eſt fondue dans celle *de Pompadour*, par le mariage, en 1355, de *Julienne de Chanac*, avec *Ranulphe*, ou *Raoul de Pompadour*. Voy. les *Annales du Limouſin* dans l'*Hiſt. de Saint-Martial*, tom. III, pag. 632, Edit. de Limoges, en 1685; & Moréri, Edit. de 1712 & 1765, au mot CHANAC.

Novembre 1434, au ſujet de ſes droits ſeigneuriaux. Il laiſſa

IV. PHILIPPE DE LAUTHONNYE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde, qui racheta, le 2 Octobre 1434, de Guy de Saint-Chamans, douze ſols & ſix ſetiers de ſeigle de rentes ſur le Mas de Plos, que ſon père avoit vendues. Il eſt qualifié *Damoiſeau* dans une reconnoiſſance pure & ſimple, le 28 Janvier 1439, au Comte de Ventadour, qui lui affranchit, le 16 Avril 1646, un fonds de terre ou héritage, nommé *la Gaſcardie*, pour en jouir dorénavant, comme les autres francs-fiefs, par ſimple reconnoiſſance, ſans foi ni hommage; & il acheta, de Guillaume de la Garde & de Tranchelion, un ſetier de ſeigle & un ſetier d'avoine, qu'il lui devoit ſur une pièce de terre & autres cens & rentes. Il avoit épouſé *Catherine de la Falconnie de Tudeils*, & donna quittance de la dot de ſa femme, le 31 Août 1461. (La Maiſon *de la Falconnie de Tudeils* eſt fondue dans celle de *Gréen de Saint-Marſault*, Vicomtes du Verdier.

V. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, à qui ſes père & mère firent la donation univerſelle de leurs biens, épouſa, par contrat du 6 Février 1478, *Annette de Bariat*, fille de noble *Rigal*, Seigneur de Carlat, & de *Marguerite de Faucher*, de la Maiſon de *la Valette*, dont le Grand Maître de ce nom a augmenté le luſtre; & *Guillaume Faucher*, l'un des aïeux maternels de GÉRAUD DE LAUTHONNYE, eſt qualifié *Domicellus*, dès 1263, dans une charte de Tulle, rapportée par Baluze dans l'*Hiſtoire de Tulle*. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, Damoiſeau, déclara, par un acte de 1478, au Comte de Ventadour, que ſa terre de Lauthonnye relevoit de ſon Comté, ſans preſtation, hommage, ferment de fidélité: *francum feudum abſque hommagio & fidelitatis juramento*. Tels ſont les termes de l'acte. GÉRAUD DE LAUTHONNYE eut de ſon mariage:

1. GILBERT, qui ſuit;
2. GABRIEL, rapporté après ſon aîné;
3. JEAN, Eccléſiaſtique;
4. Et un autre garçon, qui a été Religieux Bernardin.

VI. GILBERT DE LAUTHONNYE, Seigneur de la Farge, qualifié noble dans un contrat paſſé le 2 Septembre 1513, entre lui & noble Jean de Neuville, au ſujet de la juſtice, des cens & rentes des Plos, qui avoient été poſſédés par JEAN DE LAUTHONNYE, Ier du nom, épouſa, par contrat du 17 Juin 1504, *Clémence de Roux*, fille de noble *Jean de Roux*, Viguier de Campagnac, & de noble *Munde de Maynard de Chauſſenejoux*. (La Maiſon *de Roux de Campagnac* en Périgord ſubſiſte dans la perſonne du Vicomte de *Campagnac*: & celle de *Maynard-de-Chauſſenejoux* eſt fondue dans celle de *Paulhac*, dans le même pays.) De ce mariage vint:

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Farge, qui avoit eu pour tuteur JEAN DE LAUTHONNYE, Eccléſiaſtique, ſon oncle, fit appeler, le 29 Juin 1527, les Sieurs de Sainte-Fortunade & de Tranchelion, devant le Sénéchal du Limouſin, au ſujet de l'entrepriſe faite par leur Officier, ſur les droits de juridiction qui lui appartenoient dans le bourg de la Garde. Ce JEAN DE LAUTHONNYE mourut peu de tems après, ſans alliance.

VI. GABRIEL DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur de la Farge, fils puîné de GÉRAUD, & d'*Annette de Bariat*, tranſigea, le 2 Septembre 1513, avec Jean de Neuville, pour le Mas de la Rivière, Paroiſſe de la Farge, & teſta le 6 Mai 1538, inſtitua pour héritier ſon fils aîné, & fit des legs avec ſubſtitution à JEAN, leur frère aîné. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 12 Juillet 1525, *Marguerite de Bouſſac*, fille de noble *Antoine*, Sire *de Bouſſac*, Seigneur dudit lieu; & 2° en 1531, noble *Françoiſe Roux de Campagnac*, en Périgord, fille de *François*, & nièce de *Clémence de Roux*, femme de *Gilbert*, frère de ſon mari. Du premier lit vint:

1. MARGUERITE, décédée ſans alliance.

Et du ſecond lit il eut:

2. JEAN, qui ſuit;
3. & 4. MERCURE & JEAN, morts en bas âge, & ſans alliance.

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, IIIe du nom, Seigneur de Lauthonnye & de la Farge, qualifié Noble & Ecuyer, dans le dénombrement qu'il fournit au Comte de Ventadour, le 7 Février 1545, des fonds, cens & rentes par lui tenus à la Garde, en conſéquence de l'hommage qu'il avoit rendu audit Seigneur Comte de Ventadour, embraſſa le parti des armes, ſe ſignala en différentes occaſions; ſervit d'abord dans la Compagnie de 100 Hommes d'Armes, qui n'étoit compoſée que

de Gentilshommes, commandée par le Maréchal de Saint-André, suivant la montre de cette Compagnie faite en armes à Moulins, le 4 Août 1560, suivant le certificat du Sieur Sue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la même Compagnie, & d'Eslinals & Moreau, Commissaires & Contrôleurs. Il servit ensuite en qualité de Maréchal des Logis dans la Compagnie de 50 Lances, commandée par le Comte de Ventadour, Gouverneur de la Province de Limousin ; ce qui est justifié par l'extrait de la revue faite à Brive, en Limousin, le 15 Juillet 1571. Il fut encore employé en la même qualité, le 1[er] Août de la même année, suivant un autre certificat du même Comte de Ventadour, & celui des Commissaires, Trésoriers, Contrôleurs de la même Compagnie, du 31 Juillet 1571 (a). Dans le tems des troubles & guerres civiles, le Comte de Ventadour voulant pourvoir à la sûreté des villes de la Province, & connoissant le courage, la fidélité & l'expérience de JEAN DE LAUTHONNYE, le nomma d'abord Commandant de la Ville de Beaulieu en Limousin, ensuite pour commander en son absence dans la Ville de Limoges, d'où ce même Comte étoit obligé de s'éloigner ; & suivant un certificat des Consuls de Limoges, on voit avec combien de fidélité JEAN DE LAUTHONNYE s'acquitta des devoirs de Commandant. Son Général voulant encore l'employer pour une expédition importante, à laquelle il destinoit sa Compagnie de 50 Lances, le prévint, par sa lettre du 5 Avril 1574, que cette Compagnie ne pouvoit pas se passer de lui, qu'il eût à se tenir prêt pour le venir joindre, & qu'il mandoit aux Consuls de Limoges de lui payer ses appointemens depuis le tems qu'il y servoit en qualité de Commandant. Le Comte de Ventadour, accompagné des Seigneurs de Pompadour, Bouchars & Corbiers, délogèrent le Mercredi 19 Octobre 1575, de Saint-Léonard, en y laissant garnison pour l'assurance du retour, & alla droit à Limoges, envoyant devant les Seigneurs de Pompadour & DE LAUTHONNYE, pour avertir les Consuls de lui faire ouvrir les quatre portes pour le faire recevoir avec ses gens, la guerre continuant toujours. Et en 1585, les troubles de Religion s'étant répandus dans le Limousin, la Maurie, Chef d'une Légion Protestante, sous les ordres du Vicomte de Turenne, s'avança avec sa troupe vers la Ville de Tulle, pour la surprendre & la ravager ; mais les habitans implorèrent l'assistance du Seigneur DE LAUTHONNYE, qui résidoit en son Château de la Farge, autrement dit *Lauthonnye*, à une lieue de Tulle, qui partit sur-le-champ, se mit à la tête des habitans, auxquels il fit prendre les armes, fit avec eux des sorties, repoussa la Maurie avec tant de courage & de valeur, qu'il mérita des louanges & des remerciemens du Roi Henry III, suivant la lettre dont ce Prince l'honora : *Monsieur* DE LAUTHONNYE, *je ne vous saurois assez exprimer le contentement qui demeure du bon & fidèle devoir que vous avez fait de secourir les Habitans de ma Ville de Tulle, & les délivrer des misères & calamités qui leur étoient préparées, si Dieu eût permis que* la Maurie *& ses adhérans fussent venus à chef de leurs entreprises. Sur quoi, comme vous n'avez pas moins mérité de louanges que de récompenses, je désire que l'occasion se présente de vous rendre content de l'un & de l'autre : à quoi vous me trouverez toujours disposé ; & cependant je vous prierai de ne vous lasser point de secourir ces pauvres gens, s'ils reviennent derechef réclamer votre assistance, priant Dieu, Monsieur* DE LAUTHONNYE, *qu'il vous tienne en sa sainte & digne garde. Ecrite à Paris, le* 24 *Septembre* 1585. *Signé* : HENRY. *Et plus bas :* DE NEUFVILLE. On lit encore dans les *Annales du Limousin*, que le Seigneur DE LAUTHONNYE ne quitta point la Ville de Tulle, après avoir repoussé la Maurie, de crainte de nouvelles entreprises de sa part, & qui furent très-prochaines. En effet, ce la Maurie ayant été rejoindre le Vi-

(a) Cette Compagnie étoit composée de Gentilshommes & d'Hommes d'Armes, tous de distinction, du nombre desquels étoient Antoine de Scorailles de Roussille, Raymond de Chambon, René de Mirambel, Jean de la Porcherie, Jean de Saint-Félix, de Saint-Vians ; les Officiers étoient Gilbert de Levis, Comte de Ventadour, Capitaine de Coursan, Lieutenant ; Gabriel de Veilhan de Penacor, Enseigne ; Jean de la Roussière de Bassiline, Guidon ; & JEAN DE LAUTHONNYE, Maréchal des Logis, qui servit en cette qualité, durant le cours de plusieurs années, & avec une distinction qui lui attira des marques d'estime & de confiance exprimées dans des lettres que lui écrivit le Comte de Ventadour, le 15 Avril 1574, le 7 Mai 1580, & le 3 Mai 1585.

comte de Turenne, & lui ayant raconté son échec, ce Général se mit en marche à la tête de 10000 hommes, & vint en personne assiéger cette Ville, où le Seigneur DE LAUTHONNYE employa sa valeur & son expérience, à la tête des Habitans, pour les défendre contre cette seconde attaque; mais les assiégés, infiniment inférieurs en nombre, la Ville ne put résister. Elle fut prise le 9 Octobre de la même année 1585, & le Vicomte de Turenne y laissa pour Gouverneur la Maurie, qui exigea des Habitans des très-grandes rétributions, jusqu'au 9 Février 1586, qu'il se retira avec sa troupe au Château de Turenne, dans la crainte des approches des troupes du Roi, commandées par Charles de Lorraine. Voilà à-peu-près le détail des services de JEAN DE LAUTHONNYE, III[e] du nom, qui épousa, 1° par contrat du 23 Août 1571, *Catherine de Médicis de Rossias*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rossias, & de *Marie de Marquessac*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat du 15 Mai 1582, *Françoise de Bar*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur du Puy-Marc, chef de la branche aînée de sa Maison (*a*). Il testa le 4 Juin 1600, & laissa l'usufruit de ses biens à *Françoise de Bar*, sa seconde femme, & institua pour héritier CHARLES DE LAUTHONNYE, son fils, sorti d'elle.

VIII. CHARLES DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur de la Garde, & autres Places, épousa, par contrat du 13 Septembre 1609, *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fille de N..... *Veilhan de la Majorie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Vignière, la Basse, Grandmont, &c., & d'*Anne de Biron*, de l'illustre Maison *de Gontaud-Biron*. CHARLES DE LAUTHONNYE, étant sur le point de partir pour l'armée, fit son testament le 30 Avril 1619, institua pour héritière son épouse, à la charge de rendre son hérédité à PIERRE DE LAUTHONNYE, son fils aîné, qui suit, & lui substitua JACQUES, son autre fils, Cornette dans une Compagnie d'Ordonnance du Duc de Ventadour, suivant une quittance de 450 livres, pour trois montres de son service. CHARLES DE LAUTHONNYE fut tué peu de tems après au service du Roi, ainsi qu'il est énoncé dans l'inventaire fait après son décès, le 28 Juin 1619; & sa veuve, *Jeanne de Veilhan*, testa le 14 Mai 1645. L'on voit par cet acte qu'elle légua JACQUES DE LAUTHONNYE, un de ses fils, ainsi que Demoiselle *de Chaussenejoux*, nommée *Catherine Maynard de Chaussenejoux*, femme de PIERRE, son fils aîné; fit son héritier son second fils, rapporté après son aîné; légua PIERRE-ARMAND, un de ses autres fils, qui fournit son dénombrement au Vicomte de Turenne, de plusieurs fiefs, cens & biens nobles, en toutes Justices; & légua aussi ses deux filles, CLAUDE & TOINETTE, l'une mariée au *Verdier*.

IX. PIERRE DE LAUTHONNYE, qualifié noble, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & autres places, rendit hommage le 31 Janvier 1635, au Duc de Ventadour pour sa Seigneurie de Lauthonnye. Il avoit épousé *Catherine Maynard de Chaussenejoux*, dont une fille, mariée avec *Jean-Pierre Audebart*, Ecuyer, Seigneur de la Martinie, dont vinrent deux filles, l'une mariée dans la Maison *d'Hauteroche*, & l'autre dans celle *de Bonneval*.

IX. JOSEPH DE LAUTHONNYE, second fils de CHARLES, & de *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fut émancipé par son père, le 3 Février 1638, & épousa, le 13 Mai 1664, *Marguerite du Pradel*, fille du feu Seigneur *du Pradel*, Maréchal des Logis de la Reine, femme de LOUIS XIV, & de *Marie de Rouffignac*. Il fournit son dénombrement le 17 Avril 1698, au Prince de Rohan, Seigneur du Duché de Ventadour, au sujet de la Seigneurie de la Garde, & de ses autres biens nobles. Suivant un certificat du Marquis du Saillant, Grand Sénéchal du Limousin, du 31 Juillet 1689, on voit que JOSEPH DE LAUTHONNYE avoit servi Brigadier dans la Compagnie des Gentilshommes du Bas-Limousin. Il eut de son mariage :

1. ARMAND, qui suit;
2. MARIE, mariée à *Raymond de la Serre*, Seigneur de la Lande, par contrat du 14 Septembre 1711, fils de *Louis-Alexis de la Serre*, Seigneur de Conques, & de Dame *Marie de Roquemaurel*.

X. ARMAND DE LAUTHONNYE, Chevalier, Seigneur de la Garde, épousa, le 28 Novembre 1709, *Marie de Chabannes*, Dame de Saint-Paul, fille de feu *Jean-Joseph de Cha-*

(*a*) De la Maison *de Bar* étoit le Marquis *de Bar*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, qui avoit un fils unique, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur en survivance des ville & citadelle d'Amiens, tué à la bataille de Ramillies.

bannes, & de Dame *Jeanne-Marie de Bardoulat*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Charles, qui fuit;
2. Et Eléonore, mariée, par contrat du 1er Juin 1738, avec *Jean-Joseph de Bardoulat*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puymège & autres lieux, fils de feu *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puymège, & de Dame *Thérèse de Teyssier de Chaunac*.

XI. Jean-Charles de Lauthonnye, baptifé le 4 Septembre 1717, dans l'Eglife Paroiffiale de Sainte-Fortunade, Chevalier, Seigneur de Lauthonnye & autres lieux, Baron de la Garde, époufa, par contrat du 2 Avril 1740, *Jeanne-Aimée de Teyffier de Chaunac*, fille aînée de Meffire *Jean-Blaife*, Ecuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, Boiffy, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, Chevalier de Saint-Louis, & de feue *Marie-Anne de Baluze de Boiffy*, avec claufe, par ledit Sieur *de Chaunac*, père de ladite Demoifelle, que par refpect de fes père & aïeul, il défiroit conferver dans la poftérité defdits Sieur & Demoifelle, futurs époux, le nom *de Chaunac*, qu'ils portoient depuis plufieurs fiècles, & à cet effet, ledit Sieur de *Chaunac*, père, fubftitue fa terre de Chaunac, avec toutes fes appartenances & dépendances, à un de fes enfans mâles, qui proviendroit de ce futur mariage, à la charge d'ajouter le nom *de Chaunac* à celui de Lauthonnye. Cet acte a été paffé devant *Sudour* & *Buffières*, Notaires. De ce mariage font fortis :

1. Jean-Joseph, qui fuit;
2. & 3. Jeanne-Eléonore-Julienne, & Jeanne-Marie-Thérèse.

XII. Jean-Joseph de Lauthonnye, baptifé le 5 Août 1745, dans l'Eglife de Saint-Julien de Tulle, par le Curé de la Paroiffe, fut Page de la Reine, femme de Louis XV; eft entré enfuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & s'eft marié le 21 Septembre 1768, par contrat paffé devant les Notaires du Châtelet de Paris, avec *Claude-Pétronille de Courtoux*, fille de Meffire *Nicolas-Jofeph*, Chevalier, Seigneur de la Gauvière & de la Foye, Ecuyer de S. A. S. Monfeigneur le Duc de Penthièvre, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Jeanne-Elifabeth de Vilaine*; à ce contrat de mariage ont figné : Monfeigneur le Duc de Penthièvre; la Princeffe de Carignan, veuve du Prince de Lamballe, fils dudit Duc; la Marquife de Saluces; la Comteffe de Guébriant; Madame de Serrey; Mademoifelle de Roftaing; & auffi *Claude-Simon de Courtoux*, Chevalier, Ecuyer de feue Madame la Comteffe de Touloufe, oncle de la future époufe; & *Jean-Marie-Félicité de Courtoux*, frère d'icelle, Officier au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, Gentilhomme de Monfeigneur le Duc de Penthièvre; & autres Seigneurs, parens & amis. De ce mariage font nés :

1. Louis-Jean-Marie, qui fuit;
2. & 3. Jean-Louis-Aimé, & Louis-Bonaventure;
4. Et Marie-Jeanne-Françoise-Aimée, Chanoineffe Maltoife, en Dauphiné, tous les quatre enfans vivant en 1780.

XIII. Louis-Jean-Marie de Lauthonnye a eu pour parrain & marraine Monfeigneur le Duc de Penthièvre, & Madame la Ducheffe de Chartres, fa fille.

Les alliances de cette Maifon font avec *Chaunac*, *la Falconnie de Tudeils*, *Bariat*, *Bouffac*, *Roux de Campagnac*, *Bar*, *Veilhan de la Majorie*, *Gontaud-Biron*, *Maynard de Chauffenejoux*, *Calvimont*, *du Pradel*, *Chabannes*, *Teyffier de Chaunac*, & *Courtoux*.

On ne peut donner ici au jufte l'explication des Armes, parce que le cachet en cire qui les repréfente n'en marque pas affez bien les émaux & les couleurs. Nous voyons cependant qu'elles font : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à 2 épis de blé, effeuillés d'or; & aux* 2 *&* 3 *d'or, à 3 étoiles d'azur*.

* LAUTREC, Vicomté fituée en Languedoc, Diocèfe de Caftres, laquelle a donné fon nom à une des plus anciennes Maifons du Royaume, qui, fuivant un *Mémoire* envoyé, fubfifte encore en deux branches, établies à Gaillac, en Albigeois, & à Caftres. L'origine de cette Maifon a fouvent occupé les Savans & les Généalogiftes.

On convient que Bertrand & Sicard, frères, & Vicomtes de Lautrec au XIIIe fiècle, font les tiges des branches dont on va parler; & le fentiment commun eft qu'ils defcendent des anciens Comtes *de Touloufe*. Les uns prétendent, avec Olhagaray, que *Raymond* III, Comte *de Touloufe*, fut frère

de BAUDOUIN, Vicomte DE LAUTREC, père de PIERRE, époux d'ALIX DE LAUTREC, dont il eut BERTRAND & SICARD. Les autres disent, avec Borrel, dans ses *Antiquités de Castres*, que ce *Baudouin* étoit fils de *Raymond* III. Ceux-ci, suivant Labbe & Louvet, croient que *Baudouin* étoit fils de *Bertrand*, & de *Comtoresse de Rabastens*, & petit-fils de *Raymond* VI; qu'il épousa ALIX DE LAUTREC, héritière des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de LAUTREC: qu'en conséquence, FROTARD, leur fils, fut Vicomte, & en transmit le nom & les armes à BERTRAND & à SICARD, ses enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la savante *Histoire du Languedoc*, simplifient cette descendance, & disent que *Baudouin*, fils de *Raymond*, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre *Raymond* VI, son frère, & que ses biens héréditaires furent confisqués. Ils supposent qu'il épousa ALIX DE LAUTREC, qu'ils prouvent être devenue héritière de la Vicomté de *Lautrec*, par le décès de FROTARD, son frère, mort sans alliance; ils en concluent que BERTRAND & SICARD étoient propres fils de *Baudouin*, & qu'à raison de la susdite confiscation, ils n'héritèrent que de la Vicomté DE LAUTREC. Ils confirment ce sentiment par le sceau des enfans de SICARD, & ils font observer que de trois frères, l'un portoit pour armes l'écusson de TOULOUSE en plein; l'autre, celui de LAUTREC; & le troisième *écarteloit aux* 1 *&* 4 DE TOULOUSE, *& aux* 2 *&* 3 DE LAUTREC; & comme ils supposent, avec raison, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement osé prendre l'écusson de *Toulouse*, s'ils n'avoient été de cette Maison, ils en tirent une dernière preuve bien frappante de leur sentiment.

Quoi qu'il en soit, il est démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fond. Il falloit même que ce fait parût bien établi, puisque Guillaume de Puylaurens, vivant dans le XIVe siècle, en parle comme d'une chose notoire. Cela prouve du moins que ce n'est pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs DE LAUTREC, comme le prétendent certaines personnes peu instruites en cette matière. On pourroit même leur prouver que les LAUTREC du XVe siècle avancèrent, sans contradiction, en plein Parlement de Toulouse, qu'ils descendoient de ces anciens Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyèrent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il est notamment fait mention du contrat de mariage de *Baudouin* & d'*Alix*, qui existoit alors, dans les Archives de Carcassonne. Enfin il est encore démontré que les Maisons d'*Ambres* & d'*Arpajon*, qui prirent des alliances avec les LAUTREC, dans le XIVe siècle, ont toujours écartelé de *Toulouse* plein, fondées sur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes DE LAUTREC, dans la Maison des Comtes *de Toulouse*. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette discussion, on ne pourra du moins contester à ceux du nom de LAUTREC qui subsistent une origine bien illustre, puisqu'il est prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de LAUTREC dans le XIIIe siècle, & marchoient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conséquence on va se contenter ici de donner leur descendance, d'après ces deux Vicomtes, BERTRAND, qui suit; & SICARD, rapporté après son aîné.

I. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, partagea, en 1242, avec ses neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbesse de Vielmur, & eut pour enfans :

1. SICARD, qui suit;
2. RAYMONDE, alliée, le 1er Novembre 1272, avec *Raymond de Brassac*, d'une ancienne Maison qui ne subsiste plus;
3. & 4. SIBYLLE & COMTORESSE, Abbesses de Vielmur.

II. SICARD, *aliàs* SICARDET, Vicomte DE LAUTREC, accorda des franchises aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent :

1. SICARD, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur suzerain de Janès, & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350;
2. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ses droits sur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Caraman. Il fut père de FREDOT, dont on ignore la destinée;
3. PHILIPPE, allié, en 1285, à *Marie de Tournel*. On ne sait plus rien de lui;
4. GUILLAUME, Seigneur de Brassac & de Belfourtès en 1309. Il ne paroit pas qu'il ait laissé de postérité;
5. JEAN, Archidiacre de Béziers;
6. ALETS ou ALIX, épouse de *Sicard d'Alaman*, d'une Maison illustre, alliée aux Com-

tes *de Toulouse*, qui fut père d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouse* donna, par son testament de 1270, le Château de Caylus en Quercy, en considération de son mariage avec *Gaillarde de Burniquel;*

7. & 8. JEANNE & AGNÈS, Abbesses.

C'est tout ce qu'on sait de la postérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, son frère, mort vers 1235, avoit épousé *Agnès de Mauvoisin*, fille de *Guy*, Seigneur de Rosny, & d'*Alix de Porrhoët*, deux alliances illustres; car la Maison *de Mauvoisin* étoit alliée de très-près à celle *de Montfort*, & tenoit un rang distingué dans le Royaume. Personne n'ignore aussi que les *Porrhoët* sont la tige de tous les Seigneurs *de Rohan;* ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puisque tous ses biens furent confisqués; mais ils furent ensuite rendus à sa veuve, qui, par les soins du Comte *de Montfort*, son cousin, eut encore les Terres de Montredon & de Sénégas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ses enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté DE LAUTREC. De son mariage vinrent :

1. PIERRE, Seigneur de la Bruyère, mort sans lignée, de son épouse *Vaquerie de Monteil-Adhémar*. Sa succession fut, en 1270, divisée entre ses frères survivans. Il est à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écusson de LAUTREC en plein. Cela paroît justifier les conditions qu'on suppose avoir été apposées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC ;
2. ISARN, qui suit;
3. FROTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut sans postérité ;
4. GUY, dont on ne sait rien ;
5. BERTRAND, Seigneur de Sénégas, donataire de son père, & exécuteur testamentaire de *Sicard d'Alaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut père de BÉATRIX, mariée trois fois, 1° à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs *de Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de son épouse; 2° à *Bertrand de Goth* (*a*), père de plusieurs filles, & entr'autres, de *Régine*, épouse de *Jean* Ier, Comte *d'Armagnac ;* & de *Braide*, alliée à *Réginald*, Vicomte *de Burniquel*, fils naturel de *Raymond* VI, Comte *de Toulouse;* & 3° à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maison qui a formé plusieurs branches;
6. AMALRIC, Seigneur d'Ambres, à qui son frère BERTRAND céda quelques droits sur Lautrec. Il donna, de son chef, des privilèges aux habitans, & rendit hommage à l'Evêque de Cahors, dont les prédécesseurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté sur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. Par *Alix d'Alaman*, son épouse, il devint la tige des Seigneurs *d'Ambres*, ayant eu pour enfans : FROTARD, dont on ne sait rien; & SICARD, qui fut père d'AMALRIC, dont nous allons parler, & d'ERMENGARDE, épouse de *Bertrand* V, *de Cardaillac-Bioule*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit son hommage en 1336, & épousa *Marguerite de Périgord*, dont il eut : 1. SICARD, Evêque de Béziers ; 2. ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons; 3. AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancières;* n'en ayant point eu d'enfans, elle testa le 22 Janvier 1418, laissant à *Jean de Voisins*, son parent, tige des Seigneurs *de Voisins-d'Ambres* & *Gélas*, tous les biens de la Maison de LAUTREC ; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel ; 4. & 5. ELÉONORE & JEANNE, Abbesses de Vielmur ;
7. Et BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Alaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épousa 3° *Béatrix de Meuillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit : *Elis d'Alaman*, épouse d'AMALRIC, Vicomte DE LAUTREC, son oncle ; & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhémar ;* & du second lit : *Sicard d'Alaman*, donataire de *Jeanne de Toulouse*, comme on l'a remarqué ci-dessus; & *Agnès d'Alaman*.

II. ISARN, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Montredon, Brassac & Camarès, céda des privilèges aux habitans de Lautrec; assista aux Etats de la Province, convoqués à Carcassonne en 1275, & testa la même année. Il portoit les armes de *Toulouse* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saissac*, son épouse, trois enfans, savoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. FROTARD, Seigneur de Montsa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut :

GUILLAUME, Seigneur de Montsa & DE

(*a*) Des Généalogies particulières nomment sa femme JEANNE.

Lautrec, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mère de deux filles :

La cadette, qui épousa le Seigneur *de Villars* ;

Et l'aînée, appelée Hélène, qui se maria au Seigneur *d'Arpajon*, à qui elle transmit tous ses droits sur la Vicomté de Lautrec, ainsi que sur la Terre de Montsa ; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'Hélène, rendit cette Terre à Pierre de Lautrec, qui suit, lequel lui donna en échange la Terre de Montredon. C'est à cause de ce mariage que les Seigneurs *d'Arpajon*, descendant de ladite Hélène, écartelèrent toujours leurs armes de celles de *Toulouse*.

3. Et Béatrix.

III. Pierre, Vicomte de Lautrec & Seigneur de Montredon, épousa *Ermessinde*, dont on ignore le surnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. Amalric, Seigneur de Montredon & Vicomte de Lautrec, qui reconnut, en faveur d'Isarn de Lautrec, la dot d'Hélène de Lautrec, future épouse de Pierre II, qui suit ; & mourut vers 1341, laissant un autre fils, appelé Guy, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. Pierre, IIe du nom, Vicomte de Lautrec, fut Seigneur de Montredon, Saint-Germier, le Caylar, &c., testa & mourut avant 1390. Il portoit pour armes : *de Toulouse, au chef chargé d'un lion passant*, par allusion à celles de Lautrec ancien. Il avoit épousé Hélène de Lautrec (sans doute des *Lautrec-Venez*), qui lui survécut plusieurs années. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Germier*, rapportée ci-après ;
3. Amalric, mentionné au testament de son neveu Pierre ;
4. Et Jeanne, mariée à *Guiraud de Bellafare* ou *Bellafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. Pierre, IIIe du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montredon, fut Chambellan de Jean, fils du Roi. C'est par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à son père. En présence de sa mère il transigea avec Jean, son frère, sur la succession paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Montredon, en échange desquels il céda à Jean les fiefs de Saint-Germier & du Caylar. En 1408 il acheta de Philippe de Lautrec-Venez tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté ; se battit en duel contre Amaury de la Motte, qu'il vainquit ; & fit deux testamens, l'un le 11 Avril 1390 ; & l'autre le 1er Juillet 1402. Dans le premier, il se dit époux d'*Ermessinde de Montaut*, Maison distinguée, fille de *Raymond* ; fait mention de ses mère, frères, sœur & oncle, & institue héritier Pierre, IVe du nom, qui suit ; fait des legs à Marguerite, sa fille, & substitue à Jean, son frère. Dans le second testament, il confirme, en faveur dudit Pierre, l'institution d'héritier, & substitue ensuite 1° en faveur de Jean, Innocent, Catherine, Agnès, Ermessinde, ses autres enfans ; 2° de Jean, son frère ; 3° de *Guillaume, Amalric* & *Hugues de Bellafare*, ses neveux ; & 4° en faveur de Philippe de Lautrec-Venez. (On ignore la destinée de tous ces cadets.)

VII. Pierre, IVe du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montsa, la Bruyère & de la Montagne de Montaut, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, son cousin, à qui il avoit donné en échange celle de Montredon, sauf toutefois les droits appartenans à Guillaume de Lautrec-Saint-Germier, son cousin. Pierre vendit une partie de ses droits aux Comtes de Foix, & mourut en 1444. Il avoit épousé *Marguerite de Pestels*, fille de *Guy*, Seigneur de Vranzac & de Salers, d'une Maison connue. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui suit ;
2. Sicard, dont on ignore la destinée ;
3. François, duquel les actes ne disent rien ;
4. Anne, mariée à *Jean de Sévérac*, aliàs *Savignac*, Seigneur de Belcastel en Rouergue. (On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maison que le Maréchal de France ;)
5. Catherine, épouse de *Pharamond de la Vergne*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. (On ne connoît plus cette Maison ;)
6. Isabeau, femme de *Raymond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maison éteinte ;
7. Jeanne, alliée à *François Hébrail*, Seigneur de la Courtade, d'une branche des *Hébrail*, Seigneur *de Canast*, en Lauraguais ;
8. Et Louise, qu'on croit née posthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boissezon, Laurion, Boussenac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Mon-

tagut, des anciens Seigneurs *de Montagut* en Lauraguais. Il en subsiste encore deux branches; mais celle de *Boissezon* s'est éteinte dans la Famille des *Patry Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat passé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de Louise de Lautrec, avec *Mathurin de Patry Calouin*, Seigneur de la Calouinière & de Montalivet. Voy. PATRY CALOUIN. Ladite Louise de Lautrec donna quittance, devant *Brossati*, Notaire, à Antoine, son frère, des droits qui lui étoient échus du chef de Pierre, son père.

Nota. On trouve un testament fait en 1572, par *Guillaume de Villespassans*, dans lequel *Marguerite*, sa sœur, est dite veuve de Pelfort de Lautrec, Seigneur de Salettes, père de Hugues; & un acte de 1552, où il est dit qu'Olivier de Lautrec avoit épousé *Jeanne de Hugues*; mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. Antoine, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, dit *de Toulouse*, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Montfa, la Bruyère & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un siècle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'hérédité de son père, & soutint un grand procès contre Sicard, son frère, pour ses droits légitimaires. C'est dans le cours de ce procès qu'il se dit publiquement *issu des anciens Comtes de Toulouse*. Il en donna la descendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec Alix de Lautrec, & prouva que ses ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelqu'échange avec Antoine, Seigneur de Saint-Germier, son cousin, par acte de 1482, & testa le 31 Juillet 1527. Il fut prouvé que de son tems le Château de Montfa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épousé, 1° *Catherine de Costière*; & 2° *Séguine de Bar*, nièce de *Séguine d'Ornézan*, Dame de Vaudreuille, & donataire de *Marie de Bar*, sa sœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritière de son mari, & d'*Imberte*, sa fille. Du premier lit vinrent :

1. & 2. Jeanne & Louise, Religieuses à Vielmur;
3. Catherine, Religieuse à la Salvetat;
4. Marie, épouse de *haut & puissant Seigneur Jean d'Antin*, Seigneur de Ferrals, vraisemblablement du chef de sa femme, laquelle testa en 1528, devant *Malbouisson*, Notaire. Elle fut mère de : *Raymonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Lasbordes en Lauraguais; de *Marie d'Antin*, femme de *Jean de la Valette*; & de plusieurs autres.
5. Madeleine, alliée à *Jean*, aliàs *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicalvel, dont on ignore la descendance.

Les enfans du second lit furent :

6. Pierre, Baron de la Bruyère, héritier de son père. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne de Rigaud de Vaudreuil*, son épouse, & mourut en 1598;
7. François, qui suit;
8. Philippe, dont on ne sait rien;
9. Séguine, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux;
10. Imberte, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Loubens;
11. Violante, *aliàs* Charlotte, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix; c'étoit sans doute un collatéral des *Lordat-Cazeneuve;*
12. Claudine, épouse de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maison ancienne qui subsiste encore dans le Diocèse de Lavaur:
13. Catherine, Religieuse à Castres;
14. 15. & 16. Isabeau, *aliàs* Guillemette; Anne, & Françoise, Religieuses à la Salvetat.

Nota. On trouve dans le même tems une Marguerite de Lautrec, épouse de *Jacques de Nadal*, ou *Noël*, ancienne Maison de Castres; mais on ignore de qui elle est fille.

IX. François, Vicomte de Lautrec, & déclaré seul fondé à porter ce titre, Baron de Montfa & de la Bruyère, Sieur de Peyresiche, Chevau-Léger de la Compagnie de Randan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la succession d'Antoine son père, & testa le 26 Septembre 1565, en présence d'Antoine de Lautrec-Saint-Germier, son cousin. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de la Griffoule, Co-Seigneur d'Algans, & d'*Anne de la Font*, fille de *Guillaume*, de la Maison de *Ferreirols*. De ce mariage vinrent :

1 Pons, Vicomte de Lautrec & Baron de Montfa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que :

Jean, Vicomte de Montfa, Seigneur de la Montagne de Montaud, Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les Co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec PIERRE, son oncle, & mourut sans lignée.

2. PIERRE, qui suit;
3. Et autre PIERRE, dont on ne trouve rien.

X. PIERRE, Ve du nom, DE TOULOUSE & DE LAUTREC, Baron de Montfa, testa le 10 Mars 1624. Il avoit épousé *Anne de Noël*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Croisette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour Sa Majesté en Languedoc, en l'absence du Duc de Damville, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de la Griffoule, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maison de *Poussan*. *Anne de Noël* descendoit encore, par ses aïeules, des Maisons de *la Font de Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-AUGUSTE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Baron de Montfa, vraisemblablement décédé sans alliance;
2. BERNARD, qui suit;
3. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ses procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées *aux 1 & 4 de gueules, à la croix d'or pommetée aux 12 pointes*, qui est DE TOULOUSE; *& aux 3 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or*, qui est DE LAUTREC ancien. On y voit encore que tous les témoins déposent qu'il est notoire que ledit JEAN descend des Comtes *de Toulouse*;
4. & 5. ABEL & JACQUES;
6. & 7. RENÉE & GENEVIÈVE.

XI. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa, épousa *Marguerite de Vitroles*, & testa le 5 Septembre 1656, laissant :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. JEAN-GUILLAUME;
3. LOUISE, épouse de *Bernard-Antoine de Montesquieu*, Seigneur de Sainte-Colombe;
4. Et RENÉE.

XII. ALEXANDRE, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de la Ferraye en Dauphiné & de Veynes, vendit Montfa au Marquis d'Ambres. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambefort*, & en eut :

1. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoise de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plécades, Lers, Clapiers, &c., & de *Marie de Brandouin*, dont :
    - MARIE, épouse, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joseph de Brunet*, Comte de Panat. Elle est morte en 1745;
    - Et MADELEINE-DOROTHÉE, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean-Henri de Roquefort de Marquein*.
2. BERNARD, qui suit;
3. Et JEAN-ALEXANDRE, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, a eu trois enfans, savoir :
    1. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc D'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes Françoises en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier;
    2. FULCRAN, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis;
    3. Et ISABEAU, alliée au Seigneur *de Bonne de Montmaur*.

XIII. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, IIe du nom, épousa *Hélène de Passemar de Bertoules*, dont il eut :

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE DE LAUTREC, IIe du nom, qui s'est marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuve*, connus en Languedoc depuis le XIe siècle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja*. Il a eu pour enfans :

1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas âge;
2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748;
3. BARTHÉLEMY-JOSEPH, Prêtre;
4. Et CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN, qui suit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE DE LAUTREC, dit *le Comte de Toulouse*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épousé *Jeanne-Marie-Françoise d'Aroux*, fille de *Jean-Baptiste-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anastasie d'Abrial*, dont lignée.

BRANCHE *des Seigneurs de* SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, second fils de PIERRE, IIe du nom, & d'*Hélène de Lautrec*, transigea avec PIERRE, son frère, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut substitué aux biens dudit PIERRE. Par son mariage avec *Marguerite de Villette*, sœur d'*Amiel*, Seigneur de Montlédier, il devint la tige des

Lautrec-Saint-Germier. On voit par là que les Editeurs de l'*Hist. génér. du Languedoc* se sont mépris en faisant descendre ces Seigneurs de Guy de Lautrec. Les enfans de Jean furent :

1. Guillaume, qui suit;
2. 3. & 4. Jean, Jeanne & Marguerite.

VII. Guillaume de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, eut la réserve de ses droits sur Montredon, lorsque Pierre céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon*. En 1436, il donna son dénombrement, & rendit hommage au Comte de Foix en 1452. Il avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1435, *Bertrande de Mirabel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rosières au Diocèse d'Albi, & de *Bertrande de Paulin*. (Ces deux Maisons tenoient alors un rang distingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuses.) De son mariage vinrent :

1. Siméon, qui suit;
2. Pierre, Chanoine d'Albi, lequel céda tous ses droits à François, son neveu, par acte du 5 Août 1503 :
3. Yolande, Religieuse à Vielmur;
4. Et Antoinette, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy du Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de son épouse le 16 Février 1496.

VIII. Siméon de Lautrec, Seigneur de St.-Germier, le Caylar, Laux, Saint-Giniès, St.-Jean-de-Vals, & Co-Seigneur de Mirandol, Fontsiron & Thorène, fit des échanges avec Antoine de Lautrec-Montfa, acquit quelques biens de *Jean de Châteauverdun*, Seigneur de Sainte-Camelle, & dénombra en faveur des Comtes de Foix, le 16 Octobre 1459. Il épousa, 1° en Juillet 1468, *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1er Avril 1482; & 2° *Marguerite d'Isalguier*, d'une Maison très-ancienne, alliée à la meilleure Noblesse, & mise, par M. de la Faille, au rang de celles qui ont illustré le Capitoulat de Toulouse. Du premier lit il eut :

1. François, qui suit;
2. Jacques, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour Antoine, son neveu & pupille, & testa le 1er Novembre 1543, en faveur de ses neveux;
3. Issaline, mariée à *Pierre de Lescure*. Elle céda quelques-uns de ses droits à François, son frère, le 22 Juin 1490.

Nota. On trouve que Laurence de Lautrec, étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des Lautrec, la filiation de cette Laurence.

Et du second mariage de Siméon naquirent :

4. François, Abbé d'Ambres;
5. Charles, Sieur du Bousquet, qui épousa, *Jeanne Doulcet*, Co-Dame de Massaguel, maintenue par Arrêt de 1539, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mère de
   - Jean de Lautrec, héritier de Jean de Mons, Sieur de la Bessière. Il dénombra le Bousquet & Massaguel, & assista au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec Brunette de Lautrec, mentionnée ci-après, degré X. De son alliance avec *Jeanne Delhom*, ou *de Levi*, il eut deux filles, savoir :
     1. Marie, femme 1° de *Samuel de Rabastens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louise de Roquefeuil* (& frère d'*Olympe de Rabastens*, épouse du Sieur *de Tanus*, & de *Jeanne de Rabastens*, alliée à *Charles de Rigaud de Vaudreuil*), dont *Charlotte de Rabastens*, épouse de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort; & 2° de Jacques de Toulouse de Lautrec, rapporté ci-après, degré XII;
     2. Et Marguerite, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noël*, Seigneur de Massaguel.
6. Et Catherine, épouse de *Fulcon Olric*, fils de *Sanxius*, qui reçut ses droits le 14 Novembre 1502. (Cette Maison d'*Olric*, jadis puissante, & qui possedoit des grands fiefs en Lauraguais, est vraisemblablement éteinte.)

IX. François de Lautrec, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de son père en 1501, de son oncle Pierre, Chanoine d'Albi, & de sa sœur Issaline, transigea, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Isalguier*, sa belle-mère, & avoit épousé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & sœur de *Corbeiran*, qui lui constitua sa dot. François testa le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles, l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois.

laiſſant *Brunette*, ſon épouſe, tutrice de ſes enfans, avec leſquels elle tranſigea le 9 Février 1551. Elle avoit teſté le 2 Novembre 1539, en faveur d'ANTOINE, ſon troiſième fils. Elle eut de ſon mariage :

1. SIMON, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à ſa mère, pour l'acquit des droits de ſes ſœurs, & décéda ſans lignée ;
2. CORBEIRAN, qui ſuit ;
3. ANTOINE, héritier de ſa mère & de JACQUES, ſon oncle. Il fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & ſubſtitué aux biens de CORBEIRAN. Lors des troubles qui agitèrent Toulouſe, dans le XVIe ſiècle, il fut arrêté & brûlé, laiſſant un fils, nommé JACQUES, dont on ignore la deſtinée ;
4. 5. 6. & 7. JEANNE, CATHERINE, MARGUERITE, & CATHERINE-JEANNE, Religieuſes à Vielmur ;
8. SÉGUINE, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin de Sigal*, Sieur de la Capelle.

Nota. On trouve, en 1550, un GUILLAUME DE LAUTREC, dit époux de *Jeanne de Bouſquet*, qui rendit hommage ; mais on ignore ſa filiation.

X. CORBEIRAN DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, teſta le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épouſé *Iſabeau de Las-Combes*, laquelle ſe diſoit Dame d'Hautpoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoiſe de Montredon d'Eſcales*, ſœur de *Gilbert*, Seigneur d'Eſcales. Elle tranſigea ſur ſes droits le 18 Octobre 1568, avec *Liſe de Padiès*, ſa belle-ſœur, veuve de *Jean de Las-Combes*, ſon frère, faiſant tant pour elle que pour *Anne de Las-Combes*, ſa fille, épouſe de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boiſſezon, &c., & teſta en 1546 & 1572, laiſſant pour enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. BRUNETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : 1. *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance, le 16 Juillet 1569, à ANTOINE, des droits de ladite BRUNETTE, ſa mère ; 2. *Iſabelle de Vernioles*, épouſe de *Balthaʒar de Soubiran* ; 3. & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Payra, auquel on ne connoît d'autre fille que *Sara de Marion*, épouſe d'*Odet de Capriol*, dont les deſcendans poſſèdent encore ladite Terre de Payra. *Odet* eut entr'autres enfans : *Madeleine de Capriol*, mariée à *François Hébrail*, Sieur de Canaſt ;
3. Et JEANNE, qui fit des donations en faveur d'ANTOINE & de BRUNETTE, ſes frère & ſœur.

XI. ANTOINE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Caylar, Lacalm & la Meylarié, fut mis ſous la tutelle de JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, ſon oncle ; dénombra en 1539 & 1558 ; tranſigea, en 1598, avec JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa ; & en 1598 & 1599, avec JACQUES, ſon fils. Il épouſa, 1° en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*, Seigneur de Beleſta & de Gardouch ; & 2° le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix* (dont la dot fut payée en 1580), fille de *Jean*, Vicomte de Conſerans, & de *Conſtance de Mauléon*, & ſœur de *Jean-Paul de Foix*, dernier Vicomte de Conſerans de cette Maiſon ; & 3° le 9 Août 1602, *Jeanne de Huc*, fille de N... *de Huc*, Seigneur de Monſégou, & de *Gillette d'Amat-Delram*. Du premier lit il eut :

1. GAILLARD, ſubſtitué par *Iſabeau de Las-Combes* ; il eſt mort ſans lignée ;
2. JEANNE, épouſe d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aigues-Vives, qui fit quittance de ſa dot le 7 Août 1579 ;
3. ISABEAU, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Cantauſſet.

Du ſecond lit vinrent :

4. PAUL, dont on ne ſait rien ;
5. JACQUES, qui ſuit ;
6. DÉBORA, épouſe d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Réole ;
7. SUSANNE, femme 1° de *Gaſpard de Lacalm* ; & 2° de *Guérin de Montfaucon*, Seigneur de Beſtlou ;
8. CATHERINE, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

Et du troiſième lit eſt iſſu :

9. PAUL-ARNAUD, dont on ignore la deſtinée.

XII. JACQUES DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Caſtres, ſoutint un grand procès contre les Co-Seigneurs DE LAUTREC & les Habitans dudit lieu. Il épouſa, le 10 Juin 1596, MARIE DE LAUTREC, ſa couſine, fille de JEAN, Seigneur de Maſſaguel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabaſtens*, laquelle tranſigea avec les Seigneurs *de Latger*, le 12 Septembre 1620, & teſta le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent :

1. Marquis, qui fuit;
2. Autre Marquis, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcaffonne;
3. Paul, Sieur de Durfort, décédé *ab inteflat*. Ses biens furent partagés entre fes frères & fœurs;
4. Marc-Antoine, rapporté après fon aîné;
5. Marguerite, mariée, le 29 Décembre 1628, à *Céfar de Voifins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646;
6. Isabeau, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus*, Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel tranfigea le 31 Mars 1645, avec Marc-Antoine, fon beau-frère;
7. Et Aldonce, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. Marquis de Toulouse de Lautrec, Baron de Ceftayrols, Sénéchal de Caftres, héritier contractuel de fes aïeux, fervit longtems le Roi, & mourut d'une maladie qui le furprit à Leucate. Il avoit tranfigé avec fes frères & fœurs, & avoit époufé, le 1er Novembre 1617, *Ifabeau de Latger*, héritière d'une branche des anciens *Latger*, de Caftres, dont il y a eu nombre de Confeillers au Parlement, & dont il ne refte que les branches de Caftres & de Caftelnaudary. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Maffuguiès, Confeiller au Parlement de Touloufe, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur *de Maffuguiès* avoit eu un fils, appelé *Hercule de Latger*, qui lui fuccéda dans fa charge de Confeiller; mais il mourut fans alliance, & laiffa fa fœur *Ifabeau*, héritière générale. Marquis de Toulouse de Lautrec avoit tefté le 31 Décembre 1637, laiffant fon époufe héritière, laquelle en qualité de tutrice de fes enfans, tranfigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs *de Vaudreuil*, & Marc-Antoine de Lautrec, fon beau-frère, & vendit Ceftayrols au Sieur *Carlot*, fon beau-fils. Leurs enfans furent :

1. Marie, alliée, le 1er Juin 1641, avec *Pierre Carlot*, Confeiller à la Chambre de l'Édit, fils de *Jérôme*, & de *Gabrielle de Vernet*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels *de Maffuguiès*;
2. Marguerite, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouffet*, Seigneur de Cauffe;
3. Lucrèce, époufe, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gartoule*, Seigneur de Belfortès;
4. Isabeau, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, aliàs *Jacques de Corneillan*, Sieur de la Brunie & de Padiès;
5. Et Louise, alliée, le 3 Septembre 1650, avec *Jean Izarn*, Avocat à la Chambre de l'Edit.

XIII. Marc-Antoine de Toulouse de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens fubftitués, dont avoit joui précédemment Marquis fon frère aîné, & en donna fon dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre fes nièces, filles dudit Marquis. Il époufa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Ifabeau de Vidal*. Elle furvécut à fon mari, & fit donation à Marc-Antoine, fon petit-fils. Ils eurent pour enfans :

1. Louis, qui fuit;
2. Jean, Sieur du Caylar;
3. Jacques, Sieur de Monfégou;
4. Et Pierre, Sieur du Boufquet.

XIV. Louis de Toulouse de Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de fes père & aïeux, époufa, 1° par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec fon père au fujet de ce mariage. Sa femme tefta le 11 Décembre 1670, & mourut fans lignée; & 2° *Anne de Mellier*, qui lui furvécut, & tranfigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette feconde femme :

Marc-Antoine, qui fuit;
Et une fille naturelle, appelée Delphine.

XV. Marc-Antoine, dit *le Comte* de Toulouse de Lautrec-Saint-Germier, élevé fous la tutelle d'*Anne de Mellier*, fa mère, & donataire de *Jeanne de Tignol*, fon aïeule, rendit hommage en 1725, & fon dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit époufé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Percin*, dont :

1. Pierre-Joseph, qui fuit;
2. André-Hercule, Chanoine;
3. Et Etienne, Abbé de Gaillac.

XVI. Pierre-Joseph de Toulouse de Lautrec, dit *le Comte de Touloufe*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a époufé *Jeanne-Elifabeth Boutonnet*, dont il a plufieurs enfans en bas âge.

Les armes pleines de Toulouse font : *de gueules, à la croix vidée, clêchée & pommetée d'or, aux 12 pointes.*

Cette Maison est alliée à la meilleure Noblesse du Languedoc, & autres des plus grandes du Royaume & de la Cour.

LAUWEREYNS, Famille noble & ancienne, originaire de la Saxe, issue des Seigneurs de DIEPENHEDE, & établie en Flandre dès le commencement du XIIIe siècle. Elle a eu des emplois distingués, tant militaires que civils, au service des Comtes de Flandre, qui avoient alors leur résidence à Bruges, où ils tenoient leur cour; & elle a occupé les premières charges de la Régence Magistrale dans cette ville, qui étoit dans ce tems une des plus celèbres de l'Europe, par l'immensité de son commerce, ses richesses & sa grande population. Cette Famille quitta Bruges en 1560, au commencement des troubles, & fixa son domicile à Dunkerque, & de là à Bergues-Saint-Winoc. LOUIS XV a reconnu, sur les titres originaux & preuves authentiques, son ancienne extraction noble, issue en ligne directe & masculine, de la Famille DE LAUWEREYNS, dite DIEPENHEDE, en maintenant, par Lettre Patentes du mois de Juin 1719, CHARLES-FRANÇOIS LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Roosendael, & JEAN-BAPTISTE-WINOC LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, frères, dans les mêmes privilèges que les autres Gentilshommes de son Royaume, comme ses ancêtres avoient joui de tout tems, sous la domination des Comtes de Flandre, Ducs de Bourgogne & Rois d'Espagne; qu'à cet effet ils puissent tenir & posséder tous fiefs, terres & Seigneuries, de quelques noms, titres & dignités qu'elles soient, même à parvenir à tous degrés de chevalerie, comme vrais Gentilshommes de nom & d'armes, sans que, pour raison de ce, ils soient tenus de lui payer, & à ses successeurs Rois, aucune finance ni indemnité, dont il leur a fait don & remise par les présentes; lesquelles Lettres ont été enregistrées, tant au Greffe de la Cour du Parlement de Flandre, le 27 Juil. 1719, qu'au Bureau des Finances & Domaines de la Généralité de Lille, le 28 desdits mois & an.

I. OTHON, Seigneur DE DIEPENHEDE, Chevalier, vivant en 1247, suivit dans l'Isle de Chypre Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite de Constantinople, Comtesse de Flandre, lors de l'expédition de la Syrie, qui fut la 1ere Croisade du Roi SAINT LOUIS. Il mourut dans cette Isle : son sceau étoit chargé de *trois merlettes*. De *Jeanne van Velthuisen*, son épouse, il laissa :

II. WILLEMAR DE LAUWEREYNS, Chevalier, Seigneur DE DIEPENHEDE, qui décéda l'an 1292. Il avoit épousé *Catherine van Vosmaer*, fille de *Robert*, Chevalier, natif de Zélande, dont :

III. N.... LAUWEREYNS, Seigneur DE DIEPENHEDE, Chevalier, mort en 1310. Il avoit épousé *Mathilde d'Alsemberghe*, fille de *Jean*, Ecuyer, de laquelle il eut :

1. ROBERT, Seigneur DE DIEPENHEDE, qui passa en Angleterre, où il s'établit;
2. Et MARC, qui suit.

IV. MARC retint LAUWEREYNS pour son surnom, & DIEPENHEDE pour son cri d'armes; & ajouta à son écusson, *un arbre de laurier, arraché de sinople*, que sa postérité a continué jusqu'à présent de porter. Il décéda le 17 Novembre 1339, & laissa de son épouse, *Marie van Ravensvelde*, fille de Pierre, Ecuyer,

V. GILLES LAUWEREYNS, Ier du nom, Chevalier, Conseiller de Louis de Male, Comte de Flandre, vivant en 1350, qui hérita, de son père, d'un fief situé à Bruges, rapportant 50 livres tournois par an, & relevant de la Cour féodale de l'Abbaye exempte de Saint-Pierre de Gand. Il mourut en Juin 1381, & avoit épousé *Barbe de Pillenrode*, fille de *Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Billemstède, mort le 4 Août 1368, dont entr'autres enfans :

VI. GILLES LAUWEREYNS, IIe du nom, Chevalier, Conseiller & Ecuyer de Philippe de Valois, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, qu'il accompagna partout, jusqu'au décès de ce Prince, arrivé à Halle, le 27 Mars 1404. Il succéda au fief situé à Bruges, mourut en cette ville, le 8 Décembre 1413, & fut enterré en l'Eglise Collégiale de Saint-Sauveur, dans la grande nef du milieu, sous une grande tombe de pierre bleue, ornée de ses Armoiries & litières en cuivre, avec une inscription Flamande sur le même métal. Il avoit épousé *Catherine de Rotselaer*, fille de *Joseph*, issu des Seigneurs de ce lieu, en Flandre, morte le 12 Avril 1415, laissant pour enfans :

1. GILLES, IIIe du nom, Ecuyer, Bourgmestre de la commune de la ville de Bruges, en Octobre 1437, par nomination de Philippe le Bon. Il fut du nombre des Députés

envoyés, le 9 Janvier 1438, à Arras, vers leur Souverain, pour demander grâce & pardon de la rébellion des Citoyens de Bruges, & de l'aſſaſſinat commis dans la perſonne de Jean de Villiers, Sire de l'Isle-Adam, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maréchal de France. Il fut premier Bourgmeſtre au renouvellement de la Régence de Bruges, en 1442, Echevin aux années 1440, 1445, 1451 & 1453, & Chef-Homme en 1443, 1446 & 1450 ; mourut le 12 Avril 1455, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jacques, ne laiſſant aucune poſtérité de ſon épouſe *Catherine de Vriendt*, fille de *Jean*, d'une noble & ancienne Famille de Bruges. Mais il eut deux fils naturels :

L'aîné, nommé Etienne, mort garçon ;
Et le cadet, nommé André, paſſa en Eſpagne, & ſe maria à Lepe, près de Cadix.

2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et Marguerite, fille Béguine en 1426.

VII. Pierre Lauwereyns, Ier du nom, Chevalier, Chambellan & Conſeiller d'Adolphe Ier, Duc de Clèves, au ſervice duquel il reſta juſqu'en 1448, décéda à Bruges le 29 Juin 1454, & fut inhumé auprès de ſon père. Il avoit épouſé *Pétronille de Boot*, morte le 15 Août 1449, fille de Meſſire *Nicolas*, Grand Maître du haut Thonlieu de Bruges, & de ſes dépendances, d'une ancienne Famille noble, éteinte au commencement de ce ſiécle, & fondue dans celle du Comte *de Colins*, à Bruxelles. Ses enfans furent :

1. Collard, qui ſuit;
2. Gilles, mort le 20 Avril 1486, laiſſant un fils naturel, nommé Adrien Lauwereyns ;
3. Pierre, Prêtre, vivant en 1485 ;
4. Jacques, qui briſa ſon ſceau d'un *croiſſant au premier canton ;*
5. Pétronille, morte à Lille en 1493, ſans enfans, de ſon mariage avec *Wautier Meſdach*, fils de *Philippe*, Chevalier, d'une noble & ancienne Famille de Flandre, qui a poſſédé la Seigneurie de Gramma, & celle de Wingines, depuis érigée en Baronnie ;
6. Mathilde, morte à Bruges en 1485, ſans poſtérité, de ſon mariage avec *Charles Kalverkeete*, Seigneur dudit lieu ;
7. Cornélie, vivante en 1485, mariée à *Georges Barvoet*, fils de *Jean*, Conſeiller & Echevin de Bruges, & d'*Eliſabeth de Langhe* ;
8. Et Barbe, femme de *Jacques Boudins*, fils de *Renier*, Ecuyer, & frère de *Pierre*, Grand Bailli d'Aloſt, puis de Furnes, enſuite Ecoutette de Bruges ; ils étoient iſſus d'un fils naturel de *Baudouin* XII, Comte *de Flandre*.

VIII. Collard Lauwereyns, Ecuyer, Seigneur du fief ſitué à Bruges & du fief ſis à Zuyenkerke, dont il fit hommage le 12 Février 1455, Echevin du Magiſtrat de Bruges, en 1471, décéda troiſième Echevin, le 19 Juin 1477, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jacques, au bas de l'Autel de la Chapelle Sainte-Marguerite qu'il avoit fait bâtir, dans un caveau couvert d'une grande pierre bleue ornée de deux figures en marbre blanc, où d'un côté il eſt repréſenté & ſon épouſe de l'autre, avec une inſcription à l'entour; il portoit pour ſupports à ſes armes *un ours & un lion*. Il avoit épouſé, 1° *Claire Moreel*, morte en 1459, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cleyhem, d'une ancienne Famille noble, & premier Bourgmeſtre de Bruges, & de *Jeanne de Luſc*, iſſue des Seigneurs *de Swevezeele* ; & 2° *Claire de Beer*, dite *de Meulebeke*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Echevin, Conſeiller & Chef-Homme de Bruges, & de *Jacqueline de Croock*, deſcendue de la très-ancienne & illuſtre Maiſon *de Beer*, Seigneurs de Meulebeke, &c., originaire de Flandre, où elle floriſſoit dès le XIIe ſiècle. (Voy. Meyerus, *in Annal. Flandr., in vitâ Ludovici Maleani.*) Après la mort de ſon mari elle ſe remaria à *Joſſe de Deckere*, Ecuyer, premier Bourgmeſtre de Bruges, & mourut le 19 Janvier 1483. Collard Lauwereyns eut de ſon premier lit :

1. Barbe, morte en 1516, femme en 1485, d'*Henri Enghenieulant*, Conſeiller de Bruges en 1504, Tréſorier principal en 1509, fils d'*Henri*, d'une Famille noble & ancienne, originaire du Duché de Gueldre, & d'*Helzaete van der Buerſe*, dont poſtérité ;
2. Cornélie, morte le 5 Septembre 1502, & inhumée dans la Collégiale de Notre-Dame de Bruges, où elle fonda un anniverſaire perpétuel avec ſon mari, *Jacques de Donckere*, mort Bourgmeſtre de la Commune de Bruges en 1501, fils de *Jacques*, Ecuyer, Echevin de ladite Ville, & d'*Amplonie de Metteneye*. Ils ne laiſſèrent qu'une fille unique, nommée *Eléonore de Donckere*, morte en 1531, femme de *Gaſpard de Waele*, Ecuyer, Seigneur de Corvere,

Venniſſen, &c., Avoué de la Ville d'Ypres en 1515, dont deſcendance.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Pierre, qui ſuit ;
4. François, Ecuyer, Echevin & Bourgmeſtre du pays du Franc de Bruges en 1526, mort ſans alliance ;
5. Gilles, IVe du nom, Conſeiller de Bruges, en 1505 & 1506, Chef-Homme en 1508, Prévôt de la Confrérie du Précieux Sang de Notre Seigneur, en 1514. Il briſa ſes Armes d'une *étoile d'or au premier canton*, mourut le 27 Mars 1533, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jacques, au caveau qu'il y fit conſtruire, couvert d'une grande pierre bleue ornée de ſes armoiries & de liſières en cuivre avec une inſcription ſur même métal. Il avoit épouſé *Louiſe de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de *Philippe*, Ecuyer, iſſu des Seigneurs *de Waterleet*, dont pour fille unique,

 Louise, morte le 9 Juin 1548, femme, le 22 Janvier 1527, de *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conſeiller de Bruges, en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, fils aîné de *Jean*, Seigneur de *le Flye*, d'Ennevelin, &c., Maître d'Hôtel du Roi de Caſtille, & de *Madeleine Strabant*. Il mourut le 15 Août 1549, & fut inhumé avec ſon épouſe à Saint-Jacques, dont grande poſtérité ;

6. Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, mort en 1556, marié, 1e à *Catherine van Erfvoorde* ; & 2° à *Eliſabeth Wynne*. Du premier lit vinrent : cinq garçons, dont pluſieurs morts ſans alliance, & trois filles :

 1. 2. & 3. Pierre, François, & Guillaume ;
 4. Gilles, Ecuyer, Conſeiller du Magiſtrat de Bruges, aux années 1505 & 1506, Chef-Homme de ladite Ville en 1508, Prévôt de l'illuſtre Confrérie du Précieux Sang, qui s'y conſerva depuis 1504. Il briſa ſes Armes d'une *étoile au premier canton*, & décéda le 17 Mars 1533, fut inhumé à Saint-Jacques, dans un caveau qu'il y avoit fait conſtruire, couvert d'une grande pierre bleue, entourée de cuivre, avec ſes armoiries & inſcriptions de même métal, dans laquelle Egliſe il fonda un anniverſaire perpétuel ; il avoit épouſé *Louiſe de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de Meſſire *Philippe*, de l'illuſtre Maiſons des Seigneurs *de Waterleet*, & de *Cornélie van Cortrycke* ; de ce mariage ne vint qu'une fille unique,

 Louise, décédée le 9 Juin 1548, inhumée près de ſes parens. Elle avoit épouſé, le 21 Janvier 1527, *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conſeiller du Magiſtrat de Bruges en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, mort du vivant de ſon père, le 15 Août de la même année, enterré au caveau de ſon beau-père, à Saint-Jacques, & fils aîné de Meſſire *Jean de le Flye*, d'Ennevelin, de la Gaugerie, la Vallée, &c., Maître d'Hôtel de Philippe le Bel, & de *Madeleine Strabant*. Ils eurent une grande poſtérité, exiſtante actuellement par les femmes.

 5. Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, marié, 1° à *Catherine van Erfvoorde*, de laquelle il étoit veuf en 1530 ; & 2° à *Eliſabeth Wynne*, fille de *Jean*, laquelle étoit veuve en 1549. De ſes deux mariages il eut huit enfans, dont pluſieurs filles mariées. Le dernier, nommé Jean, Ecuyer, Docteur ès-Lois, lequel vivoit en 1565, avec ſon épouſe, *Cornélie Bernaerts*, dont on ignore la poſtérité ; & Claire, morte le 18 Septembre 1529, femme de *François van den Heede*, Vicomte de Vive-Saint-Eloi, Seigneur de Negreputte, &c., décédé le 27 Mai 1537, fils de *Jacques*, Seigneur *van den Heede*, & de *Lutgarde de Bruges de la Gruthuſe*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, dont les Princes de Steenhuyſe, honorés de la Toiſon d'Or ;
 6. Adrienne, morte en 1559, femme de *Chrétien Weyms*, Ecuyer ;
 7. Anne, morte en 1571, femme de *Simon Gaillaert*, Ecuyer ;
 8. Et Marguerite, morte ſans alliance.

IX. Pierre Lauwereyns, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, dont il fit hommage le 5 Octobre 1477, décéda à Bruges en 1528, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye d'Eeckhout. Il avoit épouſé *Jacqueline Coopman*, fille d'*Eugène*, Ecuyer, Seigneur d'Hooghburgh, &c., & de *Marie van Themſeke*. Elle ſe remaria à *Etienne Bart*, Ecuyer, Echevin de Bruges, & décéda le 20 Septembre 1555 ; elle eſt enterrée près de ſon premier mari, dont elle eut :

1. Collard, qui suit ;
2. Et Pierre, tige de la branche des premiers Seigneurs de *Roosendael*, mentionnée en son rang.

X. Collard Lauwereyns, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, quitta Bruges, en 1560, à l'occasion des troubles qui commençoient à l'agiter, & s'établit à Dunkerque. Il fut élu Bourgmestre & Chef du Magistrat en 1562 & 1565, & mourut en 1566. Il avoit épousé, à Bruges, *Jacqueline van Helsen,* avec laquelle il fonda dans la grande Eglise de Dunkerque, où ils sont enterrés, un anniversaire perpétuel, le 12 Septembre 1566. Elle étoit fille de *Godefroy*, & de *Barbe van der Saint-Repen*, d'une Famille noble, patricienne de Bruges; *Barbe van der Saint-Repen* se remaria avec *Herman van Volden*, Gentilhomme natif de Duysbourg, au pays de Clèves. Collard eut pour enfans :

1. Jean, Ecuyer, Echevin & Tréforier des Ville & Territoire de Dunkerque, qui décéda sans postérité en 1602. Il avoit fondé & créé une bourse de 100 florins *Carolus*, par an, à perpétuité, au profit d'un jeune homme pendant le cours de ses études, hypothéquée sur le Corps de la Ville de Dunkerque, & un jeune homme de sa Famille doit avoir la préférence. Il fit hommage, le 15 Novembre 1566, de l'ancien fief de Zuyenkerke, dont il avoit hérité de son père. Il avoit épousé *Pétronille Coopman*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Hoogburgh ;
2. Collard, qui suit ;
3. Lievin Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au service d'Espagne, décédé sans alliance ;
4. Barbe, femme de *Jean de Schodt*, Ecuyer, Seigneur de Verdonck, &c., troisième Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, en 1587. Elle mourut en 1595, & eut un fils & une fille, mariés ;
5. Et Marie, épouse de *Georges Duyck*, Licencié ès-Lois, &c., fils de *Laurent*, Ecuyer, dont une fille, *Marie Duyck*, qui de son époux, *Michel van der Beke*, Licencié ès-Lois & Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, eut nombreuse postérité.

XI. Collard Lauwereyns, IIIe du nom, Ecuyer, né à Dunkerque, fut Capitaine d'Infanterie Wallone, au service de Philippe II, Roi d'Espagne. Après l'avoir quitté, il s'établit le premier de sa famille à Bergues-Saint-Winoc, où il épousa, en 1587, *Jeanne Bertolomeux*, d'une noble & ancienne Famille de ce canton, fille de *Georges*, Licencié ès-Lois, & de *Guillaumette Sordey*. Il décéda à Bergues en 1598, & elle le 25 Novembre 1605, & ils furent inhumés en l'Eglise Saint-Pierre. De leur mariage naquirent :

1. Charles, qui suit ;
2. Jean, Prêtre, Religieux en l'Abbaye de Bergues-Saint-Winoc, mort en 1652 ;
3. Et Pétronille, Religieuse aux Dames Pauvres-Claires à Ypres.

XII. Charles Lauwereyns, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, y décéda le 27 Octobre 1633, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Pierre, au chœur de Notre-Dame, sous une tombe qu'il y fit construire. Il avoit épousé 1° le 16 Mai 1627, *Christine de Nachtegael*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Conseiller de l'Amirauté de S. M. C., & de *Marie de Swart;* & 2° *Marie de Gauwy*, le 30 Janvier 1633, fille d'*Aubin*, Ecuyer, Capitaine au service de l'Empereur, & de *Sara Monnaert*, décédée le 12 Décembre 1646. Il eut du premier lit :

1. Martin, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. René-Nicolas, Prêtre, Curé de Boesinghe, en Septembre 1666, sous la Châtellenie de Cassel, né le 18 Novembre 1633, décédé à Bergues-Saint-Winoc le 14 Septembre 1676, & enterré dans le grand chœur de l'Eglise Saint-Martin ;
3. Charles, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, qu'il quitta à cause de ses blessures considérables qu'il avoit reçues. Il se fit ensuite Prêtre, fut Curé de Saint-Martin en 1682, décéda le 24 Décembre 1702, & est inhumé dans son Eglise auprès de René-Nicolas, son frère ;
4. Anne-Philippine, Religieuse Capucine à Bergues, sous le nom de Sœur *Marie-Agnès*, morte en 1692 ;
5. Et Marie-Albine, née le 27 Août 1635, mariée 1° *Jean-François van Teteghem*, Ecuyer, Seigneur de Camerleen, &c., Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, mort à Rexpoëde en 1674 ; & 2° à *Jean-François le Blon*, Ecuyer, Seigneur de Liebaesfbrughe, &c., Echevin de Bergues, mort sans postérité, fils de *François-Ignace le Blon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Elle mourut au commencement de 1701, au

village de Rexpoëde, Châtellenie de Bergues, & eut de son premier lit un fils, qui fut marié.

XIII. Martin Lauwereyns, né à Bergues en 1628, Licencié ès-Lois en l'Université de Douai, le 4 Mai 1653, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues en 1653, 1654, 1655, devint Conseiller Pensionnaire & Greffier Criminel le 25 Novembre 1655, Ecuyer, Seigneur de Roosendael, par retrait lignager du 2 Septembre 1664, Subdélégué Général de la Flandre Maritime, & Subdélégué Particulier en la susdite Ville, fut nommé par Louis XIV Président à la création de son Parlement de Flandre à Tournai, dont il remercia Sa Majesté; fit le retrait lignager de la Cour Féodale de Rosendael, relevant de Sa Majesté, le 2 Septembre 1664; décéda le 17 Octobre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise St.-Pierre, devant le grand autel, sous la tombe de la Famille de M. Martin Schodt. Il avoit épousé, 1° par contrat du 17 Novembre 1654, *Marie-Jeanne Vernimmen*, morte le 17 Janvier 1670, d'une ancienne Famille distinguée, depuis plusieurs siècles, dans la Magistrature, qui a donné un Président à Mortier & un Procureur Général au Parlement de Flandre. Elle étoit fille de *Paul Vernimmen*, Seigneur de Bammaerde & de la Clytte, premier Conseiller Pensionnaire de Bergues-Saint-Winoc, & de *Marie de Hardevuyst*, issue de l'illustre Maison de ce nom, originaire de la Ville Impériale de Cologne, de laquelle étoit *Saint Bruno*. Le Seigneur de Roosendael épousa, 2° à Bruges, en 1672, *Marie-Anne Maroucx*, sœur germaine d'*Antoine*, Bourgmestre & Echevin de la Ville de Bruges & Député aux Etats de Flandre, morte en ladite Ville le 22 Octobre 1685, sans enfans, fille de *Pierre Maroucx*, Ecuyer, Receveur Général du pays & territoire du Franc de Bruges, & d'*Anne-Marie van Casele*; & 3° *Anne de Ligny*, morte sa douairière en 1702, aussi sans postérité, fille de *Pierre*, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc & de *Marie Nelis*. Du premier lit il eut :

1. Charles-François, qui suit;
2. Philippe-Corneille, mort sans postérité en 1682;
3. Jean-Baptiste-Winnoc, tige de la branche des Seigneurs de *Berghendaele*, rapportée ci-après;
4. Et Marie-Anne, morte sans laisser d'enfans de son mari le Marquis *de la Sale* Capitaine de Cavalerie au service de France, à Armentières, en 1763.

XIV. Charles-François Lauwereyns, né, le 11 Octobre 1660, Ecuyer, Seigneur de Roosendael, &c., Licencié ès-Lois, Conseiller Pensionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, aux années 1684, 1685 & 1690, obtint de Louis XV des Lettres Patentes de reconnoissance d'ancienne Noblesse, en date du mois de Juin 1719, sur les preuves, titres & documens authentiques qu'il présenta; décéda en cette Ville le 4 Décembre 1728, & fut enterré aux Capucins, au caveau de la Chapelle Saint-Antoine qu'il y avoit fait bâtir, où on voit ses Armes. Il avoit épousé, 1° à Ypres, *Isabelle-Claire de Queval*, née le 5 Avril 1666, décédée à Bergues le 18 Mai 1694, & inhumée en la sépulture de Charles Lauwereyns, à Saint-Pierre; fille de *Nicolas*, Seigneur de Belvillette, &c., & de *Marie-Jeanne Thibault*, fille d'*Henri*, Echevin d'Ypres, & de *Jeanne de le Flye*; & petite-fille de *Jacques de Queval*, & de *Catherine d'Esquiennes*, toutes deux d'anciennes familles nobles d'Artois; & 2° *Isabelle-Françoise de Meyere*, née à Bruges, morte le 16 Janvier 1722, & enterrée près de son mari, fille de *Just de Meyere*, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Bailli de la Prévôté de Bruges, & d'*Isabelle Desmartin*, dont une fille, morte en bas âge. Du premier lit vinrent :

1. Charles-Joseph, qui suit;
2. Anne-Claire, morte à Ypres le 6 Mai 1725, & enterrée dans la Cathédrale. Elle avoit épousé à Bergues, en Décembre 1711, *Albert-Ferdinand de Rycquier*, Seigneur de Rochefort, Quintenshove, &c., Capitaine au Régiment de M. *Brulard*, son beau-père, puis Echevin de la Châtellenie d'Ypres, fils d'*Henri-Norbert*, Ecuyer, & d'*Anne-Chrétienne de Longin*. Il obtint de l'Empereur Charles VI la permission de porter le nom & les Armes de l'ancienne & noble Famille *de Longin*, par diplôme du 9 Février 1735, & est mort à Ypres le 24 Mars 1760, laissant trois garçons;
3. Et Marie, morte sans alliance en 1761.

XV. Charles-Joseph Lauwereyns, né le 5 Juin 1692, Ecuyer, Seigneur de Roosendael, &c., Licencié ès-Lois, Conseiller Pension-

naire des Ville & Châtellenie de Bergues, où il eſt décédé, le 10 Août 1749, & inhumé à Saint-Pierre, avoit épouſé, 1° à Bruges, le 2 Juin 1722, avec diſpenſe du quatrième degré de conſanguinité, *Thérèſe-Dorothée de la Villette*, décédée en cette ville, le 14 Septembre 1725, & enterrée à Saint-Martin, fille de *Jacques de la Villette*, Ecuyer, Seigneur de Zuytcote, Monſwalle, Tentorre, &c., premier Conſeiller Penſionnaire du pays du Franc de Bruges, & des Etats de Flandre, & de *Gertrude-Françoiſe-Iſabelle de Cock*; celle-ci fille de *François de Cock*, Ecuyer, Conſeiller de S. M. C., & ſon Procureur Général du Conſeil de Flandre, & petite-fille de Meſſire *Robert de la Villette*, créé Chevalier par Patentes du Roi Charles II, en date du 18 Juin 1679, Bourgmeſtre & Echevin du pays du Franc, & Député aux Etats de Flandre. Le Seigneur de Roofendael avoit épouſé, 2° à Bourbourg, le 2 Février 1728, *Bernardine-Chriſtine-Cécile Daeten*, fille de *Jean-Baptiſte*, Licencié ès-Lois, Conſeiller du Roi, & Greffier héréditaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg, & de *Jeanne-Bernardine de Montigny*. Du premier lit il a laiſſé :

1. Charles-Pierre-Joseph-Xavier, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Alexandre-Jean-Joseph, né le 24 Janvier 1733, Ecuyer, Licencié ès-Lois, décédé à Bruges, le 12 Avril 1765, ſans alliance, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Jacques, au caveau de Gilles Lauwereyns, IV[e] du nom;
3. Emmanuel-François-Xavier, né le 19 Février 1737, Jéſuite, mort le 4 Juin 1764, au Collège d'Ypres;
4. Louis-Dominique, né le 11 Août 1739, Religieux de l'exempte Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il eſt mort le 21 Octobre 1765;
5. Pierre-Bruno, rapporté après ſon aîné du premier lit;
6. Joseph-Bernard, né le 28 Avril 1745, Capitaine au Corps Royal du Génie au ſervice de France, depuis le mois de Janvier 1777;
7. Augustin-Xavier-Bernard, dit *le Chevalier* de Lauwereyns, né le 16 Juillet 1748;
8. Marie-Joséphine-Bernardine, aînée de ſes frères du ſecond lit, née à Bergues-Saint-Winoc, le 11 Février 1729, mariée en cette ville, le 27 Mai 1756, à *François-Joſeph de Jacob de Dougny*, Ecuyer, né à la Citadelle de Tournai, le 8 Février 1703, Echevin perpétuel du pays du Franc de Bruges, où il eſt décédé le 2 Février 1770, & enterré à Notre-Dame; fils de *Jean-François de Jacob*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, & puis, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Citadelle de Tournai, & de *Marie-Thérèſe Bonaert*, ſa première femme;
9. Jeanne-Bernardine-Claire, née le 19 Juin 1730, Prieure de l'Abbaye de Ravesbergues, au Diocèſe de Saint-Omer;
10. Anne-Eléonore-Joséphine, née le 18 Février 1735, dite *Mademoiſelle de Rooſendael*, non mariée;
11. Et Françoise-Claire, née le 20 Juin 1738, mariée, le 13 Octobre 1776, à *Nicolas Vernimmen*, Seigneur de Vinckhof, &c., Conſeiller Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues, fils de *Pierre*, Conſeiller Penſionnaire de ladite ville, & de *Marie-Anne-Benoîte de Schodt*.

XVI. Charles-Pierre-Joseph-Xavier Lauwereyns, né le 2 Septembre 1724, Ecuyer, Seigneur de Rooſendael, &c., Licencié ès-Lois, ancien Conſeiller de la ville de Bruges, depuis le 4 Mars 1752, dont il eſt devenu troiſième Echevin, le 4 Février 1754, l'étoit encore en Octobre 1778, ſut élu, en 1769, chef de la Confrérie Impériale de Saint-Georges, après le décès de Meſſire Jean-Pierre del Campo, Vicomte de la Camara, Bourgmeſtre de Bruges, le 2 Février 1769, qui, de ſon tems, a réuni tous les Francs Arbalêtriers de deux cours de Saint-Georges, par décret de S. M. I. & R. Il a épouſé, à Bruges, le 8 Septembre 1751, *Marie-Charlotte-Jeanne-Joſéphine van der Haghen*, dernière des nom & armes de ſa Famille, originaire de Flandre, fille de *Jean-Baptiſte*, décédé Major de la ville de Bruges, le 14 Août 1768, & enterré à Notre-Dame, où ſe voient ſes armes, accompagnées de 16 quartiers, & de *Marie-Iſabelle-Joſéphine de Hooghe;* celle-ci fille de Meſſire *Ignace de Hooghe*, créé Chevalier, par Patentes de Philippe V, Roi d'Eſpagne, en date du 1[er] Avril 1702, Seigneur de Thenheede, Baeſrode, Walle, Peuthy, Denterghem, Villecq, &c., & de *Marie-Madeleine de le Flye*, Dame de la Gaugerie, &c. Ladite *van der Haghen* deſcend d'*Henri*, Chevalier, Grand Bailli de Caſſel en 1250, qui, en cette qualité, aſſiſta à un décret donné l'an 1284 contre le Châtelain de Saint-Omer, en faveur de celui d'Ypres, ſelon les Lettres expédiées, en 1286, ſous le

ſceau de Guy, Comte de Flandre. Le Seigneur de Roofendael a eu de ſon mariage neuf enfans, dont quatre ſont morts. Les autres ſont :

1. Jean-Baptiste-Charles-Joseph, Ecuyer, né le 20 Juin 1752, Major de la ville de Bruges ;
2. Alexandre-Joseph-Xavier, né le 31 Mars 1757, reçu le 13 Mars 1779, Cadet au Régiment d'Infanterie du Général, Comte de Murray, au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie ;
3. François-Xavier-Marie, né le 27 Octobre 1758 ;
4. Jacques-Ange-Hyacinthe, né le 30 Juin 1770 ;
5. Et Marie-Françoise-Charlotte, née le 27 Février 1761.

XVI. Pierre-Bruno Lauwereyns, né le 21 Mai 1742, Ecuyer, Seigneur de Potente, &c., quatrième fils de Charles-Joseph, & de *Bernardine-Chriſtine-Cécile Daeten*, ſa ſeconde femme, d'abord Echevin de Bergues, & depuis 1776 Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Siège Préſidial de Flandre, à Bailleul, a épouſé, à Bergues, en 1765, *Anne-Eugénie-Emérence Rouſſel*, fille de *Louis-Joſeph*, Seigneur du Queſnoy, Licencié ès-Lois, premier Echevin de Bergues, & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & de *Marie Morphy*, dont :

1. Pierre-Louis-Joseph, Ecuyer, né le 15 Février 1767 ;
2. Bernard-François, né le 13 Septembre 1768 ;
3. Charles-Joseph, né le 2 Novembre 1769, mort le même jour ;
4. Anne-Bernardine-Louise, née le 13 Février 1766 ;
5. Marie-Bernardine-Sophie, née le 11 Juillet 1772 ;
6. Et Bernardine-Eléonore, née à Bailleul, le 9 Décembre 1776.

BRANCHE
des Seigneurs de Berghendaele.

XIV. Jean-Baptiste-Winnoc Lauwereyns, né le 2 Mars 1669, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, &c., fils puîné de Martin, & de *Marie-Jeanne Vernimmen*, ſa première femme, fut Licencié ès-Lois, premier Echevin, puis Bourgmeſtre des Ville & Châtellenie de Bergues, & eſt mort le 2 Avril 1720. Il avoit épouſé, le 22 Novembre 1695, *Marie-Anne Zylof*, morte le 2 Décembre 1715, fille de *Jacques-Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., & d'*Anne-Marie de Bacquelrot*, dont :

1. Jacques-Winnoc, Seigneur de Berghendaele, &c., Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, au Service de France, décédé le 17 Juillet 1736, & enterré en l'Egliſe Saint-Pierre à Bergues. Il avoit épouſé, à l'Isle-d'Oleron, *Suſanne Meſchinet*, de laquelle il a laiſſé deux fils, ſavoir :
   1. Winnoc-Benoît, né à l'Isle-d'Oleron, Seigneur de Berghendaele, qu'il vendit à ſon couſin germain ci-après. Il fit toute la dernière guerre comme Officier de Marine, devint enſuite Commiſſaire de la Marine à Cayenne, & y eſt mort, le 6 Mars 1772, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe le Roux*, qu'il avoit épouſée le 15 Janvier de la même année, fille de *Balthazar*, Capitaine d'Infanterie, & Commandant du Quartier de le Miere audit Cayenne, & d'*Eliſabeth Hondu* ;
   2. Et Charles-François, ci-devant Lieutenant dans un Régiment d'Infanterie au ſervice de France, qui s'eſt marié en Bretagne. On croit qu'il a deux filles, vivantes en Juin 1778.
2. Emmanuel-François, qui ſuit ;
3. Anne-Françoise, née le 17 Mars 1708, à Waremme, décédée à Bergues, le 14 Février 1754, & inhumée à Steene. Elle avoit épouſé, le 10 Février 1736, par diſpenſe, ſon couſin germain, *Floris-Guillaume Zylof*, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., Bourgmeſtre des Ville & Châtellenie de Bergues, mort le 5 Mars 1778, fils de *Floris-Hyacinthe*, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie-Jeanne de Créquy*. Ils n'ont eu qu'un fils unique, *Floris-François-Félix Zylof*, Ecuyer, auſſi Seigneur deſdits lieux, né le 18 Mai 1744, non marié en Juin 1778 ;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes ſans alliance.

XV. Emmanuel-François Lauwereyns, Ecuyer, premier Echevin du Magiſtrat de Bergues, vivant en Juin 1778, a épouſé en ladite Ville, le 10 Août 1733, *Iſabelle-Françoiſe Lambrecht*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Coudekerke, &c., Licencié ès-Lois, Echevin de Bergues, & de *Cornélie-Charlotte Aernout*. Elle eſt décédée le 30 Septembre 1775, & eſt enterrée en l'Egliſe Saint-Martin de Bruges au chœur de Notre-Dame, laiſſant pour fils unique,

XVI. Charles-Emmanuel-Pierre-Benoît Lauwereyns, Ecuyer, Seigneur de Berghendaele, par acquisition qu'il en a faite de Winnoc-Benoît, son cousin germain. Il en a rendu aveu à la Cour de Cassel, dont ladite Seigneurie relève, le 24 Mai 1762, & est Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, où il a épousé, par contrat du 18 Janvier 1761, *Thérèse-Françoise de Hau*, fille de *Winnoc-Antoine*, Seigneur de Staplande, &c., Conseiller, Pensionnaire de ladite Ville & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & d'*Anne-Thérèse Cardinal*. Leurs enfans sont :

1. Louis-Floris, Ecuyer, né le 9 Janvier 1767;
2. Marie-Thérèse-Isabelle, née le 23 Avril 1768;
3. Et Thérèse-Emélie-Isabelle, née le 19 Octobre 1773.

Cette Branche brise ses armes d'*un croissant*.

BRANCHE
des Lauwereyns, *premiers Seigneurs de* Roosendael, *éteinte*.

X. Pierre Lauwereyns, IIIe du nom, Ecuyer, second fils de Pierre II, & de *Jacqueline Coopman*, s'établit à Vlisseghem en Zélande, où il mourut le 1er Août 1547. Il avoit épousé à Bruges *Marguerite Voet*, qui y étoit née le 27 Novembre 1511, morte audit Vlisseghem, le 3 Août 1547, trois jours après son époux, d'une fièvre maligne qui y régnoit, fille d'*Antoine Voet* (d'une ancienne Famille Noble de Flandre, issue de *Lambert Voet*, Chevalier, Avoué d'Ypres en 1216), Ecuyer, Seigneur de Voormezeele, Steenkerke, &c., Bourgmestre de la Ville de Bruges, & de *Catherine de Vroeschepe*. Ils eurent de leur mariage :

1. Jacques, né à Vlisseghem le 22 Janvier 1542, décédé à Bruges, sans alliance, le 6 Août 1584, & enterré au Couvent des Sœurs Noires, sous une tombe de pierre blanche, ornée de ses Armes, qui sont écartelées, avec celles de *Voet*, & d'une inscription Latine;
2. Pierre, qui suit;
3. Et Guislaine, née le 14 Mai 1547, mariée à Dunkerque, en 1567, avec *Pierre van der Burgh*, Ecuyer, dont elle n'eut point de postérité.

XI. Pierre Lauwereyns, IVe du nom, Ecuyer, né à Vlisseghem le 11 Août 1545, porta ses armes aussi écartelées avec celles de *Voet*, fut Capitaine de Vaisseau au service d'Espagne. Il épousa, 1° à Dunkerque, *Esther de Timmermans*, Capitaine au service du même Prince; & 2° le 20 Mai 1572, par contrat passé devant le Magistrat de Dunkerque, *Susanne Poyte*, Dame de Polenshove, Zwarthove, fille de *Josse*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de *Marie van Parys*, Dame de Coudekerke, & arrière-petite-fille de *Bernard Poyte*, d'une ancienne extraction Noble, Seigneur de Roosendael, & de *Philippotte van Zinneghem*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Jacques, Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, qui se maria à Lisbonne, & eut pour fils : Don Pedro Lauwereyns, dont postérité distinguée;
3. Et Barbe, née à Dunkerque, où elle décéda le 6 Octobre 1626. Elle avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1607, *Martin de Jongherycx*, veuf de *Marie de Wavrans*, fille de *Jacques*, Bourgmestre de la Ville de Nieuport; & fils de *Jean de Jongherycx*, Ecuyer, & de *Marguerite de Schodt*. Il mourut le 2 Octobre 1626, & eut de son mariage avec ladite Barbe Lauwereyns, sa seconde femme, un fils & une fille, savoir: *Pierre de Jongherycx*, Seigneur de Coudekerke, mort sans alliance à Dunkerque, en Novembre 1672; & *Louise de Jongherycx*, morte le 31 Octobre 1641, femme de *Louis Lambrecht*, décédé le 26 Juillet 1655, dont les descendans, Seigneurs dudit Coudekerke, existent encore.

XII. Pierre Lauwereyns, Ve du nom, Ecuyer, premier Seigneur de Roosendael, par succession qu'il releva, à la Cour Féodale du Prince à Bergues-Saint-Winoc, le 10 Septembre 1597, de Polenshove, Zwarthove, &c., Cornette de Cavalerie, puis Capitaine au service d'Espagne, fut, après l'avoir quitté, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues aux années 1607 & 1608; décéda à son Château de Looberghe, le 1er Juin 1628, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale dudit lieu, à laquelle il donna des cloches de métal. On y voit son épitaphe (*a*) placée dans la muraille du Chœur, ornée de ses huit quartiers, que

---

(*a*) En voici l'inscription : *Hîc jacet nobilis ac generosus Dominus, Dominus* Petrus Lau-

lui fit dreſſer ſon épouſe *Louiſe de Waele*, fille de *Pierre*, Ecuyer, iſſu d'une ancienne Famille Noble, jadis Seigneur d'Axpoele & de Corvere, & de *Jacqueline de Backere*, dont :

1. Jacqueline, qui ſuit ;
2. Et Louise-Martine, femme d'*Henri de Tanton*, fils de *Marc*, Ecuyer. Ils vivoient encore à Gand le 19 Février 1652.

XIII. Jacqueline Lauwereyns, Dame de Rooſendael, Polenshove, Zwarthove & autres lieux, épouſa Meſſire *Antoine de la Houſſoye*, Vicomte de Bodeghem & de Zuthove, Seigneur de Quercamps, Lavaſſeur, Noyelles, Quindalle, &c., & eut : *Louiſe de la Houſſoye*, Dame de Roofendael, Polenshove, &c., Zwarthove, mariée à *Théodore-Ekema de Vrieſe*, Seigneur de Bekercke en Zélande, d'une illuſtre Maiſon de la Friſe, dont ceux de ce nom ont été Gouverneurs & Podeſtats du tems que ce pays étoit encore ſans Princes légitimes. Elle vendit leſdites Seigneuries, le 19 Juillet 1664, à Nicolas-Gabriel de Lermont, Ecuyer, Seigneur de Soex, ci-devant Echevin & Bourgmeſtre du pays du Franc de Bruges, duquel achat Martin Lauwereyns fit le retrait lignager, le 2 Septembre ſuivant. Elle eut de ſon mariage deux filles, *Marie-Antoinette de Vrieſe*, Dame de Berckercke, vivante en 1688 ; & *Louiſe-Ekema*, Religieuſe, morte Prieure des Jacobines à Bruges.

Cette famille de Lauwereyns porte pour armes : *d'argent, à un arbre de laurier, arraché de ſinople : au chef de gueules, chargé de 3 merlettes du champ*; l'écu timbré d'un *caſque d'argent, grillé, liſeré & couronné d'or à 3 fleurons, entre chacun une perle, orné de ſes lambrequins d'argent & de gueules ; & au-deſſus*, en cimier : *une merlette de l'écu entre un vol d'argent & de gueules*. Supports : à droite *un lion, la tête contournée, armé & lampaſſé de gueules*; & à gauche *un ours du même, accollé de gueules; le tout d'or*. Cri d'armes : Diepenhede, Diepenhede. Deviſe : Ad laurum non aurum.

wereyns, *Dominus* de Rooſendael, Polenshove, Zwarthove, &c.

Bruga dedit proavos, vitam Dunkerka, Loberga Patria matris erat, quæ foret urna mihi.

Et ſur ſa tombe l'inſcription ſuivante : *Hîc expectat reſurrectionem* Petrus Lauwereyns, *Dominus* de Rooſendael, *Petri filius, Petri nepos, Petri pronepos, Nicolai abnepos, Petri adnepos, & Ægidii trinepos. Nec-non Suſannæ* Poyte *Judoci filiæ, Judoci neptis, Bernardi proneptis, Petri abneptis, Franciſci adneptis, & Joannis trineptis. Tu qui pertranſis benè precare mortuo, memor quod eadem ſors te manet, & quod tunc ſi pius es, eodem duceris voto, nec mecum communa tranſito. Veni* xxiii *menſis Septembris* cIɔIc, lxxiii *redii prima menſis Junii* cIↃ. IↃↃ. xxviii *poſuit Ludovica* de Waele, *ad mandatum ultimæ voluntatis uxor dilectiſſima, mater duarum filiarum obſervantiſſima, nec-non vidua triſtiſſima.*

LAUZANNE. C'eſt une ancienne Nobleſſe diviſée en trois branches : la première, établie dans la Marche ; la ſeconde, en Auvergne ; & la troiſième, en Bretagne. Mais les deux premières viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ſes anciens titres, & ne peut remonter ſa filiation qu'à

I. Pierre de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, qui fut déchargé du payement des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Sentence du 27 Septembre 1473, en conſéquence de ſes preuves de nobleſſe qu'il fit ; ce qui prouve que cette Famille eſt ancienne. Son fils

II. Jacques de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, ainſi qualifié dans un contrat d'acquiſition du 9 Octobre 1548, rendit ſes foi & hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de l'Eſtang ès-années 1542, 1553, & 1557, & épouſa, par contrat paſſé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., *Françoiſe de Malleret*, dont :

1. Cathelin, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche établie en Auvergne, rapportée ci-après ;
3. Et Jean, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de ſon frère aîné.

III. Cathelin de Lauzanne, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, inſtitué principal héritier par ſon père, à la charge de donner à Jean, ſon frère, la ſomme de 30,000 livres, épouſa (ſon père préſent) par contrat du 28 Juin 1568, *Jeanne de Saint-Julien*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et François, qui rendit ſes foi & hommage, & fit ſon dénombrement au Roi à cauſe de la Terre de l'Eſtang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers

de l'Election de la Marche, Commiſſaires députés par Sa Majeſté, laquelle ſur la production de ſes titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans ſa qualité d'*Ecuyer*. Nous ignorons ſi ce FRANÇOIS a eu poſtérité.

IV. CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, épouſa, par contrat paſſé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabrielle Gauthier*, qu'il laiſſa veuve avec ſon fils mineur, nommé

V. GEFFROY DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang, qui ſe maria, par contrat du 24 Avril 1647, paſſé devant *Mavignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrune*, dont vinrent :

SÉBASTIEN & ANTOINE DE LAUZANNE, Ecuyers, Seigneurs de l'Eſtang. D'un de ces deux frères deſcend une fille unique, qui a porté les biens de ſa branche, avec les titres primordiaux de ſa famille, dans la Maiſon *de la Trollière*.

BRANCHE établie en Auvergne.

III. FRANÇOIS DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang en partie, ſecond fils de JACQUES, & de *Françoiſe de Malleret*, tranſigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec CATHELIN, ſon frère aîné, & tous les deux ſignèrent dans cet acte *de l'Eſtang* (nom de leur Terre au lieu DE LAUZANNE, leur nom propre). Ce FRANÇOIS obtint en ſa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de CLAUDE, ſon neveu, fils de CATHELIN ; & après lui avoir rendu compte de ſa tutelle, il en reçut quittance paſſée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épouſé, en préſence de douze de ſes parens & amis, Gentilshommes, par contrat paſſé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, *Françoiſe de Vichy*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Luzillat, qui, devenue veuve, fut déclarée, par acte paſſé le 29 Mars 1603, en la Sénéchauſſée de la Marche, tutrice de ſes enfans :

PIERRE, qui ſuit ;

Et ANNET, reçu, par Brevet du Roi, Ecuyer de ſa Grande Ecurie.

IV. PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puy-Malſignat, rendit au Roi ſes foi, hommage & dénombrement, & fut, avec ſon frère, maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence de l'Election, du 29 Juin 1634, en conſéquence des titres qu'ils produiſirent & de leurs certificats, par leſquels il paroît qu'ils ſervirent le Roi dans ſes Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. PIERRE DE LAUZANNE avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louiſe d'Hautefaye*, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. SÉBASTIEN, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après ;
3. Et PHILIBERT, connu ſous le nom de *Vaurouſſel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le ſervice de France, & paſſa à celui de l'Impératrice Douairière, qui le fit d'abord ſon Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuiraſſiers, quand il fut ſurpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de ſon Régiment, paſſées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans ſon quartier nommé *Obernuſſdorf* aux montagnes Blanches du Comté de Fribourg. Ce fait eſt atteſté par un certificat adreſſé au Comte de Lohkowitz, alors Ambaſſadeur de S. M. I. à la Cour de France.

V. CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puy-Malſignat, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère SÉBASTIEN & ſes couſins SÉBASTIEN & ANTOINE, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Pouthe*, dont il eut deux garçons, nommés SÉBASTIEN. De l'un d'eux deſcendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Puy-Malſignat, Capitaine dans le Régiment de Baſſigny, enſuite dans celui de Royal-Comtois, où ſon Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint-Louis avec penſion, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a ſervi 38 ans, & eſt mort en 1766, deux ans après ſa retraite, laiſſant de ſon mariage avec N.... *Madot*, une fille pour ſeule & unique héritière ;

Le ſecond des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, ancien Garde du Corps du feu Roi, & âgé de cinquante & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à ſon aîné ſa portion paternelle & maternelle, & après ſa mort & celle de ſa belle-ſœur, il s'eſt chargé de la tutelle de ſa nièce, qu'il faiſoit élever dans un Couvent en 1769 ;

Le troisième des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

BRANCHE établie en Bretagne.

V. Sébastien de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, second fils de Pierre & de *Louise d'Hautefaye*, plus connu dans ses brevets sous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653: se distingua suivant plusieurs certificats de service aux sièges de Landrecies, Condé & Saint-Guislain, où il fut blessé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majesté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal Mazarin pour affaires secrètes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat: fait Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1er Octobre 1667, pour se rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans son ancienne noblesse. Suivant un certificat du Duc de Chaulnes, en date du 12 Février 1678, ce Sébastien de Lauzanne s'acquit fidèlement de son devoir & en homme de courage dans toutes les occasions où il a été question du service de S. M. soit dans la tenue des Etats de Bretagne, soit pendant les séditions & troubles arrivés en cette Province, où il exposa plusieurs fois sa vie, ayant eu un cheval tué sous lui, & deux de ses gens dangereusement blessés de coups de fusil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épousé, 1° par contrat signé du Roi, le 18 Juin 1664, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*: & 2° par contrat du 1er Juin 1680, *Anne de Kerléau*, veuve de *Pierre Ferrière*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rogon, &c., & fille d'*Hervé de Kerléau*, Chevalier, Seigneur de Lanvénec & autres lieux, & d'*Anne de Graindorge*. Elle est morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & est inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiselle *de Porcaro*, sa parente; & du second lit deux garçons: l'aîné est mort sans hoirs; & le second est

VI. Joseph-Marie de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, &c., né le 24 Septembre 1684, qui servit d'abord en qualité de Garde de la Marine; fut ensuite Lieutenant de Frégate, suivant un certificat de M. de Pontchartrain, du 23 Avril 1706; s'est retiré après 22 ans de service, le 16 Mars 1728, & est mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épousé *Catherine-Françoise le Roux de Kerninon*, dont pour fils unique,

VII. Jean-Baptiste de Lauzanne, Chevalier, Seigneur de Kerauter, Kerjehan, du Dresnay, &c., né le 8 Août 1718, baptisé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Péran, du Cosquer & du Louaut. Leurs enfans sont:

1. Guy-René-Marie, né au Château de Kerauter le 21 Décembre 1750, tenu sur les fonts de baptême, par Claude, Comte de Sarsfield, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par Marie-Charlotte de Marc'hallac'h, Dame du Leslay;
2. Toussaint-Joseph, né le 13 Mars 1754;
3. Et Claudine-Françoise-Fortunée, née le 28 Novembre 1758. (Généalogie dressée sur des copies de pièces envoyées, collationnées sur les titres & sur les maintenues de noblesse.)

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or, une en chef & l'autre en pointe*, suivant la maintenue de noblesse de 1667.

* LAUZIÈRES, Bourg dans le Bas-Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier & Diocèse de Lodève, dont tire son nom l'ancienne Maison de Lauzières, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Visiteur & Général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 411. Elle commence à

I. Frotard, Seigneur de Lauzières, qui, conjointement avec sa femme, reçut plusieurs hommages & reconnoissances en 1168. Il testa aux Ides de Septembre, férie septième de l'an 1173; fit plusieurs legs à différens Monastères; donna la jouissance de son bien à sa femme, nommée *Riscende*, tant qu'elle vivroit en viduité, le Château de Lauzières à son fils aîné Arnaud, qui suit, à condition

qu'il le donneroit à PIERRE, son fils, s'il vivoit; & si ce PIERRE étoit décédé, à ses autres enfans mâles, savoir à l'aîné, ensorte que la Seigneurie de LAUZIÈRES n'eût jamais qu'un seul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce testament, GUIRAUD DE LAUZIÈRES, son second fils, qui étoit muet, entre les mains d'ARNAUD, son aîné; donna un pré à PIERRE-BERNARD, son petit-fils, & plusieurs biens à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, ses enfans; fit la même chose pour BEGUON & FREDLON, ses autres enfans, divisant en trois portions les biens qu'il avoit donnés à FROTARD, son autre fils, Religieux: l'une pour ARNAUD, l'aîné; la seconde pour RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME; la troisième pour BEGUON & FREDLON, & les substitua les uns aux autres. Il chargea de plus ARNAUD d'avoir soin de BEGUON & de FREDLON, en cas que leur mère vint à mourir, jusqu'à ce qu'ils fussent faits Chevaliers; & jusqu'à ce tems, il voulut qu'ARNAUD eut leurs biens & ordonna que dès qu'ils seroient faits Chevaliers, ARNAUD & ses héritiers leur donnassent 300 sols melgoriens, & à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, pareille somme. Après sa mort, l'ouverture de son testament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. ARNAUD, Seigneur DE LAUZIÈRES, Ier du nom, suivant une enquête du mois de Janvier 1213, faite par Pierre, Evêque de Lodève, & scellée par lui dans l'Eglise de Lauzières, en présence de plusieurs témoins, du nombre desquels étoient BEGUON & FREDLON, frères d'ARNAUD, fit son testament avec PIERRE-BERNARD, son fils aîné, qui suit, & REINE, une de ses filles. Il chargea PIERRE-BERNARD d'entretenir honorablement ARNAUD, son second fils; donna à RICARDE, sa fille aînée, 200 sols; à RISCENDE, la seconde, 10 sols. Des témoins déposèrent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 20 sols; à celui des Templiers 10 sols; & d'autres déposèrent qu'il avoit légué à ce dernier 100 sols, & au premier 30 sols. Le nom de sa femme est ignoré.

III. PIERRE-BERNARD DE LAUZIÈRES, institué héritier de la Terre de Lauzières, par le testament de FROTARD, son aïeul, Seigneur DE LAUZIÈRES, de Veilhes, de Prades, d'Albias, de Mallevieille, de Saint-Jean-de-Loubas, &c., fut émancipé en 1197, en présence de l'Evêque de Lodève, par ARNAUD, son père, qui lui donna le Château de Lauzières, & ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Sainte-Marie-de-Rouvignac. Il épousa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Elisabeth de Tours*, fille de *Bérenger*, laquelle eut en dot 3300 sols melgoriens, dont la restitution fut évaluée, en cas de décès sans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle testa le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans son testament RAYMOND, un de ses fils, & ELISABETH, sa petite-fille. Ses enfans furent :

1. FROTARD, Seigneur DE LAUZIÈRES, qui fut père d'ELISABETH DE LAUZIÈRES, femme de *Bérenger de Saint-Guiraud;*
2. PIERRE-BERNARD;
3. GUILLAUME-RAYMOND, qui donna son bien à RAYMOND, son frère, suivant un acte du 16 Décembre 1244;
4. Et RAYMOND, qui suit.

IV. RAYMOND, Seigneur DE LAUZIÈRES, Ier du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit son testament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit plusieurs legs à diverses Eglises. Il avoit épousé, 1° par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre-de-Lunas*, fille d'*Oger de Maffre*, & de *Bérengère*; son père lui constitua 3000 sols melgoriens pour sa dot; & 2° *Bertrande*, nommée dans le testament de son mari. Il eut du premier lit :

1. ARNAUD, qui suit;
2. PIERRE-BERNARD;
3. ERMENGARDE;
4. CORNÉLIE, mariée à *Pierre-Roger de Falguières;*
5. RAYMONDE;
6. BÉRENGÈRE, femme de *Raymond de Bausſan*.

Et du second lit vint :

RAYMOND, qui fut Seigneur de Pézènes.

V. ARNAUD, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIÈRES, institué héritier par le testament de son père de l'an 1261, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. ARNAUD, qui suit;
2. PIERRE-BERNARD;
3. Autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon;
4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès;*
5. BÉRENGÈRE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiseau;
6. Et GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanchet.*

VI. Arnaud, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzières, qualifié *noble* Arnaud de Lauzières, *Damoiseau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à Bernard, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzières, épousa *Garsende de Mostuéjouls*, sœur de *Raymond de Mostuéjouls*, Cardinal, Evêque du Puy, & ensuite de Saint-Papoul en 1327, dont :

1. Angle, dit Anglesian, qui fuit;
2. Arnaud, Seigneur de Montesquieu;
3. Raymond;
4. Bérenger, vivant en 1390, auteur de la branche des Seigneurs de *Soubès*. Le dernier de cette branche, au XVe degré, étoit François de Lauzières, Co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de son mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine d'Hérail* : Jean-Gaspard & Pierre de Lauzières, Co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur noblesse par Jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669;
5. Pons, exécuteur du testament de Raymond, son oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève; il mourut en odeur de sainteté, & fut canonisé par le Pape Urbain V;
6. Pierre-Bernard, Seigneur de Montpeyroux;
7. & 8. Béatrix & Guillemette.

VII. Angle, ou Anglesian de Lauzières, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, &c., fonda, du vivant de son père, en 1350, l'Abbaye des Religieuses de Saint-Etienne-de-Gourgas, Ordre de Saint-Benoît, près de Clermont-Lodève, du consentement du Pape Clément VI, & de Bertrand Dumas, Evêque de Lodève, & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maison de Lauzières, qui y a toujours nommé. Anglesian fut élu des Etats de Languedoc pour conservateur de leur délibération, ce que Jean de France, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillemette de Rochefixe*, son épouse :

1. Raymond, qui fuit;
2. Et Arnaud, nommé dans le testament de son frère aîné.

VIII. Raymond de Lauzières, IIe du nom, Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, de Ceyras, de Saint-Jean-de-la-Coste, & en partie de Cognac, testa le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques dispositions à son testament, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Jean de Lauzières. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Rostaing*, Seigneur de Ceyras, Chevalier, dont :

1. Robert, institué héritier par le testament de son père & mort sans postérité;
2. Rostaing, qui fuit;
3. Anglesian, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jean-de-la-Coste*, rapportée ci-après;
4. Et Vassadelle, mentionnée au testament de son père, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. Rostaing, Seigneur de Lauzières, épousa, 1° *Agnès de Guilhem*, fille de *Méric*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle testa en 1393, en faveur de ses enfans, & à leur défaut en faveur de son mari, qui donna des quittances de sa dot en 1357 & 1358; & 2° le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Castelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélène de Cardaillac*, Dame de Thémines, de Ceyras, d'Espardaillac & de Cardaillac en partie; elle testa en 1444. Du premier lit vinrent :

1. Arnaud, vivant en 1404, mort sans alliance;
2. Pons, aussi mort sans alliance.

Et du second lit naquirent :

3. Raymond, qui fuit;
4. Dominique, Prieur de Saint-Jean de Bodie;
5. Dordet-Arnaud, Seigneur de Montesquieu;
6. Autre Pons;
7. 8. & 9. Anne, Elisabeth & Marguerite, Religieuses à Gourgas;
10. & 11. Isabelle & Jeanne.

X. Raymond, IIIe du nom, Seigneur de Lauzières & de Thémines, Co-Seigneur de Cardaillac, testa en 1451, & avoit épousé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret de Calvisson-Trélans*, dont :

1. Rostaing, Seigneur de Ceyras, &c., marié à *Dragonette de Belvèze*, de laquelle il eut :

   Dordet, mort sans enfans, après avoir testé le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre

1512, en faveur de Louis de Lauzières-Thémines, fils de Guillaume, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il sera parlé ci-après, avec clause de substitution graduelle & perpétuelle.

2. Dordet, qui suit;
3. 4. 5. 6. & 7. Arnaud, Angle, Louis, Rostaing & Michel ;
8. Guy, dit Guinot de Lauzières, Chevalier, Seigneur de Montreuil, Pézènes & de la Chapelle, Maître d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi Louis XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron; fut établi Maître Visiteur & Général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur de Brussac, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493; s'étant démis de sa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit serment le 7 Mai suivant, & posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il avoit épousé, 1° *Souveraine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, dont : Jeanne de Lauzières, mariée à *François*, Seigneur *de Gourdon* & de Sennevières; & 2° *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut :
   1. Robert, qu'il fit son héritier universel;
   2. François, Protonotaire Apostolique;
   3. Et Catherine, mariée, 1° à *Mathelin de Combret* Seigneur de Bouquiès, Diocèse de Rodez ; & 2° par contrat du 30 Juin 1506, en présence de sa mère & de ses deux frères, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.
9. Et Louise.

XI. Dordet de Lauzières, Seigneur de Penne, appelé à la succession de son aïeule, & héritier de *Raymond de Penne*, Seigneur de Thémines, son grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de Lauzières, pour prendre le nom & les armes de *Thémines-Cardaillac*, fut Maître d'Hôtel du Roi Charles VIII, par Lettres du mois d'Août 1483; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arrière-ban de Quercy. Il avoit testé dès le 18 Avril 1477, & avoit épousé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle testa en 1472, fille de *Pons*, Baron de Varaire, & de *Miracle de Séneret*, dont :

1. Guillaume, qui suit;
2. Jean, Protonotaire Apostolique;
3. Bertrand, Seigneur de Loubéjac;
4. & 5. Olivier & Guy, nommés dans le testament de leur père;
6. Louise, mariée à *Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Galapian;
7. Catherine, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte;
8. Et Marguerite, mariée à *Tristan de Murat*.

XII. Guillaume de Lauzières, Seigneur de Thémines, de Lauzières, de Ceyras, d'Espardaillac, &c., testa le 3 Juin 1504, & fit les substitutions en faveur de tous les enfans mâles de sa Maison. Il avoit épousé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Estaing*, dont :

1. Louis, qui suit;
2. & 3. Antoine & Frotard;
4. Jean, Prieur d'Authon;
5. Jeanne, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantelle;
6. Catherine;
7. Catherine, femme de *Guillaume de Touchebœuf*, Seigneur de Clermont;
8. Louise, alliée à *Gaston de Sautant ;*
9. Marie, épouse de *Jacques de......*;
10. Marguerite, femme du Seigneur *de Mairac;*
11. Marie, dite *la jeune;*
12. Et autre Marguerite, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Mathas* en Albigeois, laquelle n'est point mentionnée dans le testament de son père, à moins qu'elle ne soit celle rapportée ci-dessus.

XIII. Louis, Seigneur de Lauzières, de Thémines, &c., institué héritier par le testament de Dordet, son grand-oncle, & par celui de son père, fit le sien le 30 Octobre 1558, où il nomme ses enfans. Il avoit épousé *Madeleine de Roquefeuil*, laquelle testa en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne Guérin du Tournel*, dont:

1. François, Seigneur de Lauzières, mort avant son père. Il eut de *Madeleine de Bazillac*, son épouse,
   Pierre, qui testa le 5 Avril 1570, & mourut sans alliance ;
   Et Louise, décédée avant 1570.
2. Jean, qui suit;
3. Pierre, Seigneur de Villeneuve;
4. Gabrielle, mariée à *François de Rossignac*, Seigneur de Cousages;
5. Marguerite, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine des Ville & Château de Puy-

mirol en Agénois, Commiſſaire d'Artillerie le 11 Juillet 1546, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 9 Avril 1581 ;
6. MADELEINE, femme de *Raymond de Pellegrin*, Seigneur du Vigan ;
7. ANNE, alliée au Seigneur *de Salvézou* ;
8. 9. & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuſes à Nonanques.

XIV. JEAN, Seigneur DE LAUZIÈRES, de Ceyras & de Thémines, après la mort de PIERRE, ſon neveu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Béziers, teſta le 16 Juin 1576, & eut d'*Anne de Puymiſſons*, ſon épouſe.

1. GABRIEL, mort ſans alliance ;
2. PONS, qui ſuit ;
3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontès. Elle teſta en 1615, & inſtitua héritier ſon neveu ;
4. GLORIANDE, femme du Seigneur *de Conas* ;
5. CLAIRE, mariée au Vicomte *du Bouſquet-Roquefeuil* ;
6. Et GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIÈRES-THÉMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Thémines, ſervit dès l'âge de 17 ans ſous le Maréchal de Damville, aux guerres de Languedoc, & au ſiège de Montauban ſous le Duc de Mayenne. Il rendit de grands ſervices aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres ; ſignala ſon courage au combat de Villemur en 1592 ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi le pays de Quercy, dont il fut Sénéchal & Gouverneur ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de ſervice, & avoir arrêté priſonnier le Prince de Condé, il fut créé Maréchal de France le 1er Septembre 1616 ; commanda l'armée du Roi au ſiège de Montauban en 1621 ; prit pluſieurs places ſur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts ; eut le Gouvernement de Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1er Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épouſé, 1° *Catherine d'Ebrard-de-St.-Sulpice*, qui teſta en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut* ; & 2° au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noue*, veuve en premières noces du Seigneur *de Chambray*, & en ſecondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Prévôt de France, & fille de *François de la Noue*, dit *Bras-de-Fer*, & de *Marguerite de Telligny*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſavoir :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. CHARLES, rapporté après ſon frère ;
3. CLAUDINE, première femme de *Jean de Gontaut*, IIIe du nom, Comte de Cabrerès, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont poſtérité. Voy. GONTAUT-BIRON ;
4. Et GLORIANDE, première femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Sévérac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean* III, & de *Jacquette de Caſtelnau-Clermont-Lodève*.

XVI. ANTOINE DE LAUZIÈRES, Marquis de Thémines, fut tué, du vivant de ſon père, au ſiège de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1606, *Suſanne de Montluc*, Dame de Montſalès, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balaguier*, dont :

1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la première femme, & mourut ſans enfans en 1645 ;
2. Et MARIE, épouſe du Marquis *de Sourdès*.

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIÈRES, fut auſſi tué, du vivant de ſon père, devant Monheurt, le 11 Décembre 1621. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmort*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montmort*, laquelle ſe remaria à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Pair & Maréchal de France. Elle eut du premier lit :

1. PONS-CHARLES, Marquis de Thémines, Meſtre de Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Quercy, par proviſions du 4 Avril 1622, tué au ſiège de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, ſans avoir été marié ;
2. MARIE, dite *Mademoiſelle de Thémines*, morte à Rome ſans alliance ;
3. Et CATHERINE, héritière de ſa branche, mariée à *François-Annibal*, IIe du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, avec ſubſtitution des nom & armes de LAUZIÈRES pour ſes deſcendans. Voy. ESTRÉES.

Le Maréchal *de Thémines* portoit pour armes : *écartelé, au 1 d'argent, au buiſſon d'oſier de ſinople*, qui eſt DE LAUZIÈRES ; *au 2 de gueules, à 2 chèvres paſſantes d'argent, poſées l'une ſur l'autre*, qui eſt DE THÉMINES ; *au 3 de gueules, au lion d'argent, à*

l'orle de 8 *besans du même*, qui est de Cardaillac; *& au* 4 *d'or, à* 3 *fasces de sable, au chef d'hermines*, qui est de Clermont-Lodève.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Jean-de-la-Coste, *&c.*

IX. Anglesian de Lauzières, IIe du nom, Damoiseau, troisième fils de Raymond, IIe du nom, Seigneur de Lauzières, & de *Marguerite de Clermont-Lodève*, fut Seigneur de Saint-Jean-de-la-Coste, de Saint-Guiraud, de Conas, &c., testa le 25 Janvier 1414, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Blaise de Saint-Jean-de-la-Coste, & fit plusieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joenine*, son épouse. mentionnée dans son testament,

X. Guiraud de Lauzières, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coste, &c., Chevalier, mort avant le testament de son père. Il avoit épousé *Audette de Saint-Beaulize*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiseau, dont :

1. Anglesian, qui suit ;
2. Raymond, nommé dans les testamens de ses aïeuls paternels & maternels;
3. 4. 5. & 6. Jeanne, Marguerite, Guinotte & Lévezonne, toutes légataires de leur aïeul paternel.

XI. Anglesian de Lauzières, IIIe du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coste, de St.-Guiraud, &c., fut institué héritier par les testamens de son aïeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de son aïeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à sa mère de l'administration de sa tutelle. Il testa le 5 Mars 1450, fit plusieurs legs pieux & légua ses enfans. Il eut de *Bellette*, son épouse, à laquelle il laissa l'usufruit de la Terre de St.-Jean-de-la-Coste, tant qu'elle vivroit en viduité,

1. Anglesian, qui suit ;
2. Pons, auteur d'une branche, qui finit dans une fille, mariée dans la Maison des Seigneurs *de Thézan*, Vicomtes du Poujol. C'est par cette alliance que la Maison *du Poujol* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ;
3. Tristan;
4. 5. & 6. Guiraude, Audette & Gaillarde, toutes légataires dans le testament de leur père.

XII. Anglesian de Lauzières, IVe du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Coste, de St.-Guiraud, de St.-Beaulize, &c., fit son testament le 27 Août 1479, par lequel il fit plusieurs legs, & légua ses enfans, neveux & nièces, & son épouse *Jeanne de Saint-Félix*, à qui il laissa 100 livres outre sa dot; elle étoit fille de *Michel*, Co-Seigneur *de Saint-Félix*. & en eut :

1. Arnaud, qui suit ;
2. 3. & 4. Toinette, Hélis & Durantone ;
5. Antonie, femme de *Guiraud de Tubières ;*
6. 7. 8. & 9. Bérengère, Catherine, Gasparde & Agnès, toutes légataires chacune de 500 florins par le testament de leur père.

XIII. Arnaud de Lauzières, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Coste, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean-del-Capiès, testa le 12 Juin 1542. Il avoit épousé *Hélis Comtesse*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcassonne, comme mère & légitime Administratrice de la personne & des biens d'Arnaud de Lauzières, son fils, qui suit. Elle eut encore une fille, nommée Françoise, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alzac.

XIV. Arnaud de Lauzières, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c., fit son testament le 24 Janvier 1593, & avoit épousé, 1° par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carlencas*, fille de *Thomas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marie Roubin ;* & 2° *Gabrielle de Castelnau*. Il eut du premier lit :

1. François, qui eut ordre du Roi Henri IV, de s'opposer aux courses que les Religionnaires faisoient dans les pays de Rouergue, surtout au Monastère de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaise de ce Monastère ;
2. Jean, mort sans avoir été marié ;
3. Paul, qui suit ;
4. 5. & 6. Hélis, Anne & Marie, nommées dans le testament de leur père.

Et du second lit vint :

7. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Guiraud*, rapportée ci-après.

XV. Paul de Lauzières, Seigneur de St.-Beaulize, du Bosc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi Louis XIII, un Brevet de représailles contre les Religionnaires

de Milbau, de Saint-Affrique, de Saint-Félix, &c., à cause du ravage & des enlèvemens des blés & bestiaux qu'ils avoient faits dans sa Terre de Saint-Beaulize. Il testa le 30 Mai 1661, fit plusieurs substitutions en faveur des enfans & descendans mâles d'Henri, &, à leur défaut, de ses autres enfans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raymond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont :

1. Henri, qui fuit ;
2. Antoine, marié à *Rose de Rosset de Roquezel*, dont :

   Joseph-Antoine, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Béringhen, qui n'etoit point marié au mois de Septembre 1730.

3. & 4. François, & Jean-Antoine, Chevaliers de Malte non profès le 30 Mai 1661 ;
5. Et Esclarmonde, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pézénas.

XVI. Henri de Lauzières, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc, &c., testa le 17 Avril 1681, & institua pour héritière universelle sa femme avec pouvoir de régler les légitimes de ses enfans mâles & femelles. Il avoit épousé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogaret-Trélans*, fille de *François*, Seigneur de Trélans, de la Bastide, &c., & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briols, du Pont-de-Camaret, &c., dont :

1. François, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Levezou de Vézins*, mère de Paul-Henri, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans ;
2. Jean-Luc, qui fuit ;
3. Paul-Henri, Chevalier de Malte, non profès vivant en 1730 ;
4. Louis, mort en bas âge ;
5. & 6. Marie-Anne & Rose, mortes sans alliance, la première en 1729, & la seconde en 1716.

XVII. Jean-Luc de Lauzières, Marquis de Thémines, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie, avec rang de Mestre de Camp par Brevet du 1er Décembre 1718, eut une pension du Roi de 3000 livres sur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721 ; fut institué, le 11 Mai suivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand*, Duc *d'Estrées-Lauzières-Thémines*, Pair de France ; fait Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord ; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, premier Prince du sang, par provisions du 5 Mars 1724 ; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Toulouse du 29 Mai 1728, dans la propriété, possession & jouissance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc *d'Estrées*. Il mourut à Paris le 1er Avril 1737, âgé de 63 ans, sans postérité de son mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui se remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de ses Ordres. Voy. HAUTEFORT.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Guiraud.

XV. Charles de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'Arnaud, Ve du nom, & de *Gabrielle de Castelnau*, sa seconde femme, mort en 1622, avoit épousé, le 15 Avril 1605, *Louise de Pluviès*, fille de *Louis*, Seigneur de Sallassols, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont :

1. François, qui fuit ;
2. Louis ;
3. Marguerite, femme d'*Hector de Bedos*, Seigneur de Celles, lequel transigea avec son beau-frère, le 7 Février 1637 ;
4. Et Madeleine.

XVI. François de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la succession de son père en 1624, commanda 100 hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & testa le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodève, contrat passé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent :

1. François, qui fuit ;
2. Jean-Jacques, marié à *Anne des Fours*, dont postérité ;
3. Claude, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700 ;
4. Louis-Arnaud, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans sa noblesse avec ses frères par Jugement de M. de Bezons, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Géné-

ralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit époufé, 1° le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2° le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite Hélène Payen*, fille de *Nicolas*, Préfident & Lieutenant Général de Meaux, & d'*Hélène le Féron*, dont :

1. Nicolas-Louis-Pons, né le 19 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710;
2. Charles-Gabriel, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712;
3. Pons-Faron de Lauzières de Cardaillac, Comte de Thémines, né le 12 Février 1717, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774;
4. Louise-Hélène-Jeanne-Marie, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714;
5. Et Catherine-Louise, née le 14 Avril 1715.

5. Charles, Enfeigne des Gardes du Duc d'Orléans, marié à *Catherine de Phélip*, dont il a eu des enfans;
6. Gaspard, Lieutenant des Vaiffeaux, en 1700;
7. Philippe-André, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au fiège de Luxembourg, le 16 Mai 1684;
8. Et Charlotte, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medaffe.

XVII. François de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, Moufquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monaftère de Gourgas, fondé par fes ancêtres, comme avoit fait fon père en 1636; & fut maintenu dans fa nobleffe, par Jugement de M. de Bezons, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madeleine de Maffip*, fon époufe,

XVIII. Joseph de Lauzières, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de fa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

XIX. Henri de Lauzières, Marquis de Thémines, Capitaine de Cavalerie, lequel eft marié & avoit une fille, nommée

Marie-Françoise-Diane, morte le 1er Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch. (C'eft ce que nous favons fur l'état actuel de cette Maifon, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Il y a encore une autre branche de Lauzières, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, fuivant l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, a formé cinq degrés, & avoit pour auteur Jean, *aliàs* Jacques de Lauzières, qui vivoit en 1539. Elle s'eft éteinte dans Louis-Ambroise de Lauzières, Seigneur de Lémoufie, qui s'eft marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'Herbigny, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans fa nobleffe, par Jugement de M. Samfon, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buiffon d'ofier de finople.*

LAUZON (de), Famille noble établie à Paris, dont étoit

François de Lauzon, Confeiller au Parlement de Paris, qui eut d'*Ifabelle Lotin*, fon époufe,

Jean de Lauzon, Sieur de Lirec, Confeiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Préfident au Grand Confeil, charge qu'il exerçoit encore le 1er Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guyenne, Gouverneur du Canada, puis Confeiller d'Etat & l'un des douze Confeillers d'Etat ordinaires, réfervés à la réforme du Confeil en 1657. Il époufa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Denife Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Confeiller au Parlement de Bordeaux.

C'eft ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* fur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 ferpens d'argent, fe mordant la queue, 2 en chef & 1 en pointe ; à la bordure de gueules, chargée de 6 befans d'or.*

* LAUZUN, en Guyenne : ancienne Baronnie qui étoit poffédée, dans le XIIIe fiècle par N... *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maifon en Guyenne, dont la branche aînée, diftinguée par le furnom *de la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & fept Ducs & Pairs. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, l'an 1570, en faveur de *François Nompar de Caumont*, père de *Gabriel Nompar*, Comte *de Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut auſſi honoré ſon fils, *François Nompar de Caumont*, Capitaine des 100 Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui ſe démit de cette charge en faveur de ſon fils, *Gabriel Nompar*, IIe du nom, Comte *de Lauzun*, père d'*Antoine Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berry, étant mort ſans poſtérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à ſa nièce, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. Voy. CAUMONT & GONTAUT-BIRON. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 167 & ſuiv., au mot Lauzun.)

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.*

* LAVAL. Il ſeroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirerie & Comté de Laval, au Maine; ce qu'il y a de certain, c'eſt que les anciens Sires de Laval recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées; 36 Châtellenies, pluſieurs deſquelles ſont de 10 à 12000 livres de rente; & en tout 112 Paroiſſes, compriſes dans le Comté de Laval, qui eſt uni à celui de la Province du Maine. Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illuſtre Maiſon *de Montmorency* avoit acquiſe par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, Ier du nom, Sire *de Laval*, eſt le premier poſſeſſeur de cette Terre dont on ait connoiſſance. De lui deſcendoit, au VIIIe degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame *de Laval*, ſœur & héritière de *Guy* VI, alliée, 1° à *Robert*, Comte *d'Alençon*; 2° à *Mathieu*, Sire *de Montmorency*; & 3° à *Jean* VI, Sire *de Tocy*. Le fils de *Mathieu de Montmorency*, & d'*Edmée de Laval*, quitta ſon nom pour prendre celui *de Laval* qu'il laiſſa à ſes deſcendans, ſans cependant quitter les armes *de Montmorency*, qu'il briſa de 5 *coquilles d'argent*. Les Seigneurs *de Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la perſonne d'*Anne*, fille unique de *Guy* XI, dix-ſeptième Seigneur *de Laval*, mort en 1412, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte *de Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XII de Laval*. C'eſt en faveur de *Guy* XIII, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans leſquelles le Roi lui donne le titre de *couſin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouiſſoient alors les Comtes d'Armagnac, de Foix & de Vendôme. *Guy*, XVe du nom, troiſième Comte *de Laval*, arrière petit-fils de *Guy* XIII, mourut en 1531, & eut pour ſucceſſeur ſon fils, *Guy* XVI, mort ſans poſtérité en 1547. Il laiſſa ſes biens à ſes deux ſœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épouſa *Claude de Rieux*, Comte d'Harcourt, dont la fille aînée, *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut ſans enfans en 1567. *Anne de Laval*, ſœur cadette de *Catherine*, avoit épouſé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur *de la Trémoille*. C'eſt par repréſentation de cette *Anne de Laval*, que *Charles de Bretagne*, Duc de la Trémoille, poſſède aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il eſt bon de remarquer ici, d'après le *Dictionnaire des Gaules*, que ſi *Mathieu*, Sire *de Montmorency*, quitta ſon nom pour prendre celui de *Guy* VII, Sire & Comte *de Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs *de Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilège, ſi c'en eſt un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III ou IVe du nom, Baron *de Laval*, par le Pape Pascal II, vers l'an 1101, pour ſon fils & ſes ſucceſſeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des ſervices qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre Sainte, ſous Godefroy de Bouillon. Cette conceſſion, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de Philippe Ier, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon* à la ville de *Laval*.

En obſervant & ratifiant ce privilège, *Guy*, VIIe du nom, ordonna, par ſon teſtament de

l'an 1268, que les aînés de cette Maiſon porteroient le nom de *Guy*, avec le ſurnom & les armes *de Laval;* que ceux qui refuſeroient de le faire, ſeroient privés de la ſucceſſion qui paſſeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval;* & que la Seigneurie de *Laval* ſeroit indiviſible. Cette diſpoſition de *Guy* VII donna lieu à une grande conteſtation du droit François, qui étoit de ſavoir ſi en pays coutumier les particuliers de grande Maiſon pouvoient ſubſtituer les terres & les rendre indiviſibles, malgré les diſpoſition de la Province où elles étoient ſituées. On allégua des raiſons pour & contre; mais par ſon Arrêt ſolennel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la ſubſtitution n'auroit point lieu, & que les filles ſuccéderoient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, ſuivant la coutume du Maine, ſi mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot MONTMORENCY nous parlerons de la branche de Laval-Montmorency.

LAVAL, Famille noble, établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a ſuivie ces Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval ſuivit ſon Prince avec ſon frère & ſes vaſſaux, en bon équipage & à ſes frais, & lui rendit de bons & loyaux ſervices. Son fils,

Claude-Louis-François de Laval, Seigneur de Boſſerville, ſe diſtingua auſſi par ſes ſervices, & laiſſa

Joseph-Anne de Laval, Seigneur de Charmois, Baron de Meuvy & d'Azelach, qui s'attacha à S. A. S. Guillaume-Hyacinthe, Prince d'Orange, de Neufchâtel & de Naſſau, qui le fit Conſeiller Réſident à la Cour de France, poſte qu'il occupa pendant pluſieurs années, enſuite ſon Conſeiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de ſon Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de ſon envoyé, au Congrès de Cambrai, y repréſenter & appuyer ſes intérêts. Il a laiſſé un fils, nommé

Joseph-Claude-Lazare de Laval, qui a eu pour fils :

Louis-Joseph de Laval, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint enſuite une commiſſion de Capitaine. Il a ſervi 15 ans, s'eſt trouvé aux ſièges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à pluſieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, où il a été bleſſé. Il a épouſé, le 3 Février 1750, *Angélique-Louiſe-Charlotte Audiger,* & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, ſavoir :

Louis-Joseph, Louis-Anne, Louis, Remy, Pierre, & Louise-Madeleine. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'or, ſemé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or; l'écu ſurmonté d'un armet d'acier poli, chargé de lambrequins aux métaux & couleurs dudit écu.* Cimier : *trois flammes de gueules, ſortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules.* Supports : *deux ſalamandres d'or.* Deviſe : Spes mea crux et amor.

LAVAL, en Normandie, Election de Falaiſe; Famille noble qui porte : *de contre-hermine plein.*

LAVAL de RAIS, autre Famille, dont les armes ſont : *d'or, à la croix de ſable.*

* LAVARDIN, Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château, que *Marie Riboulle* porta à ſon mari, *Jean de Beaumanoir,* Seigneur de Boisbilly. Il fut le quatrième aïeul de *Jean de Beaumanoir,* que le Roi Henri IV fit Maréchal de France & Chevalier de ſes Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquiſat,* par Lettres du mois de Juillet 1601, enregiſtrées en 1604. Sa poſtérité maſculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la perſonne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir,* Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. Voy. BEAUMANOIR.

LAVAULX, Nobleſſe ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premières places aux Aſſiſes du Duché de Luxembourg. Quelques-uns diſent qu'elle deſcend des Comtes *de Chiny.* (Voy. les *Tablettes généalogiq.*, vol. VI, pag. 72.)

I. François de Lavaulx, IIe du nom, iſſu de Vary, Seigneur de Lavaulx, ayant perdu ſon fils unique au ſiège de Neufchâteau qu'il défendoit, épouſa, en ſecondes noces, *Alexie de Dampierre,* dont il eut :

II. Erard de Lavaulx, Ier du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine, Gou-

verneur de Châtel-sur-Mozelle en 1548, qui avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maison de Choiseul-de-Bignecourt, la Seigneurie de Vrécourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épousa *Barbe de la Marck*, Baronne de Gironcourt, dont il eut entr'autres enfans :

III. Jean de Lavaulx, Seigneur de Vrécourt, Dombrot, &c., qui épousa, en 1555, *Didière d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint entr'autres :

IV. Adam de Lavaulx, Seigneur de Dombrot, Grand Veneur du Duc Charles III, en faveur duquel la Seigneurie de *Vrécourt* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épousé *Catherine de Falletans*, & en eut, entr'autres :

V. Erard de Lavaulx, IIe du nom, Baron de Vrécourt, Grand Chambellan du Duc Charles IV, qui s'est marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent :

1. Charles-François, qui suit;
2. Claude-Louis, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et Erard, auteur de la troisième branche, mentionnée ensuite.

VI. Charles-François de Lavaulx, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épousa *Marie de Rochefort-d'Ally*, dont :

VII. Charles de Lavaulx, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696, qui avoit épousé, en 1683, *Marie-Ursule de Bazentin*, Dame de Malapret, & d'Auzainvilliers, morte en 1711. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui suit;
2. François, Comte de Lavaulx, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur Charles VI, créé *Comte* en 1734, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur. Il est mort en 1748, & avoit épousé *Marie-Victoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq garçons & six filles :

   L'aîné, nommé François, Comte de Lavaulx, né en 1735, Seigneur de Tabor, est Capitaine de Dragons au service de l'Empereur.

3. Jean-Baptiste, Baron de Lavaulx, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, marié, en 1740, à *Elisabeth*, Baronne *de Christianstadt*, en Silésie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753;
4. Joseph-Alexis, Baron de Lavaulx, Seigneur de Sauville, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses du Duc Léopold, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrazin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, savoir :

   Catherine, mariée, en 1750, à *François*, Comte *de Greische;*
   Et Charlotte & Marie, dont nous ignorons la destinée.

5. Anne, mariée, en 17.., à *Charles de Chatelies*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne;
6. Et Marie-Catherine, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. Charles, IIe du nom, Comte de Lavaulx, Baron de Vrécourt, &c., obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épousa, en 1730, *Anne-Françoise-Agathe Jolly de Morey*, dont :

IX. Jean-Charles-François, Comte de Lavaulx, Baron de Vrécourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'est marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madeleine de Pechpeyroux-Comminges-de-Guitaud*, fille de feu *Louis-Athanase de Pechpeyroux-Comminges*, Comte de Guitaud, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Inspecteur Général de Cavalerie, & d'*Elisabeth-Madeleine Chamillart.*

SECONDE BRANCHE.

VI. Claude-Louis de Lavaulx, Baron de Vrécourt, second fils d'Erard II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de sa femme, *Marguerite de Montarby*,

VII. Claude-Henri de Lavaulx, Baron & Seigneur de la Hasnaut & d'Attignéville, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bassigny, qui épousa, en 16.., *Catherine*, fille de *Jean Lescamoussaire*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Bassigny. De ce mariage vint :

VIII. Claude-Antoine, Baron de Lavaulx, Seigneur de Martigny, de Pompierre, &c., qui s'allia, en 1697, avec *Christine*, fille unique & héritière de *Jean*, Comte *de Thiaucourt*, Seigneur de Sommerécourt, Pompierre & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service de Louis XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigu*, Chanoinesse d'Epinal. Ils eurent:

1. François, Baron de Lavaulx, Seigneur de Pompierre, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur Charles VI, marié, en 1741, à *Louiſe le Roy*, Baronne de Séraucourt, de laquelle il a :

   Charlotte, née en 1745.

2. Et Charlotte, mariée, en 1732, à François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerécourt, ſon couſin, dont on parlera ci-après.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Erard de Lavaulx, III[e] du nom, troiſième fils d'Erard II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épouſa, en 1640, *Anne Leſpine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de St.-Ouen en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

VII. Joseph de Lavaulx, Chevalier, Seigneur de Sommerécourt, Bermont, Villars & Franois, épouſa, en 16.., *Gabrielle d'Ourches-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. François, Comte de Lavaulx, Seigneur de Sommerécourt, Capitaine des Gardes du Duc Léopold de Lorraine, qui s'allia, en 1732, avec ſa couſine, Charlotte de Lavaulx-de-Pompierre. Leurs enfans ſont :

1. Charles-Gabriel, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié;
2. François;
3. Charlotte, reçue Chanoineſſe de Pouſſay en 1742, mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Fagnier*, Marquis de Lugny, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie;
4. Joséphine, reçue Chanoineſſe à Pouſſay en 1748;
5. Marie, auſſi reçue, en 1751, au même Chapitre;
6. & 7. Charlotte & Thérèse.

VII. Antoine de Lavaulx, Baron & Seigneur de Bourbévelle, Jaudoncourt & St.-Ouen, fils puîné d'Erard, III[e] du nom, & d'*Anne Leſpine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le ſervice de Louis XIV. Il épouſa, en 1699, *Françoiſe de Ranfin*, Dame de Battigny, dont :

VIII. Claude-Antoine de Lavaulx, Seigneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouen*, par Lettres du Duc François de Lorraine, du 24 Février 1734. Il a épouſé, en 1735, *Suſanne de Baillet-d'Eſpence*, de laquelle ſont iſſus :

1. Guillaume-Antoine de Lavaulx-de-Saint-Ouen, qui a été Mouſquetaire du Roi, en 1757. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié;
2. & 3. Et deux filles.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 bars adoſſés d'argent, cantonnés de 4 croiſettes d'or*, qui eſt de Chiny; *aux 2 & 3 de ſable, à 3 herſes ſaraſines d'argent*, qui eſt de Lavaulx; & ſur le tout : *un écu de ſable, à 3 tours d'argent* (armes de récompenſe.) *Cet écu ſurmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de 2 petites bannières*, l'une de Chiny, & l'autre de Luxembourg.

LAVAUR & ARGENTINES. C'eſt une branche de la Maiſon de *Galard de Braſſac*, dont eſt auteur *Charles de Galard de Béarn*, fils puîné de *René*, & de *Marie de la Roche-Beaucourt*. Il eut en partage les Seigneuries de *Lavaur* & *Argentines*. Sa poſtérité en a pris le nom. Voy. GALARD de BRASSAC.

LAVAUR de GAIGNAC, en Quercy : Famille noble qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 croiſſans du même, poſés 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

*LAVEDAN, en Gaſcogne : petit pays dont Lourdes eſt la Capitale. Il relève du Comté de Bigorre, & a eu, dès le X[e] ſiècle, ſes Seigneurs particuliers, ſous le titre de *Vicomtes. Aneman* & *Ancilius*, premiers Vicomtes *de Lavedan*, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritière de *Raymond-Garcias*, porta, ſur la fin du XV[e] ſiècle, cette Vicomté à *Gaſton du Lion*, Seigneur de Malauſe, ſon mari. *Louiſe du Lion*, leur fille & héritière, épouſa Charles, bâtard de Bourbon, fils naturel de Jean II, Duc *de Bourbon*. Charles de Bourbon mourut le 8 Septembre 1502. Jean-Jacques de Bourbon, ſon arrière-petit-fils, mort ſans poſtérité en 1610, donna la Vicomté de *Lavedan*, par teſtament, à ſa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniès*, qui en fit don à ſa nièce, *Judith de Gontaut*,

Dame de Saint-Geniès, qui épousa *Philippe de Montaut*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan* & Pair de France, en 1650. *Philippe de Montaut*, son fils, appelé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laissa deux filles : *Françoise de Montaut*, l'aînée, mourut sans postérité le 11 Juin 1717, troisième femme de *Charles III de Lorraine*, Duc d'Elbeuf; & *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épousé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Duchesse *d'Elbeuf*, sa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épousé en secondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont sont nés un fils & une fille. Voy. MONTAUT & ROTHELIN.

* LAVELINE, petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent plusieurs services importans au Duc René II, pendant les guerres qu'il eut à soutenir contre Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & entr'autres, ayant surpris & défendu courageusement le Château de Bruyères, ce Duc leur accorda, en 1476, des privilèges considérables. On appelle encore aujourd'hui leurs descendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline*. Ils portent pour armes : *de gueules, à 2 épées d'argent, emmanchées d'or, posées en sautoir, & un rateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'une levrette d'argent, colletée d'or*. Cimier : *une épée comme celle de l'écu*. Non seulement ces Gentilshommes *de Laveline* transmettoient leurs privilèges à leur postérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline*. Par Arrêt de son Conseil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les descendans mâles des Gentilshommes *de Laveline* transmettroient leurs privilèges à leur postérité masculine; mais que les maris des filles n'en jouiroient que pendant leur vie. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 163, au mot Laveline.)

LAVERDI. Voy. DEL'AVERDI.

LAVERGNE, ancienne Noblesse de la Province de Languedoc, dont étoit

Guy de Lavergne, qui épousa N..., Dame *de Tovejo*, dont il eut :

Lucas, Chanoine de Tours;

Et Madeleine, qui a épousé, le 17 Février 1546, par acte reçu de *Simon Gaudinelly*, *Hermès Huteau*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de l'Ordonnance du Roi, dont postérité. Voy. HUTEAU.

Les armes : *d'azur, à la croix recroisettée d'or; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Voy. VERGNE DE TRESSAN (LA).

LAVIER, ou LAVIEZ, LAISVEZ, LAVIEL, LAVY, LAVEY, LAVEL & LEVEL, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déjà dit sur cette Famille, dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire :*

I. Pierre de Lavier, baptisé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

II. Thibaut de Lavier, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiroy, né en 1502, marié à *Simonne de Chazeaulx*, mère de

III. Etienne de Lavier, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjustin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnèrent Don Juan d'Autriche, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage sortit entr'autres enfans :

IV. Guy de Lavey ou Lavier, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premières années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635, & ne le servit pas moins fidèlement que ses prédécesseurs, surtout au siège de Dôle en 1636. Il épousa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prévost de Pelousey*, dont il eut deux fils & trois filles.

V. Jean-François de Lavier, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandre, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de

Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Efpagne, le 18 Octobre 1671, une commiffion de Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebufiers à cheval de nouvelle levée; mais peu de tems après il quitta ce fervice, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Liftenois, Dragons, lors de fa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le fervice à la paix de Nimègue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puiffances conjurés à Augfbourg en 1687, le Roi, qui connoiffoit fa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la première Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commiffion du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit fon nom, diftinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis de Bauffremont & de Vaugrenans. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal de Duras, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté;* & le 22 Avril de l'année fuivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges. Son fils

VI. Claude-François de Lavier, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuffon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Charte, par lefquelles le Roi le fit Chevalier, lui & fes enfans & defcendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il époufa, en 1718, *Marie-Louife de la Bazinière*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Morvillars & de Grandvillars, & d'*Angélique-Françoife de Cointel de Filain*, dont :

1. François-Camille, Chevalier, né le 12 Février 1720;
2. François-Henri, né le 13 Février 1721, Eccléfiaftique ;
3. Charles-Joseph-François, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand Maître, daté du 10 Janvier 1735 ;
4. Angélique-Françoise, née le 29 Mars 1726;
5. Marguerite-Françoise, née en 1727;
6. Ferdinande, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740 ;
7. Et Claude-Françoise-Marie-Claire, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à la fafce d'argent.*

LAW, Famille connue en Ecoffe pour très-ancienne & très-illuftre, & dont étoit N... Law, qui eut pour enfans :

1. Jean, Contrôleur Général des Finances, qui a époufé la Comteffe *d'Hérold*, dont une fille, mariée en Languedoc;
2. Et Guillaume, qui fuit.

Guillaume Law, Ecuyer, Baron de Laurifton, avoit époufé *Rébecca Defves*, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Jacques-François Law, Comte de Tancarville, appelé *le Chevalier Law*, né le 20 Janvier 1724, Chevalier de Saint-Louis. En confidération de fes fervices diftingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu, en 1765, le brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde; il eft mort aux Isles de France en 1766. Il avoit époufé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Dom *François*, noble Portuguais, & de *Marie de Saint-Hilaire*, & en a eu :
   1. Jacques, né le 8 Août 1758;
   2. Marie, née le 1er Mars 1752;
   3. Françoise, née le 12 Mars 1754;
   4. Et Jeanne, née le 18 Juillet 1757.
3. Jeanne-Marie, qui a époufé, le 6 Février 1743, *Jean-Jacques de la Cour*, Ecuyer, Seigneur de Viala, Commandant à Valleraugue en Languedoc, dont poftérité. Voy. COUR (de la), en Languedoc ;
4. Et Elisabeth-Jeanne, qui s'eft mariée à *François-Xavier de Boifferolles*, Ecuyer, dont des enfans.

Jean Law, Baron de Laurifton, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Commiffaire & Commandant Général des Troupes dans les Etabliffemens françois aux Indes Orientales par Lettres Patentes du mois de Juin 1761, fut Gouverneur de Pondichéry en 1763, & Brigadier des Armées du Roi en 1767. Il s'attacha à fuivre la fortune de Shah-Zadde, fils du Mogol, qui régnoit en 1757. Il avoit époufé, en 1755, *Jeanne Carvalho*, coufine germaine de la femme de fon frère, dont il a eu une fille. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

Les armes : *d'hermine, à la bande de gueules, accompagnée de 2 coqs hardis du même, pofés un en chef & l'autre en pointe; à la bordure engrêlée auffi de gueules.*

LAWENBOURG. Voyez LAUENBOURG.

* LAXION, Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jory, fut le partage d'*Antoine Chapt de Rastignac*, frère puîné d'*Adrien*. Sa fille, *Marguerite*, en devint héritière, & épousa, en 1599, son cousin germain *Peyrot Chapt de Rastignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur second fils, *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marqueſſac*, eut Laxion, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut père de *Charles* Ier, & aïeul de *Charles Chapt de Rastignac*, IIe du nom, en faveur duquel le Marquisat de *Laxion* fut renouvelé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. Voy. CHAPT DE RASTIGNAC.

LAY DE VILLEMAREST (LE), Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commissaires de la Chambre établie pour la recherche de la Noblesse de la Province de Bretagne en 1670. L'Histoire qui en a été donnée par le P. Dom Lobineau, Religieux Bénédictin, fait souvent mention de ce nom, notamment d'Alain le Lay, lequel signa, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille est fondue dans celle de *Kerousy*, dont M. le Président *de Marbeuf* a épousé l'héritière.

Jean-Bonaventure le Lay, Chevalier, Seigneur de Villemarest, de Guébriant, du Rocher, &c., ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laissant de son mariage avec *Anne Croc*, morte au mois d'Avril 1729.

1. Germain le Lay de Villemarest, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort sans alliance;
2. Paul-Marie-Bonaventure, Chevalier, Seigneur du Plessix, du Hirel, du Buchon ou Buisson, de Lespinasse, de la Cornillière, des Saulnières, &c., ci-devant Capitaine dans le Régiment de Gesvres, Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épousé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madeleine Delpech*, fille de *Paul*, Seigneur de Chaumot, Receveur Général d'Auvergne, & de *Madeleine de Monchy*, dont un fils;
3. Jean-Bonaventure le Lay de Guébriant, reçu Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire aux Requêtes du Palais, le 27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi;
4. Anne, veuve de *Nicolas Ysoré d'Hervault*, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans;
5. Et Louise-Françoise-Bonaventure, mariée, au mois d'Avril 1729, à *Pierre Poncet de la Rivière*, Président de la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frère de l'ancien Evêque de Troyes. (Voy. *le Mercure de France* de Mars 1734, p. 621, & de Novembre 1743, p. 2533.

La Famille le Lay de Villemarest porte pour armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de 3 annelets de gueules, & en pointe d'une aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*

LAYE, ancienne Noblesse du Beaujolois, éteinte.

Philibert & Guillaume de Laye, Chevalier, sont nommés présents au contrat de mariage d'Odet, Seigneur de Chandée avec Béraude de Vassalieu, l'an 1309.

Marie de Laye, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de Chazelles en Dombes.

Claude de Laye, Seigneur de Rotellia, vivoit en 1470, & eut deux fils :

Claude, qui suit;
Et Hugonin, Chevalier.

Claude de Laye, IIe du nom, Seigneur de Rotellia, épousa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont sortit :

Antoinette, Dame de Rotellia, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, veuf de *Philiberte de Buisadam*, & fils d'*Henri*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Claudine de Chevrel*.

Hugonin de Laye, Chevalier, Seigneur de Meximieux en Dombes, vivant en 1384, épousa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Lionnette de la Baulme*. D'eux descendoit

Pierre de Laye, Seigneur de Meximieux, qui s'est marié, 1° avec *Aremburge de St.-Amour*; & 2° à *Marguerite de Chavannes*. Du premier lit il eut :

Jean, qui suit.

Et du second lit vint :

Antoinette, femme de *Jean de Chabeu*, IIIe du nom, Seigneur de Feillens, &c., Panetier ordinaire de la Duchesse de Savoie, dont des enfans. Voy. CHABEU.

Jean de Laye, Seigneur de Meximieux, époufa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe*, Baron de Coudrée, & d'*Ifabelle de Menthon*, dont vinrent :

1. Amable ;
2. Humbert, qui fuit ;
3. Et Antoinette, mariée à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet*.

Humbert de Laye, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, fa femme, entr'autres enfans :

Lambert de Laye, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

Claude de Laye, Seigneur de Meximieux, époufa *Louife de Seyturier*, fille de *Louis*, Baron de la Verjonnière, & de *Claude de Candie*. Il en a eu :

1. Claudine, femme de *Pierre de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, dont poftérité. Voy. POYPE (de la) ;
2. Et Isabeau, mariée à *Pierre*, IVe du nom, Seigneur *de Montferrand*, de Château-Gaillard, &c., Capitaine au Régiment d'Enghien, dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

Amé de Laye, Seigneur de Meximieux, fut pére de

Jacques, & de Françoise, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barbarelles, fils de *Philibert*, Seigneur de Barbarelles, & de *Claudine de la Porte*.

Jean, Seigneur de Laye en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Léal, & d'*Antoinette de Marzé*. C'eft peut être lui qui époufa, 2° en 1515, *Jeanne d'Oncieu*, fille de *Philippe*, Seigneur de Monternoz, & de *Jacqueline de Montjouvent*.

Pierre de Laye, Seigneur de Saint-Lager en Maconnois, époufa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé*, IIe du nom, Seigneur de Varambon, & d'*Alix de Corgenon*, fa feconde femme.

On trouve encore de cette Famille Jacquemette de Laye, mariée à N... *de Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ;

Jeannette, Dame de Laye, femme d'*Henri de la Teyffonnière*, Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyffonnière*, & de *Jeanne de Bécerel* ;

N..., Seigneur de Laye, vivant en 1503, marié à *Louife de Feurs*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eftours, & d'*Antoinette de Sachins* :

Et Guigonne de Laye, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. (Manufcrit de feu Piganiol de la Force.)

Les armes : *d'argent, à la croix de fable*.

LAYE du BLÉ d'UXELLES, dont les armes font : *de gueules, à 3 chevrons d'or*.

* LÉAUMONT, Maifon d'ancienne Chevalerie, originaire d'Allemagne, dont le nom en Allemand eft écrit LÉAULMONT, & qui eft établie en France depuis 500 ans, dans le pays de Lomagne, Province de Guyenne. Elle a contracté de belles alliances avec les Maifons *du Bouzet, Bezolles, Comminges, Efparbez, Faudoas, Groffolles, Lupé, la Barthe, Montefquiou, Maillé de Brézé, Preiffac, Polaftron, Roquelaure, Sédillac, Sariac, Touges*, &c. Elle a fourni des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Capitaines de 50 hommes d'armes, un Cordon bleu, des Chevaliers de Malte & un Grand Prieur de Touloufe. Cette Maifon fubfifte actuellement en quatre branches. En attendant qu'on ait raffemblé les titres néceffaires pour en former une généalogie complete, en voici un précis très-raccourci, qu'on nous a envoyé, pour être inféré en fon rang.

I. Calbet de Léaumont, Chevalier, fut Pleige de Bernard d'Orbeffan, dans l'accord qu'il paffa avec les Capitouls de Touloufe, le 20 de la fortie d'Avril, Férie 6, 1204. Il fit hommage de la Terre de Montferrand, au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1234. Son fils

II. Pilefort de Léaumont, Chevalier, donna en 1265 des Coutumes à fes vaffaux de Gariés, terre que cette Maifon poffède encore ; fit ferment de fidélité au Roi de France en 1271, & tefta en 1281, en faveur de fon fils, qui fuit.

III. Raymond de Léaumont, Ier du nom, Damoifeau, Seigneur de Gariés, qui vivoit encore en 1300, avoit époufé en 1270, *Rofe de Sédillac*, qui tefta en 1298, en faveur de fon fils, qui fuit.

IV. Gailhard de Léaumont, Ier du nom, Chevalier, fut l'un des plus puiffans Seigneurs du pays, par l'hommage qu'il fit au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1331, de 32 Villes, Châteaux, Forts & Seigneuries.

VII. Gailhard de Léaumont, IIe du nom, defcendu de Gailhard Ier, au quatrième degré, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mau-

roux, Eſtramiac, &c., ſe maria, avec *Jeannette de Groſſolles*, dont :

VIII. RAYMOND DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, Eſtramiac, &c., qui fut père de

JEAN, qui ſuit;
Et MONDINE, laquelle fut Demoiſelle de Jeanne d'Armagnac, ſœur de Jean, Comte d'Armagnac, IIe du nom; elle épouſa, en 1443, *Arnaud-Guilhem de la Barthe*, Seigneur de Moncorneil & de Guizerix, premier Baron d'Aſtarac. Le Comte d'Armagnac lui fit don de 600 écus d'or en faveur de ce mariage.

IX. JEAN DE LÉAUMONT, Ier du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, ſe maria avec *Bertrande de Comminges*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. BERTRANDE & JEANNE.

X. JEAN DE LÉAUMONT, IIe du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, &c., inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, & par un codicille du 3 Novembre 1503, ſe maria avec *Louiſe de Berrac*, de laquelle vint :

1. GILLES, qui ſuit;
2. EMERIC, auteur de la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac, que nous ne pouvons que rappeler ſimplement à la fin de ce Précis;
3. JEAN, Seigneur de Puygaillard, Baron de Blou & de Moré, connu ſous le nom de *Puygaillard*, qui, conſtamment dévoué à ſon Roi pendant les fureurs de la Ligue, le ſervit avec le plus grand zèle; il s'eſt diſtingué ſous les règnes de CHARLES IX & d'HENRI III : il combattit ſouvent contre le fameux de la Noue, dit *Bras-de-Fer*; il fut bleſſé au ſiège de la Rochelle, en 1573, ayant raſſemblé 8 à 9000 hommes, pour une expédition; mais de la Noue le prévint & l'attaqua, & le combat fut très-acharné, & un de ſes couſins lui dit : *Mon cher Puygaillard, vous êtes bleſſé; mais je ne ſuis pas tué*, répondit-il, & il continua de combattre. Il fut ſucceſſivement Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Blou & de Moré, Gouverneur d'Angers, Grand Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, à la promotion du 31 Decembre 1580, & mourut de la peſte, le 6 Juillet 1584, ſans poſtérité de ſes trois femmes, *Clémence le Roy*, *Marie de Maillé & de Brezé*, *Françoiſe du Puy-du-Fou*. (Voy. les actions éclatantes de cet Officier Général dans l'*Hiſt. de France* du Père Daniel; la *Vie de François de la Noue*, pag. 42 & ſuiv., où il eſt dit qu'il défit JEAN DE LÉAUMONT DE PUYGAILLARD & non pas qu'il prit le fort de Puygaillard, où il défit les Catholiques, comme on l'a avancé par erreur dans les *Etrennes à la Nobleſſe* de 1775, art. de la Noue; les *Mémoires de la Province d'Anjou*; les *Mémoires de Caſtelnau*, pag. 263, chap. XI, & les additions à ces derniers ;)
4. CATHERINE, mariée, le 7 Décembre 1540 avec *Frix de Preiſſac*, Baron d'Eſclignac;
5. Et BERTRANDE, mariée avec *Carbon*, Seigneur *de Lupé*.

XI. GILLES DE LÉAUMONT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Gariés, Puygaillard, teſta le 8 Août 1572. Il avoit épouſé *Antoinette de Monteſquiou-de-Bèze*, dont :

XII. EMERIC DE LÉAUMONT, Baron de Puygaillard, Seigneur de Gariés, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut député de la Nobleſſe d'Armagnac aux Etats de Paris; HENRI IV lui témoigna la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, par une lettre du 6 Avril 1589. Il épouſa, le 23 Février 1568, *Madeleine d'Arzac*, fille de *Charles*, Baron d'Encauſſe, dont :

1. GILLES, qui ſuit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Barons de *Montey*, en Chaloſſe, dont il ſera parlé ci-après;
2. HÉRARD-HONORAT, auteur de la branche des Seigneurs de *Gariés*, rapporté ci-après;
4. DIANE, mariée à *Bertrand de Roquelaure*, en 1593;
5. & 6. JEANNE & ISABEAU, dont nous ignorons la deſtinée.

XIII. GILLES DE LÉAUMONT, IIe du nom, Baron de Puygaillard, Seigneur d'Encauſſe, Mauroux, &c., fut Capitaine de 50 hommes d'armes, & épouſa, le 14 Juin 1612, *Iſabeau de Jaubert*, fille d'*Emery*, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur du Bazadois, Vice-Amiral de Guyenne, & de *Guyonne de la Mothe*, dont :

1. JEAN-EMERIC, mort ſans poſtérité en 1653;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée à *Alexandre de Mun*, Baron de Sarlabous.

BRANCHE des Seigneurs de GARIÉS, *qui ſubſiſte.*

XIII. HÉRARD-HONORAT DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, troiſième fils d'EMERIC,

& de *Madeleine d'Arzac*, épousa, par contrat du 2 Juin 1625, *Marguerite de Touges de Noaillan*, fille de *Jean*, Seigneur de Noaillan, & de *Françoise de Montaut*, dont :

1. Jean-François, qui suit ;
2. Et Marie, Religieuse.

XIV. Jean-François de Léaumont, Ier du nom, Seigneur de Gariés, Officier au Régiment de Guitaut en 1648, servit à l'arrière-ban en 1689, & avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1665, *Jeanne-Françoise de Las*, fille de *Joseph*, Seigneur de Tulle, de Frisé, de Montaut, dont :

1. Joseph, qui suit ;
2. Et Marguerite, mariée à *Joseph de Mauléon*, Seigneur de Saint-Sauvy.

XV. Joseph de Léaumont, Seigneur de Gariés & de Tulle, épousa, par contrat du 12 Juillet 1690, *Anne de Polastron de la Hillière*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Brasse. & d'*Antoinette du Faur de Pibrac*, dont :

1. Jean-François, qui suit ;
2. René, reçu Chevalier de Malte en 1703. L'Empereur ayant demandé au Grand Maître un Officier expérimenté, pour commander des vaisseaux qui étoient sous Belgrade en 1739, lors de la guerre contre les Turcs, le Chevalier de Léaumont fut choisi ; & sa bravoure & sa bonne conduite lui méritèrent les eloges de ce Prince, qui le gratifia d'une Croix de Malte, enrichie de diamans. Il est aujourd'hui (1780) Grand Prieur de Toulouse.

XVI. Jean-François de Léaumont, IIe du nom, Seigneur de Gariés, fut Page de la Chambre du Roi, & épousa, par contrat du 30 Mars 1718, *Jeanne de Patras*, fille de *Jean-Bertrand*, & de *Louise de la Barthe-Giscaro*, dont :

1. Guy, qui suit ;
2. Jérôme, Chevalier de Malte ;
3. Autre Jérôme, aussi Chevalier de Malte ;
4. René, mort sans alliance ;
5. Anne, Religieuse ;
6. Autre Anne, Chanoinesse de Saint-Pernin à Toulouse ;
7. Louise, mariée à *Anne d'Agret de Toulouse ;*
8. Et autre Anne, mariée à N... *de Combes de Puymirol*, en Agénois.

XVII. Guy, Marquis de Léaumont, Seigneur de Gariés, ancien Officier au Régiment de Montmorin, s'est trouvé aux siéges de Mons, de Saint-Guislain, de Namur, & à la bataille de Rocoux, où il fut blessé. Il a épousé, par contrat du 22 Février 1763, *Anne-Marie-Thérèse-Elisabeth de Lupé-Garané*, fille de *Louis*, Comte *de Lupé-Garané*, & de *Marie-Sidonie de Colbert de Saint-Mars*, dont :

1. Jean-François, né en Mai 1765, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 31 Décembre 1778 ;
2. Jérôme-Madeleine-Charles-Augustin, né en Juillet 1767, Chevalier de Malte de minorité ;
3. Jérôme-Charles, né en Août 1769, aussi Chevalier de Malte de minorité ;
4. René-Louis, né en Janvier 1771, aussi Chevalier de Malte de minorité ;
5. Louis-Augustin, né en Août 1773, aussi Chevalier de Malte ;
6. Jérôme-Guy, né en Décembre 1774 ;
7. Anne-Louise-Germaine, née en Mars 1766 ;
8. Pierrette-Louise-Apollonie, née en Août 1768 ;
9. Louise-Catherine-Mélanie, née en Mars 1772 ;
10. Et Jeanne-Anne-Perpétue, née en Juin 1776.

BRANCHE
des Barons de Montey, *en Chalosse.*

XIII. Charles de Léaumont, second fils d'Emeric, & de *Madeleine d'Arzac*, eut pour ses droits légitimaires la Baronnie de Montey, en Chalosse, & épousa, par contrat du 7 Avril 1616, *Françoise de Montesquiou-Sainte-Colombe*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Gilles, mort sans alliance ;
3. Hérard-Honorat, Chevalier de Malte ;
4. & 5. Jacques & Jean, morts sans alliance ;
6. Et Louise, dont on ne connaît que le nom.

XIV. Antoine de Léaumont, Baron de Montey, épousa, le 16 Décembre 1638, *Charlotte de Malvin*, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée

Marie, mariée à *Jacques* de *Saint-Julien*, auquel elle porta la terre de Montey.

BRANCHE
des Barons de Saint-Lanne.

XI. Emeric de Léaumont, fils puîné de Jean, IIe du nom, & de *Louise de Berrac*, forma la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac. Il fut Capitaine de 50 hommes d'armes en 1550, & épousa *Marie de Clermont*, dont il eut :

1. Jean-Frix, qui fuit;
2. Jean-Magdalon, mort fans alliance;
3. & 4. Louise-Bertrande & Catherine.

XII. Jean-Frix de Léaumont, Baron de Saint-Lanne, époufa *Bonne de Maniban*, dont deux filles :

1. Louise, mariée, le 9 Octobre 1606, avec *Alexandre de Preiffac*, Baron d'Efclignac;
2. Et Madeleine, mariée à *Etienne de Saint-Julien.*

BRANCHE
des Seigneurs de Sainte-Christie, *éteinte.*

De cette branche étoit Bègue de Léaumont, Damoifeau, qui forma, en 1402, la branche des Seigneurs de *Sainte-Chriftie, la Brie* & *Mirepoix*. Elle a fini à Hercule de Léaumont, Seigneur de Sainte-Chriftie, mort fans enfans, de fon mariage avec *Germaine de Sariac*, en 1595.

SECONDE BRANCHE,
qui fubfifte.

N... de Léaumont eut pour enfans :

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, Ecuyer, Seigneur de Rieubet, né le 7 Septembre 1713, ancien Officier d'Infanterie, marié, en 1763, à N... *de Maffac*, dont deux fils ;
3. Pierre, né le 12 Août 1720, élevé à Touloufe par brevet du Roi, Curé de Fefpeét en Agénois, reçu Bachelier en 1760;

Et deux filles, non mariées.

Antoine de Léaumont, Ecuyer, Seigneur de Gachous, en Agénois, né le 4 Mars 1706, établi à Aiguillon, où il s'eft marié, mort en 1770, & a laiffé quatre enfans vivans, dont deux Eccléfiaftiques, l'un Curé & l'autre Chanoine; un Gendarme; & l'aîné vivant fur fon bien de Gachous.

TROISIÈME BRANCHE,
fubfiftante.

N... de Léaumont a eu pour enfans :

1. Paul-Jacques, qui fuit ;
2. Gabriel-Henri, Ecuyer, né le 31 Octobre 1723, ancien Officier de Cavalerie, établi aux Isles Saint-Domingue, où il vit fur fon habitation depuis 1746; il s'y eft marié avec N... *Bezin*, dont il refte cinq garçons & une fille, favoir :
    1. Gabriel-Henri, Ecuyer, né le 24 Février 1755 ;
    2. Jean-Susanne, né le 2 Mars 1756 ; tous deux Lieutenans dans le Régiment Royal, Dragons, depuis le mois de Mai 1777 ;
    3. Robert, *le Chevalier*, Officier au Régiment d'Agénois, percé de 4 coups de baionnette au fiège de New-York en Virginie. S. M. lui a accordé une penfion de 300 livres ;
    4. Nicolas-Marie, ci-devant Officier au Régiment de Port-au-Prince, qui a fait en cette qualité le fiège de Savannach en Géorgie, où il fut légèrement bleffé, & lequel fert aujourd'hui en France, à la fuite des Dragons ;
    5. N... de Léaumont, qui fert toujours dans la Colonie ;
    6. Et N... de Léaumont, mariée, en 1777, à N... *de Loménie de Marmeix*, fils du Marquis de Marmeix.
3. Joseph, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 3 Novembre 1725, ancien Officier au Régiment de Picardie, Gouverneur de Sauveterre en Agénois, depuis 1767 ; il réfide à fa terre de Saint-Martin-du-Bidat, avec fon époufe, N... *de Fontbourgade*, dont il a deux filles ;
4. N... de Léaumont, mariée à N... *de Baglerie*, Seigneur de Pallières, près de Clairac, fans enfans ;
5. N... de Léaumont, veuve de l'Ecuyer de l'Académie Royale de Bordeaux, auffi fans enfans ;
6. Et N... de Léaumont, appelée *Mademoifelle de Saint-Martin.*

Paul-Jacques de Léaumont, Ecuyer, Seigneur de Caftille, près de Clairac, né le 16 Novembre 1722, eft mort en 1775. De fon mariage avec N... *de Fontbourgade*, il a laiffé :

1. N... de Léaumont, qui a été reçu Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neuftrie, en Mars 1777, fur fon certificat de nobleffe figné par quatre Gentilshommes, par le Lieutenant des Maréchaux de France, & de plus par le Maréchal de Mouchy, Gouverneur de la Province ;
2. Et N... de Léaumont, qui a été auffi reçu fur lefdites preuves, Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neuftrie en 1779.

QUATRIÈME BRANCHE,
auffi fubfiftante.

Moïse-Pierre de Léaumont, Capitaine de Cavalerie, avoit époufé *Bénigne de Bachem*, dont il a eu :

Pierre de Léaumont, Ecuyer, Contrôleur

Général des Fermes du Roi, qui s'eſt marié, en 1715, à *Marguerite de Fontanieu*, née en 1687, morte en 1734, dont il a eu huit enfans, deſquels il ne reſte plus que

1. & 2. Bénigne & Françoise, vivantes ſans alliance à Hambourg;
3. Et Hyacinthe-Madeleine, née le 5 Mai 1730, mariée, le 7 Octobre 1766, à Meſſire *Jean-Baptiſte-Charles de Bouvet de Lozier*, Ecuyer, d'une ancienne Nobleſſe de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de l'Isle-Bourbon, &c., dont deux fils & une fille. Voy. BOUVET, en Bretagne.

Les armes : *d'azur, au faucon d'argent, le vol étendu, perché, grilletté & longé du même.*

LÉAUTAUD. Voy. LÉOTAUD.

LEBEL, en Picardie. Suivant le Nobiliaire de cette Province, pag. 289, Jacques Lebel, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant Général en la Sénéchauſſée de Ponthieu, fils de Nicolas Lebel, Seigneur du même lieu, ancien Conſeiller en ladite Sénéchauſſée, & de N... *du Bos-de-Tafferville*, fut déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil, & eut des enfans de N... *Foulques*, ſon épouſe.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roſes de gueules, boutonnées d'or. & accompagné de 3 molettes auſſi d'or.*

* LE BOUCHER d'AILLY, Famille noble, originaire du Ponthieu, qui remonte ſa filiation par titres à

I. Jean le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval en 1370, qui vivoit encore en 1408. Il épouſa *Bellote d'Acarville*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marie Joignet*, dont vint:

II. Simon le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes des 2 Décembre 1466 & 4 Avril 1469. De *Colaye de Bailleul*, ſon épouſe, il eut:

III. Jean le Boucher, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes de 1505, 1525 & 1531, qui épouſa *Marie d'Amiens*, dont:

IV. Jean le Boucher, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, rappelé dans des actes de 1545. Il avoit épouſé *Catherine de Saint-Blimond*, Dame de Cavermont & de Cayeux en partie, fille de *Guillaume de Saint-Blimond*, & de *Jeanne de la Trenchée*. De leur mariage vinrent:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Nicolas, Ecuyer, Sieur de la Motte, marié à *Nicole le Fèvre*, dont:

   Jeanne, qui épouſa, le 5 Mars 1598, par contrat paſſé devant *Vulfran Pappin*, Notaire d'Abbeville, *Oudart Leſcuyer*, Archer des Ordonnances du Roi, ſous la charge de M. le Connétable.

V. Simon le Boucher, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, né vers 1522, mort le 11 Février 1558, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Gilles à Abbeville, ſous une tombe concédée à ſa Famille, avoit épouſé *Marie le Blond*, Dame d'Ailly-le-haut-Clocher, fille d'*Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Bouillancourt-ſur-Miannay, & de *Marie Papin*. Elle fit ſon teſtament le 13 Novembre 1573, pardevant *Vautrique*, Notaire à Abbeville, mourut le 6 Août 1587, & fut inhumée en ladite Egliſe de Saint-Gilles. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Isabeau, mariée à *Antoine Vraignart*, Procureur du Roi à Abbeville;
3. Et Jossine, femme de *Thiébaut Mouret*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eloy.

VI. Jacques le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, du Menil-lès Franleu, né le 1er Janvier 1558, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en toutes les Juridictions d'Abbeville, fut un homme de mérite, que ſes grandes qualités firent élire Mayeur de ladite Ville en 1597, époque de la ſurpriſe d'Amiens par les Eſpagnols. On trouve ſon éloge dans une Hiſtoire d'Abbeville. Henri IV l'honora de ſes bontés en y paſſant, & lui accorda différentes grâces. Il mourut le 25 Janvier 1618, fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Gilles. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1584, par contrat paſſé le 22 Août précédent, devant *Vulfran Pappin*, Notaire à Abbeville, *Françoiſe Mallet*, née le 9 Juin 1569, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Thorel & de Richemont, & de *Marguerite Macquet*. Elle apporta à ſon mari les terres et fiefs de Richemont, de Cumont-les-Villeroy, d'Huval & du Catelet. Ils eurent:

1. François, mort à Poitiers, le 16 Décembre 1608, âgé de 22 ans;
2. Nicolas, qui ſuit;

Et ſix autres enfans, morts jeunes.

VII. Nicolas le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly, du Menil, de Cumont, Huval, Frireule, Thorel & du Catelet, né le 3 Décembre 1601, Tréforier de France & Général des Finances en la Province de Picardie & d'Artois, mort en 1671, avoit époufé, par contrat du 13 Janvier 1627, paffé devant *Trencart*, Notaire à Amiens, *Jeanne Thierry*, née en 1614, fille de *Jean*, Seigneur du Thil, Conseiller du Roi, Receveur Général des Décimes de Picardie, & de *Marie Pingré*. Elle mourut en 1678, et fut inhumée avec fon mari en l'Eglife Saint-Gilles d'Abbeville. De leur mariage naquirent :

1. Louis, qui fuit ;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs *du Menil*, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, né le 10 Octobre 1642, Seigneur d'Huval, mort fans alliance à Abbeville le 31 Décembre 1685 ;
4. Jacques-Henri, Seigneur du Catelet, né le 19 Octobre 1643, Eccléfiaftique, mort à Paris le 21 Septembre 1723 ;
5. Joseph-Gilles, tige de la branche des Seigneurs de *Richemont*, mentionnée enfuite ;
6. Jean, né en Décembre 1650, Lieutenant-Colonel de la Brigade des Carabiniers de Rouvray en Octobre 1706, Chevalier de Saint-Louis, mort à Amiens en 1712, fans avoir eu d'enfans d'*Anne de Beauvarlet*, fon époufe ;
7. Charles, né en 1652, mort fans alliance en 1685 ;
8. Jeanne-Colette, née à Amiens le 5 Mars 1636, mariée, par contrat du 21 Avril 1659, paffé devant *Madelaine*, Notaire de cette Ville, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Bécordel, Confeiller au Préfidial d'Amiens, dont poftérité ;
9. Françoise, née le 4 Décembre 1644, mariée, par contrat du 28 Janvier 1673, paffé devant *Lengaigne & Regnault*, Notaires à Abbeville, avec *Jacques Lefperon*, Ecuyer, Seigneur de Belloy, Préfident en l'Election de Ponthieu : elle mourut en 1692, laiffant poftérité ;
10. Et Marguerite, née le 28 Avril 1648, mariée le 12 Novembre 1679, à *Pierre Doresmieulx*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, Confeiller au Préfidial d'Abbeville, & ancien Mayeur, Commandant de ladite Ville, dont poftérité.

VIII. Louis le Boucher, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont, né à Abbeville le 10 Septembre 1638, Confeiller du Roi, Lieutenant Particulier, Affeffeur au Bailliage d'Amiens, Confeiller de l'Hôtel commun de cette Ville, mort le 17 Décembre 1716, & inhumé à l'Oratoire d'Amiens, où fe voient fon épitaphe & celle de fa femme, avoit époufé, par contrat paffé devant *Madelaine*, Notaire à Amiens, le 28 Août 1666, *Marie-Gabrielle de Sachy*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, & de *Marie du Frefne*. Elle eft morte le 15 Janvier 1708, âgée de 62 ans, ayant eu :

1. Nicolas-Joseph, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon, Cumont & du Vert-Bois, né à Abbeville le 18 Novembre 1668, Capitaine commandant le fecond Bataillon du Régiment de Saint-Vallier, décédé à Ailly le 2 Mars 1736, & enterré dans le chœur de l'Eglife d'Ailly, fous une tombe ; il avoit époufé, par contrat du 8 Décembre 1727, paffé devant *Froiffart*, Notaire à Saint-Riquier, *Geneviève de Huppy*, fille de *Matthieu*, Ecuyer, & de *Marie Dupuis*, alors remariée à *Jofeph Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Romainville, Jaucourt, Heminon & Buffu : elle eft morte fans enfans le 17 Septembre 1743 ;
2. Gabriel, Chevalier, né le 5 Octobre 1671, qui devint Seigneur d'Ailly & de Famechon, & fut Confeiller du Roi, Lieutenant Particulier, Affeffeur au Bailliage d'Amiens, où il eft mort le 17 Avril 1748 ; il avoit époufé N... *Mouret*, dont un garçon, mort en naiffant ;
3. Louis-François, né le 10 Novembre 1672, Chanoine Regulier de l'Ordre de Prémontré en l'Abbaye de Saint-Pierre-lès-Selincourt, dite de Sainte-Larme, le 1er Juin 1692, où il eft mort ;
4. Jean-Baptiste-Firmin, né le 10 Septembre 1676, Eccléfiaftique, Seigneur d'Ailly en 1748, mort le 30 Avril 1749 à Mons en Vimeux, où il eft inhumé ;
5. Jean, mort jeune ;
6. Joseph, qui fuit ;
7. Jacques-Augustin, né le 1er Janvier 1686, vivant encore à la Jamaïque en 1703, décédé vraifemblablement en Amérique ;
8. Geneviève-Elisabeth, née le 18 Novembre 1673, mariée, par contrat du 24 Juillet 1694, paffé devant *Madelaine*, Notaire à Amiens, avec *Adrien Picquet*, Ecuyer, Seigneur de Douriez, Lieutenant Particulier au Bailliage de ladite Ville, où elle eft morte le 20 Janvier 1755 ;
9. Marie-Gabrielle, née le 25 Décembre 1674, morte fans alliance le 9 Avril 1720, & inhumée à l'Oratoire d'Amiens ;

10. Et Jeanne-Colette, née le 6 Juillet 1683, mariée en Janvier 1722, à *Pierre-Paul d'Arreſt*, Ecuyer, Seigneur de Sailly-Bray, morte ſans poſtérité le 1er Janvier 1753, & inhumée dans l'Eglife Saint-Gilles à Abbeville.

IX. Joseph le Boucher d'Ailly, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont après la mort de ſes frères, Lieutenant de Roi de la Ville & du Gouvernement d'Amiens, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Abbeville le 1er Avril 1754, & inhumé dans l'Eglife d'Ailly, avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1741, paſſé devant *Machart*, Notaire, Marie-Catherine le Boucher du Menil, ſa parente, veuve en premières noces de *Jean-Baptiſte-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule, Préſident Tréſorier de France à Amiens, & fille de Nicolas le Boucher d'Ailly, Chevalier, Seigneur du Menil, Fremontiers, Uzenneville, & de *Françoiſe Morgan*. Il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs du Menil.

VIII. François le Boucher d'Ailly, Ecuyer, ſecond fils de Nicolas, Seigneur d'Ailly, & de *Jeanne Thierry*, né à Abbeville le 13 Décembre 1639, Seigneur du Menil-lès-Franleu, Quincampoix & la Neuve-Rue, mort le 11 Janvier 1694, & enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Michel d'Amiens, avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1667, paſſé devant *Madelaine*, Notaire de ladite Ville, *Marie-Catherine de Sachy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & de *Catherine du Freſne*, dont :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Jean-François, né le 13 Novembre 1680, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, mort le 5 Juin 1747;
3. 4. 5. & 6. Un autre garçon, & trois filles, mortes jeunes.

IX. Nicolas le Boucher d'Ailly, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers & d'Uzenneville, né le 4 Octobre 1670, mort le 10 Décembre 1738, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Michel d'Amiens, avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1701, paſſé devant *le Caron*, l'aîné, Notaire, *Françoiſe Morgan*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Amiens, & de *Françoiſe d'Amiens*; elle eſt morte le 6 Janvier 1744, & eſt enterrée auprès de ſon mari dans ladite Egliſe de Saint-Michel d'Amiens. De leur mariage ils ont eu :

1. Pierre-Nicolas, né le 1er Février 1715, décédé ſans alliance le 22 Octobre 1740;
2. Paul-François, qui ſuit;
3. Marie-Catherine, née en Novembre 1703, Dame de Gomiécourt, d'Englebelmer, mariée 1° par contrat du 9 Septembre 1726, paſſé devant *Caron*, Notaire à Amiens, à *Jean-Baptiſte-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule, Préſident Tréſorier de France à Amiens, dont une fille; & 2° par contrat du 8 Février 1741, paſſé devant *Machart*, Notaire, avec ſon parent Joseph le Boucher, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, Lieutenant de Roi d'Amiens, Chevalier de Saint-Louis, dont elle n'a point eu d'enfans;
4. Marie-Françoise, née le 17 Décembre 1708, morte Religieuſe à la Viſitation de ladite Ville le 16 Mars 1749;
5. Marie-Anne, née le 27 Mai 1710, mariée, par contrat du 30 Mars 1743, à Meſſire *Charles-Louis Picquet*, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers, Noyelle-en-Chauſſée & Crécy, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, dont elle fut la première femme. Elle eſt morte ſans enfans à Abbeville le 14 Novembre 1755, & eſt inhumée à St.-Gilles;

Et pluſieurs enfans, morts jeunes.

X. Paul-François le Boucher d'Ailly, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers, d'Uzenneville, de Rot, d'Ailly-le-haut-Clocher & de Cumontrille, né à Amiens le 16 Mai 1718, devenu chef de ſa Famille en 1754, a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & a épouſé, par contrat du 25 Juillet 1744, paſſé devant *Machart*, Notaire, *Marie-Madeleine du Fay*, née en 1714, Dame de Dreuil, fille de *Philippe-Auguſte*, Chevalier, Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Madeleine Trudaine*. Elle eſt décédée le 27 Janvier 1748, laiſſant :

1. Marie-Madeleine-Françoise, Dame de Dreuil, née à Amiens le 5 Decembre 1745;
2. Et Françoise-Gabrielle-Josèphe-Pauline, née le 23 Janvier 1748, mariée au château d'Ailly le 11 Mai 1772, à *Jacques-Gabriel-François-de-Paule Rouſſel*, Chevalier, Seigneur de Belloy-Saint-Léonard & d'Hallivillers, dont des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE RICHEMONT.

VIII. JOSEPH-GILLES LE BOUCHER D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Huval, du Catelet & de Richemont, cinquième fils de NICOLAS, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, & de *Jeanne Thierry*, fut Conseiller du Roi, Magistrat en la Sénéchaussée de Ponthieu, maintenu dans sa noblesse le 7 Septembre 1716, par Ordonnance de M. de Bernage, Intendant de Picardie, & est mort à Amiens le 22 Juillet 1726. Il avoit épousé, à Abbeville, le 10 Janvier 1694, *Barbe du Ponchel*, née le 24 Mars 1662, fille d'*Eustache*, & de *Marguerite le Fuzelier*. Elle est morte à Abbeville le 5 Novembre 1710, & est enterrée sous la tombe de la famille, Paroisse Saint-Gilles de ladite Ville. Il en a eu :

1. JOSEPH-EUSTACHE, mort âgé de sept ans, & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette en la Collégiale de Saint-Wulfran ;
2. JEAN-BAPTISTE-PASCAL, Chevalier, Seigneur d'Huval & du Catelet, né le 6 Mars 1697, mort à Abbeville sans alliance le 24 Juillet 1775 ;
3. JACQUES-NICOLAS, qui suit.
4. FRANÇOIS-MARIE, Chevalier, Seigneur du Bouchage, né à Abbeville le 6 Janvier 1700, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, qui a commencé de servir le 6 Mars 1717, & s'est retiré en 1760 ;
5. JOSEPH-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur d'Acarville, né le 12 Février 1702, mort sans alliance à Abbeville le 22 Février 1772 ;
6. BARBE-ANTOINETTE-JEANNE, née le 3 Novembre 1700, décédée sans alliance le 5 Septembre 1776 ;
7. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 10 Août 1703, morte aux Alleux le 8 Décembre 1728, laissant des enfans de son mariage contracté le 15 Février 1722, par acte passé devant *le Bel*, Notaire d'Abbeville, avec Messire *Nicolas*, Chevalier, Marquis *de Bellengreville*, Seigneur des Alleux & de Brehen. Voy. BELLENGREVILLE.

IX. JACQUES-NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, né le 4 Juillet 1698, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancort-en-Série, Huiry, Fontaine-sur-Maye, Lesperon, Saint-Eslier, d'Huval & du Catelet, nommé par Lettres du grand sceau du mois de Décembre 1736 Conseiller du Roi, Maire & Commandant d'Abbeville, Député de la Noblesse du Comté de Ponthieu pour la réforme de la Coutume en 1770, mort le 13 Janvier 1776, avoit épousé, par contrat passé le 24 Septembre 1747, devant *de Lignières*, Notaire d'Abbeville, *Marie-Louise-Catherine-Françoise-Colette de Villers*, sa parente, Dame d'Hocquincourt, de Ligny & d'Authieule, fille de *Jean-Baptiste-François*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de MARIE-CATHERINE LE BOUCHER DU MENIL, Dame de Gomiécourt & d'Englebelmer, dont :

1. JACQUES-JOSEPH-PASCAL, qui suit ;
2. RENÉ, né le 10 Décembre 1754, mort le lendemain ;
3. EMMANUEL-EUSTACHE-MARIE, Chevalier, Seigneur d'Huval & de Fontaine-sur-Maye, né le 19 Décembre 1760, Officier au Régiment de Chartres, Dragons ;
4. MARIE-CATHERINE-COLETTE-JOSÉPHINE, née le 2 Février 1754, dite *Mademoiselle de Richemont*, Dame du Catelet ;
5. ALEXANDRINE-MARIE-ELISABETH, née le 15 Juin 1756, alliée en 1779 à Messire *Jean-François-Aimé de Jean*, Capitaine au Corps-Royal du Génie ;
6. Une fille, morte en naissant le 1er Septembre 1757 ;
7. Et ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 24 Août 1762, décédée le 1er Septembre 1763.

X. JACQUES-JOSEPH-PASCAL LE BOUCHER D'AILLY, né le 21 Février 1753, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancort-en-Série, Huiry & Saint-Eslier, a épousé, le 16 Novembre 1777, par contrat passé devant *Baudelocque*, Notaire à Amiens, *Marie-Françoise-Firmine de Mons*, Dame de Rousseville & de Saint-Mars, fille de *Jacques de Mons*, Chevalier, Seigneur de Meigneux, d'Hédicourt & de Saint-Sauveur, & de *Marie-Jeanne-Charlotte-Honorée-Geneviève Roger*, Dame de Rousseville.

Les armes : *d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 aiglettes du même, becquées & membrées de gueules.* Supports : *deux levrettes d'argent.* Cimier : *un lévrier naissant.*

LECEY (DE), en Champagne, Diocèse de Langres. Cette Famille, ancienne & distinguée dans la Robe, suivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

I. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 19 Novembre 1523. Il avoit épousé, 1° *Jeanne Itérot* ; & 2° *Clai-*

re de Mauléon. Il en eut seize enfans, entr'autres :

II. Robert de Lecey, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. Philibert de Lecey, né en 1509, mort en 1591. Il avoit époufé 1° *Catherine Odinet*; & 2° *Marguerite Plusbel*, de laquelle fortit :

IV. Christophe de Lecey, qualifié *noble* dans plufieurs titres, marié 1° à *Quentine Genevois*, morte fans enfans; & 2° à *Louife Piétrequin*, dont, entr'autres :

Jean-Baptiste, qui fuit;
Et Christophe, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

V. Jean-Baptiste de Lecey, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, époufa, 1° *Jacquette Voinchet* ; & 2° *Anne Couft de Boisleroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. Etienne de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Préfident au Préfidial de Langres, qui époufa *Marguerite Piétrequin*, morte en 1733, dont :

1. Jean-Baptite, qui fuit ;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur de Monveignan & de Damrémont, Confeiller au Grand Confeil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Aubertot*, fon époufe, il n'a eu que

   Marguerite, mariée à *François*, Comte *de Walles*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été féparée en 1759.
3. Philibert, Ecuyer, Seigneur de Sacquenay, Montormentier, &c., allié avec *Marie Treffe*, morte fans enfans le 15 Avril 1765 ;
4. Marie-Marguerite, femme de *Jean-Aufle Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Ifomes, Procureur du Roi au Bailliage & au fiège Préfidial de Langres ;
5. Et Marguerite, non mariée.

VII. Jean-Baptiste de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Préfident au Bailliage & Siége Préfidial de Langres, époufa *Marguerite de Sercey*, morte en 1765, laiffant :

1. Philibert-Etienne, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste-Marie, Doyen du Chapitre de Langres ;
3. Etienne, Jéfuite, puis Chanoine de Langres ;
4. Jean-Baptiste-Auguste, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à N... *de Léaulté de Griffey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769, & l'autre en 1770 ;
5. Geneviève, morte jeune ;
6. Et Bernarde, née le 28 Octobre 1732, morte en 1753.

VIII. Philippe-Etienne de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préfident au Préfidial de Langres, a époufé, le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont :

Jean-Baptiste-Xavier, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. Christophe de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Procureur du Roi à Langres, fecond fils de Christophe, & de *Louife-Piétrequin*, fa feconde femme, époufa *Raymonde Girault*, dont entr'autres enfans :

VI. Sébastien de Lecey, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui époufa *Louife-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laiffant :

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Claudette, première femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat;
3. Et Anne, mariée à N... *des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. Jean-Baptiste de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt, époufa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont :

1. Jean-Baptiste, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans ;
2. N... de Lecey ;
3. Nicolas, Seigneur de Récourt & de Poizeuil en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, fans enfans de fon mariage avec *Angélique le Febvre ;*
4. Jean-Baptiste ;
5. Antoine, Seigneur de Doncourt en partie;
6. N... de Lecey-d'Andilly, Seigneur en partie d'Aifey, marié, en 1766, à N... *Genevois*, dont il a une fille ;
7. N... de Lecey, Ecuyer, Seigneur de Récourt;
8. Et Marguerite, mariée à N... *de Rivau*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent, portant fur une croix du même un petit étendard d'argent ou de gueules.*

LE CHARTIER, en Baffe-Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'azur, à 2 perdrix d'or, pofées fur un tronc d'arbre*

du même, & en pointe 3 branches d'olivier aussi d'or.

LE CHARTIER, autre Famille des mêmes Province & Election, & dont les armes sont : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & cotoyée de 3 roses de gueules,* 1 & 2 ; *au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'or.*

LE CHARTIER, autre Famille de la même Province, qui porte les mêmes armes que la précédente. Elle est établie en l'Election de Coutances.

LE CLERC DE LA MOTTE. Voyez CLERC DE LA MOTTE (LE).

LE COMTE. Voy. COMTE (LE).

LECZINSKI ou LESZCZYNSKI, Maison de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

I. RAPHAEL LESZCZYNSKI, Comte du Saint-Empire & de Lesno, Palatin de Brzesc, mort en 1569, laissa trois fils, dont l'aîné fut

II. ANDRÉ LESZCZYNSKI, Palatin de Brzesc, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épousé *Anne*, Comtesse *de Radziminska*, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

III. RAPHAEL LESZCZYNSKI, IIe du nom, Castelan de Kalisch, puis Palatin de Brzesc. Il fut père de

IV. BOGISLAS LESZCZYNSKI, Vice-Chancelier, puis Grand Trésorier de la Couronne de Pologne, marié 1° avec *Anne*, Comtesse *de Donhoff*, fille d'*Ernest*, Palatin de Siradie ; & 2° avec une Princesse *de Radziwil*, morte sans enfans. Il eut du premier lit :

V. RAPHAEL LESZCZYNSKI, IIIe du nom, Comte de Lesno, Palatin de Kalisch, de Posnanie & ensuite de Lenczitz, Général de la grande Pologne, & enfin Grand Trésorier. Il avoit épousé *Anne*, Comtesse *Jablonowska*, fille de *Stanislas de Jablonowski*, Castelan de Cracovie, & Grand Général de l'armée de la Couronne, dont :

VI. STANISLAS LESZCZYNSKI, né le 18 Avril 1677, & selon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, ensuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Lunéville le 23 Février 1766. Il avoit épousé, en 1698, *Catherine Opalinska*, Comtesse de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Lunéville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille d'*Henri Opalinski*, Castelan de Posnanie, décédé en 1697, & de *Catherine Czarnkowska*, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance est sortie pour fille unique,

VII. MARIE LESZCZYNSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat signé à Versailles le 9 Août 1725, & célébration à Strasbourg le 15 du même mois, avec LOUIS XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans ; & elle est morte le 24 Juin 1768. Voy. FRANCE.

Les armes : *d'argent, à la tête de buffle de sable, bouclée d'or.*

* LEDE ou LEEDE, dans la Flandre Autrichienne : Baronnie qu'*Isabeau de Gruutère* porta en dot à son mari, *Jacques Bett* ou *Bette*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Péronne en Mélanthois, sous la Châtellenie de Lille, du chef de sa mère, *Jacqueline de Verdière*, femme d'*Adrien Bette*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, issu de *Gérolff Bette*, Général du Comte Robert le Frison, à la bataille de Cassel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de LEDE fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, regiftrées à Lille, en faveur de *Guillaume Bette*, Colonel d'Infanterie & Grand Bailli de Gand, fils de *Jean Bette*, Baron de LEDE, & de *Jeanne de Berghes-de-Grimberghes*. Voy. BETTE. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 171.

LEDO, Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à 3 fasces de gueules ; à la bordure d'azur, chargée de* 10 *besans d'or.*

LEDOUX, ou LE DOUX DE MONTIGNY, branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVIe siècle.

I. JEAN LE DOUX, Seigneur de Rateboul, avoit pour frère puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de son frère aîné, à tous les biens échus de la succession de ses père & mère, moyennant la somme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

BERNARD, qui suit ;

Et ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec son frère aîné des droits à lui légués par son père JEAN, Seigneur de Rateboul. C'étoit la somme de 4000 livres à

lui payable un an après le décès de son père en payement desquelles son aîné lui céda la maison noble de Montigny.

II. Bernard le Doux, Seigneur de Rateboul, vivant en 1575, eut pour enfans :

Guillaume, qui suit ;
Et Pierre, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.

III. Guillaume le Doux, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Présidial d'Amiens, en faveur de Pierre, son frère, Seigneur de Rateboul, & transigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la somme de 10000 livres pour ses prétentions sur la succession de ses père & mère. Il épousa Demoiselle *Thomas Barrin*, dont :

IV. Jean le Doux, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, suivant ses certificats des 30 Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ses services dans les Gardes du Corps de la Reine. Sa commission d'Archer des Gardes est du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649 ; eut une commission de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650 ; fut créé Maître d'Hôtel dans la Maison du Roi le 26 Janvier 1654 ; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet suivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gentilhomme du pays de Guyenne*, dans un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mère ayant voulu reconnoître les services qu'il avoit rendus auprès de sa personne, & notamment dans les guerres de Guyenne, lui avoit fait épouser, en 1650, noble *Louise de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amant en Armagnac. Jean le Doux obtint, par concession de Sa Majesté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ses armes, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de son mariage :

N... le Doux de Montigny, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne ;
Et Joseph, qui suit ;

V. Joseph le Doux de Montigny, Chevalier, Baron de Saint-Amant, Lieutenant dans le même Régiment que son frère aîné, testa, le 2 Août 1740, en faveur de son fils aîné. Il avoit épousé, 1° par contrat du 31 Octobre 1690, *Elisabeth de Florens*, morte sans enfans ; 2° le 7 Février 1719, *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, morte aussi sans enfans ; & 3° le 18 Avril 1723, *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Latrille, dont :

Antoine, qui suit ;
Et Louise, de laquelle on ignore la destinée.

VI. Antoine le Doux de Montigny, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amant, transigea, le 8 Août 1763, avec Bernard-Laurent du Haget, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a testé le 3 Février 1773, & est mort la même année. Il avoit épousé, le 1er Février 1751, *Marie-Anne de Montesquiou*, la dernière de sa branche, fille de *Pierre*, ancien Capitaine, descendant d'une ancienne & illustre Maison, alliée aux Princes du sang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Aragon, aux Comtes *d'Armagnac* & *de Fezensac*. De ce mariage sont nés :

Joseph, qui suit ;
Et Jeanne-Marie-Claire, appelée *Mademoiselle de Montigny*, non encore mariée.

VII. Joseph le Doux, IIe du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amant, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'est présenté, en Mars 1774, à faire ses preuves de noblesse, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'est pas encore marié.

Les alliances de le Doux de Montigny sont avec les Maisons de *Lavardac*, *Montesquiou de Poylobon*, *Aydie*, *Lart*, *Medrane*, *Lasseran de Massencomme*, *Montluc*, *Paigne-de-Montespan*, *Castelbajac*, *d'Aspremont*, *du Faur*, *Villemur*, *Foix-Carmain*, *Pardaillan*, *d'Antin*, *Montlezun de Saint-Lary*, *Dasle*, *Sarcy*, *Bazillac*, *Lambades*, *Fortaner*, *Bombarde de Baulieu*, *d'Escalap*, &c. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or, accosté de 2 bras armés d'argent, tenant chacun une épée du même.* Couronne de Baron, surmontée d'un *casque*, *duquel sort aussi un bras armé d'une épée d'argent.*

* LEEFDAEL, ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquise du Marquis *de Deinse*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre vifs à sa fille unique *Anne-Françoise Helman*, & à son mari *Jean Brouchoven*, fils aîné de *Jean-Baptiste*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Leefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679. Voyez BROUCHOVEN.

* LEEUW-SAINT-PIERRE, Terre & Seigneurie considérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeek*, dans la Cour féodale du Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Roose*, Conseiller au Grand Conseil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi Charles II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEGALL ou le GALL. René-François le Gall, Lieutenant Général a laissé une veuve, encore vivante, âgée de 88 ans, avec deux fils : l'aîné est M. le Gall de Kermeur; le second est M. *le Chevalier* le Gall.

LEIGONYE (de), Famille noble & très-ancienne établie en Auvergne dès le XVe siècle. Les troubles des guerres civiles ont privé Aurillac, ville où ils ont leur résidence, de presque tous les titres, les archives ayant été brûlées en 1571 par les Huguenots qui saccagèrent & pillèrent cette ville dont ils s'emparèrent & restèrent les maîtres pendant 18 mois. D'après cette époque & celle de 1676, où les titres particuliers appartenant à cette Maison furent brûlés, il ne leur reste que quelques adminicules, qui prouvent qu'ils descendent de l'ancienne Maison *de Jourdain de l'Isle*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, branche cadette des Comtes *de Toulouse*. L'incendie de 1676 est constaté par un procès-verbal dressé par le Sieur de Lort, Conseiller d'Etat & Lieutenant Général Civil, & expédié par Me *Seyriès*, lors Greffier audit Bailliage. C'est ce qui fait que nous ne pouvons donner la filiation suivie que depuis Jourdain, qui suit.

I. Jourdain de Leigonye, Conseiller du Roi, Commissaire des Montres (ou des Guerres) de la Haute-Auvergne, & Docteur ès-Lois, demeurant à Aurillac, vivant encore en 1657, eut de son mariage contracté, en 1618, avec *Delphine de Fortet :*

II. François de Leigonye, qualifié noble & Ecuyer, Docteur ès-Lois, Conseiller du Roi, Commissaire des Montres (ou des Guerres), qui s'est marié, par contrat passé devant *Dabernard*, Notaire Royal à Aurillac, le 22 Novembre 1654, avec *Marguerite de Sénezergues*, fille de feu *Guillaume Robert*, Ecuyer, Seigneur de la Rodde, Conseiller, Procureur du Roi aux Bailliage, Siège Présidial & Sénéchaussée de la Haute-Auvergne, & de *Philiberte de Laurens*. De ce mariage vint :

III. Guillaume de Leigonye, né le 9 Juin 1657 à Aurillac, qualifié *Messire* & *Chevalier*, Seigneur de la Bastide, le Roussillon, Trésorier Général de France en la Généralité d'Auvergne à Riom, qui épousa *Françoise de Sarret de Fabrègues*, qui lui porta en dot la charge de Président Trésorier de France, & fonda une Chapelle sous l'invocation de Sainte-Geneviève en l'Eglise des Dames Religieuses du Couvent de Sainte-Claire, appelé de Saint-Joseph de la Ville d'Aurillac, par acte du 2 Juin 1700, passé devant *Léonard Lagarrigue*, Notaire Royal de ladite Ville. Elle fit son testament le 19 Avril 1755 devant *de Larmandie*, Notaire Royal, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise du Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, en la Chapelle de Notre-Dame du chœur de ladite Eglise. Ses enfans furent :

1. François, qui fuit;
2. & 3. Jean-Baptiste & Pierre-Géraud, Chanoines dudit Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, & Conseillers, légataires chacun de 2000 livres par le testament de leur mère;
4. Amable, dont la postérité subsiste;
5. Geneviève, légataire de 2800 livres par le susdit testament;
6. Marguerite, rappelée comme morte, & épouse de feu *Antoine Textoris de Pouzols*, Ecuyer, Conseiller du Roi, dont les filles furent instituées héritières de ladite Dame *de Sarret;*
7. Et Anne, femme de *Jean de Gain de Montaignac*, Chevalier, Seigneur d'Orgon.

IV. François de Leigonye, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Bastide, Premier Président Trésorier de France en la Généralité d'Auvergne, institué héritier général &

univerſel de ſa mère, fit ſon dernier teſtament olographe le 13 Mai 1762. Il avoit épouſé *Marie-Cécile de Lolmie*, laquelle fit un teſtament myſtique le 23 Juillet 1765. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-François, Chevalier, Seigneur de la Baſtide, la Trémoulière, &c., né en 1735, qui a été Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie, mort ſans alliance en 1773;
2. Jean-Joseph-Georges, qui ſuit;
3. Et Geneviève, mariée, en 1776, à François de Leigonye de Pruns, ſon couſin germain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

V. Jean-Joseph-Georges de Leigonye de Rangouse, Chevalier, né le 24 Avril 1745, Comte de Rangouſe, le Rouſſillon, la Baſtide, Capitaine-Aide-Major-Général dans la Légion Américaine, Conſeiller d'épée, Chevalier d'honneur au Préſidial d'Aurillac & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe d'extraction de cette Famille a été conſtatée par un certificat ſigné de quatre Gentilshommes qualifiés de la Province, en date du 14 Janvier 1772, & légaliſé par le Juge & Lieutenant Général du Siège d'Aurillac.

Les alliances ſont avec les maiſons *de Bourbon-Malauſe*, *Durfort*, *Giou de Caylus*, *Loſtanges*, *Sarret de Fabrègues*, *de Gain de Montagnac*, *de la Cheſnaye*, &c.

Les armes : *d'or*, *ſemé de flammes de gueules*, *au laurier de ſinople*.

LEISSIN. Voy. LEYSSIN.

LEITH, Famille originaire d'Ecoſſe, dont étoit Patrice Leith, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Hayes, Election de Pithiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecoſſoiſe. Il juſtifia ſa nobleſſe devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, ſur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665.

Les armes : *d'or*, *à la croix recroiſettée au pied fiché de ſable*, *accompagnée de 3 croiſſans de gueules*, *rangés en chef*, *& de 3 loſanges du même en pointe*, *poſées 2 & 1*.

LELAY de VILLEMAREST. Voy. LAY de VILLEMAREST (le).

LELONG de CHENILLAC. Voy. LONG de CHENILLAC (le).

LEMAIRE. Voy. MAIRE (le), en Gatinois.

LEMOS, Maiſon illuſtre d'Eſpagne, ſortie des Ducs *de Bragance*, qui portoient : *aux 1 & 4* de Portugal ; *aux 2 & 3 contr'écartelé*, *aux 1 & 4 d'argent*, *à 6 tourteaux d'azur*, *2*, *2 & 2*, qui eſt Castro ; *aux 2 & 3 d'or*, *à 2 loups paſſans de gueules*, *à un faſcé-ondé d'argent & d'azur en pointe*, qui eſt Osorio.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, IIe du nom, Duc de Bragance, & d'*Iſabelle de Portugal-Viſco*. Il épouſa, vers 1500, *Béatrix de Caſtro-Oſorio*, Comteſſe de Lemos. Sa poſtérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Caſtro*, Comte de Caſtro, de Lemos, d'Andrada & de Vilalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laiſſa que des filles.

LENET, Famille noble de Dijon, dont étoit

Claude Lenet, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, ſon épouſe, eut :

Pierre Lenet, né à Dijon, reçu Conſeiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, ſur la réſignation de ſon père. Il fut Procureur Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le ſiège de Paris, l'un des Intendans de Juſtice, Police & des Finances, & le ſiège fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina, en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ſes Mémoires, contenant l'Hiſtoire des guerres civiles des années 1649 & ſuiv., principalement celles de Guyenne & autres Provinces ; il s'y montre très-attaché à la Maiſon de Condé, et l'on y voit que, pendant la priſon des Princes, ce fut lui qu dirigea les entrepriſes les plus importantes.

De cette Famille étoit auſſi Philibert-Bernard Lenet, Chanoine Régulier, ancien Profeſſeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-

Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. (C'eſt ce que nous ſavons d'après Moréri, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes de LENET ſont: *d'azur, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, en Bretagne, porte: *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de 2 cotices* ou *filets d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valognes: ancienne Nobleſſe alliée aux *Saint-Pierre*, *Suhard* & *Croville*, & dont les armes ſont: *d'argent, au cor de chaſſe contourné de ſable, enguiché & virolé d'or, lié de gueules, & acccompagné de 3 molettes d'éperon du même, 2 & 1.*

LENFANT, autre Famille de la même Province, qui porte: *d'azur, au croiſſant d'or, surmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT. Voy. LANFERNAT.

LENGLANTIER (DE), ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289 & ſuiv.

RACE DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, mentionné dans les titres de l'Egliſe de Beauvais, de l'an 1331, fut père de

BERTAUT DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleſſier & de Saint-Euſoye, qui eut pour enfans:

JEAN, qui fuit;

Et SIMON, Ecuyer. (Ils tranſigèrent enſemble le 23 Avril 1476.)

JEAN DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleſſier & de Saint-Euſoye, fut biſaïeul de

CHARLES DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, qui fut tué au ſiège de la ville d'Amiens, pour le ſervice du Roi, en 1596. Il avoit épouſé *Charlotte de Rouvroy*, & en eut:

FRANÇOIS DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Euſoye, qui ſe maria avec *Anne Fillon*, dont vinrent:

CHARLES, Seigneur de Saint-Euſoye, Prévôté de Montdidier;

Et CLAUDE, Seigneur de Neureux, Election de Compiègne. (Ils furent déclarés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Septembre 1667.) C'eſt ce que nous ſavons d'après l'ouvrage ci-deſſus cité.

Les armes: *d'argent, à 3 tourteaux de gueules.*

LENNOX. Voyez AUBIGNY-RICHMOND.

LENONCOURT: c'eſt une des quatre plus anciennes Maiſons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ſes commencemens, le ſurnom de NANCY, auquel a ſuccédé dans le XIV[e] ſiècle celui de LENONCOURT. Elle a pour auteur

ODELRIC DE NANCY, ou NANCEY, qui ſouſcrivit, en 1069, à une Charte d'Eudes, Evêque de Toul, & dans une autre d'Adalberon, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un ODELRIC, frère du Duc *Gérard de Lorraine*: DROGON DE NANCY, Sénéchal de Lorraine, ſouſcrivit à une Charte de Thierry, Duc de Lorraine. Le même, ou un autre DROGON DE NANCEY, qui en ſouſcrivit auſſi une de Simon, Duc de Lorraine, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèſe de Toul. Il y fit une donation du conſentement de ſes deux fils, SIMON & WAUTIER, qui fut ratifiée par le Duc Simon, le 11 Janvier 1176; & il y dit que ce DROGON DE NANCEY avoit été Sénéchal du feu Duc Mathieu, ſon père. Le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, aux preuves de ſes *Tables généalogiq. de la Maiſon de Lorraine*, a marqué, pag. 113, que c'eſt de ce DROGON que ſort la Maiſon LENONCOURT. L'Abbé le Laboureur paroît être de ce ſentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après *l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 53, a été dreſſée ſur titres, particulièrement ſur l'Inventaire fait par feu M. du Fourny, qui ſe trouve à la Bibliothèque du Roi, & ſur ceux du Cabinet des Ordres.

I. GÉRARD DE NANCY, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. THIERRY, qui fuit;
2. JACQUES, furnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut père de

REGNIER, Chevalier, qui céda à Raoul, Duc de Lorraine, la Maiſon forte qu'il avoit à Roſières, avec ſes dépendances; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrières, & au ban de Bettainviller, ne retenant que la garde du Clergé. Ce REGNIER & ſon fils JACQUEMIN, paſſèrent un acte en

1345, par lequel ils consentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix* & *Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la somme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mouroient sans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferrière. (On ne sait si JACQUEMIN eut postérité.)

3. & 4. GÉRARDIN & JEAN, dont on ne trouve que les noms.

II. THIERRY DE NANCY, Bailli de Ferry, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit son tombeau sous une arcade, au côté fénestre du Maître-Autel; sa statue couchée représente un Chevalier armé, & sur son écu est une *croix dentelée en bosse*. Son *Obit* est marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monastère, & celui de sa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui est représentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent :

1. GÉRARD, qui fuit;
2. ALIX, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Fléville;
3. BÉATRIX, mariée à *Jean de Maizay*;
4. Et CATHERINE, épouse de *Geoffroy de Blecourt*.

III. GÉRARD DE NANCY, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gérardin* du vivant de son père, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut aussi Seigneur de Gonderville, de Trouan, de Champigneules, d'Issy & de Guillancourt, par partage avec ses sœurs en 1317. Il transigea avec Raoul, Duc de Lorraine, pour la reprise de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ses Lettres tenir du même Duc sa Maison forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c., testa le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, son épouse, qui étoit veuve d'*Henri de Ferrières*, est marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monastère. Il eut pour enfans :

1. THIERRY, qui fuit;
2. NICOLAS, de qui l'on tient que descend la branche des Seigneurs de *Loches*, dite *sur Thil* & de *Marolles*, rapportée ci-après;
3. Et HERMAN, qui fut père d'ELVIS DE LENONCOURT, femme d'*Henri de Dompmartin*.

IV. THIERRY, IIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il se trouve encore surnommé DE NANCY. Il repose dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ses deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352; & *Jeanne de Paroye*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit :

1. GÉRARD, qui fuit;
2. HENRI, Primicier de l'Eglise de Metz.

Et du second lit vinrent :

3. COLLARD, qui partagea avec son frère HENRI & ses neveux, enfans de GÉRARD. Il épousa *Lise de Florenges*, fille de *Philippe*, IIIe du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux style.) Il en eut deux filles :
   - JEANNE, Dame en partie de Florenges, mariée, 1° par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saulcy, père de *Collard de Marley*, dont la fille unique porta la succession à *Robert de la Marck*, Ier du nom, Seigneur de Sédan; & 2° avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils se firent une donation mutuelle entre vifs, le 20 Février 1431, & vivoient ensemble le 2 Août 1438;
   - Et MARGUERITE, Dame en partie de Florenges, qui fut femme de *Michel de Castres*.

V. GÉRARD, IIIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit son testament le 16 Juin 1380, & épousa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, IIe du nom, & de *Jeanne de Paroye*, dont :

1. THIERRY, Seigneur DE LENONCOURT, mort sans postérité avant le 15 Décembre 1385;
2. JEAN, qui fit un compromis entre les mains de Jean, Duc de Lorraine, les mêmes jour & an de la mort de son frère aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par Robert, Duc de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson, sur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épousé *Lise des Armoises*, fille de *Richard*, & en eut :
   - MARGUERITE, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy,

avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455.

3. Herman, qui fuit;
4. Didier, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398;
5. Et Catherine, femme de *Venchelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. Herman de Lenoncourt vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec fon époufe *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, fœur de *Venchelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard *de Luxembourg*, & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour-en-Voëvre. Il en eut:

1. Thierry, qui fuit;
2. Philippe, Grand Ecuyer du Roi de Sicile;
3. Autre Philippe, tige de la branche des Seigneurs de *Gondrecourt*, rapportée ci-après;
4. Et Nicole, qui tranfigea avec fes frères, Thierry & Philippe, fur la fucceffion de *Gilles de Luxembourg*, leur aïeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. Thierry, IIIe du nom, Seigneur de Lenoncourt, fut, en 1436, une des cautions & ôtages pour la rançon de René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, prifonnier du Duc de Bourgogne. Il fut nommé, par le Roi Charles VII, Bailli de Vitry-en-Perthois, charge qu'il conferva jufqu'à fa mort, Confeiller & Chambellan de Louis XI, auffi bien que du Duc de Guyenne, fon frère, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-fur-Marne le 3 Octobre 1474, & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulanges & Villemayeu, près de Vitry, confifqués fur Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambaffadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il fe trouva, pour le Roi René, Duc de Lorraine, contre le Duc de Bourgogne, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte fon épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il eft inhumé. Il avoit époufé, 1° *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Sampigny*; & 2° *Antoinette*, Dame *de Haroué*, fille, felon une Généalogie manufcrite, d'*Henri*, Seigneur de Sarobbé, & d'*Ifabelle de Nancy*. Du fecond lit il eut:

1. Henri, qui fuit;
2. Et Eléonore, femme d'*Erard de Dompmartin*, dont elle eut un fils.

VIII. Henri de Lenoncourt, homme d'armes fous Geoffroy de Saint-Belin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 Lances en 1461, rendit hommage au Duc de Lorraine le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui; & le 25 Décembre 1468, à Hennequin, Comte de Linange, Seigneur d'Apremont, de certains fiefs mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Confeiller & Chambellan du Roi Louis XI, & mourut le 18 Septembre 1477, fuivant fon épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit époufé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de fon mari, fœur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur *de Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont:

1. Thierry, qui fuit;
2. Robert, Abbé Commendataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de St.-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de Carretto; il en prêta ferment à Lyon, le 7 Avril 1508; facra à Reims le Roi François Ier, le 25 Janvier 1514; & lors d'une famine furvenue dans la Champagne en 1520, il nourriffoit tous les jours 300 pauvres; fit de grands biens à fon Eglife & à plufieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532;
3. Et Claude, Seigneur d'Haroué, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un don de 300 écus en 1491, pour récompenfe de plufieurs Ambaffades; fut envoyé, en 1493, avec Jean de Pierrepont, Maître des Requêtes, par le Roi Charles VIII, aux Etats de Bourgogne, & étoit Maître d'Hôtel du Roi en 1496; mourut peu après, fans enfans de fon mariage avec *Marguerite d'Alègre*, Dame de Buffet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alègre*, Baron de Puiffagut, de Buffet, &c., & de *Jeanne de Levis-Coufan*, fa feconde femme. Elle fe remaria à *Pierre de Bourbon*, Chevalier, Seigneur & Baron de Buffet, &c., Confeiller & Chambellan du Roi Louis XI, &c., dont des enfans. Voy. BOURBON, branche de Bourbon-Busset.

IX. Thierry, IVe du nom, Seigneur de

LENONCOURT & de Vignory, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, sa mère, de 200 florins de rente qu'elle prenoit sur les Salines de Marsal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur d'Apremont, tant pour lui que pour ses frères ROBERT & CLAUDE, à cause des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à Philippe de Linange, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par *indivis*. Il fut installé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc de Lorraine, tant en son nom qu'en celui de ROBERT, Archevêque de Tours, son frère, de ce qui leur étoit échu ès-Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, leur oncle. Il en rendit un autre au Duc Antoine de Lorraine, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturalisé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, suivant son épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritière de *Colignon*, Seigneur de Ville-sur-Illon, & de *Mahaut de Ville*, dont :

1. HENRI, qui suit;
2. ROBERT, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain, au Diocèse de Clermont & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, son oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur CHARLES-QUINT, sur le différend qu'il y avoit sur le Duché de Gueldre; nommé, durant cette négociation, à la recommandation du Roi FRANÇOIS Ier, Cardinal le 20 Décembre 1538; se démit de son Evêché en faveur de son neveu, dont il sera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, ensuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'est lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Eglise de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape JULES III en 1550, de MARCEL II & PAUL IV, en 1555, & à celle de PIE IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans son Prieuré de la Charité, où il fut inhumé;
3. NICOLE, femme d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ses enfans le 6 Octobre 1532;
4. Et JACQUELINE, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Château, & Chambellan du Duc de Lorraine, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ses frères & sa sœur. Elle se remaria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavant. (D'autres ont remarqué que c'étoit une de ses sœurs.)

X. HENRI, IIe du nom, Seigneur DE LENONCOURT, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt & de Passy-en-Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Isle-de-France, sur le chemin de Paris à Crépy-en-Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, institué Bailli de Vitry, après son père, le 18 Avril 1515, entra Enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS Ier, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc de Lorraine en sa Compagnie de 60 Lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majesté permit qu'il en restât 20 ès-pays du Duc pour leur garde & sûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin* fut érigée en sa faveur en *Comté*, par Lettres Patentes du mois de Mai 1543, enregistrées le 26 Novembre suivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & HENRI II l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de sa parole, il y mourut en 1555. Il avoit épousé *Marguerite de Broye*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Passy-en-Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle se remaria à *Georges d'Urre*, Seigneur de Venterol, auquel elle donna, en 1555, la troisième partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à François de Lorraine, Duc de Guise, & à *Anne d'Este*, son épouse, pour le prix de 260000 livres, s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Elle eut de son premier mari :

1. ROBERT, qui suit;
2. PHILIPPE, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Montiérander, Diocèse de Châlons; de Moutiers-Saint-Jean, Diocèse de Langres; de Rebais, Diocèse de Meaux; d'Oigny, Diocèse d'Autun; d'Epernay, Diocèse de Reims, qu'il avoit eu dès sa jeunesse, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaux, & Prieur de la Charité-sur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, sur la démission de

ſon oncle en 1550 ; s'en démit en 1556 ; fut fait Evêque d'Auxerre, & envoyé en cette qualité par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de ſon fils ; ſe démit encore de cet Evêché en 1563 ; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1579 ; nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onufre, par le Pape SIXTE-QUINT, le 17 Décembre 1586 ; aſſiſta aux Etats de Blois en 1588 ; retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims ; mais il n'en fit jamais les fonctions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591 ;

3. LOUIS, rapporté après ſon frère aîné ;
4. JEAN, dit HENRI, Abbé d'Eſſommes, au Diocèſe de Soiſſons, & Prieur de Marizy, qui embraſſa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de ſon frère le Cardinal, du Duc de Mayenne, les Abbayes de Montier-en-Argonne, de Moutiers-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebais ;
5. HENRI, III[e] du nom, Seigneur DE LENONCOURT & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Maréchal de Camp. Il fut d'abord deſtiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1580, & mourut le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe de Laval*, fille de *René*, Seigneur du Bois-Dauphin, & de *Catherine Baïf*, ſa première femme. Elle ſe remaria à *Louis de Rohan*, VI[e] du nom, Prince de Guémené, dont elle fut la ſeconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint :

   MADELEINE, Dame de Coupvray, mariée, 1° à *Louis de Rohan*, VII[e] du nom, premier Duc de Montbazon, fils aîné de *Louis* VI, & de ſa première femme ; & 2° par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, ſecond Duc de Montbazon, Pair & Grand Veneur de France (frère puîné de ſon premier mari), duquel elle fut la première femme. Voy. ROHAN. Elle mourut en 1602.

6. MADELEINE, nommée MARIE par la Roque, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre d'Harcourt*, Baron d'Annebecq, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rânes ſans enfans le 21 Novembre 1581 ;
7. JEANNE, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, II[e] du nom, Seigneur du Bois-Dauphin, dont elle fut la ſeconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine LOUISE, femme d'HENRI III ;
8. Et CHARLOTTE, alliée à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la première femme en 1553, & n'eut qu'un fils, mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que ſon mari ſe remaria.

XI. ROBERT, Seigneur DE LENONCOURT, Comte de Vignory par érection faite en ſa faveur, en 1555, Baron de Paſſy-en-Valois, de la Voëvre, de Dannemarie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épouſé, le 20 Mai 1543, *Joſſine de Piſſeleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle ſe remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Epaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de ſon premier mari que deux filles, ſavoir :

   MADELEINE, Comteſſe de Vignory, par partage fait avec ſa ſœur en 1572, & femme de *François de Quincampoix*, Seigneur de Muy, auquel elle porta le Comté de Vignory, qui a paſſé en différentes Maiſons, & eſt actuellement poſſédé par M. Crozat ;
   Et GUILLEMETTE, Dame de Paſſy-en-Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny, près de Sens.

XI. LOUIS DE LENONCOURT, troiſième fils d'HENRI, II[e] du nom, & de *Marguerite de Broye*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 Lances, ſous le Seigneur de Picquigny en 1562 & 1565, puis de celle du Duc de Guiſe en 1567, épouſa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Chenets, & de *Louiſe de Rochechouart*, laquelle ſe remaria à *Philippe de Choiſeul*, II[e] du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de ſon premier mari :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Abbé de Rebais en 1632 ;
3. GABRIELLE, qui mourut en 1638 ; elle avait épouſé, par contrat du 11 Mars 1600, *René du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thons ;
4. Et N... DE LENONCOURT, fille.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Colombey, épouſa, le 14 Janvier 1594, *Antoinette le Genevois-Blagny*, fille de

Pierre, Seigneur de Blagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoife d'Anglure de Bourlemont*, dont :

1. Claude, Seigneur de Colombey, dit *le Marquis* de Lenoncourt, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant Général de fes Armées, Gouverneur particulier de Clermont-en-Argonne, tué d'un coup de moufquet devant Thionville, le 25 Juillet 1643, fans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé de Rebais, fon frère, fit mettre une épitaphe compofée par Jérôme Vignier, Prêtre de l'Oratoire ;
2. Philippe, Abbé de Rebais, & Aumônier du Roi Louis XIII ; il vivoit encore en Septembre 1655 ;
3. Pierre, Abbé de Montier-en-Argonne ;
4. Et Charlotte, Religieufe Carmélite.

BRANCHE
des Seigneurs de Gondrecourt.

VII. Philippe de Lenoncourt, troifième fils d'Herman, & de *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, Grand Ecuyer de René d'Anjou, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croiffant, lors de fon inftitution en 1448. Il fut, avec fon frère Thierry, l'un des Seigneurs qui fe rendirent caution de la rançon du Roi René, & un des tenans de l'*emprife* ou joûte que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait conftruire près de Saumur, & qui fut nommé le *Château de la Joyeufe-Garde*. Vulson de la Colombière a donné la defcription de cette joûte dans fon *Théâtre d'honneur*, p. 82. Le Roi Louis XI le fit Ecuyer de fon écurie, fon Confeiller & Chambellan ; il avoit époufé 1° *Catherine de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Preffigny, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, fa première femme ; & 2° *Marguerite Bayer dé Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit :

1. Louis, Vicomte de Meaux, Confeiller & Chambellan du Roi Louis XI, qui rendit foi & hommage à N... de Heffe, Comte de Linange, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut fans enfans de fon mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sédan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul ;
2. Bernardin, qui fuit ;
3. Jean, que l'on dit avoir été Tréforier de l'Eglife Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun ; mais il n'en eft point fait mention dans la *Gallia Chriftiana* ;
4. Jeanne, femme d'*Antoine de Baiffey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon fous Louis XI, Charles VIII & Louis XII, & Colonel des Suiffes & Lanfquenets.

Et du fecond lit vint :

5. Blanche, femme d'*Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. Bernardin de Lenoncourt, homme d'armes fous M. de Baudricourt, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c., Bailli de Saint-Mihiel, Capitaine d'Artillerie du Duc Antoine ; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit époufé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanche-Fleure de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique,

IX. Louis de Lenoncourt, IIe du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Confeiller & Chambellan de François, fils aîné d'Antoine, Duc de Lorraine ; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Blamont. Il fut naturalifé François avec fon époufe, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit époufé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gérad*, & de *Françoife d'Anglure*, laquelle fe maria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de fon premier mari :

1. Bernardin, qui fuit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs *de Serres*, rapportée ci-après ;
3. Charles, Seigneur d'Ormes, &c., qui tefta le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, fans enfans légitimes de fon mariage avec *Gabrielle de Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée Charlotte, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier ;
4. Françoise, mariée, 1° le 15 Septembre 1546, à *René de Frefneau* ; & 2° à *Philbert du Châtelet*, IIe du nom, Baron de Saint-Amand & de Cirey ;
5. Nicole, Dame des Sœurs Prêchereffes de Nancy ;
6. Marguerite, Dame de Bouxières ;

7. Et N.... DE LENONCOURT, femme de N...., Seigneur *de Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOURT, IIe du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc de Lorraine, en son nom et en celui de son frère. de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihiel, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Claudine de Choiseul* fille, d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Preffigny, & d'*Anne de Ray*, dont:

1. THÉODORE, qui suit ;
2. ANTOINE, Abbé Commendataire de Beaupré, Ordre de Citeaux, Diocèse de Toul, Seigneur & Prieur de Lhuis, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal de Lorraine ;
3. Et PHILIBERTE, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée depuis, à *Jean d'Allamont*, Seigneur de Malandry.

XI. THÉODORE DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, &c., Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Marsal, puis de Nivelle, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épousé *Françoise de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & d'*Eve de Lucy*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. THÉODORE, mort en 1613 ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Charles le Danois*, Vicomte de Ronchères.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épousa *Henriette de Joyeuse*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut :

1. ANTOINE, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort sans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épousée en Février 1635, fille de *Léon*, Baron de Montausier, & de *Marguerite de Châteaubriand*. Elle se remaria, en 1645, à *Philibert-Elie de Pompadour*, Marquis de Laurières, dont postérité ;
2. & 3. CLAUDE & THIERRY, morts avant leur aîné ;
4. Et FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DE LENONCOURT, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de son aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc de Lorraine, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épousé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritière de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal de Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madeleine de Braubach*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit ;
2. FRANÇOIS, tué en duel ;
3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, tué en Hongrie ;
4. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Augustin, Abbé de Chaumouzey, du même Ordre, au Diocèse de Toul, mort en 1699 :
5. ROBERT, Chanoine régulier à Pont-à-Mousson, mort à 18 ans ;
6. FERRY, mort jeune ;
7. FRANÇOISE-AGNÈS, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz, élue Abbesse le 24 Décembre 1647, dont elle prit possession en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, usant de son droit, y nomma Louise de Foix-Candale, qui y fut maintenue par Arrêt de son Conseil, & en prit possession le 30 Mars 1654. FRANÇOISE-AGNÈS mourut en Février 1663 ;
8. CHRISTINE, Religieuse de Sainte-Marie à Pont-à-Mousson ;
9. CHARLOTTE-MADELEINE, Dame Chanoinesse d'Epinal, mariée, 1° au Seigneur *de Majastre*, Gouverneur d'Epinal ; 2° à N.... *de Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limousin ; & 3° au Seigneur *de Vierne*, en Picardie ;
10. & 11. MARIE-MADELEINE & MARIE-CLAIRE, Religieuses de la Visitation avec leur sœur CHRISTINE ;
12. Et HENRIETTE-MADELEINE, femme de *Georges*, Marquis *de Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRI-GASPARD, Marquis DE LENONCOURT & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, son Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épousé, le 31 Août 1679, *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Passavant, & d'*Henriette des Armoises*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;

3. Louis-Antoine, Abbé de Saint-Mihiel, au Diocèse de Verdun ;
4. Charlotte-Thérèse, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choisy*, Marquis de Mognéville, dont postérité. Voy. CHOISY ;
5. Antoinette-Charlotte, aussi Dame de Remiremont, & mariée, ensuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulède*, Seigneur de Margaux en Médoc ;
6. Et Elisabeth-Marthe-Christine, aussi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Antoine-Bernard de Reims*, Baron de Vannes, Seigneur du Barizey dans le pays Messin, &c., dont des enfans. Voy. REIMS, en Lorraine.

XV. Charles-Louis-Henri de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, Léopold Ier & François III, est mort en son Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy, le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épousé, le 14 Octobre 1710, *Thérèse-Angélique de Ligniville*, Grande Maîtresse de la Princesse Royale, sœur de l'Empereur; elle est fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c., Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c., & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle mourut en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77e année de son âge, laissant deux filles :

L'aînée, Secrète à Remiremont en 1749 ;
Et la puînée, nommée Gabrielle-Charlotte, a été mariée, la même année, à *Joseph*, Marquis *de Raigecourt*, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I., dont un fils & une fille. Voy. RAIGECOURT.

XV. Jean-Baptiste-François de Lenoncourt, frère puîné du précédent, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Maître de la Garde-Robe du Duc Léopold, & Guidon de Gendarmerie, s'est marié, en 17.., avec *Catherine-Antoinette*, née Comtesse *de Lambertye*, ci-devant Chanoinesse de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de Léopold, Duc de Lorraine, son Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes du Corps de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Elisabeth de Ligniville*. De ce mariage est né entr'autres enfans :

XVI. Charles-François-Antoine, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, mort le 11 Mai 1750, qui a épousé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Thérèse de Cléron*, fille de *Charles-Louis-Bernard*, dit *le Comte d'Haussonville*, Grand Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal de Camp du 1er Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans sa 54e année, & de *Marie-Françoise de Massemback*, morte le 3 Mai 1747. Ils n'ont point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Serres.

X. Jean de Lenoncourt, second fils de Louis, IIe du nom, & de *Catherine de Haraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc de Lorraine, son Grand Maître d'Hôtel, & chef de ses Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihiel, fut tué au siège de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épousé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Isabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612. Leurs enfans furent :

1. Charles, tué le 15 Mai 1570 ;
2. Louis-Jean, qui suit;
3. Et Catherine, Abbesse de Juigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. Louis-Jean de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conseiller d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Villefranche, mourut âgé de 27 ans, en 1594, laissant de *Claude de Fresneau*, fille & héritière universelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c., & de *Claude de Beauvau*, pour fils unique,

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conseiller d'Etat, Capitaine des Gardes de Charles IV, Duc de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Saint-Mihiel. Il défendit cette Ville contre l'armée de Louis XIII, qui y étoit en personne; mais forcé de se rendre à discrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé prisonnier à la Bastille, où il resta près de 4 ans. Il mourut en 1644. Il avoit épousé *Christine-Léonore de Madruce*, Comtesse de Chalant, &c., morte en 1669, fille unique & héritière de *Ferdinand*

de Madruce, Comte d'Ave & d'Asberg, de Chalant, de Brenton, Baron de Bauffremont, & de *Bonne de Livron*, dont :

1. Henri, Marquis de Lenoncourt, Comte de Chalant, Seigneur de Serres, Capitaine des Gardes du Duc de Lorraine, Lieutenant Général de Bataille, & Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies au fervice du Duc *de Savoie*. Il époufa *Chriftine-Charlotte de Havart-de-Senantes*, fille unique de *François*, Seigneur de Senantes, &c., Chevalier de l'Annonciade en 1660, & de *Chrétienne-Mauricette de Damas*, Dame d'honneur de Madame Royale, Ducheffe *de Savoie*, dont :
   1. Charles, Comte de Chalant & d'Ave en Piémont, Colonel d'un Régiment de fon nom au fervice du Duc de Savoie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de la Marfaille, fans avoir été marié ;
   2. Et Chrétienne, mariée avec *Octave del Caretto*, Marquis de Baleftrin en Piémont. Elle eft morte à Pont-à-Mouffon le 2 Avril 1755, âgée de 117 ans. Elle lifoit encore fans lunettes, jouiffoit de toute fa raifon, & avoit beaucoup d'efprit & de littérature. Elle eut de fon mariage quatre enfans, favoir : 1. N... *del Caretto*, Marquis de Baleftrin, qui eut poftérité ; 2. le Marquis *Philippe del Caretto*, Maréchal des Camps & Armées du Duc de Savoie ; 3. N... *del Caretto*, Comte de Madruce ; 4. & N... *del Caretto*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Philippe de Néry.
2. Antoine, qui fuit ;
3. Et Charlotte-Marguerite, Abbeffe d'Epinal, fur la Mofelle.

XIII. Antoine de Lenoncourt, Comte d'Ave & d'Afberg, prit le titre de *Marquis* de Lenoncourt après fon aîné ; fut Confeiller d'Etat, Grand Ecuyer de Lorraine, fous les Ducs Charles IV & Léopold II, auxquels il refta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit époufé *Marie-Cécile de Morfberg*, fille de *Jules-Neidhard*, Comte *de Morsberg*, Chevalier de Saint-Jacques en Efpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & de *Marie-Sidoine d'Eggenberg*, fœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu :

Marie-Françoise, Marquife de Lenoncourt, née en Styrie, amenée, feulement âgée de 10 mois, en Lorraine, & mife entre les mains de fa tante, Abbeffe d'Epinal, qui la fit recevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc de Lorraine, mourut en 1709, & eft enterrée à Epinal à côté de fa tante. Elle avoit époufé *Denis Sublet*, Comte de Heudicourt, & fes enfans ont pris le nom & les armes de Lenoncourt. Voy. SUBLET de HEUDICOURT.

BRANCHE
des Seigneurs de Loches, *&c.*

IV. Nicolas de Lenoncourt, fecond fils de Gérard de Nancy, IIe du nom, & de *Félice d'Ormes*, & qui paffe pour être auteur de cette branche, eft nommé Colin de Lenoncourt, avec fon frère aîné, Thierry, IIe du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. Antoine de Lenoncourt, qui peut avoir été fon fils, Ecuyer, Seigneur d'Is-fur-Tille, Bailli de Dijon, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Eglife d'Is, avoit époufé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laiffant :

VI. Philibert de Lenoncourt, Seigneur d'Is-fur-Tille, de Loches, à deux lieues de Bar-fur-Seine, de Chauffour, Gouverneur de Dijon, qui mourut en 1485, & eft inhumé dans l'Eglife de Loches, où il eft nommé Philippe fur fa tombe. Il avoit époufé *Ifabeau de Marchefoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Hauffonville*, dont :

Philippe, qui fuit ;
Et Agnès, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. Philippe de Lenoncourt, Ier du nom, Seigneur de Loches, de Chauffour, Marolles & Breuil, inftitué Bailli de Bar-fur-Seine le 1er Janvier 1514, fit donation, à fon fils aîné, des Terres & Seigneuries de Loches, s'en réfervant l'ufufruit, & à *Philippotte de la Marche*, fa femme, veuve de *Thierry de la Charme*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en Breffe, premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc. Leurs enfans furent :

1. Jean, Seigneur de Loches & de Servigny, Bailli de Bar-fur-Seine, fur la réfignation de fon père, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il tefta le 31 Août 1539, fit pour héritier Olivier, fon frère, légua fes autres frères, & fut enterré à Loches. Il avoit époufé, par contrat paffé à Bruxelles le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Olivier, qui fuit ;
3. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Marolles*, rapportée ci-après ;

4. Philippe, Curé de Saint-Germain, près de Châtel-sur-Moselle, qui résigna ce bénéfice en 1538. Il se trouve qualifié *Chanoine & Vidame de l'Eglise de Reims*, dans le partage des biens de son père, du 18 Mars 1518;
5. Et Edmonde, déjà mariée lors dudit partage, à *Jean de Cusance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. Olivier de Lenoncourt, qualifié *Seigneur de Chauffour & Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ses frères & sa sœur en 1518, est nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Is-sur-Tille, Guidon des Gendarmes du Duc de Guise, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par Jean Chambon, Ecuyer, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commission du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, 1° par contrat du 5 Juillet 1520, *Claude de Méligny*, veuve de *Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Piépape, & fille de *Jean de Méligny*, Seigneur de Dampierre; & 2° *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre vifs à Claude de Lenoncourt, petit-fils de feu son mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent :

Philippe, qui suit;
Et Edmond, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de Pierre, Seigneur de Marolles, son oncle.

IX. Philippe de Lenoncourt, IIe du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Is-sur-Tille & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épousa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Edme, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maulmont*, sa femme, fit père, d'Anne, mariée à *Jean Postel*, Seigneur d'Ormoy;
3. & 4. Renée & Charlotte;
5. Edmonde, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz;
6. Et Anne, femme de N..., Seigneur *de Bussillon*.

X. Claude de Lenoncourt, Seigneur de Loches, la Marche & d'Is-sur-Tille, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Bar-sur-Seine, par provisions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épousé, par contrat passé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Christine de Vergy*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui fit ses preuves, pour l'Ordre de Malte, au Grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant son père;
2. François, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605; mort sans enfans, d'*Anne de Marmier*, son épouse;
3. René, qui suit;
4. Anne, émancipée le 7 Mai 1605;
5. & 6. Guillemette & Edmonde : cette dernière fit ses preuves à Remirecourt, le 3 Janvier 1620;
7. Et Marguerite.

XI. René de Lenoncourt, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épousé, par contrat du 1er Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles :

Françoise, Dame de la Marche;
Et Anne, Religieuse.

BRANCHE des Seigneurs de Marolles.

VIII. Pierre de Lenoncourt, Seigneur de Marolles, troisième fils de Philippe, Ier du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & fut tué à la Fère par le Seigneur de Traves. Il avoit épousé à Compiègne, le 2 Novembre 1529, *Isabeau de Canisy*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Canisy, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, se remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans du premier lit furent :

1. Claude, qui suit;
2. Jean, Seigneur de Chauffour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épousé *Françoise de Brancion*, fille de *Hugues*, des Seigneurs *de Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantage*. Elle se remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De son premier mari elle eut :
   1. Claude, Seigneur de Chauffour, Che-

vaher de l'Ordre du Roi, Gen[illegible]me ordinaire de fa Chambre, qui [illegible] fa 1° *Hélène le Bourdier* ; & 2° *Jeanne Humbert* ; il vivoit en 1650. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes fils, morts ſans alliance ;

2. Et Jeanne, mariée 1° à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Genas ; & 2° à *Louis de Pouilly*, Seigneur dudit lieu & de Beſſey.

3. Et Anne, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bauland.

IX. Claude de Lenoncourt, Seigneur de Marolles, eſt qualifié *Chevalier*, *Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé à Briel, au Bailliage de Bar-ſur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maulmont*, fille de *Béraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berry, de la Vacherie, &c., dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Marie, alliée, le 1er Juillet 1596, à *François le Baſcle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan du Comte de Soiſſons.

Claude eut encore pour fils naturel, Germain de Lenoncourt, dit *de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie, demeurant à Virey-ſous-Bar, mentionné dans un acte de ſon frère Antoine, Seigneur de Marolles, du 1er Juillet 1596. Il mourut ſans enfans, & laiſſa ſa ſucceſſion à ſon neveu Joachim de Lenoncourt, Seigneur de Marolles.

X. Antoine de Lenoncourt, Seigneur de Marolles, Poligny, &c., Bailli de Bar-ſur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal du Pleſſis-Praslin, épouſa, par contrat paſſé au Château de Grioult, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut :

1. Joachim, qui ſuit ;
2. & 3. Charles & Bernard, tués au ſervice ;
4. Paul, tué en duel près de Marolles ;
5. Madeleine-Claire, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la première femme. Elle mourut, ſans enfans, le 16 Août 1661 ;
6. Et Marie, Religieuſe Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre.

XI. Joachim de Lenoncourt, dit *le Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-ſur-Seine, Meſtre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Muſſy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie de Cronenberg*, laquelle ſe remaria deux fois. Elle en eut :

1. Louis-Anne, dit *le Marquis de Marolles*, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangère, mort, ſans alliance, en 1665 ;
2. Et Marie-Sidonie, Dame de Marolles, alliée, 1° en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neufville-Villeroy* ; & 2° avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons.

Les armes : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules.*

LENS, ancienne Nobleſſe, qui tire ſon nom de la ville de Lens en Artois.

Hugues étoit Châtelain de Lens en 1096. Ses deſcendans, juſqu'à la cinquième génération, lui ont ſuccédé dans cette charge.

Godefroy de Lens, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c., fils puîné de Baudouin, Châtelain de Lens, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épouſa *Iſabeau*, Dame & héritière *d'Annequin*, dont il eut :

Baudouin, père, par *Marguerite d'Azincourt*, ſa femme, de

Baudouin de Lens, IIIe du nom, Sire d'Annequin, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, qui ſervoit en Picardie, & ſur les frontières de Normandie, ſous Geoffroy de Charny, ès-années 1350, 51 & 1352. En reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, 1000 livres de rente à vie, à prendre ſur le tréſor, dont il jouit juſqu'à ſa mort, & l'inſtitua Maître des Arbalétriers de France, après le décès du Sire de Houdetot. Il ſuivit M. le Régent à la viſite des places de Melun, de Corbeil, de Crécy & de Pontoiſe, en Février 1358 ; accompagna le Roi de Chypre juſqu'à Poitiers, au commencement de 1364 ; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

Godefroy de Lens, Seigneur de Lowez,

dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé

GILLES, bâtard DE LENS, dit *l'Efclave*, qui fut père de TASSART DE LENS, & aïeul de N... DE LENS, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix-en-Gohelle, dont les defcendans ont pris le nom & les armes de LENS.

GILLES DE LENS, Chevalier, Seigneur d'Aix, de Grand-Foffé, époufa *Marie*, Dame *de Habarcq*, d'Aubigny, de Warlus, Givenchy, &c., fille & héritière de Meffire *Pierre de Habarcq*, & d'*Antoinette de Markais*; celle-ci fille de Meffire *Robert de Markais*, Gouverneur d'Arras, & d'*Anne de l'Hoynel*, & fœur de N... *de Markais*, qui époufa *Cyprien de Montmorency*. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui fuit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Dion* II[e] du nom, Seigneur de Dion-le-Val, &c., dont des enfans. Voy. DION (DE).

GILLES DE LENS, Chevalier, Baron d'Aubigny, Habarcq, Warlus, Givenchy, époufa *Joffine*, Dame de *Noyelles* & de Croix, dont :

1. MARIE, Baronne d'Aubigny, qu'elle porta à fon mari, *Charles*, II[e] du nom, Comte d'*Egmont*, Prince de Gavre, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon d'Or, &c., dont des enfans. Voy. EGMONT.
2. Et MADELEINE, mariée à *Jean de Montmorency*, Comte d'Eftaire & de Morbecq, dont poftérité. Voy. MONTMORENCY.

(Voy. l'Hift. *des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 28 & fuiv.)

Les armes de cette Maifon éteinte étoient : *écartelé d'or & de fable.*

LENTIVI. Voy. LANTIVY.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux; Famille qui porte : *de gueules, au croiffant d'or, furmonté d'un lambel d'argent.*

LENZBOURG ou LENTZBOURG (DE), en Allemand VON LENZBURG ou LENZBURGER : c'eft une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suiffe & Patricienne de la République de Fribourg. Il en eft fait mention dans plufieurs Auteurs, tels que Michel Stettler, Jean Stompff, le célèbre Tfchudi de Glaris, Jean Gouler, Munfterus, Fortunat Sprecher, le P. Chriftophe Hartman, dans fa *Chronique des Hermites*; le Baron de Zurlauben, Auteur de l'*Hift. militaire des Suiffes*; le Baron d'Alt; & dans plufieurs actes, chartes & manufcrits des Abbayes de Muri, de Weltingen, & du célèbre Chapitre de Munfter en Aargau; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zug & de Fribourg. Les Nobles de LENZBOURG, fuivant les actes des Abbayes de Muri & de Weltingen, étoient originairement Barons, Echanfons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENZBOURG & de Kibourg. Plufieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé Ronzelin, qui eut l'adminiftration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 jufqu'en 1145.

EGLOLF DE LENZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé Ronzelin, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine confidérable appelé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les femaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Meffes pour les Morts, & l'Anniverfaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, fon père, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame DE LENZBOURG, qu'on préfume être defcendu de cet EGLOLF, vivoit, fuivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom (mais les archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons *de Wedifchweil*), trois fils, favoir :

1. DIETRICH, l'un des Seigneurs qui étoient à la fuite de l'Empereur ALBERT I[er], au fervice duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, fa veuve, ayant fait bâtir & fondé, fur la place où ce Prince fut affaffiné en 1308, l'Abbaye Royale de Kœnigsfelden, de l'Ordre de Sainte-Claire, DIETRICH DE LENZBOURG en fut établi le premier adminiftrateur temporel, du vivant d'AGNÈS, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la première Abbeffe en 1310. Il conferva cette dignité jufqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Eglife de cette Abbaye. *Marguerite d'Emmen*, fon époufe, étoit décédée fans lui laiffer d'enfans. L'un & l'autre y fondèrent richement leurs anniverfaires, comme le cartulaire & plufieurs autres actes de ladite Abbaye de Kœnigsfelden en font foi. Elle ap-

partient aujourd'hui à l'illuſtre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ;

2. JEAN, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Weltingen, de l'Ordre de Cîteaux, près de Baden en Suiſſe, ainſi que le prouve le Nécrologe de ce Monaſtère, en 1304;
3. Et WALTHER, qui ſuit.

II. WALTHER DE LENZBOURG épouſa *Eliſabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de Herman de Bonſtetten, les droits qu'elle avoit ſur le Bourg & la Baronnie de Wadenſchwyl, dans le canton de Zurich; l'acte fut ſigné à Cham, l'an 1300, par pluſieurs Barons & Chevaliers de l'Aargau, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. WALTHER eut de ſon mariage :

1. HENRI, qui ſuit;
2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munſter, en Aargau, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340:
3. Et JACQUES, auſſi Chanoine dudit Chapitre en 1340.

III. HENRI, Vidame DE LENZBOURG, vivoit en 1336, & eut pour fils :

1. CONRAD, qui ſuit;
2. Et JEAN, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'Autriche. Il mourut en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, ſon épitaphe avec ſes armoiries.

IV. CONRAD, Avoyer de la ville DE LENZBOURG, épouſa noble *Anne Segenſer*, & en eut :

HENRI, qui ſuit;

Et ULRICH, qui, avec ſes deux fils, tranſigèrent avec *Godefroy* & *Pierre de Hunaberg*, du conſentement de BÉATRIX, Abbeſſe de Zurich, & de ſes Religieuſes, pour toutes les prétentions réciproques ſur le village de Steinhauſen, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zug, ſur le diſtrict dit *von Kaulant*. Ledit CONRAD, HENRI & ULRICH, ſes fils, prirent en fief leſdites poſſeſſions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD; l'acte fut dreſſé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & eſt conſervé dans la Chancellerie de Zug. Ils obtinrent auſſi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lenzbourg*. On les appela depuis *Schultheis de Lenzbourg*, & ils furent auſſi décorés du droit de Bourgeoiſie de la ville de Zurich en 1384. Le ſurnom de *Schultheis* reſta longtems dans cette Famille. ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einſiedeln, puis Evêque & Prince de Coire en 1332. Fortunat Sprecher, dans ſon *Hiſt. Latine des Griſons*, imprimée à Bâle en 1617, in-4°, ſous le titre de *Pallas Rhætica*, l. 3, p. 86 & 88, parle au long de ce Prélat, & dit, liv. 8, p. 216, qu'il fut le 59e Evêque, Prince de Coire, après avoir été Abbé de Pfeffers; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tyrol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, IVe du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave de Brandebourg, LOUIS, dit *le Romain*, le même qui fut ſi célèbre par ſes expéditions contre les Infidèles de la Pruſſe; & que ce Prélat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tyrol, fut fait priſonnier, avec un grand nombre de Nobles, mais enſuite remis en liberté, & qu'il mourut dans ſon Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prélat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, dont il avoit été zélé partiſan, puiſqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de ſa part, à Avignon, avec le Comte de Naſſau, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayèrent ſi fort l'Evêque de Coire, qu'il renonça au parti de LOUIS DE BAVIÈRE, pour embraſſer celui de CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême. Voy. la *Coſmographie Allemande* de Sébaſtien Munſter, imprimée à Bâle en 1592, in-fol. liv. 5, ch. 115, pag. 951 & 952; le P. Hartman, dans ſes *Annales*, imprimées à N.-D.-des-Ermites, pag. 314 & 315; & Moréri, au Catalogue des Evêques de Coire.

V. HENRI DE LENZBOURG, fils aîné de CONRAD, Avoyer DE LENZBOURG, vendit à ſon oncle, *Jean Segenſer*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhauſen, ſitué près de Zug, avec tous ſes droits ſeigneuriaux, par acte paſſé & ſcellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ſes deux filles, l'une nommée MARGARETA, & l'autre ANNA, en 1403, il alla finir ſes jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de ſon épouſe trois garçons, ſavoir:

HANS, ou ENSELIN, qui ſuit ;

ULRICH, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Egliſe Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Egliſe de Saint-Pierre dans la même

ville où il desservoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445;

Et WERNER, lequel, avec sa femme *Ursule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils possédoient avec toute juridiction, cens, dîme, &c. L'acte en fut passé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & est conservé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. (On ignore s'il a eu postérité.)

VI. HANS, ou ENSÈLIN DE LENZBOURG, qui veut dire en allemand JEAN, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, sujets de la Maison d'Autriche. Ce traité est rapporté par Tschudi, *Chronique Helvétique*, liv. 8, pag. 650. La Maison d'Autriche ayant perdu, au Concile de Constance, tous les biens qu'elle possédoit en Aargau, par l'excommunication & la prescription interjetée contre FRÉDÉRIC, Duc d'Autriche, l'Empereur SIGISMOND confirma & continua, en 1414, au même JEAN, ou HANS, Avoyer, dit *Schultheis* DE LENZBOURG, le droit que sa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs d'Autriche; & après la conquête que les Bernois firent sur la Maison d'Autriche des Ville & Comté de LENZBOURG en 1415, JEAN, sous le nom de *Henselinus* DE LENZBOURG, accompagna le Duc d'Autriche à Fribourg en Suisse, où il fut admis dans ses Conseils, & inscrit dans lè Livre des Patriciens en 1416, disent les plus anciens Registres des Archives & Chancellerie de Fribourg, fol. 17. Il vendit, du consentement de noble *Verene de Reinach*, sa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & basse juridiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ses autres prétentions sur la Ville & le Comté de LENZBOURG. Voyez Michel Stettler, dans sa *Chronique*, liv. 3, p. 127. Il eut pour enfans:

HANS, ou JEAN, qui suit;

Et HENRI, nommé en Allemand *Trugsess*, qui veut dire *Echanson*. Il fut encore surnommé *Dapifer* DE LENZBOURG, & reçu avec distinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer d'Aargau. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épousa noble *Judith de Barenfels;* mais nous ignorons s'il en a eu postérité. Voy. l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. HANS, ou JEAN DE LENZBOURG, II[e] du nom, fut du Conseil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoises, envoyé au secours des Bernois qui faisoient le siège de Valshout en 1468. Il se trouva aussi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre CHARLES VI, Duc de Bourgogne, en 1477; fut admis par distinction au Conseil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci est tiré des Registres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

VIII. JEAN DE LENZBOURG, III[e] du nom, qui fut aussi du Conseil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la bannière des troupes Fribourgeoises, qui firent, avec les autres Suisses, le siège de Dijon, que le Duc de la Trémoille défendoit en 1513; il s'y distingua, & fut ensuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut blessé à la bataille de Marignan, que FRANÇOIS I[er] gagna contre les Suisses, le 13 Septembre 1515. A son retour, ayant fait connoissance avec CHARLES, DUC DE SAVOIE, il se présenta comme caution pour une somme considérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, sous l'hypothèque des Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Cudrefin, qui tombèrent ensuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis; l'acte est en parchemin, signé de sa main & scellé de son sceau, & de plusieurs Seigneurs, Comtes et Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, son Secrétaire, à Chambéry, le 14 Mai 1529. Plusieurs années après, le même JEAN DE LENZBOURG reçut de nouveau, pour services rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, la confirmation de ces prérogatives & privilèges pour lui & les siens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme signé de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger*; & à côté par *Jean-Baptiste Vilsegger*, avec le grand sceau Impérial, daté de Ratisbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, son épouse,

1. JEAN, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Meizières-le-Jorat; celles de Donneloye, de Prahim & de Granges, près de Payerne, de noble Jean de Blonnay, pour 4500 écus d'or au soleil, au coin du Roi de France; l'acte est en parchemin, & signé d'*Egrège-*

Henri Michon, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo*, au nom de Leurs Excellences de Berne, par *Michel Quiodi*, Commiſſaire rénovateur des fiefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Moudon. Il donna enſuite, par ſon teſtament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte eſt en parchemin, ſigné *Hans Hecht*, Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546;

2. Et Jean-Donzel, qui ſuit.

IX. Jean-Donzel de Lenzbourg prêta à Michel, Comte de Gruyères, 1400 écus d'or au ſoleil, pour laquelle ſomme il lui aſſigna, pour aſſurance, la Seigneurie de Corbière, qui eſt aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg; l'acte eſt ſigné de ſa main, ſcellé de ſon ſceau, & paſſé à Fribourg le 7 Juillet 1545. Son fils,

X. Jean de Lenzbourg, IVe du nom, appelé dans pluſieurs actes Henziman, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1595, & du Conſeil des Soixante en 1607.

XI. Jean de Lenzbourg, Ve du nom, ſon fils, Chevalier, ſe diſtingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gersberg, Infanterie, au ſervice de Maximilien, Duc de Bavière, à la bataille de Weiſſenberg, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta enſuite le ſervice, fut admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1629, député, le 21 Avril 1630, de ſa République, pour aller complimenter le Maréchal de Baſſompierre, à ſon paſſage à Payerne en Suiſſe, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Eliſabeth de Boccard*, ſon épouſe,

1. Beat-Louis, qui ſuit;
2. Et Jean-Ulrich, qui leva une compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suiſſe, le 2 Janvier 1639. Il s'eſt trouvé au ſiège d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Praroman, au Régiment des Gardes Suiſſes, en 1646. (Voy. l'*Hiſt. militaire des Suiſſes*, par le Baron de Zurlauben, tom. II, p. 83 & tom. VI, p. 463, &c. Ce fut lui qui dreſſa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment de Reynold préſenta au Roi avec celui de Molondin, au ſujet de la réforme de 15 Compagnies Suiſſes en France. Ayant enſuite quitté le ſervice, il fut agrégé au Conſeil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de ſa République, avec un corps de troupes Fribourgeoiſes, pour apaiſer une révolte de Payſans à Berne; il s'y diſtingua ſi glorieuſement, qu'il en reçut une Lettre de remercimens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or; & en 1658, il fut nommé du Conſeil des Soixante, & Avoyer de Morat, par conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père, rendus à la République de Fribourg. Cet acte, paſſé le 29 Janvier 1668, eſt ſigné de *Protaſius Alt*, avec le ſceau de la République de Fribourg.

XII. Beat-Louis de Lenzbourg commença à être Enſeigne en France au Régiment des Gardes Suiſſes. Il commanda, dans la ſuite, un détachement employé à la défenſe de la ville d'Armentières, & ſe diſtingua, dans pluſieurs ſorties, contre les troupes de l'Archiduc d'Autriche, qui inveſtiſſoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Reynold; ſe trouva au ſiège de Tortoſe en Eſpagne, à l'aſſaut de la ville d'Alger, ſous les ordres du Maréchal de Schomberg, & commanda auſſi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ſes Alliés, au Prince de Porentruy, en 1674. Il avoit été admis au Grand Conſeil Souverain de la République en 1654, élu Bailli des Ville & Comté de Romont en 1663, du Conſeil des Soixante en 1669, & enfin fut choiſi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. (Voy. l'*Hiſt. militaire des Suiſſes*, tom. II, pag. 224 & 258.) Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Tann*, ſon épouſe,

1. Simon-Pierre, qui ſuit;
2. François-Pierre, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de Caſtellas, Suiſſe, au ſervice de France, tué au ſiège de Pignerol, en Piémont, en 1694;
3. Jean-Nicolas, qui fut admis au Conſeil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de Morat en 1695, & du Conſeil des Soixante en 1703;
4. Jean, admis auſſi au Conſeil Souverain en 1701, nommé Avoyer ſubſtitué des Ville & Seigneurie d'Eſtavayer en 1704;
5. Tobie, marié à noble *Anne de Praroman*. Il fut admis au Grand Conſeil Souverain en 1703, au Conſeil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720;

6. Et Jean-Antoine, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses en France, qui a été admis au Grand Conseil Souverain en 1705, nommé Bailli des Ville & Comté de Romont en 1713, du Conseil des Soixante en 1722, & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. Simon-Pierre de Lenzbourg, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a passé ensuite à une Lieutenance dans le Régiment de Pfyffer, Suisse, au service de France. Il s'est trouvé aux sièges de Lille, d'Ostende, &c., à la bataille de Steenkerke en 1692, & à celle de Nerwinde en 1693, où il fut blessé. Il avoit été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conseil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711, & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Ursule de Chambrier*, dit en allemand *Kamerling*, Famille originaire de Neufchâtel,

1. Joseph, qui a été Enseigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suisse de Villard, sous Louis XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706;
2. Jean-Antoine, qui suit;
3. François-Pierre-Emmanuel, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que son frère. Il s'est trouvé aux sièges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur Bailli de Grasbourg en 1730;
4. Et François-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suisse de Vigier en France, où il a servi pendant l'espace de 32 ans. Il s'est trouvé aux sièges de Saint-Sébastien, de Fontarabie & de Rose en Espagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la prise des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la prise des retranchemens de Montalban, & au siège de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur Bailli d'Echallens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conseil des Soixante en 1748.

XIV. Jean-Antoine de Lenzbourg a été Lieutenant dans la Compagnie de Castellas, au Régiment Suisse de Hessi, en France; s'est trouvé aux sièges de Kaisers & de Landau, où il a été blessé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand Conseil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De son mariage avec noble Dame *Marie-Ursule de Vevey-d'Estavayé*, il a eu :

1. Simon-Nicolas, qui suit;
2. François-Pierre-Emmanuel, Religieux Bernardin, appelé *Frère Bernard* de Lenzbourg, élu d'une voix unanime, par son Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il est connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Cîteaux, Commissaire, avec l'Abbé de Salem, pour dresser les Mémoires qui ont servi à la défense du procès que les quatre premiers Pères de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choisi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rédacteurs des Constitutions de l'Ordre, assemblés à Paris en 1770;
3. Georges-Joseph, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Castellas, au Régiment Suisse de Vigier, a fait les campagnes de Gênes de 1746 & 1747. Sa santé n'a pu lui permettre de continuer le service;
4. Joseph-Pancrace, Lieutenant dans la Compagnie de Wek, Régiment Suisse de Waldner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, sous les ordres du Maréchal d'Estrées; s'est trouvé à la bataille de Rosback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux blessures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhausen, de Bergen, près de Francfort, de Minden, en 1759, & à la vigoureuse défense de la ville d'Ilembourg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait prisonnier par les Hanovriens, & conduit, avec sa troupe, à Stade, sur l'Elbe, près de Hambourg. Il s'est trouvé, en Septembre 1762, à la sanglante affaire du Pont, au-dessous d'Amnesbourg, sous les ordres de M. de Castries. Il avoit été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1765;
5. 6. & 7. Et trois filles : Marie-Agnès, Marie-Ursule & Marie-Françoise.

XV. Simon-Nicolas, Baron de Lenzbourg, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccard, au Régiment Suis-

fe de Burky, appelé actuellement *Caftellas*, au fervice de France; a fervi en Italie en 1734, à Borgoforte, près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide de Camp de M. le Comte de Courten, alors Maréchal de Camp, commandant l'armée Françoife combinée avec celle d'Efpagne, aux ordres de Dom PHILIPPE; il s'eft auffi trouvé à la prife du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux fièges de Coni, d'Acqui, à la prife des Bains; à la bataille & paffage du Tidone, près de Plaifance, aux ordres du Maréchal de Maillebois; à l'affaire de la Bouquette; aux forties pendant le fiège de Gènes; aux débarquemens faits en Corfe en 1745, 1746, & 1747, & à plufieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand Confeil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Confeil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a époufé, à Befançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquife de Villette, ci-devant Chanoineffe de Lons-le-Saunier, dont :

1. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ;
2. JOSEPH, né en 1773 ;
3. SUSANNE, née en 1770;
4. Et MARIE-URSULE, née en 1775.

Cette ancienne Famille fut divifée en plufieurs branches, dans l'Aargau, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appelées au lieu de LENZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croifades, l'une portoit pour armes : *un bufte d'homme fans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par* 3 *ou* 4 *plumages*.

Une autre a porté : 3 *coupes antiques*, & fouvent *une feulement*, *couverte par le haut*, *& pofée penchante du côté féneftre, ou en barre*, *ornée de lambrequins*. Cimier : *rehauffé d'un bonnet pyramidal à côté de* 2 *coupes*, *ayant le haut relevé par une aigrette de plumages de fable*.

Et celle qui exifte aujourd'hui porte : *de gueules*, *à une lune dans fon croiffant d'or*, *les pointes en haut*, *foufflant une flèche d'argent*, *empennée & ferrée du même*, *pofée en pal*, *la pointe vers le chef*. Cimier : *un cercle d'or de Baron*, *orné de perles d'argent*, *& rehauffé d'un lion naiffant d'azur*, *colleté d'or & d'argent*, *& armé d'une flèche ferrée & empennée d'argent en bande*, *la pointe en bas*, *vers l'écuffon*. Ancienne Devife : TRIE UNDRECO, en allemand; ce qui veut dire en françois : TOUJOURS LOYAL ET FIDELE; c'eft ainfi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENZBOURG, de l'année 1625, fur fes armoiries.

* LÉON, Province d'Efpagne, qui a eu fes Rois particuliers. Ils commencent à PÉLAGE Ier, mort en 736. SANCHE, fœur de BERMUDE III, dernier Roi de Léon, mort en 1037, étant devenue Reine de Léon, époufa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Caftille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Léon & de Caftille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Aragon, font réunis à la Monarchie d'Efpagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la Baffe-Navarre & fes autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON, Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grâce de Dieu*, comme *Hervé* II, mort en 1169; mais fes defcendans ne prirent que le titre de *Vicomte*. Après *Hervé* IV, qui diffipa tous fes biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de Léon, qui eft aujourd'hui dans la Maifon de *Chabot*, par héritage d'une branche puînée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de LÉON & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritière de la branche aînée. Celle de *Montbazon*, qui fubfifte dans les Princes *de Guémené* & *de Soubife*, étoit aînée dans la poftérité du Maréchal *de Gié*. Le Duc *de Rohan-Chabot* d'à préfent fe qualifie *Prince de Léon*, & préfide alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron *de Vitré*, Duc *de* la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il eft dans la Maifon de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, Ier du nom, Vicomte *de Rohan*, avec *Jeanne*, fœur & héritière de *Hervé* VIII, fon frère, morte en Septembre 1372. Voy. CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VIe du nom, mort en 1337, eut un frère nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritière MARGUERITE DE

Léon porta les Terres de Hacqueville & de Crélo dans la Maison de *Roncherolles*.

Les armes : *d'or, au lion morné de sable, à la bordure chargée de* 11 *annelets en orle*.

LÉON, en Bretagne. Le *Nobiliaire* manuscrit de cette Province fait mention de trois Familles nobles d'extraction, dès le commmencement du XIIIe siècle, & lors des réformations de la Noblesse de cette Province, en 1423, 1513 & 1669, desquelles trois Familles nous ne parlerons ici que de celle de Léon des Ourmeaux, établie depuis plusieurs siècles dans l'Evêché de Saint-Brieuc, au Duché de Penthièvre.

Alain Léon est compris parmi les Nobles & Ecuyers, dans une montre de 1356.

Perrin ou Pierre Léon est compris dans un compte de 1426 comme Maître des Monnoies de Bretagne, place qui n'étoit occupée pour lors que par des Gentilshommes. Cette Famille fut maintenue dans sa noblesse dans la réformation des nobles en 1426, 1440, 1460, 1513, 1535, & par arrêt du Parlement de Bretagne (dit alors les Grands Jours), en 1545.

Pierre Léon, de la Paroisse Saint-Michel de Moncontour, fut celui maintenu en sa noblesse, & déclaré noble, comme descendant de Mathelin Léon, puîné de *la Ville-Auvais*, Paroisse de Pommeret, en 1426, sur des actes de partage, prouvant la noblesse de ladite Famille jusqu'en 1302, de laquelle nous allons donner la filiation suivie, qui commence à

I. Olivier Léon, qui est mentionné dans un contrat d'échange, de l'an 1323, d'entre un Sire de Rohan & Guillaume Urvoy, d'une pièce de terre située Paroisse de Plouguenast, au Duché de Penthièvre ; il est aussi mentionné dans un acte de 1385. Il paroît qu'il eut deux fils : Guillaume, mort sans postérité, qui paya, en 1416, au Comte de Penthièvre le rachat d'Olivier Léon, duquel il est dit, dans le même acte, fils aîné, héritier principal & noble. Ce même Guillaume est cité en 1388 & 1397, comme tenant fief sous la Seigneurie de Penthièvre ; il fit, en 1415, le retrait lignager d'une pièce de terre vendue par Mathelin, son frère, qui suit.

II. Mathelin Léon, puîné de la Famille de *la Ville-Auvais*, comme il est prouvé par arrêt de 1545, fut déclaré noble d'extraction à la réformation de 1426, comme il est dit ci-dessus; il est appelé par le Seigneur de Penthièvre au nombre des Sergens féodés du Duc de Bretagne, avec les Sires de Penthièvre, de Goyon, Matignon, du Quengo, & autres gens de même qualité. Il rendit hommage de la succession de *Jean le Forestier*, père de *Jeanne le Forestier*, sa femme, de laquelle il a eu :

1. Rolland, qui suit ;
2. & 3. Pierre & Yves;
4. Et Guillaume, rapporté après son aîné.

III. Rolland Léon, Sergent féodé du Duc de Bretagne, suivant la déclaration qu'il en fit en 1445, audit Duc de Bretagne, rendit hommage à la Seigneurie de Penthièvre, comme fils aîné & principal héritier de Mathelin Léon, & de *Jeanne le Forestier*, ses père & mère. Il rendit aveu pour une Maison noble, sise au bourg de Pommeret, avec des Terres qui en dépendoient, dont une partie tomba en partage à Guillaume, son frère puîné; Rolland avoit épousé *Jeanne Beaucouet*, de laquelle il n'eut que

Catherine, unique & principale héritière, qui fut mariée à *Bertrand Hus*, dont postérité.

III. Guillaume Léon, frère puîné du précédent, transigea, en 1487, avec *Bertrand Hus*, gendre de son frère aîné; en 1492 il lui donna, à rente censive, deux pièces de terres, situées en la Paroisse de Pommeret, qui fut payée aux héritiers de Guillaume Léon, IIe du nom, son fils aîné. Il épousa *Thomine le Moine*, dont il eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Alain, tige de la seconde branche, rapportée après celle-ci.

IV. Guillaume Léon, IIe du nom, Seigneur du Chaucheix, en la Paroisse de Trédaniel, près de Moncontour, est cité au nombre des nobles de la Paroisse de Trédaniel, à la réformation de 1513, comme possédant la maison du Chaucheix, qui appartenoit avant à Robert & à Olivier Chaton. Il transigea, en 1538, avec *Guillaume de Kmené* pour la Terre & fief de la Ville-Amaury, dépendante de la succession de *Guillemette le Métayer*, dont ledit *Kmené* étoit héritier principal. Guillaume Léon avoit épousé 1° *Marie Hamon*, décédée en 1513 ; & 2° ladite *Guille-*

mette le Métayer, dont il n'eut point d'enfans; ceux du premier lit furent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et autre PIERRE, auteur de la troifième branche, rapportée plus loin.

V. PIERRE LÉON, Seigneur du Chaucheix, époufa *Marie de Kmené*, veuve en 1535, lorfqu'elle partagea, avec autre PIERRE LÉON, fon beau-frère, la fucceffion de *Marie Hamon*, leur mère. Elle partagea auffi noblement, en 1539, la fucceffion de GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix, fon beau-père. Elle rendit hommage au Seigneur de Penthièvre, comme tutrice de fes enfans, dont entr'autres :

VI. RENAUD LÉON, qui époufa *Catherine du Bofc*, héritière de la Villeméno, laquelle eut pour unique & principale héritière,

VII. FRANÇOISE LÉON, Dame du Chaucheix, mariée à *Alain Kémar*, Seigneur de Kphilippe, qui tranfigea fur les difcuffions furvenues pour l'entière liquidation d'une rente de 20 fols, due à PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, comme repréfentant autre PIERRE LÉON, fils juveigneur de GUILLAUME, Seigneur de Chaucheix.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

IV. ALAIN LÉON, fecond fils de GUILLAUME, Ier du nom, & de *Thomine le Moyne*, fut partagé noblement en 1499. Il époufa *Perrine Chaignon*, dont il eut JULIEN, qui fuit.

V. JULIEN LÉON, Seigneur de la Haye, autorifé de fon père, rendit aveu de fes biens à la Seigneurie de Moncontour en Penthièvre. Cet acte fut paffé, en l'année 1538, chez GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix. JULIEN avoit époufé *Hélène Vifdelou*, dont :

VI. ALAIN LÉON, IIe du nom, mort fans poftérité, & dont hérita FRANÇOISE LÉON, mariée à *François Piron*, Seigneur de Méléan, en la Paroiffe de Pommeret.

TROISIÈME BRANCHE.

V. PIERRE LÉON, fecond fils de GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur du Chaucheix, & de *Marie Hamon*, partagea noblement, comme il eft dit ci-deffus, avec *Marie de Kmené*, fa belle-fœur, & tutrice de fes enfans. Il eut en partage la rente due par les héritiers de *Bertrand Hus*, fuivant le contrat de rente cenfive, fait, en 1492, entre ledit *Bertrand Hus*, & GUSTINE LÉON, fon époufe, héritière de ROLLAND, & de GUILLAUME LÉON, Ier du nom; il eut auffi en partage la rente cenfive, due par lefdits *Hus*, fuivant l'acte de 1524, entre GUILLAUME LÉON, IIe du nom, Seigneur du Chaucheix & *Guyonne Hus*. Il rendit aveu au Prieur de Saint-Michel de Moncontour, en 1537. Il rendit pareillement hommage & aveu au Seigneur de Penthièvre, en 1537 & 1555, pour les rentes qui lui étoient dues dans les Paroiffes de Pommeret, Hillion & Trédaniel. Il fut maintenu dans fa nobleffe, par arrêt du Parlement, en 1545, fur des actes & partages nobles, & remontant jufqu'en l'année 1302, comme nous l'avons déjà dit. Il époufa *Jacquemine le Douaren*, Dame des Vauxboëdes, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et LÉONARD, qui tranfigea, en 1565, avec le Seigneur du Fraiche-Clos, pour une rente qu'il devoit à PIERRE LÉON, fon père, fuivant l'acte de 1492.

VI. GUILLAUME LÉON, Ier du nom de fa branche, Seigneur des Vauxboëdes & des Ourmeaux, rendit hommage & aveu en 1585, comme héritier principal de PIERRE LÉON, fon père, à la Seigneurie de Moncontour; il eft cité au nombre des Vaffaux nobles du Prieur de Saint-Michel de Moncontour, &c. Il époufa *Jeanne Thuron*, Dame de Cardroc, qui fut, en 1609, tutrice de fes enfans, & donna quittance de la rente qui leur étoit due par N... *Hus*, Seigneur de Fraîche-Clos. Elle eut entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, mort fans poftérité.

VII. PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, prit, fous bénéfice d'inventaire, les fucceffions de fon frère & de fon père. Il rendit aveu, en 1630, au Prieur de Moncontour & au Seigneur de Penthièvre. La Terre de Cardroc, la plus confidérable de la Famille, fut vendue par décret & retirée par N... *Poulain de Quéféron*, comme parent de *Jeanne Thuron*, époufe de GUILLAUME LÉON, fon père. Il époufa *Hélène-Henriette le Faux*, duquel mariage font iffus :

1. PIERRE, qui fuit;
2. GUILLAUME;
3. JEAN, tige de la quatrième branche, rapportée ci-après;
4. JEANNE;
5. Et ELISABETH, mariée à *Yves le Foreftier*

du Joncheray, Ecuyer, qui eut en mariage la rente due sur la Maison du Fraiche-Clos en Pommeret, suivant l'acte de 1524.

VIII. PIERRE LÉON, IIIe du nom, Seigneur des Ourmeaux, obtint un arrêt de maintenue de noblesse d'extraction; il épousa *Marguerite Berthelot de Saint-Ylan*, & eut pour enfans :

1. CHARLES, Prêtre, qui vendit la Terre & Seigneurie des Ourmeaux à *Jean-Baptiste le Forestier*, Seigneur du Joncheray, fils d'*Yves*, & d'ELISABETH LÉON;
2. GUILLAUME;
3. PIERRE, qui suit.
4. Et BONAVENTURE, dont on ne sait rien.

IX. PIERRE LÉON, IVe du nom, épousa N... *le Rouxeau de la Ville-Pierre*, dont :

X. PIERRE LÉON, Ve du nom, qui épousa N... *Bureau de la Villesvent*, dont il ne paroît point de postérité.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN LÉON, troisième fils de PIERRE, Ier du nom, Sieur de Cardroc, & d'*Hélène-Henriette le Faux*, mourut en 1682; il épousa *Béatrix Guillon*, dont entr'autres enfans:

IX. GUILLAUME LÉON, Sieur de la Lande-Chaton, qui épousa *Claude Moy de la Croix*, fille de *Robert*, & de *Michelle Patenostre*, dont il eut :

X. JOSEPH LÉON DE LA LANDE-CHATON, Seigneur des Loges, qui épousa 1° *Geneviève le Royer*; & 2° *Anne-Françoise de Ponthays*; du premier lit il a eu :

XI. FRANÇOIS-JOSEPH LÉON, Seigneur des Loges, Capitaine de Dragons au Régiment de Deux-Ponts, qui s'est marié, avec l'agrément du Roi & de la Famille Royale, avec *Anne-Louise de Magallon de la Morlière*, fille d'*Alexis*, Comte de la Morlière, Lieutenant Général des Armées du Roi & Maître de la Garde-Robe de la Reine, & d'*Henriette-Louise-Catherine de Segent*. De ce mariage est issu

XII. ALEXIS-FRANÇOIS DE LÉON.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.* Dans les différens aveux rendus par cette Famille, elle déclare porter l'écusson ci-relaté, & tel que le Seigneur *de Bresseillac* le porte en lisière sur l'Eglise de Pommeret. Sur le Château de Bresseillac, qui existoit dans le XIVe siècle, on voit le même écusson, à double alliance de mari & femme, *sans lambel*, ce qui prouve que la Famille LÉON étoit puînée de celle *de Bresseillac*, ou que le Seigneur de Bresseillac avoit épousé l'héritière de la branche aînée de la Famille LÉON, à charge d'en porter les armes. La Terre de la Ville-Auvais, en la même Paroisse, dont MM. LÉON sont puînés, suivant l'arrêt de 1545, est depuis plusieurs siècles réunie à la Seigneurie de *Bresseillac*.

LÉON, aussi en Bretagne, Famille dont les armes sont : *d'or, au lion de sable, armé lampassé & couronné de gueules.*

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rampan & d'Ourville en Normandie, Election de Bayeux; Famille dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, & accompagné de 3 flammes d'or, 2 & 1.*

LÉONARD, autre Famille, dont étoit ADRIEN LÉONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Estrées-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produisit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, gravissant un rocher de sable.* (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.)

LEOTAUD ou LEAUTAUD, en Provence : Famille originaire de Tarascon, qui jouissoit des privilèges accordés à la Noblesse vers le milieu du XVe siècle.

I. ETIENNE DE LEOTAUD est qualifié *Ecuyer* dans son contrat de mariage, passé en 1460, avec *Madeleine de Davin*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. JOANISSE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et LOUIS, auteur d'une branche, éteinte, connue par plusieurs Officiers, qui se sont distingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoinesses qu'elle a données au Chapitre de Metz.

II. GUILLAUME DE LEOTAUD épousa, en 1528, *Françoise de Vincent*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. JEAN DE LEOTAUD, qui, peu de tems après son mariage, en 1569, avec *Anne Marthe de Cognet*, se retira à Arles, où il fixa sa demeure. Il eut pour enfans :

JOSEPH, qui suit;
Et ANTOINE, auteur d'une branche, éteinte,

qui a donné un Gentilhomme de la Chambre du Roi, & a fait des alliances dans les Maisons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. Joseph de Leotaud épousa, en 1609, *Marguerite de Domnine*, héritière de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui suit;
2. Guillaume, mort au service;
3. Et Marguerite, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelle*.

V. Antoine de Leotaud-Domnine se maria, en 1649, à *Françoise de Mandon*, de laquelle il eut :

1. Joseph, qui suit;
2. Guillaume, mort sans alliance;
3. & 4. Et deux filles, Religieuses.

VI. Joseph de Leotaud-Domnine, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, épousa, en 1675, *Jeanne d'Antonelle*, dont :

1. François-Louis, qui suit;
2. François-Joseph, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majesté à Senlis, mort en 1750;
3. Antoine-Joseph, Religieux de Saint-Dominique;
4. Et Antoine, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Isle-de-Ré. Il est mort en 1750, sans postérité de son mariage avec *Madeleine de Gautier*.

VII. François-Louis de Leotaud-Domnine, Officier dans le Régiment de Limousin, Infanterie, épousa, 1° le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier*; & 2° en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit :

1. Pierre, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie;
2. Blanche, morte Ursuline à Beaucaire;
3. Marguerite, Religieuse à Saint-Césaire d'Arles.

Et du second lit vinrent :

4. Guillaume, mort en bas âge;
5. Jean-Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St-Louis;
6. Marie-Madeleine, Ursuline à Beaucaire;
7. Et Marie-Sibylle, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

II. Joanisse de Leotaud, second fils d'Etienne, & de *Madeleine de Davin*, épousa, en 1525, *Marie de Monge*, dont :

Pons, qui suit;

Et Louis, auteur d'une branche, éteinte dans la personne de Jean-Baptiste de Leotaud, marié, en 1678, à N... *de Gras*, veuve du Sieur *de Saint-Ange*.

III. Pons de Leotaud, Docteur ès-Droits, Juge Royal de Beaucaire, épousa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Masblanc & de la Tour de Canilhac. Il en eut :

IV. Jean de Leotaud, Seigneur de Masblanc & de la Tour de Canilhac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. Guillaume de Leotaud, qui épousa, en 1614, *Louise d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. François de Leotaud, allié, en 1652, avec *Diane de Prise*, de laquelle sortit :

VII. André-Joseph de Leotaud, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont est né

VIII. Jean-Louis de Leotaud, qui s'est allié, en 1739, avec *Marie de Privat*. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, d'après l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 71, & d'après l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 282.)

Les armes : d'*azur, à un anneau d'or, accroché* ou *cramponné de 4 croix recroisettées du même*.

LÉOTOING. C'est une des plus illustres & anciennes Maisons d'Auvergne, alliée à celle de *Guérin de Lugeac*.

Jacquette de Léotoing, fille d'Antoine de Léotoing, Seigneur de Charmensac, Gemeaux, &c., & sœur de Robert de Léotoing, Seigneur des mêmes lieux, & de Léger, Chanoine & Comte de Brioude, avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guérin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'*Antoine*, & d'*Isabeau de Bulhon*. Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de son mari dans l'Eglise paroissiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. Voy. GUÉRIN de LUGEAC. (Nous ignorons si l'ancienne noblesse de Léotoing subsiste.)

Les armes : *d'or, à 3 fasces de sable* ou *d'azur*.

LEOUZE, Famille noble de Marseille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

Laurent Alix, qui vivoit en 1550, eut un fils, appelé

Gilles Alix, lequel, ayant hérité d'Antoine de Leouze, ſon parent, par teſtament du 11 Mai 1577, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, quitta le nom d'Alix, pour prendre celui de Leouze. Il fut père de Melchion de Leouze, & aïeul de Pascal, qui ſuit.

Pascal de Leouze, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épouſé, en 1652, *Françoiſe de Borely*, dont il eut pluſieurs enfans qui étoient dans le ſervice en 1693.

C'eſt ce que nous ſavons d'après l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 284.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople.* (Elles ſont parlantes, le Provençal appelant un chêne vert, un *Eouze*.)

LÉPINETTE ou LESPINETTE le MAIRAT (de), Famille noble établie à Paris.

I. Jean-Louis Lépinette, dit le Mairat, fut héritier univerſel de *Pierre le Mairat*, Baron de Luſtrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, ſon frère utérin, ſuivant ſon teſtament du 14 Mai 1624, à la charge de ſe dire de Lépinette le Mairat. Les Lettres Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregiſtrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre ſuivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1er Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyères-le-Châtel, de Marie d'Aubray, veuve de Louis le Cirier, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Leſné*, fille d'*Aubert*, Maître des Comptes, & de *Catherine Paſſart*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jean-Jacques, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c., Conſeiller au Grand Conſeil par proviſions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin ſuivant ; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Sallé*, fille d'*Henri*, Tréſorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard*. Elle ſe remaria au Marquis *d'Avaugour*, veuf de N.... *de Brenne-Bombon*, & mourut le 28 Juin 1738, âgé de 78 ans. De ce mariage vint :
   Charlotte-Henriette le Mairat-de-Verville, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., Préſident à Mortier, puis Premier Préſident du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle eſt morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans. Voy. PELLETIER (le).
3. Jean-Louis, Seigneur de Bruyères, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il réſigna, en 1693, à Jean-Louis, ſon neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans ;
4. Et Catherine, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Jacqueville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

II. Antoine Lépinette le Mairat, Baron de Luſtrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1668, *Louiſe Bourgoin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Batélière, Maître des Comptes, & d'*Anne Gédoyn*. Il en a eu :

Jean-Louis, qui ſuit ;
Et Joachim, rapporté après ſon aîné.

III. Jean-Louis Lépinette le Mairat, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, ſur la réſignation de ſon oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, eſt mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épouſé, 1° en Mai 1699, *Hélène Bougier*, décédée, ſans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier Général, & d'*Hélène de Laitre*; & 2° par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Ballet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardière, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau*. De ce ſecond lit il a eu :

Marie-Renée, qui s'eſt mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes, mort Prévôt des Marchands de Paris, dont des enfans. Voy. AUBERY de VATAN.

III. Joachim Lépinette le Mairat, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyères-le-Châtel, ſecond fils d'Antoine, & de *Louiſe Bourgoin*, fut Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Préſident en cette Chambre le 5 Juillet 1718, & eſt mort le 15 Avril

1755. Il avoit épousé *Edmée-Geneviève Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Président aux Requêtes du Palais, & d'*Elisabeth-Françoise du Mas*. De ce mariage il a eu :

1. ANDRÉ-EDME, Conseiller au Parlement le 4 Février 1749, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750;
2. LOUIS-CHARLES, qui suit;
3. PIERRE-JOACHIM, dit le *Chevalier le Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes Françoises, & Chevalier de Saint-Louis;
4. N.... LÉPINETTE, mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Bézigny, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président aux Requêtes du Palais;
5. Et MARIE-ANNE, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. GENDRE (LE).

IV. LOUIS-CHARLES LÉPINETTE LE MAIRAT, Seigneur de Bruyères-le-Châtel, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Président de la Chambre des Comptes en 1755, a épousé *Marie-Thérèse-Geneviève Pecquot-de Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Président en la Chambre des Comptes, & de N... *de Chaumont*, dont des enfans. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé d'un écusson d'or, surchargé d'un arbre de sinople; le chevron accompagné de 3 têtes de paon, arrachés d'azur.*

LÉRAN. Les Seigneurs DE LÉRAN sont une branche de la Maison de LEVIS. Voy. LEVIS.

LÉRIGET DE LA FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

PIERRE LÉRIGET, Sieur de la Faye, Conseiller du Roi, Receveur Général en l'Election de Vienne en Dauphiné, & Commissaire établi par Sa Majesté, pour la vérification & la liquidation des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Election, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Héraud*, dont :

1. JEAN-ELIE, qui suit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Laffay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent si rare pour manier les esprits, que LOUIS XIV se servit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Secrétaire du Cabinet; le chargea, diverses fois, des commissions les plus importantes, entr'autres, à Gênes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé extraordinaire; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majesté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea seul les intérêts de la France, l'espace de six mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & se montra partout avec distinction.

JEAN-ELIE LÉRIGET, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes Françoises, par commission du 2 Janvier 1704, passa une grande partie de sa vie dans le service, où il se signala. Le Roi, pour le récompenser, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faisoit pas seul toute son occupation; il sut, aussi bien que son frère, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épousé, le 22 Avril 1708, *Marie le Gras*, fille de *François*, III[e] du nom, Seigneur du Luart, Conseiller du Roi, Doyen du Grand Conseil, & de *Marie-Madeleine-Martin*, dont il a laissé pour fils unique,

JEAN-FRANÇOIS LÉRIGET DE LA FAYE, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthiezy, Savigny, Beaune, Selles, Monthurel, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdisy, des Loges, &c., Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal Comtois, mort à Gênes, des blessures qu'il avoit reçues dans une action passée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes, & celles que commandoit le Comte de Schulembourg, pour l'Impératrice-Reine. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte Pape de Saint-Auban*, fille de *Guy-Antoine*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy de Montbrun*, dont des enfans. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*. Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II; & le *Mercure de France* de Juin 1747, pag. 211 & 212.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 aiglettes de gueules, les aîles étendues.*

LÉRIN ou LÉREN. Les Comtes DE LÉREN font fortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE. *Louis de Beaumont* I[er], Comte de Léren, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa poftérité a fini à *Louis de Beaumont* IV, Comte de Léren, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comteffe de Léren, époufa, en 1565, *Diégo Alvarez de Toledo*, fecond fils de *Ferdinant Alvarez de Toledo*, III[e] du nom, & troifième Duc d'Albe, fi fameux dans l'Hiftoire. La branche aînée de *Toledo de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Léren, eft fondue dans une branche cadette de *Sylva*, fortie des Ducs *de l'Infantado*, dont le Duc *de Huefca*, Ambaffadeur en France. Ce qu'il y a de fingulier, c'eft que l'héritière de *Sylva*, Ducheffe *de l'Infantado-Paftrane*, a époufé un cadet de *Toledo-Albe*.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 DE NAVARRE; *aux* 2 *&* 3 *lofangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY ou LESCALAY, en Normandie, Election de Bayeux.

I. GUILLAUME, Sieur de Tour, fut anobli par Lettres de FRANÇOIS I[er], du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars fuivant. Il fut père de

II. LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui époufa *Françoife des Marets de Brunville*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. PIERRE, rapporté après fon aîné;
3. ARTHUR;
4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour, près de Bayeux, lequel fit fes preuves, en 1598, devant M. de Roiffy, tant pour lui, qu'au nom de fes fils DANIEL, PIERRE & JACOB;
5. & 6. LAMBERT & FRANÇOIS;
7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cuffy*, Ecuyer, Sieur de Verquereuil;
8. Et CATHERINE, femme de *Jean de la Rivière*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Hérils, Confeiller au Parlement de Rouen.

III. ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laiffa pour enfans :

1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. de Roiffy, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, fon oncle. Il eut pour fils :
   LAMBERT, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, confirmé, l'an 1666, dans fa nobleffe, par M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, & père de
      CHARLES, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670.
2. JOACHIM, qui fuit;
3. Et JUDITH, vivante en 1575.

IV. JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme fon frère JACQUES, dans la recherche de M. de Roiffy, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laiffant fa femme enceinte, quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans il eut :

JACQUES & MICHEL, qui fuit; ils furent déclarés *nobles*, l'an 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

V. MICHEL LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, fut père de

VI. RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vallières.

III. PIERRE LESCALLEY, Sieur de Tour & d'Auval, fecond fils de LAMBERT, & de *Françoife des Marets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, fon frère aîné. Il produifit fes preuves de nobleffe, en 1584, devant Jacques Joncy, Confeiller du Roi, Général de fes Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commiffaire de Sa Majefté, tant pour lui, ARTHUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, fes frères, que pour fes neveux JACQUES & JOACHIM, fils de feu ANTOINE, fon aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. de Roiffy, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, fes enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, fes neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il eft enterré. Il avoit eu pour enfans :

1. JEAN, mort fans alliance avant 1598;
2. ANNIBAL;
3. GERMAIN, qui fuit;
4. Et RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Biffon, Vicomte de Caen.

IV. Germain Lescalley, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majesté, épousa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la postérité.

Jacques Lescalley, Ecuyer, Sieur de St.-Vigor, assista, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas âge de feu Geoffroy de Boran, Seigneur de Castilly, & de Jeanne d'Héricy, sa veuve.

N... Lescalley, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduisit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. de Matignon, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faisoit le siège de Valognes sur M. de Bellefonds.

Demoiselle Anne Lescalley fut enterrée dans l'Eglise des Carmélites de Caen, quoique, par son testament du 27 Mai 1675, elle eut choisi sa sépulture aux Jacobins de la même Ville. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, d'après une *Notice envoyée.*)

Les armes : *d'azur, à 3 heaumes ou casques d'or.*

LESCALOPIER ou l'ESCALE & l'ESCALOPIER, Famille distinguée par ses alliances, & qui a occupé les premières charges de la Magistrature.

Gaspard l'Escalopier, Baron de Nourat, Conseiller au Parlement de Paris, mort, étant de Grand'Chambre, en 1708, avoit épousé *Françoise-Geneviève Colin*, morte le 3 Avril 1725. Il en eut :

1. César-Charles, qui suit;
2. Et Françoise-Marie, veuve depuis 1718 de *René-François de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Fouquet au Maine, &c., dit *le Marquis de Saint-Remy*, morte le 29 Mai 1747, n'ayant eu qu'une fille, morte le 26 Février 1719.

César-Charles l'Escalopier, Chevalier, Seigneur de Liencourt, Crémery & autres lieux, né le 5 Février 1671, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 30 Juin 1694; Maîtres des Requêtes le 3 Décembre 1708, Intendant du Commerce, puis Intendant de Champagne, & nommé Conseiller d'Etat en 1730; il présida, en cette qualité, au Grand Conseil en 1742, & est mort à Paris le 7 Février 1753. Il avoit épousé *Anne-Geneviève Charrier*, morte le 24 Juillet 1712, fille de *Jean*, Seigneur de la Rochette, & d'*Anne Gaborit*. Il laissa :

1. Gaspard-César-Charles, qui suit ;
2. Charles-Armand l'Escalopier de Nourat, Maître des Requêtes;
3. Charles-François, Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, qui s'est retiré de bonne heure du service, avec la Croix de Saint-Louis, à cause de ses infirmités.

Gaspard-César-Charles l'Escalopier, Maître des Requêtes, Intendant à Montauban depuis 1740, puis à Tours depuis 1756, Conseiller d'Etat en 1766, s'est marié le 15 Septembre 1737, avec *Anne le Clerc de Lesseville*, fille de *Charles-Nicolas*, & de *Charlotte-Françoise le Clerc de Lesseville*, dont des enfans, entr'autres :

Edmée-Anne-Charlotte, qui s'est mariée le 1er Avril 1764, avec *Joseph Bailly*, Comte de Fresnay, Capitaine au Régiment du Roi. Voy. ESCALE & ESCALOPIER (l').

(*Mercure de France* de Juin 1753, pag. 207.)

LESCHASSIER, Famille établie à Paris, qui remonte à

I. Laurent Leschassier, marié 1° à *Jeanne Messier* ; & 2° à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut :

1. Jean, dont on ignore le sort.

Et du second lit vinrent :

2. Pierre-Philippe, qui suit;
3. Et François, Auditeur des Comptes en 1557, & Correcteur le 16 Novembre 1560, mort le 12 Novembre 1569, ainsi qu'il se voit par son épitaphe dans l'Eglise Saint-Paul de Paris, Chapelle Saint-Nicolas. Il avoit épousé *Madeleine Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur Général des Finances, & de *Jeanne de Neufville-Villeroy*, dont :

Jean, Conseiller au Châtelet, qui, de sa femme, *Marie Pithou*, fille du célèbre *Pierre Pithou*, Substitut du Procureur Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, savoir :

Marie-Louise, morte en Octobre 1651. Elle avoit épousé, le 8 Février 1626, *Louis le Pelletier*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Trésorier de France en Dauphiné, d'une ancienne Famille de Robe du pays d'Anjou & du Maine, mort en Octobre 1649, dont l'illustre *Claude*

le Pelletier, Miniſtre d'Etat, mort le 10 Août 1711 ;

Et CATHERINE, mariée à *Claude Fournier,* Préſident & Tréſorier de France à Poitiers.

II. PIERRE-PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, épouſa *Claude Miette,* fille de *Jean,* Seigneur de Bois-Raoul, près d'Amiens, & en eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. JACQUES, né en 1550, célèbre Avocat, Auteur de pluſieurs ouvrages, particulièrement ſur les Libertés de l'Egliſe Gallicane, à l'occaſion deſquelles il fut lié d'un commerce de Lettres très-intime avec Fra-Paolo, & autres ſavans perſonnages ; il mourut le 28 Avril 1625. (Voy. ſon éloge dans Moréri ;)
3. Et autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin,* fille de *Philibert,* & de *Catherine Favereau,* dont :

   CLAUDINE, mariée à *Jean Lombart.*

III. LOUIS LESCHASSIER, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, réſigna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé *Deniſe Breuillet,* morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans. Ils ſont inhumés dans l'Egliſe Saint-Leu, où ſe voit leur épitaphe, derrière le Chœur, près de la Chapelle Notre-Dame-des-Anges. Ils laiſſèrent de leur mariage :

CHRISTOPHE, qui ſuit ;

Et ANNE, mariée à *Jean-François de Bragelongne,* Chevalier, Seigneur de la Neuville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. BRAGELONGNE.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur des Comptes le 7 Octobre 1621, puis Maître des Comptes le 24 Juin 1634, avoit épouſé, en 1632, *Marguerite Miron,* fille de *Robert,* Seigneur du Tremblay, Prévôt des Marchands, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Marguerite Brethe,* dont :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ;
3. Et MADELEINE, Fondatrice de la Maiſon des Filles de l'Inſtitution Chrétienne, établie d'abord rue du Gindre, & préſentement rue du Pot-de-Fer.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, né le 15 Mars 1637, Avocat du Roi au Châtelet le 7 Novembre 1656, Conſeiller au Parlement le 19 Décembre 1659, Conſeiller de Ville en 1675, mort, Doyen honoraire du Parlement, le 28 Juin 1723, & inhumé à Saint-Sulpice, où l'on voit ſon épitaphe ſur l'un des piliers du Chœur, du côté de la Sacriſtie, avoit épouſé, 1° en Juin 1661, *Marie-Françoiſe Loiſel,* fille d'*Antoine,* Conſeiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger ;* 2° le 21 Juin 1666, *Anne Brayer,* morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer,* Médecin du Roi, & d'*Anne Joſſe ;* & 3° en 1696, *Louiſe Deſchamps,* dit *Morel,* Dame de Maricourt. Du ſecond lit vinrent :

1. CHRISTOPHE-NICOLAS, qui ſuit ;
2. ROBERT, Sieur de Perchant, Lieutenant de Cavalerie, mort, ſans alliance, le 14 Janvier 1728 ;
3. THOMAS, Sieur de la Chapelle, Conſeiller au Grand Conſeil, mort auſſi ſans alliance, le 16 Octobre 1737 ;
4. GASPARD, Sieur de Courmont, Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, mort ſans avoir été marié ;
5. ETIENNE-FRANÇOIS, rapporté après ſon frère aîné ;
6. Et ANNE-MARGUERITE (aînée de ſes frères), mariée à *Charles Loyſeau,* Conſeiller au Parlement, dont : *Charles-Joſeph Loyſeau,* mort garçon le 13 Octobre 1739 ; & *Anne-Madeleine Loyſeau,* femme d'*Antoine-Jean Lucas de Muyn,* Conſeiller au Parlement, duquel elle eut : *Marie-Anne-Geneviève Lucas,* née le 10 Mars 1715, mariée, le 14 Février 1748, à *Louis-François-de-Paule le Fèvre d'Ormeſſon de Noiſeau,* Préſident du Parlement. De cette alliance ſont iſſus deux enfans. Voy. FÈVRE D'ORMESSON D'EAUBONNE & DE LÉZEAU (LE).

VI. CHRISTOPHE-NICOLAS LESCHASSIER-DESCHAMPS-DE-MOREL, Seigneur de Maricourt, Conſeiller de la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, avoit épouſé, le 23 Avril 1696, *Charlotte-Geneviève Soufflot,* fille de N... *Soufflot,* Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de N... *Rondelet,* dont il n'eſt reſté que deux filles, ſavoir :

MARIE-GENEVIÈVE, femme de *Jean-Baptiſte-Pierre Lambert,* Correcteur des Comptes. Elle eſt morte le 10 Juillet 1749, laiſſant trois fils, qui ſont mariés, & ſon époux eſt décédé le 31 Janvier 1763 ;

Et ANNE-MADELEINE, mariée à *Jacques-Louis-Sébaſtien Héricart,* Seigneur de Thury,

Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 14 Octobre 1757, laiſſant ſix fils, dont les quatre aînés ſont décédés ſans avoir été mariés.

VI. Etienne-François Leschassier, Seigneur de Méry-ſur-Marne, né au mois de Mars 1679, cinquième fils de Robert, & d'*Anne Brayer*, ſa ſeconde femme, a épouſé, le 4 Mai 1719, *Anne-Marie-Charlotte de Méry*, Dame de Méry-ſur-Marne, fille de *Charles-Antoine*, & d'*Henriette de Laval de Létancourt*. Elle eſt décédée le 16 Septembre 1731, & ſon mari le 10 Avril 1744, laiſſant :

1. Etienne-Robert, qui ſuit ;
2. Louis-François, né le 19 Mars 1721, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1760;
3. Et Madeleine, née le 29 Juin 1725, morte le 1er Février 1755, mariée, le 22 Juin 1748, à *Philbert-Charles Richer*, Seigneur de Montéhard, Baron de Neufville, dont *Marie-Madeleine-Etiennette Richer de Montéhard*, née le 10 Avril 1749, mariée, en Février 1770, à *Jean-Baptiſte-Denis de Baſtard-de-Fontenay*, Capitaine de Dragons.

VII. Etienne-Robert Leschassier, Seigneur de Méry-ſur-Marne, Létancourt, &c., né le 4 Février 1720, Conſeiller en la Cour des Aides le 1er Décembre 1739, a épouſé, le 26 Juin 1753, *Marie-Henriette Thoré*, fille de *Nicolas-François*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Seigneur de Charonne & Paras, & de *Louiſe Tronchy*, dont :

1. Jacques-Etienne, né le 22 Novembre 1767;
2. Et Henriette-Madeleine, née le 5 Mai 1754, mariée, le 29 Janvier 1771, à *Jacques-Etienne-Joſeph Lambert-Deſchamps-de-Morel*, Auditeur des Comptes, ſon couſin iſſu de germain, dont poſtérité. Voy. LAMBERT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de ſable, & accompagné de 3 demi-vols d'or, 2 & 1.*

Etienne-Robert Leschassier les porte *parti* de celles de ſa mère : *bandé d'or & de gueules*, qui ſont les armes de Méry.

LESCOET ou LESCOUET, en Bretagne, Famille à laquelle l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691, donne pour armes : *de ſable, à la faſce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de ſable.*

LESCOET ou LESCOUET, Famille originaire de la même Province, & dont étoit

Auffray de Lescoet, Sieur de la Guérande, Conſeiller d'Etat & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui obtint que la Seigneurie *du Boſchet*, avec union de celle de *la Chalotais*, fut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregiſtrées à Rennes & à Nantes les 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit poſſédée, en 1757, par N... de Lescoet, veuve du Marquis *de la Roche*.

A cette Famille appartient Jeanne de Lescoet, Dame de la Moquelays, Dame d'honneur de la Reine, qui s'eſt mariée à *Charles de Beurges*, Seigneur de Sivry en Lorraine, dont la fille unique, *Philippe de Beurges*, Dame de Sivry & de la Moquelays, a été la première femme de *Charles du Cambout*, Marquis de Coiſlin, Baron de Pontchâteau, &c., duquel elle a eu poſtérité. Voy. BEURGES & CAMBOUT.

Les armes de Lescoet ſont : *de ſable, à l'épervier d'argent, armé, longé & grilleté d'or, & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

LESCOET, ou LESCOUET, auſſi en Bretagne; Famille établie dans le Bas-Léon. L'*Armor. Breton* lui donne pour armes : *d'argent, à l'écuſſon de gueules en abîme, accompagné de 6 croix recroiſettées d'azur, en orle.*

LESCOT, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 têtes de lion, arrachées de gueules.*

LESCOUX. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 290.

Henri de Lescoux, Seigneur de Torcy, demeurant à Hauteveſnes, Election de Château-Thierry, produiſit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523.

Les armes, *de gueules, au ſautoir échiqueté d'argent & d'azur de 2 tires.*

* LESCUN. C'eſt une des douze premières Baronnies du Béarn, qui fut poſſédée, juſqu'au commencement du XIIIe ſiècle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné ſon nom. Elle paſſa depuis dans diverſes Maiſons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna ſon nom à *Thomas de Foix*, dit *le Maréchal de Leſcun*. Cette Baronnie eſt poſſédée, depuis

100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gascogne, suivant la production de leurs titres de Noblesse de 1639. Voy. LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèse d'Albi : ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Assiette de ce Diocèse. Voici ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Alphonse, Marquis de Lescure, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épousé, le 14 Février 1714, *Henriette-Elisabeth de Granges-de-Surgères*, fille de *François*, Marquis de Puyguion & de la Flocellière, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoise de la Cassaigne*, dont un fils, qui suit. — Cet Alphonse avoit pour frère, Louis, dit *le Chevalier* de Lescure, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

François-Alphonse, Marquis de Lescure, Baron de Sainte-Flaive, Trébons, &c., Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, Menin de Monseigneur le Dauphin, fut tué à la bataille donnée sous Plaisance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée. Il avoit épousé, le 15 Février précédent, *Agathe-Geneviève Sauvestre de Clisson*, Comtesse des Mottes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte de Clisson, Grand Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont* : elle étoit sœur du Comte *de Clisson*, Capitaine aux Gardes Françoises, tué à la bataille de Fontenoy en 1745; & petite-nièce de M. le Comte *de Clisson*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes Françoises. Elle a été présentée, le 3 Janvier 1748, par feue Madame la Princesse de Montauban, & admise dans les carosses de feue la Reine à Compiègne, en 1764. Elle a pour fils unique,

Louis-Marie-Joseph, Marquis de Lescure, Baron de Sainte-Flaive, Valderiès, Marcel, &c., né posthume le 25 Novembre 1746, tenu sur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, représentés par M. le Comte & Madame la Comtesse de Chabannes. Il a été Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mousquetaires de la seconde Compagnie en 1768. Il avoit épousé, par contrat du 2, célébration le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, présentée le 20 du même mois, & le 21 en qualité de Dame pour accompagner Mesdames Victoire, Sophie & Louise, morte en 1766, fille puînée de *Jacques de Durfort*, IIe du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, &c., & de N... *de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France. (Voy. DURFORT, branche de *Civrac*.)

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'est éteinte dans Jacques de Lescure, Seigneur de Ledon, mort depuis plusieurs années, laissant pour fille unique, Marie-Anne de Lescure, femme d'*Alexandre du Lac*, Seigneur de Monvert, à Castres en Languedoc, dont des enfans.

Les armes de Lescure sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; & aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

LESCUT ou L'ESCUT (de), ancienne & illustre Noblesse du Duché d'Anjou, originaire du Poitou, dont une branche a subsisté longtems en Lorraine, & s'est éteinte dans la Maison de *Rennel*; une branche de cette dernière a relevé le nom de Lescut.

I. Louis de Lescut, Ecuyer d'Ecurie de Louis, Duc d'Anjou, épousa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. Hardi de Lescut, Chevalier, Seigneur du Sacé en partie, Chambellan du Duc d'Anjou, qui s'est marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. Louis de Lescut, IIe du nom, Capitaine de 100 Lances au service du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur du Buchet, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriand*. Leurs enfans furent :

Jean, qui suit;
Et René, Capitaine dans l'armée du Duc de Calabre, qu'il suivit dans sa conquête de la Catalogne. Il épousa à Barcelone la Dame *de la Maille*.

IV. Jean de Lescut, Capitaine de 100 Lances au service de Jean d'Anjou, Duc de Ca-

labre, de Lorraine & de Bar, dans ses guerres en Italie & en Catalogne, fut blessé mortellement au siège de Barcelone. Il étoit venu en Lorraine, où il avoit épousé *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup*; celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur *de Saint-Loup* (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiseul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les père & mère étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & *Catherine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Catherine de Thuillières*, & arrière-petite-fille de *Jean*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mère de

V. Louis de Lescut, IIIe du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conseiller d'Etat des Ducs de Lorraine, René II, Antoine, François & Charles, & Vice-Bailli de Nancy, mourut le 8 Août 1555. Il avoit épousé, en 1503, *Isabellion Guérin*, tante de *Claude Guérin*, Seigneur du Montet, Ministre, Secrétaire d'Etat & Président de Lorraine, &c. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Elisabeth, en l'Eglise Saint-Georges de Nancy, où son époux étoit inhumé, testa le 1er Mars 1563, & décéda le 3 Juin 1573, ayant eu de son mariage :

1. Claude, mort sans alliance;
2. Jean, qui suit;
3. Bernard, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy;
4. Olry, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul;
5. Nicolas, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambassadeur des Ducs Antoine, François & Charles, vers l'Empereur Charles-Quint. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à son frère Jean de Lescut, & à ses descendans mâles; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité masculine. Le Comte de Lescut mourut sans postérité le 22 Février 1580. Voy. ESCUT (l'). Il avoit épousé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, sœur aînée de *Barbe*, seconde femme de Jean de Lescut, son frère aîné;
6. Anne, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuyer, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle sont issus les Comtes *des Fours*, établis en Bohême. Voy. FOURS (des);
7. Et Barbe, mariée 1° à *Gérard de Vauthier*, Seigneur de Xivry, Broucey, Rolcourt & Marvoisin, Capitaine de Boucon-ville; 2° à *Jacques de Menuteau*, Ministre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort sans enfans; 3° à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle eut postérité. Voy. HAUTOY (du); & 4° à *Jean de Saint-Flin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal des Logis du Duc de Lorraine. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. Jean de Lescut, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en survivance de son père, mort le 17 Mai 1581, avoit épousé, 1° par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelles de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, &c., Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, sa première femme. Elle étoit sœur consanguine de *Charles*, Seigneur de Sivry, &c., Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, qui fut aïeul de *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouse du Prince Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, Grand Ecuyer de France. Voy. BEURGES & CAMBOUT; & 2° par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinemont, Malaucourt, Chamagne, &c., Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Trèves*, Dame d'Érize-Saint-Dizier, & des deux Marasses. Du premier lit il eut :

1. Jean, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. Barbe, Comtesse du Saint-Empire, titre qu'elle transmit à sa postérité masculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans; elle avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthazar de Rennel*, alors Ecuyer d'Ecurie de Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, frère de la Reine Louise, ensuite Ministre d'Etat & Président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voy. RENNEL;
3. Elisabeth, Dame de Pixerécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine;
4. Et Claude, Dame de Malaucourt, alliée, 1° à *Perrin Lescuyer*, Seigneur de Remais-

nil, & Hannonville, mort ſans enfans, lequel lui légua tous ſes biens ; & 2° par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Rutant*, Conſeiller d'Etat & Préſident unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel.

VII. Jean de Lescut, IIIe du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt & Saint-Germain, mourut en 1589, ſans enfans de ſa femme *Jeanne le Poignant*, fille de *Jean*, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel. (*Tablettes généal. & hiſtor.*, part. VII, p. 132.)

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, chargé ſur l'épaule d'un écuſſon d'argent.*

LESCUYER, ou l'ESCUYER, en Champagne, porte : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

LESCUYER, ou l'ECUYER de MURET, en Picardie. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, le *Mercure de France* de Novembre 1741, pag. 2545.

Jérôme Lescuyer, Comte de Greſſy, eut de *Marie Viole*, ſon épouſe,

Jérôme Lescuyer, IIe du nom, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie *de Muret*, près de Soiſſons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregiſtrées au Parlement le 29 Août ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte *de Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De ſon mariage avec *Françoiſe de Boullenc de Saint-Remy* il a eu :

Jérôme-François Lescuyer, Comte de Muret, Seigneur de Droizy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief de Lescuyer, qui commença à ſervir, en 1683, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, au ſiège de Courtrai. Il fut ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689 ; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoiſis la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702 ; Maréchal de Camp le 26 Octobre 1704 ; Chevalier de Saint-Louis en 1705 ; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de penſion, en Décembre 1707 ; & enfin Lieutenant Général des Armées du Roi le 27 Mars 1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1er Octobre 1731, dont il ſe démit en Juin 1733, & fut récompenſé d'une penſion de 8000 livres. Il eſt mort à ſa Terre de Muret dans le Soiſſonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Agnès Aubert*, fille de *Simon*, de la Province du Limouſin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mézières*, dont pour fils unique,

Louis-Jérôme Lescuyer, Marquis de Muret, né en 1722. (Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN, ancienne Nobleſſe originaire du Cambréſis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances ſont prouvées par une quantité de Chartres des Abbayes de Flandre, d'Artois & du Cambréſis, & par les Hiſtoriens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de Lesdain, dans le Cambréſis, a été l'un des apanages de l'illuſtre Maiſon de *Crèvecœur*, dont ſont ſorties pluſieurs autres Maiſons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Wallincourt*, *Buſignies*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Aſpremont*, Lesdain, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaizo*, *Buſigneuil*, & pluſieurs autres du Cambréſis.

Les deſcendans de ces Maiſons, dit le *Mémoire* manuſcrit qui nous a été communiqué, ne ſe ſont fait connoître que ſous les noms de leurs apanages, quoiqu'iſſus d'une même ſouche, les uns s'étant contentés de briſer ou diverſifier leurs armes de quelques pièces ; les autres de retenir les ſimples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crèvecœur*, ou d'*Oiſy*, en mémoire de leur *Eſtoc*.

Il eſt parlé dans le tom. II, de l'*Hiſt. de Flandre*, ſous l'an 1096, d'un Arnoul de Lesdain, entre les Chevaliers du Cambréſis, qui ſe trouvèrent au Tournois d'Anchin.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par Hugues d'Oiſy, on compte les Seigneurs de Coucy, de Montmirail, de Saint-Aubert, de

Courtenay, de Wallincourt, de Beaumetz, DE LESDAIN, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, justifient, que les Seigneurs DE LESDAIN furent, avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Les Maisons d'Oisy, de Coucy, de Montmirail, d'Ivry, de Luxembourg, de Beaumetz, DE LESDAIN, de Wallincourt, &c., contribuèrent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit aussi dans l'*Hist. de Flandre*, que GILLES DE LESDAIN se croisa pour la Terre Sainte, avec Renaud de Haucourt, Alard de Saint-Vaast, Gérard de Saint-Aubert, Gilles de Croisy, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Histoires disent que les Chanoines de Wallincourt reconnoissent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs de Crèvecœur, de Luxembourg, de Beaumetz, de Melun, de Haucourt, DE LESDAIN, &c. On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'Adam, Sire d'Audencourt, Jean le Leu, Weric le Leu, Watier de Tourote, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & Gérard d'Avernes, eurent de grands procès, pour la succession de leurs aïeuls, qui ne finirent que par une Sentence solennelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambrai, composée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient Simon d'Escars, Grand Bailli de Cambrai, Baudouin de Wallincourt, Jean de Creton, dit d'Estourmel, Hugues, dit l'Enfant de Crèvecœur, ARNOUL DE LESDAIN, Landry d'Oisy, Renaud de Haucourt, Mathieu d'Havrincourt, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs du Palais Episcopal de Cambrai.*

De RENAUD DE LESDAIN sortirent plusieurs enfans mâles : un des aînés eut la Terre de LESDAIN, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Messire *Renaud de Haucourt*, vers l'an 1314, dans la Famille desquels cette Terre a resté jusqu'en 1475, qu'une fille, héritière de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, son mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet des fils de RENAUD, quitta son pays vers l'an 1350, épousa une Demoiselle *de Saint-Omer de Moerbeeck*, & passa en Normandie, où il acheta plusieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de la Châlerie, près de Domfront. Il fut Châtelain du Château de cette ville, sous Pierre, Comte d'Alençon, auquel il rendit de très-grands services. Il conserva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois; en reconnoissance de sa valeur, il eut la permission de placer l'écu de ses armes sur celles de la ville. Il eut de son mariage:

II. PIERRE DE LESDAIN, IIe du nom, qui épousa *Anne d'Orglande*, de la Maison de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Ordre où l'on ne recevoit alors que les personnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illustration de leur naissance. PIERRE DE LESDAIN rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de son Fief de la Châlerie aux Abbé & Religieux de Lonlai, à cause de leur Baronnie de Lonlai, dont il relève. Il eut de son mariage :

III. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, IIIe du nom, qui épousa, 1° en 1492, *Guillemette Mustel du Bosc-Roger*; & 2° *Madeleine de Neuville*. Du premier lit il eut :

GUILLAUME, qui suit.

Et du second lit vint :

THOMAS, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau se voit dans l'Eglise paroissiale de N.-D. de Domfront, & il est représenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. GUILLAUME DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, transigea, le 2 Juillet 1539, avec Julien Gilbert, au sujet d'une maison sise à Domfront. De son mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucault*, il eut:

V. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, IVe du nom, qui s'est marié, par acte passé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à *Renée Roger*, Dame du Champ-au-Gué. Il rendit aveu, au Duc d'Alençon, pour les héritages par lui possédés à Domfront ; fut député par la Noblesse de cette ville en 1586, pour aller présenter au Roi l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majesté la permission de lever sur les marchandises un droit d'octroi pendant un certain tems. Le Roi HENRI III lui donna une Lettre en parchemin, & scellée des armes de France, qui permettoit à PIERRE DE LESDAIN, Ecuyer, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au

pays de Normandie, de lever & mettre fur pied quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien amé* PIERRE DE LESDAIN, & il ordonne à tous les Lieutenans Généraux & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Meftres de Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laiffer & fouffrir-faire fûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laiffer paffer, &c.; cette Lettre eft du 15 Mars 1589. PIERRE DE LESDAIN rendit de grands fervices pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de fon fief de la Châlerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlai, & laiffa de fon mariage :

VI. RENÉ DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui obtint du Roi HENRI IV, des Lettres de confirmation de nobleffe, avec difpenfe d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produifit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulièrement fa maifon, fur laquelle les ennemis de l'Etat fe vengérent. Il obtint une feconde confirmation de nobleffe, le 11 Décembre 1611; remit en état fon fief de la Châlerie, qui avoit fouffert quelques dénombremens par fes prédéceffeurs, à caufe des dépenfes qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre; & fervit fidèlement fon Roi & fa patrie fous les règnes d'HENRI III, d'HENRI IV & de LOUIS XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de fa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il époufa, par contrat paffé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, *Madeleine le Cornier*, dont vint :

VII. FRANÇOIS DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite *de Lonlai*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il fervit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occafions qui fe préfentèrent, fuivant un certificat du Seigneur, Comte de Quincé, du 1er Février 1644. De *Nicole de Marguerit*, qu'il époufa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. JACQUES DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe impofée pour les droits de francs-fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défenfe de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & d'*ancienne extraction*. Son fief de *la Châlerie* fut uni avec celui de la *Haute-Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert*; & l'échange du fief de la *Haute-Chapelle*, entre le Seigneur *de la Châlerie* & les Religieux de Lonlai, fut confirmé par des Lettres Patentes de 1662, enregiftrées en 1663. JACQUES DE LESDAIN époufa, 1° *Marguerite Hébert*, fille de *Jean*, Ecuyer, Confeiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude*; & 2° *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit :

PIERRE, qui fuit.

Et du fecond lit vint :

CHARLES-CLAUDE, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc d'Orléans, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérufalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaife. Il époufa, en 1736, *Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*, fille de Meffire *Jean-François-Louis Picon de Grand-Champ*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambréfis, & de noble Dame *Elifabeth-Thérèfe de Baffompierre*, nièce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, qui donne des alliances à la Famille de LESDAIN, avec les Maifons de *Choifeul*, *Baffompierre*, *Thiard de Biffy*, &c., eft née

MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à fon coufin germain, rapporté ci après.

IX. PIERRE DE LESDAIN, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Châlerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron, Haut-Jufticier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvu de l'office de

Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaiſe, le 30 Janvier 1700. Il épouſa *Catherine-Thérèſe de Croiſilles*, fille de Meſſire *Simon*, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, Moulins & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage il a eu :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. Et Charles-Pierre-Adélaïde, Capitaine de Dragons au Régiment d'Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. Pierre-François de Lesdain, Chevalier, Seigneur de la Châlerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Juſticier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-ſur-Orne, a été Page du Roi en ſa Petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conſeiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaiſe, a obtenu du Roi par Lettres Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de ſix nouvelles Foires, à ſon Bourg de Clécy; ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enregiſtrées le 21 Décembre ſuivant. Il a épouſé, le 18 Juin 1754, par diſpenſe de Rome, du 10 Mai précédent, ſa couſine germaine, Marie-Michelle-Françoise-Charlotte de Lesdain, fille de Charles-Claude, ſon oncle, & d'*Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*. Il eſt mort depuis quelques années, & n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée

XI. Louise-Henriette de Lesdain, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrain & marraine M. le Duc & feue Madame la Ducheſſe d'Orléans. Elle s'eſt mariée, le 23 Octobre 1770, avec *Louis-Marie*, Comte *de Vaſſy*, né le 21 Juillet 1749, Meſtre de Camp de Cavalerie, & ſecond Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, et en a eu poſtérité. Voy. VASSY (de).

La Terre de *la Châlerie*, réunie au fief de la *Haute-Chapelle*, eſt dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de *la Landelle* y a paſſé, en 1632, par acquiſition de M. de Pellevé, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la voûte & à trois Chapelles de l'Egliſe paroiſſiale de Domfront, ſont: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de* 3 *étoiles du même, & en pointe d'un cœur auſſi d'or*. L'écu eſt ſurmonté *d'un caſque de front*, *orné de panaches*. Supports : *deux lions*. (Extrait d'un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres).

* LESDIGUIÈRES, en Dauphiné. Les Terres de Lesdiguières & de *Champſaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Bonne*, IVe du nom, Seigneur de Leſdiguières, devenu Duc *de Leſdiguières*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet-en-Champſaur en Dauphiné le 1er Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il ſe ſignala dès ſa jeuneſſe par ſa valeur & ſa prudence, devint un des principaux chefs des Calviniſtes, pour leſquels il prit diverſes places. Henri IV, étant monté ſur le Trône, lui donna de nouvelles marques de ſon eſtime, le fit Lieutenant Général de ſes Armées de Piémont, de Savoie & de Dauphiné. Lesdiguières défit le Duc de Savoie à la bataille d'Eſparron le 15 Avril 1595, & en pluſieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnoiſſance de ſes ſervices, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la ſuite il abjura le Calviniſme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *Charles de Blanchefort de Créquy*, ſon gendre, pour lequel, par une grâce ſingulière, la Terre de Lesdiguières avoit auſſi, en même tems que pour ſon beau-père, été érigée en *Duché-Pairie*, lui préſenta les Lettres, par leſquelles le Roi le faiſoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *raſſaſié de jours & comblé de gloire*, dit le Duc de Rohan. Louis XIII fit de lui cet éloge : *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu*.

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épouſé *Madeleine de Bonne*, fille du Duc de *Leſdiguières*. Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonſe de Blanchefort*, dit *de Créquy*, Duc de Leſdiguières, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hoſtun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. Voy. HOSTUN.

Les Seigneurs de *Bonne de Leſdiguières* portoient pour armes : *de gueules, au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de* 3 *ro-*

ses d'argent, qui est DE BONNE. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient : *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers : *au 1 d'or, à 2 lions léopardés de gueules*, qui est DE BLANCHEFORT ; *au 2 d'or, au loup ravissant d'azur, lampassé & armé de gueules*, qui est D'AGOULT ; *aux 3 & 1er quartier de la pointe : d'azur, à 3 tours d'or, posées 2 & 1*, qui est DE MONTAUBAN ; *au 4 d'azur, à 3 pals d'or ; au chef du même*, qui est DE VAESC ; *au 5 d'azur à 2 léopards d'or*, qui est DE MONTLAUR ; & sur le tout : *d'or, au créquier de gueules*, qui est DE CRÉQUY.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALERY, en Normandie.

I. THOMAS DE LESDO, Sieur de la Rivière & de Durescu, Avocat en la Vicomté de Valognes, rendit des services signalés à HENRI IV, tant au fait de la Justice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conserver, en l'obéissance de S. M., la ville de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage du Côtentin, Siège Présidial de Coutances, sur le partage des biens de THOMAS DE LESDO, entre sa veuve & ses enfans. Il avoit épousé *Jeanne Messent*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, Evêque de l'Isle de Milo ;
2. JEAN, qui suit ;
3. GRATIEN, Doyen de la Hague ;
4. PIERRE, Avocat au Conseil, qui laissa postérité de *Catherine Aubery*, son épouse ;
5. Et RICHARD, Bailli de Cherbourg.

II. JEAN DE LESDO, Seigneur de la Rivière, épousa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont :

III. JACQUES DE LESDO, Ecuyer, Avocat au Parlement de Rouen, qui s'est marié, en 1648, à *Susanne Busquet*, fille de *Renaud*, Ecuyer, Seigneur & Châtelain du Héron, Conseiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madeleine le Guerchois*. De ce mariage vint :

IV. JEAN-BAPTISTE DE LESDO, Procureur Général en la Cour des Aides de Rouen en 1679, & pourvu ensuite de la charge de Premier Président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par provisions du 12 Décembre 1706, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur Général. Il avoit épousé, en 1687, *Marie-Madeleine Hébert*, fille de *François*, Ecuyer, Conseiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

V. THOMAS-AMABLE-NICOLAS DE LESDO DE SAINT-VALERY, né le 19 Juin 1696, qui a été reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules.*

LESENERAC, *aliàs* LESNERAC DU BOUILLON, comme écrit la Roque : ancienne Noblesse de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de gueules à trois aigrettes d'argent*, 2 & 1.

LESENERAC ou LESNERAC DE MESNIVILLE, dans les mêmes Province & Election : Famille qui prétend être de la précédente. Ses armes ne diffèrent qu'en ce qu'il y a un *chevron d'or*.

LESENS, *aliàs* LE SENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 encensoirs du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LESGUISÉ, en Picardie : Famille ancienne, originaire de Champagne, reconnu noble sous CHARLES V.

JACQUES LESGUISÉ, Seigneur du Rocq, & NICOLAS LESGUISÉ, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Blesmes, Election de Château-Thierry, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523.

JEAN LESGUISÉ, Chanoine, puis Evêque de Troyes, en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Eglise de Troyes, rendit des services considérables au Roi CHARLES VII, en lui faisant remettre cette ville sous son obéissance.

Cette Famille est alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.) Elle ne subsiste plus que dans N.... DE LESGUISÉ, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-NICOLAS, qui suit ;
2. MARC-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mousquetaire de la première Compagnie, avec commission de Capitaine de Cavalerie, & pensionné du Roi, qui a épousé, en 1761, *Marie-Louise de Graimberg du Breuil*, dont il a eu deux filles :

   LOUISE & VICTOIRE.

3. Et CHARLES-HENRI, ancien Sous-Brigadier des Mousquetaires de ladite Compagnie,

avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi, qui a épouſé, le 5 Août 1749, *Marie-Louiſe de Fruges*, fille de feu *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Paroiſſe de Belleu, près de Soiſſons, ancien Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, & de défunte Dame *Agnès d'Arſonval*, tous les deux d'anciennes Familles nobles de Champagne; & ſœur cadette de *Gabrielle de Fruges*, non mariée Il n'a point d'enfans.

Louis-Nicolas de Lesguisé, Chevalier, Seigneur du Grand-Aigremont en Brie, Crézancy, & en partie de Foſſoy, ancien Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires, avec commiſſion de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & penſionné du Roi, a épouſé, le 26 Janvier 1751, *Marie-Anne Vitard*, de Coulommiers, en Brie, dont il a eu :

1. Louis-Marc-François de Lesguisé d'Aigremont, Chevalier, né le 21 Novembre 1751, Lieutenant au Régiment Provincial de Soiſſons, depuis 1769;
2. Adélaïde-Marie-Félicité, mariée, le 17 Mai 1779, à Meſſire *Barbe-Oger Pinterel de Louvergny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Belſunce, & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et Anne-Louise-Sophie, mariée, le même jour que ſa ſœur, à Meſſire *Joſeph Puget de Roſoy*, Maréchal des Logis de la Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampaſſées de gueules.*

LESHÉNAUT de BOUILLÉ, Famille établie en Anjou.

Antoine-Hercule Leshénaut, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Théval & de Saint-Sauveur-de-Flée, né à Château-Gontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Chauvelin-de-Beauſéjour, Intendant de la Généralité de Tours, ſur les titres qu'il produiſit en original, depuis Jacques Leshénaut, ſon triſaïeul, Ecuyer, Sieur de Lépinay, vivant en 1524. Il étoit fils d'Antoine-Hercule Leshénaut, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes du Corps de Monsieur, frère du Roi, & avoit pour frère Paul-François Leshénaut, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. Antoine-Hercule, IIe du nom, épouſa, 1° le 19 Juin 1717, *Françoiſe-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orveau; & 2° le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scépeaux*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Houſſay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Catherine Chailland*. Il y a des enfans de ces deux mariages. (*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'or, à 3 croix pattées de gueules, poſées 2 & 1; à l'étoile d'azur en cœur.*

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

Jean-Jacques-Philippe-Joseph Lesmerie, Marquis d'Échoiſy, épouſa, le 24 Juillet 1756 (ſuivant le *Mercure de France* du mois d'Août de la même année), *Claudine-Céſarine de la Tour du Pin-Montauban*, fille de *Louis*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc d'Orléans, & de *Marie-Olympe de Vaulſerre-des-Adrets*.

De cette Famille étoit Philippe-Joseph de Lesmerie-d'Échoisy, Bailli, Grand'Croix de Malte & Grand Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95e année de ſon âge.

* LESPARRE, Baronnie qui appartient à la Maiſon Ducale de *Gramont*. Voy. GRAMONT d'AURE.

LESPERON, en Picardie.

Michel Lesperon, Seigneur de la Jonquière, anobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épouſé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut:

Jean de Lesperon, Seigneur de la Jonquière, qui s'eſt marié avec *Marguerite Maillart*, dont ſortirent :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. & 3. Jean & Louis, Seigneurs de Belloy, qui demeuroient à Abbeville.

Alexandre de Lesperon, Seigneur d'Ochancourt, laiſſa de ſon épouſe, *Marguerite Maneſſier*,

Philippe de Lesperon, Seigneur d'Ochancourt, qui s'allia avec *Charlotte d'Agueſſeau*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur d'Ignaucourt, & de *Marie de Louvencourt*, & en eut :

Jean, Seigneur d'Ochancourt & des Granges.

Voilà ce que nous apprend le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON ou L'ESPERON D'AMFREVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 26 Janvier 1666, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Rouen*, t. II, p. 19, et de laquelle eſt

NICOLAS-ROBERT L'ESPERON D'AMFREVILLE, né le 25 Novembre 1736, Lieutenant au Régiment d'Eu, Infanterie ; il a pour ſœur LOUISE-CATHERINE, né en 1734, non mariée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

LESPINACE. Voy. ESPINASSE (DE L').

LESPINASSE ou L'ESPINASSE, en Limouſin : Famille dont une branche s'eſt établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiècle. Il y avoit de ce nom un Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1761.

LESPINAY ou L'ESPINAY, Famille originaire d'Anjou, qui eſt alliée à celle *de Hellaut de Vallière*, de la même Province, par le mariage (contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille aînée de RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Rivière, & d'*Anne Hunault de la Chevalerie*, avec *François de Hellaut*, fils aîné de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vallière & de la Foſſe, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enfans. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de LESPINAY ſont : *d'argent, à la faſce de gueules ; au lion de ſable brochant ſur le tout.*

LESPINAY ou L'EPINAY, Seigneur de Marteville & de Pancy : Famille établie en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheux, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny-à-la-Foſſe, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur nobleſſe depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuyer, quart-aïeul de TIMOLÉON.

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelles, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, le Verguier & de Holnon, fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Meſtre de Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la première des Compagnies qui le compoſoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal de Camp le 1er Février 1719. Il fervit avec diſtinction dans toutes les guerres où il fut employé. LOUIS XIV le choiſit pour commander les troupes à Cambrai, & il mourut le 13 Mai 1728. De ſon mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadencourt*, Seigneur de Lonchamps, Maréchal de Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laiſſa :

1. LOUIS, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holnon, Attilly, &c., Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de ſon père, & Meſtre de Camp de Cavalerie en 1721. Il épouſa, le 6 Novembre 1729, *Marie-Geneviève Camus-de-Pontcarré*, fille du Premier Préſident de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille,

   MARIE-JEANNE-THÉRÈSE, qui épouſa, 1° le 3 Octobre 1751, *Joſeph-Maurice-Annibal de Montmorency*, Comte de Luxe, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, mort en Septembre 1762, dont elle fut la deuxième femme et duquel elle n'eut point d'enfans ; & 2° en Décembre 1762, *Charles-Anne-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal de Camp, né le 31 Août 1721, dont elle a été la troiſième femme. Voy. MONTMORENCY.

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et ELISABETH, mariée, en 1730, à *Ferdinand-Gillon de Recourt de Lens*, Marquis de Licques, dont poſtérité. Voy. RECOURT DE LENS.

JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Pancy,

de Chamouille, de Colligis, &c., Major du Régiment du Luc, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Puiſieux, par commiſſion du 16 Janvier 1735, produiſit, par titres, avec ſon frère aîné, les preuves de leur filiation, depuis PIERRE DE LESPINAY, Seigneur des Lorides, leur ſeptième aïeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevant de ſon fief des Lorides. JACQUES épouſa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Recourt de Lens*, fille de *Ferdinand-Roch-Jean*, Marquis de Licques, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans :

1. LOUIS-JEAN, Ecuyer, né le 25 Août 1730;
2. JACQUES-FERDINAND, né le 2 Octobre 1731;
3. PIERRE, né le 29 Octobre 1735;
4. Et ANNE-MICHELLE, née le 27 Octobre 1736, mariée à N... *Godet*, d'une ancienne Nobleſſe de Champagne.

Les armes : *d'argent, à 3 loſanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, en Bretagne, Famille qui porte : *de ſable, au ſautoir d'argent.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, même Province; Famille dont les armes ſont : *d'argent, au croiſſant de gueules, accompagné de 6 billettes de ſable, 3 & 3.*

LESPINAY ou L'ESPINAY DE LA VRIGNONNIÈRE, Famille différente des précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, & qui a formé pluſieurs branches.

I. JEAN DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de Bedouan, de Leſpinay & de Trémar, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur Général des Finances du Duché de Bretagne, épouſa, avant le 26 Avril 1479, *Bertrande Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1554, ſans avoir rendu entièrement ſes comptes au Domaine, en ſorte que ſa ſucceſſion fut totalement perdue pour ſes héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres choſes, les Terres & Seigneuries de *Trémar* & de *Leſpinay*, que S. M. donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Caſtillon; mais ces Terres ſont rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de PIERRE DE LESPINAY, arrière-petit-fils de JEAN, ci-deſſus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

V. SAMUEL DE LESPINAY, qualifié *noble & puiſſant*, Ecuyer, Seigneur du Chaffault, de Monceaux, de Villaire, d'Erſelle, de Pras, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il épouſa, en 1585, *Suſanne des Rouſſières*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c., dont:

1. SAMUEL, IIe du nom, père de
   CHARLES, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c., déclaré *noble*, & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668.
2. Et JACOB, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs *de la Ruffelière & de la Vrignonnière*, établie en Poitou.

VI. JACOB DE LESPINAY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire & de Buhelle, épouſa, par contrat du 3 Novembre 1632, *Anne de Tinguy*, dont entr'autres enfans :

VII. JACOB DE LESPINAY, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire, Buhelle & de la Ruffelière, déclaré *noble* & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villaire à Jean du Wé, & eut d'*Henriette de Goulaine*, ſa première femme,

VIII. SAMUEL DE LESPINAY, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ruffelière, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, lui, ſes enfans & ſa poſtérité, nés & à naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers, & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, avec diſpenſe de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louiſe de la Buſſière*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vrignonnière, dont :

1. LOUIS-JACOB, qui ſuit;
2. CHARLES-SAMUEL, Seigneur de Soulandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoiſe-Perrine de la Rochefoucauld*, fille de *Pierre-Joſeph*, Seigneur de la Ferronnière, & de *Françoiſe Rivaudeau*;
3. MARC, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700;
4. ALEXIS, né le 15 Juillet 1704;
5. LOUISE-AIMÉE, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Baptiſte le Bœuf*, Seigneur de la Noue;
6. ANNE-HENRIETTE, ſœur jumelle de la précédente;
7. Et HENRIETTE, née en 1702.

IX. Louis-Jacob de Lespinay, Seigneur de la Ruffelière & de la Vrignonnière, né le 30 Juillet 1697, épousa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Elisabeth des Nouhes,* fille de *René,* Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans sont :

1. Samuel-Alexis, né en 1727;
2. Et Louis-Gabriel, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans sa Grande Ecurie, le 18 Mars 1744. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes: *d'argent*, *à* 3 *buissons d'épines de sinople*, 2 *&* 1.

LESPINE, en Picardie. De cette Famille étoit

Léonard de Lespine, Seigneur du Mesnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit Jean de Lespine, Ecuyer, son bisaïeul. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 292.)

Les armes : *d'or*, *à une épine de* 3 *racines de sinople.*

LESQUEN de la VILLEMENEUST, Maison originaire de Bretagne. On lit dans l'Histoire de cette Province, par d'Argentré, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la persécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec son père & sa mère, & s'établit à Lesquen, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en possèdent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage suivant l'*Assise* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils conservent, depuis près de 400 ans, un sceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maisons les plus distinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une noblesse ancienne & distinguée, donnent lieu de penser qu'une branche des Seigneurs de Lesquen, établie dans l'Evêché de Quimper, porta son nom dans celui de Saint-Brieuc, & le donna à la Terre située en la Paroisse de Pluduno; & que les Seigneurs de Lesquen possèdent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'*Hist. de Bretagne,* Guillaume de Lesquen, Commandant sur les côtes de Saint-Brieuc, avec 100 hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter sa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes.

Un autre Guillaume de Lesquen étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit son tombeau avec ses armes; c'est une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, laquelle était autrefois très-considérable, à cause de la grande étendue de ses fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des personnes de Maisons distinguées, lesquelles étoient souvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y possédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maison qu'au XIV[e] siècle, & à Guillaume, qui suit, les premiers degrés n'ayant pas paru assez certains, parce que les titres primordiaux ont été consumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIV[e] siècle.

I. Guillaume de Lesquen, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier possédoit dans la tenue de sa Terre de Lesquen. Il épousa, le Mardi après la mi-Août 1364, *Jeanne du Parc*, de l'ancienne Maison *d'Avaugour*, issue des Ducs de Bretagne (*a*). Sa mère n'est pas nommée dans le contrat; elle est dite seulement fille aînée de *Pierre du Parc,* qui lui assigna 30 livres de rente sur les biens qu'il possédoit dans les Paroisses de Ploërmel, Pluduno, Hillion, Hénon & Bréhand, au ressort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la somme de 200 écus d'or : ce contrat fut passé en la Cour de Rennes, & scellé de cinq sceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui suit;
2. Olivier, dont on ignore l'alliance; mais il y a tout lieu de présumer qu'il est auteur de la branche de Lesquen de l'Argentaye, établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, dont les armes sont différentes de la branche aî-

(*a*) Il y avoit alors en Bretagne deux branches issues de la Maison *d'Avaugour*, connues sous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc,* marié à *Jeanne de Dol.* Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Brives.* Il est dit qu'il eut deux filles, *Jeanne* & *Renée.* La dot de *Jeanne du Parc,* mariée à Guillaume de Lesquen, étoit telle qu'on n'en donnoit de pareilles qu'aux filles des Maisons les plus distinguées; ce qui donne à penser que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc,* de la Maison *d'Avaugour*, & de *Jeanne de Dol.*

née, suivant l'usage de ce tems-là, comme il se voit dans plusieurs Maisons, bien reconnues pour être sorties de la même souche, quoique les armes ne soient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armor. génér. de France*. Le père d'Olivier de Lesquen lui fit don d'une dîme dans la Paroisse de Pluduno, au mois de Janvier 1399 : le sceau, dont cet acte est scellé, est un écu à l'antique, sur lequel se voient encore *trois jars*, ou *oies couronnés*. (C'est ainsi que les Seigneurs de Lesquen ont toujours porté leurs armes, & que leurs descendans continuent de les porter);

3. Bienvenue, mariée au Seigneur *de Plouër*, dont une fille, qui s'allia à *Rolland de Saint-Meloir*, Chevalier ;
4. Jeanne, femme de *Rolland de la Villéon*, Sénéchal d'Hennebont, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre;
5. Et Thomine, dont on ignore la destinée.

II. Guillaume de Lesquen, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de Guillaume, son père, fit un accord avec Thomine de Lesquen, sa sœur, sur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en *noble* dans la succession de ses père & mère, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui se levoient sur le tènement de la Terre de Lesquen. Il épousa *Jeanne de la Motte-Fouqué*, veuve en premières noces, avec un fils & une fille, de *Bertrand de la Moussaye*, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de *Guillaume*, frère d'*Edouard* l'aîné, dont la branche s'est éteinte dans la Maison de *Goyon de Matignon*, & fille de *Geoffroy de la Motte-Fouqué*, & de *Jeanne de Mathefelon*, (Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des savans). Elle étoit sœur de *Guillaume de la Motte-Fouqué*, Chambellan du Roi Charles VI, marié à *Bullone de Montfaucon*. Cette *Jeanne de la Motte-Fouqué*, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de son second mariage :

Jean, qui suit;
Et Olivier.

III. Jean, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, eut pour curateur, après la mort de son père, *Jean du Parc*, son oncle, qui fit en son nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, sur les demandes des enfans mineurs de *Rolland de Saint-Meloir*, sur le partage qui étoit dû à Bienvenue de Lesquen, leur aïeule: cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoët, le 18 Septembre 1428. Jean de Lesquen fut compris dans la réformation de la Noblesse des Paroisses de l'Evêché de Saint-Brieuc, de 1427. Il épousa, étant encore mineur, *Gervaise Tirecoq du Boishervier*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du Boishervier, & sœur de *Bertrand Tirecoq*, marié à *Olive Ploüer*, & de *Jeanne Appolaine*, qu'on croit être de la Maison d'*Appelvoisin*, anciennement établie en Bretagne.

Gervaise Tirecoq étant devenue veuve, se remaria à *Pierre*, Seigneur *de Bellouan*, nommé Commissaire de la réformation de la Noblesse en 1426. Jean de Lesquen eut de son mariage :

Richard, qui suit;
Et Rollande.

IV. Richard, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, héritier principal & noble de Jean, son père, fut sous la tutelle d'Olivier de Lesquen, son oncle, qui fit un accord avec *Pierre*, Seigneur *de Bellouan*, pour le douaire de *Gervaise de Tirecoq*, sa femme, veuve de Jean de Lesquen. Il épousa, étant encore mineur, sous l'autorité de son oncle, le 5 Avril 1445, *Jeanne de Bodégat*, d'une race également ancienne & distinguée, fille d'*Alain de Bodégat*, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de *Jeanne de Limur*, dont la mère étoit de la Maison *de Malestroit*. Cette *Jeanne de Bodégat* étoit arrière-petite-fille de *Caro de Bodégat*, l'un des Chevaliers qui se trouvèrent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351 ; & sœur de *Caro de Bodégat*, marié, en 1450, à *Marie de Rohan-du-Gué-de-l'Isle*, fille d'*Olivier*, Vicomte *de Rohan*, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de *Marie de Rostrenen*. Il fut stipulé, dans le contrat de mariage de *Jeanne de Bodégat*, par son père & sa mère, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richesses, seroit sur leur Terre du Vaumorvan, dans le ressort des Rennes. Richard de Lesquen fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec *Jean le Felle*, Seigneur de la Villegoures, son parent, pour une rente qui lui reve-

noit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, ſon aïeule; & ſur la plainte qu'il fit à Jean, Evêque de St.-Brieuc, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroiſſe de Pluduno, les armes & les marques de ſa nobleſſe, *ſigna & nobilitatis inſignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, ſous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de ſon mariage :

Olivier, qui ſuit;

Et Rollande, mariée à *Pierre de Saint-Méen*, Seigneur de la Cordonnais.

V. Olivier, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, épouſa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouettardaye, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondé par la Maiſon *de Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arrière-petite-fille de *Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui ſe trouvèrent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-deſſus. De ce mariage vinrent :

1. Olivier, qui ſuit;
2. Jacques, tige de la branche des Seigneurs *du Pleſſix-Tréhen*, rapportée ci-après;
3. & 4. Madeleine & Françoise;
5. Jeanne, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Ville-Gueurie, en la Paroiſſe de Trégon;
6. Marguerite, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandais, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Launay de Comatz*;
7. Et Jeanne, alliée à *Lancelot Budes de Guébriant*, d'une ancienne Nobleſſe, qui a donné un Maréchal de France.

VI. Olivier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec Rollande de Lesquen, ſa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au ſujet des droits qu'elle répétoit dans les ſucceſſions de Richard de Lesquen & de *Jeanne de Bodégat*, ſes père & mère, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ſes ſœurs Madeleine & Françoise de Lesquen, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épouſé *Marguerite du Breil-du-Chalonge*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Chalonge, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur Général de Bretagne & Sénéchal de Rennes, & frère de *Rolland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. Olivier de Lesquen eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guy, Prieur de Saint-Nicolas;
3. Jeanne, mariée, le 25 Novembre 1543, à *Jean Langlais*, Seigneur du Prémorvan, fils de *Jean Langlais-du-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*
4. Et Gillette, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coëtquen*, Seigneur de la Dieuxais, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, dont l'héritière *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coëtquen*, fille unique du feu Marquis *de Coëtquen*, Lieutenant Général des Armées du Roi, a épouſé, le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, &c., dont poſtérité. Voy. DURFORT, branche de *Duras*.

VII. Jean, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieuc, ſous le règne de François Ier, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs de Lesquen ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en pluſieurs occaſions, des preuves de leur valeur & fidélité. Jean de Lesquen reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de Pierre le Bouëtoux, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneuſt. Il épouſa *Madeleine de la Duchais*, fille de *Guérin*, Chevalier, Seigneur *de la Duchais*, dont le nom eſt le même que celui du Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hyacinthe le Preſtre-de-Châteaugiron*. Jean de Lesquen eut de ſon mariage :

Laurent, qui ſuit;

Et trois filles, Laurence, Pétronille & Guillemette.

VIII. Laurent, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuſt, du Vaumor-

van & de la Duchais, époufa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyon*, fa parente au IVe degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de la Bouettardaye. Leurs enfans furent :

1. Marc, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & tranfporté à Corbie où il fut inhumé ;
2. Gilles, qui fuit ;
3. François, marié à *Perronnelle de Kergu*, fille de *François*, & de *Jeanne de Vifdelou*. Il en eut :

   N... de Lesquen, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauffière, dont plufieurs enfans.
4. Autre François, auteur de la branche des Seigneurs *du Pleffis* & de *Caffo*, rapportée ci-après ;
5. Jean, Prieur de la Trinité ;
6. Vincent, Religieux ;
7. Autre Jean, Recteur d'Évran ;
8. Et Julienne, mariée à *Jean des Nos*, Seigneur de la Barre, fils de *Jean*, & de *Gillette Lambert*.

IX. Gilles, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuft, du Vaumorvan, la Duchais, la Villeauvraix, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit époufé, 1° en 1602, *Bertrande Collet*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Villegeffroy, & de *Gillette de Kergu*; & 2° le 19 Juin 1621, *Louife du Guiny*, veuve d'*Ifaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulaye & de Bonaban, & de *Julienne le Filz-Hux*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, mort à 8 ans ;
2. Alain, qui fuit ;
3. Claude :
4. Perronnelle, mariée à *Jean Chartier*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Caniot. (Il y a eu fous le règne de Louis XI un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ;
5. Et Gabrielle.

X. Alain, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuft, du Vaumorvan, de la Duchais, la Villeauvraix, la Ferté & la Villegeffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., en confidération de fes fervices, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louife du Guiny*, veuve de fon père, pour l'affiette de fon douaire. Il époufa, 1° le 17 Février 1630, *Françoife Ferré*, fille de *Daniel*, Seigneur de la Villesblanc, & de *Renée de Champagne*; & fœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louife Defcartes*; 2° le 11 Février 1640, à *Marie de Ploeuc*, fille de *Vincent*, Baron de Kergorlay, & de *Sufanne de Courtarvel*; & 3° le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Palluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Palluelle*, & de *Marguerite de la Blinàis*, & fœur d'*Ifaac*, Marquis *de la Palluelle*, marié à *Renée de Rofmadec*, dont il eut *Charlotte de la Palluelle*, fille unique, aïeule de la Comteffe *de Forcalquier*, & de MM. *de Canify*. Alain de Lesquen eut du premier lit :

1. Renée, mariée à *Euftache Ferron*, Seigneur du Chefne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guérin* ;
2. Jeanne.

Du fecond lit vinrent :

3. Jean, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un pofte à Pierrefontaine en Flandre, en 1667 ;
4. François, Chevalier de Malte ;
5. Françoise, Religieufe en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes ;
6. Marguerite, mariée au Baron *de Kerhoent*, près de Quimper.

Et du troifième lit fortirent :

7. Joseph, qui fuit ;
8. Et Alain, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. Joseph, Chevalier, Seigneur de Lesquen, de la Villemeneuft, du Val, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, époufa, le 6 Juin 1669, *Elifabeth de Fradel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, & de *Sufanne de Rollon de la Villeneuve*, dont :

1. Paul-Alain, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom, mort en 1741, fans enfans de fon mariage contracté avec *Thomaffe du Hallay*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Montmoron* ;
2. Joseph, qui fuit ;
3. Jean-Laurent, appelé *le Chevalier du Val*, Capitaine au Régiment de Charoft, tué à la défenfe de la Citadelle de Liège, qui avoit reçu une garnifon, le 23 Octobre 1701, & qui fut prife par les ennemis le 23 Octobre 1702 ;

4. Marguerite, mariée à *Jean de Talhouët*, Comte de Keravéon, fils de *Georges*, Seigneur de Keravéon, & d'*Henriette du Breil-du-Chalonge* ;
5. Et Olive, nommé Abbesse de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. Joseph de Lesquen, IIe du nom, appelé *le Chevalier de la Villemeneust*, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut sur la liste des Maréchaux de Camp, qui parut peu de tems après sa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'estime particulière de Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appelant presque toujours *son brave Colonel*. Il avoit servi avec distinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryswick, de 1697, & dans celle pour la succession d'Espagne. Il se trouva à nombre de siéges & de batailles, particulièrement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal de Berwick, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord Galloway & le Marquis de las Minas. Le Régiment d'Orléans plia à la première charge des ennemis, qui fut vigoureuse, & étoit en désordre, lorsque le Marquis *de la Villemeneust* saisit un drapeau de son Régiment & se jeta au travers des ennemis; ce qui ranima les soldats de son Régiment, qui les repoussèrent. A l'assaut de Barcelone, en 1714, il fut un des premiers sur la brèche d'un des bastions attaqués; quoique blessé, il resta à son poste à la tête de sa division; en 1713, au siége de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrain étoit miné. La mine occasionna d'abord un grand désordre, il y fut presqu'enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il se mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repoussa les ennemis jusques dans leur chemin couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer sa satisfaction, & lui accorda 2000 livres de pension. Les personnes qui estiment les qualités du cœur liront avec plaisir un trait particulier qui a fait autant d'honneur au Marquis *de la Villemeneust*, que ses faits de guerre, & qui caractérise aussi Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve singulière de son estime dans le tems de la querelle des Princes légitimes sur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plupart des courtisans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte de Toulouse, & le Marquis *de la Villemeneust* n'avoit pas discontinué de lui faire la sienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le desservir auprès du Duc d'Orléans, on voulut lui en faire un crime dans l'esprit de ce Prince; mais le Régent répondit : *je connois le Marquis de la Villemeneust, je sais qu'il n'est pas capable d'abandonner ses amis dans aucune circonstance*. Cette réponse fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet. Le Marquis *de la Villemeneust* avoit épousé, 1° le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buisson de Varenne*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, morte sans postérité au mois de Mai 1720; & 2° le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perrette de Garnier-de-Grandvilliers*, fille d'*Armand-Josse*, Ecuyer, Seigneur de Grandvilliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-sur-Oise, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Barbe Tissart*. Du second lit il a laissé:

1. Charles-Louis-Joseph, qui suit;
2. Autre Charles-Louis-Joseph, né le 19 Octobre 1727, appelé *le Chevalier de la Villemeneust*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine;
3. Perrette-Françoise de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 28 Avril 1746, à *André-Joseph des Friches-Doria de Brasseuse*, appelé *le Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maison ancienne de Picardie, est substitué au nom *de Doria*. Voy. FRICHES-DORIA de BRASSEUSE (des).
4. 5. & 6. Un fils, & deux filles, mortes en minorité.

XIII. Charles-Louis-Joseph de Lesquen, appelé *le Marquis de la Villemeneust*, né le 19

Mars 1721, Seigneur de Lefquen & de la Villemeneuft, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, de l'agrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérèfe du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte *du Hautoy*, Chambellan de feu LÉOPOLD, DUC DE LORRAINE, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de fa Garde, & de *Charlotte de Runes;* & fœur de *Jean-Charles*, Marquis *du Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie.

BRANCHE
des Seigneurs du PLESSIS *& de* CASSO.

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, quatrième fils de LAURENT, & de *Jeanne de Goyon*, époufa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie*, Seigneur du Pleffis & de Caffo, & d'*Ifabeau de Téhillac*. Il eut pour fils,

X. CLAUDE DE LESQUEN, Seigneur du Pleffis & de Caffo, qui époufa, 1° en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Kermartin, Coaguel, & de *Renée Gibon;* & 2° le 11 Janvier 1668, *Louife de la Garde*, fille de *François*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Liger*. Elle étoit veuve de *Gilles Pefchart*, Seigneur de la Durantais, fils de *Paul Befchart*, Seigneur de la Durantais, & de *Madeleine de Bégaffon*. Il fut père de

XI. ALEXANDRE-MARIE DE LESQUEN, Seigneur de Caffo, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, qui s'eft marié le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudrais de Kerboutier*, dont :

1. CLAUDE-LOUIS, qui fuit;
2. Et ALEXANDRE-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaftalla en Italie en 1734.

XII. CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Caffo, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, époufa, le 27 Mai 1728, MARIE-CÉLESTE-SUSANNE DE LESQUEN, fa parente, veuve de *Charles-Martien le Meneuft du Chaftellier de Bréquigny*, & fille de BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage font iffus :

1. MAXIME-LOUIS-JOSEPH, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui Poitou, mort à fa Terre de Caffo le 11 Septembre 1762, fans enfans de *Victoire-Louife de la Landelle*, qu'il avoit époufée, le 15 Juillet 1762, fille de *René*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chaffe;*
2. RENÉ-ALEXANDRE, qui fuit;
3. Et CÉLESTE-LOUISE-HÉLÈNE, mariée, en 1756, à *Philippe*, Baron *de la Charbotière*, Seigneur de la Grande-Bretonnière, près de Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. RENÉ-ALEXANDRE DE LESQUEN, Seigneur de Caffo, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a époufé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper*.

BRANCHE
des Seigneurs du PLESSIX-TRÉHEN.

VI. JACQUES DE LESQUEN, Seigneur du Pleffix-Tréhen, fecond fils d'OLIVIER, Ier du nom, Seigneur de la Villemeneuft & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, époufa *Simonne le Commandeur*, & en eut :

1. PIERRE, qui fuit;
2. JACQUES, auteur d'une branche dont on ignore la defcendance;
3. Et BONAVENTURE.

VII. PIERRE DE LESQUEN, Seigneur du Pleffix-Tréhen, époufa *Bertrande de Vaujoyeux*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. GILLES, tige de la branche des Seigneurs *du Pont-à-l'Ane*, rapportée ci-après;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Julien le Fruglais*.

VIII. JACQUES DE LESQUEN, IIe du nom de fa branche, Seigneur du Pleffix-Tréhen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue fous HENRI III, dont il foutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, époufa, 1° *Françoife Simon*, fille de *François*, Seigneur de Tromenec, & de *Madeleine de Brézal;* & 2° *Gillette de Kergu*. Ses enfans furent:

JACQUES, qui fuit;
Et ISABEAU, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges*, & de *Bertrande Durand*.

IX. JACQUES DE LESQUEN, IIIe du nom, Seigneur du Pleffix-Tréhen, époufa *Anne Chartier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart*. Il n'en eut

point d'enfans, & la Terre du Pleffix-Tréhen paffa à ISABEAU DE LESQUEN, fa fœur.

BRANCHE
des Seigneurs du PONT-A-L'ANE.

VIII. GILLES DE LESQUEN, Seigneur du Pont-à-l'Ane, fecond fils de PIERRE, Seigneur du Pleffix-Tréhen, & de *Bertrande de Vaujoyeux*, époufa *Louife Morice*, & en eut:

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur du Pont-à-l'Ane, qui s'eft marié à *Jeanne de la Haye-Larré*, fille de *Pierre*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. FRANÇOIS DE LESQUEN, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, qui époufa, le 27 Juillet 1616, *Jeanne de la Chefnaye*, fille & unique héritière de *François*, Seigneur de Guéhenno, Felgué, Keroufault, & de *Marguerite Baillon*. Leurs enfans furent :

1. BARTHÉLEMY-LOUIS, qui fuit ;
2. PIERRE-RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Goizac*, rapportée ci-après ;
3. JEAN-FLORIMOND, Seigneur de la Rivière & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune ;
4. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Keroufault*, mentionnée plus loin.

Et trois filles.

XI. BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, époufa, le 3 Août 1694, *Jacquemine-Agnès de Chevrier*, dont :

1. ALAIN-JEAN, qui fuit ;
2. MARIE-CÉLESTE-SUSANNE, mariée en fecondes noces, le 27 Mai 1728, à CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Caffo, fon coufin, mentionné ci-devant ;
3. JEANNE, Grande Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Sulpice, près de Rennes ;
4. MARIE, Religieufe à l'Abbaye Royale de Montcaffin, près de Joffelin ;
5. Et autre MARIE, reftée fille.

XII. ALAIN-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été préfenté à LOUIS XIV, ce Prince lui dit: *Vous êtes bien jeune pour être déjà Capitaine.* Il répondit à Sa Majefté avec vivacité : SIRE, *c'eft qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans.* Cette réponfe plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de penfion, en récompenfe de fes belles actions & des bleffures qu'il avoit reçues au fiège de Barcelone en 1714. Il s'eft fait, depuis, Religieux à la Chartreufe d'Auray en Bretagne, où il eft mort le 22 Octobre 1755.

BRANCHE
des Seigneurs de GOIZAC.

XI. PIERRE-RENÉ DE LESQUEN, Seigneur de Felgué & de Goizac, fecond fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, & de *Jeanne de la Chefnaye*, époufa *Charlotte Trouffier*, & en eut :

ROBERT, qui fuit ;
Et deux filles, MARIE & CHARLOTTE.

XII. ROBERT DE LESQUEN, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, époufa, en 1728, *Angélique le Boutouiller*, de laquelle eft iffue

XIII. MARIE-ANNE DE LESQUEN, qui s'eft mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Tréalan, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Joféphine Éon de Carman*, dont plufieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de KEROUSAULT.

XI. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur de Keroufault, quatrième fils de FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur du Pont-à-l'Ane, & de *Jeanne de la Chefnaye*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a époufé, en 1713, *Elifabeth Moro*, dont :

RENÉ-JEAN, qui fuit ;
Et ANNE.

XII. RENÉ-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Keroufault, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui Guyenne, puis Chevalier de Saint-Louis, a été bleffé au fiège de Fribourg en Brifgau en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a époufé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Boffinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a eu qu'une fille,

ANNE-LOUISE DE LESQUEN. (*Mémoire envoyé*, dreffé fur les titres.)

Les armes de LESQUEN DE LA VILLEMENEUST font : *de fable, à 3 jars d'argent, becqués & membrés de gueules*, 2 & 1.

BRANCHE
des Seigneurs de L'ARGENTAYE, *établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc.*

On préfume que cette branche a pour auteur

Olivier de Lesquen, second fils de Guillaume, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, & de *Jeanne du Parc*. Son père, comme nous l'avons dit, lui fit don d'une dîme dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'Olivier ; mais on croit qu'il eut pour fils,

Louis de Lesquen, reconnu *noble* & *issu de nobles ancêtres*, & déclaré exempt de tous subsides le 23 Janvier 1400. Il fut père de

Pierre de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Levinaie, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

Thomas de Lesquen, Sieur de Jeunebois, comparut au nom de Pierre de Lesquen, son père, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 pièces de bon or, que Dom Jean de Lesquen, son frère, donna le 12 Août 1488. Du mariage de Thomas, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhand*, vint entr'autres :

Olivier de Lesquen, Seigneur de Jeunebois, qui épousa, avant 1564, *Anne Chopin*, dont il eut pour fils aîné,

Georges de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Jeunebois, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexière*, sa femme, laissant pour fils unique,

Jean de Lesquen, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardaye & de Jeunebois, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenou attendu qu'elle étoit de *bonne race & famille, de bon gouvernement & religion*. Leurs enfans furent :

1. René, qui suit ;
2. Julien, Ecuyer, Sieur de la Rougerais ;
3. Et Yves, Ecuyer, Seigneur des Salles, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de la Ménardaye, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré *noble*, *issu d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milières, dont pour fils aîné,

François de Lesquen, Ecuyer, Sieur de l'Argentaye, qui s'est marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut :

1. René-Maurice, qui suit ;
2. François, Major de Milices entre les rivières la Rance & l'Arguenon ;
3. Alain-Joseph, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humières ;
4. Louis-Jean, Sous-Lieutenant dans le même Régiment ;
5. Etienne, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi ;
6. & 7. Jeanne-Renée & Mauricette-Rose.

René-Maurice de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, de la Ménardaye & de Kerohant, épousa, en 1686, *Geneviève Bouan*, dont :

1. René-Yves, qui suit ;
2. Constant-René, Ecuyer ;
3. Et Marie-Françoise, femme séparée de corps & de biens de N... *du Bouilly*, Ecuyer, Seigneur de Resnon.

René-Yves de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de Villesalou, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Villesalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieuc, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

Constant-François-René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 13 Mai 1728. (Extrait de l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 333.)

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes: *de gueules, à l'épervier d'argent, becqué & membré d'or, la tête contournée, accompagné en chef d'un croissant renversé entre deux molettes, & en pointe d'une autre molette, le tout d'or.*

LESRAT ou le RAT, Famille établie à Angers.

Guillaume de Lesrat, né à Villiers-Charlemagne, dans le diocèse du Mans, fils de Pascal Lesrat, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous Clément VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin

1537; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de Lesrat. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant Général en la Sénéchaussée, puis Lieutenant Général & Président au Présidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épousé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Séguier*, de laquelle il eut:

1. Guillaume, qui suit;
2. Guy, Seigneur de Briottières, Chanoine de l'Eglise d'Angers, en Juillet 1558, jusqu'en 1560, Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Président & Lieutenant Général au Présidial d'Angers. (MM. de Lesrat d'aujourd'hui en descendent);
3. Jeanne, femme de *René Louet*, Lieutenant Particulier au Présidial d'Angers;
4. Et Anne, morte fille.

Guillaume de Lesrat, Seigneur de l'Ancreau, Président au Présidial d'Angers, puis Président au Parlement de Bretagne le 1[er] Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épousé *Françoise de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laissant:

Guillaume de Lesrat, Chevalier, Seigneur de l'Ancreau, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Président aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Président en la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1615, *Catherine Feydeau*, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c., Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, sa première femme, dont il eut:

Gabrielle de Lesrat, morte le 18 Juin 1686, qui s'est mariée, le 16 Février 1640, à *Charles le Jay*, Maître des Requêtes, Baron de la Maison-Rouge & de Tilly, Conseiller au Grand Conseil, mort en Septembre 1671, dont des enfans. Voy. JAY (le), à Paris.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être sorties du mariage de Guy, Seigneur de Briottières, dont nous avons parlé ci-devant, savoir:

Françoise, femme de *Christophe de Sesmaisons*, Seigneur de la Sauzinière, dont des enfans;

Et Lucrèce, mariée à *Jean Chaillou*, Maître des Comptes. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes: *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef cousu de gueules.*

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Lessay, &c., second fils de *François*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la postérité subsiste. Voy. BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE, ancienne Famille de l'Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Jean de Lesseline, de la Paroisse de Trungy, Sergenterie de Briquessard, Election de Bayeux, fut reconnu *noble d'ancienne race*, l'an 1463, par Raymond de Montfaut, Commissaire du Roi. Ses descendans firent également leurs preuves d'ancienne noblesse, ès années 1598 et 1599, devant M. de Roissy.

Jean de Lesseline, Ecuyer, de la Paroisse de Bernières-Bocage, Sergenterie de Briquessard, Election de Bayeux; Jean & Philippe, de la Paroisse de Loucelles, Sergenterie de Cheux; & Jean de Lesseline, de la Paroisse de Cresserons, Sergenterie d'Etreham, Election de Caen, furent confirmés dans leur noblesse, en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

Un manuscrit ancien marque que Jean de Lesseline, bâtard, fut légitimé & anobli par le Roi en 1532.

Olivier de Lesseline, Ecuyer, fut tué près de Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays.

Mathieu de Lesseline, Ecuyer, & sa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maison, le 14 Janvier 1575.

Jacques de Lesseline, Ecuyer, décéda le 22 Mars 1595, & *Françoise de Vassy*, son épouse, mourut peu de tems après lui. Ils laissèrent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'économie qu'ils avoient eu.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 6 billettes du même, 2 & 1, & en pointe de 3 épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.*

LESSEPS, Famille ancienne, originaire

de Bayonne, connue & considérée dans cette ville, sans interruption, dès l'an 1450, époque de sa reddition à la France, par capitulation entre CHARLES VII & HENRI VI, Roi d'Angleterre. DOMINIQUE DE LESSEPS, ancien Ministre du Roi à Bruxelles, a obtenu pour lui & pour les siens, des Lettres de Noblesse, en considération de leurs services rendus à l'Etat de père en fils, datées de Fontainebleau en Octobre 1777.

PIERRE DE LESSEPS, né le 2 Janvier 1690, Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce à Bayonne & Secrétaire des Commandements de la feue Reine d'Espagne, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, qui s'étoit retirée dans ladite ville, est mort le 20 Août 1759. Il avoit épousé à Bayonne, le 27 Janvier 1715, *Catherine de Fourcade*, née en Juillet 1691, & morte le 22 Août 1760. De leur mariage, célébré à Bayonne le 27 Janvier 1715, sont provenus :

1. DOMINIQUE, qui suit ;
2. PIERRE, né le 17 Décembre 1716, décédé aux Indes Espagnoles ;
3. ARNAUD-PASCAL, né le 10 Juillet 1719, pareillement décédé;
4. JEAN-BARTHÉLEMY, né le 24 Juin 1720, établi à Bayonne. Trésorier Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce ;
5. JEAN-PIERRE, né le 7 Juin 1721, décédé après ;
6. MARIETTE-DOMINIQUE, né le 3 Novembre 1722, pareillement décédé ;
7. MICHEL, né le 3 Février 1729, Secrétaire de l'Ambassadeur du Roi à la Haye en 1750, qui a passé l'année d'après à Versailles, où il a été attaché au Département des Affaires Etrangères, où il est encore aujourd'hui durant cette époque. Il a été près d'un an chargé des Affaires du Roi près du Gouvernement Général des Pays-Bas, & a accompagné les Ministres du Roi, aux Cours de Hanovre, d'Espagne, de Portugal; & enfin, par une autre mission en Bretagne, lors de l'expédition du Maréchal de Conflans ;
8. MARTIN, né le 17 Octobre 1730, ci-devant Consul de France en Espagne, ensuite Commissaire de la Marine à Hambourg, actuellement Consul Général de la Nation Française en Russie ;
9. MARIE, née le 12 Décembre 1717, morte peu après ;
10. CATHERINE, née le 12 Septembre 1724, mariée, à Bayonne, à M. *de la Rue*, Officier de la Monnoie ;
11. GRACIEUSE-FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1725, restée fille;
12. PLAISANCE, née le 13 Novembre 1727, décédée peu après ;
13. JEANNE-MARIE, née le 17 Mars 1733, mariée à N... *du Broc*, Lieutenant de Frégate du Roi, décédée en 1760;
14. Et ETIENNETTE, née le 17 Septembre 1735, veuve de N... *Simonnin*, Professeur d'Hydrographie, à Bayonne, décédée en 1778.

DOMINIQUE DE LESSEPS, aîné de tous ces enfans, né à Bayonne, le 25 Octobre 1715, a servi 32 ans dans les Affaires du Ministère du Roi LOUIS XV ; a obtenu, en récompense de ses services, des Lettres de Noblesse, du mois d'Octobre 1777, acquises suivant l'expression desdites Lettres, à titre de justice, plutôt qu'à titre de grâce, & ces Lettres ont été enregistrées au Parlement de Toulouse & à la Cour des Aides de Montauban. Il possède une Terre appelée le Colombier, en toute justice, & a épousé, par contrat du 11 Novembre 1765, devant le Notaire de Montauban, *Charlotte-Claire Duc*, fille du Receveur des Finances de ladite Généralité, dont :

1. MARIE-MICHEL-CHARLES-DOMINIQUE, né le 29 Août 1767 ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 5 Mars 1773 ;
3. PASCAL, né le 5 Août 1779 ;
4. Et JEANNE-MARIE-CHARLOTTE, née le 20 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à un cep de vigne de sinople, planté sur une terrasse du même, mouvante de la pointe de l'écu, tigé aussi de sinople, fruité dans le milieu de deux grappes de raisin de sable, & surmonté d'une étoile d'azur.*

* LESTANG, Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregistrées au Parlement le 26 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Lestang*, premier Baron du Lyonnois, fils de *Jacques de Murat de Lestang*, Maréchal de Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébastienne de Grolée de Viriville*. Voy. MURAT DE LESTANG.

LESTANG ou L'ESTANG, Famille établie dans le Berry, qui a formé plusieurs branches, savoir celles de *Villemont*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtauderie*, anciennement Sieurs de *Montaboulin*.

Il y a dans l'Evêché de Léon une Famille du nom de L'ESTANG DU RUSQUEC, déclarée *noble & issue d'extraction noble*, par un Arret des Commissaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ses descendans, l'un, AMBROISE-MARIE DE L'ESTANG, Seigneur du Rusquec; l'autre, du côté maternel, *François de Launay*, Seigneur de l'Estang, comme héritier de JEANNE DE L'ESTANG, sa bisaïeule, reconnurent, par une Déclaration signée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs *de Montaboulin* étoient, par une tradition suivie, de la même souche que les Seigneurs *du Rusquec;* qu'ils avoient connoissance qu'un GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, suivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort; qu'après la mort de Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, sa patrie, il se retira au service de Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troisième dans le Berry. C'est de cette dernière dont nous allons parler, d'après l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. I.

I. PIERRE DE LESTANG, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Borderousse, né en Bretagne, eut pour fils :

II. GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Ville-Claire, de Pondeau, de Bourdoiseau, de Condé, de la Chaise, de Ronzay-le-Fresne, de Vaux, &c., qui fut père de

III. JACQUES LE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épousa *Françoise Pennier*, & en eut :

IV. PIERRE DE LESTANG, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c., qui s'est marié trois fois. Sa première femme fut *Jacquette Perrotin*, dont vint :

V. JACQUES DE LESTANG, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, du Tremble, de Rochepeau & de Beauregard, Conseiller Procureur au Siège Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Issoudun, en 1650. Il avoit épousé, le 12 Juin 1637, *Jacquette Mayet*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Sieurs de *Rochepeau*, rapportée ci-après.

VI. PIERRE DE LESTANG, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Issoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1669, *Marie Augier*, de laquelle il eut :

VII. FRANÇOIS-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal de la ville d'Issoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une décision du Conseil du 8 Septembre 1726, en conséquence de ce qu'il avoit justifié la possession de sa noblesse depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 19 Février 1727. Il avoit épousé, en 1709, *Anne Courtin*, dont sont issus :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. PHILIPPE, baptisé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèse de Bourges ;
3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
4. FÉLIX-FRANÇOIS, mort en bas âge ;
5. 6. & 7. Et trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuses.

VIII. PIERRE-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur de Villemont, baptisé le 7 Août 1711, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Issoudun, a épousé, le 4 Novembre 1733, *Catherine Tabaut*, dont est issue une fille, nommée

ANNE, née le 9 Janvier 1736.

VIII. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur des Girards, baptisé en 1717, troisième fils de FRANÇOIS-JOSEPH, & d'*Anne Courtin*, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme *noble* du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 25 Mars 1740. Il a épousé, le 15 Avril 1739, *Anne-Marie-Thérèse Bonin*, dont deux filles.

BRANCHE
des Sieurs de ROCHEPEAU.

VI. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, second fils de JACQUES II, Sieur de Montaboulin, & de *Jacquette Mayet*, épousa, en 1687, *Anne Pearron*, & en eut entr'autres enfans :

VII. JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de

Rochepeau, Lieutenant Particulier & Criminel aux Bailliage & Siège Préfidial d'Iffoudun, qui époufa, par contrat du 9 Mai 1723, *Elifabeth le Roy*, dont il a laiffé :

1. René, qui fuit ;
2. Jean-François, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ;
3. Pierre, baptifé le 2 Août 1727 ;
4. Et Catherine-Elisabeth, née le 21 Juin 1731.

VIII. René de Lestang, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Confeiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Iffoudun, le 20 Janvier 1747, fur la réfignation de Pierre-Joseph, fon coufin. (On ignore s'il eft marié, & fa poftérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, pofées deux en chef, & la troifième fous le chevron, foutenue de 2 cœurs du même, appointés au bas de l'écu.*

LESTANG ou l'ESTANG de RY, ancienne Nobleffe du Poitou.

On lit dans le *Mercure de France* de Mai 1740, pag. 1039, que Jacob de Lestang de Ry, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit époufé *Louife de Saint-Eftan*, dont il a eu

Louise-Françoise, qui s'eft mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Paffavant, chef du nom & des armes de la Maifon de *Gouffier*, & le feul qui reftât de la branche des Ducs de *Roannez*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laiffant que des filles. Voy. GOUFFIER.

LESTENDART. Voyez ESTENDART (l').

LESTÉVENON, ou l'ESTÉVENON van BERKENRODE, Famille noble de Hollande, dont eft

Matheus Lestévenon van Berkenrode, Seigneur de Berkenrode & de Stryen, dans la Province de Hollande, Foreftier héréditaire de Bréderode, Député de la Province de Hollande à l'Affemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Ambaffadeur de leurs Hautes Puiffances à la Cour de France, &c. Il a époufé, 1° le 28 Juillet 1749, *Catherine Windfor*, morte fans enfans, fille de feu *Thomas Windfor*, Lord-Baron de Montjoy en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windfor en Irlande, auffi Pair de ce Royaume ; & 2° *Marie-Wilhelmine van der Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravenoer, Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoife, Quartier-Maître-Général des Armées de la République, & de la fœur de Milord *Albemarle*, dont pour fils unique,

Wilhem-Anne Lestévenon van Berkenrode, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu fur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princeffe Gouvernante.

C'eft ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* fur cette Famille, qui, felon l'*Armorial*, par Dubuiffon, porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au croiffant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 fautoirs de fable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 rofes de gueules, & un croiffant en abîme du même : le tout enclos dans un double trefcheur contrefleuré de finople* ; & fur le tout : *de gueules, au lion écartelé de fable & d'argent.*

LESTOCQ, Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

Jean de Lestocq, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel fervoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Robin Emery, Ecuyer, puis dans celle de Jean Bretas, Chevalier Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, Ayas Heron, Tréforier des guerres. Il fervit auffi dans la Compagnie de Raoul de Flandre, Chevalier Bachelier, fuivant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal de Bourgogne, le 27 Octobre 1411, & fe trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainfi qu'il confte par le rôle fait alors, qui eft en la Chambre des Comptes.

Nicolas de Lestocq, Seigneur de Beaufort, defcendu de Jean par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en fa Terre de Tirancourt, par fon teftament du 2 Novembre 1677, & poffédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de fon père, ainfi que l'ont remarqué du Cange & Triftan, auffi bien que le P. Sirmond. Il avoit époufé *Antoinette du Mont*, fœur de *Nicolas*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Confeiller au Préfidial d'Amiens, dont :

Adrien, qui fuit ;
Et Françoise, mariée, en 1651, à *François de Villers*, Seigneur de Rouffeville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers*, Seigneur de Rouffeville, & de *Catherine de Sachy*.

Adrien de Lestocq, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Rivière-lès-Tirancourt & de Belloy en partie, Lieutenant François des Cent Suiffes de la Garde ordinaire du Corps de Monsieur, frère unique du Roi, obtint de S. M. des Lettres de confirmation de nobleffe au mois de Novembre 1680, qui furent enregiftrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il époufa *Henriette-Bénédicte de Sorel*, femme de Chambre de Madame, Ducheffe d'Orléans, dont il a eu plufieurs enfans, entr'autres :

1. Philippe, nommé par Monsieur, frère unique du Roi, & Madame la Ducheffe de Savoie ;
2. Charlotte-Philippe, nommée par M. le Duc de Chartres, & par Madame, Ducheffe d'Orléans ;
3. Et Catherine.

Cet Adrien de Lestocq, Seigneur de Beaufort, avoit pour coufins germains :

Guillaume de Lestocq, célèbre Docteur, & Profeffeur Royal en Théologie de la Maifon & Société de Sorbonne, Prieur de Domart-en-Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ;

Et Antoine de Lestocq, Seigneur de Saleux, qui a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laiffé de *Marie Parmentier*, fa femme,

Charles, Seigneur de Saleux, qui lui a fuccédé dans la même charge ;
Et plufieurs cadets, qui ont fervi dans les troupes de S. M., en qualité de Capitaines. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 293 & 294.)

Les armes : *d'azur, femé de billettes d'or; à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'éperon de gueules, brochante fur le tout.*

LESTRADE de la COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Nobleffe, que les cadets quittaffent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de Lestrade de la Cousse, originaire du Périgord, eft du nombre. Elle eft venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de Lestrade & ne retint que celui de la Cousse, Terre poffédée par cette Famille depuis plufieurs fiècles, & qui l'eft encore aujourd'hui par Philibert de Lestrade, Comte de la Couffe, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui fe trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien fuivie au-deffus du XIVe fiècle. Au refte, en ne remontant que jufqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoiffance, eft

I. Bernard de Lestrade, qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier*, dans fon contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubert*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les fceaux. Ce contrat eft figné de haut & puiffant Prince Jean, Duc de Bretagne, Comte de Périgord & Vicomte de Limoufin, & paffé en fa préfence. Il conftitua même la dot de cette *Marie de Jaubert*, dont la quittance du payement eft au bas. Il eft bon de remarquer ici que le Duc de Bretagne n'auroit pas fait époufer, à Bernard de la Cousse, cette Demoifelle, s'il n'eut été de bonne nobleffe ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prît, dans fon contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute diftinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maifons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de Bernard de Lestrade vinrent :

1. Jean, dont on ne fait rien, fi ce n'eft qu'il mourut fans enfans, puifque par fon teftament, du 6 Mars 1506, il inftitua, pour héritier univerfel, Jean de Lestrade, fon neveu, mentionné au degré III ;
2. Et autre Jean, qui fuit.

II. Jean de Lestrade, Chevalier, Seigneur de la Couffe, époufa *Marie de Marcirion*, d'une Maifon illuftre de Périgord, dont il eut :

III. Jean de Lestrade, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre*, Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, d'une des plus illuftres Maifons du Royaume. De ce mariage vinrent :

Jean, qui fuit ;
Et autre Jean, réduit à fa légitime par le teftament de fa mère, du 19 Avril 1528, reçu

par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. Jean de Lestrade, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, époufa, par contrat du 10 Juillet 1443, reçu par *Géraudon*, Notaire Royal, *Françoife de Rilhac*, d'une des plus illuftres Maifons d'Auvergne, dont :

François, qui fuit ;
Et Alain, auteur de la branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. François de Lestrade, Chevalier, Comte de la Couffe, Seigneur dudit lieu, de Coulaures, & de Verrières, époufa *Jeanne de Givel*, Dame de Salvert. C'eft ce qui paroît par leur teftament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date de 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique,

VI. Jean de Lestrade, IV[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, qui fe maria avec *Ifabeau de Ferrières*, Dame de Sauvebœuf, d'une bonne Maifon du Périgord. Leur fils,

VII. Charles de Lestrade, Chevalier, Comte de la Couffe, époufa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Defmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Chefne*. Il fit fon teftament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. Ils eurent :

Philibert, qui fuit ;
Et un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. Philibert de Lestrade, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couffe, Coulaures, Verrières, &c., eut, de *Marguerite de Bony*, fon époufe,

1. Gabriel, qui fuit ;
2. Charles, dit *le Chevalier de la Couffe*, Capitaine d'Infanterie ;
3. Anne, dit *le Chevalier* de Lestrade, auffi Capitaine d'Infanterie ;
Et fept filles, dont trois Religieufes, & quatre mariées à des Seigneurs de diftinction dans le Périgord.

IX. Gabriel de Lestrade, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couffe, Coulaures & Verrières, Capitaine de Cavalerie, a époufé N... *de Lafteyrie du Saillant*, fille du Marquis du Saillant. De ce mariage font nés des enfans, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les fervices de cette branche du Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on eft trop éloigné pour les favoir au jufte.

BRANCHE
établie en Bourgogne.

V. Alain de Lestrade de la Cousse, Baron d'Arcelot, fecond fils de Jean, III[e] du nom, & de *Françoife de Rilhac*, quitta le nom de Lestrade, & ne figna que celui de *la Couffe*. Il eut 10000 livres pour fa légitime, dont il donna quittance à François de Lestrade, fon frère, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de 100 Reîtres, l'an 1581, lors de l'affemblée des Etats de Bourgogne par le Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province. Son mérite & fa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de 100 hommes d'armes, & il époufa, par contrat paffé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoife de Baiffey*, fille & unique héritière d'*André de Baiffey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maifon originaire d'Amfterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XII[e] fiècle), & de *Claude de Marmier*; & petite-fille d'*Antoine de Baiffey*, Chevalier, Baron de Thil-Châtel, Bourberain, &c., Lieutenant pour le Roi dans le Duché de Milan, Colonel de 14000 Suiffes, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui fuit ;
2. François, appelé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mère de Louis XIII, tué devant Nancy, fans alliance ;
3. Gaspard, nommé *le Chevalier de la Couffe*, tué, dans le Château de Trouhans, par Galas, qui commandoit l'armée Impériale, au fiège de Saint-Jean-de-Lône ;
4. Jean-Baptiste, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem, ainfi qu'il réfulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du teftament de fa mère, fait le 10 Septembre 1631 ; il mourut en 1651 ;
5. Et Anne, mariée à *Charles de Pontallier* (d'une très-bonne Maifon du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de fon nom, & Chef d'Efcadre fur les mers du Ponant.

VI. Charles de la Cousse, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainfi qualifié par Arrêt du Roi rendu en fon Confeil Privé, en date du 27 Août 1650, fervit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince de Conty, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitai-

ne. Il commandoit le Régiment du Marquis de Trailly, son beau-frère, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. Galas, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le siège de Saint-Jean-de-Losne, le 25 Octobre 1661, Charles de la Cousse, qui étoit pour lors dans son Château de Trouhans, se jeta dans cette Ville avec le Sieur de Tremond, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit si glorieusement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le siège le 3 Décembre suivant, & d'abandonner son entreprise; mais il alla faire le blocus du Château de Trouhans, qu'il avoit appris appartenir à Charles de la Cousse, le prit d'assaut & le brûla, après avoir fait massacrer Gaspard de la Cousse, qui le défendoit avec les habitans de ses Terres. Il épousa, en 1638, *Jeanne de Mâlain*, fille unique de *Jean*, Baron *de Mâlain*, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent :

1. Gaspard, qui suit ;
2. & 3. Julien & Charles, Religieux.

VII. Gaspard de la Cousse, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Noblesse de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun service au Roi & à sa Patrie dans les armées. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1674, reçu par *Languet*, Notaire, *Marie de Jarry de la Jarrie*, fille de N... *de Jarry de la Jarrie*, Seigneur de la Prévôté de Cessey, Ecuyer de la Grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle se remaria à *Claude d'Orsans*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : *Claire d'Orsans*, Dame d'Ampilly-les-Bordes, décédée en 1768. De son premier lit sortirent :

Jacques, qui suit ;

Et Joseph-François, dit *le Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il servit son Prince ; pendant l'espace de 52 ans, avec distinction ; se trouva aux sièges de Casal en Italie, & de Fribourg en Brisgau, où il commandoit le Régiment; il prit une demi-lune d'assaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de blessés, & où lui-même courut grand risque de sa personne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal de Villars, son Général. Il se trouva aussi aux batailles de Malplaquet, d'Huningue & d'Oudenarde ; fit depuis les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie, où il se distingua particulièrement dans la guerre de 1741. Il commanda son Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'assaut, malgré son grand âge; se trouva encore aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & se retira du service en 1748, à cause de ses infirmités, avec l'estime & la reconnoissance de son Prince, & les regrets de tout son Régiment, tant Officiers que soldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de pension pour récompense de ses services. Il est mort à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. Jacques de Lestrade de la Cousse, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Présilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c., ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans lesquels il servit avec distinction l'espace de 15 ans, se trouva au siège de Nice, où il fut dangereusement blessé. S'étant retiré du service, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Epée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut ensuite Doyen de la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commissaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il est mort à sa Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Elisabeth de Poussy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Françoise de Briet*, dont :

Jacques-Joseph, qui suit ;

Et Françoise, morte sans postérité. Elle avoit épousé, en 1740, *Jean*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c., Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. LAMBERTYE.

IX. Jacques-Joseph de la Cousse, Baron de Lestrade, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Présilly, les Bordes, la Tour-Charotte, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, a servi l'espace de 24 ans; a fait toutes les campagnes depuis 1722 jusqu'en 1746 ; s'est trouvé au siège de Philippsbourg en 1734, où le Maréchal de Berwick fut tué; a fait les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie;

s'est aussi trouvé au siège du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangereusement blessé, en montant à l'assaut à côté du Chevalier *d'Arcelot*, son oncle, qui commandoit le Régiment; aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & s'est retiré du service, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant second Capitaine Factionnaire, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, 1° au mois de Juin 1746, N... *Richard de Curtil*, morte peu de tems après son mariage; & 2° contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madeleine-Françoise de Pilmier de Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maison du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laissant :

1. Jacques Madeleine, Officier au Régiment de Poitou;
2. Joseph-Clair-Bruno;
3. Et Marie-Madeleine-Josèphe. (Ces enfans, encore jeunes, sont sous la tutelle de leur père.)

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que jusqu'à l'an 1410; il est cependant certain qu'elle est beaucoup plus ancienne, puisqu'on trouve, dans les Abbayes du Comté du Périgord, plusieurs Chartes des XII° & XIII° siècles, qui font mention des fondations faites par les anciens Seigneurs de ce nom; de plus, le contrat de mariage de Bernard de la Cousse avec *Marie de Jaubert*, & qui est le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances sont avec celles de *Jaubert, Marcirion, la Tour-d'Auvergne, Rilhac, Gimel de Salvert, Ferrières-Sauvebœuf, Bony, Lasteyrie du Saillant, Lambertye*, &c.; & en Bourgogne, *Baissey, Lenoncourt, Vienne, Vergy, Saulx, Málain, du Châtelet, Saint-Belin, Thiard de Bragny, de la Magdelaine-Ragny, Imbercourt, Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a possédées cette Famille, & qu'elle possède encore pour la plupart, sont la Cousse, Coulaures & Verrières en Périgord; & en Bourgogne, Arcelot, Arceau, Orgeux, Fouchy, Fouchanges, Trouhans, la Tour-Charotte, Boux, Présilly, les Bordes-sous-Salmaise, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 étoiles d'argent, & accompagnée de 3 mouchetures d'hermine de sable*, 2 & 1. Supports : *deux lions*. Couronne de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord : Vicomté que *Marie de Lestrange* porta, avec d'autres Terres, à son mari, *René de Hautefort*, second fils de *Gilbert*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Louise de Bonneval*. Voy HAUTEFORT.

LESTRANGE (de), ancienne noblesse originaire du Périgord & établie en Languedoc, dont le chef actuel est

Louis de Lestrange, Chevalier, qui s'est marié le 25 Juin 1737, avec *Jeanne-Pierrette de Lalor*, de laquelle sont issus 22 enfans entr'autres :

1. Louis-Henri, né le 19 Février 1754, Prêtre à Saint-Sulpice de Paris;
2. Joseph-Daniel, appelé *le Chevalier* de Lestrange, né le 24 Avril 1758, Garde de la Marine, embarqué sur l'Escadre du Comte d'Estaing en Amérique;
3. Geneviève-Henriette, née le 9 Mars 1747;
4. Henriette-Françoise, née le 22 Mai 1749;
5. Hélène-Charlotte, née le 31 Mars 1755; toutes les trois Religieuses en l'Abbaye Royale de Saint-Pierre à Lyon;
6. Geneviève-Charlotte, née le 31 Mars 1757, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Romans en Dauphiné;
7. Louise-Henriette, née le 19 Novembre 1758, Religieuse en l'Abbaye Royale de Montfleury, près de Grenoble;
8. & 9. Geneviève-Henriette & Louise-Françoise, nées jumelles le 18 Mai 1761.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent en chef, & 2 lions adossés d'or en pointe.*

* LESVAL, selon la prononciation LEZEVAL, Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandre, qui a reçu ou donné son nom à l'ancienne Famille de Lesval, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'est ensuite transplantée en Guyenne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Pro-

vinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'eſt établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Nobleſſe de la Généralité de Guyenne, en date du 27 Juillet 1667, par M. Pellot, Intendant de la Province, ceux du nom de LESVAL produiſirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut viſé par lui. Cet arbre remonte à GUY, Ier du nom, Seigneur DE LESVAL, vivant en 1280. C'eſt depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux.

I. GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Leſval, établi en Flandre en 1280, portoit pour armes : *de ſinople, à la tour crénelée de 3 créneaux d'argent, ajourée de ſable & maçonnée de ſinople.* Il eut pour enfans :

1. ROBERT, vivant en 1302, mort ſans poſtérité ;
2. GUILLAUME, qui ſuit;
3. Et GUY, auſſi vivant en 1302 & mort ſans poſtérité.

II. GUILLAUME DE LESVAL, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

BAUDOUIN;
MICHEL, qui ſuit ;
Et trois filles.

III. MICHEL DE LESVAL, Ier du nom, épouſa, en 1382, l'héritière de *Wattripont*, qui lui apporta la Terre de ſon nom, ſituée en Flandre. Il coupa ſon écu des armes de *Wadripont* ou *Wattripont*, qui ſont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un ſur l'autre, de 5 arches chacun, maçonnées de ſable*, WATTRIPONT ſignifiant en François de *trois ponts*, ces armes ſont parlantes. MICHEL eut de ſon mariage :

1. & 2. N... & N... DE LESVAL, Chanoines au Chapitre noble de Tournai en Flandre ;
3. ROBERT, qui ſuit ;
4. N.... DE LESVAL, tué à la guerre ;
5. & 6. Et deux autres fils, morts en bas âge.

IV. ROBERT DE LESVAL, Seigneur de Wattripont, épouſa, en 1430, l'héritière d'une branche de ſa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Leſval. Il en eut :

V. ARNAUD, Seigneur DE LESVAL & de Wattripont, qui s'eſt marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritière de Tournai, au Comté de Flandre. Il ajouta à ſon écu les armes de *Sarra*, ſavoir : *d'or au lion de ſable*, qui eſt de *Flandre*. (Voy. ſur la Maiſon de *Sarra* l'*Hiſt. de Flandre* de Strada, in-fol. Paris, 1644, tom. II, pag. 535.) Les enfans d'ARNAUD DE LESVAL furent :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. & 3. JACQUES & LOUIS ;
Et ſept filles.

VI. MICHEL, IIe du nom, Seigneur DE LESVAL, né à Tournai, épouſa, le 18 Février 1540 (contrat paſſé devant *Jedoin* & *Ajouſſa*, Notaires), *Marie de Clérambault*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Chantebuzain en Bas-Poitou, & de *Catherine de Rochequercy* ; elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratière, paroiſſe de Grand-Landes en Bas-Poitou, dont l'hommage demeura réſervé à *Antoine de Clérambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. MICHEL DE LESVAL eut de ſon mariage :

1. MICHEL-LOUIS, qui ſuit ;
2. BAUDOUIN ;
Et trois filles, mortes de la peſte.

VII. MICHEL-LOUIS, Seigneur DE LESVAL & de la Perratière, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1585, paſſé devant *Simonnet* & *Filianne*, Notaires, *Suſanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurant à Angoulême. De ce mariage vinrent :

1. FAUSTIN, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans, morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605 ;
2. JACQUES, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi ; il ſervit à l'arrière-ban de ſa Province en 1635, & n'eut point de poſtérité de ſon mariage contracté en 1631 ;

3. Noel, qui fuit ;
4. Et François, Seigneur de la Fenêtre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. Noel de Lesval, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte de Soiffons, le 21 Jui 1622, une gratification, pour fervices rendus à la guerre. Il fervit jufqu'en 1632, fuivant le certificat de M. d'Epernon. Sa nobleffe fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Election d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour Francois, fon frère. Il fervit au ban & arrière-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laiffant de *Marie de la Rochefoucauld*, qu'il avoit époufée, par contrat du 26 Novembre 1617,

1. Charles, qui fuit ;
2. Louis, Seigneur de Wattripont, mort fans poftérité. Il avoit été maintenu dans fa nobleffe par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667 ;
3. Jacques ;
4. Salomon, tué à la guerre ;

Et des filles, qui partagèrent l'hoirie de leur père, le 28 Novembre 1663.

IX. Charles de Lesval du Bois-Joli, maintenu dans fa nobleffe, par Ordonnance de l'Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667, avoit époufé, 1° *Françoife du Puy* ; & 2° en 1654, *Jeanne d'Eftaing*, dont il eut :

1. Charles, mort fans poftérité ;
2. François, qui fuit ;
3. Guillaume de Lesval de la Sauve, marié à N.... *de Lavois*, dont vint :

   Arnaud, qui n'eut point d'enfans de N.... *de Chadirac*, fille d'un Confeiller au Parlement de Bordeaux.

4. Et N..., connu fous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort fans alliance.

X. François de Lesval époufa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut :

1. Joseph, dit *de Quinaut*, demeurant à Libourne ;
2. Jean, qui fuit ;
3. Anne, morte fans poftérité de fon mariage avec Pierre de Lesval ;
4. Et Marie-Anne, femme de N.... *de Seridor*, Gentilhomme de l'Angoumois, dont elle a eu deux filles, mariées à Meffieurs *d'Arfal*, Gentilshommes.

XI. Jean, connu fous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort en 1754, avoit époufé *Jeanne-Honorée de l'Etourneau*, dont il a eu :

XII. Joseph, Vicomte de Lesval, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il eft feul du nom de Lesval.

BRANCHE
établie en Bourgogne.

VIII. François de Lesval, Seigneur de la Fenêtre, quatrième fils de Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratière, & de *Sufanne de Corlieu*, fervit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'Epernon, fuivant un certificat de 1632. Il produifit fes titres de nobleffe, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans fa nobleffe, & fes titres enregiftrés. MM. de Verthamon & de Gourgue, Commiffaires députés par le Roi pour le réglement des tailles de la Généralité de Guyenne, ayant vifé les titres de François de Lesval, lui donnèrent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne, enfuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte de la Vauguyon & Duc d'Epernon, en 1645 & 1650. Sa nobleffe ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & auffi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit époufé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut paffé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitres, Sénéchauffée de Guyenne. Il eut de fon mariage :

1. Joseph, Seigneur de la Fenêtre, qui époufa, le 26 Septembre 1655, N.... *du Solier*, & en eut un fils, nommé Pierre, & une fille ;
2. Jean, Seigneur de la Fenêtre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il fe maria, & n'eut point d'enfans ;

3. Et Jean-Guy, qui fuit, avec lequel, Jean, fon frère, tranfigea le 1er Décembre 1680.

IX. Jean-Guy de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne le 15 Octobre 1639, & baptifé le 6 Novembre fuivant, eut pour parrain Jean-Guy de Voifin, Confeiller au Parlement de Bordeaux, & pour marraine Charlotte Blanchard, veuve de M. de Geraffe. Il fut Garde du Corps de la Compagnie des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi; fe trouva à la bataille de Senef, où il fut bleffé; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arrière-ban de Bourgogne, & fervit encore à fon compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans fa nobleffe lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregiftrer fes armoiries dans l'*Armorial de France* en 1697, & obtint auffi maintenue de M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpeau le 5 Mars 1713, & avoit époufé, 1° par contrat paffé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat* & *Gabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpeau, près de Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit; & 2° par contrat paffé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvilain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoife Lamiral*, fille de feu *François*, & d'*Elifabeth de Mange*. Il laiffa pour enfans :

1. Antoine-Melchior, né le 29 Mars 1680 Officier au Régiment de Province, mort en 1729, fans poftérité de *Marguerite de Gagniard*, demeurant à Châlon-fur-Saône, qu'il avoit époufée en 1716;
2. Sylvestre, qui fuit;
3. François, mort d'un coup de fufil à la chaffe;
4. Marie-Elisabeth, alliée, 1° à N... *Guichard*, de Paris; & 2° par contrat paffé à Paris (reçu de *la Foffe*, Notaire), le 21 Juin 1742, à Meffire *Antoine-Hercule-Victoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de piftolet à la bataille de Ramillies en 1706, & eft mort à Paris le 9 Novembre 1767 fans enfans. Sa femme, décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut de fon premier lit *Octavie Guichard*, mariée 1° à M. *Bellot*; & 2° à *Jean-Baptifte-François Durey de Mefnières*, Préfident au Parlement de Paris;
5. Jeanne, née à Corpeau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chaffey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-fur-Saône en 1741, & elle le 26 Novembre 1750;
6. Anne, femme de *Jacques-Marie Tixier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766;
7. Et Pierrette, époufe de *Jofeph-Marie-Beaune Gillet-d'Epernay*, ancien Officier au Régiment de Tournaifis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. Sylvestre de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684, Page de M. le Comte de Toulouse en 1707, & enfuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, époufa, à Beaune, par contrat paffé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, *Anne Brunet de Buffy*, fille de feu *Jean Brunet de Buffy-lès-Nollet*, & d'*Anne Rouffeau de Collonge*. Il eft mort le 18 Février 1743 à Beaune, & fa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpeau, ayant eu de leur mariage :

1. Gérard-Philibert-Joseph de Lesval de Saint-Martin, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, fans alliance;
2. Et Anne-Philiberte, dernière héritière de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée par contrat du 27 Août 1744, paffé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baiffey*, Ecuyer, Seigneur de Baiffey, la Cour, Chancelay, Jourfanvaux, &c., dont poftérité Voy. GANIARE.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres pièces fervant à établir la nobleffe de Meffieurs de Lesval, qui prouvent la filiation depuis Guy, furent produits contradictoirement entre Nicolas Cartel, propofé pour la recherche des ufurpateurs de Nobleffe, & Louis de Lesval, Seigneur de Wattripont, Charles de Lesval, Seigneur du Bois-Joli, & Joseph de Lesval, leur coufin germain.

Les dires defdits Sieurs de Lesval & l'Ar-

bre généalogique par eux préfenté pour prouver leur nobleffe d'extraction, ayant été contredits par ledit fieur Cartel & vifés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur nobleffe par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au* 1er *de finople, à la tour crénelée de* 3 *créneaux d'argent, ajourée de fable*, qui eft DE LESVAL; *au* 2e (de Flandre ancien) *d'or, au lion de fable*, qui eft DE SARRA; *coupé d'azur à* 3 *ponts d'argent, l'un fur l'autre, de* 5 *arches chacun*, qui eft DE WATTRIPONT. Supports, au côté dextre de l'écu, un *homme armé de toutes pièces, ayant à la main droite une lance, & dans fon bras une bannière chargée des armes de Flandre* ; & au côté féneftre, *un lion de fable, armé & lampaffé de gueules*. Cimier : *un lion d'or à demi-corps en fafce, tenant de fa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique*. Devife : STAT VIRTUS NIXA FIDE.

LETTES DE MONTPEZAT, ancienne Nobleffe, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 188. Elle remonte à NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Capendu, Grand Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, qui fervoit, ès-années 1352 & 1353, dans les guerres de Gafcogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans fon arrière-petit-fils,

ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le furnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c., fuivant la difpofition teftamentaire de *Pierre des Prez*, fon oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable de Montmorency en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal d'Aubigny, de la Maifon de Stuart. Il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin fuivant 1544, dans une de fes Terres, près de Béziers, & fut enterré en l'Eglife de Saint-Martin de Montpezat. Il a laiffé de *Lyette*, Dame *du Fou*, fon époufe, plufieurs enfans, & fa poftérité s'eft éteinte au VIe degré dans les enfans de MELCHIOR, fon aîné.

Les armes : *d'or, à* 3 *bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé de* 3 *étoiles d'or*.

LETTRE, auffi ortographié LESTRE, LAITRE ou LAISTRE.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir, en Caux, Vicomté de Montivilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de conftitution de 45 livres de rente, qu'il paffa au profit de Meffire Henri-Ségouin, Prêtre, Curé de Toftes, à prendre fur fa Terre de Saint-Martin-du-Manoir, qui fut décrétée pour fes dettes au plaids d'Harfleur en 1419 ; ce qui fit que noble Laurent Guédon & Jeanne ou Anne Ségouin, fa femme, fille de Jean Ségouin, & nièce & héritière d'Henri Ségouin, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en poffeffion du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir en 1432. Voy. GUÉDON. (C'eft ce que nous apprend une *notice envoyée.)*

Les armes de LETTRE font : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces : au chevron de gueules, brochant fur le tout*. D'autres difent : *d'or, à la bande denchée de gueules*.

LEUBERT. On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Confeiller au Grand Confeil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de* 3 *coquilles d'or*.

LEUCTRE, Famille ancienne à Chambéry, felon la tradition de fes defcendans; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou poffédé des Terres en Provence, d'après l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 73 & fuiv.

I. Jean de Leuctre est dit originaire de Chambéry, & est qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans son testament qu'il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré :

II. Pierre de Leuctre, Ecuyer, qui épousa, en 1560 (*Jean Robert*, Notaire à Noves), Demoiselle *Reginel*, dont la Famille étoit aussi originaire de Savoie, comme il conste par son contrat de mariage. Leurs enfans furent :

Etienne, qui suit ;
Et une fille, mariée dans la Maison de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. Etienne de Leuctre, Seigneur de Canilhac, obtint de Louis XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Beaux, une exemption de logement des gens de guerre pour ses maisons & métairies. Il acquit, par acte du 21 Mai 1626, passé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenard, & par autre du 8 Mars 1627 (*Astier*, Notaire à Tarascon), la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canilhac, de Louis d'Aimini, Seigneur de Masblanc, & de René de Tornatoris, Conseiller au Parlement. Il reçut l'investiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en possession par acte du 11 du même mois, passé devant *Eynaud*, Notaire à Arles, & prêta hommage au Roi, à la manière des Nobles, la même année. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1617 (*Camaud*, Notaire de Tarascon), *Marie d'Herval*, fille de *Jacques*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint :

IV. Antoine de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, qui obtint, en reconnoissance de ses services, des Lettres Patentes du Roi pour le maintien de la justice de la Tour de Canilhac; elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregistrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour sa Terre le 5 dudit mois, & avoit épousé, le 2 Novembre 1661 (*Roux*, Notaire à Maillanne), *Françoise de Balestrier*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laissa :

Etienne, qui suit ;
Et une fille, mariée dans la Famille noble de *Matthey*, établie à Carpentras.

V. Etienne de Leuctre, IIe du nom, prêta hommage pour sa Terre de Canilhac en 1689, & fut deux fois à l'arrière-ban convoqué sous les ordres de M. le Comte de Grignan, Lieutenant Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur le Lièvre, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. le Bret, qui le maintint dans sa noblesse sur les titres ci-dessus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épousé, le 30 Mars 1689 (*Rey*, Notaire de Cavaillon), *Marie-Rose de Gabrielli*, fille de *Charles*, Comte de Baccaroca, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut :

Joseph-Charles, qui suit;
Et une fille, alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. Joseph-Charles de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, épousa, le 3 Mai 1728 (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras), *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffrein*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont :

VII. Etienne-Joseph-Léon de Leuctre, Chevalier, Seigneur de Canilhac, qui a épousé, le 15 Juin 1751 (*Terras*, Notaire à Carpentras), *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille d'*Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffrein de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans.

Les armes : *d'or, au caducée de gueules.*

LEUSE, branche éteinte de l'ancienne & illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*. Seigneur de Leuse & de Carency, troisième fils de *Guy*, Comte de Blois & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. Voy. CHATILLON-sur-MARNE.

LEUSSE, ancienne Noblesse, établie en

Dauphiné depuis plusieurs siècles, où elle existoit avec éclat, lors de la cession du Dauphiné à la Couronne.

I. Jourdain de Leusse eut l'avantage de se trouver au nombre de quelques Gentilshommes de cette Province, entre les mains desquels le Dauphin Humbert déclara & confirma solennellement l'abandon qu'il avoit fait de ses Etats; ladite déclaration, en date du 1er Février 1350. extraite par M. de Vaubonnais, des Registres de la Chambre des Comptes, & rapportée en entier dans son *Hist. du Dauphiné*, tom. II, pag. 616, édit. de Genève 1721. L'on voit aussi à la Chambre des Comptes un hommage de Jourdain de Leusse de l'année 1380. Il eut pour fils :

II. André de Leusse, qui épousa, 1° le 13 Novembre 1395, *Blandine de Bussy*, dont on ignore s'il eut des enfans ; & 2° le 19 Janvier 1407, *Brissande de Gastarel*, dont vint:

III. Jean de Leusse, dont la curatelle fut décernée à Noble Claude de Leusse, pardevant le Juge de Saint-Marcellin, le 25 Août 1430. On voit dans une révision des feux de Saint-Marcellin, extraite des Registres de la Chambre des Comptes, que ce Jean de Leusse, fils d'André, étoit *noble de race*. Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

Thomas, qui suit;
Et Louise, Religieuse.

IV. Thomas de Leusse épousa, par contrat du 18 Janvier 1475, Claudine de Leusse, sa parente, dont il eut :

André, qui suit;
Et Jean.

V. André de Leusse, IIe du nom, est prouvé fils de Thomas, dans une donation, faite, par Louise de Leusse, à nobles Jean & André, ses neveux, enfans de Thomas, son frère, & par un Arrêt rendu le 26 Novembre 1535, en la Cour de Dauphiné, en faveur de Charlotte de Laigue, contre lesdits nobles Jean & André de Leusse. On ignore l'alliance d'André, mais il eut pour enfans :

François, qui suit;
Guigue & Claudine.

VI. François de Leusse épousa, par contrat du 4 Juillet 1557, *Gasparine de Prévost*, fille de feu *Michel*, & d'*Isabeau de Chaponay*. Ils eurent pour fils,

VII. Claude de Leusse, qui procéda sous l'autorité de noble *Etienne de Saint-Chaumont*, son cousin germain, & épousa, le 1er Novembre 1593, *Virginie de Guérin*, dont il eut :

Louis, qui suit;
Et Melchior, Enseigne au Régiment de Portes, dans la Compagnie de Jean d'Allemand, Il s'y distingua par son zèle & par son courage, & fut tué au siège de Montpellier après s'être couvert de gloire, comme on le voit par la procédure faite devant le Juge Royal de Beaucaire, signée par les Officiers de son corps, le 11 Janvier 1635.

VIII. Louis de Leusse, Seigneur des Côtes-d'Arey, fut Page de Monsieur, frère unique du Roi, en 1623, eut ensuite une Compagnie dans le Régiment de Féron, à l'arrière-ban de 1640, & y servit en qualité de Maréchal des Logis. Il épousa, le 28 Octobre 1639, *Florie de Buthaud*, Dame de la Maison forte de Saint-Oblas, veuve de feu noble *Gaspard de Loras*. De ce mariage il eut :

Louis, qui suit;
Et deux autres garçons, tués au service.

IX. Louis de Leusse, IIe du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Capitaine au Régiment de Saulx, Infanterie, en 1665, puis transféré dans le Régiment Dauphin, fut tué à la bataille de Saint-Denis. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1659, *Susanne de Pelisson*, dont :

Louis, qui suit ;
Et N... de Leusse, mariée à *Gaspard d'Avène*.

X. Louis de Leusse, IIIe du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Conseiller au Parlement de Dauphiné, a épousé, le 4 Avril 1736, N... *de Galien-de-Chabons*, de laquelle il a eu :

1. Louis, qui suit;
2. N... de Leusse, mort en bas âge;
3. Et Marie, épouse de *Joseph-Claude-Augustin de Vesc*, Seigneur, Marquis de Béconne.

XI. Louis de Leusse, IVe du nom, Sei-

gneur des Côtes-d'Arcy, &c., a épousé, le 3 Juin 1765, *Jeanne-Antoinette de Laube*, héritière de cette Famille, qui se trouve éteinte dans celle de Leusse. De ce mariage sont issus :

1. André-Emmanuel-Jean, né le 24 Juin 1766 ;
2. Marie-François, né le 14 Juillet 1767 ;
3. Jean-Louis-Eléonor, né le 23 Janvier 1769, mort deux mois après;
4. Joseph-Augustin-Claude-Gabriel, né le 10 Mai 1770, reçu Chevalier de Malte en 1772 ;
5. Marie-Sophie, née le 4 Octobre 1771 ;
6. Et Marie-Adélaïde, née le 7 Septembre 1774.

Cette Famille a formé plusieurs branches éteintes, entr'autres une dans la Famille de MM. *de Bovet*, dont la branche vient aussi de s'éteindre, le père & le fils ayant servi, l'un & l'autre, avec la plus grande distinction dans le Corps des Carabiniers.

Tous les titres, ainsi que les hommages & révisions de feux, sur lesquels nous avons dressé la Généalogie de cette ancienne Noblesse, ont été vus & paraphés par M. du Gué, Commissaire départi par le Roi, pour la recherche des Nobles, qui eut lieu dans les provinces, le 22 Mars 1666. Ils ont aussi été vus & enregistrés à l'Ordre de Malte, lors de la réception du Chevalier de Leusse, en 1772.

Les armes : *de gueules, à 2 brochets adossés d'argent, accompagnés de 3 croix de Malte d'or, 1 en chef & 2 en flancs.*

*LEUVILLE, dans le pays Chartrain : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregistrées le 9 Juillet suivant, en faveur de *Louis Olivier*, Seigneur de Leuville, Baron de la Rivière, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour bisaïeul *Francois Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa postérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoise Olivier* (grand'tante de *Louis Olivier*), & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines, hérita du Marquisat de Leuville, dont le titre fut renouvelé par Lettres du mois de Mai 1700, enregistrées le 25 Juin suivant, en faveur de son fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. Voy. BOIS de GIVRY (du).

LEUZE ou LEUSE (de), Famille noble originaire de Hollande & établie en Hainaut, dont la filiation suivie remonte à

I. Christophe de Leuze, qui vivoit vers l'an 1488. Il avoit épousé *Anne Verbade*, Dame de Franspertove, dont :

Philippe, qui suit ;
Et Antoine, mort Religieux Augustin.

II. Philippe de Leuze, Seigneur de Franspertove, mort en 1539, avoit épousé, en 1508, *Barbe de Valberg*, Dame de Diligausen, & en eut :

Adrien-Denis, qui suit ;
Et Ange-Marie, Religieuse Carmélite.

III. Adrien-Denis de Leuze, Ecuyer, Seigneur de Franspertove & de Diligausen, se maria, le 17 Avril 1528, à *Mahaut de Bokersvardren*, dont vinrent :

1. Jean-Denis, qui suit ;
2. Joachim, mort sans alliance ;
3. Et Nicolas, mort, en 1598, Chanoine de Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit son épitaphe en latin, avec les mêmes armes que cette Famille porte encore aujourd'hui.

IV. Jean Denis de Leuze, Ecuyer, Seigneur de Franspertove & de Diligausen, mort en 1590, avoit épousé, le 15 Février 1561, *Marguerite-Adrienne de Vrouken*, de laquelle il eut :

Augustin-Frédéric, qui suit ;
Et Paule-Marianne, morte sans alliance.

V. Augustin-Frédéric de Leuze, Ecuyer, Seigneur de Franspertove, mort en 1610, avoit épousé, par contrat du 28 Décembre 1601 *Anne-Caroline Delly-Matrioco*, dont pour fils unique,

VI. François de Leuze, Ecuyer, Seigneur de Gembloux, Saucelle, qui vint s'établir en la ville de Mons en Hainaut, après la révolution des Pays-Bas. Il y occupa la charge de Mayeur de la ville depuis l'année 1659

jusqu'en 1694. Il épousa N.... *de Behault*, & en eut:

Jacques-François, qui suit;
Et Dominique-Léopold, lequel obtint de son Souverain l'emploi de Mayeur de la ville de Mons, après la mort de son père, depuis 1694 jusqu'en 1730.

VII. Jacques-François de Leuze, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Gembloux, Conseiller, Pensionnaire des Etats du Clergé du pays & Comté de Hainaut, mort le 25 Décembre 1710, avoit épousé *Marie-Jeanne-Isabelle Pattey*, Dame de Bourbecq, Porkaye, Saucelle, &c., sœur de *Jacques-Henri*, Baron *de Pattey*, Général de Cavalerie Autrichienne, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur de la ville de Charleroi, où il mourut le 18 Avril 1722: on y voit son épitaphe en latin dans le Chœur de la principale Eglise de cette ville; & ses faits héroïques & les honneurs dont il avoit été revêtu, y sont rapportés en peu de mots. A cet égard, sa sœur, *Marie-Jeanne-Isabelle Pattey*, obtint de son Souverain, en 1722, la permission, pour elle & ses enfans, d'augmenter, de décorer & de briser les armes de sa Famille avec celles de son mari, dont elle eut:

1. François-Bernard, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pattey, son oncle, & mort sans alliance;
2. N.... de Leuze, mort sans avoir été marié;
3. Athanase-Ghislain, qui suit;
4. Marie-Madeleine, née le 27 Janvier 1692, vivante encore en 1778, veuve, depuis 1770, sans enfans de N.... *Hanot*, Ecuyer, Seigneur de Bougnies & de Saint-Hilaire, qu'elle avoit épousé en 1737;
5. & 6. Et deux autres filles, mortes sans alliance.

VIII. Athanase-Ghislain de Leuze, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Gembloux, Saucelle, &c., a obtenu, pour lui & ses descendans, le titre de *Baron de Leuze*, par Diplôme de S. M. I. & R. du 18 Novembre 1750, & est mort le 21 Juin 1760. Il avoit épousé, en 1736, *Marie-Philippine Robert-de-Choisys*, fille de *Jérôme-Alexis*, Ecuyer, Seigneur de Choisys, d'Amerie, St.-Symphorien, &c., premier & plus ancien Conseiller de la Cour Souveraine à Mons, Député de la Noblesse des Etats du pays & Comté de Hainaut, & de *Marie-Florence de Broide*, Dame de Gondecourt. De ce mariage sont issus:

1. Alexis-Ghislain, qui suit;
2. Simon-Joachim-Joseph, Ecuyer, né le 12 Avril 1738, vivant, sans alliance, en 1778;
3. Charles-Joseph, né le 28 Mars 1748, aussi non marié;
4. Et Marie-Florence, née le 12 Mai 1739, mariée à Messire *Philibert*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix & de Bellignies.

IX. Alexis-Ghislain, Baron de Leuze, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Leloge, Gembloux, Saucelle, &c., né le 6 Février 1737, a épousé, en 1764, *Marie-Benoîte*, née Baronne *du Sart*, fille de Messire *Philibert-Jean-Baptiste*, Baron *du Sart*, Seigneur de Molembaix, Bellignies, Berelles, & de *Marie-Benoîte van der Haghen* & de Mussain, dont il a:

1. Xavier-Ghislain, né le 16 Décembre 1767;
2. Auguste-Joachim, né le 10 Janvier 1769;
3. Et Marie-Henriette, née le 30 Juin 1774.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople*; l'écu surmonté d'une *couronne perlée*. Supports: *deux lions d'or, armés & lampassés de sinople, la queue entrelacée dans les jambes & contournée sur le dos.*

LEVAL. Cette Noblesse est dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambrai.

Guillaume de Leval, Chevalier, fut Prévôt de la ville de Cambrai en 1194 & en 1206, avec Doucet de Leboe ou de Leboves.

Gosvin de Leval, Chevalier, son fils ou son frère, fut présent, en 1206, avec Watier de Segencourt, Gilles de Wasnes, Gilles de Lesdain, Pierre Gocelet, Jean Creton, Druon le Preux, Alard d'Ablaing, Gosvin du Quesnoy, Anselme de Herin, Watier de Gherbode, Enguerrand de Maulde, Michel Bernard & Gilles Maubus, tous Chevaliers, à une donation

que fit, à l'Abbaye de Cantimpré, Alard, Seigneur d'Antoing, avec Raymond de Croifilles, Jean de Croifilles, Adam de Gomiecourt & Raoul de Wailly, fon coufin.

Jean de Leval, Chevalier, fut préfent, en 1264, avec plufieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit Enguerrand de Coucy, IVe du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crèvecœur, d'Havrincourt, Châtelain de Cambrai & Vicomte de Meaux (du confentement de *Marguerite de Gueldre*, fa femme), de toutes les donations que fes ancêtres, Seigneurs d'Oify, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. Jean de Leval fut Grand Bailli du Cambréfis en 1267.

Gilles de Leval fut Bailli de Guillaume de Flandre, Seigneur de Crèvecœur en 1292.

I. Jacques de Leval, Ier du nom, Chevalier. Seigneur de la ville de Warneton, époufa *Jeanne de Châlon*, en Bourgogne, & en eut :

II. Roger de Leval, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, qui fe maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Lannoy* & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritière dudit lieu. Leurs enfans furent :

Jacques, qui fuit ;

Et Robert, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui époufa, 1° N... *de la Vichte ;* & 2° *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, favoir :

Marie, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer ;

Catherine, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier ;

Et Perronne, époufe de *Walerand de Wavrin*, Chevalier, Seigneur duditlieu.

III. Jacques de Leval, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il eft inhumé, avoit époufé *Marie Parolles*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin-en-Mélanthois, & de *Jeanne Defprés*, dont il eut :

1. Hugues, marié à N... *le Neveu ;*
2. Guy, qui fuit ;
3. Georges, auteur de la branche des Seigneurs *du Ponchel*, rapportée ci-après ;
4. Catherine, femme de *Pierre de Promefque*, Ecuyer ;
5. Et Marie, époufe de *Jean de Lifandre*, Ecuyer.

IV. Guy de Leval, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, époufa *Ifabelle Malet de Coupigny*, & en eut :

Jean, qui fuit ;

Et Marie, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. Jean de Leval, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fe maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Lufiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent :

1. Richard, qui fuit ;
2. Soyer, Chanoine & Doyen de l'Eglife de Châlon-fur-Saône ;
3. Et Jeanne, mariée à N... *de Renefcure*, Ecuyer.

VI. Richard de Leval, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lufiers & de Floris, laiffa de fa femme, dont le nom eft ignoré, pour fils unique,

VII. Martin de Leval, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il époufa *Guislaine de la Vacquerie*, aliàs *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut :

1. Hugues, qui fuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Monville*, rapportée ci-après;
3. Et Madeleine, vivante encore en 1591, femme de *Guillaume de Buiffy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. Hugues de Leval, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de fa nobleffe en l'Election d'Artois l'an 1583, dans lefquelles il dit fes ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas, &c. Il laiffa de *Jeanne de la Foffe*, fa femme,

IX. Philippe de Leval, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamaide, de Briaftre, de Ninelles, Grand Bailli de Douai, qui fut inhumé en l'Eglife Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit époufé, 1° *Madeleine de Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Wafquehal, & de *Marie de Tenremonde ;* & 2° fans enfans *Colle de Mancicourt*. Il eut du premier lit :

Maximilien, qui ſuit;
Et Marie, femme de *Charles le Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Briaſtre, &c.

X. Maximilien de Leval, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaide, mort à Douai, & inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épouſé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques*, & de *Françoiſe Monchin*, dont :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Pierre, Officier au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622;
3. Et Marie, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Atſonville, Chevalier d'honneur au Conſeil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille, qui épouſa le Baron *de Nédonchel*.

XI. Philippe de Leval, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaide, de Briaſtre & de Ninelles, épouſa *Anne de Lannoy*, fille de N... *de Lannoy*, Seigneur du Hautpont. Leurs enſans furent :

Louis-Jean-Baptiste, qui ſuit;
Et Casimir, Religieux à l'Abbaye de St-Vaaſt d'Arras.

XII. Louis-Jean-Baptiste de Leval, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briaſtre, épouſa *Françoiſe de Bonmarchiet*, dont il eut poſtérité, aujourd'hui éteinte.

BRANCHE
des Seigneurs de Monville.

VIII. Jean de Leval, Ecuyer, Seigneur de Monville, ſecond fils de Martin, & de *Guislaine de la Vacquerie*, épouſa *Claire de Beaumont* en Cambréſis, fille de *Nicolas*, Seigneur de Serenvillers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Jean, Ecuyer, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, ſans poſtérité de *Jeanne de Fiennes*, ſon épouſe, fille de N... *de Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin;
3. Et Antoine, Religieux à l'Abbaye de St.-Vaaſt d'Arras;
4. & 5. Anne & Claire, Religieuſes.

IX. Christophe de Leval, Chevalier, Seigneur de Monville, de Monchipreux & des Eſſars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épouſa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent :

1. Marie, Dame de Blécourt, épouſe de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille, Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt;
2. Et Jacqueline, femme de *Philippe de Boſſles*, Chevalier, Seigneur de Souchez.

BRANCHE
des Seigneurs du Ponchel.

IV. Georges de Leval, Ecuyer, troiſième fils de Jacques, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, & de *Marie Parolles*, fut Conſeiller & Chambellan du Prince de Chimay. Ayant tué à Lillers un des premiers Conſeillers du Duc de Bourgogne, il ſe retira à Rhodes, où il fut en grande conſidération, & y commanda pluſieurs Galères. On lui donna la Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, à cauſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à cet Ordre, ſans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la ſuite. Il revint en Flandre, où il épouſa N... *de Raoult*, dont vint :

V. Jean de Leval, Ier du nom de ſa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épouſé, 1° *Catherine Saulx*; 2° *Jeanne de Lière*; & 3° *Gaſin le Brun*. Du premier lit vinrent :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Louis, lequel réſida à Beauvais, & ſervit longtems dans les Armées du Roi de France;
3. Georges, mort en 1521 d'une bleſſure qu'il reçut au bras au Faubourg de Saint-Venant;
4. Et Alard, auteur de la branche des Seigneurs de *la Marche*, rapportée ci-après.

Du ſecond lit il eut :

5. Marie, femme de *Jean Hauvel*, Ecuyer, demeurant à Berghettes.

Et du troiſième lit ſortirent :

6. Jean, Ecuyer, qui ſervit longtems dans

les troupes de l'Empereur, & mourut sans postérité de *Barbe Sichay*, fille de *Jean*, Ecuyer;

7. & 8. Guillaume & Florent, morts à Alger;
9. Et Frédéric, Archer de la Garde de Madame la Princesse, Gouvernante des Pays-Bas.

VI. Christophe de Leval, Ecuyer, Mayeur de la ville d'Aire, & inhumé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épousé, 1° *Jeanne Carpon*; & 2° *Jeanne Cauderon*, fille de *Baudouin*, & de Dame *Jeanne Durietz*. Il eut du premier lit :

1. Georges-Philippe-Frédéric, Religieux de Saint-Antoine.

Et du second lit vinrent :

2. Jean, qui suit;
3. Barbe, mariée, 1° à *François Rolland*, Ecuyer; & 2° à *Adrien de Grebert*, Ecuyer;
4. Jeanne, femme de *Claude le Tardieu;*
5. Guillemette, épouse de *Jean Manessier*, Seigneur de Fontaine;
6. Claude, Béguine à Aire;
7. Et Marie, qui fut mariée deux fois.

VII. Jean de Leval, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel & autres lieux, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Eglise des Carmes de cette ville, avoit épousé *Marguerite Couronnel*, fille de N... *Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut :

Marguerite, qui suit;

Et N... de Leval, morte fille.

VIII. Marguerite de Leval, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beauffort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Cauroy.

BRANCHE des Seigneurs de la Marche.

VI. Alard de Leval, Ier du nom, Ecuyer, quatrième fils de Jean, & de *Catherine Saulx*, sa première femme, mourut en 1543. Il avoit épousé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume*, & de *Barbe de Bernemicourt*, sa troisième femme. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit;
2. Philippe, mort sans postérité de *Barbe Proumer*, sa femme;
3. Et Madeleine, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belleghem.

VII. Jean de Leval, Ecuyer, Conseiller à Valenciennes, épousa, en 1552, *Anne le Sauch*, dont il eut :

1. Alard, qui suit;
2. Jacques, père de Michel, qui eut une fille, nommée Barbe, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu;
3. Et Anne, mariée à *Hector le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. Alard de Leval, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pommera, & de *Jeanne de Loets*. De ce mariage vinrent :

1. Guislain, Abbé régulier de Chocques en Artois;
2. Maximilien, qui suit;
3. Marguerite, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt;
4. Et Alix, épouse de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. Maximilien de Leval, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche & autres lieux, mort avant son père, avoit épousé, le 31 Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle se remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Frévillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur des Essars, de la Bucquière, & de *Catherine le Hardy*, sa première femme. Leurs enfans furent :

1. Maximilien, qui suit;
2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Terce Wallon au service du Roi d'Espagne, qui épousa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle se remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Baptiste de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*, & eut de son premier mari :
   1. Joseph-Adrien, Seigneur de Sains-lès-Marquion, Chanoine gradué, noble & Grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731;

2. JEANNE, mariée, le 20 Juillet 1681, avec JACQUES DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c., son cousin germain, mentionné ci-après;
3. DOROTHÉE, Religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras;
4. Et MARIE-BARBE, femme, 1° de N... *Mathon*, Ecuyer; & 2° de N... *d'Aix*, du pays d'Artois.

3. CHARLES, mort Officier du Régiment de Molinghem, au service du Roi d'Espagne;
4. JEANNE, Religieuse Chanoinesse à l'Abbaye d'Avesnes-les-Nomains, près d'Arras, morte âgée de 16 ans le 15 Janvier 1625;
5. Et MARIE-CLAIRE, femme, 1° d'*Ignace Vignon*, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt: & 2° de *Jacques-Philippe des Mazures*, Seigneur du Val-Bernard.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa, le 21 Janvier 1639, *Antoinette-Thérèse de Citey*, fille de *Maximilien*, Ecuyer, Seigneur de Moffles, & d'*Isabeau de Bonmarchiet*, dont il eut :

1. MAXIMILIEN, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort sans alliance;
2. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne;
3. JACQUES, qui suit;
4. Et MARIE-CATHERINE, alliée, 1° avec *Louis Raulin*, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2° avec N... *de la Buissière*, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec N... *de Vintimille*, de Nice, père de N... *Raulin*, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Cittadella & à Mahon en 1757.

XI. JACQUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épousa, à Lillers, le 20 Juillet 1681, JEANNE DE LEVAL, sa cousine germaine, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de *Marie de Haynin-Calbreuc*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Vallier, mort sans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Eglise de Gauchin-Légal;
3. Et JEANNE-ELISABETH DE LEVAL DE LA MARCHE, femme, 1° de *Louis-Ernest de Marbais*, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu des enfans. Voy. MARBAIS. Ladite JEANNE-ELISABETH, morte le 13 Juillet 1749, avoit épousé, 2° le 7 Janvier 1723, *Michel-Ignace de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainsvelle, de Rebecque, de Foncquevillers, Saint-Marcq, &c., né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre 1752, duquel elle a eu postérité. Voy. GANTÈS.

XII. FRANÇOIS DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rougefay, de la Marche, d'Ignicourt, de Beutin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Légal, le 30 Août 1754, avoit épousé *Florence Roger*, morte le 14 Décembre 1755, dont il a laissé :

1. JEANNE-JOSÈPHE-FLORENCE-ADRIENNE, seconde femme le 25 Mai 1745, de *François-Eugène de Bernard*, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, &c., veuf de *Marie-Claire-Josèphe de Lannoy*, dont postérité. Voy. BERNARD-CALONNE;
2. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à *Philippe-François-Eugène de Marbais*, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au service d'Espagne. Voy. MARBAIS.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, & une fasce vivrée d'azur en chef, brochante sur le tout.* Cimier : *une tête & un col de sanglier de sable, posés sur un casque de gueules & d'or, de 6 grilles.* Supports : *deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie : Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes : *d'azur, à 3 fasces d'argent; à une manche maltaillée de gueules, brochante sur le tout.*

LEVEN, Famille d'Ecosse. N.., Comte DE LEVEN, un des 16 Pairs d'Ecosse, mourut en Septembre 1754, à sa terre de Melville, fort âgé. Ses titres & ses biens passent au Lord Balgonie, son fils.

LÉVESQUE ou L'EVESQUE, Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de

Hellaut, par le mariage de BLANCHE L'EVESQUE avec *Jean de Hellaut*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troisième fils de *Jean* II, Ecuyer, Seigneur de Vallière, &c., & de *Gillette de la Hune*. Elle n'en eut point d'enfans, & testa, en faveur de son mari, le 11 Novembre 1505. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de L'EVESQUE sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVÉVILLE. Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maison de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Levéville*. Voy. BRIÇONNET.

* LEVEZOU DE VÉZINS, Maison d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus distinguées de la Province de Rouergue, où est située la Baronnie de LEVEZOU, qui anciennement donnoit rang parmi les Barons aux Assemblées des Etats généraux du pays, immédiatement après le Seigneur d'Arpajon.

Les noms, armes & la Terre de Vézins en Rouergue furent joints à ceux de LEVEZOU, vers l'an 1420, par le mariage de BÉRINGUIER DE LEVEZOU, Chevalier, Baron de Levezou, avec *Félice de Vézins*, fille & héritière de *Véziams de Vézins*, & de *Cébélie de Mostuéjouls*.

Les Seigneurs de LEVEZOU sont qualifiés dans tous les actes anciens de *hauts & puissans Seigneurs* & de *Chevaliers*. Ils remontent, par titres, à RAYMOND DE LEVEZOU, Chevalier, qui, suivant le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, vivoit en 1080, & étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de Richard, Comte de Rodez. Il avoit pour frère & contemporain ARNAUD DE LEVEZOU, d'abord Evêque de Béziers en 1096, Gouverneur de Toulouse en 1120, pendant la Guerre du Comte Alphonse contre le Comte de Barcelone, puis Archevêque de Narbonne en 1121, & Légat du Saint-Siège en 1134. Il mourut en 1149. C'étoit un des plus grands Prélats de son tems, ainsi qu'il est rapporté dans la *Gallia Christiana*, & dans l'*Histoire générale du Languedoc*, par Dom Vaissette, suivant laquelle il eut pour successeur à l'Evêché de Béziers BERNARD DE LEVEZOU, Prélat d'un mérite distingué.

La Maison de LEVEZOU DE VÉZINS a donné plusieurs Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, des Gouverneurs & Grands Sénéchaux de Province, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Commandans de places & du ban & arrière-ban du pays, & d'excellens Capitaines, entr'autres JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS, Seigneur de Charry, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme de sa Chambre, Sénéchal & Gouverneur de Quercy; autre JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS, Gouverneur de Cahors, qui y fut tué au siège de 1580, après s'être défendu avec valeur & distinction, comme le rapporte d'Aubigné, dans son *Histoire de France*; & ANTOINE DE LEVEZOU DE VÉZINS, Gouverneur de plusieurs places dans le Rouergue; desquels il est fait une honorable mention dans les Ouvrages de de Thou, de d'Aubigné, de Brantôme, de Montluc, &c.

Les principales alliances de la Maison de LEVEZOU DE VÉZINS sont avec celles *d'Arpajon, d'Estaing, de Sévérac, de Combret, de Mostuéjouls, de Vézins, de Montvallat, de Scorailles, de Lauzières de Thémines, de la Panouse, de Provenquières, de Garceval, de Lastic-Saint-Jal*, &c.

ANTOINE DE LEVEZOU, Seigneur de Vézins, ancien Mousquetaire du Roi, est aujourd'hui le chef de cette Maison. De son mariage avec *Marie-Anne de la Panouse*, il a eu :

1. FRANÇOIS, Comte de Vézins, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, marié à *Claudine-Marie de Lastic-Saint-Jal*;
2. JEAN-JACQUES-GABRIEL, Vicaire Général de Senlis, & Aumônier du Roi;
3. ANTOINE-ALEXIS, Capitaine de Cavalerie;
4. MARIE, épouse du Baron *de Saint-Amans*;
5. Et MARIE-ANNE, mariée avec le Marquis *de Provenquières*.

Le susdit ANTOINE a eu pour frères : 1. JOSEPH DE LEVEZOU DE VÉZINS, premier Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de Saint-Lazare, qui s'est retiré après 40 ans de service, criblé de blessures & accablé d'infirmités. Il s'est marié en Franche-Comté, & a plusieurs enfans; 2. PIERRE, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec le brevet de Major après 40 ans de service, & couvert de blessures; 3. ALEXIS, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, mort Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires après y avoir servi 32 ans; 4. CHARLES, Mousquetaire du Roi, tué à la bataille de Dettingen; 5. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, mort dans les dernières guerres d'Italie; 6. & JEAN-JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, marié en Anjou.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueules*, qui est DE LEVEZOU; *aux 2 & 3 de gueules, à 3 clefs d'argent*, 2 & 1, qui est DE VEZINS.



A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

